UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

Ἀλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

BINDING LIST DEC 10 1926

REVUE CANADIENNE

3.

REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas

ST. AUGUSTIN.

206131
4:10:26

MONTREAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos 6, 8 et 10 Rue Saint Vincent

1873

4

AP
21
R34
v. 10

L. Taillefer
reçu le 8 fev 1873

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Première Livraison—25 Janvier 1873.

SOMMAIRE

I.—FLEURANGE (suite)..... **Mme. CRAVEN.**
II.—DISCOURS SUR LE TEMPS..... **LOUIS AUDET-LAPOINTE.**
III.—CONFÉRENCES AMÉRICAINES: ABRAHAM LINCOLN..... **AUGUSTIN COCHIN.**
IV.—ACTION DE MARIE DANS LA SOCIÉTÉ..... **J. S. RAYMOND, Ptre.**
V.—CHRONIQUE DU MOIS..... **E. PRUD'HOMME.**

BINDING LIST DEC 1 0 1926

MONTRÉAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.
1873.

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch	Québec.
" H. R. Dufresne	Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau	Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial	Ottawa.
" L. A. Dérome	Joliette.
" Joseph L'Ecuyer	St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget	Terrebonne.
" J. A. Archambault	Varennes.
" M. G. Roussin	Roxton Falls.
" Alph. Raby	Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne	St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure	St. Jérôme.
" A. M. Gagnier	Ste. Martine.
" E. Lafontaine	St. Hugues.
" J. O. Dion	Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac	Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Vallet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour : la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur.*

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.

En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent.

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

FLEURANGE.

XXXIX

(Suite.)

Clément s'étendit en effet dans le fauteuil, alluma un cigare, prit un journal et attendit sans impatience le jeune diplomate au coin d'un bon feu (sans préjudice du grand poêle placé au fond de la chambre) qui ne semblait pas de trop dans cette saison rigoureuse. Cependant au bout d'une heure, il commençait à trouver qu'il perdait son temps, lorsque le vicomte de Noisy reparut les mains pleines de lettres qu'il jeta sur la table.

— Ouf ! dit-il, ce n'est pas le tout de lire et de déchiffrer, il va falloir chiffrer maintenant, et je ne sais plus quand je pourrai quitter la chancellerie.

— Pouvez-vous du moins, sans indiscrétion, me dire un mot de vos dépêches ?

— Oui : elles sont fort bonnes. Tout est fini. La lutte a été énergique, mais courte. Le nouvel empereur a été admirable. Les régiments révoltés sont rentrés dans l'obéissance, tous les chefs du complot sont pris. La seule chose grave, c'est que parmi eux, il se trouve plusieurs personnages appartenant à la noblesse et qu'une quantité d'hommes sont compromis. Ceci m'intéresse plus qu'un autre, parce qu'avant de venir ici, j'étais à l'ambassade de Pétersbourg, et je les connais tous.

— Et nomme-t-on quelques-uns de ces chefs ? dit Clément.

— Sans doute : Troubetzkoï, Rilieff, Mouravieff, Wolkonsky et

une foule d'autres. Mais parmi tous ces noms, il s'en trouve un que je suis confondu de rencontrer là. Qui jamais eût imaginé que Walden irait se fourr r dans une bagarre pareille ?

Clément eut un soudain battement de cœur.

— Walden, dites-vous ? Quoi le comte Georges de Walden ?

— Lui-même. Le connaissez-vous, par hazard ?

— Oui, je le connais.

— Eh bien, concevez- vous qu'un homme intelligent et distingué comme il l'est, ait pu tremper dans un pareil complot ? Complot atroce, car il ne s'agissait de rien moins que d'assassiner l'empereur et de déclarer ensuite une république insensée à laquelle il paraît que le nom de Constantin servait uniquement de prétexte.

— Et le comte Georges est gravement compromis ? demanda Clément.

— On ne saurait l'être d'avantage : il est classé parmi ceux qui n'ont d'autre alternative à attendre que la Sibérie ou la mort... Mais pardon, Dornthal, il faut que je vous quitte. Je gage que nous allons piocher toute la nuit. Tenez, dit-il en fouillant dans sa poche, voici une lettre que ce même courrier vient de m'apporter de Pétersbourg. Vous y trouverez peut-être sur tout cela des détails qui vous intéresseront.

Le jeune attaché disparut par la porte de la chancellerie et Clément sortit de la chambre et de la maison, et se trouva dans la rue avant d'être remis de la stupeur dans laquelle l'avait jeté la nouvelle qu'il venait d'apprendre. Il se dirigea machinalement vers le bureau ou l'attendait Müller, lui rendit compte de ce qu'il venait d'apprendre, à l'exception du fait en comparaison duquel tous les autres incidents de cet événement politique étaient devenus pour lui insignifiants, puis il demeura quelque temps à son poste, faisant un effort surhumain pour maîtriser ses pensées et les ramener à la besogne qu'il avait à faire. Une fois terminée, il prit congé de Müller et regagna avant lui leur logis commun où, sans s'arrêter comme de coutume chez ses voisins, il monta dans sa chambre et s'y enferma. Il avait besoin d'être seul et d'examiner à loisir ce qu'il y avait à faire en présence d'un événement si imprévu et si grave.

Gabrielle !... Il ne pensait qu'à elle, à elle seule. Comment supporterait-elle un tel coup ? et comment le lui apprendre ?

Il demeura longtemps plongé dans ses réflexions, sans songer à la lettre qu'il avait dans sa poche. Il s'en souvint enfin et, dans l'espoir d'y puiser quelque lumière, il en commença la lecture attentive.

Après quelques préambules, qu'il parcourut rapidement des yeux, il en vint à ce qui suit :

" ...Cette conspiration, qui a éclaté comme la poudre et qui semblait être un effet spontané de l'indécision qui a plané sur les premiers jours de ce règne (permettant de douter lequel des deux frères était le véritable empereur), elle date, au contraire, de loin, à ce qu'il parait. On m'assure qu'elle a des ramifications étendues et profondes, et que ceux qui l'ont véritablement ourdie et menée ne se sont emparés que comme prétexte des circonstances qui ont suivi ici la mort d'Alexandre. Leur plan, dit-on, était formé et devait s'exécuter au printemps si la vie du défunt empereur se fût prolongée jusque-là. Mais ce qui semble également certain, c'est qu'un grand nombre de ceux qui se trouvent aujourd'ui gravement compromis n'avaient qu'une idée fort imparfaite de ce dont il s'agissait. De ce nombre, je n'en puis douter, est notre pauvre ami, Georges Walden. Vous savez que de tout temps, il rêvait des réformes possibles ou impossibles. Le malheureux a voulu que, dans le courant de cette année, il ait rencontré en Italie un certain Lasko, lequel est un homme fort intelligent et fort habile, mais un intrigant capable de tout, mêlé depuis dix ans à tous les complots qui ont agité l'Italie et l'Allemagne. Incarcéré, puis relaché, Dieu sait comment, portant mille noms ; en un mot, un de ces êtres malfaisants dont les chefs véritables des grandes trames qui nous entourent font de dociles instruments. Georges s'était trouvé rapproché de lui par hasard, et il se laissa un jour persuader par lui d'assister une fois et par simple curiosité, à une réunion où, par un hasard beaucoup plus malheureux, se trouvait ce jour-là un de ces chefs dont je viens de parler. Celui ci comprit vite le parti qu'il y aurait à tirer du nom, de la position, de l'enthousiasme de Georges et même de son ignorance du fond des choses Il le détermina à se rendre dans un temps donné à Pétersbourg, et à se tenir prêt à seconder un mouvement combiné dans le but de faire une manifestation préparée avec le plus grand secret, mais assez nombreuse pour qu'elle ne pût pas être étouffée. Elle devait, disait-il, avoir pour effet la réalisation de quelques-unes des chimères de Georges. Je tiens ces détails du marquis Adelardi, ce Milannais si aimable qui passa l'hiver ici il y a trois ans, et qui, vous le savez, est intime ami de Georges. Le marquis, inquiet de son départ subit de Florence, inquiet surtout au bout de trois mois, de ne pas le voir revenir, était venu le rejoindre. Il n'y est arrivé que trois jours avant ce fatal 24. Il parait certain que ce jour-là Georges se trouvait sur la place au premier rang, parmi les insurgés. Adelardi prétend qu'il s'y est rendu de bonne foi, convaincu par ceux qui

voulait l'y entraîner que la renonciation de Constantin était une fable et qu'il faillait maintenir ses droits, dans l'intérêt de leurs projets, que ce prince était prêt, disait-on, à seconder. Quoiqu'il en soit, ce qui n'est que trop vrai, c'est que sur cette place, et tout près de lui, se trouvait ce même Lasko, qui a été tué au moment où il tirait à bout portant un coup de pistolet sur le grand-duc Michel.Un témoin (un seul, car il faut du courage pour témoigner en faveur d'un homme en cette situation) a déclaré que c'était Georges qui avait détourné l'arme meurtrière, et sauvé ainsi la vie du grand-duc, avant que l'aide de camp de celui-ci eût frappé l'assassin. Mais les esprits sont trop échauffés contre lui à la cour et à la ville pour qu'on ose faire valoir cette circonstance en sa faveur. Lui-même refuse obtinément de s'en prévaloir, et son attitude hautaine, depuis qu'il est arrêté, n'arrange pas ses affaires. Ce qui les complique encore, c'est la présence chez lui, en qualité de secrétaire, d'un Italien que ses relations avec Lasko rendent on ne peut plus suspect. Cet Italien, que l'on nomme Fabiano Dini, était aussi sur la place le jour de l'émeute et y a même été grièvement blessé."

Ici Clément s'arrêta. Ces dernières lignes avait porté son émotion au comble. Toutes leurs vagues terreurs étaient donc confirmées, et la destinée fatale de son cousin se poursuivait jusqu'au bout! Malheureux, et portant malheur! Oui, c'était bien là Félix: capable d'percevoir sa honte, incapable d'en sortir; cherchant l'action et le danger, ayant pourtant besoin de ne pas quitter l'ombre où il cachait sa vie, il devait être la proie facile de ces agitateurs souterrains, qui alors, plus encore peut-être qu'aujourd'hui, minaient sourdement l'Europe. Il devait devenir bientôt leur agent, utile par ses talents, commode par son mépris du danger et de la mort, et arrivé vite par cette voie au terme inévitable où elle conduit.

Clément arpenta longtemps sa chambre sans parvenir à remettre de l'ordre dans ses pensées; enfin, après de longues réflexions, il en vint à la conclusion que le procès de Georges traînerait sans doute en longueur, que, peut-être, il aurait une solution moins tragique que ne semblait le faire craindre cette lettre, qu'en tout cas, il fallait, si on le pouvait, épargner à sa cousine toutes les angoises de cette incertitude. A Rosenhaïn, la chose était facile, car la lecture des journaux était interdite au professeur et il n'en paraissait aucun dans le salon où se réunissait la famille. Hansfelt seul les recevait et en prenait connaissance de son côté. Il se hâta d'écrire quelques lignes à sœur Hilda, en lui confiant tout ce qu'il venait d'apprendre et lui recommendant, ainsi qu'à Hansfelt, de veiller à ce que Gabrielle ne fut informée de rien: " Dans huit jours, disait-il en ter-

minant, je serai à Rosenhaïn et nous aviserons ensemble, chère sœur, à ce qu'il conviendra à faire plus tard. En attendant, je compte sur toi, tu est prudente et tu l'aimes."

Le frère et la sœur ne s'étaient jamais parlé jusqu'à ce jour du sujet qu'il venait d'aborder, mais depuis longtemps ils s'étaient compris. Il se trouvèrent alors complétement d'accord, et Fleurange eût ignoré longtemps encore ce qu'ils voulaient lui cacher, sans une circonstance imprévue qui vint, quelques jours plus tard, renverser le plan qui leur avait été dicté par leur prudence et leur tendresse.

XL

" Vous avez *toujours* des pauvres parmi vous ! " c'est là une prédiction divine, et l'expérience humaine y ajoute: " Et vous en aurez *partout* à moins que, indifférents ou coupables, vous n'en détourniez volontairement les yeux."

Mademoiselle Joséphine, nous le savons bien, n'était pas au nombre de ces aveugles ou de ces endurcis, aussi se trouva-t-elle bientôt avoir autant d'occupations sur les bras à Heidelberg qu'à Paris, avec une différence toutefois, qui était pour elle une mortification sensible, c'était qu'elle ne pouvait ici communiquer avec ses pauvres protégés autrement que par des gestes, rarement, de part et d'autre, assez expressifs pour être facilement compris : ceci l'avait obligée à ce qui avait toujours été pour elle le côté préféré de la charité, c'est-à-dire aux bonnes paroles et parfois aux longues causeries dont elle aimait à accompagner chez les pauvres ses visites et ses aumônes.

" Je ne leur demanderai que de comprendre un peu le français, disait-elle ; il me semble que ce serait si facile pour eux, tandis qu'il m'est tellement impossible de comprendre l'allemand ! " En un mot, ne pas savoir le français et savoir l'allemand semblait à mademoiselle Joséphine un mystère de la nature ! Toutefois, comme les pauvres habitants s'obstinaient à ne parler que leur langue, et qu'il ne fallait pas leur en vouloir au point de ne pas les secourir, mademoiselle Joséphine avait été fort heureuse d'accepter Fleurange pour messagère de ses charités aussi bien que pour interprète. Tous les jours, à la même heure, la jeune fille arrivait chez-elle tantôt pour l'accompagner, tantôt pour prendre ses ordres et pour aller faire, à sa place sa tournée quotidienne.

Elle trouvait d'ordinaire mademoiselle Joséphine dans son laboratoire, c'est-à-dire dans une chambre située au rez-de-chaussée,

dont le principal ameublement était une vaste armoire, réceptacle de toutes sortes d'objets destinés à être distribués à ses protégés présents ou futurs, car elle aimait les provisions, et il était rare qu'une nécessité des pauvres la trouva dépourvue du moyen de la soulager immédiatement.

— Tenez, Gabrielle, lui dit-elle un matin où Fleurange paraissait comme de coutume, son panier sous le bras, pour chercher le charitable bagage de la journée, regardez, tout est préparé.

Et elle désignait les objets placés sur une table qui, avec la grande armoire et deux chaises, composaient tout le mobilier de la chambre. Là, en effet, se trouvaient rangés en bonne ordre : d'un côté, deux paires de bas et un jupon de laine, de l'autre, une terrine fermée contenant du bouillon, une petite quantité de sucre, enfin une bouteille de vin, un sac de tabac et deux ou trois journaux. A tout cela était ajoutée une petite fiole dont le contenu ne pouvait être deviné sans explication.

— Les bas et le jupon, dit mademoiselle Josépnine, sont pour la mère de la petite fille à qui vous avez porté des vêtements hier. La terrine et le sucre sont pour la pauvre vieille que vous savez, ainsi que cette fiole d'eau de mélisse, fabriquée par moi même, et qui n'en est pas plus mauvaise pour cela, enfin le vin et le tabac sont pour l'invalide, le vieux soldat menuisier, chez qui vous avez été la semaine dernière. Sa fille à trouvé moyen de me faire comprendre hier, que ce qui ferait le plus de plaisir à ce pauvre homme, ce serait de lui prêter de temps à autre quelques gazettes ; vous lui donnerez celles-là, que je me suis fait apporter ce matin à son intention. Ah !... à propos, votre cousin Clément m'a laissé deux excellents cigares pour lui,... je le sai oubliés ; je vais aller les chercher, en attendant, mettez tout cela dans votre panier.

Et la bonne mademoiselle Joséphine quitta la chambre pour aller chercher les cigares. Il fallait pour cela passer au premier étage, mais elle n'avait pas l'habitude de compter ses pas lorsqu'il s'agissait de faire un plaisir grand ou petit à autrui. Seulement elle ne gravissait pas les escaliers tout à fait aussi vite qu'autrefois, et, pour aller et revenir, il lui fallut bien près d'un quart d'heure.

Pendant ce temps Fleurange, debout devant la table, rangeait dans son panier les différents objets préparés pour elle, et elle allait en dernier lieu y placer les deux journaux lorsque ses yeux tombèrent sur quelques lignes de l'un d'eux qui la firent tressaillir. Elle le saisit, l'ouvrit et se mit à lire avec une curiosité ardente. Tout d'un coup elle poussa un faible cri, le journal s'échappa de ses mains tremblantes... un voile obscurcit sa vue... et lorsque sa

vieille amie reparut, elle la trouva étendue à terrre, pâle, glacée et privée de connaissance.

Mademoiselle Joséphine ne manquait heureusement ni de présence d'esprit, ni d'expérience ; elle se hâta de s'agenouiller près de la jeune fille évanouie, releva sa tête et la soutint dans ses bras, puis elle tira de sa poche un flacon qu'elle lui fit respirer, et tout en lui prodiguant ses soins elle se creusait la tête pour deviner ce qui avait pu causer un si étrange accident à une personne d'ordinaire si calme et si robuste. Au même instant, le journal tombé aux pieds de la jeune fille frappa ses regards.

— Ah ! se dit-elle, elle à lu ce grimoire : elle y a peut-être trouvé quelque mauvaise nouvelle ; mais quelle nouvelle, grand Dieu ! a pu la mettre dans cet état ? Chère enfant poursuivit-elle, en regardant avec tendresse le pâle et beau visage qu'elle tenait appuyé sur son épaule, elle disait encore hier qu'elle ne s'était jamais évanouie qu'une seule fois dans sa vie, le jour, à Paris, il y a deux ans, où elle tomba de faiblesse et de faim devant *nous*.

Pauvre mademoiselle Joséphine ! la compasion et le souvenir qu'elle réveillait ainsi lui causèrent un double attendrissement, et ses yeux étaient encore remplis de larmes lorsque ceux de Fleurange se rouvrirent et se fixèrent sur elle avec une expression de surprise suivie bientôt d'un retour imparfait de la mémoire.

Elle se souleva lentement ; mais avant que mademoiselle Joséphine eût pu l'aider à se lever, elle passa ses deux bras autour du cou de sa vieille amie.

— O chère mademoiselle ! murmura-t-elle, le saviez-vous ?

La pauvre Joséphine ne s'était jamais trouvée aussi embarassée : dire qu'elle ignorait totalement de quoi il s'agissait, c'était inviter une confidence au plus haut point inopportune en ce moment ; dire le contraire avait d'autres inconvénients. Elle opta cependant pour cet innocent petit mensonge.

— Oui... oui... ma pauvre petite ; mais à quoi bon vous en parler en ce moment ? Calmez-vous, ne dites rien maintenant ; nous parlerons de cela plus tard. Soyez tranquille, ajouta-elle à tout hasard, tout s'arrangera, pourvu que vous preniez ce que je vais vous donner.

Et, après avoir aidé Fleurange à se lever et l'avoir placée sur une chaise, elle courut chercher un verre d'eau, dans lequel elle versa quelques goutes de l'eau de mélisse, véritable panacée entre ses mains, et elle le porta aux lèvres de la jeune fille. Fleurange but le verre tout entier, puis elle respira profondément :

— Que m'est-il donc arrivé ? dit-elle.

— Rien. Vous avez eu une défaillance, voilà tout.

— C'est étrange, cela ne m'arrive jamais.

Elle passa la main sur son front.

— O mon Dieu ! je me souviens de tout maintenant, s'écria-t-elle tout d'un coup ; mais est-ce vrai ? Ne pourrait-ce point être un mensonge, une fable faite à plaisir ?

— Qui peut le dire ? répondit vaguement mademoiselle Joséphine. Peut-être bien ? on dit tant de choses.

— Mais dites-moi maintenant tout ce que vous savez.

— Non, non, pas maintenant, Gabrielle, pas maintenant ; vous n'êtes pas en état de m'entendre. Faite ce que je vous dis, tranquillisez-vous. Nous causerons plus tard.

Fleurange se tut. Au bout d'un moment elle se leva :

— Je vais bien, dit-elle, mes forces sont revenues.

Elle releva ses longs cheveux tombés en désordre sur ses épaules, ramassa le journal et le mit dans sa poche, puis elle replaça sur sa tête le petit bonnet de velours garni de fourrure qu'elle portait habituellement pour sortir en hiver :

— Chère Joséphine, merci et pardonnez-moi. Me voilà remise. Pour aujourd'hui, cependant, je ne puis aller faire les visites sur lesquelles vous comptiez.

— Non, je le crois bien, en vérité.

— Il faut que je rentre tout de suite.

— Oui, assurément, je vais avec vous ; il faut vous mettre au lit. Vous qui êtes pâle d'ordinaire, vous avez en ce moment les joues de la couleur de ceci.

Et elle désignait un rideau de coton, du rouge le plus vif, suspendu à la fenêtre.

—Non, non, je ne suis pas malade, dit Fleurange, les yeux animés ; l'air me fera du bien, au contraire, n'ayez pas peur, vous voyez que cette faiblesse est tout à fait passée.

Comme mademoiselle Joséphine n'avait pas la moindre idée de la cause de cette indisposition soudaine, et qu'en apparence la jeune fille semblait être en effet rendue à son état habituel, elle ne s'opposa point à son désir de s'en aller seule et à pied ; la distance n'était pas longue, Fleurange la franchissait tous les jours sans escorte. Elle la laissa donc partir et la conduisit seulement jusqu'à la porte de sa petite cour, où elles se séparèrent en se disant :

—A ce soir !

XLI

Il faisait un froid de cinq ou six degrés : le petit bonnet que portait Fleurange couvrait son front et laissait à découvert les tresses de son épaisse chevelure, qu'elle recouvrait de son capuchon lorsqu'elle voulait se mieux garantir du froid. En ce moment elle ne prit pas cette précaution : serrant seulement autour de sa taille les plis épais de son manteau, elle se mit à marcher rapidement. L'air vif et glacé rafraîchissait son visage brûlant et l'aidait à reprendre ses forces, et, sauf l'animation inusitée de son teint et de ses yeux, il ne demeurait aucune trace de sa récente défaillance lorsqu'elle parvint au terme de sa course. A peine rentrée, et sans s'arrêter un instant, elle monta tout droit au premier étage, et, après avoir frappé un léger coup à la porte, elle entra dans une chambre située entre la sienne et celle d'Hilda. Cette chambre servait de cabinet de travail à Karl Hansfelt depuis son arrivée à Rosenhaïn. Lorsque Fleurange parut, la jeune femme et son mari s'y trouvaient ensemble.

En la voyant, tous les deux firent un mouvement de surprise, et interrompirent leur conversation avec un certain embarras.

Ce mouvement n'échappa pas à Fleurange.

— Je devine, dit-elle, avec émotion, mais sans hésiter, quel était le sujet de votre conversation, et c'est celui-là même dont je veux vous parler.

Sa cousine la regarda et fut incertaine de ce qu'elle devait répondre,

— Hilda, dit Fleurange, nous sommes convenues ensemble que tu ne parlerais plus du comte Georges jusqu'au jour ou je le nommerais la première. Eh bien, je le nomme aujourd'hui, et je viens vous demander à tous les deux de me dire ce que vous savez sur lui. Tenez, continua-t-elle, en jetant sur la table le journal qu'elle avait apporté, lisez cela, et dites moi maintenant tout ce que j'ignore.

Que lui répondre ? Elle était là devant eux, si calme, si ferme, si décidée, qu'aucune résistance ne semblait plus être désormais possible.

Hansfelt parcourut le journal : il vit que l'article tombé sous les yeux de Fleurange ne contenait point de détails, mais seulement une liste des accusés, suivie de quelques commentaires fort clairs sur le sort qui leur était réservé. Sur cette liste figurait, parmi les premiers, le nom du comte Georges.

— De quoi l'accusait-on ? quel est le crime dont il s'agit ? dit-elle, d'une voix brève.

Hansfelt hésitait encore. Mais sa femme connaissait mieux que lui celle qui l'interrogeait ainsi :

— Karl, lui dit-elle, tu peux parler, et tu le dois. Il ne faut plus maintenant rien cacher à Gabrielle.

—Et pourquoi l'avez-vous fait jusqu'à ce jour? dit Fleurange. Ah ! oui, je comprends (et une faible rougeur colora son front) mon secret, que je croyais si bien gardé, vous l'aviez tous pénétré !

—Non, non, s'écria Hilda ;—moi seule—et tu sais que je ne puis rien faire à Karl—moi et Clément.

—Clément aussi ? dit Fleurange, avec un mouvement de surprise et de confusion pendant lequel sa rougeur devint plus vive. Mais, au fait, qu'importe ? poursuivit-elle. Je ne cache plus rien à personne, et je ne veux plus rien ignorer non plus. Parlez, Karl ! Sachez-le donc, et sachez-le bien, j'ai de la force, et il ne faut jamais me ménager. La surprise seule a pu me saisir un instant. Maintenant, je suis préparée à tout. Je vous écoute.

Mais, malgré ces paroles, lorsqu'après une nouvelle hésitation, Hansfelt se décida enfin à la satisfaire, lorsqu'il commença le récit détaillé des circonstances qui avaient placé Georges dans le péril suprême où il se trouvait, les couleurs que le froid, l'émotion, la rapidité de la marche avaient données à la jeune fille, s'évanouirent complètement, et tandis qu'elle l'écoutait, elle devint d'une pâleur livide.

—La Sibérie ou la mort ! répéta-t-elle deux ou trois fois à voix basse, comme si elle avait eu autant de peine à comprendre qu'à proférer ces terribles paroles.

—Quant à la plus terrible de ces deux sentences, il y a lieu d'espérer qu'il y échappera, dit Hansfelt.

Fleurange frissonna.

Lui ! lui ! Était-ce bien de lui qu'on parlait ainsi ?

—Mais, dites-moi, Karl, n'y a-t-il qu'une seule alternative ? ne pourrait-il pas être condamné à la prison, à l'exil ? Ce sont là aussi de grandes et terribles punitions ! Pourquoi ne me parler que de deux sentences, l'une presque aussi horrible que l'autre ?

Hansfelt secoua la tête :

—Son nom, dit-il, son rang, les bienfaits dont la cour a comblé sa famille, les faveurs qu'on lui a tant de fois offertes à lui-même, tout, aux yeux de ses juges, aggravera son crime. Sa vie, je l'espère, sera épargnée, mais...

—Mais... les mines, les fers, la redoutable et cruelle Sibérie...

vous croyez qu'il sera condamné à en subir toutes les rigueurs sans adoucissement ?

Hansfelt se tut. Hilda serra dans les siennes les mains de Fleurange et posa tendrement ses lèvres sur son visage décoloré.

— C'est assez, et c'est trop, dit Hansfelt. Pourquoi, Gabrielle, m'interroger ainsi ? Hilda pourquoi m'avoir dit de lui répondre.

— Parce que je veux tout savoir, dit Fleurange, en relevant son front, qu'elle avait un instant appuyé sur l'épaule de sa cousine, et en reprenant toute la fermeté de sa voix.

Puis, après un moment de silence, elle reprit :

— Ainsi donc, rien ne peut le sauver ?

— Vous avez voulu savoir la vérité sans déguisement, Gabrielle, et je ne l'ai pas cachée. Selon toutes les probabilités humaines, rien ne peut soustraire le comte Georges au sort qui l'attend, cela est hors de doute. Mais il arrive parfois en Russie qu'une volonté soudaine et capricieuse du souverain arrête la main de la justice. Toutefois, ce serait vous tromper, si je n'ajoutais pas que rien ne permet d'espérer qu'il puisse être l'objet d'un acte de clémence de cette sorte. Tous, au contraire, s'accordent à dire que l'irritation contre lui est extrême et dépasse celle qu'inspire tous les autres conjurés.

Fleurange demeura longtemps pensive :

— Merci, Karl, dit-elle enfin. Vous me direz maintenant toujours tout ce que vous apprendrez, n'est-ce pas ?

Après avoir reçu de lui la promesse qu'elle demandait, elle allait quitter la chambre.

— Ah ! encore une question, dit-elle. Il faut que ma tête soit bien troublée, pour ne vous avoir demandé encore si on sait comment sa malheureuse mère a appris cette nouvelle, et comment elle la supporte.

— Clément a entendu dire qu'au moment même où elle l'avait reçue à Florence, elle s'était mise en route pour se rendre à Pétersbourg.

— A Pétersbourg ! dans cette saison ! elle mourra en route, la pauvre femme.

— Je ne puis vous en dire rien de plus. Clément arrive ce soir ; il aura peut-être recueilli quelque autre nouvelle.

Mais le soir, à l'arrivée de Clément, Fleurange, vaincue par la fatigue et les émotions de la journée, était hors d'état de quitter sa chambre. Sa tante, établie près d'elle, avait déclaré qu'elle ne verrait plus personne de la journée, et l'entrevue qu'elle avait espéré avoir avec Clément ce soir-là fut remise au lendemain.

Clément, pendant ce temps, se prépara à la phase nouvelle de l'épreuve qui l'attendait, en se faisant raconter en détail tout ce

qui s'était passé. Mademoiselle Joséphine apprit alors à tous l'accident survenu à Fleurange chez elle, et elle apprit elle-même, en retour, avec un intérêt mêlé du plus profond étonnement quelle avait été la cause réelle de cet évanouissement. De toutes les souffrances de ce monde, celles que peut causer la passion lui étaient complétement inconnues. On lui eût soudainement annoncé que sa chère Gabrielle était atteinte de démence ou de consomption, qu'elle n'eût pas été plus surprise et plus inquiète. Peut-être même l'eût-elle été moins, car, en ce cas, il ne se fût point mêlé à sa tristesse la terreur qu'inspire l'inconnu et la complète ignorance du remède qui accompagnait celle du mal, et joignait ici l'impuissance à l'inquiétude. Elle, qui avait tant de remèdes, petits et grands, à proposer en toute circonstance, elle ne pouvait absolument rien imaginer qui convînt à celle-ci.

Comment ce personnage inconnu, dont elle n'avait jamais entendu le nom jusqu'à ce jour pouvait-il être devenu tout d'un coup si important pour le bonheur de cette chère enfant, entourée de tant d'autres tendresses, et qui avait toujours semblé si heureuse au milieu d'eux ?

Ceci était à ses yeux un phénomène plus grand encore que celui de savoir l'allemand ; mais celui-ci, elle résolut de l'étudier, " car enfin, pensa-t-elle, un jour peut venir où il se trouvera quelque chose à faire pour elle, qui tombera sous ma compréhension et qui sera en mon pouvoir. Je veux tâcher de ne pas l'ignorer, afin de ne pas perdre l'occasion d'en profiter."

Cette vague espérance pour l'avenir consola mademoiselle Joséphine de son incompétence présente et servit, pour le moment, de satisfaction au dévouement désorienté de sa bonne âme.

XLII

Le lendemain matin, Fleurange ne se ressentait plus de l'ébranlement physique du jour précédent et était debout à son heure accoutumée, c'est-à-dire au point du jour. Elle s'enveloppa, comme de coutume, dans son épais manteau, mit son petit bonnet fourré, et s'achemina vers l'église où, chaque jour, dans cette saison, elle entendait la première messe.

Là, elle rejeta son capuchon en arrière et s'agenouilla le plus près possible de l'autel. L'église était si sombre que chacun y apportait avec soi une lanterne, un bout de cierge ou tout autre moyen portatif d'éclairage, afin de s'aider à lire, et ces lumières diverses, augmentant avec le nombre des fidèles, finirent par répan-

dre dans l'église une lueur qui permettait à peu près de distinguer les objets et les personnes qui s'y trouvaient.

Fleurange n'avait point apporté de lumière. Elle n'en avait pas besoin, car elle n'avait pas de livre, mais elle n'en était pas moins profondément recueillie. Les mains jointes, la tête levée, les yeux fixés sur l'autel, son profil pur et régulier vivement éclairé par le cierge de sa voisine, elle ressemblait, dans sa pâleur et son immobilité, à une blanche statue de marbre couverte d'une sombre draperie. Elle priait avec ferveur, mais sans agitation, sans larmes, sans même mouvoir ses lèvres; son âme était tout entière dans son regard, et son regard exprimait tout ensemble la foi qui implore et espère, la soumission qui accepte et le courage agit. C'était une prière dont il fallait se relever, ou exaucée, ou soumise et fortifiée.

La messe achevée, toutes les lumières s'éteignirent tour à tour, et la lueur du jour, tremblante et incertaine, les remplaça et grandit bientôt assez pour qu'en se levant après les autres, lorsque l'église était presque vide, Fleurange pût reconnaître Clément debout à quelques pas d'elle. Il la suivit jusqu'à la porte de l'église, où elle prit de sa main l'eau bénite, puis ils sortirent ensemble.

Il faisait maintenant grand jour ; mais le ciel était gris, une bise violente soulevait la neige tombée, et lorsqu'ils eurent quitté l'abri du grand mur de l'église, ils se trouvèrent en face d'un véritable tourbillon de vent et de neige qui fit chanceler Fleurange. Clément la soutint ; puis il garda son bras, et ils marchèrent quelque temps sans se parler.

Malgré lui, Clément redoutait cet entretien, et il rassemblait toutes ses forces pour écouter tranquillement ce qu'elle allait lui dire. Mais enfin, comme elle gardait le silence, ce fut lui qui parla le premier :

— Vous étiez malade hier au soir, Gabrielle. J'étais loin de m'attendre à vous trouver ce matin de si bonne heure à l'église, et par un temps si rude.

— Malade ? répondit Fleurange. Non, je n'étais pas malade, mais j'avais eu un grand saisissement. Vous le savez, Clément, n'est-ce pas ?

— Oui, Gabrielle, je le sais.

Ces simples paroles échangées, la barrière était franchie. Le fantôme des pensées de Clément était maintenant vivant et présent entre eux : mais les natures énergiques préfèrent les plus dures réalités aux appréhensions vagues, et même aux vagues espoirs ; et Clément sentit son courage croître à mesure que s'enracinait dans son âme une abnégation plus complète de lui-même.

— Pourquoi, lui dit-il, après un moment de silence, pourquoi, Gabrielle, ne m'avez vous pas traité jusqu'à présent avec la confiance que vous m'accordiez jadis ?

A cette question elle répondit sans hésiter :

— Parce que je m'étais imposé de ne plus jamais parler de *lui*... je me l'étais imposé, poursuivit elle, sans remarquer le léger tressaillement que son cousin n'avait pu réprimer, parce que je voulais l'oublier. Il valait donc mieux me taire, même avec Hilda, même avec vous, Clément. Mais maintenant, continua-t-elle, avec une sorte d'exaltation où la douleur et la joie se confondaient ensemble, maintenant je ne pense plus à cela. Il me semble qu'une nouvelle vie commence pour lui et pour moi. Nous sommes pourtant déjà séparés comme par la mort ; mais la mort brise les barrières et réunit aussi. Que vous dirai-je, Clément ? il me semble être plus près de lui aujourd'hui qu'hier, et, en dépit de moi-même (c'est une illusion, je le sais bien), l'idée me vient que, d'une manière ou d'une autre, je pourrai le servir. En tout cas, je n'ai plus aucun motif pour cacher ce que je pense, et cette contrainte de moins est déjà un grand soulagement.

Clément l'écouta sans l'interrompre. Une souffrance aiguë l'atteignait à chaque mot, mais il s'y aguerrissait, à peu près comme on le fait au bruit du feu et au choc des armes, jusqu'à ne plus trahir, même par un battement de paupière, la crainte de la mort ou l'atteinte d'une blessure.

Quant à l'illusion dont elle venait de parler, c'était le dernier rêve de la tendresse et de la douleur. Il ne chercha pas à la contredire.

— Espérons, ma cousine, dit-il d'une voix calme. Tant de circonstances imprévues peuvent en effet surgir pendant la durée d'un procès tel que celui qui commence ! Rien n'est encore désespéré. Quoi qu'il en soit, ajouta-t-il, lorsqu'ils approchaient de la maison, à dater de ce jour, promettez-moi, Gabrielle, de me rendre votre confiance d'autrefois : confiance pour tout me dire, confiance pour tout attendre de moi ! Cette promesse, vous me l'aviez déjà faite : l'avez-vous oubliée ?

—Non, Clément, et je la renouvelle. Vous êtes le meilleur de mes amis, il y a longtemps que je vous l'ai dit ; je le pense aujourd'hui comme alors.

Oui, elle le lui avait dit : il n'avait oublié ni quel jour ni en quel lieu, et son cœur battit à ce souvenir ! Quoiqu'il eût à peine dépassé ses vingt ans et que la branche cueillie près d'elle ce jour-là fût encore verte, il lui semblait qu'une longue vie s'était écoulée entre

ce moment et celui où, aujourd'hui, ils échangeaient à peu près les mêmes paroles.

Toutefois, lorsqu'à la fin de cet entretien, ils se séparèrent après s'être serré la main, il demeura à Clément, de cette sombre matinée d'hiver, une moins douloureuse impression que celle qui l'avait saisie ce beau soir d'été au bord du Necker, où, à la pâle lumière de la lune, il avait reçu, d'un accent de cette voix et d'un regard de ces yeux, une révélation soudaine et fatale.

Aujourd'hui, elle ne lui avait rien appris qu'il ne sût déjà. A défaut de bonheur, un vague avenir de dévouement s'ouvrait devant lui. Cela lui suffisait pour trouver qu'il valait pour lui la peine de vivre.

Ce jour et les suivants se passèrent sans aucun incident nouveau. La nécessité de dissimuler au professeur la préoccupation de tous les obligeait à faire un effort qui n'était inutile à personne, et moins qu'aux autres à Fleurange, qui restait fidèle aux obligations quotidiennes de sa vie, et passait son temps accoutumé auprès du fauteuil de son oncle, ou bien chez mademoiselle Joséphine et chez ses pauvres protégés. Une anxiété fiévreuse se trahissait toutefois dans tous les mouvements de la jeune fille et dans l'expression troublée de ses yeux, lorsque chaque jour, à la même heure, elle venait demander à Hansfelt le contenu de ses journaux. Mais pendant plus d'une semaine rien de nouveau ne vint soulager ou aggraver son angoisse.

Clément était reparti pour Francfort et les jours se traînaient dans une lourde et muette angoisse, lorsqu'un matin (un jour et à une heure où ils ne l'attendaient pas), il apparut tout à coup, apportant une nouvelle imprévue : la princesse Catherine était à Francfort et serait le lendemain à Heidelberg !

Fleurange tressaillit.

La princesse Catherine !... Tous les souvenirs attachés à ce nom se réveillèrent avec une intensité telle, qu'elle demeura, au premier moment, comme suffoquée ; la voix et la parole lui manquèrent à la fois.

— Elle vient ici ! dit-elle enfin, ici, à Heidelberg ! pourquoi ? qui peut l'amener ? Comment le savez vous ? qui vous l'a dit ? Dites-moi tout, oh ! parlez vite, Clément !

Clément la conjura d'être calme, et elle le devint en effet peu à peu à mesure qu'il lui disait ce qu'il avait appris la veille, de la princesse Catherine elle même. Oui, la princesse Catherine qui, informée à son arrivée, par M. Waldheim son banquier, de la présence à Francfort du jeune Dornthal, l'avait fait prié de passer chez elle, Clément s'était rendu, non sans émotion, à cet appel de la mère du

comte Georges, et il l'avait trouvée dans un effrayant état de souffrance et de faiblesse. Il avait eu néanmoins avec elle un long entretien dont le résumé était que, partie de Florence à l'arrivée de la fatale nouvelle, elle avait voyagé nuit et jour jusqu'à Paris, où elle était tombée malade : que de là, néanmoins, au bout de quatre jours, elle s'était remise en route ; mais qu'arrivée à Francfort, le médecin lui avait déclaré qu'elle était absolument hors d'état de poursuivre son voyage, surtout pour affronter la rigueur croissante du climat à mesure qu'elle approcherait de Pétersbourg. Ne pouvant aller plus loin, elle avait résolu de venir au moins jusqu'à Heidelberg, où elle espérait que les soins d'un jeune docteur de cette ville, depuis et déjà alors fort célèbre, la mettraient en état de reprendre au plus vite son triste voyage.

—Je ferai cet effort, avait dit la princesse, car je veux vivre, je veux me rapprocher de lui, si cela est possible, je veux le revoir ! J'espère beaucoup des soins du docteur Ch... et de ceux de votre cousine Gabrielle ; je compte sur elle. Dites-le lui. Dites-lui, avait-elle ajouté en pleurant, que je brûle de la revoir et que je la supplie de venir me trouver dès que je serai arrivée à Heidelberg.

—Et elle y sera demain ? répéta Fleurange avec émotion.

—Oui, à l'entrée de la nuit. Je vais prévenir le médecin et faire préparer pour elle le meilleur appartement de la ville. Mais sans qu'elle me l'ait dit, je suis certain, Gabrielle, qu'elle compte vous y trouver à son arrivée.

Fleurange se contenta de dire qu'elle y serait, mais son cœur battait d'une joie qu'elle avait cru ne plus pouvoir éprouver. Revoir en ce moment la mère de Georges ! N'était-ce pas se rapprocher de lui ? n'était-ce pas la certitude d'entendre prononcer son nom, d'avoir de ses nouvelles directement et promptement ? n'était-ce pas, en un mot, la réalisation d'un vœu secret qu'elle n'avait pas osé formuler ?

Le lendemain, longtemps avant l'heure dite, elle était dans l'appartement préparé pour la princesse, y disposant les meubles de la manière qu'elle savait être le plus conforme à son goût, s'efforçant de toutes les manières d'empêcher la tristesse extérieure des objets d'aggraver celle de la pauvre voyageuse qui, vers la fin de cette longue journée, arriva, en effet, épuisée de fatigue et tomba, en sanglottant, dans les bras de la jeune fille.

Le temps où elle ne craignait d'autre danger pour son fils que celui de la présence de Gabrielle était loin. L'impression présente dominait toujours, chez elle, tout le reste, et son malheur actue

était bien fait, d'ailleurs, pour l'absorber tout entière. Aussi, en revoyant sa jeune protégée, elle ne songea qu'au bien-être d'avoir retrouvé ses soins et sa présence, à l'heure où le besoin s'en faisait le plus sentir, et tout, hormis son premier engouement pour elle, sembla s'être effacé de sa mémoire.

XLIII

Une lumière adoucie voilait les objets. Un feu brillant pétillait dans une petite cheminée placée comme ornement dans une chambre, bien chauffée d'ailleurs par le poêle allumé extérieurement. La princesse était, comme autrefois, étendue sur un canapé à l'abri d'un grand paravent. Le coude appuyé sur une petite table chargée d'objets qui la suivaient en tous lieux, les pieds couverts d'un grand châle, et près d'elle Fleurange assise sur un tabouret, dans une attitude qui lui avait été familière.

Tout était bien changé, néanmoins, et il ne s'agissait plus maintenant de lui faire la lecture comme autrefois, ou de suivre le cours plus ou moins frivole de ses préoccupations habituelles. Un seul sujet la possédait tout entière, et ce sujet, l'ardent intérêt de celle qui l'écoutait s'en lassait moins encore qu'elle-même. Aussi, la pauvre mère y revenait-elle sans cesse, tantôt avec agitation, tantôt avec l'abattement du désespoir, mais toujours avec une douleur intime et déchirante, à laquelle répondait une douleur égale à la sienne.

C'était la première fois que la princesse Catherine était vaincue par le malheur. Vaincue, mais non transformée, car, de même qu'elle conservait instinctivement toutes ses habitudes élégantes, l'emportement de son caractère demeurait le même et éclatait dans les récriminations auxquelles elle se livrait contre tous ceux qu'elle accusait de l'infortune de son fils, afin de pouvoir lui-même le plaindre sans avoir à le blâmer. Ce fut ainsi que Fleurange l'entendit s'écrier que " Fabiano Dini avait été son mauvais génie ! " et elle frissonna en se rappelant son pressentiment trop vite et trop fatalement justifié.

—Oui, dit la princesse, pendant l'un de leurs premiers entretiens, —c'est lui, c'est Fabiano Dini qui l'a mis en rapport avec cet homme maudit... avec ce Lasko !

Et alors elle raconta à la jeune fille l'arrivée à Florence de ce personnage dont la mort tragique lui semblait avoir trop peu expié le mal qu'il avait fait à son fils : quel empire il avait su prendre sur lui, avec quelle adresse et quelle promptitude il avait su démê-

ler toutes les faiblesses de Georges et en profiter ! Elle n'avait pas voulu y croire d'abord ; malgré les avertissements d'Adelardi, elle avait été trop longtemps, trop follement incrédule, mais, une fois ses craintes réveillées, que n'avait-elle pas souffert ! que n'avait-elle pas tenté !... hélas ! tenté en vain !

—Il était toujours ainsi, ce malheureux et cher enfant ! Aucune prudence, aucune crainte du danger ne l'arrêtait jamais sur une pente où l'entraînait son attrait. O les misérables ! ils ont bien su exploiter cette inprudence, cette générosité et ce courage ! Et maintenant ! s'écria-t-elle en se soulevant sur son oreiller, tandis que sa chevelure, épaisse encore mais grisonnante, tombait sur ses épaules dans un désordre inaccoutumé, serait-il possible qu'on le confondît avec eux ? Oh ! que je guérisse ! que je retrouve seulement la force de partir, d'arriver, de voir, ne fût-ce qu'une fois, la jeune impératrice, et j'obtiendrai sa grâce, je le sens ! j'en suis certaine !

Puis elle retomba épuisée et murmura les mots suivants, tandis qu'elle se tordait les mains :

—Et Vera !... Vera !... absente de Pétersbourg en ce moment ! Elle y était attendue, mais qui sait si elle n'arrivera pas trop tard ? Qui sait surtout si elle ne sera pas sa pire ennemie, et s'il n'a pas empoisonné à plaisir la source d'où, en ce moment, pouvait lui venir le salut ?

Ces paroles qui lui eussent peut-être causé un trouble ne furent point entendues par celle à qui elles s'adressaient. Fleurange, en ce moment, s'était doucement éloignée de l'oreiller sur lequel venait de tomber la tête fatiguée de la princesse, et préparait, au bout de la chambre, un calmant que la pauvre malade prenait machinalement d'heure en heure, sans en avoir obtenu le soulagement d'un moment de repos. Cette agitation dévorante qui échappait à l'action de tous les remèdes ne s'apaisait un peu qu'à l'arrivée des lettres fréquentes du marquis Adelardi, lequel, demeuré à Pétersbourg, la tenait exactement au courant de ce qui s'y passait et venait tantôt ranimer ses espérances, tantôt confirmer ses craintes. Mais, jusqu'à ce jour, il n'avait encore réussi à apprendre rien de certain sur le sort qui était réservé à son ami. Aussi, après avoir lu ces lettres avec avidité, les jetait-elle souvent au feu avec désespoir.

Tant d'agitations avaient fini par amener une fièvre ardente, et la princesse était obligée de garder le lit depuis plusieurs jours, lorsqu'un matin, il arriva une nouvelle lettre de Pétersbourg. Fleurange s'approcha doucement de la malade et s'aperçut qu'elle était profondément endormie. Il était important de ne pas troubler ce

court instant de repos, et d'ailleurs, depuis quelques jours, le médecin avait recommandé qu'aucune lettre ne lui fut remise sans avoir été lue auparavant, afin que, dans le cas trop facile à prévoir où l'une d'elles apporterait quelque sinistre nouvelle, elle ne tombât pas entre ses mains avant qu'elle y eût été préparée. Fleurange s'était engagée à lire ces lettres la première, avec d'autant moins de scrupule que, depuis plus d'une semaine, c'était elle qui en faisait la lecture à la princesse trop abattue pour les lire elle-même.

En ce moment donc, après l'avoir laissée aux soins fidèles de Barbe, elle rentra dans le salon, ferma soigneusement la porte, et brisa le cachet de la lettre qu'elle tenait entre les mains et qui, ainsi que les autres, était adressée à la princesse par le marquis Adelardi.

" ..... Enfin, lui disait-il, je crois avoir acquis la certitude que vous pouvez être rassurée sur la plus terrible des éventualités de l'avenir. L'extrême rigueur de la loi ne sera exercée que contre les chefs reconnus de la conspiration, au nombre de quatre ou cinq. Tous les autres (et Georges sera de ceux-là) subiront une peine terrible, hélas ! mais nous en sommes réduits à nous estimer heureux de ne plus avoir à craindre une plus effroyable encore... Je dis *nous*, ma chère et malheureuse amie ! car, quant à lui, je redoute, au contraire, l'effet que produira sur lui cette sentence, et je suis persuadé qu'il la regardera comme mille fois plus redoutable que l'autre.

" Depuis ma dernière lettre, grâce à l'intervention de l'un des embassadeurs, j'ai obtenu la faveur d'entrer dans la forteresse où Georges est détenu, et d'avoir avec lui un entretien sans témoin. Sa grâce lui a été offerte s'il consentait à nommer quelques-uns de ses complices. Il s'y est refusé, ce qui ne vous surprendra pas. Mais les preuves nombreuses de leurs criminels projets qu'on a fait passer sous ses yeux, dans le but de lui arracher des aveux, lui ont révélé à lui-même la nature de l'entreprise dans laquelle il a laissé follement compromettre son honneur et sa vie. L'effet de cette découverte a été de le jeter dans un morne abattement, et sa seule crainte maintenant, c'est que la mort lui soit épargnée.

" Je l'ai méritée par ma folie, Adelardi, m'a-t-il dit, et vous aviez raison de me prédire que cette réflexion dans une extrémité telle que celle où je me trouve n'aurait rien de consolant. Toutefois je saurai subir mon sort sans faiblesse ; vous me faites, je pense, l'honneur de n'en pas douter. Cependant, je ne veux pas me faire plus courageux que je ne le suis, et si, au lieu de mourir, il me fallait traîner en Sibérie la vie d'un condamné, je ne sais à quels excès me porterait le désespoir," Il faudra donc user d'autant de ménage-

ments pour lui apprendre l'adoucissement de sa peine, qu'à d'autres la rigueur de la leur. D'ici là, j'espère encore réussir à pénétrer jusqu'à lui.

" En attendant, j'ai appris avec autant d'admiration que de surprise que plusieurs des condamnés à la même peine que lui, auront une consolation imprévue et inouïe. Leurs femmes, leurs admirables et héroïques femmes, ont demandé à partager leur sort, et au moment où je vous écris, plusieurs d'entre elles, que vous connaissez, belles, jeunes, élégantes se préparent à suivre leurs époux, par une sorte de noviciat des rigueurs de la Sibérie. Ces malheureux sont dégradés de leur noblesse, privés de leurs biens, dépouillés de tout au monde, mais on n'a pu leur ravir une tendresse dont rien n'épouvante la noble fidélité. Je vous l'avoue, je me sens honteux et confus, car, en ce moment, je le reconnais, jamais je n'avais compris ou même soupçonné ce que peut recéler d'héroïsme et de générosité le cœur des femmes !..."

Celui de Fleurange palpitait au point de ne pouvoir poursuivre sa lecture. Les yeux baignés de larmes, elle lisait et relisait la page qu'elle venait d'achever, lorsqu'on vint la prévenir que la princesse s'éveillait et demandait s'il était arrivé une lettre pour elle. Depuis quelques jours la terreur de la plus fatale nouvelle s'était emparée de son imagination et lui avait donné parfois des accès de délire. Aussi, lorsque la lettre que l'on vient de lire lui eut été communiquée, elle ressentit une consolation soudaine et inespérée.

La vie ! la vie de Georges serait épargnée ! le temps était devant elle. Elle recommença à tout espérer de l'avenir, et elle reprit une tranquillité comparative qu'elle n'avait pas éprouvée depuis longtemps.

Dans la soirée elle put se lever : elle causa, elle parla avec vivacité de ses projets, de ses espérances, de tout ce qu'elle ferait pour adoucir l'exil de son fils, de ce qu'elle tenterait même pour l'abréger ; mais, par extraordinaire, Fleurange l'écoutait à peine et ne lui répondait pas.

Vers neuf heures, on vint comme de coutume la chercher. C'était tantôt Julian, et tantôt Clément, qui l'attendait ainsi, en bas, pour lui faire faire le trajet d'une demi-heure qui séparait Rosenhaïn de la maison de la princesse, située à l'extrémité de la ville.

Ce jour-là, elle était si pensive, qu'elle ne remarqua pas quel était celui des deux qui l'accompagnait. Le ciel était étoilé, mais il faisait très-froid et, sous son petit bonnet de velours, ses cheveux flottaient à l'air de la nuit.

—Relevez votre capuchon, Gabrielle, il n'a pas fait encore aussi froid de l'hiver.

C'était la voix de Clément.

Elle sortit brusquement de sa rêverie.

—C'est vous, Clément ! pardon, je ne savais plus si je marchais avec votre escorte ou sous celle de Julian.

Et comme il mettait doucement la main sur son capuchon pour le relever :

—Non, non ! dit-elle vivement, laissez-moi respirer l'air ! Quoiqu'il y ait à peine deux ans que, pour la première fois de ma vie, j'ai vu de la neige, je n'ai pas peur du froid, et je pourrais, s'il le fallait, supporter une température bien autrement rude que celle-ci. Tenez ! et elle découvrit complétement sa tête et fit ainsi quelque pas en exposant son visage et son front à l'air glacial de la nuit.— Vous savez bien, poursuivit-elle, avec une animation qui contrastait singulièrement avec le silence qui l'avait précédé, vous savez que, pendant la campagne de Russie, ceux qui étaient le moins sensibles au froid, c'étaient les soldats napolitains. Eh bien, je suis comme eux, j'ai apporté d'Italie une provision de soleil que bien d'autres frimas que ceux-ci n'épuiseraient pas.

Toutefois, sur les nouvelles instances de Clément, elle remit son bonnet en riant, et ils continuèrent rapidement leur marche, laissant à peine la trace de leur pas sur la neige épaisse et durcie.

Sa gaieté, ce soir-là, était étrange ! Clément la remarqua sans la comprendre. Mais cette voix joyeuse et ce sourire charmant, au lieu de le réjouir comme de coutume, lui causèrent en ce moment un inexprimable malaise, et le rendirent plus triste que amais !

XLIV

Ainsi que cela arrive fort souvent aux personnes d'un naturel violent et impressionnable, il était rare que la princesse Catherine vît longtemps les mêmes objets sous le même aspect, et bien qu'une douloureuse fixité eût été imposée à ses pensées par les circonstances tragiques qui, tout d'un coup l'environnaient et jetaient un voile sombre et sanglant sur une vie jusque-là si riante, elle trouvait moyen de donner à son malheur mille nuances diverses, et il n'était pas toujours facile de la suivre dans les détours capricieux de sa douleur. Ce qui l'avait consolée un jour l'irritait le lendemain, ce qu'elle avait affirmé le matin, elle le niait le soir, avec véhémence. Parfois elle exprimait ses craintes

exprès pour qu'on les combattît ; dans d'autres instants, elle fondait en larmes à la moindre contradiction, et il n'était plus permis de chercher à la rassurer sans être accusé de cruauté et d'indifférence à son malheur.

Par l'effet de l'une de ces fluctuations, le lendemain du jour où la lettre du marquis Adelardi lui avait semblé si consolante, Fleurange à l'heure de sa visite accoutumée, la trouva livrée au plus sombre abattement.

Tout avait changé d'aspect, ou peut-être serait-il plus juste de dire que tout avait repris à ses yeux l'aspect de la vérité. En effet, était-ce assez que la mort fût épargnée à ce fils adoré, et la vision qui s'offrait maintenant à son esprit n'était-elle point pour elle une torture presque aussi cruelle ? Lui ! Georges, son fils ! ce type achevé, à ses yeux, de beauté, d'élégance et de noblesse, revêtu de l'affreux vêtement des condamnés !... et dans cette foule misérable, s'acheminant seul, vers ces régions désolées, où l'attendaient les plus rudes et les plus humiliants travaux, sans même la consolation d'une amie pour l'encourager, d'une main pour serrer la sienne, d'un cœur pour l'aimer et le lui dire !

— Oh ! s'écriait-elle ! avec cet accent qui ne ressemble à aucun autre, comme la douleur d'une mère ne ressemble à aucune autre douleur, oh ! quelque faible, malade et épuisée que je sois, que ne m'est-il permis de le suivre ! Voyez-vous, Gabrielle, il me semble en ce moment que, si cela m'était accordé, je trouverais des forces, je trouverais du courage, et je partirais, j'arriverais, je m'attacherais à sa misérable vie, je partagerais toute la rigueur de cette existence affreuse, et, à force de tendresse, je la lui rendrais supportable !

Plus cette énergie désintéressée était rare chez la princesse, plus ce cri, d'une sincérité indubitable, était saisissant. Pâle, muette, immobile devant elle, Fleurange l'écoutait avec une émotion qui semblait arrêter les paroles que ses lèvres tremblantes auraient voulu articuler.

La pauvre princesse sanglotait et semblait épuisée par sa propre véhémence, lorsque Fleurange s'agenouillant soudainement, tout près d'elle, lui dit à voix basse :

— Vous souvenez-vous, princesse, de la promesse que vous avez un jour exigée de votre fils ?

La princesse releva la tête avec une surprise mêlée d'une nuance de ressentiment.

— Qu'est-ce à dire ? Est-ce un reproche que vous voulez me faire en ce moment ? L'heure en est bien choisie, et ceci de votre part me surprend, Gabrielle !

— Un reproche ! s'écria Fleurange. Non, je ne pensais pas à cela, c'était une demande, une prière, ou plutôt, non, c'est une question que je voulais vous faire.

— Une question !

La princesse regarda Fleurange. L'expression de son visage la frappa, et un intérêt mêlé de surprise la tira de son abattement. Qu'allait-elle donc lui demander de si extraordinaire ? et pourquoi avait-elle à la fois le regard si résolu et la voix si suppliante ?

— Dites, parlez, demandez-moi tout ce que vous voudrez, Gabrielle.

— Eh bien, auparavant laissez-moi vous dire ceci. La veille de mon départ de Florence, tandis que je descendais de San Miniato avec lui... avec le comte Georges, il me demanda si je voulais devenir sa femme, en ajoutant qu'il était sûr d'obtenir votre consentement.

— Pourquoi rappeler tous ces souvenirs, Gabrielle ? Je vous croyais généreuse, et vous êtes cruelle !

Fleurange poursuivit commme si elle ne l'eût point entendue :

— Je lui répondis que jamais je n'écouterais ce langage à moins que par impossible, un jour vînt, où vous, princesse, vous sa mère, vous me diriez : Sois ma fille, Gabrielle, j'y consens avec joie !

Elle s'arrêta un instant comme si son cœur battait trop fort pour lui permettre de poursuivre.

— Où voulez-vous en venir ? dit la princesse.

— Princesse ! écoutez-moi bien maintenant. Voici ma question : Lorsque la terrible sentence sera prononcée, lorsque le comte Georges de Walden aura été dégradé de sa noblesse, dépouillé de ses richesses, privé même de son nom (vous frissonnez, hélas ! et moi aussi, c'est en frissonnant que je vous parle ainsi), mais enfin... lorsque ce jour sera venu, s'il vous le demandait ce consentement qu'il vous a promis d'attendre, le lui donneriez-vous ?

La princesse la regarda, étonnée, sans avoir l'air de la comprendre.

— Me donneriez vous à moi-même la permission de lui dire : " Oui ? " me diriez-vous enfin ce jour-là : " Gabrielle, sois ma fille, j'y consens ? "

La princesse commençait à entrevoir le sens des paroles qu'elle écoutait, mais elle était stupéfaite et ne pouvait répondre.

— Eh bien, princesse, poursuivit Fleurange tandis que son visage exprimait à la fois une tendresse angélique et un courage viril : dites-les-moi, ces paroles, et je pars ! je serai à Pétersbourg à l'heure où cette sentence sera prononcée, et lorsqu'il sortira de son cachot je serai là ! et avant son départ pour l'exil, un lien nous unira qui me

permettra de le suivre et d'en partager avec lui toutes les rigueurs ! Et si jamais, poursuivit-elle d'une voix plus émue, la tendresse d'une mère, les soins d'une sœur, l'amour d'une femme ont pu adoucir le malheur, mon cœur aura la puissance de toutes ces tendresses ensemble !

Nous le savons, lorsque certaines cordes étaient touchées dans le cœur de la princesse, elles y vibraient fortement et pour un instant, l'enlevaient à elle-même. Mais jamais, dans aucune circonstance de sa vie, elle n'avait ressentit une émotion semblable à celle que lui causèrent en ce moment les paroles et l'accent de Fleurange.

Elle la regarda un instant en silence tandis que de grosses larmes tombaient le long de ses joues, puis enfin, ouvrant ses bras à la jeune fille et la serrant avec passion sur son cœur, elle couvrit de baisers son front et ses yeux, en répétant à plusieurs reprises, d'une voix entrecoupée de sanglots : " Oui, oui, Gabrielle ! sois ma fille, j'y consens avec joie, avec reconnaissance et je te donne en ce moment le consentement et la bénédiction d'une mère !....."

Mme CRAVEN.

(*A continuer.*)

DISCOURS SUR LE TEMPS.[1]

MESSIEURS,

Elles sont belles et intéressantes ces époques de notre vie où l'âme reçoit toutes les impressions les plus douces, où toutes nos affections se réveillent, où toutes nos émotions se ravivent, où notre esprit se plaît à prendre un nouvel essor dans les champs de l'espérance. Vous l'avez attendu avec impatience ce jour qui couronne vos souhaits, vous l'avez longtemps prévenu par vos désirs, vous l'avez prononcé avec enthousiasme : car c'était un mot magique à vos oreilles, c'était le résumé de toute votre vie, c'était *le jour de l'an* par excellence. Lorsqu'aujourd'hui les cloches ébranlées dans les airs ont annoncé à tous les peuples une nouvelle révolution de jours, tout ce qui pense a tressailli, la grande famille humaine a senti se resserrer les liens qui l'unissaient, et il s'est manifesté un mouvement inaccoutumé dans le monde. Ceux qui avaient participé à la chaleur du même foyer se sont retrouvés ensemble, et le vieillard glacé déjà par les ans a cru rajeûnir un moment en voyant à ses genoux ses enfants et les enfants de ses enfants, et ceux-ci ont emporté la bénédiction paternelle, les embrassements d'une mère, les vœux et les présents de leur famille. Le riche comme le pauvre, le puissant et celui-là même qu'écrase

1 Ce discours fut prononcé par l'auteur, dans une séance publique qui eut lieu dans les fêtes du jour de l'an 1852 au Collége de Montréal. Il avait alors dix-neuf ans et comptait au nombre des plus beaux talents du collége. La mort l'a enlevé à la fleur de l'âge en 1854. Il était né philosophe comme d'autres naissent poëtes. La *Revue* aura occasion de publier différentes compositions littéraires qu'il a laissées avant de mourir entre les mains d'un ami intime qui publiera prochainement sa biographie.—(N. E.)

une puissance orgueilleuse se sont réjouis sur le seuil du présent et du passé, les mêmes sentiments ont été leur partage.

Cependant, Messieurs, vous me permettrez de vous le rappeler, si la nouvelle année nous présente tant de charmes, elle nous fournit aussi en grande abondance des considérations amères. Vous avez cru renaître à la vue d'une ère toute nouvelle, un âge d'or vous a souri, mais jetez un regard en arrière, repliez-vous sur le passé. Ce passé est-il à vous maintenant, l'année qui vient de finir vous appartient-elle ? Il n'est personne qui n'ait à regretter des objets qui lui furent chers, et c'est en un tel jour qu'il en sent plus douloureusement l'absence.[1] Semblables à l'arbre qui se pare de nouvelles feuilles au printemps, notre joie est sans mélange si nous ne pensons pas à l'aquilon qui nous enleva nos premiers ornements printaniers. Une main mystérieuse, invisible nous entraîne sans cesse ; emportés sur le flot du torrent, nous saisissons en vain l'arbrisseau qui se rencontre, c'est en vain que nous nous attachons à l'herbe de la vallée, nous allons, nous allons toujours comme le naufragé poussé par une vague furieuse. C'est là, Messieurs, le caractère du temps, il n'est pas difficile de le reconnaître. Veuillez entrer avec moi dans quelques réflexions sur ce sujet si important à étudier ; mes réflexions seront tristes, mais il s'agit du temps, et c'est l'occasion même qui me les fournit.

Le créateur interrompit un jour le silence et l'immobilité de l'éternité, et il créa la terre et les globes des cieux, régulateurs du temps, et il créa les hommes auxquels il dit : *Le temps sera pour vous, l'Eternité pour moi.* L'homme fut dès lors sous l'empire du temps, et le temps fut sa vie et sa destruction, la vie et la destruction de tout ce qui existe, et il n'y eut plus qu'une longue chaîne d'êtres destinés à s'élever successivement sur les débris des êtres. Qu'il est grand et terrible dans ses effets, mais qu'il est utile de le parcourir dans sa durée, ce temps qui nous consume lentement et qui brise notre argile aussitôt que nous avons appris à connaître la vie ; ce temps qui fut établi le témoin, le juge et le destructeur de l'humanité ; ce temps qui nous fait connaître ce que nous sommes et ce que nous devons être !

Pascal, considérant le temps par rapport à chaque individu a été effrayé de notre petitesse, et s'est écrié : *L'homme n'est qu'un point entre deux éternités !* Un abîme de réflexions se trouve dans cette sublime pensée. D'où venons-nous donc ? que sommes-nous ? Le temps est si court si on le compare à l'éternité, et cependant une petite partie du temps nous absorbe et ronge notre existence. De

1 Il venait de perdre sa mère.

quelque côté que nous jetions les yeux, tout nous répète la même chose, tout nous avertit de notre sort. Nous voyons partout ce qui nous a précédés, partout nous marchons sur des ruines et des tombeaux, la terre est elle-même un immense sépulcre où tous les mortels rentrent à leur tour ; partout la vue de ce qui n'est plus nous épouvante, et ce qui existe à nos yeux ne disparait-il pas chaque jour à nos côtés ? Le temps nous épargnera-t-il nous-mêmes, lorsque toute la nature a gémi à son passage ? Il périt, dit Châteaubriand, un homme par seconde, chaque battement de l'horloge est le glas funèbre du trépas, chaque minute de notre existence est attachée à soixante cercueils, aux larmes et aux lamentations de soixante familles. Que deviendrons-nous ? L'héroïsme et la gloire ne font pas respecter l'homme par le temps. *Ita viator*, a dit un écrivain, *heroem calcas*. On ne peut faire un pas sans fouler aux pieds un héros ! et que ne foule-t-on pas ? Elle est bien triste la grandeur de celui dont les vers sont devenus les frères, dont la poussière est la mère et la sœur. Disons plutôt : arrête tes pas, voyageur audacieux, n'avance pas davantage, ne vois-tu pas que tu marches sur ceux qui t'ont engendré ? voyageur, bientôt on passera sur ce qui porta ton nom, rien non plus ne sera reconnaissable de ta poussière. Chacun à son tour. Il viendra un jour où le soleil se lèvera encore, mais ses rayons ne seront plus pour nous ; les astres continueront leurs mouvements journaliers, et d'autres mortels seront là pour les admirer. En vain se débattrait-on avec le temps, le temps nous fait pirouetter dans les espaces avec lui. Le temps figuré par l'antique Saturne dévore ses propres enfants, il dévore les siècles et les hommes, il dévore les monuments mêmes qu'ils ont laissés pour prolonger une ombre d'eux-mêmes.

Messieurs, si j'en avais le droit, je vous dirais aujourd'hui où l'avenir vous paraît si riant et si vaste, où votre imagination ravie se plaît à créer mille projets fantastiques, je vous dirais : que sera devenu le brillant auditoire qui m'environne dans soixante ans ? que restera-t-il de cette jeunesse si riche d'espérances dont j'ai l'honneur de faire partie ? Un ancien roi qui se jouait avec la vie humaine voyait un jour défiler devant lui plus de cinq millions d'hommes, tous vigoureux et pleins de forces, qu'il conduisait à la conquête du monde, il les contemplait avec satisfaction du haut d'une montagne, puis, tout-à-coup, il ne put retenir ses larmes : " Quoi ! dit-il, un siècle ne sera pas écoulé, et cette armée florissante, l'élite de mes états, cette armée innombrable sera prosternée dans la poussière ; et moi qui suis leur chef, je ne serai plus ! " Qu'est-ce que c'est donc que l'humanité ? En effet, Messieurs, que

trouvons-nous de Xerxès, que trouvons-nous de tant d'autres hommes, qui, cèdres d'un jour, élevaient leur tête altière et étonnaient la terre de leur grandeur. Que reste-t-il d'Alexandre, cet homme que le monde semblait ne pouvoir contenir, et dont maintenant nous chercherions en vain la tombe? Le temps a passé sur lui, et si l'histoire ne nous avait transmis son nom, nous ne saurions pas s'il eût existé. Que reste-t-il de César, d'Auguste, de ces empereurs Romains qui se faisaient offrir de l'encens sur les autels des Dieux? Bonaparte, ce géant de notre siècle, qu'est-il devenu? Charlemagne, Louis XIV, Henri IV, ont vu leurs propres cendres outragées par le temps, et ils ont été jetés aux quatre vents. Leur postérité qui semblait si bien affermie sera bientôt éteinte loin du trône où ils commandèrent, et toute leur grandeur restera seulement dans le souvenir des hommes. Il y a eu de grands empires en Asie, on a vu des cités populeuses et orgueilleuses de l'orgueil de leurs rois, et le passant n'en reconnaît plus la trace. Babylone, Tyr, Pergame, Athènes ne peuvent plus être retrouvées, plus un monument! des animaux immondes parcourent seuls leurs enceintes silencieuses. En Amérique, il y a eu aussi de grands peuples, des empires florissants, des villes superbes, où se trouve maintenant cet amas de grandeurs? Non loin du sol canadien, on aperçoit sur les bords d'un fleuve quelques colonnes renversées, des ruines d'édifices ruinés par le temps qui attestent l'existence ancienne d'une nation puissante et civilisée. Qu'est devenue cette nation? Demandez-le aux quelques Indiens qui restent encore dans les Florides: ils n'en ont conservé aucun souvenir. Parcourons tous les pays, partout se montrent les mêmes ravages du temps.

Il est d'immenses monuments que la main des hommes a construits comme pour élever un trophée de leur néant, comme pour porter jusqu'au ciel, suivant l'expression de Bossuet, le pompeux témoignage de leur vanité. Ces monuments, ces pyramides qui dominent le monde ont résisté au temps jusqu'à ce jour, mais c'est pour dire à l'avenir les effets terribles du temps. Destinés à renfermer la pourriture des rois, ils ont vu passer à leurs pieds quatre-vingts générations, ils ont assisté à toutes les révolutions, ils ont vu tomber ce qui paraissait le plus solide et le plus inébranlable, ils ont été témoins de toutes les folies des hommes, qui, souvent prévenant la marche du temps, ont tout détruit pour régner, et ont ensuite accablé le monde de leur propre chute.

J'en ai assez dit, Messieurs, sur les ravages du temps, je n'ajouterai qu'une réflexion qui vous plaira davantage. Si le temps a tant d'influences sur nous, s'il préside à notre sort futur, nous

pouvons de notre côté influer sur le temps, et modifier en quelque sorte ses effets. Il est des destinées dont l'homme a été fait lui-même dépositaire, il est des intérêts sacrés qui lui sont confiés et qui ne dépendent que de lui. Ainsi, Messieurs, vous avez un avenir qui repose entre vos mains, et cet avenir est précieux, et vous devez le préparer en profitant des soins et des leçons qui vous sont prodigués dans le cours de votre éducation. En répondant à l'attente de ceux qui vous instruisent, n'en doutez pas, votre rôle sur le grand théâtre du monde sera beau, il sera avantageux pour vous, avantageux surtout pour les frères à qui vous devez un jour vous dévouer. Puissent vos pas être toujours marqués par des vertus et des bienfaits ! et les bénédictions de vos concitoyens seront votre couronne, et votre vie aura été pleine devant Dieu et devant les hommes. C'est le souhait que je forme pour vous, en finissant ce discours.

LOUIS AUDET-LAPOINTE.

CONFERENCES AMERICAINES[1].

ABRAHAM LINCOLN.

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 14 MARS 1869 A LA RÉUNION PUBLIQUE DU THÉATRE IMPÉRIAL, PRÉSIDÉ PAR M. LABOULAYE.

Mesdames, Messieurs,

Je me demandais, en entrant dans cette vaste salle et en vous entendant applaudir, avec une ardeur si méritée, quelques uns des bons et grands citoyens qui me font l'honneur de m'entourer sur cette estrade, je me demandais quelle eût été l'impression de cet auditoire si, par hasard, dans un voyage à Paris, Abraham Lincoln se fût présenté lui-même ! Vous connaissez tous son nom, vous ne connaissez pas en détail son histoire, et je viens vous la raconter ; mais, à coup sûr, personne ici n'a la moindre idée de sa personne physique.

1 L'auteur, M. Augustin Cochin, mort à Paris l'année dernière, (il était né le 11 décembre 1823) descendait d'une des plus anciennes et des plus notables familles de la grande bourgeoisie parisienne. " Les fonctions municipales, dit un de ses biographes, l'Eglise, le parlement, les beaux arts, le barreau, se sont partagé les divers membres de cette maison où le travail, le devouement au peuple et la distinction d'esprit sont héréditaires." Il a été un des hommes les plus aimés de son temps. L'estime de ses compatriotes sera certainement partagée par nos lecteurs quand ils auront fait la connaissance de l'auteur des Conférences Américaines. N. E.

Figurez-vous donc que vous voyez monter sur ce théâtre un grand homme de six pieds trois pouces, extrêmement gauche dans sa tenue, avec un large front et des cheveux qui, comme il le disait lui-même, " avaient l'ambition de faire leur chemin dans le monde," des yeux profonds et mélancoliques, une large bouche qui aimait à éclater de rire, et cette barbe au menton que les Américains portent avec un goût aussi inexplicable que caractéristique. Ce grand homme avait de grands bras, de grands pieds et de grandes mains, et, si vous l'aviez vu monter sur cette estrade, peut-être qu'un sourire involontaire eût parcouru vos lèvres, et que plus d'un d'entre vous se serait dit : Voilà un homme qui a de très-grands bras comme un batelier et de très-grandes mains comme un charpentier.

En effet, Messieurs, cet homme était à la fois un batelier et un charpentier. Il fut, dans cette condition obscure, simple ouvrier jusqu'à vingt ans; il était, à vingt-cinq ans, à force de travail et d'étude, devenu avocat dans une petite ville. A trente ans, il était orateur populaire et membre de la législature de son État; à quarante ans, il était représentant du peuple au congrès des Etats-Unis; à cinquante ans, il était président de cet illustre pays que M. Laboulaye définissait tout à l'heure si bien, président d'un peuple libre, chef d'une des branches les plus jeunes et les plus vigoureuses de la famille humaine. A cinquante-six ans, il mourait assassiné, et il entrait dans l'histoire par la porte magnifique du martyre, ayant eu l'honneur incomparable d'illuminer son n m plébéien de trois rayons d'une gloire extraordinaire : car il avait tiré sa personne de l'obscurité pour la porter à la gloire, il avait arraché son pays à la discorde pour le faire rentrer dans la paix, et il avait pris quatre millions de ses semblables dans les chaînes de l'esclavage pour les introduire dans la terre promise de la liberté !

Vous pensez bien que, quand on a à parler d'un tel homme, on est pressé de supprimer toutes les précautions oratoires et d'arriver face à face jusqu'à lui. Et pourtant vous me permettrez d'ouvrir ici une bien courte parenthèse.

Il y a toujours dans un auditoire parisien des gens pleins de malice,—je parle de l'auditoire,—il est convenu que, sur cette estrade, nous sommes tous pleins de candeur,—il peut donc y avoir, dans mon auditoire, des gens pleins de malice, qui s'imaginent que j'ai choisi ce sujet pour faire de la politique.

Je veux protester contre cette supposition pour plusieurs raisons.

Il y a, dans cette salle, au moins trois personnes qui ne veulent pas que je parle de politique.

Il y en a une qui représente la loi, et très-sincèrement je veux

respecter la loi.—Il y a une autre personne que je veux tirer de sa modestie, c'est l'organisateur plein d'intelligence et d'abnégation de ces réunions, c'est M. Yung qui a ainsi conquis, comme un bon citoyen, pacifiquement, légalement, l'exercice d'un droit important. M. Yung tient à ce qu'on ne fasse pas de politique, et j'obéis à M. Yung, quoique je sois bien sûr de lui avoir désobéi en le nommant.

Il y a une troisième personne, qui ne veut pas faire ici de politique, et cette personne, c'est moi. Je ne suis pas plus débonnaire qu'un autre, j'aime assez les allusions, lorsque ces allusions tombent sur la nation française comme l'aiguillon tombe sur les flancs d'un coursier généreux pour l'exciter à marcher en avant; mais je n'aime pas les allusions, quand elles prennent la forme d'une comparaison entre ma patrie et des nations étrangères, au profit de ces nations. Humble quand je la juge, orgueilleux quand je la compare, les allusions me semblent alors antipatriotiques.

Il y a d'ailleurs un défaut commun à toutes les allusions. A force de dire que la France est malade, à force de lui supposer tant de maladies, ne craignez-vous pas de lui attirer beaucoup trop de médecins?

On nous prend volontiers au mot. La France ne mérite pas qu'on l'humilie en lui disant toujours qu'elle est malade. Il y a, vous le savez, deux écoles médecinales; il y a les médecins qui veulent toujours inventer des remèdes nouveaux et tirer du sang; il y en a d'autres qui vous mettent à la diète, vous couchent dans un lit et veulent vous endormir.

Je n'aime pas plus cette école que la première, et pour moi, tout petit que je suis, et bien que je n'aie pas un tempérament bien vigoureux, j'aime à compter sur ce tempérament pour mes convalescences, et je me défie également pour moi, je me défie pour mon pays, de ceux qui veulent tirer le sang des veines et de ceux qui veulent m'endormir et m'empêcher de rester debout.

Ainsi donc, trêve aux allusions, elles sont dangereuses; s'appliquant à une nation étrangère, elles deviennent des comparaisons antipatriotiques. Mon honorable ami M. Laboulaye m'a fourni tout à l'heure un autre argument qui m'a touché le cœur.

Pourquoi donc irions-nous incliner la France devant l'Amérique du Nord? S'il faut parler des défauts de la France et des dangers qu'elle peut courir, l'Amérique, elle aussi, a ses défauts et ses dangers. C'est une nation bien jeune, elle a encore à faire ses preuves, et il est puéril de la regarder comme le type d'une société parfaite. Mais si l'on veut parler des grandeurs des Etats-Unis (M. Laboulaye le disait tout à l'heure avec l'autorité de l'historien et l'ardeur

du patriote), les gloires des États-Unis sont à moitié françaises ; les plus anciens noms de notre histoire se sont mêlés aux premières illustrations de la sienne ; dans la couleur de son drapeau, il y a du sang français.

Et c'est précisément, Messieurs, pourquoi je vous trouve si bien disposés à entendre parler des Etats-Unis. Oui, que vous portiez vos regards sur leurs souvenirs ou sur vos espérances, souvenirs et espérances se trouvent entrelacés ; et comme, dans une salle de théâtre, il y a une scène où se passent les événements et un auditoire où on les comprend et où on les juge ; comme, entre vous et moi, en ce moment, il y a une communication qui s'établit, car je vois parfaitement quant le mouvement de mes lèvres provoque le mouvement de vos mains ; entre Américains et Français, il y a aussi des fils, plus anciens, plus impossible à rompre, plus solides et plus rapides que les fils de l'électricité, et il ne se fait rien de grand en Amérique sans qu'on le sache et qu'on ne l'aime en France. La scène se passe en Amérique, l'émotion se ressent en France. C'est pourquoi je vous trouve si bien disposés à partir pour ce lointain voyage, qui nous conduit à la porte d'une petite cabane dans le fond des forêts de l'Amérique en 1809.

Quand je vous parle des forêts de l Amérique, je ne vous parle pas de forêts de fantaisie comme le bois de Boulogne ou le bois de Meudon, je vous parle de véritables forêts impénétrables et séculaires. Il faudrait avoir à son service toutes les couleurs de la poésie et de la peinture pour vous les décrire dignement ; mais vous avez tous lu les poëtes et les romanciers, vous avez tous lu les romans de Cooper, vous avez tous lu les récits de Chateaubriand, je voudrais pouvoir ajouter que vous avez tous lu les belles descriptions du premier poëte de l'Amérique, Henri Longfellow ; vous avez tous entendu parler des merveilles des forêts vierges ; vous savez encore, je le suppose, ces belles comparaisons qui représentent les grands arbres dont le murmure uni à celui des cataractes et des fleuves rappelle des harpes gigantesques maniées par des bardes antiques .. ; vous vous rappelez encore une autre comparaison que je cherche dans ma mémoire à ne pas trop gâter comme la précedente, ces bois de cyprès que le poëte a comparés à des voûtes de cathédrales d'où pendent des drapeaux pris à la guerre ! Tout ceci est très-beau en poésie, Messieurs ; on peut faire beaucoup de poésie assis sur un bon fauteuil ; mais, en réalité, habiter au fond de ces forêts, ce n'est rien moins que poétique.

Il faut donc descendre de ces sommets pour arriver à la réalité des choses et frapper à la porte de cette petite cabane,—cabane, c'est le mot, Messieurs,—c'est une cabane où est né Abraham Lin

coln. Ce n'était pas du tout une de ces grandes maisons comme il y en a maintenant dans Paris, et que l'on pourrait comparer à des omnibus juxtaposés à la file les uns des autres. Ce n'était pas non plus cette petite maison avec des volets verts, avec un puits, un rocher, une cascade, un petit champ de fraises, à laquelle tous les bourgeois pensent la nuit dans leurs rêves pour le repos de leurs vieux jours. Ce n'était pas non plus, ce n'était pas même cette respectable petite chaumière dont la fumée s'élève le soir comme un encens, cachée à l'abri d'une colline dans le pli d'un vallon, et que j'appelle respectable parce qu'elle est le séjour du travail et l'habitation sur la terre de l'immense majorité des créatures humaines. Ce n'était pas même la chaumière de nos villages, c'était une cabane de bois que le grand-père de Lincoln avait taillée avec sa hache, coupant dans la forêt assez de bois pour la construire, défrichant assez de terrain pour y semer un peu de grain. C'était une cabane tout juste assez grande pour contenir sa famille, qui se composait de sa femme et de cinq petits enfants, avec un lit de feuilles sèches dans un coin, et un trou dans le toit pour la fumée.

Ce Lincoln était un vigoureux colon qui était venu à la fin du siècle dernier de la Virginie dans l'État du Kentucky, et qui y avait élevé sa nombreuse famille à la sueur de son front. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'un jour, comme il travaillait dans un champ, les anciens possesseurs de la forêt, les Indiens, maraudaient dans le voisinage. L'un d'eux vit l'ouvrier qui maniait sa bêche, il tira dessus et le tua roide. On le trouva étendu dans le sillon qu'il venait de creuser. Dans la cabane pleurait une femme avec cinq petits enfants. L'un de ses fils s'appelait Thomas. Il était vigoureux, intelligent, il ne savait ni lire ni écrire, mais il avait bon cœur. Il éleva ses frères et ses sœurs. Dispersée plus tard ou décimée par la mort, la famille se réduisit à deux ou trois membres. Thomas transporta ses pénates dans l'Etat voisin d'Indiana, et là il se maria avec une honnête femme qui lui donna trois enfants. Le second de ces enfants s'appelait Abraham ; c'était le futur président des Etats-Unis.

Toute l'enfance d'Abraham Lincoln peut se résumer dans trois événements.

Jusqu'à vingt ans, sa vie fut très-cachée, et quoiqu'on ait réuni, depuis la mort de cet homme illustre, comme autant de reliques, tous les souvenirs de sa vie, je n'ai trouvé en fouillant moi-même dans tous ces détails que trois événements qui caractérisent et prophétisent son avenir.

Le premier de ces énénements eut une influence énorme sur ce

pauvre enfant, ce fut la mort de sa mère. " Tout ce que je suis, tout ce que je voudrais être, a dit Lincoln lui-même, je le dois à ma mère ; que sa mémoire soit bénie ! " Il est bien rare, Messieurs, qu'en racontant la vie de quelque grand homme, on n'ait pas à signaler, si l'on regarde bien, l'influence dominante de la mère sur ses premières années. Comme je vous l'ai dit, Thomas, le père d'Abraham, était un homme vigoureux et honnête, mais qui ne savait ni lire ni écrire, et qui avait bien assez de peine à donner à manger, par son travail, à sa femme et à ses enfants, pour s'occuper beaucoup ensuite de leur éducation. Mais sa femme, ah ! sa femme, Messieurs, portant sans murmures le fardeau de la vie, pieuse, humble et dévouée, c'était une de ces creatures courageuses qu'il faut saluer avec respect partout où on les rencontre, parce que ces femmes-là, ces femmes obscures, ces femmes inconnues, savez-vous, Messieurs, ce qu'elles sont ? Elles sont tout simplement le salut du genre humain.

Cette pauvre femme ! il me semble la voir tenant sur ses genoux son petit enfant, dont il lui était impossible sans doute de prévoir les grandes destinées et dont il ne devait même pas lui être donné de contempler l'adolescence et la maturité ; il me semble la voir tenant son enfant sur ses genoux, comme tant de femmes d'ouvriers, comme tant de pauvres mères qui sont en France et sur toute la surface de la terre, il me semble l'entendre lui dire : " Mon pauvre enfant, je ne puis rien pour ton corps, mais au moins tu boiras jusqu'à la dernière goutte du lait de mon sein et tu n'iras jamais dans les bras d'une mercenaire. Je ne peux rien pour ton esprit, mais du moins, malgré mon ignorance, je tâcherai de l'ouvrir, je tâcherai d'y faire descendre des rayons, je tâcherai de le tourner toujours en haut. Je ne puis rien pour ton avenir ; les bruits de la terre, les tentations du monde, les flots de la vie vont élever une voix foudroyante autour de toi, et ces bruits vont bientôt effacer le souvenir des paroles de ta mère, mais j'approcherai mes lèvres de ton oreille, et je te dirai avec une intensité si ardente le nom de Dieu, qu'il ne sera jamais effacé de ta pensée, qu'il n'en sera jamais écarté, et que jusqu'à la dernière heure de ta vie, ce nom sacré restera scellé dans ton âme par un baiser de ta mère ! "

Cette pauvre femme mourut lorsqu'Abraham Lincoln avait dix ans. Elle avait eu soin de le faire aller a l'école, et c'est le second événement de sa vie. Il avait appris à lire (comme vous le disait tout à l'heure M. Laboulaye) dans une de ces écoles gratuites qui, même à cette époque, n'étaient pas absentes dans les profondes solitudes de l'Etat d'Indiana, et, de plus, il avait assisté à la prédi-

cation ambulante d'un pasteur qui s'appelait Elkin,—le nom mérite d'être conservé, car vous allez voir quel brave homme était ce pasteur,—à l'âge où il perdit sa mère.

Quand il eut, avec son père et sa petite sœur, creusé un trou au pied d'un arbre et qu'il eut déposé là cette sainte dépouille, ce pauvre petit homme de dix ans, en s'en retournant à la cabane, eut une idée ambitieuse. Il passa une partie de la nuit à pleurer, car sa pauvre cabane, pour emprunter une expression touchante au poëte américain dont je parlais tout à l'heure, était devenue *comme un nid d'où la mère s'est envolée et sur lequel il est tombé de la neige ;* il passa l'autre moitié de la nuit, savez-vous à quoi, Messieurs? on lui avait appris à écrire, et il avait un morceau de papier... Il se mit à écrire une lettre à ce vieil Elkin qui demeurait à peu près à cinquante lieues de là, lui disant qu'il n'était pas possible qu'il laissât ainsi sa mère sans sépulture chrétienne et qu'il fallait qu'il vînt bénir son tombeau. Il confia cette lettre à un passant. Croyez-vous que ce pasteur soit resté sourd à cette prière ? Non, elle fut entendue ; le vieillard répondit que six semaines après, il viendrait à cheval, et qu'on eût à prévenir les voisins ; et, en effet, au bout de six semaines, il arriva, les voisins vinrent les uns à cheval, les autres dans des chariots trainés par des bœufs, la plupart à pied ; on retourna à l'arbre au pied duquel le père de Lincoln avait déposé sa femme, et le petit Abraham eut la consolation de voir les larmes de ses voisins et les prières de son premier instituteur tomber sur la place où il avait déposé sa mère. Vous me pardonnerez d'avoir insisté sur ce premier trait de l'enfance de Lincoln, parce que ce premier événement est comme une prophétie de ce que sera cet homme excellent. " C'était, a dit énergiquement un de ses historiens, un arbre poussé sur la tombe d'une mère chrétienne. "

Le deuxième événement n'est pas moins caractéristique. Un jour qu'Abraham Lincoln s'entretenait avec son premier ministre, M. Seward, et parlait de sa jeunesse, il lui dit : " Savez-vous, mon cher, quel a été le plus beau jour de ma vie ? jusqu'à vingt ans, non, je ne me doutais pas qu'on pût goûter un pareil bonheur ! J'avais aidé mon père à faire une cabane plus belle que celle où je suis né, lorsqu'il lui plut de s'établir dans l'Etat d'Illinois, " un Etat, si vous regardez la carte, Messieurs, dont vous verrez les frontières méridionales formées par l'Ohio et le Mississipi ;— " J'avais aidé mon père à hacher du bois pour bâtir notre cabane, et j'avais gagné ma vie en devenant bûcheron ; l'idée me vint de faire un bateau : j'espérais qu'en portant les produits de l'endroit que nous habitions au marché de la ville voisine je pourrais

gagner quelque argent ; je construisis mon bateau, et j'étais dans ce bateau tout neuf lorsqu'un jour deux voyageurs arrivèrent, très-pressés, faisant signe qu'on les conduisit bien vite à un paquebot à vapeur qui allait passer. Je fus le plus rapide à m'apercevoir de ce désir, je les pris dans mon bateau, je les conduisis à bord et, après l'embarquement, je leur ôtai poliment mon chapeau. Quel ne fut pas mon enthousiasme lorsque je vis que l'un et l'autre me jetèrent un demi-dollar—Ce fut le plus beau jour de ma jeunesse ! —Ainsi donc, moi, pauvre enfant, j'avais pu gagner un dollar en quelques minutes, la terre me parut belle, je sentis mon cœur se remplir d'une confiance qu'il n'avait pas encore connue."

Quelques années après, nous retrouvons Abraham Lincoln chargé par un meunier de conduire un bateau de farine jusqu'à la Nouvelle-Orléans. En descendant le Mississipi, il fut attaqué la nuit par six noirs qui ne se doutaient guère qu'ils venaient rosser le futur libérateur de leur race, mais ils trouvèrent à qui parler, ils eurent affaire à un gaillard assez vigoureux pour les mettre tous en fuite et leur faire prendre un bain dans le fleuve. Ayant vendu sa cargaison à la Nouvelle-Orléans, Lincoln revint au pays, et le meunier le nomma son commis. Il fut donc, après avoir été batelier et charpentier, commis meunier dans la petite ville de New-Salem. Pendant qu'il était commis meunier, il se rendit au marché à la petite ville de Springfield, gagna quelques sous, et il eut la curiosité d'y acheter le journal et un livre, le *Commentaire des lois anglaises*, de Blackstone. Il revint très-fier de son acquisition et ajouta Blackstone à sa bibliothèque.

Il avait donc une bibliothèque ?

Oui, Messieurs, elle se composait de deux livres. L'un lui avait été laissé par sa mère, c'était la Bible. L'autre lui avait été d'abord prêté par son instituteur, c'était la *Vie de Washington ;* et puis, comme il avait emporté avec lui cette *Vie de Washington* et que, la pluie tombant dans la cabane, le livre avait été mouillé, il l'avait emporté tout penaud à son instituteur, et celui-ci lui avait dit : " le volume est abîmé, et bien ! si tu veux travailler pendant trois jours sans salaire, tu auras payé la *Vie de Washington.*" Lincoln avait travaillé pendant trois jours, en sorte qu'il avait, en y comprenant Blackstone, trois volumes. Je vous le demande, Messieurs, ne voyez-vous pas encore comme une prophétie dans la lecture assidue que ce jeune homme jusqu'à vingt-cinq ans a fait de ces trois livres ? Physiquement, il est le fils de Thomas Lincoln et de Nancy Hanks ; mais j'ose dire que, moralement, il a eu pour père Washington, et pour mère, la Bible.

Nous ne nous faisons pas, Messieurs, dans nos pays civilisés,

dans notre existence un peu raffinée, une idée suffisante de l'influence que peut avoir la lecture de la Bible sur un enfant de vingt ans au milieu des solitudes du nouveau monde. Mais figurez-vous que vous êtes vous-mêmes en face de la nature avec ce livre. Oh ! comme il reprend sa splendeur incomparable, ce seul livre ; il est précisément celui de la vie primitive, il porte le reflet de la vie nomade et de la vie civilisée, il est à la fois le livre des patriarches, des monarques, et aussi le livre des petits, des fugitifs, des exilés ; il parle toutes ces langues à la fois, tantôt avec une inimitable passion, tantôt avec la simplicité la plus rude, la plus incorrecte, la plus familière, et tous ces transports de passion, toutes ces inspirations primitives sont jetées dans le cadre d'une histoire qui est l'histoire d'un peuple avec ses faiblesses, ses grandeurs, ses vices, ses vertus ; et je trouve assise et radieuse, au milieu de ce peuple, l'idée magnifique de ce Dieu d'Israël, si antique et toujours si nouvelle, que tous les travaux de la philosophie, tous les progrès de la civilisation, n'ont pu ni en effacer la trace, ni en égaler la splendeur !

Supposez, Messieurs, qu'à côté de la flamme qu'allume dans un jeune homme un pareil livre, une autre flamme patriotique se trouve allumée au même instant par la vie de Washington, que ce pauvre ouvrier obscur qui ne connaît rien de la vie, ouvre tout d'un coup ce livre où il est question de cet homme véritablement sans égal, de ce George Washington, dont lord Byron disait si bien : " Cet homme me remplit d'admiration parce qu'il est grand, et il me fait rougir parce qu'il est unique ; " de cet homme qui a été un triomphateur modeste, de cet homme qui a pris le pouvoir dans les jours de discorde comme un fardeau sur ses épaules sans jamais songer à en faire un cercle d'or pour couronner sa tête ; de cet homme, enfin, à qui la postérité reconnaissante confirme ce bel éloge de ses concitoyens : " Il fut le premier dans la paix, le premier dans la guerre, le premier dans le cœur de sa patrie ! "

Je ne plains pas, Messieurs, je ne plains pas Abraham Lincoln de n'avoir connu que ces trois livres. Je souhaiterais volontiers que l'on pût composer toutes les bibliothèques populaires d'une aussi heureuse façon et les réduire à trois volumes : un livre qui apprenne, comme la Bible, à croire en Dieu, un livre qui apprenne, comme la *Vie de Washington*, à devenir un citoyen, un livre qui apprenne, comme le *Commentaire* de Blackstone, à être ferme sur son droit.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, si, élevé à une telle école, notre petit commis meunier devint bien vite un avocat. Il ne faut pas parler beaucoup d'examens dans ce pays, surtout à cette époque.

Il fut d'abord secrétaire d'un avocat, puis, celui-ci, le trouvant peut-être un peu plus fort que lui-même, le chargea de ses affaires et eut la bonté de lui prêter quelques livres. Voilà notre homme avocat, faisant le tour du *circuit* et allant chercher ses causes. On sait peu de choses sur sa carrière d'avocat; il y a cependant deux ou trois faits qui montrent jusqu'à quel point il était vraiment un honnête homme. Savez-vous ce qui le préoccupait surtout? Chose étonnante! c'est que ses causes fussent bonnes. Il ne voulait pas se charger d'une cause à laquelle il ne croyait pas de droits, et on le vit, chose de plus en plus surprenante! il faut que ces choses-là se passent dans l'Illinois pour y croire, abandonner son client au moment de le défendre, parce que l'avocat adverse venait de lui prouver très-certainement qu'il avait tort. Ce n'est pas tout : il déployait dans ses fonctions d'avocat une bonne humeur qui ne l'abandonna jamais, et qui fut certainement ce que les Américains appellent le *Life's preserver*, le préservateur de sa vie dans les circonstances difficiles. Il aimait à rire, il aurait accepté volontiers ce vieux proverbe français que vous connaissez tous : " Il faut bien rire quelquefois, sans quoi on ne rirait jamais, " et dans ses plaidoyers on trouvait de quoi penser et de quoi rire ; il les semait d'une multitude d'anecdotes, à ce point que ses calomniateurs répandirent plus tard une foule d'histoires sous le nom de *Farces du Père Abraham*, quand il devint président des Etats-Unis.

Un jour, étant avocat, il avait pour adversaire un de ces hommes qui parlent sans cesse du respect qu'on doit aux *principes*, aux *bases* de la société, qui ne veulent pas en démordre et qui disent toujours, avec leurs lunettes sur le nez, leurs cheveux hérissés, une grosse voix tonnante, que leurs adversaires ne connaissent pas les principes, violent les principes, et qu'eux seuls enfin sont les organes et les conservateurs des principes. Lincoln, au lieu de se laisser déferrer par cette vigoureuse argumentation de son adversaire en lunettes, lui dit : " Mon cher collègue, vous m'avez rappelé tout à l'heure une histoire qui s'est passée dans mon enfance. J'avais un voisin qui, en sortant de sa maison, prit son fusil et dit à son fils : Vois-tu là-bas un écureuil, il y a un écureuil sur cet arbre.—Non, je n'en vois pas.—Il tire un coup de fusil, il y a toujours un écureuil sur l'arbre ; un second coup, il y a toujours un écureuil ; un troisième coup, l'écureuil est toujours là. Enfin il dit à son fils : Reprends ce fusil, il est évident qu'il ne vaut rien.— Mais non, mon père, ce n'est pas la faute du fusil, c'est tout simplement un poil de vos sourcils que vous voyez à travers de vos lunettes, et que vous prenez pour un écureuil qui n'existe que dans votre tête."

Un autre jour, Lincoln vit arriver chez lui la femme d'un homme qui lui était désagréablement connu. Cet homme s'appelait Armstrong. Dans sa jeunesse, il était à la tête d'une troupe de petits vauriens et il taquinait toujours ce bon Lincoln, si tranquille, si studieux, qu'on le voyait parfois, quand il avait fini sa tâche, berçant d'une main le petit garçon de son patron et de l'autre tenant devant ses yeux le journal de la localité. Armstrong, qui était un vigoureux gaillard, avait juré de faire sortir Lincoln de son calme et de le provoquer. Lincoln était brave, il alla sur le champ de foire où son adversaire lui avait donné rendez-vous, il y trouva Armstrong et, avec une force prodigieuse, il le mit sous ses genoux comme il aurait bottelé une botte de foin, sans lui faire de mal ; il lui tint les mains quelques instants et ne le laissa partir que quand le vaincu eut demandé grâce. Eh bien ! c'est la femme de ce camarade qu'il avait rossé, qui plus tard vint conter à Lincoln, devenu avocat, qu'elle avait un fils digne de son père, et que ce fils était accusé d'avoir tué quelqu'un dans une rixe. Lincoln aussitôt accepta de plaider pour ce pauvre garçon, parce qu'il était le fils de celui qui l'avait défié jadis quand il était jeune. Il alla au tribunal, et malheureusement il eut le chagrin de voir que les preuves surabondaient contre son malheureux client. Cependant il était convaincu de son innocence. Il remarqua que tous les témoins disaient que le meurtre s'était passé au clair de la lune, une telle nuit, et alors, il les interrogea une fois, deux fois, trois fois, leur faisant répéter : C'est telle nuit ?—Oui, telle nuit.—Au clair de la lune ? —Oui !—toujours au clair de la lune.—Oui toujours !—Ecrivez, greffier : c'est au clair de la lune. Et puis, quand tous les témoins eurent déposé et se furent ainsi accordés avec le plus grand soin sur cette circonstance, Abraham Lincoln tira de sa poche un petit almanach, et montra que cette nuit-là il n'y avait pas de lune !

Sortons, Messieurs, si vous voulez, de ce cabinet d'avocat où Lincoln se fit assez connaître pour que le nom lui soit resté de l'*honnête Abraham* (*honest Abe*). C'est un nom qu'il ne faut pas du tout prendre en mépris, l'*honnête Abraham ;* on ajoute à beaucoup de nom une épithète qui ressemble à celle-là, mais qui n'est pas du tout la même chose, on dit l'*honorable*, j'aime mieux le surnom d'*honnête ;* ce surnom fut donné à Lincoln dans sa vie privée quand il était un pauvre ouvrier obscur, et s'il a été honnête dans sa vie privée, nous allons le retrouver, ce qui est plus rare, honnête dans la vie publique.

A trente ans, cet honnête Abraham, ce modeste avocat, devint

tout à coup orateur populaire et candidat à la législature de son pays. Il faut vous dire comment cela se fit.

L'Illinois fut troublé par une guerre contre les Indiens. Il y avait alors un chef d'Indiens qu'on appelait le *Faucon noir*, qui faisait la guerre aux blancs à la façon des Arabes en Algérie, et qui inquiétait fort les habitants de cette partie de l'Illinois. On leva des bandes de volontaires; Abraham s'engagea et il fut nommé capitaine. Les Mémoires que j'ai lus sur sa vie nous montrent comment se passaient ces nominations de capitaine dans l'Illinois; c'est assez bizarre. Les deux candidats se plaçaient en face des soldats, et puis, à un signal, les soldats marchaient droit à celui qu'ils avaient choisi pour capitaine, en sorte que celui qui n'était pas élu restait tout seul et était obligé de rentrer dans les rangs. Lincoln fut ainsi nommé capitaine ; sa campagne ne fut pas du reste bien brillante : on tirait sur les Indiens, qui tiraient sur les blancs, sans que personne fût atteint ou vainqueur. Il ne fut jamais bien fier de ses succès militaires ; mais il se servit de cette circonstance de sa vie quand il se trouva en face des généraux fiers de leurs triomphes et qui voulaient faire les rodomonts devant lui. Il lui arriva un jour de répondre au général Cass : " Mais moi aussi j'ai été à la guerre, et le général qui prétend qu'il était à l'armée à la veille de telle bataille n'est pas plus brave que moi, car j'étais à tel endroit au lendemain de telle bataille ; il prétend qu'il a souffert parce qu'il a eu à combattre des ennemis terribles, mais moi j'ai fait pendant quinze jours une guerre terrible aux moustiques. Il dit qu'il avait souvent faim, je vous assure que j'ai eu toujours un appétit dévorant."

C'est de cette façon pleine de bonne humeur et de logique que Lincoln parvint peu à peu à acquérir une grande renommée d'orateur populaire dans les réunions publiques. En Amérique, les réunions populaires jouent un très-grand rôle. Il y en a deux sortes, il y a des réunions populaires,—notez que je parle de l'Amérique,—tumultueuses, bruyantes, impatientes ; orateurs et auditeurs sont également bruyants, impatients et tumultueux ; l'auditoire écrase l'orateur, et les orateurs abusent de la patience de l'assemblée pendant une heure, deux heures, trois heures quelquefois. Les orateurs ont la prétention de faire sortir de leurs rêves la réforme de la société, de la famille, du capital, de la nation, du genre humain. C'est très-intéressant le premier jour, c'est moins intéressant le second, et il n'y a plus personne le troisième,—je parle toujours de l'Amérique.

Il y a d'autres réunions très-sérieuses, où l'auditoire est bienveillant, comme en ce moment, même envers un orateur insuffi-

sant, où il s'agit de savoir quel est le pas précis à faire dans la voie de la liberté, non pas la grande enjambée, mais le pas pratique, légitime, à faire aujourd'hui, demain, toujours. Dans ces réunions-là, Messieurs, n'entrent pas ceux qu'on appelle en Amérique les déclamateurs (*declamers*), mais ceux qu'on appelle d'un mot qui mériterait d'entrer dans la langue française, les débatteurs (*debaters*), et c'est là que Lincoln montrait une supériorité irrésistible.

La première fois qu'il s'y présenta, il s'agissait de nommer un candidat à la législature. Il y avait un orateur qui désirait beaucoup la fonction et qui avait parlé pendant trois heures durant sans s'arrêter, sans se fatiguer, sans s'interrompre, sans sourciller, sans se comprendre et sans se faire comprendre. Lincoln prit la parole après lui et il s'exprima en ces termes : " Je pense que vous me connaissez ; je suis le pauvre Abraham Lincoln ; ma politique se réduit à deux mots : je suis partisan de la fondation d'une banque nationale, je suis partisan de l'instruction populaire la plus étendue, je suis partisan d'un tarif protecteur très-élevé : c'est là ma politique ; si vous me nommez, j'en serai reconnaissant ; si vous ne me nommez pas, ce sera tout de même." Voilà quel fut son premier discours et son entrée dans la vie politique. Il fut nommé. Il se rendit avec neuf autres,—ils étaient neuf, presque tous ayant six pieds, on les appelait les longs neuf (*the long nine*), —il se rendit à pied dans la petite ville de Springfield pour prendre part aux travaux de la législature ; mais cette législature avait peu d'importance, et c'est surtout dans les réunions populaires que Lincoln se forma à la mission de l'orateur politique.

La question de l'esclavage commençait à devenir la grande question politique aux Etats-Unis.

Lincoln, depuis son enfance, était l'adversaire résolu de l'esclavage ; c'est lui qui a dit cette parole si concise et si complète qui résume de longs discours sur ce point :

" *Si l'esclavage n'est pas un mal, rien n'est un mal.*" Attaché à cette parole, il était l'adversaire décidé de l'esclavage à une époque où ce n'était pas chose commode, où dans son Etat et dans les Etats voisins l'immense majorité était contraire à cette opinion, que contre ses intérêts, avec sa droiture ordinaire, il avait adopté dès la première heure de sa vie et à laquelle il fut fidèle jusqu'à la dernière.

Lincoln, dans ces réunions populaires, avait eu affaire déjà, et il eut affaire pendant quinze ans de sa vie, à un orateur d'une forte trempe, qu'on appelait Stephen Douglas. Douglas était tout le contraire de Lincoln ; plébéien comme lui, mais beaucoup plus

remuant, c'était un petit homme trapu, avec des yeux brillants, des joues roses, une activité incroyable et un grand talent.

" Voyez mon adversaire Douglas ", disait Lincoln lui-même, " tout le monde est pour lui ; quand on voit des joues si colorées, " des yeux si vifs, on ne voit sortir des places, des ambassades, des " faveurs; au contraire, qu'est-ce que vous voulez que l'on fasse " avec un grand homme osseux, triste, dégingandé comme moi ? " On ne voit sortir d'aucun de mes membres des dîners, des riches- " ses et des dignités." Oui ! il avait le désavantage de l'apparence, mais il avait l'avantage de la logique. Le combat oratoire acharné auquel les deux orateurs se livrèrent en 1858, pendant plusieurs mois, de ville en ville, est demeuré célèbre.

Lincoln et Douglas, comme cela arrive souvent dans les réunions populaires, avaient cependant à la bouche les mêmes mots, l'un et l'autre parlaient de liberté, ils se combattaient en arborant les mêmes devises.

Mais Lincoln n'eut pas de peine à faire sortir Douglas de cette position dangereuse, et il le fit avec la massue de sa logique, aidée de ses petites histoires. Il lui dit : " Vous parlez de liberté, il est évident que nous n'entendons pas de même ce mot-là. Quand un loup veut attaquer un troupeau, il dit au troupeau, pour peu qu'il soit un peu adroit : Je viens vous délivrer du berger, je suis un libérateur ; et quand le berger revient et qu'il veut obtenir du troupeau une soumission plus complète, à son tour il dit : Je viens vous délivrer du loup, c'est moi qui suis le libérateur.—Le libérateur, disait Lincoln, ce ne peut être à la fois le loup et le berger, il est probable que ce n'est ni l'un ni l'autre, que la liberté appartient au troupeau, et qu'il n'a pas besoin que personne la lui rende. "

Or, savez-vous à quels caractères,—et ceci, Messieurs, mérite de rester dans vos esprits, comme les deux articles du *credo* politique de tout homme qui, sincèrement, veut être un libéral,—savez-vous à quel caractère ce plébéien Lincoln, qui n'avait pas fait de grandes études, mais qui tirait tout cela du fond d'une conscience droite, savez-vous à quels caractères il reconnaissait le vrai libérateur ? à deux caractères principaux.

En premier lieu, le vrai libéral regarde la liberté comme *suffisante*. Quand on a la liberté, on ne doit pas demander autre chose, on ne doit pas prétendre changer la société ni les hommes par voie d'autorité, la liberté suffit, pourvu que l'on s'en serve bien, voilà le premier caractère. Et le second caractère, auquel se reconnaît un vrai partisan de la liberté, c'est qu'il aime la liberté pour tout le monde et surtout pour ceux qui lui sont désagréables.

Lincoln ne sortait pas de là, il n'acceptait pas la discussion sur un autre terrain : *la liberté suffisante* et *la liberté universelle.* Voilà les deux articles du *credo* politique de cet honnête homme.

Quoique j'aie déjà abusé, je le crains, de votre bienveillance (*non! non! parlez! parlez!*), j'ai besoin de vous demander ici quelques moments d'attention.

Lincoln entra au congrès des Etats-Unis en 1856 ; sa célèbre discussion avec Douglas est de 1853. C'est dans cette période, sous les présidents Polk et Buchanan, que la question de l'esclavage grandit au point de dominer toutes les autres. Comment ce point, d'abord inaperçu, était-il devenu le centre, le nœud, le pivot, de toute la politique des Etats-Unis, à l'intérieur et à l'extérieur?

J'ai besoin d'entrer dans quelques détails pour vous le rappeler, Messieurs.

Il y a, pour bien juger ces événements, deux points de vue, deux positions à prendre, selon que l'on regarde les événements de près, ou qu'on les regarde, comme nous le faisons en France, d'un peu loin.

De près, l'esclavage n'a l'air pour rien dans le débat. C'est une question de prépondérance qui s'agite depuis vingt-cinq ans ou pour mieux dire depuis le commencement même de l'Union, entre les Etats du Nord et les Etats du Sud. Il semble, à regarder les événements de près, que ce soit autour de cette question de prépondérance que s'est concentrée la politique des Etats-Unis depuis vingt ans. Il faut, pour arrivér à la vérité, pénétrer dans le mécanisme même de la constitution des Etats-Unis.

Vous savez, Messieurs, que dans cette grande fédération, chaque Etat est séparé, et vous savez aussi qu'il y a un pouvoir central, composé du président, de quelques fonctionnaires et du pouvoir législatif du congrès qui se partage entre la Chambre des représentants et le Sénat. D'après la Constitution des Etats-Unis, les *représentants* sont nommés *en raison de la population*, et dans la population la Constitution a fait compter pour un cinquième les personnes *autres que les citoyens ;*—le mot d'esclave n'est pas prononcé,—on fait compter pour un cinquième les *personnes*, c'est le terme, autres que les citoyens ; cela veut dire que, comme en musique une blanche vaut deux noires, dans l'ancien régime des Etats-Unis, un blanc plus cinq noirs valaient deux blancs. Et comme il y en avait, en 1850 de quatre à cinq millions d'esclaves, c'est comme si l'on avait ajouté du côté du Sud, pour la nomination des représentants, un million d'électeurs de plus. Vous voyez tout de suite quel avantage cette situation donnait au Sud.

Pour l'élection du Sénat, c'était bien plus grave. Les sénateurs

sont nommés *par Etat*, quelle que soit la population de ces Etats. Il résultait de cette disposition de la Constitution le désir pour les Etats du Sud d'annexer autant qu'ils le pouvaient des Etats nouveaux. Or vous savez quel est le mécanisme de la Constitution. Dès qu'il y a un certain nombre d'habitants sur un *territoire*, il arrive à un noviciat politique, il est reconnu ; puis quand le nombre des habitants augmente encore, le *territoire* obtient le titre d'*Etat :* on laisse le peuple qui l'habite libre de choisir sa constitution et il a droit à la nomination de deux sénateurs. Vous voyez quel intérêt il y avait pour le Sud de s'étendre, à prendre aujourd'hui le Texas, demain le Mexique, après-demain Cuba, et à entrer dans cette violente politique d'extension et d'annexion qui souvent inquiéta les véritables amis de la liberté. Dans cette question de la majorité, soit pour la représentation des électeurs, soit pour la nomination des sénateurs, l'esclavage jouait donc un rôle considérable, car en créant le plus possible d'Etats à esclaves, le Sud était assuré d'avoir la majorité dans la Chambre des représentants et dans le Sénat.

Ajoutons qu'aux Etats-Unis, la justice est admirablement organisée. M. de Tocqueville l'a décrite dans des pages connues d'un grand nombre d'entre vous. C'est la grande puissance stable au milieu du mouvement perpétuel de tout le reste. Or, en 1850, s'éleva devant les tribunaux la question de savoir si les esclaves fugitifs étaient une propriété, et si, une fois passés dans le Nord où l'esclavage n'existait plus, ils pouvaient être recherchés, pris par les autorités fédérales et ramenés à leurs propriétaires.

Cette abominable chasse fut autorisée par la loi.

Trois questions partageaient ainsi le Nord et le Sud, celle de la majorité dans la Chambre des représentants, celle du nombre des Etats pour l'élection des sénateurs, et celle des esclaves fugitifs, et ces questions revenaient à l'occupation de chaque nouveau territoire, à l'admission de chaque nouvel Etat, à l'élection de chaque nouveau président.

Voilà trois questions qui étaient en apparence des questions de prépondérance et de majorité, et au fond desquelles en réalité se cachait toujours la servitude.

C'est ici que je vous demande, après avoir examiné la lutte d'un peu près et être entré dans des détails difficiles à comprendre pour qui n'est pas familier avec les institutions locales, objet de déclamations passionnées dans les assemblées populaires, au Nord aussi bien qu'au Sud, c'est ici, dis-je, que je vous demande maintenant de regarder un peu loin, en nous plaçant non plus en Amérique, mais en France.

A ce point de vue, de haut et de loin, je ne crains pas de dire que les événements qui se sont déroulés en Amérique depuis vingt ans, et auxquels le président Lincoln a pris une si grande part, méritent d'occuper une place exceptionnelle dans l'histoire morale du genre humain tout entier.

Je ne crois pas que nous puissions jamais recevoir par les faits une plus grande démonstration de la puissance dévastrice du mal et de la puissance du bien sur la terre.

Je ne crois pas qu'il y ait eu dans l'histoire d'aucun peuple, en aussi peu de temps, une démonstration plus éclatante, malheureusement aussi, plus sanglante, de ce fait, que, quand les fondateurs d'un Etat ont eu le malheur, ont commis la faiblesse de laisser l'injustice entrer dans la fondation de la société qu'ils édifient, cette injustice si petite, si inaperçue d'abord, en peu d'années grandit avec une puissance terrible. C'est comme un venin tombé dans une source, et qui empoisonne toutes les ondes qu'elle épanche, c'est comme une étincelle jetée dans un amas de combustible et qui tout d'un coup suscite un grand incendie. Ce n'était rien sans doute devant la liberté américaine que ce petit mal, que ce ver caché, que cette tache de l'esclavage si petite alors, à laquelle on n'osait pas toucher de peur de rompre le lien si fragile de la confédération, et qu'on espérait voir s'effacer, d'ailleurs, après peu d'années. On se disait : l'esclavage, c'est une mauvaise plante qu'il est inutile d'arracher, elle mourra à force d'être foulée sous les pieds.

Laissez s'écouler cinquante années et cette plante malsaine, vous verrez qu'elle a tout envahi, au nord aussi bien qu'au sud ! Le voisinage, le progrès, la contagion de l'injustice, ont corrompu la nation tout entière. Est-ce qu'il est possible, Messieurs, que vous oubliiez ce qui est si facile à comprendre ? De même que les territoires matériels sur lesquels vivent les sociétés humaines sont arrosés par trois ou quatre grands fleuves, de même leur territoire moral est arrosé par trois ou quatre grands principes. Quand vous touchez à ces principes-là, Messieurs, tout est perdu. Et comment voulez-vous que ces principes qui s'appellent dans tous les pays, sous toutes les latitudes, à toutes les époques, la propriété, la famille, la justice, comment voulez-vous qu'il en reste un seul debout en présence de l'esclavage ? La famille ! et de quel droit prêchez-vous le respect de la famille, si vous séparez le mari de sa femme et la mère de ses enfants, et si vous donnez à un jeune homme de dix-huit ans une jeune fille de dix-huit ans pour esclave ? La propriété ! et de quel droit demandez-vous à la loi de protéger ce fruit sacré du travail lorsque vous l'appliquez à un bien que le travail n'a pas produit, lorsque vous consacrez cette

iniquité qui consiste à faire que quelques personnes mangent leur pain à la sueur du front des autres ? Et la justice ! comment voulez vous que je croie à la justice, que j'appelle la force à l'appui de la justice, lorsque votre droit boiteux ne fait pas cette distinction qui est la base de tous les codes, cette distinction radicale entre les choses et les personnes, les choses susceptibles de propriété, et les personnes à jamais, a aucun prix, à aucune condition, t sous aucune civilisation, échangeables et aliénables, comme des denrées et des bestiaux !

C'est parce qu'ils recélaient dans leurs flancs cette corruption originelle, c'est parce que ce ver était dans le fruit, parce qu'il y avait, au début de leur constitution, cette petite tache, qu'ils ont si vaillamment lavée dans leur sang, que les Etats-Unis, aussi bien les Etats du Nord que ceux du Sud,—car le préjugé contre les noirs y était également répandu, le Nord refusant à ces malheureux l'égalité et le Sud la liberté,—que les Etats-Unis, dis-je, en étaient venus à descendre dans l'estime de l'Europe et à inquiéter tous les amis de la liberté, qui auraient volontiers considéré cette terre comme la terre de Chanaan, comme la terre promise de l'avenir, sans cette souillure abominable qui ne permettait pas d'en parler sans rougir.

AUGUSTIN COCHIN.

(*A continuer.*)

ACTION DE MARIE DANS LA SOCIETE.[1]

Invité à faire entendre ma parole en cette circonstance, j'ai été heureux d'acquiescer au désir qui m'a été exprimé, parce que cela me permettait de donner une nouvelle preuve de l'intérêt que je porte à cette association. L'utilité de son but sous le rapport religieux et littéraire, le zèle de ceux qui la composent pour s'instruire eux-mêmes, et instruire les autres, et la faveur qu'elle reçoit par la présence à ces réunions de tant de personnes distinguées, tout cela me faisait un devoir de lui donner un encouragement, que toutefois, je dois le dire, je voudrais sentir d'une autorité plus élevée, d'une efficacité plus puissante.

L'invitation acceptée, il a fallu me demander quel sujet je devais traiter en ce jour devant cet auditoire.... J'ai hésité sur le choix.... Tout d'abord je me suis dit: La réunion dans laquelle j'aurai à parler a été fixée à ce jour où l'Eglise honore Marie dans ce glorieux privilège de son Immaculée Conception ; c'est la fête patronale de cette association dont la fin est de rendre ses membres plus aptes à servir la religion et la patrie. L'influence du culte de Marie sur la société ne serait-elle pas un sujet qui conviendrait à cette circonstance ? Puis j'ai éloigné cette pensée de mon esprit. J'ai craint que l'on ne dit le mot du poëte *non erat his locus.* Ce n'est pas le lieu où l'on traite des matières religieuses. Il ne faut pas que tout siège d'où parle un prêtre soit une chaire. Je sentais cela. Cependant ma première idée m'est revenue. J'ai fait la réflexion que le sujet que j'ai exprimé, ne pouvait guères, tel que je le concevais, être traité dans la chaire, parce qu'il ne pouvait con-

1 Conférence faite devant l'Union Catholique de St. Hyacinthe.

venir à une grande partie des fidèles, peu préparés à une dissertation de cette nature, et que d'un autre côté il demandait des considérations historiques et sociales par lesquelles il devrait appeler l'attention des membres de cette société, parce qu'il rentrerait sous ce rapport dans l'objet de leurs études.

Au reste, j'ai entendu bientôt des personnes compétentes m'observer que l'auditoire auquel je m'adresserais ne pourrait entendre qu'avec satisfaction parler de l'action de Marie dans la société.

Je dois dire qu'un événement récent qui a occupé toute la presse catholique, protestante et incrédule, mais on le sent, avec des appréciations bien différentes, a eu une grande influence sur le choix du sujet de cet entretien. C'est ce fait même qui va être, pour ainsi dire, mon point de départ pour l'excursion que nous allons faire dans le domaine de l'histoire, et de ce que j'appellerai la philosophie religieuse.

I.

[1] Au mois de février 1858, à la porte d'une petite ville du Midi de la France, commençait une série de prodiges dont les derniers qui se sont accomplis, viennent de jeter un éclat qui illumine ou éblouit tous les regards. Une petite fille de treize à quatorze ans, portant le nom gracieux de Bernadette, d'une famille obscure et pauvre, dénuée de toute instruction, était sortie avec quelques compagnes, pour ramasser des fagots. Elle se trouvait en face d'une grotte creusée dans la partie inférieure d'un rocher énorme aux pieds duquel est assise la ville qu'elle habitait. Tout-à coup elle entend comme le bruit d'un vent impétueux; et cependant aucune brise même légère n'agitait les branches des arbres. Elle lève la tête, et comme éblouie, terrassée, elle s'affaisse sur elle-même et tombe à deux genoux. Une ineffable lueur remplissait la grotte, au milieu de laquelle apparaissait une jeune femme de la plus ravissante beauté, qui jetait sur l'enfant un regard plein d'affection. A cet aspect, celle-ci était entrée dans une sorte d'extase, et sa physionomie se revêtait elle-même d'une grâce pleine de charmes, exprimant le respect, l'admiration et une joie céleste.

Bientôt la merveilleuse figure disparut. La jeune fille retourna à la maison paternelle où le récit de ce qu'elle avait vu ne trouva pas de foi. Animée du désir de revoir le spectacle qui l'avait char-

1 Ce récit de l'apparition de Marie est une analyse de l'Histoire de N.-D. de Lourdes par M. Lasserre.

mée, elle revint au bout de quelques jours à la grotte, et bientôt le même phénomène s'offrit à ses regards et agit sur elle de la même manière.

Le bruit de cette merveille se répand ; nombre de personnes accompagnent Bernadette retournant au lieu du prodige, et le voyent en quelque sorte se renouveler dans le changement qui s'opère en la figure de la jeune fille sous l'influence de la vision qui la charme. Bientôt elle entend celle qui lui apparaissait lui demander de revenir auprès d'elle pendant quinze jours, lui promettant en retour l'éternel bonheur.

Les populations accourent à la grotte avec des cierges et des fleurs ; elles ne voient et n'entendent rien ; mais à l'aspect de l'enfant favorisée du ciel, elles sont saisies d'un sentiment religieux qui les exalte et les remplit de joie.

Le fait devient si éclatant que les journaux s'en occupent. C'est une comédienne, qui joue pour de l'argent, dit d'abord la presse irréligieuse ; la vue de Bernadette dans ses extases, la simplicité et la sincérité de ses réponses font bientôt tomber cette assertion. C'est une hallucinée, une visionnaire, reprend la parole ou la plume anti-chrétienne ; mais le calme de la jeune fille, la lucidité de son intelligence, l'accord parfait de toutes ses paroles ne permettent pas de la qualifier ainsi à ceux qui la voient et qui l'entendent. Cette affaire est une intrigue du clergé, dit on alors... mais le Curé de Lourdes, homme d'un mérite éminent, exerçant sur sa paroisse une grande influence, ne croit pas à l'apparition, tout en la reconnaissant possible, et ni lui, ni aucun prêtre de la ville, ne se mêlent à la foule, faisant cortège à Bernadette lors qu'elle se rend au lieu de la vision merveilleuse.

Quoi ! un prodige plus étonnant que ceux qui ont été crus au moyen-âge, en plein dix-neuvième siècle ! Cela ne pouvait se tolérer. La police reçoit l'ordre de réprimer cet outrage à la civilisation moderne. Un jour, au moment où la jeune fille sortait de l'Eglise, un sergent de ville la saisit et l'emmène chez le commissaire de police. C'était un homme essentiellement ennemi de tout ce qui est surnaturel, et d'une habileté consommée dans l'exercice de ses fonctions. Il fait subir à Bernadette un long et perfide interrogatoire ; il essaie par tous les moyens, même par d'odieuses menaces, d'amener une contradiction dans ses réponses ; il ne peut y réussir, et stupéfait d'être vaincu, il s'écrie : quelle obstination invincible dans ce mensonge et quelle habileté à le soutenir ! Il exige des parents de l'enfant qu'ils lui interdisent d'aller à la grotte ; mais une force à laquelle elle ne peut résister l'y ramène, et les parents témoins de ce prodige, révoquent leur défense.

Bernadette entend la voix de la Dame (comme elle l'appelait) lui revêler un secret pour elle seule, et lui donner l'ordre de dire aux prêtres d'élever une chapelle au lieu où elle apparaissait.

Le Curé de Lourdes dit à la jeune fille de demander un signe de la vérité de la mission qui lui est donnée. Elle le demande et ne l'obtient pas. Mais voici qu'elle reçoit de l'Apparition l'injonction d'aller boire et se laver à un endroit qu'elle lui indique du doigt. Elle s'y rend : aucune eau ne coulait en ce lieu. Mais sous l'influence d'une inspiration, ou sur un nouveau signe de celle qui lui parle, elle se met à gratter le sol de ses mains et à creuser la terre. La foule voit ce mouvement avec étonnement. Un certain nombre se mettent à rire, voyant là une preuve du dérangement du cerveau de la pauvre visionnaire. Tout à coup le fond de la petite cavité qu'elle avait creusé de ses mains devient humide : ce n'était encore que de la boue ; quoique avec répugnance Bernadette porte à sa bouche cette eau bourbeuse et elle en lave sa figure pour accomplir l'ordre qui lui avait été donné. Voici qu'un filet d'eau commence à couler : il devient de plus en plus limpide, il s'échappe bientôt en un jet considérable, et grossissant de jour en jour, il devient une source puissante donnant chaque jour plus de cent mille litres, environ vingt-cinq mille gallons.

On le sent, cela devenait sérieux pour la science incrédule. Elle avait dit d'abord c'est un suintement du rocher qui aura eu lieu par hasard : ensuite c'est une flaque d'eau, une simple mare qui va être bientôt asséchée. Après..... elle ne dit plus rien. Elle allait subir un bien autre échec.

Un homme du nom de Bouriette avait totalement perdu un œil, il se frotte avec l'eau de la source, et il voit parfaitement de cet œil fermé auparavant à toute lumière. Il rencontre sur la place publique son médecin ; il lui dit qu'il est guéri. Le docteur écrit une phrase sur son calepin, il met sa main sur l'œil valide de Bouriette pour le fermer et lui dit : je croirai à votre guérison si vous lisez ce que je vous présente. Bouriette, de son œil naguères malade, lit sans hésiter : " Bouriette a une amaurose incurable ; il n'en sera jamais guéri." – Le Docteur se rendit. Les libres penseurs se partagèrent en trois opinions sur le fait. Les uns disent : Bouriette n'a pas été guéri ; d'autres : il a toujours bien vu des deux yeux, et quelques-uns, comme M. Renan expliquant les miracles de l'Evangile : il s'imagine qu'il voit.

Mais qu'à du dire la tourbe mécréante à une suite de guérisons de toute espèce ordinairement instantanées, qui depuis le fait de Bouriette se sont succédées jusqu'à aujourd'hui ? C'est par centaines que se comptent ces prodiges.

II.

Il y avait un mois et demi que l'apparition avait eu lieu pour la première fois : on était au jour où l'Eglise rappelle l'Annonciation de la Ste. Vierge, et l'Incarnation du Verbe divin. Ce jour là même, entourée d'un certain nombre de personnes qui avaient déjà été guéries par l'eau de la source qu'elle avait ouverte de ses mains, et au milieu d'une foule immense. Bernadette dit à celle qui lui apparaissait : Madame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes, et quel est votre nom. Trois fois elle fait cette demande en vain ; mais la quatrième fois sa confiance persévérante fut récompensée. Elle entendit cette parole : " Je suis l'Immaculée Conception." C'est comme si Marie eut dit non pas je suis pure, mais je suis la pureté même, la virginité incarnée et vivante.

Le lieu où se passaient ces merveilles était devenu un sanctuaire où les populations, même de contrées jusqu'à un certain point éloignées de Lourdes, venaient prier, apportant des dons pour la chapelle que l'on devait construire, et ornant la grotte de fleurs, et de divers objets pieux.

Il ne fallait pas que le surnaturel triomphât aussi paisiblement. Le préfet du département, après avoir amené à ses vues le ministre des cultes, M. Rouland, ordonna d'enlever les *ex-voto* et les effets divers placés par la piété des fidèles sur le lieu de l'apparition. Le commissaire de police, chargé de l'exécution de cet ordre était celui qui avait interrogé Bernadette : il ne put trouver dans toute la ville, malgré l'argent qu'il offrait, qu'une femme qui lui prêtât un chariot pour transporter les objets qui seraient enlevés, et ce n'est aussi qu'avec peine qu'il se procura une hache pour briser la balustrade mise devant la grotte. Le lendemain la femme qui avait fourni la voiture se brisa une côte dans une chute, et l'ouvrier qui avait prêté la hache eut les pieds écrasés.—La foule contemplait avec terreur et indignation la profanation qui s'opérait par le commissaire de police. Il y eut un moment d'explosion menaçante, le commissaire tremblait, craignant le courroux de ce peuple blessé en ce qu'il avait de plus cher, mais des voix s'élevant dans la foule s'écrient : Du calme, point de violence, laissons tout à la main de Dieu.—C'est une chose admirable que ni dans cette occasion, ni dans aucun des rassemblements fréquents de multitudes nombreuses à la grotte, il n'y ait eu aucune émeute, aucune voie de fait, aucune accident matériel.

Cependant les processions, les pélerinages continuaient sur le théâtre du prodige. Les guérisons miraculeuses se multipliaient.

La presse irréligieuse était en fureur. Le conseil municipal de Lourdes ordonna de faire une analyse de l'eau de la source dans l'intention de voir si elle avait quelque vertu médecinale qui enlèverait aux guérisons leur caractère surnaturel. Un des premiers chimistes de la France, le professeur Filhol, est chargé de cette opération, et la conclusion de son rapport est que cette eau ne renferme aucune substance capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées.

La superstition, comme on l'appelait, était victorieuse de tous les moyens dont on s'était servi pour la combattre. Il ne restait plus que la violence; on l'employa. Il faut en finir à tout prix, écrivait le ministre des cultes, et bientôt un arrêté du Préfet défendit, sous de rigoureuses amendes, de prendre de l'eau à la source et de se rendre auprès de la grotte, dont une barrière empêcherait l'accès. Alors on vit un singulier et touchant spectacle. Des malheureux venus de loin, en proie à la paralysie, à la cécité, à d'autres tristes infirmités que la médecine abandonne, se rendaient auprès de la barrière, et élevaient leurs mains et leurs voix suppliantes vers la grotte où Marie s'était montrée. Bientôt les foules se pressaient en ce lieu même et en attestant leur foi en la réalité de l'apparition de la Reine du Ciel, elles protestaient contre la mesure vexatoire du gouvernement. Souvent la clôture était violée, et l'on trouvait moyen de monter à la grotte, et de puiser à la source.

Incapable de maîtriser ce mouvement religieux, le ministre demande à l'Evêque de Tarbes de réprouver ce qu'il appelait les scènes scandaleuses de Lourdes. L'autorité ecclésiastique, qui n'était intervenue en rien jusque là, refusa avec énergie de se rendre au désir du ministre ; mais croyant qu'il était temps pour elle d'agir, elle institua une commission canonique, chargée d'examiner tout ce qui s'était passé depuis le premier jour de l'apparition ; et sur le rapport que cette commission lui adressa, confirmé par celui de médecins nombreux appelés à juger du caractère des guérisons qui avaient eu lieu, l'Evêque dans un mandement proclama la réalité de l'apparition de la Ste. Vierge, autorisa le culte de Notre-Dame de Lourdes, et l'érection d'un sanctuaire sur le terrain de la grotte merveilleuse.

Cependant l'Empereur avait été mis au fait de tout ce qui s'était passé à Lourdes. Avec une sagesse dont il s'écarta trop depuis, il vit qu'il n'avait rien à gagner à froisser le sentiment religieux des populations. Il révoqua l'arrêté prohibitif du Préfet. Le commissaire de police qui avait placé la barrière fut forcé de l'enlever aux regards d'une foule immense, accourue pour être témoin de cette

réparation. Bientôt on se mit en frais de construire l'Eglise demandée par la vierge de l'apparition : la ville de Lourdes en concéda le terrain à l'Evêché, et le ministre des cultes fut contraint d'autoriser cette transaction. Le temple s'est élevé, et il est dans ces jours le sanctuaire le plus fréquenté du monde.

Bernadette a triomphé de tout : elle s'est éloignée du théâtre où une gloire immortelle s'est attachée à son nom ; elle s'est voué à Dieu dans une maison religieuse pour y donner ses soins aux pauvres et aux malades.

Les guérisons produites par la source qu'elle a ouverte se sont multipliées. Un jour, un homme, auteur de quelques opuscules religieux, mais dont la renommée était fort restreinte, atteint d'une maladie d'yeux qui ne lui permettait ni de lire, ni d'écrire, est prié par un de ses amis protestants d'avoir recours à l'eau merveilleuse. Il est guérie instantanément. En reconnaissance, il composa l'histoire de Notre-Dame de Lourdes. Il n'est aucune épopée, aucun drame, aucun roman qui offre un si saisissant intérêt que la lecture de ce livre où se révèle d'ailleurs le talent d'un écrivain supérieur. Trente-cinq éditions enlevées en trois ans, en attachant une grande gloire au nom de l'auteur, M. Henri Lasserre, ont fait connaître aux deux mondes les merveilles opérées à Lourdes.

De toutes parts on invoque la Vierge qui est apparue en ce lieu : on demande de l'eau miraculeuse : fréquemment encore des guérisons s'accomplissent ; une foule de pélerins de la France et des diverses contrées de l'Europe viennent jouir du bonheur de contempler le théâtre de l'une des plus grandes merveilles qui se soient vues dans le monde. Mais Notre-Dame de Lourdes vient de recevoir l'hommage le plus glorieux et le plus solennel dans un événement qui a quelque chose de prodigieux, et dont la trace éclatante se retrouvera dans l'histoire.

III

On a voulu que la France entière, par un pélerinage auquel, par de nombreuses députations, prendraient part les villes diverses de cette contrée, attestât sa foi à l'apparition de la Sainte Vierge et à ses suites miraculeuses, et en même temps sa confiance en la Reine du Ciel et de la terre qui avait donné un tel témoignage de sa bienveillance. Ce projet avait contre lui les frais et la longueur d'un voyage à une ville située tout-à-fait à une extrémité du pays, les railleries et les dérisions des journaux si multipliés de la presse irréligieuse, et la crainte d'un renouvellement des insultes et des

violences qui avaient eu lieu récemment à Grenoble et à Nantes contre les pélerins revenant de la Salette ou de Lourdes même. Ce dessein est toutefois adopté partout avec enthousiasme : le pélerinage est fixé au 6 Octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire.

Lourdes n'est qu'une fort petite ville ; mais avec une organisation d'une admirable habileté, on y fit des préparatifs pour y recevoir des visiteurs dix fois plus nombreux que ses propres habitants. Tout fut disposé au lieu de l'apparition pour satisfaire la piété de l'immense multitude que l'on attend. Trente-deux autels furent dressés dans l'Eglise non encore entièrement achevée, élevée à la demande de Marie, et sur le terrain adjacent, pour que tous les fidèles pussent participer aux saints mystères. Dans les jours qui précédèrent la grande solennité, la pluie tombait par torrents. Voici cependant que dès la veille, des chars venant de toutes les directions amènent des milliers de pélerins. Le lendemain cent mille hommes se trouvent réunis devant la grotte visitée par l'auguste Mère de Dieu. Trois cent bannières aux plus éclatantes couleurs, aux plus riches décorations brillent de toutes parts. C'est un spectacle grandiose, magique, dont la beauté se joint à celle de ce lieu d'une situation pittoresque admirable.

La cérémonie s'est accomplie avec l'ordre le plus parfait. Le plus religieux silence s'est maintenu pendant les offices sacrés et pendant les sermons qui ont été entendus. L'un des prédicateurs en cette fête solennelle a été le R. P. Chocarne, Provincial de l'Ordre des Dominicains qui a visité deux fois St. Hyacinthe dans ces dernières années, et dont la parole s'est fait entendre dans quelques chapelles de notre ville. Les fêtes de Lourdes ont duré trois jours. On n'y a signalé aucun désordre, aucun accident.

On le sent, Marie devait donner un complément à cette fête dans quelque merveille de sa puissante bienfaisance. Des guérisons miraculeuses ont eu lieu ; entre autres celle d'une jeune fille qui était sourde-muette de naissance. En se lavant à la fontaine, elle jeta un grand cri en entendant les cloches et les voix de la multitude, et elle commença à bégayer des paroles qui sont devenues de plus en plus distinctes. Des milliers de personnes l'ont vue et entendue ; et afin que rien ne manquât à la constatation du miracle, la Providence avait permis que, quelque temps auparavant, un médecin expérimenté, maire d'une ville importante, représentant un département à l'Assemblée nationale, et animé d'un esprit hostile à l'Eglise, ait donné à cette personne, dans le but de la faire entrer dans une institution de sourdes-muettes, un certificat attestant que sa surdité était tout-à-fait incurable.

Les pélerins sont retournés dans leurs villes avec l'expression

d'une entière satisfaction ; les journaux ont redit tous les détails de cette fête si grandiose, dans des récits qui ont excité le plus vif intérêt chez les catholiques des deux mondes.

Quelle étonnante histoire que celle dont les faits se déroulent, depuis le cri d'admiration de Bernadette tombant à genoux devant la Vierge qui apparaissait pour la première fois, jusqu'à cet hommage si extraordinaire de cent mille pélerins, accourus de toutes parts, répétant ce cri à la présence de la Reine du Ciel, rendue sensible pour eux par toutes les merveilles qu'elle a opérées !

Maintenant dans quel but a été fait ce pélerinage à Notre-Dame de Lourdes ?

Il y a deux ans, à pareil jour, en ce lieu même, dans une semblable réunion, j'exposais les malheurs et les humiliations de la France subissant alors l'invasion prussienne ; et exprimant les motifs de l'expérance que nous pouvions entretenir de revoir cette nation qui nous est si chère, reprendre sa gloire et sa puissance, je disais : "Que n'a-t-on pas à attendre de celle qui est bénie entre toutes les femmes, et qui a montré à la France une prédiction spéciale, en faisant de ce pays, dans ces derniers temps, le théâtre d'étonnantes merveilles dans l'ordre physique et moral, à Notre-Dame des Victoires, à la Salette, et plus prodigieusement encore près de la ville de Lourdes." C'est ce sentiment qu'a exprimé la démonstration si solennelle qui vient d'avoir lieu. Les glorieux hommages qui ont été rendus à Marie, les supplications ardentes qui se sont élevées vers elle dans le sanctuaire dont elle a demandé l'érection, ont eu pour but d'obtenir son intervention puissante en faveur de la réhabilitation de la France dans sa foi religieuse, dans sa tranquilité publique, dans sa gloire nationale.

Sur quoi une espérance de cette nature pourrait-elle s'appuyer ? Sur des faits solennels où l'action de Marie a éclaté, et sur un ensemble de considérations religieuses et sociales. La discussion qu'un tel sujet appelle n'est-elle pas digne d'un vif intérêt ?

IV

L'histoire montre-t-elle une intervention de la Vierge Sainte dans les destinées des nations, et quelle serait l'explication de ce phénomène céleste et terrestre tout à la fois ? C'est la réponse à ces questions que je vais maintenant soumettre à votre attention bienveillante.

Des événements publics nombreux attestent une protection éclatante de Marie à l'égard de villes préservées de fléaux, d'ar-

mées rendues victorieuses, de peuples dont la nationalité a été sauvée.

Rappelons quelques-uns de ces faits.

La France est riche en sanctuaires élevées en l'honneur de la Sainte-Vierge. Nul jusqu'à ces jours n'avait égalé la gloire de celui de Notre-Dame de Fourvières. Le site où il se trouve est d'une magnificence admirable. Il est placé sur une colline, d'où l'on voit la ville de Lyon se déroulant à ses pieds, deux superbes rivières, la Saône et le Rhône, traversant la cité et venant joindre leurs eaux à l'une de ses extrémités, une vaste plaine remplie de richesses et de beautés de tout genre, et la chaîne si pittoresque des Alpes au milieu desquelles s'élève le Mont-Blanc dans sa majesté grandiose. A côté de la chapelle de Marie, sont les lieux si célèbres par le martyre de St. Pothin, de St. Irénée et de Ste. Blandine et celui de 18 mille chrétiens, égorgés en un seul jour, dont le sang, dans une trace que l'on montre encore a coulé le long des flancs de la colline jusqu'à la Saône. Ces grands édifices qui couvraient le Lugdunum antique, bâti sur ce lieu même, ouvrages des mains triomphales des légions romaines, ont à peine duré quelques siècles. Et l'humble sanctuaire élevé sur leurs ruines dans la première partie du moyen-âge devait braver le temps et les révolutions.

Au XII siècle on rebâtissait la chapelle de Marie. Thomas de Cantorbéry était sur la place regardant les travaux. Quel sera, demanda-t-il, le patron de ce nouveau sanctuaire ? Vous-même peut-être, lui fut-il répondu. Peu de temps après Thomas donnait son sang pour la défense de l'Eglise, et un des autels de Fourvières était dédié à son nom devenu celui d'un martyr.

Des prodiges de toute espèce se sont succédés sans interruption en ce temple de Marie : aussi Lyon aux jours du danger lève les yeux vers lui avec une confiance qui n'est pas trompée.

En 1832, le choléra sévissait dans toute la France ; chaque ville tour à tour le voyait décimer ses populations. Lyon avait tout à craindre ; c'est une ville manufacturière qui comptait alors environ 200 mille habitants, dont une partie était concentrée dans des quartiers aux rues étroites, bordées de hautes maisons. Mais à l'approche du fléau, les âpres sentiers qui conduisent à la colline sainte étaient sans cesse remplis de fidèles allant implorer de Marie la préservation de ses terribles atteintes. Il s'arrêta aux portes de la ville, multipliant ses ravages à l'entour, il rencontra une barrière infranchissable qui ne lui permit pas d'entrer dans la cité protégée par l'auguste Vierge. Dans ses envahissements subséquents du territoire de la France, il trouva le même obstacle à sa

puissance ailleurs si déplorablement meurtrière. Une inscription monumentale qui se lit à Notre-Dame de Fourvières atteste ce fait éclatant de l'intervention de Marie, et de la reconnaissance des Lyonnais.

J'ai visité ce sanctuaire béni; c'était au jour de l'Ascension. Dans tout le cours de la journée l'Eglise fut remplie de fidèles montant de la ville pour faire entendre à Marie des accents d'action de grâces ou de supplications. Le magnifique site de Fourvières; ce concours d'une foule pleine de foi et de ferveur; ces *ex voto* qui attestaient sur les murs de la chapelle la bienveillance de la Reine du Ciel envers les hommes; les souvenirs des merveilles opérées depuis si longtemps sur cette colline, arrosée du sang des martyrs, et tout imprégnée des grâces célestes; un magnifique sermon que j'entendis en cette fête montrant un signe infaillible de prédestination dans la dévotion envers la mère de Jésus; toute la suavité du culte de Marie si plein de charmes pour l'esprit, l'imagination et le cœur vivement sentie, au milieu de l'illumination et des gracieuses décorations des autels, des cantiques pleins d'allégresse et d'amour redisant la grandeur et la bonté de la Vierge sainte; les impressions produites par cette solennité si belle rappelant le Sauveur des hommes quittant la terre pour s'élever au ciel; tout cela m'a fait sentir en ce jour, en ce lieu, un bonheur, une pieuse exaltation qui me tenait moi-même plus rapproché du Ciel que de la terre.

V

Nous venons de considérer Marie préservant une grande cité d'un fléau épouvantable qui répandait la mort partout ailleurs; regardons-là maintenant donnant la victoire aux armées chrétiennes qui implorent son secours.

Sans remonter aux âges précédents, voyons quels triomphes éclatants lui a dus la chrétienté depuis le 13e Siècle.

L'an 1212, Alphonse IX, Roi de Castille, avec les Rois de Navarre et d'Aragon était sur les plaines de Las Navas de Tolosa. Il s'agissait de combattre une des plus formidables armées que les Sarrasins eussent préparée contre les chrétiens, et qui menaçait d'envahir encore une fois l'Espagne toute entière. Elle comptait d'après les histoires du temps, plus de 200,000 soldats. L'armée, chrétienne était moins nombreuse de moitié. La bataille s'engage. Après un premier succès, les escadrons castillans sont enfoncés, ils se replient sur eux-mêmes. Le Roi dit à l'Archevêque de Tolède,

Rodrigue Ximenès, qui l'accompagnait ; Mourons ici vous et moi. L'Archevêque lui répond : Confions-nous au secours du Seigneur. Voici qu'en ce moment, un chevalier déploie et lève une bannière de la Sainte Vierge, apportée par un chanoine d'un sanctuaire de Marie vénéré par les fidèles. Les Sarrasins voyant cet étendard, font pleuvoir sur lui une grèle de flèches et de pierres ; le courage des chrétiens se ranime pour le défendre. Ils s'élancent sur les bataillons ennemis, et se fraient un passage au milieu d'eux. Alors l'émir qui les commandait Mahomet Ben Nasser prend la fuite ; toute son armée est bientôt en pleine déroute, laissant le champ de bataille couvert des cadavres de plus de cent mille infidèles ; après que l'étendard de la Sainte Vierge eut été levé, les chrétiens ne perdirent que 25 hommes. Le butin pris sur les ennemis fut immense ; il fallut plus de 2000 bêtes de somme pour emporter les carquois remplis de flèches que les ennemis avaient jetés dans leur fuite. Ces faits sont consignés dans le récit que l'Archevêque Ximenès nous a laissé de la bataille.

L'empire du Croissant fut brisé en Espagne à dater de cette journée. Depuis les Musulmans reculèrent de province en province devant les chrétiens jusqu'à leur entière expulsion de cette contrée.

L'année suivante, le 13 septembre 1213, une victoire moins importante dans ses résultats, mais plus merveilleuse encore dans ses circonstances, attestait que ce n'est pas en vain que l'Eglise applique à Marie la parole du cantique : *Terribilis es ut castrorum acies ordinata :* Vous êtes terrible comme une armée rangée en bataille. —La secte abominable des Albigeois infectait la France méridionale de ses funestes erreurs, et la désolait par des violences sanglantes. Elle était soutenue par deux princes puissants, Raymond, Comte de Toulouse, et Pierre, roi d'Aragon. Il avait fallu opposer la force à la force. Une croisade avait été prêchée contre les Albigeois. Simon de Montfort en était le chef. Mais en même temps que les armes à la main, il combattait les hérétiques, St. Dominique instituait la dévotion du Rosaire, devenue depuis si populaire chez les fidèles, pour implorer les secours de celle qui, suivant l'expression de l'Eglise, met fin à toutes les hérésies : *cunctas hereses sola interemisti in universo mundo.* L'armée des Albigeois forte de plus de 40,000 hommes vient assiéger la petite ville de Muret. Simon de Montfort qui était à quelque distance accourt à la défense de cette place. Il y entre avec 800 cavaliers et un bien petit nombre de fantassins. Lui et ses chevaliers se confessent et communient. Il part pour le combat. On veut l'effrayer par la vue de la multitude de ses ennemis, quarante fois plus nombreux que ses sol-

dats. Avec l'aide du Ciel, dit-il, nous les vaincrons. Il donne le signal de la bataille. La mêlée devient terrible ; mais bientôt le roi d'Aragon est tué ; cette perte de l'un de ses chefs décourage l'armée hérétique : elle prend la fuite laissant sur le champ de bataille ou dans les eaux de la Garonne qu'un grand nombre de ses soldats voulaient traverser, environ 20,000 hommes. Veut-on savoir la cause de cette victoire humainement inexplicable ? St. Dominique, pendant que le combat se livrait, priait avec les Evêques dans une Eglise de Muret, faisant monter vers Marie l'hommage du Rosaire qu'il venait d'instituer.

VI

Deux siècles plus tard la France était l'objet d'une admirable intervention du ciel en sa faveur. Elle subissait une humiliation qui n'a eu d'égale que la honte dont l'invasion prussienne couvre aujourd'hui son front. A la suite de la désastreuse bataille d'Azincourt, les Anglais avaient envahi la France ; puis, un traité fait avec un roi insensé et une reine infâme, mère dénaturée, avait cédé le trône de France au Roi d'Angleterre. L'héritier légitime de la couronne des lys n'avait pour lui qu'une petite province : la domination anglaise s'étendait sur le reste de ses états Mais il y avait alors dans la Lorraine une jeune bergère pleine d'innocence et de piété. Quand elle n'était pas à la garde de ses troupeaux, on la trouvait dans un ermitage dédié à Marie sous le nom de Notre-Dame de Beaumont. Là, elle recevait des faveurs signalées de la Vierge, Mère de Dieu. Elle la priait pour le salut de sa patrie. Bientôt elle croit entendre un ordre qui lui est intimé par l'Archange St. Michel par lequel elle est appelée à délivrer Orléans, place alors assiégée par les Anglais, et à faire sacrer le Roi à Rheims, ville qu'occupaient ses ennemis. Elle va hardiment trouver le prince pour lui annoncer sa mission ; elle est traitée d'abord de folle et de visionnaire ; mais sa candeur, l'assurance de ses paroles, quelque chose d'inspiré qui parait en elle, font accepter ses services. A la tête de l'armée royale, elle trouve moyen d'entrer dans Orléans, et elle force les Anglais d'en lever le siége. Elle les défait en plusieurs combats ; elle les contraint de laisser passer le Roi jusqu'à Rheims, où il reçoit la consécration royale. Sa mission était terminée ; elle voulait retourner humblement à ses brebis ; on la force de combattre encore : elle est faite prisonnière. Elle subit un interrogatoire, où elle fait paraître une sagesse admirable ; et livrée aux flammes, elle souffre ce supplice avec une force et une

résignation qui lui font recevoir depuis quatre à cinq siècles l'hommage de la vénération que l'on rend aux martyrs. Mais le ciel continue son œuvre. Les Anglais sont repoussés partout, et la France soumise toute entière à son souverain légitime, sort glorieuse et triomphante de l'état d'humiliation où elle avait été réduite.

La pureté virginale de la jeune fille, les vertus admirables qu'elle a fait paraître en toute circonstance, le succès qui a réalisé d'une manière si précise la mission qu'elle s'était donnée, ce martyre qui termine sa vie, et ajoute une auréole de plus à la gloire de son nom, la délivrance de sa patrie du joug étranger opérée d'une manière si inattendue et si extraordinaire, tout cela démontre avec évidence, que Jeanne d'Arc n'était que l'envoyé et l'instrument de celle dont la France aux jours de sa foi s'honorait d'être le royaume. *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

VII

Voyez maintenant une intervention de Marie en faveur de la chrétienté toute entière. Dans la dernière partie du 16e siècle, la puissance ottomane jetait la terreur chez les nations catholiques; ses flottes portaient le ravage en divers lieux. Les plus affreux tourments étaient réservés aux habitants des villes qui tombaient entre les mains des Turcs. En 1570, ils s'emparent de Nicosie, capitale de l'île de Chypre; ils massacrent 30 mille habitants; ils emmènent 2 mille esclaves pour en faire l'objet des plus ignominieux outrages. Mille personnes du sexe étaient sur trois vaisseaux faisant voile pour Constantinople. L'une d'elles, frémissant à la pensée de la brutalité qui l'attend, trouve moyen de mettre le feu au magasin de poudres; le vaisseau principal où il était saute en l'air, et met le feu aux deux autres.

Voilà quels étaient les ennemis dont la chrétienté avait à redouter les attaques. Pie V occupait le trône pontifical; il fait un appel au nations catholiques contre la puissance envahissante du Croissant. Nulle d'elles ne répond à sa voix, si ce n'est l'Espagne et Venise, qui forment avec le Pape une croisade pour le salut commun de l'Europe chrétienne. Une flotte est appareillée pour combattre l'armée navale des Turcs. Don Juan d'Autriche est mis à sa tête. Le Pontife lui prescrit d'invoquer la Sainte Vierge au commencement du combat et lui promet la victoire. Le 7 Octobre 1571, les deux flottes se rencontrent. Depuis la bataille d'Actium livrée à peu près dans les mêmes parages, la Méditerranée n'avait

pas vu une telle réunion de vaisseaux. La flotte musulmane était composée d'environ 300 voiles ; celle des chrétiens en comptait 209 Le combat s'engagea : il ne dura qu'une heure. L'amiral turc ayant été tué, la défaite de sa flotte devint générale ; il n'échappa au désastre que 40 galères : 30 mille Ottomans périrent ; les chrétiens firent 3,400 prisonniers et délivrèrent des fers 15 mille de leurs frères ; ils s'emparèrent de 340 canons et d'un immense et riche butin. La puissance navale des Turcs fut ruinée ce jour-là ; elle ne s'est jamais relevée de ce coup.

En rapprochant certaines circonstances on pourra connaître quelle a été la cause de cette victoire si importante pour les intérêts de la chrétienté. A l'heure même où se livrait cette bataille mémorable, se faisait dans Rome des processions où les fidèles invoquaient Marie en récitant le Rosaire. Le Souverain Pontife avait pris sa part à ces supplications adressées à l'Auguste Vierge. Il était au Vatican : on vient pour lui parler d'une affaire. Il se lève brusquement, se dirige vers sa fenêtre, l'ouvre... il semble pendant quelques minutes en contemplation. Tout à coup, il s'écrie : allons rendre grâce à Dieu : la victoire est à nous. C'était le moment où se complétait le succès de la flotte chrétienne. En reconnaissance de ce triomphe, Pie V a voulu que l'on célébrât la fête du Saint Rosaire le premier dimanche d'Octobre, et il fit ajouter aux Litanies de la Sainte Vierge : *Auxilium christianorum, ora pro nobis.*

Admirons un autre trait de la protection de Marie en faveur des armées qui l'invoquent. En 1683, les Turcs vinrent avec une armée de 200 mille hommes mettre le siége devant Vienne, la capitale de l'Empire Germanique. L'épouvante fut générale ; les populations abandonnaient tout et fuyaient de toutes parts. Bientôt sous le feu continuel des assiégeants la ville était sur le point d'être réduite en cendres, lorsque se présenta un secours inattendu. C'était Jean Sobieski, roi de Pologne, qui accourait à la défense de la place, à la tête d'une armée peu nombreuse, il est vrai, mais pleine de confiance dans l'assistance céleste. Le 21 Septembre, ce prince entend la messe les bras en croix, il communie, et il met son armée sous la protection du nom de Marie. Il avait pour aide le Duc de Lorraine, générale de l'armée impériale ; mais ce fut lui qui eut le commandement en chef et qui détermina la victoire. Elle peut être regardée comme miraculeuse, à raison de la grande infériorité du nombre des vainqueurs, et de la terreur qui, s'emparant des troupes ottomanes leur fit prendre une fuite honteuse. Ils laissèrent 10 mille morts, près de 300 pièces d'artillerie et le grand étendard de Mahomet que Sobieski envoya au chef de l'Eglise. C'est pour perpétuer la mémoire de cette délivrance de la capitale de

l'Allemagne, que le Pape Innocent XI a ordonné de célébrer la la fête du Saint Nom de Marie, le Dimanche de l'Octave de la Nativité de la Sainte Vierge, époque où a eu lieu ce triomphe éclatant des armées chrétiennes.

VIII

Il est une autre fête que nous célébrons en l'honneur de Marie sous le titre de Notre-Dame de Bon-Secours. Elle rappelle l'action de la Reine du ciel dans l'un des plus grands événements de ce siècle.—En 1809, Napoléon, alors au faîte de sa puissance, avait fait enlever violemment de Rome le Chef de l'Eglise, et s'était emparé des Etats Pontificaux. Pie VII fut détenu pendant trois ans à Savone, petite ville de l'Etat de Gènes sur la Méditerranée. Au mois de Juin 1812, il reçut l'ordre de partir pour la France ; l'Empereur voulait l'avoir auprès de lui, espérant le dominer plus facilement. Mais le Pape avant de quitter Savone s'était prosterné devant une image de Marie, honorée dans une église de cette ville ; il avait demandé avec instance sa délivrance du joug de l'oppresseur, et promis une couronne d'or pour la tête de la Madone, en reconnaissance du succès de sa supplication. C'est au moment où le Souverain Pontife rentrait en France, que commençait cette guerre de Russie qui devait préparer la chûte de Napoléon, et le retour à Rome du successeur de St. Pierre. Le Pape avait excommunié l'Empereur; celui-ci avait dit : croit-il que ses excommunications feront tomber les armes des mains de mes soldats ?—Eh bien, les frimats de la Russie firent à la lettre tomber les armes des mains glacées des troupes françaises. L'hiver servit d'instrument à l'exécution de la sentence portée par le Vicaire de celui dont le Psalmiste a dit : *Nix, glacies, et spiritus procellarum faciunt verbum ejus.* La neige, la glace, et l'esprit des tempêtes accompliront sa parole. (Ps. 147.) Napoléon fut forcé de renvoyer Pie VII dans ses Etats. Celui-ci eut à les quitter de nouveau l'année suivante, au retour de l'Ile d'Elbe, qui fut suivi de l'invasion d'une partie de l'Italie par Joachim Murat. Pie VII avait dit en renvoyant Napoléon monter sur la scène : cela ne durera que trois mois. On le sait, le nouveau règne de l'Empereur ne fut que de 100 jours Avant que ce temps fut écoulé, Murat défait avait été contraint de quitter l'Italie, et le Pape était revenu à Rome, après être allé à Savone, déposer sur la tête de l'image de Marie, la couronne qu'il lui avait promise.

Sans doute dans le fait que je viens de raconter l'intervention-

de Marie n'est pas sensiblement évidente. Mais quand on rapproche les circonstances, qu'on réfléchit sur la chute si inattendue et si rapide du dominateur de l'Europe, au peu de durée de sa seconde usurpation du pouvoir, accomplie pourtant avec une si grande facilité, on peut y voir une action toute spéciale de celui qui donne et ôte les empires à sa volonté ; et l'esprit chrétien adopte sans répugnance l'idée que le Seigneur avait renversé le puissant Empereur, persécuteur de son Eglise, à une demande de Marie, dont l'intervention avait été sollicitée par une prière du Vicaire du Christ. Daniel, dans une de ses étonnantes visions, vit une petite pierre, détachée d'une montagne, renverser la statue colossale, figure du plus fort et du plus étendu des empires. C'était peu de chose, ce semble, que cette couronne d'or promise à la Vierge de Savone ; mais pour qu'elle fut posée, il fallait que la couronne tombât de la tête de Napoléon. Le chef de l'Eglise n'a pas hésité à voir dans ces deux événements la relation d'une cause avec son effet ; il a institué la fête de Notre-Dame de Bon-Secours, pour perpétuer dans tous les siècles le souvenir de la délivrance de l'Eglise, par l'intervention de Marie, du plus puissant ennemi qu'ait eu l'autorité pontificale.

Encore un trait emprunté à l'histoire contemporaine. La flotte française qui portait l'armée de l'expédition de Crimée fut mise solennellement sous la protection de la Sainte Vierge. Un magnifique tableau de Marie, par l'ordre exprès de l'Empereur fut placé sur le vaisseau amiral. Les journaux du temps ont raconté nombre de traits de la protection sensible de la Reine du Ciel envers des officiers et des soldats qui lui rendaient hommage. Le Maréchal Canrobert fut frappé d'un éclat d'obus qui s'arrêta sur la plaque d'une médaille bénie ; lui-même a raconté ce fait dans une lettre adressée à l'Impératrice. Mais veut-on savoir quelle part a eue Marie au succès de cette expédition si glorieuse pour la France ? Entendons le général en chef de l'armée française, le vainqueur des Russes, le maréchal Pélissier. Il a écrit : " C'est le lendemain de l'Assomption que j'ai battu les Turcs à Tratkir, et le jour de la Nativité de Notre-Dame que j'ai pris Malakoff. Ainsi ce sont les bonnes prières de la Sainte Vierge et la foi que nous y avons qui, plus que le vulgaire ne pense, nous ont été d'un si grand secours dans ces deux glorieuses journées."

IX

Les annales de notre propre pays ne nous fournissent-elles pas un trait éclatant de la protection de Marie, attesté par un monument public ? Le 16 Octobre 1690, trente-quatre voiles anglaises portant trois mille hommes de débarquement se montraient dans le bassin de Québec. Bientôt un envoyé de Phibs, le commandant de cette armée, vint sommer le gouverneur, M. de Frontenac, de se rendre. Celui-ci répondit fièrement à cette insolence. Son habileté et la valeur de ses troupes forcèrent les ennemis de se retirer au bout de quelques jours. Mais la prière avait eu sa part dans la défense de la colonie. Dans les communautés religieuses de ferventes supplications étaient montées vers le ciel et celle qui en est la Reine. Le drapeau de la Sainte Famille était hissé sur le clocher de la cathédrale. Les soldats demandaient avec empressement ce qu'ils appelaient les passe-ports de l'Immaculée Conception, c'est-à-dire des formules de prières adressées à la Vierge sans tache. Un vœu avait été fait d'élever à Marie un monument de reconnaissance pour la victoire qu'elle ferait remporter. Aussi après la levée du siège, une procession solennelle dans laquelle on portait l'image de la Vierge Sainte, eut lieu aux quatre églises de la ville ; en action de grâces de ce triomphe, l'Evêque institua la fête de Notre-Dame des Victoires, qui fut célébrée le quatrième dimanche d'Octobre, et il s'éleva à la Basse-Ville une Eglise en l'honneur de Marie, destinée à être un mémorial de sa protection envers la ville délivrée d'un si éminent danger.

J'aurais pu présenter d'autres faits attestant l'intervention de la Sainte Vierge dans des évènements décidant du sort des villes, des armées, des nations. Et vous le savez, il y a des milliers de prodiges de la puissante bienveillance de Marie à l'égard des individus, des familles, des communautés, consignés dans des documents authentiques, attestés par des *ex-voto*, et même par un grand nombre de sanctuaires érigés partout en l'honneur de celle que l'Eglise appelle le Salut des infirmes, le Secours des chrétiens.

X

Maintenant comment expliquer cette coïncidence entre les invocations adressées à Marie, et les guérisons accomplies, les délivrances de périls imminents qui ont lieu, les victoires extraordinaires qui ont été remportées ?

On dira : c'est l'exaltation du sentiment religieux qui a animé le courage des combattants. Soit ; mais puisque cette exaltation produit des effets si prodigieux, il faut l'exciter, dans les occasions où elle serait utile, par un hommage rendu à la Vierge Sainte. On dira encore : Il y a dans tout cela un pur hasard. Je le veux bien ; mais puisque le jeu du culte de Marie donne si souvent des chances, agitons les dès de la prière dirigée vers elle. Et sans doute aucun philantrope ne trouvera à redire que les malades aient recours à des neuvaines pour avoir l'imagination, ou si vous le voulez, l'hallucination de se croire guéris : c'est une consolation qu'il serait cruel de leur refuser dans leurs souffrances.

Essaierai-je maintenant l'explication catholique ? Pour cela il me faut entrer dans des considérations de l'ordre surnaturel le plus élevé, le plus mystique ; la nature du sujet que je traite l'exige. Le problème est posé ; il faut tenter de le résoudre. Sur quoi s'appuie la foi des populations chrétiennes recourant dans les calamités à l'intercession de Marie, et quelle est l'explication des faits miraculeux qui sont souvent le résultat de ces supplications à la Reine du ciel ? C'est à quoi j'ai à répondre.

XI

Dieu a décrété l'incarnation du Verbe pour le salut des hommes. Afin que ce Verbe fait chair appartint à la race humaine dont il se chargeait d'expier les fautes, et sur laquelle il devait renverser ses mérites, il lui fallait une mère. Qui ne sent de suite à quelle dignité se trouve élevée cette femme, bénie entre toutes les femmes, de qui l'Homme-Dieu reçoit la vie ? Mère du Fils de Dieu, elle est en même temps, comme parlent les Pères de l'Eglise, l'épouse du Père Céleste, à qui elle donne un fils selon la nature humaine. Ici il faut un appel au cœur de l'homme. Quel n'est pas l'amour de l'époux pour son épouse, du fils pour sa mère ? A quel degré d'honneur n'élèveraient-ils pas, de quelle jouissance ne favoriseraient-ils pas, selon la mesure de leur puissance, l'époux, celle qui est la compagne et le charme de ses jours, le fils, celle de qui il a reçu la vie, et une si vive affection. Eh bien ! Dieu a fait le cœur de l'homme à la ressemblance du sien : les nobles et purs sentiments de la nature viennent de Dieu, et se trouvent éminemment en lui avec une intensité infinie. Voyez ce que font faire les personnes divines à l'égard de celle qui est avec elles en rapports si étroits.

Dans l'épitre de la messe de ce jour, l'Eglise applique à la sainte

Vierge ces paroles des livres sacrés. De toute éternité Dieu a tout coordonné en vue de mes destinées Prov : VIII. On le sent, la créature qui est la mère du créateur, et qui comme telle, selon l'expression du grand docteur de l'Eglise, St. Thomas d'Aquin, touche aux confins de la divinité, doit être comblée de toutes les grâces, et avoir une beauté propre à ravir le cœur de Dieu même, voyant jusqu'à un certain point ses perfections réflétées en son œuvre la plus parfaite. Aussi dans son amour pour elle, il dispose l'ordre de la nature et celui de la grâce de manière à ce que tout porte son empreinte, et montre la grandeur de la destinée que sa sagesse et sa bonté lui ont faite.

Voyez comme tout, dans la nature matérielle, est une image des beautés ou des prérogatives de Marie.

Elle est l'aurore annonçant ce soleil divin qui va éclairer la terre de ses rayons et la féconder de sa chaleur. Elle est belle comme la lune, dont l'aspect a quelque chose de si doux et de si attrayant, et dont la lueur éclaire les ombres de la nuit. Elle est l'étoile du matin dont l'éclat présage un beau jour, ou l'étoile de la mer qui guide dans sa traversée périlleuse le nautonnier vers le port. Elle est l'arc-en-ciel signe de la sérénité du ciel et de la fin des orages. Elle est la nue d'où tombe la pluie qui produit la fertilité. Elle est la terre où germe le fruit salutaire qui entretient la vie. Elle est le lis à blanche corolle, emblème de la pureté ; elle est la rose mystique qui charme par la beauté de sa couleur, et exhale un si délicieux parfum. Elle est l'olivier qui donne l'huile, laquelle est à la fois une lumière, un aliment, et une onction qui guérit. Elle est la vigne dont le fruit broyé sous le pressoir produit le vin qui est la force et la joie de l'homme. Elle est la source d'où sort le fleuve aux eaux larges et profondes qui embellissent et fécondent les contrées qu'il traverse : elle est la fontaine qui arrose les jardins desséchés et leur fait porter des fleurs et des fruits.

Toutes ces figures empruntées aux livres sacrées, et dans lesquelles on retrouve les rapports de Marie avec son fils divin, nous font voir comment Dieu a voulu que la beauté et les sublimes fonctions de la Vierge sainte eussent leur image dans ce que la nature offre de plus beau et de plus gracieux. Au reste, tout le monde matériel n'est qu'un symbole du monde spirituel ; et une des études les plus intéressantes auxquelles l'intelligence pourrait se livrer, serait celle qui rechercherait le type des lois physiques dans les lois surnaturelles, et tendrait à connaître de quel mystère de l'ordre divin tel phénomène de la création sensible serait l'emblême.

Et maintenant, si nous soulevons encore le voile du plan divin

à l'égard de Marie, nous la voyons nous apparaître prophétiquement dans les temps anciens sous la figure de ces femmes auxquelles les récits bibliques ont donné une mémoire immortelle. Marie, c'est Eve recevant de son Epoux le nom de Mère de tous les vivants, nom qui ne pouvait convenir à celle qui a enfanté la mort, mais qui désignait la Mère de la grâce divine, principe de la vie éternelle. Marie, c'est Sara à qui une longue prospérité est promise malgré le sacrifice de son fils que Dieu semble demander ; c'est Rebecca, si dévouée pour l'enfant de sa prédilection ; c'est Débora qui conduit les troupes d'Israël à la victoire et chante un cantique qui est le prélude du *Magnificat ;* c'est Bethsabée à qui son fils donne un trône à côté du sien, et à qui il dit qu'il ne saurait refuser aucune de ses prières ; c'est Judith, c'est Esther qui délivrent leurs peuples de puissants ennemis ; c'est la Mère des Machabées assistant avec tant de courage au martyre si cruel de ses fils.

XII.

Mais des prophéties plus explicites avaient annoncé Marie à la terre dès les premiers jours du monde dans la femme qui de son pied écraserait la tête du serpent. Isaïe avait prédit le mystère de la maternité virginale : et tout un livre des écritures sacrées a été inspiré au plus sage des hommes pour redire ses charmes, et célébrer l'alliance si étroite que Dieu devait contracter avec elle.

Enfin la réalité succède à la figure. *Umbram fugat veritas.* La créature dont Dieu avait ainsi préparé les magnifiques destinées avait paru sur la terre : nulle tache ne flétrissait son âme : elle était remplie de toutes les grâces : il est temps que les desseins de Dieu s'accomplissent. L'ange salue Marie ; il lui annonce qu'elle est la femme choisie pour être la mère du fils du Très-Haut, dont le règne doit être éternel. Le mystère de l'Incarnation s'opère : Marie devient la Mère de Dieu ; le Verbe, Dieu lui doit la vie humaine : il en reçoit tous les soins et toute la tendresse de la maternité élevée au plus haut degré possible d'amour et de dévoûment. Il vit avec elle pendant trente ans ; lui le maître du ciel et de la terre, il se soumet en tout à sa volonté. Il s'en fait accompagner pendant sa prédication évangélique ; à sa parole il commence à opérer ces miracles qui vont attester sa puissance divine.

Quand il consomme son œuvre de la rédemption des hommes sur la Croix, il veut qu'elle se tienne auprès de lui, qu'elle joigne ses larmes à son sang, et à cause de cette part qu'elle prend à sa passion, il la donne pour mère aux hommes qu'il rachète ; elle

leur appliquera pour leur donner la vie de la grâce, les mérites qu'il a acquis par sa mort.

Quelques années après qu'il est monté au ciel, il l'appelle à participer à sa gloire. Il a eu son Ascension : elle a son Assomption ; il la couronne Reine des anges et des hommes ; il remet son pouvoir entre ses mains pour qu'elle en dispose en faveur de ceux qu'il lui a donnés pour enfants. Il veut qu'elle partage ses honneurs sur la terre. Elle a ses fêtes rappelant les merveilles de Dieu à son égard, comme il a les siennes qui redisent aux hommes les grands traits de son amour envers eux. Il ordonne à son église d'unir partout à son culte celui de sa mère. Il veut qu'un autel lui soit dressé dans ses temples, que son image apparaisse à côté de celle de sa croix, et que les lèvres de ceux qui l'aiment joignent le nom de Marie à son nom de Jésus dans l'expression de la glorification, de l'amour et de la confiance. Sans doute Marie n'a rien, ne peut rien par elle-même ; toute sa grandeur et sa puissance viennent de Dieu : et la gloire de l'homme qui lui est rendu remonte vers le Tout-Puissant qui, selon l'expression de la Vierge elle-même, a fait pour elle de grandes choses. *Fecit mihi magna qui potens est.* Mais ayant destiné sa mère à être la distributrice de ses grâces, il veut que le culte dont elle sera l'objet obtienne son intervention auprès de sa miséricorde.

XIII.

Par cet exposé, nous voyons jusqu'où Dieu a porté son amour pour Marie. Quelle révélation de sa bonté infinie, dans ces faveurs immenses accordées à une créature, et par elle à tous les hommes, puisque celle qui est élevée à un tel degré de gloire et de puissance est en même temps douée d'un amour maternel à notre égard de la plus ardente intensité, qui doit la porter à user de tout son pouvoir en notre faveur ?

Eh bien, quoique tout dans la doctrine que je viens d'exprimer, soit coordonné parfaitement, et offre par cela même une preuve intrinsèque de sa vérité, cependant cette élévation d'une créature à une dignité presque divine, selon l'expression d'un saint docteur, reste un mystère tel qu'il est repoussé avec une vive répugnance par tous les hérétiques et les incrédules. Ne fallait-il pas que Dieu donnât une démonstration sensible de sa réalité ?

Quand le Christ parut sur la terre, il prouva sa divinité par des miracles. " Mes œuvres, disait-il, rendent témoignage de moi." Le miracle, c'est le seul moyen que Dieu ait à sa disposition pour se

manifester aux hommes. Rejeter le miracle, c'est absolument refuser à Dieu d'intervenir, pour faire connaitre sa volonté, dans le monde dont il est l'auteur.

On voit maintenant où je voulais en venir. Pour attester la dignité et le pouvoir qu'il a donné à Marie, le Seigneur l'investit de sa puissance miraculeuse. Elle affirme ce qu'elle est par ce qu'elle fait. Cette multitude de prodiges de toute espèce, guérisons soudaines, délivrance de périls éminents, secours reçus par des voies merveilleuses, conversions quelques fois opérées instantanément comme celle de M. Ratisbone, qui a été si célèbre ; tous ces faits surnaturels, auxquels l'impiété n'a à opposer que la stupidité d'une dénégation impuissante à donner la moindre preuve propre à atténuer la certitude de leur réalité ; tout cela c'est la déclaration authentique que Dieu fait à la terre de la dignité à laquelle il a élevé Marie, et de la volonté qu'il a de la voir honorée du culte que lui décerne son église.

L'incrédulité domine en notre siècle dans une grande partie de la société ; voilà pourquoi les prodiges attestant la puissance et la bonté de la Vierge, Mère de Dieu et des hommes, se sont si multipliés de nos jours. Sans parler d'autres théâtres de l'action merveilleuse de Marie, la France a trois sanctuaires dans lesquels depuis trente ans se sont succédés une suite de merveilles qui entretiennent la foi aux grandeurs de celle dont un Dieu a fait sa mère, je veux dire Notre-Dame des Victoire, la Salette, et Lourdes.

J. S. Raymond, Ptre.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU MOIS.

La nouvelle de la mort de Napoléon III a été accueillie au milieu de l'indifférence générale. Le silence se fait de plus en plus complet autour de sa tombe, et le vide de plus en plus grand autour de sa mémoire. S'il eût passé de vie à trépas trois ans plus tôt, les trompettes de la renommée auraient retenti par tout le monde pour annoncer l'événement funèbre, et le deuil aurait été presqu'universel. Oui, trois ans plus tôt ! Et les exécrations du plus beau pays du monde ne viendraient plus résonner lugubrement sur son nom ; et les souverains de la terre se seraient inclinés devant celui qu'ils considéraient comme le plus grand et le plus puissant d'entre eux. Car alors, l'Empereur était à l'apogée de la gloire, de la force et de la grandeur ; du moins on le croyait. Son règne était embelli du prestige de la richesse ; richesse alors convoitée secrètement par le roi de Prusse. La France alors c'était l'Eden au point de vue matériél. Et jugeons si l'explosion des gémissements eût pu alors être facilement comprimée.

Or, un beau jour, aux lueurs de la plus épouvantable des catastrophes, on voit que la puissance de l'ex-arbitre de l'Europe était purement factice. La vérité se fait entendre à grands coups de canon. Les armées reculent devant l'invasion germaine, et subissent même l'affront de capitulations honteuses. L'Empire s'effondre brusquement, et la France râle étranglée par l'imprévoyance et l'impéritie de ses gouvernants.

Nul doute que la postérité jugera sévèrement les faits et gestes de l'ex-Empereur. Certes ce n'est pas une existence sur laquelle on ne pourrait faire pleuvoir des reproches immérités. Avant

qu'il fut empereur, chacun sait qu'il avait participé au mouvement révolutionnaire soulevé par les Carbonari contre les Etats Pontificaux. Chacun sait comment il s'en allait à la conquête de la France, fort du prestige et du nom de son oncle Napoléon I, et comment ses complots ont échoué successivement a Strasbourg et à Boulogne, et puis comment l'enthousiasme populaire surexcité seulement par l'épopée impériale l'a conduit à la Présidence et de la Présidence à l'Empire. Le grand tort de Napoléon c'est d'avoir cédé aux principes révolutionnaires pour s'en faire un levier, au lieu de s'être appuyé sur les vraies et saines doctrines catholiques; c'est aussi d'avoir matérialisé la France en lui donnant un amour excessif du luxe, des plaisirs et des richesses, au lieu d'avoir cherché à ancrer les âmes dans le bien et à lutter contre la corruption des mœurs.

Voilà une figure qui va passer dans le domaine de l'histoire avec bien des divergences d'appréciations. L'éloge et le blâme ont été exagérés. Et il s'écoulera bien des années avant que l'opinion publique soit fixée définitivement. Peut-être ne le sera-t-elle jamais.

Toutefois cette vie offre des côtés réellement dramatiques. La coincidence des événements qui ont marqué sa carrière et celle du premier Napoléon est frappante sous certains aspects. Tous deux usurpateurs et tous deux tombant sous le coup de revers épouvantables. "Il avait près de quarante ans, dit une certaine feuille, avant d'être regardé comme un prétendant sérieux au trône qu'il escalada en une nuit et qui s'est effondré sous lui en un jour. Pendant vingt ans, il a connu toutes les amertumes de la vie. Pendant vingt autres il a goûté tout ce que les hommes croient constituer la félicité. Et après cette après-midi longue et ensoleillée, l'obscurité dont il avait si lentement émergé est retombée sur lui, et ses derniers jours, comme les premiers, se sont écoulés dans l'exil et dans le chagrin, dans la lassitude, la douleur et l'attente."

A présent que l'Empire est mort, à présent que l'Empereur est mort, que va faire le parti impérialiste? Pour la paix du pays, ce serait un excellent prétexte pour lui de s'éteindre. La liste des prétendants à la souveraineté serait encore trop longue; et la vertu d'abnégation est si rare qu'elle serait un exemple magnifique donné à tous ceux qui passent leurs jours au milieu des déchirements politiques.

*
* *

Les idées révolutionnaires en Italie après avoir éclaboussé l'Eglise commencent à éclabousser Victor-Emmanuel qui leur a donné une si bienveillante hospitalité. C'était prévu depuis longtemps ; et il ne faut pas dédaigner la logique des événements.

La suppression de certains ordres religieux ne suffit plus. La révolution veut les avoir tous en pâture. Plus de monastères, plus de communautés, plus de corporations religieuses. Expulsion des membres de ces diverses institutions et confiscation de tous leurs biens sans égard aucun à la protection que certains gouvernements étrangers leur a accordée jusqu'alors ou devraient leur accorder encore. Voilà ce que la révolution demande à présent à grands cris. Des manifestes incendiaires sont mis en circulation de tous côtés.

Le Cabinet Italien se trouve ainsi dans une fausse position, d'un côté poussé en avant par le parti radical qui ne veut pas se contenter de demi mesures, et de l'autre côté retenu par tout ce que peut dicter la prudence en matière diplomatique. Les puissances étrangères ont de légitimes griefs qu'il ne faut pas aggraver. Les choses en sont rendues à ce point que plusieurs de ces puissances ne pourraient se dispenser sans lâcheté de faire des représentations. Mais Victor-Emmanuel qui est essentiellement un "galant homme" trouve que ce qu'il a de mieux à faire est de ne rien faire du tout. A quoi bon faire assaut de politesse aux mauvaises passions humaines puisqu'elles le jetteront lui-même par-dessus bord à la première occasion ? N'est-il pas souverainement impolitique de s'aliéner les gouvernements étrangers ? Dans une situation aussi dangereuse, jamais homme ne peut se laisser emporter vers l'abîme avec plus d'aveuglement et plus d'indifférence apparente.

* *
*

Pie IX a flétri énergiquement la conduite du gouvernement Italien dans un consistoire qu'il a tenu dernièrement en présence de vingt-deux cardinaux. Au sujet des décrets d'expulsion déjà exécutés et aussi des projets de loi qui sont soumis actuellement aux Chambres Italiennes pour l'abolition des communautés religieuses, il a dit :

"En conséquence, au nom de Jésus-Christ, dont nous sommes le représentant sur la terre, nous chargeons de notre exécration ce monstrueux attentat, en vertu de l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, et par notre autorité, nous condamnons ce projet, ainsi

que toute proposition de loi par laquelle on s'arrogerait le pouvoir de tourmenter, de persécuter, d'amoindrir ou de supprimer les congrégations religieuses à Rome et dans les provinces circonvoisines, ou d'y priver l'Eglise de ses biens, en les attribuant au fisc ou les affectant à tout autre usage. C'est pourquoi nous déclarons nul dès à présent tout ce qui pourrait être fait contre les droits et le patrimoine de l'Eglise ; nous déclarons de même nulle et sans valeur toute acquisition, à quelque titre que ce soit, des biens ainsi volés, et que le siége apostolique ne cessera jamais de revendiquer. Quant aux auteurs et aux fauteurs de ces lois, qu'ils se souviennent des censures et des peines spirituelles que les constitutions apostoliques infligent *ipso facto* à tous les usurpateurs des droits de l'Eglise, et que, prenant pitié de leur âme chargée de ses chaînes spirituelles, ils cessent d'accumuler sur eux les trésors de la colère divine pour le jour où Dieu manifestera les décrets de sa justice irritée."

Dans l'allocution que le Saint Père a prononcée à ce consistoire se trouvent signalées les puissances qui persécutent le plus ouvertement l'Eglise, telles que l'Allemagne qui a expulsé les Jésuites, la fédération helvétique qui soumet à l'autorité civile les dogmes de notre foi, prête main-forte aux apostats et empêche les évêques d'exercer leur autorité, et aussi comme l'Espagne qui vient de voter une loi contre la dotation du clergé.

Au milieu de cette coalition des mauvaises passions contre l'Eglise, il faut rendre cette justice aux prélats et aux prêtres catholiques qui ont combattu et combattent encore vaillamment les combats du bien. Ils sont toujours serrés en phalanges compactes autour de leur auguste chef. Comme des sentinelles vigilantes ils veillent sur le monde qui est leur champ de combat. Tant qu'ils seront à leur poste et ils le seront toujours, la révolution ne pourra triompher.

* *
*

Les journaux américains sont actuellement à gruger deux nouvelles politiques considérables, l'une d'ordre extérieur au sujet de la question cubaine, et l'autre d'ordre intérieur au sujet de l'imbroglio louisianais.

M, Hamilton Fish, secrétaire d'Etat, vient d'adresser au général Sickles, ministre des Etats-Unis à Madrid, une lettre lui ordonnant de faire au gouvernement espagnol des représentations sérieuses et péremptoires relativement à l'état de choses actuel à Cuba. Ces représentations portent sur deux points principaux, savoir : l'abolition de l'esclavage que l'Espagne n'a pas encore effectuée malgré

ses promesses réitérées, et l'indemnité réclamée par des citoyens américains qui ont souffert dans leurs personnes ou leurs biens des désordres causés par l'insurrection cubaine. Ces remontrances ressemblent fort à un ultimatum ; mas il est probable qu'elles n'entraîneront aucune levée de boucliers et que si l'état de choses désiré n'est pas obtenu, elles seront oubliées comme un grand nombre d'autres qui ont été faites sur le même sujet.

Dans tous les cas l'Espagne montre sa bonne volonté. Les réponses qu'elle a faites au gouvernement américain sont des plus courtoises. Elle déclare que la proposition qui a été faite aux Cortès pour l'émancipation des esclaves a déjà été rejetée en dépit des efforts du Cabinet, mais que le parti actuellement au pouvoir se croit assez puissant pour la faire adopter. Sur toutes les questions en litige l'Espagne témoigne de la plus grande sincérité. Elle affirme les meilleures intentions du monde, et déclare que les griefs dont on se plaint seraient déjà éliminés, n'eussent été les difficultés intérieures qu'elle a constamment à combattre.

Quant à l'imbroglio louisianais, il y a là tout un sujet de comédie. Si la scène était transportée sur un théâtre, elle serait accueillie avec un éclat de rire général. Mais les passions populaires, qu'il est si aisé d'enflammer, ne veulent aucunement voir le côté plaisant de la chose, et le peuple se trouve divisé en deux camps prêts à faire riposte. Actuellement la Louisiane a deux législatures et deux gouverneurs. Le parti de l'usurpation est soutenu par le gouvernement fédéral. O justice républicaine ! Et le parti des représentants constitutionnellement élus est soutenu par les amis de l'ordre et de la légalité. Il y a d'un côté un ramassis de nègres exaltés, et de l'autre l'élite de la population. Puisse cette comédie, si grotesque, vue de loin, ne pas se terminer par une sanglante tragédie.

*
* *

Le quinze du courant la chambre de commerce de la Puissance a ouvert sa troisième assemblée annuelle, à Ottawa. Les sujets de discussion mentionnés dans le programme officiel consistaient dans la question de nos relations commerciales avec les Etats-Unis, la révision des droits de douanes et d'accise, les travaux publics et le commerce intérieur, le commerce maritime, la loi de Faillite, l'encouragement à donner à l'immigration, l'éducation agricole, etc.

Une des matières importantes sur lesquelles la chambre de commerce a porté son attention, c'est celle du transport de l'Ouest et de l'élargissement de nos canaux. Elle constate avec plaisir que les travaux d'élargissement du canal Welland sont déjà commencés,

et en sait gré à notre législature fédérale. Voilà un premier pas de fait dans la bonne voie. En avant ! et que tous nos canaux soient également élargis afin que nous puissions accaparer le commerce de l'Ouest, en dépit des efforts de l'Etat de New-York sur lequel nous avons les avantages de la nature. New-York a les capitaux, il est vrai ; mais avec des sacrifices moindres que lui, nous pouvons l'emporter, attendu que nous pouvons offrir la voie plus courte et la moins dispendieuse.

La création de cette chambre de commerce nationale est appelée à rendre les plus grands services à notre pays. Elle exercera une grande influence sur les décisions de nos législateurs, parce qu'elle se compose des autorités les plus compétentes en matières commerciales.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 23 Janvier 1873.

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Seconde Livraison—25 Février 1873.

SOMMAIRE

I.—FLEURANGE (suite)..... **Mme. CRAVEN.**
II.—CONFÉRENCES AMERICAINES : ABRAHAM LINCOLN (suite et fin.) **AUGUSTIN COCHIN.**
III.—DES NOMS ET DES FAMILLES CANADIENNES..... **C. TANGUAY, Ptre.**
IV.—ACTION DE MARIE DANS LA SOCIÉTÉ (suite et fin)..... **J. S. RAYMOND, Ptre.**
V.—LES CONFÉRENCES DE ST. VINCENT DE PAUL..... **JOSEHP TASSÉ.**
VI.—A LA TERRE DE FRANCE (poésie)..... **VICTOR De LAPRADE.**
VII.—BIBLIOGRAPHIE : Philosophie de l'Internationale, par A. DeLaporte, in-12 de 108 pages, 25 cents, Paris, chez Victor Palmé, Montréal, chez J. B. Rolland & Fils, Libraires, Rue St. Vincent.....
Pensées Chrétiennes sur les événements par Mgr. Landriot, Archevêque de Reims, nouvelle édition, in-12 de VIII-132 pages. 25 cents. Paris, chez Victor Palmé, Montréal, chez J. B. Rolland & Fils, Libraires, dépositaires.....

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droits de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch	Québec.
" H. R. Dufresne	Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau	Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial	Ottawa.
" L. A. Dérome	Joliette.
" Joseph L'Ecuyer	St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget	Terrebonne.
" J. A. Archambault	Varennes.
" M. G. Roussin	Roxton Falls.
" Alph. Raby	Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne,	St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure	St. Jérôme.
" A. M. Gagnier	Ste. Martine.
" E. Lafontaine	St. Hugues.
" J. O. Dion	Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac	Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 : six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Valief. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour : la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Medecin accoucheur*.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent.

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

81

FLEURANGE.

XLV

(*Suite.*)

Fleurange, nous l'avons dit, retournait d'ordinaire le soir à Rosenhain ; mais ce jour là, elle quitta la princesse plusieurs heures plus tôt que de coutume, et la nuit n'était pas encore venue, lorsque Clément, qui était seul dans la salle basse du rez-de-chaussée, plongé dans la lecture d'un grand livre, ouvert devant lui, la vit tout à coup paraître, à l'heure où il s'y attendait le moins.

Peut-être, au lieu de lire, rêvait-il précisément à cette gaieté de sa cousine qui, la veille au soir, l'avait rendu si triste. Toujours est-il que lorsqu'elle parut ainsi soudainement à ses yeux, à cette heure inusitée, la même sensation lui étreignit le cœur. C'était pourtant un pressentiment que rien en apparence ne justifiait. Il avait craint, en revoyant Fleurange, d'apercevoir sur son visage la trace des larmes qui avait probablement succédé à sa gaieté fébrile et sans cause. Mais en ce moment, si elle n'était plus souriante et gaie comme la veille, si, au contraire, elle semblait sérieuse et grave, néanmoins son front était radieux et, dans ses yeux brillants, il était facile de lire une expression de joie presque triomphante. Tout cela ne ressemblait en rien à l'abattement qui suit habituellement un accès de gaieté factice.

—Vous êtes seul ! dit-elle aussitôt. Tant mieux, Clément, j'ai à vous parler, à vous d'abord, et avant tous. Vous allez voir, poursui-

vit-elle, en jetant son manteau, vous allez voir que je suis fidèle à notre engagement et que je viens à vous en ce moment comme à mon frère et à mon meilleur ami !

Tandisque Clément la regardait et écoutait ce préambule, l'instinct de son cœur l'avertissait de plus en plus qu'une grande épreuve allait venir, et qu'il fallait se preparer à souffrir. Mais lorsque sans faire de bien longs détours, elle en arriva au fait, lorsqu'elle lui apprit clairement son dessein; lorsque, avec une simplicité terrifiante, par la puissance de tendresse et de dévouement qu'elle révélait, elle développa le plan de cette immolation voulue, désirée, acceptée, et maintenant décidée, Clément sentit littéralement ses cheveux se dresser sur sa tête, et il lui sembla que sa raison chancelait.

Quoi ! cette créature si chère, si précieuse, si adorée, la perdre la perdre à jamais, et comment ! la savoir condamnée volontairement à toutes les horreurs d'une destinée telle, que l'imagination se refusait à l'envisager ! Et pourquoi ?.. pourquoi ?.. Ah ! que ce cri d'Othello était bien en ce moment celui du cœur de Clément *La cause ! la cause !* oui, la cause de cette immolation d'elle-même, c'était là ce qui ajoutait à sa douleur un aiguillon si aigu, si cruel, si intolérable, que, terrassé par cette révélation imprévue, vaincu par une émotion impossible à maîtriser, Clément, pour un instant, perdit tout empire sur lui-même. Un cri sourd lui échappa, et laissant tomber sa tête sur ses mains jointes, des larmes qu'il ne parvint pas à réprimer baignèrent à ses pieds le plancher.

L'habitude de la fermeté était telle chez son cousin, que Fleurange ne s'était pas imaginé qu'il put en manquer jamais, et peut-être, en ce moment, la cause profonde et cachée de cette accès de désespoir lui apparut-elle, comme à la lueur fugitive d'un éclair ! Mais ce n'était pas l'heure où une telle pensée put demeurer dans son esprit, Clément d'ailleurs ne lui en laissa pas le temps.

Il s'était levé, et avait fait quelques pas dans la chambre en silence. Ce cœur mâle et courageux cherchait à redevenir maître de lui-même et faisait intérieurement un ardent appel à Celui qui, seul, pouvait s'empêcher de se briser et en renonveler la force défaillante.

Bientôt il se rapprocha d'elle : il avait triomphé de son émotion, et ses premières paroles lui en donnèrent une explication presque naturelle.

—Pardonnez-moi, Gabrielle dit-il, je vous en conjure, je viens d'être d'une faiblesse inconcevable. Mais en vérité, il aurait fallu n'avoir pour vous aucune... aucune amitié quelconque, pour regarder tranquillement, en face, l'effroyable perspective que vous

avez p'acée ainsi brusquement devant moi ! Vous comprenez bien cela, j'imagine.

—Oui, je m'étais bien attendue à les voir tous très-effrayés. Mais vous, Clément, je vous croyais capable de tout entendre de sang-froid.

—Eh bien, chère cousine, vous avez eu, vous le voyez, une trop haute opinion de mon courage. Mais enfin je m'efforcerai de me mieux conduire à l'avenir. Ne m'ôtez pas votre confiance, voilà tout ce que je vous demande.

—Oh ! non, je me garderais bien, car c'est sur vous que je compte pour apprendre ma résolution à toute notre famille, mais surtout et avant tout à votre mère. Vous pensez bien, Clément, qu'il me faut son consentement et sa bénédiction à elle aussi ! Et c'est vous qui plaiderez ma cause près d'elle.

Clément se tut quelques instants. Il voulait raffermir sa voix, mais elle tremblait encore lorsqu'il lui dit :

—Et quand songez-vous à partir ?

—Si je le puis, dans une semaine.

—Dans une semaine !... c'est-à-dire avant la fin de janvier ! Et avez-vous pensé au moyen de faire un tel voyage en cette saison ?

Fleurange hésita.

- Je sais bien, dit-elle enfin, qu'il est difficile que je parte seule.

Clément l'interrompit avec un effroi mêlé d'inpatience.

—Seule ! s'écria-t-il. Je vous jure, Gabrielle, qu'il est tout à fait impossible de vous écouter de sang-froid, même lorsqu'on sait bien que vos téméraires paroles ne sauraient être prises au sérieux.

—Il faudrait pourtant bien les prendre ainsi, dit-elle avec la même expression d'énergie et de tendresse qui avait frappé la princesse Catherine ; il faudrait bien se resoudre à me voir partir seule, s'il n'y avait pas d'autres moyens de le rejoindre !

Oh ! que Clément eût volontiers échangé en ce moment son sort pour celui du condamné ! Il regardait Fleurange avec une douloureuse admiration, lorsqu'elle reprit :

—Mais j'avais pensé qu'il n'eût pas été difficile de trouver quelques voyageurs se rendant en Russie avec lesquels j'aurais pu faire la route.

—Des inconnus qui feraient avec vous ce long et difficile voyage ! c'est impossible, Gabrielle, plus impossible que tout.

— Ah ! s'écria alors Fleurange, avec quelle confiance je me serais adressée à cet ami excellent que le ciel m'avait donné, et combien, plus que jamais, je sens sa perte en ce moment.

— Vous voulez dire le docteur Leblanc ?... Oui, je rends justice à sa mémoire et je suis persuadé que son dévouement pour vous

ne se fût point démenti en cette circonstance. Mais, en vérité, Gabrielle, la patience m'échappe et vous êtes par trop cruelle !

— Clément !...

— Quoi ! il vous faut un ami qui ait le modeste mérite d'être sûr, dévoué, capable de vous protéger pendant un trajet pénible, et décidé à demeurer près de vous jusqu'à...à ce qu'il ne puisse plus vous suivre ! Et dans un tel moment, vous ne daignez pas même vous souvenir que vous avez un frère ? Et vous ne voyez pas qu'en songeant à d'autres, vous oubliez ce qui est à la fois son droit et son devoir !

— Clément ! mon cher Clément ! dit Fleurange avec une surprise émue, que me dites-vous ? et que puis-je vous dire ? Assurément, je comptais et je compte sur vous comme sur un frère, et cependant, je l'avoue, je n'eusse pas osé vous demander de faire pour moi un pareil voyage.

Clément sourit amèrement. Il comparait en ce moment ce qu'elle était prête à faire pour un autre avec ce qu'elle l'avait jugé lui-même incapable de faire pour elle.

— Eh bien, ma cousine, vous avez tort, lui dit-il froidement ; il me semble que c'était bien l'heure de vous rappeler la promesse que vous m'avez faite. Quant à moi, je suis tout simplement fidèle à l'engagement que j'ai pris le même jour, voilà tout.

— Que Dieu vous bénisse, Clément ! vous bénisse et vous récompense ! lui dit-elle avec attendrissement. Oui, je reconnais mon tort. Je devais savoir qu'il n'y a pas sur la terre de bonté égale à la vôtre.

Elle lui tendit la main. Il la serra dans les siennes sans rien dire et sans la regarder, puis ils se quittèrent. Fleurange avait besoin de se retrouver seule. Clément avait à lui obéir et à aller accomplir le mandat qu'elle lui avait donné près de sa mère.

XLVI

C'était l'heure du repos prescrit, chaque jour, au professeur vers la fin de la matinée. Tout était silencieux autour de lui. Dans la chambre voisine, sa femme, prête à répondre au moindre appel, était assise devant son rouet ; car madame Dornthal savait manier le fuseau, et, selon un usage prolongé en Allemagne plus longtemps qu'ailleurs, c'était de ses mains qu'avaient été filées les deux plus belles pièces de toile du trousseau de ses filles. Elle leva la tête en voyant entrer son fils et s'aperçut à l'instant qu'une vive émotion altérait ses traits. Elle l'interrogea du regard.

— J'ai à vous parler, ma mère, dit-il à voix basse. Venez où nous pourrons causer.

Madame Dornthal déposa son fuseau, se leva sur-le-champ, et après avoir appelé une jeune servante qui prit sa place, avec ordre de l'avertir si sa présence était nécessaire, elle suivit son fils en fermant doucement la porte derrière elle.

Une autre porte, située en face dans le même corridor, était celle de la chambre de Clément ; ils y entrèrent ensemble.

Clément commença le récit de l'entretien qu'il venait d'avoir. Une exclamation de surprise accueillit ses premières paroles, puis madame Dornthal l'écouta sans l'interrompre. Bientôt l'intérêt, la pitié, l'admiration se joignirent tour à tour sur son visage tandis que son fils parlait ; et elle avait les larmes aux yeux et la voix émue lorsqu'elle lui répondit enfin :

— Mon consentement et ma bénédiction, dis-tu ?... Tu me les demandes pour elle ? Pauvre enfant ! comment refuser ma bénédiction à un tel dévouement ! Mais mon consentement, poursuivit-elle gravement, je ne puis le donner sans condition.

— Quoi ! ma mère, dit Clément vivement, vous pourriez songer à lui refuser la permission de partir ?

— Non, mon Clément, mais je puis te refuser à toi la permission de partir avec elle.

Clément tressaillit.

— Ma mère ? s'écria-t-il avec surprise.

Madame Dornthal releva les cheveux de Clément et le regarda en face, comme nous savons qu'elle aimait à le faire lorsqu'elle se sentait émue de tendresse pour lui plus encore que de coutume, puis elle lui dit lentement :

— Seul avec Gabrielle d'ici à Pétersbourg ! y as-tu bien pensé, mon fils ?

Le front de Clément se colora légèrement, mais son beau regard loyal et pur rencontra celui de sa mère.

— Ma mère, dit-il, pour Gabrielle je suis un frère. Pour moi...

Il hésita un moment et pâlit, mais il acheva d'une voix ferme :

— Pour moi, elle est maintenant... la femme d'un autre ; vous ne me croyez pas capable, je pense, de l'oublier jamais !

Les yeux de madame Dornthal se remplirent de larmes, et pendant un instant, elle regarda son fils en silence. Jamais elle ne l'avait tant aimé ! jamais elle n'avait si bien compris combien il était digne de tendresse ! mais l'heure était venue, la seule heure de la vie peut être, où l'amour maternel le plus passionné devient impuissant et ne peut rien, absolument rien, pour soulager l'enfant qui souffre !

Elle le comprit ; elle comprit qu'il fallait respecter la douleur

secrète de son fils et réprimer l'élan de sa propre tendresse. Ni compassion ni sympathie ne pouvait en ce moment lui faire de bien.

Elle s'en abstint donc avec ce sûr instinct du cœur auquel le cœur répond, et le pénible battement de celui de Clément, s'apaisa. Il reprit bientôt d'une voix calme :

— Si toutefois vous jugez que pour elle, et sur tout pour les autres, il serait indispensable qu'une troisième personne se joignit à nous pour ce voyage, eh bien, ma mère, nous chercherons à la trouver.

— Ah ! dit madame Dornthal, sans le cher et impérieux devoir qui me retient ici, tu n'aurais pas eu à aller la chercher bien loin !

Clément prit la main de sa mère et la baisa.

—J'y songeais, dit-il en souriant.

Puis il continua :

—Mais cette compagne se trouvera, soyez-en sûre, s'il le faut ; pour aujourd'hui, n'y pensons pas, nous avons autre chose à faire.

En effet, tour à tour, par ses soins et ceux de sa mère, l'étonnante nouvelle fut annoncée au professeur d'abord, puis à tous les autres membres de la famille. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des sentiments de chacun, nous ne dirons pas quelles larmes furent versées, quelles émotions successives la pauvre Fleurange eut à subir pendant cette journée, nous dirons seulement qu'en somme, l'attendrissement dépassa de beaucoup la surprise. Il régnait autour de ce simple intérieur une atmosphère si pure, que toutes les choses belles et grandes s'y apercevaient à l'instant et se concevaient sans peine. Perdre cette sœur charmante et de plus en plus aimée, c'était une douleur que personne ne dissimula ; mais les filles de madame Dornthal avaient, comme elle, au fond du cœur, le germe d'où naissent tous les dévouements. Aussi la jeune fille se sentit-elle comprise et regrettée sans être blâmée, et cette sympathie, tout en ajoutant à sa tendresse pour ceux qu'elle allait quitter, fut un grand appui donné à son courage.

La seule personne qui, dans ce premier moment, ne participa en aucune façon à cet héroïsme général, ce fut mademoiselle Joséphine. Depuis que la résolution de Fleurange lui avait été communiquée, elle était demeurée dans une stupéfaction telle, qu'elle eût été comique en d'autres circonstances. Ses yeux erraient de l'un à l'autre avec une expression de perplexité consternée, comme si elle eût imploré une explication qui parvint à lui faire comprendre un fait aussi extraordinaire. Lorsqu'elle apparut, le soir, à son heure habituelle, à la réunion de la famille, elle était encore dans un état de mutisme complet ; et elle prit sa place au milieu d'eux, son tricot à la main, sans dire un mot, ni regarder personne.

Le professeur, préparé avec ménagement à cette nouvelle séparation, l'avait acceptée avec une résignation qui grandissait en lui, en même temps que la conviction de souffrir longtemps et de ne guérir jamais. Fleurange était en ce moment placée près de lui ; madame Dornthal et ses filles travaillaient près de la table où était assise la silencieuse Joséphine.

Clément seul était à l'écart, causant à voix basse avec sa petite sœur qu'il tenait sur ses genoux. L'enfant lui demandait à son tour des explications que personne n'avait songé à lui donner. Tandis qu'il lui parlait tout bas, les grands yeux de Frida s'ouvrirent démesurément, sa petite bouche se contracta et un flot de larmes inonda son visage ; puis elle jeta ses deux bras autour du cou de son frère et lui dit d'une voix entrecoupée :

— O Clément ! comment ferai-je sans elle ?... Je l'aime tant !... je l'aime tant !...

Clément cacha son visage dans les longs cheveux bouclés de l'enfant en la serrant dans ses bras et l'embrassant avec passion, mais il ne put parvenir à la calmer que lorsqu'il lui eut promis que "Gabrielle reviendrait et que ce serait lui-même qui la ramènerait."

Sur cette assurance, les larmes de l'enfant cessèrent de couler. Elle se tut et demeura sérieuse et pensive dans les bras de son frère.

Tout à coup mademoiselle Joséphine rompit son long silence :

— C'est fort loin, la Sibérie, n'est-ce pas ? dit-elle.

Un sourire général accompagna la réponse à cette question, qui était le premier fruit de la longue élaboration des pensées de la vielle fille.

— Et Clément va aussi en Sibérie ?

— Non, il va à Pétersbourg.

— Et d'ici à Pétersbourg, quel distance y a-t-il ?

On lui répondit par un itinéraire complet de la route à faire pour conduire Fleurange à ce premier terme de son voyage. Après cet éclaircissement, mademoiselle Joséphine retomba dans son silence, mais ce ne fut pas pour longtemps. Une idée nouvelle et subite venait de se faire jour. Elle arracha vivement ses lunettes.

— Mais ces deux enfants-là ne peuvent pas voyager tout seuls ! s'écria-t-elle.

Madame Dornthal et Fleurange levèrent la tête, Clément fit un mouvement qui troubla le sommeil dans lequel venait de tomber Frida ; tout le monde devint attentif.

— Non, assurément non, poursuivit la vieille fille avec vivacité. Quelle mine cela aurait-il, je vous le demande ?... Pardon, Clément, vous savez si je vous estime et si je vous aime ; mais enfin, mon bon ami, quel âge avez-vous ? dites-le-moi. Et quant à Gabrielle,

outre son âge (qui ne vaut pas mieux que le vôtre), elle a, je le lui ai déjà dit mille fois, une figure terrible, une figure avec laquelle elle peut se permettre moins de choses encore que d'autres qui ne seraient pas plus âgées qu'elle... Voilà le fait; je défie cette fois qu'on me dise que j'ai tort.

Personne n'en était tenté, car la pensée qu'elle venait d'émettre à sa manière était celle de tous.

—Donc, poursuivit mademoiselle Joséphine, il faut que Gabrielle soit accompagnée d'une personne respectable. Encore une fois, Clément, pardon, ceci ne veut pas dire qu'on puisse se passer de vous (vous êtes un protecteur qu'on ne remplacerait pas facilement) mais, mon cher ami, toutes les convenances exigent qu'elle ait en même temps que vous une compagne vieille et sûre. Or je propose que cette sûre et vielle compagne... ce soit moi-même !...

A ces paroles inattendues, il y eut une exclamation générale. Tout le monde parlait à la fois, et pendant quelques instants on ne put s'entendre. La bonne Joséphine comprit seulement bien vite que sa proposition était généralement approuvée. Mais avant que personne eût parlé, avant que Clément même eût eu le temps de venir lui serrer la main, Fleurange s'était élancée, et se jetant au cou de sa vieille amie, elle s'écria;

—Oh ! merci, merci ! que Dieu vous rende tout ce qu'il veut que je vous doive en ce monde !

Ceci signifiait que, sans plus de façon, elle acceptait l'offre généreuse de mademoiselle Joséphine. Une heure auparavant, sa tante avait mis à son consentement la condition que nous savons, et cette difficulté la préoccupait, lorsque l'excellente vieille fille l'avait subitement tranchée d'une façon imprévue.

Pour mademoiselle Joséphine, à dater de ce moment, tout sembla s'éclaircir. L'occasion qu'elle avait tant désirée ne s'était pas fait attendre. Dans cette phase extraordinaire de la vie de Gabrielle, il se trouvait pour elle-même un acte du plus utile dévouement à accomplir, un acte qui retarderait d'autant l'heure où il faudrait se séparer de sa chère protégée. Elle se sentit soulagée et rentra en un instant dans la placidité habituelle de sa bonne humeur.

Il demeurait encore toute fois plus d'un nuage dans son esprit quant à l'ensemble d'une situation qu'elle ne parvenait pas à concevoir telle qu'elle était.

—Et pourquoi, dit-elle une heure plus tard, tandis qu'escortée de sa servante portant une lanterne, elle donnait le bras à Clément pour regagner sa demeure, pourquoi n'irions-nous pas aussi en Sibérie avec elle, si cela ne contrariait pas ce M. le comte dont je ne puis jamais prononcer le nom ?

Clément ne put réprimer un sourire en entendant cette question, mais il s'y mêlait une trop amère tristesse pour qu'il eût envie de répondre. Elle ne s'en aperçut pas. En ce moment, elle pensait tout haut sans trop s'inquiéter de son interlocuteur, et, suivant ainsi le cours de ses réflexions, elle en fit bientôt une autre qui, loin de donner à Clément la tentation de sourire, le fit frissonner de la tête aux pieds.

—Pourvu, dit elle, après avoir gardé quelques instants de silence, pourvu que ce monsieur Georges soit digne du sacrifice qu'elle va faire pour lui... pourvu qu'après nous avoir quittés, nous qui l'aimons tant, elle ne découvre pas un jour qu'il ne l'aimait pas autant que nous !

XLVII

Clément déposa mademoiselle Joséphine à sa porte et revint à pas rapides, luttant contre le nouvel orage soulevé dans son cœur par les paroles qu'il venait d'entendre.

Jusque-là, grâce au souvenir de sa rencontre avec le comte Georges, grâce au prestige dont il était revêtu à ses yeux, par l'attrait même qu'il inspirait à sa cousine, Clément l'avait toujours regardé comme un être supérieur auquel, avec une naïveté modeste et sincère, il trouvait simple et presque juste que son humble amour fût sacrifié. Douter qu'il fût digne d'elle, craindre qu'aimé d'elle il pût cesser de l'aimer, c'étaient là des idées qui ne lui étaient jamais venues, et, sans le savoir, la bonne Joséphine venait d'appliquer un fer chaud sur son cœur saignant. Admettre cette crainte, c'était véritablement faire chanceler son dévouement sur sa base, c'était ajouter le désespoir à l'abnégation. Aussi la repoussa-t-il avec une sorte de terreur, et, pour se rassurer, il eut recours à toutes les réflexions qui l'avaient torturé naguère, se complaisant maintenant à songer au dévouement dont son rival était l'objet, afin de mieux se persuader qu'il était absolument contraire à la nature des choses qu'il pût jamais être ingrat.

Les réflexions de Fleurange, à cette même heure, étaient d'une autre nature : remise peu à peu des émotions violentes et successives de la journée, elle exhalait maintenant sans contrainte la joie secrète dont son cœur débordait ; elle était donc libre enfin ! libre de penser à Georges, libre de l'aimer et de le dire !... Cette pensée si longtemps réprimée, combattue et cachée, elle pouvait s'y livrer sans contrainte ! Quelques semaines encore, et elle serait près de lui !... Elle serait à lui !... L'horreur du sort qu'elle allait partager

disparaissait pour elle à la pensée de lui apporter, dans cette heure d'abandon et d'infortune, toutes les richesses de son dévouement et de son amour, et il lui semblait que c'était là une plus belle réalisation de ses rêves que si elle se fût accomplie au milieu de tout l'éclat dont le rang et la fortune auraient pu l'environner !...

Ah ! la mère Madeleine avait eu raison de le penser, ce n'était pas là un cœur appelé au suprême honneur d'aimer Dieu seul, de ressentir pour lui cet amour ineffable qui ne souffre le contact d'aucun autre amour, de cet amour unique qui, s'il n'a pas toujours régné, anéantit, dès qu'il apparaît, tous ceux qui l'ont précédé, comme la lumière anéantit les ténèbres et, tant qu'elle est présente, en rend le retour impossible !... " *Ceux qui aiment entendent cette voix* [1]."

C'était là celle qui parlait directement au cœur de la mère Madeleine.

Mais Fleurange ne l'avait pas entendue aussi distinctement, même lorsqu'elle l'écoutait dans le silence momentané de tous les bruits de la terre. Et cependant, nous le savons, elle n'était pas sourde à ce divin langage : elle était pure, elle était pieuse et forte, elle avait un cœur fervent et courageux, un cœur fermé au mal et qui n'eût rien préféré à Dieu, mais ardemment accessible à la tendresse là où il osait s'y livrer sans remords. Sans doute, c'est la loi de presque tous, parmi les meilleurs, et c'est là le chemin ordinaire de la vertu. Nous voulons seulement remarquer ici que ce n'est pas celui du bonheur exquis et inexprimable dont nous avons parlé d'abord, et nous ajoutons que, lorsqu'une âme tend à se faire une idole de l'objet qu'elle aime, et à la placer sur une base trop fragile, il n'est pas rare que la souffrance, une souffrance d'autant plus aiguë que l'âme sera pure et belle, ne vienne la ramener tôt ou tard à ce point d'où l'on aperçoit le centre véritable auquel, à notre insu, tous nous aspirons, et que toute passion humaine, fut-elle la plus noble et la plus légitime de ce monde, nous fait perdre de vue.

Fleurange en avait peut-être l'intuition confuse, et c'était pour cela même qu'elle regardait comme une sorte d'expiation de son bonheur les conditions effrayantes dont il était accompagné, et qu'elle croyait, en les acceptant avec joie, assurer la sécurité du sentiment passionné qui dominait tout le reste.

Depuis la conversation de Gabrielle avec la princesse Catherine, l'état de celle-ci avait subi une transformation salutaire : ses souffrances physiques et sa douleur elle même semblaient être suspen-

1 *Imit.*, l. III, chap. v.

dues. Une activité nouvelle s'était réveillée chez elle, depuis qu'elle apercevait un moyen de s'occuper de son fils et de rentrer en communication presque directe avec lui. Ajoutons à ces motifs le goût naturel de la princesse pour les choses extraordinaires, et nous comprendrons que l'héroïque résolution de Fleurange fût pour elle une distraction intéressante, en même temps qu'un mobile d'activité, utile et bienfaisante.

Tout fut arrangé par elle-même, et il fallut lui permettre de régler et d'ordonner tous les détails du grand voyage que la jeune fille allait entreprendre. Jusqu'à Pétersbourg, elle et sa vieille compagne voyageraient dans une des meilleures voitures de la princesse, et tout ce qui pouvait adoucir pour Gabrielle la rigueur du froid pendant cette route, fut préparé avec sollicitude. Arrivée à Pétersbourg. il fut décidé que ce serait dans la maison de la princesse qu'elle passerait le temps qui devait s'écouler entre le jour de son arrivée et l'autre jour !... le jour du terrible départ qui devait le suivre.

Tout ceci fut transmis par la princesse au marquis Adelardi, qu'elle chargeait de recevoir et de protéger Gabrielle. Il devait, en outre, trouver moyen d'annoncer à Georges l'adoucissement imprévu que le ciel préparait à son infortune. Quant aux démarches qu'il y aurait à faire afin d'obtenir les permissions nécessaires pour que cette étrange et lugubre mariage pût s'accomplir et pour qu'en suite la nouvelle épouse pût suivre le condamné, la princesse jugeait que le meilleur moyen pour y réussir, ce serait de chercher à obtenir pour Gabrielle une audience de l'impératrice.

" Ou je me trompe fort, disait la princesse, ou son cœur se laissera toucher par cet heroïque dévouement, par la vue de Gabrielle et le charme qu'elle possède, et peut-être même par un reste de pitié pour mon pauvre Georges.

" Cette pitié, poursuivit-elle, quelque chose me dit qu'elle survit encore à la faveur dont il s'est montré indigne, et qu'un jour viendra peut-être où je pourrai moi-même y faire appel avec succès. Obtenir la grâce de mon fils ! le revoir !... Oui, en dépit de tout, je cris, j'espère, je puis dire que je suis sûre, tôt ou tard, que ce bonheur me sera accordé, à moins que tous ces chagrins ne me fassent trop vite mourir. Néanmoins, la trace de cette effroyable sentence, ne la subît-il qu'un seul jour, ne s'effacera jamais ! je le sens. Mes rêves pour lui sont déçus sans retour. Comment donc aurais-je pu maintenant hésiter à accepter le genéreux sacrifice de Gabrielle, à l'accepter d'abord avec un transport enthousiaste, qui, je l'avoue, m'a saisie lorsque, d'une voix et d'un accent que je ne saurais

vous peindre, elle est venue me demander à genoux ce consentement inattendu ; mais ensuite avec réflexion, et, vu les circonstances douloureuses et étranges où nous nous trouvons, avec une vraie reconnaissance !

" Sans doute, ajoutait-elle encore avec ce retour instinctif ou naturel qui n'est jamais, on le sait, chassé bien loin ni pour bien longtemps, sans doute lorsque cette heure que j'espère, cette heure où il me sera rendu sonnera, d'autres regrets pourront bien se réveiller ! Mais enfin, je le répète, l'accomplissement de sa sentence, cela n'est que trop certain, met fin à toute espérance de ce côté-là. Le conspirateur acquitté, ou même gracié, eût pu fléchir un cœur où la passion plaide encore peut-être sa cause ; mais jamais l'orgueilleuse Vera ne jettera un regard sur l'exilé qui reviendra de Sibérie, après avoir subi sa peine. Je me résigne donc, en pensant qu'après tout Gabrielle est charmante, et qu'à ma connaissance, il n'a aimé aucune femme autant qu'elle. Vous me direz peut-être que les flammes les plus vives s'éteignent facilement dans le cœur de Georges ; je le sais fort bien, mais, à coup sûr, le dévouement de cette jeune fille est fait pour nourrir celle qu'elle lui a inspirée, ou même pour la ranimer si la tempête révolutionnaire qu'il a traversée depuis l'avait éteinte. Quant à moi, je sais que si quelque chose peut me faire supporter cette épouvantable séparation, c'est la présence près de lui, dans son exil, de cette belle et noble créature qui saura mieux que tout autre le préserver du désespoir."

Aux yeux de la princesse, Gabrielle malgré la pure générosité de sa tendresse, n'était donc qu'un pis-aller, ou plutôt elle n'était quelque chose que relativement à elle-même. Elle l'accablait aujourd'hui de soins et de caresses, comme naguère elle l'avait brusquement éloignée d'elle, comme demain elle eût été toute prête à l'éloigner encore, si un revirement subit de fortune eût ramené des chances plus conformes à ses vœux : Mais toutes ces pensées, lors même qu'elles eussent été entrevues par celle qui en était l'objet, ne pouvaient plus changer sa résolution ou affaiblir son courage : son sort était déjà mentalement uni à celui de Georges. Tout, hors cette pensée et celles des joies et des sacrifices qui s'y rattachaient, lui était devenu indifférent. Calme et sereine, elle faisait sans trouble et sans précipitation ses préparatifs de départ, et surveillait surtout ceux de sa compagne, pour laquelle elle réservait les précieuses fourrures et tous les autres objets destinés à lutter contre la rigueur du froid, que les soins de la princesse Catherine préparaient pour elle-même.

Les jours cependant passaient rapidement, et à mesure qu'appro-

chait celui des adieux, il fallait plus de courage à ceux qu'elle allait quitter qu'à elle même. Enfin, lorsque l'heure du départ fut venue, et qu'à genoux dans l'église, Clément fit avec elle une dernière prière, l'œil seul de Dieu put voir auquel des deux en ce moment appartenait la palme du dévouement et du sacrifice.

L'IMMOLATION

[L'amour vrai, c'est l'oubli de soi.

XLVIII

Nos voyageurs étaient déjà loin, car depuis plus de douze jours, ils poursuivaient leur route sans s'arrêter, et, malgré l'intensité croissante du froid, jusqu'à Berlin et même au delà, Fleurange et sa compagne en avaient à peine remarqué la rigueur, grâce aux nombreuses précautions prises par la princesse pour les en préserver.

Mais, arrivés à Königsberg, il fallut quitter l'excellente voiture qui les avaient amenés jusque-là, car avant tout ils voulaient aller vite, et ils avaient maintenant à traverser le *Strand* (route obligée de Pétersbourg, à cette époque), le Strand, c'est-à-dire cette langue étroite de terre sablonneuse, qui s'étend le long de la Baltique jusqu'au bras de mer, lequel sépare comme par un large canal la Prusse de la Courlande et forme ensuite le bassin ou le lac abrité du *Kurischehaf*. Ce lac borne le Strand à sa droite, tandis qu'à gauche sa triste plage est resserrée entre la mer et les hautes dunes de sable qui protégent contre les ouragans, si fréquents en ces parages, les rares habitations de ce lieu désolé, toutes situées de façon à faire face au lac et à tourner le dos à la mer.

La voiture de la princesse demeura donc à Königsberg pour y attendre le retour des compagnons de voyage de Fleurange. Celle-ci eut soin de garder les riches fourrures, chaudes autant que légères, dont elle était pourvue, pour en couvrir bon gré mal gré mademoiselle Joséphine. Quant à elle-même, elle se réserva un manteau d'une étoffe grossière qui suffisait pour la défendre du froid, évitant, à dessein, de s'accoutumer à un bien-être qui devait lui être interdit plus tard.

Le changement de voiture s'effectua promptement, et la petite calèche, où Fleurange et sa compagne étaient étroitement serrées l'une près de l'autre, fut bientôt sur la route du Strand, par la-

quelle ils devaient atteindre la ville de Memel dans la soirée du même jour. Clément, assis sur le siége, les bras croisés, examinait avec une secrète horreur l'aspect désolé de la nature, et tout ce qu'il voyait lui semblait digne de servir de prélude à cet enfer glacé vers lequel s'acheminait, sous son escorte, celle qu'il eût voulu préserver du souffle trop rude d'une brise d'été.

Le froid était moins vif que la veille. Les nuages, gris et chargés de pluie, semblaient même faire présager un dégel prématuré, et à travers ces nuages, le soleil, voilé comme à l'approche d'une tempête, jetait une lueur blafarde sur les sombres flots et sur la rive sablonneuse. Le postillon, pour alléger la besogne de ses chevaux, les conduisait si près de la mer que les vagues se brisaient au delà du sillon formé sur la plage humide par les roues de la petite voiture. A droite, s'élevaient les tristes dunes, et, de ce côté aussi bien qu'en face, rien à perte de vue n'était visible que le sable ; à gauche, rien que la mer agitée et menaçante. De près ou de loin, pas un toit, pas un arbre, pas un brin d'herbe, pas un être vivant, sauf quelques oiseaux de mer rasant les flots d'un vol effaré et ajoutant un trait lugubre de plus à ce paysage dont la terne mélancolie mêlée d'orage était une image assez parfaite de l'état moral de celui qui le contemplait.

Quant à Fleurange, au lieu de regarder ce qui l'environnait, elle avait fermé les yeux afin de mieux laisser son imagination la transporter dans les plus belles régions du passé et de l'avenir. Elle revoyait aussi les flots bleus de la Méditerranée et le ciel radieux dont ils reflètent l'azur, et dans une vapeur nacrée les ondulations gracieuses des montagnes, puis Florence, étincelante et poétique, aperçue à la lueur chaude et doré du crépuscule, et tout près d'elle elle entendait une voix murmurant des paroles, dangereuses naguère à écouter, mais aujourd'hui douces et charmantes à se rappeler et à se redire Que n'avait-elle pas souffert alors en luttant contre elle même ! comment pouvait-elle, en comparaison de cette souffrance du passé, redouter celles qu'elle allait braver? Souffrances rachetées par le bonheur immense d'aimer !,.. d'aimer sans crainte !... d'aimer sans remords !... D'ailleurs ils étaient jeunes tous deux... Les espérances de sa mère se réaliseraient peut-être... Oui, peut-être un jour reverraient-ils ensemble ces lieux charmants, et, la retrouvant alors près de lui dans l'éclat recouvré de sa meilleure fortune, il saurait cependant, il s'aurait, à n'en pas douter, que ce n'était point là l'attrait qui l'avait touchée, et que c'était bien lui, lui-même, lui seul qu'elle aimait !

Oui, en ce moment, elle était heureuse : aucune épouvante ne la troublait ; elle espérait tout, et comme il est dit du grand, du seul,

du véritable amour, *qu'il se croit tout possible et tout permis*[1], ainsi celui-ci, qui en l'ombre pâle, mais fidèle, faisait apparaître à Fleurange tous les bonheurs de ce monde comme possibles et certains, depuis que le plus grand de tous lui était permis et promis.

Clément était encore absorbé dans sa muette contemplation, et Fleurange dans ses doux rêves, lorsque mademoiselle Joséphine sortit d'un état de somnolence favorisé par les amples fourrures dans lesquelles elle était ensevelie et qui la préservaient non-seulement de l'air, mais de la vue des objets du dehors. Elle se souleva et, regardant autour d'elle pour la première fois de la matinée, elle fit un brusque mouvement de surprise en s'écriant avec épouvante :

—Ah ! mon Dieu ! mon Dieu... Gabrielle, qu'est-ce que c'est que cela ?

Fleurange, subitement rappelée du pays des songes, revint à elle et répondit :

—C'est la mer. Ne l'aviez-vous pas regardée encore ?

—La mer !... la mer !... répéta mademoiselle Joséphine avec stupeur ; non, je ne l'avais jamais vue, et je ne m'étais jamais imaginé que nous irions sur la mer en voiture... Quel pays ! quel voyage ! murmura-t-elle tout bas en cherchant à dissimuler les mortelles terreurs qui se succédaient depuis que, s'éloignant de plus en plus, tout prenait un aspect plus différent de celui de la France, et partant, plus effrayant pour elle. Mais elle pratiquait à sa façon un acte d'héroïque abnégation en maîtrisant la peur et la surprise que lui causaient tant d'étranges nouveautés. Elle voulait avant tout ne point être importune à ses compagnons de voyage. " D'ailleurs, pensait elle, si ces deux enfants n'ont pas peur, il faut au moins que j'aie l'air aussi brave qu'eux."

Elle ne put s'empêcher toutefois de répéter avec étonnement :

—Aller sur la mer en voiture... c'est pourtant bien singulier !

Fleurange se mit à rire.

—Tenez, chère mademoiselle, regardez de mon côté, et vous verrez que nous ne sommes pas en mer, seulement très-près de la mer.

—Très-près, en vérité, alors ; car notre voiture chemine dans l'eau.

—C'est une vague seulement qui se brise et recule. Tenez, nous voici à sec maintenant.

Mademoiselle Joséphine se rassura un peu : elle regarda à droite, elle regarda à gauche, elle regarda au loin devant elle ; puis elle

1 *Imit.*, III. v.

ramena ses yeux sur la mer sombre et immense qu'ils côtoyaient de si près.

—Oh ! que c'est triste et laid ! s'écria-t-elle enfin.

Fleurange, à son tour, examinait la route avec une attention qui n'était plus distraite.

Ce paysage est, en effet, singulièrement lugubre, dit-elle. Ce ciel gris... ce faux soleil... cette mer triste et noire... ce sable interminable... Oui, ce lieu est affreux !

Elle frissonna légèrement.

—On m'avait toujours assuré, dit mademoiselle Joséphine, que la mer était une si belle chose à voir ! C'est encore là, à ce qu'il paraît, un de ces contes de voyageurs à l'usage des bonnes gens qui ne bougent jamais de chez eux.

—Non, non ! s'écria Fleurange, ne dites pas cela. La mer est belle, bien belle, croyez-le, là où elle est bleue comme le ciel ; là où ses rives sont couvertes d'arbres, de plantes et de fleurs ! mais pas ici, j'en conviens.

Et malgré elle, la douce impression de sa récente vision, un instant vivement réveillée par le contraste, s'évanouit complétement. Son cœur se serra : elle se tut, et pendant longtemps le silence ne fut rompu par aucun des trois voyageurs.

La longueur du Strand (environ douze ou quatorze lieues) était partagée alors en plusieurs relais de poste situés au delà des dunes, et d'où l'on amenait sur la plage les chevaux de rechange. Aucune voiture ne pouvait s'approcher de ces relais à travers l'épaisseur du sable, en sorte que, même dans ces courts moments d'arrêt, les voyageurs n'étaient avertis du voisinage d'un lieu habité, que par le son du cor, qui, de loin, répondait à celui dont se servait le postillon pour annoncer l'approche d'une voiture de voyage.

Tandis que, arrivés au dernier de ces relais, ils changeaient ainsi de chevaux sur le rivage, Fleurange remarqua le regard de Clément dirigé vers la mer et le ciel menaçant.

Le vent s'élevait de plus en plus, les vagues grossissaient ; il était évident qu'ils allaient au-devant d'une violente tempête.

Elle lui fit signe d'approcher et lui dit de manière à n'être point entendue de sa compagne :

— Le temps va devenir très-mauvais, n'est-ce pas ?

— Oui, répliqua-t-il de même : Il nous reste à peine une heure de jour, et je crains que nous ne trouvions tout à l'heure la traversée rude et difficile. Ce n'est pas pour vous que je dis cela, ajouta-t-il avec un sourire un peu forcé. Il m'est interdit, je le sais bien, de trembler pour vous, de quelque péril que ce puisse être ;

mais je crains que plus tard vous n'ayez quelque peine à rassurer votre pauvre amie.

Il remonta sur son siége en ordonnant au postillon de se hâter, et la petite calèche repartit aussi vite que le permettait la nécessité de s'éloigner de la mer, les vagues grossissantes ayant déjà failli la renverser. Mais, quelque hâte qu'ils pussent faire, la nuit était noire et la tempête déchaînée, lorsqu'ils arrivèrent au lieu où il fallait franchir le bras de mer qui formait le trait d'union entre le Kurischehaf et la Baltique. Le trajet était court, mais pen facile : il ne fallait point s'arrêter un instant, car bien qu'abritée en cet endroit, la mer devenait de plus en plus houleuse, et l'embarcation sur laquelle devait se placer la voiture était un large bateau difficile à diriger par le mauvais temps. Aussi descendirent-ils rapidement la rampe qui conduisait de la rive à l'embarcation, et mademoiselle Joséphine fut tirée de l'état de demi-sommeil où la maintenait presque toujours le mouvement de la voiture, par une soudaine et très-violente secousse accompagnée de cris, de vociférations, mêlés au mugissement de la mer et au vacarme effrayant et étourdissant de l'ouragan.

— O Jésus, mon Sauveur ! murmura la pauvre demoiselle, avec épouvante en joignant les mains ; c'est donc ici que nous allons mourir

La pluie tombait à torrents. Les vagues envahissaient le bateau, les ténèbres ajoutaient leur horreur à toutes les apparences d'un danger qui, à ses yeux inexpérimentés, semblait être extrême, et la douce voix de sa jeune compagne cherchait en vain à la rassurer. Bientôt à la lueur des lanternes portées d'un côté, à l'autre, pour éclairer les hommes de l'équipage, elle aperçut Clément debout près de la voiture, tenant d'une main ferme une voile placée comme un abri du côté le plus exposé à l'invasion des vagues.

— Mon pauvre Clément ! s'écria-t elle, tout est donc fini ?

— Non, pas tout à fait, malheureusement, répondit Clément ; il nous faut au moins une demi-heure encore avant d'être à terre.

— A terre !... à terre !... Il croit donc que nous y arriverons vivants ? dit mademoiselle Joséphine en cachant sa tête sur l'épaule de Fleurange.

—Oui, oui, répondit-elle en la serrant dans ses bras ; chère Joséphine, il n'y a aucun danger, je vous assure ; croyez-moi, je ne suis chagrine que de vous voir si effrayée.

— Pardonnez-moi, ma petite, j'avais juré que vous n'en sauriez rien...mais...mais cette fois, Gabrielle, vous ne direz pas que nous

ne traversons pas la mer en voiture, poursuivit-elle avec une nouvelle épouvante, à mesure qu'elle sentait davantage le mouvement des vagues.

Fleurange l'embrassa, lui répéta les même paroles rassurantes, et la pauvre vieille fille se tut, et imposa même bientôt silence, à sa terreur par un effort sur elle-même qui était un grand et véritable acte de courage.

— Danger ou non, c'est toujours ainsi que je me suis figuré les grandes tempêtes où l'on périt. Mais, au fait, murmura-t-elle plus bas, Dieu leur commande comme à toutes choses, et il n'arrive que ce qu'il veut.

Sa nature était faible, mais son âme était forte, et la piété, bonne à tout, servit maintenant à la calmer. Elle se mit à prier mentalement et ne dit plus une parole jusqu'à ce qu'ils eussent touché la rive.

XLIX

Mais un danger plus réel attendait nos voyageurs au delà de Memel, d'où ils poursuivirent le lendemain leur route en traîneaux. Le premier de ces traîneaux contenait leur bagage et les précédait de plusieurs heures, annonçant d'avance leur arrivée aux relais de poste. Le second avait à peu près la forme d'un lourd bateau posé sur des patins, surmonté d'un capuchon et couvert d'un épais tablier de fourrures. C'était dans celui-là que Fleurange et sa compagne étaient blotties et presque couchées pour éviter de fendre l'air. Le troisième traîneau, entièrement découvert, était fort léger, et si petit que Clément seul pouvait y trouver place, et devant lui un jeune garcon, fort et vigoureux, mais dont la taille svelte, serrée dans son caftan, était tout à fait en proportion avec le siége qu'il occupait et le véhicule qu'il était chargé de conduire. Clément, dans ce léger équipage, allait comme le vent, tantôt précédant l'autre traîneau en éclaireur, tantôt revenant sur ses pas pour l'accompagner et veiller à sa sûreté.

Le froid avait repris avec intensité, mais seulement depuis quelques heures, et la pluie torrentielle de la veille, succédant à plusieurs jours d'un dégel alarmant dans cette saison, avait causé de grands dégâts sur la route et rendait surtout inquiétant le passage des rivières, lesquelles toutes en cette saison devaient être franchies sur la glace.

Quoiqu'il fût à peine quatre heures, la courte journée était presque écoulée et le jour tombait, lorsque les voyageurs parvinrent à

la rivière qu'il fallait traverser pour atteindre la petite ville de Y. ; rivière rapide et profonde qui, chaque année, au début de l'hiver, charriait longtemps d'épais glaçons flottants et nombreux avant que la surface de ses flots parvint à s'affermir, et qui, aux approches du printemps, était aussi la première à reprendre son cours et à briser l'enveloppe qui retenait ses eaux captives. Il en résultait que cette rivière était presque toujours difficile et fort souvent dangereuse à traverser, et c'était en vue de ce passage, qui ne pouvait s'effectuer qu'en un seul endroit, que le dégel devait inspirer aux voyageurs de justes inquiétudes.

Dès que Clément jeta les yeux sur le fleuve, il lui sembla, en effet, apercevoir quelques indices alarmants ; il comprit surtout qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et son traîneau descendit à l'instant sur la glace. Là, il s'arrêta et fit une rapide question au jeune guide :

— Il faut se hâter de faire passer le traîneau le plus lourd, n'est-ce pas ?...Nous après, si nous pouvons.

— Oui, si nous pouvons, dit l'autre.

En un clin d'œil l'ordre fut donné, et le traîneau où se trouvait Fleurange et sa compagne passa rapidement devant le sien. Mais à peine se fut-il éloigné de dix ou douze pieds du rivage, qu'un sinistre craquement se fit entendre. Le cocher effrayé s'arrêta.

Clément répéta l'ordre impérieux de poursuivre sans une seconde d'arrêt. Mais au lieu d'obéir, le cocher, saisi de peur, jeta les rênes, sauta sur la glace, et de là, prenant son élan, il franchit tout l'intervalle qui les séparait du lieu qu'ils venait de quitter, et il se retrouva à terre.

Cette secousse accéléra le brisement qui venait d'avoir lieu. La glace se fendit en deux, et, du côté qui se trouvait le plus près du rivage, elle se détacha et commença à être entraînée par le courant. L'eau rapide devint visible entre la terre et la partie encore solide du fleuve où étaient demeurés les voyageurs.

Dans ce danger formidable et soudain, il fallait que la pensée fût prompte comme l'éclair, et la parole aussi prompte que la pensée.

—Descendez, Gabrielle ! dit Clément avec autorité.

La jeune fille sauta à l'instant hors du traîneau.

Clément enleva mademoiselle Joséphine dans ses bras et la plaça près de lui.

—Montez dans mon traîneau, Gabrielle, dit il en parlant avec calme, quoique très-vite. Partez ! Dès que vous serez en sureté, ce traîneau reviendra prendre votre compagne. Nous avons le temps, mais il ne faut pas hésiter une minute.

—Je n'hésite pas, dit Fleurange. Seulement, c'est-moi qui reste ; c'est elle qu'il faut sauver d'abord !

Clément frémit. Mais ce n'était pas le moment de contester. Il comprit d'ailleurs au son de voix de Fleurange que sa décision était irrévocable, et il céda sans dire un mot de plus. Il plaça la pauvre Joséphine, hors d'état de comprendre ce qui se passait, dans le léger traîneau, donna un ordre, obéi à l'instant, et le traîneau s'éloigna. Le son des clochettes suspendues à la tête des chevaux s'entendit pendant quelques instants, puis s'évanouit. La jeune fille et Clément demeurèrent seuls.

Il faisait nuit presque close. Non loin en arrière se continuait le brisement graduel de la glace sous le poids du lourd traîneau demeuré près du lieu où s'était faite la première crevasse. Bientôt le même bruit sinistre se renouvela, et la glace se fendit une seconde fois. L'immense glaçon détaché s'ébranla ; puis, comme le premier, descendit lentement le fleuve, entraînant cette fois le traîneau avec lui. L'espace envahi par l'eau s'élargit et devint effrayant.

Clément regarda devant lui, pour voir s'il pourrait, en portant Fleurange dans ses bras, tenter de traverser à pied le large intervalle qui les séparait du côté opposé. Mais l'obscurité rendait impossible de reconnaître la trace du seul sentier à suivre ; hors de là, la mort était inévitable, et ils perdraient d'ailleurs ainsi la seule véritable chance de salut ; celle d'attendre le retour du traîneau. Et cependant, demeurer où ils étaient deviendrait bientôt impossible. Tout s'ébranlait déjà autour d'eux. A peine quelques instants, en effet, s'étaient-ils écoulés, lorsqu'un craquement se fit entendre. La glace, cette fois, se fendit devant eux, et le fragment sur lequel ils se trouvaient devint une sorte d'île flottante.

Clément, d'un coup d'œil, vit le seul parti à prendre, et n'hésita pas : il passa son bras autour de la taille de Fleurange et la souleva de terre ; puis, aidé par la vague lueur que répandait la neige, il franchit d'un bond hardi et vigoureux la large crevasse qui venait de s'ouvrir.

Ils se retrouvèrent ainsi sur la partie du fleuve dont la surface était encore solide, mais qui pouvait leur dire pour combien de temps ils y seraient en sureté ? qui pouvait deviner si le traîneau pourrait revenir jusque-là, s'il n'était pas englouti dans cette obscurité que leurs yeux ne pouvaient pénétrer, et où peut-être la glace était ébranlée et brisée comme autour d'eux ! Autrement ne serait-il pas déjà de retour ?

Ces pensées, longues à écrire, se pressaient dans l'esprit de Clément, et Fleurange, silencieuse et intrépide, ne mesurait pas

moins clairement que lui l'étendue du danger. Elle priait tout bas en inclinant la tête.

Ainsi appuyée sur lui, ses cheveux effleurant le visage de Clément, elle aurait pu entendre le battement agité de son cœur et sentir trembler le bras qui la soutenait et la main qui pressait la sienne. Mais il ne disait pas une parole, et ce qui se passait en lui était étrange : une volonté de la sauver qui doublait ses facultés, ses forces et son courage, et en même temps un transport dont il n'était pas le maître, en songeant qu'elle était là, seule avec lui, qu'ils allaient mourir ensemble, et que le terme détesté de son voyage, elle ne l'atteindrait jamais !

Mais ce moment d'égoïsme passionné et désespéré fut court. Sa pensée revint à elle, à elle seule. La sauver ! la sauver à tout prix ! Mais comment? Il lui semblait que près d'une heure était écoulée. Il était désormais inutile d'espérer le retour du traîneau... Il croyait sentir sous leurs pieds un nouveau tressaillement de la glace... Il regarda en arrière l'eau sombre. S'y jetterait-il avec elle? tenterait-il de regagner ainsi la rive, maintenant invisible, qu'ils avaient quittée ?... Il hésita un moment. Mais non ; ce serait l'exposer à une mort certaine, et plus prompte que celle qui les menaçaient maintenant. Il valait mieux rester où ils étaient, et supporter jusqu'au bout cette attente mortelle.

Ils demeurèrent donc immobiles, et cette agonie muette se prolongea de longues minutes encore

Malgré tout son courage, les forces de la jeune fille commençaient à défaillir. Sa vue se troublait, elle entendait un étrange bourdonnement dans ses oreilles. Enfin sa tête se renversa sur l'épaule de son cousin.

— Oh ! je meurs ! murmura-t-elle... Clément, que Dieu vous ramène à votre mère !

En ce moment d'angoisse suprême, Clément leva les yeux au ciel, et la prière que la tendresse et le désespoir firent jaillir de son cœur fut ardente et pure comme la foi de son enfance.. Il lui sembla qu'elle était entendue. Oui, presque au même instant... se trompait-il ? De loin, de si loin, que c'était un son à peine saisissable, il crut entendre le bruit des clochettes. Il écouta sans respirer... O bonté divine, est-ce vrai ?... Oui, oui, il n'y a plus de doute. Le son devient plus distinct. Il approche. C'est bien le traîneau !... Il avance rapidement, il arrive, il s'arrête, il est là !

— O mon Dieu, soyez béni ! elle est sauvée !

Mais lorsque ce cri de Clément retentit, Fleurange vaincue par l'angoisse et la terreur, venait de perdre connaissance dans ses bras.

Il l'enleva, sans qu'elle comprît ce qui se passait, et, avec la promptitude de l'éclair, il la plaça dans le traîneau, et tandis qu'elle reprenait à moitié ses sens, il la serra encore une fois sur son cœur avec une tendresse non réprimée, et il lui dit :

— Adieu, ma Gabrielle ! Ne me plains pas de mourir ici. Dieu est bon, il m'épargne la douleur de vivre sans toi.

Et il ajouta plus bas :

— Gabrielle, je t'ai aimée plus que tout au monde ! Je te le dis enfin, parce que je meurs.

Puis il fit un pas en arrière, et d'une voix ferme il donna au jeune guide, l'ordre de partir.

Ses premières paroles n'avaient été entendues de Fleurange que confusément, et comme en rêve ; mais cet ordre clair et précis, elle l'entendit, le comprit, et il la ramena brusquement à elle-même.

— Partir ! s'écria-t-elle, partir sans vous ! Que voulez-vous dire ?

— Il le faut ; dit Clément. Ce traîneau ne peut contenir que vous et celui qui le guide. Un poids plus lourd serait d'ailleurs un danger. Partez sans un instant de retard.

— Jamais ! dit Fleurange résolûment. Clément, nous périrons tous les trois à cette place, plutôt que de vous y laisser !

— *Il le faut* ! répéta Clément avec force. Partez, vous dis-je ! Ce traîneau reviendra, et je vous suivrai.

— Un troisième trajet est impossible, dit le jeune conducteur.

Clément le savait. Il ne répondit qu'en renouvelant impérieusement l'ordre de partir.

Mais Fleurange, non moins décidée que lui, se leva et arrêta la main qui tenait les rênes.

Tout d'un coup le jeune cocher sauta à bas du siége.

— Savez-vous conduire ? dit-il à Clément.

— Oui.

— Eh bien, moi, je sais nager. Tenez, mettez-vous là vite. Gardez-moi cela, continua-t-il en se dépouillant à la hâte de son caftan et le jetant sur le traîneau. Soyez tranquille, je le retrouverai demain. Je sais mon chemin, et la rivière me connaît !

Et, sans hésiter, il s'élança dans l'onde obscure du fleuve, tandis que Clément sautait à sa place sur le siége du traîneau.

Avec une hardiesse qui en pareil cas est le salut, il fouetta les chevaux et leur fit prendre le grand galop. Ils traversèrent ainsi avec une rapidité vertigineuse l'espace, considérable encore, qui les séparait de l'autre rive. La glace ébranlée par les deux trajets précédents craquait et se brisait sous les pieds des chevaux. Ralen-

tir un seul instant leur course, c'eût été la certitude de disparaître engloutis dans le fleuve ; mais le traîneau volait plutôt qu'il ne touchait la glace, et la main qui le guidait était sûre.

En moins d'une demi-heure le terme fut atteint et Fleurange, pâle, épuisée, transie, tombait dans les bras de sa chère compagne !

Mademoiselle Joséphine les attendait paisiblement dans une salle chaude et bien éclairée de la maison de poste, où elle avait fait préparer le souper ; mais Fleurange n'était en état ni de parler ni de manger. Sa compagne dut se convaincre qu'il lui faillait du repos, nécessairement et sans retard. Elle l'obligea néanmoins, avant de s'endormir, à recevoir de sa main une préparation de vin sucré et chauffé, et vint ensuite retrouver Clément dans la salle où il était demeuré. Ce fut alors et seulement alors, qu'elle apprit le danger auquel ils avaient échappé, et celui qu'elle avait couru elle-même.

Depuis leur traversée de la veille, mademoiselle Joséphine avait pris la résolution de ne plus jamais se montrer étonnée des incidents de cet étrange voyage, quels qu'ils pussent être, et elle fût désormais montée en ballon, tout comme en traîneau, sans sourciller et sur la plus simple injonction de Clément, qui lui semblait de plus en plus mériter une confiance sans bornes.

Peut-être, à la fin de cette terrible journée, Clément ne se rendit-il pas tout à fait à lui-même ce consolant témoignage. Il se rappelait ce qu'il avait osé dire sous la pression du danger qu'ils venaient de courir, et il se demandait avec anxiété si elles les avait entendues et comprises, ces paroles sorties de son cœur au moment où la mort lui semblait si voisine. Avait-elle recouvré ses sens lorsqu'il lui adressait ce dernier adieu ? Il n'aurait pu le dire, et dans ce doute il attendit le lendemain avec inquiétude.

Il fut rassuré en retrouvant sa cousine calme et simple comme de coutume. Il était évident qu'elle n'avait point compris ni probablement entendu ses paroles, ou bien que la violente émotion qu'il n'avait pu maîtriser avait trouvé dans l'extrémité de leur commun danger une explication naturelle et suffisante.

Il fallut à la jeune fille un jour tout entier de repos pour recouvrer ses forces épuisées. Mais, après cette dernière étape, ils se remirent en route, pour ne plus s'arrêter jusqu'au terme de leur voyage.

Mme. Craven.

(*A continuer.*)

104

CONFERENCES AMERICAINES

ABRAHAM LINCOLN

CONFÉRENCE PRONONCÉE LE 14 MARS 1869 A LA RÉUNION PUBLIQUE DU THÉATRE IMPÉRIALE, PRÉSIDÉ PAR M. LABOULAYE.

(*Suite et fin.*)

Mesdames, Messieurs,

A côté, Messieurs, de cette puissance dévastatrice du mal, ah ! laissez-moi admirer avec vous la puissance réparatrice du bien. A côté de l'injustice, si grand que soit son triomphe, si universelle que soit sa puissance, il y a toujours une petite place, n'est-ce pas ? pour la justice ! Elle se cache obscurément dans la poitrine de quelques citoyens obstinés, ridicules d'abord, désagréables, trouble-fêtes, dont on ne veut pas, dont on médit, dont on calomnie les intentions. Il y eut, aux Etats-Unis, des fous qui se faisaient prendre, mettre en prison, pour cette idée fixe ; ils étaient petits, ridicules, impuissants, isolés. Et puis, il se trouva qu'un beau jour l'idée de ces fous, l'idée du pauvre imprimeur, mon ami, M. Lloyd Garison, fut épousée par quelques consciences généreuses, par un homme évangélique comme Channing, qui la revêtit de toute la

magie de sa splendide et pure éloquence. Cette idée, elle passa sur la harpe d'un poëte, d'un Longfellow, qui en tira des sons harmonieux pour honorer, pour embellir et ennoblir ces créatures que l'on méprisait. Puis, tout d'un coup, sous la main délicate d'une femme, elle prend la forme pathétique du roman. Madame Beecher-Stowe dit ce que son cœur a senti, ce que ses yeux ont vu, et ce roman fait non-seulement le tour de son pays, il fait le tour du monde, il vient remuer et susciter au loin cette opinion européenne qui sera le témoin du duel dont parlait tout à l'heure M. Laboulaye, lequel a sa part aussi dans le grand ouvrage qui se prépare. Puis, quelques jurisconsultes, touchés lentement, mais touchés enfin parce que leur conscience est voisine de leur cœur, un Summer, un Seward, un Chase, arrivent à se demander si ce mal, que tant d'âmes généreuses ressentent, que tant de poëtes maudissent dans leurs vers mélodieux, si ce mal, on ne pourrait pas petit à petit l'attaquer, le miner, le combattre, le chasser de la loi publique !

Messieurs, je disais tout à l'heure que c'était là une admirable histoire, la page d'honneur (ce mot est de M. Pelletan) de l'histoire du dix-neuvième siècle. Que nous disent donc les poëtes et les peintres des orages de la nature, de la lutte des éléments, du choc des armées ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui mérite davantage les efforts de l'éloquence, les séductions de la poésie, la magie de la parole, sous toutes ses formes, que ce combat merveilleux entre ce petit mal qui grandit et domine un instant comme le feu, et ce petit bien qui résiste, s'élève et devient une rosée bienfaisante jusqu'à ce qu'enfin, malgré mille indignités, malgré mille grossièretés, parce que la lutte se passe sur la terre, mais aussi grâce à mille efforts généreux, la bataille se décide, et l'on jouit d'un spectacle, bien rare, bien consolant sur la terre, on goûte avec ivresse la satisfaction de voir qu'une fois le droit a triomphé, et que la victoire a été du côté de la bonne cause, défendue par d'honnêtes gens et servie par d'honnêtes moyens ?

Il me reste à vous dire, en peu de mots, la part que prit Abraham Lincoln dans cette grande lutte de l'histoire du dix-neuvième siècle. Cette part, soit au congrès, soit dans les assemblées populaires, fut si grande, si puissante et en même temps si modérée (car, je vous le rappelle, il avait toujours, d'un côté, le livre qui lui apprenait à détester l'esclavage, mais, de l'autre, il avait le livre qui lui apprenait à respecter et à suivre pas à pas les lois) ; cette part, dis-je, fut si grande, si puissante, si moderne à la fois, que, lorsqu'une grande réunion, une grande convention, comme on dit aux Etats-Unis, s'assembla en 1860, à Chicago, pour l'élection d'un président, il fut

proposé comme candidat. Il y avait six candidats, tous plus connus que lui, et surtout le célèbre Seward, dont le nom est attaché au sien, et qui mérite de partager sa gloire ; ils furent ballottés dans la convention de Chicago, une de ces villes dont on connaît à peine le nom lorsqu'elles sont déjà grandes comme une capitale ; et, dans cette convention, on arriva, après une séance qui n'en finissait pas (comme celle-ci, je le crains bien) à ballotter le nom de Lincoln six ou sept fois.

A l'avant-dernier ballottage, un de ses amis lui écrivit par le télégraphe, car il était alors tranquillement dans sa petite maison, à Springfield : " Vous serez nommé, si vous promettez d'accorder les places d'avocat général et de directeur général des postes à tel ou tel." Lincoln répondit aussitôt par cette dépêche : " Je n'accepte aucun marché et je refuse absolument." Le soir, une autre dépêche lui apprit qu'il était président de la République ; on vint lui dire cela dans sa petite maison, et ce fut bientôt un tumulte extraordinaire à sa porte ; la nouvelle s'était répandue, et personne n'y voulait croire.

Il y avait surtout, dans les groupes, un gros Anglais établi à Springfield, qui criait tant qu'il pouvait : " C'est impossible ; comment voulez-vous qu'on nomme Président de la République des Etats-Unis un homme que j'ai vu ce matin aller chercher, dans un papier, pour dix sous de beefsteak et l'emporter pour son déjeuner ? "

C'était bien lui cependant, c'était Abraham Lincoln qu'on avait choisi comme Président des Etats-Unis, et deux jours après, une députation, ayant à sa tête le gouverneur de l'Etat, vint lui annoncer cette grande nouvelle. Il la reçut avec autant d'embarras que de tristesse, car il savait bien à quoi il s'engageait, et il n'avait pas grande confiance en lui-même ; mais il la reçut avec une simplicité véritablement touchante. Il alla ouvrir lui-même sa porte ; et puis, quand on lui eut annoncé qu'il était président des Etats-Unis, jugeant qu'il ne pouvait pas recevoir une si grande nouvelle sans prier ceux qui la lui apprenait de se rafraîchir un peu avec lui, il appella sa servante, fit apporter des verres, et il dit aux membres de la députation : " Je vous demande pardon, mais je n'ai pas d'autre breuvage que de la bière, la pure bière du père Adam, c'est-à-dire un verre d'eau." Puis il les fit boire et trinquer.

Après cette acceptation si simple, Lincoln passa deux ou trois mois dans sa petite maison, parce que la convention, qui avait eu lieu au mois de juin, devait être suivie de l'élection régulière au mois de novembre et de l'installation au mois de mars. Pendant ces quelques mois, il fut étonné de voir arriver, dans cette petite

maison, un nombre extraordinaire d'amis qu'il ne se connaissait pas du tout, et il se prit un jour à dire à sa femme : "Je suis très-surpris ; je reçois maintenant le sixième de la nation, qui voudrait vivre aux dépens des autres cinq-sixièmes ; mais je ne veux pas du tout entendre ces solliciteurs ; on ne saura qui je veux choisir pour mes fonctionnaires que quand je serai installé à la Maison Blanche."

Laissez-moi, Messieurs, passer sous silence ces mois où il dit adieu à son humble retraite, et permettez-moi de vous lire, ce n'est pas long, le discours que fit Lincoln aux habitants de Springfield lorsqu'il partit pour la ville de Washington, et prit congé de ses concitoyens. C'était le 11 février 1861 ; il se séparait de ces bons habitants de la petite ville où il avait passé sa vie presque entière, et voici dans quels termes, à la fois touchants et solennels, cet honnête grand homme disait adieu à ceux qui avaient été si longtemps les témoins de ses obscurs et courageux efforts.

" Mes amis, personne ne peut sentir quel degré de tristesse j'éprouve en me séparant de vous. Je dois à ce peuple tout ce que je suis. J'ai vécu ici plus d'un quart de siècle. Ici sont nés mes enfants, ici l'un d'eux est enterré. Je ne sais si je vous reverrai jamais. Le devoir qui pèse sur moi est le plus lourd qui ait pesé sur les épaules d'aucun homme depuis les jours de Washington. Il n'aurait jamais réussi sans l'aide de la Providence à laquelle il eut toujours confiance. Je sens que je ne puis réussir à mon tour sans la force qui le soutenait, et dans le même Dieu je place mon espérance. Vous, mes amis, priez-le de m'aider. Sans lui pas de succès ; avec lui, pas de revers. Je vous envoie à tous les adieux d'un cœur qui vous aime."

La série de discours qu'Abraham Lincoln prononça, entre Springfield et Washington, a été conservée [1]. Je ne compte pas vous les lire tous, il s'en faut ; je ne puis cependant résister au désir de vous citer quelques mots des discours qu'il prononça à Trenton, puis à Philadelphie.

A Trenton, dans l'Etat de New-Jersey, on le vit tout d'un coup tirer de sa poche un petit livre bien usé qui était cette même *Vie de Washington* qu'il avait lu avec tant d'assiduité dans sa jeunesse, et il dit ces paroles : " Messieurs, je ne puis passer dans votre Etat sans me rappeler les grands combats qui s'y sont livrés. J'ai appris à aimer mon pays dans ce petit livre, et, quand je lisais les récits des luttes que nos pères ont soutenues pour l'indépendance, je sen-

1 *The martyr's monument*, précieuse collection due à l'initiative de M. Francis Lieber.

tais bien que ces gens-là se battaient pour quelque chose d'extraordinaire....."

Arrivé à Philadelphie, il fut introduit dans la salle même où avait été proclamée l'indépendance. On lui demanda de lever, au moyen d'une corde, le drapeau qui était au-dessus de l'édifice ; et là, avec simplicité, mais avec un accent attendri, il prononça ces simples paroles : " Mes amis, vous me priez de lever le drapeau sur cet édifice où a été prononcée la déclaration de l'indépendance. C'est bien une image de ce que je suis. Ce n'est pas moi qui ai fait ce drapeau, ce n'est pas moi qui ai fait la machine pour le lever, ce n'est pas même moi qui ai fait la corde pour le tirer ; je n'ai été qu'un instrument, je n'ai fait que prêter mon bras : c'est la nation qui a fait tout le reste." Puis, prenant un ton plus ému, il dit : " Je me suis souvent demandé, en relisant notre constitution, qu'est-ce qui lui avait valu cette faveur d'être à la fois la plus jeune et la plus ancienne des constitutions qui soient au monde. Et je me suis répondu : C'est que, dans cette constitution, ses immortels auteurs ont écrit le principe admirable de la liberté pour tous et, qu'en le faisant, ils ont prophétisé non-seulement l'avenir de leur pays, mais l'avenir du monde entier. Ils ont annoncé qu'un jour viendra où le poids qui pèse sur les épaules de tout homme venant en ce monde sera allégé, et c'est parce qu'ils ont mis ce principe dans leur constitution que cette constitution a duré. Pour moi, je ne sais pas ce qu'elle deviendra dans l'avenir ; mais, avant de me faire renoncer à ces principes, *on m'assassinera sur la place.*"

Ces paroles ne faisaient pas seulement allusion à un pressentiment qui, depuis qu'il avait été nommé président, agitait l'âme de Lincoln ; elles faisaient allusion à un complot qui, pendant son voyage, avait été ourdi contre sa vie, complot tellement menaçant, qu'il lui fallut prendre un chemin détourné et aller par Baltimore à Washington, où il arriva sans être attendu, pour éviter les misérables qui l'attendaient sur la route.

Messieurs, il était installé le 4 mars 1861 à Washington ; il avait été nommé régulièrement le 6 novembre 1860, et le 10 novembre, à Charleston, la séparation de la Caroline du Sud avait été proclamée. Il prononça son premier message d'inauguration au mois d'avril 1861, et quelques jours après, le fort Sumter était bombardé et la guerre civile éclatait ; en sorte que cet honnête Président, en quittant son habit d'avocat, se trouvait tout d'un coup en face d'une guerre civile qui dura quatre années, prit des proportions gigantesques, et coûta aux Etats-Unis plus de dix milliards avec un million d'hommes !

Vous me permettrez, Messieurs, de ne pas vous raconter cette

guerre ; je ne le puis pas et je ne le veux pas ; je ne le puis pas, parce qu'évidemment il faudrait entrer dans des détails que l'imagination ne peut se représenter, qu'il faudrait avoir une carte du pays, citer des noms que je ne pourrais prononcer ni vous faire retenir, et puis, j'ai une autre raison !

Je ne suis pas plus insensible qu'un autre à la gloire militaire, surtout quand elle est celle de mon pays. Quand j'entends raconter nos grandes guerres avec la merveilleuse facilité de ce grand esprit, notre historien national, dont j'aime à faire retenir ici le nom illustre, quand je lis les pages de M. Thiers, je me sens pris, moi aussi, de l'ardeur de la gloire des combats ; il me semble qu'il n'y a pas de plus beau spectacle au monde que celui de tous ces jeunes gens armés à la fois, enthousiastes et disciplinés, qui vont jouer leur vie pour l'honneur du drapeau de la patrie. Mais, Messieurs, avez-vous quelquefois parcouru un champ de bataille, ayant à la main un de ces livres consacrés aux récits des grandes guerres ? Vous ouvrez le livre, vous tournez la page, vous croyez que votre imagination va reproduire sur le terrain ces luttes ardentes, enflammées, vous croyez que vous allez contempler le choc des vivants. Ah ! que vous êtes bien vite détrompés ! le livre vous tombe des mains ; ce que vous rencontrez, ce sont quelques ossements blanchis, des cendres et des débris, et alors, Messieurs, de tous les brins d'herbe qui poussent sur cette tombe immense qui s'appelle un champ de victoire, il semble qu'il sorte des voix ! Ce sont les voix de ceux qui sont morts, et les voix de ceux qui sont morts nous disent : Vous qui vivez, vous qui jouissez de la lumière qui nous a été ravie, apprenez ce que coûte la discorde, et sachez le prix de la paix ! Ces voix, si vous savez leur prêter l'oreille de votre cœur, elles vous tiennent encore un autre langage. Après la victoire, et surtout en Amérique, surtout après une guerre civile, les cendres des vainqueurs et des vaincus sont mêlées, on ne peut plus les distinguer, il y a donc eu des morts des deux côtés, et, par conséquent, il y a eu des deux côtés de l'honneur, de la valeur, de la sincérité, du patriotisme, de la bonne foi, du sang répandu. Ne distinguez plus dans la vie ceux qui ne peuvent plus être distingués dans la mort, et, sur les champs de bataille, en même temps que vous apprenez à parler de la paix, apprenez à parler de la concorde et de la réconciliation !

Passons donc sous silence le récit de cette guerre, et demandons-nous simplement et brièvement ce que faisait, pendant la période des batailles, l'honnête Lincoln à Washington, dans cette Maison blanche qui est le palais du souverain, maison bien simple où tout le monde est admis.

Lincoln avait à y mener à la fois une vie politique et une vie publique ; il avait à conduire son pays dans les hasards d'une guerre qui devenait formidable, et il avait aussi à représenter le peuple dans les devoirs quotidiens de la fonction de président.

Vous savez qu'il est d'usage aux Etats-Unis que tous ceux qui veulent entrer chez le Président y entrent sans audience deux jours par semaine. Il y a une expression pour cela ; on est admis, passez-moi l'expression, mais elle est populaire aux Etats-Unis, *à pomper la main* du Président, et tous ceux qui veulent viennent *pomper.*

Lincoln, dès le commencement de sa présidence, se soumit avec plus de cordialité qu'aucun de ses prédécesseurs à cet usage singulier. Un jour, il avait à sa table un major de l'armée qui lui dit : " Vous êtes bien bon de recevoir tout ce monde ; à l'armée, le général en chef fait recevoir ses visiteurs par ses aides de camp, et ce n'est que pour les affaires importantes qu'il donne audience." —Lincoln répondit : " Il est possible que les choses se passent de la sorte dans vos camps, mais c'est ainsi que dans la vie civile, au lieu d'être le représentant du peuple, on devient un personnage officiel qui ne sait plus rien que d'officiel. Pour moi, sans doute, les réceptions me font perdre bien du temps, mais cependant, en me mettant ainsi en contact avec tous, je respire le même air que le peuple qui m'entoure, il m'est plus facile de me souvenir que j'en suis sorti et que dans deux ou trois années je dois y rentrer ; j'appelle cela *mon bain d'opinion publique.*"

Ceux qu'il recevait ainsi pouvaient se classer en plusieurs catégories.

Il y avait d'abord les inutiles ; ceux-là, je n'en parle pas, il est probable que c'était le plus grand nombre. Il y avait ensuite les pauvres et les souffrants, auxquels il donnait les plus longues audiences, surtout quand c'était des blessés militaires. Puis il y avait les mécontents qui blâmaient ses actes et voulaient que d'autres mesures fussent prises. Avec ceux là, il s'en tirait, grâce à son imperturbable bonne humeur, en leur racontant des histoires, dont vous me permettrez de redire quelques-unes, afin d'égayer ce que cette causerie a d'un peu sévère.

Un jour, on vient lui dire qu'il fallait destituer le général Grant, qui est maintenant l'illustre et populaire Président des Etats-Unis. C'était à la suite de nombreuses défaites des armées du Nord, car vous savez que ces armées ont commencé par être souvent battues. Grant, avec Sherman, avait été l'un des premiers généraux du Nord victorieux ; on vint lui demander de le destituer. " Pourquoi ? demanda-t-il.—C'est parce que, lui dit-on, il boit trop de

wiskey" ; à quoi Lincoln répondit simplement : " Ah ! il boit trop de wiskey ; pouvez-vous me dire où il se le procure ? parce que j'aimerais assez à en envoyer un baril aux autres généraux."

Une autre fois, on lui dit : " Voilà bien des défaites, elle est bien dure cette guerre, on entend encore le canon qui tonne de tel côté.—Tant mieux ! s'écria-t-il. — Quoi ! il y a déjà tant de sang versé et vous dites *tant mieux!* en apprenant que le canon se fait entendre ! Oh ! dit-il, je me rappelle qu'il y avait dans mon voisinage à Springfield une brave femme qui avait beaucoup d'enfants, ils étaient toujours dans la rue et elle ne savait ce qu'ils faisaient, et quand elle en entendait un qui criait, elle disait : " Ah ! au moins, je suis sûre qu'il y en a un encore en vie."

A côté des mécontents, il y avait les pressés qui lui disaient : " Allez donc plus vite, émancipez tout de suite les esclaves, provoquez les étrangers. A ceux-là, il répondait : " Vous voulez que j'émancipe les esclaves, mais je suis avant tout chargé de sauver l'Union ; j'aime mieux sacrifier une jambe et sauver le corps, et quant aux esclaves, j'y viendrai. Lorsque j'étais dans la forêt, je savais bien qu'il y avait des torrents, mais je ne me suis jamais demandé comment je les traverserais avant d'être arrivé au bord." Une autre fois il disait : " Quand Blondin passe sur la corde roide la cataracte du Niagara, vous ne dites pas : Blondin se tient trop à gauche ou trop à droite, il a mal fait l'essai de sa gravité, Blondin n'est pas bien habile, Blondin n'est pas joli garçon ; vous retenez votre haleine, vous faites des vœux pour qu'il arrive de l'autre côté. Eh bien, je suis comme Blondin, je traverse sur un fil une épouvantable cataracte ; je vous prie, retenez votre haleine et faites des vœux pour que j'arrive de l'autre côté."

Mais il y en avait d'autres, Messieurs, qui n'étaient ni les pressés ni les mécontents ; c'étaient les lâches ou les faibles, qui auraient voulu des compromis. On vint lui demander un jour de traiter avec les séparatistes, et il répondit encore par une petite histoire : " J'ai connu, dit-il, un charpentier, dans ma jeunesse, qui se vantait de faire des ponts sur tous les torrents. Un jour, pour se moquer de lui, on lui dit : est-ce que vous feriez bien un pont entre la terre et l'enfer ? Il répondit : Oui, je bâtirais très-bien un pont entre la terre et l'enfer, seulement je crois que de l'autre côté il n'y a pas de point d'appui ; vous me demandez de faire un pont entre les Etats-Unis et les confédérés ; seulement, je crois que de l'autre côté il n'y a pas de point d'appui."

Comme on insistait en racontant que Charles Ier avait traité avec son parlement, il répondit à celui qui avait présenté cet exemple historique : " Je n'entends rien à l'histoire, demandez à mon

secrétaire d'Etat; cependant, je crois bien me rappeler que Charles Ier y a perdu la tête."

Gai, familier en face du public, cet homme vraiment extraordinaire se retrouvait soucieux et grave en face des devoirs de sa haute fonction. Il travaillait le jour et la nuit. Son premier soin avait été de choisir pour ministre ses concurrents eux-mêmes, et les hommes les plus considérés de l'Union, l'illustre Seward, le savant Chase, l'énergique Stanton. Sans être ni guerrier, ni financier, ni orateur, ni diplomate, il organisait l'armée et lui donnait des chefs comme MacClellan, Meade, Sheridan, Sherman, Grant; il obtenait du pays des sacrifices immenses; il inspirait et imposait confiance au congrès; il tenait tête avec dignité au mauvais vouloir des puissances étrangères; enfin il communiquait avec le pays et avec l'opinion universelle par des *Messages* toujours pleins de force, de franchise et souvent d'éloquence.

Ses biographes nous ont appris à quelle époque il était devenu éloquent; il devait ce don surtout à Shakespeare, pour lequel il avait, à la fin de sa vie, une admiration passionnée. C'était, avec sa mère, la Bible, Washington et Blakstone, son cinquième instituteur. Il savait par cœur et il récitait souvent avec âme des scènes entières de *Macbeth* ou d'*Hamlet*. Nous savons aussi qu'il murmurait, en pleurant, des vers mélancoliques, lorsque son cœur était déchiré, comme il le fut au début de la guerre, par la mort du colonel Ellsworth, son ami, par la nouvelle de tant de désastres successifs, mais surtout par la perte d'un de ses trois fils, William.

Frappé de ces malheurs, cet homme sensible et chrétien les avait regardés en silence comme des châtiments d'en haut, et il avait fait vœu, si la fortune revenait à ses armes, et si les nécessités de la guerre lui conféraient un pouvoir dictatorial, de prononcer l'émancipation des esclaves. C'est en 1862 que le moment lui parut enfin venu et qu'il rédigea lui-même la proclamation d'émancipation. C'est le 22 septembre qu'elle fut publiée, et ce fut seulement le 1er janvier 1863 qu'elle fut suivie d'une proclamation définitive. Je ne vous raconterai pas en détail l'histoire de cette proclamation immortelle, qui place à jamais Lincoln au rang des plus grands bienfaiteurs des hommes. J'aime seulement à penser avec vous à la joie qui dut inonder ce cœur abreuvé de tant d'amertumes! Quel souffle d'air pur et frais sur ce front penché et baigné de sueur? Dites-moi, y a-t-il dans les longues années de l'histoire, dans les jours sans nombre de la vie des hommes sur la terre, quelque chose d'aussi beau que cette minute, cette seconde sacrée, où ce fils d'ouvrier, cet honnête homme, nourri de la vie de Washington et de la Bible, ce chrétien, put mettre son simple nom au bas d'une

page qui émancipait tout d'un coup quatre millions de créatures humaines ! Non, je ne crois pas qu'aucun triomphateur, aucun conquérant, aucun fondateur d'empire ait eu dans sa vie un acte et un moment comparables à l'acte et au moment qui porteront jusqu'à la postérité la plus reculée le nom d'Abraham Lincoln, le libérateur des esclaves !

Voici, Messieurs, par quels termes véritablement éloquents se termine cette page d'honneur du dix-neuvième siècle.

" J'ordonne et je déclare que toutes les personnes tenues comme " esclaves, dans les Etats, sont et seront désormais *libres*, et que le " gouvernement, l'armée, la marine, feront reconnaître et mainte- " nir leur liberté.

" Sur cet acte, regardé sincèrement comme un acte de justice, " autorisé, en cas de nécessité militaire, par la Constitution, j'invo- " que la faveur de Dieu et l'opinion du monde !

" Donné à Washington, le premier jour de janvier, la 1863e année " du Seigneur et la 87e année de l'indépendance.

" ABRAHAM LINCOLN.

" WILLIAM SEWARD."

Ni la faveur de Dieu, ni l'opinion du monde ne lui manquèrent, car l'année 1864 fut une année de triomphe, et l'année 1865 vit à la fin la réélection sans conteste du président Lincoln, la prise de Richmond par Grant, la capitulation si honorable du général Lee, et celle non moins honorable et non moins courtoise du général Johnson devant Sherman.

C'est le 4 mars 1865 que Lincoln fut réinstallé président des Etats-Unis. C'est le 5 avril que Richmond fut pris. Il s'y rendit le 7, et il y fit une entrée admirable, aux acclamations de son armée victorieuse et des pauvres noirs affranchis, qui baisaient la trace de ses pas. C'est le 14 avril qu'il devait mourir martyr sous les coups d'un assassin !

Il ne me reste plus pour achever cette vie mémorable et déposer dans votre souvenir quelque chose de l'enthousiasme qui m'anime en présence de cette grande mémoire, il ne me reste plus, pour vous la faire nettement apprécier et mesurer à sa véritable grandeur, qu'à vous faire entendre les paroles que cet homme, qui n'était pas un lettré, qui n'était pas un maître dans l'art d'écrire, ni un grand génie, adressait à son pays dans son dernier message d'inauguration du mois de mars 1865 :

" Concitoyens,

" Au moment de prêter pour la seconde fois le serment pour la présidence, j'ai moins à vous dire que la première fois. Alors un exposé détaillé de la conduite à tenir était nécessaire. Maintenant, après quatre années pendant lesquelles l'opinion publique a été consultée à chaque point, à chaque phase du grand conflit qui absorbe encore l'attention et occupe l'énergie de la nation, peu de choses nouvelles peuvent vous être dites.

" Les progrès de nos armes, dont tout dépend principalement, sont aussi bien connus de la nation que de moi-même, et j'en ai la confiance, il sont de nature à nous satisfaire et à nous encourager. Avec une pleine espérance dans l'avenir, je ne puis cependant aventurer aucune prédiction.

" A la même date, il y a quatre ans, tous les esprits inquiets s'attendaient à une guerre civile imminente. Tous la redoutaient; tous cherchaient à l'éviter. Pendant que je vous adressais, à cette place, mon discours d'inauguration, dévoués ensemble à sauver l'Union sans guerre, des agents parcouraient la ville, cherchant à détruire l'Union par la guerre, à la dissoudre et à la diviser. Les deux partis maudissaient la guerre ; mais l'un aimait mieux faire la guerre que de laisser vivre la nation, l'autre que la laisser périr, et la guerre éclata.

" Un huitième de la population se composait d'esclaves de couleur cantonnés au sud de l'Union. Ces esclaves étaient un intérêt particulier et puissant. *Tout le monde savait qu'ils étaient, en realité, la cause de la guerre.* Fortifier, étendre, perpétuer cette institution était l'objet qui poussait les insurgés à rompre l'Union par les armes, tandis que le gouvernement réclamait seulement le droit de la limiter sur le territoire national.

" Aucun des partis ne supposait que la guerre dût atteindre de telles proportions ou une si longue durée. Aucun ne supposait que la cause du conflit cesserait avec ce conflit ou même avant. Chacun s'attendait à un triomphe plus aisé, à un résultat moins fondamental, moins surprenant.

" Des deux côtés, nous lisons la même Bible, nous prions le même Dieu, et chacun l'invoque contre son adversaire. *Il peut sembler étrange que des hommes osent invoquer le Dieu juste, en mangeant du pain à la sueur du front d'autres hommes ; mais ne les jugeons pas, pour ne pas être jugés.* Les prières des deux partis ne pouvaient pas être exaucées à la fois. Aucune ne l'a été pleinement. Le Tout-Puissant a ses voies. Malheur au monde à cause des scandales, il

faut qu'il y ait des scandales, mais malheur à ceux par qui vient le scandale !

" Si nous pouvons supposer que l'esclavage américain est un de ces scandales permis par Dieu, mais qu'il lui plaît enfin de détruire, et s'il a déchaîné au Nord et au Sud à la fois cette terrible guerre comme le châtiment dû à ceux par qui a été fait le scandale, pouvons-nous voir dans ceci aucune dérogation à ces attributs que tous ceux qui croient à un Dieu vivant lui reconnaissent ? Nous espérons profondément, nous devons demander avec ferveur, que cette terrible malédiction de la guerre cesse enfin.

" Maintenant, si *la volonté de Dieu est que la guerre continue jusqu'à ce que toute la richesse acquise pendant deux cent cinquante ans par le travail des esclaves soit épuisée, et jusqu'à ce que chaque goutte de sang tirée par le fouet soit payée par une autre goutte de sang tirée par le sabre*, il faut encore redire ce qui a été dit il y a trois mille ans : " Les jugements du Seigneur sont justes et entièrement droits."

" Sans méchanceté pour personne, avec fermeté dans le droit autant que Dieu nous permet de saisir le droit, travaillons à finir la tâche dans laquelle nous sommes engagés, à panser les plaies de la patrie, à récompenser ceux qui se battent pour elle, leurs veuves, leurs orphelins, à faire tout ce qui peut amener et consolider une juste et longue paix entre nous et avec tous les peuples."

Celui qui, revêtu de la plus haute puissance du monde, commandant à plus de huit cent mille soldats, premier magistrat d'une nation de trente millions d'hommes, à la veille de la réconciliation ou au moins de la pacification de son pays, écrivait ces belles paroles, si solennelles, si touchantes que je ne crois pas qu'il en soit jamais tombé de plus belles des lèvres d'aucun souverain de ce monde, cet homme se rendit le 14 avril 1865 a une représentation dramatique, malgré lui, mais parce qu'on y avait annoncé sa présence et qu'il ne voulait pas se soustraire à cet hommage, que, dans sa modestie, il regardait comme rendu à la liberté recouvrée des esclaves et à l'union recouvrée de sa patrie et non à sa personne. C'est alors qu'un misérable, dont le crime, je veux le dire et je le crois, était isolé, un misérable, un fou, d'une main assurée, lui tira dans la tête un coup de pistolet qui l'étendit roide mort entre sa femme et ses enfants.

Messieurs, ne croyez pas, je vous prie, un seul instant, que je plaigne ici cette mort. Non ! cette mort soudaine a ajouté à la gloire de Lincoln une majesté véritablement incomparable. Non ! cette mort est une leçon de plus, elle apprend que le sang versé rejaillit avant tout sur les mains qui le versent, et passe du flanc

de la victime au front du meurtrier. Détestons, maudissons ensemble, les crimes politiques, l'échafaud aussi bien que le poignard ! Si celui qui verse le sang n'est qu'un fanatique isolé, il tombe dans ce charnier où l'oubli public ensevelit avec réprobation les grands criminels. Mais s'il représente une cause, le sang de la victime rejaillit sur la cause, et au moment même où le fanatique a pu se dire que sa cause était triomphante, elle est vaincue, parce qu'elle est déshonorée !

La mort de Lincoln ajoute donc à sa mémoire plus de grandeur, et aux leçons qui sortent, comme autant de rayons éclatants, de cette belle vie, elle ajoute une leçon supérieure.

Et maintenant, que vous dire de la cérémonie de ses funérailles ? Vous pensez bien ce que dut être l'émotion, la consternation de la nation tout entière. Au sud comme au nord, quand on apprit cette fin violente de la capitulation de Richmond, lorsque l'œuvre n'était pas encore complétée, que la réconciliation était insuffisante, ce fut un deuil universel. Le travail, et en quelque sorte la vie nationale, s'interrompirent pendant quelques jours, lorsque les restes du pauvre Lincoln, d'abord présentés à une foule immense et éperdue, furent portés de ville en ville. Il avait suivi dans le triomphe de son pouvoir naissant, cinq ans auparavant, la route de Springfield à Washington ; ce fut un autre triomphe funèbre, lorsque ses restes partirent de Washington, s'arrêtant dans toutes les capitales des Etats, et lorsqu'à la fin ils arrivèrent dans cette petite ville de Springfield, dans cette patrie de sa jeunesse et de son obscurité, où on l'avait vu venir tout enfant, pauvre, en haillons, où il avait travaillé, où il avait grandi, qu'il avait quittée pour devenir président de la République et où il revenait martyr, mais après avoir assuré la victoire de cette grande cause de la patrie et de la liberté pour laquelle il était prêt alors à donner et il avait en effet donné sa vie.

Fermons maintenant l'histoire pathétique de cette belle existence.

Est-ce que je n'avais pas raison, Messieurs, de vous dire en commençant que j'allais vous intéresser à un sujet étranger ou plutôt supérieur à toutes les passions politiques ? Est-ce que dans tous les pays, à toutes les époques, à quelque parti, à quelque race que l'on appartienne, on ne se sent pas ému d'admiration devant le spectacle de la résurrection d'un grand peuple, du triomphe d'une juste cause, des actes irréprochables d'un honnête homme au pouvoir ?

Deux fois en un siècle les Etats-Unis ont montré au monde un peuple de marchands et de paysans qui engendre une armée sans

que cette armée engendre un despote, et sans que l'esprit militaire tue l'esprit de liberté. Un signe évident de Providence s'est montré, clarté bien rare ici-bas ! dans cette guerre commencée sans aucun projet d'affranchissement des esclaves et qui se termine par ce grand acte de justice et d'humanité, dont nul n'a depuis quatre ans à regretter les conséquences, qui donnent chaque jour un démenti aux sinistres prédictions.

Enfin nous avons vu, nous avons suivi, nous avons entendu le plus honnête des hommes se tirant à sa gloire, sans fouler aux pieds ni un droit ni une vertu, de circonstances effroyables. L'espèce humaine a produit un héros !

Je n'exagère rien, Messieurs. On nous parle des grands travaux d'Hercule, on nous raconte les légendes de ces chevaliers qui ont donné leur vie pour la vérité. Est-ce qu'il y a quelque chose de plus beau dans ces vieux souvenirs que la vie du bûcheron de Springfield ?

Il me semble le voir d'abord au pied d'une montagne, puis s'élevant peu à peu jusqu'au sommet, en traversant toutes les difficultés, toutes les épreuves semées par une main mystérieuse sur le chemin si dramatique de sa vie. Il a rencontré d'abord, en sortant de son berceau, la pauvreté ; à force de travail, il a surmonté ce monstre et la pauvreté a reculé. Il a rencontré ensuite l'ignorance, et prenant sur ses jours et sur ses nuits tous les instants qu'il pouvait arracher au travail, il a surmonté l'ignorance. Il a monté encore plus haut, et il a rencontré le préjugé, le préjugé, le plus redoutable des ennemis, celui qui s'appuie sur l'opinion et sur l'origine, il l'a combattu corps à corps, et il en est encore devenu le maître, aux applaudissements d'un peuple qui l'a porté au pouvoir qu'il n'avait pas cherché. Mais tout n'était pas dit ! Sur ce sommet, il a rencontré l'ambition, l'ambition personnelle, l'ambition égoïste, monstre séduisant et terrible avec lequel cet honnête homme n'a pas hésité à se mesurer encore, et qu'il a fini par écarter de son chemin, dédaignant de fonder sa famille, pourvu qu'il lui fût donné de fonder sa patrie.

Je le contemple enfin, Messieurs, comme au milieu d'un vaste incendie, un incendie où il se jette la tête la première parce qu'il faut sauver les lois de son pays, les lois d'un pays sur lequel le monde entier a les yeux, il faut arracher les esclaves aux horreurs de la servitude. Je le vois se jeter dans cet incendie, prendre la patrie comme une mère et la porter sur ses épaules, briser les chaînes de ses frères, les émanciper et mettre son nom au bas de l'acte qui assure à jamais leur titre d'hommes libres. Je le vois enfin, quand l'incendie s'apaise, frappé lui-même, tombant mort,

les yeux agonisants, mais pouvant encore jeter un dernier regard satisfait sur sa patrie pacifiée et sur ses frères en liberté !

Vous permettrez bien que j'admire, dans cet homme, non-seulement un type supérieur de la race américaine, mais un des types les plus élevés et les plus respectables de la race humaine. J'éprouve, en prononçant le nom d'Abraham Lincoln, ce frémissement d'admiration qu'on éprouve lorsqu'on dit en découvrant sa tête : *Voilà un grand homme !* Je sens aussi dans ma poitrine ce frisson bien plus rare, ce sentiment de respect attendri qui envahit l'âme lorsque, passant à côté d'un de ces hommes choisis pour être les dominateurs du monde, on peut dire, en toute sécurité de conscience : J'ai vu un grand homme, mais j'ai vu avant tout un *brave homme !*

AUGUSTIN COCHIN.

DES NOMS ET DES FAMILLES CANADIENNES.[1]

I

NOMS DE FAMILLES.

Mesdames et Messieurs,

Lorsque tous ensemble, nous reportons notre pensée aux premières années, si belles de notre enfance, ne nous souvient-il pas qu'assis sur les bancs de l'école, nous tremblions parfois à l'appel que nous faisait d'une voix sonore le patient instituteur chargé de recueillir les premiers fruits de notre intelligence ?

Que de fois notre oreille entendit répéter l'éternelle question : " Qu'est-ce le nom ?—Et nous de répondre, souvent avec hésitation, *Le nom est un mot... qui... désigne les personnes....*" Et un rayon de joie illuminait alors notre figure lorsqu'un signe approbateur de notre maître, venait nous prouver que nous étions des savants.

J'ose aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, poser ici la même question ; mais veuillez bien être assurés que ce n'est ni pour provoquer une réponse ni pour assumer le rôle de l'Instituteur en cette circonstance.

Ainsi à cette question : Qu'est-ce que le nom ? Je répondrai, avec M. Salverte, notre nom, c'est nous-mêmes : dans notre pensée, dans la pensée de ceux qui nous connaissent, rien ne peut en

1 Conférence faite à l'Institut-Canadien Français d'Ottawa, le 14 février 1872, par M. l'abbé Cyprien Tanguay.

séparer notre idée : On le prononce, et soudain *blâme* ou *éloge*, *menace* ou *prière*, *haine* ou *affection*, c'est nous qu'atteignent les idées et les sentiments que l'on y attache.

Une ou deux syllabes, formant un nom d'homme, suffisent pour réveiller inévitablement le souvenir de cet homme, celui de son aspect physique, de son caractère moral, des *actions* et des évènements les plus remarquables de sa vie ; ces quelques syllabes suffisent pour rouvrir la source des larmes d'une mère, distraite un moment de sa perte, par le temps ou la consolation ; ces quelques syllabes suffisent pour rallumer, dans les yeux d'un ennemi, le feu de la colère ; et *quelques syllabes aussi*, renouvellent, pour un ami absent, et le regret de son éloignement et l'espérance de son retour.

Quelle est l'origine des noms ? Il n'est personne parmi vous qui ne se soit très souvent posé cette question. La curiosité est une chose si naturelle, que le désir de tout connaitre nous porte à remonter même au-delà des siècles pour ouvrir le grand livre des noms commencé par notre père Adam...et ne soyez pas surpris, Mesdames et Messieurs, si je vous donne en commençant cette lecture, l'étymologie même du nom de notre premier Père. Le mot Adam signifie *Terre-rouge*, mais, d'après un théologien, cité par Labruni,[1] ce nom est composé des quatres initiales (A.D.A.M.,) des noms que portent en Grec les quatre points cardinaux (*Anatolè*, *Dysis*, *Arctos*, *Mesembria*). Cela voudrait-il prouver que Dieu forma Adam d'une terre ramassée au levant, au couchant, au nord et au midi ? Je le laisse à votre considération.

Dans les premiers siècles, il n'y avait pas de noms de familles, chaque individu avait le sien. Les noms étaient donc individuels. Ainsi dans l'Ecriture Sainte, voyons-nous tous les hommes appelés : *Abraham*, *Isaac*, *Jacob*, *Joseph*, etc.

Ce systême, le seul qui existait dans ces époques reculées, est encore en vigueur parmi les nations sauvages de notre Amérique où chaque individu porte un nom qui le désigne. Les *Relations des Jésuites* nous en fournissent plusieurs exemples.

Les noms étaient *significatifs ;* c'est-à-dire que tous émanaient d'une cause particulière : la piété, le souvenir d'un grand événement, l'aspect frappant d'une qualité personnelle, un heureux présage, quelquefois le hazard, l'amitié, la reconnaissance.....

Nous lisons dans les *Annales des Voyages*, (t. 8, p. 6) que " le Sultan de Mascate, prenant pour médecin un Italien, lui demande comment il s'appelle, " Vincent " répond le médecin. Je ne te

1 *Entretiens historiques et critiques*, 1ère partie, p. 34.

comprends pas, dis-moi la signification de ce mot en arabe." L'italien le traduit par *Mansour* qui signifie *Victorieux*; et le prince charmé de l'heureux présage attaché à ce nom n'appelle plus son médecin que *Cheik Mansour*."

Qu'il me soit permis de faire ici un rapprochement sur la signification des noms, et de citer un de ces noms canadiens qui signifie " *force et valeur*." Le brave et valeureux compatriote qu'il désigne, a montré aux *Vincents Italiens* et à l'Europe entière qu'il ne le porte pas en vain. Ai-je besoin de prononcer le nom du brave Taillefer, officier de Pie IX ?

Sans-quartier, *La Terreur*, *La Valeur*, semblent avoir aussi cette signification.

Le premier système des noms se trouve chez les Romains. L'on distinguait 1° le nom héréditaire et propre à tous les membres de la famille ; c'était le *nomen;* 2° Ce nom était constamment précédé d'un prénom qui distinguait chaque individu, c'était le *Prénom;* 3° Les Prénoms ne suffisant pas pour marquer cette distinction, on eut recours au surnom ; le *Cognomen;* 4° A ces, noms se joignit quelquefois l'*Agnomen*, genre de surnom particulier.

Ainsi l'adoption qui faisait passer un citoyen d'une famille dans une autre, lui conférait en même temps, le Prénom et le Surnom de son père adoptif ; mais afin de conserver la trace de son origine il y ajoutait ce genre particulier de surnom (l'*Agnomen*). Nous en trouvons un exemple dans *Octave* adopté par César. Il s'appelait *Caïus-Julius Cesar*, OCTAVIANUS.

De ce système passons au système chrétien qui semble lui succéder immédiatement. Nous trouvons le Prénom, au baptême ; le Nom de la famille, le Surnom qui a différentes causes, et enfin le nom d'Adoption qui répond à l'*Agnomen*.

C'est au moyen du système chrétien que s'est formé le système des noms de familles tels qu'ils existent encore aujourd'hui.

Les noms de familles ou les noms propres ne datent pas de l'existence des premières races. En France, l'origine des noms de familles ne semblerait dater que du XV siècle. Au nom qui, jusque-là n'était qu'individuel, on ajouta un surnom. Ce surnom fut d'abord le plus naturel. Il suffit de joindre au nom du fils celui du père... Ainsi avait-on dit chez les Hébreux : *Isaac fils d'Abraham*.

Les langues d'origine teutonne ajoutèrent le mot *son* (fils) après le nom du père.... Ainsi Fergus*son*, Owen*son*, Pater*son*, Richard*son*, etc.

En Angleterre *S* ajoutée au nom suffit pour transformer le nom paternel en surnom puis en nom propre : Peter'*s*, William'*s*, Richard'*s*.

En Espagne, c'est la syllabe *Ez* qui fait cette transformation. *Henriquez*, *Lopez*, *Fernandez*.

C'est très probablement de la même manière, c'est-à-dire en mettant le nom paternel au génitif que *d'André*, *DePierre*, *DeJean* sont devenus en France des noms de familles.

Les grands propriétaires donnaient souvent leur nom à leurs terres, et plus tard les propriétés devenaient un titre de noblesse, que le propriétaire ajoutait à son nom.

Prenons par exemple, le nom de MARTIN. Nous trouverons : 1° Marti*gny*, Marti*gnac*, (*gny*, *gnac*, terminaison celtique qui signifie *habitation*) ; 2° Martin *ville* (*villa, ferme*) ; 3° Martin*val*, *Val* Martin ; 4° *Dam*Martin, (Domus Martini) ; 5° *Chateau*Martin ; 6° *Ker* Martin, (*Ker* en bas breton signifie *ville*) ; 7° LaMartin*ière*, (ière, ou rie, désinence celtique qui signifie *demeure*.)

Dans plusieurs parties de la France, le nom subit des altérations qui distinguent ou caractérisent chaque membre de la famille : Ainsi, le père *Roulant*, la mère *Roulante*, le fils *Roulu*, la fille *Rouluche*, et la plus jeune enfant *Rouluchette*.

Pour nous Canadiens, nous portons naturellement les noms que nous ont transmis nos ancêtres, venus des différentes parties du vieux continent et surtout de la Normandie, de la Picardie, de la Bretagne, de Paris et de ses environs.

Mais que de variations ces noms, apportés de la vieille France, n'ont-ils pas éprouvé depuis leur implantation en Canada ? Il serait impossible de les reconnaître tous, et plus encore de tous les retracer. Essayons cependant de faire ici quelque peu l'analyse des principales sources de noms de nos familles canadiennes, et des causes de leurs variations.

Les sources des noms canadiens peuvent se diviser en plusieurs catégories :

Les noms viennent, 1° DES MÉTIERS : Barbier, Berger (*Bergeron*), Boucher, Boulanger, Charbonnier, *Caron*, Charron, *Chartier* (Cartier) Cloutier, *Febvre*, Lefebvre, Fabre, Favre, Favreau, Fournier, Marchand, Mercier, Meunier, Mignier, Pelissier, Tessier, (*Tisserand*) ;

2° DES TITRES, FONCTIONS PUBLIQUES : Abbé, Baillif, Bourgeois, Chamberlan, Chevalier, LeDuc, L'Evêque, L'Ecuyer, LeMaistre, Maréchal, LeMire (médecin), LeMoine, LePage (*Pageot*), Pinard (receveur des impôts), Prevost, Provost, Prieur, Prince, Prudhomme, Richomme, LeSieur, Viger (lieutenant d'un prévost).

3° DES TERRES OU DE L'AGRICULTURE : Aune, L'Aunay, Desaulniers.

Bois, Bosq, Bosquet, Dubos, Boissy, Boisverd, Durbois, Boisbrillant, Bourg, Bourget, Bourgeau.

Breuil (*verger entouré de murailles*), DuBreuil, Breuillet, Brouillet, Bruyère, Brière.

Case (*maison*) Caseneuve, Cazeau.

Champ... *Cham*peau, *Cam*peau, Beau*champ*, Long*champ*, *Cham*plain.

Charme (*arbre*) Ducharme.

Chesne, Duchesne, Duquesne, Chenaux, Chesnel, Quesnel, Chesnay, Lachenay, Chenneville, Chenevert.

*Des*Patis (*paturage*) Froget des Patis.

Frêne, Frenière, DuFresne, LaFrenaye.

Fontaine, Lafontaine, Lafond, Bonnefond.

Hamel, hameau, (*home*) Duhamel, Hamelin.

Maison, Grandmaison, Destroismaisons, Maisonneuve.

Pré, Dupré, Préfontaine, Prémont, Longpré, etc.

Roche, Rocher, Roque, Larocque, Rocheron, Rochon, Rochelle, Roquebrune, Roquet.

Vallée, Lavai, Duval, Longval, Bonneval, Courval.

Vast ou *Gast* (*lieu inculte*) Gatineau.

4° Des Qualités Physiques, et Morales : *Beau*, Lebel, Bellet, Belleau.

Besson, (jumeau) Bisson, Bissonnet.

Blanc, Blanchon, Blanchet, Blanchard.

Chauve, Chauveau, Chauvin, Cauvin, Chauvet.

Court, Courtois, Courtin, Courteau.

Ledoux, Doucet, Doucinet.

Cousin, Cousineau, (*Gendre*, Gendros, Gendron, Legendre.

Généreux, Leguay, Legris, Lebrun, Legrand, Petit, etc.

Roux, Rousseau, Roussel, etc.

Sauvage, Sauvageau.

5° Des Aventures: Heurtebise, Cassegrain, Gâtebois (Vandandaique, Labouteille, Labière, Latonne, Vintonneau.

6° Des Pays et Provinces: Lafrance, Lefrançois, Champagne, L'Allemand, Langlais, Bourbonnais, Breton, Damien, Clermont, Dauphiné, Denevers, Poitiers, Languedoc, Limoges, Lyonnais, Lorain, Manseau, Malouin, Priand, Provinçal, St. Onge, Talbot, Tourangeau.

7° Des Noms tirés du Latin: *Jean*, Johan, Jouanneau, Jannot, Jumeau.

Albus, Leblanc.

Brice, Bricet, Bricon, Brisonnet.

Laurent, Laurence, —cel, —ceau.

Marc, Marcel, —eau, —cellet, —solet.

Prime, Primot.

Maurice, —cet, —ceau.
Michel, —chaud, —chon, —chelet.
Nicolas, Nicolet, Colet, Colin.
Pierre, —rin, Perrot, Perinot.
Simon, —Simoneau, Simonet.
8° Des Noms Saxons :
Adhémar, Alaric, Alfred, Amel, Amelin, Amelot.
Ans, (*demi-dieu*) Ance, Anseau, Anscelin, Asselin.
Baudry, Baudriot, Boudreau.
Durand, Duranceau.
Gabory, Garnier.
Garnon, Guernon.
Gasnion, Gagnon.
Landry, Laudriot.
Pepin, Papin, Papineau.
Thibaut, Thibaudeau.

9° Noms d'Oiseaux et Animaux : Bécasseau, Chabot (*espèce de poisson*), Cheval, Colombe, Fauconnet, Goujon, Goupil (*vulpes*) Renard, Lacaille, L'allouette, Lebœuf, Bouvert, LeCoq, Legeay, Leloup, Louvel, Lemerle, Merlot, Marlot, Letourneau, Lelièvre, Lureau, Loiseau, Loisel, Moineau, Papillon, Pigeon, Pinson, Pinsonneau, Poisson, Poulet, Pivert, Poulin, Rossignol.

10° Des Sobriquets : Lefifre, Lamusique, Lafleur, Vadeboncœur, Frapped'abord, Froide-mouche, Sanschagrin Bellehumeur, Lalancette. Il y en a surabondance.

11° Des Altérations : Les noms de baptêmes, sont devenus noms de familles... Ainsi *Tugal* Cottin, est devenu Cottin dit Dugal, *Raymond* de Fogas, a été remplacé par Phocas dit Raymond ; les descendants d'*Arnoul* Lavergne ne sont plus appelés que Renault dit Lavergne.

Les noms ont encore subi beaucoup d'altérations dans l'orthographe : *Guyon*, s'écrit aujourd'hui Dion, *Garnier*, Grenier, *Chambrelan*, Chamberlan, *Froget*, Forget, etc.

Wolf et Willis ont été traduits et sont devenus Loup, Loupe, Polonaise, Houlet, Ouellet.

L'on trouve parfois des coïncidences de noms, bien remarquables dans les régistres civiles des actes de baptêmes au Canada.

Ainsi dans une certaine paroisse de la province de Québec, je lisais l'acte de baptême d'un enfant comme ceci : " a été baptisé *Marin Gouin*, enfant de *Charles Gouin*.

Une autre fois, je trouvais : *Charles Hot*, fils de *Pierre Hot ! ! Cécile Sans sousy ! ! Marc Marcoulf.*

Dans les actes de mariages les noms présentent aussi quelquefois des rapprochements tout-à-fait singuliers :

M. *Dubois* épouse Delle *Labranche ;* M. *Durocher* s'unit à Delle *Lapierre ;* Delle *Larivière* prend pour époux M. *Desruisseaux ;* Delle *Labelle* contracte avec M. *Beauregard ;* M. *Prêt-à boire dit le Grandoin* avec Delle *Labouteille ;* M. *Vintonneau* fait l'accord avec Dlle *Labière ;* et tandis que *Simon Vilain* voit fuir Mlle *Trotain,* M. *Poisson* se fait prendre aux filets de Delle *Hanneton,* au moment où M. *Le Fifre* est épris des charmes de Delle *La Musique.*

En voilà assez sur les noms et leur origine, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'ajouter quelques mots sur les premières familles canadiennes.

II

PREMIÈRES FAMILLES CANADIENNES.

Il y a quelques années, alors que notre histoire était encore enveloppée de bien des ténèbres, nous avions à lutter à force inégale contre un parti intéressé à notre humiliation. L'origine du peuple canadien, disait on alors, est très obscure et de très basse extraction ! Mais le jour s'est fait depuis, grâce à la persévérante énergie des archéologues français et canadiens....., et nous sommes en mesure de montrer que la grande famille franco-canadienne peut à juste titre s'énorgueillir de son origine.

Parcourons, dans ce but, les unes après les autres, toutes les tentatives d'établissement qui se firent avant l'arrivée de M. De Champlain à Québec en 1608... et reportons-nous à l'année 1534, où nous trouvons d'abord Jacques-Cartier dans son premier voyage, à la tête de soixante et un compagnons.

Nous le voyons revenir l'année suivante avec 110 hommes, et hiverner à Québec où il en perdit 25 de la maladie de *terre,* probablement le scorbut. Dans un troisième voyage qu'il fit en 1541, Jacques Cartier hivernait au Cap Rouge, où il construisit un Fort et des magasins ; mais c'était pour retourner au printemps avec toute cette colonie et pour faire place à M. de Roberval, qui arrivait la même année avec 150 *personnes* tant hommes que femmes.

C'est la première fois qu'il est fait mention de femmes européennes au Canada..... Comme cette petite colonie retourne aussi en France, il ne faut pas encore commencer là nos origines des familles. Disons ici que le personnel de cette colonie n'était pas

du premier choix. Au Fort du Cap Rouge, M. de Roberval avait fait bonne justice de plusieurs de ces colons. Le nommé Michel Gaillon y avait été exécuté pour vol, d'autres mis aux fers, ou enfermés au cachot, d'autres enfin fouettés ; quelques femmes mêmes avaient eu à subir des châtiments.

Nos historiens, en parlant de Roberval, semblent avoir commis une grande erreur. En effet, Charlevoix [1] dit " qu'il fit un nouvel embarquement en 1549 avec son frère, qui passait pour un des plus braves hommes de France, et qu'ils périrent dans ce voyage, avec tous ceux qui les accompagnaient."

Or, il existe un manuscrit encore inédit que j'ai eu la bonne fortune de consulter au milieu de mes recherches, dans les anciens manuscrits déposés aux archives de la Bibliothèque Impériale, à Paris, où se trouve toute l'histoire de la Demoiselle Marguerite, nièce de Roberval, et aussi la fin tragique de ce dernier, racontée d'une manière toute différente par les historiens du Canada.

Roberval, y est-il dit, retournait en France avec tout son monde, il eut à exercer encore la justice sur le vaisseau même, et un des passagers, sa femme, nièce de Roberval nommée *Demoiselle Marguerite*, et *Damienne* de Normandie, âgé de 60 ans furent relégués sur une île qui prit dès lors le nom d'*Ile de la Demoiselle*, ou *île des Démons*.

L'auteur du manuscrit que j'ai consulté avait recueilli de la bouche de la Demoiselle Marguerite les faits qu'il cite, et que je donne ici textuellement.

" Cette pauvre famille ainsi délaissée et abandonnée de toute compagnie du monde s'occupa quelque temps à la chasse aux ours et sauvagine ; mais il arriva que bientôt la mort du mari et celle de la vieille Damienne, laissèrent la pauvre *Marguerite* absolument isolée sur cette grande île. Que faire ?

" La solitude donnait grande force à l'éblouissement d'apparitions diaboliques. De hideux fantosmes lui apparurent. Pendant la vie de ses compagnons, elle avait pu chasser, mais dès qu'elle eût perdu leur présence, ce ne fut plus question de vivre aux animaux terrestres, la portée de l'Arquebuse ne pouvait atteindre droit jusque à ces *estouppés fantosmes*.

" Les bras, les mains, tout le corps demeuraient engourdis, la poudre n'avait la force, étant charmée, de chasser hors du canon enfûsté la balle, le boulet, la dragée ou la charge : Quoi plus !!

" Cette pauvre désolée était assaillie et par dehors et par dedans, d'autant que journellement fallait qu'elle soutint les alarmes que

1 Charlevoix T. I. p. 22

lui donnaient les bêtes rampantes parmi cette isle, qui d'une fureur enragée s'acharnaient sur elle, parce qu'elles la sentaient seule suffisante de leur résister, et digne d'être leur proie.

" Toutefois, dès qu'elles montraient tant soit peu le nez à son avantage, elle les fixait si à propos de prunes, que leur plus hatif était de se retirer. Demi altérée et alangourie de travail, elle était réveillée par bien plus durs, puissants, rusés et hardis ennemis, sur lesquels le plomb ni les armes ne pourvaient rien. Seulement la grâce du Tout-Puissant qui la maintint en un si long et si ennuyeux être, lui servit de targue, bouclier et armes, tant défensives qu'offensives, *ainsi que m'a raconté cette femme*, étant arrivée en France après avoir demeuré *deux ans*, *cinq mois* en ce lieu là, et venue en la ville de Neufron, pays de Périgord, lorsque j'y étais, où elle me fit, un simple discours de la mésaventure de toutes ses fortunes passées.

" L'île est froide au possible, peuplée seulement de bois, pleine de divers animaux sauvages qui viennent de terre continente d'île en île, comme ils savent très bien faire : entre autre, elle était peuplée d'ours. La Demoiselle me dit que c'étaient ces animaux qui la tourmentaient le plus et qui tâchaient à la dévorer, elle et son enfant, que toutes les autres bêtes, et que pour un jour elle en tua *quatre* puis se retirait peu à peu dans sa loge que son mari avait fait devant mourir.

" Roberval leur avait laissé plusieurs vivres et autres commodités pour leur aider et subvenir à leurs nécessités, *comme lui même me dit trois mois avant qu'il fut tué de nuit près St. Innocent* à Paris."

Cinquante-six ans après l'expédition de M. De Roberval, un second projet d'établissement avait été tenté par M. le Marquis de LaRoche. C'était en 1598, nommé par Henri IV, lieutenant-général pour le Roy aux pays du Canada Hochelaga, Terreneuve et Labrador, il avait généreusement engagé une partie de sa fortune et sa personne elle-même dans cette entreprise. Il avait remis la conduite d'un vaisseau qu'il arma, à l'excellent pilote normand, nommé *Chédotel.* Mais telle était l'idée qu'on se faisait alors du Canada, que le Marquis ne put trouver que peu de personnes qui le voulurent suivre, ce qui le réduisit à prendre dans les prisons de l'Etat des hommes condamnés à la mort ou aux galères, pour en faire les compagnons et les soutiens de ses travaux. Ces misérables, au nombre de 50 à 60 sortirent avec plaisir de leurs cachots pour courir les aventures de la mer, et chercher dans un nouveau monde un sort qu'ils ne pouvaient croire pire que celui auquel ils échappaient.

C'est avec d'aussi tristes éléments de colonisation, que le courageux marquis De la Roche osa donner l'ordre à Chédotel de lever

l'ancre. Le pilote ne démentit point sa grande réputation ; il vint mouiller heureusement à l'*Ile de Sable*, distance de 25 lieues au sud de la terre du Cap Breton. Elle était inhabitable, sans port, complétement improductive, et renfermait dans son etendue de dix lieues, un lac qui en couvrait lui-même une moitié.

Le Marquis De la Roche fit descendre sur cette île la majeure partie de ces hommes tirés des prisons de France, leur laissa des vivres et des marchandises et leur promit de les venir reprendre aussitôt qu'il aurait trouvé aux côtés de l'Acadie un lieu favorable pour y commencer un établissement. Chédotel ayant ensuite levé l'ancre, alla reconnaître les côtes du continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie, et après y avoir recueilli toutes les connaissances qui semblaient nécessaires à une nouvelle et plus importante expédition, il appareilla, sur l'ordre du marquis, pour retourner en France. On avait l'intention de repasser par l'Ile de Sable, afin de reprendre les malheureux qu'on y avait déposés ; mais les vents contraires et les tempêtes empêchèrent le navire d'aborder une seconde fois à cette terre ingrate. Le marquis de LaRoche se décida, quoiqu'à regret à continuer sa route pour la France, se proposant de revenir très prochainement.

Il ne fut pas plutôt arrivé en France que le Duc de Mercœur, qui était en pleine révolte contre le roi le fit arrêter et emprisonner. Rendu quelque temps après à la liberté, il trouva encore des obstacles invincibles à son entreprise, qu'il fut contraint de l'abandonner et il en mourut de chagrin.

Cependant les quelques quarante ou cinquante malheureux habitans de l'île de Sable s'y fabriquèrent d'abord des barques avec quelques débris de vaisseaux espagnols ou portugais trouvés sur le rivage. Ils vécurent pendant quelque temps des bestiaux, bœufs et moutons qu'avait déposé sur cette même île bien des années auparavant le baron de Lery, et qui s'y étaient multipliés. Quand ils n'eurent plus cette ressource, le poisson devint leur unique nourriture ; lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de peaux de loups marins.

Enfin au bout de sept ans, le Roy ayant entendu parler de leur aventure et la France s'en étant émue, la Cour du Parlement de Rouen obligea, par un arrêt, le pilote Chédotel a les aller recueillir. Chédotel se rendit en conséquence à l'Ile de Sable [1] où il ne trouva plus que douze des infortunés qu'il ramena en France. Henri IV voulu les voir dans l'équipement qu'ils s'étaient fait à l'Ile de

1 Mais, dit l'Escarbot, ces malheureux s'étaient mutiné et coupé la gorge l'un à l'autre, tant que le nombre se raccourcit de jour en jour.—(2e vol. p. 397).

Sable : on les lui présenta avec leurs peaux d'animaux, leurs longs cheveux, leurs longues barbes, et on leur trouva, dans ce bizarre accoutrement, quelque ressemblance avec les dieux mythologiques des fleuves.

Le Roy leur fit compter à chacun cinquante écus, et les déchargea de toute poursuite de la justice."

GUÉRIN. *Les Navigateurs français, p.* 208.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le résultat de ces deux expéditions, dont il ne faut rien prendre pour établir les origines de nos familles canadiennes. Ce n'est qu'avec celle de M. de Champlain que nous devons commençer la longue série généalogique du peuple canadien.

Oui, c'est à l'immortel fondateur de la ville de Québec, que revient l'honneur de l'établissement permanent des premières familles en Canada. Quel héroïque dévouement de la part de ces premières familles ! Il faudrait reporter un instant toute votre imagination vers cette époque pour vous faire une idée bien exacte des difficultés sans nombre, qu'elles eurent à surmonter tant par leurs voyages sur la mer que par les privations de toutes sortes, auxquelles ces premières familles étaient assujetties sur une terre sauvage et inculte. .Puis l'isolement, l'éloignement de leurs partrie de leurs biens . puis encore, les dangers sans cesse renaissants, la cruauté inouïe des sauvages envers leurs captifs... Tel est le spectacle que nous offre notre Canada dans ses premières années.

C'est sous de telles circonstances, et avec la perspective d'une vie de sacrifice, qu'une jeune femme Hélène Boullé, arrivait en 1620, à Québec avec son mari M. de Champlain. Vrai type de la femme forte, elle avait, dit l'abbé Ferland, dans la fleur de l'âge, fait généreusement ses adieux à la France pour s'embarquer avec son mari et traverser 1600 lieues de mer, ayant à endurer toutes les incommodités d'une longue et fâcheuse navigation.

Les sauvages, à son arrivée la voulaient adorer, comme une divinité, n'ayant jamais rien vu de si beau. Ils admiraient son visage et ses habits, mais par-dessus tout, un miroir qu'elle portait à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étaient, ce leur semblait, renfermées dans cette glace, et qu'ils se trouvassent tous pendus à la ceinture de cette Dame. Elle ne fut pas longtemps sans entendre et parler passablement la langue barbare des sauvages, et tout aussitôt elle apprit à prier Dieu à leurs femmes et à leurs petits enfants. Elle coula quatre années dans cette manière de vivre, au plus beau de son âge, dans un lieu pire qu'une prison, et dans la privation d'une quantité de choses nécessaires à

la vie. En effet la disette des vivres et d'autres fortes raisons obligèrent M. de Champlain de repasser en France et d'y ramener sa femme qui, dix ans après la mort de M. de Champlain, devint religieuse Ursuline à Meaux sous le nom de Sœur Hélène de St. Augustin, et y mourut en 1654.

Quelques années plus tard, l'on voyait, sur le promontoire de Québec, les familles du vertueux Hébert, du laborieux Couillard, de l'intrépide marin Abraham Martin, et encore celles des Juchereau, Joliet, Langlois, Côté, Giffard et Bourdon.

De ces premiers colons descendent entre autres les Archevêques Taschereau, Taché, Blanchet. Les illustres Archevêques Plessis, Signay et Baillargeon comptent ainsi que Sir Etienne Cartier, leurs ancêtres parmi ces mêmes colons.

Aux Trois-Rivières s'établirent les Pepin, les Boucher, les Godfroy, les Trotier, qui comptent parmi leurs descendants, l'honorable M. Langevin, Ministre des Travaux Publics, les honorables DeBoucherville, et les familles Beaubien, Désaulniers et autres.

A Montréal, les familles Baudry, Dumay, Meunier, Desroches, Fleury, Lemoine, LeBer et Viger, ancêtres de nos plus respectables citoyens de Montréal sont comptés parmi les premières.

Je crois vous entendre me faire une objection très importante. Pendant grand nombre d'années, il n'arrivait que des hommes au Canada et très-peu de femmes... Le régiment de Carignan à lui seul avait augmenté la population du Canada de plus de 1500 hommes...Ces colons s'unirent-ils aux femmes indigènes, et devons-nous compter ces dernières pour nos grandes mères ?

Rassurez vous, il n'en sera pas ainsi. Quelques colons, épousèrent à la vérité de jeunes filles indigènes, dont plusieurs avaient reçu une très bonne éducation aux Ursulines de Québec, et nous pouvons citer plusieurs familles des plus respectables du Canada, entr'autre M. le Commandant Viger, dont une ancêtre était la fille du brave *Arontio*, un des premiers néophites Hurons de la bourgade de l'*Immaculée Conception*, disciple du Père de Brébeuf et martyr de la Foi. Ces réunions entre Français et femmes Sauvages ne furent que des cas isolés, et les jeunes colons du Canada s'unirent presque tous a de jeunes personnes envoyées de France pour partager leur fortune dans cette nouvelle patrie.

Les officiers des régiments licenciés avaient obtenu en concession des Seigneuries, et un grand nombre de leurs jeunes soldats avaient été licenciés et s'étaient établis sur les Seigneuries de leurs officiers respectifs...

Ainsi s'ouvrirent les Seigneuries de Sorel, Contrecœur, Cham-

bly, St. Ours, Berthier, Chateauguay, Verchères, Repentigny et autres.

Il fallait des compagnes à ces valeureux défenseurs de la patrie. Quelques-uns trouvaient des épouses dans les familles mêmes du pays ; mais le nombre en étant très limité, ont eu recours à l'immigration de jeunes filles de France.

Si l'on consulte les mémoires du temps, l'on pourra facilement juger de la sollicitude que les communautés religieuses et les ecclésiastiques qui s'intéressaient au Canada, apportèrent au choix et à l'envoi de ces jeunes personnes, destinées à épouser les colons canadiens.

Ainsi dès 1653, la Vénérable Marguerite Bourgeois fondatrice des Sœurs de Notre-Dame de la Congrégation, conduisait au Canada quelques filles qu'elle avait choisies avec soin pour la colonie. En 1658, elle prenait encore sous sa garde cinquante filles pieuses, envoyées en partie aux frais de la maison de Saint Sulpice.

Dans chacune des années 1666–67 et 1669, le nombre des jeunes filles venues de France s'élevait à cent cinquante. Dans l'année 1670, on compte cent soixante-cinq filles, et l'Intendant Talon dans sa lettre du 10 novembre 1670, disait : " Il est arrivée cette année cent soixante-cinq filles de Normandie, et trente seulement restent à marier... Je les ai reparties dans des familles respectables jusqu'à ce que ceux qui les demandent en mariage soient prêts à s'établir.

" Il faudrait encore que Sa Majesté en envoyât cent cinquante à deux cents pour l'an prochain.

" Il faudrait aussi recommander fortement que l'on choisit des filles fortes, afin de pouvoir travailler dans ce pays, et afin qu'elles eussent de l'aptitude à quelqu'ouvrage manuel."

Ces jeunes filles qu'on appelait " Les filles du Roy " étaient de jeunes personnes tombées orphelines en bas âge et qui étaient élevées aux frais du Roi à l'hôpital général de Paris. C'était de cet établissement que l'on dirigeait des envois au Canada ; malheureusement elles étaient élevées trop délicatement pour le climat et les travaux du Canada, ce qui fit que Colbert, cette année 1670, pria l'Archevêque de Rouen (Mgr. de Harley) de faire choisir par les curés de trente ou quarante paroisses des environs de cette ville, une ou deux filles, en chaque paroisse, pour les envoyer au Canada.

Le convoi de cent cinquante filles en 1671 fut le dernier, car les naissances s'étant élevées à près de quatre cents, Talon manda que

près de cent jeunes filles natives du Canada pourroient se marier l'année suivante.

A leur arrivée à Québec toutes ces jeunes personnes étaient de suite placées dans les communautés des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. Les jeunes colons, qui avaient terminé les travaux des champs se rendaient alors dans cette même ville, et il y avait pendant plusieurs mois, force mariages.

Aussi les registres de Québec qui ne comptaient que cinq à six mariages de Janvier à Juin en renfermaient-ils plus de cent pour le reste de l'année.

Le chiffre des naissances peu considérable dans la première période de notre histoire augmente graduellement et devient même très important. Le nombre des enfants dans la famille s'élevait ordinairement de dix à quinze, et plusieurs fois, dépassait de beaucoup ce nombre.

Du moment qu'une jeune fille avait atteint l'âge de treize ou quatorze ans, elle devait contracter mariage, et le gouvernement favorisait tout particulièrement ces alliances en dotant la jeune mariée.

D'un autre côté, le jeune homme marié, était sans cesse exposé aux dangers de la guerre. Il avait à défendre sa famille et ses foyers contre l'invasion des barbares Iroquois et très souvent, il payait de sa vie le courage qu'il avait déployé dans ses expéditions guerrières.

Ces circonstances malheureuses jointes aux accidents dans les forêts, aux fréquents naufrages, aux épidémies multipliées expliquent de suite le fait que nous rencontrons beaucoup de jeunes veuves en troisièmes noces, se remarier pour une quatrième fois à l'âge de vingt-six à trente ans.

Les mortalités, dans ces mêmes époques, eurent aussi pour cause, non-seulement les accidents ordinaires du feu, de l'eau, des maladies contagieuses, mais surtout les invasions des sauvages. Qu'il suffise de mentionner ici les massacres de Lachine, du Long Sault, ceux de la Pointe-aux-Trembles, de la Rivière St. François et de l'Ile d'Orléans.

Je ne puis terminer cet entretien sans vous citer, à propos de ces combats, le courage de quelques uns de ces jeunes colons: C'est la défense et la mort héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons en 1660.

Il avait conçu le généreux dessein d'aller rencontrer une armée de barbares Iroquois, qui devaient bientôt fondre sur Montréal, Trois-Rivières et Québec. Seize compagnons d'armes se joignent à lui, et avant d'aller affronter la mort, font chacun leur testament, s'ap-

prochent religieusement des sacrements, et en présence des Saints Autels s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

Trois cents Iroquois descendirent la rivière des Outaouais pour en rejoindre cinq cents autres aux Iles de Richelieu, et s'abattre sur les Trois-Rivières et sur Québec.

Dollard les rencontre au pied du Long Sault, à huit ou dix lieues au-dessus de l'Ile de Montréal, c'est là qu'il y cantonne sa petite troupe et qu'il lutte contre ces trois cents ennemis, fortifiés par l'arrivée soudaine des cinq cents autres Iroquois du Richelieu.

Assiégés par ces 800 Iroquois, les 17 braves français se battent comme des lions, se défendent à coups d'épée et de pistolet avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares. Il était impossible qu'un si petit nombre de braves put résister longtemps à une telle multitude ; c'était une nécessité pour eux de tomber enfin au milieu d'un si affreux carnage, et le brave Dollard fut tué après huit jours de résistance.

La mort de ce héros, loin d'ébranler le courage de ses compagnons, semble les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides, chacun d'eux envie une mort si glorieuse, lorsque les Iroquois renversant la porte du fort, y entrent en foule, et voient fondre sur eux le peu de Français qui restaient encore. L'épée d'une main, le couteau de l'autre ces braves jeunes gens frappent de toutes parts avec une telle furie, que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, afin de tuer au plus vite ce petit nombre de braves qui en mourant les menaçaient d'une destruction générale, s'ils ne se hâtaient de les exterminer. Les ennemis furent effrayés de cette résistance et se retirèrent : ce qui sauva toute la colonie."

Nous avons vu nous-mêmes, dans les minutes du Greffe de Montréal, le testament de la plupart de des braves, passé le 18 avril 1660. Nous y avons lu entre autre chose ce qui suit :

Désirant aller en parti de guerre avec le Sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de ma personne dans ce voyage, j'institue, en cas de mort, N. héritier universel de tous mes biens, à la charge de faire célébrer dans la paroisse de Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres pour le repos de mon âme."

Voilà, Mesdames et Messieurs, un récit bien imparfait de la formation des premières familles canadiennes, voilà un mot de leur vie, de leur courage et de leur dévouement.

L'histoire de ce dévouement, de cette vie de sacrifice, de cette foi vive et éclairée, de la pureté de leurs mœurs, a de tout temps,

fait l'admiration de nos historiens Elle devra faire aussi la nôtre, et plus encore, elle devra nous porter à chérir et à vénérer leur mémoire.

Nous leur sommes redevables tout à la fois, du *nom* qu'ils nous ont transmis, des vertus sociales et religieuses dont ils nous ont laissé de si nombreux exemples, et du patriotisme, que, dans toutes les circonstances difficiles ils ont porté au plus haut degré.

Voulons-nous leur montrer notre respect, notre gratitude, faisons en sorte que notre nom obtienne l'estime de nos semblables et notre propre estime, puis que notre nom propre " c'est nous mêmes," que ce nom, comme notre personne, soit digne du respect de nos frères et il sera immortalisé.

L'Abbé Tanguay.

ACTION DE MARIE DANS LA SOCIETE.

(*Suite et fin.*)

XIII

Mais il faut expliquer l'intervention de Marie, non-seulement en faveur des fidèles pris individuellement, mais aussi à l'égard des nations, des sociétés.

Dieu qui a créé l'homme a aussi formé les nations. Il a constitué, dit le texte sacré, les termes de chaque peuple. (Deut. 32, 8).. Il veut que son autorité à leur égard soit reconnue : il affirme que c'est par lui que les rois règnent, et que c'est lui qui donne le pouvoir de faire des lois. (Prov : 8.) Il a montré par assez d'interventions extraordinaires de sa Providence, et dans notre siècle plus qu'en aucun âge peut-être, que c'est lui qui fait et défait les empires terrestres. Ce pouvoir, il l'a communiqué au Christ qui est le Roi des hommes, même dans l'ordre temporel, selon ce texte sacré : " Je te donnerai toutes les nations en héritage ; tu briseras les rois de la terre comme le vase fragile du potier." Ps. 2.

Eh bien ! par l'analogie qui se tire des diverses prérogatives que Dieu a accordées à Marie, nous devons la croire appelée à exercer aussi son domaine sur les nations. Quel est le nom que l'on donne à Dieu pour reconnaître sa souveraineté sur le monde ? C'est le nom du Seigneur, *Dominus*. Cette domination, nous la reconnaissons en Marie par le titre que nous lui donnons—Notre-Dame ; *Domina*.

Dieu veut attester ce pouvoir de Marie, cette autorité qu'elle a

sur les nations, par les victoires qu'elle fait remporter, par les merveilles diverses qu'elle a opérées en faveur des peuples qui ont imploré son assistance ; et il déclare par là même qu'il veut qu'elle reçoive un culte national, expression de la foi à son titre de Reine et de Souveraine, même dans la société terrestre.

XIV

L'évènement de Lourdes est la glorification de Marie dans la prérogative que l'Eglise lui a solennellement reconnue, en la proclamant conçue sans péché. Elle s'est nommée elle-même l'Immaculée Conception. Il y a ici quelques considérations à faire qui feront comprendre la raison providentielle du culte rendue en ces jours à Marie Immaculée. Au dogme de la Conception sans tache de la Vierge Sainte se rapportent tous les mystères du christianisme. En effet, ce dogme exprime la foi au péché originel dont Marie a été préservée, la chute et la dégradation de l'homme à laquelle seule elle a été soustraite, la nécessité d'un rédempteur qui purifie les âmes et les rende dignes de leur destinée primitive qui est l'union éternelle avec Dieu ; et la divinité du Christ qui n'a voulu avoir une mère si parfaitement pure qu'à raison de sa sainteté infinie. Ainsi la croyance de l'Immaculée Conception, professée si solennellement par l'immense société catholique, est la protestation la plus énergique contre le naturalisme et le rationalisme. Quelle gloire pour Marie de voir ainsi rattachée à elle l'affirmation des dogmes les plus sublimes de la révélation, et la condamnation des erreurs dominantes en ce siècle ? On sent combien l'invocation qu'on lui adresse, comme à la Vierge Immaculée, est chère à son cœur, et doit la porter à mettre au service de ceux qui lui rendent cet hommage la puissance souveraine dont elle dispose !

Quelle sujet d'admiration à l'égard de la sagesse et de la bonté divine, qui maintient la foi de l'esprit aux plus hauts mystères de la religion en attachant le cœur au culte plein d'amour et de confiance d'une mère commune à Dieu et aux hommes, plus belle que la beauté, plus gracieuse que la grâce, selon l'expression de l'Eglise, et dont la destinée merveilleuse a un charme qui ravit toutes les facultés de l'âme !

Oh ! ce serait une magnifique et attrayante étude, qui complèterait celle que je fais maintenant avec vous, que celle qui rechercherait comment et pourquoi le culte de Marie a conservé et étendu le domaine de la foi catholique dans le monde, et qui examinerait l'influence de ce culte sur la moralité, l'élévation des idées et des

sentiments, la civilisation tout entière de la société chrétienne ! Qui pourrait dire tout ce que la croyance aux grandeurs et à la bonté de Marie a donné de sainte exaltation aux âmes, a apporté de consolation aux cœurs affligés, a fourni de hautes et gracieuses inspirations à la poésie et à l'art, a produit d'actes de vertus, de chrité surtout, a répandu de parfums de pureté sur les mœurs, a causé de félicité aux hommes ? Tout ce que le christianisme a produit de bien a passé par les mains de Marie : le monde moderne lui doit la délivrance des monstruosités payennes. Du culte de Vénus à celui de Marie, quelle immense révolution sociale !

XV

C'est surtout à l'égard de la femme que, par celle qui est bénie entre toutes les femmes, le christianisme a opéré un changement dont l'effet est à lui seul une preuve de son institution divine. Quelle n'était pas la dégradation et la servitude de la femme au temps du Paganisme ? Quelle dignité elle possède, quelle influence salutaire elle exerce dans la société chrétienne ! Vierge, épouse, mère, la femme voit dans Marie le modèle de toutes les vertus des divers états où elle peut se trouver. Et elle en offre une image vivante en elle-même, par sa modestie qui fait son honheur et maintient la pureté dans les mœurs sociales, par son dévouement et sa soumission à son époux, par son affection si pleine de sollicitude pour ses enfants, par cette générosité et cette compassion de son cœur, qui lui fait partout apporter elle-même, ou implorer des autres l'indulgence, le secours, la consolation à tous ceux en qui elle voit une infortune. On sent que les qualités qui lui attirent l'estime et l'amour, et les fonctions qu'elle remplit dans la famille, viennent de celui qui a fait la destinée de Marie à la ressemblance de laquelle elle a été formée dans les desseins de la Providence. Il y a encore dans cette analogie, pour l'intelligence qui sait réfléchir, une manifestation de la Sagesse divine, offrant une preuve de plus en faveur de la foi catholique qui charme les esprits et les cœurs par sa doctrine sur la Vierge, Mère de Dieu et des hommes.

Eh bien ! quand les peuples croient à la grandeur, à la puissance, à la bonté de Marie, il ne faut pas s'étonner de la confiance qu'ils reposent en elle, des hommages dont ils l'honorent, des supplications par lesquelles ils implorent son secours. " Au moyen-âge, a dit Montalembert, pleine d'une intelligente confiance en celle qui était de sa part l'objet d'un ardent amour, la chrétienté s'en

remettait à elle de toutes ses peines et de tous ses dangers, et se reposait dans l'espérance que Marie veillerait sans cesse pour les besoins de la terre, dont elle est la Reine aussi bien que du ciel. "

La confiance des âges de foi envers la Vierge sainte se reproduit en ces jours. C'est le signe du salut de la société, a dit l'immortel pontife qui gouverne aujourd'hui l'église.

C'est dans les considérations que je viens de présenter que se trouve l'explication du phénomène religieux et social que l'histoire nous a fait voir aux temps passés, et qui apparaît aujourd'hui à nos propres yeux.

Que l'on trouve si on le veut, au problême posé par les faits extraordinaires qui ont été l'objet de votre attention, une solution plus satisfaisante dans un système qui donne une plus haute idée de la sagesse et de la bonté de la Providence, montre une harmonie plus marquée entre les lois du monde naturel et celles du monde surnaturel, relève davantage la dignité de l'homme, et soit plus propre à maintenir des idées favorables au bien de la société. En attendant cette solution, je tiens à celle que conformément à la doctrine catholique, je viens de présenter.

C'est la foi à l'empire de la mère de Dieu sur les sociétés qui a amené les témoignages solennels de confiance en sa protection que j'ai rappelés, et auxquels elle a répondu par une assistance si visible et si merveilleuse. Le pélerinage qui vient d'être fait à Lourdes, et les autres démonstrations que la France a vues se faire en l'honneur de Marie obtiendront-ils le salut de ce pays sur lequel gronde si fortement encore l'orage de la révolution ? Avec le chef de l'Eglise nous pouvons l'espérer, du moins après quelque châtiment expiatoire, mais passager. Qui en jetant les yeux sur cette terre de nos ancêtres, que tant de partis déchirent, peut y voir dans la sphère purement humaine, un pronostic d'ordre, d'union et de paix ?—Pour moi, je n'en trouve point d'autre que la bienveillance de Marie, exprimée surtout par son apparition à Lourdes. Les prières qu'on lui a adressées me paraissent avoir plus d'importance pour les destinées de cette nation que les débats de ses assemblées, et le personnage le plus influent sur le sort futur de la France est peut-être Bernadette, la favorite de la reine du ciel, la priant dans son humble retraite de réaliser les espérances qu'elle a fait naître pour le salut de sa patrie.

XVI

Et notre pays à nous-même a-t-il à réclamer pour son avenir l'intervention de Marie en sa faveur? Oui, je ne dis pas, pour qu'il recouvre, mais pour qu'il conserve sa foi, principe de la paix dont il a joui, de la gloire morale qu'il possède.

Je l'ai déjà constaté, en une autre occasion, dans une réunion semblable. Notrepays est le plus religieux du monde, et c'est au catholicisme dont il porte si fortement l'empreinte dans ses annales, sur son territoire, dans ses institutions, dans ses mœurs, qu'il doit la conservation de sa nationalité, l'honneur moral de son nom, et l'éclat que jettent sur lui ses magnifiques établissements d'éducation et de charité. Aussi quelle n'a pas été sa dévotion envers la Vierge Sainte? Elle a été implantée sur cette terre par les premiers missionnaires qui y ont apporté la foi, par les Jésuites qui honorent d'un culte tout spécial la mère de celui dont ils ont l'honneur de porter le nom. Elle a été développée, du moins dans la partie du pays soumise à l'action de leur zèle et de leur piété, par les fils de M. Olier, si pénétrés de la tendre dévotion de leur Père pour Marie, et de son empressement à propager son culte. Nos communautés de femmes, fondées par des saintes, des vertus desquelles elles font encore respirer le parfum, n'ont subsisté dans la sainteté de leur état, et dans l'influence salutaire de leurs œuvres, que par leur union avec la Vierge des Vierges, sans le culte de laquelle il ne saurait exister de religieuse; et de leurs sanctuaires où les fêtes de Marie sont si belles, de leurs personnes en qui quelque chose de la modestie et des autres vertus de la Vierge Sainte apparait et attire les cœurs à elle, de leurs paroles portant aux autres les sentiments dont elles sont pénétrées, de l'éducation donnée dans les institutions enseignantes aux jeunes personnes qui deviennent ces mères chrétiennes dont l'influence est si puissante et si salutaire; de ces canaux divers d'une même source s'est répandue, en se développant chaque jour plus largement, une vive piété envers la Mère de Dieu. Les Pontifes de l'Eglise du Canada n'ont cessé d'entretenir ce sentiment par un zèle pour la gloire de Marie dont l'expression se retrouve dans nombre de leurs lettres pastorales. Quel Collége n'a sa Congrégation de la Sainte Vierge, des fêtes joyeuses et solennelles en son honneur, et un enseignement qui, redisant sa grandeur et sa bonté, produit ou entretient à son égard une dévotion dont la vie entière ressent la douce et sanctifiante efficacité!

Aussi de tout temps en notre pays la piété envers Marie a exhalé ses suaves parfums et produit le salut. Elle s'est manifestée par toutes ces Eglises consacrées à la Reine du Ciel sous divers titres, depuis la cathédrale de Québec, dédiée à sa conception Immaculée, et Notre-Dame de Montréal à son Saint Nom, jusqu'aux chapelles les plus humbles, mais honorées d'être placées sous l'invocation de l'un de ses glorieux priviléges. Quelle foule se presse dans les temples à ses solennités ! Quelle est la paroisse où elle ne voit pas de nombreux fidèles venir chaque jour aux pieds de ses autels, ou devant son image dans les familles, lui rendre un hommage de glorification et de confiance pendant le mois qui lui est consacré ! Par quelles démonstrations d'une foi vive et d'une sainte allégresse a été accueillie partout la proclamation du dogme de la Conception immaculée ? Qui ne se rappelle ces *Triduum* célébrés avec tant de pompe, ces illuminations des cités et des bourgades, ces processions si solennelles, ces hymnes et ces cantiques qui attestaient en tout lieu la piété canadienne envers Marie ?

XVII

Le culte de la Sainte Vierge est le signe de la vivacité de la foi chez une nation. Aussi, notre pays si distingué par cette dévotion, brille-t-il d'un vif éclat par la pureté de sa foi.

Il n'y a actuellement parmi nous aucun journal irréligieux ; certaines feuilles qui ont, je ne dis pas affiché pleinement l'impiété, mais fait des tentatives pour affaiblir le respect et la soumission à l'Eglise n'ont pu vivre longtemps au milieu de cette atmosphère de foi catholique dans laquelle respire notre population. Si récemment dans un procès célèbre, quelques voix ont fait entendre un hideux accent de haine contre le sacerdoce et les institutions religieuses, elles ont été étouffées par le cri de l'indignation générale qui s'est élevée contre elles. Quand l'Encyclique *Quantá curá* a condamné les erreurs renfermées dans le fameux *Syllabus*, elle a trouvé chez tous les catholiques une soumission entière ; nulle parole ne s'est élevée de leur part en opposition à celle du vicaire du Christ ; et dans notre parlement, au milieu d'une majorité protestante, le chef du ministère qui représente au gouvernement les intérêts de la population canadienne française, a fait une protestation solennelle de sa foi et de son adhésion à la doctrine pontificale. L'Eglise n'a reçu dans ces derniers temps aucun hommage semblable d'un autre homme d'Etat.

Non, nulle des doctrines que l'Eglise a repoussées n'a aujourd'hui

de défenseur avoué en notre pays. Ici, il n'y a pas de libéralisme dans le sens condamné par le vicaire du Christ ; car il ne s'agit pas évidemment du libéralisme politique. Personne parmi ceux qui font profession de catholicisme, ne proclame comme un principe absolu la liberté des cultes, de la parole, de la presse ; personne ne soutient que le meilleur ordre politique est celui où l'Etat est indifférent à toute religion. Si l'on admet que dans quelque société, la tolérance doctrinale, restreinte en de certaines limites toutefois, peut et même doit être accordée, ce n'est que comme un moindre mal, une exception de circonstance à une loi dont l'autorité est reconnue.

Ici point de gallicanisme. Sans doute par suite des doctrines qui prévalaient en France depuis 1682, et qui avaient été importées en ce pays, on a pu pendant un certain temps être plus ou moins attaché à la déclaration des quatre articles. Mais à mesure que la discussion faisait briller la lumière sur cette question, que certains actes du siége pontifical exprimaient une désapprobation plus ou moins explicite des erreurs du gallicanisme, les idées se réformaient, l'enseignement se rapprochait de plus en plus des doctrines humaines. Longtemps avant le Concile du Vatican, l'infaillibilité du Pape était généralement admise parmi nous. Aussi la proclamation de ce dogme n'a trouvé ici, non seulement aucun contradicteur, mais nul esprit hésitant à l'accepter, ou cherchant à y donner une interprétation propre à en fausser le sens et à en affaiblir la portée. Tous les Evêques de la province se sont prononcés en faveur du Magistère Suprême en fait de doctrine du Vicaire du Christ, et ils ont pu attester que c'était la croyance commune des fidèles de leur diocèse.

Si l'on entend par gallicanisme l'assujétissement de l'Eglise à l'état, voici ce que j'ai à dire sur ce sujet relativement à notre pays. L'esprit dont était imprégnée l'ancienne jurisprudence française s'est fait sentir jusqu'à un certain point dans celle qui a été suivie en cette contrée. Le droit canonique, pas plus que dans aucun autre pays du monde n'est mis ici en pratique dans toutes ses prescriptions. Mais notre Code a été reconnu, à Rome comme le plus catholique de tous ceux qui régissent aujourd'hui les divers états de la chrétienté. Dans aucune autre contrée, l'Eglise ne jouit d'une aussi entière liberté que dans la nôtre, et ne reçoit une telle protection de l'autorité civile. Sans doute, il se trouve dans nos lois quelques rares dispositions qui ne sont pas entièrement conformes à la législature de l'ordre spirituel. Mais qui affirmerait parmi nous qu'elles sont parfaitement normales ? Qui au contraire ne déclare qu'en principe l'Etat ne saurait imposer à l'Eglise des

lois qui mettraient des entraves à l'autorité qu'elle a reçue du Christ? Qui n'admet qu'une modification de ce qu'il y aurait de défectueux dans notre code est à désirer et à effectuer en temps opportun. Je suis porté à le croire; chez tous nos législateurs catholiques, il y a accord dans les idées que je viens d'exprimer. Aucun membre de notre parlement ne voudrait concourir à une loi contraire aux intérêts de l'Eglise. Mais de cette disposition générale des esprits, il ne s'ensuit pas que toute réforme doive être faite d'une manière précipitée. Attendre le calme pour garder la prudence, agir avec précaution à cause de la complication qu'offre certains points de notre ordre légal, le mélange de ce qui est ecclésiastique et de ce qui est civil, procéder avec mesure pour ne pas blesser la susceptibilité ombrageuse de citoyens d'une autre croyance, que dans notre état politique, nous ne devons pas heurter, dans l'intérêt même de nos droits religieux; en un mot, tenir fortement aux principes catholiques, les exposer et les défendre sans cesse, mais n'en presser en certains cas l'application rigoureuse que selon l'opportunité des circonstances; non, cela ce n'est pas vouloir que l'Eglise soit l'esclave de l'Etat; c'est au contraire se montrer pénétré de l'esprit de l'Eglise elle même, qui affirme toujours hardiment ses droits, mais qui pour les faire connaître dans la pratique, procède avec une prudence, une temporisation, une tolérance, qu'elle sait devoir servir à sa cause, se montrant en cela, comme en tout le reste, animée de la Sagesse divine, dont il est dit qu'elle atteint à sa fin avec force, en disposant tout avec suavité. *Attingit ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Sap. VIII. I.

XVIII

Ces idées catholiques, que je crois dominer dans notre pays, ne datent pas d'hier. Il y a plus de 40 ans que j'enseigne dans l'institution à laquelle j'ai consacré ma vie. Dès les premières années de mon enseignement, j'ai eu pour collègue ce professeur si éminent dont vous et moi déplorons si vivement la perte.[1] J'ai ici des auditeurs de nos leçons à tous deux, qui ont depuis longtemps quitté les bancs du collége. Nous avons eu l'occasion de traiter devant eux les questions du gallicanisme, et des rapports de l'Eglise avec l'Etat. Ils peuvent dire, ainsi que tous les anciens élèves de notre institution, si nous avons apporté à ces questions une solution différente de celle que tout catholique doit leur donner

1 Le Révd. Messire Désaulniers.

aujourd'hui. Cet enseignement a franchi les portes de notre maison. Depuis plus de 30 ans, et sur les journaux, et dans des brochures, et dans les dissertations publiques de nos séances littéraires, nous avons eu l'occasion de parler de ces mêmes matières, ce qui a rendu notre enseignement public en quelque sorte ; et il a toujours été tel qu'il est donné aujourd'hui. Eh bien! il n'a rencontré de contradiction d'aucune maison d'éducation, d'aucun membre du clergé, d'aucun journal reconnu comme catholique. Nous n'avons donc pas à réclamer la triste gloire d'une orthodoxie exclusive. Aussi je crois pouvoir l'affirmer : même avant les récentes décisions dogmatiques, les doctrines opposées au gallicanisme, et à l'autorité de l'Etat sur l'Eglise étaient généralement adoptées dans notre pays.

Et je le répète : il n'est aujourd'hui personne qui les combatte. Il est possible que dans les discussions qui ont eu lieu dans les journaux sur ces matières, il se soit glissé quelque proposition erronée, faute d'études théologiques suffisantes, mais ceux qui les auraient émises, s'il s'en trouve réellement, n'auraient jamais voulu soutenir sciemment un enseignement repoussé par l'Eglise.

Il est bien entendu que je ne prétends pas dire qu'il n'y ait pas en ce pays certains homme animés d'un esprit hostile à l'autorité et aux doctrines de l'Eglise ; mais ils sont peu nombreux : on ne les compte pas parmi les catholiques, bien qu'ils en réclament quelquefois le nom. Logiquement, ils devraient se déclarer incrédules. Toutefois, telle est la force de l'opinion catholique parmi nous qu'ils n'osent la braver ; et de fait il n'y a eu aucune protestation de leur part contre les décrets du Concile du Vatican. Il sont loin sans doute d'y adhérer ; mais ils savent qu'ils ne pourraient publiquement y refuser leur soumission, sans mettre sur leurs fronts le titre honteux d'apostats ; et l'on conçoit qu'il leur en coûte de s'infliger à eux-mêmes cette ignominie.

Ne tenant pas compte de ceux dont je viens de parler, je crois pouvoir dire, à l'honneur de notre nom, que l'orthodoxie est générale parmi nous.

L'Eglise voit ici les intelligences soumises à ses doctrines ; les hommes placés au premier rang de notre ordre social s'inclinent devant son autorité. Eh bien il y a là pour notre pays une gloire que nous devons en toute circonstance revendiquer pour lui ; il n'en est pas de plus belle dont il puisse être honoré. C'est un acte de patriotisme de le défendre contre toute attaque qui tendrait à affaiblir la pureté de sa renommée sous ce rapport, et c'est un acte d'amour pour l'Eglise de la montrer, elle qui est si affligée ailleurs,

régnant ici avec un empire non contesté. Et nous pouvons dire à notre bien-aimé Pontife Pie IX : Notre pays, qui a offert le sang d'un si grand nombre de ses enfants pour la défense de votre pouvoir temporel, rend l'hommage d'une soumission générale des esprits et des cœurs à votre autorité spirituelle.

XIX

Cet honneur religieux qui s'attache à notre nom national, faisons tous nos efforts pour le conserver. Avec l'intégrité de notre foi, nous maintiendrons la moralité, la tranquilité le bonheur que notre société a possédés jusqu'à ces jours. Le culte de Marie, d'après les considérations que j'ai exposées, a sa part, comme cause dans cette félicité dont nous avons joui. Qu'il soit de plus en plus florissant parmi nous, et une plus grande prospérité même dans l'ordre matériel, devra être l'objet de nos espérances. Qu'il se manifeste non seulement par les pratiques de la dévotion individuelle, mais par des hommages publics et solennels, rendus en certaines circonstances, à la Reine du ciel et de la terre. Que le patronage de Marie soit invoqué par les diverses sociétés, faites dans un but, je ne dis pas exclusivement religieux, mais honnête et utile, suivant l'exemple que nous donne cette association de *l'Union Catholique* qui s'est placée sous la protection de Marie Immaculée. Ces diverses démonstrations de la foi en la puissance et en la bienveillance de la Mère de Dieu nous obtiendront de sa part pour notre bonheur comme nation, cette intervention si salutaire qu'elle a fait apparaître en faveur d'autres peuples. Une étude approfondie des destinées de Marie et de son action sur les sociétés, chez les hommes à qui leur éducation permettraient de s'y livrer, donnerait une impulsion plus forte à la glorification et à l'invocation dont elle est déjà l'objet dans notre pays : c'est dans ce but que j'ai offert à votre attention le sujet que je traite.

XX

Il faut savoir unir habituellement le surnaturel au naturel. Ces deux ordres ne sont pas séparés l'un de l'autre dans les desseins de

Dieu ; les lois auxquelles le monde d'ici-bas est soumis viennent d'en haut. L'homme a besoin de chercher ailleurs que dans la sphère terrestre la solution des grands problèmes qui se présentent à son intelligence ; son cœur a des désirs dont la satisfaction ne peut être complète dans les jouissances limitées que ce monde sensible peut lui offrir ; ses misères demandent une consolation et un soulagement que la compassion et la puissance humaine ne peuvent toujours lui donner ; et à chaque instant, dans tout ordre de chose, il trouve à la réalisation de sa volonté un obstacle qui le convainc de son impuissance, et lui montre la nécessité d'un secours emprunté à une force plus grande que toute celle dont il demanderait l'assistance sur la terre. Et la société, comme l'homme pris isolément, a aussi ses angoisses, ses périls, ses perpléxités, ses désastres auxquels ne remédient efficacement ni les combinaisons politiques, ni la force des armées.

C'est parce que a prévalu, dans ce dernier âge l'idée de la séparation de l'ordre surnaturel de l'ordre naturel, de la complète indépendance du mouvement social de l'influence religieuse, que de si grandes catastrophes signalent l'histoire comtemporaine. Les peuples qui ne regardent pas au Ciel l'étoile qui doit les conduire, font fausse route, et se brisent sur de terribles écueils. Là où la religion n'exerce pas son empire, la civilisation ne progresse plus : elle cède la place à la révolution qui bouleverse tout. L'in crédulité amène le règne de la terreur, c'est-à-dire le sang et les ruines.

La France a vu à l'œuvre, dans le pillage, l'incendie et le meurtre, ceux à qui les idées surnaturelles sont étrangères ; et voilà pourquoi aujourd'hui une grande partie de sa popultaion lève les yeux au ciel et vers Marie pour se soustraire à ses fléaux. C'est la leçon que nous donne cet exemple que j'ai voulu rappeler. Mais plus heureux que ceux qui habitent le pays de nos pères, ce que nous avons à demander, nous, c'est la conservation de la foi si vive en notre société, qui nous préservera des malheurs de la France et des autres pays qui, sous l'empire des doctrines anti-catholiques, ne connaissent plus que les injustices, les violences, et la crainte continuelle d'épouvantables désastres. Nous devrons ce bonheur dans l'avenir, comme nous l'avons dû dans le passé, à celle qui est l'objet d'un culte si général dans notre peuple.

Cet entretien, vous dirai-je en terminant, a semblé à un sermon par la nature de son sujet. Cependant, vous le voyez, ce qui en a été le but n'est pas, immédiatement du moins, la vie éternelle, souhait final de tout prédicateur, mais une plus grande félicité

temporelle à acquérir toutefois, par un moyen de l'ordre religieux. Et je vois, à l'attention bienveillante avec laquelle vous avez écouté mes paroles, que je n'avais pas compté en vain, en traitant cette matière, sur la foi et l'intelligence de ceux auxquels j'ai eu l'honneur de m'adresser.

J. S. Raymond, Ptre.

147

LES CONFERENCES ST. VINCENT DE PAUL.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ A LA SÉANCE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ ST. VINCENT DE PAUL, A OTTAWA, LE 9 FÉVRIER 1873.

Mesdames et Messieurs.

Je regrette qu'une voix plus éloquente ne se fasse pas entendre en cette circonstance pour répondre dignement à l'attente de cette nombreuse assemblée, et parler d'une manière plus autorisée que je ne puis le faire de l'œuvre importante de Saint Vincent de Paul.

En acceptant la flatteuse invitation de vous adresser la parole, je n'ai peut-être pas assez songé au peu d'intérêt que pourrait offrir ce court entretien. Mais si j'ai écouté trop facilement mes vives sympathies pour cette grande œuvre de philantropie chrétienne, en donnant mon humble concours à cette soirée, vous serez indulgents, j'ose le croire, si je ne sais pas être à la hauteur de la tâche qui m'a été confiée.

La société St. Vincent de Paul, Mesdames et Messieurs, est l'une des œuvres les plus admirables et les plus fécondes en résultats, que jamais la charité chrétienne ait créées. Quel est son but principal ? Affermir ses membres dans la foi catholique, et venir en aide aux pauvres et aux malheureux de toutes les classes et de toutes les conditions.

Cette œuvre sublime se poursuit obscurément dans le monde et cependant elle accomplit des prodiges. Bien supérieure à toutes les sociétés purement philantropiques, elle ne recherche pas comme elles des intérêts exclusivement matériels. Comme l'a dit l'éloquent P. Lacordaire : " Dans ces sociétés, on y voit bien sans doute ré-

pandre l'argent, mais on n'y sent point battre le cœur. Car, cette charité qui mêle ses larmes aux larmes des malheureux, qu'elle ne peut consoler autrement, qui recueille et caresse l'enfant nu et abandonné, qui porte les conseils de l'amitié à la jeunesse timide, qui s'assied avec bienveillance au chevet des malades, qui écoute sans donner signe d'ennui les plus lamentables récits de l'infortune, oui cette charité ne peut être inspirée que par Dieu."

L'œuvre de St. Vincent de Paul compte à peine quarante ans d'existence, et déjà sa bienfaisante influence rayonne dans le monde entier. Elle a eu pour principal fondateur Frédéric Ozanam, l'un des premiers écrivains de notre époque, un jurisconsulte distingué, un orateur remarquable, mais avant tout un grand chrétien. Les écrits de cet homme célèbre lui survivront et seront sans doute longtemps l'objet d'une vive admiration, mais son plus beau titre, je n'hésite pas à l'affirmer, à la reconnaissance de l'humanité et de la postérité, sera d'avoir attaché son nom à cette œuvre impérissable de St. Vincent de Paul.

C'était en 1833. Ozanam, âgé alors d'environ vingt ans, arrivait à Paris pour y commencer son droit. De grands dangers pour sa foi l'y attendaient. Il se trouva entouré d'une multitude de jeunes gens, adonnés aux doctrines sociales et religieuses les plus révoltantes. Nombreux étaient les fouriéristes, les saint simoniens, les déistes—et que sais-je ?—plus nombreux encore étaient ceux qui se targuaient follement de ne croire à rien du tout. Cette jeunesse dévoyée désertait les églises et se moquait des étudiants assez courageux pour aller y prier.

Ozanam et sept de ses compagnons bravant le respect humain et les sarcasmes de cette jeunesse, prosternée devant les seuls autels de la libre-pensée, résolurent de se former en société pour se préserver de la contagion des mauvaises doctrin s et les combattre dans la mesure de leurs forces Ils voulurent atteindre ce noble but par l'étude de la doctrine catholique et par la charité. Ils avaient d'abord décidé de ne donner accès dans leur société qu'à ce petit groupe d'élite, mais cette obscure réunion devait bientôt se grossir de nouveaux adhérents et devenir le noyau d'une immense famille de frères, disséminés aujourd'hui sur une grande partie de l'Europe, dans les régions les plus reculées et jusque sur les bords du St. Laurent et de l'Outaouais.

Cette société provoqua d'abord les murmures de la libre-pensée, mais dit Ozanam, " dès que les premiers membres de la société eurent franchi l'escalier du pauvre, distribué le pain à des familles en pleurs, envoyé aux écoles les enfants jusqu'alors négligés ; à peine eut-on reconnu à ces signes que le peuple avait en eux de-

vrais amis, qu'ils trouvèrent aussitôt autour d'eux, non seulement tolérance, mais faveur et respect. Ce siècle, en effet, tout corrompu qu'il soit sur tant de points, honore et respecte, il faut le dire à sa louange, ceux qui se vouent à l'amélioration du sort du peuple, et qui cherchent à rendre plus léger le joug qui pèse sur la tête des fils désolés d'Adam. Lorsque, en France, dans les jours funèbres de 1793, on dépouillait les églises et les autels, on n'hésita pas à proposer d'élever une statue à St. Vincent de Paul, bienfaiteur de l'humanité, et si je ne puis me servir de ces paroles téméraires et sacriléges en un sens, les impies, en retour du bien qu'il avait fait aux hommes, lui pardonnaient d'avoir aimé Dieu."

C'est le magnifique spectacle que nous offrent les huit fondateurs de l'œuvre de St. Vincent de Paul, " encore dans la fleur de l'âge, écoliers d'hier, fréquentant sans dégoût les plus abjects réduits et apportant aux habitants inconnus de la douleur la vision de la charité," qui faisait dire au P. Lacordaire dans ses accents inspirés : " La charité est belle en quiconque l'accomplit ; elle est belle dans l'homme mûr qui retranche une heure à ses affaires pour la donner aux affaires de souffrance ; elle est belle dans la femme qui s'éloigne un moment du bonheur d'être aimée pour porter l'amour à ceux qui n'en connaissent plus le nom ; elle est belle dans le pauvre qui trouve encore une parole et un denier pour le pauvre ; mais c'est dans le jeune homme qu'elle apparait tout entière, telle que Dieu la voit en lui-même, au printemps de son éternité."

Les conférences St. Vincent de Paul, Mesdames et Messieurs, se propagèrent non seulement en France, mais encore à l'étranger avec une merveilleuse rapidité, et dix ans après la fondation de son œuvre, Ozanam pouvait dire avec une légitime satisfaction : " Au lieu de huit à Paris seulement, nous sommes deux mille et nous visitons cinq mille familles, c'est-à-dire environ vingt mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres que renferment les murs de cette immense cité. Les conférences en France seulement, sont au nombre de cinq cents ; et nous en avons en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Amérique et jusqu'à Jérusalem."

Cette œuvre n'ayant aucun caractère politique a été respectée dans tous les pays, et elle a su résister par exemple aux proscriptions, qui ont atteint tant d'autres sociétés et aux nombreuses révolutions qui ont bouleversé l'Europe. N'ayant jamais tramé dans l'ombre, ne s'étant jamais mêlée aux agitations populaires, elle a su ne pas éveiller les soupçons des autorités, et plus d'un gouvernement, s'est même empressé d'en encourager l'établissement,

comme l'une des plus belles institutions qui soient encore nées sous le souffle puissant de la charité.

Aussi, cette société a rendu des services inestimables en Europe, où le paupérisme est le fléau, qui ravage tant de nations. Comme l'œuvre de la Propagation de la Foi, elle fait honneur à la France qui lui a donné le jour et prouve que, malgré le dépérissement de sa foi, cette nation est encore celle qui produit les choses les plus belles et les plus grandes.

Le Canada n'a pas tardé à ajouter ce nouveau fleuron à sa couronne d'œuvres de la charité chrétienne. En 1846, le zélé Dr. Painchaud, qui avait appartenu aux Conférences de Paris, se mit à la tête d'un mouvement pour organiser une société St. Vincent de Paul à Québec, Treize membres répondirent d'abord à l'appel de ce bienfaiteur des pauvres. Ce nombre n'était pas élévé. Mais c'était un noyau plein de sève et qui devait porter les fruits les plus abondants.

Les membres affluèrent en peu de temps et l'on commença une véritable croisade de l'aumône. Tous les rangs de la société étaient confondus dans cette pieuse association de confraternité chrétienne, où l'on réalisait le seul communisme possible, la seule véritable égalité, que des rêveurs et des idéologues voudraient implanter dans les sociétés modernes. Des juges, des membres du parlement en faisaient partie tout comme de braves et honnêtes artisans, se faisant remarquer par leur zèle à visiter les pauvres et à les consoler dans leurs infortunes. Et je remarque que l'un des premiers présidents de la société St. Vincent de Paul, fut l'Hon. M. Chabot qui devait quelque temps après devenir ministre et jouer un rôle assez important dans la politique canadienne.

Ces sociétés, Mesdames et Messieurs; sont encore en pleine floraison et elles sont vivifiées par un esprit tout fraternel. Elles ont rendu des services inappréciables aux classes nécessiteuses de Québec, et, dans un seul hiver, elles ont dépensé même près de $7,000 pour leur venir en aide. Lorsque le travail faisait défaut, lorsque le chômage jetait sur le pavé des centaines de familles, qui n'avaient plus un seul morceau de pain pour assouvir leur faim, et pas un seul morceau de bois pour réchauffer leur membres glacés, qui plus que personne, dans ces circonstances critiques, s'est montrée le véritable ami du peuple ? La St. Vincent de Paul. Qui a donné du pain à ces familles en souffrance, qui leur a donné du bois, qui leur a donné des vêtements pour couvrir leurs membres nus et endoloris, qui est allée sécher les larmes, qui a rendu l'espérance à ceux qui n'espéraient plus, qui a permis à ces familles d'attendre des jours meilleurs pour pourvoir elles-mêmes à leur

subsistance ? La St. Vincent de Paul, toujours la St. Vincent de Paul.

Et lorsque la torche de l'incendie promena, à diverses reprises, ses lueurs sinistres sur l'ancienne capitale, et que le feu enveloppa et dévora d'immenses quartiers de la ville, jetant sur la rue des milliers de familles, la charité publique fit sans doute beaucoup pour atténuer leurs pertes et leurs souffrances. Mais qui dira jamais les nobles prouesses accomplies par ces vaillants éclaireurs de la charité chrétienne, se multipliant et se portant aux points les plus éprouvés, pour secourir les malheureux incendiés ?

Lorsque le choléra, lorsque le typhus moissonnaient des milliers de victimes à Québec et à Montréal, quels sont ceux que l'on vit encore s'exposer intrépidement au danger, à côté du prêtre catholique et de la sœur de charité, pour combattre ce terrible fléau ? Des membres de la St. Vincent de Paul.

L'œuvre de la St. Vincent de Paul n'a pas été confinée seulement à l'ancienne capitale ; sa bonne semence alla aussi fructifier à Montréal, aux Trois-Rivières, à Toronto, à Ottawa, et en maints autres endroits.

C'est en 1860 que fut établie en cette ville la première Conférence de St. Vincent de Paul, sous les auspices de Sa Grandeur Mgr. Guigues, dont on trouve le nom à l'origine de toutes nos bonnes œuvres, et qui a toujours été pour cette association philantropique un protecteur et un guide sage et éclairé. Nos citoyens les plus importants vinrent se ranger sous le drapeau de la charité chrétienne, et il fait plaisir de remarquer que la plupart des membres fondateurs de la St. Vincent de Paul comptent encore au nombre de ses plus ardents zélateurs. Vous me permettrez d'en signaler un, au moins, le président actuel de la Conférence Notre-Dame de St. Vincent de Paul, ce brave artisan aux cheveux blanchis, au zèle inépuisable, dévoué comme aux premiers jours après douze années d'états de service, entouré du respect de tous les pauvres, j'ai nommé celui qu'ils appellent le Père Millotte !

Comme partout ailleurs, l'œuvre féconde de St. Vincent de Paul a rendu des services considérables, tout obscurs qu'ils soient, et si je ne craignais de blesser la modestie de plus d'un, je pourrais vous citer bien des traits qui font honneur à ses membres. Mais ces faits sont, du reste, connus de la plupart d'entre vous. Aussi, je ne vous aurai donné qu'une faible idée de ses résultats, lorsque je vous aurai dit que depuis 1863, la Conférence Notre-Dame a recueilli et dépensé plus de $5,000, avec lesquelles elle a secouru environ deux mille personnes. Et les autres conférences irlan-

daises ayant probablement plus de besoins à satisfaire, ont produit des résultats encore plus importants.

L'augmentation étonnante de l'élément français et catholique va ouvrir un champ plus vaste encore en cette ville au zèle de la St. Vincent de Paul, et les titres de cette association au généreux encouragement de la population vont devenir encore plus nombreux et plus pressants.

En terminant, Mesdames et Messieurs, permettez-moi d'évoquer une dernière fois le souvenir d'Ozanam, ce nom si cher aux pauvres, et qu'on ne saurait séparer de cette œuvre. Dans un discours qu'il prononçait en 1853 devant la Conférence établie à Florence, après avoir parlé des étonnants résultats produits par cette société en Italie, il s'écriait: " J'attesterai devant nos confrères de Paris que, sous le beau ciel d'Italie, l'arbre de St. Vincent de Paul a produit des rameaux dignes de figurer à côté de ses plus vigoureuses branches." Eh ! bien, s'il eut été donné à Ozanam de voir la prodigieuse fécondité de son œuvre sur le sol de la Nouvelle France, avec quelle vive satisfaction n'eut-il pas parlé des ramifications de ce grand arbre de la charité chrétienne, dont les fruits surpassent probablement ceux qu'il admirait sous le beau ciel d'Italie !

JOSEPH TASSÉ.

153

A LA TERRE DE FRANCE.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !
Enéide, liv. IV, v. 625.

Nourrice des grands cœurs, vieille terre des Gaules,
Où mûrit l'héroïsme, où fleurit la gaîté,
Grands chênes, ceps riants, prés verts bordés de saules,
Terre où l'on respirait avec tant de fierté.....

O Terre hospitalière et douce autant que belle !
Cher pays que j'aimai de tant d'amours divers,
France de nos aïeux, nature maternelle,
D'où j'ai tiré ma sève et l'âme de mes vers ;

Toi qui parlais si haut à mon humble pensée,
Quand j'allais t'écouter dans le secret des bois,
Tu gardes le silence, ô mère courroucée !
Sous tes chênes muets je n'entends plus des voix.

Je ne sens plus dans l'air ton haleine vivante,
Ton souffle inspirateur des pensers généreux ;
L'azur même, en ton ciel, me trouble et m'épouvante,
Et tes plus beaux soleils assombrissent mes yeux.

Tu sembles, comme nous, porter un deuil immense
Et souffrir une part de notre immense affront,
Noble terre ! en ces jours de honte et de démence,
L'opprobre de tes fils éclate sur ton front.

Ils n'ont pas défendu ton chaste sein, ô mère !
Nos cités ont subi les Germains triomphants !.....
Voici de tes douleurs, voici la plus amère :
Il te faut mépriser tes débiles enfants.

Ah ! tu n'as plus pour moi de regard, de langage !
Aux lieux les plus chéris je t'interroge en vain :
Un silence de mort glace le paysage :
La lyre et les pinceaux s'échappent de ma main.

Que peindre et que chanter le soir de la défaite,
A travers les débris de l'honneur écroulé ?
Comment cueillir des fleurs et conduire une fête
Sur un sol que les pieds du barbare ont foulé ?

Taisez-vous à jamais, lyres, chansons, beaux rêves,
Brises, joyeux oiseaux bercés au bord du nid,
Murmures des forêts, voix des flots sur les grèves,
Tout ce qui nous parlait d'amour et d'infini !

Un voile noir s'étend sur les sites que j'aime,
La nuit se fait sur eux comme au fond de mon cœur.
Je n'ai plus entendu la nature et Dieu même
Dans nos bois insultés par les cris du vainqueur.

C'en est fait du bonheur de rêver et de vivre ;
C'en est fait de l'orgueil, du renom des aïeux !
Tout ce qui m'inspirait, tout ce qui dicte un livre,
Tout se tait dans mon âme et s'éteint dans les cieux.

Terre de la pitié, douce terre de France,
L'honneur que je te rends, l'amour que je te dois,
Ne m'inspirent plus rien que haine et que vengeance :
C'est un rêve de sang que je fais dans tes bois.

Arrière le pardon, quand l'outrage subsiste,
France ! Et pour qui te hait, plus de compassion !
Sache à la fin t'aimer d'un amour égoïste,
Et n'ouvre plus ton cœur à toute nation.

Sois forte, et, s'il le faut, plus tard tu seras juste !
Connais mieux, désormais, des peuples scélérats ;
Apprends d'eux la rancune et la haine robuste ;
Écrase-les !..... après, tu leur pardonneras.

Écarte de ton sein les vils cosmopolites,
Traîtres à la patrie au nom du genre humain ;
Ferme à jamais l'oreille aux tribuns hypocrites,
Au démagogue impur, complice du Germain.

J'ai connu de beaux jours, ô France maternelle !
Où libres sous nos rois, idolâtres des arts,
Tes jeunes fils croyaient à la paix éternelle
Et riaient de mépris au seul nom des Césars.

Dupes de ces voisins que nous appelions frères.
De leur jargon obscur naïfs admirateurs,
Nous tendions, par-dessus nos tranquilles frontières,
Une loyale main à leurs maîtres-chanteurs.

Mais puisqu'ils sont venus dans la France outragée
Des hordes d'Attila promener la terreur ;
Puisqu'ils ont—leur injure étant trois fois vengée !—
Des guerres du vieux temps ressuscité l'horreur ;

Puisque de ces docteurs la sagesse vantée
Créa l'art du pillage et la vengeance à froid,
Qu'ils rouvrent pour l'Europe une ère ensanglantée,
Qu'ils ont dit que la force est au-dessus du droit...

Pour être forts comme eux redevenons barbares,
Égoïstes, jaloux..... abjurons la pitié ;
Fermons aux opprimés, fermons nos cœurs avares ;
De tous les malheureux méprisons l'amitié.

Restons seuls, cultivant la haine à toute outrance '
Et les peuples ingrats qu'ont charmés nos revers
Sauront ce qu'il advient quand l'âme de la France
Se retire un moment du sordide univers.

Nous, poêtes, penseurs, prêtres de la concorde,
Punis d'avoir prêché l'amour du genre humain,
Sur nos lyres en deuil faisons vibrer la corde
Qui met la rage au cœur et le fer à la main.

N'allons plus au désert, sous les sacrés ombrages,
Pour écouter notre âme et nos paisibles dieux,
Mais pour nous enivrer de ces ardeurs sauvages
Qu'y versait le druide aux Celtes, nos aïeux.

Chênes bretons, sapins des montagnes arvernes,
Des rhythmes que j'aimais sombres inspirateurs,
Chantez aux morts, chantez aux hommes des cavernes,
Chantez le vieux bardit sur toutes les hauteurs.

N'ayez plus un soupir, un accord, un murmure
Pour les fêtes de l'âme et les blondes amours.
Secouez dans la nuit votre âpre chevelure
Sur de noirs bataillons de loups et de vautours !

Répandez des rumeurs farouches, inhumaines,
Jusqu'au jour où nos fils offriront, tout jouyeux,
Sous vos rameaux, parés de dépouilles germaines,
Le festin de vengeance aux mânes des aïeux.

Moi, je n'entendrai plus dans votre cher feuillage,
O mes saintes forêts ! les voix de l'avenir ;
Écho de ton esprit, ô vieux chêne, ô vieux sage,
Je ne parlerai plus pour aimer et bénir.

Je ne l'entendrai plus — la honte étant lavée —
Chanter pour moi dans l'ombre où je cache mes pleurs,
La muse que je sers, fière et tête levée,
Et tressant sous ses doigts des couronnes de fleurs.

Je ne te verrai pas, réveil de la patrie ;
Mais ma voix expirante a voulu te sonner ;
Mes vers entretiendront ta flamme et ta furie
Quand moi je serai mort.....et mort sans pardonner.

Haine aux Germains, soudards cruels et pédants rogues,
Accommodant l'histoire à leurs desseins pervers ;
Haine à ces hauts barons fauteurs des démagogues,
A l'inepte César cause de nos revers !

Pour la première fois souviens-toi d'une injure,
France ! et sache nourrir un long ressentiment ;
Guette pour la vengeauce une heure, une heure sûre,
Gardant ta haine au Corse ainsi qu'à l'Allemand.

Ceux-là savent haïr ! ô France trop humaine,
Terre impropre à germer la fourbe et le poison.....
Mais un nouveau devoir te contraint à la haine :
Si ce n'est dans ton cœur, mets-la dans ta raison...

Des peuples chancelants tu restes l'espérance ;
Le Teuton les promet à sa sordide loi:
Si tu t'endors une heure, oubliant la vengeance,
L'Europe se réville esclave ainsi que toi !

Donc, ô vieux sol français, terre où la sève abonde,
Presse dans leur travail, presse tes flancs divins
Il ne te suffit plus de verser sur le monde
Les fleurs de ton sourire et le feu de tes vins...

Sous la vigne et les blés, les figuiers et les hêtres,
De plus nobles ferments dorment dans nos guérets :
Tu portes dans ton sein les os de nos ancêtres,
Leur mâle esprit encore habite tes forêts.

Rends-nous des fils pétris de cette lave antique.
Arrière l'art frivole et les pâles songeurs !
O terre, entr'ouvre-toi, vieille terre celtique,
Et des os de nos morts qu'il sorté des vengeurs !

Quand ils se lèveront pour les saintes batailles
Apportant leus jeunesse et la victoire au droit,
Moi, je serai couché, mère, dans tes entrailles,
Sans plus voir ton soleil, et mon cœur aura froid.

Au moins, placez mes os près des os de mes pères.
Je veux à côté d'eux sommeiller dans les bois,
En quelqu'endroit témoin de leurs luttes prospères,
Sous le sombre dolmen où dort un chef gaulois.

Je suis son fils, malgré le temps qui nous sépare !
Je hais le Teuton fourbe et le fourbe Romain !
Revenons, revenons à la vertu barbare :
Que notre Muse chante une hache à la main.

Vous donc, guerriers, nos fils, bardes, mes jeunes frères,
Quand sur la Gaule en deuil luiront des jours plus beaux,
Vainqueurs, vous songerez aux fêtes funéraires,
Et vous viendrez en foule honorer les tombeaux.

Alors de nos dolmens, verts sous leur vieille mousse,
De granit réchauffé deviendra rouge encor ;
Sur les vastes rameaux du chêne qui repousse,
Le gui sera tranché par la faucille d'or.

La terre à flots boira le sang noir des victimes,
Du barbare insolent qui nous vint outrager.
Honte à qui nous rendit la guerre et tous ses crimes !...
Mais que le sol français dévore l'étranger !

Et la harpe dira l'hymne de délivrance,
De farouches clameurs courront de rang en rang.....
Et sous la terre humide, à la chaleur du sang
Mes os tressailleront, abreuvés de vengeance.

VICTOR DE LAPRADE.

160

BIBLIOGRAPHIE.

Philosophie de l'Internationale, par A. Delaporte, in-12 de 108 pages, 25 cents, Paris, chez Victor Palmé, Montréal, chez J. B. Rolland et fils, Libraires, Rue St. Vincent.

Petit livre d'or, disons-nous sans hésiter, après avoir parcouru ces pages si claires, si convaincantes, si plaines de raison et de cœur, et qui montrent si bien à l'ouvrier où sont ses vrais amis, où est pour lui le vrai bonheur. L'auteur qui a si profondément étudié les questions sociales, ne nie pas les griefs de l'ouvrier, il les reconnait, il ne nie pas davantage les fautes de la société, elles sont graves et nombreuses ; mais il montre à l'ouvrier que ce sont ni l'Internationale, ni les sociétés secrètes, ni des doctrines impies et matérialistes, ni des bouleversements sociaux, qui relèveront sa condition ; ce sera la religion, ce sera la foi en Dieu, le courage, l'amour du travail, et cet esprit de patience dont tout le monde a besoin, et qui donnera le temps aux vrais amis du peuple, à ceux qui l'aiment parce qu'ils aiment Dieu et adorent Jésus-Christ, qui leur donnera le temps de travailler à la réforme des abus et à l'amélioration du sort des déshérités de ce monde. Livre d'or, repétons-nous, et l'un de ceux qui méritent le plus d'être répandus parmi les ouvriers raisonnables et de bonne foi, qui aiment la vérité et ne se payent pas de mot.

Pensées chrétiennes sur les évènements, par Mgr. Landriot archevêque de Reins : nouvelles éditions, in-12 de VIII-132 pages 25 cents chez V. Palmé Montréal J. B. Rolland et fils Libraires Dépositaire.

Au milieu des grandes calamités, on sent le besoin d'entendre des paroles consolantes et de pouvoir se livrer à l'espérance de la fin des maux qu'on endure. C'est à ce besoin des âmes que répondent les trois discours prononcés par Mgr Landriot les 3ème et 4ème dimanche de l'avant de 1870 et le 8 oct. 1871, et ça été une très heureuse pensée de les réunir en un volume et d'emporter ainsi les leçons et les espérances au-delà des limites du diocèse de Reims, au-delà de l'Océan partout, en un mot, où il y a des courages à relever et des âmes a fortifier. Un livre dont les paroles sont tombées des lèvres d'une des gloires de l'épiscopat français, n'a pas besoin d'autre recommandation, surtout auprès de ceux, qui déjà. ont parcouru quelques unes des pages si éloquentes des écrits du grand Archevêque.

L. Taillefer
Reçu le 9 avril 1873

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Troisième Livraison—25 Mars 1873.

SOMMAIRE

I.—FLEURANGE (suite)..... **Mme. CRAVEN.**
II.—EXPLORATION GÉOLOGIQUE DU CANADA. (Rapport des opérations de 1871..... **E. B. de St. AUBIN.**
III.—LE CANADA EN EUROPE..... **BENJAMIN SULTE.**
IV.—DISCOURS prononcé par M. Jos. Tassé, Président de l'Institut Canadien Français d'Ottawa, dans la séance du 4 Décembre 1872. **Jos. TASSÉ.**
V—.CONFÉRENCES AMÉRICAINES : LE GÉNÉRAL ULYSSE GRANT... **AUGUSTIN COCHIN.**
VI.—MÉLANGES BIBLIOGRAPHIQUES..... **L. W. TESSIER.**

MONTRÉAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.
1873.

Droits de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne ..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Valiet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour ; la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur*.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent.

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

161

FLEURANGE.

L

(Suite.)

Tandis que nos voyageurs achèvent les derniers pas de leur route, nous les précéderons à Pétersbourg, et nous transporterons pour quelques instants nos lecteurs dans des régions un peu différentes de celles où les ont conduits jusqu'ici les incidents de notre histoire.

La sentence des accusés avait été prononcée : et depuis quelques jours les noms des cinq condamnés à mort étaient connus et circulaient tout bas, tout bas, car le procès qui était l'objet des pensées de tous, était rarement celui des conversations du grand monde. A cette époque (différente en cela de la nôtre, où la liberté de tout dire a pénétré en Russie avant aucune autre), que ce fût prudence, servilité, ou peur léguée par le règne de l'empereur Paul, plutôt que par celui qui venait de s'achever, on s'interdissait, d'un commun accord, toute expression publique d'une opinion quelconque relative aux actes du gouvernement. La flatterie elle-même était prudente, afin de ne pas être accusée de soulever des discussions d'où pouvait naître le blâme. L'autorité régnante ne tenait point à être approuvée. Elle tenait uniquement à être obéie et à n'être pas jugée. Cela bien compris de tous, il en résultait un silence général sur tout ce qui appartenait au sujet défendu, tandis qu'en revanche, sur tous les autres, l'esprit des Russes se donnait carrière, et ils en avaient tant que le peuple qui se nomme volontiers lui-

même le plus spirituel de la térre, ne pouvant le leur contester, se contentait de dire que cet esprit, c'était le sien. Il était incontestable, en effet, qu'à cette époque, où les derniers survivants du règne de Catherine n'avaient pas tous encore disparu, le français était la langue de la société de Pétersbourg à ce point, que les plus grands seigneurs ainsi que les grandes dames le parlaient à l'exclusion de la leur, et l'écrivaient dans une si rare perfection, que les lettres françaises leur durent quelques richesses de plus, tandis qu'ils eussent été fort embarrassés d'écrire correctement en russe le billet le plus insignifiant, ou la lettre d'affaires la plus simple.

Il ne s'agit point ici de dire quelles causes avaient amené chez eux cette sorte d'inoculation d'un esprit étranger, ni d'examiner si les Russes d'alors, en imitant les Français, s'étaient toujours souvenus que lorsqu'on copie les gens : *c'est par leurs beaux côtés qu'il faut leur ressembler.*

Encore moins serait-il opportun de considérer si les peuples doués de cette faculté et capables de ce degré d'assimilation sont les plus nobles, les plus énergiques, les plus sincères de tous. Tout cela pourrait nous entraîner fort au delà de nos modestes limites, et nous en revenons à dire qu'en dépit d'une splendeur et d'une magnificence dont, hors de là, il était difficile de se former une idée, en dépit d'un parfum de bon goût et de courtoisie, presque évanouie aujourd'hui en France, en dépit d'une hospitalité grandiose, étrangère à nos coutumes, et qui est l'un des traits caractéristiques des pays slaves, une contrainte insaisissable, et pourtant sentie de tous, pesait sur cet ensemble séduisant et brillant, et se glissait partout comme un spectre invisible, modifiant et dirigeant le cours des entretiens en apparence les plus irréfléchis, et troublant, non seulement les conversations du grand monde, mais le laisser-aller des intimes causeries et jusqu'aux épanchements les plus secrets de l'amitié.

Le marquis Adelardi avait été plusieurs fois déjà l'habitué de cette société qui lui convenait, et dans laquelle, plus qu'un autre, il devait briller, car lui aussi, nous le savons, il avait passé sa vie à l'école du silence forcé, et s'il avait compté jadis parmi ceux que ce genre de chaîne révolte, maintenant qu'il avait renoncé à tout effort pour la briser, il avait appris à s'en distraire. Mieux que tout autre étranger à Pétersbourg, il savait naviguer à travers les écueils de la conversation, être amusant, aimable, intéressant, et même en apparence hardi, sans jamais embarrasser son auditoire par une remarque hasardée ; et si parfois la vivacité du discours l'entraînait vers les limites qu'il était dangereux de franchir, la promptitude avec laquelle il savait lire et comprendre l'expression muette

d'une pensée suffisait pour lui faire changer, avec une nonchalante facilité, la direction du discours par lequel il semblait être le plus entraîné.

Il n'était toutefois d'humeur à parler à personne le jour, ou plutôt le soir, où nous le retrouvons chez la comtesse G..., femme d'un grand esprit, déjà âgée à cette époque, et dont le salon était l'un des plus brillants et des plus justement recherchés à Pétersbourg. Tout, en effet, y était déposé pour faciliter la causerie sous toutes ses formes, et s'il était un lieu où les limites dont nous venons de parler, bien que toujours présentes, fussent invisibles, c'était celui-là. Ce que, pas plus qu'ailleurs, on ne pouvait dire tout haut, on avait mille facilités pour le dire tout bas. D'autre part, à l'usage des gens prudents qui aimaient mieux ne rien dire du tout, il ne manquait pas de tables où ils pouvaient faire leur partie de whist ou leur partie d'échecs. Ajoutons de plus qu'un piano, placé à l'une des extrémités de ce grand salon, était toujours ouvert et à la disposition des amateurs, plus nombreux alors qu'aujourd'hui, où il est convenu que, même en famille, on ne peut plus se hasarder à faire de la musique à moins de posséder un talent consommé.

Mais dans cet aimable salon, notre marquis, d'ordinaire si sociable, était, ce soir-là, préoccupé et silencieux. Assis dans un coin sur un canapé où lui seul avait pris place, il ne s'était point mêlé à la conversation générale, et cependant, à mesure que le salon se remplissait et que différents groupes se formaient, çà et là, les étrangers et les diplomates surtout qui le fréquentaient en grand nombre, avaient abordé le grand sujet, et peu à peu on entendit murmurer de plusieurs côtés les noms de Mouravieff, de Ryleïeff, de Pestel, et des deux autres condamnés à mort avec eux, aussi bien que celui des exilés qu'attendait une peine presque aussi terrible que la leur.

Bientôt un jeune attaché à l'une des légations allemandes, apercevant Adelardi, vint se placer auprès de lui sur le canapé où il s'était établi :

—Et Walden, lui dit-il à demi-voix, n'avez-vous pas obtenu deux fois la permission de le voir ?

—Oui.

—Et depuis qu'il connaît sa sentence, l'avez-vous revu ?

—Non, mais on m'a fait espérer que j'obtiendrai cette faveur !

—Il ne sera pas fâché, j'imagine, d'échapper à la potence !

—A la potence, je n'en doute pas, mais quant à la mort, je suis persuadé qu'il la trouverait préférable au sort qui l'attend.

—Pauvre diable ! mais aussi qu'allait-il faire... ?

—Dans cette galère? dit le marquis en l'interrompant avec humeur. La question est à coup sûr fort à propos, et je la lui ferais comme vous, si, à l'heure qu'il est, je pouvais obtenir une réponse qui lui servît à quelque chose.

—A propos, dit son interlocuteur, vous savez, je pense, qui vient d'arriver à Pétersbourg ?

Le marquis l'interrogea d'un regard incertain : il attendait plus d'une arrivée ce jour-là.

—Eh parbleu ! la belle Vera, qui est enfin revenue à son poste.

—En vérité, s'écria Adelardi vivement, mais en ce cas, nous allons peut-être la voir paraître : on m'assure que, lorsqu'elle est ici, elle vient tous les soirs dans ce salon.

—Oui, mais seulement lorsque son service auprès de l'impératrice est fini. Il est bientôt dix heures : elle ne tardera pas sans doute. Notre aimable hôtesse est une de ses parentes.

—Je l'ignorais. Je connais peu la comtesse Vera. Lorsque j'étais ici, il y a trois ans, elle n'était pas encore à la cour : je l'ai vue seulement deux ou trois fois chez la princesse Catherine Lamianoff qui était ici alors, mais je ne lui ai jamais été présenté.

—Chez la princesse Catherine ? je le crois bien ; on disait qu'elle voulait la faire épouser à son fils qui, en effet, lui fit un instant une cour assidue. La jeune comtesse, alors, ne s'y montrait point insensible. En tient-elle encore pour lui, croyez-vous ?

—Je l'ignore.

—La pauvre fille ! je la plaindrais en ce cas ; mais il n'est pas fort probable qu'elle demeure longtemps engouée d'un galérien. Elle trouvera, du reste, sans peine des consolateurs, si elle veut bien en chercher.

En ce moment le piano se fit entendre. On vint chercher le jeune diplomate pour chanter une partie dans un trio qui allait être déchiffré. Cette musique improvisée mit un terme aux conversations qui commençaient à s'animer un peu trop de tous les côtés, sous la pression de l'interêt causé, non par le délit, mais par l'infortune des coupables. Tous les connaissaient et plusieurs d'entre eux avaient appartenu naguère à cette même coterie où l'on osait à peine aujourd'hui prononcer leurs noms tout haut !

Adelardi demeura à la même place, la tête appuyée sur sa main, plus absorbé que jamais. Il pretendait écouter la musique, et même il battait la mesure machinalement. Mais il pensait à toute autre chose, et ne sortait de sa rêverie que lorsque la cloche retentissait pour annoncer l'arrivée d'une nouvelle visite ; il levait alors vivement la tête et regardait avec intérêt du côte de la porte. Mais

après chaque nouvelle apparition, il reprenait la même attitude, et il était évident que la personne qui venait d'entrer n'était pas celle qu'il désirait voir.

LI

Au début de cette même soirée, une autre scène se passait non loin de là, dans un salon plus élégant et plus magnifique encore que celui dont nous venons de parler. Ce salon, cependant, n'était pas comme l'autre, disposé pour recevoir du monde mais seulement pour le plaisir et le bien être de celle qui l'habitait—une femme, cela était visible,—bien qu'on n'y remarquât aucune profusion d'inutiles bagatelles ou d'ornements superflus ; mais on aurait dit que sa main ne pouvait toucher que ce qui était rare et précieux. L'or, l'argent, les pierres précieuses, éclataient en effet dans tous les objets destinés à son usage habituel, depuis la cassette ouverte qui contenait son ouvrage, jusqu'aux reliures somptueuses des livres épars sur le tapis brodé de la table, ou placé près d'un grand fauteuil sur une petite étagère en malachite. Ce grand fauteuil, destiné à la lecture, était aussi disposé pour le repos au moyen d'un coussin moelleux, couvert de la plus fine dentelle sur lequel pouvait s'appuyer la tête de la lectrice, dans une attitude à la fois gracieuse et commode. De toutes parts, en apercevait des fleurs de toute saison, en aussi grande abondance que si elles eussent grandi en plein air et en leur temps, et qui répandaient ensemble une odeur exquise, à laquelle se joignait celle de parfums, plus factices mais non moins doux, dont l'appartement était embaumé.

Si, comme on le prétend, et comme nous l'avons déjà remarqué, les lieux ressemblent à ceux qui les habitent, on est peut-être pressé de connaître la maîtresse de celui-ci. Nous allons donc la présenter au lecteur et nous efforcer de la peindre, telle qu'elle apparut aux yeux de ceux qui la virent à l'époque où nous transporte ce récit : une femme à l'âge où la beauté est dans sa fleur, et dont on disait avec vérité " qu'elle avait le port d'une déesse, et la taille d'une nymphe ; " un visage doux et pâle, noble toutefois par la délicate finesse des traits, attrayant par la pureté du teint, par le charme du regard et du sourire, et encadré par une chevelure flottante en longues boucles sur de gracieuses et blanches épaules.

Telle était celle qui, au son d'une voix mâle et sonore, parut dans le salon que nous venons de décrire, et se jeta dans les bras de celui qui venait de prononcer son nom.

Ils commencèrent par échanger des paroles qui exprimaient la joie de se revoir, après une longue séparation de quelques heures, et pendant longtemps ils semblèrent ne penser que l'un à l'autre. Leurs regards, leurs sourires se rencontraient, et l'on aurait pu croire qu'ils n'avaient pas d'autre affaire en ce monde que celle de s'aimer et de se le dire.

Mais peu à peu l'entretien changea de nature. Elle devint sérieuse, lui soucieux, et en répondant avec effort aux questions qu'elle lui adressait, et qu'elle répétait parfois avec insistance, il semblait céder à contre-cœur à sa propre condescendance envers elle et résister avec peine au désir de lui imposer silence. Une fois il se lève et s'éloigna d'elle; mais elle le suivit, passa doucement son bras sous le sien, et, se soulevant sur la pointe des pieds (car bien qu'elle fût fort grande, il la dominait de toute la tête), elle lui dit quelques mots à l'oreille.

Tandis qu'elle parlait, un changement eut lieu dans la physionomie de celui qui s'était penché pour l'écouter, un changement soudain et effrayant ! Elle s'en aperçut et le regarda avec surprise et avec une inquiétude qu'elle n'avait jamais éprouvée auparavant, tandis que, sans lui répondre, il revenait s'appuyer contre la cheminée et y demeurait les bras croisés, grave et silencieux.

Il avait alors vingt-neuf ans. Il était dans tout l'éclat de cette beauté que les souffrances, les soucis, les passions violentes d'une autre époque, les années elles-mêmes devaient à peine altérer : mais alors, a sa haute et noble stature, à une régularité de traits qu'aucun sculpteur n'eût pu idéaliser, se joignait un attrait dans la physionomie et le son de voix qui inspirait une sympathie plus vive encore que l'admiration. Jusque-là, il était rare qu'on eût vu luire dans ce regard ou trembler dans cette voix le ressentiment ou la colère, et c'était la première fois peut-être que, devant elle, cet éclair sombre et menaçant traversait ses yeux bleus. Elle n'osait plus l'interroger et elle attendit qu'il rompît le premier le silence. Peu à peu cette expression inquiétante changea et fit place à celle d'une tristesse profonde et amère.

—Ah ! dit-il enfin, c'est un triste début !

Après un silence, il ajouta en regardant autour de lui :

—Chère demeure ! nous regretterons peut-être bien souvent les beaux jours que nous avons passés ici !...

—Nous ne la quitterons pas, répliqua-t-elle avec une vivacité où se trahissait l'habitude de n'être pas contrariée ; nous la conserverons telle qu'elle est et nous y reviendrons toujours. Nos *grands* jours, nous les passerons, s'il le faut, dans le triste palais d'hiver ;

mais nos *bons* jours, nous reviendrons les passer ici, et ces jours-là seront dans l'avenir ce qu'ils ont été dans le passé.

Il secoua la tête :

—Le passé était à nous : l'avenir ne nous appartient plus. C'est à notre grande patrie qu'il faut désormais nous donner tout entiers, à elle qu'il faut tout sacrifier—tout. Dieu l'attend de nous.

—Tout, répéta-t-elle avec un certain effroi. Eh quoi ! même la confiance ? Oh ! non, cette part du passé, personne n'y touchera ! et il en est une autre encore à laquelle je ne renoncerai jamais, c'est au droit d'implorer une faveur, d'obtenir un pardon.

Elle hésita, et acheva en joignant les mains et en fixant les yeux sur les siens avec une expression suppliante :

—Ne serai-je plus jamais entendue ?

—Pour les malheureux, toujours : pour les ingrats, jamais !

Il fronça le sourcil en disant ces mots et se dirigea vers la porte, mais elle l'arrêta.

Elle avait compris qu'il fallait se taire, et avec cette adresse qui est la diplomatie permise de l'amour, elle changea subitement de sujet et elle l'obligea à l'écouter tandis qu'elle faisait des projets conformes aux volontés qu'elle lui connaissait. Elle lui parla d'elle-même, de lui, de l'heureux passé, de l'avenir éclatant, de mille choses et de tout enfin, hormis de ce qui avait fait l'objet des paroles qu'elle avait dites à voix basse et qu'elle tenait en ce moment à lui faire oublier.

On a depuis longtemps deviné que nous sommes en présence du jeune couple impérial, dont le règne inattendu venait de débuter au milieu d'une tempête. C'était en effet leur coutume de se retrouver ainsi dans le palais qu'ils avaient habité aux premiers jours de leur heureuse union, lorsque aucune vision du trône ne se mêlait à celle de leur jeunesse et de leur amour [1]. Tous deux hésitèrent longtemps à quitter ce charmant palais, pour aller habiter la demeure souveraine ; et lorsqu'ils y furent contraints par la nécessité de leur position, ils gardèrent néanmoins tels qu'ils étaient et sans vouloir y rien changer, les lieux témoins des jours que, malgré l'éclat de la pourpre impériale, ils continuaient à nommer les plus beaux de leur vie.

Dès que l'impératrice fut seule, elle demeura un instant pensive ; puis, s'approchant de l'étagère en malachite, elle y prit une petite clochette d'or et la sonna vivement.

Au même moment une porte cachée dans la tenture s'ouvrit, et une jeune fille parut.

[1] Le palais Anitchkoff, dans la perspective de Newsky.

Elle s'arrêta sans parler, attendant un ordre ou une parole.

Rien cependant dans son attitude n'indiquait la craintive soumission qu'on aurait pu attendre d'une demoiselle d'honneur répondant au coup de sonnette de sa souveraine. Celle qui venait de paraître joignait, au contraire à une beauté majestueuse, un regard qui eût semblé trop fier si cette expression ne se fût modifiée dès qu'elle parlait. Alors ses yeux devenaient tantôt caressants, tantôt d'une vivacité qui semblait trahir toutefois plus de passion que de tendresse ; mais sa belle taille, ses yeux noirs et ses épais cheveux blonds, la blancheur mate de son teint la rendaient à la fois frappante et imposante.

Elle attendit quelques instants en silence... puis voyant que sa maîtresse se taisait, elle s'avança et parla la première :

—Votre Majesté a-t-elle daigné et osé plaider sa cause ? dit-elle.

L'impératrice sortit de sa rêverie et secoua tristement la tête.

—Ma pauvre Vera, dit-elle, il n'y faut plus songer.

La jeune fille pâlit.

—N'y plus songer ! s'écria-t-elle. O madame, se peut-il que ce soit là votre conseil ?... Se peut-il qu'il n'y ait plus rien à attendre ?

L'impératrice, sans lui répondre, alla s'asseoir dans son fauteuil, prit un livre qui se trouvait sur l'étagère et se mit à le feuilleter d'un air préoccupé, comme si elle eût voulu mettre fin à l'entretien.

Les yeux de Vera flamboyèrent un instant et elle eut peine à réprimer une explosion de douleur ou d'irritation.

Elle se tut cependant et resta debout près de la table, effeuillant d'une main distraite une des fleurs du bouquet placé près d'elle dans une coupe de cristal.

L'impératrice, pendant ce temps, gardait ses yeux fixés sur son livre.

Au bout d'un instant, elle leva la tête et regarda la pendule.

—Je n'ai plus besoin de vous, Vera. Il est dix heures ; vous allez, je pense, ce soir chez la comtesse G... ?

—Oui, madame, si Votre Majesté n'a plus d'ordres à me donner.

—Non, je n'ai plus rien à vous dire... Ah ! j'oubliais ! Ouvrez ce tiroir, en désignant un meuble placé au fond de la chambre ; vous y trouverez une lettre.

Vera obéit et apporta la lettre à sa maîtresse.

Chargez-vous, dit l'impératrice, de la faire remettre à son adresse. C'est la permission accordée à la princesse *** de suivre son mari en Sibérie. J'ai été heureuse de pouvoir rendre à cette héroïque femme ce triste service ; elle n'est pas la seule, du reste.

—Quel sort toutes ces femmes se préparent! dit Vera avec un frisson d'horreur.

—Oui, en vérité, cela fait frémir, dit l'imperatrice ; toutefois je les admire et je les servirai de tout mon pouvoir.

Vera se tut. Quelques instants après, voyant que sa souveraine ne semblait plus avoir rien a lui dire, elle s'approcha gravement pour prendre congé d'elle.

Au moment où elle s'inclinait pour lui baiser la main, l'impératrice l'embrassa au front.

—Allons, Vera, lui dit-elle, déridez-vous un peu, je vous prie. Je veux bien, pour vous contenter, vous promettre de faire encore une dernière tentative ; mais savez-vous, ma chère amie, que vous êtes bien généreuse de tant vous occuper de lui, car enfin ce n'est pas seulement à l'empereur qu'il appartient de l'appeler *un ingrat !*

Le visage de Vera devint pourpre, et elle se redressa vivement.

—Votre Majesté a le droit de tout me dire, dit-elle d'une voix tremblante ; mais, d'ordinaire, elle use de ce droit avec bonté.

—Tandis qu'en ce moment vous me trouvez cruelle ?... Eh bien, soit, n'en parlons plus. Bonsoir et sans rancune, ma chère.

Elle fit à sa demoiselle d'honneur un nouveau signe de tête pour la congédier ; Vera s'inclina, et, sans dire un mot de plus, elle sortit.

LII

— " La comtesse Vera de Liningen ! "

A ce nom, Adelardi leva encore une fois la tête ; mais ce ne fut plus, comme auparavant, pour reprendre ensuite son attitude, car celle qu'il attendait avec tant d'impatience paraissait enfin : c'était elle !

Le motif de cette impatience, si on veut le connaître, était une résolution prise par le marquis, ce soir-là, de tenter auprès de la comtesse Vera une démarche en faveur de son ami ; mais d'abord, il était indispensable de reconnaître avec assurance quelles étaient ses dispositions à l'égard de celui-ci. Trouverait-il encore chez elle quelque reste de cette passion qu'elle avait si peu dissimulée à sa première rencontre avec Georges ? ou bien le dépit et le temps avaient-ils fait leur œuvre— l'influence de la cour aidant—et l'inconstant inspirait-il maintenant une indifférence que l'infortune du coupable n'avait pas désarmée ? Tout cela, Adelardi se flattait de le découvrir en une seule conversation, pourvu qu'elle consentît à causer avec lui. Quand à craindre qu'elle pût éluder sa pénétration, il avait à cet égard trop bonne opinion de lui-même.

Dès qu'elle parut, il la regarda donc avec le plus vif intérêt et avec une attention qu'il se permit sans scrupule ; ne l'ayant vue que deux fois, quelques années auparavant, sans lui avoir jamais adressé la parole, il ne pensait point qu'elle pût le reconnaître avant que la formalité d'une présentation nouvelle eût été accomplie.

Vera traversa le salon, sans embarras, avec la grâce et l'aisance d'une personne accoutumée au grand monde et à l'effet qu'elle y produit. Elle était toute vêtue de noir, la cour, et même la ville, portant encore, avec une rigueur sans exemple, le deuil de l'empereur Alexandre. Ce vêtement rendait plus frappante encore l'éclatante blancheur de son teint, la couleur dorée de ses cheveux et convenait à sa taille, d'une symétrie parfaite, mais plus noble que svelte. Pour unique ornement elle portait, attaché à l'épaule gauche, le nœud de ruban bleu auquel était suspendu le chiffre en diamants (insigne de son rang de demoiselle d'honneur), où étaient entrelacées les initiales des trois impératrices : Alexandrine, alors régnante ; Marie, l'impératrice mère ; enfin Elisabeth, la veuve inconsolable d'Alexandre, qui devait le suivre de si près au tombeau.

Une émotion récente colorait encore les joues de la jeune fille, et les larmes de l'orgueil blessé essuyées à la hâte avaient donné à son regard une expression mélangée de mélancolie et de hauteur, qui inspirait à la fois le désir de la plaindre et la crainte de l'aborder.

Elle commença par s'approcher de la table de whist où la maîtresse de la maison faisait sa partie. Celle-ci leva les yeux et se contenta de lui adresser en souriant un signe de tête amical. Vera, sans lui prendre la main, s'inclina et fit un geste à la fois gracieux et respectueux, en usage dans ces contrées entre deux femmes, lorsque l'une est beaucoup plus âgée que l'autre : elle prit le bout du châle de dentelle noire que portait la vieille dame et elle le porta à ses lèvres ; puis elle resta un moment debout, près de la table de jeu, et promena ses yeux autour d'elle.

Il n'y avait dans ce regard ni empressement, ni curiosité, ni coquetterie : c'était une simple reconnaissance des lieux et de ceux qui s'y trouvaient et il était facile de voir qu'elle ne cherchait et n'attendait personne ; elle répondait seulement tantôt par un léger mouvement de tête, tantôt par un sourire aux saluts qui lui étaient adressés.

Bientôt, apercevant un siége vacant, elle fit quelques pas pour aller y prendre place et se rapprocha ainsi du canapé où se trouvait Adelardi.

Elle était à peine assise, que le jeune diplomate qui, tout à l'heure, avait parlé d'elle, s'approcha avec un vif empressement auquel elle ne répondit que par un regard indifférent, en lui donnant deux doigts de sa main gantée. Ce fut là le moment choisi par le marquis pour s'approcher du jeune Allemand et lui demander de le présenter à la comtesse Vera.

A peine le nom d'Adelardi fut-il prononcé, qu'un souvenir, vague d'abord, puis assez distinct bientôt pour la faire rougir, se réveilla et pour un moment sembla lui causer un vif mouvement d'embarras; elle salua, sans parler, celui qui venait de lui être présenté, et, détournant sur-le-champ son visage, elle continua pendant quelques instants sa conversation avec l'autre; mais ce ne fut que le temps nécessaire pour reprendre contenance. Elle eut bien vite mis fin à cet entretien insignifiant, et se retournant alors tout d'un coup vers Adelardi, elle lui dit sans aucun reste d'embarras apparent :

— Je me souviens très-bien, monsieur le marquis, de votre séjour à Pétersbourg, il y a trois ans; mais j'étais si jeune alors que vous m'avez probablement oubliée.

Adelardi répondit comme il l'eût fait en tout cas, mais dans celui-ci, avec vérité, que ce doute ne lui était pas permis.

— Quant à moi, continua-t-il, n'ayant jamais eu l'honneur de vous approcher, je devais nécessairement me croire parfaitement inconnu de vous.

— Vous avez des amis qui prononçaient fort souvent votre nom, c'est pourquoi il m'était familier; tandis que, je l'avoue, vos traits s'étaient un peu effacés de ma mémoire.

— Les vôtres naturellement étaient demeurés présents à la mienne; d'ailleurs, moi aussi, j'entendais sans cesse parler de vous.

Il y eut un moment de silence.

— Avez-vous vu la princesse Catherine dernièrement? dit-elle.

—Non; j'ai quitté Florence au commencement de décembre.

—Pour venir à Petersbourg?

—Oui.

—Et depuis lors vous y êtes resté ?

—Oui; vous étiez absente à mon arrivée, sans cela je n'aurais pas attendu jusqu'à ce jour pour solliciter la faveur que j'obtiens actuellement.

Encore un moment de silence, puis la jeune fille regarda autour d'elle et poursuivit plus bas :

—Vous étiez donc ici le 24 décembre ?

—Oui.

Elle hésita un instant, et, baissant la voix encore davantage, elle dit :

—Et depuis ce jour fatal, avez-vous revu votre ami ?

—Oui, et j'espère le voir encore une fois... hélas ! une dernière fois.

Vera mordit ses lèvres, qu'un tressaillement nerveux faisait trembler; mais bientôt, avec un aplomb qui surprit et dérouta un instant son interlocuteur, elle reprit :

—Je connaissais autrefois le comte Georges de Walden, mais depuis longtemps je l'ai perdu de vue. Néanmoins, cette sentence me fait horreur, et je ferais tout au monde pour qu'il pût y échapper... lui et les autres.

—Lui *comme* les autres ?... ni plus ni moins ?

—Ni plus ni moins ; ils me font tous pitié, et je voudrais que l'empereur leur fît grâce à tous.

Le son de la voix était loin d'être d'accord avec l'indifférence des paroles, mais son interlocuteur poursuivit comme s'il ne s'en fût point aperçu.

—Faire grâce à tous ! ce serait une chimère ! Mais il en est quelques-uns pour lesquels, peut-être, on pourrait implorer sa clémence.

—L'empereur est plus indulgent pour les coupables obscurs que pour ceux qui, après avoir été comblés de ses faveurs, ont méconnu ses bontés.

—Et cependant, poursuivit le marquis avec insistance, même pour quelques-uns de ceux-là, il y aurait des circonstances atténuantes à faire valoir.

—En connaissez-vous quelques-unes de cette sorte qui pourraient servir la cause du comte Georges ? dit-elle vivement.

—Ne parlez pas si haut !... on pourrait nous entendre.

—Oui, vous avez raison, dit-elle, reprenant le même son de voix qu'auparavant, et tenez, changeons de place, nous avons l'air de conspirer ici, cela attire l'attention. Allons regarder les albums qui se trouvent là-bas sur cette table, nous y continuerons cette conversation plus à l'aise.

—Eh bien, reprit-elle dès qu'ils eurent opéré le mouvement quelle venait de conseiller et qu'elle se fut placée devant un album qu'elle prétendait feuilleter avec la plus grande attention.

—Eh bien ! répondit Adelardi, ce que je veux dire, c'est que beaucoup de choses inutiles à faire valoir devant la loi pourraient peut-être cependant ne pas demeurer sans effet sur celui qui est le maître de la loi.

Et tandis qu'elle l'écoutait avec un intérêt que ses yeux animés ou attendris, ses joues brûlantes, ses lèvres entr'ouvertes, manifestaient fort au delà de son intention, Adelardi plaida la cause de son ami, en racontant tout ce qne nous savons sur la complicité plus apparente que réelle, sur son ignorance des desseins véritables des conjurés, sûr les circonstances qui, le 24 décembre, avaient causé sa présence parmi les insurgés. Enfin il lui donna tous les détails qu'elle avait ignorés jusque-là, ayant seulement appris de loin le délit de Georges et la sentence qu'il allait subir.

—Et l'empereur, dit-elle vivement, sait-il que dans cette funeste journée c'est lui qui a sauvé la vie de son frère ?

—J'en doute. Deux témoins seulement auraient pu l'attester. L'un d'eux a eu peur de se compromettre, et n'a point comparu ; l'autre a été récusé.

—Qui était cet autre témoin ?

—Un nommé Fabiano Dini, secrétaire de Georges, un grand coupable, celui là, et qu'on a déclaré indigne de foi. Il disait vrai cependant, et désirait ardemment que son témoignage pût sauver son maître.

—Il est condamné avec lui, sans doute ?

—Oui, et plus sévèrement que lui ; car il est condamné à perpétuité, tandis que la peine de Georges n'est que de vingt-cinq ans !

—*Que* vingt-cinq ans ! répéta-t-elle en frissonnant.

—Oh ! oui, c'est horrible plus horrible que la mort ! Et Georges portera envie au misérable qui est la cause première de son infortune ; car ce Dini, blessé très-grièvement le 24 décembre, sera mort probablement avant le jour fixé pour leur lugubre départ.

En ce moment, ils furent interrompus par un incident qui n'était point étranger au sujet de leur entretien.

Une femme vêtue modestement, qui jusque-là s'était tenue à l'écart, s'approcha de la jeune demoiselle d'honneur, et, d'une voix émue et respectueuse, elle lui demanda si la requête adressée à Sa Majesté Impériale avait été agréée.

—Oui, dit Vera avec empressement. La permission est accordée, et à l'heure qu'il est, la princesse *** l'a reçue. Je l'ai déposée moi-même à sa porte en venant ici.

Elle tendit amicalement la main à celle qui venait de lui parler. Celle-ci se pencha, comme si elle eût voulu la baiser, mais Vera l'en empêcha en l'embrassant cordialement.

—Voilà une vraie et fidèle amie du malheur, dit-elle lorsque l'autre se fut éloignée. Elle serait capable de suivre elle-même maintenant en Sibérie celle dont elle a été la dame de compagnie

pendant ses jours heureux. La princesse *** a du reste, dans son infortune, le bonheur de se sentir aimée et respectée de tous.

—Assurément, dit Adelardi. Quelle femme admirable, en effet !

—Si admirable, répondit Vera, que je ne la comprends pas du tout.

— Comment ?

— Non, ce qu'elle veut faire, elle et d'autres, dépasse ma compréhension.

—Eh quoi ! dit Adelardi en la regardant avec un peu de surprise, vous ne comprenez pas qu'une femme puisse se dévouer ainsi tout entière pour un homme... pour un mari qu'elle aime ?

Vera secoua la tête.

—Non, dit-elle je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis. Si j'étais dans cette situation, si j'avais le malheur d'aimer l'un de ces condamnés, il pourrait compter sur moi pour chercher à obtenir sa grâce et pour user, dans ce but, de tous les moyens en mon pouvoir. Mais quant à partager son sort et à le suivre en Sibérie, non, mon cher marquis, je vous le déclare franchement, voilà une preuve de tendresse et de dévouement dont je me sens parfaitement incapable.

Une vision s'offrit en ce moment à la pensée d'Adelardi, qui fit un peu pâlir la beauté qu'il avait devant les yeux, et diminua légèrement l'admiration fort vive avec laquelle il l'avait regardée jusque-là.

—Eh bien, lui dit-il après un moment de réflexion, je connais un de ces condamnés pour lequel une femme, une jeune fille à peu près de votre âge, est prête à accomplir un acte encore plus dévoué que celui de la princesse ***, car elle n'est pas sa femme. Elle n'est que... sa fiancée, et elle veut l'épouser tout exprès pour partager son sort.

—Ceci est tout à fait original, dit Vera.

—Pour cela, poursuivit Adelardi, elle a une double faveur à obtenir, et elle vient dans ce but à Pétersbourg, où elle sera peut-être demain, au plus tard dans quelques jours. Je me suis chargé de solliciter pour elle une audience de l'impératrice. Puis-je m'acquitter en ce moment de ce mandat par votre entremise ?

—Sans doute. Toutes ces requêtes ont passé par mes mains, et aucunes n'ont été rejetées. Mais celle-ci est à coup sûr plus singulière que les autres.

Elle tira un petit portefeuille et un crayon de sa poche.

—Le nom de votre protégée ?

Adelardi hésita un instant; puis il dit, en examinant avec un peu d'inquiétude l'effet qu'il allait produire :

—Elle se nomme... Fleurange d'Yves.

Il fut soulagé lorsque la demoiselle d'honneur inscrivit tranquillement ce nom dans son calepin en disant :

—Fleurange ! voilà un nom fort bizarre, et que je n'ai jamais entendu de ma vie... Demain, poursuivit-elle en se levant et en remettant le portefeuille dans sa poche avant midi vous aurez une réponse. A revoir, monsieur le marquis.

Au moment où elle lui donnait la main, elle ajouta à voix basse :

—Je vous remercie de tout ce que vous m'avez appris, et je tâcherai de m'en servir. Si vous voyez le comte Georges, dites-lui... Mais non, ne lui dites rien. Si, par impossible, je réussissais, il serait temps de lui apprendre ce qu'il doit à mes efforts. Sinon... il vaut mieux qu'il ignore toujours que j'ai échoué.

Le marquis Adelardi rentra chez lui fort préoccupé, et il prit d'abord avec distraction deux lettres qui l'attendaient sur la table. Mais après les avoir ouvertes, il les lut successivement avec un égal intérêt.

Il regarda d'abord la signature de la première :

—Clément Dornthal. C'est le cousin qui accompagne notre belle voyageuse. Les voilà donc arrivés !... Allons, le dénoûment du drame approche ; tâchons de jouer chacun nos rôles avec prudence. Le mien n'est pas le plus facile de tous !

Il ouvrit l'autre billet et le parcourut rapidement.

—Jeudi !... Je le verrai jeudi, à deux heures... Pauvre Georges ! ce sera une douloureuse rencontre, malgré la nouvelle dont je serai porteur, et la consolante surprise qui l'attend.

Il acheva le billet, et vit avec satisfaction que, grâce à la puissante intervention qui s'était mise en œuvre pour lui, il lui serait permis d'approcher le prisonnier, chaque jour pendant une heure, durant la semaine qui devait s'écouler jusqu'au départ du triste convoi des exilés.

—Pauvre Georges ! répéta-t-il encore. Se peut-il que nous en soyons là ?...Qui sait encore ? Si, comme on le dit, *ce que femme veut, Dieu le veut*, tout espoir ne serait peut-être pas perdu ; car, si je ne me trompe, voici deux volontés féminines appliquées à le servir, et assez énergiques pour vaincre en sa faveur le sort le plus contraire. *Deux*, c'est une de trop, sans doute, et je viens de courir un peu hardiment peut-être le risque d'une collision redoutable. Mais enfin, au point où en sont les choses, elles ne peuvent guère empirer. Si la belle Vera réussit, ce sera à Georges à se tirer de la position compliquée où pourra le placer la reconnaissance entre celle qui l'aura sauvée et celle qui était prête à le suivre. Si défini-

tivement, au contraire (comme cela n'est que trop probable) elle échoue, alors la chose devient fort simple, et il est évident qu'en ce cas notre charmante héroïne n'aura point de rivale à redouter.

LIII

Après toutes les surprises désagréables qui s'étaient succédé pour mademoiselle Joséphine pendant leur pénible voyage, elle en avait éprouvé une d'une nature différente, mais plus grande que toutes les autres, en arrivant à son terme. Son imagination, on le sait, ne faisait jamais grand frais pour embrasser ce qui dépassait le strict nécessaire. Ce n'était pas sans peine qu'elle avait réussi à comprendre que sa chère Gabrielle était décidée à venir épouser un inconnu, lequel était condamné aux galères, et cette idée inconcevable semblait avoir pénétré dans son esprit, à l'exclusion de toutes les autres. Elle était partie pour aller rejoindre un prisonnier, et depuis son départ d'Heidelberg elle se regardait comme acheminée vers un cachot. Aussi, lorsqu'elle entendit ces mots : " Nous sommes arrivés ! " et que leur traîneau passa sous la voûte d'une vaste porte cochère, elle fut saisie d'un grand frisson.

Ce fut donc avec une sorte de stupéfaction qu'elle se trouva dans un vestibule brillamment éclairé, conduisant par un large escalier à une belle et longue galerie, puis à une enfilade de salons au bout de laquelle on introduisit les voyageurs dans une salle à manger où les attendait un souper d'une recherche aussi inconnue pour mademoiselle Joséphine que la splendeur avec laquelle il était servi. Elle regardait avec une muette surprise, osant à peine toucher aux mets placés devant elle, et interrogeant du regard ses deux compagnons avec une expression de grande perplexité. Mais tous deux semblaient émus et préoccupés au point de ne rien observer de ce qui se passait autour d'eux. Fidèle à son habitude, mademoiselle Joséphine s'abstint pour le moment de les questionner.

Le repas s'acheva en silence. Clément écrivit ensuite un billet qu'un valet de chambre se chargea, devant elle, de faire parvenir à *M. le marquis ;* puis les deux voyageuses furent conduites dans les appartements qui leur avaient été préparés. Fleurange embrassa sa compagne, lui souhaita une bonne nuit, et mademoiselle Joséphine demeura seule dans une chambre telle qu'elle n'en avait jamais vu, en face de grandes glaces où, pour la première fois de sa vie, elle s'apercevait de la tête aux pieds, et en présence d'un lit

à baldaquin qu'elle osait à peine croire destiné à sa modeste personne, et où elle ne s'étendit enfin qu'avec un respect qui troubla longtemps son repos. Jamais l'excellente Joséphine ne s'était trouvée à ce point hors de son élément. Elle se demandait avec surprise si c'était bien elle-même qui était là, sous ces rideaux de soie; et lorsqu'elle s'endormit enfin, elle rêva que Gabrielle, splendidement vêtue, montait sur un trône, et qu'elle, mademoiselle Joséphine, vêtue de même, y montait avec elle. Ce sommeil agitée ne fut pas de longue durée. Avant le jour elle était debout, et elle attendit avec impatience que l'heure fût assez avancée pour pouvoir quitter sa belle chambre et aller faire un voyage de découverte dans cette demeure inconnue qui, la veille au soir, lui avait paru être un palais de fées.

Cette impression ne fut point amoindrie par la lumière du jour. L'appartement était, en réalité, splendide et meublé avec le goût que la princesse Catherine faisait régner partout, et qui était aussi recherché dans cette maison, où elle ne séjournait que trois mois de l'année, que dans le palais de Florence où elle passait sa vie.

Mademoiselle Joséphine alla donc d'une chambre à l'autre dans un état d'admiration toujours croissante ; et, tout en se promenant ainsi, elle remarqua que partout elle trouvait la même température douce et chaude, et ceci lui sembla tenir du prodige ; car toutes les portes étaient ouvertes, et non-seulement elle ne voyait de feu nulle part, mais elle n'apercevait pas aux fenêtres la moindre vitre ou même le moindre châssis. Rien, en apparence, ne semblait la séparer de l'air glacé du dehors : glacé, en vérité, car à leur arrivée, ils avaient trouvé à Pétersbourg un froid de 15 à 18 degrés, et pourtant... Que signifiait cette merveille ? elle n'avait pas le moindre froid, bien que la vue de ces grandes fenêtres là fit frissonner et qu'elle n'osât regarder que de loin la vue que l'on découvrait au-delà.

C'était une vaste plaine, couverte de neige, sillonnée de routes tracées et bordées par des branches de sapins. Des véhicules de toutes sortes circulaient en tous sens. De loin en loin, de vastes constructions, et au delà, les sombres murs d'une forteresse flanquée d'une église dont la flèche dorée brillait au soleil d'hiver, soleil éclatant et sans chaleur, qui répandait sur la neige un éclat presque trop éblouissant et dont la lumière trompeuse, loin d'annoncer quelque adoucissement au froid de la saison, était au contraire le signe le plus certain de son impitoyable rigueur.

Tout en admirant, en regardant et en s'étonnant ainsi, mademoiselle Joséphine parvint jusqu'au dernier salon de l'enfilade, et

là, debout devant l'une de ces grandes fenêtres, elle aperçut Fleurange immobile et absorbée dans une si profonde rêverie, qu'elle ne tourna point la tête à son approche.

— Ah ! Gabrielle, vous voilà ! Dieu soit loué ! J'étais perdue, et je me retrouve en vous voyant. Mais que faites-vous là, bon Dieu ! près de cette fenêtre ouverte ?

Fleurange, à ce mot, se retourna en souriant.

— Ouverte ! Ma bonne Joséphine, nous n'y resterions pas longtemps vivantes, vous et moi, vêtues comme nous voilà !

— En effet, je ne puis comprendre que je ne sois pas déjà glacée, et pourtant...

Fleurange lui fit signe d'approcher (car la vieille fille se tenait toujours à une distance respectueuse de ces menaçantes ouvertures), et elle lui fit toucher de la main la glace épaisse qui formait, d'un seul morceau, la totalité de la fenêtre. Luxe inconnu á cette époque, ailleurs qu'à Pétersbourg, et qui trompait souvent même des yeux moins inexpérimentés que ceux de la simple Joséphine.

Rassurée et de plus en plus émerveillée, celle-ci demeura à côté de Fleurange, près de la fenêtre, et elle profita de l'occasion pour lui faire toutes les questions qu'elle avait réprimées jusque-là. Peu à peu tout lui fut expliqué, et elle comprit que cette maison magnifique était celle de la mère du comte Georges.

— lui ! se hasarda-t-elle à dire, lorsque Fleurange eut répondu à toutes ses questions. Lui, Gabrielle, où est-il ?

— Lui ! répéta Fleurange, tandis que ses joues se coloraient et ses yeux se remplissaient de larmes, il est la ; là, Joséphine, dans les murs de cette forteresse qui est devant nos yeux !

La pauvre Joséphine fit un soubresaut de surprise.

— Pardon ! dit-elle. Si j'avais su cela, je n'aurais rien dit.

— Pourquoi, Joséphine ?... Oh ! la vue de ces murs ne me fait pas peur ! J'ai hâte de les franchir, au contraire ; j'ai hâte de quitter toute cette splendeur qui, maintenant comme autrefois, me sépare de lui ! O ma bonne amie, il ne faudra pas me plaindre, le jour où vous me saurez réunie à lui !

Ce langage passionné faisait toujours à la vieille fille l'effet le plus étrange. Aussi se contenta-t-elle de répondre docilement :

— Eh bien, ma chère petite, nous ne vous plaindrons pas ! C'est nous, moi et le pauvre Clément, qu'il faudra plaindre ce jour-là, et il ne faudra pas nous en vouloir si...

Et en dépit d'elle-même, de grosses larmes, qu'elle essuya promptement, lui vinrent aux yeux.

Elle se tut pendant quelques instants, puis elle passa à un autre

sujet, car elle sentait que celui-là la conduirait promptement à une explosion de douleur qu'elle était décidée à contenir pour ne pas affliger sa jeune amie.

— Comment nomme-t-on cette grande plaine qui est là devant nous, entre le quai et la forteresse ? dit-elle bientôt.

— Cette plaine, répondit Fleurange en souriant, c'est la Néva.

— La Neva ?...

— Oui, la rivière qui traverse la ville.

— La rivière ? répéta mademoiselle Joséphine. Allons donc, Gabrielle, je sais bien que je suis fort sotte en ce qui concerne les pays étrangers, mais pas au point, cependant, de croire ce que vous me dites-là. Une rivière !... sur laquelle je vois de mes yeux plus de cent voitures, traîneaux, chariots de toutes espèces, qui se croisent en tous sens, et des maisons ! et des hangars ! Et qu'est-ce que ces deux grandes montagnes que j'aperçois là-bas ?

— Ce sont des montagnes de glace, de vraies montagnes russes, Joséphine, qu'on a imitées en bois, il y a trois ans, à Paris : vous en souvenez-vous ? Celles-ci, m'a-t-on dit, ne sont élevées à cette place que temporairement pendant le carnaval.

— Fort bien ; mais tout cela prouve que ce n'est pas la rivière et que vous vous trompez.

— Cela paraît incroyable, en effet, mais tout ce que nous voyons là disparaîtra au printemps, et il ne restera qu'une belle eau bleue, qui coulera entre ce magnifique quai de granit et la forteresse ! Cependant, j'en conviens, ne l'ayant jamais vue, j'ai moi-même peine à me le persuader.

En ce moment Clément parut. Il était pâle et silencieux, et tout indiquait que, pour d'autres raisons que mademoiselle Joséphine, sa nuit n'avait pas été moins agitée que celle de la vieille fille. Après quelques paroles échangées avec ses compagnes, son regard traversa la large rivière et se fixa, comme celui de Fleurange, sur les sombres murs de la forteresse.

C'était un hasard étrange qui les avait amenés là, précisément en face de ce lieu, qu'il regardait avec désespoir, avec jalousie, avec horreur, et cependant dont il ne pouvait détourner ses yeux.

— Là, pensait-il, était donc le terme ! Pour elle, le but désiré, pour lui, le tombeau de sa jeunesse ! Oui ! une fois qu'elle aurait franchi ces murs, tout serait fini à jamais, dût il vivre au delà du terme ordinaire. Sa vie, à lui, allait finir, à vingt ans !...

Ces réflexions, et d'autres du même genre, n'étaient point faites pour rendre Clément aimable ce matin-là. Aussi était-il, non-seulement sérieux, ce qui lui arrivait souvent, mais, contre son habitude, sombre et taciturne. Leur déjeuner s'acheva en silence, et

ce fut ensuite avec un grand effort qu'il parvint à reprendre à peu près son attitude ordinaire.

— Ma cousine, dit-il alors, j'ai l'air maussade ce matin, je le sens, et je vous en demande pardon. Mais, croyez que je ne suis que triste, triste de l'heure qui s'approche. Cela nous est bien permis, n'est-ce pas? continua-t-il en prenant la main de mademoiselle Joséphine et vous n'exigez pas, je pense Gabrielle, que nous nous séparions de vous sans regret?

— C'est ce que je lui disais à l'instant, dit la pauvre Joséphine, en s'essuyant les yeux; elle dit qu'elle est heureuse, qu'il lui tarde d'être là-bas—en jetant un regard à travers la rivière;— nous ne voulons que son bonheur, cela est certain; mais enfin, pour nous...

— Oui, dit Clément avec un sourire d'une tristesse amère, pour nous, les jours qui vont venir ne seront pas des jours heureux, et nous avons décidément le droit d'être tristes. Pour moi, je le suis aussi, Gabrielle, de ceux qui finissent, car, dans cette sphère où nous voici parvenus, mon rôle est achevé, et je perds aujourd'hui, sans retour, la joie de pouvoir vous être utile à quelque chose.

Il parlait encore lorsqu'on annonça le marquis Adelardi.

Clément se leva à la hâte.

— Restez, Clément, dit vivement Fleurange, restez; je veux que cet excellent ami vous connaisse.

— Je le veux aussi, mais pas en ce moment. Dites-lui que demain, oui, demain matin... ou même ce soir, s'il veut me recevoir, je me présenterai chez lui; ne me retenez pas maintenant.

Et, avant que le marquis eût paru, Clément était parti. Il se sentait de trop dans cette rencontre qui, pour Fleurange, était en effet, bien loin d'être indifférente. Revoir l'ami, le confident de Georges, celui qui, dans ce moment solennel, allait être entre eux un intermédiaire autorisé par sa mère!... Il y avait bien dans ses pensées de quoi se sentir émue! Adelardi au surplus lui avait toujours inspiré sympathie et confiance, et, dans ce monde nouveau où elle se trouvait, elle comprenait combien son expérience lui serait utile et bienfaisante, car Clément avait eu raison de dire, tout à l'heure, qu'ici il ne pouvait plus rien. Il était aussi ignorant qu'elle-même des habitudes et des usages de la cour. Et, cependant, pour obéir aux instructions de la princesse Catherine, son premier soin devait être de se faire présenter à l'impératrice. Perspective formidable, dont elle était mille fois plus effrayée que de tout ce qui l'attendait au delà. Elle accueillit donc le marquis avec une confiance enfantine, et celui-ci sentit redoubler à sa vue l'attrait qu'elle lui avait toujours inspiré. C'était cette même beauté,

cette même simplicité ; c'était surtout ce charme, unique à ses yeux blasés, de ne ressembler à aucune autre ! Le nouveau genre de courage dont elle se montrait capable lui faisait aussi apprécier davantage celui qu'elle avait manifesté en se séparant de Georges, et lui révélait toute l'étendue du sacrifice accompli naguère avec tant de fermeté.

La mission qui avait été confiée à Adelardi prit donc à ses yeux un caractère plus grave qu'auparavant, et il fut un instant tenté de se reprocher d'avoir appelé la veille au secours de Georges une rivale, et peut-être une ennemie de la charmante fille qui était là devant lui.

Toute réflexion faite pourtant, il ne put regretter cette dernière tentative en faveur de son ami. Si elle échouait et si, par hasard, Vera était ensuite tentée de voir avec déplaisir une autre accomplir l'acte de dévouement dont elle s'était déclarée incapable, il avait pris quelques précautions pour la dérouter, et il se flattait que la grâce serait obtenue avant qu'elle eût découvert par qui elle était implorée.

En attendant, la demoiselle d'honneur avait été exacte. Le marquis apportait déjà sa réponse, et il la mit en ce moment entre les mains de sa jeune amie.

— Votre demande est accordée : " Mademoiselle Fleurange d'Yves sera reçue par Sa Majesté, jeudi à deux heures.

" V. L."

— Après-demain ! dit Fleurange avec émotion. Puis elle poursuivit en rougissant :—Mais, comment se fait-il que ce nom, que je ne porte plus depuis si longtemps, se trouve dans ce billet ?

— C'est bien le vôtre, n'est-ce pas ? répondit évasivement le marquis.

— Oui, c'est le mien, mais...

Elle s'arrêta. Un souvenir particulier s'attachait maintenant pour elle, au nom de Fleurange. Depuis plus de trois ans, Georges seul l'avait prononcé. Et, un jour, à jamais gravé dans sa mémoire, il lui avait dit " qu'il gardait ce nom pour lui, pour *lui seul.*"

Elle regretta de le trouver là, écrit de cette main étrangère, et en éprouva un serrement de cœur involontaire.

— J'aurais mieux aimé que cette demande eût été faite sous le nom que je porte toujours.

— Pardonnez-moi ; en ce cas, je suis le coupable, dit Adelardi ; j'ai cru la chose indifférente, et il m'a semblé que le nom de *Fleurange* fixerait mieux l'attention de celle dont vous devez implorer la faveur, et resterait plus sûrement dans sa mémoire.

Ce n'était là qu'un prétexte qui lui vint à l'esprit pour répondre à une question qu'il n'avait pas prévue. Son véritable motif avait été de dissimuler à la demoiselle d'honneur un autre nom qui lui eût peut être été moins étranger, et auquel pouvait se rattacher dans son esprit quelque prévention contraire au succès de la demande dont elle s'était faite l'intermédiaire.

LIV

Deux heures venaient de sonner. Vera, selon sa coutume, attendait dans le salon qui précédait celui où l'impératrice donnait ses audiences, La porte fut bientôt ouverte par un huissier, et la personne qui était attendue ce jour-là parut en présence de celle qui devait l'introduire.

Il y eut de la part de l'une et de l'autre un premier et involontaire mouvement de surprise.

Fleurange s'arrêta incertaine ; l'aspect de Vera ne répondait en rien à l'idée qui s'était présentée à son esprit lorsqu'on lui avait annoncé " qu'à la porte de Sa Majesté, elle trouverait la demoiselle d'honneur de service," et elle se demanda un instant si elle était en présence de l'impératrice elle-même.

Vera, de son côté, s'attendait encore moins à voir une suppliante telle que celle qui venait de paraître.

La princesse Catherine, qui pensait à tout, avait eu soin, en effet, de disposer pour ce grand jour la toilette de celle que, dans ce moment, elle regardait comme la fiancée de son fils ; et, l'heure venue, la jeune fille ouvrit un coffre, mis à part dans son bagage et obéit docilement aux instructions qu'elle y trouva écrites de la main de la princesse, avec le costume qu'elle devait revêtir.

C'était cependant une robe noire, comme le voulait alors l'étiquette, mais c'était une robe de cour, et la princesse s'était complu à la rendre aussi magnifique que possible. Fleurange, ainsi vêtue, était éclatante. Pour tous bijoux, néanmoins, elle ne portait qu'une chaîne d'or, à laquelle était suspendue une croix cachée dans son corsage (don précieux de son père, qu'elle ne quittait jamais), et à son bras droit était attaché un bracelet que la princesse Catherine avait ôté du sien, pour le donner à la jeune fille, la veille de son départ, en l'assurant qu'il lui porterait bonheur. Sur sa tête aucun ornement ; mais ses beaux cheveux relevés et tressés d'une manière inusitée à cette époque, gracieuse toutefois, aussi bien que frappante, et qui ajoutait un charme original de

plus à celui de toute sa personne, assez noble pour sembler être née à la cour, assez simple pour indiquer avec évidence qu'elle y paraissait pour la première fois.

Les deux jeunes filles se regardèrent, et, ainsi que nous l'avons dit, leur surprise fut mutuelle. Mais ce ne fut qu'un instant.

Vera s'avança :

— Mademoiselle Fleurange d'Ives, n'est-il pas vrai ? dit elle.

Fleurange s'inclina.

— L'impératrice vous attend, suivez-moi.

Elle la précéda, et, arrivée à la porte qu'elle allait ouvrir, elle lui dit :

— Otez le gant de votre main droite, c'est l'étiquette, et remettez votre supplique de cette main-là.

Fleurange obéit, et déganta machinalement sa belle main, dans laquelle tremblait le papier qu'elle tenait. Elle s'arrêta un instant, pâle et émue.

— N'ayez pas peur, mademoiselle, lui dit la demoiselle d'honneur d'une voix encourageante. Sa Majesté est la bonté même, et vous n'avez rien à craindre. Elle est, d'ailleurs, on ne peut mieux disposée à vous bien recevoir.

Il n'y eut plus le temps d'ajouter une parole.

La porte venait de s'ouvrir. Vera entra la première, elle s'inclina, et fit passer Fleurange devant elle. Puis, après une nouvelle et profonde révérence, elle se retira, laissant la jeune fille seule avec l'impératrice.

L'audience dura au delà d'une demi-heure, et Vera, bien qu'accoutumée à attendre, commençait à trouver le temps long, lorsque la porte se rouvrit, et Fleurange reparut. Elle avait le visage ému, les yeux brillants et humides. En apercevant Vera, elle s'arrêta et lui prit les mains.

— Oh ! vous aviez raison, dit-elle. Sa Majesté a été pour moi d'une adorable bonté ! Mais je sais aussi ce que je vous dois ! Je sais que c'est grâce à vous que j'ai été exaucée, même avant d'être entendue. Que Dieu vous récompense, mademoiselle, et vous rende ce que vous avez fait pour moi !

Vera répondit à cette expansion avec une cordialité qui ne lui était pas toujours d'habitude. Puis elle accompagna Fleurange jusqu'à la porte. Là, en se disant adieu, leurs yeux se rencontrèrent, et une même impulsion leur fit faire à toutes deux un léger mouvement... Mais un peu de timidité d'une part, un peu de hauteur de l'autre les arrêta, et les deux jeunes filles se quittèrent sans s'être embrassées.

Vera retourna lentement sur ses pas et rentra dans le salon de l'impératrice. Dès que celle-ci l'aperçut :

— Eh bien, Vera, qu'en dites-vous ? Avez-vous jamais vu une plus charmante apparition ?

— Cette jeune fille est en effet bien belle, dit Vera d'un air pensif ; elle a des yeux comme je n'en ai jamais vu.

— Oui, en vérité ! des yeux qui vous regardent si bien en face ! un regard si simple, si droit, presque si assuré, s'il n'était pas si doux ! Je n'ai pas eu de peine, je vous en réponds, à lui promettre d'envoyer et de recommander sa requête. Tenez, elle est là, je n'ai pas même voulu la lire. Je suis décidée à faire accorder à cette charmante fille tout ce qu'elle demande. Il me suffit de savoir qu'elle aime un de ces condamnés et qu'elle veut l'épouser pour le suivre. On ne lui refusera pas cette terrible faveur, je m'en fais le garant.

L'impératrice alla se rasseoir dans un grand fauteuil.

— Mais quels fous sont les hommes !—poursuivit-elle, après un moment de silence.—Jeter ainsi dans de folles aventures le bonheur des autres avec le leur ! En vérité, j'admire ces femmes que rien ne rebute, que rien n'épouvante et qui se sacrifient ainsi pour ces égoïstes.

— Oui, dit Vera, leur dévouement est sans doute admirable ; mais les femmes qui implorent, qui supplient, qui détournent enfin le châtiment de la tête des coupables, ont aussi un bien beau rôle, madame, un rôle que ces malheureux ont sujet de bénir.

— Je vous comprends, Vera. Vos grands yeux suppliants n'ont rien à me rappeler ni à me reprocher : j'ai déjà dit à l'empereur tout ce que j'ai appris de vous hier. Il faut laisser maintenant sa magnanimité le guider et ne plus l'importuner.

Ces mots furent dits avec un léger accent d'autorité, et quelques instants de silence les suivirent.

Vera avec un mélange de tristesse et d'humeur, demeura immobile et les yeux baissés, attendant que sa souveraine lui donnât ses ordres.

Dans cette attitude, elle aperçut à ses pieds, sur le tapis, un bracelet qu'elle ramassa, pour le rendre à sa maîtresse, lorsque celle-ci le reconnut :

— Ah ! dit-elle, c'est le talisman que cette charmante créature portait tout à l'heure à son bras. Cardez-le, Vera, vous le lui renverrez demain avec la réponse qu'elle attend.

Vera regarda curieusement le bracelet : c'était une épaisse chaîne d'or, fermée par une cornaline d'un rouge foncé, sur laquelle était gravé un talisman. Ce bijou ne lui était pas absolu-

ment inconnu. Elle avait vu à quelqu'un un bracelet pareil à celui-là. Elle en était sûre, mais à qui? Elle ne pouvait en ce moment se le rappeler.

Tandis qu'elle faisait cet examen, l'impératrice poursuivit :

— Maintenant, sans perdre de temps, mettez-vous là, à cette table, et écrivez de ma part au prince W..., *de ma part*, entendez-vous? Joignez cette supplique à votre lettre, et dites que je désire que la demande qu'elle contient soit accordée et que je le prie de m'envoyer la réponse (la réponse favorable) demain matin au plus tard. Dès qu'elle arrivera, vous l'enverrez sans retard, en mon nom, à cette jolie fille. Elle demeure dans la maison de la princesse Catherine Lamianoff, sur le grand quai.

Vera tressaillit légèrement.

— De la princesse Catherine?

— Oui, mais hâtez-vous de faire ce qu'il y a de plus pressé.

Vera regarda de nouveau le bracelet : ce nom venait de fixer le vague sonvenir imparfaitement réveillé tout à l'heure ; c'était à elle, à la princesse Catherine qu'elle avait vu ce bracelet.

— Voyons, Vera, à quoi pensez-vous?

— A rien, madame. Pardon.

— Ecrivez alors bien vite ce que je vous ai dit, et faites porter la lettre et son contenu sans retard.

Vera obéit sans répliquer. Elle prit la supplique et s'approcha d'une table placée dans la profonde embrasure de l'une des fenêtres, devant laquelle un treillage d'or couvert de plantes grimpantes formait un véritable paravent.

Dès qu'elle fut à cette place, où elle ne pouvait plus être aperçue, et avant de commencer à écrire la lettre qui lui avait été dictée, elle ouvrit vivement la supplique et la parcourut des yeux. Ce regard suffit pour justifier le soupçon qui venait de naître. Une pâleur mortelle couvrit son visage ; ses traits, si calmes d'ordinaire, furent subitement transformés par la plus violente explosion de courroux et de haine. Elle froissa le papier et demeura immobile sur la chaise où elle était tombée, hors d'état d'agir, de penser, de se rappeler ni où elle était, ni ce qu'elle avait à faire.

Enfin elle revint à elle et fit un effort pour rassembler ses idées. Les instants s'écoulaient : l'impératrice allait s'étonner du temps qu'elle mettait à lui obéir. Elle prit donc une plume ; mais elle avait à peine tracé quelques mots d'une main tremblante, lorsqu'un bruit inusité à cette heure, se fit entendre dans la cour : le tambour battait, le poste se mettait sous les armes. Vera se leva avec surprise et regarda par la fenêtre. L'empereur arrivait dans son traîneau, seul et sans escorte, selon sa coutume, quoique cette

heure ne fût pas celle où il venait d'ordinaire. Peu après, les portes du salon s'ouvrirent. C'était pour Vera le signal de quitter la chambre. Elle déchira le billet, mit la supplique dans sa poche et, au moment où l'impératrice s'avançait au-devant de son époux, la demoiselle d'honneur disparaissait par la petite porte et rentrait précipitamment dans sa chambre située tout près de l'appartement de sa souveraine.

Une heure tout entière se passa, elle n'aurait su dire comment. Elle avait su prendre sur elle-même, dissimuler souvent, et même, aux yeux de presque tous, déguiser tout à fait la véhémence d'un sentiment que le dépit avait faiblement combattu et qui s'était regardé comme assuré de vaincre un jour tous les obstacles. Quels étaient-ils d'ailleurs ces obstacles? Georges, l'époux choisi par elle dès son enfance, n'avait-il pas témoigné assez visiblement naguère l'attrait qu'il éprouvait pour elle ? Et cet avenir préparé pour eux dès le berceau, n'avait-il pas, tout autant qu'elle, semblé, en appeler de ses vœux la réalisation? Depuis, il est vrai, un nuage avait passé sur ce brillant horizon, et lorsqu'elle l'avait revu, Georges n'était plus le même... Pourquoi ? elle avait cherché à le savoir ; mais tout ce qu'elle avait pu recueillir, c'était qu'une jeune fille, une obscure demoiselle de compagnie au service de sa mère l'avait un instant fasciné, et elle avait alors entendu murmurer tout bas le nom de *Gabrielle ;* mais la fière Vera ne s'inquiétait pas pour si peu. L'avenir était à elle, et elle l'attendait sans crainte, lorsque la nouvelle du crime et de l'infortune de Georges vint la frapper comme un coup de foudre, et lui faire mesurer en même temps par la vivacité de sa douleur la profondeur de sa tendresse pour lui. Elle n'avait plus eu dès lors qu'une pensée : fléchir l'empereur, obtenir la grâce de Georges, le ramener encore à elle ; et son premier échec ne lui avait pas ôté l'espoir de réussir. Mais tandis que son influence, sa passion, ses efforts, étaient encore demeurés sans résultat, une autre... et quelle autre ! (Vera malgré son orgueil, n'était ni assez vaine, ni assez sotte pour n'avoir pas reconnu le charme redoutable contre lequel elle allait avoir à lutter)... une autre, jeune, belle autant qu'elle, plus qu'elle, éclipsait en un instant, par un acte héroïque, tout ce que son propre dévouement avait jamais rêvé, et allait au-delà du terme qu'il eût osé franchir ! Comment douter des sentiments de Georges, lorsque celle qu'elle venait de voir apparaîtrait dans sa prison ? Comment lutter ? que faire ? qui était-elle d'ailleurs, qui était cette femme qui se montrait ainsi soudain entre eux ? cette femme qui avait l'air d'un ange et qu'elle haïssait comme si elle eût été un démon ? Tout à coup une idée traversa son esprit comme un trait de lumière :

" Serait-ce là Gabrielle ? " s'écria-t-elle tout haut. Mais avant que Vera eût le temps de s'arrêter à cette pensée et de calmer l'agitation nouvelle qu'elle avait fait naître, le son de la petite clochette interrompit cette rêverie agitée. Vera se leva, avec quelque surprise toutefois, car le signal accoutumé du départ de l'empereur ne s'était pas fait entendre, et il était bien rare qu'elle fût admise en tiers lorsqu'il était présent; mais son hésitation ne dura qu'un instant, car la clochette, vivement agitée, répéta son appel : Vera se hâta alors d'y répondre, et, tandis qu'à la vue de son souverain elle s'arrêtait à la porte avec embarras et s'inclinait profondément, elle entendit l'impératrice, avec un mélange de bonté et d'impatience, s'écrier :

—Arrivez donc, Vera ! L'empereur veut vous parler, et c'est *lui* que vous faites attendre !

MME. CRAVEN.

(*A continuer.*)

EXPLORATION GEOLOGIQUE DU CANADA.

(RAPPORT DES OPÉRATIONS DE 1871.)

Il est assez rare que les documents parlementaires aient un succès de vogue parmi les hommes qui s'occupent de l'étude des sciences et des lettres. On lit ces choses parce qu'on y est forcé ou que des intérêts directs, matériels, je dirai même, nous y engagent.

Deux *Livres bleus* formant partie des documents de la session de 1872 offrent néanmoins une heureuse exception à la monotonie forcée de la prose administrative et parlementaire.

Je veux parler du " *Rapport de* L'Hon. L. H. Langevin, C. B., *sur la Colombie Britannique* " et des *Rapports de la Commission Géologique pour* 1871."

L'ouvrage de L'Hon. Ministre des Travaux Publics a été longuement commenté et cité, toujours avec éloges, par les journaux de tous les partis. Les consuls étrangers ont tenu spécialement à le faire connaître dans les pays qu'ils représentent chez nous, et cela avec grande raison parcequ'il contient les renseignements les plus exacts et des plus complets publiés jusqu'à ce jour sur ce pays lointain où la nature s'est plue à réunir toutes ses grandeurs et ses richesses, dans le règne végétal et minéral.

Là doit se borner ce que j'ai à dire sur ce volume et j'en arrive tout de suite aux " Rapports de la Commission Géologique."

Ces rapports forment un volume de 150 pages environ et voici la table abrégée des matières qu'il contient :

" 1. Journal et rapport des explorations préliminaires à la Colombie Anglaise, par M. Alfred R. C. Selwyn.

2. Rapport sur la région houillère de la Côte Est de l'Ile Vancouver, avec une carte de la distribution des gîsements, par M. James Richardson.

3. Rapport des explorations et études de la région entre le Lac Supérieur et le Lac Albany, par M. Robert Bell.

4. Rapport préliminaire des explorations et études dans la région entre le Lac St. Jean et le Lac Mistassini, par M. Walter McOuat.

5. Rapport des explorations et études dans les comtés de Leeds, Frontenac et Lanark, province d'Ontario, avec un plan du canton de Marmora, indiquant la position des mines d'or exploitées, et la direction de la zone aurifère, par M. H. G. Vennor.

6. Rapport des explorations géologiques au Nouveau-Brunswick, par le professeur L. W. Bailey.

7. Relevé des statistiques des mines et des produits minéraux du Canada, dressé d'après les rapports officiels et autres sources, par M. Charles Robb."

Le volume en question porte le No. 31 des Documents de la Session de 1872, et il vient d'être publié simultanément en anglais et en français.

L'Hon. M. Langevin visitait la Colombie Britannique en administrateur ; M. Alfred Selwyn s'y est rendu à titre de géologue, et des instructions qui lui furent données par L'Hon. Joseph Howe, je citerai le passage suivant qui indique bien l'objet principal de la mission dont il était chargé : —

" Quant à la région que vous devez d'abord étudier, vous vous guiderez d'après votre propre jugement et les renseignements que vous pourrez obtenir sur les lieux. Mais il est avant tout désirable et important de recueillir autant de renseignements que possible sur la structure géologique et l'existence de minéraux utiles dans le voisinage des lignes qui seront explorées par les partis d'ingénieurs et sur l'une ou l'autre desquelles devra passer le chemin de fer du Pacifique projeté,"

Parti de Montréal le 26 juin, M. Selwyn arrivait à San Francisco le 3 juillet d'où il repartit le 6 et atteignit Victoria, capitale de la Colombie, le 15 du même mois. On voit que, même par la route détournée qu'il faut néeessairement suivre aujourd'hui pour se rendre à la Colombie, le voyage ne demande que quinze jours ; quelquefois même on peut le faire en moins de temps.

Conformément à ses instructions, M. Selwyn se met immédiatement en communication avec les ingénieurs chargés de l'exploration de la ligne du Pacifique, et il se décide à accompagner le parti de M. McLennan. Il remonte la rivière Fraser en vapeur et va

établir son premier campement près de Yale à environ 200 milles de Victoria.

On était alors au 28 juillet. C'est à cette date que commence l'exploration proprement dite. Je n'entreprendrai pas d'en relater ici les détails. Il faut lire le rapport, qui est à la fois instructif et intéressant, et dont je me bornerai à citer quelques passages.

La région située à l'ouest des Montagnes Rocheuses semble être vraiment féérique, au dire de tous les voyageurs : Les montagnes, les arbres y sont gigantesques ; la végétation y est d'une grande richesse, et l'on peut dire la même chose de ses ressources minérales, bien qu'on n'ait pu encore les étudier que sommairement, car, dans trois ou quatre mois, M. Selwyn, et son parti d'exploration, ont franchi, à pied et en canot, la distance énorme dont voici le détail :

De Kamloops à Clearwater	75	milles
" " la rivière au Radeau	82	"
" " la rivière Mad	105½	"
" " la rivière Bleue	156	"
" " la traverse au bras du Lac Albreda	186½	"
" " la rivière au Canot	216½	"
" " la Cache de la Tête Jaune	232½	"
" au lac aux Orignaux	251½	"
" à la fin du voyage	267½	"
Total	1,573	milles

Suivent les évaluations, calculées approximativement d'après une série d'observations barométriques. Les chiffres ci-dessous excèdent probablement un peu ceux que donneraient des mesurages précis au théodolite.

Kamloops	1250	pieds.
Clearwater	1403	"
Rivière an Radeau	1410	"
Camp du ruisseau aux Oies sauvages, 3½ milles en aval de la Rivière Bleue	2214	"
Traverse à la jonction du bras du lac Albreda	2370	"
Lac Albreda	3063	"
Rivière au Canot	2484	"
Lac aux Atocas	2511	"
Cache de la Tête Jaune	2430	"
Grandes Fourches	2889	"
Lac aux Orignaux	3600	"
Fin du voyage au lac Cowdung (Lac à la Bouse de Vache)	3654	"

A la page 50 de son rapport, M. Selwyn donne un excellent aperçu de la configuration géographique de la Colombie :

" Sur le continent, la Colombie Anglaise est bornée au sud par le quarante-neuvième cercle de latitude ; à l'est, par la chaîne principale des Montagnes Rocheuses ; au nord, par le cinquante-

septième cercle de latitude et par la ligne frontière du territoire d'Alaska qui appartient aux Etats-Unis ; à l'ouest par l'Océan Pacifique et le détroit de Géorgie jusqu'au quarante-neuvième cercle de latitude. La province comprend actuellement l'île de Vancouver, qui formait autrefois une colonie séparée, et les îles de la Reine Charlotte, ainsi que plusieurs petites îles dans le détroit de Géorgie. Une ligne traversant le centre de la province depuis le coin sud-est, sur le quarante-neuvième cercle de latitude jusqu'à la frontière de l'Alaska sur le havre de Nasse, a près de neuf cents milles de long, et la largeur moyenne de la province, depuis la côte du détroit de Géorgie jusqu'au sommet des Montagnes Rocheuses, est d'environ trois cents milles ; par suite, la superficie de la province est d'environ 270,000 milles carrés. Pemberton, dans son ouvrage intitulé : *Facts and Figures relating to British Columbia and Vancouver Island* (publié en 1860), dit que la superficie de la Colombie Anglaise est trois fois celle de l'Angleterre, et que l'Ile Vancouver seule est aussi étendue que la moitié de l'Irlande, ce qui représente, respectivement, 311,517 milles carrés et 15,937 milles carrés."

De l'étude géologique (p. 51–66) que M. Selwyn publie dans son rapport, il résulte que trois minéraux précieux, l'or, l'argent et la houille, existent en grande abondance sur plusieurs points de la Colombie et que des explorations subséquentes révéleront à cet égard, des faits de la plus haute importance ; les observations de M. Selwyn sur les fossiles et les échantillons de minerais qu'il a pu recueillir ne laissent aucun doute à cet égard.

En observateur consciencieux, M. Selwyn n'a pas borné ses études au règne minéral ; il donne aussi des renseignements bons à connaître sur l'agriculture du pays.

Voici des faits consignés dans son rapport :

" Les faits suivants, relatifs aux récoltes et à la végétation, ont été recueillis par M. Richardson. La ferme de la montagne du Pavillon, appartenant à M. Robert Carson, sur le chemin de Lillooet, contient trois-cents acres dont cent—cinquante sont en culture.

Blé,	50 acres,	rendement	1,400–1,500 lbs.	par acre.
Orge,	30 "	"	7,300–1,500 "	"
Avoine,	70 "	"	1,100–1,800 "	"

Pois et fèves, 3 acres, produit non constaté.
Pommes de terre, 6 acres, rendement de 30,000 à 40,000 lbs. par acre.

" L'avoine rend quelquefois 2,700 lbs. par acre. Le mil rend d'une tonne et demie à trois tonnes par acre. Le trèfle rouge pousse bien. Cette terre a été défrichée il y a seulement quatre ans. M.

Carson continue à défricher de vingt-cinq à trente acres chaque année. Toute la terre est arrosée par de l'eau qu'on fait venir de sept milles. On obtient généralement, sur place, trois cts. ($0.03,) par livre pour blé, orge, avoine et pommes de terre ; le foin se vend quarante piastres la tonne ; le lard de vingt à vingt-sept cts., et le bœuf dix cts. la livre.

" On sème au 1er avril ; la récolte se fait entre la mi-août et la mi-septembre ; on se sert de machines pour couper et battre le blé. Les bestiaux restent dehors tout l'hiver. La neige atteint, en moyenne, huit pouces d'épaisseur.

" Au *Ranche* Australien, environ vingt milles en aval de l'embouchure Quesnel, sur 640 acres appartenant à MM. Henry Downs et Cie., il y a cent acres en culture.

Blé,	14 acres,	rendement	2,500 lbs. par acre.	
Orge,	32 "	"	2,500 "	"
Avoine,	16 "	"	2,500 "	"
Navets,	7 "	"	25 tonnes de 2,000 lbs. par acre.	
Pommes de terre,	2½ "	"	25 "	" "
Mil,	30 "	"	3,500 lbs. par acre.	

" Le propriétaire affirme qu'une culture et une irrigation soignées donneraient 3,700 lbs. par acre pour le blé. Les légumes de toutes sortes croissent bien. Voici les prix que l'on obtient à Cariboo, distance de quatre-vingts milles : blé, orge et avoine, neuf cts. la livre ; pommes de terre, dix cts. la livre ; beurre, soixante-quinze cts. la livre. Les semailles et les plantations commencent dans la première semaine d'avril ; récoltes en août et septembre Il faut nourrir le bétail à l'étable depuis la première semaine de décembre jusqu'à la dernière semaine de mars."

Voilà pour les céréales ; voyons maintenant ce que la Colombie peut fournir en fait de bois Ceci intéresse une classe influente et nombreuse de nos commerçants qui liront, sans doute, avec un certain intérêt, le passage suivant du rapport :

" Le bouleau est le seul bois dur que nous ayons vu dans la forêt sur les bords des rivières Thompson et Fraser ; mais le cèdre gigantesque, le pin, l'épinette et autres espèces de sapins, les forêts de la Thompson Nord *offrent un vaste champ à l'exploitation du bois.* Le cèdre est, je crois, la *Thuja gigantea ;* il n'est pas rare de voir des arbres de dix à dix-huit pieds de circonférence et hauts de 100 à 150 pieds. Les photographies Nos. 69,974 et 69,975 donnent une bonne idée de ces forêts de cèdre. Le peuplier (*Cotton wood*) atteint de très-grandes dimensions et c'est le meilleur bois pour faire des canots. Celui que nous employâmes pour faire le plus grand de nos canots à la traverse du Bras N. O. avait près de quatre pieds

de diamètre. Sur les battures qui bordent la rivière, on trouve diverses variétés de saule, aune, peuplier et tremble. Un espèce de *Viburnum* (Arbre aux atocas), et le frêne des montagnes, avec leurs baies rouges, égaient l'aspect de la forêt ; nous avons auss observé le coudrier, le sureau et le sapin nain, ainsi qu'un arbuste d'érable."

Après avoir essayé d'intéresser les marchands de bois à l'avenir de la Colombie Britannique, il me sera peut-être permis de dire un mot à l'adresse des chasseurs. Deux gentilhommes anglais, (*Milton et Cheadle*), ont rendu leurs noms fameux dans toute l'Europe par le récit de leurs hauts faits cynégétiques dans cette région. ("*North-West Passage by Land*" ouvrage traduit dans toutes les langues et orné de gravures magnifiques ; on peut voir cet ouvrage à la bibliothèque de notre parlement.)

Mais voici un homme calme, un homme de science, un géologue, nullement chasseur de son métier, et voyez comme il s'exprime à l'endroit du gibier de la Colombie :

" En outre des écureuils, les seuls quadrupèdes aperçus par nos hommes dans notre trajet, aller et retour, entre Kamloops et le col Leather, nous avons vu un ours, un porc-épic, deux lièvres, un renard, une martre et un vison. Les pistes d ours et de castor sont souvent assez nombreuses et nous avons observé aussi quelques pistes de cerf, d'orignal et de caribou. La marmote est un des animaux à fourrure les plus communs ; le lynx n'est pas rare et on rencontre parfois le carcajou. Deux ou trois varietés de coqs de bruyère ou tétras sont très-abondantes. Ils ont les mêmes habitudes que ceux du Canada. Le tétras des saules, (*Willow grouse*,) et le petit tétras (*Black grouse*,) sont les deux espèces les plus communes. Le premier fréquente surtout les fourrés de saule et d'aune le long des rivières, et le second les forêts épaisses de pin et de cèdre sur les montagnes. Nous en tuions ordinairement de deux à six par jour, ce qui formait un agréable supplément à notre plat de lard et de fèves. Ces oiseaux sont très-faciles à approcher, et c'est pourquoi dans la localité, on les appelle, à juste raison, les " poules folles."

Après cela, je ne serais pas étonné de voir partir pour la Colombie quelques-uns des chasseurs émérites de la Province de Québec, tels que MM. Rhodes, Vincent, Picard, Portuguais et autres.

Mais je termine l'examen du rapport de M. Selwyn ; voici les conclusions pratiques auxquelles ce monsieur arrive :

" Bien que la Colombie Britannique offre de grandes étendues de terre arable qui suffiront *toujours* à produire les céréales nécessaires pour alimenter sa population, cette province n'occupera

jamais un rang marqué parmi les pays exportant des produits agricoles. Ses principales ressources sont *ses forêts, ses pêcheries et ses mines, qui offrent des richesses inépuisables.* L'exploitation des mines d'or, d'argent et de houille y est encore à ses débuts ; on peut dire la même chose de l'exploitation du bois et des pêcheries ; quant à ces dernières qui pourront plus tard rivaliser avec celles des provinces de l'Atlantique, elles ne sont actuellement exploitées que pour les besoins de la consommation locale.

" Toutes les personnes qui ont visité cette province admettront qu'un brillant avenir lui est réservé. Mais cet avenir ne se réalisera que quand une voie ferrée l'aura mise en communication plus intime avec les autres provinces de la Confédération Canadienne."

Ayant entrepris de faire un article de *Revue*, je devrais passer en *revue*, le mot le dit, les autres rapports qui forment la seconde partie du volume que j'examine.

Le *Rapport de M. James Richardson sur les gisements houillers de la côte Est de l'Isle Vancouver* démontre, à l'évidence, que quand il y aura, dans cette région, un terminus de chemin de fer, on pourra, sans difficulté et à peu de frais, s'y procurer de la houille de la meilleure qualité. Ce rapport contient, en outre, une foule d'autres détails qui devront hautement intéresser les géologues de tous pays. Je n'ai point entrepris de les consigner ici ; je me bornerai à dire que les personnes intéressées feront bien de consulter ce rapport.

Je signalerai néanmoins aux agriculteurs les deux passages suivants que M. Richardson, fidèle aux instructions de son chef, ne pouvait manquer d'ajouter à son rapport scientifique :

" MM. John Robb et George Macfarlane m'ont indiqué comme suit le rendement moyen de leurs terres après le défrichement :

Blé,	de	30 à	45	minots	par acre.
Orge,		40 à	45	"	"
Avoine,		50 à	60	"	"
Pois,		40 à	45	"	"
Pommes de terre,		150 à	200	"	"
Navets,		20 à	25	tonnes	"

" Quelques-uns des navets exposés par M. Robb aux comices agricoles étaient, dit-on, d'un poids considérable, mais les navets de Suède et les navets jaunes que j'ai vus étaient assez petits. Toutefois, la sécheresse avait été exceptionnelle cette année-là. Le foin de mil rend environ deux tonnes par acre. Le trèfle vient bien, et la seconde pousse du seigle est précieuse comme fourrage. Chaque vache, après avoir nourri son veau, donne environ 150 lbs. de

beurre par année ; le beurre se vend ordinairement 40 *cts, la livre.* Il faut généralement nourrir le bétail à l'étable depuis le commencement de décembre jusqu'au milieu d'avril. La neige ne reste pas longtemps. Parfois il en tombe de grandes quantités, mais elle disparaît généralement en quelques jours. Une ou deux fois, pourtant, la neige a recouvert la terre pendant deux mois.

" Pommes, poires, cerises, prunes, framboises blanches et rouges, groseilles à grappes rouges et blanches et cassis, tous les fruits, en un mot, viennent très-bien. J'ai vu des pommes mesurant treize pouces de circonférence et pesant dix-neuf onces ; elles cuisent bien et sont agréables à manger crues ; j'ai vu aussi des poires de onze pouces de circonférence, d'un goût très-agréable et très-juteuses."

J'ajouterai à cet aperçu des ressources de la Colombie Britannique un renseignement que les brasseurs ne recevront pas avec indifférence, je veux parler de l'excellente qualité du houblon que produit la Colombie.

Je cite le rapport de M. Richardson :

" Voici ce qu'écrivent MM. William Dow et Cie., de Montréal, au sujet d'un échantillon de quelques livres de houblon recueilli sur l'Ile Vancouver, à un mille de Victoria : ce certificat devra satisfaire les cultivateurs :

Montréal, le 13 mai, 1872.

" Cher Monsieur.—A votre demande, nous sommes heureux de vous adresser le certificat suivant au sujet du houblon de la Colombie Anglaise que vous nous avez fourni.

" A notre avis, ce houblon est de qualité supérieure et son arôme est exquis. Il ressemble au houblon de la Californie et commanderait le plus haut prix sur nos marchés ; il est bien sec et bien préparé. Nous croyons qu'il vaut 10 cts. de plus par livre que le meilleur houblon du Canada, qui se vendait de 50 à 70 cts. la livre durant la dernière saison, suivant la demande ; nous devons ajouter néanmoins que ces prix sont exceptionnellement élevés."

" Bien à vous,

Wm. Dow et Cie."

Les rapports Nos. 3, 4, 5, 6 et 7, mentionnés en tête de cette *revue* sommaire, sont certainement bien dignes d'une analyse sérieuse, car ils contiennent des renseignements précieux. Toutefois, ce que je pourrais en dire ici ne vaudrait pas, pour les hommes de science ou pour ceux qui sont intéressés dans les exploitations minières, la lecture de ces rapports mêmes. D'ailleurs ces rapports ne sont que la continuation de ceux que j'ai analysés, l'année dernière, à cette même place.

Je ne puis donc mieux faire, en terminant, que de formuler ici quelques observations analogues à celles que je hasardais l'an dernier et qui n'ont pas trouvé de contradicteurs.

Nous avons. parmi nous, je veux dire dans nos universités et nos colléges, des professeurs de sciences naturelles, chimie, physique, agriculture, etc., etc., des hommes hautement distingués qui ont dû nécessairement former d'excellents élèves. Si, professeurs et élèves veulent, un bon jour, se livrer plus qu'ils ne l'ont fait encore, à la lecture approfondie des rapports de la Commission Géologique, — rapports parfaitement rédigés et qui, le fait est bien connu, ont attiré l'attention des sommités scientifiques de l'Europe et des Etats-Unis, nous verrons, parmi nos compatriotes, un mouvement qui étonnera peut-être bien des personnes, mais dont les résultats seront les suivants :

Nos compatriotes auront enfin leur juste part dans toutes les grandes entreprises,

De chemins de fer,

D'exploitations minières,

De manufactures en grand,

D'exportation des produits de notre pays sur une grande échelle,

Et, comme conséquence inévitable, ils commanderont, dans toutes nos législatures, une influence qu'ils ont acquise et maintenue par des luttes inouïes dans l'histoire, et qui leur échapperait, —il faut le dire, car c'est vrai,—s'ils ne veulent point emboîter le pas dans la marche qui est commencée et qui amènera le développement, *ad infinitesimum*, de nos inépuisables ressources depuis le Golfe du St. Laurent jusqu'aux rives du Pacifique.

Il me semble que pareilles préoccupations remplaceraient avantageusement,—*ad usum juventutis*,—les graves débats qui s'agitent aujourd'hui entre *Placide Lépine*, *Jean Piquefort*, *Laurent* [1] et autres écrivains d'un talent incontestable, mais qui prodiguent leurs efforts dans des luttes stériles. En effet, à quoi bon écraser sous les fleurs un ami, un écrivain de belles espérances que ces louanges exagérées peuvent gâter ? Ou pourquoi multiplier les invectives et les sarcasmes contre un adversaire de talent que semblables procédés peuvent décourager ?

Mais on sent un besoin impérieux de flatter ou de contredire,

"Vellem in amicitiâ sic erraremus !"

Luttes stériles et malsaines, je le répète, dont les Anglais rient sans doute autour de nous, et, sans songer le moins du monde à

[1] Pseudonymes des auteurs de critiques littéraires publiées depuis environ un an dans divers journaux —Ce genre d'écrits, très-utile dans certaines limites,— gagne, chez nous des proportions et des allures inquietantes.

faire des *Silhouettes* ou *Pastels littéraires*, continuent à étudier la géographie, la topographie et la géologie de notre pays, ses ressources agricoles, les meilleurs moyens d'y établir un vaste réseau de chemins de fer qui reliera l'Atlantique au Pacifique, et d'y développer un commerce qui étonnera bientôt même les descendants de *L'Uncle Sam.*

Et vous voudriez que nous, Français-Canadiens du XIX siècle, qui avons eu le bonheur de ne pas connaître Gambetta,—vous voudriez que nous restions étrangers à ce mouvement?

Oh ! Non ! !

" Non ego perfidum "
" Dixi sacramentum."

E. B. de St. Aubin.

Ottawa, Mars, 1873.

LE CANADA EN EUROPE.

Au moment où la province de Québec et tout le Canada s'efforcent d'attirer à eux une partie du trop-plein des populations honnêtes du vieux monde, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt de présenter un aperçu de l'idée que l'on a généralement de nous, en Angleterre et en France. Je procéderai par citations le plus souvent. Cette mosaïque nous mettra à même de juger des erreurs profondes qui se sont répandues à notre sujet et qui paraissent l'emporter sur des informations plus exactes que l'on retrouve semées, ça et là, dans quelques livres européens où il est question du Canada.

La cause première de ces erreurs, de ces faux comptes-rendus, est, ce me semble, toujours et partout la même : les Européens n'ont jamais pu se persuader qu'en dehors de leur continent les rameaux des familles transplantées aient su retenir le caractère propre à chacune d'elles : ils ne veulent voir dans le colon d'Amérique, par exemple, qu'un être nécessairement amoindri, ou qui, dans les meilleures conditions possibles, a perdu une certaine somme de la valeur intellectuelle et physique de ses ancêtres.

Cette idée, absurde au suprême degré, devrait, me dira-t-on, disparaître devant 'évidence des faits.

Oui, si nous étions connus e l'Europe, mais nous ne le sommes pas, et le Canada moins que les autres contrées.

Plusieurs influences considérables et constantes ont contribué à nous rejeter dans l'ombre, loin des yeux qui eussent dû voir plus clairement ce qui se passe ici.

D'abord, le besoin qu'ont éprouvé de tous temps les écrivains et les voyageurs de composer des récits étranges sur les pays loin-

tains. Pour ne parler que des derniers trois-quarts de siècles, les publicistes français, Chateaubriand en tête, ont popularisé un Canada imaginaire fermé par les glaces, éclairé par les aurores boréales, peuplé d'ours blancs, d'Indiens et de renards bleus.

D'autre part, il est arrivé que notre longue séparation de la France nous a privé de défenseurs pour refuter ces contes et remettre l'esprit public sur la bonne voie à notre égard. Qui ne dit mot consent, selon le proverbe. Un si profond silence devait servir à nous confondre. C'est ce qui est arrivé.

En lisant quelques unes des citations répandues dans cet article, on sera étonné de l'étrange opinion qui règne en certains cercles soi-disant éclairés, sur tout ce qui touche au Canada et aux Canadiens,—surtout les Canadiens-français.

Je me ferai un devoir de citer aussi des écrivains qui nous ont rendu justice. En bien comme en mal, nous saurons ce que l'on pense de nous en Europe.

I

SOMMAIRE.—Canots d'écorce insubmersibles.—Un pont de bonne taille.—Saint-Abraham —Serpents-sonnettes.—Une île contrefaite.—Trop froid pour enterrer les morts.—Le Canada, pays de Sauvages, contrée aride, inabordable.—Une jolie traduction.—La route qui mène au Canada.—Géographie embrouillée.—*L'Albani.*—Naïvetés méchantes.—Une autorité en matières américaines.—Deux femmes inconnues.—Quelle province ?—L'histoire du Canada.

Commençons l'attaque par les traits légers, ou les feux de tirailleurs si vous aimez mieux cette tactique :

On m'a signalé une série de gravures, faites en Angleterre, qui représentent des scènes de chasse et de pêche canadiennes. L'une d'elles nous montre deux sportsmen placés dans un canot d'écorce, assez bien imité d'ailleurs ; l'un de ces braves est carrément assis sur le rebord du canot. Rien ne nous explique comment ils font pour ne pas chavirer.

Peut-être sont-ce-là les touristes qui ont vu le pont Victoria, " construction colossale dont une extrémité repose sur le rivage de Sarnia et l'autre aboutit à Portland dans l'Etat du Maine." Ou bien encore, ce sont ceux qui ont signalé le grand commerce d'exportation de laines qui se fait à Tadoussac.

Pour ce qui est de Chicago, capitale du Canada ; de Saint-Abraham où Montcalm fut défait par Wolfe ; des serpents-sonnettes qui se rencontrent sur la montagne de Montréal ; des pluies de longues

durée qui rendent le séjour du Canada maussade, et autres nouveautés de cette espèce, la nomenclature en est longue et ne vaut pas la peine d'être lue.

L'île Sainte-Hélène, dit un voyageur qui visitait Montréal, rappelle la mémoire de Napoléon par le nom qu'elle porte, par " le pic aride qui s'élève au milieu et les ravins sauvages creusés dans ses flancs."

Les édiles de Montréal qui pensent, comme tout le monde, que le pic aride est un monticule verdoyant aussi coquet que pas un des mamelons du défunt Bois de Boulogne et qui songent avec délice au moment où il leur sera permis d'égarer leurs pas à travers les jolies paysages de ce petit domaine, vont être choqués de la comparaison,—et ils seront en tous points dans leurs droits.

Que dire de cet officier de l'armée britannique, transi de froid et couvert de givre, qui ne cesse de se lamenter sur la rigueur de nos hivers ? Il a inventé un fait bien propre à persuader ses admirateurs des bords de la Tamise. " N'est-ce pas pitoyable s'écrie-t-il, que la terre gèle si profondément qu'il devient impossible d'inhumer les morts ! Chaque famille garde les siens chez elle, dans un appartement affecté à cet usage, d'où on les tire au printemps lorsque le fossoyeur reconnaît que le sol est devenu praticable !"

Sur le lac Champlain, dit un autre, " nous rencontrâmes, à une portée de flèche, un sauvage dans son canot. Son arc était près de lui avec ses autres armes et un paquet de fourrures." Ceci se passait vers 1840. Comme cette " portée de flèche " et cet arc, peignent bien le *Canada sauvage*. Et quelle description de nos us et coutumes est plus frappante que celle-là..... aux yeux des lecteurs européens ?

Nous ne le savons que trop, l'imagination des peuples de l'Europe a été nourrie d'un seul et même enseignement à notre sujet : Nous habitons une contrée barbare, aride, inabordable et nous valons tout juste un peu mieux que les Sauvages au milieu desquels nous sommes disséminés. Hors de là, point d'explication à tenter. Depuis l'époque où les Espagnols, dit-on. ayant abordé dans le golfe Saint-Laurent, à la recherche des mines d'or, s'en retournèrent désappointés en murmurant *Aca nada*,—" rien ici,"—les curieux d'outre-mer se sont amusés à répéter ce refrain, qui honore leur clairvoyance : *rien ici*. Rien, c'est-à-dire si peu que rien. Notre bilan est fait et déposé.

A propos du nom de notre pays, il existe une autre version. Ce serait *Kannata*, mot iroquois qui signifie : " Amas de cabanes." Un auteur anglais ayant rencontré cette traduction, s'est empressé de la rendre en sa langue, et il ajoute : " l'étymologie de

ce nom est bien propre à inspirer le patriotisme des Canadiens, car est-il rien de plus beau que ce nom de Canada qu'on ne peut prononcer sans éveiller le sentiment du foyer domestique ?..." Le malheureux avait pris *amas* pour *amour*, et traduit en conséquence : *Amour de cabanes ! Love of cabins.*

Si vous allez en France, ami lecteur, et que vous ayez à mettre une lettre à la poste, adressée à votre cousine qui demeure à Québec, le maître-de-poste vous priera poliment de lui dire si elle doit être expédiée par la malle de Panama ou par la voie du cap Horn. Vous rencontrerez partout des gens qui ont lu plus ou moins de choses sur votre pays et qui penseront vous le prouver en s'écriant : " Tiens ! vous êtes Canadien ! vous voulez nous en imposer, pourquoi n'êtes-vous pas venu avec votre costume ? " Alors, si le cœur vous en dit, vous avez carte blanche, faites comme quelqu'un de ma connaissance, qui s'est mis incontinent à narrer ses hauts faits dans les combats qu'il a soutenus sur les bords du Saint-Laurent, contre des hordes féroces, mêlant Québec avec Pembina, la Colombie Britannique avec la Pointe-Lévis, nos lois criminelles avec le code iroquois, et milles autres extravagances,—sans éveiller les soupçons de la société à laquelle il parlait. Tous cela est dans l'ordre, dès qu'on parle du Canada. Le brayet de peau de bêtes, mentionné à propos, produit toujours un bel effet.

Aussi, comme le *Figaro*, de Paris, était bien dans son rôle, l'autre jour, lorsqu'il annonçait à la France émerveillée que " Mademoiselle Emma Lajeunesse (l'*Albani*) est d'origine française, *quoique* née à Montréal."

Ce *quoique* est à croquer. Est-ce que M. de Villemessant nous prendrait, lui aussi pour des Sioux, lui le champion du fils des rois de France que nous avons si bien servis !

—Tiens ! dira le lecteur du *Figaro*, elle est née au Canada. En effet, nous avons des compatriotes en ce pays-là.

—Pardon, peut-être *autrefois*, dira un second lecteur plus attentif. Voyez la phrase, il y a : *quoique* née à Montréal ..

—C'est vrai ! J'eusse dû y songer. Il ne doit plus y avoir par là que des Sauvages et des comptoirs anglais.

Ce n'est pas tout pour quelques écrivains que d'ignorer le premier mot des choses dont ils parlent, il faut encore qu'une fois mis en face de la preuve contraire, ils inventent des contes à dormir debout, uniquement pour satisfaire la curiosité des lecteurs qu'ils ont formés à leur image, c'est-à-dire ignorants et brouillés avec le sens-commun. Admirons M. Pavie qui, après avoir passé près du " fort Berthier ou Sorel " se laisse demander par des Canadiens

naïfs " si *France* est une ville plus belle que Québec, et si la route la plus courte pour aller à Rome n'est pas de passer aux Illinois et à Mexico."

Le plus hardi de toute cette engeance est M. Oscar Commettant. Il affirme avoir parlé (en 1860) à des paysans canadiens qui lui ont demandé avec intérêt des nouvelles du roi Louis XIV et de madame de Maintenon et qui ont témoigné beaucoup d'attendrissement en apprenant qu'ils étaient morts l'un et l'autre.

Ah ! M. Emile Chevalier, vous que le *Siècle* proclame " une autorité en matières américaines," que vous avez dû être fier, si vous avez lu ce passage, en tout point digne de vos impayables romans canadiens !

Autre absurdité, signée, celle-ci, d'un beau nom littéraire. " Resté fidèle à la France, le paysan canadien n'a point pardonné à la politique de ce temps (le régne de Louis XV,) et, personnifiant dans un mot cette politique désastreuse, accuse encore aujourd'hui *la Pompadour.*"

Nos paysans n'accusent ni la Pampadour, ni ne regrettent madame de Maintenon, attendu qu'ils ne les connaissent ni d'Adam ni d'Eve. Ils sont, en cela, aussi savants que ce journaliste parisien qui se trouva incapable de comprendre la réponse à lui faite par l'honorable J.-E. Turcotte.

— De quel département êtes-vous, Monsieur Turcotte ?

—Je suis d'une province que madame de Pompadour a biffée de la carte de France...

Pauvre petite colonie, il ne reste pas même un souvenir de toi dans l'esprit des hommes éclairés de ton ancienne mère-patrie ! Monseigneur Dupanloup, dans ses lettres aux jeunes gens sur la haute éducation, leur conseille de lire l'histoire de la race française répandue dans tous les pays du monde. Il nomme les ouvrages historiques qui sont propres à cette instruction. Les moindres comptoirs des colonies françaises y sont mentionnés. Pas un mot de l'histoire du Canada !

Et pourtant, nous sommes ici un million de Français, qui n'avons pas perdu le souvenir du vieux pays et que cette indifférence attriste doublement, car nous possédons le respect des ancêtres et notre histoire écrite ne serait déplacée dans la main de personne !

II

SOMMAIRE.—Patois.—Ce qu'est notre langage.—Les mots qu'on invente pour nous.—Ces touristes, journalistes et savants !—Notre portrait.—Les zouaves canadiens.—Nos montreurs.—Influence qu'exercent les écrits parisiens.—Le musée de Versailles.—Des princes instruits.—Peinture de mœurs sauvages.

M. Ampère visita, il y a dix-huit ans, les bords du Saint-Laurent. Un jour qu'il avait entrepris de gravir les flancs de la montagne de Montréal il perdit sa route et se trouvait assez embarrassé, lorsque, dit-il, " une bonne femme, occupée à jardiner, m'a dit avec un accent de cordialité et très-normand : *Montais, m'sieu, il y a un biau chemin.*" Il ajoute : " Ainsi qu'on vient de le voir, l'accent qui domine à Montréal est l'accent normand."

M. de Parieux, dans un article sur l'unification des monnaies, qui a été lu et admiré par toute l'Europe, cite certaines dispositions de nos lois à cet égard, et il a le soin d'observer qu'il donne le texte tel qu'il est, " dans le langage français du Canada." Eh bien ! ce texte écrit dans le langage français du Canada est tout simplement le français le plus pur et le plus correct qui se puisse trouver. Il a de quoi tenir, du reste : nous l'avons emprunté aux lois que nous a données Colbert et tel qu'il est, avec sa droiture d'expression et son sens net et clair, il a bonne mine à côté des textes du temps présent ! Le français de Corneille dont il est frère et qu'il rappelle incessamment, se moque bien du jargon à la mode d'aujourd'hui !

Ecoutons un peu ce qu'écrivait, il y a dix ans, M. Maurice Sand :

" L'esprit canadien est resté français ; seulement on est frappé de la forme du langage, qui semble arriéré d'une centaine d'années. Ceci n'a certes rien de désagréable, car si les gens du peuple ont l'accent de nos provinces, en revanche, les gens du monde parlent un peu comme nos écrivains du XVII siècle, et cela m'a fait une telle impression dès le premier jour, qu'en fermant les yeux je m'imaginais être transporté dans le passé et entendre causer les contemporains du marquis de Montcalm."

La rage de donner du nouveau aux lecteurs, pousse les écrivains jusqu'aux dernières limites de l'invention. Voici, par exemple, un journaliste (du *Figaro*) qui veut qualifier la conduite de ces députés dont les idées politiques sont et seront toujours un sujet de mystère, à cause du soin qu'ils prennent de n'être ni avec l'opposition, ni avec le ministère, ni avec les indépendants,—ni chair ni poisson, en un mot. " Ce sont des *marieux*, selon le terme dont se

servent les Canadiens dans leur patois, pour qualifier ces sortes de personnages."

Dix francs de récompense à celui ou celle qui ont entendu ce mot sortir de la bouche d'un Canadien! Une fois pour toutes, sur ce chapitre du langage, disons qu'on ne parle aucun patois dans notre pays. Chacun des mots dont nous nous servons se retrouve dans le dictionnaire de l'Académie; nous n'avons ni l'accent parisien, ni l'accent incompréhensible de la plupart des provinces de France; nous parlons *franc*, comme c'est la coutume en France dans la bonne compagnie et sur la grande scène française. Inutile de dire que tous les paysans canadiens ne sont pas des hommes versés dans les finesses du beau langage, pas plus que ne le sont les paysans de l'Europe, et sur ce point encore, nous ne rougirions aucunement de la comparaison; au contraire!

Nous avons vu passer au milieu de nous, en gants beurre frais, le lorgnon à l'œil, la badine au bout des doigts, la jambe mince et leste, quelques jouvenceaux des coulisses du théâtre ou du journalisme parisien, occupés à nous étudier. Ces étonnants produits du terroir où fleurit le cancan, voient ici des choses épattantes; ils font des Canadiens-Français une race de nains, à la peau noirâtre, en proie à des maladies fiévreuses,—une classe de crétins,—tandis qu'à leurs yeux les Anglais, les Ecossais, les Irlandais qui nous entourent sont des hommes d'une taille superbe, au teint clair et animé, jouissant d'une santé de fer de Hull, et par-dessus tout intelligents en diable. Comme c'est agréable pour nous de lire des drôleries de cette espèce, écrites par des célébrités de la plume et de la tribune de France! On se demande lequel des deux est dégénéré ou du colon canadien (qui n'est pas du tout semblable au portrait qu'on fait de lui) ou de l'homme de lettres qui commet des bourdes de cette force.

Comment! le passage des zouaves canadiens à travers la France, leur conduite admirable dans la dernière guerre de Rome et les voix éloquentes qui se sont élevées de la chaire et de la tribune pour exalter ce nouveau peuple chrétien, révélé tout-à-coup aux yeux de l'Europe oublieuse, ne vous imposent ni le respect ni le silence! Vous jugez qu'il est convenable " d'exploiter" cette veine inattendue, et vous nous faites poser pour la décripitude, pour l'énervement, pour la saleté devant vos pauvres sots de boulevardiers! A votre aise! Une race qui se respecte et qui sent sa force n'a pas grand' chose à vous dire, il lui suffit de plaindre votre sottise.

Si je parle souvent des écrivains français, c'est à cause de l'influence extraordinaire qu'exerce en Europe la littérature dont

Paris est le foyer. Déjà assez mal préparé lorsqu'il s'agit du Canada français, le lecteur européen se voit sans cesse fortifié dans son erreur par des écrits échappés de plumes françaises, dont la véracité lui semble hors de doute. Comment en effet, supposerait-on que nos frères nous maltraitent?

Avant de regagner le terrain que nous avons perdu de cette manière, il s'écoulera beaucoup de temps.

Le musée de Versailles possède depuis plus d'un siècle une collection d'objets divers venant des Indiens du Canada. M. Dussieux fait remarquer avec complaisance qu'elle a servi à l'instruction de quelques princes français. La belle instruction, en vérité ! Ces bons princes ignoreront peut-être toute leur vie que les arcs, les flèches, les calumets et les colliers de porcelaine sont aussi rares en Canada qu'à cent arpents du musée de Versailles. Si encore l'on avait composé dans les autres musées de France un département canadien moderne,—mais rien de tout cela n'existe. Quelqu'un qui s'aviserait d'étaler auprès de cette collection sauvage le code civil du Bas-Canada, une liasse de nos journaux et un certain nombre d'œuvres littéraires du crû canadien, passerait à coup sûr pour un mauvais plaisant Ce n'est pas de sitôt que le *vrai* Canada sera accepté en France.

La scène suivante se passe à Montréal vers 1832 :

" Quand un Indien se présente chez un marchand, celui-ci lui donne un modèle, lui trace un dessin ; le sauvage va s'asseoir au coin de la borne, et travaille avec une activité incroyable, et bientôt sa tâche est finie ; on le paye comptant, en échange ou en argent, et il retourne à son village jusqu'à ce qu'il lui prenne fantaisie de gagner encore quelques shellings."

Il suffit de savoir : que les Sauvages ne travaillent point au coin de la borne ; qu'ils n'attendent point le modèle ou le dessin du marchand pour se mettre à l'œuvre, car ils ont leurs dessins particuliers auxquels ils tiennent avant tout ; qu'ils laissent à leurs femmes le soin de confectionner les broderies en question ; qu'ils se rendent à la ville pour vendre leur marchandise, et qu'ils y reçoivent parfois des commandes, sans trop se hâter de les remplir. Voilà la vérité, par conséquent, le contraire de chaque partie du texte cité plus haut.

III

SOMMAIRE.—Description générale du Canada.—Triste pays.—Cette affreuse neige. Horreur de l'isolement.—Les Gaulois, les Canadiens et la question de l'influence des milieux.—Scène d'hiver.—L'Indien et l'orignal nous sont imposés.—Demeures souterraines.—Nos routes d'hiver.—Soleil de fer blanc.—Les lièvres.—La venaison.—Nos fermes.—Qu'entendez-vous par le mot climat?—Un inventeur de maladies endémiques.—Il est bien vrai que la France ignore notre existence.

Ecoutons cet autre chanteur d'idylles :

" Le Canada n'est pas un agréable séjour. Les grandes villes doivent offrir une société recommandable, mais le climat sévère et l'aspect monotone des pins rendent le paysage horriblement triste. Le Saint Laurent et les lacs sont sublimes de grandeur; les montagnes sont là, comme partout, imposantes ; le pittoresque y abonde, renouvelé sous mille formes par tant d'accidents de terrain,—mais au fond de tout cela, il y a quelque chose de fatiguant, de pénible pour l'âme : ce peuple est conquis. La vie doit être longue à passer au sein de ces sombres retraites, et en effet, comment peut-on être porté à s'épanouir au milieu d'une terre ingrate, qui, à peine échauffée d'un rayon d'août, reprend en octobre son manteau de glace, et élève entre chaque habitant une barrière de neige. Des voyageurs espagnols qui faisaient route avec nous, rebroussèrent chemin à Montréal, habitués qu'ils étaient à une végétation équatoriale ; ils reculèrent devant les roches gigantesques et les cimes chauves des montagnes, et si je n'eusse été français, je ne sais pas même si j'aurais guidé mes pas errants au-delà de l'Ontario..."

" Devant chaque maison, il y a un porche assez semblable au *stoop* des Américains, sous lequel se réfugie le voyageur errant, au milieu des neiges de l'hiver, en attendant qu'une main hospitalière lui ouvre la porte et l'invite à prendre place autour de son feu : il est toujours le bien-venu ; et qu'importe au Canadien un homme de plus, quand cet isolement dans lequel le plonge la nature sévère de son pays, lui fait sentir le besoin de la société ! "

" L'Acadien, le Canadien, ou mieux le Français a puisé au fond des forêts du Nouveau-Monde ce qui lui manquerait en France, grâce à son heureux climat : le désir irrésistible de changer de lieux, de tout entreprendre, d'être dans une année cultivateur, marin, constructeur, pêcheur et charpentier. Il a perdu l'air gai, la physionomie expansive de nos paysans, mais ses membres robustes, endurcis à la fatigue, aux privations, sont dignes des anciens Francs ; son visage grave et parfois mélancolique, dénote

l'homme consommé daus les choses de ce monde, qui n'a jamais su lire ni spéculer, mais éprouver et sentir. Ainsi c'est au Canada qu'il faut aller chercher les traces de ce que nous fûmes jadis, quand la Gaule n'était que forêts à peine entamées par les bourgades et les villages, tant il est vrai que le climat influe d'une manière toute puissante sur notre organisation, et que l'aspect de la solitude emplit l'âme au point de faire perdre les primitives idées de société."

Je me demande ce que tout cela veut dire. Continuons.

" En hiver, le Saint-Laurent, malgré les rapides et l'impétuosité de son courant, ne présente plus qu'un vaste miroir sur lequel voyagent les bandes de cariboux, d'orignals et de lièvres blancs qui se répandent ensuite dans les Etats voisins de Vermont et de New-Hampshire ; toute communication est interrompue entre les habitants. Toutes ces plaines de verdure, ces champs de moissons dorées, que nous voyions autour de nous, ne sont alors qu'un vaste désert couvert de neige, qu'éclaire faiblement le soleil, et où étincelle la lune pendant les longues nuits d'hiver. Au milieu de cette nature triste et désolée, l'Indien voyage sans bruit, tout enveloppé dans des peaux de caribous, les jambes couvertes de bottes de renard, le poil en dedans ; avec ses longues raquettes aux pieds, et des gants de peau d'ours qui garantissent à peine ses mains d'un froid violent. Cette époque est néanmoins celle du plaisir pour les laboureurs ; après avoir ouvert une brêche à travers les remperts de neige glacée qui ferment leurs maisons, ils se fraient un chemin dans la campagne, une pioche à la main : puis les familles se réunissent, les musiciens du village donnent le signal de la danse, une joie bruyante retentit dans ces maisons presque souterraines, et un morceau de venaison arrosé d'une bouteille d'eau-de-vie termine la fête."

Ainsi parle M. Pavie. Ce tableau nous transporte dans les profondeurs de la baie d'Hudson ou du Groënland, chez les Esquimaux, mais il ne ressemble que de bien loin, bien loin à notre pays.

Revoyons-le un instant :

Les caribous et les orignals (en Canada, nous aimons mieux dire orignaux,) ne se montrent jamais dans le voisinage du Saint-Laurent, parcequ'ils s'y trouveraient en pays tout autant civilisé que sur le parcours de Fontainebleau à Paris. Voilà deux siècles que ces intéressants quadrupèdes ont fait retraite devant la charrue des Canadiens. On les retrouve dans les forêts du nord, et si loin, que rarement les étrangers se donnent la peine de les aller trou-

bler; les Canadiens n'y vont jamais; il faut excepter les chasseurs de profession, peu nombreux, qui les relancent jusque-là Pour ce qui est des lièvres blancs, je les accorde à M. Pavie, en le priant de noter que ces lièvres blancs deviennent gris en été. La chose, du reste, ne se passerait pas autrement en France, si comme en Canada, il y tombait de la neige abondamment.

Le Vermont et le New-Hamphire doivent se trouver bien étonnés des caravanes que l'écrivain-voyageur leur envoye gratuitement d'ici sans compter que ces deux etats nous avoisinent de trop loin pour qu'il soit permis d'oublier les terres situées entre eux et la rive droite du Saint-Laurent.

Durant l'hiver, les communications ne sont point *interrompues* entre nos campagnes. Voilà cent cinquante ans que la route est ouverte entre Quebec et Montréal, hiver comme été. On peut porter à deux siècles ronds l'etablissement de la partie de cette route qui va des Trois-Rivières à Québec, trente lieues. Charlevoix dit que, de son temps (1720) on la parcourait en un jour, c'est encore le plus que puisse faire un bon cheval, preuve qu'elle était dès lors excellente. Nos paroisses, échelonnées sur le bord du fleuve à peu près uniquement en vue de faciliter les communications, soit par eau, soit par terre, n'ont jamais été isolées les unes des autres par suite des neiges, tant hautes qu'elles fussent. On y passe en plein janvier et février, au grandissime galop. Il pourra paraître étrange à un Européen que la neige nous incommode si peu, mais c'est ainsi.

Le soleil qui nous éclaire *faiblement* est un astre découpé pour le paysage de fantaisie que je suis en train de *brosser*. J'invite l'auteur à venir contempler la splendeur de nos jours d'hiver. Il baissera les yeux et la visière de sa casquette devant ce soleil dont il veut faire un simple rayon de lumière polaire.

L'Indien qui va en chasse, au milieu de cette *solitude désolée*, est un produit de l'imagination européenne. Les quelques Indiens adonnés à la chasse qui demeurent ici en été, s'éloignent vers le nord, en automne, pour ne revenir qu'au printemps, sauf parfois une apparition en hiver, pour vendre dans les villes les pelleteries de leur chasse et renouveler leurs munitions. Cet Indien, placé au premier plan du tableau, jette dans l'ombre le triste *laboureur* canadien qui va nous apparaître toute à l'heure, sortant avec misere de sa retraite enfouie sous la neige. Avec quelle peine le pauvre diable déblaie sa route, une pioche à la main (une pelle, serait plus dans le rôle) pour se rendre au bal du village, manger un morceau de *venaison*, lorsqu'il a dans le buffet de si bon bœuf, de si bon lard, etc. Il est vrai que la venaison pourrait avoir pour

lui, comme pour le touriste étranger, un certain attrait mais n'en pas qui veut et quand il veut ; il faut la faire venir de si loin que les gens riches peuvent à peine s'en régaler,—tout comme à Paris.

Comparez donc cette description avec nos joyeuses et jolies maisons de campagnes, lesquelles règle générale, sont infiniment supérieures à celles des paysans d'Europe, et pour le moins aussi *accessibles*—l'hospitalité aidant—l'hiver que l'été.

Un honnête homme, qui avait parcouru le Canada au commencement de ce siècle, écrivit ces lignes empreintes de bon sens :

" On devrait juger du climat d'un pays par le degré de santé, de fertilité et d'agréments qu'il admet. Sous ce rapport, le Canada est favorisé. Les étés sont très chaudes, il est vrai, mais l'atmosphère est si pure et si clair, que la chaleur n'en est point aussi oppressive que dans les climats dits chauds, où l'air est chargé d'émanations qui fatiguent la vie animale. Les hivers sont très froids, mais c'est un froid continue, sans intervalles de giboulées ; l'air est pur et clair comme en été ; c'est par excellence une saison où l'homme et la bête puisent de la vigueur et de la santé rien qu'en respirant sur le seuil de la porte ; le froid, au milieu de cet air vif et vivifiant, pénètre beaucoup moins que dans les pays où l'atmosphère est allourdie par l'humidité. Les brumes du golfe Saint-Laurent viennent de la mer ; on les ressent à peine à Québec ; les trois-quarts du Canada n'en ont aucune connaissance. Le froid n'exerce son action que sur la couche de neige qui couvre le sol ; il n'atteint pas la terre assez profondément pour gêner l'agriculture ; les semences ont lieu si tôt que la neige a disparu."

Du froid à la chaleur, la transition est brusque. Risquons-là toutefois :

" C'était au milieu de l'été que nous parcourions le Canada ; la chaleur était presqu'insupportable, et déjà les fièvres périodiques de cette saison accablaient les laboureurs exténués de fatigues de la récolte. Quelques mots français, prononcés au hazard, nous rappelaient de temps en temps notre première patrie ; mais le teint jaune et livide des habitants, leur air mélancolique démentaient cette gaieté indigène qu'ils conservent encore, et s'efforcent de faire germer sous ce climat rigoureux." C'est encore M. Pavie qui vient de parler

Cet écrivain visita le Canada en 1832, l'année du choléra, dont il ne dit pas un mot, aimant mieux mettre sur le compte de notre prétendue dégénérescence les maux qui nous accablaient alors et qui répandaient la terreur dans le monde entier. Je ne doute nullement du succès que ces sortes de descriptions obtiennent dans

les cercles où le mot Canadien est synonime d'homme blanc dégénéré.

Si parfois la note joyeuse se mêle aux commentaires qui nous échappent en lisant ces inconcevables récits, ils ne laissent pas, en somme, de nous causer une impression pénible par la révélation si complète, si peu encourageante de ce que l'on débite sur notre compte, particulièrement en France, où notre souvenir ne devrait pas être perdu ou dénaturé à ce point,—quant ce ne serait que par respect pour notre fidélité aux traditions de l'ancienne mère-patrie. Les causes les plus évidentes de ces erreurs sont de trois sortes : celle qui provient du besoin que de tous temps ont éprouvé les voyageurs de raconter des sornettes sur les pays lointains ; celle qui a pour principe la folle admiration dont l'Europe s'est éprise pour les Etats-Unis, et celle qui repose sur la parfaite ignorance que notre longue séparation du vieux pays de France a fait naître à notre sujet. A ces trois causes s'en rattachent naturellement plusieurs autres, de moindre importance, qui, cependant, n'ont pas peu contribué à nous faire ce que nous sommes aux yeux des Européens.

BENJAMIN SULTE.

(*A Continuer.*)

DISCOURS[1]

PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN FRANÇAIS D'OTTAWA, DANS LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1872.

MONSEIGNEUR,

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'Institut Canadien-Français inaugure, ce soir, son cours annuel de conférences publiques. Il sait les inestimables avantages qui dérivent de ces entretiens, pour la population française de cette ville, et il ne négligera aucun effort pour les continuer, chaque mercredi, durant nos longues veillées d'hiver.

Pour atteindre ce but important, il compte avec raison, Monseigneur, sur le patronage de Votre Grandeur et de votre digne clergé, dont la présence est toujours pour nous un haut encouragement; sur le concours des amis des lettres, de tous ceux qui ont à cœur le développement intellectuel en cette ville, et j'ajouterai, de tous ceux qui veulent le progrès bien entendu de nos sept mille compatriotes de la capitale. Il compte encore sur le concours des dames

1 Ce discours a été prononcé à l'inauguration du Cours Littéraire que donne chaque hiver, durant quatre mois, l'Institut Canadien Français d'Ottawa. Les séances publiques de cette association si pleine de vitalité ont lieu chaque mercredi, et, en outre de la conférence hebdomadaire, il y a musique et chant par les artistes et amateurs de la capitale. C'est la seule institution franco-canadienne qui ait adopté ce genre de séances publiques, lequel a obtenu jusqu'à présent beaucoup de succès, car il n'y a pas moins de cinq à six cents personnes qui assistent à toutes les conférences. Sa Grandeur Mgr Guigues est le digne patron de l'Institut, et Elle assistait à la séance où le discours que nous publions a été prononcé.

et messieurs qui, par le passé, ont su donner tant d'éclat et une si légitime popularité aux charmantes soirées de notre *Cercle des Familles*.

Notre tâche n'est pas facile, mais avec cette précieuse coopération, nous sommes sûrs de la couronner de succès. D'ailleurs, les sympathies du public nous sont connues. Il nous en a donné une éclatante manifestation par le passé, en venant toujours en foule applaudir aux éloquentes paroles de nos conférenciers et au talent de nos artistes et amateurs, et son affluence à cette séance d'ouverture, est pour nous un nouveau gage de sa bienveillance, qui nous est infiniment agréable.

On ne saurait donner trop d'importance à ces conférences publiques, car assurer le succès de l'Institut, lui donner toute la vitalité possible, étendre ses moyens d'action et le cercle de son influence, est, selon moi, faire acte de véritable patriotisme. L'Institut n'est-il pas le foyer où viennent converger toutes nos aspirations nationales,—le centre intellectuel, où nous échangeons et développons les idées d'intérêt immédiat pour nous ;—en un mot, le lieu de réunion où nous avons appris à nous connaître et à compter les forces vives de la nationalité ?

L'Institut a avant tout pour mission la conservation de notre langue dans toute sa pureté et dans toute sa beauté. Or, la langue n'est-elle pas, après la religion, le trait le plus caractéristique d'un peuple, et le plus beau diamant de sa couronne ?

Et lorsque cette langue s'appelle la langue française, l'une des plus belles des langues modernes, la langue des têtes couronnées et de la diplomatie, la langue des plus grands génies qui se soient illustrés dans les sciences, la littérature et la philosophie, la langue dont les accents ont les premiers réveillé les échos endormis de nos majestueuses solitudes, la langue que nos pères nous ont transmise comme un legs précieux ;—sa conservation est pour nous plus qu'un devoir sacré, plus qu'un devoir national, elle doit être un sujet de gloire.

Oui, la langue est le véritable cachet d'un peuple, et elle ne doit s'éteindre qu'avec la vie même de la nation qui la parle, alors qu'elle ne lui survit pas. Aussi, interrogez l'histoire, et vous verrez que la langue se lie tellement à l'existence d'une nation, que chaque fois qu'un peuple puissant a voulu en balayer un autre de la surface de la terre, il a presque toujours tenté de renverser les deux colonnes de l'édifice national : sa foi et sa langue.

Lorsque les russes frappèrent au cœur le vaillant peuple de la Pologne, ils proscrivirent à la fois sa langue et sa religion. Et que fit Bismark lorsqu'il voulut germaniser des provinces françaises

comme l'Alsace et la Lorraine, qu'il a arrachées à notre ancienne mère-patrie ? Il décréta que la langue du vainqueur devait être celle du vaincu, et que celle-ci serait bannie des écoles. Mais l'on sait que le peuple héroïque de ces provinces n'a pas voulu se courber sous ce joug oppressif. Comme autrefois les Troyens, il a préféré déserter le sol de ses aïeux, s'arracher à tout ce qui lui était cher, à tout un monde de souvenirs, se disperser aux quatre coins du monde, partout où il pourra rester français et catholique, plutôt que de subir un odieux asservissement.

Mais il n'est pas nécessaire de demander des exemples à l'étranger pour prouver, par l'histoire, la corrélation de la langue avec la vie nationale d'un peuple. Lorsque par une politique maladroite et condamnée depuis par ses hommes d'état les plus éminents, l'Angleterre voulut dénationaliser les 70,000 canadiens-français, resté fidèles au poste de l'honneur, après la cession du pays, que fit elle ? Elle voulut proscrire notre langue de nos parlements et de nos écoles, et lui substituer sa propre langu e qui envahit aujourd'hui le monde.

Mais nos pères surent déjouer par leur noble attitude les trames ourdies par ceux qui voulaient notre anéantissement comme peuple. Le clergé canadien contribua puissamment à la conservation de notre langue en en faisant la base principale de l'enseignement dans nos écoles. Et dans nos parlements nous eûmes les Bédard, les Panet, les Morin, les Papineau, les Lafontaine et bien d'autres, dont les noms nous seront toujours chers, qui surent faire respecter l'usage de la langue française, jusqu'à ce qu'il nous ait été solennellement garanti par l'acte d'Union. Et aujourd'hui près de 1,100,000 français, ayant la sève d'une nation forte et pleine d'avenir, habitent le pays, et les échos lointains des Montagnes Rocheuses, de la rivière Rouge et du Cap Breton, répètent à l'envi des accents français comme les rives du St. Laurent et de l'Outaouais.

Oui, conservons notre langue, Mesdames et Messieurs, et pour cela encourageons les institutions qui, comme la nôtre, sont fidèles à l'emblême national : *Nos institutions, notre langue et notre foi.* En ce qui regarde l'Institut, c'est pour moi un agréable devoir de reconnaître que nos compatriotes de la capitale ne lui ont pas ménagé leurs suffrages. Car, l'Institut n'a jamais été plus prospère qu'il ne l'est maintenant. Le chiffre de ses membres est aujourd'hui d'environ 375. Or, 375 membres, c'est plus que ne compte aucune institution littéraire de la province de Québec et de cette ville.

Ce résultat est très-encouragant, mais n'allons pas nous reposer si tôt sur nos lauriers. Travaillons, au contraire, à affermir notre œuvre et à l'enraciner assez profondément pour que rien ne puisse l'ébranler. Faisons en sorte qu'il n'y ait pas une seule famille française, qui ne tienne à honneur de compter l'un des siens parmi les membres de l'Institut, et tâchons de hâter le jour où nos réunions nationales n'auront plus lieu dans cette modeste enceinte, mais dans un édifice plus spacieux, qui fera honneur au nom canadien.

Ce devoir d'encourager nos institutions s'impose d'une manière toute particulière à nos compatriotes de cette ville. Car, il ne faut pas oublier que si nos nationaux forment la grande masse de la population dans la Province de Québec, nous sommes au contraire, presque noyés dans Ontario par les éléments étrangers ; nous ne sommes que 75,383 canadiens-français pour lutter contre un million et demi d'anglais, écossais et irlandais.

Si le danger de dénationalisation est à craindre quelque part dans notre pays pour les groupes français, c'est bien dans cette province. Mais avec le patriotisme et l'union qui décuplera nos forces, il nous sera possible de faire grandir et fortifier ce rameau détaché de l'arbre principal de la nationalité. Déjà de véritables colonies françaises sont formées aux deux extrémités de la province, ou s'échelonnent sur la rive sud de l'Outaouais. Déjà la flèche du clocher catholique s'élève fièrement au milieu de l'essaim national, à côté de l'école française, où la jeunesse apprendra à ne pas oublier la langue de ses pères. Et avant longtemps les institutions sociales des canadiens-français d'Ontario laisseront peu à désirer.

Position comme noblesse, oblige. Aussi il incombe à nos compatriotes de la capitale par leur nombre, leur intelligence et leur force de cohésion, de se mettre à la tête du mouvement national dans cette province.

L'Institut a encore pour mission principale, le culte du beau et du vrai, dans les sciences, la littérature et la philosophie. Ce rôle est parfaitement adapté à notre caractère national. Car, de l'avis de maints observateurs judicieux, notre mission est toute intellectuelle et religieuse et doit être, dans une sphère moindre, celle qu'a remplie la France, qui fut pendant si longtemps le pivot intellectuel du monde, le foyer de la pensée universelle.

Nous ne pourrons d'ici à longtemps, dominer par le nombre, l'étendue de notre commerce et l'éclat de nos richesses, mais nous aurons rempli une tâche glorieuse, si nous savons nous signaler

par le rayonnement de nos intellig ences, dont l'influence n'est pas éphémère, mais sait se perpétuer à travers les siècles.

Les nations les plus fortes et les plus puissantes ne sont pas toujours celles qui occupent la plus large place au temple de mémoire. La Grèce, par exemple, avait un territoire insignifiant et une population bien limitée, si on la compare aux nations asiatiques de l'époque. Cependant l'histoire conserve à peine leurs noms, tandis que la patrie d'Homère et de Démosthènes a su conquérir une impérissable renommée. Et à qui doit-elle en grande partie l'auréole de gloire dont son nom est encore entouré ? A ses orateurs, à ses poëtes et à ses historiens. Les chants de l'*Iliade* ont plus contribué à l'illustrer que toutes les richesses des peuples voisins n'ont fait pour les tirer de l'oubli.

Les siècles les plus célèbres sont encore ceux où l'intelligence a régné en souveraine. Qu'il suffise de rappeler le siècle d'Auguste —qui fut celui de Virgile, et de Tite Live—et le siècle de Louis le Grand, où les Bossuet, les Fénélon, les Corneille et les Racine se sont immortalisés.

La gloire littéraire est, après la gloire religieuse,—si je puis l'appeler ainsi,— la plus pure et la moins périssable. Au lieu de s'affaiblir à travers les âges, elle ne fait que resplendir d'un nouvel éclat. C'est un monument grandiose auquel le temps conserve toute sa jeunesse et sa beauté au milieu des ruines qu'il sème sur ses pas.

Tous les grands hommes ont été amis des lettres, et plusieurs souverains ont cru s'honorer en admettant des écrivains célèbres dans leur intimité. Les plus illustres personnages ont recherché la gloire littéraire. J'aime à rappeler ici que Wolfe, le vainqueur de Montcalm, déclarait quelques jours avant la bataille des Plaines d'Abraham, après avoir lu avec admiration une pièce de vers d'un célèbre poëte anglais, qu'il aurait préféré la gloire d'en être l'auteur à celle de planter le drapeau d'Albion sur le vieux roc de Québec.

Les jouissances intellectuelles sont aussi d'une suavité inexprimable. Que de loisirs elles ont charmées ! Que d'agréables satisfactions elles ont causées ! Que de larges horizons elles ont ouvert aux méditations de l'homme ! Augustin Thierry, historien français, leur a rendu un beau témoignage dans son testament resté célèbre : " Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis affirmer, qu'il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé même, c'est le dévouement à la science."

Nous devons d'autant plus nous adonner au développement des choses de l'esprit que le règne de la matière semble obtenir plus d'ascendant. Le matérialisme menace de dominer les deux mondes, et nous devons réagir de toutes nos forces contre ce flot envahisseur. Notre pays n'en a pas encore trop subi l'atteinte, mais il est menacé de son influence délétère.

Nous entrons, de fait, dans une ère de progrès inouï. On ne parle aujourd'hui qu'agriculture améliorée, manufactures, chemins de fer et canaux. Je suis bien loin de vouloir déprécier un pareil mouvement, mais il est à craindre que l'esprit public se laisse trop absorber à l'avenir par des aspirations purement matérielles.

Que l'on améliore l'agriculture, que l'on creuse des canaux, que l'on attire en ce pays des milliers de bras robustes, que des usines s'élèvent en grand nombre et enveloppent l'atmosphère de panaches de fumée, que le sifflet de la locomotive se fasse entendre dans les gorges les plus reculées de nos montagnes, que monts et collines s'aplanissent devant le travail humain, que notre population présente, enfin, le spectacle d'une vaste ruche d'abeilles. Très-bien ! J'applaudis à tous ces progrès. Mais de grâce, que la perspective de la richesse ne nous fasse pas tous incliner devant le veau d'or, et que la fumée de nos manufactures n'ait pas pour effet d'alourdir nos intelligences.

Sursum corda. Sachons nous élever aussi au-dessus de la vulgarité des idées et des occupations matérielles, et ne nous laissons pas emporter par le courant qui a déjà été fatal à tant d'autres. Comme l'a dit Montalembert : " Opposons à ce misérable déclin, que l'on ose vanter comme un progrès, les hautes et libres méditations de la pensée. Opposons à ces triomphes de Plutus les victoires pures et magnanimes de l'intelligence. Ne laissons pas, l'esprit français, j'allais dire l'esprit humain, s'affaisser et s'abattre dans ce néant. Empêchons, s'il en est temps encore, l'art et le style, en se matérialisant et se vulgarisant à l'infini, de signaler l'avènement de leur dégénération prochaine."

Il n'est pas impossible, d'ailleurs, de concilier le culte des choses de l'esprit avec le progrès matériel. Voyez Boston. Elle est l'une des villes maritimes les plus populeuses et les plus importantes des Etats-Unis. Dans son port plein d'activité, on voit comme une forêt de mâts de navires sur lesquels flottent des pavillons de presque toutes les nations. Ses rues sont extrêmement affairées, sa population est fort industrieuse, bref, il se fait un immense mouvement d'affaires dans cette cité.

Pourtant, la gloire de Boston n'est pas tant d'avoir un commerce étendu et des industries florissantes, que d'être la ville littéraire

par excellence et d'avoir mérité d'être appelée l'Athênes de l'Amérique. On y admire une magnifique université, une académie de science et d'arts, des sociétés historiques, de médecine, de vastes bibliothèques et musées. On coudoie tout un monde de savants, de professeurs, d'étudiants, là où on ne croirait devoir rencontrer que des aligneurs de chiffres, comme dans la plupart des villes américaines, et il n'est pas une cité qui dépense relativement autant pour la belle cause de l'instruction. Aussi, la patrie de Franklin est saluée avec respect par tous les é trangers comme la retraite des muses, et le véritable foyer du mouvement intellectuel aux Etats-Unis.

Ai-je besoin d'ajouter, Mesdames et Messieurs, que tout progrès intellectuel dans un pays n'est désirable qu'en autant qu'il est vivifié par la religion. La nécessité de cette alliance des lettres et de la religion est méconnue dans un trop grand nombre de pays, mais elle ne trouve ici heureusement que peu de contradicteurs.

La littérature sans la foi ne peut pas produire d'autres fruits que ceux que l'on cueille sur les bords de la Mer Morte, c'est-à-dire des fruits stériles. L'intelligence, si vous le voulez, est un grand arbre, couvert d'un riche manteau de verdure, projetant au loin son ombre bienfaisante, mais qui se dessèchera et se découronnera bientôt, s'il n'a plus la sève nécessaire qui fait sa force et sa grandeur. Or, la sêve pour l'intelligence, c'est la foi !

L'histoire est là, d'ailleurs, pour prouver que la littérature a exercé une influence extrêmement funeste sur les sociétés en cessant de s'éclairer au flambeau de la foi.

Voyez la France. Comme elle était grande au dix septième siècle, alors que brillaient ces puissantes intelligences, ces incomparables éducateurs du peuple, ces maîtres de la langue française, qui ont nom Bossuet, Fénélon, Massillon, Bourdaloue, Corneille, Racine et tant d'autres écrivains célèbres. La littérature était alors pure et sévère, elle savait s'élever aux plus hautes conceptions, planer dans les horizons de la pensée, et parler au peuple le langage de la vérité, de la foi et de l'honneur. Aussi son heureuse influence s'est alors reflétée sur la nation. Car, on dit avec raison que la littérature est la véritable expression d'une société.

Mais arrive le dix-huitième siècle. Quelle déchéance ! C'est l'avénement du matérialisme philosophique ! C'est le règne de Voltaire, de Rousseau, d'Alembert et de Diderot. La France tombe d'abîme en abîme, elle accumule désastres sur désastres, hontes sur hontes, flétrissures sur flétrissures : c'est à coup sûr l'époque la plus sombre de son histoire. La littérature, corrompue jusqu'à la moëlle des os, déchaîne les plus mauvaises passions populaires

contre l'autorité et la religion, après les avoir sapées dans leur base.

Quelle décadence encore dans le dix-neuvième siècle! Quel abaissement des intelligences! Quelle dépravation du goût! Pour combattre l'influence dissolvante d'une myriade d'écrivains qui, comme Sainte Beuve, se feraient gloire au besoin de manger des saucissons le Vendredi Saint, on peut à peine signaler une petite phalange d'esprits d'élite, de nobles soldats de la foi et de la vérité, restés fidèles aux traditions de l'honneur. Ce sont les De Maistre, les de Bonald, les Lacordaire, les P. Félix, les Dupanloup, les Montalembert, les Ozanam, les Louis Veuillot et quelques autres.

La littérature est plus malsaine qu'à aucune autre période de son histoire. La presse inonde la France de ses peintures grivoises et démoralisatrices; la corruption et les défaillances sont presques générales, et le plus grand nombre de criminels se trouvent dans les départements où on lit le plus.

Aussi, lorsqu'arrive l'heure terrible des combats, cette nation amollie par le matérialisme et la libre pensée ne retrouve plus sa valeur d'autrefois pour se mesurer contre l'ennemi. Les plus terribles malheurs fondent sur la France et l'on croirait qu'elle va agoniser sous le talon du uhlan prussien. Elle tombe sans gloire aux pieds de ce même peuple, dont elle mettait les légions en déroute, aux glorieuses journées d'Iéna et d'Austerlitz!

Il y a bien encore sans doute des cœurs vaillants, des dévouements chevaleresques, des français sans peur et sans reproche comme ceux des temps passés, mais combien se montrent indignes de défendre le sol sacré de la patrie! Les soldats vraiment catholiques, ceux qui n'ont pas appris dans les livres ou dans les journaux à mépriser Dieu, la foi et l'honneur, comptent presque seuls parmi les héros de la dernière guerre: tels sont par exemple les fiers enfants de la Bretagne et de la Vendée, dont les nobles ancêtres sont aussi les nôtres, et qui eussent sauvé la France, si elle eut pu être sauvée.

Il peut en coûter à notre amour-propre national de faire de pareils aveux. Mais ce tableau tracé à grands traits n'est-il pas rigoureusement vrai? Puisse ce terrible exemple nous servir de leçon et nous détourner à temps de la fausse voie, qui fut si fatale à la France, si jamais quelques mauvais conseillers voulaient nous conduire au même abîme.

Aussi, les enseignements de la dernière guerre ont éclairé grand nombre d'esprits en France. Et on comprend tellement la nécessité d'un retour à des idées plus saines, que des journaux comme le *Figaro* et le *Siècle*, qui ont une grande part de responsabilité

dans cet affaissement de l'esprit français, sont forcés aujourd'hui de proclamer que cette malheureuse nation ne retrouvera son ancienne splendeur et son ancien prestige qu'en épurant sa littérature et en redevenant croyante comme autrefois.

Oui, puisse la France s'engager franchement dans la vraie voie de l'honneur et travailler activement à l'œuvre de sa régénération, et nous, canadiens-français, nous ne serons pas les derniers à applaudir au salut de ce grand peuple, dont le sang coule dans nos veines, et que nous verrions avec tant de fierté marcher encore à la tête de la civilisation ! Oui, puisse son drapeau, dont les couleurs ornent cette salle, reprendre son ascendant, flotter plus haut que jamais en renfermant dans ses nobles plis l'emblème de la véritable civilisation, et nous ne serons pas les derniers à l'acclamer de toutes nos forces !

Ce doit être pour nous, Mesdames et Messieurs, une agréable satisfaction de pouvoir affirmer que presque tous nos littérateurs ont puisé jusqu'à présent leurs inspirations aux eaux vives de la foi, c'est-à-dire à la source véritable du beau et du grand. Aussi, c'est en restant fidèles à cette tradition que leurs œuvres continueront d'avoir une influence salutaire sur la société et les mœurs. C'est en imprégnant leurs écrits de l'idée religieuse, qu'ils sauront combattre les fausses tendances de tous ces systèmes matérialistes, de toutes ces utopies et de ces idées anti-sociales qui minent aujourd'hui l'Europe ; qu'ils sauront faire aimer la vertu au peuple au lieu de lui dorer le vice, et qu'ils lui inspireront le culte de toutes ces grandes choses qui font la gloire et la force d'un peuple.

Nous n'avons pas jusqu'à présent dévié de la noble mission qui nous a été dévolue. Nous avons veillé avec un soin jaloux à la conservation de notre patrimoine national. Eh ! bien, si nous voulons nous montrer dignes de notre passé et marcher fièrement dans la voie de l'honneur, ne souffrons pas que notre littérature en se viciant prépare trop tôt l'œuvre de notre dégénération. Efforçons-nous de la rendre pure et sévère,—car la littérature ne fut jamais plus puissante qu'à notre époque,—et nous pourrons espérer alors de conserver à la nation cette vitalité qui s'est affirmée si hautement au milieu même de nos plus grandes épreuves.

L'Institut Canadien-Français n'a cessé depuis sa fondation de travailler à cette alliance féconde des lettres et de la religion, et il est à espérer que toutes ses aspirations à l'avenir tendront à resserrer une union, qui ne pourra manquer d'ajouter de nouveaux fleurons à notre couronne nationale.

CONFERENCES AMERICAINES[1]

LE GÉNÉRAL ULYSSE GRANT

PRÉSIDENT ACTUEL DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, 1870.

Messieurs,

Après avoir raconté devant un autre auditoire la vie d'Abraham Lincoln, je vais tâcher de retracer la carrière héroïque de son successeur, le général Ulysse Grant, président actuel des Etats-Unis d'Amérique, bien qu'en le faisant je sache très-bien que je n'obéis ni aux lois de l'histoire, ni aux préceptes de l'art.

L'histoire consent difficilement à ce que l'on fasse la biographie d'une personne vivante ; elle aime mieux que la mort ait reculé la perspective, refroidi la louange, et que le nom célèbre d'un homme ait mérité de fixer, après de longues années, les regards désintéressés de la postérité. De même, l'art se refuse à prendre au sérieux le portrait d'un homme fait par un peintre qui ne l'a jamais vu ; on ne le croit pas volontiers ressemblant.

Mais vous me pardonnerez, parce que je n'aspire pas bien haut. J'aspire uniquement au succès de ce peintre modeste qui avait écrit sur sa porte : " Ressemblance garantie, cent francs ; demi-ressemblance, cinquante francs ; air de famille, cinq francs."

1 Voir les livraisons de janvier et février 1873.

Voilà bien, en effet, ce que je cherche. Je voudrais précisément fixer, à l'aide des événements principaux de la guerre des Etats-Unis, quelques-un des traits seulement du héros que je représente, lui donner un air de famille, de cette grande famille des Américains qui occupe une si large place dans l'histoire des hommes au temps où nous vivons.

Avant tout, je ne veux point, dans cet entretien familier, prendre le parti des victorieux et triompher avec le Nord contre le Sud. Je suis et j'ai été, dès le début, un partisan résolu du Nord ; mais, au point de vue où nous devons nous placer aujourd'hui, à la distance où nous sommes, étant tous désireux que les traces d'une longue guerre fraticide disparaissent et dans les cœurs et dans les faits, nous devons considérer les vainqueurs du Nord et leurs adversaires du Sud comme deux parties d'une grande famille un instant divisée, mais enfin réconciliée. Le droit était du côté du Nord, et le droit a triomphé. Dans la lutte qui a précédé ce triomphe, la convenance autant que la justice nous oblige à flétrir des deux côtés beaucoup de crimes, et des deux côtés à admirer beaucoup de vertus.

Il convient d'entrer dans les sentiments qui devaient animer les vainqueurs et les vaincus au moment de la scène sublime qui se passa autour de la ville de Richmond au commencement du printemps de 1865, il y a cinq ans. Les deux armées étaient en présence, au lendemain d'une violente bataille, à laquelle est resté, dans la mémoire de tout Américain, le nom de bataille des Cinq-Fourches, près de Petersburg. Le président des Etats du Sud venait de quitter Richmond pour se réfugier à Danville, sur l'avis du commandant de l'armée vaincue, et une correspondance s'était ouverte entre les deux valeureux chefs qui s'étaient livré bataille. C'était le chef de l'armée victorieuse, qui, le premier, avait écrit au chef de l'armée vaincue dans des termes d'un véritable respect, et le chef de l'armée vaincue avait répondu avec la même courtoisie ; en consentant à la capitulation, il avait demandé que les termes en fussent parfaitement dignes de l'armée à laquelle il commandait, et qu'on laissât à tous ses officiers leurs armes et leurs chevaux. Le vainqueur y avait consenti, et l'on vit alors ce spectacle extrêmement émouvant : l'armée victorieuse fit le salut militaire, et l'armée vaincue, précédée de ses officiers à cheval, se présenta en bon ordre ; les soldats mirent leurs armes en faisceaux, puis, adressant un adieu pénible à leurs drapeaux, ils les plantèrent dans le sol en les embrassant, pendant que les vainqueurs s'inclinaient avec respect. Après l'adieu au drapeau, les 25,000 soldats de l'armée de la Virginie défilèrent lentement, retournant dans leurs foyers,

pendant que les deux états-majors chevauchaient réunis derrière les deux commandants en chef, si dignes l'un de l'autre qu'on pouvait se demander quel était le vainqueur et quel était le vaincu. Le vaincu se nommait Robert Lee, descendant de Washington ; le vainqueur était le plébéien Ulysse Grant,—Grant et Lee, deux noms qu'il ne faut pas séparer, et qui sont environnés d'un égal respect par tous ceux qui admirent l'honneur, le talent, le génie militaire et le courage civil.

Le général Grant, cinq ans auparavant, était un obscur ouvrier tanneur de la petite ville de Galena, dans l'Illinois, l'un des Etats de l'Ouest, de l'autre côté du Mississipi, et il assistait au printemps de 1861, à une réunion populaire convoquée à l'occasion de l'ouverture des premières hostilités, qui avaient eut lieu, vous vous le rappelez, au commencement de 1860, après la première élection du président Lincoln. Le Sud avait follement engagé la lutte par la prise du fort Sumter et l'invasion du Maryland. On venait d'en recevoir la nouvelle dans l'État habité par Grant, et aussitôt des réunions populaires s'étaient assemblées. Il y avait dans cet État une grande division d'opinions. Les réunions étaient ardentes et passionnées, et l'obscur tanneur qu'on appelait Ulysse Grant y assistait avec la froideur qui faisait le fond de son caractère. Un jeune avocat très-maigre et très-grand, aux cheveux noirs, qui y assistait comme lui, s'était écrié avec une éloquence passionnée : " Je suis démocrate, mais il ne s'agit pas de politique, il s'agit d'avoir une patrie, ou de n'en pas avoir, et je suis d'avis qu'après ce qui vient de se passer, nous n'avons plus qu'à faire appel au Dieu des batailles ! " Ces paroles de l'avocat avaient remué l'âme du tanneur.

Le tanneur, en 1865, devait mériter ce grade de lieutenant général qui avait été accordé avant lui au seul Washington, et devenir président des Etats-Unis ;—l'avocat, c'était Rawlins, le futur chef d'état-major du général sauveur de la patrie. C'est donc de 1861 à 1865, en quatre ans, que s'éleva tout d'un coup et comme une fusée dans la nuit l'étoile de cet homme dont le nom devait jeter tant d'éclat.

Ulysse Grant était né en 1822 d'un tanneur établi à Point-Pleasant, dans l'État d'Ohio ; toute la famille travaillait le cuir de ses mains et vendait ensuite le produit de son travail. Il avait plusieurs frères, et il avait reçu en naissant le nom singulier d'Ulysse par la faute de Fénélon. La famille possédait un *Télémaque*, et les lectures se faisaient souvent dans ce livre à peu près unique. Or les grands parents, réunis à la naissance de l'enfant avec le père et la

mère, avaient mis aux voix le nom à lui donner. Il y eut une tante romantique qui demanda le nom de Théodore ; une autre, imbue de l'esprit biblique, proposait qu'on l'appelât Hiram ; le grand père et la grand'mère préférèrent qu'on l'appelât Ulysse.—En 1823, la famille vint se fixer à Georgetown. Ulysse Grant fut envoyé à l'école, puis, arrivé à l'âge de dix-sept ans, comme il était très-vigoureux malgré sa petite taille, il demanda à être militaire, et fut assez heureux pour obtenir un brevet de cadet à l'école militaire de West-Point.

Tous ceux qui ont présente à l'esprit l'histoire de Washington savent que West-Point était une position militaire importante où l'illustre général, étant en tournée, eut la douleur d'apprendre la défection d'Arnold, et où se passa aussi le triste incident de la capture du major André, cet officier brillant et chevaleresque, qui fut pendu comme traître et mourut en héros. Washington avait demandé la transformation de cette forteresse en une école militaire ; elle a été depuis parfaitement organisée, et chaque district *congressionnel* a le droit d'envoyer un cadet à l'école de West-Point.

Grant ne se fit remarquer par aucune supériorité à cette école ; il y passait pour un bon garçon silencieux et médiocre ; en un seul point, il montra une capacité hors ligne, c'était comme cavalier. Après trois années d'école, à vingt et un ans, il fut attaché comme sous-lieutenant surnuméraire au 4e régiment d'infanterie et envoyé à la guerre du Mexique, où il se distingua, sous le général Taylor, au siége de la Vera Cruz. Revenu dans ses foyers, marié en 1848 à la fille du colonel Dent, il fut de nouveau envoyé dans l'Oregon par la Californie et Panama, en 1853, campagne pendant laquelle il affronta le choléra aussi souvent que la mitraille. Après sept ans de service, il donna sa démission, en 1854, et, pourvu du grade de capitaine, il vint s'établir à quelques lieues de Saint-Louis, dans le Missouri, comme fermier. Père de quatre enfants, très-pauvre, très laborieux, il allait à la ville de Saint-Louis, à 14 milles de sa ferme, vendre du bois. Il avait de beaux chevaux, et beaucoup d'habitants de Saint-Louis se rappellent très-bien avoir vu cet homme silencieux et agile qui amenait son bois et s'en retournait dans sa voiture qu'il déchargeait lui-même avant de se faire payer, si mal vêtu que d'anciens camarades, fort ardents à le solliciter depuis, dédaignaient alors de le reconnaître. Réussissant mal comme fermier, Grant se décida à aller tenter fortune à Saint-Louis, où il se fit l'associé d'un collecteur de rentes. Il y a encore au coin d'une rue de Saint-Louis de Missouri une enseigne avec ces

mots : *Boggs et Grant, collecteurs de rentes.* Les collecteurs de rentes sont des gens qui vont dans tout le pays recevoir des loyers, qui prêtent sur hypothèques et qui font une foule de petits tripotages financiers dans le ressort de la province. Il ne réussit pas mieux dans ce nouvel État. Toujours le même, assez mal mis, assez mal tourné, on le voyait se promener avec quelques anciens camarades en compagnie desquels il ne lui était pas indifférent de prendre un petit verre de wiskey ; puis il revenait au logis prendre sa pipe tristement, et attendre les affaires, qui venaient peu.

Fatigué de tenter en vain la fortune, Ulysse Grant se décida à retourner en 1859 dans la petite ville de Galena, où étaient restés son père, sa mère et ses frères, et il se mit à travailler avec eux de ses mains et à faire le commerce des cuirs. C'est dans cette humble situation que le trouva la guerre de la sécession de 1861. Il avait alors trente-neuf ans, n'ayant jamais connu la gloire ni la richesse, mais familier avec la misère, le travail et le danger.

En sortant de la réunion publique où les paroles de Rawlins l'avaient ému, le brave capitaine dit à son père : " Puisque l'Etat m'a élevé à ses frais, il serait bien à moi de me mettre à son service." Et Grant écrivit au gouverneur de l'Etat pour demander un petit grade dans la milice des volontaires. Le gouverneur ne lui répondit pas. Il alla alors modestement solliciter l'appui d'un représentant de son pays, qui voulut bien s'intéresser à cet obscur capitaine redevenu ouvrier, et le présenter au gouverneur. Ce représentant, savez-vous qui il était ? C'était l'ambassadeur actuel des Etats-Unis à Paris, M. Washburn, qui eut ainsi l'honneur d'apostiller la demande de Grant pour être lieutenant ou capitaine dans la milice de l'Etat du Missouri en 1861.

Il commença par commander une compagnie de volontaires de l'Union, qui se trouvait à cinq lieues de là, dans la petite ville de Springfield, qui avait donné naissance à Abraham Lincoln. Le premier jour, ses soldats le tournèrent en ridicule, mais bientôt ils étaient forcés au respect, et, apprécié promptement par ses chefs autant que par ses subordonnés, Grant commença la campagne de l'Ouest en qualité de colonel.

Ici, Messieurs, j'ai besoin de votre patience. C'est toujours une tâche bien difficile que de faire des récits de bataille, même la plume à la main. Mais vous ne vous attendez pas à voir sortir de mes lèvres des régiments, des canons, des plans, des cartes, et je suis obligé de vous demander beaucoup d'attention et surtout d'indulgence.

On peut diviser la guerre de la sécession en deux parties bien distinctes, la petite et la grande guerre. Au commencement, on

crut qu'on en finirait avec une petite guerre. Si vous voulez bien supposer que vous regardez sur la carte la place où se trouve Washington, la capitale des Etats du Nord, et Richmond, qui était devenue la capitale des Etats du Sud, vous serez étonnés de voir qu'il n'y a pas entre ces deux villes une distance de plus de trente lieues, celle qui sépare Paris d'Orléans, et si vous faites attention que Washington n'est séparé de la Virginie que par le Potomac, vous comprendrez que les deux armées, à la porte même de Washington, pouvaient, d'une rive à l'autre du Potomac, suivre les mouvements l'une de l'autre.

On croyait, au Nord, qu'on n'avait à résister qu'à une révolte sans importance, et l'on croyait encore plus fermement, au Sud, qu'on n'avait qu'à frapper un grand coup sur Washington et que tout serait fini. Le Nord était sans défense, le Sud bien préparé. Le président Buchanan avait disséminé la petite armée du Nord, garni les arsenaux du Sud, et tout préparé pour un succès, rendu plus probable encore par la valeur et l'habileté des généraux qui entouraient Jefferson Davis.

En effet, le résultat des premières campagnes de 1861 et 1862 fut tout en faveur du Sud. Je me rappelle encore la joie des nombreux partisans de la sécession américaine dans notre pays, et la stupeur des rares amis de Lincoln et du Nord, lorsque l'on apprenait jour par jour, après la prise du fort Sumter, la défection des grands Etats, de la Virginie, de la Caroline du Nord, puis du Tennessee, de l'Arkansas, et, peu de temps après, la nouvelle de la première défaite du Nord à la bataille de Bull's-Run, suivie de quelques heureuses expéditions maritimes, mais des tentatives infructueuses de MacClellan contre Richmond, arrêtées par la sanglante défaite de Gaines-Hill, insuffisamment réparée elle-même par la journée d'Anthietham et la défense de Washington, que l'on crut un moment pris et occupé par les confédérés.

La campagne de 1863, qui vit le Maryland envahi pour la seconde fois, les confédérés vainqueurs à Chancellorsville et à Fredericksburg, mais affaiblis pourtant par la victoire de Gettysburg et par la perte de l'héroïque Stonewall Jackson, qui valait à lui seul une armée, laissa les deux partis en présence, plus excités que jamais, séparés pour ainsi dire par un fleuve de sang et par des montagnes de morts, mais tous les deux trop certains que la guerre allait prendre des proportions gigantesques et changer de terrain.

Le président Lincoln, avec le secours de ses ministres, Stanton, Chase, Seward, Welles, avait improvisé des armées. Au début, il n'avait que 15,000 hommes, et même, après la prise du fort Sumter,

il n'avait cru nécessaire d'appeler sous les armes que 75,000 miliciens. Heureusement la marine était mieux préparée: repoussée du Jame's River, où elle avait tenté de s'approcher de Richmond, par les combats si connus du *Merrimac* et du *Monitor*, ces boîtes à mitraille flottantes, la marine était parvenue à faire le tour des Etats du Sud et à mettre la main sur la Nouvelle-Orléans et sur les bouches du Mississipi. Mais le parcours du fleuve appartenait aux confédérés, qui étaient sur le point de s'emparer même, en remontant très-haut vers le Nord, du poste important de Cairo, où le Mississipi reçoit les eaux de l'Ohio, lorsqu'au commencement de 1862, ils trouvèrent devant eux, à la tête des milices de l'Ohio et de l'Indiana, ce petit général dont le nom n'avait jamais été prononcé à Washington, n'était jamais parvenu en Europe, où l'on n'en entendit pas parler avant 1864, et qui s'appelait Ulysse Grant. Avec son apparition, par ses efforts opiniâtres et précipités, commence, pour les Etats-Unis, le retour de la fortune, et la guerre devient un drame gigantesque, dont les scènes, au lieu d'être resserrées entre les deux capitales du Nord et du Sud, se jouent à des distances énormes, sur les fleuves, sur la mer, sur la terre, dans le plus vaste cercle où se soit jamais déployé le génie sanglant des batailles.

Pour suivre toute cette entreprise extraordinaire, représentez-vous, Messieurs, pour un moment, le territoire des Etats-Unis comme un immense carré dont l'Océan et le Mississipi forment les deux côtés perpendiculaires; les villes de Washington et de Richmond sont en face de l'une de l'autre dans l'intérieur de ce carré, et l'opération poursuivie consiste à s'emparer des quatre côtés du carré et à revenir au centre in vestir Richmond en s'en rapprochant de toutes parts, en cernant, en détruisant, par des coups répétés, les armées qui la défendent, en soumettant les Etats qui les recrutent. Un ancien batelier, Lincoln, fait voter les ressources, lève les hommes, donne les ordres, soutient les courages, et un ancien tanneur, Grant, petit capitaine d'une petite milice, va tout à coup s'élever par des victoires à la tête de toute une nation en armes et devenir le marteau qui brisera la résistance.

C'est en 1862 que Grant, parti de Cairo et appuyé par la flottille fédérale de Foote et de Porter, s'empare des forts Henry et Donelson, assure la possession du Missouri, du Tennessee, et bientôt de tout l'Ouest, par la victoire de Pittsburg et l'évacuation de Corinthe, malgré les efforts de Beauregard, envoyé par le Sud avec 60.000 hommes. Pendant la même année, l'amiral Farragut avait bloqué les côtes du Sud, pris la Nouvelle Orléans, remonté le Mississipi,

et pour que le cours de ce grand fleuve, dont la possession importe plus aux Etats-Unis que le Rhin à l'Allemagne, fût assuré aux fédéraux et cessât de servir aux confédérés à se ravitailler du côté du Texas, il ne restait plus, entre Farragut et Grant, que l'espace compris entre Port-Hudson et Vicksburg, dont le siége devait coûter tant de sang et d'efforts, échouer deux fois, exiger sept attaques et ne réussir, en juillet 1863, qu'après plusieurs victoires qui permirent enfin de rassembler plusieurs armées contre ce Sébastopol de la rébellion.

Pendant ces deux années, Grant avait donné la mesure de son étonnant mérite, aussi hardi dans les coups de main que prudent devant les embûches, aussi habile à remuer des masses énormes sur un terrain bien choisi qu'à diriger les opérations d'un siége formidable, et toujours calme, décidé, maître de lui, ne laissant échapper que des paroles caractéristiques. Au fort Belmont, un des officiers lui dit : " Nous sommes pris et enfermés," et il se contente de répondre : " Nous les avons balayés une fois, nous les balayerons deux fois." Au fort Donelson, le commandant lui envoie demander à quelles conditions il lui accorde de capituler, et il répond : " Ma condition, c'est pas de condition, et je vous préviens que je suis en train de marcher sur vous ! " A Vicksburg enfin, une femme le rencontre et lui demande combien de temps il va attendre devant la ville. " Je resterai trente ans, dit-il, mais je la prendrai."

Il faut rapprocher de ces paroles les mots amusants et sublimes du grand Lincoln, qui avait entendu enfin parler de Grant et avait bientôt conçu pour lui, malgré d'indignes calomnies, une estime qui ne se démentit jamais. " Il y avait dans mon village, dit il un jour, une bonne femme qui avait beaucoup d'enfants, et quand, au milieu de son travail, elle en entendait un crier, elle disait : Quel bonheur ! cela prouve que celui-là au moins est encore en vie ! Quand on m'apprend que le canon gronde du côté de Grant, je me dis qu'au moins un de mes généraux agit et gagne des batailles." On raconte aussi que des méthodistes étant venus accuser Grant d'aimer un peu trop le whisky, Lincoln répondit : " Pouvez-vous me dire où il se procure son whisky ? je serais bien aise de le savoir pour en envoyer un petit baril à plusieurs autres généraux ! " Mais Lincoln devient vraiment sublime, lorsqu'il écrit au général Grant, après la prise de Vicksburg, une lettre qui se termine par ces simples mots : " Je croyais votre plan mauvais, et je ne comptais pas sur le succès. Je veux déclarer devant le pays que vous aviez raison et que j'avais tort."

Il fut plus sublime encore, lorsque la même année, il émancipa les esclaves, pour offrir au ciel un don glorieux auquel le ciel répondit par le don de la victoire.

La prise de Vicksburg, suivie de la reddition de Port-Hudson, assura aux fédéraux tout le cours du Mississipi et la neutralité des États placés sur ses rives, et la victoire de Chattanooga, remportée quatre mois après par Grant contre les confédérés enhardis par de nouveaux succès, les obligea à se replier sur la Virginie, où ils rallièrent les débris encore formidables de leurs armées, dont un vaillant détachement venait, dans la Louisiane, de se signaler par des actions d'éclat, sous les ordres du général français Camille de Polignac. Au commencement de 1864, le président Lincoln appela près de lui le général Grant qu'il n'avait jamais vu, et lui confia le commandement en chef de toutes les forces militaires, avec le titre de lieutenant-général, qui n'avait pas été porté depuis Washington, laissant à son ami, à son égal, le général Sherman, la direction des troupes de l'Ouest. Toute l'année 1863, remplie des succès de Grant dans l'Ouest, avait été signalée par des échecs à peu près partout ailleurs, et les deux bombardements épouvantables de Charleston et des forts qui l'entourent, assiégés pendant quatorze mois par le général Gilmore, n'avaient pu faire tomber aux mains des fédéraux ce berceau de la rébellion, réduit à un monceau de ruines sans avoir amené son drapeau.

L'année 1864 fut l'année décisive. C'est alors que Grant conçut le plan extraordinaire d'abandonner Washington, sans se préoccuper des tentatives d'invasion qui privèrent pendant deux jours la capitale de toute communication avec les autres villes, de s'avancer aussi loin que possible dans l'intérieur du pays, au delà de Richmond, comme un coin dans un arbre, pendant que Macpherson et Sheridan tourneraient autour de lui, que Sherman aurait l'audace de traverser la Georgie tout entière et de gagner la mer, et que Farragut, avec ses navires cuirassés, prendrait Mobile, Wilmington, et cernerait Richmond, ainsi environnée de toutes parts. Ce plan fut réalisé en douze mois. On crut d'abord que Grant, exposé aux redoutables attaques de l'armée confédérée groupée sous les ordres de Robert Lee, allait succomber et perdre ses forces dans le siége impuissant de Petersburg et dans des batailles indécises. On crut que Sherman et ses soixante mille hommes, dont on n'entendit plus parler pendant six semaines, après l'importante prise d'Atlanta, seraient exterminés dans la traversée de la Georgie. On crut encore et l'on répéta surtout en Europe que les Etats-Unis ne pourraient pas, dans la même année, mener à fin une guerre gigantesque et une élection générale.

Lorsqu'on apprit, au commencement de 1865, que Sherman avait rejoint la flotte de Dahlgreen, et pris Savannah, puis Charleston, où le drapeau fédéral, abattu depuis 1861, avait été rétabli par un régiment d'anciens esclaves, entré le premier dans la ville ; lorsqu'on entendit raconter les prodiges accomplis par Sheridan et par Farragut ; lorsqu'on sut enfin que Lincoln, réélu à une immense majorité, venait de prononcer ce message célèbre, la plus belle page peut-être qui ait été écrite par un homme appelé à gouverner les hommes, il y eut dans toute l'Amérique et dans tout le monde civilisé comme un frémissement d'enthousiasme, et nul ne douta plus du triomphe du Nord. A la fin de mars, grâce aux opérations hardies de Sheridan, Grant remportait la bataille des Cinq-Fourches, qui décidait la reddition de Petersburg, et le 7 avril, Robert Lee acceptait la capitulation de Richmond, après avoir assuré la retraite du gouvernement confédéré, pendant que Johnston se rendait à Sherman et que Mobile capitulait. Lincoln entrait dans Richmond incendiée au milieu de pauvres noirs devant lesquels le président découvrait sa tête, hommage que cette race n'avait jamais reçu. L'autorité fédérale était rétablie sur tout le territoire des Etats-Unis. Quelques jours après, le 14 avril, revenu à Washington, Lincoln tombait frappé d'un coup de poignard, auquel le général Grant n'échappa que grâce à son amour pour ses enfants et à son horreur pour les manifestations extérieures. " Il y a si longtemps que je n'ai embrassé mes enfants, et j'en ai assez du *show business*, de la besogne de se montrer," avait-il dit pour s'excuser de ne pas accompagner au spectacle le président.

Avec la mort de Lincoln, commence dans la vie du général Grant une phase nouvelle, sur laquelle je serai plus bref parce qu'il s'agit d'événements plus connus et plus rapprochés de nous ; je voudrais cependant faire bien connaître l'homme, le citoyen, après avoir montré seulement le grand homme de guerre.

Les autographes du général Grant sont encore plus rares que ses paroles. Il pourrait prendre la vieille devise de Jacques Cœur : " *Facere, tacere*, faire, taire." Cependant il existe une lettre qui le peint et l'honore au plus haut degré. Le jour même où le général apprit que le sénat et le président venaient de lui conférer le titre de lieutenant général, il écrivit à Sherman : " Tout ce que je suis, je le dois à mes soldats, à mes officiers, et surtout à vous et à Macpherson." Un homme qui use ainsi de la gloire, et plus tard usera, comme vous l'avez vu, de la victoire, est un grand homme, et nul ne doit lui refuser l'estime avec l'admiration.

La mort de Lincoln, au commencement de 1865, plaça Grant dans la situation la plus difficile, chef de l'armée, populaire, tout-

puissant, en face du vice-président Andrew Johnson, homme du Sud, tour à tour emporté jusqu'à pousser des cris de vengeance contre les vaincus, puis opposé à toutes les tentatives des bons citoyens pour reconstruire l'Union, comptant sur sa connivence avec le Sud pour devenir président, menacé d'être interdit par le congrès, et promenant sa verbeuse ambition dans des voyages où le général en chef était obligé de l'accompagner. Ce furent trois années désagréables pendant lesquelles l'homme de guerre se montra homme politique, plein de tact, de déférence et pourtant de fermeté sans prendre parti entre le président et le congrès, ne cessant de défendre l'armée, de soutenir la cause de l'Union, et refusant nettement, quand le président voulut l'envoyer au Mexique, et surtout au moment de l'injuste et impopulaire destitution de Stanton, l'infatigable ministre de la guerre, et de Sheridan, l'un des héros de l'armée. De telles qualités dans la vie civile, avec un tel génie militaire, signalaient Ulysse Grant au choix unanime de ses concitoyens, lorsque l'année 1868 amena les réunions préparatoires de l'élection présidentielle. Elu à l'unanimité par les conventions de Chicago, il répondit par une simple lettre qui contenait ces mots si caractéristiques : " Je tâcherai d'appliquer les lois avec bonne foi et d'être économe. Ayons enfin la paix : *Let us have peace.*"

Au mois de mars 1869, l'ancien tanneur de Galena, le capitaine de la guerre du Mexique, le vainqueur de Vicksburg et de Chattanooga, le sauveur et le pacificateur de la patrie, entrait à la Maison Blanche, et y prêtait serment sur la même Bible qui avait reçu le serment de Washington.

Paix, bonne foi, économie, le président a été jusqu'ici fidèle à ces trois promesses. Il a gardé la paix même avec l'Espagne, et il s'est refusé à porter la main sur l'île de Cuba, depuis si longtemps convoitée par l'Amérique et exploitée par l'Espagne. Il a énergiquement contribué à la reconstruction de l'Union, maintenant rétablie dans tous les anciens Etats, et à la protection des anciens esclaves, complétement assimilés désormais à tous les citoyens. Il a voulu que les dettes fussent payées et qu'un grand Etat sût se libérer comme un honnête homme.

Cinq années seulement sont écoulées depuis la fin de la plus formidable guerre civile que l'histoire ait racontée. L'armée est dispersée : plus de 800,000 hommes ont repris le chemin de leur demeure, comme des villageois qui sortent de la messe, sans trouble et sans rumeur. La dette est diminuée de plus de moitié. La production est remontée déjà, même pour le coton, à peu près au chiffre des années qui ont précédé la guerre. La constitution est

obéie, et elle n'est plus déshonorée par la servitude. Sans doute, les cœurs ne sont pas désarmés aussi complétement que les bras. Il reste des ruines, des morts, des haines. Mais pourtant, après une guerre dont les proportions avaient dépassé toutes les prévisions, les Etats-Unis nous donnent le spectacle d'une reconstruction qui va au delà de toutes les espérances. Des milliers de noms célèbres se sont écrits dans l'histoire de ces étonnants événements ; il en est deux qui brillent d'un éclat sans égal, les noms d'Abraham Lincoln, le martyr, et d'Ulysse Grant, le vainqueur.

Grant n'a que quarante-huit ans. Petit de taille, d'une figure énergique avec des yeux bleus, soldat peu recherché dans sa tenue, toujours silencieux et ne parlant que quand il a quelque chose à dire, se plaisant mieux avec les chevaux, qui furent toujours sa passion, que dans les cérémonies, il a montré en dix ans des trésors d'audace et de résolution, une vigueur, un sang-froid, un art à ébranler les masses armées, une puissance de combinaison, une ténacité dans les revers, une générosité dans la victoire, qui lui assurent parmi les hommes de guerre de tous les temps un des premiers rangs. La modestie, la reconnaissance, la sincérité, la simplicité, l'horreur de l'emphase et de la phrase, ajoutent des traits aimables à ce beau caractère militaire ; on sent un cœur sous l'armure. On a cherché à lui faire une généalogie. Il ne se flatte point de remonter au vieux clan écossais des Grant, mais la devise de ce clan lui va bien, car elle se compose de ces termes : " *Stand fast*, *stand firm*, *stand sure*, prompt, ferme, sûr ;" c'est tout son portrait en trois mots.

Je ne voudrais pas terminer l'éloge d'un tel soldat sans faire mes réserves contre les magnifiques horreurs de la guerre.

Certes, la guerre d'Amérique a été bien grande, grande par les efforts de toute une nation, grande par les résultats, qui ont été l'Union sauvée et l'esclavage aboli. Les crimes, les ruines, les pillages, n'ont, hélas ! pas manqué, mais il faut mettre en regard les admirables vertus déployées pour le service des hôpitaux et des blessés. Il ne faut pas oublier les gigantesques travaux d'armées improvisées qui ne surent pas uniquement combattre, mais établir des chemins de fer, construire des ponts, creuser des canaux Avant tout, par-dessus tout, il convient d'admirer, j'aime à le répéter sans cesse, une nation dans laquelle l'esprit mercantile donna naissance à l'esprit militaire, sans que l'esprit militaire ait engendré l'esprit despotique.

Mais, après toutes ces réflexions, hâtons-nous de professer tous qu'il n'y a pas de bonne guerre, n'admirons pas la guerre sans la

maudire, et pour n'être pas accusé d'une sensibilité affectée, interrogeons la statistique après la poésie.

Il y a en Amérique de grands poëtes, et la guerre leur a toujours inspiré des cris d'horreur ou des gémissements. Lisez la belle et mélancolique poésie de Bryant, qui a pour titre *le Champ de bataille* ou laissez-moi chercher dans mes souvenirs quelques strophes de ce poëte que j'aime, Henry Longfellow, écrites après la mort d'un jeune et brillant officier :

TUÉ AU PASSAGE DU GUÉ.

" Il est mort, le beau jeune homme, cœur d'honneur, langue de vérité, notre vie et notre lumière à tous, dont la voix résonnait comme le cor du pâtre, que tous les yeux suivaient, le jeune homme dont le sourire et les paroles charmantes chassaient les murmures et les déplaisirs.

" C'est seulement la nuit dernière. Nous suivions à cheval dans les ténèbres le sentier de la gorge des montagnes pour aller visiter la sentinelle du gué ; un peu méfiant de quelque aventure, il fredonnait la vieille chanson : " Il portait deux roses rouges à son bonnet et une autre au bout de son sabre."

" Soudaine et vive, une balle siffla, partie du bois, et la voix s'arrêta ; dans les ténèbres, j'entendis tomber ; mon sang se glaça ; je ne pus que parler bas, comme dans la chambre d'un mort, à ma parole, il ne répondit rien.....

" Nous l'avons remis sur sa selle ; nous l'avons rapporté, à travers le brouillard, la boue, la pluie, au camp silencieux ; nous l'avons couché, comme s'il dormait, dans son lit, et à la lueur de la lampe du chirurgien, je vis deux roses blanches sur ses joues, et une autre, rouge de sang, juste à l'endroit du cœur.

" Et je vis dans une vision combien loin et combien vite cette balle funeste allait porter jusqu'à une ville éloignée du Nord, jusqu'à une maison éclairée par le soleil, jusqu'à un cœur qui cessa de battre sans un murmure, sans un cri..., et puis une cloche tinta dans cette ville lointaine pour une âme qui venait de passer de la croix à la couronne, pendant que les voisins s'étonnaient de sa mort."

Si vous craignez, Messieurs, de vous laisser attendrir par les larmes des poëtes, consultez les calculs froids et impassibles des statisticiens. Ils vous apprennent que, de 1856 à 1866, en dix ans, depuis la guerre de Crimée jusqu'à la guerre d'Allemagne, les peuples chrétiens ont dépensé *quarante-cinq milliards* de richesses

péniblement acquises et sacrifié *dix-huit cent mille* vies[1] ! La France compte pour cent vingt mille et les Etats-Unis pour huit cent mille dans cette immolation de jeunes hommes choisis parmi les plus beaux, les plus braves, les plus intelligents des enfants de la terre. Voilà ce qui a été répandu de sang et d'argent, en plein dix-neuvième siècle, depuis Sébastopol jusqu'à Sadowa. Puissent ces morts et ces ruines répandre et faire enfin dominer parmi nous l'horreur de la guerre !

Plus qu'aucune nation, les États-Unis d'Amérique auront connu toutes les grandeurs, mais aussi toutes les abominations de la guerre, et cela est dû aux conditions mêmes qui font de ce grand peuple un objet continuel d'admiration et d'inquiétude. Tous ses mouvements ressemblent aux convulsions d'une pnissante anarchie plutôt qu'à la marche d'une société, régulière, et la nation française, placée sur la pente inévitable des institutions démocratiques, se dit souvent, en contemplant les Etats-Unis avec un mélange de sympathies et d'alarmes : " Voilà ce que je ferai demain ! "

Convenons hautement que le triomphe du Nord et la rapidité de la reconstruction de l'Union tout entière méritent de donner l'avantage aux sympathies sur les alarmes. Sans juger ici les Etats-Unis, laissons-nous aller sans regret à tous les souvenirs qui entrelacent si intimement leur histoire à l'histoire de la France. Il y a bien longtemps que le nom de l'illustre Marie de France, la reine d'Angleterre célébrée par Bossuet, devenait le nom du Maryland, et que la Louisiane recevait le nom de Louis XIV. Mais surtout, à des jours plus rapprochés, nous avons été les parrains des Etats-Unis au premier baptême de leur glorieuse indépendance. Au-dessous de chacune des étoiles dont le drapeau de l'Union est parsemé on pourrait écrire un nom français : La Fayette, Rochambeau, Ségur, Broglie, Noailles, Chastellux. La gloire de ce peuple fait ainsi à jamais partie de notre gloire, et c'est pourquoi nous aimons à saluer de loin, comme s'il était l'un des nôtres, le général Ulysse Grant, ce héros des débats, ce président pacifique, cet ancien ouvrier, passé de son atelier aux camps, et des camps à la maison du gouvernement, qui probablement, à l'heure où je parle, fume silencieusement son cigare avec quelques officiers, ne se doutant pas que quelques Français célèbrent ensemble ses destinées étonnantes et le félicitent de s'être élevé au plus grand honneur que puisse

1 *Voy.* les admirables travaux du docteur Chenu sur la *moralité dans l'armée*, 1870. Hachette.

atteindre un homme ici-bas, à la plus grande joie qu'un homme puisse goûter, l'honneur et la joie d'avoir sauvé l'indépendance de son pays par la guerre, et de le gouverner librement dans la paix.

AUGUSTIN COCHIN.

MELANGES BIBLIOGRAPHIQUES.

I.—Annales religieuses et historiques de la Paroisse de St. Jacques le Majeur, diocèse de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours de 1772 à 1872. Montréal, J. A. Plinguet, imprimeur-éditeur.

C'est une brochure de vi-104 pages, avec approbation, consacrée à la mémoire des différents curés qui se sont succédés tour à tour et qui nous fait connaître leurs bonnes œuvres. L'auteur n'a peut-être pas toutes les qualités de style qui peuvent rendre la lecture de sa brochure agréable, mais il donne un bon exemple et sa brochure pourrait être utile aux futurs historiens de l'Eglise, en Canada, que nous appelons de tous nos vœux.

II.—Dictionnaire et grammaire de la langue crise par un missionnaire de la Saskatchiwan.—Montréal, Beauchemin et Valois, Libraires-Imprimeurs, 1872.

Nous avons le prospectus entre les mains, et au seul nom de *langues sauvages*, nous avons été tenté d'y jeter un coup d'œil rapide et de passer outre. Mais nous avons été agréablement surpris, en parcourant à la hâte, les premières pages de ce prospectus d'y rencontrer l'œuvre d'un missionnaire de mérite et de talent qui sait intéresser son lecteur et l'instruire en même temps. C'est en étudiant la langue d'une nation, comme dit l'auteur, qu'on connait ses mœurs et son caractère.

" De toutes les parties de l'enseignement, ajoute l'auteur, l'étude des langues doit sans doute occuper une des premières places. Exprimer sa pensée et communiquer ses idées, est toujours le premier besoin qui se fait sentir ; c'est cette connaissance des langues qui étend et multiplie ces relations si utiles et si nécessaires au bonheur social, et qui, en fait d'histoire, donne l'aperçu le plus vrai de tous les peuples. On y remarque la diversité de génie, de mœurs et de caractère de chaque peuple. En comparant ainsi l'homme avec l'homme, dans ses différents rapports, non-seulement on

apprend à le connaître, mais aussi à admirer son caractère. Chez les peuples civilisés, l'étude des langues se développe sous un jour très sensible, à raison de leurs monuments et de leurs historiens, mais chez les tribus sauvages, on est dépourvu de ces ressources. Le principal ou plutôt l'unique monument qui puisse aider, dans la recherche de leur histoire, c'est sans contredit, la connaissance de leur langue. C'est pour rencontrer ce but, tout en croyant faire plaisir à ceux qui s'appliquent à l'étude des langues sauvages, qu'avec l'aide de bons amis, nous publions aujourd'hui ce Dictionnaire et cette Grammaire de la langue des Cris. Avec l'encouragement et l'appui des Evêques du Canada et d'autres personnes, qui ont daigné s'intéresser à mon œuvre, j'ai cru devoir entreprendre cet ouvrage."

L'espace nous manque pour en parler avec plus de détails, mais nous y reviendrons plus tard, car on ne s'imagine pas tout l'intérêt et l'instruction que l'on peut retirer de l'ouvrage de cet humble et dévoué missionnaire qui compte vingt années de services au milieu des principales peuplades du Nord-Ouest, celles des missions de la Saskatchiwan.

III.—Etudes historiques et statistiques sur les institutions charitables, de bienfaisance et d'éducation du Canada, par Stanislas Drapeau, du Département de l'Agriculture, Ottawa.

L'auteur est déjà favorablement connu du public, par son Histoire de dix années de Colonisation, et dont la *Revue* a rendu compte.

Nous regrettons d'être un peu en retard avec l'auteur qui a toute notre estime, et nous le louons bien sincèrement d'avoir le courage d'entreprendre une œuvre aussi considérable, mais nous le connaissons pour être un homme doué de patience et de persévérance et nous avons aucun doute qu'il mènera son œuvre à bonne fin. L'ouvrage sera illustré d'un grand nombre de gravures comprenant les portraits des fondateurs et bienfaiteurs; plans et vues des lieux et des bâtisses; cartes, dessins, sceaux et armoiries, etc.

Comme l'auteur nous l'apprend dans son prospectus, le titre ci-dessus explique le but de l'ouvrage qui sera de dérouler chronologiquement l'histoire des institutions charitables des six provinces actuelles de la confédération canadienne, en racontant les généreux efforts, les souffrances héroïques, et tant d'abnégation, qui révèle l'histoire de toutes ces institutions catholiques et protestantes, si merveilleusement inspirées par les vertus de la charité chrétienne.

L'ouvrage formera cinq volumes, ainsi divisé:

Tome I, Hôpitaux et Lazarets.

Tome II, Asiles et Hospices.

Tome III, Orphelinats.

Tome IV, Education gratuite.

Tome V, Sociétés de St. Vincent de Paul; associations de secours mutuels; Banques d'Epargnes en rapport avec les institutions charitables; assistance publique ou privée dans les calamités ou désastres survenus en Canada.

Deux éditions, dont une illustrée, seront publiées simultanément dans chacune des langues française et anglaise. Le prix de l'édition illustrée,

élégamment cartonnée sera de $2.50 par volume pour les souscripteurs, et de $1 par volume pour l'édition commune, brochée, avec couverture imprimée, payable à la livraison de chaque volume.

L'impression de cet ouvrage est confiée aux soins intelligents de M. G. E. Desbarats, et le premier volume paraitra au mois d'août prochain, les autres volumes de six mois en six mois.

Nous souhaitons à l'auteur tout le succès que lui méritent son esprit laborieux et actif.

IV.—L'Agriculture au point de vue de l'Emigration et de l'Immigration. Montréal, d s Presses à vapeur de la *Minerve*.

C'est une lecture qui a été faite devant l'Union Catholique, en Octobre dernier, par M. Ed. Barnard, agent d'immigration, et mise en brochure.

" Ici, dit M. Barnard, la tendance des jeunes gens instruits n'est malheureusement pas vers l'agriculture, je le dis avec regret, et je repète que c'est un malheur ; car on néglige, trop souvent, une carrière qui donne les plus grandes jouissances à ceux qui s'y livrent avec courage et persévérance, une carrière suivie avec succès par de belles et nobles intelligences, dans bien d'autres pays, même dans les provinces environnantes, et, de plus, à mon avis, la carrière qui offre les plus grandes chances de réussite pour tous ceux qui s'y livrent avec cette énergie et cette volonté ferme, indispensable au succès dans la vie."

On sent que c'est un homme d'expérience et de talent qui parle, car en effet l'auteur a exercé, longtemps, lui-même, l'agriculture en ce pays et avec succès, et les jeunes gens gagneront toujours à entendre et à écouter les avis d'hommes qui parlent d'après leur expérience et qui comme M. Barnard, travaillent sincèrement à la régénération de notre état social.

V.—Cinquième livraison du Supplément à l'Annuaire de Ville-Marie, sur l'origine, l'utilité et les progrès des Institutions Catholiques de Montréal.

C'est le travail d'un patient et modeste auteur, inspiré par une pensée vraiment patriotique et qui voue son temps à la recherche de documents très précieux pour l'histoire de nos institutions catholiques.

Actuellement il est à faire l'histoire de ce bon vieux Collége de Montréal, où nous avons passé nous-même, de longues et heureuses années, sous la direction d'excellents professeurs qui font aujourd'hui encore, l'ornement de cette savante et pieuse maison du Séminaire de St. Sulpice.

On sait que l'Auteur, M. Huguet Latour travaille depuis plusieurs années à la composition de son annuaire, et malgré toutes les difficultés de toutes sortes qu'il rencontre, il ne se rebute pas, et la dernière fois que nous l'avons vu, il était plein de courage, car il appartient à cette famille de chercheurs infatigables qui travaillent et ne se plaignent jamais.

MM. Beauchemin et Valois sont ses imprimeurs et chez qui ses suppléments sont en vente.

VI.—*Le Messager de la Foi et des Bonnes Œuvres*, paraissant chaque semaine, sous le patronage de Saint Joseph, avec l'approbation da Sa Grandeur, Mgr. de Montréal. Eusèbe Senécal, imprimeur-Editeur, 1873.

La famille chrétienne trouvera dans ce *Messager de la Foi*, d'excellents conseils, pour l'éclairer dans la tâche difficile de diriger l'éducation des enfants. C'est une bonne œuvre de plus due au dévouement et à l'initiative d'un excellent prêtre de St. Sulpice qui travaille depuis longtemps parmi nous et dont l'unique occupation est de fonder des bonnes œuvres et de trouver des consolations à ceux qui sont dans le malheur. C'est une nouvelle œuvre de charité qu'il vient de fonder, et qui portera, nous n'en doutons pas, les plus heureux fruits dans la famille, si nous en jugeons d'après le but que se propose le *Messager de la Foi* qui est d'instruire et de récréer.

" Voilà, dit le charitable éditeur, ce que nous nous proposons dans la publication de cette feuille hebdomadaire. Elle est pour tout le monde, surtout pour la classe ouvrière et plus particulièrement pour la jeunesse. A combien de dangers en effet n'est pas exposée cette jeunesse ?

" Que de piéges sont semés sous ses pas ? Que d'occasions de se perdre et de faire un triste naufrage au milieu des écueils sans nombre qu'elle rencontre sur la mer orageuse qu'elle doit parcourir ! Quels moyens donc de se mettre à l'abri contre tant de périls ? Nous n'en connaissons pas de plus efficace que la lecture des bons livres, renfermant les principes de la saine doctrine et de la morale chrétienne. Mais comme un grand nombre de personnes, vû leurs ressources, sont privées de cet avantage, nous avons voulu y suppléer en publiant cette petite feuille que tout le monde pourra facilement se procurer. Puisse Dieu bénir cette œuvre que nous plaçons sous le puissant patronage de St. Joseph, protecteur de l'Église Universel et premier patron du Canada."

Prix du Numéro, un centin. En vente chez les libraires.

VII.—Circulaire de MM. J D. Brousseau et Cie., Québec.

Cette circulaire, annonce au public l'apparition d'un nouveau journal et qui aura pour titre : *Le Colon ;* paraîtra chaque vendredi pendant les mois d'hiver, chaque samedi pendant l'ouverture de la navigation ; la publication devra se faire sur une échelle assez vaste, pour permettre l'envoi d'un grand nombre d'exemplaires à l'étranger.

Il sera exclusivement consacré à l'immigration, au repatriement, à la colonisation, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce international : ce sera là toute sa politique.

Dans le but, dit la circulaire, de réaliser cette œuvre, avant tout patriotique, qui nous a été inspirée par M. l'abbé Verbist, Curé de Ste. Pétronille de Beaulieu, dont le concours actif nous est assuré, une société qui aura pour raison sociale J. D. Brousseau et Cie., s'est formée à Québec-Centre de ses opérations, d'où le journal sera expédié dans toutes les directions.

Enfin, cette circulaire s'adresse avec confiance à tous les hommes influents et à tous les publicistes qui auront des communications à faire dans l'intérêt des graves questions que ce nouveau journal se propose de faire prévaloir.

L'administration se réserve la publication d'une édition anglaise, aussitôt que ses ressources le permettront. Il nous semble qu'une lacune existe dans la presse canadienne ; elle n'exerce pas assez d'influence à l'étranger. C'est cette lacune, ajoute la circulaire, que nous voulons combler, en fondant un journal International hebdomadaire, qui servira de trait-d'union entre le Canada et l'Europe d'une part, entre le Canada et les Etats-Unis de l'autre.

Nos sympathies sont acquises d'avance, au nouveau journal, dont nous approuvons pleinement le but patriotique.

Le Gérant : L. W. Tessier.

240

LA REVUE CANADIENNE

Dr Taillefer Montréal

Reçu le 5 Mai

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Quatrième Livraison—25 Avril 1873.

SOMMAIRE

I.—FLEURANGE (suite)..... **Mme. CRAVEN.**

II.—DISCOURS prononcé par M. Joseph Tassé, Président de l'Institut Canadien Français d'Ottawa, dans la séance du 2 Avril 1873.....

III.—LE CANADA EN EUROPE (suite)..... **BENJAMIN SULTE.**

IV.—LA RACE FRANÇAISE AU CANADA. Discours prononcé par M. E. Rameau, devant la Société d'Economie Sociale, Paris, dans la séance du 26 Janvier 1873.....

V—CONFÉRENCES AMÉRICAINES : HENRY LONGFELLOW..... **AUGUSTIN COCHIN**

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droits de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne,..... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent.

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

A VENDRE

Les 120 Dernières Collections de la BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE DE L'ILLE

Qui se compose de 752 volumes, (560 in-18 et 192 in-12,) Cartonnés en 425 volumes, à $80.00 la collection complète rendue à Montréal ou Québec. Cette collection est la propriété d'un Missionnaire. S'adresser au Bureau du Journal, sous les initiales L. F.

FLEURANGE.

LV

(*Suite.*)

Tandis que ce que nous venons de dire se passait au palais, le marquis Adelardi se dirigeait vers la forteresse, considérant, chemin faisant, ce que, dans les circonstances actuelles, il serait opportun de dire à Georges. Après y avoir mûrement réfléchi, il résolut de ne point lui annoncer l'arrivée de Fleurange avant de connaître l'issue de l'entrevue de celle-ci avec l'impératrice. Il ne fallait pas, dans son malheur, torturer Georges par de vagues espérances ; il fallait surtout lui éviter de nouveaux mécomptes. Ce n'était, d'ailleurs, qu'ajourner de bien peu cette communication, puisque l'audience de la jeune fille avait lieu ce jour-là, et qu'il lui serait permis le lendemain d'agir en pleine connaissance de cause.

A ces pensées se joignait une vive appréhension en songeant aux conjonctures nouvelles dans lesquelles se trouvait son ami. Maintenant que son sort était fixé, maintenant que l'émotion de la lutte qui s'était prolongée pendant toute la durée du procès était finie, maintenant que l'heure de la résignation était venue, dans quelle disposition serait Georges ?

Georges, avec sa nature ardente et téméraire, mais en même temps délicate, rebelle à toute entrave, sensible au bien-être avec excès, comment supporterait-il l'horreur de cette situation nouvelle ? lui, qui dans tout ce qui était l'objet de ses études, de ses goûts ou de ses passions, n'avait jamais eu d'autre but que la jouis-

sance ! Par son intelligence, par son cœur, par son esprit, par ses sens, jouir ! tel avait été le mobile unique de ses actions, même les meilleures ; et jusque dans les hasards dangereux qui l'avaient conduit à sa perte, il avait cherché, plus encore la satisfaction d'une soif d'émotions nouvelles et inconnues, que la réalisation d'un rêve chimérique mais généreux. Lui, pour qui les mots devoir, sacrifice, contrainte n'avaient aucun sens, quelle serait aujourd'hui son attitude en présence, non plus du danger, mais du malheur, sous cette forme impitoyable ?

Le marquis se faisait ces questions avec une inquiétude fondée peut-être sur quelque ressemblance entre sa nature, à lui, et celle qu'il connaissait si bien. Tous les deux étaient des hommes du monde : l'un plus raffiné, plus distingué, plus séduisant ; l'autre plus fin, plus pénétrant, plus judicieux. Tous deux généreux et nobles, et, en dehors des égarements politiques qui les avaient entraînés l'un et l'autre, incapables d'une action basse et indigne de leur sang de gentilhomme. Mais il existe dans l'âme humaine une corde, dont le son est un écho de la voix divine, et c'était précisément celle-là qui était muette chez ces deux hommes accomplis d'ailleurs, ou sinon muette, chez le plus âgé des deux, du moins, selon l'expression du grand poëte de sa patrie, inerte et faible "*à cause d'un trop long silence.*" Cette corde mystérieuse et profonde ne retentit jamais bien haut, il est vrai, et tous les bruits du monde et de la vie, les passions, les plaisirs, l'esprit, le talent, la gloire l'étouffent bien souvent et empêchent de remarquer sa présence ; mais lorsque vient l'heure silencieuse de l'adversité, c'est alors qu'on l'entend distinctement et que son harmonie puissante et douce transforme parfois l'atmosphère qu'elle remplit. C'est alors aussi que son absence se fait sentir et produit une horreur dont la cause échappe le plus souvent à ceux qui l'éprouvent !

Georges n'était point détenu dans un cachot, mais dans une chambre étroite où le jour ne pénétrait que par une haute fenêtre grillée. Il ne s'y trouvait d'autre meuble que son lit, une table et deux chaises de paille. Dans ses précédentes visites, le marquis avait trouvé son ami triste, mais toujours calme et intrépide, et pour ainsi dire dédaigneux du danger. Jusque-là, bien que pâle et amaigri, ses traits gardaient toujours leur caractère noble et altier, et le désordre de sa chevelure et même celui de ses vêtements n'ôtaient rien à cet aspect aristocratique qui, dans le sens le meilleur du mot, caractérisait toute sa personne.

Mais aujourd'hui il n'en était plus ainsi, le travail des années ou celui d'une longue maladie semblait s'être accompli depuis leur dernière rencontre

Assis près de sa table dans une attitude de morne abattement, il leva à peine la tête à l'approche de son ami, qui, après lui avoir serré la main, demeura quelques instants trop ému de son côté pour rompre ce lugubre silence.

Georges attendit que les pas du gardien de la prison qui venait d'introduire le visiteur se fussent éloignés.

—Vous voilà, Adelardi ! dit-il enfin d'une voix altérée. Je m'étonnais de ne pas vous voir depuis que...depuis que tout est décidé.

—Je n'ai pu obtenir plus tôt la permission d'entrer ; en revanche, on me l'a accordée pour tous les jours jusqu'à...

Il s'arrêta.

—Jusqu'à celui où je quitterai les délices de ce lieu pour celles qui m'attendent en le quittant ! dit Georges avec un rire amer. Adelardi ! poursuivit-il en changeant de ton et en se levant tout d'un coup, se peut-il qu'un ami tel que vous soit venu me trouver aujourd'hui les mains vides ? se peut-il que vous n'ayez point deviné ce qu'il me fallait et que vous soyez là sans m'avoir apporté un moyen d'échapper à mon sort et me donner moi-même cette mort qu'on a la barbarie de me refuser ?...

Il arpenta deux ou trois fois la chambre avec une sorte d'égarement.

—Répondez-moi donc, Adelardi, s'écria-t-il d'un ton violent. Pourquoi ne m'avez-vous pas rendu ce service suprême ? Dans la situation où je me trouve, vous l'auriez attendu de moi, et je vous déclare que vous ne l'auriez point attendu en vain.

Le marquis n'ignorait point les principes au nom desquels il pouvait répliquer, mais il avait dès longtemps perdu l'habitude d'y faire appel. Il se borna donc à dire :

—Vous savez bien, Georges, que ce que vous me demandez est impossible.

—Ah ! oui ! je l'oubliais !... c'est juste. On prend des précautions pour empêcher les victimes de se frayer hors de ces murs un autre chemin que celui qui leur est préparé par leurs bourreaux ; mais l'on ne pense pas, continua-t-il avec agitation, à toutes les ressources du désespoir, et lorsqu'un homme veut mourir, il faudrait être plus habile qu'ils ne le sont pour l'en empêcher et pour l'obliger à accepter l'odieuse vie qu'ils prétendent lui imposer.

Adelardi le laissa exhaler pendant quelque temps encore, sans l'interrompre, les lugubres paroles qui se pressaient dans son esprit et sur ses lèvres. Enfin il lui dit avec une soudaine fermeté :

—Georges, jusqu'à ce jour je vous ai vu calme et énergique ; mais en ce moment vous me faites entendre des paroles indignes de votre courage.

Une légère rougeur colora le front du prisonnier, et il vint se rasseoir à la place qu'il avait quittée.

—Vous avez raison, mon ami, j'en conviens ; je ne suis plus ce que j'étais... Je dois en effet vous surprendre, je ne me reconnais plus moi-même.

Il resta pensif quelques instants, puis il reprit :

—C'est étrange ! car enfin, Adelardi, si je dis que jusqu'à ce jour la crainte m'a été inconnue, que le danger et la mort ne m'ont jamais fait reculer ; si je dis que j'avais du courage, ce n'est point m'attribuer un mérite extraordinaire, puisque tout homme à peu près le possède. Oui, si quelque vertu m'est tombée en partage, c'est bien celle-là, à ce qu'il me semble. Pourquoi donc suis-je faible aujourd'hui ?... Courage ! répéta-t-il après un silence. Est-ce vrai ? est-ce bien cela ? Avais-je du courage ? ou bien étais-je seulement brave ? Il me semble que c'est une autre chose. Où est la différence.

— Je ne sais, dit le marquis d'un air rêveur, mais il y en a une, cela est certain.

Ni l'un ni l'autre ne possédaient la véritable clef de l'énigme, ni l'un ni l'autre ne songeaient en ce moment à la chercher. Mais Adelardi, charmé de voir se détendre un peu l'état violent dans lequel il avait trouvé son ami, continua l'entretien sur le terrain où Georges l'avait amené ; il y voyait d'ailleurs un moyen d'effleurer de loin le sujet qu'il ne voulait pas encore aborder directement.

— Oui, reprit-il, bravoure et courage, ce n'est pas la même chose, et ce qui le prouve, c'est que les femmes les plus timides savent, dans l'occasion, être courageuses autant et souvent plus que nous.

— Oui, cela est vrai, j'en conviens.

— Et, tenez, continua Adelardi en le regardant avec attention, ce courage, plus d'un de vos compagnons d'infortune en fait aujourd'hui l'épreuve d'une manière signalée.

— Comment cela ?

— Ne savez-vous pas que leurs femmes, sans hésitation et sans peur, ont demandé et obtenu la faveur de partager leur sort ? Quelques-unes les accompagnent pendant leur triste route, d'autres les suivront.

— Et leurs maris acceptent ce sacrifice ?

— Ceux qui inspirent ces grands dévouements savent en général les comprendre et les accepter. Oui, l'un d'eux, même, hier, parlant à un ami admis près de lui comme je le suis près de vous, lui

disait : " J'accepte tout maintenant, et je subirai ma peine sans me plaindre : je ne serai pas séparé d'elle ! La seule douleur intolérable de la vie me sera épargnée, je ne murmure plus et je rends grâce à l'empereur ! " Il faut ajouter qu'il vient d'épouser cette femme et qu'il l'adore.

— La seule douleur, répéta lentement Georges, la seule !... Franchement, voilà ce qu'il m'est impossible de comprendre ! Aimer une femme au point de sentir que sa présence adoucit un sort tel que le nôtre, et que ne plus la voir est un malheur qui surpasse celui qui nous attend ! non, je ne comprends pas cela, je l'avoue.

— Et cependant, dit Adelardi avec quelque vivacité...

Mais il s'arrêta et n'acheva pas sa pensée : on peut éprouver ou admirer la tendresse héroïque, on ne la suggère pas.

— Et cependant, poursuivit Georges en souriant, que de fois vous m'avez vu amoureux, n'est-ce pas ?... voilà ce que vous alliez dire. Oui, j'en conviens, quoique peut-être je ne l'aie été sincèrement qu'une fois, une seule fois, et encore ! Que voulez-vous que je vous dise, Adelardi ? L'amour, même celui-là, était une fête dans ma vie... c'était un éclat de plus, une jouissance de plus, un charme de plus. Cette beauté ! cette naïve et rare intelligence ! cette vertu même qui ajoutait un attrait inconnu à la tendresse passionnée que trahissaient parfois, en dépit d'elle-même, ses beaux yeux purs et sincères ! oh ! oui, cette fois-là, j'étais amoureux, et j'eusse facilement commis une folie que je suis heureux aujourd'hui d'avoir évitée ! Pauvre Fleurange ! si je l'eusse épousée, quel sort je lui réservais... et à moi !

— A elle ! oui, je le conçois ; le sort que lui promettait votre tendresse, à l'heure où vous la lui témoigniez sans scrupule était fort différent ; mais si elle, elle, charmante, dévouée, courageuse... si elle était là près de vous, n'imaginez-vous pas qu'elle pût maintenant adoucir le vôtre ?

— Le mien ?... Mon sort ? mon affreux sort actuel ?

Georges fit cette question avec son rire amer, et reprenant le même ton qu'au début de leur entretien :

— Non, non, je ne suis pas de ces hommes auxquels l'amour suffit à lui tout seul, et dépouillé de tout ce qui en fait au dehors la parure et le prix. En un mot, pensez de moi ce que vous voudrez, Adelardi, mais je ne ressemble en rien à ce compagnon d'infortune que vous venez de me citer. Aucune tendresse humaine ne me ferait supporter la vie que je mène ici ; jugez de ce que ce sera ailleurs !

Il se leva et se remit à marcher avec agitation, tandis qu'Adelardi se taisait, en proie à un mélange de pensées troublées et pénibles. Bientôt Georges reprit avec une sorte d'emportement :

— Tenez, Adelardi, ne me parlez que d'une seule chose, ne me donnez qu'une seule espérance : la mort !... La mort ! je ne veux qu'elle !

Et portant la main avec un geste désespéré à la cravate noire attachée négligemment autour de son cou :

— En dernier ressort, ce sera ma ressource, dit-il d'une voix rauque, si d'ici à huit jours je ne parviens pas à trouver, pour échapper de leurs mains, un moyen plus digne d'un gentilhomme.

Son ami gardait un triste et morne silence. Que dire ? que répondre en effet à l'heure où tout manque sur la terre, lorsque le ciel est fermé ? Adelardi eut en ce moment la pleine conscience, le vif ressouvenir de ce qui lui manquait. Il appartenait à un pays où les premières impressions sont toujours chrétiennes, et il est rare que la plus longue durée d'indifférence et d'oubli les efface complètement de l'âme où dès l'enfance elles ont été profondément empreintes.

— Mon cher ami, dit-il avec une gravité mélancolique qui ne lui était point habituelle, pour vous être bon à quelque chose en ce moment, il faudrait, je le sens, être autre que je ne suis. Oui, Georges, contre la sombre tentation qui vous domine, contre le désespoir que soulève en vous la perspective du sort affreux qui vous menace, il n'y a qu'un seul moyen, un seul, un unique remède, et je me sens indigne de vous le suggérer.

Sa voix se troubla et il continua avec émotion :

— Georges ! il faudrait croire, et il faudrait prier !

Georges fut un instant surpris et ému, et après un assez long silence, que ni l'un ni l'autre ne cherchait à rompre, il dit d'une voix plus douce :

— Eh bien, Adelardi, qu'il me soit du moins permis, en priant, d'implorer une grâce qui n'a pas été refusée à un homme plus coupable encore que je ne le suis : Fabiano se meurt.

— Oui, je savais que sa blessure ne pouvait guérir.

— Il n'en serait pas mort cependant si vite peut-être, sans le typhus qui l'a violemment attaqué avant-hier. J'espérais quelque chose pour moi-même de cette contagion, lorsque, par crainte sans doute de voir diminuer ainsi notre lugubre chaîne, on l'a enlevé d'ici cette nuit et on l'a envoyé mourir à l'hôpital, je ne sais où.

En ce moment la clef se fit entendre, l'heure était écoulée, il fallut se séparer : ce fut avec un effort à peine adouci par la pensée

que ce n'était pas encore un adieu et que ces tristes rencontres se répéteraient plus d'une fois avant la dernière.

Au moment où le marquis allait quitter la prison, le gardien qui lui en ouvrait la dernière porte lui dit à voix basse :

— Je ne crois rien faire de contraire à mon devoir en vous chargeant de cette lettre, monsieur. Le prisonnier mourant qu'on a emporté cette nuit me l'a donnée un jour en me priant de la faire parvenir à son adresse, après son départ pour là-bas. Le voilà parti maintenant pour ailleurs, et je voudrais accomplir la volonté de ce pauvre diable.

— Donnez, dit Adelardi en la prenant, je me charge de l'envoyer.

Lorsqu'il fut dehors, il regarda la lettre qu'on venait de lui confier, et sa surprise fut grande en découvrant qu'elle était adressée à *mademoiselle Gabrielle d'Yves, chez M. le professeur Dornthal, à Heidelberg.*

LVI

En quittant la forteresse, le marquis remonta dans son traîneau, mais il ne donna pas d'ordre à son cocher, étant encore incertain sur le lieu où il voulait se faire conduire. Fleurange, à l'heure qu'il était, devait être revenue du palais. Irait-il tout droit la trouver, pour apprendre d'elle l'issue de son audience et en même temps pour lui remettre cette lettre dont il était le dépositaire ? C'était ce qu'il y avait de plus simple, et lorsqu'il se demanda pourquoi il hésitait, il lui sembla que c'était parce qu'il remportait de son entrevue avec Georges une sorte de mécontentement ou du moins d'inquiétude, dont il craignait de laisser apercevoir la trace. Dans la singulière mission qu'il avait à remplir, il commençait à sentir que la tendresse et le courage ne pesaient pas d'un poids égal des deux côtés, et il se serait bientôt demandé avec inquiétude s'il était bien certain que la reconnaissance fût plus tard à la hauteur du dévouement, s'il n'eût été rassuré à cet égard par plusieurs réflexions.

Il n'était pas, en effet, très-surprenant peut-être, que Georges fît bon marché d'un bonheur qu'il devait regarder comme impossible. Mais si celle qu'il était si loin d'attendre apparaissait tout d'un coup dans sa prison, se plaindrait-il alors que la mariée fût trop belle ? Le marquis ne le pensait point. Mieux que personne, il savait quel charme Fleurange avait exercé naguère ; aucune femme, jamais, n'avait eu sur le cœur mobile de Georges un tel empire, et

il était certain qu'il lui suffirait de la revoir un seul instant pour en subir de nouveau l'attrait puissant. A cet égard, sa parfaite connaissance du caractère de son ami l'empêchait d'avoir un doute ; il en vint donc à cette conclusion que, bien qu'il se fût senti tout à l'heure blessé de la froideur de son langage lorsqu'il lui parlait de Fleurange, dès qu'elle paraîtrait, cette froideur s'évanouirait comme de la neige au soleil, et qu'il ne pouvait craindre qu'elle s'en aperçût et n'en souffrit jamais. C'était là, pour lui, le point le plus important.

L'intérêt que lui inspirait Fleurange était un des sentiments les plus purs et les meilleurs qu'il eût jamais éprouvés de sa vie. Sans s'en douter, et sans le vouloir, elle exerçait sur lui une bienfaisante influence. Mille impressions lointaines, effacées et presque étouffées par le monde, se réveillaient dans l'atmosphère pure qui environnait cette jeune fille, et il les accueillait avec un sentiment dont il était lui-même surpris. Aussi, depuis qu'il l'avait revue, prenait-il au sérieux, dans l'intérêt de son bonheur plus que de celui de Georges, le rôle quasi paternel que la princesse Catherine lui avait confié vis-à-vis de tous les deux.

Les considérations que nous avons énumérées l'ayant toutefois complétement rassuré sur les dispositions, sinon présentes, au moins prochaines, de Georges, il reprit son premier projet et se fit conduire à la maison du grand quai. Il avait déjà mis pied à terre, et demandé à être introduit auprès de mademoiselle d'Yves, lorsqu'il aperçut Clément qui traversait le vestibule. L'idée lui vint alors qu'il ferait mieux de s'adresser d'abord à lui.

Clément était sombre et préoccupé. Il venait de voir sa cousine revenir du palais dans tout l'éclat que sa parure et la joie du succès ajoutaient à sa beauté. Mais le marquis n'eut pas le temps de remarquer en ce moment la physionomie du jeune homme, ni l'effort avec lequel il répondit aux premières questions qu'il lui adressait dès qu'ils furent seuls dans un salon du rez-de-chaussée, où il entra avec lui.

—J'ai à vous parler d'un incident imprévu, Dornthal. Mais d'abord votre cousine est-elle revenue du palais ?

—Oui.

—Savez-vous si elle a été satisfaite de son audience ?

—Oui, l'impératrice a promis pour demain une réponse telle que Gabrielle la désire.

—Je n'en doutais pas, l'impératrice est toujours de bonne volonté pour accorder une grâce, et lors même qu'il en serait autrement, il était impossible que la vue de celle qui présentait cette requête n'en assurât pas le succès.

Clément ne répondit rien à cette remarque.

—Vous disiez, monsieur le marquis, qu'un incident imprévu...

—Oui, m'y voici. Je vous dirai d'abord ce que vous ignorez peut-être : c'est que ce misérable Fabiano Dini, qui a si cruellement compromis Georges et qui était détenu avec lui...

Clément surpris, l'interrompit d'une voix émue :

—Ce malheureux est tout à fait expirant, monsieur le marquis. On l'a enlevé cette nuit de la forteresse, et...

—Parbleu, je le sais, puisque c'est précisément cela que j'allais vous dire. Mais, comment le savez-vous, vous-même ?

—Je m'en suis informé.

—Vous le connaissiez donc, ce Fabiano ?

—Oui, un peu, et je tenais à savoir ce qu'il était devenu.

—Et le savez-vous maintenant ?

—Oui, je sais dans quel hôpital il se trouve, et je sais aussi que, grâce à la contagion, qui est de nature à éloigner de lui tout le monde et lui rend la fuite impossible, il n'est plus gardé que par des infirmiers. J'espère parvenir à le voir aujourd'hui.

—Vous le connaissiez ? répéta le marquis après un moment de réflexion : alors cela rend fort simple ce qui me semblait inexplicable. Votre cousine Gabrielle, en ce cas, le connaît peut-être aussi ?

—Oui, elle le connaît... comme moi.

—Alors tout s'explique, et puisqu'il en est ainsi, tenez, Dornthal, dit le marquis en lui mettant entre les mains la lettre dont il était porteur, chargez-vous de lui remettre ceci.

A la vue de l'écriture de son cousin, Clément ne put dissimuler son émotion, et voyant en ce moment l'œil pénétrant et interrogateur du marquis fixé sur lui, il lui sembla inutile de chercher à lui cacher la vérité. Sans hésiter alors, et en très-peu de mots, il lui raconta toutes les circonstances de la vie de celui qui expiait en ce moment ses fautes par les dernières souffrances d'une mort misérable.

—Je ne crains pas, monsieur le marquis, de vous confier ici le secret de cette triste existence. Vous le garderez, j'en suis sûr, et vous n'oublierez jamais, n'est-ce pas ?—ajouta-t-il d'une voix émue, —que c'est *Fabiano Dini* et non point Félix Dornthal qui échappe ainsi par la mort à une peine infamante.

Le marquis lui serra la main.

—Comptez sur mon silence, Dornthal

Au bout d'un moment, il continua :

—Cet infortuné a montré un grand courage pendant son procès, un mépris complet du danger pour lui-même ; il ne m'a semblé

préoccupé que du désir de sauver celui dont il a causé la perte. Que Dieu lui fasse grâce !

—Oui, en vérité, que Dieu lui fasse grâce ! répéta gravement le jeune homme.

Adelardi lui tendit de nouveau la main, et allait quitter la chambre, lorsque Clément l'arrêta :

—Monsieur le marquis, me permettez-vous maintenant de vous faire une question ?..

—Assurément.

—Eh bien, puis-je vous demander si le comte Georges est informé de l'arrivée de Gabrielle ?

—Non pas encore.

—Mais il l'est sans doute de sa résolution ?

—Non, mon ami, il l'ignore aussi jusqu'à présent. Je ne doutais pas, sans doute, du succès de la démarche tentée aujourd'hui par Gabrielle près de l'impératrice ; mais, néanmoins, pour causer une telle surprise à Georges, je voulais être absolument certain qu'il n'y avait pas pour lui de mécomptes à craindre.

—Oh ! oui, je vous comprends. Perdre une pareille espérance après l'avoir conçue, c'eût été, en effet, plus affreux que la mort ? dit Clément avec une vivacité qui frappa son interlocuteur. Mais Clément continua bientôt d'un ton plus calme :

—Encore une question, monsieur le marquis, une question absurde, j'en conviens, mais que je ne puis m'empêcher de vous adresser en ce moment. Vous le savez, ma position auprès de Gabrielle est celle d'un frère. Pouvez-vous m'assurer que celui qu'elle aime, celui à qui elle va ainsi s'immoler tout entière, pouvez-vous, sur l'honneur, m'assurer qu'il est digne d'elle ? qu'il l'aime ? qu'il l'aime autant qu'un homme a jamais aimé une femme ? Je ne saurais en douter assurément, mais enfin, pour tant de souffrances il me faut son honneur... Il me le faut ! répéta-t-il presque avec emportement, et à la question que je viens de vous faire, je vous demande une réponse sincère.

Le marquis hésita un moment. La véhémence de Clément lui donnait à penser, et sous l'impression de sa récente entrevue avec Georges, il ne sut d'abord que répondre. Livrerait-il son ami ? Tromperait-il celui dont le noble et loyal regard était en ce moment attaché sur lui ? Il demeura quelques instants incertain, puis, enfin, il se décida à être sincère et à répondre aussi franchement qu'il était interrogé.

—Vous me demandez la vérité, Dornthal. Eh bien, en ce moment, il m'est impossible de vous affirmer que l'amour de Georges soit ce que vous venez de dire. Selon mon sentiment,

Gabrielle, à l'heure où nous parlons, n'est pour lui qu'un beau rêve du passé. Mais soyez bien tranquille, mon cher ami, dès que ce rêve deviendra une réalité, dès qu'elle sera là, devant lui, près de lui, à lui, oh ! alors, n'en doutez pas, le feu presque éteint se réveillera brûlant et vif comme naguère, et rien ne révélera à cette charmante créature qu'un nuage d'oubli ait jamais voilé son image. Que voulez-vous, Clément ? en fait de tendresse et de constance, les femmes nous dépassent de beaucoup, et elles n'en sont pas plus malheureuses pour cela. Adieu, mon cher ami, à demain.

Clément ne répondit qu'en acceptant la main que le marquis lui tendait encore une fois avant de sortir. Il l'avait écouté, pâle et frémissant, mais, dès qu'il fut seul, il s'écria en cherchant avec effort à étouffer un sanglot qui soulevait sa poitrine : Ah ! mon Dieu... mon Dieu !... Est-ce là aimer !

LVII

Fleurange, au grand regret de mademoiselle Joséphine, s'était débarrassée de la parure qui avait semblé réaliser pour la vieille fille tout le rêve de la première nuit. Elle venait de reparaître, vêtue de la simple robe montante de drap foncé qui était son costume ordinaire, lorsque Clément, qui lui avait dit qu'il ne reviendrait que tard dans la soirée, rentra tout à coup dans le salon où il l'avait quittée une demi-heure auparavant.

Son dessein avait été de consacrer le reste du jour au triste devoir qu'il s'était imposé vis-à-vis de son cousin, et il avait trouvé inutile d'en parler à Gabrielle, lui ayant tenu caché jusque-là ce qu'il avait découvert relativement à Félix ; mais la lettre qui venait de lui être remise changeait la situation et il lui semblait maintenant indispensable qu'elle en prit connaissance sur-le-champ.

Il lui expliqua donc, saus long préambule, la situation actuelle de leur malheureux cousin. Il lui apprit la démarche qu'il allait tenter pour le voir ; enfin, il lui raconta ce que venait de lui apprendre le marquis Adelardi, et il lui remit la lettre dont il était porteur.

Ce ne fut pas sans une vive émotion que Fleurange en brisa le cachet et lut tout haut et rapidement ce qui suit :

" Ma cousine Gabrielle,

" Je suis condamné aux mines à perpétuité, mais comme, en même temps, je suis dangereusement blessé, je suppose que depuis bien longtemps je n'existerai plus lorsque cette lettre vous par-

viendra, si elle vous parvient jamais. Je regrette le mal que j'ai fait à tous, et notamment à mon dernier bienfaiteur, et je le regrette surtout à cause de vous, car vous en souffrirez peut-être. J'aurais dû y songer plus tôt, mais, un soir, à Florence, je vous vis inopinément passer en calèche. J'attendis à la porte de l'hôtel où vous étiez descendue, puis je cédais à l'irrésistible tentation de vous faire penser à moi, en vous jetant quelques lignes dans un bouquet. Peu de jours après, mon patron, qui était à mille lieues de supposer que le modèle fût de ma connaissance, me fit voir imprudemment sa belle Cordelia. Je le confesse, à dater de ce jour, une vive envie me saisit de l'arracher à cette contemplation qui m'irritait, et Lasko arriva à point nommé. Mais je ne croyais pas que cela irait si loin. Au surplus, Gabrielle, croyez-moi, mon amour que vous avez repoussé (et vous avez bien fait, j'en conviens) était peut-être encore plus digne de vous que le sien ; car, je le sens, si je vous avais rencontrée plus tôt, et si vous aviez pu m'aimer, il m'eût rendu meilleur, tandis que lui !... Mais il n'est plus temps de vous parler ni de lui ni de moi !... tout est fini. C'est à vous, à vous seule, ma cousine, que je veux encore adresser ces dernières paroles ; vous les répéterez pour moi à tous ceux à qui je les dois, et dites par vous, elles seront entendues : *Pardon et adieu.*

" F. D."

Fleurange essuya ses yeux remplis de larmes. Cette lettre l'avait émue de plus d'une manière, et, Clément, on le devine, ne l'avait pas écoutée avec indifférence. Mais, en cet instant, une seule pensée dominait toutes les autres. Aussi, après un court moment de silence, il dit :

— Cette lettre a été écrite lorsqu'il croyait mourir de sa blessure. Depuis, la maladie a hâté sa fin et peut-être, à l'heure où nous parlons, il n'existe plus. Ce soir, en tout cas, vous saurez si je l'ai trouvé mort ou vivant...

Fleurange l'arrêta :

— Clément, écoutez-moi auparavant. Si, comme cela n'est point impossible, Félix est encore vivant, je voudrais le revoir et vous suivre près de lui.

— Vous !... non, cela ne se peut, cette contagion est redoutable. Cet hôpital ! vous ne sauriez y venir. C'est un lieu destiné aux malfaiteurs ou aux derniers misérables. Je ne puis vous exposer à tous ces dangers, je ne le veux pas.

— Mais, dit Fleurange, si par hasard cette préférence, cette sorte de sympathie qu'il m'a toujours témoignée à sa manière me don-

nait aujourd'hui la puissance de consoler l'heure dernière de cette misérable vie ? Qui sait ? si ma voix faisait parvenir à son oreille une parole qui pût calmer le désespoir de son agonie ? Clément ! Clément ! oseriez-vous me dire que je ne devrais pas le tenter ? Oseriez-vous sincèrement m'en détourner, parce que, pour cela, il y a un danger à courir ?

— Gabrielle ! dit Clément avec une sorte d'irritation, vous êtes toujours la même ! Ne comprenez-vous pas que vous êtes impitoyable pour ceux qui vous aiment ?

— Voyons ! songez-y un instant, poursuivit-elle avec insistance, et répondez, Clément !

Un moment de silencieuse angoisse suivit ces mots. Puis, d'une voix troublée, Clément dit :

— Venez vite, ne perdez pas de temps. Il se peut, en effet, que vous ayez une influence que n'aurait aucune autre ; hâtez-vous, je vous attends.

Avant que ces paroles fussent achevées, Fleurange était hors de la chambre. En moins de temps qu'il n'en avait fallu pour les dire, elle était là, enveloppée de son manteau, la tête couverte de son bonnet de velours, le visage caché par un voile, prête à partir. Ils descendirent ensemble, sans se parler davantage. Le traîneau de Clément attendait à la porte. Elle s'y plaça, lui près d'elle, et ils partirent avec la rapidité presque effrayante qui appartient à ce genre d'équipage.

Il ne faisait plus jour, car il était au-delà de quatre heures ; mais la clarté brillante de la nuit, augmentée par le blanc reflet de la neige, éclairait suffisamment leur route et permettait aux chevaux de franchir la distance aussi vite qu'en plein jour. Le lieu vers lequel ils se dirigeaient était situé sur la rive opposée de la Neva et beaucoup plus bas que la partie de celle qu'ils quittaient, où se trouvait la maison de la princesse Catherine. Ils traversèrent donc le fleuve en diagonale, suivant une route tracée par les branches de sapin qui, de loin en loin, en marquaient le sillon. Ils se trouvèrent ainsi transportés, en un clin d'œil, des splendeurs de la ville au milieu de ce qui semblait être un vaste et blanc désert. A mesure qu'ils descendaient le fleuve, les palais, les coupoles nombreuses et dorées des églises, les constructions immenses et régulières, dont l'ombre rendait l'effet encore plus imposant, disparaissaient dans le lointain ; et lorsqu'ils s'arrêtèrent enfin à l'extrémité la plus éloignée d'un faubourg situé sur la rive droite du fleuve, ils ne se trouvèrent plus environnés que de masures de bois, parmi lesquelles on apercevait çà et là quelques bâtiments un

peu plus vastes, mais tous de la plus pauvre apparence, et dont aucun n'avait plus d'un étage.

Clément fit descendre sa cousine, tandis qu'il cherchait des yeux celui qui les attendait et qui devait leur servir de guide.

Un homme s'approcha.

— M. Clément Dornthal ? dit-il à voix basse.

— C'est moi.

— Vous n'êtes pas seul ?

— Que vous importe ?

— Je n'ai pas d'ordre, et une femme... c'est défendu.

— Je suppose pourtant qu'il en entre plus d'une dans ce lieu ?

— Oh ! oui ; mais il faut une permission... ou bien...

— Tenez, lui dit Clément tout bas, la mienne suffit pour deux.

Le guide sembla trouver la réponse satisfaisante ; il empocha l'or que Clément venait de mettre dans sa main et ne répliqua plus.

Ils marchèrent rapidement, à sa suite, vers celui des bâtiments mentionnés tout à l'heure qui était le plus éclairé. En approchant, ils aperçurent que cette lueur procédait d'un grand feu allumé au dehors et autour duquel un assez bon nombre d'individus se chauffaient, les uns accroupis, les autres debout, quelques-uns endormis dans un rayon assez rapproché du feu pour que le sommeil n'y fût pas mortel,—tous éclairés d'une façon bizarre par la flamme, qui permettait d'apercevoir leurs visages barbus, la forme anguleuse de leurs bonnets fourrés, leurs caftans de peau de mouton, et çà et là quelques vendeurs d'eau-de-vie qui leur procuraient, pour lutter contre le froid, un moyen plus efficace encore que le feu du brasier.

Clément et sa compagne passèrent rapidement devant ce groupe, non toutefois sans être assaillis par quelques paroles inquiétantes, et sans que Clément eût jeté à quelques pas d'eux, au moyen d'un vigoureux coup de poing, un curieux aviné qui voulait essayer de lever le voile de Fleurange ; mais cette leçon avait suffi, et ils arrivèrent sans être autrement inquiétés, jusqu'à la porte du bâtiment décoré du nom d'hôpital, qui n'était qu'une longue et vaste galerie en bois.

Ils entrèrent. En passant ainsi subitement de la clarté du grand feu et de la vivacité d'un froid extrême, dans l'obscure et chaude enceinte de l'ambulance, leurs premières sensations furent qu'ils se trouvaient à la fois dans les ténèbres et dans une température étouffante. Fleurange se hâta de relever son voile ; elle ôta même son bonnet et détacha son manteau, car elle ne pouvait respirer et se sentait presque défaillir par l'effet de cette transition soudaine.

Mais elle se remit presque à l'instant. Clément, effrayé d'abord, vit bientôt qu'elle était en état de poursuivre leur lugubre exploration. En effet, une fois que leurs yeux furent accoutumés à la lumière incertaine qui les environnait, il leur devint possible d'apercevoir la longue rangée de grabats sur lesquels gisaient, dans toutes les affreuses variétés de la souffrance, près de deux cents créatures humaines, dont les gémissements confondus s'élevaient de tous côtés, comme un seul cri douloureux et sinistre fait pour glacer d'effroi et de pitié le cœur le plus ferme et le plus aguerri.

Celui de Fleurange battait bien fort, tandis qu'ils avançaient lentement à travers l'espace obstrué. Clément se demandait avec remords comment il avait pu consentir à l'amener en un tel lieu, lorsque, tout d'un coup, près d'eux, une plainte suivie de quelques mots qui semblaient prononcés en délire arrêtèrent toute autre pensée et les retinrent immobiles à la place où ils étaient. Ils écoutèrent encore... Lequel de ces infortunés venait de proférer ces paroles? Ils regardèrent autour d'eux autant que l'imparfaite lumière le leur permettait : mais, parmi tous ces malades si rapprochés les uns des autres, ils n'en apercevaient pas un dont les traits eussent le moindre rapport avec ceux du malheureux dont ils croyaient avoir reconnu la voix.

— De grâce ! murmura la jeune fille d'une voix suppliante, en s'adressant à un infirmier, à qui elle venait d'entendre dire quelques mots en allemand et qui passait rudement près d'elle une petite lanterne à la main,—un seul instant prêtez-moi cette lumière.

L'infirmier s'arrêta en entendant parler sa langue et il regarda la jeune fille avec surprise ; puis, comme si l'aspect de celle qui lui faisait cette prière l'eût attendri, il lui livra la lanterne en disant :

— Je vous la laisse le temps qu'il me faut pour aller au bout de la salle. Je la reprendrai en revenant.

Clément la prit de ses mains, et la lumière éclaira un instant vivement le visage et le front découvert de Fleurange. Au même moment un cri, un mouvement presque convulsif, et le nom de Gabrielle prononcé par la voix qu'ils avaient entendue, leur révéla sur lequel de ces misérables lits il fallait chercher celui qu'ils avaient retrouvé.

Ils s'approchèrent tous deux le cœur ému : à l'aide de la lumière, ils contemplèrent alors les traits du mourant. Etait-ce bien lui ?... était-ce là Félix ? Sa voix et ses paroles ne permettaient pas d'en douter, et cependant rien, dans ce visage défiguré par l'agonie et lacéré par une horrible blessure, ne rappelait celui qu'ils avaient

vu pour la dernière fois dans toute la force de la santé et dans tout l'orgueil de la jeunesse.

Après le cri qu'il avait poussé, il était retombé comme sans vie, et Clément s'inclina en tremblant pour écouter s'il respirait encore.

Le battement de son cœur, faible et irrégulier, n'était point arrêté.

— Félix, dit-il, m'entends-tu ?... me reconnais-tu ?

Félix ouvrit les yeux.

— Quel rêve étrange ! murmura-t-il. On dirait qu'ils sont tous là. Tout à l'heure cette vision !... et maintenant cette voix ! O mon Dieu ! je voudrais ne plus me réveiller.

Fleurange avait pris la main du mourant et s'était penché vers lui pour écouter ses paroles. La lumière éclairait distinctement ses traits. Cette fois les yeux du mourant s'attachèrent avec une fixité effrayante sur ceux de la jeune fille.

— C'est impossible !... dit-il. Mais quelle est donc l'illusion qui me fait voir et entendre ce qui ne peut-être ?

— Félix, dit Fleurange avec un accent d'une douceur pénétrante, ce n'est point une illusion : nous sommes là. Dieu nous a amenés jusqu'à vous pour que vous ne mouriez pas ici seul, sans ami, sans prière, sans demander et sans obtenir le pardon et la paix.

Un rayon de grande lucidité traversa en ce moment les yeux jusque-là fixes ou égarés, du blessé ; il sembla avoir compris, mais il ne répondit pas.

Clément et Fleurange craignaient de rompre ce silence solennel. Bientôt le regard de Félix passa de l'un à l'autre, et, prenant la main de la jeune fille et celle de son cousin, il les pressa ensemble sur son cœur en disant :

—Oh ! mon Dieu ! quel miracle !

Puis il ajouta d'une voix faible :

—Quel bonheur que ce soit lui, et non pas l'autre !

Tous les deux comprirent sa méprise, mais tous les deux n'en furent pas également troublés ; car tandis que la jeune fille, rougissant légèrement, retirait sa main avec un léger sourire, le front de Clément se couvrait d'une pâleur presque égale à celle du mourant. Toutefois une plus grave pensée les absorbait tous deux en ce moment. Après un court intervalle de silence, Fleurange adressa de nouveau quelques mots à Félix ; mais il ne lui répondit plus, et bientôt sa tête défaillante, qu'elle cherchait à soulever tomba sur son épaule. Il demeura quelques instants évanoui ; lorsqu'il rouvrit les yeux et qu'il la vit près de lui :

— Oh ! Dieu soit loué ! dit-il. Cette vision est encore présente !

— Oui, je suis là, Félix, dit Fleurange d'une voix fervente ; je suis là pour prier pour vous. Ecoutez-moi bien, continua-t-elle en parlant doucement et très-distinctement ; dites avec moi que vous vous repentez de toutes les fautes de votre vie.

—De toutes les fautes de ma vie !... répéta le mourant.

—Et que, si la force vous était rendue, vous voudriez en faire l'aveu efficace et complet, l'aveu accompagné d'un parfait repentir ! M'entendez-vous ?

La main qu'elle tenait serra la sienne. Une larme glissa le long de la joue de Félix ; une voix qui n'était plus qu'un souffle prononça les mots :

—Oui, un parfait repentir...

Une nouvelle syncope sembla présager la fin.

—O mon Dieu ! dit Fleurange, en levant avec ferveur les yeux au ciel, si les paroles de l'absolution sainte pouvaient maintenant tomber sur sa tête !

En ce moment l'infirmier revint prendre brusquement la lanterne des mains de Clément :

—Pardon, dit-il, j'en ai besoin pour quelqu'un qui vient visiter un de mes malades.

En effet, à travers l'étroit espace qui séparait les deux rangées de lits, se faisait jour non sans peine un personnage imposant et majestueux, dont la longue barbe, les cheveux flottants, la large simarre de soie, et la croix d'or, indiquaient assez manifestement le caractère : c'était en effet un prêtre grec. Il ne venait point cependant dans ce triste lieu pour exercer son ministère, mais l'un des malheureux atteints de la contagion était l'objet de sa charité et il venait le visiter.

Il passait donc sans regarder autour de lui, et même en détournant les yeux le plus possible du lugubre spectacle qui l'environnait, lorsque la main de Clément se posa sur son bras et l'arrêta au moment où il passait devant le lit de Félix.

—Que me voulez-vous, jeune homme ? dit-il avec surprise.

—Je vous en conjure, dit Clément, approchez-vous de ce mourant ; il expire dans le véritable regret de ses fautes, dans la pleine volonté de les confesser s'il en avait la force : daignez lui donner l'absolution sacramentelle.

Malgré le lieu, l'heure, la solennité suprême du moment, la jeune catholique tressaillit en entendant ces mots ; ses grands yeux s'ouvrirent avec l'expression de la plus vive surprise, et adressèrent à Clément une silencieuse et inquiète interrogation. Il la comprit et

tandis que l'infirmier traduisait ses paroles à celui qui les avait entendues sans les comprendre, il lui dit :

—Nous sommes ici, Gabrielle, devant un prêtre revêtu de toute la puissance des ordres sacrés. En présence de la mort, nous pouvons nous en souvenir, et ne plus nous souvenir que de cela.

Il s'agenouilla. Fleurange en fit autant. Le mourant joignit les mains et, tandis que le mot *pardon* effleurait une dernière fois ses lèvres, le prêtre grec, d'un geste majestueux, leva la main droite, et prononça sur sa tête les paroles miséricordieuses et divines de l'absolution sainte !

LVIII

Fleurange était rentrée depuis plusieurs heures ; l'anxiété, l'horreur, la tristesse et l'attendrissement qui s'étaient succédé pour elle, pendant la scène émouvante que nous venons de décrire, faisaient place maintenant à un sentiment où dominait surtout une intime et douce reconnaissance.

Ah ! nul ne saurait la comprendre sans l'expérience que peut seule donner la foi, cette joie mystérieuse qui pénètre dans une âme lorsque le salut d'une autre âme lui semble assuré, lorsque d'une manière tangible, pour ainsi dire, l'abîme de miséricorde qui nous environne toujours s'entr'ouvre et nous permet de sonder sa profondeur ; lorsqu'en retour d'une larme, nous croyons voir le ciel s'ouvrir ; lorsqu'en réponse au pardon demandé, il nous est donné de comprendre la signification ineffable de ces deux autres mots, doux comme la miséricorde, grands comme l'infini : *le pardon obtenu.*

Fleurange se sentait donc, sinon heureuse—les impressions de ce jour avaient été trop solennelles pour n'avoir pas laissé un voile de tristesse sur son âme—au moins calme et sereine ; la vue de ce lit de mort avait mis en fuite quelques-unes des visions auxquelles, si souvent maintenant, elle s'abandonnait sans scrupules, visions où la passion mêlait à la joie de son dévouement prochain les perspectives d'un avenir meilleur, où le bonheur avec Georges lui apparaissait consacré et agrandi par la souffrance qu'ils auraient d'abord partagée ensemble : thème chéri, mille fois caressé par son imagination, par son cœur, par son âme elle-même, qui croyait à la puissance du sacrifice et en faisait instinctivement la base de ses espérances. Tout, même cela, en ce moment se taisait. On eût dit qu'une harmonie plus grave, plus pure, plus religieuse, se faisait entendre, et que cette autre harmonie mélangée, où la terre et le

ciel étaient presque confondus, s'évanouissait dans le lointain. Jusque-là l'idée de s'immoler avec et pour un autre lui avait semblé grande ; mais dans cette heure silencieuse qui succédait à un jour si agité, l'idée de quelque chose de plus grand naissait en elle, comme malgré elle : c'était celle du sacrifice offert à l'insu même de ceux pour qui on s'immole !

Le sacrifice idéal, en effet, le sacrifice modèle, n'a-t-il point été de cette nature ? N'a-t-il point été accompli pour ceux qui l'ignoraient ? Et cette ignorance même n'a-t-elle pas été transformée en excuse par l'éternelle bonté, pour désarmer l'éternelle justice ?

Ces idées confuses, Fleurange ne cherchait point à les formuler ainsi, mais elle les laissait flotter autour de son âme sans leur en ouvrir ou leur en fermer l'entrée. Elle était l'une de ces dispositions où, à l'insu de soi-même, parfois, il se forme dans les profondeurs de l'être une disposition latente d'où peuvent jaillir tout d'un coup des efforts et des sacrifices qui semblaient encore impossibles à l'heure qui précède celle où l'on doit les accomplir.

Fleurange était seule au coin d'une grande cheminée de marbre blanc où était allumé un bon feu. Cette cheminée lui avait fait préférer, à tous les autres salons chauffés invisiblement, celui-ci, le plus petit de la maison, et où elle se tenait habituellement.

Clément, après l'avoir ramenée, était retourné au triste lieu qu'ils avaient visité ensemble, afin d'obtenir pour la dépouille de leur infortuné cousin une sépulture, non point honoré, mais du moins séparée.

Mademoiselle Joséphine, à son heure accoutumée, avait regagné la belle chambre qu'elle occupait maintenant avec moins de surprise que le premier jour, et était déjà, depuis une heure, dans le grand lit où elle avait appris à goûter le même repos que sous les rideaux d'indienne qui, d'ordinaire, abritaient son sommeil.

Il était près de onze heures, et Fleurange allait à son tour se résoudre à quitter la place où elle était, lorsque le bruit d'une voiture se fit entendre. La cloche retentit et quelques minutes après on lui mit entre les mains une carte de visite. Elle lut :

" La comtesse Vera de Liningen."

Et, plus bas, ces mots au crayon :

" *Mademoiselle Fleurange d'Yves veut-elle bien me recevoir un instant ?* "

—Vera !... la comtesse Vera !...

Fleurange répéta deux fois ce nom. Depuis Florence, c'était la première fois qu'il lui revenait à la mémoire : elle se souvint de l'avoir entendu, une fois dans sa vie, pendant l'entretien de la prin-

cesse Catherine avec le marquis, la première fois qu'elle avait vu celui-ci ; depuis lors, Vera n'avait plus jamais été nommée devant elle. L'avant-veille, Adelardi avait instinctivement évité ce nom en lui parlant, comme en parlant à Vera il avait évité celui de Gabrielle ; et ce jour-là, au palais, personne ne l'avait prononcé.

La surprise de Fleurange fut donc inexprimable ; elle demeurait les yeux fixés sur la carte, lorsque le valet de chambre qui en avait été le porteur se permit de lui rappeler que la comtesse Vera était en bas dans sa voiture et attendait une réponse.

— Faites-la monter assurément, dit-elle alors avec précipitation.

Puis elle attendit, avec un mélange du curiosité et d'embarras, celle qui allait venir. Sans trop savoir pourquoi, son cœur battait à lui faire perdre haleine ; mais, lorsque la porte s'ouvrit et qu'elle vit paraître la belle demoiselle d'honneur, elle éprouva un premier moment de grand soulagement.

—Eh ! quoi, c'est vous, mademoiselle, s'écria-t-elle avec joie. Pardonnez-moi de ne l'avoir pas deviné tout de suite ; mais j'ignorais ce matin le nom de celle qui m'avait si bien accueillie.

L'idée qui maintenant traversait l'esprit de Fleurange, c'était que, plus tôt encore qu'elle ne l'espérait, l'impératrice lui envoyait, par sa demoiselle d'honneur, la réponse favorable qu'elle lui avait promise ; mais la pâleur et le silence de celle qui venait d'entrer la frappèrent, et les paroles qu'elle allait ajouter expirèrent sur ses lèvres.

—Vous ignoriez ce matin mon nom, dit enfin Vera ; mais ne l'aviez-vous jamais entendu prononcer avant ce jour ?

Fleurange rougit.

—Jamais serait inexact, répondit-elle...

Et elle s'arrêta.

—N'importe, poursuivit Vera, je ne tiens à savoir ni quand, ni comment vous l'avez entendu. Je devine assez qu'on vous a fort peu parlé de moi ; mais permettez-moi, mademoiselle, de vous demander à mon tour si, vous même, vous n'aviez pas un autre nom que celui sous lequel j'ai eu l'honneur de vous présenter à Sa Majesté ?

—Je me nomme Fleurange, répondit la jeune fille simplement ; mais ce n'est pas le nom que je porte habituellement.

—Et cet autre nom ?... demanda Vera d'une voix tremblante.

Fleurange fut étonnée de la manière dont cette question lui était adressée ; mais elle le fut bien davantage encore de l'effet que produisit sa réponse et du changement effrayant qui eut lieu dans la physionomie de celle qui lui parlait.

—Gabrielle ! répéta-t-elle ; je l'avais donc deviné !...

Un silence embarrassant suivit cette exclamation : Fleurange ne savait que dire et attendait l'explication d'une scène qui devenait de plus en plus étrange.

Toutefois, tandis que ce silence se prolongeait et qu'elle regardait Vera avec une surprise croissante, une soudaine appréhension la saisit et une lueur passagère et lointaine de la vérité traversa son esprit.

Rien n'était plus vague pour elle que le souvenir de ce nom murmuré devant elle une seule fois ; mais cette fois-là c'était dans un entretien dont Georges était l'objet, et elle se souvint qu'elle avait cru comprendre qu'il s'agissait d'une union désirée par la princesse pour son fils.

Etait ce à regret que Vera apportait maintenant à une autre la permission de le suivre ?

Telle fut la question que s'adressa Fleurange. Alors s'approchant de Vera, elle lui dit avec douceur :

—Si vous êtes chargée pour moi d'un message, comment puis-je assez vous remercier, mademoiselle, d'avoir pris la peine de me l'apporter vous-même !

Mais Vera retira vivement sa main, s'éloigna de quelques pas. Puis, comme si elle eût été en proie à une émotion qu'elle ne pour vait parvenir à vaincre, elle tomba sur un fauteuil placé près de la table ; et, pendant quelques instants, elle y demeura pâle, haletante, l'air sombre et farouche, essuyant de temps à autre d'un geste brusque des larmes qui, malgré tous ses efforts, s'échappent de ses yeux.

Fleurange, immobile de surprise, la regardait avec un mélange d'intérêt et d'effroi ; mais bientôt la décision franche de son caractere l'emportant sur sa timidité, elle alla droit au fait :

—Comtesse Vera, lui dit-elle, si je n'ai pas deviné le motif qui vous amène ici, dites-moi la vérité. Il se passe entre nous, en ce moment, quelque chose que je ne comprends pas. Soyez sincère, je le serai aussi. Ne demeurons pas ainsi l'une vis-à-vis de l'autre. Surtout ne me regardez pas comme si j'étais, non-seulement une étrangère, mais une ennemie.

A ce mot, Vera leva la tête.

—Ennemies, répéta-t-elle ! Eh bien oui, en ce moment nous le sommes.

Que voulait-elle dire ? Fleurange croisa les bras, et la regarda avec attention en cherchant à deviner l'énigme de ses paroles ; l'énigme encore plus obscure de sa physionomie, qui exprimait tour à tour les sentiments les plus contraires ; l'énigme de ses yeux qui,

tantôt la regardaient avec haine, tantôt avec la douleur et presque l'humilité d'une supplication.

Enfin, Vera sembla se décider à poursuivre.

—Oui, vous avez raison, dit-elle, il faut mettre fin à l'attente où vous êtes, et vous expliquer mon étrange conduite ; mais il me faut pour cela du courage, et pour venir ici comme me voici, pour m'adresser à vous, comme je vais le faire, il faut encore..., il faut que, sans savoir pourquoi..

—Eh bien ! dit Fleurange avec un demi-sourire, achevez ? Que faut-il encore ?

—Il faut, répondit Vera d'une voix basse et émue, il faut qu'un secret instinct m'avertisse que vous êtes bonne et généreuse.

Cette fin, après ce début, n'éclaircissait point la situation et la rendait au contraire plus obscure.

—C'est assez de préambules, dit Fleurange avec un certain accent de fermeté. Parlez clairement maintenant, comtesse Vera ; dites moi tout sans restriction : vous pouvez me croire, lorsque je vous conjure de ne rien craindre. Vos paroles dussent-elles me faire un mal que je ne puis en ce moment ni prévoir ni comprendre, parlez, je l'exige, n'hésitez plus.

—Eh bien, tenez ! dit Vera, en jetant tout d'un coup sur la table un papier qu'elle avait tenu caché jusque-là.

Fleurange le prit, le regarda, et rougit d'abord ; puis elle pâlit.

—Ma supplique ! dit-elle, vous me la rapportez ? Elle a donc été refusée.

—Non ! elle n'a pas été envoyée.

—Cela signifie que l'impératrice, après m'avoir témoigné tant de bonté, a changé d'avis et a refusé de s'en charger ?

—Non. Elle m'a ordonné, au contraire, d'envoyer votre supplique et d'y joindre sa recommandation.

—Eh bien !

—J'ai désobéi à ses ordres.

—J'attends l'explication, que vous allez me donner sans doute, parlez maintenant sans vous interrompre, j'écoute.

—Eh bien, d'abord, répondez-moi. Saviez-vous que Georges de Walden était l'époux qui m'était promis et à qui mon père me destinait dès l'enfance ?

—Qui vous était promis ?... dès l'enfance ? Non, je ne savais pas cela. N'importe, poursuivez.

—N'importe, en effet, ce n'est pas de cela dont il s'agit, quoique j'aie dû vous le rappeler. Il ne s'agit pas non plus de son malheur, ni de son effroyable sentence, ni de cette affreuse Sibérie où vous

prétendez le suivre, et partager un sort dont vous ne sauriez ni adoucir, ni peut-être supporter la rigueur. Ce dont il s'agit, c'est de le préserver de cette destinée, c'est de le sauver, c'est de lui faire recouvrer la vie, l'honneur, la liberté, tout ce qu'il a perdu, en un mot. Ses biens, sa fortune, son nom, son rang, tout peut lui être rendu ! C'est là ce que je viens vous dire, et vous demander de seconder.

—Tout peut lui être rendu ! répéta Fleurange d'une voix altérée. Par quel moyens ? par quelle puissance ?

—Celle de l'empereur invoquée et de sa clémence obtenue par mes prières ; mais à deux conditions, dont l'une est imposée à Georges et l'autre dépend de moi. A ces deux conditions, il s'en joint une troisième, et cela dépend de vous, de vous seule !

Les grands yeux de Fleurange se fixèrent sur Vera avec une expression d'étonnement profond, mêlé d'angoisse.

—Achevez, je vous en conjure ! dit-elle. Achevez, si vous ne rêvez pas, en me tenant ce langage, ou moi en l'écoutant,—si nous ne sommes pas folles l'une ou l'autre.

Vera joignit les mains, et s'écria vivement avec passion :

—Oh ! je vous en conjure ! ayez pitié de lui !

Elle s'arrêta suffoquée par l'émotion.

Fleurange la regarda encore, avec la même expression, et, sans parler, fit signe de continuer. Elle semblait concentrer son attention pour parvenir à comprendre les paroles qui lui étaient adressées.

—Je vous écoute, dit-elle enfin, je vous écoute attentivement et tranquillement : parlez-moi de même.

Vera reprit d'une voix plus calme.

—Eh bien ! ce matin, au moment où je venais de lire votre supplique et de comprendre, pour la première fois, quel était l'exilé que vous demandiez à suivre... dans ce moment-là, précisément, l'empereur est arrivé au palais et m'a fait appeler.

—L'empereur ! dit Fleurange avec surprise.

—Oui. Et savez-vous ce qu'il voulait me dire ? Vous ne le devinez point, et je le conçois, car vous ne savez pas avec quelle ardeur j'avais sollicité la grâce de Georges, avec quel zèle j'avais recueilli, dans ce but, toutes les circonstances les plus propres à désarmer son souverain. Eh bien ! ce que l'empereur voulait m'apprendre c'est que cette grâce, il daignait me l'accorder... à moi, Fleurange ! comprenez-vous ? mais à deux conditions.

—Sa grâce ! s'écria Fleurange. Continuez, j'écoute...

—La première, qu'il passerait quatre années dans ses terres de Livonie, sans en bouger...

Vera s'arrêta.

— J'entends, et ensuite ? dit Fleurange en levant les yeux.

— Ensuite, dit Vera lentement, mais non sans trouble, que la volonté de mon père et du sien s'accomplirait avant son départ.

Fleurange frissonna. Un froid glacial lui gagnait le cœur, et la tête lui tournait comme si elle avait le vertige. Elle demeura toutefois parfaitement immobile.

— Sa grâce est à ce prix ? dit-elle à voix basse.

— Oui. L'empereur prend intérêt à moi depuis mon enfance, il aimait mon père, et il lui a plu de rattacher cet acte de clémence à l'accomplissement de sa volonté.

Il y eut un long silence. Vera elle-même tremblait, en regardant les lèvres pâles et les joues décolorées de Fleurange, dont les yeux étaient fixés devant elle, dans l'espace.

— Et lui ?... dit-elle enfin, il acceptera sa grâce à ce prix... sans hésiter, n'est-ce pas ?

— Sans hésiter ? répéta Vera en rougissant d'une émotion nouvelle, voilà ce que je ne puis dire ; c'est ce doute qui m'humilie et m'épouvante, car l'empereur regarderait la moindre hésitation comme une ingratitude nouvelle, et peut-être annullerait sa grâce.

— Mais pourquoi hésiterait-il ? dit Fleurange, d'une voix qu'on entendait à peine.

— Fleurange ! dit Vera, avec l'accent passionné qu'elle avait eu deux ou trois fois pendant cet entretien, déchirons nous mutuellement le cœur s'il le faut, mais allons maintenant jusqu'au bout. Vous a-t-il été permis de voir Georges, depuis que vous êtes ici ?

— Non.

— Mais il vous attend, il sait que vous êtes arrivée, et quel dévouement vous a amenée près de lui ?

— Non, il l'ignore encore, et ne doit l'apprendre que demain.

Un éclair de joie brilla dans les yeux noirs de Vera.

— Alors, il dépend de vous qu'il n'hésite pas, et qu'il soit sauvé !... Oui, Fleurange ! qu'il ignore votre arrivée, qu'il ne vous revoie pas... Qu'il ne vous revoie jamais ! continua-t-elle en la regardant avec un effroi jaloux qu'elle ne put dissimuler, et la vie redevient pour lui, belle, brillante, heureuse—ce qu'elle était, ce qu'elle devait être toujours—et le souvenir de ces derniers mois s'effacera comme un songe !...

" Comme un songe !" Fleurange répéta machinalement ces deux mots, en passant la main sur son front.

— Je vous ai tout dit maintenant, dit Vera, je vous ai fait un mal que je comprends mieux qu'une autre. Mais, poursuivit-elle, avec un accent qui retentit jusqu'au fond de l'âme de celle qui

l'écoutait, je voulais sauver Georges! je voulais qu'il me fût rendu ! et j'ai cru—je ne sais pourquoi, car cela semblait insensé, et je suis défiante d'ordinaire,—oui, j'ai cru que j'obtiendrais de vous de m'aider contre vous-même !

Fleurange, les mains jointes et posées sur ses genoux, les yeux fixés devant elle, semblait depuis quelques instants ne plus rien entendre. Elle écoutait cependant, elle écoutait cette voix claire et distincte qui rendait dans son âme un son si juste, un son qu'elle avait toujours si bien su reconnaître, et auquel jamais elle n'avait désobéi.

Si Georges était libre, s'il recouvrait son nom, son rang, sa position passée, ne se retrouverait-elle pas elle-même dans celle qu'elle occupait naguère ? n'usurperait-elle pas, en ce cas, par trahison, le consentement obtenu de sa mère ? et cela, au détriment de celle qui était là devant elle, la femme choisie pour lui, depuis son enfance ? Ne serait-ce pas une autre trahison envers lui, que de s'offrir maintenant à ses yeux comme un danger, comme un obstacle, qui pourrait peut-être, au moment où il recouvrerait la liberté, la lui faire perdre de nouveau, avec cette faveur d'un moment qui la lui avait rendue ?

Elle posa sa main sur la main de Vera, et elle leva vers elle son doux et ferme regard.

— C'est assez, lui dit-elle d'une voix calme, vous avez bien fait. Oui, j'ai compris, soyez tranquille.

Vera, étonnée de ce regard et de cet accent, la regardait avec surprise.

— Agissez sans crainte, poursuivit Fleurange du même accent. Agissez comme si j'étais bien loin, comme si je n'étais jamais venue.

Et, prenant la supplique, qui était restée sur la table, elle la déchira, et la jeta au feu ! Le papier flamba quelques instants, puis s'éteignit. Elle en regarda les cendres s'envoler.

Vera, par un mouvement irrésistible porta à ses lèvres la main qu'elle tenait encore dans les siennes, puis elle demeura muette et interdite. Elle était venue décidée à l'emporter sur sa rivale, à la convaincre, à lutter enfin contre elle par tous les moyens, si elle échouait dans cette première tentative ; mais sa victoire prenait tout d'un coup un caractère qu'elle n'avait pas prévu.

A coup sûr, elle avait été facile, et pourtant Vera comprenait qu'elle avait été sanglante. Elle ressentait en ce moment plus de malaise que de joie, et son attitude n'exprimait pas plus le triomphe, que celle de Fleurange n'exprimait la défaite. Tandis que l'une demeurait la tête et les yeux baissés, l'autre s'était levée.

Une rougeur passagère colorait son visage, l'effort du sacrifice animait ses traits, et leur donnait un éclat inaccoutumé.

— Je pense, dit-elle, que vous n'avez plus rien à me dire.

— Non... car ce que je voudrais dire, je ne le puis, et ne l'ose.

Vera se leva, et fit quelques pas vers la porte, mais un souvenir lui revint. Elle se rapprocha de Fleurange.

— Pardonnez mon oubli, dit-elle, voici votre bracelet que vous avez perdu ce matin, et que j'étais chargée de vous rendre.

A la vue du talisman, Fleurange tressaillit, ses couleurs factices s'évanouirent ; elle redevint mortellement pâle, et tandis qu'elle le regardait en silence, quelques larmes, les seules qu'elle eût versées pendant cet entretien, coulèrent le long de ses joues. Mais ce ne fut qu'un instant. Avant que Vera pût deviner ce qu'elle voulait faire, Fleurange avait attaché au bras de sa rivale le bracelet que celle-ci venait de lui rendre.

— Ce talisman était un présent de la princesse Catherine à la fiancée de son fils ; il devait, disait-elle, lui porter bonheur. Ce n'est plus à moi qu'il appartient, je vous le rends : il est à vous.

Fleurange lui tendit la main.

— Nous ne nous reverrons plus, continua-t-elle, ne gardons pas l'une de l'autre un amer souvenir.

Vera prit sa main, sans la regarder. Jamais elle ne s'était sentie à ce point touchée et humiliée, et sa reconnaissance elle-même était pour son orgueil une souffrance. La voix douce et grave de Fleurange était pourtant, en ce moment, irrésistible et parlait à son cœur en dépit d'elle-même. Elle hésitait entre ces deux sentiments, lorsque Fleurange reprit :

— Vous avez raison, ce n'est pas à moi, en ce moment, à vous attendre, car vous n'avez plus rien, je crois, à me pardonner, et moi je vous pardonne tout.

Et tandis que Vera demeurait encore immobile, la tête inclinée, Fleurange se pencha vers elle et l'embrassa.

MME. CRAVEN.

(A continuer.)

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA, DANS LA SÉANCE DU 2 AVRIL 1873.

MONSEIGNEUR,

MESDAMES ET MESSIEURS,

En ouvrant le cours littéraire de l'Institut Canadien-Français, il y a bientôt quatre mois, j'invitais tous les amis des lettres, toutes les personnes désireuses de contribuer au progrès intellectuel et social de notre population, de nous donner leur concours pour permettre de remplir la tâche difficile—et j'ajouterai—éminemment patriotique que nous entreprenions. J'insistais en même temps sur les nombreux avantages intellectuels qu'offrait un cours hebdomadaire de conférences françaises, et je priais nos compatriotes de s'y rendre en grand nombre, afin de ne pas perdre le fruit de tant de bonnes paroles, de tant de précieux enseignements, tombés des lèvres des éloquents conférenciers qui se succéderaient tour à tour à cette tribune.

Eh bien ! en terminant, ce soir, notre cours littéraire annuel, je puis rendre ce témoignage à nos collaborateurs et à toute la population, que cet appel a su trouver partout un bienveillant écho. Grâce à leur concours, nous avons pu donner chaque mercredi, durant quatre mois, un entretien des plus instructifs, et la musique et le chant se sont joints à la littérature pour donner un attrait tout particulier à nos séances. Nous avons pu marier l'utile à l'agréable, élever le goût non-seulement dans les lettres, mais encore dans la musique et le chant, et couronner cette œuvre

d'assez de succès pour que l'intérêt n'ait pas faibli un seul instant. Aussi, la population s'est-elle rendue en grand nombre à chaque soirée pour applaudir au talent de chacun, sûre qu'elle venait puiser dans ces réunions un aliment vivifiant à la fois pour le cœur et l'esprit.

Je voudrais pouvoir exprimer dignement à tous ceux qui y ont droit la reconnaissance de l'Institut. Mais il est deux noms que je ne saurais passer sous silence, ce sont M. Augustin Laperrière, chargé de la direction musicale, qui depuis trois ans prodigue ses veilles et son zèle dans l'intérêt de notre institution, et M. F. R. E. Campeau, préposé à l'organisation dramatique. Ces deux messieurs ont rempli leur tâche respective avec une persévérance et une activité admirables. Je dois mentionner aussi le Corps de musique des jeunes gens, qui a fait, depuis les quelques mois de sa formation, des progrès si rapides sous l'habile direction de M. l'abbé Champagne ; l'excellent orchestre Marier dont nous avons le plaisir d'entendre encore, ce soir, les agréables mélodies ; le magnifique corps des Chasseurs Canadiens de Hull ; notre club des amateurs canadiens, déjà en pleine voie de succès, et auquel nous devons les recettes assez rondes de plus d'une attrayante soirée ; enfin toutes les dames et messieurs qui se sont multipliés pour nous être utiles et rehausser l'éclat de nos soirées, chaque fois—et cela est arrivé bien souvent—que nous avons dû faire appel à leur bonne volonté et à leur patriotisme.

Oui, Mesdames et Messieurs, si l'on en juge par nos nombreuses réunions du mercredi, si l'on en juge par les témoignages non suspects de la satisfaction publique, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être taxé de présomption, que nous avons au moins assuré aux canadiens-français de la capitale les avantages d'instruction, que les autres associations littéraires de la capitale ont donnés à la population parlant l'anglais en cette ville. Tout en offrant autant de distractions et de charmes par le chant et la musique, nous avons donné à la partie littéraire un cachet original qu'elle n'a pas dans ces associations. Car en quoi consistent leurs entretiens ? Ce sont tout simplement de beaux discours,—plus éloquents que celui que j'ai l'honneur de prononcer—ou des scènes émouvantes empruntés à des orateurs et écrivains distingués, que l'on redit devant ces sociétés.

Loin de moi l'idée de vouloir saisir cette circonstance pour déprécier la nature et la portée de ces entretiens. Ils sont certainement intéressants, contribuent à épurer le goût, à inspirer le culte du beau, à initier le public au secret des grands maîtres en éloquence, en histoire, en philosophie et en poésie, mais on me

permettra de dire, du moins, qu'ils ne sont pas marqués du sceau national. Ils n'ajoutent aucune production nouvelle à la littérature canadienne, et favorisent, par conséquent, dans une mesure moindre, le progrès des lettres en ce pays. Ils ne demandent pas aussi la somme d'études, de réflexions et de recherches que requièrent nos conférences. C'est là le trait principal qui distingue nos entretiens des lectures données devant les autres associations de cette ville—si j'en excepte la Société Littéraire et Scientifique—et on ne trouvera pas mauvais que je rende justice à nos conférenciers en signalant une différence aussi importante.

Aussi, que l'on réunisse et publie les cinquante entretiens, donnés depuis trois ans seulement devant cette institution, et l'on admettra sans peine que, dans ce coin de la province d'Ontario, les canadiens-français savent lutter avantageusement contre leurs concitoyens des autres origines dans le noble domaine de l'intelligence. On reconnaîtra encore à leur louange, que depuis quelques années surtout, ils ont fourni plus d'une pierre précieuse à l'édification de cet édifice littéraire, aux proportions déjà imposantes, élevé dans le Canada-Français, par les soins des Garneau, des Ferland, des Crémazie, des Chauveau, des Casgrain, des Lemay et de bien d'autres littérateurs distingués.

Ces entretiens traitent les sujets les plus divers : histoire, philosophie, économie politique, sciences, religion.

On a remarqué avec plaisir, cette année surtout, que les conférenciers se sont particulièrement appliqués à nous faire connaître l'histoire du Canada. Il est à espérer qu'ils continueront à l'avenir l'œuvre à peine ébauchée, car c'est bien là le thème qui puisse offrir le plus d'attrait à un auditoire aussi patriotique que celui qui encombre cette salle. Notre histoire, de fait, offre un champ inépuisable à ceux qui veulent l'exploiter—et toute hardie que puisse paraître cette assertion—j'affirmerai qu'on ne fait que commencer à dévoiler toutes ses richesses.

On a dit que c'était l'histoire de son pays qu'on ignorait le plus, comme c'était aussi la géographie de son pays qu'on connaissait le moins. Cette assertion n'est pas sans fondement. On connaît bien, par exemple, l'histoire des Grecs et des Romains, on a appris à admirer leur grandeur, l'état avancé de leur civilisation, leurs faits mémorables; la vie de leurs guerriers, de leurs orateurs, de leurs poëtes, nous est familière. Mais nous ignorons trop souvent l'histoire de notre beau pays et celle de ses plus nobles enfants.

Quelle histoire fut pourtant plus héroique, plus admirable et plus fertile en enseignements que la nôtre ! C'est toute une brillante épopée où se dessinent sous les traits les plus beaux, le cou-

rage, l'esprit de foi et de dévouement à ce pays. Quels fondateurs de colonies peut-on comparer, par exemple, aux Champlain et aux de Maisonneuve ? Qui poussa plus loin l'héroïsme que les Montcalm, les Lévis, les d'Iberville, les de Beaujeu, qui promenèrent pendant si longtemps le drapeau français victorieux ? Quels découvreurs furent plus courageux que les Joliet, les LaSalle, les P. Marquette, les Varennes de la Verendrye et tant d'autres, dont le nom est déjà entouré d'une auréole de gloire impérissable ? Quels missionnaires furent plus intrépides que les Lalemand, les Bressani, les Brébœuf, et tant d'autres qui, après avoir conquis des légions d'infidèles à la foi, ont arrosé notre sol de leur sang et jouissent maintenant des splendeurs éternelles ?

D'autres pays ont pu produire des orateurs plus éloquents, des hommes politiques plus remarquables, mais ils ne comptent pas de plus grands patriotes, de plus nobles caractères, que les Bédard, les Panet, les Bourdages, les Viger, les Vallières de St. Réal, les Lafontaine, les Nelson, les deux Papineau, les Morin et bien d'autres, dont les noms seront prononcés avec admiration, tant que subsisteront nos glorieuses libertés politiques, obtenues au prix de si généreux efforts.

Oui, cultivons notre histoire, tâchons de la populariser, car en apprenant ce qu'ont été ses pères, notre peuple tiendra à honneur de marcher sur leurs traces. Leur noble conduite sera comme un flambeau lumineux, qui le guidera au milieu des incertitudes et des obscurités de l'avenir. Ce sera pour lui le phare qui éclairait jadis les Hébreux dans leur marche à travers le désert. Car tous les peuples marchent vers une Terre Promise. Cette Terre Promise, ce ne sont pas des avantages matériels, c'est l'immortelle couronne qui sera posée sur le front de toutes les nations chrétiennes, qui n'auront pas dévié de leur noble et sainte mission !

Ces études, Mesdames et Messieurs, ont pour but non-seulement de faire revivre notre passé sous ses traits les plus saisissants, de servir d'enseignement au peuple, mais elles contribuent encore à tirer de la poussière de l'oubli des héros et des faits inconnus, à jeter un nouveau jour sur des points obscurcis et à nous faire rechercher en tout la vérité historique. Pour vous en convaincre, il me suffira de vous citer un trait qui ne vous est pas étranger.

Il y a quelques semaines, un littérateur canadien distingué affirmait devant ce même Institut, sur l'autorité de M. Rameau et autres écrivains dignes de foi, que le peuple acadien—cet admirable petit peuple auquel nous sommes liés par une commune origine—avait du sang indien dans les veines, provenant des relations des premiers acadiens avec les Abénaquis. Cette assertion

n'est contredite par aucun auteur et elle eut induit sans doute bien d'autres littérateurs sous la même fausse impression—car l'erreur en histoire fait boule de neige—n'eut été le démenti donné subséquemment par un jeune conférencier de talent, qui se fait gloire d'appartenir au peuple acadien.

Croyant à tort ou à raison que cette assertion était injurieuse pour sa race, ce monsieur s'est mis à l'œuvre pour en démontrer la fausseté. Il a fait faire, dans ce but, de nombreuses recherches dans son pays ; il a fait examiner les registres les plus anciens des établissements acadiens, et, s'appuyant sur les données les plus authentiques et le témoignage invariable de la tradition, il est aujourd'hui, m'assure-t on, en mesure de prouver d'une manière péremptoire, que Rameau et les autres ont fait erreur, et que le sang français coule dans toute sa pureté dans les veines du noble peuple acadien.

Les conférences publiques, Mesdames et Messieurs, sont aussi un des grands moyens d'instruction de notre temps.

Mais il faut connaître que leur origine est loin d'être récente. On voit, par exemple, que les lectures publiques étaient fort en faveur auprès du peuple romain. Un historien nous dépeint le conférencier comme se présentant d'ordinaire en riche toilette, les cheveux soignés, l'émeraude au doigt, sans oublier la modeste coupe qui devait l'humecter durant le débit. Vous voyez qu'il y a sous ce rapport une différence assez sensible entre les conférenciers d'alors et ceux d'aujourd'hui.

Mais les lectures publiques n'ont jamais eu chez les anciens l'influence qu'elles ont de notre époque. Dans les grandes villes d'Europe et des Etats-Unis, ce moyen d'instruction est surtout très populaire. Si le conférencier a du prestige et de la réputation, il ne manque jamais dans une cité américaine, par exemple, d'attirer un auditoire considérable.

A New-York, à Boston et à Chicago, pour ne signaler que ces villes, on a vu des hommes comme l'illustre Dickens, Horace Greely, l'historien Froude, le célèbre Père Burke et bien d'autres, attirer autour d'eux dans de vastes salles des multitudes immenses, qui restaient suspendues pendant de longues heures aux lèvres de ces princes de l'éloquence et de la pensée. Des conférenciers d'un bien moindre renom manquent rarement de voir réunis autour d'eux pour les entendre, un auditoire nombreux, tant le peuple est avide de s'instruire.

Dans notre pays, nous ne sommes pas aussi avancés que nos voisins sous ce rapport, mais il se fait incontestablement un mouvement assez accentué dans ce sens.

Le regretté Dr. Painchaud, cet homme dont les glaces de l'âge n'avaient pu refroidir la verve toujours pétillante, a le plus fait probablement pour populariser les lectures publiques dans la capitale provinciale—qui, je le reconnais volontiers, est la ville la plus lettrée du pays, l'Athènes du Canada. Il a eu des émules pourtant qui se sont élevés à une plus grande hauteur que lui à l'horizon de la pensée, entre autres M. Etienne Parent, dont les études sont encore lues avec fruit, et l'hon. M. Chauveau qui, m'assure-t-on, a donné la première conférence française en ce pays. On remarque aujourd'hui plusieurs habiles conférenciers à l'Université Laval, parmi lesquels je mentionnerai le Dr. LaRue, dont les causeries sont toujours suivies par un auditoire nombreux et choisi.

Mais il est certain qu'il n'est peut-être pas une ville, où les canadiens-français doivent plus s'empresser de profiter des avantages des lectures publiques, que dans la capitale fédérale. Et pourquoi ? Parce que nous ne possédons pas des institutions et des sociétés qui répandent l'instruction sous des formes aussi variées, qu'à Québec ou à Montréal, par exemple. De plus, dans les cités bas-canadiennes, nous ne sommes pas autant exposés à nous laisser entamer par l'élément étranger qu'en cette ville, et ces conférences publiques sont un puissant moyen de contribuer à la conservation de notre langue et de nous en faire apprécier toute la beauté et l'importance.

Ces essais lus en public ont un autre avantage qui n'est pas le moindre. Ils nécessitent bien des veilles, bien des recherches et sont un stimulant au travail surtout pour la jeunesse laborieuse. Ils nous forcent à comprendre que nous ne devons pas consacrer tout notre temps à de frivoles plaisirs ou à des occupations purement matérielles, et que les jouissances intellectuelles sont supérieures à toutes les autres, après la satisfaction de sa conscience.

Il ne faut pas le dissimuler, la paresse intellectuelle est un des grands fléaux de notre temps. Ses victimes sont légion et on ne doit rien négliger pour en contrecarrer l'influence dissolvante. Que de jeunes gens richement doués ont fait fausse route et ont fait mentir toutes les espérances que leurs talents naissants faisaient concevoir, parce qu'ils n'ont pas donné l'aliment du travail au feu dévorant de leur esprit ! Ils promettaient d'être des météores brillants à l'horizon de l'intelligence, ils n'ont été que des étoiles filantes !

Le travail, on ne saurait trop le répéter, voilà ce qui fait les grands hommes, voilà ce qui produit les grandes choses. C'était le credo d'un de nos hommes d'état les plus remarquables, qui lui aussi devait sa position éminente au travail, et dans ses conseils à

la jeunesse, il ne manquait jamais de la mettre en garde contre l'oisivité qui a consumé la flamme de tant de belles intelligences.

En traitant incidemment de l'importance du travail, ma voix ne saurait être bien autorisée, mais vous me permettrez, du moins, d'emprunter quelques paroles éloquentes au célèbre écrivain espagnol, Jacques Balmès. S'adressant à la jeunesse, il lui disait :

" Eh quoi ! sentiriez-vous donc à tel point l'horreur du travail et de la lutte pour ne pas entrer dans la carrière littéraire, qui est semée de tant de lauriers et de couronnes ? N'oseriez-vous pénétrer dans le sanctuaire de la science, parce que vous avez aperçu sur le seuil du temple ce vain fantôme du travail qui semble y veiller incessamment pour en éloigner la jeunesse des écoles ? Comment pensez-vous que se soient formés ces illustres savants dont les noms seront prononcés avec amour et respect par la postérité la plus reculée ? Ensevelis dans le silence de leur cabinet ou dans l'ombre d'une bibliothèque, ils passaient leur vie dans la privation des frivoles amusements et dans l'austère bonheur des travaux de l'intelligence ; c'est ainsi qu'ils triomphaient de toutes les difficultés et de tous les obstacles. Ils travaillaient dans la retraite et dans l'obscurité ; mais la gloire burinait leurs noms sur ses tables immortelles, et les générations que le temps emporte dans sa course saluent en passant le souvenir du génie laborieux.

" N'oubliez pas, jeunes gens," disait encore Balmès, "que la patrie a les yeux fixés sur vous, que vous êtes son espérance. La faulx implacable du temps tranche successivement ses appuis, à mesure qu'elle avance dans sa marche, c'est à vous de les remplacer. Qu'en serait-il d'elle si vous n'échappiez aux tristes séductions de l'oisiveté, si, refusant de vous consacrer au travail, vous n'aviez aucun soin de votre éducation et de votre instruction, si vous demeuriez par conséquent hors d'état de remplir un jour avec honneur et succès vos carrières respectives ? La religion, la morale, la politique, les sciences d'application et de théorie, tout ce qui fait la gloire, la force et le bonheur des sociétés, tout sera bientôt remis entre vos mains ; à vous par conséquent de fortifier votre cœur et votre intelligence, pour porter le poids de cette noble mission."

Je ne saurais terminer, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, ces quelques considérations,—quoique la transition soit un peu brusque—sans insister sur l'importance d'assurer à l'Institut un local plus spacieux et plus convenable que celui que nous occupons maintenant. Il ne saurait y avoir qu'une opinion sur l'urgence de cette amélioration. Car cet édifice est trop exigu et ne répond plus aux besoins et aux progrès de notre population. Il est arrivé plus d'une fois que cette salle n'a pu contenir le flot du peuple qui s'y

pressait, et ce grave inconvénient se fera encore plus sentir à l'avenir, avec l'accroissement si rapide de l'élément français en cette ville.

Nous voyons s'élever en face, Mesdames et Messieurs, notre magnifique cathédrale qui dresse vers le ciel ses clochetons gothiques et ses flèches élancées, et plusieurs autres temples sacrés s'érigent aux quatre coins de la capitale. Nous avons un magnifique collége, dont les proportions ne sont déjà plus en rapport avec le chiffre de ses étudiants, et qui avant longtemps, je l'espère, pourra mettre à effet sa charte universitaire. Nous sommes fiers de nos superbes couvents comparables aux grands établissements de ce genre dans le pays, et où des essaims de jeunes filles vont puiser cette instruction chrétienne et ces charmes de l'esprit, qui leur permettront plus tard de répandre une salutaire influence au foyer domestique et de faire l'ornement de nos salons. Nous applaudissons au bien inestimable que font nos grandes écoles populaires dirigées par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Nous signalons avec bonheur à l'étranger ce bel orphelinat, dont les murs renferment tout un petit bataillon d'enfants abandonnés qui, sans la charité chrétienne, verraient se dessiner devant eux un bien sombre avenir. Nous avons encore un magnifique hopital, fréquenté par toutes les douleurs, et où cet ange de la charité que nous appelons la Sœur Grise, répand ses baumes consolateurs sur ceux qui vont y chercher santé et paix intérieure. Bref, maints beaux édifices, maintes institutions sont des monuments éclatants de la foi, du patriotisme et de la charité des canadiens-français de cette ville.

Notre institut littéraire, Mesdames et Messieurs, est aussi florissant et doit être bien populaire, si l'on en juge par l'imposante réunion de ce soir. Mais il nous manque un bel édifice qui puisse donner accès à une large partie de la grande famille franco-canadienne de cette ville. Car, la salle de l'Institut ne sert pas seulement à des fins littéraires. C'est ici qu'ont lieu tous nos concerts, toutes nos représentations dramatiques, toutes nos réunions publiques et nationales. C'est ici encore que naissent tous les mouvements qui nous intéressent le plus.

L'Institut est comme le boulevard de la nationalité à Ottawa ; aussi, devons-nous nous efforcer de lui donner de la force et de la grandeur. Nous avons cru qu'il était temps de faire un appel à nos nationaux, leur demandant leur concours pour élever un véritable monument national. Et je suis persuadé, pour ma part, que cet appel aura de l'écho et que chacun donnera dans la mesure de ses ressources pour contribuer au succès de cette œuvre patriotique.

A l'ouverture de ce cours, Sa Grandeur Mgr. Guigues, qui a bien voulu nous honorer encore ce soir de sa présence, affirmait publiquement que le patriotisme n'est nulle part plus vivace dans la province de Québec que dans cette ville, et nos compatriotes saisiront sans doute cette occasion pour prouver que cet éloge si flatteur n'est pas immérité.

En travaillant au succès et à la prospérité de nos institutions, nous travaillons par là-même à la gloire de la nationalité, car elles en sont l'une des pierres angulaires. Or, nulle part, plus que dans la province d'Ontario, nous ne devons nous efforcer de fortifier l'élément national. Nous sommes la minorité, c'est vrai, Mesdames et Messieurs, nous le serons longtemps, nous le serons probablement toujours dans cette province anglo-saxonne ; mais nous serons bientôt assez nombreux pour nous faire respecter des éléments étrangers et les obliger de compter avec nous.

C'est un fait encourageant et qui doit nous rendre confiants dans l'avenir, de voir que pas une nationalité ne grandisse par elle-même aussi rapidement que la nôtre dans la province d'Ontario. Nous avons plus que doublé depuis dix ans le chiffre de notre population. En 1861, nous étions environ 33,000, et en 1872, nous sommes 75,383.

C'est à-dire que les canadiens d'Ontario sont plus nombreux que ne l'étaient, à la cession du pays, nos pères qui, après plus d'un siècle, ont laissé une glorieuse lignée d'environ 1,700,000 descendants. C'est-à-dire encore qu'il y a un peu moins de canadiens dans Ontario que d'acadiens dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et que nous sommes plus nombreux que les anglais établis dans la province de Québec, dont la population se monte à 69,822 habitants seulement.

Les canadiens sont au nombre de 9,623 dans le comté de Prescott, où ils forment la majorité ; ils ne sont pas moins de 10,239 dans le seul comté d'Essex, situé aux confins de cette province, et dans plusieurs autres divisions électorales, ils sont un tiers ou forment un appoint important de la population. Il n'y a rien de plus éloquent qu'un chiffre, a-t-on dit, c'est vrai. C'est pourquoi j'ai tenu à vous donner ces quelques renseignements satistiques publiés tout récemment, qui accusent notre force et notre importance nationale dans cette province.

Nous avons pu en cette ville, par exemple, Mesdames et Messieurs, faire élire depuis deux ans un maire canadien-français ! Eh bien ! qui sait, si avant longtemps, la capitale ne comptera pas un de nos compatriotes parmi ses représentants politiques ;—qui sait encore si dans un avenir assez rapproché, plusieurs comtés haut

canadiens ne délégueront pas quelques uns de nos nationaux dans nos chambres d'assemblée. Si les 69,822 anglais de la province de Québec peuvent faire élire plus de douze représentants de leur origine, pourquoi les 75,000 canadiens-français de cette province n'auraient-ils pas la bonne fortune de voir quelques-uns des leurs siéger dans nos parlements ? Tout est possible avec l'union, l'esprit d'entente et d'association.

Comme j'ai cru devoir le dire dans une autre circonstance, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, les canadiens-français de la capitale sont appelés par leur intelligence, par leur nombre et par leur force de cohésion, à se tenir à la tête du mouvement national dans cette province, et ils contribueront à cette fin patriotique en assurant toute la force et la vitalité possible à une institution qui, comme la nôtre, reconnaît pour devise : LA NATIONALITÉ AVANT TOUT !

A la même séance où fut prononcé ce discours, l'Hon. M. Chauveau, Président du Sénat, appelé à adresser la parole, s'exprima à peu près dans les termes suivants :

" En prenant la parole, en cette circonstance, je ne fais que remplir un devoir fort agréable et dont vous vous êtes vous-mêmes si bien acquittés : je viens applaudir aux succès de l'Institut Canadien-Français de cette ville, applaudir au récit ému et éloquent qui vient de nous être fait des moyens employés pour assurer ce triomphe, et applaudir aux espérances formulées pour l'avenir de la race française dans cette partie de notre beau pays.

" M. le Président vous a parlé des sympathies générales acquises à cette belle institution. Il n'y a rien là qui nous étonne. Car on n'aime jamais rien tant que la patrie absente. Je ne veux pas dire que vous en êtes éloignés, mais vous sentez les besoins de l'union dans le milieu où vous vivez. Coudoyant sans cesse les nationalités étrangères, vous comprenez qu'il vous faut un point de ralliement et qu'ici enfin, vous êtes pour ainsi dire, l'avant-garde de vos nationaux de la province-sœur.

" Mais pour travailler à l'œuvre du développement de notre race, il faut ne pas perdre de vue, non plus, le culte de notre religion, et je vois avec plaisir que vous avez placé votre Institut sous cet égide sacré.

" Pour ceux qui n'ont jamais désespéré de l'avenir des Canadiens-Français, et je suis de ce nombre, la condition prospère de

cette association ne saurait les surprendre. Cependant, il ne faut pas se reposer sur les brillants résultats obtenus jusqu'ici. Non, il s'agit, au contraire, de poursuivre votre œuvre nationale avec énergie et vigueur, de ne pas ralentir un seul instant votre zèle, et c'est à cette condition que vos nobles sacrifices porteront leurs fruits.

" Je vois avec bonheur qu'il est question de construire un nouvel édifice plus convenable et plus digne, qui sera le temple de la littérature et de la nationalité. C'est là, certes, une noble pensée dont je vous félicite et dont je souhaite vivement la réalisation. Ici, encore, c'est la persévérance qui vous fera surmonter tous les obstacles, et je suis heureux de constater que votre digne Président parle et prêche d'exemple en même temps. Il s'est déjà créé une spécialité dans notre monde littéraire : celle de rechercher, de tirer d'un injuste oubli et de faire briller nos gloires nationales, entre autres ces Canadiens de l'Ouest, qui font tant honneur à notre race, et auxquels, je regrette de le dire, nous songions si peu. Aussi, nous espérons voir bientôt publier, en un volume, l'histoire de ces héros inconnus, il n'y a pas longtemps encore, et qui est toute une révélation pour le lecteur canadien. Son exemple mérite d'être imité, car il n'y a pas un seul jeune homme qui ne puisse trouver, s'il est laborieux, quelque mine à exploiter dans notre littérature ou dans notre histoire pour le plus grand honneur de la nationalité.

" C'est dans le travail constant et opiniâtre qu'il faut se reposer pour le succès. Vous aurez à combattre ici, les combats de la nationalité et après avoir jeté les bases de votre nouvel édifice, il faudra songer par les travaux incessants de l'esprit, à maintenir votre position au milieu des éléments qui vous entourent.

" Avant de terminer, je veux accomplir un autre devoir également agréable, c'est celui de rendre hommage à Sa Grandeur Mgr. Guigues qui honore cet Institut de sa bienveillante et paternelle protection. Nous connaissons tout le bien opéré dans ce district par Sa Grandeur, nous n'ignorons pas non plus, que c'est depuis son arrivée en cette ville que nous avons vu surgir de toutes parts ces institutions qui sont notre orgueil. Je vous remercie de la flatteuse invitation que vous m'avez faite d'adresser la parole ici ce soir, et je vous prie de croire que je forme les vœux les plus sincères pour le succès de votre œuvre essentiellement nationale."

Sa Grandeur Mgr. Guigues adressa ensuite quelques mots d'encouragement et de félicitations et s'exprima à peu près comme suit :

" Nous nous attendions à entendre des discours magnifiques et nous n'avons pas été déçus. Après les éloquentes paroles que vous avez écoutées avec tant de plaisir et à cette heure avancée de la soirée, on conçoit que je ne saurais vous entretenir longtemps. En assistant à la séance d'ouverture du cours littéraire de cette institution, je remplissais un devoir national et aujourd'hui, à la clôture de ce cours, je suis venu m'acquitter de la même obligation. Si je n'ai pu assister à toutes les séances qui ont eu lieu durant l'hiver, je dois dire que j'ai toujours lu avec plaisir les comptes-rendus publiés dans le journal français de cette ville, et que je porte un vif intérêt à cet Institut. Ce qui m'a beaucoup plu, c'est de voir l'empressement du public à se rendre en foule à ces soirées. Je n'étais pas surpris de l'affluence des spectateurs à la première séance, et je ne m'étonne pas non plus de voir ici ce soir un auditoire aussi nombreux, mais ce qui est remarquable, c'est de constater qu'il y a toujours eu salle comble. Ce fait rend hommage aux talents du Président et de tous ceux qui ont contribué au succès de l'œuvre. Je vois que l'on agite la question de construire un nouvel édifice. Tous les vrais canadiens-français applaudiront à cette idée. L'Institut Canadien-Français est une œuvre des plus importantes pour la nationalité, et je ne saurais trop vous encourager dans ce projet. Aussi, je ne doute pas que tous les compatriotes ne contribuent généreusement à l'érection d'un édifice devant faire honneur à notre race. Il importe de ne rien négliger pour affermir, fortifier la nationalité, et si les progrès ont été si satisfaisants dans le passé, ils le seront encore plus à l'avenir."

Après le discours de Sa Grandeur Mgr. Guigues, le Président le remercia, ainsi que l'hon. M. Chauveau, d'avoir bien voulu honorer l'Institut en cette circonstance et de leur présence et de leur concours.

" Je n'ai pas de doute, dit-il, que ces bonnes et éloquentes paroles, inspirées à la fois par la religion et le patriotisme, germeront et produiront les fruits les plus abondants pour la nationalité française dans la capitale. Le haut encouragement que notre éminent évêque et patron et un homme aussi distingué que l'hon. M. Chauveau, ont bien voulu donner à notre projet d'élever ici un véritable édifice national, ne pourra manquer d'avoir une grande influence et de stimuler nos compatriotes à contribuer généreusement pour le succès de cette œuvre patriotique."

LE CANADA EN EUROPE.

(*Suite.*)

IV.

SOMMAIRE.—Les mots anglais.—Les pistes de raquettes.—Oubli général.—La tinette de beurre.—Découverte de Canaan.—On demande où est situé le Canada.—Le liseur d'affiches.—Les rues de Montréal.—Piqûres d'épingles.—La quarantaine des menteurs.—Le pianiste Kowalski.—Jargon nouveau.—La *marseillaise* et les Anglais.

Dans un récit de voyage publié par la *Revue des Deux-Mondes*, où il est parlé du Bas-Canada et des Canadiens-français uniquement, je relève, dans un seul petit chapitre de six pages, les mots suivants qui s'y trouvent sans commentaire ni traduction : Settlement, french colonists, gentry, nobility, grey nuns, lumberer, comforter, raft, Eastern Townships, Red-River, Ship's stores.....

Pourquoi l'écrivain ne se sert-il point des mots français correspondant, et dont nous faisons usage ? Evidemment pour produire plus d'effet. Il semble appartenir à une certaine littérature à la mode du jour qui s'exerce à saisir la " couleur locale " sur le vif. Et voilà comment ce baragouinage français-anglais cadre si agréablement avec son texte. Nouvelle manière de nous défigurer. Allez-y gaîment !

La langue anglaise ne s'est point emparé de nous. Je dirai même que Paris est moins que toute autre ville en droit de nous reprocher quelques anglicismes qui se sont faufilés au Palais et dans les discours des élections. Ouvrons les journaux de la grande capitale ; leurs articles sont lardés de mots anglais, et de mots comme ceux-ci, par exemple, — je prends au hazard : Waiter, Eating-house, Police News, Sweetheart, Car, Square, Mutton

Chops, Hand-Book, Match, Boating, Post-Stamps, Winner, Blue-Books et Yellow-Books (documents officiels des Chambres), Fare, Velvet... etc. J'ai lu quelque part que les parisiens font usage de six cents mots anglais dont les équivalents en langue française sont connus de tout le monde, et ont plus de grâce que les mots anglais.

D'autres sont moins heureux dans leurs conceptions : Le mot *raquette*, par exemple, n'est employé en France que pour désigner le petit objet avec lequel on lance le volant. Un auteur ayant lu que les Canadiens font, en hiver, de longues marches en raquettes, et croyant voir là une faute d'impression, écrivit que, malgré la rigueur de leur climat, les Canadiens se promènent en *jaquette*.

" Voilà ce que l'on dit de nous
" Dans le vieux pays de nos pères ! "

L'un des rares amis que nous comptons en Europe vient de nous répéter que notre souvenir est perdu en France. Le mois dernier, M. Rameau écrivant de Paris à M. Louis-P. Turcotte, auteur d'une histoire politique du *Canada sous l'Union* (1841-67) lui disait : " J'estime si bien l'intérêt et l'utilité de ce livre que je veux tâcher autant qu'il me sera possible de le faire connaître et d'attirer dessus l'attention de notre public français, mais je n'oserais vous répondre de beaucoup de succès, car non seulement il y a trop peu de gens ici qui s'intéressent à notre vieille colonie, mais il faut même avouer que le nombre des gens qui la connaissent est encore plus restreint qu'il ne serait raisonnable de le supposer."

Les journaux ont raconté la surprise qu'éprouva un immigrant Irlandais débarqué à Québec, porteur d'une trentaine de livres de beurre, lorsqu'on lui fit voir qu'il pouvait se procurer ici la même denrée dans les prix doux. Le pauvre homme n'en croyait pas ses yeux, il avait entendu dire tout le contraire dans son pays.

On me répondra peut-être que le moindre personnage de son comté ou de sa ville natale aurait pu le renseigner plus adroitement que de l'induire à emporter une tinette de beurre dans un voyage de quinze cents lieues.

Non pas ! En Angleterre, dans les Trois-Royaumes comme partout ailleurs en Europe, c'est chose excessivement rare qu'un homme tant soit peu renseigné sur le Canada, même parmi les fonctionnaires du gouvernement, parmi les ministres du culte, — même parmi les journalistes ! En maint endroit vous ne trouverez pas un individu qui nous connaisse seulement de nom. N'a-t-on pas vu paraître, il y a trois ans, un livre, un traité de philologie, signé d'un nom célèbre dans les universités britanniques, un livre où se lit le passage suivant : " Le mot *Canaan*, familier à tous ceux

qui lisent la Bible, a été dénaturé par les savants du continent (d'Europe) qui font précéder leurs études de la langue des peuples de cette contrée par un récit abrégé de la prétendue découverte de ces mêmes peuples. Il ajoutent que le découvreur en question fut un Français, un nommé Cartier, et que ce pays n'est plus connu que comme le *Canada*. Cette corruption d'un nom aussi souvent cité dans l'histoire Sainte, est au moins étrange !"

Hé ! brave homme de savant, vous avez du mérite, je le crois bien, mais votre imagination et votre ignorance sont de nature à vous mettre en brouille avec vos meilleurs amis. Le *Daily Wittness*, de Montréal, n'a pu y tenir, il vous a renvoyé en la terre de Canaan avec sa botte la plus solide.

Qu'attendre de la masse du peuple, lorsque les sommités de la science et de la littérature en savent aussi long ! Il nous viendra encore des tinettes de beurre à travers l'océan.

Voici un trait qui se rapproche assez du premier. Il servira à montrer combien cette ignorance est générale :

"Rien de plus étrange, me raconte le Révérend Père Pallier, O. M. I., curé de Saint-Joseph d'Ottawa, rien de plus étrange que la manière dont je fis connaissance avec le nom du Canada. J'avais été destiné aux missions et j'attendais qu'on me désignât le pays vers lequel j'avais à me diriger. Lorsque la notification de départ me parvint, je fus fort intrigué d'y lire le mot "Canada." C'était pour moi un profond mystère. Je me rendis sans retard chez un ancien de notre communauté à qui je confiai mon embarras. Celui-ci me dit après un moment de réflexion : ce doit être une erreur,— on a voulu écrire "Cana", cependant, comme c'est vers la Terre-Sainte et que je ne connais aucune de nos missions de ce côté, vous feriez mieux de vous enquérir. Pour ce qui est de "Canada", cela ne signifie rien. J'étais assez perplexe, ajoute le Père Pallier, car bientôt je trouvai quelqu'un pour me dire vaguement qu'il existait un pays de ce nom, mais où était-il situé ? c'était plus que l'on ne savait. Bref, je ne l'appris que de la bouche de notre supérieur, et encore sans trop d'explications sur la nature de la contrée. Du moment que c'etait en Amérique, tout était bien, et je me mis en route rêvant de cocotiers, de bananes, de palmiers, de singes, de perroquets, de crocodiles et d'orangers fleuris en plein janvier. Jugez de ma déception, lorsque je touchai terre.....sur dix pouces de neige !"

Au moins, mon révérend Père, chez vous l'on ne faisait point profession d'enseigner ces choses-là, comme notre savant de tout à l'heure, et vous n'êtes point sans avoir fait savoir à nombre de vos compatriotes, depuis que vous êtes ici, ce que nous sommes et com-

ment nous vivons, mais soyez certain que le monsieur en question ne se donnera point la peine d'y venir voir ; il est trop content de son livre et trop occupé des nouvelles éditions qu'il en pourrait faire, sans les corriger. Et puis, d'ailleurs, s'il y venait, nous le verrions commettre des exploits dans le genre de ce qui suit :

Un jeune Anglais était parvenu, je ne sais comment, à pouvoir lire et comprendre quelques mots de français ; il se croyait avancé dans cette langue. Quant à prononcer ces mots, il n'en était pas question : jamais le cher enfant n'avait entendu le son d'une parole française. Un jour, il vint à passer en Canada. Dès sa première étape, il fit rencontre d'un ouvrier qui entrait, la pipe allumée, dans le bureau de la gare du chemin de fer. " On ne fume pas ici," dit tranquillement un employé anglais, se servant de sa langue. " Comprends pas " dit le Canadien. " Comprends pas" étaient les premiers mots français que notre voyageur entendait prononcer, il les comprit, et il en fut enchanté,—à-peu-près comme si entendant parler un contemporain des Pharaons, nous avions la bonne fortune de saisir quelques syllabes de son langage. Sur le mur du bureau était collée une affiche écrite en langue française ; notre jeune homme l'indiqua du doigt au Canadien. "Je ne sais pas lire," fit celui-ci avec un mouvement d'épaule significatif. " Aoh ! " reprit l'autre,—et il se mit à lire l'affiche à haute voix, pour l'instruction du fumeur. Quand-il eut fini, le Canadien le regarda bien fixement, comme pour se persuader qu'il n'avait pas affaire à un fou, puis il tourna le dos en disant " c'est drôle, c't'affiche ! qui est-ce qui croirait qu'il faut turluter comme cela pour lire l'anglais !..." Il n'avait pu saisir un seul mot de la lecture. Pendant ce temps, le voyageur disait d'un air de commisération : " Quelle race de brutes ! on leur parle *leur langue* et ils ne la comprennent même pas ! "

Je pense que, retourné en Angleterre, il a dû fournir des notes à quelque rédacteur en quête de faits-divers. Et voilà comment on écrit l'histoire !

Il existe un écrivain dont le nom m'échappe, qui a visité Montréal, et qui y a vu de ses yeux les Anglais habitant un côté de la rue et les Canadiens-Français l'autre côté ! Il a remarqué aussi que les Canadiens-Français épousent généralement des Sauvagesses, mais il ne dit point d'où elles peuvent venir. De la Patagonie, probablement.

Pour le lecteur européen, il résulte de ces étranges narrations que tout notre pays est encore à l'état sauvage et que l'on n'y rencontre ça et là que des comptoirs de traite, où les pelleteries et la morue se disputent la préséance. Longtemps, nous avons enduré

ces piqûres d'épingles, avec l'espoir que les communications se multipliant entre l'Europe et l'Amérique, on mettrait un terme à ces inconvenances,—mais rien n'y fait,—on croirait au contraire que le mal va empirant, pour fournir de la pâture à la petite presse des grandes villes d'Europe, aussi applaudissons-nous la *Minerve* qui vient de relever le gant :

" Et dire que nous sommes condamnés à lire des bourdes aussi colossales dans presque tous les ouvrages que les étrangers et surtout les Français, publient sur le Canada ! Ils en parlent comme les aveugles des couleurs, comme nous pourrions causer de la Chine et du Japon, en ne consultant que notre imagination. Ces voyageurs qui veulent se rendre intéressants à leur retour au pays, s'ingénient à justifier à qui mieux mieux le proverbe : *A beau mentir qui vient de loin.* Nous ne leur reprochons pas leur ignorance. Qu'ils parlent du Canada comme s'ils n'y avaient jamais mis les pieds, peu nous importe. A ce point de vue, nous ne les regardons que comme des présomptueux qui croient connaître un pays, parce qu'ils l'ont traversé rapidement en chemin de fer et ont arraché quelques informations à leurs compagnons de voyage. Mais au moins, qu'on ne mente pas à plaisir, autrement, nous serons forcés de donner aux voyageurs échoués sur nos rives, un cours d'instruction gratuite et obligatoire sur le Canada et de ne les relâcher que lorsqu'ils nous auront juré de dire la vérité.

" Parmi ces écrivains de fantaisie se trouve M. Kowalski, qui est venu ici en tournée artistique, il y a quelques années. C'est un excellent pianiste que nous avons eu le plaisir d'applaudir cordialement et auquel sa qualité de Français a valu une réception cordiale dans tout le Bas-Canada. Il a rapporté de son voyage quelques impressions qu'il communique au public, dans un livre intitulé : *A travers l'Amérique.* C'est un ouvrage assez peu écrit, où l'effort se fait sentir, et *ruisselant* d'insanités, d'histoires inventées à plaisir et très-ridicules. M. Kowalski se montre d'une grande bienveillance pour les Canadiens-Français, mais malgré ses excellentes dispositions, il fait, sans y penser, un portrait peu flatté de notre société. Devons-nous lui en vouloir ? L'avouerons-nous, M. Kowalski est un artiste, et nous sommes portés à l'indulgence à son égard. Pour lui, évidemment, écrire un livre, c'est lâcher la bride à son imagination, comme lorsqu'il s'agit d'aligner les croches et les triples d'une barcarolle ou d'une masurka. Il a évidemment pris son pupitre pour un piano, le Canada pour un thème sur lequel il s'est oublié à faire les variations les plus invraisemblables. Nous allons donner une idée de sa manière de faire. M. Kowalski est à Québec, et la scène se passe en été.

"Je me souviens que quand, à la sortie de la cathédrale, nous fûmes présentés à la femme du ministre de....., voici la conversation qui s'ensuivit entre nous et cette dame :

"—Monsieur et Madame, nous ferez-vous l'honneur de passer la journée à la maison ? Nous aurons toujours un verre de vin à vous offrir, *tout-à-l'heure.* J'irai vous quérir (prononcez qu'ri.)

"—Nous accepterons, chère madame, avec le plus grand plaisir.

"—Et puis, reprit-elle, nous aurons des amusements ; le ministre de l'instruction publique nous lira son dernier rapport aux chambres, sur la question des écoles libres, *tout-à-l'heure* nous chanterons des rondes canadiennes ; dans l'après-midi je ferai mettre mes deux *bidets à la cariole* et nous nous embarquerons pour visiter les environs.

"—Merci, madame, pour toutes vos amabilités.

"—C'est convenu, c'est convenu je vous *espérerai* (attendrai) à une heure.

"—Nous n'y manquerons pas.

"—Mais je vous quitte, car voilà ma *flotte qui devale* (ma famille qui s'en va), bien le bonjour.

"—Au revoir, madame.

Et c'est ainsi que la femme du ministre de....., nous quitta."

"*Ma flotte qui devale* est superbe dans la bouche de Madame X. Mais nous sommes obligés de reprocher à M. Kowalski de tomber dans l'invention. C'est une locution parfaitement inconnue en Canada, autant que la langue verte des faubourgs de Paris. Nous le défions de trouver un Canadien capable de comprendre un pareil langage. L'ouvrage de M. Kowalski fourmille d'histoires de ce genre. Il faut l'entendre nous parler de la noblesse en Canada, des de la Galissonnerie, des de Montmorency. Comme le singe qui avait pris le Piré pour un homme, M. Kowalski a confondu la chûte de Montmorency avec une famille noble.

Il n'est pas moins étonnant lorsqu'il parle de cette colère des anglais de Québec, furieux d'entendre jouer la *Marseillaise* : tandis que les anglais n'adorent rien tant, en musique, que le chant patriotique de *Rouget de Lisle.*

Il nous semble que tous ces nobles étrangers, oiseaux de passage dans notre pays, devraient nous traiter de façon à ne pas s'exposer au rire et à la pitié d'un peuple qu'ils jugent si simple et si primitif."

V.

SOMMAIRE.—Maîgre-échines.—Comment on veut que nous soyons faits.—Jeûne perpétuel.—Les poëles de fonte.—Les ouvriers du Grand-Tronc.—Encore le jeûne.—Où l'on voit que les Canadiens-Français dégénèrent (?) physiquement.—Les Canadiennes.—Il y a créoles et créoles.—L'avis des medécins.—Ce froid atroce !—

Les dictionnaires, les encyclopédies, les romans apprennent aux Européens que les créoles, surtout les femmes, sont faibles de corps, maîgres, grêles, nerveux,—ce qui peut être vrai sous les tropiques, mais les créoles du Canada n'entrent pas du tout dans la même mesure !

On comprend à peine la persistance que mettent certains voyageurs à fortifier cette fausse impression. Partis d'Europe avec un plan de livre tout préparé, ils ne peuvent se décider à parler ou à écrire selon la vérité qui leur est apparue dans le cours de leur voyage. Ils prennent, par çi par là, quelques traits qui s'adaptent assez bien au plan arrêté d'avance ; ils ferment résolument les yeux sur toute autre chose. Je pourrais nommer plusieurs écrivains célèbres,—et M. de Toqueville tout le premier,—qui ont travaillé, sans avoir l'air de s'en apercevoir, d'après cette synthèse à rebours.

Je me borne à deux citations. Il serait facile de les multiplier. Anbury, officier anglais, écrivait en 1776 :

" Les Canadiens sont très-propres dans leurs maisons et soigneux pour tous les détails de leurs fermes...Leur nourriture, qui n'est presque composée que de lait et de légumes, et le grand nombre de jeûnes que leur religion leur prescrit, les rendent maîgres et fluets. Ils sont petits de taille, et ont le teint basané." Ailleurs, il dit que la pâleur des Canadiens est causée par l'usage des poëles de fonte que l'on chauffe à outrance.

Mais voici un observateur plus moderne :

" Les ouvriers Canadiens-français employés à la construction du Grand-Tronc ne rendaient aucun service, excepté dans les ouvrages légers, faute de posséder la force physique nécessaire pour les labeurs ardus. Ils pouvaient bien décharger des voitures, mais non pas les charger, et ils ne pouvaient résister aux travaux d'excavations. Et même au déchargement, ils ne pouvaient pas tenir toute la journée, comme font par exemple les matelots anglais. On ne parvenait à les employer qu'en les laissant monter sur les charges qu'on allait décharger ailleurs ; ils revenaient ainsi sur les wagons allèges et se trouvaient reposés. Ce mode de travail leur permettait de tenir plus assidûment à la besogne. Ils ne

pouvaient travailler un peu fort pendant plus de dix minutes sans être obligés d'abandonner la partie. Ce n'est point par paresse qu'ils en agissent ainsi, mais pour cause de faiblesse corporelle. Ils sont de petite taille et mal nourris. Ils ne vivent que de légumes et goûtent très-rarement de la viande."

Cette dernière citation est empruntée à la *Vie de M. Brassey*, publiée l'année dernière à Londres, par l'un des secrétaires du Conseil-Privé de la reine, sir Arthur Helps.

Répondre à ces histoires de légumes et à ces accusations de dégénérescence physique est peine perdue, car s'il est un peuple en qui la force musculaire, la vitalité et la somme de résistance à la fatigue dépassent la mesure ordinaire, c'est le Canadien-français. La statistique nous enseigne que de soixante et dix mille âmes que nous étions il y a un siècle, nous comptons maintenant un million et demi, sans aucun secours du dehors. Hier encore, je lisais dans un journal, qu'une simple paroisse, l'Assomption, vient d'être témoin du renouvellement (la cinquantième année) de mariage de quatorze couples à la fois ; cela va parfaitement avec le fait de ce cultivateur des environs de Québec qui, au dire du même journal (et je le crois) a porté au baptême son trentième enfant accompagné par vingt-six de ses aînés. Des familles de vingt enfants se rencontrent dans toutes nos paroisses ; rendu au vingt-sixième, la coutume est de donner celui-là au curé, qui l'adopte et le fait instruire.

Charlevoix écrivait, il y a cent cinquante ans : "Les femmes canadiennes n'apportent ordinairement pour dot à leurs maris que beaucoup d'esprit, d'amitié et d'agrément ; Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandait sur ceux des patriarches."

Il est vrai que l'européen transporté sous l'équateur, dans les régions intertropicales, languit et meurt souvent sans laisser de postérité, ou que celle-ci s'éteint au bout d'un petit nombre de générations, mais quand les savants se mêlent d'argumenter, il devraient se mettre dans la tête que tous les pays ne sont pas situés sous la ligne et que le climat du nord produit des effets assez peu semblables à ceux des pays où fleurit l'oranger.

Le docteur Hingston, de Montréal, a écrit récemment : "La santé des habitants canadiens est telle que je conseillerais aux jeunes médecins de France de ne point aller chercher de patients dans la province de Québec. En examinant l'état actuel des Canadiens-français, on a la preuve de ce que peuvent produire le comfort, le contentement et un climat sain. Pendant qu'en Europe, il est admis que les Français sont moins grands, plus délicats et

moins forts que les habitants des Iles Britanniques,—en Canada, leurs descendants sont pour le moins leurs égaux en force et en activité. Comparés à leurs ancêtres, les Canadiens sont plus forts, plus agiles, et peuvent beaucoup mieux supporter la fatigue."

Un journaliste anglais de retour du Canada, écrivait l'automne dernier dans un journal important d'Angleterre pour refuter un article de l'un de ses collègues où les Canadiens et le Canada étaient décrits d'après la méthode de fantaisiste dont nous nous plaignons : "Quant au climat, je puis vous dire que la plus mauvaise profession en Canada est la médecine, car les Canadiens ne sont jamais malades avant l'heure de leur mort. Leur pays est l'un des plus salubres qui existent. Le froid ne se fait pas sentir autant en Canada qu'en Angleterre, et quand le thermomètre descend à 30° au-dessous de zéro, on ne ressent pas là le froid dont nous souffrons ici, grâce à l'humidité de notre atmosphère."

VI.

Sommaire.—Les Anciens Canadiens.—Origine, mœurs, caractère, franche allure, langage, caractère physique, longévité, bonnes manières des Canadiens.

" Les premiers Canadiens, écrit M. Rameau, semblent en quelque façon la population d'un canton français transplanté en Amérique ; le fond dominant fut toujours une importation de paysans français, paisibles, laborieux, régulièrement organisés sous leurs seigneurs, avec l'aide et l'encouragement du gouvernement"..... ..... Les campagnes canadiennes ont toute la rusticité de nos paysans, moins la brutalité de leur matérialisme. La simplicité des existences, la douce fraternité des familles, l'heureuse harmonie qui réunit toute la paroisse sous la direction paternelle et aimée de son curé, y rappellent quelquefois ces rêves de l'âge d'or, qui d'ici ne nous semblent appartenir qu'aux fantaisies de l'imagination ...

Il y a deux cents ans que les Canadiens passent pour le peuple le plus gai et le plus affable de toute l'Amérique, sans avoir eu besoin de faste ni d'apprêt dans leurs plaisirs."

Ecoutons encore Charlevoix : " On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre ; sinon, on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les

deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus pure ment notre langue. On ne remarque même ici aucun accent."

A peu près vers le même temps, Le Beau écrivait : " Les habitants du Canada sont bons, affables et laborieux, et il n'y a presque jamais ni querelles ni disputes parmi eux. Comme le climat du pays est froid, il parviennent à une belle vieillesse. J'y ai vu quantité de bons vieillards, forts, droits et point caducs. Ils ont une facon d'agir si douce, si civile et si engageante, surtout envers les étrangers *Français* qui viennent de l'Europe, que ce n'est qu'avec regret qu'ils peuvent quitter leur conversation."

" Dans les villages que l'on rencontre sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, écrit à son tour M. Pavie, les mœurs des anciens habitants se sont conservées dans leur pureté. Les Anglais et les Américains, en un mot, tous les gens qui ne connaissent ni la France, ni les manières si prévenantes de ses habitants, sont frappés de l'accueil ouvert et vraiment cordial que l'étranger reçoit dans les moindres hôtels....."

M. Maurice Sand ne nous traite pas moins bien, sans s'écarter un instant de la vérité : " Les premiers colons canadiens furent des paysans, de petits gentilshommes et des soldats ; rien du ramassis de bandits et de banqueroutiers qui, dans le principe, s'était rué sur les Etats-Unis de l'est. Aussi sent-on chez les Canadiens un parfum d'honnêteté native et une grande douceur de mœurs. Ils sont hospitaliers, aiment la bonne chère, la danse et les femmes, qui sont généralement bien faites et de belle carnation. Ils rient et plaisantent parfois avec beaucoup de finesse. Leurs manières ont une aménité remarquable, et tu ne saurais croire comme j'ai été naïvement touché d'entendre le maire de Montréal, qui l'autre jour conduisait le prince dans sa voiture, dire à son cocher : " Fais attention, mon fils. Pas d'imprudence, mon ami." Ces façons paternelles, peu rares dans notre vie de campagne, frappaient ici mon oreille comme un chant de la patrie lointaine, au sortir de cette démocratie des Etats-Unis où personne, il est vrai, n'obéit ni ne commande, mais où jamais un mot ni même un regard de sympathie n'est échangé entre l'employeur et l'employé."

Après avoir parlé des origines si honorables du peuple canadien, M. Ampère dit : " L'*habitant* est en général religieux, probe, et ses manières n'ont rien de vulgaire et de grossier. Il ne parle point

le patois que l'on parle aujourd'hui dans les villages de Normandie. Sous son habit de bure grise [1], il y a une sorte de noblesse rus

[1] *Bure grise*, c'est-à-dire l'*étoffe du pays* que nos habitants fabriquent eux-mêmes et qui est supérieure par la durée et l'utilité à tous les produits des fabriques européennes. Elle n'a, du reste, rien de l'apparence misérable des étoffes dont se couvrent les paysans et les ouvriers d'Europe. Il est regrettable que depuis quelques années un luxe mal entendu et souvent ridicule, ait répandu dans nos campagnes les tissus à bon marché que le *progrès* en ce siècle démocratique confectionne pour affubler le peuple d'un faux air de rentier ruiné... et enrichir les propriétaires de machines.

tique. Quelquefois, il est noble de nom et de race et descend de quelque cadet de Normandie."

Le beau titre de " peuple gentilhomme " qui nous a été donné par M. Andrew Stuart et que les compatriotes de cet homme distingué ont maintenu, à notre honneur, vient plutôt des manières, du langage et de l'éducation sociale des Canadiens-français que de l'origine noble de quelques familles de colons. Il suffit de lire Garneau ou Ferland pour se convaincre qu'avec des éléments choisis, comme le furent nos pères, le peuple qui est sorti d'eux n'a pu que s'attirer le respect et l'affection des étrangers. D'ailleurs, à travers les excentricités et les fausses notes qui pullulent dans leurs livres, les voyageurs sont tous d'accord sur ce point important. Nos mœurs les ont frappés agréablement. M. Pavie l'avoue : " Ce qui ne pourra jamais disparaître du Canada, ce sont les mœurs douces et aimantes de ses anciens habitants, le caractère insouciant et heureux des laboureurs luttant contre les glaces et les fièvres (!) sur le bord du Saint-Laurent ; c'est surtout cette teinte française universellement répandue dans les cabanes et les villages, cette hospitalité simple et amicale qui contraste si fortement avec l'aspect dur et sévère des troupes anglaises."

VII.

SOMMAIRE —La décivilisation.—Ce que nous sommes devenus.—Débat sur l'origine des espèces.—Blanc et noir s'accordant.—Ces hommes de science !—Formation des sous-races.—Sommes-nous dégénérés ?—Les peuples de l'Europe et les Canadiens-français comparés.—Notre portrait.—Voyage imaginaire en France.—Nous aurons beau protester et prouver !...

Abordons un autre genre d'erreur qui s'est propagée, et qui n'est certes pas la plus flatteuse de toutes les sornettes débitées à notre sujet.

L'abbé Brasseur de Bourbourg, raconte qu'un Américain d'un rang élevé, résumant devant lui une conversation qui avait roulé sur l'altération non-seulement des traits physiques, mais encore du

caractère qui distingue les Yankees des Anglais, aurait dit : " Par les traits et par le caractère, nous sommes devenus des Hurons."

Il faut être de la force de l'abbé Brasseur pour écrire que les Américains ont emprunté ou les traits ou le caractère des Hurons, ou de n'importe quelle tribu sauvage de ce continent. L'abbé Brasseur est ce même annaliste phénoménal qui s'est mêlé d'écrire une histoire du Canada. Il faut voir les notes dont M. Ferland l'a flagellé ! Ça n'empêche pas que des hommes consciencieux et très-bien posés dans le monde scientifique de France le citent comme une autorité en matières américaines. Il est fort du goût de M. Pavie, qui lui aussi, dit-il, a visité le Canada et donne dans les idées de l'école à laquelle semble appartenir l'abbé : " Un long séjour en Amérique a fait perdre au créole canadien les vives couleurs de sa carnation. Son teint a pris une nuance d'un gris foncé ; ses cheveux noirs tombent à plat sur ses tempes comme ceux de l'Indien. Nous ne reconnaissons plus en lui le type européen, encore moins la race gauloise."

Ce texte de M. Pavie a été repris par M. de Quatrefage, un très-honnête homme qui ne nous veut pas de mal, mais qui a le tort de colporter comme cela dans les réunions de l'Institut les opinions d'un faiseur de descriptions fantaisistes.

A l'heure qu'il est, nous servons de *sujet* aux études de deux écoles adverses : les monogénistes et les polygénistes.—ni plus ni moins. Voyons cela

Les monogénistes ou partisans de l'unité de l'espèce humaine.

Les polygénistes ou partisans de la pluralité d'origines des races humaines.

Ces derniers ont été forcés de reconnaître qu'en certains pays, les races transplantées ont subi des modifications : les Yankees comparés aux Anglais—les Canadiens-français comparés aux Français.

Les monogénistes donnent dans l'excès lorsqu'ils citent les Canadiens comme des exemples de modifications remarquables. Il y a à la vérité des changements fort sensibles à noter si l'on compare le Canadien avec le Français, mais ces messieurs de la science sont trop bons de pousser si loin la comparaison.

Knox, polygéniste enragé, s'empare à son tour de ce que lui fait voir à cet égard l'école rivale et, après avoir posé en principe que chaque race d'hommes est un produit local, il soutient qu'elle ne peut vivre en dehors de la terre et du climat qui l'ont vue naître. Il en conclut que les Canadiens ont subi des modifications.

—Oui, lui répondent ses adversaires, mais c'est un signe de la création ou de la formation d'une nouvelle race d'hommes, ce qui prouve une fois de plus que nous avons raison et qu'il n'y a eu

qu'un type original, lequel s'est modifié d'âge en âge, ici et là, de manière à nous présenter les différences parfois surprenantes qui existent entre les races dont le globe est peuplé aujourd'hui.

—Ta, ta, ta, répondent les polygénistes, ce qui s'observe chez les Canadiens ne peut être qu'un signe de dégénérescence et de mort. Cette race, transportée hors de chez elle, s'éteint, et la preuve en est dans certains changements que du reste vous reconnaissez tout comme nous."

Voilà bien des preuves contraires ! Le plus risible, c'est que ces gens-là parlent et écrivent,—au nom de la Science s'il vous plaît—comme s'ils savaient de quoi ils parlent. Je parierais gros qu'ils n'ont pas même rencontré une fois dans leur vie un homme ou une femme dont le cousin le plus éloigné a pu avoir des rapports accidentels avec quelqu'un qui aurait entendu parler du Canada. Ces savants sont bien vus dans leurs pays ; on leur donne des professorats, des pensions ; ils sont décorés ; on les respecte à peu près autant que les diplomates et beaucoup plus que les prêtres. Le fin mot de la chose je le dirai sans gêne : ce sont des blagueurs, et les imbéciles qui les sustentent méritent la pâture intellectuelle qu'ils leur servent. S'il y a en France, en Angleterre, en Allemagne ou en Italie des hommes bêtes à manger du foin, je les trouve bien à leur place devant la chaire de ces savants à trompettes ;—quant aux gens de bons sens, ces platitudes qu'ils endurent sans les réfuter, ne leur font pas honneur.

Knox affirme, que les *sous-races*, c'est-à-dire les descendants de race saxonne et de race gauloise, qui ont peuplé les Etats-Unis et le Canada (les Yankees et les Canadiens-français) portent des marques de modifications du type primitif qui attestent que ces races ne peuvent se propager et subsister sur le nouveau continent.

Jusqu'ici les faits ne lui donnent guère raison pour ce qui regarde les canadiens !

Je ne m'imposerai point la tâche oiseuse de prouver que les Canadiens-français sont beaucoup plus robustes, tout aussi agiles, et doués d'une intelligence qui n'en cède aucunement à leurs frères de France, – cela est superflu.

Loin d'avoir dégénéré, le Canadien s'est refait une santé, une vigueur corporelle dont le Français n'offre que de rares exemples, qui font exception chez lui, tandis qu'ici c'est la règle générale. Loin d'avoir laissé décroître son intelligence, le *créole* Canadien, abandonné il y a un siècle, dans une pénurie complète d'instruction, s'est mis à l'œuvre et il a atteint le niveau où se maintiennent les peuples les plus intelligents du globe. Notre histoire abonde en preuve de cette nature. N'avons nous pas été les pionniers des

idées politiques, non-seulement en Canadr, mais dans toutes les colonies anglaises ? N'est-ce pas nous qui avons donné le branle dans les colonies à ce mouvement de l'administration des affaires publiques basée sur la responsabilité entière des représentants du peuple et des ministres ? Bien des pays d'Europe n'en sont pas encore là, quoiqu'ils fassent pour y parvenir. Ne sommes-nous pas encore aujourd'hui comme la clef de voute des combinaisons politiques dont l'Angleterre s'occupe pour ses vastes colonies ?

Qu'on nous cite une population de soixante-cinq mille âmes qui ait réussi à briser les chaînes dont l'avait chargé son vainqueur et qui, traversant une lutte politique de trois quarts de siècle de durée, ait pu consolider son autonomie et prendre place à côté de races plus riches, plus nombreuses et mieux protégées qu'elle. Mettez soixante-cinq mille Communeux dans la position critique où nous nous sommes trouvés après le traité de 1763, et vous verrez ce qu'ils feront ! Dieu merci, nous étions faits, et nous sommes encore d'une autre étoffe,—cela explique nos succès durables

Il y aurait bien des commentaires à écrire sur cet étrange accusation de dégénérescence. Prenons le paysan d'Europe, l'ancêtre de la famille canadienne. Eh bien ! il est resté ce qu'il était il y a deux siècles,—ignorant, pauvre, jouissant de droits politiques très-restreints,—en un mot, il n'est rien et il n'a jamais été quelque chose dans son propre pays. Est-ce là une description qui nous convient ? Evidemment non. La décadence n'est certes pas de notre côté, car tandis que le niveau s'élevait autour de lui dans l'ordre du bien-être matériel, le paysan d'Europe restait stationnaire,—et le reste de la population qui compose avec lui ce que l'on appelle ordinairement " le peuple" loin de progresser, s'est au contraire imbu de passions mauvaises et de tendances qui font présager la déchéance de la famille européenne. A coup sûr, on peut affirmer que nous ne sommes pas aussi *avancés* que cela.

Mais comme notre manière de voir et de conduire la chose publique ne convient pas à la plupart de ceux qui nous visitent, ces messieurs font des gorges-chaudes sur notre compte et disent bien haut que nous sommes *arriérés*. Nous acceptons volontiers le mot—seulement, il s'agirait de savoir quel sens on lui donne là-bas et ici... toujours sans tomber dans le patois.

Nous avons vu dans le fin fond de leur cabinet d'étude, une demie douzaine de savants de grande réputation, des savants qui sont décorés, payés, honorés, révérés et qui, en somme, sont aussi peu clairvoyants que les petits crevés de tout à l'heure.

Nous savons comment ils raisonnent sous le linon vert de leur abat-jour, pour parvenir à prouver que nous sommes des Sauvages.

Les uns disent blanc, les autres disent noir, au commencement,—ce qui ne les empêche pas de s'accorder en fin de compte. Ils s'accordent si bien que, après avoir lu leurs livres, on se dit avec un certain embarras dans l'esprit : " Serait-il possible que nous fussions dégénérés sans nous en apercevoir ! Voilà des arguments irrésistibles—c'est un enchaînement de raisons qui ne supportent pas l'ombre du doute. C'est serré, profond, pensé, médité, travaillé, savant, pour tout dire,—cela doit porter la conviction partout..... il est bien malheureux que ce soit si bête et si fou ! "

Nous avons vu des voyageurs, passant à travers le Canada, par occasion, écrire à leurs amis d'Europe des ineffabilités, comme de prendre une piste de raquettes pour celle d'un animal aux proportions gigantesques, ou de parler des orignaux que l'on tue en abondance sur le Saint-Laurent entre Québec et Montreal.

Ce que nous avons de mieux à faire est de nous moquer des *penseurs* de l'Europe, qui ergottent sur notre *transformation et sur la perte de notre rang de peuple civilisé*, et qui vont jusqu'à nous décrire de cette manière :

" Le Canadien-français a pris au contact des races sauvages et par suite de sa longue séparation de l'Europe, les mœurs et les habitudes d'un peuple en décadence. Insouciant, voyageur, et satisfait de son état actuel, il vit dans ses déserts de glace et partage son bonheur avec le trappeur indien, dont il a du reste une part de sang dans les veines. Sa démarche pesante, son teint basané, ses cheveux noirs tombant à plat sur les tempes, tout nous indique le caractère de cette sous-race, dans laquelle on ne reconnaîtrait point le type Européen, encore moins la race Gauloise dont elle est descendue ! "

Je me figure un Canadien de retour de France qui nous ferait part de ses impressions de voyage : " Quel peuple stoïque et indifférent que ces Français, dirait-il. Ils coulent des jours de repos, une existence tissée d'or et de soie. Jamais la moindre révolution ne vient multiplier les ruines, et dresser des échafauds. Tous ses hommes d'état sont doués d'un sens pratique hors ligne, ce qui fait que la France est le peuple le mieux gouverné du monde, et de plus, à l'abri des changements de régime gouvernemental qui viennent si souvent et comme à périodes fixes, désoler les Etats voisins. Les Français sont un peuple grave, raffolant de bière et de chou-croute, et n'entendant rien en littérature, enfin c'est le coin du monde où l'on se connait le moins en beaux-arts."

Ou bien, si vous aimez mieux les observations d'un autre canadien sur le même pays, lisez : " Deux causes de décadence prouvent que le peuple français est destiné à périr bientôt : 1o. Les

nombreux vignobles dont ce pays est couvert, qui attirent nécessairement chaque homme vers l'intempérance ; 2o. Le climat, presque constamment égal et doux, prive cette nation des éléments de vigueur et de santé que nous fournit la température des hivers canadiens.

" On ne sera pas étonné si je dis que tous les Français sont chauves et que tous ont perdu un œil. J'ai remarqué que plusieurs d'entre eux couvrent le seul œil qui leur reste, d'un petit morceau de verre taillé en rond, sans doute pour le préserver des accidents qui aboutiraient à les rendre complètement aveugles. Sur le chapitre de la calvitie, je suis encore mieux renseigné, car j'ai eu pour voisin de chambre, un Français dépourvu de tous ses cheveux. Voilà où en est rendue cette race, autrefois si belle.

" Je ferai, néanmoins, une distinction en faveur des paysans et des ouvriers.

" Les paysans naissent, vivent et meurent sans apprendre à lire, sans s'inquiéter de ce qui se passe au-delà de la porte de leurs maisons. Aussi sont-ils persuadés que rien au monde n'approche en valeur et en mérite du peuple français : c'est la sauvegarde de leur nationalité. En Canada, nous nous sommes habitués, au contraire, à instruire les gens de la campagne et à leur conférer le privilège de savoir, lorsqu'ils le désirent, ce qui se passe dans le monde ; vous voyez chez nous cette classe de la société vivre dans des demeures spacieuses, commodes, bien meublés, tandis que le paysan français se contente du modeste réduit et de l'existence passive que lui font ses compatriotes.

" L'ouvrier français est le plus avantageusement pourvu sous le double rapport de l'intelligence et de l'éducation. Il lit le *Siècle*. Resultat clair et net : il est plus instruit que les classes gouvernantes, aussi réclame-t-il sans cesse sa place à la tête des affaires. On sera peiné d'apprendre que les moyens les plus violents ont été employés jusqu'ici pour le repousser de ce terrain où l'appellent ses facultés extraordinaires. Il n'est pas jusqu'à la blouse, taillée d'une certaine façon, qui ne soit restée le costume de ces deshérités du sort : je n'ai pas pu m'en assurer, mais je crois qu'il existe une loi qui défend à l'ouvrier d'endosser aucune autre espèce d'habit,—sans cela, il est raisonnable de conclure qu'il ne tarderait pas à se vêtir comme le sont nos artisans du Canada.

" Les Français ont conservé l'habitude de raser leur barbe, à l'exception de la moustache, qu'ils portent ainsi que faisaient les Gaulois. Cette mode des temps où la barbarie régnait en Europe, fait assez voir que les descendants des Francs et des Gaulois n'ont pas encore dépouillé tout-à-fait le vieil homme et qu'au milieu de

la civilisation dont ils se vantent d'être les guides éclairés, l'observateur peut indiquer des restes de l'état primitif dans lequel vivaient ces peuples.

"J'ai parlé de dégénérescence. Il est certain que nous ne pourrions comparer un Français qui pèse cent-trente livres, qui ne mesure en hauteur que cinq pieds six pouces, et dont l'estomac s'accommode d'un seul repas solide par jour, avec les Canadiens-français, musculeux et robustes, hauts de stature, et capables d'absorber quotidiennement leurs trois repas de viande."

Tout le monde,—même en Canada,—voit qu'il y a dans ce qui précède autant de choses inexactes que de mots. Pourtant, c'est là la manière dont nous sommes traités par presque tous les voyageurs européens qui daignent s'occuper du Canada. Le parti pris de ne voir en nous que des hommes blancs redevenus à moitié sauvages, milite victorieusement contre les faits les plus avérés, contre l'évidence la plus palpable, et contre le sens-commun. On va jusqu'à nier la clarté du soleil en notre pays,—tandis qu'il est peu de contrées où il brille plus constamment et d'un plus vif éclat. La bêtise humaine est grande !

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

LA RACE FRANÇAISE AU CANADA.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. E. RAMEAU, DEVANT LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE, PARIS, DANS LA SÉANCE DU 26 JANVIER 1873.

Messieurs, au nord des Etats-Unis, dans l'Amérique septentrionale, s'étendait, au XVIIe siècle, sur les deux rives du Saint-Laurent et de la baie de Fundy, un vaste territoire : le Canada et l'Acadie, comprenant aujourd'hui : la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Bas-Canada, le Haut-Canada, le Manitoba.

Ces pays, administrés aujourd'hui comme pays séparés, forment la confédération Canadienne.

C'est une confédération à la tête de laquelle est un gouverneur soutenu de deux parlements, sous la direction de l'Angleterre. Nous étudierons aujourd'hui les populations du Bas-Canada. Elles ont pour nous ce grand intérêt qu'elles descendent de nos anciennes colonies et sont presque entièrement Françaises.

Elles ont retenu notre langue, notre religion, nos lois ; elles nous demeurent attachées par leur esprit et leur cœur.

La France avait autrefois dans l'Amérique septentrionale quatre centres coloniaux : l'Acadie, le Canada, l'Illinois, la Louisiane, immense arc de cercle occupant à ses extrémités les bassins du Mississipi et du Saint-Laurent. C'était une conception de Vauban, qui à 200 ans de distance, prévoyant ce que les Etats-Unis avec leurs richesses et leur puissance ont depuis réalisé, disait dans un rapport : Le cours du Saint-Laurent et celui du Mississipi se rapprochent extrêmement dans la région des grands lacs, et comme il paraît certain que les terrains s'abaissent fort entre le lac Michigan et les affluents du Mississipi, on peut prévoir le temps où ils

seront aisément unis par un canal, et il s'établirait alors une circulation commerciale immense entre le golfe du Mexique et le golfe Saint-Laurent. Vauban n'avait jamais été en Amérique, et ces pays étaient alors à peine explorés. Mais telle est la puissance du génie dans ses conceptions et ses prévisions !

Les Canadiens ont formé seuls un ensemble persistant et compacte.

Comment cette population s'est établie dans le pays ;—comment elle a persisté sous les Anglais, malgré les difficultés morales et matérielles de la conquête ; — comment après s'être merveilleusement conservée, elle s'est plus merveilleusement encore développée malgré l'étreinte redoutable des conquérants ; — enfin l'étude appliquée de la raison d'être de ces faits, dans les pratiques de la vie collective et de la vie privée : tel sera l'objet de ce rapport.

Le premier fort français établi à Québec, capitale du pays, fut fondé en 1620, par Champlain ; mais ce ne fut qu'en 1630 qu'on vit s'y établir non pas les premiers colons, mais les premières familles européennes. Elles venaient principalement de la Saintonge, du Perche, du Poitou, de l'Anjou, de la Normandie, de Paris.

Avant de rappeler comment elles s'établirent, j'expose en deux mots quel fut au Canada le mode de colonisation.

Le pays était divisé suivant la configuration du sol, et découpé en circonscriptions.

Ces parties de territoire étaient attribuées à titre seigneurial, charge pour le seigneur de peupler son domaine. Le seigneur s'installait dans sa terre, et faisait des concessions moyennant une rente perpétuelle de 1 sou et 2 sous par arpent superficiel.

Le profit était mince, mais il venait s'y joindre une part sur les lods et ventes, ainsi que les droits de mouture, c'est à-dire sur quiconque avait un moulin et du blé moulu.

Telle était l'institution seigneuriale ; elle offrait plus d'avantages que les nouveaux systèmes. Le concessionnaire n'avait pas à faire de déboursés. Le seigneur ne pouvait se faire spéculateur de terrains; la coutume de rentes fixes le forçait à concéder toutes les terres au même prix. Ces conditions aidaient les familles établies à placer leurs enfants sur les terres subséquentes. Le seigneur lui-même se trouvait poussé, par son propre intérêt, à favoriser leur extension ; en effet, le droit prélevé sur les lods et les ventes était d'un bon rapport. Or, plus sa seigneurie était peuplée, plus étaient nombreuses les mutations, et plus ses revenus grossissaient.

Parmi les émigrants qui vinrent au Canada, distinguons plusieurs classes : ceux qu'emmenaient les seigneurs, puis les engagés,

les soldats licenciés, les orphelines et ceux qui, d'eux-mêmes ou par aventure, s'établissaient dans la colonie.

Les seigneurs concessionnaires amenaient donc des familles entières de laboureurs et de cultivateurs recrutées dans leurs seigneuries de France, et passaient avec elles des contrats d'engage ment. Ce fut la première et meilleure origine de la population française au Canada. Ces familles se transportèrent en Amérique avec leurs enfants et leurs femmes, avec leurs mœurs et leurs anciens usages, et comme un arbre qu'on transplante avec la terre qui enveloppe ses racines, elles se trouvaient dans les meilleures conditions pour fleurir sur un nouveau sol. Les deux groupes les plus remarquables, sous ce rapport, furent les Percherons de Beauport et les Sulpiciens de Montréal. Ces émigrants venaient de France aux frais du Seigneur. Il leur faisait des concessions de terrain moyennant un certain nombre de journées de travail qu'il appliquait à la construction de son manoir, c'est-à-dire quelque chose comme un grand corps de ferme. Nous avons encore de ces contrats d'engagement.

D'autres émigrants, les engagés, venaient, moyennant une prime, travailler cinq ans dans la colonie. Ils avaient droit à un salaire, à la nourriture, au logement. Ces engagements se faisaient surtout dans les ports par l'intermédiaire des capitaines, qui, à son de trompe, publiaient le prochain départ pour le Canada.

Ce système n'a pas produit de résultats fâcheux au Canada ; mais en Angleterre, il a eu des suites déplorables. Il a été le prélude de la traite des noirs. Les contrats d'engagement se vendaient aux enchères : c'était la traite des blancs.

Ces hommes, en général, s'accommodaient à leur nouveau genre de vie et prenaient le parti de rester dans la colonie. Ceux qui avaient une bonne conduite se mariaient et fondaient un établissement. Quant aux mauvais sujets, il se mettaient à la solde de la compagnie de l'Ouest et allaient dans l'intérieur chasser la fourrure. C'est l'origine de ces fameux héros qui depuis Cooper ont tant exercé l'imagination des romanciers. Les coureurs de bois, les premiers, furent des Canadiens et non des Américains, comme les romans l'ont dit. Les Américains n'apparaissent dans ce rôle qu'après 1760.

La France avait des troupes au Canada, peu nombreuses malheureusement. On accordait leur libération à tous les soldats qui voulaient s'établir dans la colonie. La garnison se transformait vite en habitants. C'étaient de nouveaux colons.

Comme dans ces immigrations successives, le nombre des hommes était de beaucoup supérieur à celui des femmes; il fallut

pour favoriser la constitution des familles envoyer des jeunes filles au Canada. Colbert rendit une ordonnance par laquelle des sœurs étaient chargées de visiter les hôpitaux et les maisons d'orphelines, de faire un choix parmi celles qui consentiraient à passer dans la colonie, et de les emmener avec elles. Une de ces sœurs s'est illustrée dans cette mission, et Mlle Mance, demoiselle de bonne condition, y fit preuve d'un admirable dévouement. Elle prenait avec elle 20 ou 25 de ces filles, les emmenait au Canada et, leur établissement fait, revenait en France pour recruter de nouvelles filles à la colonie. C'étaient les *orphelines du roi.* Elle repassa vingt fois l'Océan, et mourut après avoir fondé un des plus beaux hôpitaux de Montréal.

Après les orphelines du roi, il importe de citer enfin les venues accidentelles, les marchands, les voyageurs, les artisans de toute sorte que peu à peu le courant des affaires attachait dans la colonie.

J'ai parlé des Percherons de Beauport et des Sulpiciens de Montréal. Deux gentilshommes français recrutèrent quatre-vingts familles dans le Perche, les emmenèrent d'un groupe au Canada et fondèrent près de Québec la colonie de Beauport ; elle a pris rang parmi les meilleures. Ses membres se sont multipliés avec une telle puissance, qu'aujourd'hui, deux cent cinquante à trois cent mille individus se rattachent à ces premières familles. Quant aux Sulpiciens, ceux qui les premiers s'étaient établis au Canada écrivirent en Europe à leurs correspondants ecclésiastiques, les priant de s'enquérir s'il ne se trouverait pas des familles chrétiennes désireuses de fonder dans la colonie un établissement durable, et d'une foi assez vive pour travailler à la conversion des sauvages, il se fit à leur appel un concours admirable. Pour trouver des exemples d'énergie, de foi, de pureté comparables à ceux qu'apportaient en elles ces généreuses familles, il faut se reporter à ces familles puritaines qui, fuyant la persécution de leur pays, vinrent dans la Nouvelle-Angleterre fonder les colonies de New-Plymouth et de Boston. Semblables par les mœurs, les lumières, l'ardeur de conviction, je ne saurais trouver d'analogie plus frappante. La même fortune les attendait. Sous l'impulsion de la vie religieuse, les unes comme les autres ont répandu une semence féconde que le temps a prodigieusement développée.

Je dirai un mot de la législation et du régime administratif qui gouvernaient les mœurs. La colonie était placée dans la coutume de Paris. La *famille-Souche,* sans avoir une organisation aussi solide qu'en certains pays, se maintenait néanmoins. Voici comment. Durant sa vie, le père pourvoyait à l'établissement de ses enfants,

les plaçant autour de lui, s'il pouvait. Quant à la concession où il avait établi sa ferme, il la cédait, moyennant redevance, à l'un de ses enfants.—Quelquefois le développement de la colonie aidait de lui-même à cet arrangement; c'est ainsi que quand le séminaire de Québec voulut peupler l'île de Jésus, on alla particulièrement dans sa seigneurie de la côte de Beaupré, recruter des hommes. On entrait chez le père de famille, et l'on disait: " Eh bien ! père, vous allez donc nous donner votre enfant ? N'ayez crainte, on aura soin de lui ; on lui donnera des terres, il se mariera et vos relations n'en seront pas rompues."

Et c'est ainsi que les maisons s'essaimaient, sans que la *famille-souche* fût atteinte.

Les terres concédées étaient prises en général le long des rivières et des chemins. Elles étaient découpées en parallélogrammes qui allaient s'enfonçant dans la profondeur des terres.

C'est le lieu d'une remarque sur la forme même de ces parcelles. Les parallélogrammes que nous avons découpés sont beaucoup plus longs que larges ; les maisons s'y trouvaient disposées sur la limite extrême, près de la rivière ou de la route, et favorisaient par leur situation les relations de voisinage. Les parallélogrammes Anglais sont carrés ; les maisons sont donc plus espacées. Le seul aspect des plans cadastraux révèle sous l'influence de quel peuple français ou anglais, la colonie s'est fondée. A chercher quelque raison, celle-ci se présente naturellement : c'est que le besoin de sociabilité est moins fort, moins exigeant chez les Anglais que chez nous.

Sur le mode de défrichement au Canada, sur l'installation des colons, j'aurais à donner plus d'un détail utile. Si le temps ne me pressait, ce serait une curieuse étude que l'examen comparatif de la colonisation telle qu'elle se fit au Canada, et telle que nous la pratiquons en Algérie. Je ne puis m'arrêter, mais je signale en passant une différence fondamentale dans la richesse naturelle des deux pays. La terre américaine a un capital que n'a pas l'Algérie : c'est la forêt. La forêt américaine porte avec elle une richesse d'abord, c'est la valeur utile des troncs d'arbres et celle des débris boisés qui se transforment en potasse et fécondent le sol de leurs cendre ; elle porte en outre une facilité, celle du défrichement, qui ne consiste que dans l'abatage des arbres, et l'incendie de tous les menus bois ; on cultive ensuite sans arracher, et les souches demi-brûlées meurent peu à peu.

En Algérie, il n'y a communément que broussailles et taillis sans valeur, et cependant il faut les extirper à grands frais, sans quoi la persistance supérieure de leur force végétative rendrait

toute culture impossible. Mais la plupart de ceux qui ont comparé les colonies d'Amérique et celle d'Algérie, n'ont fait preuve que d'une grande ignorance de leurs conditions respectives.

Partout où une colonie se fonde en Amérique, des réserves territoriales prélevées sur des parties de territoire vacantes sont ménagées pour le service des hôpitaux, pour celui des écoles, pour toutes les fins d'utilité commune. C'est ainsi que le clergé canadien a acquis des propriétés considérables, et que des écoles américaines ont des revenus de 500 millions de francs. Le système auquel se rattachent ces dispositions, nous l'avons critiqué et chassé de France ; les Anglais l'ont maintenu. Et ici se révèle, dans leur caractère bien tranché, la politique des deux peuples.

Toutes les fois que l'Angleterre fait un pas dans la voie de la civilisation. elle ne se retourne pas contre les institutions du passé pour les détruire, elle respecte ce qu'elles avaient de bon, et sur les progrès acquis ente le progrès nouveau. Nous, au contraire, à peine sommes-nous engagées dans un ordre d'idées nouvelles, nous rompons en visière à toutes nos traditions ; d'un coup nous faisons litière du passé, il faut construire sur table rase.

Le résultat de ce double système, c'est que l'Angleterre a fait beaucoup de progrès avec peu de révolutions ; tandis que la France a fait beaucoup de révolutions pour des progrès médiocres. Que disaient nos philosophes au siècle dernier ? La superstition, le préjugé avaient asservi nos ancêtres. Mais la raison s'affranchissait enfin, la *raison pure !* Et la doctrine de la table rase prévalant dans tous les écrits, les sciences morales et politiques sont démeurées stériles durant tout le siècle. Aussi, messieurs, n'oublions pas que l'honneur de cette société sera d'avoir contribué à ramener les esprits de cette fausse voie, et que pour notre éminent secrétaire perpétuel ce ne sera pas l'un des titres les moins glorieux, d'avoir fait pour les sciences économiques ce qu'a fait Bacon pour les sciences physiques ; substituer à l'hypothèse, aux méthodes à *priori*, aux spéculations de la raison pure, l'observation patiente et impartiale des faits sociaux.

Je poursuis mon sujet. Je passe sur les causes déplorables qui ont amené la perte de notre colonie ; je signale seulement l'aveugle opiniâtreté avec laquelle on se plut à paralyser le cours de l'immigration. Les difficultés furent telles, qu'en 159 ans, il ne vint pas au Canada plus de 10,000 colons. Pour que vous sentiez combien ce nombre fut inférieur à ce qu'il pouvait être, voici le tableau comparatif du mouvement de l'émigration anglaise et de l'émigration française dans l'Amérique du Nord.

Colonie canadienne sous les Français. Le nombre des Français en 1760 était de 72000 ; et il n'était venu depuis l'installation de la première famille que 10,000 immigrants—*Colonies anglaises.* De 1628 à 1634, la seule colonie de Boston reçu 2,500 immigrants. —La totalité de Massachusetts reçu en 20 ans, 25.000 immigrants. —La Virginie, de 1606 à 1671, reçut en 65 ans 25,000, immigrants. En somme l'Angleterre paraît avoir fourni plus de cent mille immigrants aux Etats Unis de 1606 à 1700. Durant la même période le Canada et l'Acadie reçurent à peine 6,000 immigrants : il en vint 5,500 au Canada ; 500 en Acadie.

Ce n'est donc point par la supériorité de l'intelligence, de l'habileté, de l'énergie, ou de l'esprit d'entreprise ; ce n'est point par la puissance de leurs cultures ou de leurs productions que les Anglais parvinrent à surmonter les difficultés de la colonisation. C'est simplement par puissance du nombre. C'est, en un mot, par quantité plutôt que par la qualité qu'ils ont obtenu la prééminence coloniale.

Il convient d'ajouter que, proportion gardée entre le chiffre des immigrations anglaises et des immigrations françaises en Amérique, la déperdition a été beaucoup plus forte chez les colons anglais que chez les nôtres. L'Anglais nous est supérieur par ses mœurs et le respect des traditions. Le Français lui est supérieur par la résistance et l'énergie de son travail, et par l'esprit de ressources. Ces 10,000 colons français avaient produit 72,000 habitants : ils avaient recruté deux fois l'armée de Montcalm, et par des pertes considérables étaient réduits à 65,000 hommes quand la conquête fut consommée. Alors revinrent en France les représentants de l'administration et tous les hommes engagés dans les carrières libérales; il resta des laboureurs et quelques légistes ; mais pour défendre cette grande famille démembrée, pour sauvegarder des traités que le vainqueur ne respectait qu'à contrecœur, il restait un clergé dévoué et persistant au milieu de ses ouailles. L'épreuve fut terrible pour ce pauvre peuple. Il ne comptait guère aux yeux du vainqueur et il lui semblait que ce fut bagatelle de le détruire. Les Anglais y travaillèrent. Ils sentaient chez ce peuple un esprit hostile à leur domination ; ils se proposèrent de l'absorber. Pour arriver à leurs fins, ils attirèrent de l'ancienne Angleterre une foule d'émigrants, et les distribuèrent en arrière des deux rives du Saint-Laurent. Ce fut un cordon de colonies tendu pour barrer la route aux Canadiens et les confiner dans le bassin du fleuve. Le plan était ingénieux. La persévérance des vaincus, leur activité, leur foi en eurent bientôt raison. Et cependant tout leur faisait défaut pour la résistance. Désunis et emprisonnés, ils n'avaient

retenu aucun élément d'organisation qui leur fût propre ; ils n'avaient nulle part un point où se rallier. On vit alors ce que peut l'empire des traditions et des croyances. Ces hommes avaient les mêmes mœurs, les mêmes aspirations, la même foi. Cette communion de sentiments et de pensées leur fut un lien qu'aucun effort n'entama ; il leur permit de se grouper spontanément et de se faire assez forts pour survivre et reprendre le cours de leur développement.

Alors qu'ils étaient cernés de tous côtés, quand les terres des anciennes seigneuries furent toutes peuplées, voyant qu'ils ne pouvaient plus placer leurs enfants auprès d'eux, il les faisaient passer peu à peu à travers les colonies qui les enveloppaient et les envoyaient ainsi dans les terres neuves.

Ces isolés avaient d'abord bien des mépris à supporter, bien des vexations à subir de la part de ces colons anglais qui avaient sur eux l'avantage de la richesse et l'autorité du peuple vainqueur. Ils surmontèrent, sans se décourager, toutes les difficultés de leur entreprise. Ils allèrent se multipliant et peuplant les déserts qu'ils étaient venus défricher. Bientôt les Anglais se voyaient débordés par la population canadienne : et pendant qu'ils quittaient le pays le prêtre venait s'établir parmi ses enfants et la paroisse était fondée.

Les Anglais divisent le pays, mathématiquement, en carrés déterminés sur les données du méridien ; ils forment ainsi, non des centres, mais des unités matérielles, des corps sans vie. La paroisse catholique, au contraire, sort de la famille ; elle est faite de petits groupes reliés par les mêmes sentiments et réunis sous autorité d'un prêtre. C'est un milieu résistant et fécond. La politique à laquelle se rattache sa formation a été si favorable au développement des Canadiens, que les Anglais ont été par eux délogés et supplantés sur presque toutes leurs lignes de colonisation. Les Canadiens ont su rester compactes dans leur territoire primitif et se former en groupes serrés dans tous les comtés qui les entouraient. C'est donc une victoire, victoire relative et pacifique qu'à remportée par eux la race française. Néanmoins l'organisation de la famille n'a pas été sans souffrir de cette terrible épreuve. La compression des familles dans les seigneuries a naturellement amené un morcellement exagéré des terres, car les Canadiens ne passaient dans les colonies anglaises que quand chez eux les terres n'admettaient plus de partage utile.

Ces circonstances ont eu de fâcheux effets ; elles ont créé un prolétariat relatif.

Voici un tableau statistique qui fait ressortir en chiffres saisis-

sants l'histoire du développement de la population française au Canada.

En 1831, le recensement signale, sur 512,000 habitants, 380,000 Français ; — en 1851, quand les Canadiens ont franchi l'enceinte des seigneuries et se sont établis dans les Townships, il relève 669,500 Français sur 890,000 âmes ; développement véritablement prodigieux ; en 90 ans, ils ont plus que décuplé. A partir de 1851, le développement diminue. Ce ralentissement tient à deux causes. L'une, c'est l'amour des aventures, cette humeur romanesque inhérente à la race et qu'en eux les circonstances ont enflammé. Le désert les attire ; c'est en abondance que les familles canadiennes fournirent aux agents de la Compagnie de l'ouest de ces coureurs de bois qui s'enfoncent dans l'intérieur des territoires sauvages et servent à la centralisation des fourures. L'influence de cet esprit s'était fait sentir dès le début de la conquête. Sans lui, on eût été cent mille pour tenir tête aux Anglais. La seconde cause, c'est que l'appât des gros salaires gagnés dans les manufactures a attiré aux Etats-Unis un grand nombre de Canadiens. Néanmoins, le développement n'a cessé de se maintenir. En 1871, elle comptait 1,190,000 âmes, dont 900,000 Français.

Etat général de leur progression : — sous les Français, leur nombre augmente de 20 à 25 pour 100 tous les dix ans ; après la conquête, de 35 pour 100 dans le même délai. Cet accroissement, traversé de 1851 à 1871 par l'émigration aux Etats-Unis, n'a été que de 18 pour 100 tous les dix ans.

Telle a été la progression d'une population conquise, suspectée, inquiétée, abandonnée à elle-même, et qu'aucune immigration similaire n'a renforcée.

Quant aux Anglais, quelques sacrifices qu'ils aient faits pour s'établir, leur nombre au Bas-Canada était de 132,000 en 1831, et de 270,000 en 1871. Leur accroissement moyen a été de 18 pour 100 tous les dix ans, et s'est même reduit à 11 pour 100 dans les vingt dernières années. D'autre part les Anglais, malgré les renforts d'une immigration constante, se sont multipliés moins activement que les Français. Ils formaient, en 1831, $\frac{26}{100}$ de la population ; aujourd'hui, ils ne représentent que $\frac{21.50}{100.}$

" Ces chiffres sont importants ; car ils marquent la tendance de " la population franco-canadienne à s'emparer des terres. Non- " seulement elle ne se laisse pas déposséder par les colons venus " d'Angleterre, mais elle les chasse des Townships, où ceux-ci

" s'étaient primitivement établis. Cette conquête graduelle du sol " par la race franco-canadienne est un signe évident de sa force " et de sa puissance expansive." (*Mémoires de la Société de statistique générale.*)

Tout en se développant, la famille franco-canadienne est restée attachée au sol qu'ont occupé ses pères. Ce n'est pas que les biens y abondent. La contrée est froide, et les profits modestes. Cependant, voyez les Etats voisins du Maine, du Vermont, la partie nord de l'Etat de New-York, qui rappellent les difficultés et l'austérité de ce pays ; ils sont peu à peu abandonnés par les Américains natifs, avides d'aller chercher fortune dans l'Ouest ; depuis cinquante ans, leur population cesse de s'accroître, elle diminuerait sans les immigrations du dehors. Pourquoi le Canadien reste-t-il sur le sol paternel ? pourquoi cette population continue-t-elle à s'augmenter sur place malgré la dureté du climat et un courant considérable d'émigration au dehors ? c'est qu'il est retenu par l'amour du milieu moral et matériel dans lequel il a grandi, ce qui est l'essence même du patriotisme.

Si nous cherchons maintenant à quelles causes se rattache l'admirable développement de cette race, nous trouverons dans cette étude plus d'un enseignement. C'est d'abord la moralité de la famille canadienne, et, dans la pratique des mœurs chastes, la fécondité de leur sang. Ici, Messieurs, je ne puis n'être pas saisi du parallèle qui s'offre à nous dans le spectacle de cette fertilité de la fille comparée à la stérilité de la mère. C'est pourtant notre sang, la chair de notre chair ! Pourquoi donc cette branche si vivace, d'un tronc qui dépérit ? Pourquoi cette fille si florissante, quand la mère s'alanguit à tel point ? C'est que toutes deux ont suivi des routes bien différentes. Et comme, loin de s'égarer toutes deux, l'une a chaque jour progressé dans sa voie, il faut bien reconnaître que si l'autre a reculé loin du but, c'est qu'elle a pris la voie fausse. Et, en effet, Messieurs, elle a voulu être conquérante au lieu d'être expansive ; elle a abandonné la vie et les traditions de ses ancêtres ; elle s'est livrée avec une passion croissante à la jouissance du bien-être et des plaisirs matériels. Et pendant qu'elle semait ses forces dans des aventures sans issue, pendant qu'elle s'énervait dans des mœurs sans règle, elle a perdu ce don de la fécondité sans lequel les nations, échappant à leur première mission, celle de peupler la terre, préparent leur défaite et tombent aux rangs inférieurs.

Une autre cause de sa décadence, c'est qu'elle a perdu ce que j'appellerai la puissance de groupement.—Tandis que les Canadiens ont témoigné d'un art politique si éclairé dans la formation de leurs paroisses, et dans leur développement propre, sous les yeux

et malgré les efforts du vainqueur, il nous est devenu impossible de nous grouper. C'est ainsi que nous avons perdu la science politique, c'est-à-dire l'art de grouper les hommes pour un but défini. Du même coup, les hommes politiques nous ont fait défaut. Que la Providence nous donne un Richelieu, un Colbert, que pourrait-il au milieu de forces individuelles, isolées et désunies ? Quelle action aurait-il sur elles ? Il pourrait avoir une personnalité brillante et les conceptions du génie, mais il lui serait impossible de grouper les hommes d'une manière persistante dans un ordre d'idées déterminé, tout son génie dès lors deviendrait stérile ! et c'est pourquoi toute politique raisonnable est impossible.

Ainsi donc, esprit de tradition et science politique, voilà les deux causes qui, dédaignées par nous riches et arrogants, mais par là stériles et faibles, ont entretenu dans notre ancienne colonie la fécondité et la vigueur. Si elle pouvait nous apparaître comme un modèle et qu'elle nous amenât à réfléchir sur nous-mêmes ; si cette fille, par nous abandonnée là-bas, nous donnait un enseignement dont nous fussions touchés, ce serait certes le plus grand service qu'une fille eût jamais rendu à sa mère !

J'aurais encore beaucoup d'observations à faire, que le temps me force à omettre. Vous avez la physionomie générale du sujet et l'intérêt pratique qu'il comporte. Je m'arrête. Nous en savons assez pour pouvoir parler de ce pays comme il le mérite, et nous sentir portés de sympathie vers lui. Peut-être n'est ce pas en vain que vous lui accorderez votre estime. L'époque où nous vivons est pleine de trouble. Si jamais le désir de vivre ailleurs qu'en France venait pour nous, n'oublions pas que nulle part nous ne recevrions un meilleur accueil qu'au Canada, et que nulle part nous ne trouverions le sujet d'avoir de nous-mêmes une satisfaction plus haute. (*Applaudissements prolongés.*)

M. le Président.—Je ne saurais rien dire à M. Rameau que les bravos de cet auditoire ne disent éloquemment. Ils témoignent de notre reconnaissance pour son remarquable travail et du haut prix que nous y attachons.

M. L. Cornudet.—Si M. Rameau croyait avoir un développement plus considérable à donner sur le sujet qu'il a si bien traité, serait-il indiscret de lui demander une seconde conférence ? D'après ce qu'il a laissé entrevoir des omissions qu'il a dû faire, je ne doute pas qu'une seconde conférence n'eût autant de succès que la première.

M. Le Play.—Peut-être la matière gagnerait-elle à n'être pas disséminée. Si M. Rameau en jugeait ainsi, je crois qu'il serait préférable qu'on lui fît des questions sur les points dont l'omission sem-

blerait regrettable, et qu'il voulût bien donner des explications par lesquelles le sujet serait clos dans cette séance.

M. Rameau défère à cette proposition.

M. Blaise des Vosges demande quelques explications sur les pratiques de la vie privée et de la vie collective.

Un autre membre rappelle le passage récent d'une troupe de Canadiens à Paris. Il signale notamment un corps de 200 Canadiens qu'il a vus à Rome. Tous parlaient le français. M. Rameau peut-il donner sur eux quelques détails ?

M. Rameau.—C'étaient des jeunes gens qui s'étaient engagés pour quelque temps comme zouaves pontificaux. Les journaux de leur pays avaient annoncé qu'on formait des corps de zouaves pour la défense du Saint-Père. Aussitôt s'était ouvert un bureau d'enrôlement, et toutes les familles du pays fournirent des contingents successifs pour composer un corps. Cette campagne ne leur fut pas inutile. Sans parler de l'avantage moral qui s'attache toujours à la défense d'une grande cause, ils en retirèrent un bénéfice matériel, celui de se dresser à l'art militaire. Les Anglais ont senti que leurs colonies de l'Amérique du Nord ne sont pas faciles à conserver. Pour enlever aux Etats-Unis tout prétexte d'ombrage, ils ont retiré leurs troupes de leurs possessions et ils ont dit aux habitants : " Gardez-vous." La campagne de Rome, utile au point de vue moral, n'aura donc pas été moins utile pour les Canadiens au point de vue de la défense militaire.

Je passe aux pratiques de la vie collective, et j'ajoute quelques détails à ce que j'ai dit de l'éducation. Quand les Canadiens furent abandonnés à eux-mêmes, il ne leur restait d'autre protecteur que le clergé. Il ne faillit pas à sa mission. Il se trouve encore des gens pour nous dire que le clergé est jaloux d'entretenir l'ignorance. Nous avons, nous, l'histoire du monde pour nous montrer avec évidence que le clergé ne marche qu'avec une école à ses côtés, et pour peu qu'on s'affranchisse des préjugés vulgaires, on reconnaîtra que le clergé, à quelque communion qu'il appartienne, a été un des plus puissants initiateurs de l'instruction dans les temps modernes. C'est ainsi qu'au Canada il propageait l'instruction secondaire avant que les Américains eussent seulement songé à fonder de simples écoles, ou entretenait des colleges dans des localités qni ne comptaient pas 2,000 âmes. Il a même institué l'enseignement supérieur. Les Anglais avaient établi une Université à Montréal. Pour avoir un diplôme de droit ou de médecine, c'est à Montréal qu'il fallait aller. C'est alors que le séminaire de Québec a fondé à Québec une Université rivale, française et catholique, pour laquelle il a dépensé 2 millions, qui ne lui sont d'aucun

rapport ; les recettes annuelles sont dépassées par les frais. Le gouvernement de la colonie voulait lui fournir une subvention. Il a refusé, pour garder son indépendance. Du reste, cette fondation est dirigée dans les voies les plus libérales. Chaque année, les élèves les plus méritants sont envoyés dans les Université de l'Europe, pour assister aux cours des professeurs célèbres et se former eux-mêmes à bien enseigner. Ainsi l'action du clergé canadien est réellement admirable. Je ne ferai qu'une réserve aux éloges qu'il mérite. Il a donné, suivant moi, une impulsion excessive à l'enseignement secondaire. Un curé a-t-il quelques épargnes : c'est pour fonder un collége. Il arrive de là qu'une disproportion s'établit entre l'activité intellectuelle des habitants et les aliments que lui offrent les ressources du pays. Ainsi grandit le nombre des déclassés, c'est-à-dire des malheureux et des mécontents.

L'instruction primaire n'est pas moins répandue. Elle n'était pas organisée avant l'arrivée des premiers colons. Dès le début de la colonie, elle s'étendit rapidement. C'est une sœur qui lui donna l'essor. La sœur Bourgeois, de la congrégation de la Croix, se mit en tête d'aller au Canada avec mission d'y fonder de petites écoles. Elle persuada les Sulpiciens du succès qui l'attendait, et partit. Vous dire ce qu'elle a supporté de traverses, de misères, de périls, pour réussir, étant seule, délaissée, perdue dans ce désert sauvage, le récit en est invraisemblable. Mais aussi quel succès ! L'Ecriture a dit : " Ceux qui sèment dans les larmes récolteront dans la joie." Si jamais cette vérité se révéla dans une application frappante, c'est bien dans l'histoire de cette noble sœur, et de la congrégation qu'elle fonda. Elle a laissé de son passage une marque si profonde, qu'aujourd'hui les petites écoles sont tenues de tous côtés par des religieuses de son ordre. Les instituteurs pour les garçons sont principalement recrutés dans deux écoles normales parfaitement organisées à Montréal et à Québec ; le développement de l'instruction primaire n'a rien à envier aux Etats-Unis ; le principal mérite en revient à un homme éminent qui y préside depuis vingt ans, M. Chauveau, esprit plein d'élévation et de finesse, orateur éloquent, que son pays a choisi en ces derniers temps pour être le chef même du gouvernement local ; c'est une des illustrations du Canada, et, je ne crains pas de le dire, une des illustrations de la grande famille française.

Les lois de l'instruction, au Canada, ont ce caractère propre d'être éminemment libérales ; non-seulement chacun est libre d'établir l'école qui lui plaît, mais les subsides du gouvernement sont répartis proportionnellement entre les écoles de toute croyance et de tout caractère. Aux Etats-Unis, au contraire, la loi n'est pas

juste ; il est vrai que dans la pratique on la tourne, en vertu de ce principe assez goûté là-bas, que les lois sont faites pour n'être pas exécutées. Il est dit : les écoles ne seront pas confessionnelles. Pour ne pas toucher aux questions de dogmes, on serait donc amené à se taire sur la religion. Heureusement cette loi est corrigée par une autre, qui donne aux municipalités le droit d'agir comme elles veulent en matière d'enseignement. Alors, ou la municipalité est catholique et l'école est catholique au détriment des sectes protestantes ; ou la municipalité est protestante, et, par une fortune inverse, le catholicisme et les diverses sectes des Etats-Unis sont sacrifiés au protestantisme. Il reste aux catholiques la ressource de fonder une école spéciale, mais comme ils sont tenus de payer leur quote-part à l'école de la municipalité, ils auront payé double prix. Les Etats-Unis tiennent en grande estime les colléges canadiens. Les protestants eux-mêmes y envoient leurs enfants. Je connais un prêtre, directeur d'un grand collége, M.*** ; c'est lui qui l'a fondé. Je vous ai dit la tradition : il faut avoir fondé son collége. Si l'argent fait défaut, on s'arrange comme on peut, fallût-il, comme il arrive souvent, faire trois classes à la fois. Quoi qu'il en soit, un Américain vient donc un jour trouver M.*** Il visite le collége : " Fort bien ! dit il. Faut-il longtemps pour le cours d'étude ? — Six ou sept ans.—C'est beaucoup ; chez nous on met quatre ans.—Chez nous, dit M.***, il faut sept ans pour une éducation libérale et complète.—Eh bien ! répond l'Américain, mettons moitié et je paye le double." M.*** eut quelque peine à lui faire comprendre qu'il est des choses pour lesquelles l'argent ne supplée pas le temps : le développement de l'esprit, par exemple.

Pour répondre aux questions qui me sont posées, j'ajouterai quelques mots sur les coutumes de la famille. L'autorité paternelle y est l'objet d'un grand respect ; pourtant il ne s'y maintient pas les traditions qui assurent, ailleurs, une suprématie souveraine au chef de la *famille-souche* proprement dite. Cet affaiblissement de l'autorité du père vient de l'habitude qui, de tout temps, s'est imposé à lui de disséminer ses enfants.

Il n'est pas rare de voir au Canada des familles qui comptent 24 enfants. La dispersion devient la loi de ce petit monde, et dans la séparation, les liens de respect et d'affection se relâchent. Les sentiments de famille y sont moins vifs, il faut bien le dire, qu'ils ne le sont chez nous. Je sais à Quebec un homme fort distingué qui est issu de famille nombreuse ; un de ses frères est établi à la Nouvelle-Orléans, voilà vingt-cinq ans qu'il n'a de correspondance avec lui, et le fait n'offre rien de singulier. Je parle d'une famille d'élite ; que serait-ce d'une maison vulgaire ?

Le fait est tout naturel pour un Américain ; pour un Français il est presque invraisemblable. C'est que, dans nos rapports de parenté, nous portons, par un excès contraire, la sensibilité jusqu'à la mièvrerie, surtout à Paris. C'est un effroi pour une mère si son fils doit partir, un scandale si sa fille se marie loin de la maison. Il semble qu'il y ait un crime de lèse-famille. Sans vouloir critiquer ce qu'il y a de sympathique dans cette délicatesse, j'en trouve l'excès préjudiciable. Il faut plus de fermeté dans les sentiments de famille. A voir ce qui se passe au Canada, je me suis demandé si nous n'étions pas dans l'erreur sur ce sujet comme sur tant d'autres, et si, parmi les petites causes qui, pour occultes qu'elles soient, n'en modifient pas moins profondément les caractères et les mœurs, nos raffinements de sensibilité n'avaient pas peu à peu miné en nous cet esprit de spontanéité, cette ardeur d'expansion qui, jadis, engagea nos pères dans des entreprises si hardies et si fécondes. Nos idées sur ce point se sont à un tel degré modifiées, que nous avons peine à comprendre aujourd'hui ces gens de race qui partaient autrefois avec leurs enfants et leurs femmes pour s'établir en Amérique, dans quelque fortin de bois bien pauvre, bien périlleux, stimulés par le désir de laisser à leurs enfants une vaste seigneurie et d'agrandir, dans les limites de leur conquête, le domaine de la France. Je ne parle pas de personnages imaginaires ; lisez, par exemple, les mémoires de ce bel esprit qui, par humeur de voir le monde, suivit un jour M. de Poutrincourt, qui s'en allait fonder en Acadie un grand établissement. Lisez ce livre de Marc Lescarbot ; il relate jour par jour les pensées et les actes de cette brave famille. Vous y verrez avec quelle verve entraînante ces gens-là faisaient pièce aux misères de chaque jour et combien la patrie occupait de place dans leur âme. Ce ne sont que souvenirs pour la vieille France, invocations en son honneur : " O bel œil de l'univers, ancienne nourrice des lettres et des armes, " recours des affligés, ferme appui de la religion chrétienne, très- " chère mère, ce serait vous faire tort de parler de nos travaux en " ce nouveau monde (récit qui vous époinçonnera), sans invoquer " votre nom et sans parler à vous, etc., etc." Telles sont les émotions d'une foi naïve, mais jeune et chaleureuse. Cet esprit d'entreprise qui, sous Louis XIII et sous Colbert encore, animait la noblesse et lui montrait toujours pour but de ses efforts la grandeur du pays, cette verdeur s'alanguit vers le milieu du règne de Louis XIV, alors qu'au lieu de laisser la noblesse au milieu de ses domaines, il l'attire à Versailles pour l'abaisser et la corrompre. Elle se donne alors aux plaisirs légers, à la vie insouciante, aux idées superficielles. Elle perd cet esprit français qui, sous un air

de gaieté matoise, cache la prudence et la finesse avisée, pour prendre ce mélange de gouaillerie et d'irréflexion qui constitue aujourd'hui l'esprit parisien, ce qui est bien différent de l'esprit français. De la noblesse la contagion passe à la bourgeoisie, et de cette dernière au peuple, où toute sa laideur éclate ; car dans la noblesse cet esprit se relevait au moins par un ton d'élégance que le peuple ne peut lui donner. Il y mêle un accent de vulgarité grossière bien capable de justifier ce mot que : les pires aristocrates sont les imitateurs de l'aristocratie.

J'ai dit enfin que peut-être un jour la vieille colonie nous apparaîtrait comme un refuge. S'il devait en être ainsi, ne nous attendons pas à retrouver chez elle tout l'ancien caractère français. Elle a subi, dans la pratique des petits usages de la vie, l'influence des peuples conquérants qui l'enveloppent. De là se sont glissées en elle quantité d'habitudes amphibies qui nous étonnent dans le premier moment et nous empêchent, dès l'abord, de la bien reconnaître. C'est le malaise dont nous sommes saisis quand, après un long temps, nous retournons dans un pays où nous avons vécu. Un Français me disait à Montréal : " J'étais parti en Amérique, pour faire fortune. Ma fortune faite, le mal du pays m'a pris et je suis revenu en France. Mais, voilà qu'au village j'ai trouvé tout changé. Ce n'étaient plus les mêmes visages, ni le même parler, ni les mêmes préoccupations ; tout le monde y faisait de la politique. J'ai dit alors : Retournons à Montréal, et j'y reste." Nous aussi nous trouverions bien changés ces frères que nous avons quittés depuis deux cents ans. Nous-mêmes nous nous sommes beaucoup modifiés depuis lors ; mais du moins ont-ils gardé les fonds essentiels, tout ce qui caractérise les races : la langue, les lois et les traditions.

M. Le Play, secrétaire général.—Je suis d'autant plus touché de cet excellent rapport que l'esprit de son auteur a su se dégager de toute partialité : le bien et le mal y sont exactement définis. C'est ainsi qu'il a discerné avec une vérité d'observation parfaite les deux causes par lesquelles s'est altéré le caractère de la famille canadienne : d'abord, le morcellement exagéré de la terre produit par la condensation qu'a imposée aux vaincus l'espèce d'investissement établi par les colonies des vainqueurs ;—ensuite, la vie d'aventure, favorisée par le voisinage d'un territoire libre et non défriché.

Nous ne retrouverions donc pas dans la famille canadienne l'ancienne famille française, la famille des grandes époques, celle du XVe et du XVIe siècles, et de la première moitié du XVIIe. Sans s'effacer entièrement, cette noble image s'est graduellement altérée, nous n'avons plus qu'un souvenir confus de ce modèle qui devra

attacher nos yeux, si, pour sortir de l'abîme où nous sommes tombés, nous voulons retremper nos forces. Peut-être serait-il possible de rendre à ce modèle son relief, sa physionomie, en réunissant dans un même tableau les traits que M. Rameau a si heureusement relevés dans la tradition des premiers colons du Canada, et ceux qu'un de mes savants collègues et amis, M. Ch. de Ribbe, a décrits dans un travail prêt à paraître : *les Familles modèles en France.* Dans la pensée de tirer de ce rapprochement une matière d'un grand intérêt pour nos études, je prierai mes deux collègues de vouloir bien me permettre que je les mette en rapport. Nous préparerons ainsi les éléments d'une conférence où nous retrouverons, telle qu'elle était, l'ancienne famille française. (*Vif assentiment.*)

CONFERENCES AMERICAINES.[1]

III.

HENRY LONGFELLOW.—1869.

Messieurs et Mesdames.

La *Société générale d'éducation et d'enseignement*, très-récemment et très-heureusement fondée, a établi une série régulière de cours instructifs et variés, qui sont l'objet d'un remarquable empressement ; elle a voulu, en outre, mêler à ces cours des conférences, des entretiens, des *lectures*, comme on les appelle en Angleterre, sur des sujets littéraires. La Société m'a fait l'honneur de me choisir pour inaugurer ces conférences.

Je crois qu'elle a mal fait pour moi, très-bien fait pour vous.

Oui, elle a bien fait en s'efforçant de multiplier les occasions d'élever, d'exciter, de tourner les esprits vers les beautés radieuses et délicates de la littérature, de les arracher ainsi aux préoccupations monotones de la destinée quotidienne, aux bruits assourdissants de la vie des grandes villes. Les villes ont le défaut de nous cacher les mondes, le monde charmant de la nature, le monde invisible des idées, le monde céleste des croyances. Nous sommes envahis par le tapage de la rue, environnés de murailles uniformes, étourdis par les mille voix de l'industrie ou de la politique, noyés dans une immense multitude indifférente et agitée. Nous vivons comme dans un port où les navires se pressent les uns contre les autres, où les mâts s'entre-choquent et s'entrelacent, où les pavillons, les costumes, les langages sont différents et inconnus. Quel plaisir

[1] Voir les livraisons de janvier, février et mars 1873.

d'échapper à ce bruit, de monter plus haut, de s'élancer vers les régions lumineuses, et, comme dit le poëte :

> ..... Vers les régions pures,
> Bien loin de nos douleurs, bien loin de nos murmures !

Ce plaisir, nous le trouvons dans l'étude de l'art ou de la littérature. Je remercie la *Société d'enseignement* de nous convier à en jouir plus souvent. Elle n'abat pas nos murailles, mais elle y ouvre des fenêtres, et si elles ne sont pas bien larges, du moins, comme celles des prisons, elles sont ouvertes du côté de l'azur et du côté du ciel. Tournons, Messieurs, nos regards vers ces régions, prenons notre essor un instant dans les champs élyséens de la poésie !

Mais quelle mauvaise idée ont eue les membres de votre Société d'aller chercher, pour guider vos premiers pas dans ce voyage, un homme plus plongé que tout autre dans la vie de la politique et des affaires ? Cette attention trop inexplicable m'oblige à un effort dangereux. Je le tenterai pourtant. J'ai même voulu augmenter les difficultés, c'est bien téméraire, j'ai voulu augmenter les difficultés en choisissant un sujet littéraire très-ingrat : je veux vous entretenir de la *poésie chez les Américains*.

Parler de poésie au milieu des préoccupations extérieures, parler de poésie sans être poëte, transporter les vers en prose, l'anglais en français, l'Amérique en Europe, c'est élever quatre ou cinq obstacles à la fois et s'exposer à quatre ou cinq chutes au moment de les franchir. Toutes les fois que l'on prononce ce nom charmant, *poésie*, *poëme*, il semble que l'imagination se porte d'elle-même au-devant d'une personne vivante, et, pour employer le vieux langage, au-devant d'une muse. Oui, l'imagination enfante aussitôt l'image charmante d'une créature douée de vie et de grâce, elle entend une voix musicale, souple et cadencée, qui se plie à toutes les délicatesses de la pensée ; elle cherche la flamme des yeux, de cette partie si parfaite de la matière qu'on ne sait si vraiment elle est de la matière ou si elle s'allume à l'esprit intérieur, si elle se colore des clartés de l'âme elle-même. On s'attend à respirer cette vapeur chaude et colorée que la vie répand autour d'elle...et, à la place de cette vision que le nom seul de poésie évoque à l'instant, je n'ai pas même à vous présenter, dans une froide analyse, une peinture, un marbre, des couleurs, des lignes, mais un simple crayon presque effacé, et la plate description en paroles banales de l'image que votre esprit appelle et que je ne lui offre pas. Quelle déception !

Messieurs, ces premières difficultés de mon sujet ne sont rien. J'affronte une difficulté bien plus grave ; je viens vous présenter

comme très-beau le portrait d'une personne qui passe généralement pour très-laide. Vous devez trouver cette hardiesse impardonnable ; vous m'accorderez tout ce que je voudrai sur la nation américaine, excepté qu'elle soit poétique. Je me brise contre un préjugé puissant fondé sur des motifs trop réels. J'ai l'air de soutenir une gageure, de tenter un jeu d'esprit et de vous annoncer Apollon pour ne vous présenter que Vulcain !

Ayez quelque indulgence, et j'espère vous démontrer que la poésie, partout présente ici-bas pour qui veut la chercher, n'est pas bannie de l'Amérique.

Quoi de plus poétique, reconnaissez-le d'abord, que l'histoire de l'Amérique ?

Nous sommes très-fiers, nous autres Français, de notre histoire nationale, et nous en avons le droit, surtout après avoir lu le grand et beau livre sur les *épopées nationales*, dont j'aperçois avec reconnaissance dans mon auditoire l'éloquent auteur, M. Léon Gautier.

Est-ce que l'histoire et les origines de l'Amérique ne sont pas poétiques, dignes d'un Dante ou d'un Milton ? Qu'y a-t-il de plus poétique que les aventures du grand, du saint Christophe Colomb ? On a dit que l'*Imitation* est le plus beau livre sorti de la main de l'homme, puisque l'Évangile n'en vient pas. Est-ce que la découverte de l'Amérique ne peut pas être nommée de même le plus bel événement de l'histoire des hommes, puisque la venue du Messie n'est pas un événement humain ? Figurez-vous quel effet immense produirait aujourd'hui la nouvelle qu'un navire monté par un hardi navigateur a découvert un grand continent, peuplé par des êtres qui sont nos frères, couvert par une magnifique végétation, baigné par des fleuves majestueux ! Il n'y a rien de plus beau que cette histoire, rien de plus merveilleux. La Genèse nous montre le premier homme, à son réveil, ravi de trouver à ses côtés une compagne pour partager sa destinée. Il y a quelque chose de cette délicieuse surprise dans cette découverte, dans ce réveil du vieux monde s'apercevant, un matin, qu'il lui a été donné une sœur pour partager désormais sa destinée !

Je ne vous présente pas comme poétique l'histoire des premières colonisations de l'Amérique. Sans doute, il s'y trouve de magnifiques tableaux et des scènes bien dramatiques, mais trop de combats sanglants et de violences abominables déshonorent la conquête de Pizarre, de Cortès et des autres aventuriers espagnols. Si je cherchais la poésie au milieu de ces conquêtes, je la trouverais du côté des vaincus, dans les larmes des Indiens, de ces pauvres opprimés, si indignement traités. La poésie n'est jamais

du côté de la force ; elle est où se trouvent la faiblesse, l'innocence et la pitié, elle est réservée aux vaincus.

Mais continuons.

N'y a-t-il pas une autre époque poétique ? Suivez d'abord les colons français qui arrivent pour s'emparer des bouches du Mississipi. Puis voyez, en 1620, ce navire au nom gracieux, *la Fleur-de-Mai*, qui aborde au rocher de Plymouth ; suivez cette petite poignée de puritains qui fuit la persécution et va chercher une patrie nouvelle pour y porter la religion et la liberté. Quelle poésie dans ce pèlerinage, dans ce contre-coup involontaire de la persécution qui fonde au loin la liberté, dans cette rencontre sur une terre lointaine de ces frères séparés, catholiques et protestants, qui, après bien des démêlés, finiront par s'accorder dans ce respect mutuel qui termine les querelles et commence la réconciliation !

Voici venir une autre date encore bien plus poétique, c'est cette date dont le centième anniversaire sonnera bientôt, c'est le grand anniversaire du jour célèbre où une poignée de jeunes gens français, les la Fayette, les Broglie, les Chastellux, les Ségur, les Noailles et tant d'autres, sont partis, quittant la cour et la vie brillante pour aller semer de noms français le territoire du nouveau monde affranchi par leur secours enthousiaste. Messieurs, l'avenir ne séparera pas ces deux dates, 1787 et 1789, l'une rendue si célèbre en Amérique par le vote de la Constitution, et l'autre en France par la proclamation de la liberté et de l'égalité. L'avenir trouvera réunis autour de ces deux dates des noms français. Les grands citoyens qui abandonnaient leurs priviléges à la nuit du 4 août, les vaillants jeunes gens qui entouraient Washington dans la campagne de 1781, ont cessé de vivre depuis longtemps. Mais quand sonneront les heures anniversaires de ces heures mémorables, leurs cendres tressailleront, vous saluerez leurs mémoires, Messieurs, vous honorerez leurs descendants, et, puisque nous parlons de poésie, vous trouverez le plus beau sujet d'épopée dans l'expédition des Français allant planter au nouveau monde ce drapeau de la liberté que l'ancien monde ne tient pas encore bien fermement dans ses mains. Le héros du poëme, l'un des héros de l'histoire, depuis qu'il y a une histoire, ce sera ce Georges Washington, ardent sans emportement, opiniâtre dans l'infortune, modeste dans la victoire, vainqueur des Anglais et vainqueur de lui-même, plus rayonnant encore de vertu que de gloire, seul triomphateur qui n'ait pas abusé de son triomphe, fondateur de la liberté, père de la patrie.

Nous n'avons pas vu Washington, mais nous avons été, Messieurs, les contemporains d'un autre Américain, d'un autre héros vraiment

bien poétique à son tour. Que de poésie dans la vie de ce bûcheron, de ce batelier, Abraham Lincoln, ouvrier, puis avocat, homme de droit privé, puis homme de droit public, qui, après avoir représenté sa petite ville, représente ensuite son pays, s'élève de degré en degré, au milieu d'une tourmente épouvantable, jusqu'à la première place et la plus périlleuse ! Cet honnête homme est chargé de conduire les finances, l'administration, la diplomatie, l'armée, la marine, sans toucher à la loi, sans restreindre la liberté, pendant les bouleversements d'une guerre civile gigantesque. Après quatre années, le bon droit triomphe, l'union de la patrie est sauvée, et l'ancien ouvrier, devenu président, peut, en trempant sa plume dans un goutte d'encre, en écrivant les deux syllabes de son nom, mettre en liberté quatre millions d'esclaves. Une mort violente termine par un dénoûment pathétique cette existence extraordinaire. Par un de ces mystères de l'histoire qui rappelle le nom d'Henri IV, le nom de Rossi, le nom de Mgr Affre, Lincoln succombe au moment même où sa vie est le plus nécessaire. Le bras d'un assassin fait tomber sur sa tête à la fois la mort et l'immortalité. Mais accablée, humiliée, déshonorée par ce crime, la cause qu'il a combattue succombe avec lui, l'union se refait, la patrie se relève, et le libérateur des esclaves va prendre place auprès de Washington, avec la couronne du martyre, dans les annales si courtes et déjà si glorieuses de sa nation régénérée.

Ah ! ne dites plus que la poésie manque à l'histoire de cette nation. Le pays qui porte les noms de Colomb, de Washington, de Lincoln, mérite, je le répète, de rencontrer un Milton et un Dante pour les chanter.

Si vous voulez juger ce pays, non plus par ses grands hommes, mais par l'ensemble de ses habitants, dites, si vous le voulez, qu'il a des goûts communs, des manières grossières, que le commerce y tient trop de place, qu'il n'y est pas toujours honnête, que la politique est hautaine et brutale, que les arts sont négligés, mais n'oubliez pas d'ajouter que deux fois dans son histoire ce peuple de marchands est devenu un peuple de soldats, sans que l'esprit militaire ait engendré l'esprit despotique, sans que la victoire ait tué la liberté. Avez-vous rencontré dans l'histoire moderne un fait plus remarquable et plus glorieux ?

Vous me direz, et je m'attends à cette objection : " C'est votre poésie que vous faites briller, ce n'est pas la sienne. Vous laissez parler votre imagination, vous ne nous présentez pas la réalité. C'est de la poésie à propos de l'Amérique, ce n'est pas de la poésie en Amérique. Il ne faut pas nous montrer que cette nation peut

être poétique de loin, en France, il faut nous montrer que cette nation est poétique chez elle."

Messieurs, vous avez parfaitement raison. Je n'aurai pas démontré ma thèse, je n'aurai pas établi que l'Amérique du Nord est une nation digne d'être mise en parallèle avec les plus nobles nations, si je ne rencontre pas chez elle des artistes et des poëtes. Un peuple n'est pas complet sans les arts, comme une terre n'est pas belle sans les fleurs. Les marchands, les guerriers, les avocats, les fonctionnaires, les riches, les ouvriers, ne forment pas à eux seuls une nation civilisée ; on reconnaît une nation civilisée au nombre des hommes qui s'y consacrent au culte de Dieu, au culte de la science, au culte des arts, de la poésie, de l'éloquence.

Dans *Corinne*, madame de Staël dit admirablement : "Ce n'est pas seulement de pampres et d'épis que la nature a parsemé la terre. Elle y prodigue, sous les pas de l'homme, comme à la fête d'un souverain, des plantes et des fleurs qui, destinées à plaire, ne s'abaissent pas à servir." Il faut aussi, dans l'histoire d'un peuple, à côté de commerçants et de guerriers, il faut des artistes, des poëtes, des peintres, des esprits qui, destinés à plaire, ne s'abaissent pas à servir.

Messieurs, l'Amérique, sans être aussi riche en poëtes que la France, que l'Italie, que l'Angleterre, que l'Allemagne, n'est pas, même de ce côté, indigne de notre admiration. Elle a produit plusieurs poëtes, et je nomme de suite celui qui me paraît le premier parmi ses concitoyens, j'ajoute sans hésiter l'un des premiers parmi les poëtes de toutes les nations à notre époque, c'est Henry Whadworsth Longfellow.

Henry Longfellow, dont vous connaissez tous au moins le nom, est aussi populaire en Angleterre qu'en Amérique. En Angleterre, il n'y a pas de famille lettrée qui ne possède ses œuvres ; on les voit sur la table du salon, à la ville, à la campagne, toujours présentes pour être ouvertes au premier désir, comme un de ces instruments que les musiciens ont sous la main pour en tirer, ne fût-ce qu'en passant, un accord mélodieux. On peut comparer aussi de tels livres aux fenêtres ménagées dans la muraille monotone de nos chambres ; on n'a qu'à les entr'ouvrir pour respirer un air plus vif et contempler des horizons riants et vastes. Une page de Longfellow, lue au hasard, éveille ainsi une émotion charmante qui rafraîchit l'âme et la remplit d'élan, de grâce et d'harmonie.

J'aime Longfellow parce qu'il est à la fois tendre et viril, délicat et vaillant. Je vous avoue que je ne suis pas partisan de ce qu'on peut appeler l'humidité poétique. Je n'aime en aucun genre l'école fade des sanglots affectés, je fuis la muse éplorée de la fontaine des

larmes autant que la nymphe indécente et vulgaire du cabaret. Longfellow est toujours pur, toujours ému, toujours courageux. C'est par cette ardeur et ce continuel entrain qu'il est surtout Américain. Nul ne peint mieux la douleur, et je sais qu'il l'a éprouvée ! mais il se relève toujours, il sort de la mélancolie par un trait vigoureux, inattendu ; il tient toujours la tête au dessus de l'eau comme un nageur énergique. C'est là un caractère américain, c'est surtout un caractère chrétien. Les pauvres femmes du peuple n'ont pas le temps de s'asseoir pour pleurer. J'en ai vu, au milieu de leurs plus grands chagrins, continuer à marcher, à travailler, à agir, tout en laissant tomber leurs larmes. Nous devons tous imiter les pauvres femmes, pleurer sans défaillir, porter la croix en marchant. Longfellow me plait par cette sensibilité mêlée de force qui est tout à fait chrétienne.

Écoutez le *Psaume de la vie*, poésie qu'il écrivait à dix-neuf ans, et pardonnez une fois pour toutes l'infirmité de la traduction de vers anglais en prose française :

LE PSAUME DE LA VIE.

" Ne me dis pas dans des sentences mélancoliques : La vie n'est qu'un rêve inutile, car l'âme sommeille presque morte et les choses sont un mensonge.

" Non, la vie est réelle, la vie est ardente. Le tombeau n'est pas une prison. *Tu es poussière, tu retourneras en poussière*, cette parole n'a pas été dite de l'âme.

" Jouir, souffrir n'est pas notre destin. C'est *agir* qui chaque matin nous trouve plus loin que la veille.

" L'art est long, le temps est mobile ; nos cœurs, quoique forts et braves, sont comme des tambours couverts de crêpes qui battent des marches funèbres vers le tombeau.

" Dans le grand champ de bataille du monde, dans ce bivouac qui est la vie, ne sois pas comme un muet bétail qu'on pousse, sois un héros qui combat ! Ne te confie pas à l'avenir, quoique séduisant ; laisse le passé qui est mort enterrer ses morts ; agis, agis dans le présent qui vit, ton cœur dans ta poitrine, Dieu au-dessus de ta tête.

" Nous souvenant de la vie des grands hommes, nous pouvons rendre la nôtre sublime et laisser derrière nous au départ la trace de nos pieds sur la poussière du temps. Et ces traces, peut être qu'un autre, naviguant sur la haute mer de la vie, pauvre frère perdu et naufragé, les trouvera et reprendra du cœur.

" Laisse-nous donc nous lever et agir, appliquer tout notre cœur à chaque effort, achever une œuvre, en prendre une autre, prêts au travail et pleins d'espoir ! "

Le poëte qui composait ces strophes viriles à dix-neuf ans, quand la vie paraît belle, pleine, lumineuse, comme au matin de la bataille, a subi depuis les coups inévitables du malheur. Il a aimé, il a souffert dans le véritable et solide amour qui est l'amour conjugal. Des enfants aux têtes blondes pleurent à ses côtés leur mère. Quoique la vie ait été dure, quoique son âme soit déchirée, il plie mais il ne rompt pas, et, en face de la sévère réalité de nos chagrins et de nos fautes, vous allez voir ce qu'il écrit à quarante ans.

AUGUSTIN COCHIN.

(*A continuer.*)

S. L. Taillefer
monte bello
Mars

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Cinquième Livraison—25 Mai 1873.

SOMMAIRE

I.—FLEURANGE (suite et fin)..... **Mme. CRAVEN.**
II.—LE CANADA EN EUROPE (suite et fin)..... **BENJAMIN SULTE.**
III.—CONFÉRENCES AMÉRICAINES: HENRY LONGFELLOW (suite et fin) **AUGUSTIN COCHIN**
IV.—LA FRANCE DANS SES COLONIES, Discours lu à la séance Trimestrielle de l'Institut du 8 Janvier 1873..... **XAVIER MARMIER.**
V.—DÉCISION DE ROME.....
VI.—LE BATTEUR DE SENTIERS, Scènes de la Vie Mexicaine..... **GUSTAVE AIMARD**
VII.—BIBLIOGRAPHIE: The Canadian Parliamentary Companion for 1873, 8th Edition By Henry J. Morgan..... **B. S.**
Essai d'Interprétation de l'Apocalypse, par J. B. Rosier Coze, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg.....
Politesse et savoir-vivre à l'usage des pensionnats des Demoiselles, par Mme Bourdon.....

MONTRÉAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL
Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.
1873.
Droits de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne ..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

A VENDRE

Les 120 Dernières Collections de la BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE DE L'ILL

Qui se compose de 752 volumes, (560 in-18 et 192 in-12,) Cartonnés en 425 volumes à $80.00 la collection complète rendue à Montréal ou Québec. Cette collection est propriété d'un Missionnaire. S'adresser au Bureau du Journal, sous les initiales L. F.

FLEURANGE.

LIX

(Suite et fin.)

Le marquis Adelardi disait parfois qu'il avait vu survenir dans sa vie tant de choses extraordinaires et imprévues, qu'il lui arrivait bien rarement d'être surpris de quelque événement que ce pût être. Le jour qui commençait devait cependant lui causer cette sensation d'une façon très-vive et deux fois répétée dans l'espace de quelques heures.

Il s'était levé, selon sa coutume, assez tard et dejeunait au coin de son feu, lorsqu'un billet lui fut remis, dont le premier effet fut d'amener la fin prématurée de ce repas à peine commencé. Après l'avoir lu, il tomba dans de profondes réflections ; bientôt il se leva et arpenta la chambre avec agitation. Enfin il se rapprocha de la fenêtre et relut pour la seconde fois les lignes suivantes :

" Mon excellent ami,

" J'ai changé d'avis. Je vous prie instamment, lorsque vous verrez le comte Georges, de ne pas prononcer mon nom devant lui, et surtout de prendre les plus grandes précautions pour qu'il ignore toujours le projet que j'avais formé et le voyage que j'ai accompli. Cela sera facile, car ici personne ne me connaît, et demain, avant la fin du jour, j'aurai quitté Pétersbourg. Tout vous sera expliqué ; mais, pour le moment, je vous écris ce qu'il est le plus nécessaire et le plus pressé que vous sachiez sans retard. "

25 mai 1873.

Il avait beau lire et relire, telles étaient les paroles, signées *Fleurange*, qu'il tenait entre les mains.

Pour cette fois, le marquis était complètement dérouté. Rien, absolument rien ne lui venait à l'esprit qui pût môtiver ce brusque changement, lorsque le succès de la requête présentée à l'impératrice la veille était assuré, et lorsqu'il avait un souvenir aussi vif que récent de sa conversation avec Fleurange, pendant laquelle, n'ayant plus rien à dissimuler, elle lui avait laissé voir naïvement toute la profondeur et la sincérité de ses sentiments pour Georges. Sa fermeté et son courage, il les connaissait de longue date, et l'idée de la voir reculer devant l'épreuve au dernier moment ne s'offrit pas même à sa pensée. Il y avait donc là un impénétrable mystère et il attendait avec impatience l'heure où il pourrait aller en demander l'explication promise. Mais auparavant, il fallait être fidèle à son rendez-vous avec Georges. Pauvre Georges ! il lui faisait maintenant une compassion nouvelle ; après s'être demandé la veille s'il était digne de la consolation qu'il allait lui apporter, il lui semblait maintenant qu'il ne saurait plus vivre sans elle, et qu'une nouvelle et plus effroyable sentence venait de frapper son ami ! Il allait donc s'acheminer vers la forteresse pour accomplir plus tristement que jamais près de lui le pénible devoir de son impuissante amitié, lorsqu'une autre lettre lui fut apportée.

Cette fois, la seule vue de cette seconde missive suffit pour le faire tressaillir, et il examina avec un étonnement extrême l'adresse et même l'enveloppe sur laquelle cette adresse était écrite, le cachet dont elle était scellée, le léger parfum qui s'en exhalait, tout était pour lui un sujet de surprise ; et, par exception, il n'était pas ici déraisonnable, comme il l'est souvent, de s'appesantir sur tous ces signes extérieurs avant d'en chercher l'explication en ouvrant la letttre. Le lecteur en jugera, lorsqu'il saura que le marquis Adelardi reconnaissait sur cette adresse l'écriture de son ami. Or, depuis que Georges était prisonnier, il n'avait eu ni la permission ni le moyen d'écrire ; en second lieu ce papier, ces armes empreintes sur le cachet, ce parfum, toutes ces choses appartenaient à une autre époque, et aucune de ces élégances du passé ne lui avait assurément été concédée en prison. Le seul aspect extérieur de cette lettre avait donc quelque chose d'inexplicable, et, lorsque enfin, il l'ouvrit pour y chercher le mot de l'énigme, voici ce qu'il y trouva :

" Ami très-cher,

" Au seul aperçu de cette lettre, avez-vous déviné son contenu ? Dans le cas contraire, apprenez que je suis libre, ou du moins que

je le serai demain ! Mais en attendant, j'ai déjà quitté l'affreuse chambre où vous m'avez laissé hier, et me voici, grâce aux soins du gouverneur de la forteresse, établi dans son propre appartement et entouré déjà de tous les charmants accessoires de la vie civilisée, dont je me croyais séparé à jamais, — accessoires qui sont pour moi l'aube du beau jour qui va se lever. Oui ! Adelardi, libre ! par la grâce de l'empereur, auquel je jure, avec empressement, de ne plus jamais conspirer de ma vie ; libre ! à deux conditions : l'une, de m'en aller vivre chez moi, en Livonie, pendant quatre ans : l'autre ;... devinez-la ; elle n'est pas plus rigoureuse que la première : c'est d'en revenir à mes premières amours pour celle à qui je dois ma grâce : en un mot, de finir par mon commencement et de devenir l'époux de Vera de Liningen ! Qu'en dites-vous ? N'est-ce pas là un dénouement qui pourrait figurer dans un roman ? Vous me l'aviez prédit un jour, vous en souvenez-vous ? *Vous renoncerez à la folie qui vous tente et vous tiendrez la parole qui vous engage.* J'étais loin de le croire alors, et, même maintenant, il est peut-être bon que cette jolie sirène soit à sept cents lieues de moi, car je ne sais ce que je ferais, si je me retrouvais sous la fascination de ce regard qui me faisait perdre la tête, tandis qu'en ce moment je suis tout au bonheur qui m'attend. Vera m'aime toujours ; elle est belle aussi, à sa manière, et surtout elle possède un charme qui efface pour moi tous les autres : elle a les beaux yeux *de la liberté* que je lui dois. Aussi ne suis-je point tenté de lui refuser cette main qu'elle veut bien accepter, ni même ce cœur un peu blasé, mais que remplit aujourd'hui une dose de reconnaissance assez forte pour ressembler beaucoup à l'amour qu'elle a le droit d'attendre.

" Au revoir, Adelardi ! Venez quand vous voudrez, je ne suis plus prisonnier, quoique je me sois engagé à ne sortir d'ici que pour me rendre à la chapelle de l'impératrice, où m'attendra celle qui doit ensuite partir avec moi pour l'exil mitigé auquel *nous* sommes condamnés."

Il serait difficile de rendre l'état étrange dans lequel la lecture de cette lettre — suivant l'autre de si près — jeta celui auquel elles étaient toutes les deux adressées. Il lui eût été impossible de dire s'il était content ou triste, indigné ou attendri, soulagé ou accablé par tout ce qu'il venait d'apprendre à la fois ; et quoiqu'il fût encore imparfaitement éclairé sur quelques-unes des circonstances qu'il désirait connaître, il comprenait pourtant maintenant que, d'une façon ou d'une autre, Fleurange avait été informée avant lui de la grâce accordée à Georges et des conditions dont elle était accompagnée. Il résultait de là une explication fort simple de son

billet, mais qui parut en même temps au marquis tellement généreuse, touchante et même sublime, que son intérêt tout entier se tourna avec une sorte de passion vers la charmante et noble fille, dont la lettre placée devant lui, à côté de celle de Georges, semblait faire ressortir par le plus grand contraste imaginable, la froide et égoïste légèreté de celui-ci. En tout cas, il n'avait plus en ce moment à s'occuper de lui, à qui tout semblait sourire, mais de celle qui, sans qu'il s'en doutât, s'immolait pour lui, aujourd'hui comme hier, avec un dévouement mille fois plus désintéressé et plus généreux encore qu'auparavant.

En ce moment, sa porte s'ouvrit et il fit une exclamation de joie et de bienvenue en entendant annoncer Clément. C'était précisément à lui qu'il songeait et à qui il voulait parler sans retard. Dès qu'il le vit, il s'aperçut toutefois qu'il ne savait rien. Clément en effet, rentré la veille au soir fort tard et sorti avant le jour, n'avait point revu Fleurange depuis qu'il l'avait quittée au retour de l'hôpital. Il revenait maintenant des funérailles obscures et lointaines de son infortuné cousin, pour demander au marquis d'user de son influence afin de lui obtenir la permission de placer sur cette triste tombe une simple croix de pierre.

Mais il ne put entamer le sujet qui l'amenait, car le marquis était pressé d'aborder celui dont il était lui même rempli, et avec une vivacité qui l'empêcha d'abord d'apercevoir l'effet qu'il produisait sur celui qui l'écoutait, il lui apprit que la grâce de Georges était accordée, et à quelles conditions. Clément demeura immobile, et pendant quelques instants l'excès de sa surprise l'empêcha de répondre. Cette nouvelle changeait si brusquement pour lui l'aspect de toutes choses, que son esprit se refusait à la comprendre. Il regardait donc le marquis avec une expression tellement singulière, que celui-ci en fut frappé, et il entrevit clairement en ce moment qu'il avait touché avec imprudence une fibre plus profonde et plus vitale qu'il ne le supposait.

— Pardonnez-moi, Dornthal ; je vous ai saisi beaucoup plus que je ne le voulais et que je ne m'y attendais.

— Oui, dit Clément d'une voix altérée, j'en conviens. Mais sait-elle déjà ce que vous venez de m'apprendre ?

Pour toute réponse, le marquis lui mit dans la main le billet de Fleurange.

Il le lut, on le devine, avec une émotion plus vive encore que celle qu'il venait d'éprouver, mais il sut mieux la maîtriser.

— Pauvre Gabrielle ! c'est là évidemment un premier et généreux mouvement digne d'elle. Mais, dit-il avec un accent tout autre et où tremblait une indignation qu'il avait peine à réprimer

— je ne puis comprendre encore que ce... que le comte Georges consente sans hésiter à la condition *proposée;* car, en définitive, jamais je ne croirai que cette condition puisse lui être rigoureusement *imposée* par l'empereur, encore moins qu'elle soit acceptée par celle qui en est l'objet, s'il sait faire valoir comme il le doit les sentiments qui, de son côté, je le suppose au moins, l'empêcheront de souscrire.

Le marquis hésita un instant, puis il lui dit :

— Tenez, Clément, l'heure presse, il vaut mieux que vous sachiez toute la vérité sans retard.

Et il lui donna la lettre de Georges.

En la lisant, le mépris et la colère éclatèrent si vivement sur le visage de Clément, que le marquis demeura étourdi de l'éclat dont flamboya un instant son regard indigné. Il froissa la lettre et la jeta sur la table.

— C'était bien là, en effet, dit-il, ce que j'aurais dû attendre de l'homme dont vous me parliez hier ! O pauvre Gabrielle ! continua-t-il d'une voix tremblante d'émotion et de tendresse, c'est donc ainsi qu'ont été prodigués et perdus les chers trésors de ton cœur !

Il s'appuya sur la table et cacha sa tête dans ses deux mains. Pendant quelques instants, il y eut un silence que ni l'un ni l'autre ne cherchèrent à rompre.

Enfin Clément revint à lui :

— Monsieur le marquis, dit-il, encore une fois, pardonnez-moi ; je ne sais en vérité ce que vous penserez de moi après m'avoir vu tel que je viens de me montrer à vous. Au reste, peu importe, il ne s'agit pas de moi, mais d'elle. Il y a un point que je vous recommande et sur lequel je n'ai pas besoin d'insister : il faut qu'elle ignore le contenu de cette lettre : il faut que jamais elle ne le sache — *jamais*, entendez-vous ? — de quelle sorte était cet amour qu'elle croyait digne du sien.

Le marquis le regarda avec étonnement.

— Et c'est vous, Dornthal, dit-il, qui vous occupez ainsi avec tant de soin de ménager vis-à-vis de votre cousine le souvenir du comte Georges ?

Cette absence totale de vulgaire triomphe et d'égoïste espérance ajoutait une surprise notable de plus à celles de la matinée.

Clément ne remarqua ni l'accent d'Adelardi, ni l'expression bienveillante et affectueuse du regard qui accompagnait les paroles qu'il venait de dire.

— Je veux qu'elle souffre le moins possible, dit il brièvement ; c'est là mon unique affaire et ma seule pensée.

Il se leva pour sortir.

Le marquis lui serra la main avec une effusion qu'il témoignait rarement, et lorsque Clément l'eut quitté, il demeura longtemps pensif.

Peut-être songeait-il en ce moment que la rencontre et l'étude d'un noble cœur valaient mieux que la plupart de celles qu'il avait recherchées et cultivées jusqu'à ce jour avec tant d'empressement.

LX

A son retour, Clément apprit que sa cousine l'avait déjà demandé plusieurs fois. Il monta sur-le-champ dans la pièce où elle se tenait. Son émotion, en la revoyant, quoique moins imprévues que toutes celles qu'il venait d'éprouver, fut plus profonde qu'il ne s'y attendait, car il ne s'était pas préparé au changement produit en elle par les heures qui venaient de s'écouler. Elle était cependant aussi calme et aussi résolue que la veille au soir, mais elle avait traversé pendant cet intervalle ce que l'on peut nommer l'agonie du sacrifice, cette heure d'ineffable souffrance, qui n'est pas celle où l'immolation de soi-même est acceptée, ni même celle où elle est consommée, mais cette heure intermédiaire où la répugnance lutte encore violemment contre la volonté. Et c'est bien, en effet, à cette place, dans l'ordre de ses souffrances, que celle-là a été endurée par notre Maître à tous, lorsqu'il s'est fait notre semblable.

Fleurange avait pris quelques instants de repos, une heure à peine, avant le jour. Le reste de la nuit elle l'avait passée tout entière à lutter ainsi avec sa souffrance. Les sanglots qui gonflaient son cœur, réprimés avec effort pendant son entretien avec Vera, elle les avait laissé éclater sans contrainte lorsqu,elle s'était retrouvée seule dans la nuit, et elle s'était livrée au vain soulagement de savourer à loisir l'amertume du sacrifice, en imposant silence à toute consolation, et en laissant presque les vagues du désespoir monter jusqu'à elle, et, sinon l'atteindre, au moins la menacer.

La chambre qu'elle occupait, plus vaste encore et plus somptueuse que celle de mademoiselle Joséphine (puisque c'était celle de la princesse Catherine elle-même), n'était éclairée que par une lampe qui brûlait devant les images saintes enchâssées dans l'or et l'argent, et placées dans un angle selon l'usage russe.

Fleurange s'était jetée sur un canapé et là, pendant longtemps, la tête cachée dans les coussins, ses longs cheveux épars, ses mains

couvrant son visage inondé de larmes, elle avait exhalé sa douleur sans faire aucun effort pour la modérer.

Une fois dans sa vie déjà, elle s'était livrée à ce genre de douloureux transport. C'était — avec bien moins de raison sans doute — deux ans auparavant, durant les premières heures qui avaient suivi son départ de Paris, lorsqu'il lui avait semblé qu'elle était seule au monde et que toutes les joies de la vie étaient à jamais finies pour elle. Cette fois là, ceux qui n'ont pas oublié le début de cette histoire se souviennent peut-être que la vue d'une étoile, apparaissant soudainement à ses yeux, dans le ciel éclairci, lui avait apporté un message de paix. Dieu sait ainsi, quand il lui plaît, donner une voix à tout dans la nature, et parler à ses créatures par les œuvres de ses mains, ou même des leurs.

Une impression du même genre amena en ce moment un premier apaisement de la tempête qui bouleversait son âme tout entière.

En relevant tout d'un coup la tête, après être demeurée longtemps dans l'attitude que nous venons de décrire, ses yeux se portèrent naturellement vers l'angle éclairé de la chambre où la lampe allumée devant les images faisait étinceler la plus riche d'entre elles. Dans ces images grecques, on le sait, les têtes peintes sur la toile se détachent seules de l'or et des pierreries qui les entourent. Celle qui attirait en ce moment le regard de Fleurange, c'était l'image du Christ, c'était ce visage sacré, dont le type est connu de tous ceux qui ont vu des représentations de l'art bysantin. Ce visage long et grave, ces yeux doux, calmes et profonds dont l'effet saisissant et mystérieux est mille fois supérieur à tout ce que peut produire la simple reproduction de la beauté humaine. Cette impression, qu'un pieux amour de l'art suffit pour faire comprendre, était accompagnée pour Fleurange d'un vif souvenir d'enfance. Elle avait souvent prié devant une image de cet aspect dans l'église de Santa Maria al Prato. Elle attacha maintenant ses yeux sur les yeux divins, fixés sur elle, et peu à peu, il lui sembla que ce doux et puissant regard pénétrait jusqu'au fond de son âme et y portait une consolation soudaine, merveilleuse et inexprimable. Elle demeura comme saisie et quittant peu à peu l'attitude qu'elle avait gardée jusque-là, elle resta quelque temps assise, les mains jointes. Bientôt, les yeux toujours fixés sur l'image sainte, elle tomba à genoux, et inclinant la tête, elle demeura longtemps plongé dans un recueillement profond. Sa douleur immodérée semblait s'apaiser et changer de caractère. Ses larmes, sans cesser de couler, cessèrent d'être amères, et leur objet se transforma, car, dans la douceur de ce

regard majestueux, elle su lire un reproche, et elle avait su le comprendre ! . . .

— O mon Sauveur et mon Dieu ! pardon ! s'écria t-elle avec ferveur, en courbant son front jusqu'à ce qu'il touchât la terre.

Pardon ! Oui, malgré la pureté, malgré la piété, malgré la droiture de son âme, cette parole, Fleurange aussi avait à la dire, et à comprendre qu'elle renfermait pour elle l'apaisement et la paix.

Elle l'entrevit pour la première fois en ce moment. Une lueur jamais aperçue, commença à se lever dans son âme, comme la faible blancheur de l'aurore qui précède le jour, et sa douleur lui apparut comme la punition d'un oubli, ses larmes, comme une expiation.

Ces pensées étaient encore confuses, mais leur influence était déjà bienfaisante, et bientôt elle sentit naître véritablement en elle-même cette force et ce courage dont, pendant son entretien avec Vera, elle n'avait eu que l'apparence extérieure. Elle avait toujours été capable d'agir en dépit de la souffrance. Maintenant, elle commença à la comprendre et à la vouloir.

La nuit était fort avancée, mais elle ne sentait pas le besoin du repos, et, avant de le chercher, elle voulut donner à son esprit et à son cœur, plus fatigués mille fois que son corps, celui dont ils avaient besoin. Sous l'influence de tous les incidents et de toutes les émotions diverses de cette journée, elle écrivit a la mère Madeleine une lettre qui en était le récit fidèle.

Sa joie du matin, son sacrifice du soir, son désespoir à peine apaisé de la nuit, rien ne fut caché ou supprimé, pas même une nouvelle et ardente aspiration vers ce cloître d'où elle croyait ne plus pouvoir être repoussée désormais, et qui lui semblait en ce moment l'unique refuge de son cœur brisé.

Il y a un certain art à lire dans le cœur des autres, mais il y en a un non moins grand à savoir faire lire dans le sien, et celui-là Fleurange le possédait au suprême degré, vis-à-vis de cette grande âme, qui, de loin comme de près, veillait près de la sienne.

Cet épanchement la soulagea. Elle dormit ensuite quelques heures, et, à son réveil, la lettre que le marquis Adelardi venait de lire et de communiquer à Clément fut écrite et envoyée sans faiblir.

Mais une telle nuit avait laissé sa trace. Les yeux rougis de Fleurange, ses traits altérés, ses lèvres pâles et tremblantes, l'expression douloureuse de ses yeux, furent pour Clément les indices d'une souffrance qui était pour lui-même un intolérable supplice. Il eût voulu la lui épargner aux dépens de sa vie, et il était permis de dire qu'il l'avait prouvé. Mais maintenant que rien ne lui impo-

sait plus le difficile devoir d'appeler pour elle de tous ses vœux le bonheur qu'elle attendait de la tendresse de l'autre, le cri impétueux de son propre cœur se faisait entendre avec une puissance presque irrésistible, et jamais Clément ne se montra plus maître de lui que dans cette matinée, où il lui fallut arrêter l'impulsion qui l'eût mille fois jeté aux pieds de sa cousine, et où il parvint à dominer le désir passionné de lui dire qu'elle aimait et pleurait un ingrat, et qu'elle était elle-même plus ingrate encore que lui !

Au lieu de cela, ils se serrèrent la main en silence. Fleurange vit qu'il était instruit de tout et fut soulagée de n'avoir rien à lui apprendre. En peu de mots, ils eurent réglé ce qui concernait leur départ, et Clément lui promit que, dans vingt-quatre heures, ils pourraient se mettre en route.

Sur ces entrefaites, mademoiselle Joséphine parut, et Clément, trop préoccupé pour user de circonlocutions, lui annonça tout simplement, sans autre explication, le changement survenu dans les intentions de sa cousine. Mais, lorsqu'au comble de la joie, Joséphine s'écriait : " Elle repart avec nous !.. O mon Dieu ! quel bonheur ! ..." Clément fronça le sourcil et lui serra la main d'une façon si expressive, que la pauvre demoiselle s'arrêta tout court, et selon sa coutume, renferma son exaltation dans un mutisme complet, en se disant qu'un jour viendrait peut-être où elle comprendrait toutes ces inexplicables choses, et entre autres pourquoi, lorsqu'elle pleurait du départ de Gabrielle, il avait fallu lui dissimuler son chagrin, et pourquoi, maintenant qu'elle restait, il ne lui était pas permis de témoigner sa joie.

—Tout cela est fort bizarre...j'ai toujours l'air de frapper à faux. Et cependant, Clément, permettez-moi de vous le dire, je soupçonne, que, quant à ce M. le comte Georges, c'était moi, et moi seule qui avait raison.

Cette dernière réflexion ne lui échappa, comme de juste, que plus tard, à l'heure des épanchements particuliers qu'elle se procurait toujours de temps à autre avec Clément, et nous devons ajouter que le sourire qui l'accueillit la dédommagea du froncement de sourcil que nous venons de noter.

La soirée s'écoula presque en silence. Le marquis Adelardi la passa avec eux, et le maintien calme et simple de Fleurange, tandis que l'effroyante altération de ses traits ne permettait pas de se méprendre sur l'étendue de sa souffrance, redoublèrent l'enthousiasme qu'elle lui inspirait et qui devenait peu à peu une amitié solide et destinée à laisser dans sa vie une trace durable et bienfaisante.

Avant de se séparer, Clément et sa cousine échangèrent quelques paroles sur les tristes funérailles de Félix. Aucun acte religieux n'avait pu les accompagner, mais le marquis Adelardi venait de promettre qu'il obtiendrait la dernière faveur sollicitée par Clément et qu'une croix de pierre marquerait la place où il reposait ; le lendemain matin une messe serait célébrée pour lui dans l'église catholique.

—Nous assisterons à cette messe ensemble, dit Fleurange.

—Oui Gabrielle, j'y comptais.

Le lendemain, en effet, Fleurange et son cousin étaient prosternés de bonne heure au pied de l'autel de la grande église catholique, située sur la Perspective de Newsky. Après tout ce qui avait troublé et bouleversé l'âme de la jeune fille depuis la veille, ce fut un moment de triste et consolant repos.

Ce long voyage, après tout, malgré l'amère déception, malgré la douleur, malgré le sacrifice qui l'attendait à son terme, elle ne l'avait pas accompli en vain ! Celui dont elle avait consolé l'heure dernière, celui pour qui ils priaient en ce moment avait emporté la trace bénie de sa présence dans les régions dont le repentir ouvre l'entrée ! Le repentir ! salut de l'âme qui le ressent, bénédiction de l'âme qui le seconde, joie mystérieuse des anges qui l'inspirent et l'accueillent comme l'une des allégresses de leur béatitude éternelle !

Ils sortaient de l'église et ils descendaient lentement la longue avenue bordée d'arbres, nommée la Perspective de Newsky, lorsque leur marche fut arrêtée par une foule assez nombreuse qui stationnait en face de la grille du palais Anitschkoff, devant lequel ils allaient passer.

Fleurange, livrée à ses pensées, marchait sans regarder autour d'elle, et Clément, de son côté, était fort distrait, lorsqu'une émotion semblable à celle d'une secousse électrique les fit tout d'un coup tressaillir tous les deux :

— Les mariés vont passer, disait une voix.

—Les mariés ?... les condamnés, vous voulez dire, répondit une autre en riant, car vous savez qu'ils partent ensemble pour l'exil.

Ils n'en entendirent pas davantage. L'effort subit de Clément pour éloigner Fleurange fut impuissant ; elle lui résista, et quittant son bras, sans qu'il pût l'en empêcher, elle fit quelque pas rapides qui la placèrent en avant, près de l'un des arbres contre lequel elle s'appuya, et elle regarda devant elle pâle et muette. Elle vit la grille s'ouvrir...elle vit la voiture paraitre et bientôt passer devant elle...elle le vit enfin, *lui !* Oui, elle vit les nobles traits du comte Georges, sa bouche souriante, son regard radieux. Elle vit

un instant briller les yeux noirs et la chevelure dorée de la mariée. Puis elle eut la sensation qu'il faisait nuit et que tout disparaissait de sa pensée, comme de sa vue ! . . . . . .

EPILOGUE.

. . . . Non, ma Fior Angela, je vous dis encore une fois non comme lorsque vous m'avez fait cette même demande à Santa Maria, ce beau soir du mois de mai, tandis que du haut du cloître nous regardions coucher le soleil. Qu'y a-t-il de changé ? et pourquoi Dieu vous appellerait-il maintenant dans cette solitude, s'il ne vous y appelait pas alors ?... Parce que vous souffrez davantage ?.. Mais, pauvre enfant, vous souffriez déjà alors. " La vie, disiez-vous, vous semblait vide et terne, insuffisante et imparfaite." Et, par le fait, vous n'aviez pas tort : c'est bien là son véritable aspect lorsqu'on la regarde en la comparant à la vraie patrie qui nous attend. Comtemplée ainsi, rien ne peut, en effet, y répandre le moindre attrait ; mais aucune tristesse ne se mêle à ce genre de dégoût : on n'est pas triste lorsqu'un objet semble médiocre et misérable uniquement parce qu'on le compare à un autre objet merveilleux et divin dont la possession est assurée. C'est là, je vous l'ai déjà dit, le dégoût de la terre d'où nait l'appel joyeux et irrésistible au cloître ; mais, je vous l'ai dit aussi, cette voix divine, lorsqu'elle retentit dans l'âme, y retentit seule, à l'exclusion de toutes les voix du monde. Une flamme s'allume qui absorbe et anéantit toutes les autres, même celles dont l'éclat terrestre est doux et pur. Cet appel divin ne vous a point été adressé : le bonheur rêvé sur terre vous échappe, voilà tout, et, pour la seconde fois, ce mécompte vous inspire la même pensée ; mais, comme alors, je crois que si Dieu se fût réservé votre vie, il n'eût pas permis qu'un cœur tel que celui de ma Fleurange fût un seul jour partagé !

" Cette fois, il est vrai, tout est fini sans retour, et vous êtes séparée d'une manière irrévocable de celui auquel ce cœur s'était donné, et, laissez-moi vous le dire maintenant, donné sans raison !.. Vous tressaillez, ma pauvre enfant ! vous me trouvez cruelle, et tout le faux éclat qui vous avait fascinée, éclaire de nouveau en ce moment l'image encore présente et encore chère à votre pensée. Je poursuis, néanmoins.

" Il est un amour de la terre qui, s'il allonge la route pour aller à Dieu, n'en détourne point cependant, et qui même par les vertus qu'il exige, par les sacrifices qu'il impose, par les souffrances dont

il est accompagné, seconde souvent les plus nobles mouvements de l'âme.

" Ne l'avez-vous pas aperçu aujourd'hui, Fleurange ? la base d'un tel amour manquait au vôtre. Je l'eus bien vite reconnu, lorsqu'à Santa Maria, j'eus écouté votre récit jusqu'au bout et pénétré jusqu'au dernier repli de votre cœur. Je compris alors pourquoi Dieu élevaît devant vous un obstacle et vous imposait un sacrifice, et votre souffrance me parut l'expiation d'une idolâtrie que vous ne discerniez pas telle qu'elle était.

" Si je vous avais vue incertaine ou hésitante sur la route à suivre, si je vous avais trouvée mollement désireuse de vous épargner et d'échapper au sacrifice imposé, je vous aurais, à cette époque, tenu peut-être un langage plus sévère ; mais vous agissiez avec fermeté et droiture, je remis à une époque où, avec le temps, la paix vous serait rendue, le soin de vous faire connaitre le mal secret et profond de votre cœur. En attendant, ce que vous souffriez alors me semblait une punition suffisante.

" Mais il ne devait pas en être ainsi : la tentation devait renaître et sous une forme à laquelle il était impossible que ma pauvre enfant put résister ; elle céda à l'impulsion généreuse et passionnée de son cœur et elle trouva, dans l'excès même de son devouement, une satisfaction pour sa conscience dont elle sentait confusément le besoin ; mais il en fallait davantage, il fallait souffrir encore, souffrir plus qu'auparant ; il fallait enfin que l'idole fût brisée et que ce brisement lui parût être celui de son cœur lui-même !...

" Il n'en est rien, Fleurange : à travers la distance, je voudrais que ma voix vous parvint, et je voudrais que cette voix fût douée d'une puissance divine, lorsqu'elle vous dit : " *Relevez-vous et marchez.* " Oui, reprenez votre marche dans la vie que Dieu vous a faite ; levez d'abord les yeux vers lui et bénissez-le courageusement de vous avoir arrachée au piége d'un tendresse dont il n'était pas le lien et dont le vide se fût révélé à vous tôt ou tard. Puis, regardez autour de vous, voyez qui vous pouvez consoler et secourir ; voyez aussi qui vous pouvez aimer ; voyez surtout qui vous aime, et faites taire dans votre cœur la pensée, coupable à l'égal d'un blasphème, que vous m'exprimez par ces mots : " *Ma vie est dépouillée de tout ce qui peut me donner le désir de vivre !...* "

" Vous la relirez un jour, ma Fleurange, cette amère et ingrate parole, et, je vous l'atteste, vous la trouverez mensongère. Si Dieu ne vous a pas créée pour l'aimer, à l'exclusion même de ses affections permises qu'un rayon de son amour illumine, vous l'étiez bien moins encore pour trouver le repos dans un amour privé de cette

lumière, amour dont un déchirement soudain et une souffrance aiguë vous ont empêchée d'éprouver la nature périssable, et vous ont épargné la douleur d'une irréparable déception !

" Encore une fois, Fleurange, à genoux ! et rendez grâce ; puis debout et agissez. Point d'affaissement sur vous-même, point de souvenir complaisant de vos désirs trompés de vos peines souffertes. Courage ! votre cœur a été faible et fasciné, mais jamais encore votre volonté n'a cessé d'être forte, et quelque rude que fût le chemin du devoir, il vous a suffi de le regarder, pour y marcher sans défaillance. Courage ! vous dis-je, vous vivrez,—et vous ferez mieux que vivre,—vous guérirez et vous vous souviendrez de cette heure qui vous parait si sombre, comme de celle qui l'aura précédé le jour véritable qui doit éclairer votre vie.

" Au premier moment, cette lettre ajoutera à votre tristesse et vous vous trouverez privée de tout, même de la consolation que vous attendiez de moi ; mais ne cédez pas à la tentation de brûler ces pages, lorsque vous les aurez lues. Gardez-les pour les relire, et, soyez-en certaine tôt ou tard, le jour viendra où une douce promesse de bonheur répondra au fond de votre cœur à cette lecture. Vous comprendrez alors quels sont pour vous les vœux de votre mère Madeleine, car ce jour-là ma Fleurange, ils, seront exaucés !... "

Cette réponse à la lettre écrite par Fleurange pendant la nuit agitée qui avait suivi son entrevue avec la comtesse Vera, nous ne la mettons pas sous les yeux du lecteur à l'époque où, au retour de son triste voyage, elle lui parvint à Rosenhain ; mais deux ans après ce jour, un soir d'été, où, assise près de la rivière, sur le banc du jardin, la jeune fille relisait ces pages pour la seconde fois.

L'aspect de celle que nous retrouvons à cette place était quelque peu altéré. Une cruelle maladie, suite des émotions et des fatigues endurées deux ans auparavant, avait mis sa vie en danger, et à sa longue convalescence avait succédé un mal plus lent, plus profond, plus difficile à guérir, contre lequel tous les remèdes, même celui d'une volonté énergiquement résolue à les seconder, étaient longtemps demeurés impuissants.

Pendant cette phase de faiblesse, jusque-là inéprouvée, la vie était devenue pour Fleurange nouvelle et difficile. En effet, pendant longtemps, il avait fallu renoncer à combattre par l'activité des devoirs remplis la double langueur de la maladie et de la tristesse, supporter l'inaction sans la rendre pour elle-même et les autres un tourment de plus ; en un mot, faire sur elle-même un constant et silencieux travail : elle l'accomplit toutefois en accep-

tant avec une reconnaissante douceur les soins de tous ceux qui l'entouraient, et, sans roidir contre eux son cœur froissé, mais, au contraire, en s'efforçant de les convaincre que leur tendresse lui suffisait et que, revenue près d'eux, il ne lui manquait plus rien. Peu à peu, cette parole fut dite sans effort. Comme le soleil qui, au printemps fait fondre la neige, puis réchauffe la terre, puis la couvre de fleurs, elle sentit de même que, sous l'influence de cette bienfaisante tendresse, tout recommencerait à vivre dans son cœur et dans sa pensée. N'était-il pas doux, en effet, tandis qu'elle était étendue pendant de longues heures sur la chaise longue, dans un demi-sommeil, d'entendre autour d'elle, comme un gazouillement d'oiseaux, la voix caressante de Frida, mêlée à celle des petits enfants de ses deux cousines, qu'elle aimait tant à tenir dans ses bras et à caresser lorsqu'ils l'avaient réveillée ? n'était-il pas consolant d'appuyer sa tête sur un cœur presque maternel ? n'était-il pas salutaire de causer avec son oncle Ludwig, lorsqu'après avoir fait rouler sa chaise près de la jeune malade, il lui parlait de tant de choses dignes de fixer son attention, sans la détourner jamais de la plus haute de toutes ? Et Frida ? et Clara ? et Julian et Hansfelt ? tous n'appor-taient-ils pas leur part d'amitié sûre et fidèle, et chacun, pour ainsi dire, une fleur qui ajoutait son parfum à l'air qu'elle respirait ? n'était-ce rien, enfin en ouvrant les yeux, de rencontrer le bon regard de sa vielle amie, qui après avoir cru la voir mourir, ne pouvait se lasser de la regarder vivre ?

Et que dirons-nous maintenant de celui que nous n'avons pas encore nommé, de celui dont la sollicitude pour elle n'était point en apparence plus grande que celle de ses parents et de ses sœurs, et qui, toutefois, pendant cette longue convalescence, avait fini par prendre près d'elle une place qu'aucun d'eux ne songeait plus à lui disputer ? Le caractère de Clément eût été mal dépeint si, après la catastrophe imprévue qui lui avait rendu la liberté de ses espérance, on le suppose prompt à les admettre et surtout à les exprimer. Néanmoins, depuis que l'empire violemment et constamment exercé sur lui-même cessait de lui sembler un devoir absolu, depuis que la peur de se trahir ne l'obligeait plus à une contrainte qui, lorsqu'il était près de sa cousine, s'étendait à tous les sujets et finissait souvent par dissimuler en partie à celle-ci la supériorité de son esprit et la rare beauté de son intelligence ; un changement, qu'il n'apercevait pas lui même, s'était opéré en lui et donnait maintenant à sa physionomie, à l'accent de sa voix, à toute sa personne, un caractère tout autre qu'auparavant, aux yeux de celle à laquelle il apparaissait ainsi pour la première fois. Elle le remarquait avec surprise, et, lorsqu'il interrompait leurs lectures par

des pensées qui jaillissaient spontanément de son cœur ému ou de son intelligence libre dans son essor, et abordait maintenant une foule de sujets qu'il s'était interdits jusque-là elle devenait pensive et comparait, malgré elle, cette éloquence de l'âme dont la source était si profonde et l'élan parfois si élevé, avec cette autre éloquence qui l'avait éblouie naguère et dont l'esprit, l'esprit seul cultivé avec soin faisait tout le charme. Chaque jour, elle attendait avec plus d'impatience l'heure de ces lectures ou de ces entretiens ; elle avait bien apprécié déjà le dévouement, la bonté d'âme incomparable de son cousin, sa loyauté, son énergie, son courage ; toutes ces qualités, elle leur avait rendu justice, et cependant il lui sembla d'un coup qu'elle ne l'avait jamais connu ; elle se demanda même un jour si jusque là, elle l'avait jamais regardé, tant l'expression de ce visage où rayonnait ce qu'il y a de plus divin ici-bas, la double noblesse de l'âme et de l'intelligence, tant ce regard et ce sourire compensaient l'imperfection de traits remarqués jadis chez Clément, mais que les annéés avaient d'ailleurs grandement modifiée à son avantage.

Elle reconnut donc bientôt que, tout en ayant eu beaucoup d'amitié pour son cousin, elle avait cependant été injuste envers lui, et ne l'avait jamais apprécié à sa juste valeur.

Mais quel fut le jour, l'heure, le moment qui lui fit découvrir qu'elle avait été envers lui non seulement injuste, mais ingrate, ingrate jusqu'à la cruauté ? C'est ce que nous ne saurions dire, c'est ce qu'elle ignorait peut-être elle-même.

Fut-ce le jour où, après avoir lu d'une voix tremblante un passage qui exprimait ce qu'il n'osait dire, il leva soudainement les yeux et la regarda comme il ne l'avait jamais encore fait ?

Fut-ce cet autre jour où, passant sur son violon d'une mélodie à une autre, il joua cette romance sans paroles qu'Hansfelt avait nommée l'*Amour ignoré*, et s'arrêta tout d'un coup, hors d'état de poursuivre ?

Ou bien encore lorsque, vers la fin du second printemps écoulé depuis leur retour, elle fut tout à fait rétablie, et qui la vit pour la première fois dehors, debout près du grand buisson de roses, les mains remplis de fleurs ? fut-ce lorsqu'il s'agenouilla pour en ramasser une tombée près d'elle, et qu'il demeura ainsi jusqu'à ce qu'elle lui tendit la main et lui dit, en rougissant, de se relever ?

Il n'importe. Ce jour vint, et il avait précédé de peu celui où nous l'avons trouvée assise sur le banc au bord de la rivière relisant attentivement la lettre que la mère Madeleine lui avait adressée deux ans auparavant.

La jeune fille, nous l'avons dit, n'était plus tout à fait telle que nous l'avons souvent dépeinte. Sa longue maladie avait laissé quelque traces, mais de ces traces qui dans la jeunesse sont presque un charme de plus, en attendant le retour de l'éclat complet de la santé. La taille de Fleurange, plus souple et plns mince, son teint, d'une blancheur plus transparente, ses longs cheveux, coupés pendant sa maladie, renaissant maintenant sur son front et encadrant son jeune visage de boucles épaisses et soyeuses : tout, en ce moment, lui donnait quelque chose de la grâce de l'enfance, et en la voyant aujourd'hui près de son cousin, dont la haute taille et l'expression mâle et énergique avaient toujours ajouté, en apparence, quelques années à son âge véritable, on n'eut jamais pu deviner qu'elle n'était pas la plus jeune des deux.

Elle lisait donc, immobile et attentive, et de temps en temps son visage se colorait et exprimait ses émotions diverses. Mais lorsque, après avoir lu les mots jadis écrits par elle-même : " *Ma vie est dépouillée de tout ce qui peut donner le désir de vivre*, " elle en vint à ceux-ci : " *Vous la relirez un jour, Fleurange, cette amère et ingrate parole, et, je vous l'atteste, vous la trouverez mensongère*, " elle s'arrêta tout court, et, levant au ciel des yeux pleins de larmes :

—Oui, ma mère, dit-elle, vous aviez raison !

Elle couvrit son visage de ses deux mains, et demeura longtemps absorbée et comme envahie par un flot de pensées.

Dans les profondeurs de sa mémoire, de vagues souvenirs sillonnaient le passé comme des éclairs, et lui faisaient revoir, dans un rêve confus, quelques scènes oubliées.

Cette violente explosion de douleur, ces sanglots qu'il n'avait pu réprimer, lorsqu'il avait appris qu'elle voulait suivre Georges ; plus tard, ces paroles murmurées, sur la glace, dans ce moment qu'il croyait le dernier de sa vie, à peine entendues et vite oubliées alors, elles surgissaient aujourd'hui, semblables à ces écritures invisibles que l'approche du feu fait apparaitre. Ce sentiment qu'elle ne discernait que depuis quelques jours, Clément l'aurait-il donc éprouvé plus tôt, l'aurait-il éprouvé toujours ?... Et, s'il en était ainsi, oh ! alors, quelle avait été sa tendresse, quelle avait été sa constance, et quelles avaient été les souffrances endurées pour elle ! Hélas ! qu'avait-elle infligé elle-même à ce noble et fidèle ami !

Oh ! s'écria-t-elle tout haut, qui a jamais été plus aveugle, plus ingrate, plus cruelle que moi !

Elle se tut en tresssaillant et leva la tête ; car elle croyait avoir reconnu le bruit des pas de son cousin. C'était bien lui en effet ; il venait la chercher sur son banc favori ; et maintenant il était,

là debout devant elle, à la même place où, trois ans auparavant, il l'avait regardée, le jour où à son insu, elle l'avait tant fait souffrir. C'étaient le même lieu et la même saison ; c'était aussi la même heure : le jour tombait, et maintenant, comme alors, la lune, déjà levée, jetait un rayon argenté sur le charmant visage qu'interrogeait le même regard. Mais, cette fois, l'interrogation fut comprise, et la réponse silencieuse de ses beaux yeux, aussi expressifs que la parole, fit pénétrer dans le cœur qui l'entendit une de ces joies humaines réservées ici-bas à ceux-là seuls qui sont capables d'un amour pur, constant, unique ; d'nn amour digne d'être nommé après celui de Dieu.

Nous pourrions terminer maintenant ce récit et déposer la plume, sans chercher à décrire le joie de la famille lorsque, la nuit tombée, on vit reparaître les deux seuls absents de la veillée, et que chacun devina, en les regardant, quel était l'entretien qui, ce soir-là, s'était prolongé si longtemgs au bords de la rivière.

Toutefois, vers la fin de cette heureuse soirée, mademoiselle Joséphine amena, sans le vouloir, une communication qu'il nous semble utile de ne point omettre.

—Voyez, voyez, s'écria-t-elle, dans l'exaltation d'un bonheur, mêlé d'un secret orgueil de sa pénétration, comme j'avais raison de penser que le comte Georges...!

Elle s'arrêta d'un air interdit, se souvenant tout d'un coup des précautions du passé, et craignant encore d'être imprudente en les négligeant.

Mais Fleurange, sans hésiter, s'écria :

—Achevez, ma chère Joséphine, achevez sans crainte, et prononcez hardiment un nom que je n'ai plus ni peur ni désir d'entendre.

Et tandis que, en l'entendant, le souvenir de ses tortures passées traversait la memoire de Clément, pour lui faire sentir plus ardemment son bonheur présent, elle lui demanda d'une voix calme :

—Est-il toujours en exil, ou bien lui a-t-on fait grâce ?

Clément répondit avec un sourire :

—Non, on ne lui a point fait grâce ; il subit encore toute l'étendue de sa peine.

Après un moment de silence, il ajouta :

—Ce matin même, j'ai reçu une lettre d'Adelardi qui me parle de lui... Voulez-vous la lire ?

Sur un signe afflrmatif de celle à qui il adressa cette question, il tira son portefeuille de sa poche pour y chercher la lettre. Lorsqu'il l'ouvrit, il en tomba une petite branche de myrte.

Fleurange la reconnut aussitôt.

—Eh quoi, vous la possédez encore ? dit-elle en rougissant.

Clément ne répondit pas. Il regarda la petite branche avec attendrissement ; elle faisait partie de ce trésor si chèrement conservé, et pendant longtemps la seule joie de mon amour caché !

Jamais, oh ! non *jamais* ! murmura-t-il. Ce fut là ma réponse ce soir-là, Gabrielle, lorsque vous me promettiez une belle fiancée. Vous en souvenez vous ?

—Oui, car j'avais dit comme vous une heure avant, et cette coïncidence me frappa.

—Qu'en faut-il conclure dans ce jour où vous êtes là, devant moi, vous la fiancée de mes rêves impossibles ?

—Que nos pressentiments nous trompent souvent...et nos sentiments aussi, Clément, ajouta-t-elle, en attachant sur lui des yeux voilés de larmes qui semblaient implorer un pardon.

Nous ne dirons point quelle fut la réponse de Clément. Nous dirons seulement qu'elle fit complètement oublier à l'un et à l'autre la lettre d'Adelardi. Cette lettre, cependant, nous la mettrons sous les yeux du lecteur, moins indifférent peut-être à son contenu quene l'était en ce moment celui à qui elle était adressée.

Elle était datée de Florence. Le marquis, dont les visites à Rosenhaim étaient devenues annuelles, annonçait sa prochaine arrivée, puis il continuait :

" La pauvre princesse Catherine, dont vous me demandez des nouvelles, a repris tous ses maux, tant de fois guéris, et ils sont aggravés maintenant par le mécontentement et l'ennui plus encore que par l'âge. Personne ne réussit à lui donner des soins tels que ceux dont elle se souvient, et chaque nouvelle épreuve renouvelle des regrets qui ne sont nullement compensés d'autre part par la réalisation de ses désirs. J'ai bien souvent remarqué, du reste, qu'il n'y a rien de tel en ce monde que les désirs réalisés, pour faire évanouir jusqu'au souvenir de l'ardeur avec laquelle on les a poursuivis, et même du transport avec lequel on les a vu s'accomplir. Il est vrai que les relations actuelles avec son fils n'ont rien de satisfaisant, et qu'elles se ressentent de l'humeur mécontente de tous les deux. L'éxil imposé à Georges semblerait cependant enviable à bien des gens, car le lieu qu'il habite possède tous les agréments possibles, sauf celui de pouvoir le quitter. Mais ce terrible correctif gâte le reste, et il ne sait jouir de rien, parce que tout, dit-il lui est imposé. Aussi, je le crains, l'avenir qu'il se prépare et qu'il réserve à sa femme est fort menaçant.

" La Comtesse Vera est une belle et noble personne, susceptible jusqu'à un certain point de dévouement, mais orgueilleuse, em-

portée et jalouse au plus haut dégré. En épousant Georges dans la situation où il se trouvait, elle croyait, par ce grand sacrifice, s'assurer ce cœur volage et se l'attacher fidèlement et à jamais par la reconnaissance. Elle s'est trop vite aperçue qu'il n'en était rien, et que la liberté comparative qu'il avait recouvrée se transformait promptement à ses yeux en dur esclavage. Il en est résulté entre eux des scènes qui ont déjà plus d'une fois troublé une existence dont il ne leur est pas permis de rompre la monotonie. Dans l'une d'elles, le croiriez-vous ? Vera, égarée par l'irritation et la jalousie, a trahi elle-même le secret si bien gardé jusque-là, en s'écriant avec emportement *qu'elle regrettait de ne lui avoir pas laissé subir le sort qu'une autre était si disposée à partager avec lui.* Revenue à elle-même, elle eut lieu de regretter son imprudence, car George exigea une révélation complète ; et ramené ainsi subitement vers un souvenir revêtu à ses yeux, aujourd'hui, du double charme du passé et de l'impossible, il se livra à son tour, sans aucun ménagement, aux plus amers reproches ; et je ne sais s'il n'eut pas la cruauté de lui dire " qu'il eût préféré mille fois le sort auquel elle l'avait soustrait à celui qui était aujourd'hui le sien auprès d'elle!" Nous savons ce qu'il faut penser de ce mirage de son imagination ; mais, d'après tout ceci, vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'ils aspirent tous deux avec une égale ardeur à la liberté, qui ne leur sera pas rendue avant deux ans, et qui sera, selon toutes apparences, aussi dangereuse pour l'un que pour l'autre. La princesse le voit et le prévoit, depuis une visite en Livonie où je l'ai accompagnée l'été dernier. Pendant ce séjour, Georges ne lui a pas non plus épargné des reproches qui lui ont été d'autant plus sensibles que sa mère en est depuis longtemps à se dire que, au bout du compte, elle a sacrifié son bonheur et l'agrément de sa propre vie par une opposition dont le résultat a été d'éloigner d'elle, du même coup, et son fils et la seule compagne qui ait jamais réussi à la satisfaire. Et comme, lorsqu'elle est mécontente, il lui faut toujours s'en prendre à quelqu'un qui ne soit pas elle-même, savez-vous à qui elle reprochait l'autre jour devant moi tous ses mécomptes actuels ? A Gabrielle !... qui, disait-elle, n'avait pas su, il y a trois ans, user, comme elle l'aurait dû, de son empire et le conserver ! !

" Depuis qu'elle s'est aperçue que je ne partageais nullement ce regret—qui ne sera pas partagé non plus par vous, je le suppose, ni, j'aime à le penser, par celle qui l'inspire—elle m'en veut à mon tour, et déclare avec mélancolie que tous les amis sont insensibles et tous les enfants ingrats !..."

La réponse de Clément à cette lettre hâta l'arrivée du marquis. Il avait vu renaitre et grandir les espérances de son jeune ami, et pour rien au monde il n'eût voulu être absent de Rosenhain le jour de leur réalisation. Wilhelm et Berta, la discrète confidente qui avait su consoler la souffrance de Clément, sans l'obliger à la révéler, furent avec le marquis les seuls amis admis ce jour-là au milieu de l'heureuse famille. La noce fut riante autant que l'avait été celle de Clara. Les mariés cependant semblaient plus graves et plus recueillis, car une grande épreuve avait précédé ce jour, et donnait à leur bonheur ce *quelque chose d'achevé* qui manque souvent ici-bas aux fêtes les plus joyeuses.

Eux aussi, à leur tour, ils allaient partir pour l'Italie, et l'on devine que, parmi les lieux qu'ils devaient visiter ensemble, le premier vers lequel se dirigeait leur pensée était celui où les attendait la bienvenue et la bénédiction de la mère Madeleine.

Au retour, c'était la maison, transformée et embellie, de mademoiselle Joséphine, qui devait devenir leur demeure, à la seule condition, imposée par leur vieille amie, qu'elle habiterait sous leur toit jusqu'à la fin de ses jours.

Leur destinée fut-elle heureuse ? Nous croyons l'affirmer. Fut-elle exempte de peines, de souffrances et de sacrifice ? Nous pouvons le nier avec encore plus de certitude. Elle fut digne d'envie néanmoins, car ils possédèrent ce qu'il y a de meilleur parmi les bonheurs de la terre, sans oublier jamais " *que la vie ne peut jamais être tout à fait heureuse, parce qu'elle n'est pas le ciel, ni tout à fait malheureuse, parce qu'elle en est le chemin*[1]. "

Mme Graven.

(*Fin.*)

[1] Eugénie de la Ferronnays.

LE CANADA EN EUROPE.

(*Suite et fin.*)

VIII.

Sommaire.—De Québec à la Colombie-Anglaise.—La chute du Niagara.—L'eau des grands lacs.—Le fleuve MacKenzie confondu avec le Saint-Laurent.—Pour qui importons-nous des marchandises d'Europe ? — Un Canadien.... du Mexique.—Tous scieurs de bois !—Francophobie du *Times*.—Les travaux et les luttes d'un passé tout récent.—Venez y voir, messieurs !—Nos frères des Etats-Unis.— Comme ils nous connaissent !—Guérissez-vous d'abord, s'il vous plaît.

Il n'y a pas longtemps qu'une dépêche du bureau colonial de Londres invitait le gouvernement canadien à faire passer directement de Québec à Victoria, dans la Colombie-Anglaise, une consignation d'armes et d'accoutrements militaires, au lieu de les expédier par mer. Les ministres anglais furent bien étonnés lorsqu'on les invita à consulter la carte. Ils croyaient que la Colombie se trouve au bout de la banlieue de Québec. S'il en était ainsi, le chemin de fer du Pacifique, que nous nous proposons de construire bientôt, serait raccourci de neuf cents lieues.

En 1812, un homme d'Etat du parlement anglais proposait d'envoyer une forte escadre jusqu'au fond de l'Erié, pour balayer le littoral américain de ce lac. Il oubliait tout simplement la chute de Niagara. On le prit cependant au sérieux et des frégates partirent pour cette mission. Afin de ne manquer de rien à bord, on avait muni ces vaisseaux d'appareils à purifier l'eau de mer pour la rendre potable. Purifier l'eau des lacs canadiens, et franchir d'un bond le Niagara, deux bourdes qui me paraissent dignes de passer à la postérité la plus reculée.

Un Canadien qui s'embarquait au Hâvre pour revenir au pays, lia momentanément connaissance avec un employé chargé par quatre ou cinq maisons de commerce, de surveiller l'expédition d'une centaine de ballots destinés au Canada. Apprenant d'où venait et où s'en retournait le voyageur, l'employé se montra tout de suite disposé à parler de cette lointaine contrée.

—Le Canada ! ah, monsieur ! c'est un rude pays que celui-là ! De la neige, hein ! quatre pieds, cinq pieds, six, et parfois davantage. Avec ça un froid de trente-six mille loups, n'est-ce pas ? On connaît ça !

—Je vois que vous y êtes allé...

—Non pas ! Je vous demande pardon. Saperlotte, vous n'y pensez pas ! Il faut avoir été pris jeune.. j'ai cependant un ami qui en revient.

—Alors, vous savez ce qui en est, c'est tout comme si vous y aviez passé douze mois de calendrier.

—Je le crois bien ! Figurez-vous que mon ami a été cinq mois sans voir de visages blancs autres que les personnes du poste de traite où il séjournait.

—Bigre ! et oú donc ça, s'il vous plait !

—Ah, voilà : c'est un nom anglais, qui m'échappe par conséquent mais le fleuve qui y passe s'appelle MaKinsie.

—Parfaitement, le fleuve MacKenzie c'est comme si vous me parliez d'un faubourg de Paris qui se trouverait à sept cents lieues du dôme des Invalides...

—Allons donc !

—Mais oui, s'il vous plait. Et du reste avez-vous réfléchi à quoi ou à qui pouvait servir le contenu des ballots que vous embarquez en ce moment ? Vous nous expédiez des étoffes de haut prix, des fleurs artificielles, des rubans, des soieries, des gravures de modes, des livres, de la musique, des tapis, des draps fins ,des bijouteries... pour les ours blancs ou les renards verts ? Convenez que les deux bouts de votre raisonnement ne se joignent pas.

M. J. A. N. Provencher est à Paris depuis l'automne dernier. Voici un trait emprunté à l'une de ses lettres : Le lendemain de son arrivée, M. Bossanges le présente à un journaliste :

—Mon cher ami, vous voyez devant vous un Sauvage du Canada, qui nous est arrivé hier dans l'accoutrement de sa tribu, brayet, mitasses, bonnet à plumes, enfin tout l'attirail. Vous comprenez que nous l'avons mené sans retard chez un tailleur. Tel que le voilà, il n'est pas si mal après tout.

—Certes, non ! Je dirai même sans compliment qu'il porte nos habits à ravir. Mais attendez donc ! par quel prodige avez-vous pu traverser la moitié de la France sous votre costume national ?

—Je voudrais bien voir qu'on me molestât, réplique vivement Provencher de son air le plus iroquois, je suis sujet britannique, mes papiers sont en ordre, et mon gouvernement ne permettrait pas...

—C'est très-juste, reprend le journaliste, très-juste, M. Thiers a raison : nous avons bien assez de la Prusse, n'allons pas nous mettre l'Angleterre sur les bras !

Et le reste de la conversation à l'avenant.

Un dictionnaire de géographie publié en Angleterre, il n'y a pas longtemps, nous informe que Québec est la ville principale du Canada, et que le dit Canada renferme une population de sept mille âmes.

L'Européen vend des marchandises, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Anglais a des flottes dans toutes les mers du globe, mais il ne connait pas la géographie.

Le Français porte des moustaches, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Italien se *faradase*, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Espagnol a découvert la moitié de l'univers, mais il ne connaît pas la géographie.

L'Allemand réclame toute terre que foule un pied de Teuton, mais il ne connaît pas la géographie.

Mr. Napoléon Bourassa étant à Rome, vit son hôte entrer un matin dans sa chambre, la figure rayonnante de plaisir :

— Je viens, monsieur, vous annoncer une bonne nouvelle.

— Tant mieux, tant mieux ! dit Mr. Bourassa, de quoi s'agit-il ?

— Nous avons, depuis hier soir, un de vos compatriotes..

— Ici même ?

-- Oui, monsieur ; je l'ai mis en face de vous, au numéro 30.

— Bien obligé de l'intention, je cours le voir.

Et Mr. Bourassa se hâte d'aller frapper au numéro 30. Une voix répond de l'intérieur, il pousse la porte et se trouve en présence ... d'un Mexicain !

M. Anthony Trolloppe a écrit, il y a une vingtaine d'années : " A Montréal et à Québec, les Canadiens-français sont tous porteurs d'eau ou scieurs de bois."

Un autre écrivain anglais qui avait vu une servante rousse dans une auberge du Hâvre, ne disait-il pas qu'en France toutes les servantes étaient rousses !

Mais ce qui dépasse les bornes de la plaisanterie, ou plutôt ce dont il est difficile de sa moquer, vu la gravité de l'assertion et l'importance du journal qui la publie, c'est le passage suivant d'un article du *Times* de Londres, daté du mois dernier :

" Voyez les Canadiens-Français, et songez de quelle énergie étaient doués leurs ancêtres quand ils quittèrent la Normandie et la Bretagne pour s'établir sur les bords du Saint-Laurent. Que sont-ils aujourd'hui ? C'est le peuple le plus aimable de l'Amérique, mais la tutelle a abaissé le niveau de leur intelligence presqu'à celle de l'aborigène indien."

Voilà deux cent cinquante ans que nous habitons ce pays. Durant tout ce temps on nous a trouvé en lutte avec la forêt et avec les hommes, défrichant le sol, fondant des villes, ouvrant des routes, établissant des villages, des écoles et des colléges. Les guerres contre les Indiens nous ont coûté et du sang et des peines. Les guerres contre les Anglais nous ont écrasés parce que la France nous abandonnait contre des forces dix fois supérieures. La conquête venue, les persécutions ont commencé contre nous. Nous nous sommes réfugiés sur nos terres, sur ce sol arrosé des sueurs et du sang de nos pères, nous sommes devenus les paysans, le corps et la force du pays. Malgré la tyrannie, malgré notre pauvreté, il nous restait assez de cœur et de capacités intellectuelles pour entreprendre les luttes politiques. Nous les avons entreprises résolument; elles ont duré soixante-quinze ans, et pied à pied durant cette longue période nous avons regagné le terrain perdu par la faute de notre ancienne mère-patrie, nous nous sommes refaits politiquement, commercialement, et comme nation. Aujourd'hui, d'un océan à l'autre, sur les territoires découverts et livrés à la civilisation par nos pères et par leurs fils, nous sommes le principal groupe autour duquel viennent se ranger ou contre lequel combattent les phalanges politiques. Le rang que nous avons ainsi fait à notre race sur ce continent est digne d'envie et le serait pour n'importe quel peuple, et voilà que par un simple besoin de dénigrement, pour obéir à un instinct de francophobie assez évident, le principal organe de la presse d'Angleterre nous ravale au niveau des Indiens et des Parias !

Il est juste de dire aussi que la presse anglaise du Canada s'est soulevée d'indignation et qu'elle a enregistré plus d'une verte réplique à l'adresse du *Times*. Mais qui les lira en Angleterre !

" Où donc, dit la *Minerve*, le grand journal a-t il puisé ses renseignements sur les Canadiens-français ? Il aura probablement ouvert un de ces livres écrits par quelques fanatiques qui viennent ici sans rien voir et retournent chez eux nous dénigrer. Qu'ils

viennent ici ces fiers écrivains du *Times*, et ils verront que pour s'être conservés au milieu des populations étrangères, les Canadiens-francais abandonnés au moment de la conquête par les familles nobles, par les riches, qui repassèrent en France, ont déployé autant d'énergie que leurs ancêtres et qu'ils n'ont pas dégénéré. Ils seront témoins d'un spectacle unique dans l'histoire, et si après avoir vu nos institutions, notre force, nos hommes d'état, ils ne changent pas d'avis, ils mériteront bien d'écrire toute leur vie des articles aussi sots que celui que nous venons d'analyser."

Mais ce n'est pas tout, on peut venir jusqu'en Amérique cueillir des perles de ce genre : *Le Meschacébé* de la Nouvelle-Orléans, publie un article, reproduit par le *Courrier des Etats-Unis* du 18 novembre 1872, sur l'union des Français aux Etats-Unis. Dans cet article, il se plaint de la perte de l'influence française en Louisiane : "Qu'ont-ils fait, ces négociants français, de l'héritage de leurs pères ? Les Français était tout jadis, et ne sont plus rien aujourd'hui dans la ville et l'Etat .....La race française a visiblement le dessous, et sa honteuse défaite éclate partout dans la ville de la Nouvelle-Orléans où son quartier spécial n'est qu'une nécropole,—dans l'intérieur de l'Etat, où elle est chaque jour rayée du livre de la propriété conquise par ses sueurs. Elle s'est conservée au Canada parce qu'elle n'a pas eu de concurrence, mais en quel état d'ignorance, de sujétion, de routine et de superstitions ! "

La parole et l'écriture ont été données à l'homme pour déguiser la vérité,—c'est reconnu et pratiqué.

Messieurs, un bon conseil, en guise de réplique : Guérissez-vous d'abord ; ensuite vous tâcherez de nous connaître, et nous en causerons. Si vous lisiez l'histoire de la Louisiane et si vous la compariez à celle du Canada, ce serait un bon commencement d'instruction pour vous, et, je le répète, il est convenable d'étudier un peu les gens que vous calomniez par dépit.

IX.

SOMMAIRE.—Les Habitants.—Education et instruction.—Une opinion non suspecte.—Première application du régime britannique.—Autres opinions sur notre compte.- Instruction.—Notre presse politique.—L'œuvre atteste l'ouvrier.

En Canada, nous donnons le nom d'*habitants* aux gens de la campagne. Cette désignation remonte à l'origine même de la colonie ; elle servit d'abord à distinguer les Français résidant à poste fixe sur des terres, des employés des compagnies de traite, des domestiques des maisons religieuses et de quelques particuliers

qui n'étaient point du nombre des habitants sur lesquels l'on comptait pour fonder le pays. En France, on appelle "paysan" celui qui cultive le sol, qui y est en quelque sorte attaché, Notre mot "habitant" est beaucoup plus relevé, et nos gens s'en sont toujours montrés fiers avec raison. Il y a un siècle, Bougainville écrivait: "Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d'être appelés paysans. En effet, ils sont d'une meilleure étoffe et ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France."

J'ajouterai, pour ce qui a trait à l'éducation, que Bougainville donne à ce mot le sens de savoir-vivre, bonnes manières, politesse, urbanité, etc., que lui donne aussi le dictionnaire, mais pour ce qui touche à l'instruction, elle était presque disparue de la colonie à l'époque (1757) où il écrivait. Les premiers colons du Canada furent des personnes instruites, c'est-à-dire pouvant au moins lire et écrire. En consultant nos vieilles archives, on est tout étonné de voir que les sept-huitième des habitants savaient signer, et la plupart d'une main qui atteste l'habitude de se servir de la plume.

Un siècle après, l'incurie de l'administration française nous avait fait changé de rôle : les gens qui font leur "marque" sont en grande majorité.. ...mais, comme l'atteste Bougainville, l'éducation de la famille et des relations sociales restait dans ce groupe de déshérités du sort.

Lord Durham, qui écrivait en 1839 et qui puisait à toutes les sources de renseignement, a cru devoir dire ce que ses compatriotes lui avaient appris touchant les Canadiens-français de l'époque qui suivit la conquête.

Il parle ainsi des habitants: "Il ne leur manquait ni les vertus d'une vie simple et industrieuse, ni celles que l'on reconnaît d'un commun accord à la race dont ils descendent. Les tentations qui, dans un autre état de société, poussent à exercer des violences contre la propriété ou la personne, leur étaient peu connues. Ils sont doux et obligeants, frugals, industrieux et honnêtes, très-sociables, avenants et hospitaliers, et distingués par une courtoisie et une politesse réelle qui domine dans toutes les classes de leur société." Parlant de nous en général, il s'exprime comme suit: "Dès les commencements de l'administration anglaise en ce pays, les Canadiens-français furent exclus du pouvoir, et toutes les charges de confiance et les émoluments passèrent aux mains de personnes d'origine anglaise. Les plus hautes fonctions de la loi furent confiées à des étrangers. Les fonctionnaires du gouvernement civil, avec les officiers de l'armée, composaient une sorte de classe privilégiée, occupant les premières places de la société, éloignant les

hautes classes des Canadiens-français de leur cercle comme aussi du gouvernement de leur propre pays."

Lord Durham, haut commissaire de la couronne, envoyé en Canada pour étudier l'état politique de cette colonie et trouver les moyens de nous réduire, s'est acquitté de sa tâche avec conscience et habileté. S'il ne nous a pas écrasés ce n'est pas sa faute,—toutefois, tenons-lui compte des bonnes notes que la vérité historique a fait jaillir comme naturellement de sa plume.

Un Anglais qui a publié un livre vers 1814 (*Anderson's views of Canada*) n'hésite pas à nous faire une part agréable de ses souvenirs :

" Les Canadiens-Français sont honnêtes et droits dans leurs transactions d'affaires, à un dégré que l'on rencontrerait rarement chez une population sans instruction, ou même peut-être nulle part ailleurs. Ils sont sociables et polis dans leurs manières ; et pour ce qui est de leur gouverne, ils agissent sensément, sont ingénieux et industrieux."

Un négociant, M. Parker, faisait la déclaration suivante devant un bureau d'enquête de la Chambre des Communes, en 1827 :

" Les Canadiens-français sont unis par une origine commune dont ils sont justement fiers, par leur religion, leurs mœurs et leurs vertus, et sont intéressés à soutenir une réputation qu'ils ont conservée jusqu'ici sans tache... Je les encouragerais. "

Consultons encore lord Durham :

" La négligence soutenue du gouvernement anglais laisse (en 1839) la masse des Canadiens-français sans aucune des institutions qui les pourraient élever dans l'ordre de la liberté et de la civilisation. Ce gouvernement les a laissé sans moyens et sans leur conférer les institutions du self-government.... Quoiqu'il en soit, l'assertion généralement répandue que toutes les classes de la société canadienne-française sont également ignorantes est tout-à-fait erronée, car je ne connais point de peuple chez qui il existe une plus large somme d'éducation élémentaire élevée (higher kinds of elementary education) ou chez qui une telle éducation soit réellement répartie sur une plus grande portion de la population. La piété et la bienvaillance des premiers possesseurs du pays, ont fondé, dans les séminaires qui existent sur différents points de la province, des institutions dont les ressources pécuniaires et l'activité ont longtemps été dirigées vers l'éducation. L'instruction que l'on donne dans ces séminaires et ces colléges ressemble beaucoup à celle des écoles publiques d'Angleterre, pourtant elle est plus variée. Il en sort annuellement de deux à trois cents jeunes gens instruits.... J'incline à croire que la plus grande somme de raffine-

ment intellectuel, de travail de la pensée dans l'ordre spéculatif, et de connaissances que puisse procurer la lecture, se trouve, sauf quelques brillantes exceptions, du côté des Canadiens-français."

Voilà trente-quatre ans que ce qui précède est écrit. Nous étions alors sous le talon du vainqueur depuis quatre-vingts ans déjà, luttant chaque jour pour échapper à la mort nationale, pour prendre notre place au soleil. Dix ans après, nous avions 108,000 enfants aux écoles ; en 1870, il y en avait 217,000. Dans cet intervalle, nous avons conduit à bonne fin nos projets de réformes politiques. Il n'est point de nation chez qui la presse périodique ait fourni une plus noble carrière, et l'histoire du monde ne nous enseigne rien de plus beau que les luttes de nos parlements où se décidèrent le sort des descendants des soixante-dix mille malheureux de 1760, abandonnés en proie aux haînes, aux antipathies et aux caprices d'un ennemi puissant et peu accessible à la pitié.

X.

SOMMAIRE.—Nos amis, nos défenseurs.--Livres canadiens en France.—Bons témoignages.

Pour nous consoler des fâcheuses impressions que font naître partout en Europe les récits de certains voyageurs et savants, nous avons plus d'une page rédigées par des hommes réellement instruits. Le nombre de nos défenseurs est peu considérable, mais il en vaut la peine. Je nommerai surtout M. Rameau, qui plus que tous les autres nous a étudiés et compris ; lord Durham, dont le coup d'œil était si juste et qui n'a pas craint de dire ce qu'il avait appris chez nous ; M. Ampère, tout ravi et tout abasourdi de retrouver la France au bout du monde, la France si bien conservée ; Maurice Sand, qui couvre chaque phrase de ses lettres de point d'exclamation, et qui pour un rien se fixerait à Québec. M. Marmier, qui parle toujours de nous comme ferait un frère exilé ; M. de Quatrefages qui croit volontiers à la coloration de notre peau, mais qui applaudit aux commencements de notre littérature.

Le *Journal Officiel* s'est fait l'organe des consuls de France en Canada ; il a publié çà et là, depuis une dizaine d'années, des articles propres à fixer les hommes sérieux sur notre compte. L'*Univers* ne nous néglige pas non plus. Voici quelques lignes de l'un de ses articles les plus récents :

" Parmi tant de nobles et généreuses qualités, il est resté aux Français-Canadiens le culte du foyer, le respect des ancêtres. Leurs écrivains les plus célèbres se sont surtout donné la mission

d'étudier le passé du pays qu'ils appellent encore la *Nouvelle-France* et qui, par un étrange phénomène, garde sous la domination anglaise les traits de la *Vieille-France*. Québec et Montréal, véritables foyers intellectuels, nous tiennent au courant de ces travaux inspirés par la piété du patriotisme. Si nous ne leur accordons pas la place dont ils sont dignes, la faute en est, hélas ! aux labeurs et aux angoisses du moment. Nous vivons depuis de longues années comme des gens enfermés dans une digue menacée de toutes parts par les eaux envahissantes. Notre faible défense cède toujours d'un côté ou de l'autre, et toujours il nous faut user nos forces à la consolider ou à la réparer."

L'année dernière, la maison Jean-Baptiste Rolland et Fils, de Montréal, a mis en dépôt chez M. Sauton, libraire, à Paris, les livres et les brochures publiés en Canada depuis un an ou deux. Cet envoi est très-bien accueilli par quelques Revues et journaux qui en ont eu connaissance. D'autres livres suivront les premiers. Nous ne pouvons que féliciter les MM. Rolland de leur patriotisme et de leur esprit d'entreprise, et nous leur prédissons encore plus de succès s'ils veulent se borner à n'envoyer en France que nos meilleurs ouvrages, ceux qui sont regardés ici depuis quelques années comme de bons produits des plumes canadiennes.

Les Français d'Europe ne sauraient s'intéresser autant que nous aux nouveautés qui sortent de nos presses ; ils rechercheront toujours de préférence les ouvrages qui représentent le côté le plus fidèle et le plus attrayant de notre littérature. Ne nous exposons pas davantage à faire passer pour des écrits célèbres chez nous, certaines brochures qui, à nos yeux mêmes, n'ont que le mérite qu'elles empruntent à des circonstances locales entièrement inconnues là-bas. N'envoyons pas non plus de reproductions d'anciens manuscrits mal imprimées, criblées de coquilles, et tellement fagottées en un mot que les parisiens ne savent plus comment s'y prendre pour ne point éclater de rire,—témoin ce que M. Alfred Blot dit du *Journal* du notaire Badeaux :

" M. Badeaux, notaire de la ville des Trois-Rivières, écrit le *Journal des opérations de l'armée Américaine*, lors de l'invasion du Canada en 1775-76. Le style de M. Badeaux est semé d'archaïsme et de provincialismes, qui ont un goût de terroir très-prononcé. La plupart des actions des républicains, dit l'écrivain royaliste des Trois-Rivières, me paraissent tenir *plutôt du barbarisme* que de la noblesse de leurs sentiments."

Ce pauvre manuscrit a été rédigé en 1775-76, jour par jour, au milieu des événements de l'invasion américaine. Badeaux, qui jouait un rôle actif dans les affaires de sa ville natale, ne fut

jamais un littérateur et ne se piquait pas de passer pour tel. De nos jours, une copie très-mal faite de son manuscrit a été imprimée, les typographes ont renchéri sur ce que le texte original et la copie ont de défectueux, si bien qu'en comparant l'imprimé avec l'original, j'y ai trouvé près de quatre cents fautes, dont plusieurs sont graves et d'autres assez amusantes, jugez-en : "Ce matin, St. Luc est parti." Badeaux avait écrit : "Ce matin le lac (la glace du lac Saint-Pierre) est parti." Voilà ce qui est offert aux étrangers comme échantillon de notre littérature. Mettons-y donc plus de discernement une autre fois.

Par occasion, cependant, des livres canadiens ont pu pénétrer en France dans certains cercles élevés et être lus et commentés avant aujourd'hui ; j'en fournis des preuves en plus d'un endroit de cet article. Dans son étude sur l'*unité de l'espèce humaine*, M. de Quatrefages refuse de croire que nous soyons dégénérés comme on le dit ; après avoir fait l'éloge de notre vigueur physique, il ajoute : "Ce sont ces hommes *dégénérés petits de corps et d'idées*, qui entretiennent à Québec, à Montréal, le goût de la littérature et des arts, et luttent au nom de l'intelligence élevée, contre les tendances à peu près exclusivement utilitaires des colons anglais. Enfin, bien que ne se recrutant plus dans la mère-patrie depuis la cession du Canada à l'Angleterre, ces mêmes hommes, ces Celtes transplantés ont longtemps constitué la très-grande majorité de la population . . . ils se multiplient avec une rapidité bien remarquable."

M. Rameau écrivait, il y a quinze ans bientôt :

"C'est à peine si ce petit peuple, abandonné en 1760 dans une entière ignorance par toute l'aristocratie sociale, commence à se relever et à renaître à la vie intellectuelle..... cependant, lorsque l'on passe de l'étude des Américains aux Canadiens, une différence tranchée saisit l'esprit et lui signale l'instinct plus artistique, la forme plus polie et le goût plus pur dont on reconnaît déjà l'influence chez l'écrivain canadien ; il a naturellement mieux le sentiment du beau, comme chez nous l'Italien à mieux le sentiment musical ! Mais ce qui frappe surtout, c'est que chez eux on sent plus ou moins l'ampleur de la conception tendre inclusivement vers cette jouissance des idées générales qui forme la sphère supérieure des opérations de l'esprit humain,—caractère qui fait défaut chez presque tous les écrivains américains."

Après avoir cité quelques passages de livres canadiens (de Mr. l'abbé Ferland et de Mr. Etienne Parent) M. Rameau dit : "La vivacité du trait qui distingue ces tableaux et l'atticisme de l'esprit français, font voir que sur les bords du Saint Laurent notre lan-

gue n'a pas plus dégénéré que notre caractère..... On peut présager aux canadiens une longue jeunesse et une rare énergie dans leur développement à venir."

Mr. Rameau a visité et étudié le Canada vers 1859. A cette époque, notre littérature n'avait encore fait que son premier pas. Voici comment il nous juge, par nos livres, après avoir mis de côté les pages sans valeur qui, de toute nécessité, sont nombreuses dans ces premiers recueils :

"Nous avons été frappé de cet instinct naturel de généralisation, que nous signalons ailleurs, faculté si puissante quand on sait ne pas l'exagérer. Chez tous, en effet, avec plus ou moins de jouissance et plus ou moins de succès, on sent poindre dans la pensée cette ampleur généreuse du sentiment, cette recherche de la relation générale des choses, qui dégagent l'intelligence humaine de l'étude trop stricte de son sujet, l'élèvent au-dessus des faits, accroissent sa puissance et lui permettent, quand le savoir et le génie intérieur viennent la féconder, d'entraîner à sa suite la science et l'humanité dans la carrière du progrès."

" Le premier fondement de leur force repose sur la simplicité de leurs mœurs. La science et les arts, pas plus que la liberté ne suffisent pour établir une société heureuse et durable.....Meilleurs que nous sous ce rapport, les Canadiens ont conservé les heureux côtés de notre caractère gai, affable, amateur du beau et des arts, sans les avoir exagéré comme nous par cette possession libertine du plaisir et du luxe."

Après avoir dit qu'il vaut mieux pour les Canadiens-français de rester sous le drapeau anglais que sous celui de la France, M. Rameau ajoute :

" Ayant été élevés dans la pratique de la liberté, dont ils ont tiré d'excellents fruits, ils seraient promptement dégoûtés de nous, de notre administration et de notre gouvernement..... Leurs mœurs, d'ailleurs, infiniment plus sévères que les nôtres, ne tarderaient pas à être froissées par nos habitudes et viciées peut-être par nos entraînements.

" Si le développement des Canadiens-français en Amérique ne devait amener pour nous que la vaine satisfaction de voir les descendants de notre race propager avec leurs établissements la langue et le nom français, quels que fussent les généreux efforts qui auraient déterminé ce résultat, ce ne serait jamais qu'un fait historique d'une assez médiocre importance. Mais sous cette expansion matérielle doit pareillement se produire une conséquence intellectuelle et morale d'une incontestable gravité pour l'avenir de l'Amérique : en même temps que notre nom et notre

langue, nos compatriotes devront propager le caractère propre de nos mœurs, de notre intelligence, et les aptitudes particulières qui ont fait l'utilité et l'importance de notre rôle dans l'histoire du monde européen."

XI.

SOMMAIRE.—Deux discours.—Conclusion.

Tout récemment, deux discours ont été prononcés, à Paris, par des amis du Canada, M. Xavier Marmier et M. Rameau. M. Marmier a parlé devant l'Institut ; je me plais à citer un passage qui fera voir combien nous gagnerions à cultiver de pareilles amitiés :

"Le Canada ! Jamais je n'oublierai l'impression que je ressentis en le visitant pour la première fois. Je venais de traverser une partie des Etats-Unis, qui, je dois le dire, ne m'avaient point converti à leur république. Après un dur trajet dans les wagons égalitaires, après deux ou trois transbordements au millieu d'une foule tumultueuse et batailleuse, soudain quel changement ! Devant moi, dans des plaines paisibles, s'élèvent des maisons avec le jardin et l'enclos, comme on les voit en Normandie. A mes yeux apparaissent des physionomies dont je me plais à observer l'honnête et bonne expression ; à mes oreilles résonne l'idiome de la terre natale. Mon cœur se dilate ; ma main serre avec confiance une autre main. Je ne suis plus en pays étranger. Je suis sur le sol du Canada, dans l'ancien empire de nos pères. Quel empire ! de l'est à l'ouest, une espace de cinq cents lieues. A l'une de ses extrémités les profondeurs du golfe Saint-Laurent ; à l'autre, le lac Supérieur, le plus grand lac de l'univers. Entre ces deux immenses nappes d'eau, des forêts d'où l'on peut tirer des bois de construction pour le monde entier, des pâturages, des champs de blé et de maïs, les rustiques *loghouses* des défricheurs le long des clairières, les riants villages, les villes superbes au bord des fleuves et des rivières, et toutes les œuvres de l'industrie et de la science moderne : chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphes. Cette belle contrée, trois fois plus étendue que l'Angleterre et l'Irlande, était à nous, et se rejoignait par le bassin du Mississipi à la Louisiane, conquise aussi par nous. Et, de tout cela, rien à la France, pas le moindre hameau. Non. Mais la France est là vivante en un plus grand nombre de familles qu'au temps où elle avait là ses citadelles et ses gouverneurs. Sa conquête territoriale

lui a été enlevée ; sa conquête d'affection s'est accrue par l'accroissement continu de la population.

Qu'on se figure une de ces plantes dont un coup de vent emporte le germe sur une plage lointaine où il prend racine, où il se développe, où il produit des rejetons qui, peu à peu, s'élèvent au milieu d'un amas de plantes étrangères. C'est l'image de cette population française si petite d'abord, mais si ferme, qui a grandi entre les tribus indiennes, qui les a graduellement dominées, et qui maintenant conserve sous le régime britannique, dans les villes comme dans les campagnes, les traits distinctifs de sa nationalité ; dans les villes, tout ce qui représente l'idée intellectuelle : écoles et musées, livres et journaux, des hommes instruits, des écrivains de talent, et des salons où règnent encore ces habitudes de bonne grâce, d'exquise politesse dont la France a donné le modèle au monde entier ; dans les campagnes, l'humble travail agricole de l'habitant, c'est ainsi que l'on désigne les descendants de nos anciens colons, comme si eux seuls résidaient à poste fixe dans le pays, comme si les Anglais et les Américains qui y sont venus successivement étaient seulement les passagers.

Et le fait est qu'il reste solidement établi dans sa ferme cet honnête habitant. Si petite qu'elle soit, il ne pense point à la quitter, il ne se laisse point séduire par tout ce qu'il entend raconter des fructueuses plantations en d'autres contrées, des spéculations du commerce et de l'industrie. Si petite qu'elle soit, il se plaît à la cultiver, content de vivre au lieu où il est né, et de faire ce que son père a fait.

Si en cheminant par les sentiers du Bas-Canada, vous rencontrez un de ces habitants, soyez sûr que, jeune ou vieux, le premier il vous saluera très-poliment, et pour peu que vous témoigniez le désir de vous arrêter dans son village, il vous invitera à visiter sa maison, une très-humble maison, mais très-propre, les murs blanchis à la chaux, et des fleurs sur les fenêtres ; point de meubles superflus, ni de provisions luxueuses; quelques jambons peut-être et quelques bouteilles dans le cellier, pour les jours solennels ; nulle grosse somme dans l'armoire, mais certainement deux ou trois actes qui constatent la filiation de cet honnête paysan et son origine. Ce sont ses titres de noblesse. Il sait par-là que son aïeul est venu de la Normandie ou de la Bourgogne, de la Bretagne ou de la Franche-Comté. Si vous pouvez lui parler de la province à laquelle se rattachent ses traditions de famille, il en sera très-touché Heureux philosophe ! La modération de ses goûts écarte de lui la griffe de l'avarice et de l'ambition. Ses habitudes d'ordre

et de travail lui donnent le bien-être, sa croyance héréditaire, sa croyance religieuse lui assure la paix du cœur.

Nous devons rendre justice au x Anglais. En prenant possession du Canada, ils s'engageaient à respecter son culte, ses institutions, ses coutumes [1], et ils ont loyalement tenu leur promesse. Les seigneurs canadiens ont gardé leurs préroga tives, les fermiers leurs contrats, le clergé catholique ses dotations et ses priviléges. J'ai vu à Montréal, une procession sortant de la cathédrale en grande pompe et défilant entre deux lignes de soldats anglais, revêtus de leur uniforme de parade, debout et silencieux dans l'attitude la plus respectueuse.

Jadis, notre empire canadien s'appelait la Nouvelle-France. En le voyant aujourd'hui, avec ses lois, ses mœurs d'un autre temps et sa langue qui a gardé la sévère élégance du dix-septième siècle, nous pourrions bien l'appeler l'ancienne France, et j'ajouterais la fidèle et charmante France."

Le numéro du *Correspondant* qui nous apporte ce discours renferme l'entrefilet suivant : " Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que, par suite d'un récent voyage, M. A. Sauton, libraire, rue du Bac, 41, a noué avec le Canada des relations assez suivies qui lui permettent de recevoir régulièrement les ouvrages publiés en langue française dans ce pays. La notice des livres, journaux et recueils périodiques qu'il vient de faire paraître, montre combien le Canada est resté français, cette littérature était, jusqu'à ce jour, bien peu connue chez nous. Par les comptes-rendus que nous esrons bientôt faire de quelques-unes de ces publications, on appréciera à quel degré la foi et les sentiments élevés de la vieille patrie sont restés vivants dans cette colonie perdue, mais restée digne de son origine. M. Sauton se chargera de faire venir tous les livres que nos lecteurs désireraient, et aussi d'envoyer les ouvrages que les auteurs voudraient faire parvenir dans ce pays."

Conclusions de cet article : les Européens ne nous connaissent pas.

Ceux qui ont entendu parler du Canada et des Canadiens n'ont que de fausses notions sur notre compte. Des voyageurs et des écrivains de la presse légère se plaisent à entretenir cette ignorance et à l'aggraver. Nous n'avons point d'organe en Europe pour défendre assidûment notre cause et faire taire les détracteurs.

[1] Durant les premiers trois quarts de siècle l'Angleterre a fait tout ce qu'elle a pu pour nous écraser.

Cinq ou six hommes éclairés en France, et autant en Angleterre sont tout ce que le Canada possède d'amis au monde en dehors de son territoire. Ces amis n'appartiennent point anx cercles bruyants des groupes populaires ni à cette littérature en vogue qui vise par dessus tout à produire de la sensation. Ils écrivent des livres et font des conférences qui, par leur nature même, ne sont pas généralement recherchés de la foule. L'excellence de leurs œuvres qui s'adressent plus haut, fera toujours qu'ils nous aideront peu à transformer l'opinion des masses à notre sujet,—mais ils seront écoutés et ils feront école dans un milieu où les nations comme les simples individus, tiennent à honneur de se produire.

Montrons-nous sensibles aux sympathies que l'on nous témoigne; sachons reconnaître nos amis; — quant aux autres, il suffit de nous en amuser de temps en temps.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 25 Février, 1873.

CONFERENCES AMERICAINES.[1]

III.

HENRY LONGFELLOW.

(*Suite et fin.*)

Choisissons une pièce dont le titre est singulier : *Échelle de saint Augustin.* Saint Augustin a dit—ce que je ne savais pas avant de l'avoir lu dans ce poëte—que nos vices étaient comme les degrés d'une échelle, et que nous devions monter sur eux pour les vaincre. Longfellow a pris cette pensée, et voici comme il la développe :

L'ÉCHELLE DE SAINT AUGUSTIN.

" Saint Augustin ! tu l'as bien dit, que de nos vices nous pouvons faire une échelle si nous voulons fouler sous nos pieds chaque action honteuse.

" Toutes les choses vulgaires, tous les petits événements de chaque jour, que l'heure amène et que l'heure emporte, petits plaisirs, petits murmures, sont les degrés par lesquels nous pouvons monter.

" Les désirs bas, les desseins ignobles qui diminuent la vertu, les orgies du vin, tous les excès, l'envie des choses honteuses, les combats pour ce qui n'est pas vrai, le dureté de cœur qui fait mé-

1 Voir la livraison d'Avril 1873.

priser les rêves de la jeunesse, toutes les pensées mauvaises et les mauvaises actions qui sortent des mauvaises pensées, tout ce qui arrête ou entrave les mouvements nobles de la volonté ; tout cela doit être foulé sous nos pieds si, dans les champs lumineux du bon renom, nous voulons gagner une large place.

" Nous n'avons pas d'ailes, nous ne pouvons pas prendre notre vol ; mais nous avons des pieds pour escalader et gravir par petits degrés, peu à peu, de plus haut en plus haut, les sommets nuageux de notre vie.

" Les puissantes pyramides de pierre qui, comme un coin, fendent l'espace au-dessus du désert, quand on les regarde de près ne sont qu'une rampe de degrés gigantesques.

" Les montagnes lointaines qui dressent leurs solides remparts jusqu'aux nuages sont sillonnées par de petits sentiers que nous découvrons à mesure que nous nous élevons sur les plus hauts sommets.

" Les hauteurs que les grands hommes ont su conquérir et garder, ils ne les ont pas atteintes par un vol subit ; pendant que leurs compagnons dormaient, eux, ils travaillaient toute la nuit pour s'élever.

" Nous tenant debout sur ce que nous avons trop longtemps porté avec nos épaules courbées et nos yeux à terre, nous pouvons discerner ce que nous ne voyions pas d'abord : une route ouverte à de plus hautes destinées.

" Même le passé irrévocable ne nous paraît plus perdu, ne nous paraît plus tout à fait vain si, nous élevant sur ces ruines, nous touchons enfin à quelque chose de plus noble que lui."

Je ne puis pas oublier une pièce plus connue, celle qui a répandu dans le monde entier la renommée de ce grand poëte. Je veux parler d'*Excelsior*. En Angleterre, en Amérique, on a donné ce titre à des entreprises commerciales, à des morceaux de musique, à des navires qui portent ce beau nom au milieu des vagues et des tempêtes : *Excelsior !*

Plus haut ! toujours plus haut ! C'est le cri de cette âme poétique et vaillante à mesure que la vie s'avance et que le temps précipite ses pas. Je ne connais dans aucune langue une inspiration plus pure et plus vraiment sublime, dans le sens de ce beau mot *sublime* qui veut dire au-dessus de nos fanges et de nos misères d'ici-bas.

EXCELSIOR.

" Les ombres de la nuit tombaient rapidement. Un jeune homme traversait un village des Alpes. Il portait, au milieu de la neige

et de la glace, une bannière avec cette étrange devise : *Excelsior !* Plus haut !

" Triste était son front ; son œil avait la flamme du poignard tiré de son fourreau ; sa voix, comme un clairon de cuivre, répétait ces sons d'une langue inconnue : *Excelsior !*

" Dans d'heureuses demeures il voit la lumière, la flamme du foyer qui pétille claire et chaude, et devant lui, là-haut, les spectres du glacier : de ses lèvres tombe, comme un sourd murmure : *Excelsior !*

" Ne tentez pas là passe, dit le vieillard, la noire tempête gronde sur nos têtes, le torrent mugit vaste et profond." Plus fort, la voix de clairon répond : *Excelsior !*

" Oh ! reste, murmure la jeune fille, et sur mon sein repose ta tête fatiguée." Une larme s'arrêta dans son œil bleu ; il soupira, mais il reprit : *Excelsior !*

" Gare aux branches des pins arrachés par la foudre ! gare à l'avalanche en fureur !" Ce fut le dernier adieu du villageois. Une voix répéta déjà sur la hauteur : *Excelsior !*

" A l'aube du matin, au moment où, vers le ciel, les pieux moines du Saint-Bernard répètent l'office accoutumé, une voix fend l'air vibrant : *Excelsior !*

" Le chien fidèle découvre un voyageur à moitié enseveli dans la neige ; sa main glacée serre encore une bannière à la devise mystérieuse : *Excelsior !*

" Là, dans le crépuscule terne et froid, sans vie, toujours beau, il est étendu ; et de l'azur des cieux, de la sérénité lointaine, tombe, comme une étoile, une voix divine : *Excelsior !* "

Henry Longfellow joint à l'énergie et à l'élévation un autre don. Il a l'imagination ingénieuse. Chaque pièce de ses poésies s'achève par un tour, un jet, une finale, inattendues, originales et souvent d'une rare beauté. Je ne puis me porter garant de la perfection de la forme. En traduisant, on efface, on affaiblit la langue native ; puis on s'expose à prendre pour beau ce qui vous a coûté de la peine ; l'attention intense vous semble de l'admiration, comme l'enfant appelle diamants les pierres brillantes qu'il abat à coups de marteau. Mais la beauté de l'invention reste au moins toute entière, et ce don fait le vrai poëte. On peut dire de Longfellow qu'il a au plus haut degré l'originalité de l'invention et la facilité de la splendeur.

Jugez-en par *le Sablier*. Le poëte suppose qu'il est seul, dans sa petite chambre, la nuit. Il travaille, et devant lui se trouve, marquant sans bruit le pas des heures, un sablier rempli par une poignée de sable qu'un ami a rapporté du désert :

LE SABLE DU DÉSERT DANS LE SABLIER.

" Une poignée de sable rouge, apportée des chaudes régions du désert de l'Arabie, est devenue dans ce cristal l'espion du temps et le ministre de ma pensée.

" Depuis combien de siècles pesants ce sable a-t-il été roulé dans le désert ! Que de vicissitudes étranges il a vues et combien d'histoires l'ont eu pour témoin !

" Peut-être les chameaux de l'Ismaélite l'ont foulé en passant, quand, loin de la vue du patriarche, ils portaient en Égypte son fils préféré ;

" Peut-être les pieds de Moïse, nus et brûlants, y ont-ils imprimé leur trace, ou les roues bruyantes du char de Pharaon l'ont-elles fait jaillir dans les airs ;

" Ou bien Marie, avec le Christ de Nazareth, embrassé dans ses caresses, lorsque son pélerinage d'espérance, d'amour et de foi, illuminait le désert sauvage ;

" Ou les anachorètes, quittant les palmiers d'Engaddi pour gagner les bords de la mer Morte, en chantant lentement les vieux psaumes de l'Arménie en strophes inarticulées ;

" Ou les caravanes, qui de Bassora dirigent leurs pas vers l'Orient, ou les pèlerins de la Mecque, soumis au destin, résolus dans leur cœur ;

" Ils ont passé sur ce sable, ils peuvent l'avoir foulé ! Et maintenant, dans cette tour de cristal, emprisonné à jamais par une main curieuse, il compte les heures qui s'envolent.

" Pendant que je le fixe, les étroites murailles s'élargissent. Devant mes yeux rêveurs apparaît le désert avec son sable houleux et ses ombres infinies ;

" Soulevé par le souffle du vent, ce petit filet brillant se dilate en une colonne haute et immense, portant avec elle la terreur et la menace.

" Devant, au delà du soleil qui se lève, à travers la plaine sans limite, la colonne et son ombre s'avancent et s'élargissent jusqu'à ce que ma pensée les poursuive en vain.

" La vision s'évanouit !....Sur le soleil rougi, sur la plaine brûlante et incommensurable, les portes de cristal se referment de nouveau. Le sable d'une demi-heure s'est écoulé ! "

A côté de la richesse de l'imagination, voulez-vous, Messieurs, admirer la délicatesse du sentiment et la tendresse du cœur ? Vous seriez surpris qu'Henry Longfellow ne les possédât pas Il aime, les enfants. On raconte que Louis XIV, lorsque l'architecte Mansart lui soumit les plans de Versailles, avait écrit en marge :

" *Avoir soin de répandre de l'enfance partout.*" Dans les poésies de Longfellow comme dans les poésies de Victor Hugo, l'enfance est répandue partout, comme l'ornement gracieux du monument. Écoutez, entre tant d'autres, cette jolie pièce, intitulée *les Enfants* :

LES ENFANTS.

" Venez, venez, enfants, j'entends vos jeux, et les problèmes qui troublaient mon âme s'évanouissent aussitôt. Vous ouvrez mes fenêtres vers l'Orient, du côté où les pensées ressemblent à des oiseaux qui chantent ou aux levers du matin.

" C'est dans vos cœurs que se lève le soleil et les oiseaux chantent dans vos pensées, dans votre âme coulent les clairs ruisseaux, dans la mienne est le vent d'automne et la première chute de la neige.

" Ah ! que serait pour nous le monde, si nous n'avions pas les enfants ? Nous verrions en tremblant derrière nous les ténèbres, devant nous le désert.

" Ce que les feuilles sont à la forêt, ce que l'air et la lumière sont à la plante, ce que la sève est au bois, les enfants le sont au monde. A travers les enfants, il sent les rayons d'un climat plus brillant et d'un soleil plus chaud.

" Venez à moi, venez, venez, enfants. Chantez à mes oreilles ce que les oiseaux et les zéphirs chantent dans votre rayonnante atmosphère.

" Que sont toutes nos querelles et la sagesse de nos livres comparées à vos caresses et à la gaieté de vos regards !

" Vous valez mieux que toutes les ballades qu'on a chantées. Vous êtes de vivants poëmes, et tout le reste est déjà mort."

J'aimerais à citer encore les nobles strophes consacrées à flétrir l'esclavage et à chanter les douleurs et les espérances des pauvres Africains, maintenant affranchis, qui nomment Longfellow avec Channing parmi leurs bienfaiteurs ; mais je dois abréger, afin de vous entretenir, Messieurs, d'une œuvre plus considérable. Je veux cependant vous montrer ce que j'ai déjà indiqué, le don de l'inattendu; l'originalité, le tour soudain de la pensée, qualités si remarquables dans les pièces très-célèbres *la Vieille horloge*, *le Pont de pierre*, et unies à la suavité dans *les Oiseaux de passage*.

LES OISEAUX DE PASSAGE.

" Les ombres épaisses tombent du haut des tilleuls qui s'élèvent comme une muraille énorme devant le ciel du midi.

" Et du sommet des sombres hêtres, comme une marée montante, l'obscurité envahit les champs qui nous entourent.

" Mais la nuit est belle ; partout une douce vapeur remplit l'air, et les sons lointains semblent rapprochés.

" Au-dessus, dans la clarté de la nuit étoilée, de rapides oiseaux de passage volent à travers l'atmosphère humide. J'entends les battements de leurs ailes rapides, lorsque des régions froides et glacées ils vont chercher les prairies du Sud. J'entends dans les hauteurs des airs leurs cris tombant comme un rêve des cieux, mais leur forme, je ne puis la voir.

" Ne dites pas cela. Ces voix qui murmurent la joie et la passion ne viennent pas de la troupe des oiseaux ; ce sont les échos du chant des poëtes, murmures de plaisir, de douleur ou de faiblesse C'est le son des mots ailés. C'est le cri des âmes qui, bien haut, dans de rudes labeurs, volent en battant des ailes, cherchant un climat plus chaud, et, dans leur vol élevé à travers des royaumes de lumière, elles laissent sur notre monde de ténèbres leurs chants et leur harmonie."

Jusqu'ici, Messieurs, je vous ai fait entendre des pièces courtes et détachées, touchantes, ingénieuses, splendides ; mais Longfellow ne serait pas un grand poëte s'il n'avait pas un souffle plus puissant s'il n'était pas capable de concevoir et d'enfanter une œuvre plus considérable. J'ai pour ainsi dire traversé le jardin rempli de fleurs charmantes qui mène au pied d'un monument. L'auteur d'*Excelsior* des *Oiseaux de passage* est aussi l'auteur d'*Yawatha* de *l'Etudiant espagnol*, de la *Légende dorée*. Il vient de publier des *Scènes dramatiques ;* il a écrit des romans, mais il est avant tout le chantre et l'inventeur incomparable d'*Évangéline*, poëme immortel qui vivra avec *Paul et Virginie*, avec *Hermann et Dorothée*, avec *Mireille*, avec le *Vicaire de Wakefield* et *Pernette*, aussi longtemps que les hommes conserveront le culte de la beauté littéraire et de la pureté morale.

Le poëme d'*Evangéline* est connu en France grâce à M. Marmier, à madame de Bury, à M. Montégut, à M. Brunet ; mais il ne l'est pas assez cependant, je vous demande la permission de vous le raconter brièvement [1].

La scène se passe au nouveau monde, dans l'Acadie, cette belle presqu'île cédée en 1713 aux Anglais par Louis XIV, bien avant la cession du Canada, et qui forme aujourd'hui la *Nouvelle-Ecosse*.

1 On sait que notre ami et collaborateur, Pamphile Lemay a traduit Evangéline en beaux vers français ; œuvre admirable qui lui a valu il n'y a pas encore longtemps dans une conférence publique, les chaleureux éloges de la part de notre poëte national, M. L. H. Fréchette. Peut-être publierons-nous un jour ou l'autre, ce poëme dans son entier, si Dieu nous prête vie. N. R.

Les Français établis sur cette terre lointaine, que ses prairies et son climat rendent comparable à notre belle Normandie, résistèrent à cette cession d'êtres humains, comme nous résisterions assurément si, demain matin, un décret cédait à l'étranger un lambeau du sol natal ; et, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre au Canada, ils furent accusés d'avoir aidé les Français secrètement. Les Anglais sont durs. Il y a d'autres races qui oppriment les races inférieures ; la race saxonne les supprime. Un ordre abominable de lord Chatham décida, en 1755, que tous les hommes colons de l'Acadie seraient rassemblés dans les églises à un jour indiqué, que le gouverneur ferait annoncer à ces hommes, en les retenant prisonniers, que leurs biens allaient être confisqués, leurs maisons détruites, leurs familles dispersées. Cet ordre partit d'Angleterre, en plein dix-huitième siècle, sur les conseils de Franklin, sans aucune objection de Voltaire, et il fut exécuté par un gouverneur impitoyable nommé le major Lawrence. Un épisode de cette atroce histoire a servi de thème au poëme d'*Evangéline*, qui est, on va le voir, comme un drame touchant joué par un petit nombre de personnages, avec des changements de scène continuels, au milieu de décorations d'une merveilleuse magnificence.

C'est d'abord la peinture de l'allégresse, du travail et de la paix dans le village de Grand-Pré, avec ses petites maisons modestes, ouvertes jour et nuit, d'où s'élève la fumée bleue comme un encens et avec ses habitants laborieux et aisés, honnêtes et chrétiens, sans misère et sans faste, troupeau exempt de loups, peuple sans populace. Là demeure le fermier Benoit, père d'Évangéline, et le forgeron Basile, père de Gabriel. Les deux jeunes gens sont fiancés, et leurs fiançailles joyeuses, les plaisirs et les travaux des champs, composent autant de scènes charmantes, toute une série de géorgiques villageoises, interrompues par la brusque arrivée de l'ordre d'arrestation, d'exil, de confiscation, qui éclatent au milieu des fêtes comme le tonnerre à la fin d'un beau jour, comme le rappel et le tocsin au milieu d'une cité paisible. Cette tragédie, qui coupe court à cette idylle, compose la première partie du poëme. Elle se termine par le départ des proscrits, portés, poussés, distribués pêle-mêle sur des navires qui obéissent au gouverneur. La scène est des plus pathétiques. Les adieux de l'exil ont inspiré tous les poëtes Vous connaissez la page sublime de Lamennais : *l'Exilé partout est seul !* Vous avez lu les vers de Victor Hugo :

> Il disait aux oiseaux de France : " Je vous quitte,
> Doux oiseaux, je m'en vais aux lieux où l'on meurt vite,
> Au noir pays d'exil où le ciel est étroit ! "

Vous vous rappelez le tableau de Muller, qui a représenté avec tant de vigueur les jeunes Irlandaises enlevées de force par ordre de Cromwell pour être tranportées en Amérique. Vous vous êtes arrêtés devant une gravure allemande, *die Auswanderung* ; on voit les pauvres émigrés quitter leur village, ils suivent à pied le chariot chargé de leurs bagages et passant devant le cimetière. Les petits enfants, enchantés, insouciants, courent en avant, les grandes sœurs, plus graves, marchent en arrière avec hésitation, le père se roidit et se domine, la mère arrache une fleur, en pliant le genou, à la tombe de la famille et tourne la tête en pleurant du côté de la maison abandonnée. Vous avez lu le beau discours de Richard Cobden, racontant qu'il avait vu des Irlandais, avant de s'embarquer dans les docks de Liverpool, baiser la terre et emporter dans une petite caisse un peu de gazon encore vert sur une motte de terre de la patrie. Que de cris, de larmes, de chants d'exil, depuis le *Super flumina Babylonis*, jusqu'aux adieux des Acadiens précipités de force sur les navires, pendant que la nuit est illuminée par l'incendie du village, et que la terre natale s'ouvre pour recevoir le cadavre du vieux Benoit, du père d'Evangéline, frappé de mort au moment du départ, et ne pouvant s'arracher à sa patrie ni survivre à son désespoir.

La seconde partie du poëme nous montre la pauvre Evangéline conduite par quelques voisins à bord du navire qui doit l'emmener, et confiée au pasteur du village. Gabriel est dirigé vers un autre navire qui fait voile pour la Louisiane. L'histoire nous apprend qu'une partie des exilés de l'Acadie s'établit dans la Floride, d'autres passèrent en Europe, et on assure que quelques-uns ont encore des descendants en France, dans les environs de Chatellerault.

Nous retrouvons Évangéline traversant à pied plusieurs des États du nord de l'Amérique, décrits l'un après l'autre par le poëte avec une admirable variété, et s'embarquant enfin sur le cours majestueux du Mississipi, qu'elle redescend avec ses compagnons d'exil, attachés les uns aux autres par les liens du malheur, du souvenir et de l'espoir. La peinture du Mississipi, véritable océan qui marche entre des rives tantô triantes, tantôt funèbres, est, même après Chateaubriant, l'une des plus étonnantes descriptions qu'on puisse lire. Pendant qu'Évangéline descend le grand fleuve, Gabriel le remonte sur un autre bateau parti de la Louisiane. Tous deux se cherchent et tous deux se rencontrent, mais, hélas ! sans s'apercevoir. Au moment où les deux bateaux se croisent en silence, la chaleur du soleil contraint les passagers au repos. Évangeline et Gabriel dorment sans se douter que la destinée les rappro-

che, et déjà ils sont séparés par une longue distance, lorsque Évangeline, se réveillant, dit au prêtre qui l'accompagne : " O mon père ! quelque chose à dit à mon cœur que Gabriel n'était pas loin. Était-ce un rêve, ou un ange a-t-il passé qui m'a révélé la présence de mon fiancé ? Pardonnez ces paroles qui n'ont pas de sens pour vous." Et le prêtre répond : " Ma fille, tes paroles ne sont point insensées et je les comprends bien. Ton sentiment est profond et tes paroles ressemblent à ces bouées qui flottent sur la surface des eaux montrant la place où l'ancre s'est enfoncée." Et le silence se fait, interrompu par la note stridente que jette au vent l'oiseau moqueur avant de se cacher dans les bois.

Le bateau qui porte Evangéline arrive après plusieurs jours à une station où s'est établi le vieux Bazile. Grande joie des compagnons qui retrouvent leurs compagnons. Grande émotion d'Evangéline qui croit retrouver Gabriel. Mais à ses premiers mots, Bazile lui apprend que depuis plusieurs jours, il est parti à sa recherche. " Vous avez dû, dit-il le croiser en route et le rencontrer. " Ici se place une scène de gaieté champêtre. Les colons de l'Açadie sont tout au bonheur de se revoir, pendant que la pauvre Evangéline se tient seule à l'écart, ayant peine à contenir son cœur que le poëte compare à un nid d'où les oiseaux sont partis et sur lequel il est tombé de la neige.

Avec une indomptable énergie, la jeune fille se décide à partir, escortée du vieux pasteur et quelques amis, pour suivre et chercher Gabriel. Nous ne l'accompagnerons pas, Messieurs, dans cette longue poursuite qui sert au poëte à déployer sa puissance véritablement magique de description de la nature et à faire passer sous les yeux éblouis du lecteur les différentes contrées du nouveau monde . Aprés plusieurs années d'inutile fatigue, apres avoir séjourné tantôt tant le camp des Indiens qui lui racontent l'histoire du *Fiancé de Neige*, tantôt dans la maison du missionnaire, elle finit par s'arrêter dans la Pensylvanie ; elle se fixe dans la capitale de cet Etat hospitalier et elle y devint Sœur de la charité, conservant son cœur à Gabriel, mais laissant sortir de ce cœur brisé et répandant sur les malheureux toute sa puissance d'aimer, comme ces parfums qui, sans rien perdre de leur arome, l'exhalent autour d'eux dans les airs.

La peste se déclare dans la ville. Évangéline se multiplie, allant partout veiller les mourants, peut-être en désirant la mort. Un jour, dans une salle d'hôpital, elle s'approche d'un lit ; elle en écarte les rideaux. Le malade est à l'agonie. Elle le regarde, elle le reconnaît, et, avec un accent pieux et tendre, elle s'écria : " *Gabriel ! ô mon bien-aimé !* " A ce cri, le mourant, dans un rêve de délire,

revoit la maison de son enfance, les rivières bordées d'arbres, les vertes collines de l'Acadie, le village, la montagne, et dans l'ombre des forêts, comme au jour de sa jeunesse, Évangéline passe dans une vision. Il essaye de prononcer un nom, mais les sons inarticulés meurent sur ses lèvres. Il essaye de se lever : sa tête retombe sur l'épaule d'Évangéline agenouillée prés du lit. Son dernier regard est doux, mais il s'éteint soudainement comme une lampe que le vent souffle tout-à-coup. Tout est fini, l'espérance, la crainte, la peine, le désir du cœur, la longue attente inutile, le profond désespoir, la pesante patience ! Pressant une fois de plus la tête inamée sur son sein, elle s'affaisse doucement elle-même en murmurant : " Père, je vous remercie ! "

Cette scène pathétique et tout le poëme se terminent par ces beaux vers, écrits dans un rythme grave et lent comme un psaume funèbre :

" La forêt primitive est toujours debout ; non loin de son ombre, l'un à côté de l'autre, dans leur tombeau sans nom, les deux amants sommeillent. Dans l'étroite enceinte d'un petit cimitière catholique, à côté de la ville, ils reposent ignorés, inaperçus ; chaque jour le flux et le reflux de la vie passe à côté d'eux, à côté de milliers de cœurs ardents qui ont cessé de battre, à côté de têtes fatiguées qui ne travaillent plus, à côté de mains laborieuses qui ont cessé leur tâche, à côté de pieds agiles qui ont achevé leur voyage

" La forêt primitive est toujours debout, mais à l'abri de ses rameaux habite une autre race, avec d'autres coutumes et un autre langage. Seulement, le long du rivage du triste et nuageux Atlantique, languissent encore quelques paysans acadiens dont les pères sont revenus de l'exil pour mourir sur la terre natale ; dans la cabane du pécheur, le rouet et la navette sont encore à l'ouvrage ; les filles portent eucore de grands bonnets normands et leur costume de toile de ménage. Au coin du feu, le soir, elles redisent l'histoire d'Évangéline, pendant que, dans les rochers, la voix profonde de l'Océan retentit et approche, et que les lamentations de la forêt lui répondent par leurs échos désespérés."

Messieurs, j'ai à vous demander grâce à la fois pour la longueur de cette étude et pour sa mélancolie. Je n'ai plus à louer Longfellow, mais je ne puis pas résister au plaisir de rapprocher de son nom celui d'un de nos premiers poëtes français. Je voudrais avoir le temps de comparer *Evangéline* à *Pernette*. Il y a dans les deux œuvres, dans les deux talents, une grande ressemblance. Les personnages de Laprade sont plus vivants, les paysages de Longfellow sont plus grandioses. Il y a plus de feu dans Laprade, plus d'émotion dans Longfellow. Mais tous les deux s'élèvent laux

mêmes sommets lumineux et se plaisent dans les mêmes régions sereines. Tous les deux parlent purement de l'amour et pieusement de la nature. Je ne connais rien de plus exquis, dans aucune langue, que les fiançailles de Pernette et de Pierre sur les montagnes du Forez et que la rencontre de Gabriel et d'Evangéline sur les ondes du Mississipi ; rien de plus sublime que la mort de Pierre et que la mort de Gabriel. Combien je remercie les deux poëtes de m'élever à ces sentiments exquis, de m'initier à ces situations pathétiques dans ces simples récits d'existences modestes ! Combien j'admire cet art merveilleux, qui sans évoquer les Cesar et les Agamemnon, m'intéresse à l'amour et m'associe au malheur de créatures à moi semblables, et, sans forcer le naturel, me fait rencontrer le sublime dans les luttes de la vie obscure de pauvres paysans. Fatigué de traduire de nobles vers en mauvaise prose, je laisse à Victor de Laprade le soin de célébrer ces beautés de l'inspiration honnête qui est aussi l'inspiration de Longfellow, et je vous rappelle, en terminant, ces beaux vers du poëme de *Pernette :*

Muse de mon pays, mais fille aussi du ciel;
Vierge au front ceint d'airelle et de bruyère rose,
Muse invisible à tous et qui vois toute chose !
Ouvre à mes yeux obscurs, écartant le brouillard,
Les larges horizons qu'embrassent ton regard,
Et, pour voler plus près des antiques modèles,
Donne à ton faible enfant le souffle et le coup d'ailes.
Le premier je t'invoque en ces chastes déserts ;
Que ta virginité s'atteste dans mes vers !
Fais circuler toujours à travers ma pensée
L'air pur de la montagne et sa vertu sensée,
Et la salubre odeur des pins de nos sommets,
Qui suscite la vie et n'envivre jamais.
D'autres iront cueillir sous les soleils torrides
Les savoureux trésors des jardins hespérides,
En des lieux où l'aspic rampe sur les gazons,
Où des fruits éclatants cachent de vils poisons ;
Moi, sur le maigre sol de tes âpres domaines,
Je ferai des moissons plus pauvres, mais plus saines.
Rien de bas et d'impur ne me suivra chez toi,
Et j'y marcherai seul et libre comme un roi.
Viens ! et donne à mes vers, à mes sobres images.
Un solide support fait de maximes sages,
Que le parfum en fasse oublier les couleurs,
Qu'on devine le roc sous le velours des fleurs;
Que dans l'érable ou l'or, selon la fantaisie,
De l'antique sagesse ils cachent l'ambroisie :
Qu'enfin, dans tout ce livre honnête et bienfaisant,
L'âme éclate immortelle et que Dieu soit présent.

Ils est bien possible, Messieurs, que le dénoûment de *Pernette* et celui d'*Evangéline* semblent un peu lugubres à ceux qui aiment que les pièces et les romans finissent bien. Mais les poëmes qui finissent

bien ne sont pas des peintures exactes de la vie, car la plupart des romans de la terre finissent mal ou restent sans dénoûment.

Cherchez, imaginez un autre dénoûment au poëme d'*Evangéline*. Vous pouvez, avec un léger anachronisme, supposer qu'au lieu d'arriver dans la ville de Guillaume Penn, au milieu de ces *amis* qui se tutoient et s'appellent des frères, la fille du fermier Benoit se dirige vers le lac Salé et se fixe au milieu des Mormons, près de ces *saints des derniers jours*, qu'on ferait mieux d'appeler les saints du dernier étage. Elle y trouve Gabriel déjà remarié à plusieurs femmes et père de nombreux enfants. Elle veut parler de son amour fidèle, de sa patrie, de Dieu, des souffrances de son cœur. Aimer ! que signifie ce mot ? Un Dieu ! Où donc est-il ? Une patrie, à quoi bon ? Souffrir, et pourquoi donc ? Rêves, fictions tourments inutiles ! Les Anglais ont bien fait de chasser les Acadiens, puisqu'ils étaient les plus forts. Gabriel a bien fait de prendre une autre femme, et les mots dont se sert Evangéline sont rayés du vocabulaire, effacés dans l'histoire....

Messieurs, si vous supposez ce dénoûment, il n'y a plus de poëme. Le mal ne serait pas grand si c'était là un progrès de la science qui chasse le merveilleux et nous ramène à la réalité. Mais ne vous y trompez pas. Ce n'est pas la poésie, c'est la réalité même qui succombe sous les négations des docteurs que je relègue ici par politesse chez les Mormons. La poésie ne nous charme, Messieurs, que parce qu'elle rend plus aimable ce qui doit être aimé, plus admirable ce qui doit être admiré, plus sensible ce qui doit être senti. C'est la prose vulgaire qui a tort. L'enthousiasme a raison. Dieu, amour, gaieté, courage, lutte, ardeur, larmes, fidélité merveilles, de l'âme, splendeur de la nature, tous ces mots qui composent le poëme d'*Evangile* sont les mots vrais, les mots sacrés de la vie. Les effacer, c'est remplir la réalité par un rêve, et la chimère est du côté de ceux qui nient. Aussi, quand j'entends nier Dieu, je ne tremble pas pour Dieu, je tremble pour l'homme, déjà si petit, si bas, si pauvre, et que l'on veut encore amoindrir, avilir et dépouiller. Si la vie est une vallée de larmes, ah ! n'enlevons pas à cette vallée les ombrages qui la rafraîchissent, les montagnes qui la couronnent et le ciel qui la couvre. Pour être justes envers la vie, laissons à toutes ces réalités leur manteau poétique, et remercions les poëtes qui ne nous permettent pas de nous déshabituer de l'admiration.

Je ne sais pas si Henry Longfellow, le poëte pur et puissant que je vous demande d'aimer avec moi, a bien respecté la chronologie en faisant d'Évangéline une Sœur de la charité. C'est en 1755 que lord Chatham condamna les Acadiens au bannissement, et c'est, je

crois, en 1805 seulement que l'admirable Élizabeth Seton, une créature respectable et extraordinaire, une sainte énergique et gaie (dont je vous raconterai peut-être l'histoire dans une autre conférence pour vous prouver une fois de plus que la poésie a sa place en Amérique) fonda à Emmetsburg, près de Baltimore, les premières Sœurs de Charité des États-Unis [1]. Mais j'aime cet anachronisme poétique. Il me plaît de placer Évangéline parmi les premières compagnes de cette vaillante chrétienne qui traversait la vie en répétant ces mots, vraie traduction de l'*Excelsior* d'Henry Longfellow, ces mots que nous devons tous répéter à chaque nouvelle phase, bonne ou mauvaise, de notre existence et surtout aux heures ténébreuses et désagréables : " *Jamais en avant, jamais en arrière, toujours en haut !* "

1 La tâche sera rendue bien facile par le livre précieux que nous devons à madame de Barberey : *Élizabeth Seton et les commencements de l'Église catholique aux États-Unis.* Paris, Poussielgue, 1868.

AUGUSTIN COCHIN.

369

LA FRANCE DANS SES COLONIES

DISCOURS

LU A LA SEANCE TRIMESTRIELLE DE L'INSTITUT

DU 8 JANVIER 1873

On dit souvent : la France ne sait pas coloniser.

Est-ce vrai ?

Devons-nous, sans le contester, admettre ce reproche ?

Les autres peuples se plaisent à proclamer leur mérite. Nous laissons indolemment déprécier le nôtre, et parfois nous le déprécions nous-mêmes.

On nous accuse de nous abandonner à de futiles vanités. Mieux vaudrait nous maintenir dans une juste fierté.

L'histoire de nos colonies est l'une des pages les plus nobles et souvent les plus attachantes de nos longues annales.

Elle a été éloquemment et savamment racontée à diverses reprises en différents lieux.

Je n'ai pas la prétention d'en retracer un nouveau tableau. En recueillant mes souvenirs de voyage, en y adjoignant de récentes études, je voudrais seulement faire voir, par quelques traits caractéristiques, les qualités particulières de colonisation dont la France a de tout temps été douée :

La hardiesse dans les entreprises, la générosité dans la victoire, la dignité dans les revers.

D'autres nations ont eu des succès plus éclatants ou plus durables. Pas une n'a montré de telles vertus.

La première dans les croisades, cette héroïque tentative de colonisation religieuse, la France a été la première aussi dans d'autres expéditions nautiques du moyen âge.

En 1364, des marins de Dieppe s'en vont par delà les antiques colonnes d'Hercule, par delà les Canaries et le cap Vert, le long de la côte occidentale d'Afrique. Ils rassurent, par leurs bons procédés, les noirs habitants de cette contrée, font avec eux d'agréables échanges et organisent des établissements de commerce sur des plages que nul navire européen n'avait abordées[1].

En 1365, des marins de Rouen, s'associant à ceux de Dieppe, s'avancent dans le golfe de Guinée et donnent des noms de Normandie aux rades où ils pénètrent.

Ainsi, comme l'a très justement dit un publiciste distingué " Par ces entreprises heureuses et réitérées, en des parages jusqu'alors inconnus de toute autre nation, les Français ont le droit de se dire les pères de la colonisation moderne[2]."

Un siècle s'écoule. Pendant ce long espace de temps, nos explorations maritimes sont interrompues par les calamités du règne de Charles VI, par les agitations et les guerres des règnes suivants.

Puis voici venir les grands *Descubradores* : Christophe Colomb, Vasco de Gama. Une nouvelle ère commence. Le nouveau continent est découvert, et le nouveau chemin des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Les Espagnols et les Portugais prétendent garder l'entière possession de cet autre univers. Une bulle du pape la leur accorde : Au Portugal tout l'Orient, à l'Espagne tout l'Occident.

Cependant l'Angleterre et la Hollande veulent avoir leur part de ces archipels embaumés, de ces terres phénoménales dont on extrait des monceaux d'or, de ces royaumes dont on raconte tant de merveilles. En dépit du décret pontifical, elles iront résolûment

[1] Si boun naviores qui tos estaient de grand ceur lor donnèrent à fuzon petits juiaus et présouns, et les firent boire bon vin vermail com que moult les esjouiront et les affièrent. *La navigation française*, par M. Pierre Margry, p. 57.

[2] Jules Duval, *Dictionnaire général de la politique*, 2e édition, p. 373. O. Lorentz, 1872. Nous ne pouvons citer ce passage d'une des œuvres de M J. Duval sans rendre hommage à la mémoire de ce grave et éloquent écrivain, enlevé malheureusement à la science par une mort prématurée. On lui doit de très-intéressants articles, publiés en différents recueils, et deux livres excellents : *Histoire de l'émigration européenne*. 1 vol. in-8, couronné par l'Académie des sciences morales ; *Les colonies et la France coloniale*. 1. vol. in-8

vers ces fabuleuses contrées ; elles s'y établiront les armes à la main.

Et la France ?

En ce temps d'investigations et de conquêtes transatlantiques, la France était comme le poëte dont Schiller raconte l'oubli dans un de ses apologues.

Jupiter annonce du haut de son trône qu'il va distribuer aux hommes les richesses de la terre. Tous aussitôt d'accourir et de prendre avec avidité : celui-ci la forêt, celui-là les champs, cet autre les chariots et les marchandises. Chacun ayant son lot, arrive le poëte indolent, rêveur. Les distributions étant finies, Jupiter n'avait plus à lui donner que l'auréole de la gloire.

Ainsi attardée au partage du nouveau monde, la France ne pouvait en avoir une portion qu'en la disputant à plusieurs peuples, ou en faisant aussi elle même quelques découvertes.

C'est ce qu'elle fit.

Pour réparer le temps perdu, elle recommença sur différents points à la fois son œuvre de colonisation, et graduellement l'accomplit d'une façon prodigieuse.

Elle avait de nombreux obstacles à surmonter, de violentes hostilités à vaincre, des luttes perpétuelles à soutenir. Malgré ces difficultés et ces périls, malgré ses essais infructueux et ses fatales défaites, un jour vint où son pavillon flottait librement sur toutes les mers, où, sur tous les continents et dans tous les archipels, elle avait ses domaines

Oui, au commencement du dix-huitième siècle, la France était la première des puissances coloniales. Admirable succès ! Plus admirable encore si l'on songe par quels moyens elle y est parvenue.

Les projets de colonisation avaient séduit l'esprit aventureux de François Ier et occupé gravement la pensée de Henri IV. Pour affermir et élargir ces projets, Richelieu rédigea diverses ordonnances, institua des compagnies de commerce, créa de nouveaux emplois civils et militaires.

Dans les orages de la Fronde, dans les constantes difficultés de son ministère, Mazarin ne pouvait accorder la même attention à cette œuvre lointaine.

Colbert la reprit avec son lumineux jugement et lui donna une nouvelle extension.

Cependant, pour entreprendre de périlleux voyages, pour porter le drapeau de la France sur des plages inexplorées, pour lutter contre l'ambition de plusieurs peuples puissants, l'Etat n'arme pas beaucoup de vaisseaux de ligne et ne détache point de grosses sommes de son budget. Plus d'une fois même il paralyse, par son

inertie ou ses fausses mesures, les courageux efforts de nos colons et les compagnies de commerce souvent les entravent par leurs erreurs et leur impéritie.

Mais la France s'élançait dans cette exploration et cette conquête d'un nouveau monde comme dans une nouvelle croisade.

Cavaliers et marins, gentilshommes et marchands, prêtres et ouvriers, toutes les classes de la société, selon leur vocation, leurs rêves et leurs penchants particuliers, se sentaient attirés vers cette Fata Morgana des vaporeux horizons. Ce que l'Etat ne pouvait faire dans ses embarras financiers, ou ses tourmentes politiques la France le fit par le mouvement et la puissance de diverses facultés individuelles.

Des marins de Dieppe et de Rouen avaient, comme nous l'avons dit, fondé, au quatorzième siècle, nos premiers établissements sur la côte d'Afrique. Bien avant Sébastien Cabot, des matelots basques s'avancent jusqu'à Terre-Neuve où nous avons conservé une autre petite colonie. Des négociants de Marseille vont en pleine Algérie organiser un comptoir, construire un édifice qu'ils appellent le Bastion du roi.

Dans cette guirlande de perles et d'émeraudes, qu'on appelle les Antilles, un de nos meilleurs domaines, la Guadeloupe, a été conquis par des matelots dieppois ; un autre, la Martinique, par une centaine de soldats, sous les ordres d'Esnambuc, gouverneur de Saint-Christophe.

Vers les régions inconnues de l'Amérique du Nord, voici venir Jacques Cartier avec deux petits bâtiments de soixante tonneaux. Il contourne le banc de Terre-Neuve et remonte jusqu'à l'île sauvage de Hochelaga le cours du Saint-Laurent.

L'habile et hardi Champlain, avec un bâtiment de même dimension, s'arrête au bord de cet immense fleuve et y forme un établissement qui deviendra la puissante ville de Québec.

Au pied de cette cité naissante, un vénérable prêtre, le père Marquette, animé d'un ardent désir d'études géographiques et de prosélytisme religieux, s'embarque sur un canot d'écorce avec une chétive provision de blé d'Inde et de viandes boucanées ; il traverse résolûment le lac Huron, le lac Michigan, arrive au Mississipi et le descend jusqu'à sa jonction avec l'Arkansas. Là, ses provisions étant épuisées, il fut obligé de revenir en arrière ; mais il avait été assez loin pour reconnaître la grandeur du fleuve que les Indiens appellent le Meschacébé, et son cours vers la mer. A son retour à Québec, les cloches sonnaient et les habitants, l'évêque en tête, allaient à l'église chanter le *Te Deum* pour remercier Dieu de cette découverte.

Dix ans après, un simple enfant du peuple, Robert Lasalle, dont Louis XIV récompensa le courage par un brevet de noblesse achevait, l'épée à la main, l'œuvre commencée avec la croix par le père Marquette. Il descendait le Mississipi jusqu'à son embouchure, arborait la bannière de France près du golfe du Mexique, et nous donnait la Louisiane.

En même temps, les colons employés à l'achat des pelleteries, ces intrépides aventuriers qu'on appelle les voyageurs ou les coureurs des bois, remontaient avec de légers canots le courant des rivières. Arrivés aux passages ou des rocs et des *rapides* arrêtaient l'effort de leurs rames, ils déchargeaient les cargaisons, et prenant leurs canots sur leurs épaules doublaient par terre les impraticables défilés, puis, s'embarquant de nouveau, gagnaient les lacs du Nord, et pénétraient au milieu des tribus indiennes. C'étaient nos pionniers non moins audacieux que ceux des régions de l'Ouest illustrés par Cooper. C'étaient nos géographes. Ils mesuraient le terrain par leurs journées de marche, s'ouvraient des routes ignorées, et parcouraient des espaces inconnues.

Dans l'histoire de nos colonies, combien il y en a de ces faits mémorables accomplis humblement par quelque généreuse aspiration, ou quelque robuste volonté ! Là aussi, entre deux ou trois pelotons d'infanterie, au pied d'une palissade en bois, au bord des fleuves silencieux, au sein de l'immense espace du nouveau-monde combien de batailles plus étonnantes que celles des célèbres plaines d'Allemagne ou d'Italie, combien de héros qui n'ont point eu leur Homère, mais dont le nom doit rester à jamais inscrit dans le livre d'or de nos gloires nationales ; Montcalm, le pieux chevalier si ferme en ses périls, si modeste en ses victoires, si noble en son dernier combat[1]. Le Canada lui garde un religieux souvenir. La France pour laquelle il mourut ne peut l'oublier. Bienville ! Le fondateur de la Nouvelle-Orléans. Son père était mort, les armes à la main, sur la terre canadienne. Il avait onze fils, tous engagés comme lui au service du roi, et cinq d'entre eux étaient tombés comme lui sur le champ de bataille. Les autres, désireux de se distinguer en quelque entreprise difficile, résolurent de continuer l'œuvre de colonisation commencée par Lasalle à la Louisiane. Les deux premiers furent emportés par la fièvre sur les rives du Mississipi. En mourant, ils léguaient pour tout héritage à leur jeune frère la tâche à laquelle l'un et l'autre venaient de succomber. Il l'accepta et s'y dévoua. Il la poursuivit pendant quarante années, luttant avec une fermeté inébranlable contre tous les

1. Le père Sommervogel a publié récemment une intéressante biographie : *Comment on mourait autrefois*. 1 vol. in-12. Paris, Arbanel, 1872.

obstacles qui s'opposaient à ses efforts, sans cesse aux prises avec l'inquiète jalousie des Anglais, et les haines féroces des Indiens.

Dans sa vieillesse, il retourna en France. Bien faible encore était cette colonie pour laquelle il avait éprouvé tant d'angoises et supporté tant de fatigues Mais il pouvait la croire au moins affranchie des principaux périls qui menaçaient de l'anéantir dans son germe. Il y était entré avec deux cent cinquante hommes ; il y laissait une papulation de six mille âmes.

Si de l'Amérique, nous tournons nos regards vers nos anciennes possessions de l'Orient, ai-je besoin de citer Bussy, ce valeureux général que les ennemis désiraient tant ne pas rencontrer, et La Bourdonnais ! Un si grand courage ! Une si belle intelligence, et Dupleix qui malheureusement haït et persécuta cet homme éminent ! Ah ! si tous deux avait pu rester unis dans leur ambition et leurs plans de compagne, quelle triomphe pour la France, quelle chute pour les Anglais !

" Dupleix, a dit Macaulay, entrevit le premier la possibilité de fonder un empire européen sur les ruines de la monarchie mongole. Son esprit inquiet, étendu, inventif, conçut cette idée à une époque où les plus habiles agents de la compagnie anglaise ne pensaient qu'à leurs chargements de marchandises et à leurs factures. Cet ingénieux, cet ambitieux Français, le premier comprit et mit en pratique l'art militaire et la diplomatie que les Anglais employèrent quelques années après avec tant de succès."

Partout où nos colons voulaient s'établir, ils devaient combattre tantôt contre les milices européennes, tantôt contre les tribus indigènes ; caraïbes, peaux rouges, nègres et malais ; tantôt par une raison locale, tantôt par l'effet d'un des orages de la mère patrie. Quand la guerre éclatait sur l'ancien continent, elle éclatait par contre-coup en Amérique et dans les Indes. Capulets et Mantaigus, Guelfes et Gibelins se battaient sur les rives de l'Escaut ou du Danube, et les fils de ces guerriers européens luttaient avec la même ardeur sur les plages de l'Asie, ou dans les forêts du nouveau monde.

Nous ne pouvons trop honorer ceux qui ont porté si loin et défendu si vaillamment notre drapeau. Ce n'est pourtant point par ses ardentes batailles et ses nombreuses victoires que la France s'est acquis une place si distincte dans l'histoire des colonisations, c'est par son esprit de justice et de mansuétude, par ses facultés d'attraction et d'assimilation.

Elle n'a point fait de cruelles ordonnances pour obtenir la plus abondante récolte de la terre conquise. Elle n'a point pour apaiser sa soif d'or, torturé d'innocentes peuplades vaincues. Elle n'a

point écrasé, ou refoulé dans de sombres régions, des milliers d'honnêtes familles pour n'avoir plus à leur disputer une parcelle de leurs domaines héréditaires.

Ah ! si en pensant à tout ce que nous avons possédé et à tout ce que nous avons perdu, il ne nous est pas possible de lire sans regrets la chronique de nos colonies, nous pouvons du moins la lire sans remords. Nulle de nos souverainetés n'a fait gémir l'âme d'un Las Casas ; nulle de nos coutumes n'a suscité un désir insatiable de vengeance dans le cœur d'un Montbars, et nul de nos gouverneurs n'a par ses rapacités enflammé la foudroyante éloquence d'un Burke et d'un Sheridan.

Dans nos entreprises de colonisation, il y avait un juste sentiment d'ambition nationale ; pour la plupart de ceux qui s'y associaient, la perspective d'un honnête négoce ou d'un fructueux labeur ; pour d'autres, un rêve de jeunesse, l'attrait de l'inconnu, l'espoir d'une action d'éclat ; sur chaque navire, à chaque migration, le prêtre et le gentilhomme, la croix et l'épée, le sentiment du devoir religieux et du devoir militaire.

Jacques Cartier le brave marin, dit en commençant sa relation de voyage : " Le dimanche, jour et feste de la Pentecoste, du commandement du capitaine, et bon vouloir de tous, chacun se confessa, et reçurent tous ensemble notre Créateur en l'église cathédrale de Saint-Malo, après lequel avoir reçu furent nous présenter au chœur de la dite église devant révérend père en Dieu, Monsieur de Saint-Malo, lequel en son estat épiscopal nous donna sa bénédiction."

Le père Marquette, en revenant des sombres forêts où il avait découvert le Mississipi, écrivait dans sa relation ces lignes touchantes : Quand tout le voyage n'aurait valu que le salut d'une âme, j'estimerais tous mes peines bien récompensées, et c'est ce que j'ay sujet de présumer, car lorsque je retournai nous passâmes par les Illinois, je fus trois jours à leur publier les mystères de notre foy dans toutes leurs cabanes, après quoy, comme nous nous embarquions, on m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond que je baptisay un peut avant qu'il mourût par une providence admirable pour le salut de cette âme innocente."

En 1641, deux petits bâtiments partaient de la Rochelle pour le Canada. Sur l'un de ces navires était une sainte fille, mademoiselle Manse de Langres, qui renonçait à une brillante situation en son pays pour se dévouer à une œuvre de charité dans les régions sauvages ; sur l'autre navire était un gentilhomme champenois, M. de Maisonneuve, un prêtre, des soldats et des ouvriers, en tout, trente personnes.

Au mois d'août, les bons voyageurs arrivèrent à Québec. La colonie de cette ville essaya de les retenir. Elle se composait de deux cents âmes. Trente braves gens de plus, quel précieux renfort ! Mais M. de Maisonneuve s'était engagé à aller à Hochelaga, et il voulait accomplir sa promesse. En vain, on lui représenta les dangers auxquels il s'exposait en abordant, avec un si petit nombre de soldats, sur cette île occupée par une tribu considérable d'Indiens. Il répondait, en vaillant gentilhomme : " Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour agir. Y eût-il, à Hochelaga, autant d'Iroquois que d'arbres sur ce plateau, il est de mon devoir et de mon honneur d'y établir une colonie."

Au mois d'octobre, il atteignit les rives de Hochelaga, y construisit des cabanes et une chapelle en bois. Mademoiselle Manse organisa, au même endroit, un hôpital, et une religieuse de Troyes fonda l'institution où les jeunes filles devaient être élevés gratuitement.

Quelques tentes, au milieu des bois, une chapelle, revêtue d'un toit de feuillage, une cloche suspendue à un rameau de sapin, un asile pour les malades, une école pour les pauvres, tels furent les premiers éléments de la ville de Montréal, où l'on compte aujourd'hui quatre-vingt mille âmes [1].

En 1721. M. le chevalier de Fougères, commandant *le Triton*, de Saint-Malo, allait prendre possession de cette île si belle, si riante et si charmante, que nous avons appelée l'île de France, et qu'il faut, hélas ! maintenant appeler l'île Maurice. Sur la plage, il arborait le drapeau blanc et érigeait une croix décorée de fleurs de lis avec cette inscription :

Jubet hic Gallia stare crucem.

Ainsi, partout la ferme résolution du gentilhomme et les doux enseignements de l'Evangile. Partout aussi une pensée de conciliation et d'humanité.

Quand M. de Flacourt fut envoyé à Madagascar, avec le titre de gouverneur, il adressa aux habitants une harangue où il parlait de la grandeur du roi de France, mais surtout de sa douceur et de sa bonté.

Quelques années après, le gouverneur de Pondichéry, M. Martin, un homme d'un rare mérite, disait à ses amis et à ses subordonnés : " N'oublions pas que les Français étant ici les derniers venus, doivent, pour réussir, donner la meilleure idée de leur caractère."

C'est ainsi que nos colons ont inspiré, en pays lointains, ces sentiments d'estime et d'affection qui, souvent, leur ont été d'un si

1 Cent sept mille âmes, d'après le dernier recensement, 1871. N. R.

grand secours dans les heures difficiles, dans la faiblesse de leurs armements, dans l'exiguïté de leurs ressources matérielles.

Par la durée de ces sentiments, on peut juger de leur profondeur.

L'Amérique du Nord a rompu violement les liens qui l'unissaient à l'Angleterre.

L'Amérique du Sud a, de même, longuement combattu pour se soustraire à la domination de l'Espagne.

Aucune de nos colonies n'a suivi cet exemple. Aucune ne s'est détachée de nous volontairement. Je ne parle pas de Saint-Domingue, cette île si fructueuse et si belle, bouleversée tout à coup par la trombe révolutionnaire, par l'éruption volcanique des plus effroyables passions. Nos planteurs étaient là justement aimés. Riches et généreux, ils faisaient, de leur fortune, un noble usage. Nul d'entre eux n'abusait de ses priviléges, et quelques-uns méritaient d'être cités comme des modèles de bonté. On disait proverbialement ; Heureux comme un nègre de Gallifet. Ces heureux nègres prirent, comme les autres, la torche et la hache, incendièrent, pillèrent et se plongèrent dans des flots de sang.

Des guerres désastreuses, des traités lamantables nous ont enlevé la plupart de nos anciennes possessions. Mais nous y avons laissé une profonde emprainte.

Un écrivain distingué de l'Angleterre, M. Anthony Trollope, a visité récemment les Antilles, et là, il a vu la persistance de l'attachement à la France dans des îles gouvernées autrefois par la France, non point sans interruption pendant des siècles, mais pendant un petit nombre d'années : la Dominique, Tabago, Sainte-Lucie, la Trinité ; la Trinité occupée primitivement par les Espagnols, puis par les Anglais, conquise et rendue à l'Espagne par les Français, puis de nouveau reprise par les Anglais ! Quelle langue, dit M. Trollope, croyez-vous que l'on parle dans cette île où nous avons un gouverneur, un conseil administratif, une garnison, et d'importants comptoirs ? L'Anglais ? Non. L'espagnol ? Non. Mais le français. Toute la population est française par l'idiome, par les habitudes, par le catholicisme.

A cet honnête aveu, M. Trollope ajoute : Il y a là un évêque catholique qui reçoit de l'Angleterre un traitement annuel et l'emploie entièrement en aumônes.

Là, comme partout où l'ancienne France a passé, son souvenir s'allie aux vertus du catholicisme, à l'esprit de charité.

A Saint-Vincent, on peut noter un autre exemple de l'attraction de nos émigrants. Les Anglais s'étant emparés de cette île, les Caraïbes, qui en occupaient une partie, se soulevèrent à trois

reprises différentes pour les expulser et faire revenir les Français dont ils regrettaient la domination.

L'Angleterre a eu plus de peine encore à conquérir et à garder notre île de France. Des colons de Bourbon s'y étaient établis au commencement du dix-huitième siècle, de braves gens, dit un historien anglais [1], modestes et polis, très-simples dans leurs habitudes, très-hospitaliers et fort peu soucieux de la fortune. M. de Labourdonnais fut un de leurs premiers gouverneurs, et Poivre le Lyonnais, le savant si sage, le fonctionnaire si zélé pour le bien public, propagea sur le sol les plus fructueuses cultures. Doucement et dignement, l'honnête colonie grandit. Ses vertus la sauvèrent du cyclone où s'abîma Saint-Domingue. Elle avait cependant aussi ses foyers dangereux. Dès le commencement de notre révolution, une certaine quantité d'individus se mirent à répéter les harangues des Grégoire, des Robespierre, et à proclamer les motions furibondes des jacobins. Dans la stupeur produite autour d'eux par les terribles nouvelles de Paris, ils organisèrent un club, constituèrent, à l'imitation des sans-culottes de France, un comité de salut public, et sur la place de Saint-Louis érigèrent la guillotine. Bientôt on vit arriver deux commissaires de la république, apportant la nouvelle loi.

Mais la masse de la population n'avait point le moindre goût pour ces belles réformes, et voulait y mettre fin. Citadins et campagnards se réunirent en si grand nombre, et d'un air si résolu, que la bande démagogique n'osa essayer de leur résister. Les commissaires furent reconduits poliment à leur navire, et, malgré leurs protestations, obligés de s'embarquer. Les clubs furent fermés, les jacobins dispersés, la guillotine démolie. L'île entière se confia de nouveau à la direction de M. de Malartic. Elle aimait ce gouverneur, qui lui avait été donné par Louis XVI. Elle aimait l'autorité royale.

Cependant les commissaires, furieux de leur échec, pouvaient la déclarer en plein état de rébellion et demander qu'elle fut sévèrement châtiée Un amiral anglais qui stationnait avec une escadre dans le voisinage, lui offrit la protection du pavillon britannique. L'assemblée coloniale lui répondit: "En repoussant les commissaires de la république, nous n'avons fait que conserver cette colonie à la France, nous la trahirions en y laissant entrer ses ennemis."

Elle voulait rester française, cette loyale petite île, épanouie comme une corbeille de fleurs dans l'Océan indien, à trois mille lieues de la France. On a vu la force de sa bravoure et la persis-

[1] Ch. Pridham, *Mauritius and its dependencies.*

tance de sa fidélité pendant les guerres du consulat et de l'empire. Ni les armements des Anglais, ni les rigueurs d'un long blocus, ne pouvaient la décourager. Elle résistait à toutes les attaques, et supportait patiemment toutes les privations. Et quelle joie quand une de nos frégates, passant hardiment à travers les croiseurs ennemis, entrait dans le Grand port, ou dans le port Louis, quand un Linois, un Roussin, un Duperré, criblait de boulets un superbe *man of* war, et l'obligeait à se rendre. Puis l'un après l'autre arrivèrent ces audacieux marins qui ont tant de fois répandu la désolation dans la cité de Londres : Tréhouard, Perrot, Thomasin, Surcouf, le fabuleux Surcouf qui, avec un bateau pilote, enlevait à l'abordage les plus beaux bâtiments de la Compagnie des Indes.

Alors les jeunes gens de l'île de France ne pouvaient rester en repos. Ils sollicitaient l'honneur de servir sous les ordres de ces hommes intrépides, et couraient gaiement à tous les périls.

Mais un jour vint où l'île fidèle devait succomber. L'Angleterre, qui depuis longtemps désirait la conquérir, réunit tous les soldats qu'elle pouvait prendre à Madras, à Bombay, au Cap, à Ceylan ; 20,000 hommes d'infanterie et une formidable artillerie, 20 vaisseaux et 50 bâtiments de transport. Jamais, dit un écrivain anglais, on n'avait vu à la fois tant de canons et de navires dans la mer des Indes.

La pauvre colonie n'avait qu'un régiment et quelques batteries. Elle voulut pourtant se défendre, et ne se rendit qu'en dictant elle-même, pour ainsi dire, les conditions de sa capitulation.

Elle est devenue par la force des armes l'île anglaise. Elle est restée par ses affections l'île de France.

Il y a là des librairies où l'on ne trouve que des livres français, un théâtre où l'on ne représente que des pièces françaises, et dont l'orchestre a longtemps refusé de jouer le chant britannique : *God save the king*, Le nom de La Bourdonnais, le vrai fondateur de la colonie, est dans tous les cœurs, son portrait dans toutes les maisons, ses Mémoires dans toutes les bibliothèques.

Quand les créoles de cette terre poétique arrivent à nous ; par leur grâce native, par la beauté particulière de leur physionomie, ils nous représentent les vivantes images d'une fiction aimée. Ils sont du pays de Paul et Virginie. Ils ont grandi dans l'avenue des Pamplemousses, près du ruisseau des Lataniers. Par leur langage, leurs prédilections et leur esprit, ils sont Français. Nous devons croire qu'ils sont nés sur les bords de la Seine, et qu'ils y reviennent ayant fait un voyage sous le ciel d'or des tropiques.

Nous avons perdu vers le milieu du siècle dernier une autre colonie, dont nous ne pouvons sans émotion nous rappeler le

dévouement et les souffrances: c'est l'Acadie, aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse. Celle-là aussi nous aimait et désirait garder notre drapeau. Quand elle fut abandonnée aux Anglais, elle se résignait à reconnaître leur pouvoir, mais, à aucun prix, elle ne voulait prendre les armes contre la France. Ni les promesses ni les menaces n'ayant pu vaincre sa résistance, le gouvernement anglais, redoutant de laisser cette inflexible population dans un pays où il n'avait alors que de faibles moyens de défense, prirent une effroyable résolution.

En 1754, les villages acadiens furent livrés aux flammes, et, à la lueur de leurs toits embrasés, 7,000 Français furent entassés sur des navires, et jetés comme de vils troupeaux sur les côtes de la Pensylvanie, de la Virginie et de la Caroline, sans autres ressources que le peu de hardes et de provisions qu'ils avaient pu dérober aux ravages de l'incendie. On vit alors ces malheureux errant à l'aventure, repoussant les services de ceux qui parlaient la langue de leurs bourreaux, et ne se reposant que dans le wigwam des Indiens, qui, touchés d'une telle infortune, leur apportaient des aliments, et les guidaient dans les forêts. Les Acadiens voulaient rejoindre la colonie française de la Louisiane. Ils voulaient se rallier à la bannière qui les avait abandonnés. Sans s'inquiéter de la longueur de la route, ni des dangers du voyage, ils allaient, dans leur sublime amour pour la France, à la recherche de cette terre habituée par des Français.

La moitié d'entre eux périt en route, sur les fleuves ou dans les marais. Les autres, après des fatigues inouïes, arrivèrent à la Louisiane, où ils furent accueillis avec une tendre commisération. Le gouverneur leur donna des instruments d'agriculture, leur assigna un terrain au bord du Mississipi. Là s'établit, à l'endroit qui a gardé le nom de côte des Acadiens, une colonie de laboureurs, dont les habitants se distinguent encore par la simplicité de leurs mœurs, par leur culte pour les anciennes traditions françaises.

Dans une de ses plus émouvantes compositions, Longfellow, le célèbre poëte américain, a décrit la beauté champêtre de notre ancienne Acadie, les coutumes patriarcales de ses habitants, les joies innocentes de leurs foyers, puis le déchirement de cœur de ces braves familles, chassées de leurs villages par le fer et le feu, séparées l'une de l'autre dans leur exil, errant au hasard dans des régions inconnues, sans amis, sans asile, sans espoir (*friendless, homeless, hopeless*), et le religieux dévouement du prêtre, et l'angélique figure d'Évangéline, la fille du fermier.

Trois de nos colonies ont été ainsi illustrées par trois grands écrivains : l'Acadie, par Longfellow ; l'île de France, par Bernardin de Saint-Pierre ; la Louisiane, par Chateaubriand.

Elle voulait aussi rester attachée à la France, cette vaste terre des Natchez, des Chactas, baptisée du doux nom de Louisiane par la France, conquise par nos Lasalle, nos Iberville, nos Bienville, consacrée par l'enseignement de nos missionnaires et le sang de nos soldats.

Notre fatal traité de 1763 la cédait à l'Espagne. A cette nouvelle, un cri de douleur retentit dans toute la colonie. Une protestation contre cette incroyable cession fut aussitôt envoyée à Paris. Une vive résistance aux désirs de l'Espagne s'organisa sous la direction d'un groupe d'hommes énergiques. Le premier gouverneur espagnol, Antonio de Ulloa, courba la tête devant ce soulèvement et se retira. Son successeur arriva à la Nouvelle-Orléans avec 4,500 hommes. Que pouvait faire notre faible milice contre cette armée ? Elle se soumit. Mais cette soumission ne suffisait point au nouveau maître. Il fit arrêter quatorze des principaux habitants de la Nouvelle-Orléans, accusés, les malheureux ! d'une trop grande fidélité à la France. L'un d'eux fut tué au moment où il disait adieu à sa femme ; six autres, conduits dans la citadelle de la Havane, et les sept derniers, condamnés à mort, exécutés.

En 1800, l'Espagne nous rendit cette colonie ; et en 1803, Napoléon, par une combinaison politique, la vendait aux Etats-Unis.

On sait par quels combats elle a essayé de rompre ses liens fédératifs. J'ai eu le bonheur de la voir avant cette lutte, où elle a versé tant de sang. Elle était alors riche et riante. En un clair et tiède automne, je m'en allais de village en village, partout admirant la magnificence de la végétation dans ces vastes plaines traversées par le Mississipi, et l'activité du mouvement industriel associé au labeur agricole. Partout aussi dans des mœurs héréditaires, dans des coutumes et des sympathies traditionnelles, je retrouvais les traces de la France ; et, à la Nouvelle-Orléans, toute une pogulation française occupant une place considérable dans les diverses classes de la société : ouvriers et rentiers, négociants et magistrats, de hauts fonctionnaires qui, dans leur élévation sur la terre américaine, se plaisaient à parler de la terre de France, et de grandes maisons où, au nom de ce pays aimé, on était accueilli avec une affectueuse courtoisie.

Autour de ces descendants de nos anciens colons, l'élément anglo-saxon est cependant plus actif et plus fort que dans le Canada.

Le Canada ! Jamais je n'oublierai l'impression que je ressentis en le visitant pour la première fois. Je venais de traverser une partie des Etats-Unis, qui, je dois le dire, ne m'avaient point converti à leur république. Après un dur trajet dans des wagons égalitaires, et sur des bateaux non moins égalitaires, après deux ou trois transbordements au milieu d'une foule tumultueuse et batailleuse, soudain quel changement ! Devant moi, dans des plaines paisibles, s'élèvent des maisons avec le jardin et l'enclos, comme on les voit en Normandie. A mes yeux apparaissent des physionomies dont je me plais à observer l'honnête et bonne expression ; à mes oreilles résonne l'idiome de la terre natale. Mon cœur se dilate ; ma main serre avec confiance une autre main. Je ne suis plus en pays étranger. Je suis sur le sol du Canada, dans l'ancien empire de nos pères. Quel empire ! De l'est à l'ouest, un espace de cinq cents lieues. A l'une de ses extrémités les profondeurs du golfe Saint-Laurent ; à l'autre, le lac Supérieur, le plus grand lac de l'univers. Entre ces deux immenses nappes d'eau, des forêts d'où l'on peut tirer des bois de construction pour le monde entier, des pâturages, des champs de blé et de maïs, les rustiques *loghouses* des défricheurs le long des clairières, les riants villages, les villes superbes au bord des fleuves et des rivières, et toutes les œuvres de l'industrie et de la science moderne : chemins de fer, bateaux à vapeur, télégraphes. Cette belle contrée, trois fois plus étendue que l'Angleterre et l'Irlande, était à nous, et se rejoignait par le bassin du Mississipi à la Louisiane, conquise aussi par nous Et de tout cela, plus rien à la France, pas le moindre hameau. Non. Mais la France est là vivante en un plus grand nombre de familles qu'au temps où elle avait là ses citadelles et ses gouverneurs. Sa conquête territoriale lui a été enlevee ; sa conquête d'affection s'est accrue par l'accroissement continu de la population, Entre Quebec et Toronto, il y a maintenant 700,000 Canadiens d'origine française [1].

Qu'on se figure une de ces plantes dont un coup de vent emporte le germe sur une plage lointaine où il prend racine, où il se développe, où il produit des rejetons qui, peu à peu, s'élèvent au milieu d'un amas de plantes etrangères. C'est l'image de cette population française si petite d'abord, mais si ferme, qui a grandi entre les tribus indiennes, qui les a graduellement dominées, et qui maintenant conserve sous le régime britannique, dans les villes comme dans les campagnes, les traits distinctifs de sa nationalité ; dans les livres et journaux, des hommes instruits, des écrivains de talent et des salons où règnent encore ces habitudes de bonne grâce, d'ex-

[1] Dans le haut Canada environ 30.000 ; dans le bas Canada, 670,000.

quise politesse dont la France a donné le modèle au monde entier.

Dans les campagnes, l'humble travail agricole de l'habitant, c'est ainsi que l'on désigne les descendants de nos anciens colons, comme si eux seuls résidaient à poste fixe dans le pays, comme si les Anglais et les Américains qui y sont venus successivement étaient seulement des passagers.

Et le fait est qu'il reste solidement établi dans sa ferme, cet honnête habitant. Si petite qu'elle soit, il ne pense point à la quitter; il ne se laisse point séduire par tout ce qu'il entend raconter des fructueuses plantations en d'autres contrées, des spéculations du commerce et de l'industrie. Si petite qu'elle soit, il se plaît à la cultiver, content de vivre au lieu où il est né et de faire ce que son père a fait.

Si en cheminant par les sentiers du Bas-Canada, vous rencontrez un de ces habitants, soyez sur que, jeune ou vieux, le premier il vous saluera très-poliment, et pour peu que vous témoigniez le désir de vous arrêter dans son village, il vous invitera à visiter sa maison, une très-humble maison, mais très-propre, les murs blanchis à la chaux et des fleurs sur les fenêtres ; point de meubles superflus ni de provisions luxueuses ; quelques jambons peut-être et quelques bouteilles de vin dans le cellier, pour les jours solennels ; nulle grosse somme dans l'armoire, mais certainement deux ou trois actes qui constatent la filiation de cet honnête paysan et son origine. Ce sont ses titres de noblesse Il sait par là que son aïeul est venu de la Normandie ou de la Bourgogne, de la Bretagne ou de la Franche-Comté. Si vous pouvez lui parler de la province à laquelle se rattachent ses traditions de famille, il en sera très-touché Heureux philosophe ! La modération de ses goûts écarte de lui la griffe de l'avarice et de l'ambition. Ses habitudes d'ordre et de travail lui donnent le bien-être, sa croyance héréditaire, sa croyance religieuse lui assure la paix du cœur.

Nous devons rendre justice aux Anglais. En prenant possession du Canada, ils s'engageaient à respecter son culte, ses institutions, ses coutumes, et ils ont loyalement tenu leur promesse. Les seigneurs canadiens ont gardé leurs prérogatives, les fermiers leurs contrats, le clergé catholique ses dotations et ses priviléges. J'ai vu à Montréal une procession sortant de la cathédrale en grande pompe, et défilant entre deux lignes de soldats anglais, revêtus de leur uniforme de parade, debout et silencieux dans l'attitude la plus respectueuse.

Jadis, notre empire canadien s'appelait la Nouvelle-France. En le voyant aujourd'hui avec ses lois, ses mœurs d'un autre temps et

sa langue qui a gardé la sévère élégance du dix-septième siècle, nous pourrions bien l'appeler l'ancienne France, et j'ajouterais, la fidèle, la charmante France.

Hélas ! notre pays a bien souffert quand ces diverses colonies d'Asie, d'Afrique, d'Amérique lui ont été enlevées, et ces colonies qu'il avait gagnées par sa sympathique nature plus que par ses armes, souffraient aussi d'être séparées de lui. Maintenant, qu'elle douleur plus cruelle que toutes les autres ! maintenant ce ne sont plus des régions étrangères, des peuplades lointaines qui doivent, par une guerre implacable, nous être arrachées, mais les deux belles branches de notre grand chêne, les deux nobles filles de notre monarchie, les deux chères sœurs de nos provinces ! O Dieu quel déchirement et quel deuil !

Alsaciens et Lorrains condamnés à subir la loi de l'étranger, ils ne peuvent se soumettre à ce fatal arrêt ; ils abandonnent leurs champs, leurs foyers pour fuir le nouvel étendard qui flotte sur leur sol, pour garder leur liberté de souvenirs et d'affection. Comme des enfants effarés et éplorés, ils invoquent le secours de la France, leur mère, ils désirent se réfugier dans son sein, et la France, éplorée comme eux, leur ouvre ses bras et s'efforce, par son amour, d'apaiser leurs angoises.

Ah ! si elle devait jamais succomber, cette France qui a été de tout temps si brave et si humaine, qui a tant répandu de toutes parts ses sentiments inépuisables de bon vouloir, de justice et de commisération, si elle devait jamais succomber à la pression d'une force brutale, elle pourrait dire, comme la Thecla de *Wallenstein*, avec un noble et triste orgueil : "J'ai vécu ! j'ai aimé ! "

Mais la puissance d'attraction dont la Providence l'a douée lui donne une vitalité impérissable. En dépit de ses orages et de ses désordres, il faut qu'on l'aime, cette France généreuse ; il faut que jusque dans les régions les plus éloignées, elle conquière sans cesse de nouvelles sympathies. Ceux que ses égarements révoltent, et ceux qui voudraient l'opprimer se sentent à tout instant séduits par son intelligence, subjugués par ses actes de courage et de devouement.

Œuvres d'art et de science, vertus chevaleresques et religieuses, là est la gloire de son passé ; là doit être son soulagement dans ses dernières catastrophes, et son espoir dans l'avenir.

XAVIER MARMIER.

385

DECISION DE ROME.

Mgr. LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, a adressé la circulaire suivante au clergé de son diocèse :

Québec, pendant le Concile, 19 Mai 1873.

Messieurs et Chers Collaborateurs,

Personne de vous n'ignore qu'à l'occasion de son beau discours sur l'*Action de Marie dans la Société*, le Très Révd. M. Raymond avait été decrété de *gallicanisme* et de *libéralisme* : ce qui depuis la publication de l'Encyclique *Quanta cura* et du Syllabus qui l'accompagnait, ainsi que des Constitutions et Décrêts du Saint Concile du Vatican, équivaut assurément à être entaché d'hérésie. Vû son titre de Grand-Vicaire et sa charge de Supérieur du Séminaire Diocésin, le Révd. M. Raymond ne serait certainement pas le seul coupable, s'il était en effet imbu de pareilles doctrines, aujourd'hui formellement condamnées dans l'Église, s'il allait surtout jusqu'à les enseigner, d'après ce qui lui aurait été bien amèrement reproché. Gardien né de la Foi en ma qualité d'Evêque, j'eusse été encore plus coupable que lui, si j'avais souffert qu'il infiltrât par ses opinions et ses enseignements l'erreur et l'hérésie dans le Clergé qu'il a charge et mission de former, et par là même dans toute l'Eglise de St. Hyacinthe, et cela en présence et comme représentant à double titre du Premier Pasteur du Diocèse, qui aurait de plus commis la faute de l'approuver publiquement, en le félicitant sur les doctrines et l'à propos de son discours, au moment où il descendait de la tribune d'où il venait d'adresser la parole à un assez nombreux auditoire.

L'accusation répétée par des voix ou des organes dont il eut été bien permis de ne tenir aucun compte, était malheureusement tombée de trop haut pour qu'il fût possible de n'y pas faire attention. Aussi je me hâtai d'invoquer, et je pressai le vénérable accusé de réclamer en même temps que moi la justice et le jugement du Saint-Siége. Par le canal de Mgr. l'Archevêque de Québec, à Rome

dans le moment, qui consentit volontiers à se charger de 'affaire, l'accusation était déférée sans aucun délai à la S. C. de La Propagande, qui la renvoyait immédiatement au Tribunal dont elle ressortait naturellement, La Congrégation du St. Office. Et ces jours derniers, Mgr. l'Archevêque de Québec recevait de S. E. le Cardinal Préfet de la Propagande le document ci-dessous, dont il est de mon devoir de vous faire part, pour ma satisfaction et celle du digne Ecclésiastique, notre ami à tous, attaqué par des gens qui eussent dû y regarder à deux fois, avant de se décider à agir ainsi à son égard. L'explicité de ce document ne saurait manquer de vous frapper, et il est plus que permis de penser que ce n'est pas sans dessein que la Sacrée Congrégation a voulu s'exprimer si formellement.

Je n'ai pas besoin de vous dire la consolation que m'a apportée cet important document. Il serait encore plus superflu de vous parler de la joie et du bonheur qui ont inondé le cœur et l'âme de Monsieur le Grand-Vicaire et Supérieur du Séminaire, si jaloux de son orthodoxie, et si zélé défenseur de toutes les doctrines et de tous les enseignements de l'Eglise, en recevant de la main de Mgr. l'Archevêque copie de la sentence juridique par laquelle le Saint-Siége le déclare exempt de tout blâme et de toute censure. Je n'ai aucun doute que vous n'éprouviez tous une satisfaction bien vive et bien profonde, en apprenant que le diocèse tout entier, en la personne de l'Evêque et de son digne Grand-Vicaire, se trouve ainsi honorablement vengé des odieuses imputations dont on avait si témérairement osé le charger.

Voici maintenant le texte et la traduction de l'heureux instrument de notre joie et de notre triomphe :

Illustrissimo ac Reverendissimo Archiepiscopo Quebecenci.

Illustrissime et Rèvendissime Domine,

In comitiis habitis, feriâ IV, die 12 nuper elapsi mensis martii, Emï. Inquisitóres generales ad examen revocaverunt orationem cui titulus, *L'Action de Marie dans la Société*, à J. S. Raymond, Vicario Generali diœcesis Sti Hyacinthi prolatam, ac deinde typis editam. Porro laudati Emi. Patres eâdem oratione ac præsertim postremis tribus paragraphis accurate perpensis; in quibus R. P. D. Episcopus Marianopolitanus ali quid adinveneri putavit doctrinæ Catholicæ minus conforme, et præ oculis etiam habitis declarationibus á præfato Vicario Generali exhibitis, judicarunt nihil censurâ dignum eâdem in oratione reperiri.

Quod Amplitudini Tuæ significans precor Deum ut Te diù incolumem servet.

Romæ, ex Edi. S. C. de P. Fide, die 3 April 1873.

Ampl. Tuæ uti Frater addictissimus.

(Sig) Al. Card. Barnabo, Præ.
Joannes Simeoni, Secrius.

(Pro vero aprographo.)

C. A. Marois, Ac. Sub-Secrius.

Illme et Revme Seigneur. Dans leur assemblée de mercredi le 12 mars dernier, les Eminentissimes Inquisiteurs Généraux ont soumis à l'examen un discours ayant pour titre, " *L'action de Marie dans la Société,*" prononcé par le Rév. M. Raymond, Vicaire-Général du Diocèse de St. Hyacinthe, et depuis rendu public par le moyen de la presse.

Or les dits Emes Inquisiteurs, après avoir soigneusement examiné ce discours, et particulièrement les trois derniers paragraphes dans lesquels le R. Pére et Seigneur Evêque de Montréal avait cru qu'il se trouvait quelque chose de peu conforme à la doctrine catholique, et après avoir aussi eu sous les yeux les déclarations présentées par le susdit Vicaire-Général, ont jugé qu'il ne se trouve rien dans ce discours qui mérite *censure !*

Et en faisant connaître ce jugement à Votre Grandeur, je prie Dieu de vous conserver longtemps en parfaite santé.

Rome—Collége de la Propagande,—3 Avril, 1873. De Votre Grandeur le très dévoué Frère (signé) Al. Card. Barnabo, Préfet, Jean Simeoni, Secrétaire (vraie copie,) A. S, Marois Ac Sous-Secrétaire.

Heureux du plaisir que vous causera indubitablement la présente communication, je me souscris, avec bien de l'affection, Messieurs et Chers Collaborateurs.

Votre bien dévoué serviteur,

✝ C. Ev. de St. Hyacinthe.

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

I. — LE MALENTENDU.

Le voyageur européen qui, après une délicieuse relâche à l'île de Cuba, pénètre dans la rade de Vera-Cruz à travers le triangle formé par le fort de Saint-Jean d'*Ulua*[1], l'île Sacrificios et l'île Verte, et, pour la première fois, salue la grande terre américaine, éprouve un sentiment de tristesse inexprimable à la vue de cette ville bâtie au milieu des sables, cerclée de lagunes marécageuses, de dunes arides, et dont les alentours sont entièrement privées de verdure.

Puis, lorsque le regard se porte sur ces maisons, basses, noires, mal construites, groupées sans ordre, sur ces rues étroites et tortueuses, encombrées d'immondices et de détritus de toutes sortes, que de hideux *zopilotes*, espèces de petits vautours noirs seuls chargés de l'assainissement de la ville, se disputent avec des cris discordants, jusque sous les pieds des passants, on comprend aussitôt les ravages terribles que cause dans cette malheureuse cité l'effroyable *vomito negro*.

Aussi n'est-ce qu'en proie à une instinctive terreur que l'étranger se décide enfin à poser le pied dans cette Josaphat lugubre.

Après être sorti de la ville et avoir traversé, sous le poids acca-

1 Et non *Ulloa*, comme les Français le nomment fautivement.

blant d'un soleil torride, cinq lieues environ de broussailles rabougries et marécageuses, la végétation tropicale prend enfin le dessus, des bois magnifiques surgissent de toutes parts, et on trouve blotti comme un oiseau frileux, sous le feuillage, le charmant village de Medellin, fondé par don Gonzalo de Sandoval, un des héroïques compagnons de Cortez, et qui, dans la saison où le vomito sévit avec fureur à la vera-Cruz, sert de refuge aux négociants riches de cette ville aux grands propriétaires de la Tierra-Caliente.

Medellin est une délicieuse oasis jetée au milieu de l'affreux désert qui enserre la Vera-Cruz; tous les plaisirs s'y donnent rendez-vous, et ses ombrages hospitaliers rendent la vie aux malades dont un séjour trop prolongé *al puerto* a détruit la santé.

Un vendredi de la seconde quinzaine du mois de juin 1860, entre deux ou trois heures de *la tarde*, deux individus d'assez mauvaise mine étaient assis, face à face, dans une pulqueria de Medellin, buvant du *tepache de pina*, ou bière d'ananas, boisson rafraîchissante, qui, malgré la fermentation, conserve toute la saveur du fruit, fumant de minces cigarettes de maïs, et causant presque à l'oreille l'un de l'autre, tout en jetant, de temps en temps, malgré l'isolement complet où ils se trouvaient, des regards inquiets autour d'eux.

C'était l'heure de la siesta. Medellin dormait sous l'action dévorante d'un soleil de plomb. Du ciel pâle tombait sur le sol, qu'elle brillantait de réverbérations, une lumière blanche, il n'y avait pas un souffle dans l'air; moins celle de la pulqueria, toutes les portes étaient closes. Ça et là, des leperos dormaient étendus le long des murs, la tête à l'ombre et les pieds au soleil.

Des chevaux complètement harnachés, attachés à un anneau scellé dans le mur de la pulqueria, troublaient seuls le silence qui régnait dans le village en frappant du pied le sol pour se débarasser des taons et des moustiques qui les obsédaient.

Le pulquero, assis derrière son comptoir, d'où il surveillait ses malencontreuses pratiques, luttait vainement contre le sommeil, et laissait vacciller sa tête d'une épaule à l'autre avec le mouvement régulier d'une pendule.

Les deux hommes dont nous avons parlé étaient jeunes, ils avaient vingt-huit à trente ans à peine; leur teint bronzé, leurs visages, aux traits anguleux, et leur physionomie cauteleuse, basse et ironiquement sournoise, les faisaient au premier coup d'œil, reconnaître pour Indiens de pur race.

Ils portaient le costume de *Jarochos*, ainsi qu'on nomme les habitants de la campagne et du littoral de la Vera-Cruz, costume

primitif, mais qui ne manque pas d'un certain cachet d'étrangeté pittoresque.

Ils avaient le chapeau de paille aux larges ailes retroussées par derrière, le mouchoir sortant du chapeau comme une résille et dont les plis flottants protégent les épaules contre les rayons du soleil, la chemise de toile à jabot serrée au cou par une agrafe d'or, le caleçon de velours de coton vert garni d'une profusion de boutons curieusement guillochés, ouvert au genou et tombant en pointe jusqu'à la moitié de la jambe, les hanches serrées par une large faja de crêpe de Chine rouge. A un anneau de fer attaché a cette faja était suspendu, sans fourreau, un machete, sabre droit, à la lame étincelante et à la poignée en corne sans garde ; leurs pieds étaient nus. Sur la table, près d'eux, étaient jetés leurs zarapés, aux couleurs tranchantes ; deux carabines reposaient, la crosse à terre, entre leurs jambes.

A l'époque où commence notre histoire, Juarez n'était pas encore maître de Mexico ; le centre de son gouvernement était placé à la Vera-Cruz, où il résidait, et les environs de cette ville, occupés par ses troupes, étaient désolés par des bandes de pillards et de maraudeurs, appartenant aux guérillas de Carvajal, de Cuellar et autres chefs de corps justement exécrés par les populations paisibles de ces contrées à cause de leur férocité et de leurs habitudes de pillage, qui les faisaient redouter même de leurs partisans, qu'ils n'épargnaient pas plus que leurs ennemis politiques lorsque l'occasion s'en présentait.

Les guérilleros de Juarez étaient d'abord et avant tout voleurs de grands chemins, leurs convictions politiques ne marchaient qu'en seconde ligne ; leur grande affaire était le meurtre et le vol.

Juarez, du reste, était si parfaitement édifié sur la moralité de ces dignes soldats, qu'il se gardait bien de les laisser entrer dans la Vera-Cruz, qu'ils auraient, sans hésiter, mis à sac ; il préférait leur abandonner les campagnes, arrangement contre lesquels les guérillos ne réclamaient pas, car ils y trouvaient leur profit en arrêtant les caravanes, les *conductas de plata*, et, au besoin, en prenant d'assaut les haciendas qui se trouvaient à dix et même vingt lieues de leurs campements.

La force faisait loi ; la terreur régnait dans cette partie des Terres Chaudes, où les guérillos étaient les seuls et véritables maîtres.

Les deux personnages que nous avons mis en scène avaient, malgré leurs costumes excentriques, toute la mine d'appartenir à l'une où l'autre des guérillas dont nous avons parlé.

Cependant le temps s'écoulait, trois heures étaient sonnées depuis déjà près de vingt minutes, les portes commençaient à se rouvrir; quelque rares passants se hasardaient dans les rues; Medellin renaissait à la vie.

— Le diable soit de l'homme et du rendez-vous qu'il nous a donné ! s'écria un des inconnus en frappant si rudement la crosse de sa carabine contre le sol, que le pulquero releva brusquement la tête avec un geste d'effroi, en lançant autour de lui des regards effarés.

—Encore un peu de patience, cher compadre, répondit son compagnon d'un ton conciliateur, ce caballero aura sans doute été empêché.

—Vous prenez facilement votre parti de ce retard, No Carnero, fit le premier en haussant les épaules ; *Voto a brios !* pour un rien je partirais.

—Ce serait une folie, senor Pedroso, et, permettez-moi de vous dire, je ne reconnaîtrais pas là votre prudence habituelle.

—Je m'ennuie à la mort de demeurer ainsi les bras croisés ; si encore nous faisions quelque chose.

—Que faire ? nous n'avons pas même la ressource de tailler un *monte*, reprit Carnero en souriant, nos forces sont trop égales.

—C'est vrai, reprit Pedroso sur le même ton ; ce tepache m'affadit le cœur ; je n'ose boire de mezcal ni de refino, car il nous faut conserver notre sang-froid au cas où...

—Chut ! dit vivement Carnero en posant son doigt sur sa bouche, les murs ont des oreilles ici.

—C'est juste, compadre ; mais alors trouvez, inventez quelque chose.

—J'avoue humblement mon incompétence en pareille matière ; je n'ai jamais brillé par l'invention. Ah ! tenez, cependant, il y a une chose que nous pourrions faire.

—Laquelle, cher compadre ? parlez vite.

—S'il nous est interdit de jouer entre nous, qui nous empêche de proposer une partie à notre hôte ; il semble s'ennuyer à peu près autant que nous. Il est là qui dort à moitié, une taille de monte le réveillera.

Eh ! eh ! fit Pedroso avec un sourire narquois c'est une idée, cela. Mais que jouerons-nous ? il faut intéresser la partie.

—Dame ! jouons-lui d'abord le montant de la consommation ; après, eh bien ! nous verrons.

Pedroso fit un mouvement pour se lever.

—Attendez, dit son compagnon en lui posant sa main sur ra voici peut-être un partenaire qui nous arrive.

Un cavalier s'était arrêté devant la porte ; après une seconde ou deux d'hésitation, il mit pied à terre attacha son cheval et entra dans la pulqueria.

Après avoir négligemment porté la main à son cheval, le nouveau venu s'assit en face des deux Indiens, et appela l'hôte en frappant du poing sur la table placée devant lui.

Le pulquero, brusquement réveillé, mais contrarié d'être contraint de quitter son siége, se leva d'un air maussade et alla nonchalamment demander à l'étranger ce qu'il désirait boire.

—Du tepache de pina, répondit celui-ci d'une voix brève, et faites vite, s'il vous plait ; je suis pressé.

– Il faut du temps, reprit l'hôte en grommelant; mais cependant il se décida, bien que de mauvaise grâce, à apporter ce qu'on lui demandait ; puis il se hâta de retourner à son siége, afin de rattraper, si faire se pouvait, son sommeil si brusquement interrompu.

L'étranger, sans paraître remarquer les façons peu engageantes du pulquero, remplit son verre, et le vida deux fois coup sur coup avec l'empressement d'un homme en proie à une soif ardente ; puis, après avoir poussé un hum ! de satisfaction, il tordit une cigarette, retira un mechero d'or guilloché de son dolman, battit le briquet alluma sa cigarette, et s'enveloppa d'un nuage de fumée bleuâtre et odorante, au milieu duquel il disparut entièrement.

Pendant que l'étranger se livrait à ces diverses occupations avec l'aisance d'un homme qui sait qu'il se trouve dans un lieu public où il est libre d'agir à sa guise, les Indiens l'examinaient à la dérobée avec la plus sérieuse attention

Voici quel fut à peu près le résultat de leurs observations.

L'étranger avait trente ans au plus ; sa taille, élévée, était bien prise, ses gestes prompts et plus élégants. Il avait le front pur et bien développé, le nez droit, les yeux noirs et pleins d'éclairs, la bouche railleuse, surmontée d'une fine moustache cirée et relevée avec soin ; bref, sa physionomie, belle sans être efféminée, avait une expression de bravoure et de loyauté remarquable.

Il portait le gracieux costume des campesinos des provinces du nord : dolman et culotte en drap bleu ; le dolman galonné en or, était ouvert et laissait voir une fine chemise de batiste brodée et une cravate de soie jaune, dont les bouts était passés dans une bague, ornée d'un diamant d'un prix considérable ; la culotte, retenue aux hanches par une faja en crêpe de Chine à franges d'or, était galonnée et garnie d'une double rangée de boutons d'or curieusement ciselés ; ses jambes était enveloppéés dans des *botas vaqueras*, morceau de cuir brun brodé avec soin, attachées au dessous du

genou par une jarretière tissue d'argent. De grands et forts éperons d'argents était attachés a ses talons ; sa *manga* [1], soutachée d'or était négligemment relevée sur son épaule, et il était coiffé d'un riche chapeau de paille de *zipijapa*. Une longue rapière, dont la garde et la coquille étaient ciselées, pendait à son flanc gauche ; deux revolvers à six coups étaient passés dans sa ceinture, et le manche d'un couteau sortait de sa bota vaquera droite.

Ainsi armé, l'étranger était en mesure de faire face à plusieurs adversaires à la fois, et, en cas d'attaque imprévue, de vendre chèrement sa vie.

Son cheval, qu'on apercevait attaché à la porte, portait des harnais couverts d'ornements en argent ; d'un côté de sa selle, était attachée une reata lovée avec soin, et, de l'autre, une courte carabine richement damasquinée.

—Hum, dit à voix basse Pedroso à son compagnon, c'est un *forastero* (étranger).

Je le crois *tierras a d'entro* (provinces du centre) et non *costeno* (des côtes) comme nous, répondit celui-ci sur le même ton.

—C'est quelque riche haciendero de l'intérieur qui vient assister aux fêtes de Medellin.

—Si nous nous en assurions.

—Comment cela ?

—Dame, en le lui demandant tout uniment.

Pedroso jeta un regard de côté sur l'étranger ; celui-ci ne semblait aucunement s'inquiéter de ses voisins.

—Je sais bien que ce moyen serait infaillible, reprit l'Indien, mais je ne sais pourquoi ce diable d'homme ne m'inspire qu'une médiocre confiance.

—En quel sens ?

—Je crains qu'il méconnaisse la pureté de nos intentions et qu'il se fâche.

—Cette remarque ne manque pas de justesse, mon cher compadre ; ce cas est épineux ; nous ne sommes pas en nombre, il faut attendre.

—Oui, attendons, dit vivement Pedroso ; d'ailleurs, il faudra bien qu'il se décide à sortir, et alors nous verrons. C'est étonnant comme son dolman m'a donné dans l'œil.

—Et à moi donc. Voyez-vous cher compadre, il est évident pour moi que cet homme est un partisan du traître Miramon, et, par conséquent, un ennemi de la patrie ; notre devoir est de l'arrêter.

[1] Manteau ressemblant au poncho chilien.

—Oui, mais pas tout de suite ; bien que vous et moi nous soyons braves et même téméraires, la partie serait trop inégale en ce moment.

Pendant cet aparté, auquel il avait paru ne pas arrêter la plus légère attention, et que du reste il lui aurait été impossible d'entendre, l'etranger avait laissé le haut de son corps penché en arrière et s'apuyer contre le mur ; sa tête était tombée sur sa poitrine ; il avait fermé les yeux, et, maintenant, il semblait être complètement endormi.

Les deux Indiens avaient fait silence et l'examinaient attentivement.

Au bout de quelques minutes, Pedroso se leva avec précaution, traversant la salle à pas de loup, et, après avoir fait un geste de menace au pulquero, il s'approcha tout doucement du dormeur. Carnero s'était levé en même temps ; mais, au lieu de suivre son compagnon, il s'était glissé du côté de la porte.

Les deux drôles s'étaient entendus d'un regard, leurs dispositions avaient été prises en un instant, ils s'étaient partagé la besogne ; le sommeil de l'étranger leur donnait beau jeu.

L'un se chargeait de dévaliser l'homme, l'autre d'enlever le cheval. Cette double tentative était hardie. Le pulquero, complice tacite de cette mauvaise action, suivait, avec tout l'intérêt d'un véritable amateur, les manœuvres savantes des bandits.

Carnero avait atteint la porte ; déjà il tenait la longe du cheval, qu'il se disposait à couper. Pedroso, penché sur le dormeur, glissait doucement sa main gauche dans la poche de son dolman, tandis qu'il levait au-dessus de sa tête sa main droite, armé d'un long couteau, prêt sans nul doute à en faire usage au plus léger mouvement de l'homme qu'il essayait de voler. Déjà les doigts aguerris du bandit avaient senti les mailles soyeuses d'une bourse bien garnie ; avec une dextérité extrême il l'attirait peu à peu à lui.

Soudain, il y eut un coup de théâtre. Pedroso roula sur le sol à demi étranglé et une balle siffla aux oreilles de Carnero, qui se laissa tomber de frayeur.

L'étranger était debout et terrible au milieu de la salle, un revolver à chaque main.

A cette péripétie imprevue, et qui changeait si subitement la face des choses, le pulquero, enthousiasmé, poussa un cri d'admiration :

—Bien joué ! dit-il en battant des mains.

Cependant Pedroso s'était relevé tout meurtri de sa chute.

— *Voto a brios !* Caballerò, dit-il sans autrement s'émouvoir, êtes-vous donc épileptique ? A-t-on jamais vu traiter d'honorables caballeros de la sorte.

—Le fait est, appuya Carnero, qui s'était hâté de rejoindre son compagnon, que vous n'avez pas le réveil caressant, cher senor. On avertit, au moins, quand on veut faire de ces choses-là ; un peu plus, j'étais mort.

—Et moi, dit piteusement Pedroso, qui prenais tant de précautions pour vous réveiller doucement et sans secousse.

—Rendez-donc service aux gens, firent en chœur les deux drôles en levant les mains et les yeux au ciel.

L'étranger sourit d'un air narquois.

—Il y aurait-il donc eu malentendu entre nous, senores, dit-il.

—Le plus complet, senor ; vous allez en juger, s'écria vivement Pedroso.

—Vous allez reconnaître, caballero, combien vous vous êtes trompé sur nos intentions.

—Votre parole me suffit, senores, répondit l'etranger avec une exquise politesse.

—Non, non, laissez-moi vous expliquer, insista Pedroso.

—C'est inutile, je reconnais que j'ai eu tort, senores ; veuillez donc m'excuser, d'autant plus que, grâce à Dieu ! il ne vous est rien arrivé de fâcheux.

—Hum ! fit l'un, vous m'avez si fort serré la gorge, que c'est à peine si je puis retrouvé ma respiration.

—Quelques lignes plus bas et j'étais mort, ajouta l'autre.

—Je suis au désespoir, senores, de m'être aussi grossièrement trompé sur votre compte, reprit l'étranger toujours railleur ; mais vous m'excuserez lorsque vous saurez que j'habite ordinairement la frontiére indienne ce qui fait que continuellement menacé, je suis devenu fort soupçonneux.

—Nous nous en sommes aperçus à nos dépens, senor, répondit Pedroso ; mais, puisque vous le désirez, assez sur ce sujet.

—Merci, caballeros, et, maintenant que nous sommes d'accord permettez-moi de vous offrir de prendre votre part de la bouteille, de refino de Cataluna que notre hôte va nous servir.

—Nous acceptons votre invitation avec joie, cabalero, répondit Pédroso, non à cause du refino que vous nous offrez si généreusement, mais afin de vous prouver que toute rancune est éteinte dans nos cœurs.

Cela dit, les deux bandits s'installèrent en face de l'étranger, qui se contenta, pour toute réponse, de sourire avec ironie à ce compliment effronté, et qui donna au pulquero l'ordre d'apporter la

bouteille d'eau-de-vie, ce que celui-ci, complètement reveillé maintenant, s'empressa de faire.

II. —LE MARCHÉ.

Lorsque les verres eurent été remplis et vidés trois ou quatre fois, sous l'influence alcoolique de la liqueur, les langues se délièrent, et on causa. Mais, ainsi que cela arrive presque toujours en semblable circonstance, au lieu d'interroger l'étranger, ainsi qu'ils en avaient l'intention, les deux Indiens se virent, au contraire, obligés de répondre aux questions que, sans paraitre y attacher d'importance, il ne cessait de leur faire, et si grâce à cette manœuvre habile, ils n'apprirent rien sur le compte de l'homme qu'ils avaient essayé vainement de dévaliser, ils n'eurent bientôt plus de secrets pour lui, et au bout de quelques minutes, il sut parfaitement à quoi s'en tenir à leur égard.

Constatons en passant que la biographie de ces deux honorables citoyens n'était aucunement édifiante.

Jarochos, nés à Manantial, ils avaient été contraints, à la suite de coups de couteau distribués avec une déplorable libéralité, de quitterleur village, et de vivre, ainsi qu'ils le disaient, d'expédients, c'est-à-dire en écumant les grandes routes de la république ; cette existence tant soit peu précaire menaçait de se terminer un jour ou l'autre par une catastrophe, lorsque, heureusement pour eux la guerre avait éclaté entre Miramon et Juarez.

Les deux drôles avaient à plusieurs reprises eu des relations d'intérêt avec Carvajal, c'est-à-dire qu'ils l'avaient aidé à arrêter des caravanes, et parfois même la diligence de Mexico à la Véra-Cruz ; ces antécédents militaient en leur faveur, Carvajal les reçut avec distinction dans sa cuadrilla, et, depuis cette époque, ils avaient fructueusement continué le cours de leurs déprédations sous l'égide tutélaire de leurs opinions politiques.

Voilà, en résumé, quelle était l'histoire des senores Pedroso et Carnero, histoire que l'étranger écouta sans sourciller d'un bout à l'autre, et à laquelle, ce qui flatta considérablement les bandits, il sembla vivement s'intéressér.

Un assez long silence suivit cette confidence faite, par le senor Pedroso, avec cette verve et cette facilité d'élocution particulière aux Mexicains.

Il est un fait singulier à noter dans ce pays, c'est que à quelque classe de la société que les individus appartiennent, ils s'expriment avec une élégance remarquable et un choix d'expressions tel que, à part le costume qui même souvent est à peu

près le même pour tous les individus, il est impossible en général à un voyageur européen de reconnaître quel rang tiennent dans le monde les gens avec lesquels le hasard le met en rapport, leperos, marchands, bandits, généraux ou lettrés, leur parler est aussi fleuri, leur politesse aussi exquise, et leur façon aussi distinguées ; aussi dans ces brusques revirements de fortune si ordinaires au Mexique qui, du cargador d'hier font le colonel d'aujourd'hui, ou métamorphosent un pauvre diable de péon en un mineur millionnaire le nouveau favori de la fortune n'est nullement étonné de son changement, il se trouve à sa place toute suite et ne commet jamais une de ces monstrueuses bévues qui désespèrent nos parvenus européens en les faisant immédiatement reconnaître pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des malotrus décrassés.

Après avoir de nouveau rempli les verres, l'étranger rompit enfin le silence.

—*Voto a brios* ! senores, dit-il avec bonhomie, si votre vie a été accidentée, avouez qu'elle a été aussi pleine d'émouvantes péripéties, et si maintenant vous êtes à peu près retirés des affaires au moins vous avez conquis une honorable position.

—Oui, oui répondit Carnero en faisant claquer sa langue contre son palais, la position n'est pas mauvaise.

—L'avenir est à nous, ajouta Pedroso avec emphase en engloutissant d'un trait le contenu de son verre.

—Comme souvent, continua l'étranger, le hasard se plaît à nous donner des regrets.

—Des regrets !

—Mon Dieu oui, je me dis que maintenant que vous avez l'honneur de servir S. Exc. don Benito Juarez, la sérieuse responsabilité dont vous êtes chargés doit absorber tous vos instants, de telle sorte que vous n'avez plus la faculté de vous occuper d'affaires comme vous le faisiez antérieurement.

—Cette observation est de la plus grande justesse, caballero, répondit Pedroso en se rengorgeant, d'autant plus que nous pouvons nous flatter de posséder la confiance entière de notre illustre chef, le colonel Carvajal.

—C'est un grand homme, fit l'étranger.

—Oui, il entend à merveille le métier de guérillero, reprit Pedroso, cependant nous ne sommes pas tellement tenus par notre service, qu'il ne nous reste encore bien du temps pour nos affaires particulières.

—Bien que dévoués de cœur à la patrie, ajouta Carnero, majestueusement, nous ne voulons point cependant négliger nos intérêts.

—Dites-vous vrai, senores, s'écria l'étranger avec un mouvement de joie.

—Nous vous en donnons notre parole de caballeros, senor, reprit Pedroso, et la preuve, c'est que en ce moment même nous attendons...

—Silence, cher compadre, interrompit Carnero, ceci n'intéresse nullement ce caballero ; d'ailleurs notre parole lui doit suffire

—Et elle me suffit, senor, soyez en convaincu.

Les trois hommes se saluèrent cérémonieusement.

—Une autre bouteille de refino, commanda l'etranger.

Le pulquero obéit avec empressement. Lorsque les verres furent remplis de nouveau, l'étranger s'accouda sur la table, pencha le haut du corps en avant, et après avor jeté un regard soupçonneux autour de lui :

—Eh bien ! causons dit-il.

—Causons, soit, répondirent-ils.

—C'est de la discussion que jaillit la lumière, observa sententieusement Pedroso.

L'étranger sourit.

—Aimez-vous l'argent ? fit-il.

—Nous préférons l'or, répondirent-ils aussitôt.

—Bon, nous pourrons nous entendre alors.

—C'est propable, firent-ils en échangeant un regard entre eux.

—Si vous trouviez l'occasion de gagner beaucoup d'or, facilement et en peu de temps, la saisiriez-vous ?

—Sans hésiter, dit Carnero.

(*A Continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Canadiau Parliamentary Companion, for 1873, 8th edition. By Henry J. Morgan, advocate, author of the "Bibliotheca Canadensis," &c, Printed by John Lovell 12me. 563 pages.

D'année en année, depuis dix ans, M. Morgan ajoute à son livre sous le double rapport du volume et de l'exactitude. Le *Parliamentary Companion* est indispensable à ceux qui se mêlent un tant soit peu de politique et d'affaires publiques, et le nombre en est grand, on le sait. Dans la province de Québec, l'éditeur ne rencontre que peu d'encouragement, ce qui est étrange. Est-ce à cause de la langue ? Non, évidemment, car les canadiens-français qui prennent intérêt à la chose publique lisent au besoin les journaux anglais comme ceux de leur langue, il devrait en être de même du *Companion*. Dans ce siècle de mouvement et d'emploi du temps, les livres dits de référence sont précieux, il en faut, on ne saurait s'en passer, Nos compatriotes d'origine anglaise comprennent cela bien mieux que nous, aussi ont-ils le soin de publier et d'encourager la publication de nombreux recueils qui nous arrivent tous les ans et qui deviennent douze mois de l'année, des *Compagnons* de bureau utiles, commodes et faciles à consulter sur une variété de matières.

B. S.

Essai d'Interprétation de l'Apocalypse, par J. B. Rosier Coze, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg, in-12 de XXXIV-256 pages, 50 cts. Paris, chez Victor Palmé, Montréal, J. B. Rolland & Fils, Libraires.

Encore un livre provoqué par le besoin qui nous tourmente de connaître l'avenir, livre sérieux, du reste, et qui mérite bien cette appréciation de Mgr. L'Evêque de Strasbourg. "Non seulement l'auteur n'avance rien qui soit contraire à la foi et bonnes mœurs ; mais il cherche partout à réveiller la piété dans les âmes, et, dans plus d'un passage, il fait voir à la société contemporaine qu'elle ne peut trouver son salut, qu'en entrant dans la cité de Dieu." Une telle appréciation, faite par un juge si compétent, en dit

plus que nous ne saurions le faire. Il nous suffira de dire que l'idée dominante du travail de Mr. Coze est, que l'Apocalypse est le tableau des procédés par Dieu, pour amener toutes les générations au salut éternel, qu'il contient l'histoire générale de l'humanité, et qu'il peut se garder d'en appliquer les passages à tels ou tels faits particuliers, parceque cette divine prophétie embrasse tous les temps, tous les pays, toutes les tentatives des ennemis de l'Eglise, sous toutes les formes. L'auteur procède en donnant d'abord le texte latin, et la traduction française du livre sacré puis l'interprétation, c'est en un mot, un commentaire suivi, savant et remarquable de l'Apocalypse.

Politesse et savoir-vivre, à l'usage des pensionnats des demoiselles; par Mme Bourdon, sixième édition, in-18, 189 p., 18 cents. Tournai, Mme Vve. Casterman, éditeur. Montréal, J. B. Rolland & Fils, Libraires.

Non moins excellent que les lettres d'une jeune fille, est le charmant petit volume Politesse et savoir vivre qui, sous une autre forme, semblerait d'abord être la reproduction du précédent. Il en diffère cependant, ou plutôt il le complête par de nouveaux détails et des conseils plus pratiques encore, donnés aux jeunes personnes sur la politesse et le savoir-vivre. C'est ici, avant tout, la politesse au point de vue chrétien qu'on explique, et qu'on s'efforce d'inspirer aux jeunes filles, par d'aimables et gracieuses leçons ou par des exemples parfaitement choisis. Il a déjà été publié plusieurs ouvrages portant un titre analogue et ayant le même objet. Celui-ci s'adresse spécialement aux jeunes personnes. Quoique court, il est plus complet, plus attrayant. Il nous a paru sans défaut. On peut le résumer par ces paroles du grand Apôtre qui en sont les premières lignes, et dont le livre lui-même, avec ses mêmes détails, n'est, après tout que le corollaire pratique, et l'application de la vie chrétienne. "Que tout ce qui est véritable et sincère, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui est aimable, tout ce qui est d'édification et de bonne odeur, tout ce qui est vertueux, et tout ce qui est louable dans le réglement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées."

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Sixième Livraison—25 Juin 1873.

SOMMAIRE

I.—LA VEILLEUSE..... **JULES TARDIEU.**
II.—SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER..... **BENJAMIN SULTE.**
III.—LES CANADIENS DE L'OUEST, Louis Riel, père..... **JOSEPH TASSÉ.**
IV.—LE BATTEUR DE SENTIERS, Scènes de la Vie Mexicaine. (suite). **GUSTAVE AIMARD**
V.—BIBLIOGRAPHIE : Maple Leaves, 4e série, par J. M. LeMoyne... Québec, Côté et Cie., (sous presse)... ..... **E. LEF. DeBELLEFEUILLE.**

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droits de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne ..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne,..... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

A VENDRE

Les 120 Dernières Collections de la BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE DE L'ILLE

Qui se compose de 752 volumes, (560 in-18 et 192 in-12,) Cartonnés en 425 volumes, à $80.00 la collection complète rendue à Montréal ou Québec. Cette collection est la propriété d'un Missionnaire. S'adresser au Bureau du Journal, sous les initiales L. F.

401

LA

VEILLEUSE.

I

LA MAISON DU FAUBOURG.

Amis inconnus, qui êtes venus à moi sur la foi de quelques idées jetées au vent, pourquoi demandez-vous encore un écho de mes pensées ? Ne vous ai-je pas tout dit sur le devoir qui est la loi, sur le malheur qui est la destinée, sur l'amour qui est le sauveur ? Les histoires que je sais raconter ne vous apprendront rien de plus.

Il est si doux pourtant de répondre à votre attente, que je ne puis me séparer de vous. Je cherche donc dans le livre de mes souvenirs, et j'y retrouve encore ces pages des annales du foyer.

Le foyer, c'est le drame éternel, c'est la flamme qui brûlera toujours. Si la famille se disperse, c'est pour se reconstituer au loin ; si le foyer s'éteint, c'est pour renaître de ses cendres ; si le flambeau de la civilisation vacille dans une atmosphère impure, c'est au foyer de la famille qu'il retrouve sa lumière. Là est la source vive de tous sentiments, de toute vertu, de toute émotion, de toute vérité.

Si vous ne cherchez que des images riantes et des tableaux séduisants, loin, bien loin de la vie réelle, les maîtres de l'art et

de la poésie sauront vous charmer par le prestige de leur imagination inépuisable : mais si vous ne craignez pas de contempler les combats de la vie, venez, venez encore prendre place au foyer de la famille...

Paris, la grande Babylone, brille dans la nuit comme un vaste foyer d'incendie dont la lumière se reflète sur la campagne. — La lumière d'un flambeau appelle les éphémères qui viennent en tournoyant se brûler à sa flamme ; l'éclat de la grande ville appelle aussi les générations qui viennent se consumer dans ce gouffre ouvert ; et le grand bruit de la fête éternelle étouffe les gémissements des victimes imprudentes.

Le volcan rejette de son sein et lance autour de lui à une grande distance sa lave et ses scories ; la grande ville aussi rejette de son sein le malheur ; et pendant que son centre bouillonne d'une activité fébrile, ses extrémités sont froides et inertes comme des cendres éteintes.

Obéissant à une destinée étrange, ces misères (*la città dolente*) comme un avertissement pour ceux qui vont y entrer, se groupent pour ainsi dire par catégories, comme les cercles de l'*Enfer* de Dante. Une région appartient aux petits rentiers qui, au moyen de la plus stricte économie, affectent encore de vivre et de prolonger une existence languissante ; un quartier et aux invalides et aux incurables, un autre aux populations innombrables des ouvriers, un autre à des classes plus déshérités encore.

Mais toutes ces misères du moins marchent le front levé, elles trouvent partout sympathie et assistance. Jamais la charité guidée par la religion n'a fait plus d'efforts pour panser les plaies du malheur. Jamais le pouvoir n'a montré plus de sollicitude pour toutes les souffrances apparentes. Les oreilles sont ouvertes à toute plainte, et, depuis le berceau jusqu'à la tombe, le pauvre trouve secours et protection ; une ardente piété *cherche* l'infortune et ne vit que pour la soulager.

Mais il est, vous le savez, une plus affreuse et plus implacable misère ; c'est celle que vous ne voyez pas, celle qui se cache et qui doit vaincre ou mourir. Celle-ci ne trouve de ressources que dans son courage et sa résignation, elle n'attend rien des hommes. Vous l'avez peut-être coudoyée bien souvent sans la reconnaître, car elle voile son désespoir sous un sourire et semble dire au monde : *Ceux qui vont mourir te saluent.*

Cette misère dissimulée a aussi son refuge qu'elle affectionne, où elle semble se grouper, où elle s'entend à demi-mot. C'est dans le faubourg Saint Jacques que l'observateur attentif pourrait peut-être découvrir bon nombre de ces artistes consommés qui, ne

pouvant plus vivre, jouent encore à s'y méprendre la comédie de la vie.

Ce faubourg inexpugnable est séparé de la ville brillante par les steppes du Luxembourg. Les heureux du monde n'y vont jamais jeter un regard curieux ou indifférent. On peut y souffrir en paix, y gémir sans scrupule, y mourir sans témoins ; les maisons sont dans le secret, et leur honnête apparence masque d'un rempart de pierre toutes les douleurs qui y cherchent un refuge. Mais la Providence est si généreuse qu'elle verse quelquefois sur ses déshérités des trésors de charité et d'amour.

Dans une des modestes maisons de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, dont les grands murs se prolongent bien au delà de l'Observatoire, une nombreuse famille, la famille de Claudius Martel, avait trouvé pour un prix modique un asile, de l'espace, de l'air, de la lumière, toutes choses auxquelles elle ne pouvait prétendre dans le centre de la ville.

Au fond d'une première cour humide, un perron aux marches disjointes et dont les côtés sont couverts de mousse, conduit à une maison assez spacieuse d'une construction irrégulière et de la plus simple apparence.

Derrière la maison s'étend le jardin, c'est-à-dire une avenue de tilleuls chétifs, et deux contre-allées bordées de haies vives. A l'extrémité s'élève un bouquet de lilas et de faux-ébéniers qui se penchent vers le centre et forment une voûte impénétrable aux rayons du soleil.

Sur un des côtés de l'avenue, on voit un bâtiment à grands murs et à hautes fenêtres destiné à un atelier, et au fond, de l'autre côté de l'avenue, un pavillon surmonté d'une terrasse qui peut servir d'habitation séparée. Mais ce qui donne du charme à cette modeste résidence, c'est que, le terrain étant un peu élevé, on jouit d'un horizon qu'on ne s'attendrait pas à trouver intrà-muros.

Derrière le berceau de lilas, un mur à hauteur d'appui domine des marais, des potagers, et même quelques champs de blé qui subsistent encore jusqu'à la barrière de la Santé, dans cette partie déserte et abandonnée de la grande ville.

Aucun bruit ne vient troubler le calme absolu de ce quartier solitaire, et le soir la maison paraîtrait inhabitée si, du côté du jardin, on ne découvrait à une fenêtre surbaissée du second étage, la flamme vacillante d'une veilleuse.

II

LES PERSONNAGES.

Pourquoi attachons-nous si souvent une pensée aux objets inanimés ? Pourquoi une rose qui se penche dans nn verre sur le bord d'une fenêtre nous fait-elle ralentir le pas ? Pourquoi un saule sur un tertre nous fait-il quelquefois pleurer ? Pourquoi une étoile au ciel nous fait-elle rêver ? Je ne le saurais dire ; mais je ne puis voir la douce lumière d'une veilleuse sans prêter à cette petite flamme la pensée et la vie. Ne semble-t-elle pas protéger ceux qui dorment ? Et au premier matin, elle pâlit comme fatiguée de sa tâche, alors que son secours devient inutile. Et si elle vient à mourir, un dernier effort, un vif pétillement succèdent à son silence, et veulent encore avertir ceux qu'elle est chargée de protéger.

Mais dans la maison du faubourg, la petite flamme ne veille pas seule. Dans l'étroite chambre du second étage qui, par sa simplicité et sa blanche propreté ressemble à une cellule de couvent, veille encore une jeune fille.

C'est la blonde Pholoë au front serein, au regard candide ; fatiguée de la tâche du jour, elle s'est étendue dans un fauteuil. Elle consulte la montre d'argent suspendue à son cou, et, quand elle entend sonner minuit à la chapelle de l'Enfant-Jésus, de l'autre côté de l'Observatoire, elle se lève avec précaution, elle écoute si rien ne vient troubler le silence de la nuit.

D'un pied lent et furtif, elle parcourt les chambres voisines, où reposent dans un profond sommeil son jeune frère et sa sœur. Puis elle atteint une vaste corbeille à ouvrage, et, assise sur une chaise basse, elle croise les bras en souriant et mesure des yeux le nombre d'heures qu'il lui faudrait pour accomplir cette grande tâche. Une petite moue et un léger mouvement d'épaule semblent indiquer qu'elle ne sait par où commencer ; mais reprenant bientôt courage, elle se met avec bonheur à réparer des bas d'enfant, des chemises et des robes. Elle plie avec soin chaque objet, et va le placer sans bruit dans l'armoire où sont classés les habillements des enfants.

Puis toute contente de son œuvre, elle commence une plus grande entreprise : elle réunit le linge fin de la famille, et dans une pièce voisine elle installe tout un attirail de savonnage ; elle replie sa robe, s'enveloppe d'un large tablier, et, relevant sa

manche jusqu'à l'épaule, elle est heureuse quand les flots de mousse blanche viennent embrasser ses beaux bras. A la lueur de cette lampe, on croirait voir un de ces spirituels tableaux (comme, par exemple, la *Savonneuse* de Chardin) dans lesquels l'ingénieux artiste a si bien représenté la belle simplicité et presque l'orgueil de ces bonnes et fortes ménagères qui ne croyaient pas déroger en se livrant à ces soins domestiques.

C'est comme un reflet des scènes du foyer si poétiques dans Homère, si nobles dans la Bible. Quoi de plus touchant, en vérité, que cette sollicitude pour le bien-être de la famille ? Ne semble-t-il pas que ce bonnet de nuit que tient la bonne Pholoë sera cent fois plus pur, plus blanc, plus béni, et plus salutaire pour la petite tête qu'il doit protéger que s'il était confié à des mercenaires ?

Notre fausse civilisation, notre vanité nous font cependant presque rougir de ces détails d'intérieur qui occupaient autrefois la vie heureuse de la famille, mais qui sont remplacés dans le plus humble ménage par l'apparence d'un luxe emprunté.

A mesure que la fortune se subdivise, que l'espace se restreint pour faire place au grand nombre, il est curieux de voir comme les prétentions augmentent. Nous craignons bien de répéter ce qui a été dit ; mais n'est ce pas vraiment depuis que les Parisiennes n'ont plus de place pour se retourner dans leurs cellules dorées qu'elles ont inventé ou du moins ramené cette ampleur de costume, qui pouvait être admissible dans le château de Versailles ou dans les vastes hôtels des seigneurs d'autrefois et qui convient encore à nos grandes dames, mais qui est presque un non-sens dans beaucoup de positions ? N'est-ce pas depuis qu'il n'y a plus d'anciens serviteurs que les femmes du monde louent pour leurs soirées d'apparat des livrées prétentieuses ? N'est-ce pas depuis que les exigences de la vie se font sentir dans toutes les classes que chacun veut avant tout ne paraître vivre que pour le loisir ? C'est aussi depuis qu'on n'a plus de dot à donner aux jeunes filles qu'on les accoutume à toutes les inutilités, à toutes les vanités de la vie, sauf à leur préparer pour l'avenir les plus tristes déceptions.

Si vous me conduisez dans ce que, par extension ou plutôt par dérision, vous appelez le monde, si je vois dans un salon exigu décoré d'un luxe apparent une mère qui présente sa jeune fille toute rayonnante, enveloppée de nuages de dentelles et couronnée de fleurs, si j'observe la curiosité avec laquelle les spectateurs contrôlent l'exhibition qui est placée sous leurs yeux, et se demandent quelle est la réalité cachée sous cette apparence, je découvre sans peine le secret de cette comédie qui ne trompe plus personne.

Que j'aime bien mieux voir dans le silence de la nuit la pauvre

Pholoë réparer les habits de sa sœur, ou blanchir en cachette le linge de la famille, je sens que je suis dans le vrai : j'ai devant moi l'humanité avec ses peines et ses épreuves ; je vois la charité et la joie qui rayonnent dans ces yeux d'ange au milieu des plus rudes travaux.

Quand le savonnage est fini, Pholoë, semblable à une silencieuse somnambule, plonge le linge dans une eau pure et le tort avec la force de ses beaux bras. Dans cette lutte, sa longue chelure cendrée se dénoue et tombe dans l'eau comme le blond feuillage du saule ; elle relève en souriant ses tresses soyeuses ; elle monte d'un pas léger jusqu'à l'étage le plus élevé pour étendre le linge et cacher son travail de la nuit ; puis, contente d'elle-même elle donne un dernier coup d'œil aux enfants, et rentre dans sa chambrette. Elle regarde quelques instants l'étoile scintillante qui brille au dessus de sa fenêtre, puis le bon ange de la maison succombe au sommeil.

Les premières lueurs du jour font pâlir la lampe. Quelques heures de repos ont rendu à la courageuse fille la fraîcheur de son teint. Ses lèvres sont aussi rouges que le fruit de l'églantier, son regard aussi limpide qu'une goutte de rosée, et lorsqu'elle a réparé le désordre de la nuit, elle descend ; — mais puis-je le dire, et que deviendra mon héroïne ? — elle descend à la cuisine, elle allume le feu, reçoit le lait des mains de la petite laitière qui frappe à la porte, et prépare les déjeuners de toute la famille.

Quand tout est prêt, quand la pile de tartines grillées est posée sur une assiette près des fourneaux, c'est le moment où la vieille servante Reine arrive moitié riant, moitié pleurant, se plaignant qu'on lui fait toujours son ouvrage. C'est bien une créature aussi disgracieuse qu'elle est excellente : jamais plus épaisse enveloppe n'a caché un cœur plus dévoué et plus aimant.

Elle avait élevé la mère et les enfants. Quand les ressources de la maison vinrent à manquer, on fut obligé de lui avouer un jour en pleurant qu'on ne pouvait plus la garder. Alors elle se mit à rire bien fort, ce qui était chez elle le signe de la plus grande douleur.

—Eh bien, poussez-moi donc à la porte, dit-elle, nous verrons bien si vous êtes assez forts à vous tous pour me mettre dehors.

On se jeta dans ses bras en lui promettant qu'on la garderait toujours ; et alors elle fut si contente qu'elle se mit à pleurer. Depuis elle avait employé ses dernières forces pour servir ses anciens maîtres, et peut-être ses dernières économies pour les dépenses de la maison.

— Eh bien ! c'est bon, à présent, dit Reine en faisant son entrée

dans la cuisine, je m'en vas donc aller m'asseoir dans le salon ? Y a-t-il du bon sens, mademoiselle Pholoë, de vous lever si matin que ça ? Et puis qu'est-ce que je vas donc faire, moi, si vous me prenez ma cuisine ? Voyez un peu comme vous vous arrangez ! Allez donc voir votre maman qui a besoin de vous et donnez-moi tout ça.

Pholoë, accoutumée à ses gronderies, ne lui répond que par un sourire et sort en lui donnant quelques ordres. Elle ouvre la porte du jardin ; le temps est beau et pur. La bonne fille veut ménager une surprise à la famille ; elle met les tasses blanches dans un panier et prépare le modeste couvert sur la grande table de pierre ombragée par le berceau de lilas et d'ébéniers. Elle apporte sur un plateau les accessoires ; quelques fleurs sont disposées dans un vase devant la place de sa mère ; tout prend sous sa main un air de fête.

Pendant ce temps on commence à entendre du bruit dans la maison, jusque-là si tranquille. Un piano résonne sous des doigts exercés ; des voix s'appellent et se répondent ; les enfants aperçoivent de la fenêtre les apprêts du déjeuner au fond du jardin, et c'est une joie bruyante qui se manifeste par de grands cris.

Un garçon de huit ans et une fille de dix ans entrent en tumulte dans le jardin, se jettent dans les bras de Pholoë et s'empressent de prendre place par avance à la table de famille.

Puis Ida la musicienne abandonne son piano en redisant à mi-voix la fin de son grand air et vient à son tour rejoindre les enfants dont elle accueille les caresses avec une indifférence un peu dédaigneuse. Elle se tient à l'écart en effeuillant quelques fleurs et rêvant à un brillant avenir dont elle ne parait pas douter.

Bien que nous trouvions au début de cette histoire la belle Ida ainsi installée au foyer de la famille, et comme chez elle, il est facile de voir qu'elle s'en éloigne par la nature de sa beauté. Si nous avons deviné chez Pholoë l'effusion de la bonté et de la tendresse, si ses yeux bleus rayonne d'une douceur angélique sous ses bandeaux cendrés, Ida plus splendide porte comme un diadème ses lourdes tresses d'ébène qui décrivent autour de sa tête les sinuosités d'un serpent et laissent échapper jusqu'à ses épaules quelques boucles vigoureuses. Ses traits sont plus réguliers et plus beaux, son regard plus vif, sa taille est plus élancée et peut-être plus avantageuse, sa démarche plus fière ; elle est sûre d'elle-même et en même temps on peut deviner qu'elle ne pense qu'à elle-même en voyant le soin qu'elle prend d'éviter les enfants qui pourraient ternir la fraîcheur de son peignoir rose. Il est rare qu'une jeune fille qui n'aime pas les enfants ait une âme expansive ; mais il

faut qu'on soit difficile à contenter, car nous n'aimons guère mieux, il faut le dire, les jeunes personnes qui composent un tableau touchant en pressant dans leurs bras un jeune enfant et qui semblent dire au spectateur: Voilà comme j'aimerai. Les plus simples sentiments n'ont-ils pas aussi leur pudeur? Il n'y a que le naturel qui rende tout aimable et charmant.

Quant à la radieuse Ida qui trônait dans ce modeste intérieur, sans prendre sa part des soins du ménage et des soucis de la famille, nous avons oublié de dire qu'elle n'est que la cousine de la douce Pholoë.

Ida Hermel, que nous devons présenter ici plus complètement au lecteur, est la fille d'un négociant de Vernon qui, ayant fait de larges bénéfices dans le commerce productif d'exportation des fruits, avait acheté près de la jolie ville de Vernon sur les limites de la Normandie une maison de campagne qui avait appartenu à Claudius et que celui ci avait abandonnée lorsqu'il avait eu l'imprudence de venir avec sa famille chercher fortune à Paris.

On comprend que M. Hermel, enrichi par des moyens qui demandent plus d'intelligence et d'activité que d'éducation et de talent n'eût pas un grand faible pour les beaux-arts, mais madame Hermel insista tellement sur les avantages de l'éducation parisienne, dont elle croyait présenter elle-même un heureux spécimen, qu'il avait consenti à envoyer sa fille unique dans la famille de sa femme. Il n'était pas fâché d'ailleurs de faire concurrence aux personnages les plus éminents de son voisinage qui, n'avaient pas manqué d'envoyer leurs filles dans les brillants pensionnats de Paris, pour qu'elles rapportassent un jour dans la province ce vernis de distinction qui fait reconnaître entre toutes — une *pensionnaire;* car la province envoie à Paris la génération nouvelle, comme les négociants de Bordeaux expédient leurs vins au delà du Cap, et la jeunesse, en rentrant au pays natal, semble aux parents charmés avoir obtenu toutes les qualités d'un *retour de l'Inde.*

Le contraste était sensible entre les inquiétudes et les défaillances qui attendent une malheureuse famille d'artistes, et l'insouciante gaieté de la belle pensionnaire, si fière de ses attraits qu'elle jugeait irrésistibles, et si confiante dans sa fortune.

Elle se levait à son heure, prenait ses leçons de chant, de piano, de danse, de littérature; les professeurs se succédaient dans la maison du faubourg. Le reste du jour, elle le passait étendue sur un divan ou sur un banc du jardin, un roman à la main, une chanson sur les lèvres, une fleur dans les cheveux.—Il nous reste à parler de la famille à laquelle elle avait été confiée.

Claudius Martel, son oncle, se livrait à l'art ingrat et peu pro-

ductif de la peinture sur porcelaine. Il ne manquait pas de talent, et quant à lui, il avait le bonheur d'estimer en toute sincérité ses œuvres supérieures à ce que l'art avait produit avant lui ; et prenant en pitié l'aveuglement du public, il attendait avec confiance le jour de la justice et, comme il disait, le jument de la postérité. Il ne faut pas trop plaindre l'artiste qui est assez absorbé dans son œuvre pour vivre presque étranger aux préoccupations de l'existence dont il laisse tout le poids à son entourage.

Claudius, levé au petit jour, passait sa vie dans son atelier attenant au jardin, le long de l'avenue de tilleuls. Tout occupé de ses compositions, de l'effet de ses couleurs, de la cuisson de ses peintures, il ne savait rien des embarras de sa maison ; son excellente et courageuse femme les lui avait longtemps dissimulés ; et on l'eût bien étonné si on lui eût appris que le boulanger hésitait à faire un plus long crédit ; car il croyait toujours que tout allait pour le mieux, il avait la simplicité d'un enfant ; il adorait sa famille, ne prenait aucun plaisir, et comme il n'allait pas au *cabaret*, et s'en vantait, il croyait n'avoir rien à se reprocher.

Madame Claudius Martel, propre sœur de la mère d'Ida, n'avait pu refuser de se charger de sa nièce, bien que ce fût une complication dans ce malheureux ménage. La pension, qui lui était payée régulièrement, faisait d'ailleurs entrer un peu d'argent dans la maison, qui était presque sans ressources depuis le dernier malheur arrivé à madame Martel.

Cette pauvre femme, qui portait sous une frêle enveloppe un cœur vaillant, ne s'était pas laissé abattre par l'infortune ; elle avait des connaissances variées, une écriture magnifique. Par une singularité assez rare chez les femmes, elle avait eu occasion d'étudier les mathématiques ; et comme il vient un jour où ce que l'on a appris sert à quelque chose, le hasard lui fournit le moyen d'utiliser cette aptitude.

Un célèbre astronome de l'Observatoire, auquel elle fut présentée, fut touché de sa position et lui proposa des séries de calcul, dont elle se tira avec tant de succès qu'elle fut assurée pendant longtemps de travaux assez lucratifs.

Mais ce bon hasard même tourna à sa ruine. Après bien des nuits passées à la clarté de la lampe, sa vue s'affaiblit par degrés, et quand elle consentit à interrompre ce dangereux travail, il n'était plus temps ; le nuage s'épaisissait de plus en plus sur ses yeux ; puis vint le jour de la dernière clarté, de la suprême lueur, et elle était—aveugle.

Nous allions oublier dans cette énumération une vieille demoiselle noble, ruinée par les révolutions, qui s'appelait mademoiselle

de Rebecque, excellente et très-prude personne qui en était réduite à venir travailler comme ouvrière chez madame Martel. Elle s'installait à l'une des fenêtres de la salle d'études du rez-de-chaussée. Elle était souvent requise pour accompagner Ida dans ses courses. Elle était comme la duègne de cette miroitante beauté qui, avec ses allures un peu évaporées, avait presque besoin d'un chaperon, tandis qu'une personne toute simple sait passer inaperçue.

Ainsi dans cette maison que le malheur semblait étreindre chaque jour dans un cercle plus étroit, les enfants jouaient avec l'insouciance qui est l'heureux privilége de leur âge ; Ida prenait ses leçons, chantait et folâtrait ; la vieille Reine ne savait que pleurer d'attendrissement, à moins qu'elle ne se mit à rire de chagrin, ce qui était bien pis ; le peintre vivait dans un monde à part, le monde des illusions et des rêves ; la mère tricotait et songeait dans les ténèbres ; mademoiselle de Rebecque cousait d'un œil et inspectait de l'autre, et Pholoë veillait sur tous.—N'oublions pas la lampe fidèle qui veillait avec elle dans les longues nuits, et peut être aussi la Providence.

III

L'AMOUR VAINQUEUR.

Quand Pholoë eut fini les apprêts du déjeuner, elle monta chez sa mère pour l'engager à prendre part au repas de famille. Madame Martel était déjà levée, et, malgré son infirmité, elle était habillée avec soin et son ménage ne laissait voir aucun désordre, mais sa fille la trouva pâle et changée. Ses cheveux gris bouclés accompagnaient son visage amaigri où se lisaient les traces d'une beauté que le temps et les chagrins n'avaient pu flétrir. Ses doux yeux éteints reflétaient un grand charme sur son teint pâli, et le contraste de ses sourcils et de ces longs cils d'ébène donnait à cette physionomie l'expression que nous retrouvons dans nos anciens pastels aux yeux de velours, aux cheveux de neige.

—Mère, dit Pholoë d'une voix caressante, après avoir embrassé madame Martel, voulez-vous venir déjeuner avec nous au jardin ? cela vous fera du bien.

—Pauvre enfant, dit la mère, je ne le puis plus. Chaque jour mes forces m'abandonnent ; ne compte plus sur moi.

—Ce n'est pas vous, j'espère, qui manquerez de courage ? reprit Pholoë en lui prenant la main et en grondant doucement,

vous qui avez eu du courage pour nous tous ; essayez encore, je vous aiderai à descendre.

Madame Martel essaya de se lever ; mais elle sentit son impuissance, et, abandonnant le bras de sa fille, elle retomba sur son fauteuil en mettant la main ser ses yeux.

—Je ne puis plus ! dit-elle ; va, mon enfant, va au jardin surveiller le déjeuner, et, quand tu auras vu ton père, tu viendras me rejoindre ; j'aurai à te parler de choses sérieuses.

Pholoë, après lui avoir donné encore quelques soins, redescendit ristement, mais courageusement, s'occuper de la famille. A ce moment, son père sortait de son atelier avec une figure joyeuse, car il était comme toujours, enchanté de son œuvre.

—Viens, ma Pholoë, dit-il à sa fille quand elle s'avança pour l'embrasser, viens un peu voir mon *Amour vainqueur*, et tu me diras franchement ce que tu en penses.

Claudius était un petit homme à l'œil vif et perçant, aux traits fortement accentués. Son visage était accompagné d'une barbe abondante et assez inculte, marque distinctive que portent quelquefois les artistes qui ne doutent pas d'eux-mêmes, mais qui n'ont pas encore pu faire passer leur persuasion dans l'esprit du public.

—Comment trouves-tu cela ? lui dit-il en lui faisant voir avec complaisance, au milieu de tous ses travaux commencés, une belle coupe de porcelaine sur laquelle on voyait, d'un côté, l'Amour tirant une flèche de son carquois et menaçant sa victime ; et, de l'autre, l'Amour victorieux appuyant le pied sur le sein de la nymphe qu'il a blessée.

C'était la tradition classique dans toute son exactitude; la ligne ne laissait rien à désirer ; les détails anatomiques n'étaient que trop accentués ; mais la couleur n'était pas des plus harmonieuses, et le charme manquait quelque peu à cette œuvre de convention.

—Eh bien ! qu'en penses-tu ? dit Claudius après un silence.

—La composition est heureuse, reprit Pholoë ; ne trouvez-vous pas les muscles de ce bras un peu accusés ?

—Précisément ! et là est la science. Ceux qui n'entendent rien à l'anatomie s'en dispensent volontiers ; et, lui serrant le bras avec vivacité,—ne sens-tu pas là, ajouta-t-il, tous les muscles que j'indique et sans lesquels ton bras ne saurait se mouvoir ? Je travaille pour ceux qui s'y connaissent.

—Je ne suis pas assez savante pour vous contredire, bon père ; mais ces ombres ne vous paraissent-elles pas un peu rouges ?

—Un peu rouges ? Ne faudrait-il pas faire des ombres fades comme les roses que tu peignais hier ? Redescendons tout de suite

aux bergeries de Boucher et de Watteau. Voilà nos peintres de fleurs ! Je sais bien que tu vendras dans le commerce, comme on dit, une douzaine d'assiettes avec tes fleurs et tes fruits plus facilement que je ne placerais cette coupe, digne d'un banquet royal ; mais l'art n'a rien à voir avec le commerce. Si ce que vous appelez le public n'est pas capable d'apprécier les œuvres de l'art, est-ce une raison pour en laisser perdre les saines traditions ? Non, jamais je ne céderai aux exigences du bourgeoisisme.—Va vendre tes assiettes de dessert ; va, ma fille, prouve-moi une fois de plus que le talent, l'étude des maîtres, la conscience, le respect de l'art ne sont bons à rien !

Il s'animait par degrés, et cet homme qui travaillait pour le public, et ne voulait pas ou ne savait pas lui plaire, se plaignait dans la sincérité de son cœur de l'aveuglement de son siècle et en appelait de ses contemporains à la *postérité*.

Quand Claudius avait prononcé ce nom, il n'y avait plus à raisonner avec lui ; il se souvenait de tous les grands artistes méconnus de leur temps ; il racontait l'histoire ou plutôt la légende du Corrége expirant sous une charge de gros sous qu'il avait reçue pour prix d'un chef-d'œuvre ; il n'oubliait pas Bernard Palissy brûlant sa dernière chaise pour chauffer son four.—Il n'y avait rien à répondre à cela.

—Pardon, père ! dit doucement Pholoë en l'embrassant, car elle respectait jusqu'à ses faiblesses, ai-je jamais pensé à comparer mes essais à vos ouvrages ? C'est vous qui m'avez appris à me servir des couleurs. Vous savez bien que si je tâche d'imiter quelques fleurs, je n'y mets pas de prétention et je n'ose même me dire votre élève. Mais puisque nous pouvons vendre facilement ces fleurs et ces fruits, ne vaut-il pas mieux que je continue en attendant qu'on rende justice à vos œuvres ? C'est toujours un peu d'argent qui entre dans la maison, et maman, qui est de plus en plus malade, aura besoin de beaucoup de soins et surtout de repos d'esprit.

Un nuage passa sur le front de Claudius, car son cœur était aussi tendre que son caractère était imprévoyant.

—Cher ange, dit-il en la prenant dans ses bras, je sais que tu n'as pas voulu me faire de peine et que tu es bonne ; sans toi, que deviendrons-nous tous ? mais patience, mon tour viendra. Et quand je serai riche, comme je vous gâterai ! Figure-toi quand nous sortirons ensemble dans une belle voiture, une voiture découverte ! tu auras une robe de velours, et on dira : C'est Claudius, le peintre Claudius, avec sa fille le peintre de fleurs ! et notre pauvre maman ! comme nous la soignerons ; elle aura sa petite maison de campagne...

—Nous n'en sommes pas là, pauvre père ; votre imagination et votre désir de nous voir heureux vous font faire de beaux rêves ; mais nos ressources s'épuisent.

—Il ne faut qu'une occasion pour me faire connaître des vrais amateurs : je ne compte pas sur les marchands.—Mais vois-tu, mon enfant, ajouta Claudius en se reportant à son œuvre, ces ombres-là ne sont pas aussi rouges que tu le crois ; et puis il faut songer à l'effet de la cuisson ; tu ne peux pas encore juger ; tu verras que ce sera une belle chose.

Et après lui avoir montré encore l'Amour blessé, l'Amour captif, et tout le cortége de la mythologie, il consentit à venir déjeuner au jardin. Il prit les deux petits enfants dans ses bras, et, quand il les embrassait, leurs fraîches figures se perdaient presque dans les plies de sa longue barbe.

Reine apporta le café et le lait, qui auraient eu le temps de refroidir, et elle ne manqua pas de rire jusqu'aux oreilles en annonçant que cette pauvre madame était si malade qu'elle ne pouvait plus descendre.

—Patience, ma bonne Reine, dit Claudius, j'espère que ce ne sera rien. Malheureusement la pauvre femme, à moins qu'un miracle ne lui rende la lumière, ne pourra voir l'*Amour vainqueur*. Mais, tenez, venez un peu par ici, Reine, vous devez vous y connaître. Je veux vous faire voir ça. Et, quittant brusquement son déjeuner, il entraîna Reine dans l'atelier pour lui expliquer l'*Amour vainqueur*, car c'est un faible des artistes incompris de solliciter les plus humbles suffrages.

—C'est gentil tout de même, dit Reine en mettant ses poings sur ses anches ; as-tu vu ce petit chérubin, comme il piétine sur sa maman ?—Mais pourquoi que vous l'avez fait comme ça tout rouge d'un côté ?

—Ce n'est pas fini, dit Claudius un peu interdit, après avoir pris le temps de répondre, ça ne restera pas comme ça.

—Ah ! vous lui mettrez des habits rouges, et il y en a déjà un peu de fait. Ah ! je vois ça à présent. Ça sera bien joli. En voilà un qui se vendra mieux que les autres !

Et elle commençait à s'attendrir.

—C'est bien, dit l'artiste impatienté, retournez à votre cuisine, vous n'y connaissez rien.

Reine se retira bien étonnée de voir ses compliments si mal reçus ; et l'artiste, un peu confus du double jugement rendu sur son œuvre, se remit au travail. Pholoë, qui l'attendait depuis long-

temps, vint le chercher, et le surprit tout occupé à enlever la couleur rouge et à adoucir les tons.

—Eh bien mon maître, dit Claudius avec ironie, êtes vous satisfait ! Ne fait-on pas tout ce que vous voulez ?

—Pardon, mon père, vous êtes trop bon d'écouter les conseils de votre écolière.

— Si tu savais tout, reprit humblement Claudius, c'est peut-être toi qui aurais à me pardonner ; écoute : l'artiste est jaloux de toi, mais le père est fier de sa fille. Va ! tu es aussi belle que tu es bonne.

Et, avec la mobilité de son caractère, il se mit à dénouer les longues tresses blondes de Pholoë, et y ajusta quelques branches de vigne. Quelle magnifique étude de bacchante on ferait avec ça ! dit-il ; — ne bouge pas, je veux faire un croquis.

—Je n'ai plus le temps, dit Pholoë en jetant les pampres à ses pieds, ma mère m'attend. Allez d'abord déjeuner, et puis vous demanderez à Reine si elle peut encore me remplacer.

Après cette vengeance innocente, elle se hâta de remonter près de madame Martel.

IV

LE BILLET DE BANQUE

—Me voilà, mère, dit Pholoë en entrant chez madame Martel ; nos enfants travaillent, Ida est avec sa maîtresse de piano, père à son atelier. Je suis tout à vous ? mais comment êtes-vous ? pourquoi ne parlez-vous pas à votre enfant ? Voulez-vous que j'envoie chercher le docteur.

—Non, chère enfant, dit la mère en cherchant la main de Pholoë, et à toi seule je puis le dire, courageuse fille, mon mal n'est pas de ceux qu'un médecin peut guérir, car c'est mon esprit qui est malade. Ce n'est pas ton père qui peut nous venir en aide. Ce pauvre ami se tue de travail et ne peut faire plus. Il ne comprend pas les difficultés de la vie et ne semble pas se douter qu'après avoir lutté bien longtemps, nous voilà sans ressources Irons-nous lui reprocher aujourd'hui d'avoir voulu quitter notre petite ville, où nous vivions si heureux, pour venir nous perdre après tant d'autres dans le gouffre parisien, en cherchant la fortune et la gloire ? Ce serait bien cruel, car il ne rêvait que notre bonheur. — L'aveu de notre détresse le mettrait au désespoir, et que pourrait-il faire pour nous secourir ?

—Mais, ma mère, pourquoi désespérer ? le principal n'est-il pas votre santé et votre vie ? tout le reste peut s'arranger.

—Tu le crois, mon enfant ; mais tout nous manque à la fois. Tu oublies que nous en sommes réduits à faire des dettes, et que s'il ne nous vient un secours inespéré nous ne pourrons les payer et nous aurons à subir les plus cruels affronts.

—Portez-vous bien seulement, mère, et je me charge de tout. Je trouverai du travail, ou de l'argent, ou du temps pour payer ; je vous dit que j'ai confiance.—Touchez mes bras, mère, voyez comme ils sont forts ; eh bien, mon cœur est encore plus fort ; et puis nous avons un peu d'argent.

—Pauvre petite, dit la mère attendrie, je sais bien ce que tu veux dire. Je sais bien que tu n'hésiterais pas à tout sacrifier pour nous, et c'est là pour moi une grand peine. Ce billet de cinq cents francs, que tu avais si péniblement amassé en donnant des leçons, il est bien à toi ; et tu as abandonné tes élèves pour ne plus me quitter depuis que je suis dans ce triste état ; mais quand nous aurons épuisé cette dernère ressource, que nous restera-t-il ? Cependant, chère fille, je ne veux pas refuser ce dernier sacrifice, car il peut nous sauver en attendant l'argent qui nous est promis depuis longtemps.

Pholoë ne trouva rien à répondre, tant elle était consternée de cette confiance dans une ressource qui n'existait plus. Hélas ! se dit-elle, dois-je avouer à ma pauvre malade que ce dernier secours nous manque encore ? que cet argent est déjà dévoré ?—Je ne le pourrai jamais.

—Mais vous savez bien, mère, reprit-elle en essayant de parler d'une voix assurée, vous savez bien que nous avons encore là quelques pièces d'or sans compter le billet ; et, ouvrant le secrétaire, elle faisait sonner quelques louis avec ostentation ; vous voyez que nous avons bien le temps d'attendre l'argent que ma tante vous a promis. Et puis si l'argent n'arrive pas, je me charge bien d'aller le chercher ; rassurez-vous donc, pauvre mère, et espérez.—Quand nous aurons notre argent, ajouta-t-elle en prenant les deux mains de sa mère, nous pourrons consulter cet habile docteur qu'on nous a recommandé ; et qui sait, petite mère, si vous ne reverrez pas un jour la lumière ? Vous êtes si jeune, il y a de la ressource ; ce n'est qu'une fatigue. Vos yeux sont si beaux et si doux, ils reverront encore votre chère fille, ou plutôt votre sœur Pholoë, car on nous prendrait pour les deux sœurs ; vos yeux la reverront votre petite sœur, aussi bien qu'ils sentent aujourd'hui ses baisers. — Mais il ne faut plus pleurer,—et elle-même elle pleurait.

—Oui, mon enfant repris la mère un peu consolée, tu nous sau-

veras, car il faut te dire que ton père, bien imprévoyant et étranger aux affaires, a fait un billet pour prix de diverses acquisitions de couleurs et que ce billet a déjà été présenté. Nous sommes maintenant poursuivis pour le payement de sa dette : il ne faut pas lui en vouloir, son seul tort est de l'avoir oublié ; il nous croyait plus riches.

—Mais nous avons au moins quelques jours ? dit Pholoë avec moins d'assurance et en pâlissant ; si seulement on voulait nous donner un peu de temps, je me chargerais bien...

—On peut se présenter d'un moment à l'autre, et il nous serait difficile d'obtenir un délai, car le billet est entre les mains de tiers porteurs qui ne veulent rien entendre ; mais, grâce à toi, notre chère providence, nous sommes à l'abri de ce malheur !

Comment détromper la malheureuse aveugle ! comment lui ôter cette dernière espérance ? Pholoë n'en eut pas la force : elle resta silencieuse près de sa mère, et passa le reste du jour dans une mortelle inquiétude, et dans la prévision du triste dénoûment qui ne pouvait manquer de survenir.

V.

LA VEILLEUSE.

L'arbre se balance avec grâce sous ses guirlandes de fleurs ; il ne se courbe que sous le poids de ses fruits. Il semble aussi que la jeunesse qui porte les fleurs de la vie ne devrait connaître que les joies et les extases du bonheur. Les fleurs tomberont au premier souffle du vent ; assez tôt l'âge mûr portera le poids des jours, comme l'arbre porte ses fruits.

Elles étaient donc bien amères les larmes qui coulaient des yeux de Pholoë, quand elle fut seule dans sa petite chambre ! Elle qui avait voulu montrer tant de fermeté devant ceux qu'elle voulait consoler, elle succombait à son tour devant son impuissance.

—Pourtant, se disait-elle en regardant le ciel étoilé, Dieu est juste et bon. Il ne peut vouloir que les pauvres êtres qu'il a créés périssent sans soutien et sans asile. La plus grande force est de croire en sa providence, et j'y crois. J'y crois de tout mon cœur.

Les étoiles suivaient leur marche silencieuse, et le calme de cette belle nature fit rentrer par degrés le calme dans son esprit.

—Si je savais seulement, se dit-elle, en quelles mains est ce malheureux billet ? Je suis sûre à présent que j'obtiendrais un délai, car il y a encore de bons cœurs.

La campagne, la vraie campagne qui s'étend encore au delà de la maison du faubourg, était déserte et plongée dans les ombres de la nuit. Une seule fenêtre, ouverte au dernier étage d'une haute maison qui s'élève comme une tour au milieu des champs à une grande distance, était encore éclairée. Pholoë avait souvent remarqué cette pâle et unique lumière, et elle la connaissait bien.

—Peut-être, se dit-elle, c'est une mère qui veille près de son enfant, ou une pauvre fille qui, comme moi, cherche dans son esprit et dans son cœur le moyen de faire vivre ceux qui lui sont chers. Que Dieu nous protége toutes deux !

Et sa dernière pensée, s'élevant vers le ciel, réunit dans une commune prière les deux veilleuses qui, à cette heure et dans ce vaste espace, donnaient seules signe de vie dans une cité de plus d'un million d'âmes.

Puis, comme elle se sentait épuisée des agitations et des souffrances de la journée, elle éteignit sa lampe en donnant un dernier regard et comme un dernier adieu à la lampe fidèle qui veillait encore dans la campagne.

—Adieu, ma sœur, dit-elle avec un triste sourire.

Et à l'instant cette lumière lointaine expira comme si elle l'eût soufflé de ses lèvres.

Pholoë fut émue de cette singularité, plus peut-être qu'il ne le fallait ; car, en y réfléchissant, rien de plus naturel que de voir à l'heure du couvre-feu les lumières disparaître comme des étoiles qui filent.

Cependant notre esprit, dans sa faiblesse, aime tant à se rattacher à l'imprévu, au surnaturel, qu'il sembla à la jeune fille voir dans cette circonstance, qui n'était peut-être que l'effet du hasard, comme une fraternité et une sympathie mystérieuse.

—Pourtant, se dit-elle, cette lampe solitaire brûle toutes les nuits : l'être qui veille avec moi dans le silence est-il aussi vaincu par le malheur ?

Et ses yeux attendris restaient fixés dans l'obscurité du côté où la tourelle dessinait à l'horizon sa noire silhouette, et ses bras se tendaient presque vers sa sœur inconnue.

A mesure que l'esprit s'affaiblit par des émotions pénibles, il semble que l'imagination devienne plus entreprenante et presque superstitieuse. Ces deux lampes éteintes à la fois semblaient à Pholoë la révélation d'une double infortune, et, sans trop se rendre compte du mouvement qui la guidait, elle ralluma sa lampe, et, trop agitée pour s'endormir, elle resta appuyée sur sa fenêtre, con-

templant la campagne dont les lignes sombres s'estampaient vaguement au reflet des étoiles.

Une surprise bien inattendue la saisit quand elle vit aussitôt en haut de la tour une pâle lumière surgir des ténèbres.

Une émotion irrésistible la troubla ; il lui sembla qu'à travers ces ombres, ce silence, cette solitude, deux âmes se cherchaient, deux souffrances voulaient se confondre et se consoler.

—Chère âme, dit-elle, chère sœur en infortune, que Dieu te donne force et courage !

Et, s'avançant au bord de la fenêtre, semblable à une cariatide de marbre, elle éleva sa lampe audessus de sa longue chevelure dont les tresses se déroulaient jusqu'à ses genoux.

Tout aussitôt la faible lampe de la tour brilla d'une lumière si vive et si perçante, que toute la chambre de Pholoë en fut illuminée comme d'un soleil splendide, puis tout rentra dans la nuit.

Mais Pholoë reçut une impression si profonde de toutes ces circonstances, de ce silence, de cette solitude, de l'éclat de cette lumière blanche qui l'avait frappée jusqu'au fond du cœur, qu'elle eut à peine le temps de poser sa lampe en retenant un cri d'effroi.

—Qu'ai-je fait ? se dit-elle, et elle tomba sur son fauteuil, où elle resta plongée le reste de la nuit dans un demi-sommeil qui faisait passer sous ses yeux les rêves les plus étranges. Quelquefois elle croyait voir la lampe de la tour traverser l'espace et se poser au bord de sa fenêtre ; ou bien les deux lampes montaient lentement vers le ciel et devenaient deux étoiles.

Quand le jour parut, elle était bien plus fatiguée et plus troublée de cette nuit pénible que de la journé qui avait précédé.

VI

UN CRÉANCIER.

La matinée se passa dans des inquiétudes croissantes ; on savait par Reine, à l'éternel sourire, qu'un papier timbré (ce mot seul inspire la terreur) avait été déposé chez la portière de la maison, et que le porteur de l'exploit était venu le reprendre peu après en disant qu'il y manquait une formalité et qu'il serait présenté de nouveau dans la journée.

Pholoë cherchait encore en réunissant tous ses bijoux de jeune fille à évaluer ce qu'elle pourrait en tirer, mais tout cela était sans valeur. Échappant aux enfants qui l'arrêtaient dans le jardin, et

voulaient la mêler à leurs jeux bruyants, elle était allée demander à son père quelques renseignements sur le nom et l'adresse de la personne qui pouvait avoir le billet entre les mains, mais l'artiste lui dit qu'il n'en savait pas le premier mot, qu'il ne fallait pas se tourmenter pour une bagatelle, et enfin que les marchands de couleurs étaient des voleurs qui gagnaient assez avec les peintres pour attendre au moins leur convenance.

Pholoë aurait eu bien de la peine à lui expliquer que les tiers porteurs n'entrent pas en arrangement ; c'eût été d'ailleurs bien inutile, et elle y renonçait, quand Reine vint l'informer en toute hâte que madame Martel la demandait. Un pressentiment lui dit que le moment fatal était arrivé ; elle devina tout et ne fit à Reine aucune question.

—Mon enfant, dit madame Martel, veux-tu répondre à monsieur qui demande le payement d'un billet.

Pholoë ne regarda pas même sa mère ; mais elle porta aussitôt ses yeux sur le nouvel arrivant comme pour deviner son sort.

C'était un homme encore jeune, au front découvert, aux traits fins, à la démarche élégante. Son regard, bien qu'un peu froid et triste, était plein de franchise et aussi doux que respectueux, et ses lèvres minces, qui semblaient faites pour la raillerie, savaient cependant exprimer dans un sourire la sympathie et la bienveillance.

—Veuillez bien m'excuser, madame, dit-il avec un léger accent anglais, car je suis étranger ; on m'a fait monter jusqu'ici, et je crains de manquer au devoir de la politesse en me présentant moi même pour recevoir le montant d'un billet de trois cents francs que j'ai reçu en payement au momont de partir en voyage.— Il présentait le billet à recevoir. — J'aurais dû plutôt rester en bas et attendre vos ordres, et si vous le préférez, je reviendrai à une autre heure.

—Ce n'est pas un dérangement, monsieur, reprit madame Martel, car nous attendions le porteur de ce billet, et c'est par un malentendu que je regrette, que ce payement a été ajourné. — Mon enfant, ajouta-t-elle, veux-tu donner un billet? Monsieur pourra peut-être te rendre.

Pholoë était plus morte que vive. Elle sortit en regardant l'étranger ; elle aurait voulu plonger jusqu'au fond de son cœur pour savoir ce qu'elle en pouvait attendre, et elle monta à pas lents dans sa chambre pour chercher le billet qu'elle n'avait pas.

—Madame, dit l'étranger quand il se trouva seul avec madame Martel, et après l'avoir quelque temps considérée en silence, permettez-vous à un inconnu de vous adresser une question ? Je n'avais pas

remarqué votre infirmité en entrant, car votre regard semble encore animé, et je me reproche bien d'être venu troubler votre repos ; mais puisque j'ai tant fait, veuillez me dire si vous êtes privée depuis longtemps de l'usage de vos yeux. Sans attendre votre réponse, je n'hésite pas à affirmer, après les avoir examinés avec attention, qu'il n'y a pas longtemps que vous êtes aveugle. Il est évident aussi que ce n'est pas à une maladie, ni à une affection de nerfs, mais seulement à un travail immodéré qu'il faut attribuer votre état.

—C'est trop vrai monsieur, reprit madame Martel ; mais je ne garde aucune espérance, et d'ailleurs mille difficultés s'opposent à ma guérison.

—Eh bien ! madame, j'ose dire que pour vous, comme pour votre famille, on serait coupable de ne pas essayer. Car il y a presque certitude, sinon de guérison complète, au moins de la conservation de vos yeux affaiblis ; et comme je demeure dans votre voisinage, veillez me permettre de revenir pour vous donner quelques indications précieuses que j'ai recueillies dans mes voyages. Ne daignerez-vous pas m'y autoriser ? Je serais heureux si mon expérience pouvait vous servir.

Madame Martel, encouragée par le ton poli et respectueux de son interlocuteur, fit un signe d'adhésion.

—Très-bien, madame ; je m'absente pour quelques jours, mais à mon retour je n'aurai rien de si pressé que de demander la permission de vous voir.

A ce moment Pholoë rentrait à pas lents.

—Ma fille ! dit madame Martel l'entendant rentrer, tu as été bien longtemps ! tu fais attendre monsieur ! et elle tendit la main pour recevoir le billet que Pholoë dépliait avec embarras en regardant l'étranger.

—Donne à monsieur, dit-elle en entendant le bruit du papier, car sur le moindre indice les aveugles se rendent compte de tout ce qui se passe autour d'eux ; ils ont pour ainsi dire la double vue de l'intelligence et des autres sens qui viennent à son secours.

Dans ce moment fatal Pholoë perdit toute sa force, et baissant les yeux en rougissant, elle tendit avec crainte au créancier un papier sur lequel elle avait écrit d'une main tremblante :

" *Par pitié*, silence ! Ma mère est malade, donnez-moi quelques jours, je vous promets de payer.

" PHOLOE."

Le visiteur, stupéfait, jeta un regard de profonde pitié sur la mère et la jeune fille, et comprit tout ce que celle-ci devait souffrir. Mais il cacha bientôt son émotion sous une froide apparence.

—Parfaitement, dit-il sans oser lever de nouveau les yeux sur Pholoë. Je vous remercie.

—Mais monsieur a-t il a te rendre sur cinq cents ? dit madame Martel intervenant.

—Ah ! mille pardons, s'écria l'étranger en riant ; je suis d'une étourderie en affaires ! et, ouvrant son porte-monnaie : Madame, dit-il, voulez-vous permettre ?

Et il compta successivement dix pièces d'or dans la main de madame Martel, tandis que Pholoë, incapable de prendre part à cette scène, se tenait à l'écart.

—Mademoiselle, ajouta-t-il, auriez-vous la bonté de me donner une plume, car l'effet est acquitté par un tiers porteur. Je ne connais pas bien les usages, mais je suppose que je dois y mettre aussi ma signature, puisque j'en reçois le montant.

—Je crois que c'est inutile, dit Pholoë en tremblant.

—Donne donc une plume, mon enfant, reprit madame Martel, puisque monsieur veut bien signer : c'est peut-être plus régulier.

Pholoë lui indiqua du doigt un bureau où se trouvait une plume et de l'encre, et l'inconnu écrivit rapidement, à la suite de la signature de Pholoë, sur le papier qu'elle avait osé lui remettre :

" Heureux qui peut vous servir et être le confident de votre secret ; mais je vous rends votre signature. Votre parole suffit. Votre regard dit plus encore.

" Charles Stanley. "

—Mademoiselle, voilà, je crois, qui est parfaitement en règle, dit-il en saluant respectueusement et en présentant le papier à la jeune fille.

Pholoë parcourut ces lignes en tremblant ; elle hésita un peu, puis elle tendit une main au généreux créancier en mettant l'autre sur les yeux ; mais à travers cette petite main on pouvait lire sur ses traits la honte, la reconnaissance, la crainte, l'espoir, le repentir, et toutes sortes d'émotions que nous laissons au lecteur le soin d'imaginer.

Quand elle reprit ses sens, elle était seule près de sa mère qu'elle embrassait avec une plus tendre effusion. Elle semblait chercher dans ses bras excuse de sa conduite, l'absolution de son imprudence, le pardon de son cœur. Elle trouva sa mère moins souffrante ;

elle passa le reste du jour à s'occuper des enfants, elle jouait avec eux et avec Ida ; elle se multipliait, elle voulait tout faire ; elle parlait plus qu'à l'ordinaire ; elle ne pouvait rester un moment inactive ; elle avait peur de penser.

VII

PLEINS POUVOIRS.

Quand la nuit ramena Pholoë dans sa chambrette, elle ne put se soustraire aussi facilement au tumulte de ses pensées. Elle rapprochait involontairement les circonstances étranges qui s'étaient présentées la nuit précédente, lorsque les deux lampes s'entendaient si bien pour mourir et renaître à la fois ; et, plus tard, elle se souvenait comme les yeux de l'étranger semblaient comprendre son regard suppliant pendant la visite du lendemain. Tout cela lui eût paru un rêve, si elle n'eût tenu dans sa main le petit papier sur lequel elle lisait : " Votre parole me suffit, votre regard dit plus encore."

Elle suivait des yeux avec curiosité la flamme de sa lampe, comme si cette flamme vacillante au vent du soir pouvait répondre à sa pensée et lui dire ce qu'était devenue la lumière lointaine ; car cette fois la tour était dans une obscurité complète.

Enfin il y eut un moment où elle fut sur le point de prendre sa veilleuse pour l'élever devant la fenêtre comme la nuit précédente; mais elle recula devant cette nouvelle épreuve, en se souvenant de l'émotion profonde qu'elle avait ressentie la veille ; elle redouta cette blanche lumière qui avait pénétré comme un éclair au plus profond de sa chambre et avait tout embrasé d'un éclat irrésistible ; elle se hâta d'éteindre sa lampe, et peut-être aussi elle aurait voulu éteindre toutes les idées qui troublaient son esprit agité, et qui la tinrent éveillée jusqu'à ce qu'elle succombât à la fatigue de ces impressions.

Sa première pensée, à son réveil fut de se procurer à tout prix l'argent qu'elle avait promis ; c'était pour elle une dette d'honneur, et peut-être plus encore, une dette de cœur. C'est dans cette disposition qu'elle se rendit chez sa mère aussitôt que les soins de la maison le lui permirent.

Madame Martel était déjà mieux ; une lueur d'espérance et de contentement se lisait sur ses traits. La conversation ne pouvait manquer de s'engager sur la visite de la veille.

—*A propos*, ma fille, dit la mère en travaillant à son tricot, comment nommes-tu la personne qui est venue hier recevoir ce billet.

—Je ne sais pas, mère, dit Pholoë en rougissant, car elle croyait voir dans cette simple interrogation la révélation d'un secret qu'elle voulait garder au fond de son cœur.

—Tu peux voir le nom sur le billet qu'il a signé ; il est là dans le petit meuble.

Pholoë prit le billet avec crainte ; mais elle remarqua que, dans sa précipitation, l'étranger, tout occupé d'autre chose, ne l'avait pas signé ; l'effet portait seulement l'acquit du premier endosseur.

—Je ne puis pas lire, dit-elle, c'est si mal écrit !

—Ce n'est pas moi qui t'aiderai, mon enfant, dit la mère d'un ton calme qui contrastait avec le trouble de la jeune fille.

—Ah ! j'y suis, reprit Pholoë en atteignant sans bruit le papier qu'elle gardait précieusement dans son sein.—C'est signé, je crois Charles Stanley.

—Mais n'as-tu pas son adresse à la suite de la signature ? il m'a dit qu'il demeurait dans notre voisinage.

Cette nouvelle. bien simple pour tout autre, troubla plus encore l'innocente fille.

Il n'y a pas d'adresse, dit-elle à voix basse.

C'est sans importance, se hâta de répondre la mère, qui ne pouvait se rendre compte de l'émotion de sa fille ; nous n'avons plus affaire à lui, puisqu'il a son argent et nous notre billet.—Je suis fâchée de ne l'avoir pas vu, avec cette prétention de tout deviner si habituelle chez les aveugles ; c'est un homme distingué et extrêmement poli.

—Je ne l'ai pas bien regardé, dit Pholoë après un silence ; mais ne dit-il pas qu'il doit partir bientôt ?

—Oui, pour quelques jours. Tu sais que j'évite les nouvelles connaissances ; tout dans notre position, nous en fait un devoir ; cependant je n'ai pu refuser de le recevoir à son retour ; il a mis tant de bonté à me parler de mes yeux, rien ne l'obligeait à prendre garde à mes maux. Croiras-tu mon enfant, ajouta-t-elle en souriant, qu'il prétend me guérir, ou du moins me rendre une faible clarté ? Ce n'est peut-être qu'un rêve ; mais je ne sais pourquoi il me donne quelque confiance. On a tant besoin de se rattacher à un peu d'espoir.

—Il ne faut pas croire un inconnu qui veut seulement être aimable, chère mère, la déception ne serait que plus triste.

—C'est vrai, mon enfant, reprit la mère avec un sourire ; tu es aujourd'hui plus raisonnable que moi.

—En attendant, dit Pholoë, nous avons à nous occuper d'affaires bien urgentes ; je ne puis vous laisser plus longtemps dans cet état de gêne et dans cette anxiété. Si seulement nous avions l'argent que vous doit ma tante sur la vente de notre maison, et qu'elle doit nous rembourser par parties, nous serions presque riches.

—Oui, nous serions riches en anéantissant ce dernier capital, tout ce qui nous reste de notre faible patrimoine, au lieu d'en toucher le revenu. Paris aura tout dévoré. Mais encore tu sais, mon enfant, que ces remboursements sur la vente de notre maison sont à la volonté de ma sœur, ou plutôt de son mari, et que nous ne pouvons les exiger ; nous n'avons droit qu'aux intérêts.

—J'en aurai toujours bien une partie, mère, si je vais le demander. Voulez-vous que je sois votre homme d'affaires ? vous verrez que je saurai m'en tirer. Vous savez que mon oncle est, je ne veux pas dire intéressé, mais très-positif ; si je lui offre un avantage, il se laissera peut-être tenter. M'autorisez-vous à faire un sacrifice pour vous rapporter trois mille francs, dont il a déjà été question entre vous, à valoir sur les douze mille dont il doit vous servir la rente ?

—Puisque tu as tant de confiance dans ta négociation, je te donne pleins pouvoirs, chère enfant, mais que je vais être inquiète et malheureuse pendant ton absence ; je ne penserai qu'à toi.

—Et moi je penserai à vous, chère mère, et c'est ce qui me donnera la force de réussir. Vous ne savez peut-être pas, non vous ne savez pas, mère, combien cet argent est indispensable : il ne faut pas perdre un jour.

—Pauvre petite ! ne me disais-tu pas hier, pour me rassurer, que rien ne pressait et que nous pouvions attendre ?

C'est vrai, dit Pholoë un peu confuse, car elle ne pouvait avouer pourquoi, du jour au lendemain, elle avait changé de manière de voir.—Mais de nouvelles exigences peuvent se présenter, et que deviendrons-nous ? Vous n'avez rien de ce qu'il faut ; nous avons bien des choses de première nécessité à acheter pour la maison et pour les enfants, et tout crédit nous est fermé.

Le voyage fut donc résolu après bien des hésitations, et Pholoë, après avoir pris toutes ses dispositions pour que rien ne manquât à la maison en son absence, partit quelques jours après pour Vernon pourvue d'un reçu de trois mille francs en bonne forme signé de M. et madame Claudius Martel.

JULES TARDIEU.

(*A continuer.*)

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER.

Ce croquis n'est point parfait sous le rapport littéraire mais il a l'avantage de présenter l'homme, dégagé de la personnification du chef politique.

Sir George était de taille moyenne, un peu petite même, ce qui n'empêchait pas qu'a première vue il nous donnait l'idée d'une vigueur peu commune. Sans être gras, il était rondelet, potelé, si bien que nerfs et muscles étaient comme enfouis sous cette enveloppe. La main et le pied petits, d'un modèle superbe. La tête, plantée aplomb sur le cou, était d'une mobilité extrême ; en parlant, il la remuait de mille manières, qui toutes signifiaient quelque chose, aussi le mouvement qu'il lui imprimait sans relâche pendant ses discours causait-il la surprise des étrangers. La pétulance toute française que l'on a toujours remarquée en lui n'avait rien cependant de ce cachet importun, ou encore frivole, que les Anglais veulent absolument reconnaître dans le caractère français. Ses agissements avaient des allures de lion ; on les a confondus avec la brusquerie, mais bien à tort. Quand il voulait être brusque, il ne se ressemblait plus. Nous ajoutons qu'il se dominait assez pour s'emporter rarement, très-rarement, au delà d'une certaine mesure calculée d'avance.

Sa physionomie était remarquable pour la vivacité que lui communiquaient les yeux, et lorsqu'il parlait par la succession rapide des sentiments qui s'y reflétaient. Il se faisait souvent mieux comprendre par un jeu des muscles de la face que par une expression parlée, surtout en conversation intime. Dans son bureau, il était rare qu'il achevât une phrase lorsqu'il s'adressait aux employés : sa figure devançait les mots de la fin, et il savait qu'on le comprenait.

Nul des portraits que nous possédons ne donnent une idée exacte de sa figure, sur laquelle les impressions passaient et repassaient comme un souffle sur l'eau, sans laisser de trace. La photographie saisit bien les traits qu'on lui présente, mais elle ne rend pas comme le pinceau l'expression habituelle d'une physionomie. Or, donner le portrait de sir George sans ce reflet qui illuminait toute sa figure, c'est donner le portrait d'un masque, ou plutôt d'un mort, car la vie n'est plus dans ces lignes rigides et dans ces traits compassés que rien n'anime et ne fait vivre.

Mangeant peu, dormant bien, mais pas longtemps, sir George menait une vie règlée, selon l'expression populaire, comme un papier de musique. Entre deux nuits, il ne perdait pas un instant. Sa journée était d'avance distribuée de telle manière qu'il avait plutôt l'air d'obéir à sa montre qu'à la succession de ses idées. Ce qu'il a eu d'affaires en main et ce qu'il en a expédiées est presque incroyable. Il savait travailler vite et bien, grand art que possèdent peu d'hommes publics. Néanmoins, au milieu de ce mouvement dont il était le centre, le point d'attraction et d'inspiration, rien ne se faisait hâtivement. On courait, on se pressait, on allait à toute vitesse, mais chaque chose ayant passé par une période préparatoire, il s'ensuivait que rien ne se complétait hors de sa surveillance. La multiplicité des genres d'affaires semblait plutôt l'aiguillonner que le dérouter. Chef attitré d'un département, il avait presque toujours deux ou trois autres ministères à diriger, soit à cause de l'absence d'un collègue ou afin d'initier un nouveau ministre à ses fonctions. Sa part de travail au Conseil Privé dépassait souvent la moitié de toute la besogne qui s'y faisait. Et avec cela, il se réservait certaines heures pour la lecture. Les livres lui passaient sous la main par douzaines. Sa méthode consistait à débarrasser le sujet de ses formes d'exposition, de son enveloppe littéraire et à " frapper " la pensée fondamentale de l'auteur. Un volume était lu en une heure, quelques fois en moins de temps, ce qui n'empêchait pas qu'avec sa prodigieuse mémoire il retenait et la substance et les principaux arguments de l'ouvrage. Quant aux lois il les savait par cœur, il pouvait les réciter,—il les avait faites pour la plupart.

Il avait la science des détails dans les écrits de tous genres mais il ne perdait pas son temps à les compléter. Cela regardait ses secrétaires. Aussi écrivait-il rarement. Quand il dictait, les points de suspension qui indiquent le " remplissage " se posaient plus nombreux sur le papier que les mots essentiels, qu'il s'occupait avant tout à faire ressortir et à mettre en place. Une fois la pièce

dressée dans toutes ses parties, il la scrutait minutieusement avant de signer.

Jamais esprit plus actif n'habita un corps mieux fait pour supporter la fatigue. C'est une observation qui peut-être n'a point été faite en public mais qui n'en est pas moins juste : sir George était doué d'une charpente physique extraordinairement solide. Grâce aux ressources qu'il tirait de là, et aussi grâce aux habitudes tempérantes qu'il a toujours suivies, il pouvait accomplir régulièrement ses quinze ou seize heures de travail par jour sans paraître atteint par la fatigue. Nous ne disons pas qu'il fut aussi dispos à la fin de sa journée qu'au commencement, mais il n'y paraissait pas à sa figure, à sa parole et à l'activité de tout son corps. Cependant, ce régime le ruinait, chacun le comprend. Ce qui lui fut le plus dommageable, ce qui lui donna le coup fatal, c'est la privation presque absolue de tout exercice de marche. Rester assis pendant quatre, cinq, ou six heures, au pupitre, à travailler de la tête et de la plume, ensuite se lever pour prononcer de longs et fatiguants discours, et reprendre son siége et son travail pour tout repos, voilà à quoi se bornait la vie physique de cet homme plein de vie, de sang, de sève et dévoré du besoin d'agir. Sans la forte constitution dont il était doué, il serait mort encore plus tôt,

On cite les deux ou trois occasions uniques où il s'est absenté une heure ou deux de son siége durant les séances du parlement. Quel que fût le sujet du débat, Cartier veillait à la manœvre. Ses collègues disparaissaient et reparaissaient tour à tour pour aller respirer l'air frais, manger un morceau sur le pouce et même dormir lorsque la séance se prolongeait outre mesure, mais Cartier restait à son poste, l'œil au guet, l'oreille tendue, la réplique sur la langue et toute sa personne prête à bondir dans l'arêne à la première incartade de ses amis comme de ses adversaires. Le vide que sa mort laisse dans les Communes est tout à fait hors de proportion avec celui que causerait le départ d'un autre ministre, sir John A Macdonald excepté. Que de fois, accablé en apparence par la lassitude il s'est posé la tête entre ses deux bras appuyés sur son pupitre, et la Chambre l'a cru endormi. Mais à peine un orateur de l'opposition avait-il terminé son discours ou lancé un mot qui appelait son attention, que le lutteur se redressait et relevait un à un les points de l'attaque, preuve qu'il avait tout entendu. M. Howe y fut pris un jour. La Chambre avait siégé jusqu'à l'aurore et le ministre de la milice avait la tête posée depuis deux heures sur son pupitre. Au moment où M. Howe exposait le rôle que sir George avait joué dans l'affaire en litige, il s'aperçut de

l'attitude de son adversaire et se déclara courtoisement prêt à remettre cette partie de son discours à la séance suivante, mais sir George découvrant un côté de sa figure, lança de sa voix perçante un " je ne dors que d'un œil ! " qui eut l'effet d'un coup de tonnerre.

Son amour du travail était illimité. Nous l'avons vu, vers la fin de mai 1862, débarquer des chars du Grand-Tronc, à Montréal, expédier son bagage à sa résidence et se diriger tout droit vers son bureau. Il entre, donne une poignée de main à ses associés et à ses clercs, dépose son pardessus, et demande le dossier en telle cause. On le lui présente, il se met à l'ouvrage, fait sa journée comme les autres. Eh bien ! peu de jours auparavant, il était encore ministre. L'administration à laquelle il appartenait depuis quatre ans venait de rendre ses portefeuilles. Son premier soin avait été de retourner à Montréal reprendre les affaires de son bureau comme nous venons de le dire. On peut être sûr qu'un homme de cette trempe, un travailleur aussi déterminé, fait son chemin. C'est ce qui est arrivé. Noble et bel enseignement pour la jeunesse qui oublie trop combien le travail est nécessaire et comme il est impossible de le méconnaître sans porter la peine amère de l'incapacité.

Lorsqu'il n'était pas trop pressé, il faisait la leçon aux jeunes secrétaires qu'il employait. Nous devons noter ici que tout en menant les affaires tambour battant pour ainsi dire, il était très-aimable compagnon de travail, mais il fallait le laisser faire à sa guise, et il était très-rare qu'il se trompât pour le moindre détail.

Par exemple, il cédait de suite aux observations qu'on lui faisait en vue d'accélérer la marche d'une affaire. Bien souvent, il écoutait en souriant, puis il attaquait l'un de ses sujets favoris, à savoir :

" Les jeunes gens ne connaissent rien ; ils sont pleins de bonne volonté mais il n'ont point d'expérience." Il ajoutait : " Quant à moi, on ne m'a rien enseigné, j'ai dû apprendre à mes dépends, mais c'est la bonne manière." Et pourtant, il entreprenait sur le champ d'édifier ceux à qui il s'adressait, car il aimait à rendre service et il se faisait volontiers maître d'école pour enseigner une chose utile aux jeunes gens.

Il y avait nombre de côtés agréables dans cet homme voué pourtant à des travaux qui laissent si peu de place aux jouissances de la gaieté, de l'esprit jovial et du sentiment. Sa cordialité et son urbanité son devenues proverbiales.

Quel est celui qui, se trouvant à Ottawa au temps de la session du parlement, n'a pas désiré être invité aux " samedis " de sir George Cartier ? Et quel est celui qui étant allé à l'une de ces fêtes

n'a pas cherché à y retourner ? Cette heureuse innovation d'un chef de parti politique qui réunit sous son toit le ministère et l'opposition pour leur procurer deux ou trois heures d'agrément dégagé du froid contact des affaires, a produit des merveilles. Quand on a chanté ensemble

> C'est l'aviron qui nous mèn', qui nous mène,
> C'est l'aviron qui nous mène au vent.

ou bien encore :

> O Canada ! mon pays, mes amours !

il reste peu de distance entre les hommes, et pour ce qui est de l'acrimonie, elle n'existe plus. Le secret d'être à la fois un adversaire tenace et redoutable et de se faire aimer par ceux-là même qu'il combattait, il l'a cent fois livré à qui a voulu l'entendre de sa bouche... mais le caractère, mais le tempérament que requiert l'application de cette théorie n'est pas donné à tous, il s'en faut ! Ne sait pas rire qui veut. Pour lui, ce n'était pas tout que de composer un groupe d'invités et de dresser un programme attrayant ; il se ménageait encore le principal rôle de la soirée, au grand plaisir de chacun. Personne que lui ne savait mettre en branle et tenir en haleine ce cercle hétéroclite, où les graves sénateurs coudoyaient les jeunes dandys du jour, où les lecteurs fidèles des livres bleus se mêlaient aux poëtes, où le journaliste s'amusait avec l'homme qu'il avait fouetté en pleine gazette huit jours auparavant, où le modeste employé cassait une croûte avec un ministre, où enfin cinquante extrêmes se confondaient comme par miracle.

On a beaucoup répété qu'il était brusque, presque brutal. Erreur complète, que sa parole pressée, hachée, saccadée et chaleureuse contribua à répandre et qu'il paraissait bien aise de voir s'accréditer.

Cet homme ouvert à tous ceux qui avaient besoin de ses services, ne rebutait personne, mais il savait par expérience quelle perte de temps entrainent les pourparlers et la correspondance avec tant d'individus peu versés dans les affaires ou trop attachés à la cause qu'ils ont embrassée pour mesurer équitablement les minutes nécessaires à chaque opération. Favorisé comme il l'était par son extérieur animé et par le " naturel " qui éclatait dans ses moindres gestes, il eut vite compris qu'il pouvait avec avantage profiter du semblant de brusquerie et de dureté qui frappait la masse des gens qui l'approchaient, et se faire une réputation d'être inabordable. Pourtant, il serait difficile de trouver un homme public

plus accessible en toute occasion. Le résultat de son calcul prouva qu'il ne s'était pas trompé. Les conversations que l'on avait avec lui commençaient invariablement par ces mots : " Je ne vous retiendrai pas longtemps, Monsieur Cartier..... je serai bref, sir George.... je me bornerai à vous donner la clef de l'affaire..... voici tout ce dont il s'agit, en quatre mots." Ce qui ne l'empêchait pas de retenir le visiteur et de le questionner aussi longtemps qu'il croyait devoir le faire dans l'intérêt de la cause en jeu. Et les lettres qu'on lui adressait se ressentait de cette impression générale. Quand il s'agissait de lui exposer une affaire, on trouvait comme par enchantement des expressions exactes, un plan de lettre clair et net et un style concis,—parceque l'on savait qu'il n'aimait pas à lire des épitres de quatre pages. Il en résultait que, de part et d'autre, tout marchait beaucoup mieux et plus vite. C'était en partie le secret de sa célérité en affaire.

Il avait deux sortes de décisions : l'une prompte, l'autre lente. L'imprévue ne l'effrayait aucunement. Il se prononçait d'emblée si la question soumise relevait de principes fondamentaux. Au contraire, s'il ne s'agissait que de matières secondaires, il ajournait sa détermination et prenait dans l'intervalle le soin de se renseigner amplement.

Franc, pas roide ; emporté, pas colère ; ayant le mot propre à la bouche, c'était bien lui. N'est-ce pas un grand mérite chez un homme public ? Nous nous rappelons avoir entendu M. Mackenzie lui répondre en Chambre : " Je n'ignore pas que vous pourriez vous faire réélire dans vingt comtés du Bas-Canada, si vos mandataires actuels se tournaient contre vous, et l'aplomb avec laquelle vous exprimez parfois des idées qui effraient vos amis fait assez voir que vous ne tenez point compte de l'opinion de celui-ci ou de celui-là." " Dites plutôt, riposta sir George, que sans ma franchise et le sans-gêne avec lequel je m'exprime, je n'aurais pas vingt comtés à ma disposition." Et c'était vrai. Mieux vaut savoir de suite ce qu'un ministre a décidé que de le voir tourner cent fois autour de sa pensée pour l'envelopper et faire en sorte qu'elle échappe à tout le monde.

Dans ces derniers temps, il avait fait relier en un volume tous les actes de la Législature qui sont ses œuvres, ses plus importantes, bien entendu. Le dernier était le projet de loi qui a donné naissance au chemin de fer du Pacifique. Ceci nous rappelle que le jour où il présenta ce bill, au moment de partir pour la Chambre, sir George entretenait de ce sujet quelques amis et il leur disait avec la rondeur de phrase et de geste qui lui était particulière : " Eh bien ! voilà une mesure qui a de l'attrait pour un homme !

Il y a des idées là dedans. Cent victoires remportées sur l'opposition me plaisent moins que la simple présentation d'un bill semblable ! C'est là dedans qu'est ma jouissance." Ces mots étaient à peine prononcés que sir John A. Macdonald entra dans le cabinet du ministre de la milice, et de ce ton décidé qui a toujours chez lui une certaine allure de camaraderie, il s'écria " Well, Cartier, are you ready ? Let us have another field day !" ce qui peut se traduire familièrement, en tenant compte de l'expression de la figure de celui qui parlait : " Allons mon vieux ! Voici une autre aubaine de gloire, allons-y gaiement." Ils y allèrent si bien que la Chambre retentit encore du cri de sir George : " Embarquons pour l'ouest !"

Il ne se laissait pas guider par l'opinion publique, c'est lui qui la dirigeait plutôt. Comme il le disait dans son magnifique discours sur nos institutions locales : L'opinion publique bien entendue n'est pas le produit de la tempête populaire qui cherche à tout renverser ; il faut un gouvernail à ce vaisseau agité par les vents." C'est lui qui bien souvent servait de gouvernail, sachant s'élever au-dessus des tempêtes populaires, et bravant avec calme et sang-froid ses fureurs.

Pas un homme public n'a plus que lui risqué ce que l'on appelle sa popularité. " Fais ce que dois, advienne que pourra." Une fois une mesure d'intérêt public arrêtée, il savait surmonter tous les obstacles pour en assurer le succès. Il ne s'avisa jamais de flatter les préjugés populaires ; il ne manqua, au contraire, jamais l'occasion de les attaquer en face.

Mais n'allons pas plus loin sur ce sujet qui nous conduirait hors de notre cadre. Disons comment Mr. Cartier supportait les revers et les échecs que lui infligeait parfois l'opinion publique.

Veut-on savoir ce qui s'est passé à Montréal, au numéro 30 de la rue Notre-Dame, le jour de la dernière election fédérale ? Le voici : sir George y arriva de sa maison de campagne, vers huit heures et demie du matin. Il avait son bureau dans une chambre du rez-de-chaussée. Il y reçut coup sur coup une dizaine de visiteurs : c'étaient ses principaux agents d'élection qui venaient lui rendre compte de l'état des affaires, ou plutôt confirmer par avance la nouvelle de la défaite. Depuis des mois [1] et des semaines, sa maladie empirait ; ses jambes gonflées d'eau, refusaient de le porter. Ce matin là, il fit observer que fort heureusement il avait bien dormi et pourrait se tenir au bureau toute la journée, couché sur un canapé. Il était dans cette pose, et dictait un mémoire étranger

1 Dans l'automne de 1871 le mal s'est manifesté par des enflures aux pieds et au bas des jambes, et dès lors il n'a fait que gagner du terrain. Il a fait la session de 1872 dans cet état.

aux élections lorsque vers dix heures, on lui apporta l'assurance que la déroute était presque générale. La rue était pleine de monde. Il se leva et se tint dix minutes dans la fenêtre, puis il retourna vers le canapé, et regardant son secrétaire qui avait suspendu son travail pour le suivre des yeux, il haussa les épaules en disant, moitié rêveur, moitié souriant : " Que voulez-vous !..que voulez-vous ! " Et il reprit la suite des explications qu'il dictait vingt minutes auparavant pour organiser l'envoi d'un nouveau corps de volontaires au nord-ouest. Le reste de la journée jusqu'à deux heures se passa ainsi, entre le travail et de rares visites de condoléance. L'un de ses amis lui exprima son étonnement de le voir s'occuper en un pareil jour des dossiers de la milice. " Voilà bien comme vous êtes tous, lui répondit-il de ce ton sarcastique et véhément qu'on lui connaissait, vous voudriez sans doute me voir pleurer ou tout au moins rêver de chagrin et me tracasser la tête d'une chose que l'on peut refaire ! La meilleure distraction, c'est le travail." Il quitta le bureau un peu après deux heures, sur les instances de son associé, Mr. Pominville qui l'amena chez lui.

Un côté du caractère de sir George n'est pas connu du public. C'est sa délicatesse, son tact exquis, la sensibilité extrême—cela surprendra—dont il était doué. Nous savons de lui des traits qui ne dépareraient le portrait d'aucun philantrope, des actes de charité sublime, sans compter la générosité et la complaisance qu'il a témoignées à ses amis intimes et à ses employés. Il télégraphia un jour de Québec à l'un de ses principaux employés à Ottawa, de se rendre à Montréal par le convoi du jour et d'y attendre des ordres. Arrivé à Montréal, l'employé reçut une seconde dépêche qui lui demandait de descendre à Québec. Il avait imaginé cette station à Montréal pour faire reposer en route l'employé qu'il savait être dans un état de santé affaiblie. On a dit de lui que c'était un diamant brut. Un diamant, oui, mais brut, non ! Il fallait ne le connaître que par ouï dire pour s'exprimer ainsi. Malheureusement, cette matière n'est pas facile à traiter sans toucher à des détails restés dans le domaine de la vie privée, et nous l'abandonnons volontiers parce que sir George tout le premier n'aurait voulu s'en faire un mérite qu'aux yeux de Celui qui récompense les cœurs droits, bons et compatissants.

Ceci nous amène naturellement à parler d'un autre point délicat : ses sentiments religieux. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il fut toujours un ferme croyant, et que l'église du Canada doit à ses bons offices comme tel, des avantages considérables. Entrainé sans relâche dans le tourbillon de la politique, il n'a peut-être pas toujours suivi à la lettre la pratique de tous ses devoirs religieux,

mais nous sommes certain qu'il a toujours été lié de cœur avec l'Eglise. Il n'a pas attendu comme tant d'autres, la dernière heure, pour mettre en ordre les affaires de sa conscience, il a voulu y voir longtemps avant de se sentir atteint par le coup fatal. Nous aimons à constater cela parce que des rumeurs mal fondées, sinon malveillantes, se sont répandues à ce sujet. Le chef des Canadiens-Français ne pouvait pas être un indifférent, encore moins un incrédule. La foi de sir George-Etienne Cartier était pleine, vivace et entière. Celui qui écrit ces lignes le sait d'autorité.

Il avait donné à sa maison de campagne, située à Hochelaga, le nom de *Limoilou* qui fut celui de la maison de Jacques Cartier près Saint-Malo. C'est là qu'il a passé les derniers jours de sa vie en Canada, débarrassé des affaires publiques jusqu'à un certain point, et sérieusement engagé dans les plantations d'embellissement qui se faisaient là sous ses yeux. Sa réponse aux électeurs de la division Provencher, le dernier document public que l'on connaisse de lui, fut dictée sur une table où il arrangeait une collection de feuilles d'arbres fruitiers prises dans son jardin.

Il envisageait la possibilité de sa mort prochaine mais en même temps il agissait, comme sans tenir compte de cette éventualité.

Dans les derniers jours, à Limoilou, ses forces s'en allaient et il était sujet à des abattements dont il ne paraissait se tirer que par le sommeil.

Nous l'avons vu à Lévis, au moment d'embarquer pour l'Europe, pleurer et ne pouvoir répondre que difficilement quelques mots aux Adresses qu'on lui présentait. L'émotion devait être pour beaucoup dans cette faiblesse, mais la maladie l'avait réduit à ce point qu'il ressentait les moindres chocs comme une sensitive.

Il a passé la fin de l'automne et l'hiver dans l'expectative d'un mieux qui tardait toujours à se faire sentir. Les personnes qui l'ont vu à Londres l'on cru en voie de se rétablir, à cause de la vivacité de l'œil et de l'ensemble rassurant de la figure, et les journaux ont dit qu'il se rétablissait rapidement.

Sur la foi de certaines informations, son retour était annoncé pour le commencement de juin. Il paraît qu'il se préparait en effet à revoir le Canada.....pour y mourir. Sa faiblesse, sa maigreur, et la persistance du mal dont il était atteint ne lui laissaient pas d'espoir. Il avait dit en partant : "Si les médecins me condamnent, je reviendrai mourir ici, parmi les miens." C'était cette résolution qu'il tenait à exécuter, mais la mort l'a enlevé au moment où il se préparait à partir.

A Ottawa, la nouvelle s'est répandue dans les bureaux publics le jour même, 20 mai, vers deux heures de l'après-midi. Les députés

l'apprirent en arrivant à la séance qui s'ouvrit à trois heures. Des groupes silencieux se formèrent aussitôt dans les corridors, le vestibule et sur la place du parlement. On se montrait les pavillons hissés à mi-mât et on échangeait quelques brèves paroles, qui en disaient plus que des commentaires. " C'est bien vrai !...Cartier est mort !" Et les groupes se dispersaient pour aller se reformer ailleurs. Le saisissement était général. Ceux qui ont assisté au spectacle qu'offrait la rue Sparks le matin de l'assassinat de M. McGee peuvent seuls se l'imaginer.

Les Communes, à l'ouverture de la séance, offraient un coup d'œil peu ordinaire. Les députés ne paraissaient nullement s'occuper des papiers placés sur leurs pupîtres. Un silence parfait. Nulle conversation particulière. Des figures empreintes de tristesse. Toutes les têtes découvertes.

Sir John A. Macdonald se lève et lit un télégramme de sir John Rose, conçu à peu près dans ces termes : " Cartier a eu une attaque il y a huit jours, depuis lors il n'a fait qu'empirer, et ce matin à 6 heures il est mort tranquillement ; son corps sera envoyé en Canada par le steamer du 29."

Le premier ministre ajoute : " Monsieur le président, je me sens incapable d'en dire plus long " et il fond en larmes. Il se laisse tomber sur son fauteuil et pleure abondamment, la tête penchée sur l'épaule, la main droite placée sur le siége vide de sir George... Quelques minutes s'écoulent au milieu du plus profond silence.

Vinrent ensuite quelques paroles prononcées par les honorables messieurs Langevin, Mackenzie, Cauchon et Dorion. La brièveté de ces discours et le ton des orateurs disaient éloquemment que les cœurs étaient pleins et que tous débordaient. Depuis dix ans que nous suivons les séances du parlement, nous n'avons pas vu une douleur exprimée aussi fraternellement. Ce n'était pas la Chambre, c'était un cercle d'amis qui pleuraient la mort du plus aimé d'entre eux.

L'histoire dira ce qu'a fait sir George. Son œuvre politique, semblable à ces grands monuments dont la hauteur et l'importance se font sentir à mesure que l'on s'éloigne de leur base, restera pour attester sa valeur intellectuelle, son patriotisme et l'habileté de ses conceptions.

Nous croyons que l'on ne lira pas sans intérêt notre humble croquis, lequel pour être d'un caractère intime n'en est pas moins enseignant vu qu'il retrace une partie des traits de l'un de nos hommes les plus remarquables.

Il fut un temps dont le souvenir reste dans la mémoire des Canadiens-français comme une époque de persécution et de douleur

nationales. C'est le temps où l'Angleterre, qui gouvernait le Canada sans consulter ses besoins, se montrait surtout insensible à l'égard de notre race. Disons la vérité : on ne cherchait qu'à nous amoindrir, nous étouffer politiquement, nous faire disparaître comme nation. Pendant trois quarts de siècle que dura ce régime, quelle figure pensez-vous que faisaient en Angleterre les Canadiens assez courageux que de porter " aux pieds du trône " les plaintes et les griefs de leurs compatriotes ? Hélas ! la plus humble comme la moins bien reçue des figures. Un homme parti des bords du Saint-Laurent pour aller demander à l'administration impériale de respecter la foi de traités solennels, de rendre justice à des sujets soumis et respectueux, de ne point permettre qu'on les foule au pied ; un homme qui proposait la reconnaissance des libertés coloniales en tant que leur mise en pratique n'affecterait point les rouages du gouvernement de la mère-patrie, un canadien-français, en un mot, qui osait se présenter aux portes des bureaux de *Downing street*, n'attirait pas même l'attention des employés de troisième et quatrième ordres. Pour arriver, non pas à un ministre, mais à un simple secrétaire, les pauvres Canadiens écrivaient des lettres, sollicitaient par toutes les entremises auxquelles ils pouvaient s'accrocher, et c'est à peine si on leur accordait quelques minutes d'audience, après les avoir fait suer dans les antichambres au milieu des plus vulgaires petitionnaires, lesquels fréquemment, passaient avant eux.

Mais un jour tout cela fut changé. Mr. Cartier arriva à Londres, précédé de la réputation qu'il s'était acquise dans son pays. Il représentait une idée destinée à devenir victorieuse, et au lieu d'être repoussé des ministres, au lieu de se retirer dans la grande métropole chez un hôtelier ordinaire, il vit les dépositaires de l'autorité accourir au devant de lui, et, chose inouïe, la reine voulut lui donner un appartement dans son propre château de Windsor, où il vécut, en rapport intime avec la famille royale. Cette marque de distinction s'est répétée depuis.

L'historien Garneau, autre grand patriote, ne partagea pas la politique de sir George. Cependant, à la nouvelle que notre envoyé avait été reçu de cette manière, il manifesta une joie immense. Il ne cessait d'en parler et de se féliciter comme Canadien-français du changement de fortune qui nous survenait. Son enthousiasme à ce sujet allait jusqu'à l'attendrissement. Il disait en pleurant à son fils Alfred : " Ceux qui n'ont pas vu comme moi le mépris que l'Angleterre professait il y a trente ans pour tout ce qui était Canadien-Français, ne comprendront pas mon émotion.

Je me rappelle comment fut traité en 1831 Mr. Viger dont j'étais alors le secrétaire. Je me rappelle aussi bien d'autres faits qui remplissent mon cœur et ma pensée. Le changement qui s'opère aujourd'hui est de ceux que les infortunés et les lutteurs malheureux n'espèrent plus voir, et pourtant j'ai ce bonheur."

Reportons-nous avec notre historien national aux jours sombres des oppressions et des dénis de justice, et en face du temps présent nous trouverons comme lui des larmes pour manifester notre joie.

BENJAMIN SULTE.

LES CANADIENS DE L'OUEST.

LOUIS RIEL, PERE.

Le nom de Louis Riel, le chef de l'insurrection de 1870 à la Rivière-Rouge, est désormais acquis à l'histoire. La jeunesse de l'agitateur, son éloquence, son influence sur les masses, l'audace de son entreprise, ses fautes même, lui ont valu une part plus grande de l'attention publique depuis deux ans qu'il n'en a été donné au personnage le plus éminent du pays.

Loué par les uns, dénoncé par les autres qui demandent sa tête à grands cris—ils offrent même $5,000 dans ce but !—son nom n'a cessé d'être dans toutes les bouches. Il échappera encore longtemps à l'oubli, car une certaine partie de la presse anglaise continue de vouer Riel aux gémonies et d'appeler sur lui les foudres de la justice vengeresse. Les historiens ont même commencé à raconter le mouvement insurrectionnel, qui a valu à la nouvelle province de Manitoba l'établissement du gouvernement responsable, en se plaçant à des points de vue très-différents.

Le moment n'est pas encore venu d'apprécier la croisade politique entreprise par Louis Riel. Les esprits sont encore trop en fermentation et les passions qu'elle a soulevées, trop ardentes, pour qu'on ne soit pas accusé d'obéir à des sympathies ou antipathies nationales, en jugeant son œuvre.

Aussi ce n'est pas cette tâche que nous venons remplir. Nous voulons seulement tirer de l'oubli la vie de son digne père, qui,

pour avoir été moins retentissante, est loin d'être dépourvue d'intérêt. Elle est, de fait, inséparablement liée à un autre événement fort important dans l'histoire de la Rivière-Rouge, qui a amené l'émancipation commerciale de cette colonie.

Ces notes biographiques sont entièrement inédites, nous les avons obtenues de témoins oculaires des épisodes émouvants que nous allons raconter. La vie de Louis Riel, père, ne se trouve écrite dans aucun livre ni dans aucun journal; mais en revanche, elle est gravée d'une manière ineffaçable dans la mémoire reconnaissante du petit peuple français de la Rivière-Rouge.

I

Louis Riel est né à l'Ile à la Crosse, dans le territoire du Nord-Ouest, le 7 juin 1817. Son père, Jean-Baptiste Riel, était un canadien-français, natif de Berthier (en haut). Sa mère, Marguerite Boucher, était une métisse montagnaise issue d'un père canadien-français et d'une indienne de la tribu des montagnais.

Dans l'été de 1822, le jeune Riel, âgé alors de cinq ans, fut conduit en Canada par son père et sa mère, et il fut baptisé au mois de septembre à Berthier. Il n'y avait alors que quatre missionnaires canadiens dans le territoire du Nord-Ouest, les Révds. MM. Joseph Norbert Provencher, Sévère Dumoulin, Th. Destroismaisons et Jean Harper.

Il demeura en ce pays jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans et séjourna presque tout le temps à St. Hilaire. Il reçut une éducation élémentaire assez soignée et fit preuve de beaucoup d'aptitudes intellectuelles; il apprit ensuite le métier de cardeur.

En 1838, il s'engagea pour trois ans à la Compagnie de la Baie d'Hudson et partit pour le Nord-Ouest. Il fut envoyé à un poste du lac LaPluie, puis, son engagement terminé, il revint au pays et entra comme novice dans la communauté des Pères Oblats, où il demeura environ deux ans.

Désireux de revoir les vastes prairies du Nord-Ouest, qui avaient pour lui beaucoup d'attraits, il prit de nouveau sa feuille de route pour la Rivière-Rouge. Comme la plupart des métis français sont chasseurs, il alla faire une campagne avec eux contre les buffles des plaines. Les métis organisaient jusqu'à ces dernières années deux expéditions par an contre le bison; ils partaient en bandes nombreuses, bien armés, accompagnés de 1500 à 1600 wagons, sous la direction de chefs reconnus d'avance, et à leur retour à Fort Garry, si la chasse était abondante, ils rapportaient les dépouilles de

plusieurs milliers de ces animaux dont la chair alimentait la colonie.

Riel se rendit plus tard à la Baie d'Hudson. C'est ce qu'on appelait alors dans le pays : " aller à la mer."

Dans l'automne de 1843, il épousa Julie de Lagimodière, fille de Jean-Baptiste de Lagimodière et de Marie-Anne Gaboury, tous deux d'origine canadienne. La femme de Riel, bien que née à la Rivière-Rouge, est donc canadienne-française, et elle a été élevée dans ce pays. Elle n'a jamais visité le Canada et elle porte le costume particulier aux métisses.

Quelques années après son mariage, Louis Riel fit un petit modèle de moulin à carder et sollicita l'encouragement de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mais celle-ci ayant pour politique traditionnelle de s'opposer à tout mouvement de progrès, lui fit un accueil tellement froid qu'il renonça à son projet. En outre, Riel s'apercevant qu'un autre voulait lui enlever le mérite de son œuvre, brisa, de dépit, son modèle, le fruit de six mois d'un laborieux travail.

Il se livra alors à la culture d'une terre dont il avait fait alors l'acquisition sur les bords de la rivière La Seine, en arrière de St. Boniface. Les travaux des champs ne suffisant pas à son activité, il conçut le projet de construire un moulin à farine. Cette entreprise lui souriait beaucoup, mais il y avait de grandes difficultés à surmonter pour obtenir un pouvoir d'eau.

La rivière La Seine, qui afflue dans la rivière Rouge, près de St. Boniface, ne contenait pas assez d'eau pour alimenter ce moulin, et il était impossible d'en tirer parti. Mais à une douzaine de milles plus à l'est, coulait une petite rivière qui aboutit à un marais, portant le nom peu pittoresque de rivière de la Compagnie de Graisse. Et il lui fallait de toute nécessité la relier à la rivière La Seine pour obtenir le pouvoir moteur désiré.

L'éloignement de ce cours d'eau aurait découragé tout autre que Riel. Livré à ses seules ressources, en butte à mille difficultés, cet homme d'initiative se mit courageusement à l'œuvre, triompha de tous les obstacles, et parvint en construisant un canal d'une longueur de neuf milles, à faire décharger l'eau de ce grand ruisseau dans la rivière La Seine. Il obtint ainsi un pouvoir d'eau assez fort pour mettre son établissement industriel en opération durant la plus grande partie de l'été.

Ce moulin a été fort utile aux colons de la Rivière-Rouge, et il existe encore. Il est situé à trois ou quatre milles de St. Boniface et appartient maintenant à M. de Lagimodière, beau-frère de Riel.

II.

Pendant que notre entreprenaut compatriote se livrait tout entier à ces pacifiques conceptions, un événement de la plus grande importance pour la colonie de la Rivière-Rouge allait surgir et obtenir un heureux dénouement, grâce à ses efforts et à son concours actif. Pour mieux en faire saisir la nature et la portée, nous allons expliquer les circonstances au milieu desquelles il s'est produit.

Jusqu'en 1849, la Compagnie de la Baie d'Hudson monopolisait l'énorme commerce de fourrures qui se faisait dans les vastes territoires du Nord-Ouest Il n'était permis à personne d'acheter ou vendre des pelleteries à d'autres trafiquants qu'aux employés de la Compagnie, qui seuls en déterminaient le prix. Les indiens qui vendaient des pelleteries aux métis, étaient de suite arrêtés et emprisonnés, et leurs effets confisqués.

La Compagnie avait raison des récalcitrants en leur refusant les approvisionnements de vivres qu'elle leur vendait ordinairement à crédit, et sans lesquels ils devaient périr, faute d'autres moyens de subsistance. C'est ce qu'elle fit en 1844 et 1845, au temps où la traite se faisait avec le plus d'activité entre les colons et les peaux rouges.

Dans ce pays qui alimentait presque toute l'Angleterre des produits de sa chasse, le luxe des fourrures était à peine connu. Si un chasseur tuait un animal des plaines, fut-ce un loup, une biche et même un rat musqué, il était obligé d'aller en porter la peau aux postes de la Compagnie. A quelques exceptions près, personne ne portait de fourrures dans un pays où le climat est tellement rigoureux que le thermomètre tombe quelquefois à 45 degrés au-dessous de zéro.

Les sauvages non-seulement ne pouvaient se faire de présents ni trafiquer entre eux, mais la Compagnie a été jusqu'à solliciter les missionnaires protestants de les épouvanter, en les menaçant de la colère de Dieu, s'il leur arrivait même de se couvrir d'une peau de renard.

Les métis avaient pour tout couvre-chef des casquettes en drap que leur vendait la Compagnie. Si quelqu'un osait porter un morceau de fourrures quelconque, il attentait aux droits de cette puissante association. Le réfractaire était de suite désigné aux autorités, et un agent le rencontrait-il par hasard, il le décoiffait en plein chemin, sans autre formalité, le laissant tête nue, malgré

la froidure. Ces faits sont tellement invraisemblables qu'on pourrait les mettre en doute, si des témoins oculaires n'étaient encore là pour les attester.

Toutes les fourrures achetées par la compagnie étaient expédiées en Angleterre, où elles étaient manufacturées selon les besoins du commerce. On en fabriquait une certaine quantité de valeur inférieure, qui était renvoyée d'Angleterre à la Rivière-Rouge, et les rares métis qui voulaient se munir, à gros prix, d'un casque en fourrure de qualité secondaire, devaient s'adresser aux agents de la Compagnie.

Outre les fourrures, les chasseurs apportaient encore au retour de leurs chasses, d'énormes quantités de provisions, qui consistaient en pémican et en viande sèche. Il leur était loisible de conserver ce qui leur était nécessaire, mais le reste devait être vendu à la Compagnie, toujours d'après son tarif.

Les métis étaient de fait, obligés d'acheter tous leurs effets de la Compagnie. Et ceux que l'on soupçonnait de faire le commerce des fourrures payaient plus cher que les autres. Ils ne pouvaient trafiquer ou importer des marchandises des Etats-Unis qu'une fois l'an, et pour une somme n'excédant pas cinqante louis sterling. Des droits prohibitifs étaient imposés sur les articles américains, tandis qu'un tarif différentiel favorisait les importations d'Angleterre.

Les métis n'en faisaient pas moins la contrebande sur une grande échelle avec les états voisins. Ils y trouvaient de grands avantages, car les compagnies américaines de fourrures achetaient leurs peaux à un prix beaucoup plus élevé que la Compagnie de la Baie d'Hudson.

De plus, les concessions de terres se faisaient d'une manière extrêmement arbitraire. Les acquéreurs de terrains ne pouvaient s'en dessaisir qu'avec l'assentiment de la Compagnie, et il leur était strictement défendu de faire le commerce des fourrures dans les territoires du Nord-Ouest. Lorsqu'on reprochait aux *bois brûlés* de s'adonner plutôt à la chasse qu'à la culture, ils répondaient qu'il était inutile de semer du blé, vu qu'ils ne pouvaient l'exporter et que la Compagnie leur offrait un marché trop limité.

En 1844, la Compagnie lança plusieurs proclamations relatives à la traite des pelleteries, qui créèrent une vive agitation dans la colonie. Voici la première :

" Attendu que, d'après les lois fondamentales de la Terre de Rupert il est notoirement illégal de trafiquer avec d'autres pays, à moins que ce ne soit sous la protection d'une licence par écrit de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; et attendu que, d'après la loi générale de la Grande-Bretagne, une transaction illégale ne

peut être maintenue par une cour de justice, soit pour obliger le débiteur à payer sa créance, ou pour faire rendre compte à un agent de ce qu'il a reçu :—je donne par les présentes, avis que, dans le but de protéger l'honnête trafiquant contre des embarras et des pertes autrement inévitables, j'accorderai à chaque importateur maritime ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, une licence pour les fins suivantes : " Au nom de la Compagnie de la Baie d'Hudson, je donne une licence par la présente à ———— pour trafiquer, et je ratifie également le commerce de marchandises anglaises qu'il a fait dans les limites de l'établissement de la Rivière-Rouge ; cette ratification et cette licence devant être nulles dans le cas où il ferait ultérieurement le commerce des fourrures, et où il empiéterait sur quelques uns des priviléges de la Compagnie de la Baie d'Hudson."

" Fait à Fort Garry, ce 7 Décembre 1844."

Le nom du gouverneur de la colonie n'était pas apposé à ce document, mais on savait qu'il en était l'auteur.

Une autre proclamation émise, le même jour, était encore plus vexatoire. Elle élait ainsi conçue :

" Attendu que certaines personnes sont réputées faire le commerce des fourrures, je donne par les présentes avis, que dans le but de nous soustraire, s'il est possible, à la nécessité d'adopter des mesures rigoureuses pour la suppression de ce trafic illicite, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'expédiera dans ses bateaux et ne recevra dans aucun port des marchandises adressées a quelque personne que ce soit, à moins que celle-ci n'ait, une semaine avant le jour fixé pour le départ de l'exprès de l'hiver, produit au bureau du Fort Garry en haut, une déclaration à l'effet suivant : " Je déclare, par les présentes que depuis le 8 décembre courant, je n'ai fait ni directement ni indirectement le commerce des fourrures pour mon propre compte ; que je n'ai pas donné de marchandises à crédit, que je n'ai pas avancé d'argent aux personnes généralement soupconnes de faire le commerce des pelleteries ; de plus que, si d'ici au milieu du mois d'août prochain, il appert que j'aie agi contrairement à quelque partie de cette déclaration, la Compagnie de la Baie d'Hudson aura le droit de détenir mes importations, l'année prochaine, à York Factory, durant un an, ou de les acheter à leur coût originaire.....

" Fait à Fort Garry, le 7 décembre 1844.

" ALEXANDER CHRISTIE,
" Gouverneur.

La compagnie n'en resta pas là dans la voie des mesures tyran-

niques. Elle alla jusqu'à décréter que les lettres des colons, des tinées à l'étranger, devaient être déposées non cachetées à ses bureaux. Voici la proclamation qu'elle lança à cette occasion.

" No. 4.—*Exprès de l'hiver.* Toutes les lettres que l'on a l'intention d'envoyer par cette voie de transport, doivent être déposées à ce bureau, le ou avant le premier janvier ; l'auteur de chaque lettre devra écrire son nom au coin gauche en bas, et s'il n'est pas l'un de ceux ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, sa lettre devra être remise ouverte, ainsi que ses incluses, et le tout sera fermé à ce bureau.

" ALEXANDRE CHRISTIE,

" Gouverneur d'Assiniboia

" Fort Garry, 20 décembre 1844."

Cette proclamation contribua considérablement à agiter la population, et les colons refusèrent d'y obéir d'un commun accord. L'agent de la Compagnie refusa d'expédier une lettre d'un M. Sinclair, qui était cachetée, mais c'est l'un des rares cas que l'on peut citer. Les protestations furent si unanimes et si accentuées, que la Compagnie n'osa pas mettre en force un aussi odieux décret, qui avait pour but de l'informer des affaires les plus secrètes des colons.

III.

Il nous suffira maintenant de citer quelques exemples des vexations de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour compléter notre dossier contre cette puissante association.

Un nommé de Lagimodière ayant vendu quelques vivres sur la frontière américaine, pour lesquelles il reçut un chelin la livre, alors que la Compagnie ne donnait que trois ou quatre sous pour la même quantité, la nouvelle parvint aux oreilles des agents de la Compagnie, qui confisquèrent sommairement les effets de M. de Lagimodière. Celui-ci protesta vivement contre ce procédé arbitraire, et les métis épousèrent sa cause avec chaleur. Ils allèrent même jusqu'à menacer de se soulever si on ne rendait justice à leur compatriote, et la Compagnie fut forcée de baisser pavillon et de rendre les articles confisqués.

Le Révd. M. Belcourt, l'un des premiers apôtres du Nord-Ouest, partait un jour pour le Canada. Le bourgeois de la Compagnie qui demeurait à Fort Garry, ayant eu vent de son départ, dépêcha immédiatement un agent à ses trousses pour l'arrêter et

constater si ses malles ne recélaient pas quelque article de pelleterie.

Le Révd. M. Belcourt, averti à temps, déposa, dans le but de lui faire pièce, au fond de sa valise, une vieille peau de rat-musqué; veuve de tout son poil, et que l'on avait abandonnée sur la route. L'émissaire de la Compagnie ayant rejoint l'intrépide missionnaire, celui ci lui livra ses clefs et lui offrit volontiers de visiter ses malles. Puis, prenant la peau de rat-musqué, il la lui présenta en disant d'un ton narquois : "Allez porter ceci à votre bourgeois." On imagine la confusion de l'agent.....

Le gouverneur Simpson devint furieux contre le bourgeois en apprenant ce fait. Il lui reprocha d'avoir ainsi agi maladroitement à l'égard du Révd. M. Belcourt, un homme puissant, aimé et respecté de tous les métis, en mesure, selon lui, de faire beaucoup de tort à la Compagnie. C'était, du reste, la seule cause de son indignation. La question de délicatesse ou de convenance n'était pour rien dans sa colère. Le bourgeois, plus zélé que rempli de tact expia sa maladresse en étant transféré à l'un des postes les plus reculés du Nord-Ouest.

Un missionnaire catholique éminent, ceint aujourd'hui de la mître épiscopale, arrivait il y a bien des années, à un poste de la Compagnie dans l'un des districts du Nord. Le temps était extrêmement rigoureux et une froide bise soufflait violemment et glaçait les membres du malheureux voyageur.

L'intrépide apôtre, perclus de froid, n'avait pour se protéger contre cette température sybérienne, qu'un pantalon très mince et d'une étoffe bien peu chaude. Le magasin de la Compagnie étant rempli de pièces de drap d'une grande variété, il demanda à l'agent de lui en vendre une ou deux verges afin de se confectionner des guêtres ou *mitasses*. On pourrait croire que ce dernier s'empressa d'accéder à cette demande. Ce fut pourtant tout le contraire. Il répondit que ce drap était destiné exclusivement, à servir de contre échange pour les pelleteries, et qu'il ne pouvait en vendre pour aucune considération, tant les ordres de la Compagnie étaient formels.

Ainsi le missionnaire, aussi inhumainement rebuté, dut entreprendre une course de plusieurs semaines dans les plaines glacées du Nord-Ouest, n'ayant souvent pour lit que la froide couche de la neige, sans avoir pu obtenir deux verges de drap pour se protéger contre les rigueurs du climat.

IV.

Il serait facile de multiplier de semblables traits. Mais en voilà plus qu'il ne faut pour incriminer la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces faits suffisent amplement à prouver qu'elle ne reconnaissait d'autre divinité que le dieu Fourrure et qu'elle savait inculquer à ses agents ses sentiments de cupidité au point de leur faire perdre toute idée d'humanité.

Les exactions de la Compagnie vinrent à peser si lourdement sur les métis que ceux-ci menacèrent plus d'une fois de se soulever Ils faisaient entendre de temps à autre de sourdes protestations. peu rassurantes, et le jour où ils eurent un chef ponr se mettre à la tête d'un mouvement d'émancipation commerciale, ils se rangèrent avec empressement sous son drapeau, déterminés à obtenir justice coûte que coûte.

En 1833, les métis faillirent même demander nn compte sévère à la Compagnie, de sa conduite arbitraire. Telle était leur détermination d'obtenir justice que les principaux personnages du pays et Mgr. Provencher essayèrent vainement de les apaiser. Le gouverneur Simpson justement inquiet de la tournure que les événements menaçaient de prendre et sachant l'ascendant que possédait le Rév. M. Belcourt sur eux, se rendit en toute hâte auprès de ce missionnaire qui demeurait alors à St. Paul, à environ 30 milles de Fort Garry, et le supplia de se servir de son influence pour venir rétablir l'ordre.

Le Rév. M Belcourt accéda volontiers à cette pressante demande. Arrivé dans la colonie, il convoqua les métis dans une grande assemblée où ils exposèrent tous leurs griefs. Il les fit consentir à une espèce de compromis, puis il demanda une entrevue publique avec le Gouverneur, qui eut lieu le jour suivant. La réunion fut des plus nombreuses ; les griefs des métis furent discutés de part et d'autre dans les meilleurs termes, et les conditions qui furent agréées causèrent une satisfaction générale. En reconnaissance de ce service signalé, le gouverneur Simpson ajouta 50 louis sterling à une somme égale que la Compagnie donnait tous les ans au clergé catholique.

En 1837, les métis adressèrent une pétition à la reine pour se plaindre des exactions de la Compagnie. M. James Sinclair s'en fit le porteur et les griefs des métis trouvèrent plusieurs chauds défenseurs dans la Chambre des Communes et en particulier M. Ilusiter. Cette pétition souleva une vive discussion, mais l'in-

fluence de la Compagnie étouffa les révélations qui eussent pu se faire sur le compte de son administration.

La Compagnie ne tarda pas à s'apercevoir que son joug devenait intolérable, et elle fit venir des troupes d'Angleterre pour réprimer tout soulèvement. En 1846, un détachement de l'artillerie royale et du génie, formant 385 hommes, partit de Cork pour se rendre à la Rivière-Rouge, où il arriva au mois de septembre. Il était commandé par le colonel Crofton, muni d'instructions secrètes. Ce corps repartit pour l'Angleterre en 1848, et fut remplacé par une force moins considérable, sous le commandement du lieutenant-colonel Caldwell.

La situation devint de plus en plus tendue, et l'agitation intermittente des *bois brûlés* faisait pressentir qu'à la moindre occasion, ils demanderaient raison à la Compagnie de leurs nombreux griefs contre son administration. Elle ne tarda pas à se présenter.

Un nommé Guillaume Sayer, métis français, fils d'un ancien bourgeois de la Compagnie, avait acheté des marchandises dans le but d'aller les revendre au lac Manitoba. La compagnie ayant été informée du fait, dépêcha des hommes armés à sa poursuite pour s'emparer de ses marchandises. Sayer qui n'était pas un homme à se laisser dépouiller impunément de ce qui lui appartenait, s'opposa énergiquement à la confiscation de ses effets. On en vint à des voies de fait, et Sayer, écrasé par le nombre, fut roué de coups, puis jeté en prison. Il fut élargi quelque temps après sur caution en attendant son procès.

Cette scène se passait au mois de mars 1849. Trois autres métis, McGillis, Laronde et Goulte, furent aussi arrêtés, mais ils furent admis à caution. Ils étaient accusés d'avoir trafiqué "illégalement" avec les sauvages et d'avoir accepté d'eux des fourrures en échange de marchandises, en violation de la charte de la Compagnie, où il est dit que "la Compagnie de la Baie d'Hudson aura seule et exclusivement le droit de commerce et de trafic dans tous les territoires de la terre de Rupert." Leur procès devait avoir lieu à la même date que celui de Sayer.

Un italien nommé Ferdinand fut traité non moins arbitrairement que Sayer. Il exerçait le métier de ferblantier, et la rareté du numéraire dans le pays l'obligeait quelquefois d'échanger le produit de son travail contre des vivres et fourrures. Il n'en fallait pas plus pour attirer sur lui les foudres de la Compagnie. Aussi fut-il écroué avec les fers aux mains et aux pieds, comme s'il eut été quelque grand criminel.

Ces actes de tyrannie mirent le comble au mécontentement

populaire. L'agitation se répandit d'un bout à l'autre du pays omme une étincelle électrique, et la colère des métis longtemps comprimée n'en éclata qu'avec plus d'intensité.

Mais il fallait un chef à un soulèvement contre la Compagnie. Il était heureusement tout trouvé dans la personne de Louis Riel. Celui-ci s'était fait remarquer depuis longtemps par son esprit d'initiative, son énergie et sa facilité d'élocution. Malgré les lacunes de son instruction, il parlait avec un rare bon sens et il avait le don de s'emparer de son auditoire, de l'imprégner tout entier de ses propres sentiments, de lui communiquer la chaleur de ses convictions et la confiance qui l'animait. Sa parole persuasive et entraînante coulait avec l'abondance et la clarté d'une source toujours limpide. Bref, Louis Riel avait tous les dons du véritable orateur populaire, et les *bois brûlés* que sa parole faisait frémir d'enthousiasme et tenait suspendus à ses lèvres, éclataient en de longues acclamations sous l'influence de ses éloquents accents.

Louis Riel jeta le premier le cri d'alarme. Il envoya des courriers d'habitation en habitation, et les métis se réunirent sous sa direction pour trancher les difficultés de la situation et mettre fin à un état de choses devenu insupportable.

Un comité de vigilance se forma sur ses représentations. Riel en fut l'âme et les principaux membres se composaient de MM. Benjamin de Lagimodière, Urbain Delorme, Paschal Breland, François Bruneau. Le comité reconnut Riel pour chef et décida de suivre en tout la direction qu'il imprimerait au mouvement des métis.

Riel et ses principaux partisans continuèrent d'agiter le pays dans le but d'assurer l'acquittement de Sayer et d'obtenir en même temps l'émancipation commerciale de la Rivière-Rouge. Leur appel trouva un écho général et l'on se prépara de toutes parts à une grande manifestation populaire.

La Compagnie de la Baie d'Hudson fut informée de ce mouvement et résolut de s'y opposer de toutes ses forces. Le procès de Sayer et des autres métis incriminés fut fixé au 17 mai 1849, jour de l'Ascension. Plusieurs virent dans le choix de ce jour une insulte préméditée et une ruse à la fois de la part de la Compagnie. Elle savait que les métis observeraient la fête de l'Ascension et ne manqueraient pas d'assister à la messe. Comme le procès aurait lieu durant l'office divin, les accusateurs de Sayer croyaient pouvoir juger comme ils l'entendraient. Quelques métis se se rendirent auprès des autorités pour les prier de différer le procès mais elles firent la sourde oreille. L'indignation populaire ne

connut bientôt plus de bornes, et elle déborda comme un torrent longtemps comprimé. L'excitation des esprits commença à inquiéter tellement la Compagnie, qu'elle envoya des agents auprès de Mgr. Provencher, le premier évêque de St. Boniface, pour le solliciter de détourner les métis de la lutte qu'ils allaient entreprendre.

L'éminent prélat leur répondit qu'il n'avait nullement participé à ce mouvement et qu'il n'était pas en son pouvoir de le réprimer. Il reprocha à la Compagnie d'être l'auteur des troubles qui menaçaient d'éclater, et de ne pas respecter les croyances d'un catholique en lui faisant son procès un jour de fête d'obligation.

Evidemment, les événements ne tournaient pas au gré de la puissante Compagnie, habituée à commander en despote et à voir les colons de la Rivière Rouge s'incliner devant ses ordres comme des roseaux.

V.

A cette époque, le major Caldwell, venu dans le pays avec un détachement de *pensioners*, ou vieux soldats en retraite, agissait comme gouverneur de la colonie. Il avait été nommé à ce poste par le gouvernemeut impérial au mois de juillet 1848, dans le but principal de faire une enquête sur l'administration de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et d'examiner si les griefs des métis, concernant la traite des fourrures, étaient fondés ou non.

Mais il n'était rien moins qu'à la hauteur de cette tâche. Il ne fut qu'un instrument docile entre les mains de la Compagnie. Au lieu de faire une enquête impartiale et complète sur sa conduite il ne commença son examen de la situation, qui fut un véritable déni de justice, que six mois après son arrivée à la Rivière-Rouge, et il eut bien le soin de n'interroger sérieusement que les personnes favorables à la Compagnie.

Il était si peu au niveau de sa position, qu'après quelques séances seulement le Conseil d'Assiniboia et les magistrats refusèrent d'agir de concert avec lui. Les 70 vieux soldats qui l'avaient accompagné et que l'on maintenait au coût annuel de 3000 louis sterling, au lieu de servir à la protection des citoyens, devinrent les principaux fauteurs de désordres. Il y en avait toujours quelques uns au violon et le gouverneur Colville disait un jour dans son discours au jury, qu'ils créaient plus de troubles que tous les autres colons ensemble."

La justice était administrée par M. Adam Thom, qui remplissait

les fonctions de recorder depuis 1839. Originaire d'Ecosse, il avait pratiqué quelque temps comme avocat à Montréal, et en sus de ses fonctions judiciaires, il agissait comme aviseur légal du Conseil d'Assiniboia. C'est en cette qualité qu'il avait conseillé l'adoption des mesures oppressives dont se plaignaient les métis, et comme ses avis faisaient loi, il était souverainement détesté de la population qui lui attribuait une large part de ses maux.

Ce recorder avait une confiance illimitée dans la justesse de ses propres opinions et ne prenait l'avis de personne. Il ne connaissait pas un mot de français et il affectait une arrogance particulière à l'égard des métis de notre origine. Il nous rappelait quelques-uns de ces juges arbitraires, ignorant la langue française, que l'Angleterre nous envoya après la cession du pays. N'était-il pas pour le moins anormal d'avoir pour juge un homme qui ne comprenait pas la langue de la majorité de ses justiciables? De plus, il ne voulut jamais condescendre à nommer un interprète français lorsqu'un jury mixte était formé, et la moitié de ses membres ne comprenaient pas plus le sens des lois qu'il leur expliquait, que s'il se fut énoncé en grec ou en hébreux.

La Compagnie a compris plus tard quel'administation de la justice était une juste source de griefs pour les métis français, et elle a toujours eu le soin par la suite de nommer des recorders, familiers avec les deux langues, entre autres l'hon. M. Johnson, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure de cette province. Ce même principe d'équité a été adopté par le gouvernement canadien dans les nominations judiciaires qu'il a faites depuis quelques mois pour la province de Manitoba.

Ajoutons que les métis français étaient représentés d'une manière tout à fait disproportionnée à leur nombre dans le Conseil d'Assiniboia, qui administrait la colonie. Des douze conseillers législatifs neuf étaient protestants et trois catholiques. Cependant les métis français composaient la grande majorité de la population et ils ressentaient vivement l'injustice qui leur était faite.

On aurait tort de croire que la séquestration des métis français du monde civilisé avait eu pour effet d'affaiblir la vivacité de leur patriotisme.

Ainsi, lorsque l'insurrection de 1837 éclata, ils épousèrent avec ardeur la cause des *patriotes* du Bas-Canada. Ils vouèrent un culte tout particulier à l'hon. M. Papineau, en l'honneur duquel ils ne cessaient de faire entendre des chansons nationales. Ils plantèrent même dans les plaines un grand mât au haut duquel se déployait le "drapeau Papineau," qui flotta triomphalement durant bien des années.

VI.

Le 17 mai 1849, jour fixé pour le procès de Sayer, une vive agitation régnait dans la colonie. Dès l'aurore, on pouvait voir les métis venant en bandes de la Prairie du Cheval Blanc, de la Baie St. Paul, du lac Manitoba et des bords de la Rivière-Rouge, pour se réunir à St. Boniface, selon le mot d'ordre de leur chef. Ils étaient tous armés, et après avoir déposé leurs fusils à la porte de l'église, ils assistèrent ensemble à une basse messe.

A l'issue de l'office divin, les métis allèrent reprendre leurs armes, puis avant de se mettre en marche, Riel leur adressa une chaleureuse allocution. Il leur montra en termes indignés l'outrage qu'on faisait à leurs sentiments religieux en traduisant un des leurs devant la justice en un jour consacré au Seigneur, et dénonça les actes tyranniques de la Compagnie de la Baie d'Hudson, que l'on subissait passivement depuis tant d'années. Il engagea les métis à se montrer unis, fermes et déterminés à obtenir justice, leur assurant que le vœu unanime des habitants de la Rivière-Rouge réussirait à faire cesser le monopole odieux de la Compagnie et à leur rendre la liberté commerciale qu'ils réclamaient à tant de titres.

Louis Riel obtint un véritable triomphe oratoire en cette circonstance, et de longs et vigoureux hourrahs poussés par les métis furent répétés bien des fois par les échos solitaires de la Rivière-Rouge. Encore sous l'impression de la parole ardente de leur chef, les *bois-brûlés* commencèrent à défiler pour se rendre au Fort Garry comme s'ils allaient à une victoire certaine. Ils suivirent le bord de la Rivière-Rouge jusqu'à la pointe Douglas et ils traversèrent au Fort Garry dans des embarcations qu'un nommé Sinclair mit à leur disposition.

Ils arrivèrent à ce village vers dix heures et demie. Leur nombre, leurs armes, leur contenance énergique et leurs paroles menaçantes inquiétèrent sérieusement les autorités et jetèrent l'émoi dans la localité, qui n'était pas habituée à un pareil spectacle. Les métis étaient d'autant plus excités qu'on avait répandu la nouvelle, dans le but de les effrayer, que le major Caldwell ferait mettre tous ses *pensioners* sous les armes, lors du procès de Sayer, afin de les repousser par la force. Ces soldats anglais s'étaient même vantés de balayer les métis du Fort Garry s'ils osaient s'y montrer en cette occasion.

Les anglais les plus influents du Fort Garry s'abouchèrent avec

les métis et leur firent mille représentations pour les engager à ne tenter aucun mouvement hostile aux autorités. M. Alexander Ross[1] auteur d'un histoire de la Rivière-Rouge, ayant été informé par les métis qu'ils étaient déterminés à s'opposer par la violence, s'il était nécessaire, à la condamnation éventuelle de Sayer, leur dit: " Mes amis, vous agissez sous de fausses impressions. N'allez pas troubler l'ordre. Le 6éme est parti (il faisait allusion au corps du Colonel Crofton, parti pour l'Angleterre,) mais le 7ème peut venir, et ceux qui maintenant sèment le vent récolteront la tempête."

Aucune menace ne put ébranler les métis. Louis Riel répondit fièrement que les métis étaient fermement décidés à ne plus se laisser traiter comme par le passé, qu'ils commençaient à former un peuple et qu'ils ne cesseraient de réclamer les droits d'hommes libres dont on les frustrait.

Plusieurs centaines de métis étaient groupés près de la cour de justice, lorsque vers onze heures, le major Caldwell, le juge Thom et les autres majistrats arrivèrent pour siéger ; on remarqua que le gouverneur n'avait pas en cette circonstance la garde d'honneur qui l'accompagnait d'ordinaire.

A l'ouverture de la Cour, la cause de Sayer fut appelée la première, et le prévenu fut sommé vainement de comparaître devant le tribunal. Il était alors sous la protection d'un certain nombre de métis armés, et le recorder n'osa pas ordonner aux constables de l'amener de force en cour.

Le juge et les magistrats s'occupèrent alors pour passer le temps d'autres affaires peu importantes jusqu'à une heure de l'après-midi. Sayer fut alors sommé de nouveau de comparaître, mais toujours en vain. Un nommé McLaughlin, irlandais, qui prétendait avoir de l'influence sur les métis, essaya d'intervenir, mais il fut promptement éconduit.

Le gouverneur et le juge étaient dans un embarras visible. Ils se consultèrent et firent dire aux métis de nommer un chef et d'envoyer une députation pour assister Sayer durant son procès et établir ce qu'on avait à dire pour sa justifieation. Les métis accédèrent à cette proposition, et onze d'entre eux, ayant Riel à leur tête, firent leur entrée en cour, avec Sayer sous leur protection.

1. Il n'est pas inutile de remarquer ici que cet historien est très-partial. On dirait qu'il a écrit seulement l'histoire des colons écossais de la Rivière-Rouge. Il passe intentionnellement sous silence des faits où les métis français jouent un rôle assez important, et effleure ceux qu'il ne peut taire. Il a fait son possible par exemple pour ignorer la mission catholique de St. Boniface. Il ne prononce même pas le nom de Mgr. Provencher, qui arriva dans le pays dés 1848 et devint le premier évêque de la colonie quelques années plus tard. De plus, il considère les métis comme des intrus ; tandis que c'est le clergé catholique et les métis, qui ont surtout fait le pays ce qu'il est. *Note de l'auteur.*

En même temps, vingt métis vinrent se poser en sentinelles près de la porte, ayant en soin les armes des délégués, et cinquante autres se placèrent près de l'entrée en dehors de la cour. Les sentinelles de l'intérieur communiquaient aux autres les détails du procès à fur et à mesure qu'il s'instruisait, de sorte qu'au moindre signal, tous les métis étaient prêts à prêter main-forte à leur chef.

Aprés son entrée en Cour, Riel déclara que la population demandait l'acquittement de Sayer. Il protesta énergiquement contre sa mise en accusation et récusa neuf des douze jurés. Mais les réclamations n'eurent aucun effet.

On procéda alors à l'audition du procès.

Riel avertit le tribunal que les métis laisseraient écouler une heure pour lui donner le temps de prononcer l'acquittement de Sayer, et qu'ils se feraient eux-mêmes justice, si un jugement favorable n'était pas rendu dans l'intervalle.

Une heure passa. Un grand nombre de métis firent irruption dans la salle d'audience. Les autres se pressèrent près de la porte et atttendirent impatiemment le dénouement du procès.

Riel réclama alors d'une voix ferme et solennelle l'acquittement de Sayer.

—Le procès n'est pas fini, répondit le juge Thom.

—Le temps accordé est écoulé, répliqua Riel. Le procès n'a pas sa raison d'être. L'arrestation de Sayer a été faite en violation de tout principe de justice. Et je déclare que dès ce moment Sayer est libre.....

Les métis applaudirent frénétiquement et annoncèrent à leur tour, avec des hourras et des cris de joie, que Sayer était libre.

Le gouverneur, le juge Thom et les magistrats parurent étonnés de l'audace de Riel et des métis, et ils protestèrent contre leur conduite. Mais Sayer n'en prit pas moins le chemin de la liberté ainsi que Goullé, McGillis, Laronde, contre lesquels on n'osa pas procéder.

Tout en prenant une attitude énergique, Riel et les métis ne proférèrent aucune parole de vengeance contre les autorités ; aussi Hargrave, auteur d'une histoire de la Rivière-Rouge, prétend à tort qu'ils s'étaient rendus au procès non-seulement dans le but de libérer Sayer, mais encore d'assassiner le juge Thom. Rien dans leurs procédés ne peut justifier cet écrivain de leur prêter gratuitement un aussi coupable projet.

Non content de l'élargissement de Sayer, Riel somma la Compagnie, séance tenante, au nom des métis, de rendre à Sayer les

effets qu'on lui avait confisqués, Celle-ci n'osa pas refuser d'obéir à cette injonction.

De plus, Riel avertit la Compagnie qu'à l'avenir les métis comptaient avoir le commerce libre, et qu'elle ne devait plus intervenir dans les transactions mercantiles Tous les métis crièrent bien des fois avec un indescriptible enthousiasme : " Le commerce est libre ! Le commerce est libre ! Vive la liberté ! !" en présence du gouverneur, du juge et des magistrats atterrés. Ils remplirent longtemps l'air de leurs acclamations, et lorsqu'ils eurent traversé la Rivière-Rouge, ils pousserent d'enthousiastes hourras, suivis d'une triple salve de fusils pour célébrer leur triomphe.

L'heureux dénouement de cette affaire se répandit avec la rapidité de l'éclair dans la colonie, où éclatèrent des transports universels de joie. Bien que les métis écossais n'eussent pris aucune part à ce mouvement, ils en acceptèrent le résultat avec non moins d'allégresse, car ils avaient également de nombreux griefs contre la Compagnie.

L'issue de ce procès amena la démission du juge Thom, qui avait mis le sceau à son impopularité en cette circonstance. Le gouverneur Caldwell siégea durant un an à sa place. En 1850, M. Thom revint sur le banc pour décider une cause importante, mais son jugement souleva un mécontentement tel que le gouverneur Caldwell le força de résigner une seconde fois et d'accepter la place plus modeste de greffier de la cour, qu'il occupa jusqu'à l'époque de son retour en Ecosse, en 1854.

VII.

Ce soulèvement des métis contre la Compagnie de la Baie d'Hudson fit beaucoup de bruit et eut même de l'écho en Angleterre. Depuis deux années, M. Isbister, membre de la Chambre des Communes, avait pris en main la défense des métis contre les vexations de la Compagnie, et il n'en continua que plus ardemment à faire le procès de cette puissante association devant le parlement anglais.

M. John McLaughlin, qui avait habité la Rivière Rouge, où il avait fait le commerce d'importation des marchandises anglaises, étant de retour en Angleterre en 1850, vit avec plaisir que l'opinion publique était favorable à l'attitude des métis. Dans le but de les encourager à maintenir fermement leurs droits, il leur adressa la proclamation suivante, écrit en mauvais français, comme il le dit, nous la reproduisons textuellement :

" AUX MÉTIFS ET COLONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE."

" Je vous écrit pour vous imformer que votre cause dans ce pays-ci fait des progrès et triomphe rapidement. J'étais vraiment surpris de trouver en arrivant ici combien elle avait universellement excité l'intérest générale du peuple de la Grande-Bretagne. Continuez hardiment et sans crainte dans votre présente attitude. Sourtout n'ayez point recours à des moyens violens, mais soyez fermes et résolus de soutenir vos droits. Vous avez plein pouvoir comme répètent les Journaux Anglais et surtout le Parlement Britannique, de faire, avec qui il vous plait le commerce dans toutes les productions de votre pays.

" N'écoutez pas ces histoires ridicules que l'on vous racontera pour vous intimider. Vous avez Le Droit pour vous. Votre compatriote, M. Isbister, a intéressé des amis très puissans de ce côté ci des mers, qui vous supporteront si vous vous montrez dignes de l'intérest qu'ils vous portent.

" Courage ! mes amis. En avant ! !

" Votre très sincère ami

" JOHN McLAUGHLIN."

Les métis ne furent pas obligés heureusement de continuer à lutter contre la Compagnie pour obtenir la liberté commerciale qu'ils réclamaient depuis tant d'années. Il est vrai que la Compagnie n'a pas cessé de prétendre qu'elle constituait une violation de ses droits, mais il lui fallut bon gré mal gré accepter ce nouvel état de choses. Elle n'a pas intervenu depuis dans le commerce des fourrures, et en obéissant forcément à une politique plus libérale, elle n'a pas réalisé des bénéfices moins considérables de son immense trafic.

En justice pour la Compagnie, nous devons dire que si les premiers missionnaires du Nord-Ouest ne furent guère bien traités par ses agents, leurs successeurs obtinrent en revanche, toute espèce d'égards, dés qu'on vit qu'on ne pourrait empêcher ces courageux apôtres d'aller annoncer en tous lieux la bonne nouvelle de l'Evangile. Et depuis bien des années, les prêtres et les sœurs reçoivent toute la protection possible et souvent même des secours précieux de la Compagnie.

Les employés actuels de cette opulente association sont aussi beauconp plus libéraux qu'autrefois à l'égard des métis, dont ils ont toute la confiance. Ceux-ci achètent et vendent les produits de leur chasse à la Compagnie, transportent ses marchandises à ses

postes les plus éloignés, souvent sans tenir de comptes, tant ils sont certains d'obtenir satisfaction.

VIII.

Après cette lutte courageuse contre le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Riel continua à donner des preuves de l'esprit d'entreprise qui le caractérisait. En 1857, il conçut le projet d'établir une manufacture de tissus de laine et il se rendit en Canada pour acheter le matériel nécessaire. Mais l'entreprise échoua au moment où le succès semblait assuré.

En revenant à St. Boniface en 1858, il rencontra dans la prairie aux Deux-Rivières, un peu plus bas que Pembina, l'aîné de ses enfants, Louis, qui se rendait au collége de Montréal pour y faire ses études. Ses ressources ne lui avaient pas permis de faire face aux dépenses d'une éducation classique, mais Sa Grâce, Mgr. Taché, ayant été frappé de la précocité intellectuelle du jeune Louis, avait su lui trouver une protectrice généreuse, dont la munificence est proverbiale, dans la personne de madame Joseph Masson de Terrebonne.

Le jeune Riel était loin alors de pressentir qu'il voyait son excellent père pour la dernière fois. Car celui-ci s'éteignit à St. Boniface, le 21 janvier 1864, alors que son fils commençait au collége de Montréal ses études de philosophie. Cette perte fut extrêmement sensible au jeune étudiant et le plongea dans une douleur difficile à peindre. Ses condisciples se rappellent que plus d'une année après ce douloureux événement, il ne pouvait prononcer le nom de son père sans verser d'abondantes larmes.

La mort de Riel causa des regrets non moins profonds dans la colonie de la Rivière-Rouge. Les métis français à la tête desquels il avait obtenu l'émancipation commerciale du pays, la déplorèrent vivement. Elle leur enlevait un ami éprouvé, un conseiller prudent et un chef intrépide dans l'occasion.

Aussi, son nom est-il encore fort populaire à la Rivière-Rouge et prononcé avec respect. Et lorsque son fils se mit audacieusement à la tête du mouvement insurrectionnel de 1870, les métis qui croyaient voir revivre en lui les talents, l'intrépidité et l'éloquence du père, se rangèrent avec ardeur sous le drapeau qu'il avait arboré.

L'épouse de Louis Riel habite encore la Rivière-Rouge avec l'ex-président du Gouvernement Provisoire et huit autres enfants. L'aînée de ses filles, Sara, est entrée depuis 1868 en religion chez

les Sœurs Grises, et aujourd'dui elle poursuit à l'Ile à la Crosse l'œuvre de dévouement à laquelle elle a consacré sa vie dans les missions glacées du Nord.

La femme de notre héros a fait preuve, en maintes circonstances difficiles, d'une grande force de caractère. Elle vit dans une noble pauvreté à quelques milles de St. Boniface, à l'instar de son fils, qui eut pu être riche, s'il eut voulu trahir la cause canadienne et se prêter aux offres dorées des Américains alors qu'il gouvernait le pays.

JOSEPH TASSÉ.

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

II.—LE MARCHÉ.

(*Suite.*)

—Pardon ; avant que d'aller plus loin, ajouta Pedroso, expliquons-nous bien afin d'éviter un nouveau malentendu. Qu'entendez-vous par beaucoup d'or ?

—Une somme ronde.

—Bien, mais encore, dix piastres, cent piastres, cinq cents piastres sont des sommes rondes, peut-être ne serait-il pas mauvais de préciser.

—Vous êtes sérieux en affaire, caballero, cela me plaît.

—Nous avons l'habitude de tenir les engagements que nous prenons, caballero, voilà pourquoi nous sommes si pointilleux.

—C'est plaisir de traiter avec des gens honorables, senores, je préciserai donc afin de satisfaire à vos justes susceptibilités ; j'entends par une somme ronde, mille onces d'or[1] ou, si vous le préférez dix-sept mille piastres.

—Hein ! s'écrièrent-ils subitement intéressés, mille onces à nous partager.

1. Environ 85,000 francs de notre monnaie.

—Pardon, mille pour chacun.

Les bandits eurent un éblouissement à l'énoncé de cette somme énorme, ils lancèrent un regard de défiance à l'étranger; celui-ci était froid, calme et souriant.

—Voyons, voyons, dit Pedroso en passant la main sur son front moite de sueur, entendons-nous. Vous parlez sérieusement n'est-ce pas ?

—Je parle sérieusement.

—C'est bien mille onces d'or que vous avez dit ?

—C'est en effet mille onces d'or.

—Bon, il s'agit de jouer cartes sur table, caballero.

—Je ne demande pas mieux pour ma part.

—Je vais vous donner l'exemple de la franchise.

—Faites.

—Vous n'avez pas été dupe de notre prétendu malentendu, caballero, vous savez fort bien que notre intention était de vous voler ?

—Je le sais, en effet, senor, j'ajouterai, si cela peut vous être agréable, que l'habileté avec laquelle vous avez procédé dans cette circonstance m'a charmé.

—Vous me comblez, caballero, répondit modestement Pedroso mais revenons, je vous prie.

Soit, veuillez continuer.

Or, d'après ce précédent, et l'histoire que nous avons contée, il ne doit plus vous rester le moindre doute sur nous.

—En effet, je n'en conserve aucun.

—Donc, vous savez que nous sommes hommes à *couper*[1] le premier venu pour cent piastres et même, au besoin, pour une somme moindre encore.

—J'en suis convaincu, senores.

—Alors comment se fait-il que, nous connaissant si bien, vous nous offriez une somme aussi fabuleuse ?

—Ceci est mon secret, senor : supposez si cela vous plaît, que par le prix élevé que je mets à vos services, je veux disposer de vous à ma guise, sans avoir à redouter de votre part ni observations, ni hésitations dans l'accomplissement de mes ordres. Il s'agit donc seulement de savoir maintenant si mes conditions vous conviennent.

—Elles nous conviennent beaucoup, quelles qu'elles soient, une seule chose nous embarasse.

—Voyons cette chose.

1. Expression locale fort caractéristique pour dire *tuer*.

—C'est le mode de payement, caballero, pour parler net, ne prenez pas, je vous prie, en mauvaise part cette observation, mais nous n'avons pas l'honneur de vous connaître, nous ne savons qui vous êtes. Les affaires sont les affaires ; pour jeter ainsi deux mille onces à un caprice ou une vengeance, il faut être prodigieusement riche ; par le temps qui court, l'argent est fort rare, notre rencontre ici est toute fortuite, et puisque nous entamons des relations sérieuses et qui, peut-être ne tarderont pas à devenir assez intimes, je vous avoue, caballero, que nous ne serions pas fâchés de savoir tout de suite à quoi nous en tenir, c'est-à dire d'avoir la certitude d'être payés intégralement.

—Senor Pedroso, vous raisonnez admirablement, je ne trouve pas un mot à reprendre à tout ce que vous avez dit, cette certitude que vous souhaitez avoir, dans quelques instants vous l'aurez, mais avant tout laissez-moi vous faire connaître les conditions que je prétends vous imposer, conditions que, bien entendu, vous êtes libres de refuser si elles ne vous plaisent pas.

—Parlez, caballero, nous vous écoutons.

—Voici ces conditions : vous me servirez quels que soient les ordres que je vous donne, ces ordres vous seront transmis de vive voix par un homme de confiance que vous reconnaîtrez à une bague qu'il portera à sa cravate. Si le hasard nous fait rencontrer en public, vous ne me parlerez ni me saluerez, à moins que je ne vous y autorise. Chaque fois que je vous emploierai, vous toucherez vingt-cinq onces, sans préjudice des mille promises, qui vous seront payées aussitôt que je n'aurai plus besoin de vous ; maintenant répondez acceptez-vous ?

—Nous acceptons, caballero, répondirent-ils, veuillez nous montrer la bague.

—La voici dit-il en désignant celle qui attachait sa cravate.

—Bon, reprit Pedroso, nous la reconnaîtrons, soyez tranquille senor.

L'étranger fouilla dans la poche de son dolman et en retira la bourse que Pedroso avait, une heure auparavant, essayé de lui enlever, l'ouvrit et fit glisser une certaine quantité d'onces sur la table.

Les deux bandits suivaient ses mouvements avec des yeux dilatés par la convoitise.

Après avoir fait deux piles d'onces :

—Tenez, dit l'étranger, voici vingt-cinq onces chacun, ce sont les arrhes de notre marché.

Les Indiens bondirent sur l'or, s'en emparèrent et le firent dis-

paraître avec une promptitude et une dextérité qui amenèrent un sourire sur les lèvres de l'étranger.

—Maintenant, ajouta-t il en retirant d'un sachet pendu à son cou par une chaîne d'acier la moitié d'une pièce française bizarrement découpée, prenez cette pièce, portez-la à Vera-Cruz, chez le riche banquier anglais Lizardi.

—Oh ! nous le connaissons fort bien, s'écria Pedroso.

—Tant mieux vous demanderez à lui parler et vous lui remettrez cette pièce, il la recevra, et en la prenant il vous dira que, lorsque vous lui apporterez l'autre moitié, il vous comptera la somme convenue ; cette preuve vous suffit-elle ?

—Certes, caballero, firent-ils en s'inclinant poliment.

—Vous voyez que je conserve la seconde moitié de la pièce, seulement jouez franc jeu avec moi, senores, car si vous essayez de me trahir, je ne vous manquerai pas.

—Oh ! quelle pensée, senor !

—Ceci n'est pas une menace, mais un simple avertissement, je vous ai déjà donné une preuve de ma force et de mon adresse, gardez-en le souvenir.

Caraï ! nous ne l'oublierons pas.

—Pardon, senor, dit Carnero, encore un mot, s'il vous plaît.

—J'écoute.

—Il est un point que vous avez oublié, je crois.

—Lequel ?

—Dame, Seigneurie, vous ne nous avez pas demandé des garanties.

L'étranger se mit à rire, et après avoir haussé dédaigneusement les épaules :

—Je me fie à votre parole, dit-il d'une voix railleuse, n'êtes-vous pas des caballeros ? Du reste, franchise pour franchise, ce n'est pas le hasard qui m'a conduit ici, je suis venu exprès sachant vous y rencontrer ; bien que vous ignoriez qui je suis, moi je vous connais de longue date, et si je vous ai fait me raconter votre histoire, c'était simplement pour voir si vous essayeriez de me tromper, je me plais à constater que vous n'en avez pas eu la pensée ; maintenant retenez bien ceci, le jour où il me plaira de me défaire de vous, si cachée que soit la retraite que vous choisissiez pour échapper à ma vengeance, je vous découvrirai, et fussiez-vous au milieu de vingt mille individus, vous ne pourrez vous soustraire au châtiment que vous aurez mérité.

L'étranger appela alors le pulquero et lui donna quelques piastres.

—Senores, ajouta-t-il, le moment est venu de nous quitter, n'ou-

bliez pas nos conventions, et comptez sur moi comme je compte sur vous ; adieu. Et portant la main à son chapeau, il sortit de la pulqueria.

Les Indiens le regardèrent s'éloigner d'un air ébahi.

L'étranger détacha son cheval, se mit en selle et s'éloigna au galop.

Au moment où il tournait l'angle de la cuadra, il se croisa avec un cavalier qui arrivait à toute bride.

L'étranger rebattit vivement les ailes de son chapeau sur ses yeux, et enfonçant les éperons aux flancs de son cheval :

—Diablos ! murmura-t-il, il était temps !

Les deux guerrilleros avaient repris leur place à la table où d'abord ils s'étaient assis.

—Eh bien, compadre, demanda Carnero à son compagnon, que pensez-vous de tout ceci ?

—Je n'y comprends rien du tout, compadre, répondit piteusement Pedroso si cet homme n'est pas le diable, il doit être au moins son très proche parent, je crains qu'il ne nous connaisse trop.

On n'est jamais trop connu, cher campadre, et la preuve, c'est que nous devons cette bonne aubaine à notre réputation.

—C'est vrai ; cependant je vous avoue que, si brillante que soit cette affaire, elle m'inquiète beaucoup, il y a quelque ténébreuse machination là-dessous.

—Il ne faut pas être sorcier pour deviner cela, mais que nous importe ? nous ne sommes que des instruments nous autres, notre honneur est sauf et notre conscience tranquille.

—C'est une grande consolation pour nous dans cette circonstance cher compadre ; mais, dites-moi, parlerons-nous de cette affaire à don Remigo ?

Gardons-nous-en bien, au contraire ! oubliez-vous donc si vite les recommandations qui vous ont été faites ? Vive Dios, cette indiscrétion pourrait nous coûter la vie.

Pedroso hocha tristement la tête et vida son verre d'un air mélancolique.

—Bah ! j'ai vingt-cinq onces après tout ! dit-il en repoussant son verre sur la table, qui vivra, verra !

En ce moment un cavalier s'arrêta devant la pulqueria.

Voilà don Remigo, s'écria Carnero.

—Enfin ! dit Pedroso en se levant.

Le cavalier, sans mettre pied à terre, se pencha sur le cou de son cheval.

Hé, Pedroso ! hé, Carnero ! cria-t-il.

—Seigneurie ! répondirent les deux hommes.

—Allons, en selle vivement, le temps presse !

Les guerilleros quittèrent aussitôt la pulqueria en oubliant de payer leur dépense.

Le pulquero se garda bien de la leur réclamer, il savait à quelle sorte de pratique il avait affaire.

—Bon voyage et que le diable vous torde le cou, dit-il lorsqu'il les vit hors de la voix, heureusement que le premier a payé pour tous, ajouta-t-il en manière de consolation ; c'est égal, je me passerais bien d'avoir affaire à de pareils *bribones*.

Et il alla tout grommelant se rasseoir derrière son comptoir.

III.—L'ONCLE ET LE NEVEU.

L'étranger s'était éloigné tout pensif de la pulqueria, sa rencontre fortuite avec le cavalier auquel les guérilleros avaient donné le nom de don Remigo, avaient répandu sur ses traits un voile de sombre mélancolie.

Cependant don Remigo, puisque tel est le nom de ce personnage, n'avait, au physique du moins, rien qui pût justifier l'espèce de répulsion que l'étranger avait éprouvée à sa vue : c'était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, bien fait de sa personne, dont les traits caractérisés, les yeux noirs et la moustache fièrement retroussée donnaient à son visage une expression d'insouciante bravoure et de joyeuse humeur ; son costume, mi-parti civil et militaire, n'avait rien non plus qui justifiât une repugnance quelconque, surtout à l'époque de guerre intestine dans laquelle le Mexique était plongé.

Au regard étincelant que l'étranger avait au passage jeté sur ce cavalier, il était évident qu'il existait entre ces deux hommes une violente irritation, ou peut-être une de ces haines profondes si communes en ce pays, où le soleil brûle le sang et le fait couler en lave dans les veines, et que souvent la vengeance elle-même est impuissante à assouvir.

Quant à présent, nous nous bornerons à constater l'expression de tristesse qui avait remplacé sur le visage de l'étranger la joie railleuse qui l'éclairait un instant auparavant, et nous continuerons à le suivre.

Sans remarquer la curiosité qu'excitait son costume parmi les leperos qu'il croisait sur sa route, l'étranger s'était engagé dans un sentier touffu tracé au milieu d'un bois épais de styrax et de palma-christi.

Ce sentier suivait le cours capricieux de la rivière, dont il n'était

éloigné que d'une centaine de pas au plus ; aprés avoir quitté le village, l'étranger avait continué à s'avancer en ralentissant de plus en plus l'allure de son cheval, qui bientôt ne marcha plus qu'au pas. A un quart de lieue environ de Medellin, le chevalier aperçut à travers les arbres une charmante maisonnette enfouie au milieu des bosquets odorants, et entourée d'une haie vive de cactus cierge.

Arrivé presque à toucher cette haie, le cavalier s'arrêta et se pencha curieusement pour regarder par-dessus, mais presque aussitôt il se rejeta vivement en arrière, et au lieu de continuer sa route il demeura immobile, écoutant, avec les marques de la plus vive anxiété, deux fraîches voix de jeunes filles qui chantaient une ancienne romance espagnole, en s'accompagnant du jarabè :

Que es esto colorin mio [1]
Revolando a mis ventanas,
Cuando yo te suponia
Unido ya con tu amanda ?

Les chanteuses firent une pause, et l'une d'elles partit d'un éclat de rire cristallin.

Pourquoi ris-tu ainsi, Jesusita ? demanda sa compagne en cessant de racler le jarabè.

Parce que, ma chère Sacramenta, répondit la rieuse Jesusita en lui désignant d'un air moqueur l'endroit où se tenait le cavalier, qui se figurait sans doute être bien caché, voici le chardonneret de ta romance qui vient, non pas à tes fenêtres, mais soupirer derrière la haie de ta maison.

Sacramenta tourna la tête en rougissant.

La mine que faisait le cavalier était si piteuse en se voyant découvert ainsi à l'improviste, que les deux malicieuses jeunes filles recommencèrent à rire comme deux petites folles.

—Holà, ninas ! dit une voix d'homme qui partit de la maison, apprenez-moi donc de quoi vous riez si fort, afin que je partage votre joie.

La gaieté fut aussitôt glacée sur les lèvres des jeunes filles à cette brusque interpellation.

Dona Sacramenta mit un doigt sur ses lèvres, sans doute pour recommander la prudence à l'étranger, tandis que dona Jesusita lui disait d'une voix contenue:

—Ne demeurez pas là plus longtemps, don Miguel, voici notre père.

Le jeune chevalier disparut derrière la haie, presque au même

[1] Que signifie cela, mon chardonneret,— de nouveau tu voles à ma fenêtre— lorsque déjà je te supposais—uni avec ton amante ?

instant on entendit le galop d'un cheval, la porte fut ouverte par un peon, et don Miguel entra dans la cour qui précédait le jardin.

—Oh ! fit le peon, don Miguel de Cetina ! Quel bonheur, mon maître parlait encore de vous, il y a deux jours : " Mon neveu n'arrivera donc pas," disait-il d'un air de mauvaise humeur aux senoritas, ses filles.

—Eh bien, me voilà, José, annonce-moi, pendant que je mettrai mon cheval au corral ; don Gutierre est en bonne santé, j'espère.

—Parfaite, Seigneurie, oh ! il sera bien content.

—Alors il ne faut pas le faire attendre, va m'annoncer.

—J'y cours, Seigneurie, j'y cours.

Et en effet, le peon s'éloigna à toutes jambes.

Don Miguel de Cetina, puisque nous savons maintenant le nom de ce cavalier, s'occupa à desseller son cheval et à le mettre au corral mais il procédait avec une lenteur telle, qu'il était évident que, pour des motifs secrets, il retardait le plus possible le moment de paraître devant les railleuses jeunes filles qui s'étaient si gaiement moqué de lui un instant auparavant.

Depuis près d'un quart d'heure le jeune homme était ainsi occupé plutôt à réfléchir qu'à desseller son cheval, lorsque le peon reparut, précédant son maître.

Don Gutierre était un homme de cinquante ans à peu près, fort bien conservé, bien que ses cheveux commençassent à grisonner aux tempes, ses traits étaient beaux, l'expression de son visage assez sévère ; il avait le regard fin et la bouche railleuse, ses manières assez franches, sa parole brève et même parfois empreinte de rudesse ; au demeurant, c'était un homme bon et assez aimable, d'un commerce sûr pour ses amis, et d'une loyauté proverbiale.

Don Gutierre de Léon y Planillas (il se nommait ainsi) appartenait à une famille originaire de la Galice ; il avait, fort jeune, quitté l'Espagne pour se fixer au Mexique, où pendant de longues années il s'était livré à l'exploitation des mines ; don Miguel de Cetina était la fils de sa sœur, qui, de dix ans plus âgée que lui, était venue en Amérique à la suite de son mari, presque à la même époque que don Gutierre.

Le vieillard, du plus loin qu'il aperçut son neveu, commença à l'interpeller d'une voix bourrue.

—Que diable faites-vous dans cette cour, don Miguel, lui dit-il, au lieu d'entrer toute de suite dans la maison ? supposez-vous, par hasard, que je n'ai pas assez de domestiques pour soigner votre cheval, ou bien êtes-vous devenu palefrenier depuis la derrière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir ?

Don Miguel, ainsi que le lecteur a déjà été à même de le reconnaître, était fort brave à l'occasion et nullement facile à intimider ; cependant, par une singularité étrange, depuis qu'il avait franchi la porte de don Gutierre, son caractère semblait avoir complètement changé, il pâlissait, il rougissait, il bulbutiait, bref, il paraissait être fort embarrassé de sa personne et ne pas savoir quelle contenance garder.

—Excusez-moi, mon oncle, répondit-il, mais je viens de faire une longue traite sur Négro, c'est un cheval de prix auquel je tiens beaucoup, je n'ai pas voulu laisser à d'autres le soin de le bouchonner, mais voilà qui est fait. José, vous pouvez mettre Négro au corral.

—Ce n'est pas malheureux, reprit don Gutierre en haussant les épaules, et s'adressant au peon, surtout, drôle, lui dit-il, aie soin de ne pas donner d'alfalfa mouillée à Négro, c'est, en effet, un noble animal.

—Après avoir fait cette recommandation au peon, don Gutierre se tourna de nouveau vers don Miguel.

—Depuis quand êtes vous arrivé ? lui demanda-t-il.

—J'arrive seulement aujourd'hui, mon oncle.

—Et vous-êtes venu tout droit ici ? c'est bien cela, mon neveu.

—Pardonnez-moi, mon oncle, j'ignorais que vous fussiez à Medellin, je vous croyais à la Vera Cruz, c'est donc à la Vera-Cruz que je me suis rendu.

—C'est juste ; allons, tout est pour le mieux, vous demeurerez ici quelques jours, c'est convenu.

—Mais, mon oncle.

—Je n'admets pas d'observations, don Miguel, je suis votre oncle, vous devez m'obéir, d'ailleurs, nous avons certaines affaires à traiter, et puis il va y avoir des fêtes ici que sais-je ? vous resterez.

—Je resterai, mon oncle, puisque vous le désirez.

—Bon, voilà comme j'aime que vous soyez. Ah ! à propos ne parlez pas d'affaires devant les enfants, cela ne les regarde pas ; allons, venez dire bonjour à vos cousines, il y a près d'un an que vous ne les avez vues.

Don Gutierre passa son bras sous celui de son neveu et entra avec lui dans le jardin. Nul pinceau ne pourrait rendre l'aspect d'une huerta ou jardin de la terre chaude mexicaine ; là poussent en pleine terre, avec une vigueur de végétation inouïe, tous ces arbres qui chez nous, malgré les soins les plus constants, ne viennent qu'à l'état de plantes maladives, et rabougries ; c'est un fouillis, un pêle-mêle inextricable de palma-christi, liquidambars, de styrax, de bananiers, citronniers, limonniers, orangers, cactus

de toutes sortes, couverts de fruits et de fleurs, formant à vingt et trente pieds de hauteur des arceaux de verdure impénétrables aux rayons ardents du soleil, servant de retraite à des milliers d'oiseaux de toutes sortes, brillantés de couleurs infinies, babillant à qui mieux mieux et se jouant sous la feuillée.

Au fond d'un épais bosquet d'oranger, de goyaviers et de laurier roses, deux ravissantes jeunes filles de quinze à seize ans brodaient au plumetis avec une intention trop soutenue pour ne pas être feinte.

Ces jeunes personnes étaient, l'aînée, dona Sacramenta, et la cadette, dona Jesus, toutes deux filles de don Gutierre.

Tout en paraissant très-actionnées à leur travail, elles voyaient fort bien venir vers elles don Miguel et leur père, et elles chuchotaient à voix basse en échangeant de fins sourires.

Dona Sacramenta était brune, grande, svelte, sa beauté avait quelque chose d'imposant et de sévère ; dona Jesus au contraire était blonde, petite, mignonne et toute gracieuse. Par une singularité pleine de charme, les yeux de la brune Sacramenta étaient d'un bleu d'azur, tandis que ceux de la blonde Jesus ou Jesusita, ainsi qu'on la nommait familièrement, étaient d'un noir mat, ce qui imprimait à leur physionomie un cachet d'étrangeté indéfinissable.

Lorsque don Gutierre et son neveu ne furent plus qu'à quelques pas du bosquet, alors seulement elles feignirent de les apercevoir. Tout à coup elles se levèrent en poussant un petit cri de surprise et s'avancèrent au-devant des visiteurs.

—Ninas, dit don Gutierre, je vous amène votre cousin don Miguel, il vient passer quelques jours avec nous, je vous le livre pour que vous le grondiez bien fort d'être demeuré si longtemps éloigné de nous.

—Nous n'y manquerons pas, mon père, répondit vivement Sacramenta ; fi, monsieur, que c'est laid d'oublier ainsi des parents qui vous aiment.

—Pauvre jeune homme, dit languissamment Jesusita, peut-être aurait t-il été retenu malgré sa volonté !

—Senoritas, répondit don Miguel en s'enclinant respectueusement, je me mets à votre merci ; j'ose espérer cependant que vous ne me condamnerez pas sans m'entendre.

—Non, gardez-vous-en bien, dit en riant don Gutierre, si vous le laissez s'expliquer il se défendra si bien, que vous serez contraintes de l'absoudre.

—Vous êtes cruel, mon oncle, répondit en souriant le jeune

homme, mais je compte sur la justice impartiale de mes charmantes cousines, et je suis rassuré.

—Ne vous y fiez pas trop, mon cousin, vos compliments et vos cajoleries n'aboutiront à rien ; tenez-vous pour bien averti que nous serons sévère, dit Sacramenta en le menaçant d'un doigt mignon.

—Je vous défendrai, moi, mon cousin, reprit Jesusita.

—Ah ! ma sœur ! Comment, vous m'abandonnez ; alors, que ferai-je seule ?

—Vous me pardonnerez si je suis coupable, ma cousine, parce que, si grande que soit ma faute, mon respect et mon admiration pour vous sont encore plus grands.

—Là, fit-elle en souriant, me voilà désarmée du premier coup ; taisez-vous, monsieur, je ne veux pas vous entendre, je suis furieuse contre vous.

—Ne viendrez-vous pas à mon secours, mon oncle ? N'aurez vous pas pitié de ma détresse ?

—Non, non, arrangez-vous ensemble, cela ne me regarde pas, je ne m'en mêlerais pas pour un empire.

—Venez, mon cousin, je ne vous abandonne pas, moi, dit Jesusita ; je plaiderai votre cause auprès de ma sœur, elle brûle de vous pardonner.

—Il serait vrai ! s'écria-t-il avec une joie contenue.

La jeune fille lui lança un regard voilé, et, baissant la tête en rougissant :

Tout cela n'est qu'un jeu, répondit-elle avec un léger tremblement de sa voix ; vous savez mon cousin, que nous sommes heureuses de vous voir.

Oh ! merci, ma cousine, dit-il avec émotion ; vous ne sauriez vous imaginer combien ces paroles me sont douces, prononcées par vous.

—Allons, allons, fit don Gutierre, puisque la paix est faite, restons en là quant à présent, laissons ces demoiselles continuer leurs broderies, et nous, causons un peu de nos affaires, vous aurez du temps de reste pour marivauder.

Il est propable que ces jeunes gens auraient, pour mille raisons, préféré continuer à causer ensemble, mais force leur fut d'obéir ; les jeunes filles reprirent leur ouvrage d'un air maussade, et don Miguel, après s'être respectueusement incliné devant elles, suivit don Gutierre.

Celui-ci conduisit son neveu dans un cabinet donnant sur le jardin dont le sol et les murs étaient recouverts de pétates ; après avoir soigneusement fermé la porte, il s'installa dans une butacca, en

indiqua une seconde a don Miguel, et après l'avoir engagé à se rafraîchir en buvant soit de la limonade, soit du tepache disposés sur une table au milieu de la pièce, il entama la conversation sur un ton complètement différent de celui qu'il avait pris jusque-là.

—Eh bien ? lui demanda-t-il, quelles nouvelles ? qu'avez-vous fait ? Vous savez, mon neveu, combien il est urgent de prendre un parti ; dites moi donc tout sans plus tarder.

—Ainsi que je vous l'ai dit, mon cher oncle, répondit le jeune homme en prenant un puro et l'allumant, je ne suis arrivé que ce matin, il m'a donc été de toute impossibité de me renseignre sur l'état du pays.

—Tout va de mal en pis, mon neveu, interrompit don Gutierre, il n'existe plus de sécurité pour personne, nous sommes la proie de bandits qui nous rançonnent sans vergogne sous le premier prétexte venu, et le plus souvent sans prétexte, parce que cela leur plait ainsi ; l'honneur de nos familles, notre vie même, tout est menacé ; nous autres, Espagnols d'Europe, sommes surtout exposés. Comme, pour la plupart, nous sommes industrieux et travailleurs, et par conséquent riches, les scèlérats qui sont à la tête du gouvernement de la Vera-Cruz ont excité la population contre nous ; c'est un tolle général ; l'épithète de *gachupines* est la plus douce qu'on nous donne. Non content de nous ruiner, on nous assassine, et cela en plein jour, devant tous, aux applaudissements de la populace ; mes magasins et mes entrepôts de la Vera-Cruz ont été pillés et démolis ; mon hacienda de Cerro-Prieto est en cendres ; je suis dans des transes continuelles, m'attendant d'un moment à l'autre à être arrêté et fusillé sans autre forme de procès. Voilà l'état du pays, mon neveu ; qu'en pensez-vous ?

—Hélas ! mon oncle, le tableau que vous me faites est affreux.

—Il est encore au-dessous de la réalité, mon neveu, croyez-le bien.

—Malheureusement, mon oncle, la sécurité n'existe pas davantage dans les provinces du centre ; seuls, les Etats du Pacifique, trop éloignés du théâtre de la guerre, jouissent d'une tranquillité relative : Orizaba, Puebla, Mexico lui-même, malgré la présence du président Miramon et les louables efforts de ce général pour refréner l'anarchie, sont plongés dans un chaos horrible ; toute l'écume de la société est montée à la surface, c'est une guerre de sauvages, la lutte de la barbarie contre la civilisation, lutte dans laquelle, si elle se prolonge, sombrera fatalement la dernière lueur qui éclaire encore ce malheureux pays. Partout le vol et l'assassinat sont organisés en grand et mis à l'ordre du jour. Le corps diplomatique étranger est impuissant à protéger ses nationaux, et

l'ambassadeur d'Espagne, arrivé depuis quelques jours à peine à Mexico, désespère déjà de la situation.

—Ainsi, partout, sur tout le territoire de la Confédération règne a même anarchie.

—Partout, oui, mon oncle.

—Maintenant dites-moi quelles mesures vous avez arrêtées.

—Vous savez, mon oncle, que la plus grande partie des biens de mon père se trouve sur le territoire de Colima et dans l'Etat de Sonora ; après mûre réflexion, voici ce que mon père vous propose : ne pas essayer de vous embarquer sur le littoral de l'Atlantique, vous n'y réussirez pas, trop de regards vous surveillent.

—Je le sais ; mais comment se risquer à traverser tout le territoire de la république, s'aventurer sur des routes infestées de brigands, avec des jeunes filles faibles et sans défense ?

—C'est pourtant, mon oncle, la seule chance de salut qui vous reste ; d'ailleurs, vous n'avez de dangers à courir que dans le parcours de Medellin à Mexico, dangers sérieux, j'entends ; c'est un trajet de quatre-vingts et quelques lieues qui peut-être effectué en dix jours au plus. A Mexico, mon oncle, vous trouverez une vingtaine de peones dévoués à mon père qui vous escorteront jusqu'à Hermosillo, et de là à Guaymas, où un bâtiment français, nolisé à cet effet, est prêt à vous recevoir ; la fortune toute entière de mon père et les sommes que vous lui avez fait passer sont déjà en sûreté à bord de ce navire.

—Mais songez-y donc, mon neveu, ce trajet de plus de quatre-vingts lieues, que nous, hommes, nous n'accomplirions qu'avec des difficultés extrêmes, devient impossible avec deux jeunes filles.

—Mon cher oncle, songez qu'il s'agit ici non pas de votre salut, mais de celui de vos enfants; que chaque heure que vous perdez vous rapproche probablement d'une catastrophe terrible ! Mon pére et moi nous n'avons adopté ce parti, le seul convenable dans les circonstances actuelles, qu'aprés mûres réflexions ; sans doute de votre côté, dans le cas probable d'une fuite, vous avez fait quelques préparatifs ?

—Certes, j'ai des mules, des chevaux, des armes ; de plus, j'ai réuni une dizaine d'hommes sur lesquels je crois pouvoir compter, et qui n'attendent qu'un mot de moi.

—Bien ; moi, de mon côté, j'ai pris certaines précautions ; de plus, j'ai un guide sûr, un Français qui depuis vingt ans parcourt l'Amérique dans tous les sens, et qui se fait fort de nous conduire par des chemins connus de lui seul.

—Quatre-vingt lieues ! murmura don Gutierre.

—Voyez, réfléchissez, mon oncle, j'attendrai vos ordres pour

agir ; seulement, croyez-moi, ne tardez pas trop dans l'intérêt de vos charmantes filles. Sait-on votre présence ici ?

Dégollado, auquel j'ai été à même plusieurs fois de rendre de grands services, m'a conseillé de me retirer à Médellin, me promettant de m'avertir aussitôt si quelque danger me menaçait.

—Dégollado fit, le jeune homme en hochant la tête, l'âme damnée de Juarès.

—C'est vrai, mais je crois pouvoir me fier à sa parole.

—Dieu veuille que vous ne vous trompiez pas, mon oncle.

En ce moment on frappe à la porte.

—Qui est là ? demanda don Gutierre.

—Une visite, Seigneurie, répondit un peon.

—Une visite, fit don Gutierre avec inquiétude ; mon neveu, silence sur tout cela, je veux que jusqu'au dernier moment mes filles ignorent tout bientôt vous aurez ma réponse ; allez au jardin pendant que je vais recevoir ce visiteur et m'en débarrasser s'il est possible.

IV.—DON REMIGO DIAZ

Aussitôt que don Miguel eut quitté le cabinet, don Gutierre donna au peon l'ordre d'introduire le visiteur annoncé.

Presque aussitôt celui-ci se présenta.

Don Gutierre fit quelques pas à sa rencontre, et après avoir échangé un salut cérémonieux avec lui :

—A qui ai-je l'honneur de parler lui demanda-t-il.

—Je suis répondit l'étrauger, capitaine de cavalerie au service de S. Exc. don Benito Juarès, président de la république, et mon nom est don Remigo Diaz.

—Je suis charmé, senor don Remigo Diaz, répondit don Gutierre avec une certaine émotion, de vous recevoir dans ma pauvre demeure ; voici des cigares, des cigarettes, des rafraichissements ; veuillez vous asseoir sur cette butacca, et permettez-moi d'en user avec vous comme un vieil ami.

—Vous me comblez, senor don Gutierre, dit avec courtoisie le jeune homme.

Il alluma un cigar et s'assit.

Il y eut un assez long silence ; l'Espagnol attendait qu'il plut à l'étranger de lui expliquer le but de sa visite ; celui-ci, de son côté, attendait probablement d'être interrogé ; enfin, voyant que son hôte ne se pressait pas de le faire, il se décida à prendre la parole.

—Laissez-moi tout d'abord, caballero, dit-il, vous assurer que ma visite ne doit en aucune façon vous inquiéter.

—Elle ne m'inquiète pas, caballero, répondit don Gutierre ; grâce à Dieu, je n'ai rien à redouter, je suis homme paisible, un étranger, je ne m'occupe point de politique ; S. Exc. le Président n'a donc aucun motif de me soupçonner.

—Ce que vous dites est vrai, senor ; malheureusement chacun a ses ennemis en ce monde, et les gens les plus innocents sont souvent exposés à des dénonciations d'autant plus redoutables qu'elles sont anonymes.

—Serais-je donc sous le coup d'une dénonciation de ce genre ? demanda don Gutierre avec un frisson intérieur.

—Je ne dis pas cela, reprit paisiblement le capitaine ; mais les hommes placés à la tête d'un gouvernement ne peuvent pas tout voir ni tout faire par eux-mêmes, et souvent il arrive qu'on surprend leur religion et que de très honnêtes gens, forts innocents d'ailleurs, se trouvent impliqués dans des affaires fâcheuses.

—Me trouvé-je donc, à mon insu, impliqué dans une de ces affaires ?

L'ai-je dit ? fit imperturbablement le capitaine. Mon Dieu, caballero, nous vivons dans des temps difficiles ; le grand homme qui s'est mis à la tête du mouvement s'est imposé pour mission de régénérer notre beau pays, que des traîtres conduisent à sa perte ; il est par conséquent forcé souvent, à son corps défendant, de sévir contre des personnes qui par leurs tendances et leur position, bien que leur caractère soit des plus honorables, essayent de miner sourdement son œuvre.

—Suis-je donc, moi, un de ces hommes ? s'écria don Gutierre de plus en plus inquiet.

—Je ne crois pas vous avoir laissé entrevoir cela, caballero, répondit le capitaine toujours impassible ; mais les ennemis de la république sont nombreux ; parmi eux les étrangers, les Européens surtout, sont les plus redoutables. Le gouvernement espagnol regrette aujourd'hui ses magnifiques colonies américaines, que son incurie lui a fait perdre ; il ne peut se résoudre à y rénoncer définitivement. Aussi il entretient de nombreux agents, d'adroits espions, chargés de le tenir au courant des faits qui se passent, prêt à saisir la première occasion qui lui sera offerte de tenter de ressaisir cette proie qu'il convoite. Ces agents, ces espions, il est du devoir du gouvernement national de les surveiller avec soin.

—Prétendez-vous, senor, s'écria don Gutierre rouge d'indignation, insinuer que je sois un de ces misérables dont vous parlez ?

—Je ne prétends rien, senor, fit-il avec un redoublement de froideur, mais....

—Pardon, interrompit vivement don Gutierre, permettez-moi, senor capitaine, de vous faire observer que voici près d'une demi-heure que nous parlons beaucoup sans rien dire qui me laisse entrevoir le but réel de votre visite.

—Ne vous l'ai-je pas dit, caballero ? fit le capitaine avec un étonnement parfaitement joué.

—C'est la seule chose, senor, que vous ayez oublié de faire, reprit nettement l'Espagnol.

—Voilà qui est singulier, répondit le capitaine : je me serai laissé emporter par certaines considérations qui...

—C'est probable, interrompit don Gutierre, mais pardon, plus je vous regarde, senor, plus il me semble vous reconnaître.

—Je ne trouve rien d'impossible à cela, caballero.

—Vous vous nommez don Remigo Diaz, m'avez-vous dit ?

—Je me nomme en effet ainsi.

—Eh ! je vous remets complètement maintenant. Vous êtes le fils de don Esteban Diaz le tailleur, ce charmant enfant que j'ai vu si souvent dans sa boutique de la calle del Muelle et auquel j'ai donné tant de pezelas.

—C'est moi en effet, caballero, répondit le jeune homme en s'inclinant avec aisance.

—Charmé de vous voir, senor ; mais permettez-moi, s'il vous plaît, de vous adresser une question.

—Faites, senor, et si cela dépend de moi, croyez que je serai heureux d'y répondre.

—Vous vous étiez, si je ne me trompe, associé au commerce de votre père, ce digne don Esteban ; sa santé est toujours bonne ?

—Parfaite, je vous remercie, caballero ; je m'étais en effet associé avec mon père.

—Alors, par quel hasard vous trouvé-je aujourd'hui militaire et capitaine même, ce qui est un fort beau grade ?

—Oui, assez beau, mais je n'en resterai pas là.

—Je l'espère pour vous.

—Vous êtes mille fois bon ; la façon dont je suis entré dans l'armée est toute simple, senor, vous allez en juger ; vous savez que notre maison travaille surtout pour les militaires.

—Je me rappelle, en effet.

—Or, à force de confectionner des uniformes, la pensée me vint un jour d'en essayer un. Je me souvins que le général Comonfort, qui fut depuis président de la république, avait lui aussi commencé par être tailleur ; seulement au lieu d'endosser du premier coup,

ainsi que l'avait fait Comonfort, un uniforme de colonel, je fus plus modeste ; celui de capitaine se trouvait sous ma main, je m'en revêtis, et comme je reconnus qu'il me seyait fort bien, j'allai tout droit me présenter au colonel Carvajal, qui, entre nous soit dit, devait une assez forte somme à mon père ; j'offris au colonel d'entrer avec mon grade dans sa cuadrilla et de lui acquitter sa facture ; il accepta aussitôt, et voilà comment je me trouvai, de par mon autorité privée, nommé, d'emblée capitaine.

—Je vous félicite sincèrement, senor, du parti que vous avez pris ; maintenant vous pouvez prétendre à tout.

Le capitaine s'inclina avec une orgueilleuse modestie.

—Eh ! fit don Gutierre, ce que vous me venez de raconter me rappelle une chose qui était totalement sortie de ma mémoire.

—Laquelle donc, senor ?

—Mon Dieu, c'est que moi aussi je vous dois de l'argent.

—Vous croyez, caballero ? dit-il en souriant.

—J'en suis sûr, et la preuve c'est que voici le montant exact, cent onces.

—Tant que celà ! s'écria le capitaine avec joie.

—Mon Dieu, oui ; vous m'excuserez de ne pas vous avoir soldé, ce compte, caballero, mais j'ai eu depuis quelque temps une foule d'affaires qui me l'on fait oublier.

—Oh ! senor don Gutierre, grâce à Dieu, votre réputation est faite ; je sais que vous êtes honnête homme et qu'il n'y a rien à perdre avec vous.

—Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi senor, et puisque le hasard vous a conduit ici, je profiterai de l'occasion pour vous régler ce compte.

—Ma foi, caballero, répondit le capitaine avec une effronterie sans égale, je vous avoue que cela me cause une grande joie ; je suis fort pressé d'argent en ce moment, ma visite n'avait pas d'autre but, je ne savais trop comment entamer cette question avec vous.

—Je n'ignore pas combien vous êtes délicat sur les questions d'intérêt, senor, voilà pourquoi j'ai voulu vous éviter d'entrer dans des explications qui vous répugnaient ; veuillez m'attendre un instant.

—Faites, faites, senor, ne vous gênez pas pour moi, je vous prie.

Don Gutierre sortit.

Dès qu'il fut seul dans le cabinet, le capitaine se leva, regarda autour de lui, et certain de ne pas être surveillé, il retira un morceau de cire d'une poche de son uniforme, et prit les empreintes des serrures des portes avec une adresse et une dextérité qui témoignaient d'une grand habitude.

—Là, voilà qui est fait, dit-il en serrant soigneusement la cire et en se rasseyant ; j'ai maintenant les empreintes de toutes les serrures de la maison ; il est toujours bon de se prémunir, cela peut servir au besoin ; c'est très-agréable d'avoir affaire à des gens qui entendent à demi-mot ; décidément, don Gutierre est un charmant homme, et les cent onces qu'il me donne arrivent bien ; je suis à sec. Quel malheur que cet homme soit un ennemi de mon pays ! ajouta-t-il avec un sourire ironique.

—Tenez, caballero, dit l'Espagnol en entrant dans le cabinet voilà les cent onces dues ; veuillez m'excuser de vous avoir si longtemps fait attendre.

—Oh ! caballero, répondit le capitaine en empochant les pièces d'or avec un frisson de plaisir, vous voulez plaisanter ; c'est moi qui suis votre obligé.

Le capitaine s'etait levé. Comme il avait atteint le but qu'il se proposait et qu'il ne lui restait rien à faire dans cette maison dont il venait de rançonner si audacieusement le propriétaire, il prit congé avec une exquise politesse et se retira.

Don Gutierre voulut l'accompagner jusqu'à la porte, peut-être pour s'assurer qu'il partait bien réellement.

—Où est mon neveu ? demanda l'Espagnol à un peon, dans la huerta sans doute ? priez-le de venir me trouver dans mon cabinet

—Don Miguel est sorti, Seigneurie, répondit le peon.

—Comment sorti, à cette heure ?

—Oui, Seigneurie en regardant pas hazard par-dessus la haie, il a vu deux hommes qui semblaient examiner la maison ; il est allé aussitôt causer avec eux ; puis, au lieu de rentrer, il s'est éloigné en me disant qu'il serait bientôt de retour.

—Voilà qui est singulier, murmura don Gutierre en se dirigeant vers son cabinet.

Ainsi que le peon l'avait dit, don Miguel avait effectivement vu deux hommes dont les allures lui avaient paru suspectes ; en les regardant attentivement, il avait reconnu ses nouvelles connaissances, Pedroso et Carnero ; alors, sans plus hésiter, il était allé les trouver et avait causé quelques instants avec eux, puis il les avait quittés non sans leur donner de l'argent, ce que peon n'avait pu dire à son maître, parce qu'il ne l'avait pas vu.

Cependant don Remigo, allègre de cœur et léger d'esprit, était sorti de la maison.

—Bon ! grommela-t-il en regardant autour de lui, mon cheval n'est pas là, ni mes soldats non plus, où diable sont-ils passés ?

Tout en parlant ainsi il fit quelques pas en avant pour essayer sans doute à découvrir ceux qu'il cherchait. Tout à coup un zarapé

fut jeté sur sa tête, et avant qu'il eût le temps d'essayer la plus légère résistance, il se trouva complètement garroté, renversé sur le sol et mis dans l'impossibité de faire le moindre mouvement.

Il ne l'essaya pas ; se sentant pris il se tint coi et ne souffla pas mot.

Celui ou ceux qui l'avaient si audacieusement attaqué retournèrent toutes ses poches, enlèverent ce qui s'y trouvait sans oublier les cent onces, puis ils le laissèrent là et s'eloignèrent.

Leur retraite s'exécuta avec tant de précaution, que, bien qu'il prêtât attentivement l'oreille, il fut impossible au capitaine de deviner la direction qu'ils avaient prise.

Quelques minutes s'écoulèrent pendant lesquelles le capitaine demeura plongé dans des réflexions qui n'étaient nullement couleur de rose ; n'entendant plus aucun bruit, il essaya vainement de se débarrasser du zarapé, qui non-seulement l'aveuglait, mais encore l'étouffait, et de rompre les liens qui l'attachaient, mais les nœuds avaient été serrés par des gens qui s'y entendaient ; de sorte que tous ses efforts furent en pure perte.

Enfin le galop rapide de plusieurs chevaux frappa son oreille se rapprochant de plus en plus du lieu où il gisait étendu, ces chevaux s'arrêtèrent, et la voix bien connue de Pedroso cria presque à son oreille avec l'expression du plus profond étonnement :

—Caraï ! voilà le capitaine, on l'a tué !

—Eh non, misérable ! hurla don Remigo, je ne suis pas mort, je ne le crois pas du moins, bien que je sois fort malade ; délivrezi moi donc, au nom du diable !

Pedroso et son ami Carnero se hâtèrent de défaire les liens qu garrottaient l'officier et de lui enlever le zarapé.

—Ah ! fit le capitaine en respirant à plusieurs reprises avec une satisfaction visible, il était temps que vous arrivassiez, drôles ; mais à propos, où étiez-vous donc fourrés, que je ne vous ai pas vus en sortant de la maison ?

—Nous courions après votre cheval, capitaine, répondit effrontément Carnero.

GUSTAVE AIMARD.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Maple Leaves, 4e série, par J. M. Le Moyne. Québec, Côté & Cie., (sous presse).

Le *Journal de Québec* nous donne les titres de quelques uns des chapîtres que doit contenir le nouvel ouvrage de notre estimé collaborateur M. Le Moyne, actuellement sous presse. Ils indiquent un livre qui sera fort attrayant, et ils nous font espérer que cette quatrième livraison ne déparera nullement les trois précédentes. Le lecteur peut en juger lui-même par l'extrait suivant:

D'Iberville—The cid of New France.
Dollard des Ormeaux—The Canadian Leonidas.
De Brebœuf & Lallemant—The Early Martyrs.
The Deerfield raid—The bell of St. Régis.
The Barony of Longueuil.
The Heroine of Vercheres.
The Grave of Cadieux.
Major Stobe : The fort necessity Hostage.
A select tea party in 1759.
The ship wreck of the Auguste "French refugees."
La Corriveau—The Iron Cage.
History of an Old House—Le Chien d'or.
On some peculiar feudal institutions.
Crumbs of comfort for Lawyers.
The United States Loyalists.
Luc de la Corne St. Luc—a representative man.
Fraser's Highlanders.
Lecture on the Birds of Canada.
Canadian names and surnames.

DuBerger *vs* By.
Canadian Homes.
The Volunteers, 1837-38.
The Component Parts of our Nationality.
Some Dates in Canadian History.

Cette quatrième livraison sera écrite en anglais comme les précédentes. En adoptant cette langue, l'auteur a été guidé par un motif bien louable, celui de faire connaître à nos concitoyens d'origine étrangère les beautés de l'histoire française du Canada, et en cela il a parfaitement réussi.

M. Le Moyne, malgré ses travaux en anglais, à été l'un des collaborateurs les plus actifs et les plus précieux de ce recueil dès le commencement de son existence. Nos lecteurs ont souvent vu son nom dans nos pages, et plusieurs ont peut-être désiré connaître plus complètement l'écrivain qui les instruisait tant en les charmant et les égayant. C'est le vœu que nous voulons satisfaire aujourd'hui en faisant un emprunt à la *Bibliotheca Canadensis*, tout en nous permettant d'y faire quelques corrections et d'y réparer quelques omissions.

Voici ce qu'écrit M. Hy. Morgan de notre distingué collaborateur :

James MacPherson Le Moyne, d'un père Français et d'une mère Ecossaise, naquit à Québec, en 1825. Par ses opinions, ses aspirations, ses écrits, on peut dire qu'il a toujours été loyal à sa double origine. Si la vivacité du sang français, le portait en littérature, vers l'idéalisme et l'élégance de l'esprit gaulois, la pensée juste, le flaire sûr en affaires, de l'Ecossais, lui donnait l'assurance du succès, dans ce qu'il entreprenait. Il serait difficile de dire s'il tient plus à ses lauriers littéraires ou au sentiment de cette modeste indépendance, qu'il a su se conquérir bien jeune. En soldant pour un des plus beaux domaines autour de Québec, il aimait à dire, qu'en ce faisant, il n'était redevable, ni à ses ancêtres, ni à son épouse, d'un liard, directement ou indirectement. Avis à l'école utilitaire, qui aime tant à répéter que les poëtes et les littérateurs ne sont tous que des rien-qui-vaille, en affaires. Notre collaborateur fit de solides études au séminaire de Québec, comptant entre autres, pour camarades de classe, l'honorable H. L. Langevin, l'abbé Ed. Méthot, etc. Son professeur de littérature fut le célèbre abbé Bouchy, bon juge de l'atticisme du langage. Il fut un des élèves de Sa Grandeur l'Archevêque, en logique ; et ce fut l'Evêque de Rimouski, qui lui enseigna les mathématiques. En 1847, il reçut l'offre d'une charge fort responsable dans les douanes de l'intérieur, qu'il accepta. Ayant à sa disposition certains loisirs, M. Le Moyne, fit son droit sous un praticien alors en grand renom, nommé juge depuis, l'honorable Jos. N. Bossé. Admis à la pratique en 1850, on le voit plongé dans la routine professionnelle ; puis, l'associé d'un jurisconsulte, qui en ce moment, occupe un rang élevé, dans le barreau de Montréal, W. H. Kerr, écuyer. La société Kerr & Lemoyne, pendant nombre

d'années a joui d'une des clientèles commerciales les plus rénumératives de la rue Saint Pierre, à Québec. M. LeMoyne continua de pratiquer jusque vers 1860, croyons-nous. C'est alors, qu'avec le fruit de ses épargnes, il acquérait SPENCER GRANGE, champêtre résidence, pour lui lieu chéri, qui se trouve identifié avec ses nombreuses expériences en histoire naturelle, ses travaux archéologiques et historiques et où plus d'un littérateur a été s'asseoir, à la saison des fleurs ou des vendanges, Parkman, Garneau, Ferland, Laverdière, parmi les historiens ; George Augusta Sala, Chauveau, Taché, Larue, Marmette, DeBellefeuille, Barthe, Howell, Anderson, parmi les hommes de lettres ; Fréchette, Lemay, Sulte, Marsais, parmi les poëtes ; le savant Frère Ogerien, Bryant, McIlraith, parmi les naturalistes, etc. Depuis 1847 à 1860, il sembla absorbé par le *cura peculi.* Ce point gagné, et forcé de choisir entre les devoirs de sa charge et ceux de sa profession, il laissa filer cette dernière, pour laquelle, il ne montra jamais d'enthousiasme, bien qu'elle ne lui eut pas été ingrate. D'ailleurs, nous savons de bonne source qu'il eût toujours une répugnance invincible à parler en public. Sa carrière littéraire date de 1860. Une série d'esquisses ornithologiques se succédaient sans interruption cet hiver-là, dans les colonnes du *Canadien*, alors redigé par M. J. G. Barthe. Ce laborieux journaliste fut un des premiers à encourager l'ornithologiste naissant. Bientôt, on demanda à ce dernier, de donner une forme moins éphémère à ces tableaux, pleins de vigueur et de jeunesse où les pages les plus séduisantes de Buffon et d'Audubon trouvaient par fois une encadrure qui ne les déparait pas.

En 1860, une indifférence, une ignorance profonde régnaient en Canada en histoire naturelle. Les beaux musées de l'Université-Laval, de l'Ecole-Normale, des Ursulines, de la Société Historique ; ceux de Montréal, d'Ottawa, pour la plupart n'existaient pas encore. Le Manuel d'Ornithologie de M. Le Moyne les a-t-il fait naître ? C'est ce que nous n'entreprendrons pas de discuter. Nous nous bornerons à référer le lecteur à la préface de cet agréable volume. Le Manuel d'Ornithologie n'est donc pas un traité *ex-professo*, avec lourde classification, baroque nomenclature—des mots de dix syllabes, capables de vous disloquer la mâchoire ; c'est une œuvre littéraire élégante, tout juste assez scientifique pour allécher le lecteur le plus indifférent, de nature à créer le goût des sciences naturelles. Le *Smithsonian Institute*, par la plume d'un de ses professeurs les plus érudits, le Professeur Baird, en fit une honorable et flatteuse mention. L'édition s'écoula rapidement ; nous avons appris avec plaisir que, depuis dix ans, M. Le Moyne en élabore une seconde, qui lui permettra de combler des lacunes et de faire identifier, au moyen de planches, les espèces : le seul moyen, croyons-nous, de connaître au premier coup d'œil, la variété des individus ailés.

En 1863, il publia un opuscule sur nos rivières à saumon, la pisciculture, les primes, la pêche à la truite et les pêcheries des eaux profondes. Cette

utile compilation réveilla l'attention au moment où la Législature travaillait à réorganiser notre système de primes et autres objets qui s'y rattachaient. Ce livre, comme son devancier, eut un débit rapide.

Les longues soirées d'hiver ont plus d'une fois tourné à bien, pour notre collaborateur, et, en 1863, le *Journal de Québec* publiait une étude pleine d'actualité, sur les explorations arctiques des capitaines McClure, McClintock et Kane ; dix ans plus tard, en 1873, des moments de loisirs, pendant un rigouroux hiver, fourniront à notre ami, des pages bien senties, dans une étude sur Sir Walter Scott, au triple point de vue de la poésie, de l'histoire et du roman. En 1864, le *Courrier du Canada* ouvrait ses colonnes à M. LeMoyne, pour admettre un travail sur l'ornithologie, intitulé : " TABLEAU SYNOPTIQUE DES OISEAUX DU CANADA." Ce petit travail fait sans prétentions, a eu son utilité.

Vers 1864, parut l'opuscule en 91 pages, intitulé : " LA MÉMOIRE DE MONTCALM VENGÉE " patriotique réponse à une attaque peu généreuse que le général McLellan s'était permise, sur la mémoire de l'héroïque Montcalm, dans une harangue qu'il débita sur les rives du lac Georges.

Le thème qui a surtout fait connaître M. LeMoyne parmi l'élément anglais, ce sont les *Esquisses Historiques* qu'il sema dans les Revues, aux fins de vulgariser, pour ainsi dire, les beautés de l'histoire du Canada. Esquisser comme types, Champlain, Noël Brulart de Sillery, d'Iberville, de Longueil, de Frontenac, Cadieux, Lallement et Brebœuf, Dollard des Ormeaux, Mademoiselle de Verchères, La Corne de Saint-Luc, Montcalm, Wolfe ; grouper d'une manière pittoresque nombre de traits, d'anecdotes inconnues sur nos champs d'honneur,—la bataille des Plaines d'Abraham, celle de Sainte-Foye, celle de Châteauguay, etc.;—discuter des questions d'histoire, d'archéologie, etc., ainsi se résume le travail que cet écrivain a entrepris, pour établir que par l'origine, la naissance, les faits d'armes, les souvenirs, le Canadien-Français, tant faible qu'il soit dans la Confédération, où il pose comme 1 est à 3, peut marcher de pair avec cette race saxonne dont la rude énergie étreint et le langage relie non-seulement la Puissance du Canada, mais encore la vaste Confédération Américaine. Tel est le but de ces esquisses canadiennes, publiées par séries en 1863,-1864,-1865, sous le nom emblématiques de *Maple Leaves*, dont nous annonçons ce jour une quatriéme série.

M. LeMoyne, après avoir occupé le fauteuil présidentiel de la Société Historique de Québec, a accepté la charge de conservateur du musée. Une série complète de M S. fut publiée, sous ses auspices par la Société Historique, en 1866-7-8.

Ses écrits anglais, sur une grande variété de sujets, sont disséminés dans *Stewart's Magazine*, publié au Nouveau-Brunswicw, le *New Dominion Monthly*, rédigé à Montréal, et dans la presse quotidienne de Québec. Ses

écrits français ont paru dans la *Revue Canadienne*, le *Foyer Canadien*, les *Soirées Canadiennes* et la presse française de la vieille capitale. Il y a déjà quelques années que M. LeMoyne a cessé d'envoyer des écrits sur l'histoire naturelle au *Naturaliste Canadien* : mais, en revanche, il en a publié plusieurs, sur cette matière dans les colonnes du *Morning Chronicle*, du *Journal de Québec*, et parmi les *comptes-rendus* de la *Société Littéraire et Historique*.

Ses intimes aiment à se rappeler qu'il a su se créer non-seulement une bibliothèque choisie, mais encore un musée, lequel, sans être bien éten du contient plusieurs oiseaux rares et a mérité les honneurs d'être visité pa, Son Altesse, le Prince Arthur, Leurs Excellences Milords Monk, Lisgar et leurs familles. Le prince de l'ornithologie américaine, Audubon, semble avoir laissé en ces endroits, où ses pas erraient en 1843, un arôme de science et de saines traditions.

Le dernier travail de M. LeMoyne est celui dont la presse a donné un compte-rendu l'été dernier : "L'ALBUM DU TOURISTE."

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

LA REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Septième Livraison—25 Juillet, 1873.

SOMMAIRE

I.—LA VEILLEUSE. (Suite.) ..... **JULES TARDIEU.**

II.—LA PROVIDENCE ET LES CHATIMENTS DE LA FRANCE.. **J. F. DUBREUIL.**

III.—LA FETE St. JEAN-BAPTISTE. Discours prononcé par M. Joseph Tassé au Banquet National à Ottawa, le 24 Juin. 1873.

IV.—DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU CANADA. 1634—1635. Lettre du P. Paul le Jeune, Supérieur de la Mission de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France.

V.—LE BATTEUR DE SENTIERS, Scènes de la Vie Mexicaine. (suite)... **GUSTAVE AIMARD**

VI.—CHRONIQUE DU MOIS..... **E. PRUD'HOMME.**

VII.—BIBLIOGRAPHIE : Revue Catholique des Institutions et du Droit. **Charles C. de LORIMIER.**

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droit de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne ..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

A VENDRE

Les 120 Dernières Collections de la BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE DE L'ILLE

Qui se compose de 752 volumes, (560 in-18 et 192 in-12,) Cartonnés en 425 volumes, à $80.00 la collection complète rendue à Montréal ou Québec. Cette collection est la propriété d'un Missionnaire. S'adresser au Bureau du Journal, sous les initiales L. F.

481

LA

VEILLEUSE.

VIII

LE PRIX DE L'ARGENT.

Si un tableau porte sa date par le costume des personnages, les moyens de transport indiqués dans un récit laissent aussi deviner l'époque des événements racontés. Ainsi, dire que Pholoë prit le chemin de fer de l'Ouest, c'est faire connaître involontairement que cette histoire véritable s'est passée il n'y a pas longtemps.

Ce chemin de fer traverse, comme on sait, l'immense forêt de Saint-Germain sous un dôme de verdure, et ne quitte pas ensuite les bords de la Seine, qui déroulent sous les yeux des spectateurs leurs magiques panoramas. Les anneaux du grand fleuve y forment souvent par leurs détours comme des lacs encadrés de montagnes bleues qui font place à de riches prairies animées par des troupeaux ruminants ; puis vient le cortége des pommiers, des vergers chargés de fleurs ou de fruits, des villages encadrés de verdure qui glissent au bord de la route.

Pholoë jouissait avec admiration de toutes ces beautés que d'autres voyageurs, par indifférence ou par habitude, laissent passer sans un regard, en allant chercher bien loin de semblables points de vue. Elle devinait partout la main de Dieu dans ces grands spectacles ; et cette main, se disait-elle, doit protéger toutes ses créatures.

Elle regardait avec confiance ce ciel ouvert se mirant dans les eaux azurées du fleuve, lorsque le convoi de voyageurs plongea tout à coup dans les entrailles de la terre, à travers le ténébreux et éternel souterrain qui précède la station de Vernon.

Les objets qui nous entourent produisent une impression plus vive sur les cœurs troublés ; et quand elle se trouva dans cet enfer, l'obscurité, les cris perçants des sifflets, le grincement des machines, la fumée, les flammes errantes lui semblaient comme une menace de la destinée, comme un pressentiment du malheur ; elle comprit davantage la difficulté de son entreprise, elle entrevit tout l'embarras de sa position personnelle vis-à-vis de l'étranger, si ce dernier moyen lui manquait pour faire honneur à sa signature, ou plutôt à sa parole. Ne pourrait-il se figurer un jour que c'était une scène combinée entre la mère et la fille pour tromper sa sensibilité ? l'idée de ce soupçon la révoltait et lui semblait cependant plus menaçante à mesure qu'elle avançait dans le gouffre du souterrain.

Enfin une lumière éclatante succéda aux ténèbres, et la petite ville de Vernon développa bientôt sous ses yeux ravis ses riantes perspectives. Jamais cité plus indolente ne se coucha pour dormir sur le bord d'un fleuve ; ses vieux ducs ont pris part à la conquête et transmis jusqu'à nos jours en Angleterre la noble bannière et le nom de Vernon. Elle eut ses siéges et ses combats, elle eut ses murailles et ses tours ; — mais depuis, pour être plus à l'aise, elle a dénoué sa ceinture de pierre, elle repose étendue avec nonchalance dans les fleurs de la prairie.

D'un côté, la Seine, couverte d'îles verdoyantes, l'entoure d'une ceinture bleue bordée de montagnes escarpées, de l'autre côté, une pente douce conduit sans fatigue les promeneurs invalides jusqu'à l'antique forêt de Bizy qui couronne l'horizon circulaire. De cette forêt descendent en bouillonnant des sources vives qui déversent aux habitants de la ville des eaux aussi pures qu'un cristal liquide. De là s'échappent ces émanations des chênes et des pins séculaires qui répandent dans l'atmosphère leur parfum et presque leur saveur subtile. De là tombe cette fraîcheur qui s'étend comme un bain vivifiant sur la plaine épuisée par les ardeurs du jour.

Les armes de la ville, tandis que d'autres blasons portent des épées et des tours, les armes de la placide cité portent l'image symbolique de trois bouquets de cresson, avec cette devise : *Semper viret* (elle verdit toujours), et jamais armoiries ne furent plus parlantes. Des souvenirs poétiques se rattachent à cette heureuse résidence ; on montre à l'horizon, à travers les arbres, l'habitation de Casimir Delavigne, qui venait y puiser des inspirations.

Séjour enchanteur pour qui sait le voir et le comprendre ! le voyageur qui vient de quitter la fournaise dans laquelle s'agitent sans relâche les innombrables habitants d'une cité populeuse et industrielle jouit doublement de ce spectacle.

En respirant ces parfums, en contemplant ces beautés, en revoyant de loin à mi-côte la maison de brique qui avait abrité son heureuse enfance ; ce n'est pas à elle-même que Pholoë pensait, ni à tout le bonheur que lui aurait réservé une existence si tranquille.

—Pauvre père ! se disait-elle en soupirant, c'est pour nous sauver et nous enrichir qu'il a quitté tous ces biens, et maintenant il succombe à la tâche ! Et tous les siens seront-ils victimes de son erreur généreuse ?

Le silence de la rue, la physionomie reposée des habitants qui cultivent des fleurs ou recueillent des fruits sans se souvenir des agitations et des combats de la vie, tout lui semblait un autre monde.

Si elle voyait en passant une petite maison avec son jardin fleuri sur le premier plan et son verger sur la campagne, une mère y berçant son nouveau-né, et d'autres enfants jouant et se roulant à ses pieds :

—Oh ! ne quittez pas, disait-elle à voix basse, heureux enfants, puissiez-vous ne quitter jamais le berceau de la famille, et passer doucement vos jours dans cette terre bénie, car Dieu vous a donné de vrais trésors. C'est peut-être en cherchant d'autres biens que vous trouverez comme nous le malheur.

Traversant le vieux pont en ruine, elle approcha avec crainte de la maison paternelle située sur un côteau boisé de l'autre côté du fleuve, d'où l'on découvrait la ville entière entourée de ses vertes collines comme un nid dans les blés. Cette maison appartenait alors à son oncle Hermel, qui s'était trouvé là à point pour en faire l'acquisition quand Claudius avait eu la mauvaise pensée de quitter le pays. Le cœur de la jeune fille battait bien fort quand elle se décida à sonner à la grille de la maison.

Une vieille servante traversa la cour pour lui ouvrir.

—Madame Hermel, ma tante y est-elle ? demanda-t-elle aussitôt en tâchant de se faire entendre, tandis qu'un jeune chien aboyait bruyamment en sautant autour d'elle.

—Madame n'y est pas, dit la bonne, mais monsieur est au jardin.

Le chien prenait une telle part à la conversation, que Pholoë ne put faire une autre question, et ne savait pas même si sa tante allait rentrer, quand M. Hermel, descendant à la hâte les marches du perron, se trouva au-devant d'elle.

—Eh ! c'est mon aimable nièce, dit Hermel en lui prenant la main ; quel heureux hazard t'amène par ici ? tu viens passer quelques jours avec nous ? J'espère que tout va bien chez vous, du moins aussi bien que possible. — Et mon Ida ? donne-moi donc de ses nouvelles !

—Voici une lettre qu'elle vous écrivait ce matin, mon oncle, elle va parfaitement ; mais ne verrai-je pas ma tante ?

—Ta tante est à la campagne, chez une amie ; mais elle reviendra bientôt. — Elle va revenir aujourd'hui même, ajouta-t il en voyant l'inquiétnde de la jeune fille.

—Peut-être je ne pourrai l'attendre, dit Pholoë assez irrésolue sur ce qu'elle devait faire, car il faut que je parte dans quelques heures.

—C'est impossible, s'écria Hermel en la faisant entrer ; ta tante serait trop contrariée et elle me gronderait, tu vas prendre possession de ta chambre ; je t'attends dans la salle à manger pour déjeuner, et nous causerons de tout cela.

Une proposition aussi simple ne pouvait être refusée, et Pholoë ne voulut laisser voir aucun embarras. Elle se trouvait donc assise dans la salle à manger vis-à-vis de son oncle, et, quand la bonne eut fini son service et les eut laissés seuls, Hermel, qui avait fait fête au déjeuner, parla plus librement.

—Ne me ferez-vous pas raison, belle nièce? lui dit-il en voulant emplir son verre.

—Merci, mon oncle, dit-elle en tâchant de reprendre assurance ; je trouve votre eau de Vernon si belle, que j'en bois par plaisir.

—Eh bien ! il faut rester avec nous pour en boire ; — moi, j'aime mieux le vin, mais nous avons de l'eau merveilleuse, en vérité, que nous devons au fameux duc de Penthièvre qui a conduit jusqu'ici les plus belles sources de la montagne ; tu dois savoir cela, toi qui es aussi savante que tu es belle.

—Vous aimez à plaisanter, mon cher oncle dit Pholoë en essayant de ne pas laisser voir combien elle était blessée du ton de cette conversation. Et croyez-vous que ma tante revienne bientôt ?

—Elle ne peut tarder beaucoup, dit Hermel qui savait bien qu'elle était absente encore pour quelques jours, mais en attendant nous pouvons causer en amis de l'affaire qui t'amène ; et il la conduisit sous un berceau du jardin en terrasse qui dominait un des splendides panoramas de la Normandie.

Pholoë, reprenant son courage et se hâtant de terminer cette entrevue, lui exposa le motif de sa visite, et Hermel redevenait sérieux à mesure qu'elle parlait.

—J'y suis, dit-il, c'est encore une affaire d'argent, et on m'a dépêché ce charmant messager pour m'attendrir ; mais les affaires sont les affaires. Ce n'est pas ma faute, mon enfant, si vous avez voulu goûter de la vie parisienne, tandis que nous vivons ici comme des loups, après avoir travaillé comme des nègres. Si je m'y était laissé prendre, j'en serais là aussi. Enfin, c'est un emprunt que vous voulez faire à ma bourse, car qui a terme ne doit rien.

C'est un remboursement, mon oncle, reprit timidement Pholoë, vous n'aurez plus d'intérêts à payer.

—Et si je ne veux pas rembourser, m'y forcerez-vous ? il faudra bien chercher ailleurs. Vous voyez bien que c'est un emprunt, — je ne puis payer pour tout le monde.

—Mais nous ne voulons pas que cette avance vous soit à charge, mon oncle, fixez vous-même l'indemnité.

—Mon Dieu ! je ne suis pas si intéressé que tu le crois, mon enfant, dit Hermel en se rapprochant ; je ne voudrais pas te faire de la peine. Ecoute ; c'est avec toi que je veux faire un marché. Sais-tu que ce n'est pas amusant pour nous de rester ici tout seuls, ta tante et moi. Vous nous avez pris notre fille Ida ; sa mère a voulu en faire une parisienne ; mais il nous faut aussi une fille à nous ; eh bien ! si tu veux, c'est l'aimable Pholoë qui remplira notre maison de joie et qui sera cette fille chérie. — Si tu veux rester avec ta tante, qui le désire autant que moi, je te compte là tout de suite les trois mille francs pour les envoyer à ta petite mère qui en a tant besoin ; je ne demande pas de bénéfice, et tu y trouveras toi-même ton avantage, car la pension chez nous ne te coûtera rien ; et qui sait ? un jour je te trouverai peut-être un bon mari, j'y mettrai ce qu'il faudra....

Il en aurait peut-être dit davantage ; mais il y a des natures choisies qui, par leur pureté et leur conduite, inspirent le respect et sont à l'abri de toute offense.

—Mon oncle ! c'est vous qui osez me parler ainsi, dit tristement Pholoë ; votre proposition est désintéressée, mais vous savez bien que je ne puis quitter ma famille.

—Ainsi tu ne veux rien faire pour nous, méchante ?

—Non, mon oncle, je ne le veux pas, dit Pholoë avec fermeté en se tenant sur le seuil du jardin. Je croyais trouver ma tante, qui aurait parlé pour moi ; mais puisque vous me refusez, je n'ai plus rien à faire ici ; quand je serai partie, quand vous réfléchirez à ce que vous m'avez dit, je vous connais, vous serez bien faché d'avoir été si peu obligeant. Car je vous priais de nous rendre un service : je ne demandais pas la charité.

Et, cachant ses larmes, elle donna un dernier regard à la maison de son enfance et s'éloigna à la hâte, sans même songer à son léger bagage.

—Pholoë ! mon enfant ! écoute encore, lui cria M. Hermel ; car avec une légèreté, dont les exemples sont fréquents dans un certain monde, cet homme, qui mettait peu de mesure dans ses discours, se repentait déjà de la conduite qu'il avait tenue. Ce n'était pas une méchante nature, mais il manquait, sinon de cœur, du moins du sens moral qui est la règle de la vie.

Pholoë était déjà loin. Elle traversa sans rien regarder cette campagne, qui lui avait paru si belle lorsqu'elle croyait y voir fleurir une espérance. Elle se souvenait de cette maxime d'un moraliste glacial : " Voulez-vous savoir le prix de l'argent ? allez en emprunter ! " et elle en reconnaissait la justesse. En proie à de pénibles agitations, elle arriva bien tard et bien fatiguée à la maison du faubourg.

IX

LA TOURELLE.

Il faut nous excuser d'interrompre notre récit pour rechercher quel était ce personnage mystérieux dont la flamme, comme on aurait dit autrefois, paraissait répondre si bien à celle de Pholoë. La sympathie de ces deux lumières s'expliquera, comme on va le voir, sans avoir recours à aucun agent surnaturel.

Un jeune homme, appartenant à une riche famille anglaise, avait fait à l'université d'Oxford de brillantes études. Une fortune considérable lui était assurée, l'avenir le plus heureux l'attendait ; mais il perdit ses parents avant d'avoir acquis de l'expérience, et, livré à lui-même, privé des conseils paternels, des tendresses d'une mère, de l'atmosphère vivifiante et pure du foyer, il fut comme tant d'autres, entraîné dans une vie de dissipation, et, vu qu'il avait beaucoup d'argent, il eut bientôt beaucoup d'amis.

Ses goûts élevés, la distinction de son esprit, le préservèrent des désordres qui conduisent souvent à l'abaissement et au déshonneur ; mais son imagination et sa simplicité le rendirent victime d'une intrigue trop habilement ourdie pour ne pas tromper un cœur sincère.

Il n'est pas intéressant pour l'intelligence de cette histoire de raconter ici les déceptions par lesquelles passa ce jeune homme inexpérimenté, les souffrances qui l'accablèrent, et enfin la honte,

le découragement, les remords, qui suivirent de près des heures d'extases et d'adoration, des rêves de bonheur sans fin. Nous aimons mieux détourner les yeux de ces tableaux, qui ont été si souvent mis en lumière. Il nous suffira de dire qu'il était devenu la proie d'une de ces créatures dangereuses qui portent au front le prestige de la grâce et la beauté de l'ange ; mais qui cachent à la place de leur cœur les trahisons de la femme et les malices du démon.

Un jour ne tarda pas à venir où il ne put douter de la vérité, et de ce jour sa vie était brisée. Abandonnant à un homme d'affaires l'administration de sa fortune, il quitta, sans prendre congé, les amis de ses plaisirs, il partit pour toujours.

Il visita les contrées les plus lointaines, croyant trouver dans ces tableaux changeants l'oubli de l'image qui le poursuivait : rien ne pouvait l'intéresser, les merveilles de l'art le laissaient sans émotion.

Rome lui parut aussi morte que ses catacombes, Athènes aussi froide que la cendre de ses héros. Il vit dans l'Inde des vainqueurs aussi malheureux que les vaincus, et en Egypte une civilisation qui veut surgir par la science, mais qui sera impuissante tant qu'elle ne sera pas fécondée par la religion du Christ. Nulle part il ne pouvait se fixer.

Après quelques années perdues dans ces pérégrinations, la contemplation des phénomènes de la nature et le goût des recherches scientifiques semblèrent apporter un adoucissement à ses maux. Bien qu'il fût jeune encore, il portait déjà sur son front découvert et sur ses traits fatigués la gravité de l'âge mûr ; il espéra que son cœur était mort.

Il avait fait une étude approfondie des sciences et s'était fait remarquer dès sa jeunesse par une rare aptitude. Il reprit ses anciens travaux. L'astronomie surtout était pour lui l'objet d'une prédilection passionnée. Il se mettait par la pensée en communication avec l'immensité, avec l'infini du temps et de l'espace, et il en oubliait plus facilement les infiniment petits d'un monde qu'il voulait fuir pour toujours, et le calme merveilleux de tous ces astres qui gravitent en silence, en suivant la route qui leur est tracée, faisaient revenir le calme dans son esprit troublé et lui rappelait la loi du devoir et de la soumission.

Plus curieux de notre littérature que ceux qui devraient la connaître, il avait lu nos poëtes et redisait avec foi, en regardant le ciel, ces beaux vers de Louis Bouilhet :

Toute forme s'en va, rien ne périt, les choses
Sont comme un sable mou sous le reflet des causes.
La matière mobile, en proie au changement,
Dans l'espace infini flotte éternellement.
La mort est un sommeil où, par des lois profondes,
L'être jaillit plus beau des fumiers des deux mondes.
Tout monte ainsi, tout marche au but mystérieux ;
Et ce néant d'un jour, qui s'étale à nos yeux,
N'est que la crysalide aux invisibles trames,
D'où sortiront demain les ailes et les âmes.

C'est dans ces dispositions qu'à son retour en France il fut présenté par l'ambassadeur de la nation à un célèbre astronome qui, frappé de l'étendue de ses connaissances et du charme de ses manières, le prit en affection. Bientôt les portes de l'Observatoire lui furent ouvertes, et il suivit en toute liberté les travaux du Bureau des longitudes.

Il y admirait un jour la régularité d'interminables calculs algébriques dont les dossiers étaient empilés sur le bureau de l'astronome. C'était quelque chose comme les *Tables de la lune* qui, dans les divagations de sa démarche errante, ne suit jamais deux jours de suite le même chemin dans l'espace. Voilà de quoi charmer ceux qui aiment la difficulté vaincue.—Il suivait de l'œil ces chiffres presque cabalistiques, ces équations redoutables, de même qu'un compositeur expérimenté lit une partition, et distingue pour ainsi dire par la pensée le son de chaque instrument.

—C'est magnifique ! dit-il avec un sentiment de jouissance que ne comprendront pas les profanes, mais qui est la récompense de la science.

—Savez-vous bien qui a fait cela ? dit l'astronome.

—C'est vous-même sans doute, reprit le jeune homme, car je ne vois rien d'aussi parfait dans les travaux qui vous sont remis par le Bureau.

—Croyez-vous donc que j'aurais cette vertu ? reprit l'astrome. Il n'y a pas de grandes difficultés, mais comme patience et application c'est effrayant ; non, je ne saurais rien faire de pareil. C'est une pauvre femme qui demeure près d'ici qui a fait ces belles pages, et j'en fais honte à mes calculateurs ; et, tenez, vous verrez d'ici sa maison dans la rue du faubourg. Elle est trop malheureuse ; car elle a perdu la vue à ce métier, et je me reproche d'en être cause. Je n'ai pu disposer pour elle que d'un faible secours que j'ai eu de la peine à lui faire accepter. C'est un triste avenir pour elle et pour sa jeune famille. Le jeune homme écoutait avec attention ces détails, car la seule consolation des cœurs souffrants est dans la recherche et l'adoucissement des douleurs. La fortune est un don du ciel quand elle permet à la main de s'ouvrir comme

celle du semeur qui jette le froment dans les sillons. Les seules joies que ressentait notre jeune savant, après les désenchantements de sa vie, étaient dans les surprises que la puissance magique de l'or lui permettait quelquefois d'accomplir, en cachant avec soin sous une fausse indifférence la source de ses dons.

La position de madame Martel et l'origine de son infirmité devaient l'intéresser doublement, et il cherchait une occasion de lui rendre service sans se laisser découvrir, quand une circonstance particulière appela de nouveau son intention sur la maison du faubourg.

Afin d'être dans le voisinage de l'Observatoire où ses études l'appelaient tous les jours, il avait loué près du boulevard une maison isolée surmontée d'une tourelle et située au milieu de ces champs déserts. Cette position élevée était favorable à ses travaux astronomiques, et cette tour, on l'a déjà deviné, était bien celle que Pholoë regardait si souvent de sa fenêtre sans pouvoir distinguer à une si grande distance quels étaient les habitants de la maison.

La veilleuse de Pholoë n'avait pas manqué d'attirer l'attention du jeune savant, et il éprouva de son côté un sentiment croissant de curiosité en interrogeant cette lumière qui semblait vivre seule en regard de la sienne dans le silence des nuits. Quelquefois même, s'il faut le dire, au moyen des puissants instruments d'optique dont dispose un astronome, il avait distingué le profil de Pholoë inclinée sur sa tache, et cette image du travail obstiné d'un être si faible et si jeune était bien faite pour l'intéresser.

Sans calculer les distances avec la précision de triangulation d'un savant, il n'avait pas tardé à s'assurer que la maison dans laquelle il voyait la veilleuse, du côté du jardin, était bien celle où demeurait la femme aveugle qui savait faire de si belles pages de calculs, et qui lui avait été recommandée par l'astronome de l'Observatoire.

Il n'en fallait pas davantage pour éveiller une plus vive sympathie qu'il laissa voir le soir où la lampe de Pholoë s'éteignit avant l'heure, car on se souvient que lui-même avait éteint sa lampe au moment même.

Il regardait encore en rêvant la place où cette lumière lointaine venait de mourir, quand il la vit renaître et se diriger vers lui au bord de la fenêtre. C'est alors qu'il lui vint tout à coup l'idée d'employer pour répondre à ce signal un puissant appareil dont il se servait alors pour des expériences de lumière électrique. Il ne se doutait pas qu'il avait jeté dans le cœur de Pholoë presque

autant de trouble qu'en éprouva Semelé en pareille circonstance, s'il faut s'en rapporter à la mythologie.

Après ces communications télégraphies, l'habitant de la tourelle ne pouvait rester en si beau chemin. Il aimait ces entreprises aventureuses qui avait la charité pour objet et pour excuse. Il n'eût rien de plus pressé que de chercher à pénétrer dans la maison du faubourg, pour faire ample connaissance avec des personnages qui excitaient tellement sa curiosité et qu'il croyait bien dignes d'intérêt.

Il employa un moyen qui réussit quelquefois à triompher de la discrétion bien connue des portières : c'est la libéralité. Il était le lendemain de grand matin dans la loge de madame Quatremain, demandant s'il n'y avait pas quelque appartement à louer dans la maison, et tâchant de profiter de l'occasion pour savoir quelque chose de plus.

—Nous n'avons rien, dit madame Quatremain, très-bien disposée par les bons procédés de l'étranger, *hors* que M. Claudius voudrait céder le pavillon qui est au fond du jardin et qui ne leur sert pas à grand chose : ce serait bien votre affaire, sans compter que les pauvres gens ont bien besoin de s'alléger. Voyez-y toujours ; c'est des bonnes gens : en tout cas, vous ne serez pas mal reçu. Tenez qu'est-ce que je vous disais, en voilà encore ! c'est fait pour les artistes.

Et elle montrait un papier timbré que lui apportait un clerc d'huissier.

Le visiteur jeta un coup d'œil sur l'exploit.

—Attendez-moi à la porte, dit-il à voix basse à l'huissier pendant que la Quatremain donnait un coup d'œil à son café. Je suis à vous.

Il se hâta de sortir en remerciant madame Quatremain de son obligeance ; et, ayant retrouvé son clerc, qu'il sut également se rendre favorable, il l'envoya reprendre l'exploit chez la portière et dire qu'il y manquait une formalité.

Ils prirent la première voiture qu'ils rencontrèrent pour se rendre à l'étude du patron ; et cet homme, aussi pressé de payer les dettes des autres que quelques-uns sont empressés d'oublier les leurs, ce personnage qui dans nos mœurs, il faut en convenir, est aussi invraisemblable qu'un héros de roman, tenait dans sa main le billet acquitté.

—Enfin, se dit-il, j'ai mes entrées dans la maison.

Et nous avons vu plus haut comment sir Charles Stanley en avait usé.

X

UN LOCATAIRE.

Après quelques jours d'absence employés peut-être à prendre des renseignements sur le peintre Claudius et à dresser ses batteries, Charles Stanley, fort de l'appui de madame Quatremain dont la loge représentait pour lui les travaux avancés, crut pouvoir commencer le siége de la place.

Par un singulier hazard, il se présenta dans la maison du faubourg le jour même où Pholoë était partie pour Vernon. Madame Martel était trop souffrante pour recevoir, et le visiteur matinal, traversant la maison, fut introduit par Reine, la souriante caméristе, dans l'atelier de Claudius, situé dans le jardin, comme le lecteur peut s'en souvenir.

L'artiste, tout entier au culte de la peinture et des amours mythologiques, vivait bien étranger aux usages du monde ; ce qu'on appelle les convénances lui semblait une servitude digne des bourgeois, et, d'après ce que nous connaissons de son caractère, il devait, selon toute apparence, se nuire en voulant se faire valoir et commettre quelque maladresse. En tous cas, il n'était pas de force à se mesurer avec un adversaire qui avait pour lui le sang-froid, la finesse, et peut-être d'autres sentiments qui aident au succès d'une entreprises.

Claudius récut d'abord sir Charles Stanley avec la politesse cérémonieuse et exagérée de ceux qui ont habituellement dans leurs manières trop de laisser-alier et de familiarité. Ils tombent souvent dans une affectation qui dépasse le but ; mais, malgré eux, le naturel ne tarde pas à revenir.

—Monsieur, dit le peintre avec une gravité comique en rangeant à la hâte mille objets qui trainaient de tous côtés et en avançant un fauteuil, j'ai l'honneur d'être votre bien respectueux serviteur. Veuillez m'excuser, nous vivons dans un siècle où l'art n'est pas en honneur. Je vous reçois sous le toit du pauvre !

—Monsieur, dit le visiteur avec moins de cérénomie ; je me nomme Stanley, je suis étranger, et, sur la recommandation de mes amis, je vous prie de ne pas me trouver trop indiscret si je demande à voir vos œuvres dont j'ai souvent entendu parler.

—Vous en avez entendu parler ! *Assisez-vous donc*, dit en souriant Claudius, car il défigurait volontiers les mots quand il voulait être tout à fait aimable et familier. Je suis heureux de vous

recevoir ; c'est une consolation pour l'artiste méconnu de voir qu'il existe encore des amis de l'art. Et la céramique, monsieur, ajouta-il avec exaltation, n'est-elle pas le plus noble des arts ? La musique passe sur l'aile du vent, les fresques tombent en poussière, la peinture sur toile est mangée aux vers, elle ne sera transmise à la postérité que par l'interprétation incomplète de la gravure. Que connaissons-nous aujourd'hui de Zeuxis et d'Apelles ?....mais les couleurs que je fais passer pour ainsi dire dans la substance de ce vase seront éternellement aussi vives, aussi transparentes que si elles sortaient de mes mains.

—Il est vrai, dit Stanley en prenant avec précaution une assiette peinte qui se trouvait avec quelques autres sur une console, il est vrai que ces fleurs sont vivantes et que la rosée les baigne encore.

—Ceci est faible, dit Claudius avec embarras en prenant l'assiette des mains de Stanley.

—Vous êtes bien modeste, reprit Stanley, nous avons à Londres de fort belles peintures sur porcelaine ; le fini du travail ne laisse rien à désirer ; mais je retrouve ici le sentiment et l'observation de la nature, les belles traditions de l'école de Sèvres trop souvent négligées par les imitateurs. Ma plus grande ambition serait de recevoir de vous quelques leçons ; mais votre temps est sans doute trop précieux pour que vous daigniez vous occuper d'un ignorant comme moi.

—C'est un genre qui ne mène à rien, dit Claudius avec humeur, je vous conseille de faire autre chose ; c'est ma fille, mon élève, qui s'amuse à faire ces fleurs et ces fruits ; c'est un article de commerce, mais ce n'est pas là de la peinture. Tenez, je vais vous faire voir mieux que cela.

Stanley comprit qu'il avait fait fausse route ; et il aurait bien voulu savoir si ces charmantes fleurs avaient pour auteur la jeune fille qu'il avait rencontrée chez madame Martel et qu'il avait si souvent observée à sa fenêtre ; cependant il n'osa faire aucune autre question, et il s'apprêta à admirer les œuvres de Claudius. Il ne lui épargna pas les compliments, et, comme il avait de profondes connaissance en chimie, il entreprit avec l'artiste dont il aimait l'intelligente curiosité une discussion scientifique sur la composition d'un certain bleu céleste qui avait une transparence merveilleuse et qui ne changeait pas au feu. Il n'en fallait pas davantage à Claudius pour qu'il ressentit autant d'amitié que de considération pour le visiteur.

—J'espère que vous viendrez revoir et encourager le pauvre artiste, dit-il en lui tendant la main.

—Monsieur Claudius, dit Stanley, vous déplorez votre pauvreté, permettez-moi de me plaindre aussi de la mienne, puisqu'elle m'empêche de m'emparer immédiatement de cet *Amour vainqueur* qui vous sera évidemment enlevé bientôt par quelque heureux collectionneur ; mais je ne crois pas qu'un tel bijou vaille moins de cent louis, et je n'ai pas le moyen de me mettre une telle bague au doigt.

—Monsieur, dit Claudius en se renversant en arrière et en croisant les bras, je ne donnerais pas l'*Amour vainqueur* pour trois mille francs. Avez-vous examiné le travail ?

Le pauvre homme aurait peut-être donné son œuvre pour bien moins ; mais il était de bonne foi en élevant ses prétentions à la hauteur des compliments qu'il recevait ; et puis il avait ainsi une occasion de faire tourner le vase en pleine lumière, et de montrer d'un côté l'amour aiguisant sa flèche et de l'autre, le *même* triomphant de la beauté.

—C'est véritablement charmant, dit Stanley : mais il faut savoir se passer de belles choses qu'on ne peut posséder. Je voudrais pourtant bien emporter un souvenir des heureux moments que j'ai passés chez vous, Monsieur, et, puisque ces assiettes sont, dites-vous, un article de commerce, il n'est pas indiscret de vous en demander le prix.

—Oh ! c'est pour rien, dit Claudius, vous voyez ce que c'est ? ce n'est pas du métier, c'est un art ; eh bien, les marchands ne nous les payent que cent francs !

L'artiste, oubliant toute rivalité, devenait lui même négociant !

—Je m'empare donc des six que voici, dit Stanley en comptant six cents francs sur la porcelaine, et je demande le complément de la douzaine quand le peintre en aura le loisir.

—Mais vous ne pouvez vous en charger, dit Claudius en ramassant les pièces d'or avec l'avidité d'un homme qui n'en a pas touché depuis longtemps.

—Ne me les faites pas porter, dit Stanley, j'aurais peur de quelque maladresse ; je les emporterai, ou plutôt attendons, car, si je ne vous fais pas trop perdre de temps, j'ai encore un renseignement à solliciter de votre obligeance.

—Disposez de moi, vous me faites grand plaisir, dit Claudius en le retenant.

—Il faut vous dire, reprit Stanley en s'asseyant de nouveau, que mes occupations m'appellent tous les jours à l'Observatoire, et la maison que j'habite me parait maintenant trop éloignée ; ne connaîtriez-vous de ce côté, car la vue de ces jardins et de ces champs est agréable, ne pourriez-vous m'indiquer dans le voisinage une

petite maison à ma convenance ? C'est assez difficile à trouver parce qu'il me faut une terrasse.

—Mais vous rencontrerez peut-être cela de nos côtés, dit Claudius ; nous aurons le plaisir de voisiner.—Et, j'y pense, c'est dommage que vous ne puissiez vous accommoder du pavillon ?

—C'est bien petit, dit Stanley avec indifférence, en regardant au fond du jardin du côté que Claudius lui indiquait par la porte entr'ouverte.

—Pas tant que vous croyez ; la maison est double, et, voyez, une terrasse à l'italienne ; c'est comme fait exprès, et vous avez une sortie particulière par les jardins ; vous ne serez pas obligé de passer par chez nous.

—Mais je vous gênerai ? dit Stanley.

—Nous ? pas le moins du monde. Voyez ! nous mettons ici une barrière, vous avez encore les lilas de votre côté : dans ce temps ci, c'est un vrai bouquet.

Stanley visita le pavillon objet de sa convoitise, affecta de le trouver bien incomplet, se laisse convaincre par Claudius, débattit le prix en locataire expérimenté, et finit par convenir du prix de douze cents francs par an, dont six mois à payer d'avance.

—Je vous proposerais bien de conclure immédiatement, dit Stanley, car j'aime les affaires terminées ; mais vous voudrez peut-être consulter votre famille et prendre les renseignements d'usage.

—Vous plaisantez, dit Claudius, je prends tout sur moi, je n'ai à consulter personne.

—Veuillez donc me faire un reçu de six cents francs pour le premier semestre, et garder ces porcelaines à ma disposition, Ce sera l'article le plus précieux de mon ménage.

Stanley trouva encore une somme suffisante dans sa bourse bien garnie ; et c'est avec cette clef d'or qu'il échangea son droit d'entrée contre un droit bien en règle de résidence dans la maison du faubourg.

Reconduit par le peintre, il traversait le jardin, lorsqu'ils entendirent un cri perçant du côté du berceau de lilas ; ils aperçurent alors la belle Ida qui s'élançait de leur côté avec tous les signes de la terreur en secouant les longues tresses dénouées de sa chevelure d'ébène.

—Eh bien, que t'arrive-t-il donc, Ida, lui demanda Claudius.

—Au secours ! criait elle...Ah ! pardon Messieurs, je ne vous voyais pas. C'est une abeille qui me poursuit, et j'en ai une peur affreuse.

—Elle cherche le miel, et elle vous prend peut-être pour une fleur, dit Stanléy en s'inclinant, avec une politesse que les étran-

gers nous ont empruntée et qu'ils emploient encore maintenant qu'elle n'a plus cours chez nous, quand ils veulent paraître tout à fait Français.

Ida, charmée d'attirer l'attention, sut rougir et baisser les yeux à propos, et exécuter plusieurs jeux de physionomie avec le naturel et la perfection d'une artiste consommée.

—Voilà Ida qui *boit du lait !* dit Claudius en employant familièrement un terme d'atelier qui exprime assez bien la jouissance de l'artiste recevant des compliments. Voilà une abeille, ajouta-t-il, qui est arrivée à propos pour te faire crier et pour t'attirer des galanteries, car nous passions sans te voir, et c'eût été dommage ! Après cela il n'est pas surprenant de voir une abeille voler sur le mont Ida.

Quel mauvais jeu de mots ! dit Ida en minaudant.

—C'est peut-être mademoiselle qui peint ces beaux groupes de fruits et ces jolies fleurs ? demanda Stanley, et alors elle doit être l'amie des abeilles.

—Ida, ma nièce Ida ? dit Claudius, vous ne la connaissez pas ! Elle est bien trop paresseuse ; elle ne sait que chanter et lire des romans ; du reste, une charmante enfant.

Et il tourna le dos à la jeune fille.

Stanley la salua profondément en se félicitant de la voir plus rassurée, et suivit Claudius. Il avait appris par cet incident que les peintures de fleurs étaient, selon toute apparence, l'œuvre de la jeune fille à la veilleuse.

Il trouva encore sur son chemin, avant de sortir du jardin, les deux petits enfants qu'il appela deux fleurs vivantes. Il prit dans ses bras la petite Noémi dont le regard l'attirait. Elle lui rappelait les grands yeux de Pholoë qui s'étaient fixés sur lui avec une expression suppliante, dans une entrevue qu'il ne pouvait oublier à cause de la singularité et du pacte secret qui en était resulté entre lui et la jeune fille.

De son côté, Claudius, très-fier de sa négociation, se frottait les mains et ne pouvait plus se remettre au travail ; il croyait avoir exploité l'expérience d'un Anglais et, selon les anciennes traditions cela lui semblait de bonne guerre. Il lui avait fait payer les fleurs et l'appartement le double de la valeur. Ces douze cents francs lui brûlaient les poches ! Il n'était chargé ni des recettes ni des dépenses de la maison, et, avec l'imprévoyance d'un enfant il croyait, tenir une fortune. Il tâcha de garder son secret jusqu'à la fin du jour, mais il se donnait involontairement des airs d'importance qu'il n'avait pas quand sa bourse était vide.

Il se réservait de faire voir à sa femme, à la première occasions

qu'il savait aussi faire des affaires, et qu'on lui faisait tort quand on mettait en doute son intelligence commerciale. Il avait d'ailleurs à réparer la légèreté dont il s'était rendu coupable en signant un billet à ordre sans même en prendre note, ce qui avait mis la famille dans un cruel embarras.

Quand les enfants furent couchés, Claudius était prés de sa femme qu'il tâchait de consoler et d'encourager, car elle souffrait de l'absence prolongée de Pholoë, et elle s'inquiétait de la savoir seule sur les chemins à une heure si tardive.

—Au fait, pourquoi avoir envoyé cette pauvre enfant ? j'aurais arrangé cette affaire avec Hermel, dit Claudius avec assurance.

—Mon ami, tu sais que nous n'aimons pas à te détourner de tes travaux, et tu nous as dit bien des fois que tu n'entendais rien aux affaires d'argent.

—Je m'y entends peut-être plus que tu ne crois, dit Claudius avec la conscience de sa force.

Enfin un coup de sonnette se fit entendre ; c'était Pholoë qui rentrait.

—Pauvre mère ! dit-elle en se jetant dans les bras de madame Martel, je n'ai rien pu faire pour vous ! Elle leur raconta alors son entrevue avec son oncle, mais elle passa sous silence les incidents qui l'avait offensée.

—Consolez-vous, chére mère, ajouta-t-elle, nous trouverons autre chose.

—C'est tout trouvé ! dit Claudius, qui aimait les coups de théâtre ; voilà toujours douze cents francs.

Et il faisait trébucher la pluie d'or sur le tapis de la table.

—Et d'où vient tout cet argent ? demandèrent à la fois la mère et la fille avec une grande surprise.

—Oui, voilà pour le moment, dit négligemment Claudius, et il reste encore l'*Amour vainqueur* qui vaut de l'or ! Je ne le donnerais pas pour quatre mille francs.

—Mais ces douze cents francs ! dit Pholoë ; d'où viennent-ils ?

—Oh ! je n'y suis pour rien. J'ai d'abord vendu tes assiettes à cent francs pièce : ce n'est pas mal s'en tirer.

—Mais vous savez qu'elles sont commandées, pére, et que je dois les livrer dans quelques jours.

—Oui, commandées à cinquante francs par ces voleurs de marchands qui nous exploitent ; plains-toi donc ! Eh bien, tu en feras d'autres ; et, d'ailleurs, je t'en commande encore une demi-douzaine qui sont placées.

—Et le reste de la somme ? demanda madame Martel en maniant les pièces d'or comme pour s'assurer de leur réalité.

—Ah ! ça, c'est autre chose, dit Claudius d'un ton décidé. Oui, j'ai loué le pavillon du jardin et je me suis fait payer six mois d'avance ; voilà comme j'entends les affaires.

—Et tu ne nous as pas consultées, dit madame Martel avec crainte.

—Oui, pour manquer l'occasion ! Voilà un pavillon qui va payer notre loyer, et on vous en a refusé six cents francs ; et puis quels renseignements ai-je à demander sur la solvabilité puisque je suis payé d'avance ?

—C'est vrai, dit madame Martel, c'est un grand avantage pour nous ; mais, quant au voisinage, est-ce une famille ?

—Mon locataire ne vous dérangera pas, soyez bien tranquilles : c'est un savant qui passe la journée à l'Observatoire et la nuit à lorgner les étoiles.

—Les *étoiles !* dit Pholoë avec une émotion qu'elle s'efforça de contenir.

—Et comment se nomme-t-il ? demanda madame Martel.

—Il ne m'a pas laissé son nom écrit ; je n'en sais pas si long. Ah ! attendez, je crois cependant qu'il se nomme quelque chose comme Stanley. C'est un Anglais, un charmant garçon.

—Stanley ? reprit madame Martel ; mais, dis-moi un peu, ma fille, n'est-ce pas le nom de cet étranger qui est venu ici il y a quelques jours recevoir un billet ?

—Oui, je crois bien que c'est son nom, dit Pholoë en hésitant ; elle était fort troublée, car elle se voyait involontairement la confidente des entreprises de l'étranger, et il y avait un secret entre elle et sir Stanley.

—Mais, dit-elle, pourquoi le recevoir sans le connaître ?

—Mon enfant, dit madame Martel qui ne pouvait deviner les agitations de sa fille, après tout, je n'y vois pas grand inconvénient. Je ne crois pas qu'un tel voisinage puisse nous gêner, et c'est un secours inespéré qui nous arrive.

Claudius embrassa sa femme et sa fille en déclamant avec emphase :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture !

et il se retira triomphant. Madame Martel s'endormit plus rassurée ; mais Pholoë, interrogeant la tour qui se dessinait dans l'ombre et où elle ne voyait plus aucune lumière, commençait à regretter de n'avoir pas agi avec plus de franchise et de s'être avancée dans une voie où il lui était maintenant difficile de reculer. L'inquiétude l'empêcha longtemps de dormir ; et elle céda enfin aux fatigues de cette journée féconde en émotions.

XI

SOUS LES LILAS.

Nous retrouvons notre jeune astronome installé dans son pavillon qu'il avait transformé en quelques jours et disposé à sa convenance, avec le secours d'un fidèle et silencieux serviteur. Ses livres ses instruments précieux, y avaient été transportés. Un treillage garni de verdure s'élevait entre le bosquet de lilas et l'avenue de tilleuls, qui formait le jardin des enfants ; une petite porte de communication, fermant des deux côtés, ne pouvait s'ouvrir que du consentement mutuel des voisins, que séparait cette frêle clôture.

Le nouveau locataire se montrait plein de discrétion ; on n'entendait jamais parler de lui. Il était rarement au logis, et le soir il semblait suivre le cours des astres sans s'inquiéter autrement de ce qui se passait à ses pieds.

Il avait bien fait quelques visites à son voisin Claudius, qui l'avait pris en affection et qui lui montrait avec reconnaissance ses essais de bleu céleste, qui rivalisaient avec ce que nous connaissons de plus admirable dans les porcelaines de la Chine, car notre artiste était un habile praticien, et ce n'est pas de ce côté qu'il lui manquait quelque chose pour atteindre la perfection.

Si nous l'emportons de beaucoup sur les Chinois quant à l'élégance de nos vases, à la grâce de la composition, à la correction du dessin, il faut convenir que ce berceau de l'art a gardé le secret de la parfaite délicatesse de la matière et de la transparence des couleurs. Il y avait peut-être une fortune dans l'application de ce nouveau procédé, dont Stanley, avec ses habitudes d'observation, avait surpris le secret pendant ses voyages, et qu'il avait révélé si généreusement à son nouvel ami.

Stanley avait bien rencontré une fois Pholoë dans l'atelier du peintre ; il l'avait saluée avec une froideur qui n'avait rien d'affecté, et il lui avait fait quelques compliments sur son talent de peintre de fleurs, comme la politesse l'exigeait.

Pholoë, qui se croyait un peu à la discrétion de son créancier, et qui craignait vaguement d'être le but caché qui l'avait attiré dans la maison, sans que rien cependant pût motiver ce soupçon involontaire, dut se trouver plus rassurée quand elle eut remarqué la parfaite indifférence de Stanley ; elle tâchait de prendre sa part du calme qui commençait à régner au foyer de la famille.

Madame Hermel, qui était venue passer quelques jours à Paris, avait apporté avec exactitude l'argent de la pension d'Ida, avec une promesse de rembourser bientôt la somme restant due sur la maison de Vernon, qui, selon toute apparence, allait être vendue, des propositions avantageuses ayant été faites à M. Hermel. Quelques encaissements inattendus étaient venus grossir le capital disponible ; toutes les dettes étaient payées, et Pholoë avait des commandes dont l'une surtout était pour elle l'objet de soins particuliers.

Elle devait donc être heureuse près de sa mère, dont la santé s'était améliorée à mesure que ses inquiétudes s'évanouissaient, et dont les yeux, s'ils n'étaient pas ouverts à la lumière, entrevoyaient du moins une faible lueur et n'étaient plus douloureux, ce qui, au dire du docteur qu'on avait appelé, pouvait donner quelque espérence, bien qu'il n'y eût rien à faire pour le moment. Que lui manquait-il donc à notre jeune amie, qui, d'après ce que nous avons vu de son caractère, ne semblait vivre que pour les autres ?

Il lui manquait de deviner une énigme, dans laquelle un sentiment, dont elle ne pouvait encore se rendre compte, se trouvait peut-être intéressé.

Les barrières qui tomberont, dit-on, entre les nations qu'elles séparent, s'abaissent bien plus facilement entre des voisins qui s'entendent. Quand Stanley était de retour de ses travaux dans les longs jours d'été, il avait regardé souvent les deux enfants qui sautillaient près de son grillage comme de jeunes faons qui sont gardés dans un parc. Il avait toujours quelque friandise à leur passer à travers les barreaux.

Une familiarité plus intime s'établit, grâce à leur gentillesse, et bientôt il fallut leur ouvrir la porte de communication. Samuel, qu'on appelait plus souvent Sam, et sa gracieuse sœur Noémi y pénétraient comme chez eux, et savaient si bien amuser par leurs saillies et leur naturel le grave astronome, qu'il ne pouvait se décider à les congédier.

C'était bien le cas pour l'attentive Ida d'aller les chercher et de les gronder doucement d'être si indiscrets. Ce qui lui donnait une occasion de plus de faire valoir ses grâces, de faire rayonner ses yeux noirs qui flamboyaient sous la pénombre des lilas.

Stanley s'amusait de cette mise en scène en paraissant tout occupé de ses livres qu'il feuilletait sur la table de pierre. Il n'était pas fâché de voir les caractères se développer sans contrainte, car l'expérience qu'il avait acquise aux dépens de ses plus belles années et de ses plus riantes illusions avait fait de lui un prudent

observateur et un habile diplomate. La débutante avait donc affaire à forte partie.

—Ma petite Ida, disait Noémi avec l'insistance traînante des enfants, chante-nous donc cette belle chanson que tu disais hier à ton piano. Tu sais, Ida, chante-la sous les arbres, ça sera encore plus beau.

—Mimi, voulez-vous vous taire, disait Ida à demi-voix, vous voyez bien que M. Charles travaille, et, si nous le dérangions, il ne nous laisserait plus venir.

—Comment pourriez-vous me déranger, mademoiselle, disait Stanley sans perdre de vue ses livres et avec une politesse affectée, je serais véritablement charmé d'avoir l'honneur de vous entendre.

Et Ida, après s'être longtemps fait prier, commençait d'une voix tendre et émue une romance sentimentale ; mais elle se retirait confuse sans vouloir dire le dernier couplet qui est souvent plus expressif que les autres, et qui est défendu dans la plupart des pensionnats bien dirigés.

Pholoë, en sortant de l'atelier et en traversant le jardin, avait quelquefois remarqué ces entrevues, et, bien qu'elle n'eût aucuns droits aux préférences de Stanley qui ne lui avait pas adressé une parole et un regard depuis qu'il vivait près d'elle, elle éprouvait en passant un malaise dont elle ne pouvait se défendre.

Comme elle avait vu madame Hermel pendant son court séjour à Paris entrer familièrement avec sa fille dans le jardin de Stanley, elle supposait que quelques projets de mariage avaient peut-être été encouragés par la mère d'Ida, qui parlait volontiers de la dot et des *espérances* de sa fille ; mais alors elle se demandait si la générosité apparente de Stanley, dont tout le poids retombait sur elle, n'était pas un moyen de se rapprocher de celle qui paraissait lui plaire ; puis aussitôt elle chassait cette mauvaise pensée, qui ôtait à son créancier confidentiel tout le mérite d'une bonne action, et elle gardait son secret dans son cœur.

Claudius, avec toute la liberté de son caractère et de son langage était moins discret, et d'un ton railleur il n'avait pas manqué de faire compliment à la mère d'Ida des succès de sa fille près de *mylord*. Madame Martel surtout insistait, autant qu'elle le pouvait faire, pour que sa sœur recommandât à Ida une tenue plus réservée et plus prudente ; et elle ne manquait pas de bonnes raisons pour motiver cette demande.

Madame Hermel avait assez mal interprété cet avertissement tout amical. Elle n'avait voulu y voir que le calcul d'une mère qui veut ménager un parti à sa fille et qui redoute une concurrence.

—Je conviens bien que ma fille n'entend rien aux soins du ménage, avait-elle dit à sa sœur avec intention, mais je ne l'élève pas pour être une femme de chambre. Quant à sa conduite dans le monde, sois tranquille; grâce à Dieu, ma fille a reçu près de moi des principes assez chrétiens pour savoir se diriger; et après tout, si ses talents et sa beauté, sans compter sa fortune, séduisent un galant homme, je n'y peux rien, et je crois qu'il ne fera pas une mauvaise affaire. Si mon Ida a du goût pour lui, ce n'est pas moi qui m'opposerai au bonheur de mon enfant. Ce n'est pas en province que je puis songer à l'établir convenablement : ce n'est plus qu'à Paris qu'on trouve à se marier. Ainsi c'est à elle de profiter de ses avantages; *je n'empêche pas les autres de faire de même.*

La seule réponse à une telle insinuation eut été de déclarer que le séjour d'Ida n'était plus possible dans la maison du faubourg, depuis la présence de l'étranger; mais madame Martel aimait à garder tous les ménagements : avec la réserve de son caractère, elle comprit combien cette démarche pourrait être mal interprétée par un esprit prévenu; elle laissa donc subsister des entrevues qu'elles ne pouvait empêcher.

Elle eût pu demander l'établissement d'une clôture définitive, mais c'était suspecter et blesser le jeune savant; et d'ailleurs les barrières n'y font rien. Elle avait rempli son devoir en avertissant la mère; ce qu'elle savait du reste de la froideur et des goûts studieux de Stanley était de nature à la rassurer, et les renseignements que lui avait donnés, dans une récente visite, son ancien et excellent protecteur de l'Observatoire lui inspiraient plus de confiance encore.

Le locataire continua donc à être favorisé des visites d'Ida, qui gravitait comme un astre errant dans le voisinage du berceau de lilas. Jamais elle ne fut si assidue près des enfants, elle qui ne pouvait souffrir leur voisinage et craignait tant pour la fraîcheur de ses ajustements; elle entrait chez Stanley à leur suite, elle se mêlait à leurs jeux avec une grâce enfantine, ce qui lui permettait de jouer les ingénues, de se couronner de feuillage et de donner un attrait plus piquant à sa physionomie mobile.

Stanley, comme nous l'avons dit, savait que c'était à son bénéfice qu'on donnait ces représentations, et, en spectateur bien appris, il était trop poli pour ne pas les payer quelquefois d'un sourire; mais, si la sémillante Ida avait pu lire au fond de son cœur, elle aurait peut-être été bien surprise d'apprendre que le silence de Pholoë le touchait plus que la voix émue qui lui chantait des romances.

Sans se laisser prendre dans le cercle magique dont la coquetterie

déroulait les anneaux autour de lui, il cherchait le soir la fenêtre où avait brillé la veilleuse, avec plus d'intérêt qu'il ne suivait Ida dans ses jeux. Cette fenêtre n'était plus éclairée, et Stanley trouvait que c'était bien.

Pholoë, qui se repentait d'une imprudence bien innocente du reste, tenait sa lampe dans un angle d'où elle ne projetait plus de lumière au dehors ; elle-même ne paraissait plus à sa fenêtre ; mais en voulant se faire oublier, elle ne parvenait peut-être qu'à attirer l'intérêt sur sa sagesse, et à faire deviner ce qu'elle devait souffrir.

XII

LA CONSULTATION.

Un jour que Stanley était revenu de ses travaux plus tôt qu'à l'ordinaire, il fut tenté, malgré sa réserve habituelle, de faire à son voisin Claudius une visite qu'il avait longtemps projetée et qui lui semblait urgente.

—Eh bien, cher savant, dit familièrement l'artiste sans se détourner de son travail, donnez-nous des nouvelles des étoiles.

Stanley lui tendit la main, et salua Pholoë qui travaillait assidûment près de lui.

—Des étoiles ? répondit il en souriant, je n'en sais rien de nouveau. Je croyais en avoir trouvé une, mais je l'ai perdue dans le ciel.

—Ce sont de ces choses qui se retrouvent, dit l'artiste ; et, en cherchant bien, vous en découvrirez peut-être deux au lieu d'une sous le berceau de lilas : les poëtes n'ont-ils pas comparé deux beaux yeux à deux étoiles ?

Dans cette circonstance, Stanley se trouvait un peu embarrassé de la maladresse et de la légèreté de l'artiste.

—Je suppose, dit-il que vous voulez parler de mademoiselle Ida qui daigne quelquefois venir avec les enfants troubler ma solitude ? Elle a en effet de jolis yeux ; mais, nous autres savants, nous devons regarder plus haut.

Ce fut le tour de Pholoë d'être sur des charbons ; que devait-elle croire ? que devait-elle penser de cette conversation inattendue ? Elle ne voyait plus ce qu'elle faisait, et, s'excusant sur ce que sa mère devait l'attendre depuis longtemps, elle disparut.

—Mon cher voisin, dit Stanley quand ils furent seuls, voici ce qui m'amène. Vous savez qu'un voyageur a la prétention d'avoir tout vu et de tout savoir...

Oui, de tout savoir ; je suis de votre avis, interrompit l'artiste, et sans vos voyages aurais-je le secret de cet incomparable bleu céleste que je me garderai bien de transmettre à mes confrères ? chacun pour soi ! Voyez quels tons excellents ! ajouta-t-il en tenant son œuvre à distance.

—Je crois, dit Stanley, que vous pourrez tirer parti de ce bon hazard, et j'en serai charmé ; mais je veux vous parler d'un sujet plus intéressant.

—Cher monsieur Stanley, ou plutôt, mon cher ami, dit Claudius avec ses démonstrations habituelles, votre présence nous porte bonheur, tout nous réussit depuis que nous avons fait votre connaissance. M'a-t-on assez reproché d'avoir signé un malheureux billet de trois cents francs ! Eh bien, si je ne l'avais pas fait, vous ne seriez pas venu en recevoir le prix ; vous n'auriez pas eu l'idée de revoir cette maison qui vous avait plu, et, selon toute apparence, nous ne vous aurions jamais connu. A quoi tiennent les choses ! — *Les voies de Dieu sont inconnues,* ajouta-t-il avec emphase.

—Les voies de Dieu sont inconnues, reprit froidement l'astronome.

—Croiriez-vous, reprit Claudius, et je vous le dis en secret ; savez-vous que pas plus tard qu'hier j'ai refusé deux mille frans de l'*Amour vainquenr ?*

—Vous avez peut-être eu tort, dit Stanley ; deux mille francs sont bons à prendre.

—Comment ! c'est vous qui me dites cela ? vous avez évalué vous-même le dernier prix à deux mille quatre cents francs.

—Et si l'acheteur ne revient pas, retrouverons-nous une telle occasion ?

—Soyez sans inquiétude, dit Claudius avec assurance, il reviendra ! Si c'eût été un amateur, j'aurais peut-être cédé ; à un connaisseur comme vous je le donnerais pour rien ; mais un marchand ne m'intéresse pas. Ces gens-là vivent de notre substance ; nous n'avons pas à les ménager ; mon homme a été assez naïf pour me dire que c'était une commande. Il faudra bien qu'il revienne ; quant à moi je ne cèderai pas. — Mais parlez moi du sujet intéressant qui vous amène, et pardon de la parenthèse.

—Mon cher monsieur Claudius, dit Stanley en prenant un siége, vous savez quel heureux hazard m'a conduit dans votre maison. En voyant le malheur de madame Martel, qui m'a paru une femme fort instruite et distinguée, j'ai été touché de sa position, et, dans mon désir d'y porter remède, j'ai fait une imprudence dès ma première visite, en lui laissant entrevoir que j'aurais peut-être un

moyen de la guérir. Je le regrette maintenant, car une espérance qui ne se réalise pas est un malheur de plus.

—Mais vous savez donc tout faire ? dit Claudius interrompant son travail ; ne seriez-vous pas un peu sorcier ?

—Pas précisément, mais j'ai vécu dans le pays de la magie, et il a pu m'en rester quelque chose. Tel que vous me voyez, avec mes yeux bien ouverts, j'ai été pendant trois mois complètement aveugle, et par la même cause qui a privé madame Martel de la lumiére ; rien n'est plus fréquent dans l'Inde. Je me trouvais sans secours et sans amis a Bénarès, lorsqu'un pauvre médecin indien vint heureusement me tirer de cette position désespérante.

L'homme singulier qui m'avait guéri ne voulait recevoir aucune récompense.

" Toutes les plantes, me disait-il, ont une vertu cachée, et chacune d'elles est un dictame pour une partie de notre corps. C'est dans l'Inde que se conservent les traditions les plus savantes de ces trésors mystérieux ; les ophtalmies, qui sont si nombreuses sous notre ciel de feu, devaient aussi trouver leur contraire, leur contre-poison dans les plantes aromatiques que nous foulons sous nos pieds.

" Mais chez nous, ces secrets ne se révèlent pas ; ils se transmettent à quelques adeptes de la science, et quelquefois ils sont ensevelis dans le tombeau du dernier possesseur. Et cependant la science est un flambeau qui vient de Dieu et que l'humanité doit se transmettre de main en main.

" Je vais donc faire un acte contraire à nos mœurs et à nos usages, non pas en vous dévoilant un secret dont je ne suis que dépositaire ; mais en laissant en vos mains le reste du flacon qui a servi à vous guérir, pour le cas où ce malheur vous arriverait encore à vous ou à un ami dont vous voudriez soulager l'infortune.

" Je ne vous dis pas, ajouta-t-il, que vous rendrez un organe si délicat à ceux qui l'ont perdu ; Dieu seul peut le faire ; mais bien des gens se croient aveugles qui seraient guéris, s'il pouvaient ranimer à temps par cette plante divine un organe affaibli. Un homme qui est engourdi par le froid ne semble-t-il pas paralytique ? et celui qui est en léthargie n'est-il pas pris quelquefois pour un mort ? Il ne faut pas désespérer de la nature tant qu'il reste un germe de vie.

" Seulement, et c'est ma dernière recommandation, gardez-vous d'employer le suc de cette plante tant qu'il reste trace d'inflammation ou d'inquiétude chez la malade, car son énergie pourrait donner la fièvre. Il faut un calme parfait de l'esprit et du corps "

—Voilà, si je me souviens bien, ce que me dit cet excellent infidèle avec toute la charité d'un chrétien.

—Maître, dit Claudius, je vous dis que vous êtes notre bon génie ! mais comment allons-nous faire pour nous servir de ce précieux flacon ?

—Je n'en sais plus rien, dit Stanley ; je ne suis plus assez sûr de la vertu de mon remède pour en vanter les effets. J'ignore s'il s'appliquera avec succès aux yeux de notre malade. Je ne veux rien lui promettre, et cependant je désire essayer ; il faut que ce secret reste entre nous.

—Mais, reprit Claudius en réfléchissant, si nous chargions Pholoë d'appliquer le remède sans rien dire ? il n'y a pas une enfant plus discrète et plus attentive.

—En effet, dit Stanley, elle me paraît la raison en personne. Votre idée nous tire d'embarras. Veuillez donc lui transmettre vos instructions, sans rien oublier. Il faut seulement que les yeux soient voilés par un bandeau et baignés d'une eau pure, à laquelle vous ajouterez trois ou quatre gouttes de cette liqueur pour un verre d'eau ; gardez-vous d'en mettre d'avantage, pour éviter toute inflammation.

—Mais, cher docteur, dit Claudius, ne voulez-vous pas faire visite à madame Martel et l'engager seulement à se laisser mettre un bandeau sur les yeux ? vous réussirez peut-être mieux que nous, et elle ne se doutera de rien. Je vous laisse monter seul pour ne pas me trahir, car je ne sais guère me contenir, et j'attends de vos nouvelles.

Stanley monta donc seul chez madame Martel, qui le fit beaucoup causer ; car à la manière des aveugles, elle espérait suppléer, en l'entendant parler, au jugement si assuré que nous pouvons souvent porter sur un simple regard ; mais il ne disait que ce qu'il voulait bien dire, et il était maître de sa pensée.

Stanley s'informa beaucoup de l'état des yeux de madame Martel, et dit qu'il espérait un jour pouvoir lui communiquer une recette dont il s'était parfaitement trouvé dans un cas semblable, mais qu'une légère irritation paraissant subsister, il n'était pas temps encore.

—Mais ne pouvez-vous, mademoiselle, dit-il en se tournant du côté de Pholoë, qui travaillait près de sa mère, ne pourriez-vous engager madame à porter un bandeau sur les yeux ? car évidemment cette grande lumière fatigue l'organe.

—Le docteur l'avait aussi conseillé, répondit Pholoë, mais ma mère dit qu'elle aime mieux recevoir la faible lueur qui arrive

maintenant jusqu'à ses yeux et deviner l'ombre de ceux qui passent.

—Je vous assure que c'est un danger, reprit Stanley ; et, si madame daigne avoir confiance en moi qui a souffert du même mal, elle portera un bandeau imbibé d'eau fraîche, qu'il faut renouveler de temps en temps.

—Mon enfant, dit madame Martel, faisons voir à monsieur mon empressement à me soumettre à une ordonnance si simple.

En présence de Stanley, Pholoë prépara le bandeau d'eau fraîche ; et, quand elle en eut couvert les yeux de sa mère, elle se trouva plus embarrassée, car il lui sembla que ce regard éteint la protégeait encore ; et, depuis qu'il était couvert d'un voile, elle était plus seule avec l'étranger.

Stanley remercia madame Martel de sa soumission ; il lui promit qu'elle en épouverait un soulagement après quelques jours de patience ; il se félicita de ce bon voisinage et demanda la permission de revenir.

Pholoë le reconduisit, —et c'est alors qu'il fallut prendre le courage de lui dire quelques mots ! Elle n'avait que cette occasion, et elle ne pouvait rester dans une position aussi fausse que celle qu'elle s'était faite en le prenant pour confident de la détresse de sa famille.

—Monsieur, dit-elle, en tâchant de se rassurer, moi seule je connais votre générosité. Des circonstances plus heureuses nous permettent aujourd'hui de nous acquitter ; mais pour rendre....(elle trouvait difficilement les mots)—pour pouvoir vous rendre cet argent, monsieur, il faut que j'informe ma mère de ce qui s'est passé. Me permettez-vous de le lui dire, de lui raconter votre bonne action ? elle apprendra à vous mieux connaître. C'était pour lui épargner un chagrin au moment où élle était si malade que j'ai fait un mensonge dont je suis bien embarrassée.—Je vous assure que c'était bien nécessaire. Je n'ai pas eu le temps de réfléchir.—Je ne sais comment, j'ai deviné que vous ne refuseriez pas en voyant l'état de ma mère. Pardonnez-moi, j'avais—j'avais bien besoin de vous dire cela...

—Mademoiselle, dit Stanley avec bonté, en évitant de la regarder, pour ne pas la troubler d'avantage, car il comprenait combien elle avait fait d'efforts pour en dire si long, mademoiselle, il ne faut pas vous inquiéter d'une bagatelle. Vous ne manquerez certes pas d'occasions de me rendre service et de vous acquitter avec moi. Jusque-là, laissez-moi jouir du petit mystère qui existe entre nous, puisque nous étions réunis dans une même intention, celle de soulager une douleur.

Il y aurait danger du reste à agiter madame votre mère, en l'entretenant de ces détails au moment où elle a le plus besoin de calme. L'état des yeux tient souvent à celui de la tête. Je suis un peu docteur aujourdui, et, en cette qualité, je vous demande, ou plutôt, ajouta-t-il en riant, je vous *ordonne* la discrétion. J'ai donné à M. votre père quelques instructions sur le traitement à suivre ; il vous les transmettra, mais c'est un autre secret entre nous : voulez-vous être encore notre confidente ?

—Je n'en dirai rien, répondit Pholoë en remerciant d'un sourire plein de soumission ; mais involontairement elle songeait au berceau de lilas, et elle supposait que c'était peut-être aussi sur ce point que son créancier avait acquis le *droit* de demander ou d'ordonner la discrétion.

JULES TARDIEU.

(*A continuer.*)

LA PROVIDENCE ET

LES CHATIMENTS DE LA FRANCE.[1]

Cet ouvrage du R. P. Toulemont, un des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, *est destiné à éclairer* un grand nombre d'esprits en France, et à préparer leur retour à la vérité. La doctrine de la Providence générale de Dieu et de son action spéciale dans les sociétés ; le tableau des châtiments de la France, en face de ses fautes; les raisons d'espérer, fondées sur l'étroite solidarité des intérêts actuels de l'Eglise et de ceux de notre mère-patrie ; les conditions auxquelles cette dernière peut, chacun pour sa part, coopérer efficacement, au relèvement des choses, sont exposées d'une manière claire et parfaitement raisonnée. L'auteur ne se borne pas seulement, à montrer la main de Dieu dans les événements de la dernière guerre entre la France et la Prusse ; mais remontant des faits aux causes, il démontre jusqu'à l'évidence l'économie providentielle, en même temps qu'il réfute avec vigueur, les objections des sophistes contre la Providence. Il confond les méchants qui blasphèment, et relève le courage des bons qui espèrent dans des jours meilleurs pour leur infortuné pays.

[1] C'est le sujet d'une Conférence qui a été faite devant les membres de l'Union Catholique de Montréal, par son président M. J. F. Dubreuil, le 18 mai dernier. M. Dubreuil est un ancien élève distingué du Collége Ste. Marie et qui en est à ses débuts dans la carrière littéraire. Nous sommes bien aise de le faire connaître à nos lecteurs, et de le compter au nombre de nos collaborateurs, parceque M. Dubreuil est du petit nombre de nos jeunes gens instruits qui consacrent leurs loisirs aux bonnes et solides études.

N. D.

Il y a d'ailleurs, suivant l'expression d'un évêque français, dans ces pages émues, un accent français qui touche et qui prouve une fois de plus, que le vrai patriotisme prend sa source dans la foi religieuse. L'auteur ne désespère pas de son pays et il compte sur son avenir.

Tel est le résumé de l'ouvrage du P. Toulemont. Le développement de ces idées se divise en trois parties.

1ère PARTIE.

L'auteur commence par résumer les notions générales que les Saintes Ecritures nous fournissent sur la Providence. Tout émane de la divine Toute-Puissance, l'existence des créatures, les forces qui les animent, les lois qui les régissent, les lois morales, aussi bien que les lois physiques. Ce n'est pas tout encore : le Créateur n'a point laissé son œuvre à elle-même, comme si elle pouvait se suffire, se soutenir par sa propre énergie. Il faut qu'il étende toujours sur elle, le prolongement de son action créatrice. Tous les êtres et toutes les forces naturelles demeurent donc assujetties à sa puissance, comme des serviteurs dociles, parcequ'il les soutient par l'efficacité de sa vertu. Son opération vivifiante se continue sans cesse dans le monde et rien n'échappe à son universelle sollicitude. Toujours s'accomplit sa volonté souveraine ; elle déjoue les trames de la politique astucieuse, et les calculs d'une sagesse humaine qui prétend se suffire à elle-même et se passer du secours d'en haut. Tantôt Dieu répand sur les hommes et sur les peuples, ses faveurs et ses bénédictions privilégiées ; tantôt il les frappe des coups de sa justice et les brise comme des vases d'argile : biens et maux, châtiments et récompenses, indigence et richesse, tout vient de lui et en toutes choses, il est juste et sage et ses jugements sont à eux-mêmes, leur propre justification. La lumière éclaire tout homme venant en ce monde. Il veut que tous le cherchent et parviennent à la connaissance de la vérité. Mais en même temps il les laisse dans la main de leur conseil et il traite notre liberté avec un grand respect.

L'auteur procède ensuite à démontrer rationnellement le dogme de la Providence, d'abord, dans la nature matérielle et ensuite dans l'ordre moral. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans la nature, de l'ordre, de l'harmonie, des lois, et, pour tout dire en un mot, *un pouvoir intelligent*. Or, du moment qu'on reconnaît cette vérité, l'action de Dieu et de sa Providence est plus évidente que la lumière du soleil, et nier cette vérité ne peut être que le fait

d'un aveuglement moral prodigieux. Soutenir en présence de cette union si merveilleusement ordonnée, que tout cela existe indépendamment de l'Intelligence et de la sagesse souveraine, c'est exactement dire qu'un chef-d'œuvre d'architecture, Saint Pierre de Rome, par exemple, s'est fabriqué en vertu des seules forces immanentes de la matière, et que l'industrie humaine n'y a eû aucune part.— Voici, ce que disait à ce sujet Newton, le plus grand nom dans la science, Newton qui ne pouvait entendre prononcer le nom de Dieu, sans se découvrir respectueusement, en quelque lieu qu'il " fût : " N'en doutez pas, dit Newton, il est absurde de supposer " que la nécessité préside à l'univers ; car une nécessité aveugle " étant partout la même en tout temps et en tout lieu, la variété " des choses ne saurait provenir d'une telle cause ; et par consé- " quent, l'univers, avec l'ordre de ses parties approprié à la variété " des temps et des lieux, n'a pu tirer son origine que d'un être pri- " mitif ayant des idées et une volonté. L'astronomie trouve à cha- " que pas la limite des causes physiques, par conséquent la trace " de l'action de Dieu. Si l'on suppose une infinité d'éléments " matériels distribués dans toutes les parties d'un espace sans " bornes, j'accorde qu'à moins d'une égalité de répartition mathé- " matiquement rigoureuse, et partant tout à fait improbable, les " attractions mutuelles de toutes ces molécules les porteront à se " rapprocher de divers centres, et finiront par les condenser en " masse d'inégale grosseur, telles que les étoiles, les planétes et les " satellites. Mais il est certain que les mouvements actuels des " planétes ne peuvent provenir de la seule action de la gravité ; " car cette force poussant les planètes vers le soleil, il faut pour " qu'elles prennent un mouvement de révolution autour de cet " astre, *qu'un bras divin les lance sur la tangente de leurs orbites*..... " En un mot, tous ces mouvements réguliers des cieux supposent " une cause première qui n'est plus une cause mécanique : " L'ordonnance admirablement belle du soleil, des planétes et des " cométes, ne peut être expliquée que par le dessein et l'empire " d'un être intelligent et puissant." .....

Dans l'ordre moral, la Providence se révéle avec encore plus d'éclat. Oui c'est Dieu en personne qui conserve et maintient dans l'humanité, ces choses immortelles qui s'appellent premiers principes, idées universelles du bien et du devoir. La conscience, la loi morale ne sont que de vains fantômes, si elles ne sont pas le vivant témoignage et la signature même du suprême législateur qui a gravé dans tous les cœurs, les sentiments de l'éternelle justice et de l'inviolable devoir.—Une fois que l'on a reconnu l'existence de Dieu, on est nécessairement conduit à reconnaître sa

Providence. Car enfin, s'il n'y avait point de Providence, si Dieu restait étranger ou indifférent aux choses de ce monde et à celles de l'humanité en particulier, ce serait lui supposer défaut de connaissance, impuissance, insouciance, ou mauvais vouloir ; or, aucune de ces hypothèses ne saurait être admise, parcequ'elle serait la négation d'une des perfections appartenant essentiellement à Dieu. Une doctrine soutenant le contraire serait plus déraisonnable que l'athéisme même. Car enfin, il est plus logique de se déclarer francnement athée que d'admettre un semblant de divinité ridiculement impuissante, ou niaisement indifférente ? Aussi toutes les protestations de la raison s'élèvent-elles pour flétrir ce monstrueux déisme, et ceux-là mêmes qui se vantent le plus haut d'y croire, ne sont pas toujours les derniers à se donner le démenti.....

L'auteur ici, réfute d'une manière victorieuse, les sophismes de quelques savants français, et entre autres, de Jules Simon, contre le dogme de la Providence.

Enfin, il termine cette première partie de son ouvrage, en démontrant par l'histoire, qu'il existe une Providence spéciale. Quelle est la cause la plus élevée des événements, celle qui domine et gouverne toutes les autres, celle qui dirige les lois de l'histoire, les maintient, les sanctionne et leur fraye la voie à travers tous les obstacles ? Cette cause n'a qu'un nom pour les hommes senses : elle s'appelle la Providence ; la Providence, toujours présente au gouvernement de l'humanité, laissant d'ordinaire les causes secondes suivre leur cours régulier, mais parfois intervenant par des actes plus directs, par ses *coups d'état* à elle, qui renversent en un clin d'œil et mettent en pièces, toutes les combinaisons les mieux assurées de la sagesse humaine.

2me PARTIE.

L'auteur, ayant bien posé le principe de l'existence de la Providence, procéde ensuite à faire voir la main de Dieu dans les événements de la dernière guerre entre la France et la Prusse. Il commence d'abord par émettre cette supposition : Une Puissance inexorable, le Destin, si l'on veut, avait décrété qu'un immense châtiment serait envoyé à la nation française ; et, le moment venu, cette même Puissance a tout disposé, tout combiné, pour que son arrêt fût exécuté avec la plus inflexible rigueur. Cette supposition dit-il, ne rendrait elle pas parfaitement compte de l'histoire de la dernière guerre avec la Prusse ? ou plutôt, ne dirait-on pas que

tous les événements de cette guerre, sans exception, se sont arrangés, comme tout exprès, pour forcer de reconnaître que cette supposition était une réalité évidente ?... Ici, l'auteur passe en revue les diverses phases de cette lutte terrible. Il voit dans toutes un fait étrange, mystérieux, totalement en dehors des régles ordinaires. L'esprit de vertige poursuit jusqu'au bout, les hommes à la tête des affaires en France, et la main de fer de la fatalité s'appesantit de plus en plus, sur ce malheureux pays.

D'un autre côté, la Prusse avait des hommes à la hauteur des circonstances : généraux consommés, organisateurs et tacticiens de premier ordre : rien ne lui manquait : et par-dessus tout, elle avait à sa tête, Bismark, cette étrange personnalité dont on ne retrouve pas d'exemple dans l'histoire.

Par un renversement inouï et qui trahit encore le caractère essentiellement fatal de toute cette guerre, les qualités traditionnelles des Français, les plus saillantes, telles que la hardiesse des initiatives, la sûreté du coup-d'œil et la rapidité des mouvements avaient passé tout entières du côté de la Prusse, pour ne plus laisser en partage, aux premiers, que les défauts de la race allemande, ses hésitations et ses lenteurs proverbiales. Plus de trois cent mille hommes de la grande et glorieuse armée française, prisonniers de guerre en Prusse ! ! Quelle imagination aurait jamais pu concevoir que cela fût possible ?..... Et combien d'autres choses non moins incompréhensibles ?...

Or, quel est le sens de ces mots Fatalité, Destin ? Le sens commun nous dit qu'il n'existe réellement ni fatalité, ni destin indépendant de Dieu. Tous ces noms ne sont que des pseudonymes de la divine Providence. Ce qui est hazard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut. De cette sorte tout concourt à la même fin ; et c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard, ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières.

L'auteur résume toute cette démonstration, en disant que *la Providence irritée contre la France, a permis et voulu qu'elle fût sévèrement punie :* tel est le dernier mot et la suprême raison de tous les événements de cette guerre. Ici l'auteur se demande :

Quelles sont les causes qui ont armé la justice divine contre la France ? Il indique spécialement les crimes suivants : 1o les grandes injustices et les grandes rapines : 2o l'oppression des faibles et la spoliation des pauvres ; 3o l'orgueil, le faste et le luxe effrénés ; 4o la corruption, l'immoralité et l'appétit des jouissances matérielles ; 5o par-dessus tout, la révolte contre Dieu et le mépris de sa loi.

Parmi les grandes injustices et les grandes rapines, l'auteur range l'agiotage, l'usure et la spéculation éhontée. On eût dit que toute une classe d'hommes s'était fait un métier de ruiner leurs semblables, pour élever ces monstrueux édifices de fortune qui faisaient presque rougir le vice lui-même. Brigandage en grand cent fois plus coupable que la vulgaire escroquerie justiciable de la police correctionnelle. Brigandage d'autant plus scandaleux et plus révoltant qu'il s'était assuré les priviléges de l'impunité.

L'OPPRESSION DES FAIBLES ET LA SPOLIATION DES PAUVRES.

Nous ne pouvons renoncer au désir de citer ici, une page du P. Toulemont, relativement aux désordres causés par les grandes manufactures : nous n'en voyons que trop les tristes effets, même, ici, à Montréal. " L'industrialisme " a donné naissance à des iniquités sociales non moins criantes (que l'agiotage) et cela, justement à l'égard des classes de la population qui, par leur faiblesse même méritaient au plus haut dégré, le respect et la protection. Nul ne peut ignorer ce que l'usine et l'atelier ont fait de l'enfance et de la jeunesse. Des enfants à la première fleur de l'âge ont été condamnés à un travail précoce et à une cohabitation corruptrice qui les ont étiolés et flétris à jamais au physique comme au moral. Plus souvent encore les jeunes hommes et les jeunes filles, innocents et purs jusque-là, mais une fois livrés comme des victimes au minotaure industriel, ont été plongés par lui dans le gouffre de la débauche et de la dégradation. Enfin, autre conséquence des mêmes causes, les grandes agglomérations manufacturières ont créé, ou développé, en des proportions effrayantes, cette lèpre de misère et de paupérisme, à laquelle la mendicité ordinaire n'a jamais rien eû à comparer en fait d'abjection et d'ignominie. Un observateur aussi consciencieux que compétent est allé jusqu'à dire que ce hideux paupérisme a produit ça et là un état social bien inférieur à celui de la barbarie et touchant à la bestialité. "

Les princes de l'industrie et de la finance devaient à Dieu des comptes terribles.

L'Orgueil, le faste, le luxe effréné et l'immoralité, se traduisaient en œuvres pleines de provocations et de convoitises insatiables et qui suffisaient à elles seules pour marquer le niveau des mœurs publiques.

La grande Exposition universelle de 1867 fournit à l'auteur, une preuve frappante de cet état de choses. A part quelques justes

exceptions, on ne trouvait là que l'art infidèle à sa mission sublime, l'art dégradé jusqu'à se faire le prédicateur du mensonge et de la volupté. Et ce qui frappait douloureusement les regards, c'est que la France s'était fait sous ce rapport, une place tout à part ; car si les autres nations ne lui avaient guère fourni le modèle des grandes aspirations idéales, elles lui avaient du moins donné l'exemple à peu près universel, du respect des convenances et de la pudeur.

Toute la presse répétait assez haut, les scandales babyloniens dont Paris donnait alors le spectacle. On disait que le théâtre et les bals publics avaient réservé pour les pélerins de l'Exposition des scènes dignes des sanctuaires de Vénus.

Nul ne pouvait le savoir alors, mais les instruments de la vengeance, *les fléaux de Dieu*, étaient là aussi, et déjà, de son regard fauve, le vautour prussien épiait sa proie.

LA RÉVOLTE CONTRE DIEU ET LE MÉPRIS DE SA LOI.

La France depuis 1789, s'est organisée sur le pied de l'indifférence de l'Etat en matière religieuse. On est forcé de convenir, que la Révolution française a été en droit, la prétention d'abolir le règne de Dieu, et en fait, l'abolition de ce règne dans la société française, en tant que société..... Une société, en tant que telle, se personnifie avant tout, dans son gouvernement ; car là est la tête, l'autorité qui maintient son unité. Et qu'est ce qui caractérise les gouvernements, tels qu'ils ont existé en Erance depuis 80 ans ? Tous ont travaillé plus ou moins directement, plus ou moins efficacement, à ruiner le régne social de Jésus-Christ. De là ces efforts incessants pour enchaîner la liberté de l'Eglise ; de là, ce parti pris de fouler aux pieds, les droits les plus sacrés qu'elle tient de son divin auteur. L'ensemble des lois, des constitutions reposait sur une base purement rationaliste et par cela même, sur la négation de la religion surnaturelle ; en d'autres termes, c'était l'antichristianisme officiellement professé.

Le christianisme a une loi capitale entre toutes : la sanctification du jour consacré au Seigneur.Or,contraste humiliant et douloureux au delà de ce qui peut se dire, quand après avoir vu chez l'Angleterre schismatique, le respect le plus scrupuleux du précepte dominical, on trouvait dans les villes et les campagnes de la France le mépris presque universel du dimanche, en vérité, on pouvait se demander si la France méritait encore, le nom de pays chrétien.

Et l'enseignement public était-il celui d'une nation chrétienne ? L'instruction historique, philosophique, littéraire que l'Etat distri-

buait aux jeunes générations était faite, la plupart du temps, pour ébranler en elles, sinon pour renverser, la foi de leur baptême, et pour fausser à jamais leurs idées, leurs notions sur les vérités les plus essentielles.

Il est aisé de conjecturer les résultats que produisait cet enseignement, auquel venait s'ajouter celui de la presse, livres, journaux, brochures. Ce dernier enseignement n'était pas, il est vrai, donné au nom de l'Etat mais l'Etat en tolérait les désordres et quelque fois même, le favorisait ouvertement. Blasphémes horribles contre Dieu et les choses divines, calomnies atroces contre l'Eglise et ses institutions, mensonges à outrance et infamies de tous genres, contre tout ce qu'il y a de plus sacré, le journalisme français n'a rien épargné pour étouffer le christianisme. Certes, quand bien même la France n'aurait eû à sa charge que les crimes d'une telle presse, elle en aurait eu bien assez pour mériter le surnom de *nation impie* que lui infligeaient les étrangers.

La France n'était-elle pas assez coupable et n'avait-elle pas assez démérité, pour attirer sur elle-même, les châtiments de Dieu ? .....

Mais ce n'est pas tout, la France a été encore coupable, parce qu'elle a trahi sa mission providentielle qui est de protéger et de défendre le catholicisme : " Gesta Dei per Francos." A l'égard de sa grande colonie, l'Algérie, elle avait violé les obligations de la tutrice, vis à-vis de sa pupille ; à l'égard de l'Eglise, elle avait trahi les devoirs de la fille ainée vis-à-vis de sa mère, en laissant dépouiller petit à petit, et en abandonnant honteusement le chef de la catholicité. Mais la justice de Dieu fut terrible. Le 6 août, le jour même où les troupes françaises s'embarquaient à Civita Vecchia, ce jour-là même, les premiers désastres de la France éclataient comme des coups de foudre : quelques semaines après ses provinces étaient envahies, l'Empire s'écroulait dans la boue de Sédan, et la France subissait l'incomparable affront de se voir secourue et défendue par les hordes de Garibaldi.. .....

Ici l'auteur se demande : Pourquoi la Providence a-t-elle permis que la France catholique fût châtiée par la Prusse protestante ? Pourquoi les innocents frappés avec les coupables ? Pourquoi l'impunité et la prospérité des méchants ?

La solution de la première de ces difficultés est des plus simples et des plus faciles, dit le P. Toulemont. Un préjugé et une erreur commune, c'est de se figurer que les nations catholiques ne devraient jamais être éprouvées par des adversités et des châtiments. Ce serait au contraire un grand malheur pour ces peuples et une espèce de réprobation, si Dieu ne les punissait point quand elles le méritent. Lorsque la Providence châtie une nation catho-

lique, elle le fait par miséricorde, et parfois, sans aucun doute, par un sentiment de prédilection spéciale : " Dieu châtie ceux qu'il aime."

L'expérience de tous les siécles démontre qu'il n'y a rien de plus dangereux pour un peuple que les prospérités prolongées. De plus, il y a des intérêts incomparablement plus précieux que ceux de la prospérité temporelle : ce sont les intérêts des âmes et leur éternel avenir. Or, à ce point de vue, les châtiments et les adversités produisent souvent les effets les plus salutaires. Les adversités qui frappent les peuples sont faites pour leur donner les mêmes avertissements.

Quelquefois aussi la Providence permet qu'une nation catholique soit livrée à l'oppression et au martyre, et cela, à cause d'un dessein tout particulier sur cette nation. L'auteur cite comme exemple, le noble et catholique pays d'Irlande. Grâce à Dieu, ce généreux peuple a vu tomber depuis quelques années, les plus lourds anneaux de sa chaîne séculaire ; mais au plus fort même de l'odieuse persécution que l'Angleterre faisait peser sur lui, quelle grande et sublime mission ne remplissait-il pas dans le monde ? C'était la mission même qu'avait jadis remplie le peuple d'Israël quand il était dispersé parmi les Gentils, mission d'apostolat parmi les autres nations.

Si l'on veut être juste, il faut avouer que, dans sa lutte avec la Prusse, la France a reçu l'application providentielle de la loi qui veut que l'homme soit puni par où il a péché. Il est certain que c'est la politique française qui a contribué le plus efficacement, aux agrandissements de la Prusse protestante. Qui est-ce-qui a fait Sadowa, avec tous ses immenses résultats, sinon le second Empire ?

D'ailleurs, la France méritait d'être châtiée, et, dès lors, nul ne pouvait faire un reproche à la Providence, d'avoir fait choix de tel instrument plutôt que de tel autre. Quand Dieu voulait punir le peuple d'Israël, il se servait des peuples idolâtres, des Egyptiens, des Philistins, des Assyriens, ou autres, non pas que ces peuples fussent meilleurs, mais tout simplement parceque Israël avait besoin d'être rudement châtiée. Jamais Dieu ne permet le mal qu'en vue et à cause du bien qu'il en doit faire sortir.

Le Protestantisme, ajoute l'auteur n'a rien à revendiquer dans les succès de la Prusse, pas plus que l'Anglicanisme dans la prospérité de l'Angleterre. Encore moins faudrait-il rendre le Catholicisme responsable des défaites et des humiliations de la France. On a constaté que les populations qui ont trop faiblement acquitté

leur dette envers la patrie, et dont l'attitude en face de l'ennemi, n'était pas celle qu'elle devait être, n'appartenaient pas aux provinces les plus renommées pour leur ferveur religieuse. En revanche, les pays, comme l'Alsace et la Bretagne, où la foi religieuse est plus forte, ont fait preuve d'un patriotisme qui aurait pu sauver la France, si les autres provinces avaient concouru dans la même proportion à la défense commune. Leurs fils ont montré qu'ils savaient souffrir et mourir noblement.

Que ne faudrait-il pas dire de ces soldats catholiques par excellence, de ces zouaves de Pie IX, qui ont forcé leurs plus grands ennemis à proclamer leur bravoure sans pareille et leur dévouement incomparable. Ce seul exemple en dit assez à tout homme de bonne foi.

Le P. Toulemont résume toute cette proposition, on disant que la France a été vaincue, non point, parce qu'elle était catholique, mais parceque Dieu a voulu la punir de n'être pas assez catholique.

Il se pose ensuite cette question.

Mais pourquoi frapper les innocents avec les coupables? S'il y avait des coupables en France, il y avait beaucoup d'hommes de bien : ce sont presque tous ceux-là qui ont le plus souffert? .....

Voici comment il résout cette difficulté. Il y a, dit-il, une solidarité réelle entre les membres de la famille humaine. Il y a plus : ça été une croyance universelle parmi les hommes, qu'il existe une loi générale qui condamne les innocents à souffrir, à expier, pour les coupables. Il faut bien se garder d'attaquer à ce sujet, la Providence? Dieu n'est-il pas en droit de dire que cette loi de l'expiation il l'a subie tout le premier, puisqu'il a sacrifié son propre Fils pour la rédemption du monde?... Cette loi de l'expiation ne s'est pas seulement accomplie sur le Calvaire, elle a reçu aussi sa perpétuelle exécution à travers tous les âges chrétiens, depuis les martyrs sans nombre, des trois premiers siècles de l'Eglise jusqu'aux nobles victimes de la dernière guerre et jusqu'aux ôtages sacrifiés de la Commune.

Ainsi, il ne faut pas s'étonner de voir les innocents frappés en même temps que les coupables. Si regrettables et si douloureux que puissent nous paraître parfois ces sortes de malheurs, ils sont la conséquence nécessaire du plan tracé par la divine Sagesse.

3me Partie.

Dans la troisième et dernière partie de son ouvrage, le P. Toulemont, s'attache à faire voir que malgré tout, il ne faut pas désespé-

rer du salut de la France. Comme c'est surtout, pour avoir déserté son poste d'honneur près de Pie IX, que la France s'est attirée tant de malheurs et de catastrophes, il faut pour ramener sur elle, la divine protection qui s'en est retirée, que, suivant l'expression de l'auteur, " à force de dévouement pour Rome, nous nous fassions pardonner le crime de l'avoir trahie. " Les devoirs de la France envers l'Eglise sont définis, par l'auteur, l'espérance, la prière, l'action. Il faut espérer dans les destinées surhumaines de l'Eglise et puisque la France est l'instrument réservé de la régénération religieuse de la terre, il ne faut pas perdre confiance dans une résurrection glorieuse pour la France. Rome et la France seront associées dans le triomphe, après l'avoir été dans l'épreuve. Dieu ne voudra pas disperser aux vents, tous ces trésors de noble désintéressement, ces germes de dévouement généreux, ces flammes de zèle et d'expansion apostolique qu'il a déposés dans l'âme de la vraie France. Il faut donc dire, avec Pie IX? Non, non la France ne périra pas; si la France périssait, la fin des temps serait arrivée, car n'est-elle pas la fille aînée de l'Eglise; le centre des bonnes œuvres, le pays qui donne malgré tout, le plus de défenseurs au Saint Siége, le plus de missionnaires, le plus de Sœurs de Charité? En second lieu, il faut prier: il faut que la France se remette à prier et qu'elle revienne à Dieu par là. Il faut qu'elle désarme sa colère par une conversion sincère. Elle ne peut être catholique à demi; il faut qu'elle le soit tout entière et tout d'une pièce.

Enfin, il faut agir, agir avec conviction, avec zèle, avec un ardent désir d'être sérieusement et pratiquement utiles. Cette action doit se manifester à l'extérieur par des œuvres véritablement humanitaires. L'esprit public est largement faussé par les mauvais livres, par les mauvaises doctrines; il faut le ramener à la vérité, par de bonnes bibliothèques, par la propagation et la diffusion des bons principes et des saines doctrines.

L'auteur termine par ce magnifique paragraphe qui peint bien le fond de son cœur de prêtre français et d'ami dévoué de son pays: " Ah !, dit-il, quand j'ai parlé des crimes et des hontes de la France contemporaine, mes paroles ont pu paraître empreintes d'amertume et de colère, Oui, sans doute, j'ai dû flétrir la fausse France et ses faux fils. Mais à Dieu ne plaise qu'une seule de mes paroles ait seulement effleuré la France loyale, noble, chrétienne, la véritable France, enfin! Celle-là au contraire, nous l'aimons avec un redoublement de tendresse filiale, à cause même de ses malheurs, comme un fils redouble d'amour pour sa mère et l'embrasse avec plus de larmes dans les yeux, quand il la trouve meurtrie par des étrangers barbares et des enfants indignes. "

Ici se termine notre analyse de l'ouvrage du P. Toulemont. Cette analyse n'est guère qu'un résumé de l'ouvrage, résumé bien imparfait, mais qui en fait comprendre et apprécier la portée générale. L'auteur développe ses magnifiques idées avec une richesse de style et une puissance de raisonnement admirables. Comme on a pu s'en convaincre, il est allé en bon médecin, à la source même du mal : Il n'a pas craint de sonder, jusque dans ses replis les plus cachés, la plaie hideuse qui dévore depuis trop longtemps la France. Mais s'il a porté dans cette plaie un fer douloureux, ça été afin de montrer que quelque terrible qu'elle fût, il y avait encore un remède souverain qui pouvait la cicatriser, et la guérir entièrement.

Cet ouvrage a déjà été apprécié comme il devait l'être par les hommes bien pensants, et approuvé par plusieurs évêques Français

Nul doute qu'une lecture attentive du livre, produira dans ce malheureux, mais bien aimé pays, un bien immense et que le vœu si patriotique de son auteur, la régénération de la France, sera bientôt réalisé. Nous joindrons nos vœux aux siens, et nous lui souhaiterons cordialement et sincèrement, succès dans sa généreuse et patriotique croisade.

J. F. Dubreuil.

520

LA FETE ST. JEAN-BAPTISTE.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ AU BANQUET NATIONAL A OTTAWA, LE 24 JUIN 1873.

M. le Président, Messieurs,

Je crois me faire l'écho de cette nombreuse réunion en exprimant le vœu que le "jour que nous célébrons," le sujet même de ce toast, puisse être longtemps chômé avec l'éclat, l'enthousiasme et l'union qui ont présidé aujourd'hui à notre fête nationale.

Oui, puisse la St Jean-Baptiste être célébrée longtemps non seulement par nous, mais par nos descendants les plus éloignés, et nous pourrons être sûrs que la grande famille française du Canada se conservera pleine de sève et de vitalité et qu'elle n'est pas destinée à périr. Oui, puisse-t-elle être célébrée longtemps, et notre nationalité pourra poursuivre sa glorieuse mission pour mieux faire mentir les sinistres prédictions de ceux qui proclament, à son de trompe, qu'elle doit s'engloutir tôt ou tard dans l'océan des peuples, dont les flots envahissants couvriront avant longtemps tout le nord de ce continent.

La St. Jean-Baptiste est aujourd'hui étroitement identifiée avec la cause de notre nationalité, et puisqu'elle en est le symbole, nous devons en être fiers et nous efforcer chaque année de la célébrer avec pompe. Car, en popularisant notre grande fête

patronale, en la rendant cher au peuple, nous travaillons par là même d'une manière efficace au maintien de notre autonomie.

Je sais, Messieurs, que des voix plus autorisées que la mienne se sont déjà prononcées en faveur d'une fusion de toutes les associations nationales pour ne former qu'une grande société canadienne, destinée à donner un caractère plus homogène à notre population. Cette idée ne manque pas de grandeur et elle a été préconisée, je crois, par l'homme illustre qui vient de descendre dans la tombe au milieu des pleurs de la nation.

Toute respectable que soit cette opinion, on me permettra peut-être de dire que je regarde ce projet comme le rêve brillant d'une grande intelligence. Non seulement je le crois irréalisable, mais je ne pense pas qu'il donnerait tous les résultats abondants que l'on en attend, s'il était possible de le mettre à effet.

Je suis persuadé qu'un mouvement entrepris dans ce sens n'aurait de l'écho ni parmi nous ni parmi nos concitoyens des autres origines. Les enfants de la Verte Erin ne voudront pour rien au monde cesser de fêter la St. Patrice, qui leur rappelle sur la terre de l'exil, les souvenirs de leur belle et malheureuse patrie, de cette noble Irlande, à laquelle ils portent un invincible attachement dont l'histoire des peuples offre peu d'exemple. Les Anglais voudront continuer à chômer la fête de St. George, où ils aiment à se ressouvenir avec un juste sentiment d'orgueil qu'ils appartiennent à la fière Albion, la reine des mers, la grande nation sur les domaines de laquelle le soleil ne se couche jamais. Et les descendants des Highlanders resteront fidèles à la fête de St. André, jour où ils se font gloire d'appartenir à la patrie de Walter Scott, où ils se plaisent à vanter leurs anciennes gloires, leurs montagnes légendaires, leurs lacs pittoresques, leurs plaines fertiles, embellis par l'imagination de leur incomparable romancier. Et nous, canadiens, tant qu'un souffle national nous animera, tant que le sang français coulera dans nos veines, nous ne consentirons pas à sacrifier notre glorieuse fête patronale. Et nous continuerons encore longtemps de porter avec orgueil la feuille d'érable, notre emblême national, de même que l'anglais porte la rose, l'écossais le chardon et l'irlandais le trèfle.

Oui, tous les ans, le 24 juin, nous aimerons à venir en foule au pied des autels nous incliner devant Celui qui pardessus tout a fait notre nationalité ce qu'elle est aujourd'hui, et nous l'implorerons de continuer sa protection à ce même petit peuple, qui n'a cessé de tenir haut le drapeau de la civilisation chrétienne depuis les bouches du St. Laurent jusque sur les bords lointains de la Rivière-Rouge et de l'Ile Vancouver. Tous les ans, le 24 juin, nous aime-

rons à marcher en rangs serrés à l'ombre du drapeau qui renferme dans ses plis *nos institutions, notre langue et nos lois*, afin d'attester que si nous comptons parmi les plus loyaux sujets de Sa Majesté nous n'en sommes pas moins restés français—français comme on l'était au dix-septième siècle et dans les plus beaux jours de notre ancienne mère-patrie—français par le cœur, par la langue, par la religion. Tous les ans, le 24 juin, nous voudrons nous réunir pour compter nos forces, interroger notre passé, feuilleter quelques unes des plus belles pages de notre histoire, en faire revivre les gloires, et citer les vertus et le patriotisme de nos pères comme le plus bel héritage qu'ils aient transmis à leurs descendants. Et tous les ans, laissez-moi l'espérer, nous pourrons organiser quelque réunion amicale de ce genre, pour bien couronner une fête qui nous est chère à tant de titres.

Le maintien des sociétés représentant nos différents groupes nationaux ne saurait, Messieurs, au reste, entraver la marche des esprits vers cette union politique à laquelle aspirent nos hommes d'état, et qui a pour but de jeter les fondements d'une grande nation au nord de ce continent.

Voyons les Etats-Unis. Il y a presque autant de sociétés nationales que de noyaux de peuples différents dans ce pays. Les compatriotes de M. de Bismark y ont leurs fêtes nationales tout comme les Anglais, les Ecossais, les Français. Cependant l'existence de ces sociétés a-t-elle été un obstacle à l'unification de la vaste république ? Non, puisqu'il n'est pas un pays où l'assimilation des différentes nationalités s'effectue aussi rapidement. Et si chaque groupe national reste fidèle à la fête de son pays, tous savent s'unir pour chômer le 4 juillet avec l'éclat que nous pourrons donner, je l'espère, avant longtemps à la célébration du 1er juillet.

Nous, canadiens-français, nous ne saurions avoir en tout les mêmes aspirations nationales que nos concitoyens des autres origines. Nous voulons bien autant qu'eux le progrès et le développement de notre pays, et nous sommes prêts à faire les plus grands sacrifices pour contribuer à sa prospérité et à sa grandeur. Nous voulons le Canada pour les Canadiens dans le sens le plus large du mot.

Mais nous avons aussi des institutions qui nous sont propres à conserver, une langue à maintenir et des lois à défendre. Elles forment notre héritage national et nous désirons le perpétuer intact à nos descendants. Et l'on comprend que nous ne soyons pas prêts à voir disparaître une société qui a justement pour but d'assurer la conservation des choses qui nous sont les plus chères.

Qu'on respecte notre langue, nos lois et nos institutions, et nos gouvernants trouveront en nous les meilleurs sujets, comme nous serons l'un des éléments constitutifs les plus importants et les plus sûrs de la nouvelle nation que l'on veut fonder. Et à l'heure du danger, on nous verra les premiers au poste de l'honneur, défendant le drapeau qui abrite nos libertés religieuses et politiques.

Notre passé est là, d'ailleurs, pour prouver ce que nous saurons faire à l'avenir. L'histoire n'a-t-elle pas dit depuis longtemps que sans la fidélité et l'héroïsme des canadiens en 1775 et 1812, les couleurs anglaises auraient depuis longtemps traversé les mers pour faire place au pavillon étoilé ? Aussi, est-ce avec raison que le gouverneur Haldimand a pu affirmer que nous étions le bras droit de l'empire britannique, dans ses possessions américaines, et Sir Etienne Paschal Taché a dit avec non moins de vérité, que le dernier coup de canon en faveur de l'Angleterre serait tiré par un canadien-français.

La fête St. Jean-Baptiste à laquelle, Messieurs, nous sommes si attachés, est de création assez récente. Elle a eu pour fondateur M. Ludger Duvernay, ce vrai patriote dont le nom est justement cher aux canadiens. Si l'on veut savoir pourquoi M. Duvernay donna le nom de St. Jean-Baptiste à la célébration nationale, la petite anecdote suivante pourra peut-être nous l'apprendre. A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les *roles* des miliciens et voyant qu'un très grand nombre répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria en faisant entendre un vrai juron britannique. *D... nd they are all Jean-Baptiste !* A partir de là, ce fut la façon parmi les militaires d'appeler tous les canadiens français Jean Baptiste. [1]

La fête n'avait pas d'abord de caractère religieux. On la chômait par un grand banquet, comme nous le faisons ce soir. On l'accompagna d'une grande messe vers 1836 dans quelques villages bas-canadiens, mais ce ne fut que vers 1843 ou 1844 que l'usage prévalut de rendre la fête à la fois religieuse et nationale. Cela est dû au fait que jusqu'alors St. Joseph était regardé comme le premier patron du pays et, comme on n'avait pas à se plaindre de lui, il répugnait au clergé de le voir détrôné par St Jean-Baptiste. [2]

Durant les premières années, la fête eut un caractère politique très prononcé. Nos compatriotes ne jouissaient pas alors des libertés qu'ils ont su conquérir par leur courage et leur fière attitude. Nous n'avions pas de gouvernement responsable, les élections

[1] Les fêtes patronales des Canadiens français par le Dr. LaRue.

[2] Idem.

parlementaires n'étaient qu'un leurre, elles étaient souvent emportées par l'intimidation ou la fraude, nous étions gouvernés par une infime minorité qui accaparait les honneurs et les faveurs du pouvoir et qui, pour me servir d'une expression dont on a bien abusé de notre temps, s'engraissait des sueurs du peuple. Nous, ce peuple de gentilshommes, comme nous appelait un homme polique anglais, nous étions traités comme des parias dans le pays même où nous étions l'immense majorité. Aussi n'est-il pas étonnant que l'on se soit servi de la société St. Jean-Baptiste comme d'un levier puissant pour soulever la population canadienne contre ses oppresseurs. Dans les premiers banquets qui eurent lieu à Montréal en 1834, 1835 et 1836, les orateurs ne cessaient de parler dans leurs discours de la grande cause de la liberté politique. Il semble que des santés furent proposées aux réformateurs de tous les pays, à commencer par le célèbre O'Connell. On but avec non moins d'enthousiasme à la santé des canadiens qui combattaient dans notre chambre d'assemblée en faveur de nos droits politiques. Et on se garda bien d'oublier la santé de Josephte, la femme de Jean-Baptiste, qui, comme le disait l'orateur du temps "a pour empire celui de la tendresse et de la vertu et mérite la confiance de l'époux qui ne fait jamais d'affaires importantes sans prendre son avis."

Les malheureux événements de 1837-38 interrompirent la célébration de la fête nationale, mais à son retour de l'exil, M. Duvernay prit immédiatement des mesures pour la chômer avec plus d'éclat que par le passé. La première célébration de la St. Jean-Baptiste n'eût lieu qu'en 1842, à Québec. On la termina par un grand banquet qui fut servi en maigre, vu que c'était un vendredi. Il y eut abondance de discours éloquents et chaleureux, mais que l'on arrosa seulement d'eau froide, de limonade, de bière de gingembre et de sapinette. Ce fut un vrai repas de tempérance. Cela n'est pas surprenant lorsqu'on sait que le sermon de circonstance fut prêché par l'abbé Chiniquy, qui était alors l'apôtre de la tempérance et l'idole des Canadiens.

Depuis cette époque, la St. Jean Baptiste n'a cessé d'être fêtée dans nos grandes cités comme dans nos plus modestes villages, partout où il y a des Canadiens. Il y a bien longtemps qu'on l'a chôme ici avec entrain, et je vois même autour de cette table de respectables compatriotes qui comptent au nombre des premiers présidents et officiers de la société. M. Rameau, dans son ouvrage sur *La France aux Colonies*, n'a pas cru pouvoir donner une meilleure preuve du patriotisme des Canadiens d'Ottawa, qu'en repro-

duisant un compte-rendu de la célébration nationale, qui eut lieu en 1859.

Si, Messieurs, nous avions pu jouir un instant aujourd'hui du don d'ubiquité, nous aurions vu l'admirable spectacle de centaines de milliers de descendants de la France, dont les cœurs ont battu à l'unisson des nôtres, célébrant à qui mieux mieux la fête nationale. Nous les aurions vu, affirmant comme nous au grand jour leur patriotisme, emcombrant les temples sacrés, se déployant en d'énormes processions, au bruit des fanfares nationales et à l'ombre de la bannière de St. Jean Baptiste. Et nous aurions vu ce même imposant spectacle se reproduire depuis l'Acadie jusqu'au Pacifique et sur les bords du majestueux lac Champlain comme sur les rives enchanteresses du Mississipi.

J'ai eu la bonne fortune, Messieurs, d'assister deux fois à la célébration nationale dans l'état de New-York, et si le drapeau étoilé ne fut pas là pour nous rappeler notre présence dans les domaines de l'Oncle Sam, nous aurions pu nous croire dans quelques unes de nos petites villes de la province de Québec, à Hull, par exemple, où la fête a été si belle, tant l'enthousiasme, tant l'entrain était général.

Ce que je dis de nos compatriotes de l'Est des Etats-Unis peut également s'appliquer à ceux de l'Ouest, où ils sont groupés en grand nombre et où ils sont pour ainsi dire chez eux. Car, nos compatriotes ont été les pionniers de cette vaste région et on voit leurs noms au berceau de leurs plus grandes cités comme Chicago, St. Louis, Milwaukee, St. Paul et bien d'autres. Il y a quelques années les canadiens de St. Paul, Minnesota, chômèrent leur fête avec tellement d'éclat que le gouverneur de l'état même s'y associa et prononça un discours remarquable de circonstance.

Il semble que nos compatriotes émigrés soient plus attachés encore que nous en maints endroits à la St. Jean Baptiste et en attendent l'avénement avec plus d'anxiété. Car, c'est peut-être loin de la patrie qu'on l'apprécie le mieux. " Demandez," dit un écrivain, " au pauvre exilé qui n'a pas dans sa patrie où reposer sa tête, qui mendiait jadis aux portes des riches, demandez-lui s'il ne la regrette pas. Rendez-lui l'humble chaumière qu'il habitait, son pain noir et sa place au soleil, et vous verrez à son bonheur, à ses larmes de joie, si sa terre natale n'a d'attraits que pour les heureux d'ici bas.....Non, le bonheur n'existe point pour ceux qui sont éloignés de la patrie ; toujours un vague regret les consume. L'oiseau de passage qui traverse les airs, la voile qui blanchit à l'horizon, la brise qui glisse sur leur tête, tout leur parle d'elle.

Ils répètent, dans leurs cœurs attristés le cantique des enfants d'Israël sur les rives de l'Euphrate."

En terminant, Messieurs, laissez-moi rendre un faible hommage au patriotisme dont les canadiens d'Ottawa ont fait preuve aujourd'hui. Jamais de l'aveu de tous, la fête n'a été si belle, si imposante. Jamais nous n'avons affirmé notre vitalité d'une manière plus éclatante, jamais nous n'avons marché en rangs plus compacts pour célébrer la fête de la patrie. Pour la première fois nous avons vu par exemple avec un indicible bonheur cent cinquante canadiens représentant la nouvelle paroisse des Chaudières, qui a surgi comme par enchantement, et partant de l'autre extrémité de la capitale pour venir grossir le bataillon national et nous donner la chaleureuse étreinte de la fraternité. Aussi, après une pareille manifestation nationale, commencée sous les auspices de la religion et si agréablement couronnée, avons-nous raison de nous énorgueillir d'être Canadiens-Français.

DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DU CANADA.

1634--1635

Lettre du P. Paul Le Jeune, Supérieur de la Mission de la Comp. de Jésus dans la Nouvelle France [1].

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

Les larmes qui me tombent des yeux à la vue des lettres de V. R. arrestent ma plume. Je suis dur comme bronze et cependant son affection m'a tellement ammolly que la foye me fait pleurer et me fait donner mille bénédictions à Dieu. O quel cœur ! quel amour ! quelle volonté elle a pour nous ! Je ne scay comme y correspondre, sinon de lui dire comme me voilà tout entier entre ses mains et pour Canada et pour la France et pour tout le monde. *Ad Majorem Dei Gloriam.* Je me voy si faible à tout et Dieu si puissant pour tous qu'il me semble qu'il n'y a plus rien à désirer, à refuir. On m'écrit que V. R. a donné pour les pauvres Canadiens jusques à l'image de son oratoire. M. De Lauzon dit que son affection n'a point de limites et qu'elle mettra la mission en tel estat qu'on sera contraint de procurer la continuation d'un si grand bien. Tout le monde confesse que Dieu est pour nous puisque le cœur des Supérieurs qui est entre ses mains est tout à nous. Le moyen d'être insensible à tant de biens et d'avoir le cœur et ses yeux secs dans une pluie de tant de bénédictions ! Mais entrons en affaire ; je

1 Archives du Gesu à Rome.

n'épargneray ni l'encre ni le papier, puisque V. R. supporte avec tant d'amour mes longueurs et mes simplicités. Après l'avoir remerciée de tout mon cœur des secours qu'il lui a pleu de nous envoyer comme aussi des vivres et des rafraichissements, je lui descriray tout l'estat de cette mission.

Commençons par ce qui s'est passé cette année. Nous avons vescu dans une grande paix, Dieu mercy entre nous,avec nos gens et avec tous nos françois. Je suis grandement édifié de tous nos pères. Le P. Brebeuf est un homme choisy de Dieu pour ce pays. Je l'ai laissé en ma place six mois durant, neuf jours moins, que j'ay hiverné avec les Sauvages. Tout a procédé toujours en paix. Le P. Daniel et le P. Davost sont paisibles, ils ont bien étudié la langue huronne, j'ay tenu la main qu'ils ne fussent point divertis de cette exercise que je crois être de très grande importance. Le P. Masse que je nomme quelques fois en riant, le P. Utile est bien cognu de V. R. il a eu soin des choses domestiques et des bestials que nous avons, en quoy il a très bien réussy. Le P. Denouë qui est d'un bon cœur a eu soin de nos ouvriers, les conduisant dans leur travail tout à fait difficile en ces commencemens. Notre frère Gilbert s'est mieux porté cet hiver que l'autre, aussy, n'a-t-il pas été si rigoureux. Je l'ai mis à la liberté de retourner à cette année, il a mieux aimé rester, nous verrons comme il réussira avec notre frère Liégeois, lequel, à mon avis, fera très bien. Je suis le plus imparfait de tous, et le plus impatient. J'ai passé l'hiver avec les sauvages, comme je viens de dire. La faim nous a pensé tuer, mais Dieu est si présent dans ces difficultés que ce temps de famine m'a semblé un temps d'abondance, n'estoit que je crains d'excéder, je raconterais à V. R. les sentimens que Dieu donne en ce temps-là ; j'avoue que je sentois parfois la faim et que souvent ces paroles me venoient en la bouche : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie :* mais jamais je ne songe les avoir prononcées sans ajouter cette condition *Si ita plasitum est ante te.* Je disois parfois ces autres de St. Xavier, d'un assez bon cœur : *Domine, ne me his eripias malis nisi ad majora proetua nomine reserves.* J'étois consolé jusques dans mon sommeil, mais laissons ceci car Dieu agissoit pour lors, voici ce que je suis. Sitôt que nous fûmes secourus des créatures je devins malade de corps et d'âme.Dieu me faisoit voir ce qu'il est et ce que je suis. J'étois impatient, dégouté, cherchant la retraite en ma petite maison. Je tachois bien d'arrêter cet estat de misère, mais comme toutes mes passions sont toutes viciées j'échappois à touts coups, ne raportant rien de ce voyage que mes deffaults ; j'ai couché dans la relation les causes pour les quelles je suis revenu peu savant dans leur langue ; c'est assez de ce point.

Pour ce qui touche nos hommes, ils entendent tous les matins la Ste. Messe devant leur travail, ils viennent tous à la chapelle où on fait les prières que j'envoye à V. R. Nous chantons vespres les festes et les dimanches et on leur fait quasi tous les dimanches une exhortation. Entre cecy on presche à Kébec, on y chante aussi les vespres, parfois la grande messe Voilà sommairement nos occupations de cette année passée, la relation en parle plus amplement.

Pour l'année que nous allons commencer au départ des vaisseaux, voicy comme nous serons distribués de ce que nous ferons.

Le P. Brebeuf, le P. Daniel et le P. Davost avec trois braves jeunes hommes et deux petits garçons seront hurons.

Enfin notre Seigneur leur a ouvert la porte ; M. Du Plessy y a grandement contribué, disons M. De Lauzon qui luy avoit sans doute recommandé à ce point dont il s'est très bien acquitté comme V. R. verra par la lettre que le P. Brebeuf m'a envoyée du chemin des Hurons. Je croy qu'ils sont maintenant bien près du lieu où ils pretendent aller, ce coup est un coup du ciel, nous espérons une grande moisson de ces pays. Le P. Brebeuf et le P. Daniel se jettèrent dans les dangers de bien souffrir, car ils s'en allèrent sans bagage, n'y sans la monnoie nécessaire pour vivre. Dieu y a pourvu, car M. Du Plessy a tenu la main que tout passast, voila pour les hurons.

Nous demeurerons aux trois rivières le P. Buteux et moy, ce lieu est sur le grand fleuve 30 lieues plus hault que Kébec sur le chemin des hurons ; on le nomme les trois rivières pour ce qu'une certaine rivière qui vient des terres se dégorge dans le grand fleuve par trois embouchures ; nos françois commencent là cette année une habitation, il y faut deux de nos pères. J'ai esté fort longtemps en balance qui y pourront aller. Le P. Brebeuf et le P Denouë estoient d'advis que je demeurasse à Kébec, mais j'ay reconnu que le P. Lallemant appréhendoit cette nouvelle demeure y croyant qu'il n'en reviendroit pas si on l'y envoyoit, s'offrant néanmoins de bon cœur à faire ce qu'on voudroit ; il est vray qu'il y meure ordinairement quelques personnes en ces commencemens mais la mort n'est pas toujours un grand mal, après avoir recommandé l'affaire à Notre Seigneur je me suis resolu d'y aller moi mesme pour les raisons suivantes ; j'ai creu que je ne faisois rien contre le dessein de V. R., quittant la maison pour sept ou huit mois, car je peux retourner au printemps ; je ne scay néanmoins sy je reviendray devant la venue des vaisseaux ; de plus que je laisse entre les mains d'une personne qui fera mieux que moy cent fois, *quis ego sum !* un atôme à comparaison de luy. Je doutois de

son estomac pour les prédications à Kébec, mais l'auditoire est petit et il ne se trouve aucun inconvénient en cela. J'ai creu que Notre Seigneur auroit pour agréable que je donnasse ce contentement au Père de ne point quitter Kébec, où nous sommes déjà au petit incommodés et que s'il y a du danger que je le dois prendre pour moi. Le Fils de Dieu mourant en croix nous a déterminés à la Croix,il ne faut donc point fuire quand elle se présente, c'est une plus forte raison, on souffre, il est vray, dans une nouvelle habitation, notamment précipitée comme celle-là ; je ne scay comme sera faite la maison, estre pesle-mesle avec des artisans, boire, manger, dormir avec eux ; ils ne scauroient faire là aucune provision de quoy que ce soit ; tout cela ne m'étonne point, les cabanes des Sauvages que j'ai habitées cet hiver sont bien pires. Le P. Buteux me réjouit de bon cœur, je le voy fort résolu à la Croix. V. R. à raison de dire que c'est l'esprit qu'il faut avoir. Nous estudierons là la langue quoiqu'avec moins de commodité qu'à Kébec à cause du logement où il y aura un plus grand tintamarre que dans les cabanes des Sauvages, car nos françois avec lesquels nous serons tous ensemble ne sont pas si paisibles et si patiens que ces barbares. De plus je voulois prendre cet hiver un sauvage avec moy à Kebec pour m'instruire, puisque je commence à pouvoir les interroger, cela ne se pourra pas faire aux trois rivières, mais il m'importe, je feray ce qué je pourray. Resteront à Kébec, le P. Lallemant, le P. Masse, le P. Denouë et nos deux frères avec tous nos hommes. La douceur et la vertu du P. Lallemant tiendra tout en paix et fera réussir le travail de nos gens. Envoyer le P. Denouë et le P. Buteux aux trois rivières, je ne voyois pas d'apparence, 1o. pour ce que le Père Denouë gouverne ici nos hommes 2o. Le P. Buteux eut perdu une année, il n'auroit rien fait en la langue ; 3o. *Satis caliãus est licet alioquin optimus* P. Denouë ; il falloit donc que le P. Lallemant ou moy y allassions. J'ai pris le sort pour moy, croyant laisser la maison en plus grande paix que si je fusse demeuré. Je croy que V. R. approuvera mon procédé, du moins j'ai pensé suivre en cecy, le mouvement de Dieu qu'il sort bien pour eux jamais. Voilà ce que nous ferons cette année, c'est une grande occupation que de bien souffrir, Dieu nous en fasse la grâce.

Parlons maintenant de nos serviteurs domestiques, j'ay dit que nous avions estés en paix de tous costés. Les murmures qui arrivent parfois et les escapades ne doit bien pas estre mis dans les grands désordres, quand on se relève aussy lest qu'on est tombé et quand la rente n'est pas grande, quelques-uns de nos hommes ont quelquesfois témoigné quelque impatience, mais nous avons subject

de bénir Dieu, car rien ne s'est passé de notable ; voicy les causes de leurs mécontentements : 1o c'est le natureldes artisans de se plaindre et de gronder. 2o la diversité des gages les fait murmurer, un charpentier, un briquettier, et autres gagneront beaucoup plus que les manœuvres, et cependant ils ne travaillent pas tant, je veux dire qu'ils n'ont point tant de peine que les autres à raison qu'ils font leur mestier et les autres font des choses fort difficiles. *Inde querimoniæ.* Ils ne considèrent pas qu'un maître-maçon a moins de peine qu'un manœuvre quoiqu'il gagne davantage. 3o La pluspart ne font point leur mestier sinon pour un peu de temps, un cousturier, un cordonnier, un jardinier et les autres se trouvent estonnés quand il faut traisner du bois sur la neige, en outre, ils se plaignent qu'ils oublieront leur art. 4o Il faut confesser que les travaux sont grands en ces commencemens, les hommes sont les chevaux et les bœufs, ils apportent ou traisnent les bois, les arbres, la pierre, ils labourent la terre ; ils la hersent. Les mouches de l'esté, les neiges de l'hyver et mille autres incommodités sont importunes ; des jeunes gens qui travailleroient à l'ombre dans la France trouvent icy un grand changement, je m'estonne que la peine qu'ils ont des choses qu'ils n'ont jamais faites ne les fait crier plus haut qu'il ne crient. 5o Ils sont tous logés dans une mesme chambre, et comme ils n'ont pas tous leurs passions bien domptées, et qu'ils sont d'humeurs bien différentes, ils ont des subjets de discorde sans subject. 6o Comme il faut que nous passions par leurs mains ne les pouvant renvoyer quand ils manquent, et, comme ils voyent qu'un baston n'est pas bien servi d'une main pour les chastier, ils font plus aisément des renchères qu'ils ne feroient avec des séculiers qui les presseroient fort et ferme.

Que V. R. pèse toutes ces raisons, s'il luy plait, et elle nous aidera à bénir Dieu, car avec tout cela nous n'avons pas laissé de passer l'année paisiblement ; lançant quelques uns, en punissant quelques autres quoyque très rarement, dissimulant fort souvent, *Deus sit in eternum benedictus*, et comme ce n'est pas assez que la paix soit chez nous, mais il la faut très profonde, s'il y a moyen, j'estime qu'il serait bon de faire ce que je vay dire.

Il ne faudroit ici que des hommes de bon travail, voilà pourquoy il seroit bon que nous eussions trois braves frères pour les mesmes offices de la maison, pour la cuisine, la boulangerie, la cordonnerie, la cousturie, le jardin, la sacristie, les lessives et la serrurerie, le soin du bestial, du laitage, du beurre, et on diviseroit tous ces offices entre les trois bons frères et ainsy on seroit délivré de donner des gages à des ouvriers qu'on occupe en ces choses, tous nos hommes seroient dans les grosses besognes et par conséquent

je supplie V. R. de nous envoyer deux bons frères, notre frère Ligeois qui commence fort bien sera le troisième, pour notre frère Gilbert, peut-être le renvoira-t on, sinon il travaillera à la menuiserie tout doucement, car il est déjà bien cassé et gené d'une rupture. Voicy les frères sur lesquels je resterois ma penser si V. R. le trouvoit bon : Notre frère Claude Frémont et nostre frère le Serrurier qu'elle nous promet par ses lettres d'envoyer l'an prochain, je ne cognoy ni l'un ni l'autre, on me dit qu'ils sont tous deux paisibles et de bon travail, si cela est, V. R. nous les donnera s'il luy plait, on en pourroit bien envoyer un autre aux hurons ou aux trois rivières suivant le cours des affaires.

Avec ces bons frères, il nous faut avoir icy pour le moins dix hommes de bon travail pour les bastiments et pour la terre et pour faucher, pour tout en un mot qui en pourroit encore davantage seroit le meilleur, en y travaillant tous dans les grosses besognes, ne se plaindront pas de ceux qui font les mesmes offices. Nous avons desjà quatre de ces hommes, reste pour six à envoyer et nous renvoirons l'an qui vient tous ceux que nous avons, excepté ces quatre, voilà quel doit estre l'estat de la maison pour l'an quis vient. Quant au travail, si V. R. le trouve bon, dix bons ouvrier et trois ou quatre de nos frères scavoir est, nostre frère Sigeois, n. frère Claude Fremont n. frère le serrurier dont je ne scay pas le nom et nostre frère Gilbert s'il demeure. Pour les six ouvriers que nous demandons, voicy leurs mestiers, deux charpentiers forts dont l'un pour le moins entende à dresser un bastiment, en un mot qu'il sache bien son métier, un menuisier et trois hommes de travail qui puissent estre appliqués à déserter la terre, à tirer la scie de long, il n'est pas nécessaire qu'ils scachent ce métier, mais qu'ils ayent la volonté et les forces pour le faire ; à faucher, à aider les charpentier, masson, briquetier, auprès du bestial, à tout ce qu'on voudra, il faut des hommes forts pour cela et de bonne volonté. Si on ne peut avoir deux charpentiers qu'il en passe un bon pour le moins, et en la place de l'autre un homme de travail, comme je le viens de descrire. Je parleray encore de ceci ailleurs afin que si un vaisseau manquoit, l'autre porte de nos nouvelles, il est bien aisé de dépeindre un bon ouvrier, mais bien difficile de le trouver, je feray voir ailleurs à V. R. la nécessité que nous avons de ces dix hommes.

Pour les quatre qui désirent ou désireroient entrer en nostre compagnie, je leux diray qu'Ambroise qui a si bien contenté à Orléans et ailleurs et mesme qui a rendu ici de bons services, s'en vouloit aller cette année. Il est d'un bon naturel et bon ouvrier, s'il contente nous prierons V. R. de le recevoir l'an qui vient, sinon

il n'obtiendra aucune lettre de recommandation. Pour Louys, il fait merveille dans son mestier, quand on l'applique à autre chose, il est mescontent. Les grosses besognes qui sont ici le découragent aussi bien que Robert Hache. Ils sont tous deux bons enfans mais ils n'ont pas assez de courage et peut-être de force pour les travaux du Canada, ils demandoient quasi de s'en retourner cette année, mais la crainte de n'être pas resçus, les a arrestés, nous verrons comme ils feront doresnavant, ils ont bonne volonté. Quant à Jacques Jurrier, il est constant dans le bien, j'aimerais mieux en vérité six hommes comme lui que dix autres. Il y a longtemps qu'il demeure sur le pays. Je lui ai dit de la part de V. R. qu'il seroit reçu, repassant en France. Deux choses empêcheront qu'il n'y retourne cette année, la première, il a grande difficulté de se mettre sur mer, s'y trouvant fort mal, la seconde, à peine la maison se peut-elle passer de luy tant il nous est nécessaire en toutes façons est un jeune homme qui ne dit mot, mais qui fait beaucoup. Comme je représentois au père Lallemant que V. R. nous le renvoiroit au plus tost, il m'a dit la difficulté qu'a nostre R. P. Provincial de luy laisser faire icy son noviciat, provient d'une croyance qu'il a que cela ne soit pas bien trouvé à Rome ou bien de quelques-uns de nos pères, car sans cela, il aime tant la mission qu'il le laisseroit ici, estant notamment informé de la douceur de ce bon garçon auquel il ne manque que l'habit pour être religieux et s'il fait dans la religion comme il fait au monde, on sera content de luy. J'escriray, m'a-t-il dit, à Rome, afin qu'on nous accorde cette faveur qui nous est importante pour le bien de la maison, informés-en N. R. P. Provincial, c'est ce que je fay par la présente S'il faut enfin qu'il passe il passera; Dieu est le maître de tout. Je supplie V. R. de me pardonner s'il lui semble que je parle avec moins de respect dans mes lettres, je ne veux rien absolument mon R. P. que ce que vous jugiez devant Dieu, je parle selon que je crois la nécessité, ce me semble.

Parlons des pères dont cette mission auroit besoin.

Il en faudroit deux aux Hurons, s'il font la paix avec les Iroquois comme elle se traite, à ce qu'on dit, il en faudrait bien d'avantage ; car il faudroit entrer dans tous les peuples stables. Si les nations viennent à recevoir la foy, elles crieront à la faim et on ne leurs pourra donner à manger faute des personnes qui scachent les langues. De plus les frères qui seront parmi les Iroquois, travailleroient à entretenir la paix entr'eux et les Hurons, néanmoins sur l'incertitude de cette paix, nous ne demandons que deux pères pour les Hurons, il faut un Supérieur aux Trois-Rivières et deux Pères pour demeurer à Kébec proche de nos françois. Voilà cinq prêtres

et deux frères. Voyons la nécessité qu'il y a d'avoir tant de monde.

Pour les deux pères qu'on envoira aux Hurons, ils pourroient être envoyés de là à la nation neutre ou parmi les Iroquois, ou en quelqu'autre nation, ou bien être retenus dans les Hurons mêmes qui sont au nombre de trente mille âmes en fort peu de païs. Pour Kébec je demande deux Pères, si le Père Lallemant est Supérieur, il demeurera avec les PP. Masse et Denouë, et avec nos gens pour faire réussir la maison. Les deux pères seront au fort où on parle de bâtir une maisonnette ou une chambre. Ils prescheront, entendront les confessions, administreront les sacrements, diront la sainte messe à nos français, bref, ils feront l'office de pasteur et apprendront la langue des sauvages, les allant voir quand ils cabaneront près d'eux, ils auront un garçon qui leur apportera toutes les semaines leurs vivres de notre maison, esloignée du fort d'une bonne demi-lieue. Je demande un Supérieur aux Trois-Rivières parce que ce n'est pas trop de tenir là trois Pères afin qu'il y en ait toujours deux libres pour les sauvages. Que si V. R. n'en veut envoyer que deux, le P. Buteux à qui j'apprendray cette année ce que je pourray de la langue, demeurera avec luy à Kébec ou aux Trois-Rivières et moi avec l'autre ; mais à mon advis ce n'est pas trop de trois pour les Trois Rivières, l'un sera pour nos français les deux autres, pour les sauvages. Voir même il se pourra faire qu'on en envoira l'un d'eux aux Hurons avec les deux qu'il y faut faire passer. Je me doute bien que le P. Brebeuf en pourra demander plus de deux, si bien que si V. R. nous peut donner cinq Pères et deux frères, ce ne sera pas trop. Je me souviens de ce que je lui ay autrefois entendu à dire : *ad pauca attendent facite enunciat.* J'ay bien le monde qu'il fault ; mais je ne dy pas où on trouvera dequoy le nourir ; à cela je n'ay pas de repartie, je me restreint le plus qu'il m'est possible car pour le bien de cette mission, il faudrait bien plus de monde que nous n'en demandons.

J'ay icy deux humbles supplications à faire à V. R. je les fay au nom de Jesus-Christ de toute l'étendue de mon cœur, mon R. P. je conjure V. R., de me décharger, je dis quelquefois, aux petites croix qui me viennent et encore celle-là et tant que vous voudrez ô mon Dieu, mais à celles que le P. Lallemant m'a apporté dans les lettres de V. R. qui me continuoient en charge. Je l'ai dy plus de trois fois, mais avec une rétraction de cœur qui ne pouvoit boire ce calice. En vérité mon R. Père je n'ai pas les talents, ny les qualités, ny la douceur requise pour être supérieur ; de plus je le dy et il est vray, c'est un grand détourbier pour l'étude de la langue, je dy un très grand détourbier, diray mesme que cecy cette année nuit au salut peut estre de quelques sauvages. J'apprend que les

sauvages qui sont aux Trois Rivières sont tous malades et meurent en grand nombre ; le Père Brebeuf mesme qui a passé par là m'écrit qu'il seroit à propos que j'y allasse. Je suis dans les écritures je n'ay rien ou peu de choses preste, les vaisseaux seront bientôt prests à faire voile. Je seray surpris de mes lettres et informations que j'envoie à V. R., touchant nos besoins, je me dépêche tant que je peux. Si je n'étais pas supérieur je serais délivré de tout cela, il y a longtemps que je serais là Hault. Je me dispose pour y aller tout-à-fait jusqu'au printems, ou jusqu'à la venue des voisseaux. Je n'ay pas l'esprit capable de tant de choses. Le soin de nos gens, tant de sortes de petits travaux qu'il y a, bref, tout s'adressent au Supérieur et cela le divertie infiniment, notamment à Kébec où nous sommes bon nombre de personnes. Adjoutés les sermons, les confessions, visites. Je veux croire que tout cela empescherait peu le P. Lallemant de l'étude de la langue, pour moy, je le dy devant Dieu, cela m'en détourne grandement, depuis le mois d'Avril auquel je retournay d'avec les sauvages, je n'ay pas regardé un seul mot de leur langue. Le Père Lallemant qui n'est pas si assidu à l'étude a voulu au commencement de sa venue prendre un petit garde au travail de nos hommes. Enfin il s'en est défait, me confessant ingenument, ce qu'il n'avait pas voulu croire, qu'il était impossible d'étudier avec soin. On donne un tems tout libre à ceux qui étudient dans nos classes, ils ont de braves maîtres, ils ont de bons livres, ils sont logés commodement, et moi qui suis sans livres, sans maîtres, mal logé, pourray-je bien étudier avec un soin qui m'occupe quasi tout entier bien souvent.

V. R. considérera cecy devant Dieu. S'il luy plaist. Je ne veux que sa plus grande gloire. Il est vray que je me bat contre mon ombre ; le temps parle pour moi il y a plus de trois ans où il y aura à la venue des vaisseaux, que je suis en charge. Le Père Lallemant étant ce qu'il est et demeurant à Kébec contentera infiniment. Je remercie déjà par avance V. R. de ce qu'elle m'accordera cette requeste. Voicy la seconde.

Le P. Bernier m'escrit qu'il ne saurait se consoler de ce qu'il nest point en Canada. Sinon dans la veue de ses péchés qui l'en empêche il me prie d'écrire à Rome pour luy, je dy tout mon cœur à V. R. il espère que delà on lui ouvrira la porte, les Provinciaux luy fermans en France. J'en ay escrit comme il m'en supplie, mais ce n'est pas delà que j'attends ma plus grande consolation, mon R. P. Permettés moy, que je le demande pour Dieu, au nom de Dieu et en Dieu pour le salut de plusieurs âmes. Je renonce entièrement à tout ce qu'il y aurait de déréglé dans mon affection ; non Mon R. P. ce n'est point l'affection de la creature qui parle Si V. R., à

qui Dieu se communique plus abondamment qu'à un pauvre pêcheur juge dans le denument de tout, en présence de Jésus Christ, qu'il soit plus nécessaire en France et auprès d'une femme qu'au milieu de ces peuples barbares *ad majorem Dei gloriam* (*voto, spreto*). S'il rend tant soit peu de services à Notre Seigneur où il est, qu'il ne ferait en la Nouvelle-France, qu'il y demeure au nom de Dieu, c'est là où je le souhaite ; mais si V. R., juge que Dieu le veuille icy, je le demande de tout mon cœur. La crainte que j'ay qu'il n'arrive quelque changement, me fait conjurer V. R. de nous donner selon le cœur qu'elle a pour nous. S'il sçavoit que celui qui lui pourra succéder dût hériter de son amour, je ne serois pas si importun, car il est vray que je suis honteux de tant presser. Encore le coup, mon R. P., qui sera conforme à son affection, donnés nous, s'il vous plaist, le P. Bernier et le P. Vimont. Si le P. Bernier ne passe pendant qu'elle est en charge, je l'attend plus. Je le demanderay tant à Dieu et j'ai la confiance en lui qu'il nous le donnera. V. R. trouvera-t-elle bon que je parle encore une fois librement pour un moment de tems. Le P. Lallemant Supérieur à Kébec, le P. Vimont et le P. Buteux demeureront au Fort, le P. Bernier et le P. Pinette ou le P. Garnier et le P. Mercier qui est au collége de Paris pour les Hurons. Je ne cognoy pas ce dernier, mais on m'en dy du bien ; pardonnez-moi mon R. P. pardonnez-moi mes sottises. J'entends que toutes mes demandes soient des refus si elles ne sont conformes aux volontés de Dieu qui me seront déclarées par celles de V. R. que j'embrasseray de tout mon cœur jusqu'à la mort, si je puis *et ultrà*. Je ne peux ny ne veux déterminer de moi en aucune façon ny des autres, je propose avec amour et confiance et avec indifférence ; mais je demande les meilleurs ouvriers que je peux pour ce qu'il faut icy. En vérité des esprits qui viennent à la croix et non aux conversions, qui soient intérieurement souples et dociles autrement il n'a plus de pain icy et par conséquent point de fruits, il faut la chasteté de nos institutions tout-à-fait angélique, il je faut qu'étendre la main pour cueillir la pomme du péché, c'est à ce coup que mes langueurs seront ennuyeuses, car ce n'est pas encore fait. Parlons de l'estat auquel est notre maison pour le présent. Nous avons une maison qui a quatre chambres basses, la première sert de chapelle, la seconde de refectoire et dans le refectoire sont nos chambres, il y a deux petites chambres passables car elles sont de la grandeur d'un homme en carré, il y en a deux autres qui ont chacune huit pieds; mais il y a deux lits en chaque chambre voilà pour six personnes fort étroitement, les autres quand nous étions tous ensemble, couchoient au grenier. La troisième grande chambre sert de cuisine. La quatrième c'est la chambre de nos gens ; voilà

tout nostre logement. Dessus nous est un grenier si bas qu'on y sauroit loger, nous y montons avec une échelle. Il y avoit un autre batiment de mesme grandeur vis-à-vis de celuy-cy ; les anglais en ont bruslé la moitié, l'autre moitié est couverte seulement de bousillée, elle sert de grange, d'estable et de menuiserie, nos gens cette année ont fait des aix, ont été cueillir les arbres dans les bois, ils ont mis des portes et des fenêtres partout. Il ont fait des petites chambres au réfectoire, quelques meubles, tables, escabeaux, crédance pour la chapelle et autres choses semblables ; ils ont enfermé notre maison de grand pieux de sapin, nous faisant une belle cour d'environ cent pieds quarré, le P. Denouë conduisoit cet ouvrage. Les pans (spieux) ont quatorze pied de hault. Il y en est entre près de douze cent, cela est beau à voir et bien utile, nous y avons mis de bonnes portes que Louys à bien ferés avec tout cela on a cultivé, labouré, ensemencé nos terres défrichées. Voilà les plus gros ouvrages de nos gens de l'état de la maison.

Voici ce qu'il faut faire doresnavant :

Il faut donc une petite maison en une pointe de terre qui est vis-à-vis de nous. Il n'y a que la rivière à passer, l'eau tourne quasi tout à l'entour de cette pointe faysant une peninsule, nous avons commencé à la fermer depuis du côté de la terre et nous logerons là-dedans nostre bestial scavoir est, les vasches et les cochons, il faut à cet effet dresser la même petite maison pour ceux qui en auront soin, comme aussy de bonnes estables bien abritées contre le froid. L'an passé on nous envoya un homme pour charpentier qui ne l'estoit pas, ce qui est cause qu'on n'a pas basti cette année, ce qui nous a fait un grand tort. Il faut en outre aschever de dresser ce bastiment bruslé par les Anglais. On est après depuis la venue des navires qui ont apporté un charpentier, il faut des planches pour le couvrir, faire les portes, fenêtres, etc. Il nous faut faire une grange pour mettre ce qu'on recueillira de la terre. Il faut faire un puis, nous allons quérir l'eau à deux cents pas de la maison, c'est une grande peine l'hiver, notamment qu'il faut casser la glace de la rivière pour avoir de l'eau. Il faut raccommoder et agrandir notre cave que nous avons entretenue jusqu'icy. Ilfaut redresser plus de la moitié des bastiments où nous logeons et recouvrir tout car il pleut et neige partout aux commencements nos pères ne firent qu'un meschant todis pour se loger, les anglais le négligeans il seroit desjâ par terre si nous ne fussions retournés pour l'entretenir, ce ne sont que des planches et des petites lattes sur lesquelles on a bousillé. Il faut du monde pour le bestial, il faut labourer et ensemencer le plus que nous avons de terre, il faut faucher et

faire la moisson, il faut faire le bois de chaufage qu'on va desjà quérir assez loin sans charette, il faut faire la chaux. Il y a mille choses que je ne scaurois rapporter, que V. R. voie sy c'est trop de dix personnes pour tout cela, nous en demanderions vingt ou trente s'il y avoit dequoy les nourrir et paier, mais nous nous restreignons à dix avec trois de nos frères et encor ne scay-je si on pourra fournir en France ce qu'il faut pour cecy et pour nous, tant il y a de dépenses. *Ce qu'on peut prétendre de cette maison pour soulager lager la mission et frais qu'elle doit faire pour nostre entretien.*

Il y a quatre gros articles qui font la plus grande dépense de cette mission, les lards qu'on envoie, le beurre, les boissons et les farines. Avec le temps, le pais peut fournir cecy. Pour les lards, si dès cette année nous eussions été bastis, il n'en eut point fallu envoyer ou pas tant que l'année prochaine, nous avons deux grosses truies qui nourrissent chacune quatre petits cochons. Il a fallu nourrir cela tout l'esté dans nostre cour à découvert. Le P. Masse nous a eslevé ce bestial. Si cette pointe dont j'ay parlé estoit fermée on les mettroit là et on ne leur donneroit rien de l'esté. Je veux dire que dans quelque temps nous aurons du lard pour notre provision, c'est un article de 400 livres défalqué. Pour le beurre, nous avons deux vasches, deux petites génisses et un petit taureau. M. de Caen laissant icy son bestial voyant qu'il se fust perdu, nous retirasmes trois vaches ; de la famille qui est icy, trois autres ; eux et nous avons données à Mr. Giffard chacun une vasche ; il nous en reste ce que je viens de dire, faute de logement elles nous coustent plus qu'elles ne valent, car il faut détourner nos gens de choses plus nécessaires, elles gatent ce que nous avons semé et on ne les peut garder dans ces bois, les mouches les tourmentent, elles sont venues tous aux trop tôt ; mais elles fussent mortes si nous ne les eussions recueillies, nous les avons prises comme abandonnées. Avec le temps, elles donneront du beurre la provision et des bœufs pour labourer et parfois de la chair

Pour la boisson, il faudra faire de la bierre ; mais nous attenderons encore que nous soyons bastis et qu'il y ait une brasserie dressée. Ces trois articles sont assurés avec le temps.

Pour les bleds, on a doute si la terre on nous sommes n'étoit point froide. Allons par ordre et voyons la nature du sol ; voici deux années que tout ce qui est du jardinage qui ne lève que trop a été mangé par la vermine qui provient ou du voisinage des bois ou de ce que la terre n'est pas bien encore exercée et purifiée ny aérée. Au milieu de l'esté, cette vermine meure et nous avons de fort beau jardinage.

Pour les arbres fruitiers je ne scay ce qui en sera. Nous avons deux allées l'une de cent pieds et plus, l'autre plus grande plantée de sauvageons de part et d'autre fort bien repries, nous avons huit ou dix autres de pommiers et poiriers qui sont aussi fort bien reprises, nous verrons comme cela réussira. J'ai quelque créance que le froid nuit grandement aux fruits, dans quelques années nous en aurons l'expérience, on y a vu des fois de belles pommes.

Pour le bled d'Inde, il meurit bien l'an passé, cette année il n'est pas beau.

Pour les pois, je n'en ai point vu chez nous de beaux, la terre poussent trop ils réussissent for bien chez telle famille qui est lieu hault et bien aéré.

Le seigle a réussi deux ans ; nous en avons semé pour en faire l'expérience, il est fort beau.

L'orge peut aussy réussir. Reste pour le froment, nous en avons semé à l'automne en divers temps, il s'en est perdu en quelque endroit souls les neiges, en un autre endroit il s'est si bien conservé qu'on ne voit point en France de plus beau bled. Nous ne savons pas bien encore le temps qu'il faut prendre devant l'hyver La famille qui est ici a toujours semé du bled Marsais qui meurit fort bien en sa terre, nous en avons semé un peu cette année nous verrons s'il meurira. Voilà les qualités du sol où nous sommes. Je rapporte tout ceci pour ce que M. de Lauzon nous mandoit que nous transportassions nos gens aux Trois Rivières où l'on va faire une nouvelle habitation, disoit que tout meurissoit mieux en ce quartier là. On a été bien en branle s'il le falloit faire, du moins on y voulait envoyer trois ou quatre hommes. J'ay toujours creu qu'il ne fallait pas diviser nos forces et qu'il fallait faire réussir une maison qui fut par après le soutien des autres, qu'il falloit voir le bien devant que d'y rien entreprendre. Enfin ceux qui sont passés les premiers, mandent que la terre y est fort sablonneuse que tout y meurira mieux pour un temps mais que bientôt le sol sera las. Je m'en vay demeurer là comme j'ai dit avec le P. Buteux, nous verrons ce qui en est. Quand la terre seroit très-bonne, je ne serois pas d'avis qu'on quittast le soin de cette maison où nous sommes. C'est l'abord des vaisseaux, ce doit être le magasin, le lieu de refuge. La commodité pour le bestial, à cause des prairies, y est grande. Pour les farines au pis aller on peut avoir des seigles ; mais j'espère qu'on aura aussi de bon froment et que le temps enseignera quand il le faut semer. Si le bled Marsais meurit, le froment, le seigle et l'orge viendront icy fort bien ; tirons quelques conclusions de ce qu'il faut faire.

Primo.—Il se faut bastir pour nous loger, et les animaux et les bleds.

Secondo.—Il faut semer maintenant ce qui est nécessaire seulement pour le bestial et tascher au plus tôt dans peu d'années d'avoir des lards et du beurre. Tertio.—Estant logés, tous nos gens s'appliqueront à la terre à défricher et cultiver pour avoir des bleds ; voilà ce me semble l'ordre qu'il faut garder pour le temporel. Quand on sera basty, on ne tiendra plus ny charpentiers, ny artisans mais seulement des défricheurs et laboureurs pour l'entretiennement de la maison. On empruntera parfois du fort un artisan donnant un homme en sa place pour le temps qu'on le tiendra.

Ou bien ce qui me semble le meilleur, on tiendra serviteurs domestiques et on nourrira des hommes qui défricheront et cultiveront à moitié et ainsy, estans interessés dans leur travail, on n'aura que faire de se mettre en peine d'eux. Il y a encore du temps pour penser à cela.

VOICY UNE AUTRE AFFAIRE :

On parle de commencer de nouvelles habitations en divers endroits et d'avoir de nos pères. J'ay une pensée que nous ne sçaurions pas entreprendre de nous loger et bastir partout. Ce sera bien tout si nous faisons réussir le lieu où nous sommes et pourtant pour les autres habitations deux ou trois de nos pères ou deux pères et un garçon y pourront aller, et ces messieurs les logeront et entretiendront et fourniront tout ce qu'il faudra pour l'Eglise ou chapelle s'il leur plaist. Nous allons le P. Buteux et moy, comme j'ay déja dit demeurer aux Trois-Rivières expressement pour assister nos Français car nous n'irions pas sans cela ; cependant nous portons des meubles pour la sacristie et habits pour nous, et ce que je trouve plus étrange nos propres vivres que nous leur donnerons ; car nous mangerons avec eux faute de logis où nous puissions nous retirer, nous ferons cela volontiers, car j'apprend que ces messieurs font et nous assistent tant qu'il peuvent selon l'état de leurs affaires aussy fesons nous et ferons nous tout ce que nous pourrons aux Trois-Rivières jusques à de la cire et de la chandelle. Nous avons envoyé aux Hurons trois ou quatre personnes plus que nous n'eussions fait, n'estoit les affaires que j'ay recommandé à nos hommes. Il est vray qu'ils ont donné quelque chose pour ce subject à ce que m'a dit le P. Lallemant, je ne désire pas les importuner ; mais je scay leur aise ; qu'ils sachent que nous les recevrons de bon cœur et que nous espérons qu'il donneront ce qu'ils faut pour l'entretien des Pères aux nouvelles habitations et qu'il monteront leur chapelle

comme ils ont fait cette année celle de Kébec ; et qu'ils donneront aussi des gages et des vivres aux hommes qui nous tiendront en leur considération ; et pour leurs affaires, soit dans les Hurons, soit ailleurs, nous tenons ces hommes avec nous afin qu'ils ne se débauchent avec les sauvages et ne donnent mauvais exemples comme on fait autrefois ceux qui y étoient. Voilà pour le temporde cette mission. Si je me souviens d'autres choses, je l'escriray en un autre endroit.

VENONS AU SPIRITUEL.

1o. Nous espérons une grande mission avec le temps dans les Hurons, plus grande et plus prochaine, si on y peut envoyer beaucoup d'ouvriers pour passer dans les nations voisines, le tout sous la conduite et l'ordonnance du Supérieur qui sera aux Hurons. Ces peuples sont sédentaires et en grand nombre, j'espère que le Père Buteux saura dans un an autant du langage Montagnais que j'en sçay pour l'enseigner aux autres et ainsy j'yray où on voudra. Ce n'est pas que j'attend rien de moy, je tascherai de servir pour le moins de compagnon, ces peuples où nous sommes sont errans et en fort petit nombre, il sera difficile de les convertir si on ne les arreste, j'en ay apporté les moyens dans la relation.

Pour le Séminaire, hélas ! pourroit-on bien avoir un fonds pour cela ! dans les bastimens dont j'ay parlé nous désignons un petit lieu pour le commerce attendant qu'on fasse exprès un corps de logis pour le subject. Si nous étions bastis, j'espèrerois que dans deux ans le P. Brébeuf nous enverroit des enfans hurons, on les pourroit instruire icy avec tout liberté, étant éloignés de leurs parens. O le grand coup pour la gloire de Dieu si cela se faisoit :

Quant aux enfans des sauvages de ce païs-cy, il y aura plus de peine à les retenir. Je n'y vois point d'autre moyen que celuy que touche V. R. d'envoyer un enfant tous les ans en France, ayant été là deux ans, il y reviendra sachant la langue, étant déjà accoutumé à nos façons de faire, il ne nous quittera point et retiendra ses petits compatriotes. Notre petit Fortuné, qu'on a renvoyé pour être malade et que nous ne pouvons rendre à ses parens, car il n'en a point, est tout autre qu'il n'étoit encore qu'il n'ait demeuré que fort peu en France : tant s'en faut qu'il courre après les sauvages il les fuit et se rend fort obéissant. En vérité, il m'éstonne, car il s'encourroit incontinent aux cabanes de ces barbares, sitost qu'on lui disoit un mot, il ne pouvoit souffrir qu'on luy commandast quoique ce fût, maintenant il est prompt à ce qu'il peut faire. Je voudrois envoyer cette année une petite fille que la famille qui est icy m'eût donnée, peut-être encore un petit garçon selon le désir

de V. R. Mais M. de Champlain m'a dit que M. de Lauzon lui avoit recommandé de ne laisser passer aucun sauvage, petit ou grand. Je l'avois prié l'an passé du contraire ; j'ai quelque pensée que le P. Lallemant a quelque part en ce conseil et en cette conclusion. Voicy les raisons pourquoy ils jugent qu'il n'est pas expédient qu'il en passe. 1o. L'exemple des deux qui sont passés et qui se sont perdus. Je responds que Louys le huron fut pris et corrompus par les Anglais et encore a-t il fait icy le devoir de chrestien, se confessant et communiant l'an passé à la venue et à son départ de Kébec. Il est maintenant prisonnier des Iroquois. Pour Pierre le Mantagnais mené en France par les Pères Récollets estant icy de retour, il fuyoit les sauvages ; on les contreignit d'aller avec eux pour apprendre la langue qu'il avait oubliée, il n'y vouloit pas aller, jusques là qu'il dit, on me force, mais si j'y retourne une fois on ne m'aura pas comme on voudra. Les anglais sont survenus là-dessus qui l'ont gasté, adjousté que je n'ay point veu sauvage si sauvage et si barbare que luy L'autre raison du P. Lallement est que ces enfans cousteront à nourrir en entretenir en France et la mission est pauvre. S'ils sont en un collége, on demandera pension, s'ils sont ailleurs, cela tardera les aumones que feroient les personnes qui les nourriront. Je répond que les collèges ne prendront point de pension et quand il en faudroit, je trouve la chose si importante pour la gloire de Dieu qu'il la faudroit donner. Le Père Lallemant commence à gouster mes raisons, car je l'assure qu'on ne peut retenir les petits sauvages ,s'ils ne sont dépaïsés ou s'il n'ont quelques camarades qui leur aident à demeurer volontiers, nous en avons eu deux en absences des sauvages, ils obéissoient tellement quellement, les sauvages estoient-ils cabanés, nos enfans n'estoient plus à nous, nous n'osions leur rien dire. Si nous pouvons avoir quelques enfans cette année je ferai mon possible pour les faire passer du moins deux garçons et cette petite fille qui trouvera trois maisons pour une. On m'en demande en plusieurs endroits. Si M. Duplessis les conduit au nom de Dieu, soit ; quand le P. Lallemant aura expérimenté la difficulté qu'il y a de retenir ces enfant libertins, il parlera plus haut que moy

Votre R. voit par tout ce qui a été dit le bien que l'on peut espérer pour la gloire de Dieu de toutes ces contrées, et combien il est important, non seulement de ne rien divertir ailleurs de ce qui est donné par la mission de Kébec, moins encore de trouver quelque chose pour faire subsister du moins une maison qui serve de retraite aux nostres, de séminaire pour des enfans, et pour les nostres qui apprendront un jour les langues, car il y a quantité de peuples différens tous en langage.

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

IV.—DON REMIGO DIAZ.

(*Suite.*)

—Comment, vous couriez après mon cheval ?

—Oui. A peine étiez-vous entré dans cette maison, qu'un homme est sorti d'un fourré, s'est emparé du cheval, dont il a coupé la longe, et s'est sauvé avec ; comme nous étions trop loin pour l'en empêcher, nous nous sommes mis à ses trousses ; mais il paraît qu'il ne voulait pas le voler, car, après une course d'une demi-heure au plus, pendant laquelle nous n'avions rien gagné sur lui, il s'est arrêté, a abandonné le cheval au milieu de la route et s'est enfoncé dans des taillis où il nous a été impossible de le suivre nous avons dû nous borner à reprendre le cheval et à revenir.

—Quel conte me faites-vous là, drôles ? s'écria-t-il avec colère.

—Ce conte est une histoire parfaitement vraie, capitaine, répondit imperturbablement Pedroso, et maintenant je comprends la conduite de cet homme, qui m'avait d'abord semblé inexplicable.

—Voyons, que comprenez-vous ?

—Caraï ! c'est bien facile : cet individu voulait seulement nous contraindre à nous éloigner, afin de donner à ses complices, probablement cachés dans le même fourré, la facilité de vous assaillir à votre sortie de la maison où vous vous trouviez.

Le capitaine fut frappé de ce raisonnement qui ne manquait pas d'une certaine logique ; la chose était possible ; plusieurs attaques du même genre avaient eu lieu depuis quelques jours à peine ; il ajouta donc foi au récit de Pedroso, récit appuyé de tous points par Carnero, et le soupçon qui avait germé dans son esprit contre don Gutierre s'évanouit complètement., D'ailleurs il reconnut l'impossibilité dans laquelle se trouvait l'haciendero, qui n'attendait pas sa visite, de lui avoir préparé cette embûche.

—Et cet homme, si vous le rencontriez quelque jour, seriez vous en mesure de le reconnaître ? demanda-t-il à Pedroso.

—Parfaitement, capitaine. Nous l'avons examiné assez attivement pour cela.

—Alors, tout n'est peut-être pas perdu.

—Seulement, nous n'avons pas vu sa figure, dit Carnero avec bonhomie.

—Qu'est-ce que cela signifie, drôles ?

—Dame ! capitaine, cela signifie que cet individu s'est obstiné à ne nous montrer que son dos.

—Allez au diable ! vous êtes des imbéciles.

Les deux guérilleros échangèrent un regard railleur et aidèrent leur capitaine, à demi moulu par sa chute, à se remetre en selle.

—Au diable la sotte expédition que j'ai faite là ! grommela don Remigo d'un ton de mauvaise humeur, j'avais si joliment réussi à empocher ces cent onces ; maudits soient les voleurs qui m'en ont si promptement dépouillé.

Et après apoir jeté un long regard de regret sur la maison de don Gutierre, le capitaine reprit piteusement la route de Medellin.

Si don Remigo Diaz était triste, et certes il avait de puissantes raisons pour qu'il en fût ainsi, ses soldats, au contraires étaient d'une gaieté folle ; ils riaient et causaient entre eux avec des éclats de voix qui avaient la faculté d'agacer considérablement les nerfs du malencontreux officier, quoiqu'il n'osât pas leur imposer silence.

Enfin, lorsque les trois chevaliers se trouvérent en vue du village, don Remigo se tourna vers Pedroso.

—Vous êtes bien joyeux, lui dit-il.

—Dame ! répondit carrément le drôle, nous n'avons pas de sujets d'être tristes, nous autres.

—Ç'est vrai, dit-il en soupirant, on ne vous a pas volé cent onces.

—Comment, capitaine, vous aviez une si grosse somme sur vous ! c'est bien imprudent par le temps qui court.

Je venais de la recevoir, fit-il tristement.

—Ceci change la question, capitaine ; ainsi moi, tel que vous me voyez, capitaine, je ne porte jamais plus de quatre onces sur moi, de crainte d'accident.

Don Remigo Diaz dressa l'oreille.

—Hein ! dit-il, quatre onces ; c'est fort joli, et les avez-vous en ce moment sur vous ?

—Certes, je les ai, capitaine.

—Et vous, Carnero, portez-vous autant d'argent ?

Oh ! moi, je suis plus riche, capitaine, j'ai six onces.

—Ah ! fit-il avec un nouveau soupir plus profond que le premier, je comprends maintenant pourquoi vous êtes si joyeux. Ecoutez, mes amis, ajouta-t-il au bout d'un instant, il faut que vous me rendiez un service.

Eh ! dit Carnero.

Hum ! murmura Pedroso.

—Vous hésitez, mes amis, dit-il d'un ton de reproche.

—Oh ! non fit vivement Carnero.

—A la bonne heure, reprit-il.

—Nous refusons, ajouta brutalement le positif Pedroso.

Comment, vous refusez ?

—Mon Dieu, oui, capitaine ; mais, si cela vous convient, nous vous proposerons un marché.

—Va pour le marché, cela me dispensera de la reconnaissance.

—La reconnaissance, c'est bien usé, capitaine, dit Pedroso en avançant la lèvre inférieure d'un air de dédain.

—Voyons le marché.

—Vous nous donnerez une permission d'un mois pour aller nous divertir où cela nous plaira.

—Vous avez quelque affaire en vue, drôles.

—Je ne dis pas non.

—Est-elle bonne ?

Pas mauvaise, capitaine.

—Ne puis-je donc pas en être ?

—C'est impossible ; deux hommes suffisent, un troisième mangerait les bénéfices.

—Alors n'en parlons plus ; donc vous voulez un congé d'un mois.

—Oui, capitaine.

—Et que me donnerez-vous pour cela ?

—Cent piastres, dit triomphalement Pedroso.

—Ce n'est pas assez ; vous êtes de bons soldats, je taxe vos services à quatre piastres par jour.

Oh ! nous ne valons pas autant, capitaine.

—Vous êtes trop modestes ; cent vingt piastres, ou tout est rompu ; cela ne fait que soixante piastres chacun, c'est pour rien ; qui sait ce que vous rapportera votre affaire ? Eh bien, qu'en dites-vous ?

—Va pour cent vingt piastres, capitaine.

—Hum ! j'aurais dû vous demander davantage ! Enfin je suis trop bon, donnez.

—Pardon, capitaine, et notre permission ?

—Je la signerai dans un instant.

—Eh bien, donnant donnant, capitaine, comme cela il n'y aura pas d'erreur.

Don Remigo sourit en homme qui comprenait la portée de cette parole, et dix minutes plus tard il signait la permission et empochait gaiement les sept onces de ses soldats.

Le soir, don Miguel et son oncle eurent un entretien qui se prolongea fort avant dans la nuit.

Lorsque chacun se fut livré au repos et que toutes les lumières furent éteintes, le jeune homme se rendit au corral en compagnie de don Gutierre, sella son cheval et sortit de la maison, dont son oncle referma la porte derrière lui.

Au lieu de se retirer, don Gutierre s'enveloppa dans son zarapé afin de se garantir de la fraîcheur glaciale de la rosée, s'étendit à terre dans l'ombre projetée par la haie et l'attendit.

Un peu avant le lever du soleil, c'est-à-dire vers trois heures du matin, le pas d'un cheval se fit entendre, se rapprocha peu à peu et s'arêta devant la porte, contre laquelle on heurta avec précaution.

Don Gutierre se leva et alla ouvrir, c'était don Miguel qui rentrait.

La porte refermée, le jeune homme mit pied à terre et reconduisit au corral son cheval blanc d'écume et ruisselant de sueur.

Après que l'animal eut été dessellé et bouchonné avec soin, les deux hommes se dirigèrent vers la maison.

Jusqu'à ce moment pas un mot n'avait été prononcé, ce fut seulement lorsqu'ils se trouvèrent dans le cabinet de don Gutierre que celui-ci adressa enfin la parole à son neveu :

—Eh bien ? lui demanda-t-il d'une voix contenue.

—C'est fini, répondit le jeune homme.

—Vous avez vu la personne en question ?

—Je l'ai vue, tout est convenu entre nous, son avis, que je partage entièrement, est que, puisque votre présence à Medellin est connue, il faut vous montrer hardiment, agir différemment serait paraître vous cacher ; en vous voyant aujourd'hui assister aux bals

et aux réjouissances, nul ne songera à vous soupçonner ; d'un autre côté, don Luis Morin pense qu'il pourra plus à l'aise causer avec vous au milieu de la foule, sans attirer l'attention, que s'il se rendait ici.

—Et est-ce toujours pour aujourd'hui ?

—Toujours ; il se réserve de vous donner les dernières explications.

—Fort bien, mon neveu, et après ?

Don Miguel ouvrit son portefeuille et en tira plusieurs papiers qu'il donna à don Gutierre.

—J'ai vu le senor Lizardi lui-même ; malgré l'heure avancée de la nuit, il travaillait encore dans son cabinet, il m'a remis, ainsi que cela avait été convenu entre vous, des lettres de change pour un million cinq cent mille piastres, tirées sur les meilleures maisons d'Espagne, d'Angleterre et de France, ainsi voilà, quelque chose qui arrive, la plus grande partie de votre fortune sauvée ; le senor Lizardi reste, m'a-t-il dit, votre débiteur de sept cent mille piastres qui seront soldées à vous ou à votre mandataire, à votre première réquisition, où et comme cela vous plaira ; voilà, je crois, mon cher oncle, toutes les commissions dont vous m'aviez chargé.

—Oui, mon neveu, et je vous remercie de l'intelligence et de la rapidité que vous avez mise à les exécuter ; maintenant retirez-vous dans votre appartement, le jour ne va pas tarder à paraître, il faut que personne ne se doute de votre sortie de cette nuit, d'ailleurs, vous devez avoir besoin de repos ; bon sommeil, mon neveu.

—Et vous, mon oncle, qu'allez-vous faire ?

—Je vais, de même que vous, essayer de dormir quelques heures, je veux être frais et dispos pour la fête, ajouta-t-il en riant.

—C'est vrai, répondit le jeune homme sur le même ton.

Ils se séparèrent après s'être serré la main. Quelques minutes plus tard, l'oncle et le neveu dormaient, selon l'expression espagnole, *a pierna suelta*.

DÉPART POUR LA FÊTE.

Les fêtes de Medellin sont, à juste titre, célèbres dans toute la Terre chaude, et attirent une affluence considérable de gens de toutes les parties de l'Etat de Vera-Cruz.

Ces fêtes ont conservé, dans certains de leurs détails, un caractère chevaleresque fort intéressant à étudier.

Dès le matin les cloches commencèrent à sonner à toute volée, et les boîtes et les *cohetes* à éclater de toutes parts.

Dans les anciennes colonies espagnoles, il n'y a pas de bonnes fêtes sans pétards, la quantité de poudre qui se brûle dans ces circonstances est incalculable.

Nous nous rappelons à ce sujet une anecdote assez singulière, à cause du personnage qui y joue le rôle principal.

Lors de l'Insurrection du Mexique contre la métropole, quand les Espagnols eurent été définitivement chassés du Mexique, le roi Ferdinand VII demanda un matin à un noble mexicain réfugié à la cour d'Espagne :

—Senor don Cristoval de Caserès, que pensez vous que fassent en ce moment vos compatriotes ?

—Sire, répondit gravement don Cristoval en s'inclinant devant le prince, ils tirent des pétards.

—Ah ! fit le roi, et il passa.

Vers deux heures de l'après-midi du même jour le roi accosta de nouveau le même gentilhomme :

—Et à présent, lui demanda-t-il gaiement, à quoi s'occupent-ils ?

Sire, répondit le Mexicain, non moins gravement que la première fois, ils continuent à tirer des pétards.

Le roi sourit, mais ne répliqua pas.

Le soir, cependant apercevant par hazard don Cristoval de Caserès parmi les courtisans qui faisaient cercle autour de lui, le roi lui adressa pour la troisième fois la même question.

Plaise à Votre Majesté, sire, répondit le gentilhomme avec son imperturbable sang-froid, ils tirent toujours et de plus en plus des pétards.

Cette fois le roi n'y put tenir, il éclata d'un fou rire : chose d'autant plus extraordinaire que ce monarque n'a jamais passé pour être très-gai de caractère.

Tirer des pétards, voilà le plaisir suprême des Hispano-Américains.

Toutes les fêtes mexicaines se résument ainsi : tirer des pétards, jouer au *monte*, parier aux combats de coqs et danser surtout ; danser partout, dans les maisons, dans les cours, dans les rues et sur les places, aux sons criards de la vihuela et du jarabè raclés frénétiquement par des Indiens ivres de mezcal, qui hurlent en même temps des chansons qu'ils improvisent séance tenante, et qui généralement, ont le privilége de plaire beaucoup aux assistants, qui applaudissent à tout rompre, avec des cris, des rires et des contorsions de possédés.

Dès le lever du soleil, Medellin avait pris un aspect inusité ; sur le seuil de toutes les portes laissées ouvertes, apparaissaient les

habitants revêtus de leurs costumes de cérémonie ; sur les places des estrades réservées, aux danseuses, car seules les femmes dansent dans les fêtes, étaient dressées ; de nombreux *ventorillos* ou débits de liqueurs fortes s'élevaient à chaque coin de rue, des boutiques d'eau fraîche, de limonade, etc., s'improvisaient çà et là, alternées par des tables de monte qui déjà se couvraient d'or ; plus loin, dans des cabanes en toiles s'organisaient les combats de coqs.

Une foule bariolée de mille couleurs tranchantes circulait dans toutes les directions en riant, criant et gesticulant, les cavaliers accouraient à toute bride, attachaient leurs chevaux fumants au premier endroit venu, et, sans plus se soucier d'eux, allaient gaiement se mêler à la fête, dont ils avaient hâte de prendre leur part.

C'était un pêle-mêle, un tohu-bohu inouï, dominé par le bruit des pétards et des boîtes, qui éclataient sans interruption de tous les côtés à la fois.

Cependant, à cause de la chaleur torride du milieu du jour, la la fête ou fandango n'est réellement dans tout son éclat que lorsque le soleil est sur le point de disparaître, que l'ombre commence à couvrir la terre, et que la brise de mer, qui se lève alors, vient rafraîchir l'atmosphère embrasée.

Le matin, pendant le déjeuner, don Gutierre avait annoncé à ses filles son intention de les conduire le soir au fandango.

Nouvelle qui avait rempli de joie le cœur des deux sœurs ; Sacramenta et Jesusita jouissaient, dans tout l'Etat de Vera-Cruz, d'une réputation justifiée d'excellentes danseuses.

A peine se furent-elles levées de table, que les jeunes filles se renfermèrent dans leur chambre afin de procéder à leur toilette du soir, grave affaire pour elles, et qui absorba leur attention pendant la journée tout entière.

Don Miguel, bien qu'il fût prévenu d'avance, éprouva cependant un tressaillement de joie en entendant don Gutierre manifester l'intention de conduire ses filles à la fête ; le jeune homme avait ses projets, il voulait profiter de l'occasion qui se présentait pour tenter une expérience du succès de laquelle devait dépendre le bonheur ou le malheur de sa vie.

Ce ne fut que quelques instants avant de se mettre à table pour le repas du soir que les filles sortirent de leur chambre et apparurent dans tous leurs atours.

Don Miguel ne put retenir un cri d'admiration en les apercevant : elles étaient réellement ravissantes.

Leur toilette était cependant des plus simples, toutes deux portaient des robes de fine mousseline, serrées étroitement aux hanches

par une ceinture de soie bleue ; sur leur chemise de batiste, dont les larges manches étaient brodées et garnies de dentelles, était placée une gorgerette qui voilait sans les cacher leurs blanches épaules.

Les longues tresses de leurs cheveux, relevées sur la tête, étaient maintenues par un peigne d'écaille rehaussé d'or massif, une profusion de fleurs de suchil s'épanouissait dans le chevelure de Sacramenta et lui formait une fraîche couronne. Jesusita en portait une pareille, mais de fleurs de floripondio. Leurs pieds étaient chaussés de bas de soie à jour à coins d'or, et de souliers de satin bleu brodés de filigrane.

Mais ce qui donnait un charme inexprimable à la toilette des jeunes filles, c'était la quantité de *cucuyos* [1] semés dans leur couronne, et dont la lueur bleuâtre ceignait leur front d'une ravissante auréole. Une bordure de cucuyos était attachée aussi au bas de leurs robes, et les enveloppait pour ainsi dire d'un cercle magique, qui donnait à leur démarche quelque chose de mystérieux et de fantastique qui portait l'âme à la rêverie.

Elles s'avancèrent ainsi souriantes et majestueuses, au-devant de don Miguel, qui, en les apercevant, avait joint les maina avec ferveur en murmurant d'une voix brisée par l'émotion :

—Mon Dieu qu'elles sont belles !

Mais si l'admiration du jeune homme s'adressait également aux deux sœurs, son regard se reportait avec plus de complaisance sur dona Sacramenta. Les femmes n'ont même pas besoin de regarder pour être certaines de l'effet qu'elles produisent sur leurs admirateurs.

L'adoration de don Miguel gonfla leur cœur de joie.

—Comment me trouvez-vous, mon cousin ? lui demanda Sacramenta, en se penchant coquetttement vers lui.

—Trop belle, murmura-t-il d'une voix sourde.

—Une femme n'est jamais trop belle pour celui qui l'aime, répondit malicieusement la jeune fille ; vous n'êtes pas aimable ce soir, mon cousin.

—C'est que j'ai peur, reprit-il douloureusement.

—Peur, fit-elle en souriant, et de quoi, s'il vous plaît ?

—De votre beauté, qui brûlera tous les cœurs, ma cousine.

Elle haussa légèrement les épaules :

—Mon Dieu, que vous autres Tierras a dentro vous êtes peu galants ! dit elle avec dédain.

—Les Costenos le sont davantage, n'est-ce pas, Sacramenta ?

—Que voulez-vous dire, don Miguel ? reprit-elle avec hauteur.

[1] Vers luisants, coiffure et garniture fort en usage au Mexique.

Rien autre que ce que je dis, ma cousine, fit-il tristement.

—Pourquoi le tourmenter ainsi ? dit Jesusita en s'interposant, tu le rendras fou avec tes taquineries.

—Je ne sais ce qu'il a ce soir, il est insupportable fit-elle avec impatience.

Le jeune homme pâlit et porta vivement la main à son cœur, comme s'il y eût éprouvé une douleur subite.

– Vous êtes cruelle, Sacramenta, s'écria-t-il ; soit, je ne vous fatiguerai pas davantage de ma présence, allez à la fête sans moi, vous ne sauriez manquer de cavaliers qui seront heureux de se déclarer vos esclaves ; quant à moi, je renonce à rechercher à être distingué par vous.

—A votre aise, mon cousin, répondit-elle en riant ; ainsi que vous-même l'avez dit, nous ne manquerons pas de cortejos, qui seront, sinon aussi aimables que vous, du moins plus galants.

—Oui, oui, reprit-il avec colère, le nombre en est grand, je n'en doute pas, et parmi eux don Remigo Diaz est un des plus favorisés probablement.

—Et quand cela serait, dit-elle en minaudant, de quel droit essayeriez-vous de vous y opposer ?

Je ne m'y opposerai pas, Sacramenta, dit-il d'une voix brève et ferme, je le tuerai.

—Vous le tuerez ! s'écria-t-elle avec une expression indéfinissable.

—Oui, je le tuerai, parce que vous l'aimez, et que votre féroce coquetterie m'a brisé le cœur.

La jeune fille avait pâli à ces paroles.

—Oh ! murmura-t-elle, ingrat et fou, sur quelles preuves appuyez-vous cette accusation ?

—Que sais-je ? vous vous jouez de moi en me laissant croire parfois que vous n'êtes pas insensible à mon amour, et lorsque je sens l'espoir entrer dans mon cœur...

—Eh bien ? dit-elle vivement.

—Tout à coup vous prenez un malin plaisir à me rendre d'un mot le plus malheureux des hommes ; non, non, ajouta-t-il en hochant tristement la tête, j'ai vainement essayé de me faire illusion, le voile étendu sur mes yeux est enfin déchiré, je reconnais mon erreur.

La jeune fille l'écoutait toute pensive en jouant machinalement avec une fleur de suchil qu'elle tenait à la main.

—C'est vrai, murmura-t-elle, je vous ai trompé, Miguel ; jamais jusqu'à ce jour je ne vous ai, en aucune façon, encouragé à me faire la cour, vos hommages ont passé inaperçus devant mes yeux.

—Vous le reconnaissez donc enfin ! vous l'avouez, Sacramenta, je vous suis odieux ! cette fleur que vous tourmentez en ce moment entre vos doigts crispés, cette fleur même, si je vous la demandais, vous me la refuseriez, n'est-ce pas ?

Elle se détourna à demi, lui lança un long regard, et, avec un sourire d'une angélique douceur :

—Oui, dit-elle, je vous la refuserais, Miguel.

Et au même instant la fleur de suchil, s'échappant de sa main, vint tomber juste aux pieds du jeune homme.

Don Miguel se précipita pour la ramasser, tandis que les jeunes filles s'envolaient comme des colombes effarouchées, en riant comme des folles.

—Ah ! s'écria-t-il, avec une expression de joie radieuse, en couvrant la fleur de baisers, elle m'aime, mon Dieu ! elle m'aime ! La fleur de suchil est un talisman, ajouta-t-il, la donner ou la laisser prendre, c'est avouer qu'on aime ! oh ! sois bénie, pauvre petite fleur sauvage, car tu me rends à la vie en me disant d'espérer.

Après avoir encore baisé la fleur à plusieurs reprises, il la cacha vivement dans sa poitrine en entendant un bruit léger auprès de lui.

C'était un des peons de son oncle, qui venait l'avertir que le diner était servi.

Il se rendit en toute hâte à la salle à manger, où tout le monde déjà était réuni.

Le repas était fort gai, don Miguel causait avec une verve intarissable, la joie immense qui inondait son cœur débordait de toutes parts.

Sacramenta et sa sœur le regardaient parfois à la dérobée en souriant malicieusement entre elles ; quant à don Gutierre, sa surprise fut extrême, il ne savait à quoi attribuer l'humeur joyeuse de son neveu, si calme et si sérieux d'ordinaire.

Quand on se leva de table la nuit était complètement tombée.

—Nous partons pour le fandango, ninas. dit avec bonté don Gutierre, amusez-vous, dansez, enfin prenez autant de plaisir que vous pourrez : il faut profiter des occasions de se divertir lorsqu'elles se présentent, aujourd'hui est à nous, demain n'est à personne.

(A Continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Depuis que Thiers a perdu l'équilibre qu'il maintenait avec tant d'efforts et qu'il s'est donné le luxe de culbuter de la Présidence, le Maréchal MacMahon a accepté et exercé le périlleux honneur de gouverner le peuple français d'ordinaire si ingouvernable. Au reste McMahon est monté au poste présidentiel avec les meilleures intentions du monde et qu'il annonce dans son message à l'assemblée :—" libérer notre territoire envahi après d'affreux malheurs, et rétablir l'ordre dans une société travaillée par l'esprit révolutionnaire....Je considère le poste où vous m'avez placé comme celui d'une sentinelle qui veille au maintien de l'intégrité de votre pouvoir souverain."

Assurément nul autre que lui eût pu combler le vide creusé par la chute de Thiers. Pendant que monarchistes, impérialistes et républicains se déchiraient mutuellement, pendant que conservateurs et radicaux se faisaient une guerre acharnée et incessante, il fallait un homme d'un caractère irréprochable, ne trempant jamais dans les coalitions, ne se jetant point dans les luttes politiques, et indifférent à tout ce qui n'avait point pour but le bien et la gloire de la France. Il fallait un homme d'un prestige reconnu afin d'en imposer aux gouvernements européens et leur inspirer la confiance. McMahon est arrivé à propos à ce moment de crise politique qui a failli tourner à la révolution, comme il est arrivé à propos à la bataille de Magenta à la rescousse de l'Empereur à demi vaincu. McMahon est populaire dans l'armée et avec l'armée, toujours prête à obéir aux ordres d'un tel chef, il n'y a aucune révolution à redouter. Pour qui connait le caractère pacifique et peu ambitieux de McMahon il n'y a pas lieu de croire au retour du césarisme.

Thiers n'a été vaincu que par la coalition des monarchistes soutenue par vingt-cinq impérialistes et quelques républicains du Centre-Gauche. Quelqu'habileté qu'il ait montré à gouverner l'Etat il a dû s'effacer pour ne pas être debordé par le radicalisme qu'il avait flatté quelquefois par tactique mais qu'il aurait dû combattre constamment de front. Quoiqu'il en soit Thiers a rendu à la France d'incontestables services à une des époques les plus critiques de son histoire. Il a grandement contribué à relever les ruines de la dernière guerre à l'intérieur et à établir des rapports pour la plupart bienveillants avec les Etats de l'Europe.

En dehors des luttes politiques il se produit en France un reveil religieux qui rappelle le moyen âge. En dépit des athéïstes et des progressifs modernes qui n'ont que trop longtemps prêché contre toutes manifestations religieuses et ridiculisé notre foi, les âmes reprennent leur élan vers Dieu et l'on voit des milliers de pèlerins accourir à Notre-Dame de Lourdes et à Paray-le-Manial. Le christianisme se trouve dans une époque de recrudescence, et en face des sceptiques et des impies on ne rougit plus d'aller aux temples et de pratiquer les exercices de dévotion Voilà un signe certain et réel de régénération qui annonce que la France a encore de hautes destinées à remplir.

***

L'ère des persécutions religieuses en Italie n'est pas encore finie. Les ennemis de l'Eglise travaillent constàmment et avec une rare énergie à l'accomplissement de leur œuvre sinistre. Nous avons encore à enrégistrer un de leurs triomphes infernaux. Le Sénat Italien vient d'approuver la loi abolissant les corporations religieuses. Et pour que ce crime soit bien et dûment consommé il il ne reste plus que la sanction royale, laquelle ne se fera probablement pas attendre. Car tout le monde connait avec quelle complaisance Victor-Emmanuel marche à la remorque de la révolution. Il n'y aura que les représentations des puissances catholiques d'Europe qui l'empêcheront de sanctionner cette odieuse injustice.

C'est avec calme et résignation que Pie IX assiste au spectacle de ces lâches attentats contre la liberté religieuse. Au milieu de toutes les épreuves il garde une âme sereine ; car il sait que le jour du triomphe arrivera bientôt. Il porte prestement le fardeau des âges et le voilà entré plein de santé au vingt-huitième anniversaire de son élévation au Pontificat. Il a reçu à cette occasion d'innombrables marques de sympathie. Les députations ont inondé les abords du Vatican et les témoignages de respect ont éclaté de toutes parts.

***

L'Espagne est toujours empêtrée dans le bourbier révolutionnaire. L'anarchie la plus complète continue à régner dans ce malheureux pays. Le désordre existe parmi les citoyens, et la démoralisation a envahi l'armée du gouvernement. En fait, ce gouvernement ne sait trop que faire, et son malaise se manifeste de plus en plus clairement dans une foule d'évolutions politiques qu'il exécute à tout hasard et qui n'amènent aucun résultat. Comme un malade dévoré de la fièvre il prend mille poses différentes dans l'espérance du repos ; et il confirme l'idée qu'on a de sa faiblesse en accumulant ministères sur ministères. Ainsi dernièrement encore trois ministères se sont formés et succédé en vingt-quatre heures ; Figueras, Margall et Salmeron sont venus tour-à-tour prendre les rênes de l'Etat, et conduire les destinées du pays. Chacun vient à son tour escalader les hauteurs gouvernementales et puis culbuter le moins prosaïquement possible. Et voilà comment l'histoire d'un pays se forme, et voilà comment l'on marche à rebours et à grandes enjambées vers le progrès.

Et pendant que le désordre intérieur tient ainsi continuellement les ministères en haleine, le canon gronde dans le nord de l'Espagne, les soldats de Don Carlos marchent de provinces en provinces. Les troupes du gouvernement reculent constamment devant l'invasion carliste, et la cause monarchique échancre lentement mais sûrement la cause des radicaux et des républicains.

***

En face des désordres soulevés dans le sud des Etats-Unis par le mauvais rapport qui existe entre les races blanche et noire, le public se remet à discuter la question d'un rapprochement qui pourrait s'opérer entr'elles. On leur prêche la conciliation et on semble désirer que toutes deux vivent sur un pied d'égalité. Un comité d'hommes éminents en Louisiane a adopté des résolutions à cet effet. « Cette prétention, dit un journal américain est naturelle de leur part, nous le reconnaissons. Il est désirable, dans l'intérêt de l'alliance politique des deux races, alliance que nous n'avons cessé de recommander, que cette prétention soit accordée dans des limites raisonnables, mais cette concession ne peut résulter que de l'abandon *volontaire* par les blancs de leurs préjugés. C'est une bonne politique, de la part des citoyens éminents de la communauté, de faire toutes les recommandations possibles à ce sujet ; ce serait sage, de la part des masses de la population, de se conformer,

aussi rapidement et aussi généralement que possible, à ces recommandations. Mais il ne faut pas songer à imposer comme un droit ce qui n'en est pas un et ce qui ne peut être que le résultat d'une concession volontaire, et il faut s'attendre à des objections et à de nombreuses exceptions et compter sur la raison, l'exemple et surtout sur le temps, pour universaliser l'œuvre d'unification dont quelques citoyens ont eu la louable initiative."

En attendant que le temps et les évènements aient fait disparaître cette fausse condition sociale, la meilleure politique est d'user de modération dans l'exercice du pouvoir, de réprimer énergiquement tous les abus et toutes les injustices et de préparer insensiblement les esprits à ce nivellement des races.

***

Le Canada et Montréal en particulier ont eu quelques jours d'émotion politique à propos de la session des commissaires chargés de s'enquérir de la vérité des accusations de M. Huntingdon contre le Gouvernement au sujet du contrat du Pacifique qui a été octroyé à Sir Hugh Allan. On prétendait que la Compagnie Allan s'était mise de connivence avec les capitalistes américains pour exercer une pression considérable sur le Gouvernement et accaparer ses faveurs.

La Commission qui a siégé ces jours-ci n'a pu examiner et juger la portée de ces accusations parce qu'elle n'avait pas le pouvoir de recevoir sous serment le témoignage des témoins, pouvoir qu'elle ne pouvait exercer qu'en vertu d'une commission royale. Deux des commissaires bien connus pour leurs idées oppositionnistes, MM. Blake et Dorion, ont demandé que les témoins fussent entendus sans serment vû leur réputation d'hommes d'honneur, et ainsi l'enquête n'aurait pas été retardée. De leur côté, les trois autres commissaires voulant que l'enquête eût la plus grande force possible en assermentant les témoins en vertu d'une commission royale, il a été résolu que la commission ajournerait ses séances.

Mais si l'enquête n'a pas encore mis au jour ces fameuses accusations, la presse libérale prise d'un beau zèle pour la vérité s'est hâté de publier des lettres privées de Sir Hugh Allan par lesquelles M. Huntingdon dans sa motion, avait crû pouvoir établir la complicité du Gouvernement. Ces lettres n'incriminent le Gouvermement en aucune manière. Il est étonnant même qu'on ait fait autant de bruit avant leur publication et qu'on se soit si prématurément flatté de renverser avec cette pierre d'achoppement les ministres au pouvoir.

Dans tous les cas, il est d'importance majeure que le pays connaisse la vérité pleine et entière. S'il y a des spéculateurs égoïstes qui travaillent et conspirent contre nos intérêts, il faut les éliminer sans pitié. Mais si d'un autre côté il en est qui nous aident généreusement et noblement à marcher vers le progrès et la prospérité ce serait être aveugles pour nous-mêmes et ingrats pour eux que de ne pas leur accorder un peu de confiance et ne pas seconder leurs efforts.

Montréal, 18 juillet 1873.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

BIBLIOGRAPHIE.

Revue Catholique des Institutions et du Droit—Baratier frères et Dardelet, libraires-éditeurs, à Grenoble, France.—Prix de l'abonnement annuel : 10 frs.

Nous avons reçu par le dernier Courrier d'Europe les premières livraisons de cette nouvelle et intéressante publication. C'est une œuvre essentiellemment catholique et qui mérite tous nos encouragements, ce sont de nouveaux alliés et nous souhaitons à leur œuvre la bienvenue la plus cordiale et la plus sincère. Le but de la Revue est de défendre les principes catholiques en matières de droit et de législation, elle cherche à rétablir la société ébranlée sur ces anciennes bases de l'autorité Religieuse et politique qui avaient jusqu'ici fait sa grandeur et sa puissance. Pour nous la Revue est tout un évènement, elle est l'indice certain du travail, lent sans doute, mais ferme et progressif de la réaction qui s'opère dans les esp its en France. Combien de fois au milieu de ces convulsions terribles aruxquelles la malheureuse France a été en proie dans ces derniers temps nous nous sommes demandé : quand donc sonnera l'heure de la paix, du repos, de la réaction ? Le mal nous paraissait quelquefois si profondément enraciné, le génie révolutionnaire nous semblait étreindre avec tant de force ce peuple infortuné que, bien souvent, notre âme, presque découragée, semblait croire à cet *abandon* dont parle l'Ecriture, juste châtiment que Dieu réserve aux grands coupables Tour à-tour les révolutions et les désastres, le fer et le feu ont fait leur œuvre terrible et sanglante et la Providence restait sourde aux prières des bons et des innocents, aux gémissements des blessés et des orphelins. La colère de Dieu fut implacable et le 19e siècle vit un jour, jour de deuil et de tristesse, cette fière nation gauloise, se réveiller de sa léthargie sans sceptre, sans hommes d'état, sans généraux, captive, courbée sous le lourd genou de l'envahisseur ! Le monde entier fut ému de ces revers sanglants et terribles et la société en deuil partageait ses larmes sur la captivité du Vieillard du Vatican et sur les malheurs de la fille ainée de l'Eglise. Les jours d'épreuves et de tristesse ont été longs, il a fallu boire la coupe des amertumes jusqu'à la lie, mais aujourd'hui tout nous permet d'espérer que nous touchons enfin à une ère nouvelle de foi et

de prospérité. Le catholicisme voit ses défenseurs se rallier plus nombreux et plus courageux que jamais et ce n'est plus qu'une question de temps pour que les esprits se calment et que le soleil de Rome inonde de nouveau de ses rayons bienfaisants cette terre de France autrefois si belle et si fertile en actions héroïques.

La *Revue Catholique* sera un noble drapeau et qui dans sa sphère, servira de point de ralliement aux Catholiques populations de Grenoble ; nous n'avons aucun doute que l'encouragement qu'elle rencontrera en France et à l'étranger lui assurera longue vie et prospérité.

Afin de mieux faire comprendre la mission que se propose de remplir, la *Revue*, nous allons maintenant donner quelques passages de la belle lettre que M. Claudio Jannet, un des collaborateurs distingués de cette publication, a adressée au Directeur Gérant de la *Revue Canadienne*, ensuite nous donnerons un extrait du pro ramme de la *Revue* et enfin le sommaire de la livraison du mois de mai dernier.

" J'ai l'honneur, dit M Jannet, de vous adresser par le même courrier, deux numéros d'une nouvelle Revue que vient de fonder dans un de nos centres provinciaux les plus importants, Grenoble, un groupe de jurisconsultes catholiques désireux de réagir contre les doctrines de l'absolutisme de l'Etat, que la révolution a infiltrées dans nos lois et de profiter pour cela de cet immense besoin de réforme sociale que tout le monde ressent en France après nos désastres.

" La première pensée de notre *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, remonte à l'époque du Concile du Vatican. Après six mois d'existence elle vient de recevoir la plus haute consécration par un bref du Saint Père.

" Cette recommandation et le but que nous poursuivons nous vaudront, je l'espère, les sympathies de l'excellente *Revue Canadienne*, je viens vous demander de vouloir bien échanger avec notre *Revue*.

" ... Nous désirons donner à notre œuvre, surtout après le haut encouragement qu'elle vient de recevoir, un caractère international ou pour mieux dire catholique, et naturellement notre première pensée est pour cette seconde France, restée notre sœur par la langue, la religion, les affections et chez laquelle nous aimons à retrouver l'image d'un passé tout plein d'honneur dont la révolution nous a fait perdre jusqu'à la tradition. Nous pensons aussi que peut-être notre *Revue*, placée au centre de ce conflit de doctrines qui se fait sentir, au moins par contre-coup, de l'autre côté de l'Atlantique, pourrait avoir son utilité pour les catholiques du Canada.... J'ose espérer que ce sentiment de solidarité chrétienne nous fera juger favorablement les démarches que j'ai l'honneur de faire auprès de vous etc., signé : Claudio Jannet, avocat à la Cour d'Appel d'Aix en Provence, Docteur en droit."

S il est vrai de dire que le style c'est l'homme, certainement que la lettre de M. Jannet ne peut nous donner qu'une haute idée de son noble caractère et de son dévouement sans bornes à la cause sainte du catholicisme. C'est la voix d'un ami sincère du Canada et la lettre de M. Jannet serait une perle de plus que M. Benj. Sulte pourrait fort bien ajouter à son joli travail intitulé *le Canada en Europe*.

Terminons maintenant par un extrait du programme de la revue et en donnant le sommaire de la livraison du mois de mai :

" Les institutions et les lois qui sont toute la vie des nations, on les a déshéritées, chez nous, du principe de la vie sociale en les *sécularisant*, en les faisant de plus en plus obligatoirement laïques, c'est-à-dire, dans la

pensée des meneurs, obligatoirement athées, et on a fini par les rendre incompatibles, non-seulement avec la dignité d'un peuple catholique, mais encore avec l'existence d'un peuple quelconque. L'état fait profession d'athéisme depuis 89 ; il est facile de prouver que c'est la véritable cause de notre agonie, et que ce système, qu'on appelle progrès, n'est qu'une impiété au point de vue de la foi, une nouveauté dans l'histoire, une folie au point de vue de la raison ; au point de vue national et patriotique, un suicide que l'on voudrait persuader à la France.

Toutes les questions qui concernent l'Etat athée et l'Etat chrétien, et la transition de l'un à l'autre, entrent donc dans le plan de cette *Revue*. Ce sont, en d'autres termes, toutes les questions et de droit public et de droit privé, de jurisprudence et de législation ; car il est peu de rouages de notre organisme social où l'irréligion n'ait pénétré. Partout c'est le même travail de dissolution. A la base, au centre et au sommet, tout a été faussé et dénaturé. Suivant le langage échappé à un écrivain de la libre-pensée, " la France est à refaire de haut en bas " (M. P. Sarcey), (le *Gaulois* du 10 mars 1871).

Une *Revue* n'est pas une œuvre personnelle, elle est un rendez-vous de lumières et d'efforts, un centre d'union et de travail. Aussi, faisons-nous appel à la collaboration de tous ceux qui pensant que le salut de la France est dans son retour à la Religion, veulent concourir à ce sauvetege de la patrie, sur le terrain immuable des principes catholiques, sous la double bannière de la Patrie et de l'Eglise. Convaincus que, pour ne point errer, l'homme a besoin des guides auxquels Dieu a confié la conservation de la lumière en ce monde, nous seront toujours soumis à tous les enseignements tombés de la chaire du Souverain Pontife, et toujours prêts à recevoir avec reconnaissance les observations des Evêques.....C'est en affirmant la vérité sans la diminuer ni la compromettre, que nous pensons être vraiment de notre temps, et comme les concessions et les transactions ont fait leurs preuves de ruineuse impuissance, nous croyons n'avoir plus rien à attendre que la seule chose qui reste à expérimenter pleinement : la sincérité du vrai et le courage du bien.

La *Revue*, outre les encouragements sympathiques de jurisconsultes éminents, à reçu les adhésions des Cardinaux-Archevêques de Besançon et de Bordeaux, des Archevêques d'Auch, de Toulouse, de Bourges, des Evêques de Belley, du Puy, d'Evreux, de Poitiers, de Marseille, de Mende, de Rodez, de Saint-Brieux, de Grenoble, de Séez, de Digne, d'Arras, de Moulins, de Coutances et Avranche, de Quimper, de Langres, de Bayeux, etc. "

Sommaire de la livraison du moi de mai dernier : I Bref de Sa Sainteté Pie IX à la rédaction. II La Révolution par M. Gustave de Bernardi. III De l'Etat enseignant, par M. V. Nicolet. IV La Sépulture Catholique et la loi civile, par M. André Gairal. V Le mouvement pour la réforme sociale. VI Revue Judiciaire, par M. E. Perrier."

Nous souhaitons à la *Revue* tout l'encouragement quelle mérite, et nous n'avons aucun doute qu'elle aura sa place marquée dans toutes les bibliothèques catholiques.

CHARLES C. DE LORIMIER.

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Huitième Livraison—25 Aout, 1873.

SOMMAIRE

I.—LA VEILLEUSE. (Suite et fin.)..... **JULES TARDIEU.**
II.—IROQUOIS ET ALGONQUINS..... **BENJAMIN SULTE.**
III.—DOCUMENTS INEDITS SUR L'HISTOIRE DU CANADA.....
IV.—CHRONIQUE DU MOIS..... **E. PRUD'HOMME.**
V.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE .....

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENÉCAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droit de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne ..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Vallet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour ; la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur*

561

LA

VEILLEUSE.

(*Suite et fin.*)

XIII

LA FÊTE DES LANTERNES.

Il n'y a qu'heur et malheur ! Les inquiétudes de la famille avaient disparu ; le nuage qui la menaçait se levait en même temps que le voile qui obscurcissait le regard de madame Martel, et les objets commençaient à se dessiner devant ses yeux comme à travers un brouillard qui se dissipe aux rayons du matin.

Notre artiste, qui n'avait pu placer depuis longtemps ses œuvres capitales, auxquelles il attachait une grande valeur, et qui était obligé de faire pour le commerce, comme il disait avec mépris, des travaux insignifiants et mal-payés, Claudius vit revenir enfin le négociant qui était entré en pourparlers avec lui pour l'acquisition de l'*Amour vainqueur*.

Comme le peintre ne voulait rien rabattre de ses prétentions, le marchand dit qu'il se contenterait d'un plat de forme antique dont le fond représentait une assez bonne reproduction du *Triomphe de Galatée*, sujet affectionné par les peintres mythologiques. Le prix en fut fixé à deux mille francs. Et enfin l'artiste, qui ne comptait

pas sur cette rentrée, se rappelant du reste les bons conseils de Stanley, finit par abandonner les deux objets pour quatre mille francs.

—Vous ne faites pas une mauvaise affaire ; dit-il au marchand ; si je n'avais besoin d'argent, je ne serais pas si accommodant ; mais vous me prenez au moment favorable.

—Monsieur, dit le négociant avec bonhomie, en enveloppant les objets qu'il avait achetés, nous ne gagnons pas autant que vous le croyez, je vous assure, car nous payons d'avance, et nos magasins sont encombrés de ces riches fantaisies qui, avec tout leur mérite, restent souvent pour notre compte jusqu'à ce qu'un nom soit connu. Un bourgeois ne m'achètera pas vos peintures ; je ne puis compter que sur les connaisseurs, et, comme on dit, il y a plus d'acheteurs que de connaisseurs. Ceci, voyez-vous bien, va être expédié en Russie...

—Ah ! en Russie ! fit Claudius.

—Oui. Je n'en suis pas embarrassé, parcequ'un de mes clients désire quelques-uns de vos ouvrages et s'en rapporte à moi. Je vous avoue bien que, pour mon compte, je n'oserais faire une telle avance de fonds, dit-il en comptant les billets de banque.

Enfin, ajouta-t il, pendant que Claudius lui donnait quittance, j'espére vous faire faire encore quelques affaires ; mais, si vous voulez vous faire connaître, je vous engage à être raisonnable pour les prix.

—Voilà un négociant qui entend les affaires, se dit Claudius en le reconduisant et aprés avoir mis son argent dans sa poche ; mais je ne me laisserai pas plumer, et s'ils veulent des *Claudius Martel*, ils les payeront ce que cela vaut.

De ce moment, Claudius n'était plus le même homme : il ne lui était jamais venu à l'idée de dépenser un franc pour son agrément : mais la vue, la possession de l'argent lui donnait la fièvre, tant il en avait peu l'habitude.

Des idées de mise en scène grandiose surgirent dans son esprit inventif. Il s'enferma d'abord dans son atelier, comme pour se livrer à un travail indispensable. Ce travail pressé, c'était un grand transparent fixé sur un châssis sur lequel il traçait des emblêmes, et puis d'autres écussons sur lesquels il inscrivait à la hâte des devises.

Il sortit, sans rien dire à personne ; et enfin on le vit descendre d'une voiture avec un énorme paquet qui contenait des fils de fer, des lanternes, des bougies et d'autres objets.

Il se mit à l'œuvre, et manqua de se rompre le cou en attachant au moyen d'une grande échelle les fils de fer au sommet des arbres

et, comme il ne pouvait dissimuler plus longtemps, il annonça aux enfants charmés une grande représentation pour le soir.

En attendant le récit pompeux de ce qui se préparait, la bonne madame Martel, connaissant le faible de son mari pour la décoration et pour le spectacle, souriait de cette innocente manie.

—Le pauvre homme, disait-elle à Pholoë avec son indulgence habituelle, il n'a guère de plaisir ; laissons-le amuser les enfants à sa manière ; mais, je t'en prie, mon enfant, recommande lui de ne pas se fatiguer.

—J'y pense à présent, mère, dit Pholoë, c'est demain votre fête. Je suis sûre que c'est pour cela que mon bon père se donne tant de mal. C'est pour se réjouir avec nous du mieux que vous ressentez depuis que vous voulez bien garder ce bandeau. C'était pourtant bien simple, eh bien, sans...

Elle n'acheva pas, car elle parlait bien rarement de Stanley.

—Voulez vous, dit-elle en interrompant la phrase commencée voulez-vous petite mère, que je renouvelle l'eau fraîche ? Et, en parlant d'autre chose, elle y ajouta quelques gouttes de la précieuse liqueur.—Personne du moins ne me préviendra, dit-elle encore en allant chercher un bouquet de violettes qu'elle donna à sa mère en l'embrassant.

Vers la fin du dîner, Claudius disparut pour prendre ses dernières dispositions, et, peu de temps après, à la grande joie des enfants, une détonation annonça que le spectacle allait commencer.

—Aussitôt Claudius entra dans la chambre de madame Martel qu'il embrassa avec effusion, et, se mettant à ses genoux :

—Chère femme, dit-il, permets-moi de t'offrir ce bouquet d'immortelles qui est l'image de mes sentiments pour toi. Pholoë va te dire que les feuilles même qui l'entourent ne sont pas sans valeur.

—Oh ! mère, s'écria Pholoë, figurez-vous ! Quel dommage que vous ne puissiez voir combien vous voilà riche ! un, deux, trois, quatre mille francs...

– Quatre milles francs ! dit madame Martel.

—C'est le fruit de mes travaux, dit Claudius avec modestie. Quelle douce récompense pour les efforts de l'artiste quand il peut, par son seul travail, assurer le pain de la famille, sans surcharger sa pauvre femme qui a déjà tant à souffrir ! Car c'est pour m'aider dans ma tâche, ma tendre amie, que tu as compromis ta santé, et presque perdu la vue ; mais je me sens un nouveau courage, et je vous dis que je vous sauverai.

Et toi, ajouta-t-il en prenant sa fille dans ses bras, chère Pholoë,

ange de la maison, aussi sage que belle, aussi modeste qu'habile dans ton art, sois bénie, mon enfant..... Mais attention, reprit-il après un silence, en détournant la tête, il ne faut pas s'attendrir comme la trop sensible Reine, ça nous troublerait la vue et nous empêcherait de voir les décorations.

La nuit était presque venue ; Claudius prenant le bras de sa femme, la conduisit avec précaution jusqu'au jardin en lui racontant tous les détails du marché qu'il avait conclu : les enfants se bousculaient pour arriver plus vite. Pholoë ne pouvait les retenir ; la belle Ida daigna se mêler à la famille ; et Reine parut sur le pas de la porte du jardin, faisant force gestes et exclamations.

—Sommes-nous au complet ? dit Claudius, quand tout le monde fut assis devant la maison. Eh ! il nous manque notre cher voisin ! c'est bien le cas de lui faire les honneurs du spectacle. Enfants, allez donc lui demander s'il peut venir un instant ; je vois de la lumière chez lui.

Sam et Mimi ne tardèrent pas à forcer la barrière et à ramener en triomphe Stanley qu'ils tenaient par la main. Il salua les dames, et remercia de la faveur qu'on lui accordait d'assister à une fête de famille dans laquelle il avait l'heureux ou plutôt, ajouta-t-il en se reprenant, le malheureux prigilége d'être seul étranger. Et il fut placé par Claudius, le maître de cérémonie, entre madame Martel et Pholoë.

—Que personne ne bouge ! dit l'heureux artiste en frappant trois coups dans ses mains. Puis, comme il n'avait pas d'autre aide-machiniste que Reine, il prit l'humble rôle d'allumeur de quinquets ; mais Stanley appela son domestique pour lui donner un coup de main, et bientôt on vit se dessiner au milieu du jardin un grand transparent entouré de feuillages sur lequel il avait écrit dans un médaillon porté par deux amours : *A ma chère épouse Julie ;* à gauche, sur un écusson, on lisait l'*Amour vainqueur*, et à droite, sur un autre écusson semblable, *Triomphe de Galatée.* Puis des lanternes de couleur s'allumèrent successivement dans les tilleuls, comme si des fleurs lumineuses éclairaient le dessous du feuillage.

Enfin, pour couronner ces effets gradués, des flammes de Bengale cachées derrière chaque tronc d'arbre embrasèrent le jardin de leurs clartés blanches, vertes, bleues, rouges, qui se succédaient, aux acclamations des enfants.

Une illumination pour fêter sa femme presque aveugle ! c'était bien un à-propos digne de notre artiste ; mais il ne doutait de rien, il était si riche et si heureux ! il se disait qu'elle verrait toujours

quelque chose et que les lanternes étaient l'emblême obligé de l'allégresse.

Madame Martel racontait à Stanley, qui semblait l'écouter avec autant d'intérêt que de surprise, la bonne affaire que son mari avait conclu le matin même, et tâchait de faire excuser ses enfantillages.

—Il ne vit que pour nous, disait-elle, et si vous le voyez si content c'est qu'il nous a vus longtemps dans un état de gêne, et que nos affaires, grâce à Dieu, prennent aujourd'hui une meilleure tournure.

Les deux enfants sautaient autour de madame Martel.

—Petite mère, disait Noémi, si tu savais comme c'est beau ! Ote seulement ton bandeau, je suis sûre que tu vas voir quelque chose.

Pholoë se tourna par hasard du côté de Stanley que les flammes mettaient en pleine lumière, et elle vit une grosse larme qui tombait sur sa joue.

—Pourquoi pleurez-vous, osa-t-elle lui dire, si bas que lui seul pouvait l'entendre.

—Parce que je suis heureux, répondit-il en se détournant pour essuyer ses yeux.

Madame Martel avait ôté son bandeau avec la permission de Stanley, qu'elle appelait en riant son docteur ; et, en effet, elle put distinguer la splendeur du transparent, compter les flammes au pied des arbres, et les lanternes qui lui semblaient comme des étoiles à travers un nuage.

—Je regrette vraiment, dit Stanley à Claudius qui venait recevoir des applaudissements, je regrette de n'avoir pas été prévenu ; j'aurais aussi allumé ma lanterne.

—Oui, oui, disaient Sam et Mimi, il faut aussi sa lanterne. On demande la lanterne de M. Charles.

Et, après s'être fait prier, cédant aux instances de la belle Ida, qui jusque-là avait été un peu oubliée, il disparut.

Comment vous trouvez-vous, bonne mère, dit Pholoë en se rapprochant et en prenant la place que Stanley venait de quitter près de madame Martel.

—Bien mieux, chère enfant, dit la mère en se tournant de son côté et lui donnant sa main que Pholoë baisait plus tendrement qu'à l'ordinaire.

—Eh bien, on demande la lanterne, criait Claudius ; il manque peut-être une mèche ? Et les enfants riaient et se moquaient de la lanterne de Stanley qui ne pouvait s'allumer.

Les flammes de Bengale expiraient en fumant, et tout restait dans le demi-jour.

Tout-à-coup la ravissante figure de Pholoë s'illumina de la tête aux pieds et se détacha en traits de feu et de flammes d'argent et sur le fond qui restait sombre, comme si un éclair venait se poser sur son front ; et le jardin retentit d'une exclamation universelle à cette apparition presque magique.

—Ma fille ! mon enfant ! s'écria madame Martel *je te vois.*

Mais Pholoë tomba évanouie sur les genoux de sa mére, et tout rentra dans les ténèbres. On s'empressa de la secourir. Reine lui jeta, en riant bien fort, de l'eau fraîche sur le front ; madame Martel était fort effrayée ; mais sa fille reprit bientôt ses sens, et elle s'excusa en souriant d'avoir cédé à l'effet de la surprise. Le calme se rétablit et la joie reparut sur toutes les figures.

—Madame, de grâce, dit Stanley en accourant, remettez bien vite votre bandeau. Puisque vous avez vu votre enfant, vous serez guérie. Vous êtes guérie, j'en suis sûr ; mais pas d'imprudence !

Et se rapprochant de Pholoë, qui se tenait dans l'ombre, il lui demanda pardon du mal qu'il lui avait fait.

—Pourquoi pleurez-vous ? lui dit-il.

—Peut-être parceque je suis heureuse, répondit-elle.

XIV

LES FORGES DE VULCAIN.

En nous souvenant de l'incident inattendu qui a couronné l'illumination improvisé de Claudius, et qui a fait pâlir ses lanternes, nous demandons pourquoi Stanley, qui a la prétention de se contenir et d'être maître de lui, a laissé voir à Pholoë une émotion que rien ne paraissait motiver dans cette tranquille et naïve scène d'intérieur ; nous en sommes réduits à supposer, avec le lecteur, qu'il n'était pas étranger aux succès de Claudius, et qu'il jouissait peut-être plus que tout autre des joies de la famille. Nous laisserons du reste les événements se dérouler, sans vouloir dès à présent interpréter les intentions du silencieux astronome.

Quant à Pholoë, si le rayon lumineux qui venait se briser sur son sein lui a produit une impression si inexplicable pour l'assistance, c'est évidemment que cette apparition lui révélait à elle seule un secret dont elle avait le pressentiment, et lui annonçait à n'en pouvoir douter que l'habitant de la tour n'était autre que

son généreux créancier. Il y avait là de quoi ouvrir un vaste champ à son imagination.

Claudius n'allait pas chercher si loin la cause de son changement de fortune ; il l'attribuait simplement à son mérite. Ce qui lui arrivait ne faisait d'ailleurs que confirmer ses prévisions ; il avait toujours dit que la lumière ne pouvait rester sous le boisseau et que son jour viendrait.

Tout devait le confirmer dans cette naïve croyance ; les hésitations, les marchandages, les critiques même de ceux qui se présentaient pour acheter ses œuvres, étaient la meilleure preuve qu'on ne pouvait plus s'en passer. Les gens qui les lui achetaient lui paraissaient si rusés et si retors en affaires, qu'il était loin de leur avoir obligation quand il leur laissait emporter un de ses *Amours*.

—Ce que c'est que la vogue ! se disait-il. Personne n'en voulait et il n'y en aura pas pour tous. Après les Amours, il vit défiler la troupe légère des Vénus, des Grâces et des Nymphes, qu'il réalisa à beaux deniers.

Puis ce fut le tour du bruyant cortège des Bacchanales et d'un vieux Silène à moitié ivre et soutenu sur son âne par deux satyres, qui eux-mêmes ne pouvaient plus se tenir ; et tout cela produisit encore de belles sommes.

Enfin vint un jour où il ne lui restât plus qu'un affreux *Vulcain* forgeant les armes d'Achille ; mais pour celui-là, il n'y eut jamais moyen de le placer.

Claudius, se voyant à la tête d'une vingtaine de mille francs, et n'ayant plus rien dans son atelier, se remit à l'œuvre. Mais, soit qu'il se pressât trop, soit que sa main eût moins de légèreté, par une sorte d'ébranlement nerveux, suite de tant d'émotions, comme il le croyait lui-même, le fait est qu'il ne fit jamais si bien que l'*Amour vainqueur*, dont le succès avait été complet. C'était du moins ce que lui disait un des acheteurs dans lequel il avait le plus de confiance, et il était obligé d'en convenir.

—Mais que ne prenez-vous mon *Vulcain ?* lui disait-il en apportant pour la deuxième fois le vase de forme antique. C'est de ma première manière ; voyez comme c'est étudié ! et il comptait et numérotait presque les muscles sur la jambe nerveuse de *Vulcain* et sur le bras qui brandissait le marteau au dessus de l'enclume.

—C'est très fort, disait le marchand ; mais ce n'est pas assez gracieux pour ma clientèle.

Le Vulcain lui resta toujours.

Stanley, qui avait fait quelques courtes abscences, dont le motif était inconnu, était informé successivement des belles affaires que Claudius avait réalisées, et il se récriait avec le peintre sur les

caprices de l'aveugle déesse.—Il avait mis à profit ses conversations avec madame Hermel et avec sa fille Ida, qui le favorisait souvent de sa présence au jardin ; il connaissait tous les antécédents de la famille. Claudius de son côté, avec sa nature expansive, était une source inépuisable de renseignements, à laquelle ne manquait pas de puiser le curieux Stanley. Il n'avait qu'à écouter. Le peintre lui racontait et lui décrivait son ancienne résidence de Vernon et lui montrait encore dans des médaillons exécutés avec soin, les plus pittoresques points de vue.

—Ah ! vivre là ! disait-il en interrompant son travail ; vivre dans cette maison de brique, au pied des côteaux de Vernonet, là au bout de ce vieux pont détraqué où j'ai tant de fois passé en regardant couler l'eau, quels souvenirs ! quelles délices !—C'est à vous que je dis cela. Je n'ai jamais parlé de mes regrets à ma pauvre femme, puisque c'est moi qui l'ai voulu. — Quand je pense, mon ami, que j'ai donné cette maison-là avec le jardin qui est derriére pour un morceau de pain !

—Elle paraît charmante, dit Stanley en examinant la peinture.

—Vous ne voyez rien ! et quelle vue délicieuse de la terrasse ! vous ne connaissez pas ce pays-là ? Il faudra pourtant que nous fassions cette partie-là un jour. Mais que voulez-vous ? me voilà fixé, rivé à Paris ; ce n'est pas au moment où je me fais un nom que je vais quitter le théâtre de mes succès ; et puis il faut vivre, et depuis quelques jours je n'ai pas de bonheur, rien ne me réussit on dirait que la veine est épuisée.

—Il y a de bons et de mauvais jours, reprit Stanley philosophiquement.

Cependant Claudius avait fait avec madame Martel, dont les yeux revenaient à plaisir depuis le soir de l'illumination, Claudius avait fait l'inventaire de la caisse autrefois vide ; toutes les dépenses payées, et une réserve suffisante restant pour les besoins de la maison, il y avait dix-huit mille francs disponibles. On tint conseil, car on ne s'était jamais vu depuis longtemps dans une position pareille.

Pour comble, Mr. Hermel, dont nous avons fait la connaissance à Vernon, apporta de lui même quelque temps après les douze mille francs qui restaient dus sur la vente de la maison, car il ne pouvait la revendre lui-même qu'après avoir donné main-levée de l'hypothèque, selon le terme légal. Cette petite maison bourgeoise lui paraissait maintenant insuffisante ; il avait profité d'une proposition très-avantageuse pour s'en débarrasser,et il faisait construire une élégante villa de l'autre côté de l'eau, dans le nouveau quartier qui est comme la Chaussée-d'Antin de Vernon. Il s'excusa en

même temps de n'avoir pu céder plutôt aux instances de sa charmante nièce, qui avait mis, disait-il, dans cette négociation toute l'habileté d'un homme d'affaires.

Claudius, ayant grande confiance dans son voisin Stanley et aimant d'ailleurs à raconter ses prospérités, lui dit un jour :

—Vous me voyez fort embarrassé, mon cher ami ! J'ai de l'argent à placer ; oui, quelques économies, et puis des fonds qui me sont rentrés sur la vente de ma maison ; tout cela peut faire quelque chose comme trente mille francs. Je ne puis garder cela en portefeuille.—Et, à propos, mon ami, si vous étiez gêné, vous savez ; je ne vous fait pas de phrases, mais je suis à vous corps et biens.

—Mille grâces, mon cher Claudius, dit Stanley en lui prenant la main ; je sais qu'au besoin je puis compter sur vous ; quant aux placements, je ne m'y entends pas beaucoup : le mieux serait peut-être d'acheter de la rente ? Mais, attendez, je chercherai ; je demanderai conseil à quelques amis expérimentés.

Claudius ajourna ses placements ; mais d'autres joies l'attendaient Il vit entrer un jour chez lui un fabricant de porcelaines de Limoges qui ne s'intéressa pas autrement aux *Forges de Vulcain* ni aux autres peintures qu'on faisait passer sous ses yeux ; mais il demanda avec une grande curiosité à voir des échantillons du bleu céleste.

—Ah ! ceci, dit Claudius, c'est une autre affaire ; c'est un procédé que je garde pour mon usage : je ne montre que mes peintures.

—Je vous en fais bien mon compliment, dit le fabricant, qui paraissait fort expérimenté ; mais, permettez-moi de vous dire que vous tireriez un bien meilleur parti de votre procédé en l'exploitant qu'en le gardant pour vous-même.

—Vous avez peut-être raison, dit le peintre, mais je ne suis pas marchand, malheureusement, et je ne sais comment vous avez eu connaissance d'une chose si nouvelle.

—Mais dans un journal ; je crois même que je l'ai sur moi, et il lui montra un journal qui contenait un fait Paris ainsi conçu.

"On lit dans le journal de St. Pétersbourg :

"Le comte C. a fait récemment à Paris des acquisitions importantes pour sa magnifique galerie de tableaux et d'objets d'art. On y remarque plusieurs peintures sur porcelaine de Claudius Martel peintre français, dont le nom est encore peu connu, mais qui nous paraît approcher par le fini de l'exécution des œuvres célèbres de madame Jacotot.

"Une particularité nous est signalée dans l'exécution d'un vase qui est, dit-on, son dernier ouvrage : c'est l'application d'un

nouveau bleu céleste qui dépasse en pureté et en transparence toutes les nuances employées jusqu'ici. C'est une découverte précieuse qui, si elle était exploitée avec intelligence, pourrait faire la fortune de l'inventeur."

—Monsieur, dit Claudius avec l'impatience d'un enfant, pourriez-vous, seriez-vous assez bon pour me laisser ce journal? Figurez-vous que j'en ai pas même eu connaissance !

L'étranger s'empressa de se rendre à son désir.

—Mais veuillez, lui dit-il, songer à ma proposition : voici mon adresse à Limoges ; si vous êtes disposé à traiter, nous ferons des affaires ensemble.

Claudius était bien plus flatté de l'hommage rendu à son talent que des perspectives de bénéfice que lui ouvrait le bleu céleste.

L'article fut lu bien des fois en famille. Claudius le communiqua à Stanley, et lui demanda ce qu'il en pensait.

—Certes, mon ami, dit le prudent voisin, on ne fait que rendre justice a votre talent : l'éloge appelle la critique, et, puisque vous voilà en lumière, vous serez contesté comme les autres. Le *Post-Scriptum* me plaît davantage ; il contient un avis qui n'est pas à dédaigner, et vous qui entendez si parfaitement la fabrication des couleurs, avec les capitaux que vous avez disponibles, vous pourriez peut-être...

—Moi ! dit Claudius, y pensez-vous ? moi, tenir un magasin de couleur ; ma femme assise dans le comptoir et ma fille servant les pratiques ! non, mon cher voisin, Claudius Martel n'en est pas là. Mais excusez-moi, mon ami, ajouta-t-il en se modérant, je sais tout l'intérêt que vous nous portez, je sais toute la reconnaissance que je vous dois ; car sans vous ma chère femme serait encore dans les ténèbres ; et, puisqu'il faut vous le dire, vous trouverez chez vous, mon cher Stanley, la preuve que Claudius Martel n'est pas un ingrat.

Claudius, comme nous l'avons dit, avait inutilement tenté de vendre le *Dieu vulcain* et il déplorait l'aveuglement de ceux qui n'en voulaient pas ; il finit donc par y renoncer ; mais il se dit un jour :

— Il y a au moins un connaisseur qui saura rendre justice au mérite de cette œuvre capitale. Il n'a pas le moyen de l'acheter, ce n'est pas sa faute, au pauvre garçon ; eh bien ! je lui en ferai cadeau, car je veux absolument qu'il possède un de mes ouvrages.

Il s'en sépara avec une véritable peine ; et, guettant, pendant l'absence de Stanley, son domestique au passage, il lui avait fait signe et l'avait chargé de porter avec précaution le paquet bien

enveloppé sur la cheminée de son voisin. Il avait écrit sur le socle : *A Sir Charles Stanley, Claudius Martel reconnaissant !*

C'est ainsi que Stanley se trouva, *sans bourse délier*, en possession du disgracieux Vulcain, qu'il subit comme une nécessité de sa position, et dont il ne manqua pas de remercier Claudius à la première occasion, en présence de Pholoë.

— Eh bien ! dit le peintre en se tournant du côté de sa fille, toi qui me disais que ça ne lui ferait pas plaisir !

XV.

LE VER LUISANT.

On a reproché aux romanciers leurs exagérations et leurs invraisemblances ; quelquefois ils semblent en effet mériter ce reproche, et nous ne sommes pas là pour les défendre ; cependant chacun de nos lecteurs, en cherchant dans ses souvenirs, en faisant passer sous ses yeux les personnages réels qu'il a connus, trouverait peut-être des scènes plus invraisemblables. L'écrivain est souvent obligé de voiler ses tableaux, la vérité paraîtrait trop impossible.

Ainsi, sans approfondir ce triste sujet, mais en regardant seulement à la surface, ne voit-on pas des dames du monde, du vrai monde, avoir recours, pour captiver les regards, à toutes les manœuvres, à toutes les provocations d'une autre classe ?

A voir le mal qu'elles se donnent pour avoir mauvais ton, on dirait qu'elles tiennent à paraître ce qu'elles ne sont pas. La mode elle-même, cette reine souveraine du monde parisien, et qui, de là, étend son empire sur le monde entier, n'est plus choisie par les classes élevées.

Il suffit qu'une beauté à laquelle on ne demande ni ses lettres de noblesse, ni ses quartiers de vertu, paraisse au bois ou au théâtre avec une robe dont la coupe rappelle les libertés mythologiques ou avec un chapeau dont l'originalité fait valoir son effronterie, pour que les dames *comme il faut* se croient obligées de courir chez les couturières de ces reines d'un jour et d'implorer à tout prix une semblable excentricité.

Il suffit qu'une de ces indolentes odalisques se couche dans sa calèche en traversant les Champs-Elysées et laisse flotter au-dessus d'elles des nuages de mousseline, pour que les femmes du grand monde transforment leur équipage en chambre à coucher.

L'une de ces beautés qui font autorité se couvrit un jour d'une

peau de panthère ; ce fut une hausse imprévue dans les fourrures, et une femme qui se respectait ne pouvait plus sortir en voiture sans être déguisée en panthère.

Enfin, la mode ne vient plus de la cour, elle ne vient plus de la ville, elle vient d'en bas. Un des moindres inconvénients est dans la difficulté de comprendre à première vue quelle est la société dans laquelle on se trouve.

Il existe encore beaucoup de familles qui ont conservé les bonnes et saines traditions ; nous rencontrons souvent dans les promenades des sœurs bien simples, ce qui ne les empêche pas d'être élégantes, accompagnées de leur mère au costume plus sombre. Elles cherchent plutôt à s'effacer par leur modestie qu'à attirer le regard par l'ampleur de leur ajustement et l'originalité de leur coiffure ; leur ensemble est reposant, on les suit des yeux avec respect ; on ne peut s'y tromper ; mais bientôt ce qui devrait être la règle ne sera peut-être plus que l'exception.

Si on cherche les causes de ce travers presque général qui, de degré en degré, gagne plus ou moins toutes les classes, et dont les conséquences, sans traiter la question d'argent, sont plus graves que ne le pensent les très-honnêtes et charmantes personnes qui ont la faiblesse de s'y soumettre, il faut peut-être en rendre responsables les hommes, qui ont cependant un intérêt tout contraire.

Les habitudes de club, de divan, de cigare, les mettent nécessairement en communication avec un monde dont ils rapportent dans la famille le laisser-aller et presque l'*argot*. De là, des mots étranges qu'on est bien étonné de trouver sur les lèvres d'une charmante femme du vrai monde, quand elle veut paraître aimable, familière et bonne enfant pour plaire à un frère, à un mari qu'elle veut retenir.

Il y a évidemment une autre cause de décadence ; c'est que la société n'est plus dans les familles qui sont solitaires, ni dans les salons qui sont encombrés ; elle est presque en plein vent ; elle tient ses assises à Bade ou à Spa, à bureau ouvert. On ne demande pas aux habitués ce qu'ils sont, mais seulement ce qu'ils ont à dépenser. La beauté et l'élégance sont les seuls titres à l'attention et à l'admiration. On n'est pas difficile sur ces liaisons de passage ; cela ne tire pas à conséquence.

On peut s'asseoir à une table de jeu à Vichy ou à Dieppe avec les gens du meilleur monde, et avoir pour vis-à-vis un grec que la police ne perd pas de vue et prend quelquefois sur le fait.

Les théâtres de société, si à la mode aujourd'hui, sont aussi, il faut en convenir, un excellent moyen de développer toutes les prétentions, de répandre les habitudes de liberté illimitée en favori-

sant une familiarité inévitable entre les amateurs, qui sont souvent secondés par de vrais acteurs. Rien n'est mieux fait pour surexciter tous les amours propres et tous les désirs de briller, sans compter d'autres sentiments. Les jeunes femmes qui ont osé xprimer avec le plus d'énergie et de violence les agitations du cœur sont entourées d'hommages et d'applaudissements qui les enivrent et leur font paraître, au retour, bien tiède et bien étouffée l'atmosphère de la famille.

Si nous ne craignions d'abuser de notre droit de moraliste et de retarder plus longtemps le récit des événements qu'il nous reste à raconter, nous chercherions encore ; nous dirions, par exemple, que la musique n'est plus comme autrefois un délassement de famille, mais bien un moyen d'exhibition ; et qu'une romance, pour obtenir le droit d'audition dans le *monde*, doit avoir été chantée et mise à la mode par une *prima* dont la jeune fille est tenue d'imiter, à s'y méprendre, les soupirs et les élans passionnés.

Tout cela gagne de proche en proche, et les femmes qui ne vont ni aux eaux, ni aux théâtres de société, ni dans les salons du jour, subissent quelquefois l'influence de celles qui en reviennent, et prennent pour modèle celles qu'il faudrait le moins imiter.

C'est où nous voulions en venir pour expliquer comment la séduisante Ida, disposée par ses instincts de coquetterie à prendre l'exagération pour la distinction, avait deviné tout un monde, et s'étudiait à le copier dans la maison du faubourg, comme pour préluder dans cette retraite au rôle qu'elle s'apprêtait à jouer à la première occasion sur une plus vaste scène.

Ainsi personne ne lui avait donné de leçons, mais pas une ne savait porter avec plus d'habileté ces robes traînantes qui, selon l'épigramme attribuée à un de nos vénérables prélats, ont tant d'ampleur à la jupe, qu'il ne reste pas d'étoffe pour le corsage ; une de ces longues robes qui semblent attendre le petit page chargé d'en relever les plis sur les bras ; mais elles ne faisaient alors que balayer les feuilles mortes dans l'allée de tilleuls.

Pas une aussi ne campait sur le haut de sa tête avec plus d'audace le nouveau chapeau Piémontais, en forme de bateau, avec ses panaches retombant sur la résille qui retenait ses lourdes tresses derrière son cou bien dégagé.

C'était un besoin de se parer pour elle-même, comme l'hermine qui vit solitaire et n'en tient pas moins à sa parure, et qui s'aime tant qu'elle veut mourir quand la blancheur de sa robe n'est pas irréprochable. Ida, selon l'expression d'une femme d'esprit, était à elle-même sa madone, ce qui nous parait rendre assez bien le culte exclusif qu'elle professait pour sa personne.

On pense bien que ses chaussures et ses gants étaient de la bonne faiseuse, que ses mains effilées étaient blanchies et polies par toutes les pâtes et Cold-Creams. Nous ne continuons pas cette analyse, dont la copie est dans tous les livres et le modèle un peu partout.

Mais à qui montrer toutes ces élégances ! Pholoë n'y comprenait rien, ou peut-être les jugeait à sa manière, et Ida déplorait le mauvais goût de sa cousine et ses robes de pensionnaire. Claudius se moquait tout simplement des grands airs de sa nièce, qu'il appelait madame Panache. Les enfants la contemplaient avec une silencieuse admiration ; mais ce n'était pas assez. L'instinct enseigne aux plus innocentes, quand elles ont de telles dispositions à la coquetterie, que les hommes seuls savent rendre justice à tant de perfection ; et quelles ressources trouver de ce côté dans la maison du faubourg ?

Une maîtresse de chant, une maîtresse de piano, un vieux professeur de littérature et d'histoire, se succédaient. La leçon de danse seulement lui donnait l'occasion de paraître devant des yeux dignes d'elle ; mademoiselle de Rebeque était de garde ces jours-là.

M. Desportes, bien connu de toutes les familles du faubourg, avait enseigné la gavotte à deux générations ; car il prétendait que là seulement pouvaient se développer les grâces de la danse, et s'il daignait aussi enseigner le quadrille, il le tenait en grand mépris. Il n'avait certes rien d'attrayant ; il avait été le dernier représentant des pantalons qui ne vont qu'au genou, des bas chinés et des souliers à boucles d'argent ; mais il avait un fils d'une figure distinguée, dont un gentilhomme se serait accommodé, et qui était doué d'un talent véritable de violoniste.

Bien qu'il se servît de la pochette avec facilité, M. Desportes amenait souvent son fils pour simuler l'orchestre.

Que dire encore ! les yeux des deux jeunes gens se rencontrèrent et se baissèrent aussitôt comme si l'*amour vainqueur* de Claudius avait porté jusque-là ses ravages La romanesque Ida interrompait ses pas pour entendre l'instrument sur lequel le jeune Desportes, provoqué par tant d'encouragements, savait chanter son martyre en jouant la pastourelle. Et, de son côté, le virtuose interrompait son air et perdait son regard dans les cercles magiques que décrivait Ida en valsant avec le vieux Desportes. Si bien que le maître de danse criait souvent, sans rien comprendre à ces interruptions :

— Tra, la la... Joue, Desportes ! dansez, mademoiselle, vous manquez la mesure ! Tra, la lère... Joue donc, Desportes ! dansez donc, mademoiselle !

Mademoiselle de Rebeque elle-même, avec toute sa clairvoyance, ne pouvait rien voir de ce fluide qui semblait traverser l'espace et frapper d'immobilité les deux jeunes gens. Jamais ils ne s'étaient approchés et jamais ils ne s'étaient dit une parole ; et, après tout, les plus habiles duègnes ne peuvent garder que celle qui se garde.

Un jour après la leçon, M. Desportes, pour faire briller son fils dont il était fier, l'avait engagé à accompagner sur son violon mademoiselle Ida, qui se mettait au piano ; et dès lors leurs sentiments furent en secret aussi bien d'accord que leurs instruments. Ils ne parlaient que le langage des yeux, qui est, comme on sait, le langage du cœur ; mais Ida y mettait plus de savoir-faire et le jeune homme plus de sincérité.

Cependant, dès que Stanley parut dans la maison, son grand air, son ensemble distingué, sa position qui paraissait assurée, tout concourut à attirer Ida de ce côté. Elle y mettait d'autant plus du sien que Stanley restait impassible et qu'elle ne faisait aucun progrès.

Mademoiselle de Rebeque, qui y voyait clair, avait bien vite dénoncé à madame Martel ces visites répétées sous le berceau de lilas, qu'elle trouvait fort inconvenantes pour une personne *bien née* ; mais que faire quand la mère d'Ida elle-même semblait encourager ce voisinage, dans des intentions faciles à comprendre ?

En même temps, la belle danseuse laissa voir plus d'indifférence pour le jeune Desportes, qui cherchait en vain à attirer son regard en faisant passer dans son instrument toutes les agitations de son cœur. Un jour enfin le jeune homme, pendant que son pere ôtait ses escarpins, osa glisser à Ida un bil et dans lequel il exprimait son désespoir.

Elle le déchira devant lui sans le lire, et avec la dignité d'une personne offensée.

Elle avait vraiment bien d'autres sujets de préoccupations, surtout depuis la fête des lanternes. Ce rayon de lumière qui avait choisi Pholoë pour but et l'avait laissée ans l'ombre, lui semblait avoir un sens caché. Elle n'était pas disposée à prendre son parti d'une défaite, encore moins à laisser la victoire à son insignifiante cousine, qu'elle comparait à une Cendrillon.

La curiosité cependant lui fit jeter les yeux sur cette lettre dont, en personne prudente, elle avait conservé les deux morceaux. Le billet portait :

" Comment ai-je mérité cette froideur et ce dédain ? Vos yeux ne m'ont pas traité toujours avec cette cruauté ! Je ne demandais rien ; c'est votre regard, c'est vous-même qui m'avez donné espé-

rance, vous qui avez éveillé dans mon cœur des sentiments qui dureront autant que ma vie. Ayez pitié !... D... "

Ida allait anéantir cette épître, lorsque, la lisant de nouveau, elle remarqua que son nom n'était pas prononcé.

— Cela peut servir, dit-elle avec un mauvais sourire ; c'est au besoin une arme défensive.

Et elle jeta seulement le côté de la lettre qui portait l'adresse.

Le soir étant venu, c'était une belle journée d'août, les enfants jouaient encore au jardin comme de coutume. Sam appelait Mimi à grands cris pour lui faire voir une étincelle qui brillait sous l'herbe et ne s'éteignait pas.

— N'y touche pas, dit Noémi qui était plus savante ; c'est un ver luisant.

— Il faut le porter à M. Charles, dit Sam.

— Mais tu vas lui faire du mal ! s'écria sa sœur, laisse-moi faire.

Et, enlevant la touffe d'herbe, elle la plaça sur un papier qui se trouvait là, et la porta avec précaution jusqu'au berceau de lilas.

— Venez voir ! venez voir un ver luisant, criaient les enfants à madame Martel qui, débarrassé de son bandeau et commençant à mieux voir, entrait dans le jardin appuyée sur le bras de Pholoë.

Cet atome de feu vivant a quelque chose de si mystérieux, que tout le monde est porté à le regarder avec curiosité, surtout dans les villes, où on a rarement occasion de l'apercévoir.

La famille franchissant les barrières fut bientôt réunie autour de la table de pierre, sous le berceau de lilas, dont Stanley leur faisait les honneurs avec sa politesse habituelle.

— Il n'y a que monsieur l'astronome qui puisse nous apprendre pourquoi cette petite créature porte sa lumière avec elle, dit Ida qui ne manquait pas une occasion d'attirer l'attention sur elle.

Elle y avait d'ailleurs un intérêt de plus, en voyant Pholoë passer pour la première fois avec sa mère, cette barrière dont elle se tenaient éloignées par discrétion.

— Mademoiselle, répondit Stanley en souriant et en regardant Claudius, ce n'est pas si facile à expliquer que vous le pensez ; cependant je vais essayer de vous satisfaire.

— Pas de préface, dit Claudius.

— Eh bien, mademoiselle, reprit Stanley, il y a des êtres charmants qui voltigent dans l'espace, qui font briller au soleil leurs riches couleurs, qui se posent sur les fleurs et ressemblent à des fleurs animées ; on ne les cherche pas, on les rencontre, on les admire un moment, et on passe...

Et puis il y a un petit être qui rampe tout seul sous l'herbe, tandis que celui qui sera... son ami, son frère si vous voulez, vol-

tige dans les buissons et le cherche.—C'est pour cela que la Providence, dans sa sollicitude merveilleuse, a donné au ver luisant une étoile qui *appelle* et avertit cet ami inconnu.

Tout le monde trouva la définition amusante, parce qu'elle n'était pas longue ; mais il y avait dans l'auditoire une personne qui devait y trouver encore plus d'intérêt.

Le lendemain matin, Stanley passant au jardin retrouva sur la table la touffe d'herbe dans un papier. Il lut par grand hasard sur l'adresse : *A mademoiselle Ida.* Et, considérant ce feuillet de papier blanc, il se dit avec la sagacité d'un savant qui procède du connu à l'inconnu :

—Je suis sûr que l'autre feuillet n'est pas perdu.

XVI

LA CRITIQUE.

La prospérité de Claudius se maintenait, mais elle semblait se transformer. Les nouveaux *amours* qui naissaient sous le pinceau de l'artiste ne valaient pas leurs aînés aux yeux des acheteurs qui se présentaient de temps en temps. Ils marchandaient, et offraient des prix si ridicules, que Claudius leur tournait le dos sans daigner leur répondre.

Cependant le bleu céleste faisait son chemin. Sa renommée s'était rapidement répandue, car les fabricants de tous pays, pour soutenir la concurrence, sont obligés de se tenir au courant du progrès, et n'hésitent pas à faire des sacrifices pour obtenir la préférence.

Le peintre fut bien étonné de recevoir un jour de Birmingham une lettre anglaise accompagnée d'une banknote de cent livres sterling, car on ne lui devait rien ni de ce côté là ni d'un autre. Il fit traduire cette lettre par Pholoë.

C'était une demande de concession de brevet pour l'Angleterre, du fameux bleu céleste dont il avait été question dans les journaux, et dont on avait vu l'effet excellent sur plusieurs peintures.

Le fabricant envoyait avec cette lettre deux mille cinq cents francs pour recevoir immédiatement et avant tout autre en Angleterre la quantité de bleu céleste que Claudius pourrait fournir pour la dite somme. La loyauté dans les affaires est si générale en Angleterre, qu'un négociant n'hésite pas à envoyer des fonds d'avance, se fiant à la conscience et à la probité de son correspon-

dant, surtout quand celui-ci est recommandé, comme c'était peut-être le cas pour Claudius.

Ceci mit l'artiste dans une grande perplexité. Il ne s'agissait plus de garder pour lui un secret dont il pouvait tirer de tels revenus, et qui, selon toute apparence, à voir les difficultés qu'il éprouvait maintenant pour vendre ses œuvres, lui produisait peu de chose s'il le réservait pour ses peintures.

Les personnes étrangères au commerce ne peuvent s'imaginer le profit qu'on tire souvent d'une *spécialité*. On fait fortune avec un nouveau modèle de boutons, une pipe brevetée, une carafe à eau de seltz bien plus vite qu'avec un poëme, malgré l'empressement bien connu avec lequel chacun recherche aujourd'hui un poëme épique. L'ingénieux inventeur des allumettes nouvelles sera millionnaire ; le bleu admirable dont Claudius avait le monopole pouvait avoir aussi dans l'industrie mille applications utiles.

Il consulta le judicieux Stanley.

— Je me doutais presque, dit celui-ci, que vous seriez obligé d'y venir. Il n'y a plus à hésiter maintenant, il faut prendre un brevet. Je ne connais pas la législation de votre pays, mais vous avez certainement un moyen de garantir vos droits.

— Dites vos droits, à vous, interrompit Claudius.

— Oh ! moi ! reprit Stanley, je n'entendrais rien à tout cela. Vous savez, mon ami, je vis dans les espaces, et, si je n'avais pas eu le bon hasard de vous rencontrer, ce procédé serait sans doute resté dans mon portefeuille à l'état de théorie. C'est votre habileté qui l'a mis en lumière ; car, ne vous y trompez pas, Claudius, si vous êtes un peintre habile, vous êtes chimiste et praticien expérimenté ; vous avez de plus une activité, une ardeur au travail qui vous assurent le succès. Vous ne dérogerez pas, je pense ? Si vous vendez vos tableaux, pourquoi ne vendriez-vous pas ce qui sert à les faire ?

— Eh bien, s'écria Claudius, une idée !... si nous formions une association ? la maison Claudius Martel et Cie., qu'en dites-vous ? moi je serais pour la fabrication, et vous seriez à la tête de l'exploitation.

— Vous me faites honneur, dit Stanley, je le voudrais ; mais je ne vous serais d'aucun secours ni comme savoir-faire, ni comme argent ; nous trouverons mieux.

Il fut décidé enfin que Claudius se bornerait pour le moment à prendre un brevet, et à fabriquer sans retard autant de bleu céleste qu'il en pourrait fournir au négociant anglais pour deux mille cinq cents francs, en se réservant un large bénéfice.

L'atelier de peinture fut transformé pendant quinze jours en

usine. On osait à peine introduire un ouvrier étranger auquel on cachait le procédé de fabrication. Toute la famille y mettait la main. Pholoë, avec une patience infatigable, employait sa journée à faire passer sur la balance la poudre impalpable. Elle en formait des petits paquets d'un poids égal avec une précision anglaise, et elle regardait du coin de l'œil ses peintures commencées qui restaient au même point.

— Oh ! inconstance de la renommée, disait Claudius, en regardant aussi ses *amours* délaissés, avoir été un grand peintre et en être réduit à broyer... du bleu !

Mais il en prenait son parti, en songeant au bien-être de la famille, et il n'oubliait pas son correspondant de Limoges qui ne demandait qu'à traiter avec lui.

Au milieu de ses nouvelles occupations il reçut un journal.

— Ah ! ah ! dit-il, est-ce encore un petit rayon, un reflet de ma gloire ?

Mais, à mesure qu'il lisait, sa figure s'allongeait et ses traits s'altéraient.

— Je les tuerai ! dit-il à Stanley qui entrait et en jetant le journal sous ses pieds.

— Qu'est-ce donc, mon ami, dit Stanley avec le plus grand flegme en ramassant le papier ; c'est quelque bavardage de journal qui vous met dans cet état ?

— Lisez ! lisez ! interrompit Claudius avec une exaltation croissante.

Un chroniqueur s'était amusé à écrire dans son courrier de Paris :

" Nous ne savons où s'arrêtera la réclame ; un peintre dont le nom et les œuvres sont encore peu connus à Paris se fait comparer dans un journal de Saint-Pétersbourg à l'illustre madame Jacotot, dont tout le monde connaît les chefs-d'œuvre. Et puis cet article louangeur est répété maintenant par les journaux de Paris. Le moyen est nouveau ; nous le recommandons aux renommées en souffrance ; il prouve que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre. "

— Et c'est cela qui vous met en fureur ? dit Stanley, en riant.

— Il n'y a peut-être pas de quoi ! mais ils ne le porteront pas en paradis. Je me charge de leur répondre.

— Mais d'où sortez-vous, mon ami ? comment, vous vous adressez au public et vous ne voulez pas que le public vous juge ? vous voulez bien des applaudissements, mais rien de plus ; d'abord, vous n'êtes pas nommé. Vous en verrez bien d'autres si vous devenez jamais célèbre.

Vous ne savez donc pas qu'on ne tire sur les perdrix que lorsqu'elles s'élèvent au-dessus des sillons ? Vous ne savez pas à votre âge que le signe de la médiocrité, c'est le silence ou l'indulgence de la presse ! On n'est sévère que pour ceux qui sont forts. Citez-moi un grand nom qui n'ait pas été accablé de sarcasmes et d'injures ? c'est du moins ainsi chez nous, et je crois que vous ne valez guère mieux.

J'ai lu les revues de votre dernière exposition de peinture. J'ai trouvé quelquefois des juges équitables, mais j'ai vu élever bien haut des réputations d'un jour qu'on fera tomber plus tard comme des châteaux de cartes.

Et quant aux artistes depuis longtemps estimés, ceux que je m'attendais à voir entourés de respect, de reconnaissance pour les chefs-d'œuvre dont ils ont illustré votre école, on leur déclarait qu'ils étaient morts, et qu'il fallait céder la place à la nouvelle génération, espérance de l'avenir.

Parlerai-je de vos écrivains les plus illustres ? vous les appelez aujourd'hui perruques, fossiles...

Et votre Académie ? l'élite de votre littérature et de vos arts ; vous n'avez pas assez d'ironies pour lui prouver qu'elle est attelée par-derrière au char du progrès, qu'elle est le plus grand obstacle au libre développement des lettres et des arts.

Et après tout, si la médiocrité reçoit parfois une correction méritée, ne doit-elle pas prendre son mal en patience, en se trouvant en si belle et bonne compagnie !

Voulez-vous être indépendant, mon cher Claudius, vous mettre à l'abri des vérités ou des malices de la critique ? vendez du drap ou de la poudre pour les dents.

Ah ! si jamais un journal venait à dire que votre drap n'est pas de première qualité, et que votre dentifrice n'est pas parfait, un bon procès en diffamation vous vengerait, et vous accorderait de larges dommages et intérêts pour vous indemniser du tort causé à votre considération commerciale. Mais, si vous êtes un écrivain, un musicien, un artiste, la justice ne peut rien pour vous.

—C'est affreux, dit Claudius un peu consolé en comptant ses compagnons d'infortune.

—C'est comme cela, dit Stanley ; mais, puisque vous ne pouvez pas vendre du drap, vendez du bleu céleste. Après tout, vous avez eu votre jour. Si la critique vous porte aux nerfs, vivez caché. Vous ferez de l'art pour votre agrément.

—Oh ! mon ami, dit Claudius résigné, en lui tendant les mains, vous avez autant de raison que de bonté. Je ferai tout ce que vous voudrez.

Il fut convenu que Stanley, au moyen de ses nombreuses relations, chercherait un bailleur de fonds qui aurait une part dans les bénéfices, tandis que Claudius garderait la gérance.

XVI

LA LÉGENDE

Pendant que Claudius et son voisin étaient si occupés de leur spéculation, Ida remarquait avec un grand désappointement que Stanley, qui avait sans doute suffisamment observé et savait tout ce qu'il voulait savoir, ne l'écoutait plus avec la même complaisance. Elle se permettait de trouver qu'il allait bien souvent dans l'atelier de Claudius, et le prétexte de se rendre utile pour le bleu céleste lui donna aussi ses entrées dans l'atelier, où elle tenait à voir ce qui se passait.

Il faut dire que Stanley, qui s'était donné tout le temps de la réflexion, était de plus en plus attiré dans cet intérieur. Il appréciait aussi chaque jour davantage le caractère égal, réservé, modeste de Pholoë dont la simplicité ne s'était pas démentie, et qui, tout occupée de sa tâche, ne faisait aucun frais pour lui plaire, ce qui lui plaisait beaucoup.

Après les déceptions qu'il avait éprouvées, il trouvait enfin le dévouement qui s'ignore, la grâce naturelle. Je ne parle pas de la beauté, que lui-même n'aurait pas voulu placer dans la balance ; cependant, si la beauté est comme le zéro qui n'a pas de valeur par lui-même, il semble qu'elle multiplie le charme des dons qu'elle accompagne. De plus, les circonstances qui s'étaient présentées lui faisaient deviner que, sous cette sérénité qui est le privilége des cœurs courageux, se cachaient des émotions qu'elle était trop fière pour laisser paraître, car il l'avait mise à une rude épreuve en ne s'occupant jamais d'elle, tandis qu'il écoutait avec familiarité sous le berceau de lilas les chants de la sirène Ida.

Il était donc heureux de comprendre, que si sa fortune lui servait un jour à sauver cette famille de la ruine, elle servait aussi les intérêts de son cœur.

Quand on en est là, la dissimulation est difficile au plus habile, et les intéressées surtout sont clairvoyantes. Le regard de Stanley, autrefois si froid et si voilé, brillait quelquefois d'une lumière qu'il ne pouvait retenir, sa voix toujours si assurée était quelquefois émue.

Pholoë, qui ne voulait ou ne pouvait pas y croire, était bien obligée d'en deviner quelque chose.

Quant à la malicieuse Ida, elle avait trop d'instinct pour ne pas voir clairement qu'elle était délaissée et sacrifiée, et elle cherchait un petit moyen de vengeance féminine dont l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Le bleu céleste était expédié à Birmingham, les deux mille cinq cents francs étaient encaissés et les travaux de peinture avaient recommencé dans l'atelier. Ida s'y trouvait un jour avec Stanley qui admirait les peintures de Pholoë ; ce fut un supplice pour Ida, car on ne pouvait admirer d'elle que ses robes et ses grâces. Stanley prit machinalement un petit livre bleu qui se trouvait sur la table de Pholoë : c'était une légende qu'on commençait à voir entre les mains des jeunes filles.

—J'ai entendu parler de ce petit livre, dit Stanley, on dit que ce n'est pas mal.

—Ça se laisse lire, dit Claudius avec indulgence, sans interrompre son travail.

—Le titre est attachant, dit Stanley avec un sourire.

—Si c'est un mot, dit Claudius, il est joli, surtout pour un étranger, seulement....., seulement, il n'est pas neuf !

—Je n'y mets pas de prétention, dit humblement Stanley.

—Père, dit Pholoë, si monsieur voulait prendre le livre, je viens de lire la fin.

—Mademoiselle, dit Stanley, je vous remercie ; mais je vous avertis que je suis difficile sur les dénouements ; cela finit-il bien, au moins ?

Ah ! je ne dois pas vous le dire, répondit-elle ; ce serait vous ôter la moitié du plaisir.

—Et vous, mademoiselle, qui devez vous y connaître, dit Stanley en se tournant vers Ida, qu'en pensez-vous ?

—Moi ? je n'ai jamais pu le lire, dit Ida en prenant le livre ; et ce que j'en ai entendu ne m'en a pas donné envie. Il paraît qu'ils sont tous des anges là dedans, ajouta-t-elle en se tournant vers la fenêtre et en feuilletant rapidement le volume. Il y a deux sœurs qui sont la vertu même, et quant au héros, il me fait l'effet d'un *Prince Charmant.*

—Ce n'est pas votre genre, mademoiselle, dit Stanley en reprenant le livre ; vous aimez mieux les romans à aventures. Eh bien, puisque vous le permettez, je vous en dirai mon avis.

Le livre resta quelques jours sur le bureau de Stanley qui était tout occupé à d'autres soins. Un jour cependant il voulut faire connaissance avec la légende, et, quand il fut au milieu du volume,

il trouva un billet doux attaché avec une épingle. Il se demanda si l'épître lui était adressée ; il ne connaissait pas l'écriture. Il comprit bientôt que c'était la plainte d'un amoureux à une infidèle.

—Voilà, dit-il, une singulière manière de ranger sa correspondance secrète.

Le billet ne portait pas d'adresse. Mais, il faut rendre cette justice à Stanley, l'idée ne lui vint pas un instant que Pholoë eût pu mériter ou recevoir une semblable missive, et, se rappelant diverses circonstances :

—Ce serait plutôt.... j'y suis,je crois que j'y suis.

Et il chercha dans ses papiers une adresse qu'en homme prudent il avait conservée.

—J'avais bien dit, ajouta-t-il, en ajustant les morceaux comme un coupon qu'on met en regard du registre à souche ; j'avais bien dit que l'autre feuillet n'était pas perdu !

Mais il y a là évidemment une perfidie assez bien calculée pour une ingénue : mademoiselle Ida aura glissé le billet dans le petit livre qui a passé par ses mains, comme le poison dans une coupe. Il ne tiendrait qu'à moi d'être flatté de cette rivalité. Toutefois ceci dépasse les bornes de la libre concurrence. Il faudra bien, je le vois, que j'intervienne comme la justice qui, au dernier acte, rend hommage à la vertu et chatie le coupable.

Et il plaça avec soin dans son portefeuille, comme pièces justificatives, les deux fragments qu'il avait réunis.

XVIII

L'INVITATION

C'est ici qu'il faut parler des projets que Stanley avait jusqu'à présent si bien dissimulés, mais qu'il sera obligé de nous laisser voir à nous, ses plus intimes confidents.

Il jouissait en silence du bonheur le plus complet, le plus pur réservé à un homme de cœur. Une puissance mystérieuse, la puissance de l'or, fécondée encore par la charrité, lui avait ouvert toutes les portes. Il avait pu pénétrer au sein d'une famille, et par sa discrétion, sauver une jeune fille des angoisses qu'elle paraissait souffrir en songeant à l'état de sa mère. Il avait inventé pour l'artiste délaissé des ressources factices, et lui avait préparé des occupations utiles et lucratives, en le faisant renoncer par degrés à ses illusions, après lui avoir fait toutefois la plus innocente des chari-

tés, celle d'un peu de gloire, romme la mère berce l'enfant qu'elle veut endormir. Il avait pu faire tout cela, et bien autre chose, et il lui restait à jouir de son œuvre.

Sa fortune s'était accumulée en des mains fidèles, et sans qu'il y songeât, en regardant les étoiles. Il en avait senti le prix lorsque baissant les yeux vers la terre, il avait deviné combien ces trésors inutiles en ses mains pouvaient faire d'heureux s'il en semait seulement une partie autour de lui. Et il remerciait Dieu de l'avoir choisi pour instrument et pour dispensateur, comme si la Providence voulait le dédommager, par des plaisirs si purs, des souffrances qu'il avait endurées en cherchant le bonheur dans d'autres voies.

La saison s'avançait on était en automne, et avait fait bien du chemin depuis que ses lilas n'étaient plus en fleur. Il devenait plus assidu chez ses voisins dont la reconnaissance le touchait. La vue de madame Martel s'améliorait tous les jours ; le dimanche on l'avait revue, accompagnée de sa fidèle Pholoë, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Elle avait repris la direction de sa maison, et afin d'alléger la tâche de Pholoë, qui avait encore trouvé le temps de s'occuper des enfants, elle avait rappelé près d'elle Sam et Noémi, qu'elle faisait travailler et qui répondaient docilement à ses soins maternels.

Les enfants tenaient leur livre et apprenaient leur leçon quand Stanley fut introduit.

Madame Martel, le recevant avec empressement, lui exprimait combien elle lui avait d'obligations.

—Sans vous, lui disait-elle, que le hasard nous a amené comme un envoyé de Dieu, je ne verrais pas mes enfants, et Claudius, encore livré à toutes ses illusions de peinture, n'aurait pas trouvé un moyen plus assuré de pourvoir aux besoins de sa famille ; car j'avais peu de confiance dans cette vogue passagère que je ne puis m'expliquer.

—Il faut prendre le bien quand il vient, dit Stanley, j'ai été charmé de lui voir quelque satisfaction de ce côté, car il aime son art à la passion.

—Et puis-je oublier, reprit madame Martel, la délicatesse avec laquelle vous m'avez fait essayer un remède si efficace, sans vouloir m'en avertir, pour m'épargner une déception en cas de non succès ? Le secret a été bien gardé par vos confidents ; je ne l'ai pas su que le jour où votre lumière magique m'a fait voir près de moi ma chère fille éclairée au milieu des ténèbres ; vous en souvenez-vous ?

—Je m'en souviens, répondit Stanley ; et qu'est-ce que cela prouve, madame ? sinon que, même sans fortune, on a quelquefois

le bonheur de se rendre utile ; le cœur supplée à ce qui manque, quand il rencontre des êtres dignes d'intérêt ; et, sans vouloir blesser votre modestie, quoi de plus touchant que la cause qui vous a privée de la vue, que le travail persévérant de votre mari, que le dévouement si tendre de votre fille aînée, que l'aimable nature de vos jeunes enfants qui lui ressembleront, j'en suis sûr, ajouta-t-il en regardant Noémi.

Les enfants n'attendaient qu'un signe pour laisser leurs livres, et se jeter dans les bras de Stanley dont la bonté les attirait.

—Madame, continua-t-il en tenant le gentil Sam sur ses genoux et en prenant la main de Noémi, qui se tenait près de lui, j'ai encore une consultation à vous donner, puisque vous avez tant de confiance dans votre docteur.

—Je me suis si bien trouvée de vos avis que j'aurais bien mauvaise grâce à ne pas les écouter.

—Mais ce n'est pas tout : il faut me promettre de vous y conformer, dit Stanley en suppliant.

—Monsieur Stanley ne peut exiger que des choses praticables, et ce n'est pas beaucoup s'engager...

—Je vous prends au mot, dit Stanley, et voici ma proposition : vous vivez ici trop retirée et trop sédentaire, madame ; et après cette longue maladie, je le sais par expérience, il vous faut absolument un changement d'air.

—Je ne doute pas que le conseil soit bon, mais les docteurs prescrivent souvent des moyens de guérison inexécutables et envoient aux eaux ceux qui ne peuvent payer le voyage.

—Aussi, dit Stanley, je ne propose ce moyen que parce que j'ai tout prévu. Un de mes amis, qui vient d'acheter, près de Paris, une belle propriété dans une position délicieuse, met à ma disposition, dans un enclos tout à fait séparé (remarquez bien ceci), un vaste chalet meublé dont je ne puis faire aucun usage ; n'est-ce pas le cas d'en profiter pour vous voir jouir tous, une fois en passant de ce bien-être que les Parisiens occupés peuvent si rarement se donner ?

—Mais voyez donc, dit madame Martel en se récriant, si cela est acceptable, avec la meilleure volonté du monde !

—Croyez-vous, madame, que je vous le proposerais si ce n'était disposé pour l'entière convenance de votre famille ?

—La question n'est pas là. Je suis sûre que c'est trop beau ; mais est-ce une raison pour commettre une telle indiscrétion ? car, enfin, vous n'êtes pas chez vous.

—Ah ! c'est bien à peu près. Je ferais grand plaisir à mon ami, et les clefs sont dans mes mains.

—Laissez-moi le temps de réfléchir, dit madame Martel, que cette insistance embarrassait. Si cette offre était faite par tout autre, je vous assure que je ne voudrais pas en entendre parler mais nous vous avons tant d'obligations...

—Eh bien, vous me forcez à m'en prévaloir, interrompit Stanley en riant ; service pour service ! Je demande que vous profitiez des derniers beaux jours d'automne ; j'exige, s'il le faut, que vous veniez voir, sous la plus fraîche verdure, un des plus beaux sites des environs.

—Comment oser se refuser à tant d'instances ? dit madame Martel à moitié vaincue. Mais Claudius...

—Oh ! ne vous embarrassez pas de lui. Je serai obligé, dans tous les cas, de le conduire à cette campagne, car c'est là que je trouve un commanditaire des plus accommodants pour l'organisation de sa fabrique.

Pholoë entrait à ce moment, et les enfants courant à sa rencontre lui apprenaient en sautant autour d'elle qu'on partait pour la campagne, ce à quoi elle ne pouvait rien comprendre.

—Figure-toi, mon enfant, dit madame Martel, que M. Stanley veut nous enlever tous. Est-ce raisonnable ?

—Mademoiselle n'a pas la parole, s'ecria Stanley, ce n'est pas la raison qui doit parler aujourd'hui ; c'est votre cœur, madame, et vous ne voudrez pas me faire de la peine.

Cette partie improvisée fut donc convenue ; il fut décidé qu'elle aurait lieu très prochainement et qu'on allait s'occuper des préparatifs de départ.

—Quel malheur, mademoiselle, dit Stanley, que nous ne puissions finir notre excursion comme finit la légende que vous avez bien voulu me prêter et que je vous rapporte ; la famille resterait au chalet au lieu d'y passer la fin de la saison. Mais les romanciers ont leurs coudées franches, et j'admire toujours comme tout leur semble facile à arranger ; tandis que nous qui vivons de la vie réelle, nous retournerons, vous à votre bleu céleste, et moi à mon observatoire ; mais il faut prendre les bons moments quand ils passent ; il y a assez de mauvais jours. Merci donc mille fois, et à bientôt.

—Ce n'était pas si facile ! se dit-il encore en rentrant chez lui tout heureux de son succès.

XIX

MONSIEUR LECOMTE

—A l'œuvre, se dit Stanley tout joyeux en écrivant quelques lettres.

Et, en vérité, la conjonction astronomique la plus intéressante se serait accomplie ce jour-là dans le ciel, nous croyons qu'il n'y aurait pas regardé, car il commençait à entrevoir le ciel plus près de lui. Un étranger fut introduit.

—Enfin, vous voilà, mon cher Lecomte, lui dit-il ; nos affaires marchent-elles comme vous voulez ?

—Parfaitement, dit Lecomte en posant sur la table une liasse de papiers.

Lecomte était un homme d'une belle prestance, encore jeune, au teint coloré, au regard vif et assuré, un homme à tout faire. Après avoir perdu beaucoup d'argent dans la déroute d'un banquier, il avait été sauvé par la générosité de Stanley dont il avait connu la famille en Angleterre, et il lui était dévoué sans réserve. C'est en ses mains intelligentes qu'avait prospéré la fortune considérable de Stanley dont il était l'intendant, le factotum habile et quelquefois l'agent secret.

—Vous êtes un homme admirable, dit Stanley en parcourant quelques papiers ; comment jamais reconnaître...

—Mon cher maître, dit Lecomte, ce que vous avez fait pour moi est si rare, et ce que j'ai fait pour vous est si simple !

—Simple ! dit Stanley en regardant à la porte s'ils étaient bien seuls, vous appelez cela simple ! Vous trouvez des acheteurs pour dévaliser l'atelier d'un peintre inconnu, et après cela des marchandeurs qui déclarent que le peintre a baissé et qu'ils n'en veulent plus. Vous faites parler les journaux du nord et du midi à votre fantaisie. Et puis vous vous mettez à exploiter le *bleu céleste* comme si vous aviez toujours vendu des couleurs, et cette fois, vous nous trouvez des acheteurs sérieux pour la fabrique que nous voulons fonder ; et c'est encore vous qui organisez l'établissement en obtenant la maison d'habitation à laquelle je tenais et dont on ne voulait pas se dessaisir ! Et, à propos, dites-moi ; comment avez-vous fait pour avoir la maison ?

—C'est mon secret ; à la guerre comme à la guerre, vous en aviez besoin, et pour vous servir...

—Mais enfin, vous n'avez pu vous en emparer malgré eux ?

—Moi ? je n'ai pas paru dans le pays ; seulement j'ai fait acheter un terrain à côté, et j'ai improvisé une chaudronnerie, de sorte que dès le matin...

—Les malheureux !

—Ils n'ont demandé qu'à sortir en se bouchant les oreilles.

—Eh bien, ce n'est pas loyal, dit Stanley d'un air mécontent ; il y a une mesure....

—Oh ! ne les plaignez pas ; ils nous ont fait assez de mauvais tours ; et, après tout; ils se sont fait largement payer une maison qu'ils avaient eue pour rien.

—A la bonne heure ; mais, dites-moi, puisque vous êtes un homme si précieux, vous êtes Lecomte.... de quelque chose, vous êtes né quelque part.

—A la pointe Saint-Eustache, dit Lecomte, voilà bientôt trente six ans ; comme le temps passe !

—Le comte... de Paris ! dit Stanley en réfléchissant, ce serait trop dire ; et Lecomte tout court, ce n'est pas assez.

—Mais je ne suis pas Lecomte tout court, dit l'autre en se rengorgeant ; je n'y tiens pas, mais nous signons dans les actes *Lecomte-Daval*, pour nous distinguer des *Lecomte-Baudrimont*, *Lecomte-Cousté* et de tous les *Lecomte* de Paris.

—Vous parlez d'or, mon ami, c'est ce qu'il me fallait, je ne vous voudrais pas autrement. Eh bien, puisque vous voulez satisfaire mes fantaisies, du reste bien innocentes, c'est M. Lecomte-Daval qui nous recevra dans sa villa de Luciennes et qui fera les honneurs du chalet réservé à nos amis.

—Je ne fais que rentrer dans mes droits, dit Lecomte en se regardant avec complaisance dans la glace, et il me semble que c'est un nom que je porte avec aisance.

—Parfaitement, monsieur *le comte*, dit Stanley en s'inclinant : maintenant je vais vous présenter ; souvenez-vous que vous êtes tout et que je ne suis rien, que je n'entends rien à votre affaire.

En traversant le jardin, ils rencontrèrent sur leur passage les enfants et la beauté errante qui les accompagnait souvent.

—Mademoiselle Ida Hermel, dit Stanley à Lecomte ; monsieur Lecomte-Daval, ajouta-t-il en le présentant à la jeune fille.

On échangea un salut cérémonieux.

—La belle personne ! dit Lecomte en se dirigeant vers l'atelier.

—N'est-ce pas qu'elle est charmante ? répondit Stanley à voix basse ; je voulais essayer l'effet de votre titre ; —ça va supérieurement !

Nous passons sous silence les visites de présentation chez Claudius où l'on décida que les affaires seraient traitées plus librement

à la campagne, et chez madame Martel où il fut convenu que le lendemain matin une voiture viendrait prendre la famille. Là cependant se présenta un incident qui semblait inattendu. Madame Hermel venait d'arriver de Vernon, pour passer quelques jours près de sa sœur et de sa fille, pendant que les ouvriers embellissaient, sous la direction de M. Hermel, la nouvelle maison de campagne qu'il avait achetée à Vernon.

—Comme c'est commode ! dit madame Hermel avec humeur. Encore si vous m'aviez prévenue ! Si vous emmenez Ida, je me demande ce que je vais faire à Paris ; et si vous la laissez, la pauvre enfant va bien s'ennuyer en pensant que vous vous amusez ; ne pouvez-vous remettre de quelques jours ?

—Faisons mieux, dit Lecomte, qui avait été très-aimable et qui tenait à faire voir qu'il était un parfait gentilhomme : — je ne puis me permettre, dit-il à madame Martel, d'inviter madame votre sœur ; mais si vous pouviez l'engager à partager cette modeste et cordiale hospitalité, je vous préviens qu'il y a largement place pour tous dans *votre* chalet.

—Ce serait vraiment pour le mieux, fit observer Stanley.

—Quel bonheur ! dit Ida en embrassant sa mère, sans attendre sa décision.

—Mais voyez donc comme nous allons vous importuner, dit madame Hermel en faisant des *façons ;* non, je retourne à Vernon.

—Nous le souffrirons pas, madame, dit Lecomte ; demain deux voitures seront à votre porte ; tout le monde aura ses aises.

—Puisque M. le comte l'exige, dit madame Hermel en s'inclinant...

Chacun se sépara ; le reste du jour fut employé en préparatifs qui faisaient jouir par avance de tout le plaisir qu'on se promettait.

Ida et sa mère se mirent à frêter des caisses monumentales ; et Claudius leur fit observer en passant qu'une berline ne pourrait porter une maison.

XX

LA PARTIE DE CAMPAGNE

Le lendemain, tout le monde était sous les armes de bonne heure. Les toilettes étaient ce qu'on peut les attendre du caractère de chacun. Pholoë était toute charmante avec sa robe grise et son frais chapeau de paille. Sa cousine avait une tenue d'amazone, avec l'irrésistible chapeau à plume traînante qui lui donnait

l'air d'un beau page. Madame Hermel, avec son cachemire, n'avait pas de peine à éclipser le mantelet de madame Martel. Claudius, dont la tenue était souvent négligée, s'était cru obligé de s'habiller comme un notaire. Quand à Stanley, il avait un habit de campagne d'une grande simplicité.

Deux voitures arrivèrent de bonne heure avec des cochers et domestiques en belle tenue, et M. Lecomte-Daval descendit de la première. Jamais madame Quatremain n'avait vu rien de pareil depuis le mariage du propriétaire.

—Ça ne peut être que le futur de la princesse, dit-ellè ; car c'est ainsi que dans la loge on appelait Ida, qui ne saluait jamais. Un petit signe de tête seulement en passant, comme Pholoë, et elle se serait fait aimer ; mais une portière, est-ce qu'on voit ça ?

—Ce n'est pas ce petit ange de Pholoë, dit-elle en bougonnant, qui aurait des bonheurs comme ça ; non, celle-là, elle restera à la pioche toute sa vie, et vous appelez ça de la justice ? Oui, vas-y voir ! et elle se campa sur sa porte pour ne rien perdre du cortége qui défilait.

—Madame, veuillez d'abord monter, dit Lecomte à madame Martel avec empressement ; c'est à vous que nous faisons les honneurs et vous appellerez près de vous ceux que vous voudrez favoriser.

Après diverses cérémonies qui n'empêchèrent pas les choses de s'organiser selon un programme prémédité, la première voiture contenait madame Martel accompagnée de ses trois enfants et de Stanley.

Dans l'autre voiture, Claudius avait pris place près des deux élégantes, mademoiselle Ida et sa mère, et M. Lecomte leur tenait compagnie.

On chargea sur les voitures tout ce qu'on put prendre des bagages, sans danger pour les voyageurs ; mais il resta une grande caisse.

—Ce sont mes robes ! s'écriait Ida avec désespoir.

—Je vous avais prévenues, dit Claudius, que c'est un train *express*, nous ne prenons pas de marchandises ! Mais ta robe est superbe, elle emplit la voiture, que veux tu de plus ?

Reine, qui était toute fière de la prospérité inattendue de la famille, se tenait à la portière de la voiture en pleurnichant et en disant à sa petite Pholoë de bien s'amuser.

—Nous n'avons pas de monnaie, ma bonne femme, cria un laquais en fermant la portière.

—Pauvre Reine ! dit tout bas Pholoë, qui souffrait de cette méprise ; tu viendras nous voir, nous t'enverrons chercher; et elle lui

tendit la main. Cette petite scène n'avait pas échappé à Stanley qui n'eut l'air d'en rien voir.

Reine ayant fait ses adieux, rentrait à la maison en traînant la grande caisse qui était restée sur la porte, et elle disait en riant à madame Quatremain qui poussait le colis : Comme la maison va être triste !

Les équipages se dirigèrent avec rapidité par Neuilly et l'ancienne route de Saint-Germain, bien abandonnée aujourd'hui. Stanley jouissait de tout le plaisir que paraissait goûter son aimable et simple entourage et expliquait aux enfants tout ce qu'ils voulaient.

Dans l'autre voiture les deux dames, bien qu'elles fussent un peu gênées par le satirique Claudius, se mettaient en frais de beau langage avec M. Lecomte, et mademoiselle Ida envoyait quelque peu ses beaux yeux en commission.

Après avoir brûlé Nanterre, Rueil et Bougival, on s'arrêta en haut de la côte, non loin des aqueducs qui embellissent le paysage, à la grille d'un beau jardin, sur la route qui conduit de Saint-Germain à Versailles et qui a vu passer tant de fois les splendides cortéges du grand roi.

A travers la grille on voyait au fond du jardin, sur une pelouse couronnée de vieux châtaigniers, l'élégante villa qui se détachait sur le fond bleu du ciel.

M. Lecomte-Daval, après avoir fait entrer la compagnie dans une vaste salle à manger où une collation était servie, conduisit avec Stanley la famille jusqu'au chalet qui lui était réservé à mi-côte dans le parc. Les balcons avancés, enguirlandés de clématite et de glycines qui fleurissent jusqu'en automne, étaient abrités par des toits en parasol qui encadraient les tableaux. Le regard embrassait d'un côté la terrasse et la forêt de Saint-Germain et de l'autre Marly, Bougival et toutes ces belles collines baignées par la rivière indolente. Au loin la vue s'étendait sur un horizon sans limites qui, par ce soleil d'automne, se perdait dans une légère vapeur rose.

—Quel splendide spectacle ! s'écriait Claudius en se croisant les bras.

—Vous êtes chez vous, dit Lecomte, et ces timbres répondront à tous vos désirs. Il sonna un timbre, une femme de chambre parut pour attendre, les ordres, et il se retira avec Stanley en saluant profondément.

Cependant personne ne voulait rester enfermé ; on se rencontra dans le parc dont il fallait voir toutes les beautés, et les eaux jaillissantes, et les grottes tapissées de verdure, et les surprises.

M. Lecomte avait déjà offert son bras à madame Hermel ; et mademoiselle Ida, en fille bien élevée qui ne quitte pas sa mère, était partie de ce côté.

Ce fut Stanley qui resta pour accompagner la famille Martel. Claudius avait déjà pris le bras de sa femme ; il parcourait avec elle les allées tournantes en pente douce, la quittait quelquefois pour se jeter dans un ravin qu'il remontait en courant, car il était fier de son agilité, et il jouissait comme un grand enfant de ces heures de récréation, lui qui ne prenait jamais aucun plaisir.

—Mademoiselle Pholoë, dit Stanley, qui tenait Noémi par la main, tandis que Sam courait après son père, la liberté de la campagne me permet de vous offrir mon bras, et vous n'avez pas le choix.

Pholoë prit son bras sans rien dire. Jamais conversation plus insignifiante que celle qui s'engagea entre ce groupe de promeneurs, et jamais entretien ne fut plus doux. Les réponses qu'ils faisaient à Noémi étaient le plus souvent le moyen qu'ils avaient d'entendre leur voix ; mais eux-mêmes ils n'entendaient pas ce qu'ils disaient. Une voix plus puissante, celle qui tombe des buissons, qui germe des gazons, qui émane des fleurs, qui glisse des sources, cette voix leur disait :

—N'avez-vous pas souffert ? N'êtes-vous pas dignes l'un de l'autre —Aimez-vous ? Et si vous vous aimez, pourquoi ne pas le dire ?

Mais il y a tant de bonheur dans ce qui est caché et dans ce qui est deviné, qu'ils ne le disaient pas.

L'autre conversation avait été plus animée et en même temps plus littéraire. Madame Hermel avait fait valoir les avantages de sa fille. Elle avait amené l'entretien sur la musique et sur l'histoire. Et, s'arrêtant pensive près d'un ruisseau d'eau vive :

—Ida, lui dit-elle, mon Ida, te souviens-tu de la romance du *Saule*, la *Feuille de saule !* M. le comte, ma fille est si sensible qu'elle ne pouvait chanter cette ramance sans pleurer. Tu sais, mon enfant ; tâche donc de te souvenir.

—Non, dit Ida, je sens que je serais trop émue.

Les divers groupes de la société se réunirent, et on rentra dans la maison qu'on aurait pu appeler château, où un grand dîner avait été préparé, les invités ayant d'ailleurs toute liberté et facilité de se faire servir chez eux les jours suivants.

Le dîner fut animé et amusant. Stanley avait plus de laisser aller qu'à l'ordinaire, et Claudius, qui avait commencé par être le plus cérémonieux, fut bientôt le plus à son aise, malgré son habit noir et sa cravate blanche dont il n'avait pas l'habitude.

Après le dîner on essaya encore une petite promenade, mais les

soirées étaient déjà fraîches ; on rentra au salon, on causa, on fit un peu de musique. La *Feuille de saule* fut généralement demandée ; Ida la chanta avec ses larmes, et sa mère l'accompagna avec sa tête et son pied.

—Si nous faisions une *tournée de grands hommes* pour tuer le temps ? dit madame Hermel dans un intermède.

—On va servir le thé, dit avec embarras Lecomte, qui n'avait jamais entendu parler de cette *tournée* de grands hommes ; et il demanda à Claudius ce que ce pouvait être.

—Connais pas ! dit Claudius en s'inclinant vers madame Hermel.

—Comment vous ne connaissez pas ce jeu ? dit madame Hermel, c'est charmant ! Tenez, on pense un grand homme, on vous dit les particularités qui se rattachent à ce personnage, le temps où il vivait, quelques traits de sa vie, et si vous ne devinez pas, vous donnez un gage.

—Je ne vous donnerai rien du tout, s'écria Claudius, prêtez-moi un dictionnaire de Bouillet et j'en saurai plus qne vous.

—Mais précisément ; c'est un exercice de mémoire, reprit madame Hermel, c'est là le mérite. Tiens, ma fille ! pense donc un grand homme ?

Ida se mit au milieu du salon, en face de Claudius, et semblable à la statue de la Méditation, elle appuyait son front sur sa main effilée et elle dit :

—Il est né à Rome.

—C'était un fier républicain.

—Il fit condamner à mort ses deux fils pour avoir voulu rétablir la royauté.

—Il vivait dans le sixième siécle avant Jésus-Christ, et par conséquent, ajouta-t-elle en regardant l'assemblée comme un professeur regarde ses élèves, dans le deuxième siècle de la fondation de Rome.

—Un peintre célèbre a reproduit une des scènes les plus tragiques de sa vie...

—C'est *Jeanne d'Arc* ! interrompit Claudius en étendant les bras d'une façon ridicule, ce qui fit éclater de rire toute la compagnie.

—Vraiment, dit madame Hermel très-fâchée, avec vous, Claudius, il n'y a pas moyen de s'amuser !

—Oh ! oui, c'est amusant ! demandez à ces messieurs ; moi j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quand on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur ; elle avait

fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques empressés les attendaient.

XXI

PARTIE CARRÉE

La vie de campagne sert merveilleusement à développer les caractères, à mettre en lumière les qualités ou les travers, à faire fleurir les sentiments comme les plantes dans une serre chaude.

Comment passer une journée sans se démentir si on n'est pas dans le vrai ? le naturel revient malgré tout. Dans les relations du monde, on soutient bien pendant le cours d'une visite le caractère qu'on s'est attribué, sauf à abandonner son rôle avec son costume ; mais dans la vie de château, on est toujours en présence, on vit dans les coulisses.

Ainsi la famille était réunie depuis quelques jours dans ces lieux charmants. Madame Martel vivait du calme de la vie de famille, et cette belle verdure la reposait. Claudius, qui ne savait rester inactif, saisissait avec ardeur les divers points de vue et en formait un album. Pholoë s'occupait des deux enfants qui étaient trop heureux dans ce paradis, mais elle trouvait encore le temps de s'occuper de peinture. Stanley, fidèle à ses habitudes de discrétion, ne voulait pas s'imposer, ni se faire payer son hospitalité en étant plus assidu.

Mademoiselle Ida avait déjà oublié son rôle littéraire et musical, et elle ne traitait plus les questions historiques. Il lui suffisait d'avoir donné des échantillons de son savoir-faire. Elle songeait bien plus à la grande caisse qui n'avait pu trouver place sur les voitures et qu'elle regrettait amèrement en songeant aux trésors de séductions qu'elle contenait. Mais Stanley, qui pensait à tout, avait envoyé chercher en voiture Reine la délaissée ; et elle apportait en triomphe avec elle cette caisse monumentale que Claudius appelait le *cheval de Troyes*, tant elle renfermait de mystères.

Madame Hermel était rêveuse et discrète ; M. Lecomte-Daval lui-même semblait quelquefois ne plus se souvenir qu'il était le maître, et se montrait très-humble près de la mère d'Ida, comme s'il eût eu quelque chose à se faire pardonner. Madame Hermel, qui ne comprenait rien à cette modestie, l'encourageait d'une façon toute maternelle. Les grands airs d'Ida, sa beauté incontes-

table, ses grâces, ses talents, tout cela le troublait et lui portait à la tête ; car il nous semble que le cœur ne pouvait être encore de la partie.

Quoi qu'il en soit, il était sous le charme et il lui sembla que ce serait une félicité sans pareille de posseder une beauté dont les yeux brillaient comme deux flammes sous le voile qui cachait la moitié de son visage, d'avoir pour épouse une amazone qui portait si fièrement le chapeau mousquetaire, et enfin une jeune femme qui ne paraissait pas indifférente à ses avantages personnels à lui Lecomte ; car il avait toujours pensé, en se regardant dans une glace, que sa belle prestance et son air de parfait gentilhomme l'aideraient à se pousser dans le monde.

Il dit bien timidement quelques mots de ses projets et fut aussi étonné de la réponse que le forgeron qui trouverait sous son marteau une motte de beurre à la place de l'enclume.

Il fit du premier coup plus de chemin qu'il ne voulait, et, se souvenant de la réalité, il comprit qu'il avait au moins une démarche à faire avant d'aller plus loin.

— Qu'avez-vous, mon cher Lecomte ? lui dit Stanley un matin que les deux amis déjeunaient à la maison, pendant que la famille était réunie au chalet. Que se passe t-il de nouveau ? je vous trouve préoccupé.

Lecomte se crut obligé alors de lui exposer la fascination à laquelle il était en proie, l'effet irrésistible qu'avait produit sur lui mademoiselle Ida dès la première vue, les ravages que cette passion avait faits dans son cœur, qui n'était plus qu'une place battue en bréche, démantelée et qui ne demandait qu'à se rendre.

— Mon cher dit Stanley je ne suis pas surpris de ce que vous m'apprenez, je ne nie pas les prestiges de mademoiselle Ida ; mais j'aurais peut-être aimé pour vous une femme plus simple, quand elle serait moins belle.

— Sans doute ; mais que voulez-vous ? il est bien tard pour en raisonner.

— Et puis croyez-vous avoir déjà fait sa conquête ?... vous en êtes capable !

— Mon Dieu, reprit Lecomte d'un air modeste, je ne voudrais pas vous paraître avantageux, mais je crois qu'elle m'a distingué ; et quant à la mère nous sommes au mieux ensemble.

— Eh bien, si vous avez réfléchi à toutes les conséquences, qui peut vous embarrasser ? le nom que vous portez est le vôtre. Ce serait donc la possession de cette... chaumière qui ferait question et pèserait dans la balance ? Il faut convenir, mon cher ami, que si les préférences qui vous sont accordées tenaient à si peu de

chose, ce ne serait pas la peine de vous en prévaloir. Ce serait à mon tour de me mettre sur les rangs. Enfin, croyez-vous être aimé pour votre maison ou pour vous-même ?

— Je ferais injure à la délicatesse de mademoiselle Ida, dit Lecomte avec conviction, si je ne me croyais aimé pour moi-même ; hier encore elle m'a récité une très-jolie pièce sur la *simplicité des champs.*

— Va pour la simplicité des champs, dit Stanley ; vous vous souviendrez que j'aurais préféré pour vous la simplicité tout court. Après tout, vous vous en tirerez ; et quand la mère ne sera plus là pour encourager ses penchants à la coquetterie, ce sera à vous de les combattre. La raison peut venir ; tout dépend de vous.

— Mais que faut-il faire ? dit Lecomte.

— Vous voulez peut-être que je vous conseille ce dont je voudrais vous détourner ? voilà bien les demandeurs d'avis ! tout ce que je peux faire, c'est de vous laisser votre liberté.

Peu de temps après cet entretien, Lecomte était dans une grotte solitaire avec madame Hermel et Ida, qui faisait la lecture. A propos du roman, la conversation devint très-tendre.—Lecomte s'agenouilla aux pieds d'Ida, qui, dans son trouble, laissa tomber son livre, comme autrefois Françoise de Rimini. Il avait pris la main de madame Hermel, qui versait de douces larmes...

Elle se remit promptement de ses émotions, car elle avait autre chose à faire. Elle n'eut rien de plus pressé que de rentrer avec sa fille au chalet, où Stanley se trouvait en visite ; elle était préoccupée, son secret lui brûlait les lèvres, et comme on lui demandait de ses nouvelles :

— Vous me voyez encore toute troublée, dit-elle, M. le comte d'Aval vient de me demander la main de ma fille. C'est une cruelle séparation pour une mère ; mais j'avais toujours dit à Ida que je ne m'opposais pas à son bonheur, et le sacrifice est accompli !

Elle s'attendait à produire sur l'auditoire un effet extraordinaire par la simplicité même avec laquelle elle avait annoncé cette grande nouvelle ; elle fut surprise de voir la sérénité sur toutes les figures.

— Nous avons l'honneur d'en faire bien nos compliments à monsieur le comte, dit seulement Claudius avec cérémonie.

Quand madame Hermel et sa fille se retirèrent, ce qui ne tarda pas, car elles avaient mille choses en tête, il se fit un grand silence, et chacun avait peut-être quelque chose à penser.

— Et bien, qu'avez-vous tous à vous regarder, dit Claudius ; vous ne dites rien ce matin, monsieur Stanley.

— Ah ! j'y suis : un odieux rival...

— Si je ne dis rien, répondit Stanley, mes chers amis, c'est que j'ai bien des choses à vous dire, et je cherche par où commencer...

— Un peu de courage, dit Claudius, commencez par le commencement.

— Je voulais vous dire, reprit Stanley, que l'homme est essentiellement imitateur, et je voudrais faire comme Lecomte, ce serait partie carrée. Vous me connaissez, vous avez pu juger la simplicité de mes goûts, mon amour du travail, vous m'avez honoré de votre amitié... Je cherche encore et malheureusement je ne trouve pas d'autres titres pour vous demander... et, s'interrompant, il prit la main de madame Martel.

— Je savais tout cela, dit madame Martel en le regardant avec calme et avec bonté.

— Vous, dit Stanley, vous qui étiez aveugle, tandis que *personne* autour de vous... mais vous y voyiez donc ?

— Je voyais avec le cœur, dit Madame Martel, et ce que vous ne disiez pas, et votre absence, et vos rares visites, et le son de votre voix, et votre respect filial ; si vous aviez osé, vous m'auriez quelquefois appelée votre mère. Croyez-, vous mon ami, que vous ne vous êtes pas cent fois trahi ?

Elle ne pouvait lui dire que la voix et le silence de Pholoë lui parlaient plus encore.

— *Oculos habent et non videbunt !* s'écria Claudius ; nous avions des yeux et nous n'avons rien vu !

— Mais tout cela n'est pas une réponse, dit Stanley en regardant Pholoë et se rapprochant d'elle.

— N'avez-vous pas ma parole ? répondit Pholoë à voix basse, non en baissant les yeux, comme doit le faire en pareil cas toute pensionnaire bien élevée, mais en le regardant jusqu'au fond du cœur, comme le jour où elle l'avait supplié d'un regard craintif ; ne vous ai-je pas promis de m'acquitter un jour ? Et elle lui tendit la main.—Mais, ma pauvre mère ! reprit-elle en voulant aussitôt le quitter...

— Prenez-la, dit Claudius en la retenant et la poussant dans ses bras, c'est la loi de Dieu ! *Tu quitteras ton père et ta mère...* c'est écrit, ajouta-t-il en s'essuyant les yeux.

— Mais souvenez-vous que c'est un ange que je vous donne, et vous m'en répondez devant Dieu.....

— Sois tranquille ! va, maman, dit-il à sa femme, nous la mettons en bonnes mains. Ce n'est pas un château qu'il lui donne, c'est un cœur d'or ; je ne changerais pas.

Que de tendres effusions remplirent le reste de cette journée !

que de retours sur le passé ! que d'explications sur ce qu'on avait pensé et qu'on ne s'était pas dit ! que de rêves d'avenir !

Se mettre à parler d'affaires après ces émotions, c'était tomber du troisième ciel ; aussi on écouta à peine M. Lecomte-Daval quand il vint annoncer qu'il ferait le lendemain une petite absence et déposa le dossier de l'association projetée pour la maison Claudius Martel et compagnie.

XXII

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Quel chapelet à débrouiller ! Lecomte n'eut pas le courage de paraître sur la sellette devant sa future belle-mère : il partit pour Paris en laissant une lettre qu'on remit à madame Hermel pendant qu'elle était encore dans sa chambre avec sa fille.

— C'est de mon gendre ! se dit-elle en lisant avec curiosité ; mais elle s'interrompait avec force exclamations. La lettre contenait ce qui suit :

" Madame,

" Heureux de l'honneur que vous me faites de m'admettre dans votre famille, je suis trop loyal pour vous laisser ignorer plus longtemps que je ne suis plus en possession de la maison de campagne pour laquelle vous avez daigné accepter mon invitation, et que ma fortune, bien suffisante toutefois pour garantir la sécurité qu'une mère prudente doit exiger, ma fortune personnelle n'est pas en rapport avec celle que peut faire supposer la réception que j'ai eu l'honneur de vous faire.

" Mais je me souviens, madame, de toute la raison avec laquelle vous m'exposiez hier encore que la fortune ne fait pas le bonheur ; et les sentiments qu'a daigné m'exprimer votre charmante fille me font espérer qu'elle accueillera le modeste et honorable travailleur qui veut lui consacrer sa vie avec autant d'indulgence qu'elle en a montré pour le propriétaire du château.

" Daignez m'adresser un mot d'encouragement, madame, et votre fils reconnaissant sera à vos pieds. En attendant, agréez l'expression de mes tendres et respectueux sentiments.

" LECOMTE-DAVAL. "

Et la lettre tomba à ses pieds.

— Quoi donc ? dit Ida fort inquiète.

— Ma fille, nous sommes... Il faut partir, reprit-elle avec agita-

tion. Je ne reste pas une heure ici ;—mais non ! avant de partir, il faut que je dise son fait à ton M. Stanley, qui évidemment... Elle sortit sans s'expliquer davantage ; Ida la suivit.

Stanley attendait cette visite ; il était dans son cabinet ; il s'était soustrait pour un instant à de plus douces pensées, et, comme un juge qui va prononcer une sentence, il faisait son examen de conscience.

Une légèreté, une inconséquence, une imprudence, il aurait tout excusé d'une jeune fille qui avait sans doute été mal dirigée et mal élevée avant d'être admise dans la bonne et honnête famille du faubourg.

Il n'aurait fait que sourire de ses manéges pour le captiver, il lui aurait encore pardonné de s'attirer par ses regards encourageants une lettre comme celle qu'il avait en portefeuille et qu'on n'écrit qu'à celles qui le veulent bien ; il lui aurait tout pardonné, tout, excepté une trahison, excepté une lâcheté. Il avait souffert pour être implacable sur ce point, et il regardait comme un devoir d'appliquer le châtiment.

— La peine sera douce, après tout, se disait-il. Il s'agit de renoncer à des illusions d'un jour et de reconnaître que ce n'est qu'en rêve qu'on a vu le titre de comtesse et l'apanage d'une châtelaine.

Quant à Lecomte, si je ne me trompe, les avantages dont il se vante ne seront pas suffisants pour compenser aux yeux de ces dames ce qui va lui manquer d'un autre côté ; si ses projets sont renversés, je prendrai mon parti de son infortune ; et enfin, ajouta-t-il en souriant, si cette déconvenue ne refroidit pas des sentiments si tendres, c'est que ces deux cœurs sont évidemment faits l'un pour l'autre. Lecomte a de l'aisance ; il ne serait pas un véritable intendant s'il n'avait fait quelques économies à mon service ; ainsi je n'ai pas à m'attendrir sur leur sort.

Mais c'est moi, se dit-il encore en réfléchissant, c'est moi qui suis véritablement à plaindre, car l'affaire sera chaude ! heureusement j'ai mes pièces justificatives.

Un grand bruit ne tarda pas à se faire entendre, et un domestique annonça madame et mademoiselle Hermel.

Stanley leur offrit des siéges avec la plus grande cérémonie.

— D'abord, dit madame Hermel en prenant place, je vous avertis que votre air compassé m'exaspère. Il ne s'agit pas de politesse ; j'y vois clair ; vous nous avez indignement trompées !

— Moi, madame ! qui peut vous faire croire ?...

— Lisez seulement cette lettre, que vous connaissez peut-être aussi bien que moi.

Stanley lut lentement la lettre, la relut encore, et, la rendant à madame Hermel :

— Eh bien, madame, dit-il, je vois là l'expression d'un profond respect, une circonstance insignifiante quant à la fortune, et, après tout, une soumission entière.

— Une circonstance insignifiante ! et ses titres ? il n'est pas plus comte que moi. Et puis vous nous l'avez présenté comme propriétaire de ce château.

— Pardon ! je crois, madame, que c'est *vous* qui vous êtes présentée ? mademoiselle se rappellera peut-être les circonstances...

— C'est possible ; mais bien m'en a pris d'accompagner ma fille et de la sauver d'une machination dont je tiens tous les fils.

— Madame, permettez-moi de dire avec un de vos grands poëtes :

Le jour n'est pas plus pur...

— Eh ! laissez là, monsieur, votre poésie et votre sang-froid impatientant, et dites-moi tout de suite pourquoi je vous ai vu si assidu près de ma fille, dont vous paraissez si pressé de vous débarrasser aujourd'hui, pour lui faire faire un sot mariage. J'ai tout deviné.

— Ma mère, dit Ida, qui se souvenait de ses fautes, comment pouvez-vous parler ainsi ? Jamais M. Stanley n'a été assidu près de moi ; jamais il ne m'a adressé la parole que pour me répondre. Il a souffert seulement notre voisinage quand je jouais dans le jardin avec les enfants.

— C'est toi qui le défends maintenant ? dit madame Hermel ; c'est parfait !

— Je suis heureux, en effet, de voir mademoiselle prendre ma défense, dit Stanley, et, comme un service en vaut un autre..., voici deux petits papiers dont je veux lui faire hommage ; l'un est une adresse que j'ai trouvée sur ma table et qui ne signifie rien par elle-même. L'autre côté de la lettre, vous savez, mademoiselle, où je l'ai trouvé ? personne ne l'a vu que vous et moi. Eh bien, ces deux morceaux réunis ont leur valeur, je veux m'en dessaisir à votre intention.

Ida, dans une grande confusion, avait tout reconnu.

— Ou plutôt, reprit Stanley en allumant une bougie, je crois que vous ne tenez pas à ce souvenir ?

— Je ne comprends rien à tout ce mystère, dit madame Hermel pendant qu'Ida brûlait la lettre en pleurant. Il paraît que ma fille a des secrets pour moi et que vous êtes son confident ! mais ce qui est certain, c'est que ce mariage ne se fera pas, et que nous ne

reverrons jamais votre âme damnée de David. Du reste, la police a prévu ces... choses là. Il y a usurpation de titres.

— Madame, il s'appelle *Lecomte-Daval*, la police n'y peut rien ; seulement sa femme ne sera pas comtesse. Ce nom occasionne une méprise qui fait rire quelquefois, mais je ne m'attendais pas à la voir prendre au tragique.

— Eh bien, moi, ma mère, dit Ida avec fermeté, je dis que vous avez assez parlé à M. Lecomte de votre désintéressement, pour ne pas tenir avant tout à la possession d'un château ; je dis qu'un homme qui vit près de M. Stanley est un honnête homme, tout aussi sûrement que M. Stanley est un homme généreux. Je veux déclarer aussi que j'ai commis une faute, une vraie faute, et que j'en suis justement punie. Il n'y a que M. Stanley qui connaisse cette mauvaisse action et lui seul pourra non m'excuser, mais me *pardonner* un jour.

Je dis encore, ma mère, que vous m'avez bien des fois répété, surtout à Paris, dans une circonstance que vous vous rappelez, que vous ne gêneriez jamais mes inclinations, pas plus que mon père. C'est vous qui avez mis ma main dans celle de M. Lecomte Daval. Je vous déclare qu'il me plaît, que je le tiens pour un homme loyal. Enfin, je serai madame Lecomte ; et, si mon mari croit avoir à s'excuser de nous avoir caché la vérité (qu'il nous fait connaître du reste aujourd'hui avec franchise), eh bien, de son côté, il excusera peut-être une étourdie qui tâchera de le rendre heureux.

— Il ne manquait plus que cela ! dit madame Hermel, bien étonnée de la résolution de sa fille.

— Mais je trouve que ce n'est pas si mal parlé, dit Stanley ; Le comte est intelligent, actif, très-bien de sa personne ; mademoiselle cède à un bon mouvement en voyant dans un mariage autre chose qu'une affaire d'argent, *et en se souvenant du passé.*

— Ah ! ma fille ne court pas après une dot, comme tant d'autres, dit madame Hermel avec intention.

— Alors l'affaire peut s'arranger, dit gaiement Stanley ; ce n'est donc qu'un malentendu ?

— Il est bel homme ! dit madame Hermel, il a ça pour lui...

— Monsieur Stanley, dit Ida en lui tendant timidement la main, me promettez-vous que le passé est, je ne dis pas pardonné, mais... oublié ?

— Je ne m'en souviens pas plus que la flamme de cette bougie, dit Stanley en réduisant en poussière le papier qui était resté sur la table.

Ainsi se dénoua cette entrevue, dans laquelle Ida se montra

peut-être plus sage que sa mère, et Stanley céda à un sentiment de clémence qui ramène quelquefois plus que ne le ferait l'extrême rigueur.

Ces dames trouvérent en rentrant un billet de part qui leur annonçait le mariage de M. Célestin Desportes, fils du maître de danse, avec mademoiselle Olympe Machefer, fille d'un maître d'escrime.

XXIII

L'AMOUR SAUVEUR.

Que dire encore ? Tenons-nous beaucoup à savoir l'entrée attendrie de Lecomte dans une maison où il revenait dépouillé de son prestige, et l'entente parfaite qui s'établit, après quelques oscillations, entre la mère d'Ida et son futur gendre, qu'on aimait enfin *pour lui-même* ?

Nous sommes plutôt attirés vers le chalet, ou tant de vraies, de pures émotions régnaient sans partage ; où l'amour du travail, le dévouement, la simplicité, étaient seuls en honneur ; où l'intérêt, l'envie, le besoin de paraitre, n'avaient pas leurs entrées.

Claudius parcourait négligemment avec Stanley le dossier qui contenait le projet d'association.

—Oh ! oh ! dit-il, des desseins et des plans ? voilà qui me paraît parfaitement en règle.

Et, regardant une aquarelle qui était sous ses yeux, il resta court...

—Qu'y a-t-il donc ? demanda madame Martel en s'approchant.

—Il y a, dit Claudius, les yeux fixés sur l'image qu'il avait longtemps contemplée sans rien dire, il y a que je vois la maison où nous nous somme mariés sous les yeux de nos vieux parents :

—Que je vois la fenêtre de la chambre où est né ton premier enfant, la blonde Pholoë, dont je tiens encore la main ;

—Que je vois devant la maison le jardin où nos petits enfants jouaient avec le gros chien Tom ;

—Que je vois le chemin par lequel je revenais du bois en portant dans mes bras le petit enfant que nous avons perdu et qui repose encore près de là...

—Il y a... il y a... que je ne vois plus rien du tout ? s'écria Claudius en se jetant dans les bras de sa femme, qui le consolait.

—Et ne voudriez-vous pas, mon ami, dit doucement Stanley en lui prenant la main, ne voudriez-vous pas remonter le cours des

jours, voir encore ces lieux qui vous représentent votre heureux passé ? Ne voulez-vous pas regarder encore la campagne par cette fenêtre que vous aimez, et rentrer le soir par le sentier où vous vous égareriez encore ?

—Si je le veux ! dit Claudius ; mais là est la vie !

—Vivez donc ! dit Stanley en tournant le feuillet.

Dans cet autre dessein on voyait à côté de la maison, sur le terrain acheté par le rusé Lecomte, qui en avait fait provisoirement une chaudronnerie, on voyait s'élever une jolie fabrique, et on lisait sur la façade :

FABRIQUE DE COULEURS FINES.—C. MARTEL ET CIE.

BLEU FO-LOE

(Ici l'auteur est obligé d'ouvrir une parenthèse pour déclarer que cette dénomination est imaginaire et qu'il ne fait pas de réclames pour le commerce.)

—Seulement, dit Stanley, gardez-nous une chambre, car nous irons souvent vous voir.

—C'est donc à nous ? dit Claudius, comme un enfant.

—Et à qui donc ? lisez seulement l'acte qui est préparé.

—Est ce que je peux lire ça ? est-ce que j'y vois ? dit Claudius en s'essuyant les yeux.

—Il faut pourtant bien, dit Stanley, que le commanditaire apporte quelque chose. Il fournit la maison d'habitation, les magasins d'exploitation et les machines, et il a une part dans les bénéfices.

Il tourna un autre feuillet sur lequel on voyait, au bord de l'eau un grand bateau-usine avec les roues des moulins broyeurs, et dans le fond la maison et la fabrique s'élevaient à mi-côte.

—Mais c'est... c'est *vous* qui avez fait cela, s'écria Claudius ; vous n'êtes qu'un hypocrite ! c'est vous qui êtes le comte Daval.

—Je vous prie en grâce de croire que je ne suis *que* sir Stanley ; seulement Lecomte a rédigé l'acte comme chargé de ma procuration ; vous pouvez voir.

—Et alors, ici ? demanda timidement madame Martel, où sommes nous ?... nous ne savons plus !

—Eh bien, madame, quand j'aurais repris cette habitation des mains de Lecomte, qui l'avait achetée pour moi, parce qu'il ne me convenait pas de paraître, où serait le mal ? c'est un mystère bien innocent que vous me pardonnerez.

—Mais pourquoi ne nous avez-vous pas dit que vous étiez riche ? dit Claudius en se récriant.

—Parce que, parce que vous m'auriez peut-être fermé la porte. J'ai copié cela d'une de vos comédies : " Mes vœux sont ceux d'un simple bachelier,', dit-il en riant.

—Il nous a joués ! s'écria Claudius en se croisant les bras et en regardant sa fille Pholoë.

—Mademoiselle, dit le pauvre Stanley, car il avait à se défendre contre tout le monde, vous avez chez vous un proverbe que j'aime beaucoup, et que nous ne connaissons pas en Angleterre :

Comme on connait les saints on les honore.

Eh bien, j'ai voulu honorer Claudius le travailleur par le travail qui donne la force et la vie, pendant que l'oisiveté fait mourir. Voilà pourquoi le bleu *Fo-loë* figure à côté de la maison de campagne, et le doux nom de Pholoë lui portera bonheur.

—C'est votre cœur, dit Pholoë, qui vous a rendu si ingénieux à servir mon bon père selon ses goûts de travail et d'activité ; et c'est moi qui aurai à payer tout cela, ajouta-t-elle à voix basse.

.....

Il n'est si bons amis qu'il ne faille quitter ; voyons-les cependant passer encore dans le temple du Seigneur qui bénit et sanctifie. C'est dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas qu'eut lieu cette cérémonie toujours touchante pour ceux qui veulent en comprendre le sens et y voir autre chose qu'une exhibition de parures.

Nous ne parlerons pas de l'assemblée, qui était moins brillante qu'elles ne le sont souvent dans des positions plus humbles, tant chacun veut paraître ce qu'il n'est pas. Mais nous remarquons presque au premier rang, près de la famille, madame Quatremain, parée d'un bonnet blanc et d'un fichu écarlate, qui dit à ses voisines :

— Ce n'est toujours pas malheureux que ce n'est pas la princesse ! d'abord je n'y serais pas venue...

Quant à Reine, jamais de sa vie elle n'avait tant pleuré.

On se rendit bien vite à Luciennes, oú les nouveaux mariés se trouvèrent une dernière fois entourés de la famille qui devait, quelques jours après, quitter le faubourg Saint-Jacques pour la belle campagne de Vernon, comme des âmes du purgatoire qui ont fait leur temps et qui remontent au paradis.

Le dîner et la réunion du soir se passèrent dans les joies de la famille. On admira au dessert la coupe qui représentait les *forges de Vulcain* et les assiettes peintes par Pholoë. Madame Lecomte Daval était de la fête avec son mari et ses parents, mais elle avait

déjà un peu renoncé à ses fastueuses toilettes ; elle n'était qu'élégante et elle n'en était que mieux.

.....

— Et maintenant, dit Pholoë quand elle fut seule avec Stanley, il faut tout me dire...

— Que me demandez-vous ? dit Stanley d'un air étonné.

— Charles, j'ai bien réfléchi, et, si mon cœur ne me trompe, vous avez encore beaucoup à me raconter !

— Je ne sais ce que vous voulez dire, dit Stanley en riant...

— Oh ! vous vous trahissez. Eh bien, dit-elle en croisant les bras et en le regardant dans les yeux, où est l'*Amour vainqueur* ?...

— Chut, dit Stanley, craignant d'être surpris, c'est mon secret.

Et, voyant qu'il ne pouvait dissimuler, il ouvrit avec mystère la fameuse armoire de fer qui contenait les secrets d'Etat.

L'*Amour vainqueur* y figurait, entouré du riant cortége des grâces, des nymphes, des bacchantes, etc.

— Oh ! Charles ? vous avez osé tromper mon bon père, que nous aimons et respectons ; pourquoi avez-vous fait cela ?

— C'était une spéculation, dit Stanley bien embarrassé ; pardonnez-moi, soyez généreuse !

— Comme vous savez mentir ! dit-elle avec un doux reproche.

— Pas assez pour vous cacher le fond de mon cœur, comme vous voyez.

— Il faut donc encore vous pardonner, perfide, dit-elle en lui abandonnant sa main. Mais cachez cela pour toujours.

Et l'armoire de fer fut fermée à triple serrure.

Enfin il vint un moment où tout s'éteignit dans le château, où il ne restait plus que la veilleuse de Pholoë, meuble précieux que Stanley avait réclamé en avance d'hoirie.

— Chère lampe, dit Stanley, je te promets que mon amitié sera aussi clairvoyante que ta lumière, aussi vive et aussi pure que ta flamme ! et aussi brûlante, dit-il encore.

Mais maintenant, petite lumière, je n'ai plus besoin de ton secours, car c'est moi, c'est son ami qui veillera sur elle...

Et il éteignit la lampe.

Si bien que celui qui tient les fils des personnages, se trouvant dans les ténèbres, baisse la toile, et finit ainsi la comédie qu'il aurait pu appeler :

LES FÉERIES DE LA CHARITÉ ET DE L'AMOUR.

FIN.

IROQUOIS ET ALGONQUINS.

Notre dessein, dans les lignes qui vont suivre, est de dresser d'une manière succinte le tableau des changements qui se sont opérés dans la possession du Canada par les différentes races de Sauvages connus, avant la fondation de la colonie.

La plupart de nos arguments sont empruntés aux historiens. Nous nous bornons à les répéter ici en les dégageant des récits au milieu desquels ils se rencontrent le plus souvent. Cet aperçu sera facile à consulter pour quiconque n'a pas eu occasion de faire là-dessus des recherches un peu suivies.

I

SOMMAIRE :—Premières terres habitées en Canada par les Iroquois et les Algonquins.—Le nom des Iroquois,—Différences de mœurs, caractère et habitudes entre les deux races.—D'où venaient ces Sauvages ?—La race iroquoise.—La race algonquine.—Sépultures iroquoises anciennes découvertes aux Trois-Rivières.—Les Iroquois habitaient certainement les bords du Saint-Laurent.

Aussi loin que l'on peut remonter, les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa étaient occupées par deux grandes races, parlant chacune sa langue propre : la race *Iroquoise* et la race *Algonquine.*

Elles se subdivisaient en de nombreuses tribus portant des noms particuliers [1].

Les Algonquins habitaient le long de la rivière Ottawa, que les Français désignèrent longtemps sous le nom de rivière des Algonquins.

1 Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. I. p. 95.

Ils avaient non seulement la rivière Ottawa et les terres qui la bordent, mais leurs courses pouvaient s'étendre facilement d'un côté vers le Huron et la baie Georgienne et de l'autre à la hauteur des terres où l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay ont leurs sources communes. Ces peuples chasseurs devaient en effet se répandre sur une grande étendue de pays.

La tradition des Agniers, tribu iroquoise, porte que le pays des Algonquins était situé à cent lieues à l'ouest des Trois-Rivières[1]. Nous savons que du temps des Français, l'île des Allumettes, sur le haut de l'Ottawa, était regardée comme le quartier-général des Algonquins, et que d'ordinaire l'on désignait un certain nombre de ceux ci sous le nom des *gens* ou *Sauvages de l'Ile*, pour signifier que leur demeure était en cet endroit.

Les Iroquois possédaient les Trois-Rivières et Montréal[2]. Le lieu de leur rendez-vous le plus ordinaire paraît avoir été le lac Saint-Pierre. Ce territoire assez restreint leur suffisait, parcequ'ils menaient une vie sédentaire.

Avant d'occuper les rives du Saint-Laurent, les Iroquois avaient vécu dans l'Ouest selon ce que rapportaient leurs vieillards[3]. Cela donnerait à supposer que les Algonquins, suivant la même marche, de l'ouest à l'est, vinrent après eux et s'arrêtèrent juste aux confins ouest des territoires iroquois, sur l'Ottawa.

Les Iroquois étaient les premiers orateurs Sauvages ; ils déployaient parfois assez d'esprit et de science d'argumentation pour déconcerter les Européens instruits. On les nomma *Iroquois* parcequ'ils terminaient leurs harangues par le mot *hiro* : j'ai dit. Parmi les nations sauvages, on les nommait *Toudamans*.

Entre les deux races existaient des différences marquées, quant au caractère, au tempérament, aux mœurs et coutumes, ce qui peut fortifier l'opinion déjà émise de l'arrivée des Algonquins dans cette partie du monde à une autre époque que celle où les Iroquois y sont venus.

Nous avons déjà dit que le langage de ces deux grandes races était différent l'un de l'autre, autant par exemple, que le grec et le latin.

Connaissant l'humeur et les mœurs pacifiques des Iroquois dans l'origine, et la jactance et les dispositions querelleuses des Algonquins, nous pourrions conjecturer que ces derniers on dû se rendre en Canada, après avoir traversé le continent de l'ouest à l'est les

1 Faillon, *Hist. de la c. f.* vol. i. p. 526-7.

2 *Œuvres de Champlain*, 1870, p. 391, 2iè ne note.

3 *Mémoire* de Nicolas Perrot, publié en 1864, p. 9.

armes à la main, tandis que les Iroquois y avaient été attirés, avant eux, par le besoin de se soustraire au voisinage de quelque peuple de l'ouest incommode ou conquérant.

Si toutes les nations sauvages du Canada sont venues du côté du soleil couchant nous croyons que notre hypothèse est assez juste ; si au contraire les races algiques proviennent directement de l'Europe, par la voie de l'Atlantique, elle tombe d'elle-même. Ces deux opinions sont aujourd'hui en présence ; il paraît bien difficile de dire de quel côté penchera l'histoire.

Les tribus iroquoises, peu belliqueuses d'abord, mais qui devaient finir par porter la terreur et la dévastation sur presque tous les points de l'Amérique du nord, cultivaient la terre et dédaignaient la chasse. Elles vivaient réunies en villages ou bourgades. On comprend qu'il résultait de ces dispositions naturelles des individus, une forme de gouvernement plus stable, mieux ordonné, exerçant plus d'empire que chez les races moins sédentaires ; aussi l'autorité des chefs et des Conseils était-elle grande parmi les Iroquois. Ce germe se développa à la faveur des événements dont nous allons dire un mot, et devint le nerf de la redoutable confédération connue sous le nom des *cinq nations iroquoises*. Quant au caractère de la plupart de ces tribus, il est célèbre par ses fourberies. Ces Iroquois en général étaient doués d'une imagination vive et d'un tempérammment passionné.

Les Algonquins offraient à peu près tous les traits opposés. Ils s'adonnaient à la guerre et à la chasse, conséquemment menaient une vie nomade. Leur mode de gouvernement s'en ressentait, on peut même dire qu'en dehors du pouvoir déféré au chef de chaque famille, il n'existait point d'autorité dans la nation, et par suite très-peu d'ensemble dans la conduite des affaires publiques. Fiers de leur indépendance exagérée, possédant une intelligence sinon faible du moins ordinaire, habitués à porter les armes et à mépriser le travail, ces Sauvages se croyaient les maîtres de la contrée, et ils ne perdaient aucune occasion de témoigner leur mépris aux Iroquois et de les molester[1].

On ne saurait douter que les Iroquois aient habité les bords du fleuve. Le témoignage suivant ne manque pas d'intérêt à cet égard.

En construisant le boulevard Turcotte, aux Trois-Rivières, il y a une quinzaine d'années, l'on mit à découvert des sépultures que, malheureusement, personne ne sut fouiller avec la science nécessaire. Ces sépultures étaient celles de Sauvages de différentes races. Pour plus d'une raison, nous les regardons comme appar-

1 *Mémoire* de Nicolas Perrot p. 9. Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. I. p. 95.

tenant à une époque antérieure à la fondation du fort (1634). Elles étaient placées entre le fort et la maison ou Résidence des Jésuites. Ce ne sont point les restes du premier cimetière catholique de l'endroit parceque ses dimensions ne pouvaient être aussi étendues et parceque rien n'indique dans ces tombeaux, des sépultures chrétiennes. Les Français, établis précisément sur le même site, n'y auraient pas non plus toléré des enterrements. Il faut donc remonter plus loin.

Les rares sépultures d'où l'on a exhumé des couteaux de fer ou des débris d'ustensiles provenant des arts européens, ont dû avoir été faites dans l'espace des quarante années qui précédèrent la fondation du fort, c'est-à-dire après l'arrivée des premiers trafiquants français dans le pays.

Mais les plus intéressantes pour nous sont celles qui appartiennent à la période que les archéologues nomment *l'âge de pierre.* Elles sont aussi les plus nombreuses. La plupart des objets trouvés dans ces tombeaux sont déposés à l'Université Laval. Ces restes, comme les informations obtenues des ouvriers terrassiers qui les ont mis au jour, indiquent à n'en pouvoir douter qu'ils appartenaient à la race huronne-iroquoise. Ils doivent donc avoir été enfermés là avant la guerre entre les deux grandes races, algonquine et iroquoise, ce qui est conforme au Mémoire de Nicolas Perrot, puisqu'il dit positivement : " Le pays des Iroquois était autrefois le Montréal et les Trois-Rivières." Pour nous, ces sépultures iroquoises représentent une antiquité d'au moins trois cent cinquante ans, date où nous avons lieu de croire que les Iroquois habitaient encore les Trois-Rivières.

II

SOMMAIRE :—Origine de la guerre.—Les Algonquins chassent les Iroquois des rives du fleuve.—Un parti d'Iroquois reprend bientôt Montréal sur les ennemis.—Le gros de la race iroquoise passe à l'est du lac Ontario.—Les Hurons (iroquois) paraissent avoir demeuré à Montréal reconquis par eux.—Les Iroquois s'exercent à la guerre.—Ils commencent à marauder sur le fleuve.—Le lac Saint-Pierre.—Les Toudamans.

Voici comment est rapportée l'origine des guerres entre les deux races :

De jeunes Iroquois, invités par un parti de jeunes Algonquins fanfarons à les suivre à la chasse, furent assez heureux pour les surpasser et abattre plus de gibier que ces chasseurs. L'amour-propre des Algonquins s'en trouva froissé. Ce fut la cause d'une série de différends qui aboutirent à la guerre ouverte.

La supériorité des Algonquins dans les armes se manifesta dès les premières rencontres; il ne paraît pas non plus qu'il aient éprouvé d'échecs considérables dans le cours de cette guerre. Ayant vaincu aisément les Iroquois, ils s'emparèrent de leur pays.

Le témoignage de Bacqueville de la Potherie n'est pas sans importance en cette matière comme en nombre d'autres. Il dit qu'après leur défaite " les Iroquois rongèrent leur frein. Au printemps suivant, ils retournèrent dans leurs premières terres qui étaient aux environs de Montreal et le long du fleuve, en montant au lac Frontenac (lac Ontario)." [1]

Peut-être s'agit-il ici non de toute la race iroquoise, mais de quelques tribus (les Hurons ?) qui aurait réussi à reprendre possession de ses terres, comme nous le verrons par la suite.

Toutefois, s'il s'agit de la race entière, ils ne restèrent pas longtemps dans les environs de Montréal, car il est certain qu'ils se retirèrent vers le lac Erié, d'où une nation du voisinage les chassa presque aussitôt. Ils se réfugièrent sur la rive est du lac Ontario, de manière à s'étendre sur le lac Champlain, aux sources de la rivière Sorel, dont l'embouchure leur ouvrait une porte en plein lac Saint-Pierre, entre les Trois-Rivières et Montréal. [2]

Il n'est guère possible de préciser l'époque où commença cette division entre les deux races, mais tout nous porte à croire qu'elle eut lieu vers le temps (1492) où Christophe Colomb découvrit l'Amérique, ou même un peu plus tard.

Les *Houendats* (plus tard les *Hurons*) forte tribu iroquoise, paraissent avoir cherchés les premiers à reprendre possession du pays perdu. Ils battirent la tribu algonquine des *Onontchataronnons* (plus tard la tribu de l'*Iroquet*) qui s'était installée sur l'île de Montréal. Cela dut avoir lieu entre 1500 et 1530 à peu près.

La tribu de l'Iroquet prétend, disent les Relations des Jésuites, avoir occupé l'île de Montréal et les terres qui sont du côté de Chambly et de la ville de Saint-Jean.

" Voilà, disait en 1644 l'un de ces Sauvages, voilà où il y avait des bourgades très peuplées. Les Hurons, qui pour lors étaient nos ennemis, ont chassé nos ancêtres de cette contrée. Les uns se retirèrent vers le pays des Abénaquis (le Nouveau-Brunswick, d'autres allèrent trouver les Iroquois et une partie se rendit aux Hurons mêmes et s'unit à eux." [3]

" Les Hurons qui alors étaient nos ennemis," cela ne donne-t-il

1 Histoire de l'Amérique Septentrionale, vol. IV, p. 268.

2 *Mémoire* de N. Perrot, p. 10-12. Ferland, *Cours d'histoire*, vol. 1, p. 46.

3 Relations, 1642, p. 38 ; 1646, p. 34.

pas à penser qu'il s'agit d'une époque antérieure à la découverte du Canada? Nous ne connaissons aucune circonstance qui nous permette de supposer que les Hurons furent en armes et luttèrent avec avantage contre des tribus de la nation Algonquine, entre les années 1535 et 1600. Il est vrai que l'orateur dont les paroles viennent d'être citées ajouta que son grand-père avait cultivé du blé d'inde dans l'île de Montréal, mais comme les Sauvages ne remontent point au delà d'une trentaine d'années sans embrouiller toute la chronologie, et que le mot grand-père s'applique aussi bien dans leur bouche à un ancêtre éloigné qu'à un simple aïeul, ce témoignage ne saurait suffire pour fixer la date de la conquête de Montréal par les Hurons.

La haine du nom algonquin et l'espoir de reconquérir leur ancienne patrie, réveilla le génie des Iroquois. Ils apprirent à faire la chasse et la guerre, à conduire habilement des expéditions, à harceler sans cesse l'ennemi dans ses marches, dans ses retraites et dans ses campements. Ils se révélèrent enfin sous une face nouvelle.

Ils se donnaient le nom de *Hottinonchiendi* qui signifie " cabane achevée." Leurs forts étaient en effet les mieux construits au point de vue de la solidité et des besoins de la guerre.

L'ordre qui régnait ordinairement dans leurs affaires publiques se consolida, prit les formes de véritables lois et contribua pour beaucoup au succès de leurs armes.

Lorsqu'au bout de quelques années, ils reparurent sur le grand fleuve, les Algonquins virent qu'ils allaient avoir sur les bras un ennemi qui ne serait plus à mépriser.

La plupart du temps, les maraudeurs iroquois se contentaient de " faire coup " sur un campement, puis ils se retiraient avec adresse dès que les Algonquins se montraient en nombre. Le lac Saint-Pierre, avec ses îles et son étendue, offrait un refuge aux flottilles de guerre, comme aussi des points de repère, et des embuscades toutes préparées.

Avant l'arrivée de Jacques Cartier, les Iroquois descendaient ainsi la rivière Sorel, qui porta longtemps leur nom, et étendaient leurs ravages jusque dans le bas du fleuve, au delà de Québec. Les premiers navigateurs qui visitèrent le Canada les connurent seulement sous le nom de *Toudamans* que leur avait imposé les autres nations sauvages.

III.

SOMMAIRE :—Jacques Cartier remonte le fleuve.—Pays des Toudamans (Iroquois). —La rivière Sorel leur sert de route pour atteindre le fleuve.—Les Sauvages que Cartier trouve à Montréal sont de race iroquoise, peut-être des Hurons. —Quelles tribus iroquoises firent les premières la guerre de représailles contre les Algonquins.

Par la terreur que répandaient les Toudamans, on s'explique l'absence de villages que le découvreur du Saint-Laurent remarqua entre Montréal et Achelaï, près des rapides du Richelieu, à mi-chemin entre Québec et les Trois-Rivières.

Le mot *Toudamans* semble être une corruption de Touandouans, Tsoundouans, Tsonnontouans.[1] " Les Toudamans furent plus tard connus sous le nom d'*Iroquois*."[2]

Jacques Cartier parle des *Toudamas*, gens du sud, qui menaient la guerre aux Sauvages de Québec et qui poussaient leurs courses jusqu'au golfe.

La carte de Lescarbot (1609) place les *Toudamans* sur la rive sud du fleuve entre Québec et les Trois Rivières. Cependant, cet auteur n'ayant jamais visité le fleuve, il ne faut pas attacher trop d'importance à sa carte. Les mots " gens du sud " dont se sert Cartier et ce que nous savons du site où étaient les cantons iroquois, nous donnent l'assurance que ce ne pouvait être entre Québec et les Trois-Rivières, mais bien en haut de la rivière Sorel comme nous l'avons dit. Du reste, cette même carte de Lescarbot indique la rivière Sorel sous le nom de *rivière des Iroquois*, et quelque part vers Saint-Hyacinthe sont indiqués des campements avec le mot *Iroquois*. Sans être très-correct, Lescarbot est encore un bon guide ici.

Les Sauvages visités par Jacques Cartier à Hochelaga, avaient des habitations à la mode iroquoise. Les mots recueillis chez eux en cette occasion, sont des mots iroquois. Or, comme ils paraissent avoir été entièrement détachés des *Toudamans* qui faisaient la guerre aux Algonquins de Québec, l'on peut voir en cela une preuve que toutes les tribus iroquoises n'avaient point été chassées d'abord par les Algonquins ou que l'une de ces tribus avait réussi à reprendre possession de haut du fleuve—c'est la tradition des Onontchataronnons rapportée plus haut.

De la relation de Jacques Cartier et des récits des Sauvages, l'on peut inférer qu'un parti de Hurons, après avoir chassé les Onon-

1 Note de M. l'abbé Laverdière.

2 Ferland, *Cours d'histoire*, vol. p. 35.

tchataronnons ou Iroquets était resté avec quelques uns de ces derniers dans l'île de Montréal et y avait établi la bourgade que les Français trouvèrent, au pied de la montagne, en 1535. Plus tard, les Hurons, harcelés par les Algonquins, ou peut-être par les Tsonnontouans et les Agniers, alliés à une forte escouade d'Iroquets, se seraient vus forcés de se replier sur les territoires du Haut Canada." [1]

C'est de cette manière que le peuple de langue huronne-iroquoise que Cartier avait visité disparut de l'île entre 1535 et 1608.

Pendant la seconde moitié du même siècle, 1550–1600 la lutte se fait entre les Algonquins et les Agniers principalement. [2]

Au temps de Jacques Cartier, les Toudamans ou Tsonnontouans figurent seuls du côté des Iroquois.

Il faudrait donc croire que les Tsonnontouans d'abord et les Agniers ensuite soutinrent les premiers la guerre de représailles contre les Algonquins, sans parler de la reprise de Montréal par les Hurons avant la découverte de Jacques Cartier.

La rivière Sorel s'appelait rivière des Agniers, nation iroquoise, du temps de Sagard (vers 1625). [3]

IV

SOMMAIRE :—Les Hurons se sont tenus à l'écart du reste des tribus iroquoises.—En quittant Montréal, ils vont demeurer près du lac Simcoe.—Fort des Algonquins aux Trois-Rivières.—Massacre de la rivière Puante.—La tribu (algonquine) de l'Iroquet.—Les Algonquins emportent plusieurs succès à la guerre.—Faiblesse où sont tombés les Iroquois a la fin du XVIe siècle.—Les Hurons s'allient aux Algonquins.

Les *Houendats* ou *Hurons*, dont les instincts pacifiques s'accommodaient mal du régime guerrier adopté par presque toutes les tributs de la race iroquoise, semblent s'être tenus à l'écart du principal groupe iroquois, à partir du temps où ils furent forcés de quitter l'île de Montréal, ce qui eut lieu, selon les apparences, quelques années après le départ de Jacques Cartier et de Roberval du Canada. Ils allèrent habiter les terres qui sont entre le lac Simcoe et la baie Georgienne, la partie la plus fertile de la province d'Ontario. Ils conservaient la tradition iroquoise en ce qu'ils se livraient à l'agriculture et négligaient non seulement la guerre mais aussi la chasse [4].

1 Ferland, *Cours d'histoire*, vol. 1, p. 47.

2 *Relation des Jésuites*, 1660, p. 6.

3 Sagard, *Histoire du Canada*, p. 174.

4 Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. I, p. 93.

Un passage de la relation de Champlain[1] fait supposer que la grande guerre commença vers 1550. On voit aussi par les auteurs cités au présent article, qu'il dût y avoir à l'époque en question un redoublement d'entreprises de guerre de la part des Iroquois Agniers et de la tribu algonquine de l'Iroquet alliée aux Iroquois.

Les Algonquins se regardaient comme les propriétaires du site actuel de la haute-ville des Trois-Rivières, et, pour y résister aux attaques des Iroquois, ils avaient bâti un fort en palissades sur le tertre que nous appelons le *Platon*. Les Iroquois, offusqués de cette manifestation de résistance l'emportèrent d'assaut et le rasèrent à fleur de sol. En 1635, le Père Le Jeune dit en avoir vu les bouts de pieux restés dans la terre et encore noircis par le feu dont on s'était servi pour les détruire. Nous ne saurions dire quand eu lieu cet événement.

Les Trois-Rivières étaient occupées par des partis de chasse et de pêche appartenant à la race algonquine, qui s'y succedaient au caprice des événements. Ce lieu se trouvait le plus exposé aux attaques des bandes iroquoises, à cause de sa proximité du lac Saint-Pierre et de la rivière Saint-Maurice. Toutes les traditions des Sauvages s'accordent à dire que nul endroit du cours du fleuve n'était plus aimé ni autant fréquenté. Il n'y en avait probablement pas qui fussent plus souvent témoin des drames barbares qui se jouaient entre les Toudamans et les Algonquins, puisque sa position semble le désigner comme le champ de bataille des deux races. La chasse et la pêche y abondaient prodigieusement et en faisaient un rendez-vous général. Longtemps après la fondation de Québec, et en dépit des instances que les gouverneurs et les missionnaires firent pour les détourner de leur coutume de séjourner aux Trois-Rivières, les Algonquins et plusieurs familles de Montagnais y restèrent attachés.

L'épisode suivant est un tableau fidèle des combats des Sauvages. On peut en reporter la date à l'année 1560[2], autant qu'il est possible de s'en assurer.

La tribu de l'*Iroquet*, déja mentionnée, était de race algonquine, cependant elle s'était en partie séparée de sa nation comme on l'a vu et lui faisait la guerre, de même que certaines tribus, (les Hurons par exemples) de la race iroquoise s'allièrent plus tard aux ennemis des Iroquois.

Un jour qu'un grand nombre de guerriers de l'Iroquet se présentaient devant les Trois-Rivières les Algonquins s'avisèrent pour

1 *Œuvres de Champlain*, p. 1032.

2 Maurault, *Hist. des Abénaquis*, p. 284.

les détruire d'employer un stratagème qui leur réussit. Le gros des Algonquins se cacha dans les bois qui bordaient la rivière Bécancour, à quelques centaines de pas de son embouchure, laissant quelques canots en vedette sur le fleuve dans la position de gens occupés à la pêche. Ce qui avait été prévu arriva. Les Iroquets se lancèrent sur les pêcheurs isolés lesquels prirent la fuite vers la rivière, en poussant des cris de désespoir. Derrière eux arriva toute la flottille ennemie, sans se douter du danger où elle courait et croyant tenir une proie facile. L'embuscade avait été si bien préparée que presque tous les coups eurent de l'effet. Une première et une seconde décharge de flèches abattit beaucoup de monde du côté des Iroquets, et avant que ceux-ci eussent eu le loisir de se remettre de la surprise de cette attaque imprévue, leurs ennemis sortirent du bois et la hache assomma ceux qui avaient échappé aux traits. Charlevoix dit qu'il n'en survécut pas un seul, parceque les Algonquins ne voulurent faire aucun prisonnier. Le grand nombre de cadavres qui restèrent dans le lit de la rivière et sur ses bords, infesta l'eau à tel point qu'elle en prit le nom de rivière Puante, qu'elle portait encore un siècle après. La tribu de l'Iroquet ne se releva jamais complètement de cet échec [1]. Les gens qui restaient de cette tribu furent adoptés par la nation algonquine, sans toutefois perdre leur principal chef duquel ils tenaient le nom de l'*Iroquet*.

Ce petit peuple offre ainsi doublement l'une des singularités que l'on observe chez les Sauvages du Canada : battu par les Iroquois. il devint iroquois, puis battu par les Algonquins il redevint algonquin. Ajoutons que les Hurons, avec lesquels il avait eu tant de rapports, se rapprochèrent des Algonquins vers la même époque que lui probablement entre 1560 et 1580.

Après le massacre de la rivière Puante, les Algonquins, remportèrent une série de victoires qui leur donna de l'assurance et une grande vanité. A la fin du seizième siècle les Iroquois étaient détruits ou à peu près, " il n'en paraissait presque plus sur la terre," mais " ce peu qui en restait, comme un germe généreux, poussa tellement en peu d'années qu'il réduisit réciproquement les Algonquins aux mêmes termes que lui [2]."

Isolés comme ils l'étaient par toute la largeur de l'Ontario, les Houendats étaient plus rapprochés des territoires des Algonquins que de ceux où vivait leur propre race. D'ailleurs, le seul fait de s'être autant éloignés dans cette direction montre une tendance à

1 Charlevoix, *Journal*, vol. I. p. 162-4.

2 Relation de 1660, p. 6.

se séparer du corps de la nation, si toutefois ils n'avaient pas été chassés de Montréal par les Iroquois eux-mêmes pour s'être montrés trop conciliants avec les Algonquins, ce qui n'est pas improbable.

On croit que les Houendats s'unirent de bonne heure aux Algonquins pour des fins de traite et de bon voisinage, mais ils ne perdirent ni les mœurs domestiques ni la langue des Iroquois. L'alliance fut inaltérable, on le sait, malgré les malheurs qui fondirent à cause de cela sur les pauvres Houendats (Hurons) mais jusqu'à leur extermination ils conservèrent les traits particuliers à ceux de leur origine.

V

SOMMAIRE :—Premiers traitants français —Les Hurons descendent le fleuve pour les rencontrer.—La confédération iroquoise.—Peuples du haut Saint-Maurice.—Champlain remonte le fleuve.—Le pays est désert.—Les Iroquois courent le fleuve.—Les Algonquins sont retirés sur l'Ottawa.—Champlain s'allient aux ennemis des Iroquois.—Ce qu'étaient les deux partis en lutte.—Les Algonquins se rapprochent des Trois-Rivières.—Champlain visite le pays des Hurons et fait la guerre aux Iroquois —Le nom des Hurons.

En 1599, Pontgravé voulut établir un poste de traite aux Trois-Rivières parcequ'il connaissait le lieu pour l'avoir déjà visité, mais son associé, Chauvin, qui avait d'autres vues, se contenta de faire le trafic à Tadoussac. La guerre régnait toujours.

Les Français commençaient à attirer les nations sauvages, qui échangeaient avec eux leurs pelleteries pour des articles de fabrique européenne. Les Hurons qui faisaient cause commune avec les Algonquins, descendirent, en 1600, jusqu'à Tadoussac. A partir de ce moment, il est probable que les Iroquois les vouèrent à l'extermination, comme ils faisaient pour les Algonquins.

Cette défection ne fit qu'activer le sentiment de vengeance contre les Algonquins. Les cinq tribus iroquoises les plus vaillantes, les Agniers, les Tsonnontouans, les Onnontagués, les Onneyouts et les Goyogouins, apparaissent alors comme les principaux membres de la plus puissante ligne indienne dont l'histoire ait parlé. Ce sont ces tribus que les Français eurent à combattre et qui, grâce à l'incurie des gouvernements de Louis XIII et Louis XIV, retardèrent pendant de longues années les progrès du Canada en promenant le fer et le feu au milieu des colons dispersés sur les bords du Saint-Laurent.

Les Attikamègues, nation de langue et de coutumes montagnaises, habitaient les plateaux où le Saint-Maurice et le Saguenay

ont leurs sources. Ces peuples, excessivement timides, n'approchaient point du fleuve par crainte de la guerre. Ce n'est qu'en 1637, alors que le fort des Trois-Rivières pouvait les protéger dans une certaine mesure, qu'ils se hasardèrent à descendre le Saint-Maurice et à venir trafiquer de leurs pelleteries aux magasins de la compagnie de la Nouvelle-France en ce lieu.

" Lorsque les Français revinrent pour fonder Québec, il ne trouvèrent plus le peuple de langue huronne ou iroquoise, qui avait si bien accueilli Cartier à Hochelaga. Pressé par les nations algonquines, qui habitaient la rivière des Outaouais et la partie inférieure du Saint-Laurent, il s'était peut-être retiré vers le midi ou l'ouest[1]." Cette citation est expliquée, croyons-nous, comme il a été dit plus haut, par le fait que les Hurons, ou une autre peuplade iroquoise, avait réussi à reprendre Montréal avant l'arrivée de Jacques Cartier, et qu'elle le perdit ensuite vers la fin du siècle alors que les Algonquins avaient l'ascendant et qu'il " ne paraissait presque plus d'Iroquois sur la terre."

Nous savons déjà que ce qui restait d'Iroquois " poussa tellement en peu d'années qu'il réduisit les Algonquins aux mêmes termes."

Aussi lorsque Samuel de Champlain remonta le fleuve, en 1603, rencontra-t-il très-peu de Sauvages entre Montréal et Québec, et même ces deux endroits semblent avoir été déserts. Les Algonquins avaient le dessous à leur tour ; ils se tenaient plutôt dans leur ancien territoire de l'Ottawa. Les Iroquois couraient le fleuve et le rendaient presque inabordable.

Les traitants rencontraient les Sauvages amis à Montréal et aux aux Trois-Rivières, à des époques fixes de l'été. Une fois la traite terminée il restait à peine quelques familles dans ces endroits.

Les Sauvages de Québec et des Trois-Rivières étaient toujours errants, et ne cabanaient que par groupes de deux ou trois familles là où ils trouvaient du gibier et du poisson, dit le Père LeClercq[2].

En 1608, Champlain fonda la ville de Québec. L'année suivante, sollicité par les Algonquins et les Montagnais, peuples du Saguenay, il entreprit contre les Iroquois l'expédition du lac Champlain qui devait attirer sur les Français la colère des *cinq nations*. En cette circonstance, un chef célèbre du nom de l'*Iroquet* commandait la tribu algonquine qui est connue sous ce même nom d'Iroquet, et Ochatéguin était le capitaine d'une tribu de Hurons qui portaient, au dire de Champlain, ce même nom de Ochatéguin.

On voit ici que les Algonquins, les Hurons et les gens de l'Iro-

1 Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. I, p. 45.

2 *Premier établissement de la Foi*, vol, I. p. 63.

quet étaient dès lors intimement liés. Avec eux se tenaient les Montagnais du Saguenay, et, par parenté avec ces derniers, les Attikamègues du Saint-Maurice, plus farouches que guerriers. Tel était l'assemblage de peuples qui devaient tenir tête aux puissants Iroquois, avec l'aide des Français.

Cinq ou six nations dispersées depuis le Saguenay jusqu'au lac Huron, sans chef suprême, sans plan d'unité, sans cohésion en un mot, allaient lutter contre une association habilement formée, se maintenant par une véritable discipline, et dont le foyer, peu étendu, occupait un site écarté, commode, et protégé par le voisinage des colonies anglaises et hollandaises.

En 1608, la tribu de l'Iroquet habitait l'intérieur d'un territoire triangulaire dont Vaudreuil, Kingston et Ottawa formaient les angles[1]. Dans les années 1610, 1615–16, elle fit de nouveau partie des expéditions contre les Iroquois. Les Relations de 1633, 1637, 1640, 1646 et autres, la mentionnent encore comme étant d'une certaine importance. En 1658[2] des Sauvages de ce nom combattent près des Trois-Rivières contre les Iroquois.

Lorsqu'en 1609 Champlain eût fait alliance avec les Algonquins, ceux-ci se rapprochèrent des Trois-Rivières. La guerre, qui s'étendit quelques années après jusque vers le haut de l'Ottawa, les contraignit à se rapprocher davantage des Français. A partir de 1635, il est aisé de suivre dans les registres des Trois-Rivières et dans les Relations des Jésuites le rôle qu'ils jouaient en ce lieu. Nicolas Perrot nous dit que vers 1640–50, les villages de cette nation étaient tous aux environs des Trois-Rivières.

En 1615 Champlain visita le pays des Hurons et fit partie d'une troupe qui alla attaquer au delà du lac Ontario un fort iroquois, situé en arrière d'Oswégo, à peu près où est la ville de Syracuse aujourd'hui. Malgré des actes d'hostilité de ce genre, la destruction de la tribu huronne ne commença que fort tard, vers 1648. Nous savons que en 1615 Champlain reconnut qu'ils avaient dix-huit bourgades, renfermant quarante mille âmes. Les Français les nommèrent *Hurons* parcequ'ils se rasaient les cheveux ou les redressaient de manière à former sur la tête, du front à l'arrière, une crête assez semblable à la hure d'un sanglier.

1 Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. I, p. 91.

2 Lettre de M. d'Argenson, *manuscrits de Paris*, 2me série, vol. I, p. 311.

VI.

SOMMAIRE :—Les Algonquins combattent avec avantage jusque vers 1630.—Leur conduite à la guerre —Extermination de cette race.—Secours tardif que la France envoye contre les Iroquois.—Ceux-ci, vainqueurs par toute la contrée, résistent avec succès aux colons et aux troupes.—Arrivée des Abénaquis en Canada.—Politesse échangée de nos jours entre les Algonquins et les Iroquois. —Resumé de cet article.

Jusque vers 1630, la supériorité des Iroquois n'était pas bien marquée. Les Algonquins rachetaient par leur courage ce qui leur manquait en prudence et en discipline, mais les armes à feu que les Hollandais d'Albany fournirent alors aux Iroquois donna l'avantage à ceux-ci, car les Français évitèrent pendant longtemps de fournir des fusils à leurs alliés [1].

Leur amour de la guerre jeta constamment les Algonquins dans des entreprises hasardeuses, d'où leur indicipline était peu propre à les tirer. Il faut dire aussi qu'étant plus honnêtes, plus francs que les Iroquois, ils furent à plusieurs reprises victimes de la foi jurée, sur laquelle ils s'appuyaient naïvement. Notons encore que par un empressement inconsidéré à " frapper coup," les Algonquins occassionnèrent à leurs alliés les Français nombre de mauvaises affaires avec les Iroquois, à des époques où la colonie avait surtout besoin de repos et de tranquillité.

Ce qui est étrange, c'est l'espèce de fausse bravoure dont les Algonquins firent parade, par un reste d'habitude de leur ancienne renommée. Ils savaient que leurs ennemis agissaient plus par ruses et par pièges que tout autrement, mais ils ne laissaient point de commettre chaque jour les imprudences les plus grossières. Quant à l'habileté et au courage, ni l'une ni l'autre des deux races n'en cédaient, mais les Algonquins manquaient de ténacité dans les expéditions et de persistance dans la poursuite de ces guerres cruelles [2].

La mort de Piescaret, en 1647, fut comme le signal de la ruine de la nation algonquine, qui eut lieu en même temps que celle des Hurons.

De secours du côté des Français, les Algonquins et leurs adhérents n'en reçurent que très-peu. Ce n'est qu'en 1665 qu'arrivèrent dans le pays des forces vraiment imposantes, mais il y avait quinze ans que les Hurons, et les Attikamègues étaient détruits et

1 Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. I, p. 148.

2 Lafiteau, *Mœurs des Sauvages*, 1724, vol. I, p. 91, 101-2, 173, 196. Ferland, *Cours d'Hist.*, vol. I, p. 148. Faillon, *Hist., de la c. f.*, vol. I, p. 524-33.

que la poignée d'Algonquins qui restaient se tenaient cachés sous les canons des villages français.

La colonie de la Nouvelle-France, commencée en 1608, n'eut d'établissements stables qu'à partir de 1633, mais elle ne prit véritablement d'importance qu'en 1665.

Les Iroquois, qui avaient, à cette dernière date, porté leurs armes victorieuses dans le golfe, sur les bords du fleuve, aux sources du Saint-Maurice et de l'Ottawa, sur les terres du Haut-Canada, autour des grands lacs et jusqu'au pays des Sioux, n'avaient plus d'ennemis sérieux que les Français. Ils surent leur tenir tête pendant un autre demi siècle, c'est-à dire jusque vers 1700. Les Français leur suscitèrent alors des ennemis redoutables dans les Abénaquis, venus d'Acadie et placés aux environs des Trois-Rivières.

De notre article, nous pourrons composer un résumé, sous la forme que voici, qui montre les mouvements successifs de ces peuples :

Les Algonquins habitaient l'Ottawa ; les Iroquois le Saint-Laurent. Ces derniers disaient être venus de l'ouest.

Vers 1500 les Algonquins chassent les Iroquois des bords du fleuve et s'y installent. Les Iroquois vont se fixer entre le lac Champlain et le lac d'Ontario.

Entre 1500, et 1530, les Hurons ou (une autre tribut iroquoise), reprennent Montréal sur les Iroquets, tribu algonquine. La plupart des Iroquets passant dans les rangs des Iroquois par la conquête.

A la même époque les Tsonnontouans, autre tribu iroquoise, commencent à exercer des ravages sur le fleuve en descendant par la rivière Sorel.

En 1535, Jacques Cartier visite à Montréal les Hurons-Iroquois. De là jusqu'à Québec il n'y a qu'un seul village. Les Tsonnontouans ou Toudamans répandent la terreur partout dans ces endroits.

Entre 1650 et 1600, la tribu iroquoise des Agniers est celle qui conduit principalement la guerre contre les Algonquins.

Vers 1560, les Algonquins massacrent presque tous les guerriers de l'Iroquet, à la rivière Puante, et le reste de cette tribu retourne aux Algonquins.

De 1560 à 1600 les Algonquins prennent le dessus dans toutes les directions. La tribu iroquoise qui tenait Montréal se retire

vers l'ouest; on croit la reconnaitre dans les Hurons que Champlain trouva, en 1615, près du lac Simcoe.

Vers 1600 paraît s'être formée la ligne des *cinq nations* iroquoises. A la même date les Hurons descendent traiter avec les Français.

En 1603, Champlain trouve les rives du fleuve inhabitées. Les Algonquins battus par les Iroquois, se sont repliés sur l'Ottawa.

En 1609, avec Champlain qui part pour la première guerre des Français contre les Iroquois, il y avait des bandes de Hurons, d'Algonquins, d'Iroquets et de Montagnais avec leurs chefs particuliers. L'alliance des Français attire de nouveau les Algonquins au fleuve et ils se fixent principalement aux Trois-Rivières. La guerre continue avec des chances égales de part et d'autres.

En 1624, grande assemblée de toutes les tribus, aux Trois-Rivières, pour enterrer la hache et proclamer la paix dans tout le Canada. Cette démonstration remarquable n'eut aucun résultat avantageux. Le désaccord exista aussitôt après comme auparavant.

Vers 1630, les Iroquois prennent l'ascendant sur les Algonquins à la faveur des armes à feu que leur procurent les Hollandais.

En 1647, Piescaret, chef algonquin, est assassiné. Sa nation est détruite après cela, ainsi que les Hurons.

Jusqu'en 1665, les Iroquois règnent en maîtres dans une grande partie du Canada. Les troupes que l'on envoye alors contre eux ne les réduisent pas entièrement.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, la ville des Trois-Rivières était encore fréquentée par les restes de quatre grandes races sauvages. C'étaiénts 1° les Têtes-de-Boule, nation composée de débris des familles montagnaises, algonquines et des races de la baie d'Hudson, qui venaient en traite chez les marchands de la ville; 2° les Abénaquis de Saint-François, et surtout ceux de Bécancour, qui y passaient à toutes les époques de l'année; 3° les Algonquins dont les *cabanages* et les territoires de chasse n'étaient jamais éloignés de ce lieu; 4° les Iroquois de Saint-Régis, que la compagnie de la Baie d'Hudson employait pour la traite du haut Saint-Maurice—le dépôt des articles de traite, les pelleteries, et la construction des canots d'écorce étant concentrés aux Trois-Rivières.

Soit à cause de la nature temporaire de leurs occupations dans cette place, soit par suite de la répugnance qu'éprouvaient les autres Sauvages à se rapprocher d'eux, toujours est-il que les

Iroquois faisaient bande à part et n'étaient même pas salués par les autres Sauvages, sauf les Algonquins, lesquels s'y prenaient de la manière suivante :

Lorsqu'un Algonquin rencontrait un Iroquois, il lui jetait un coup d'œil froid, et prononçait, d'un ton un peu plus sec que dans son langage ordinaire, ce simple mot : " Iroquois ! "

L'Iroquois, à son tour, répétant le même manège, disait sourdement : " Algonquin ! "

Et tous deux continuaient leur chemin. Nous n'avons jamais entendu dire qu'il en fut résulté de querelle.

Au fond, c'était peut-être un acte de politesse, une mode de se saluer.

Les familles iroquoises et algonquines qui habitent aujourd'hui le village de la mission du lac des Deux-Montagnes, conservent à peine un souvenir vague des luttes qui, autrefois, divisèrent leurs races. Leur missionnaire M Cuoq nous écrit à ce sujet que ces deux peuples vivent depuis longtemps ensemble en parfaite intelligence et sans se reprocher leurs anciens actes de barbarie. De ressentiment, de *vendetta*, il n'en existe pas l'ombre parmi eux. Dans les chicanes particulières qui surgissent ça et là, ni homme, ni femme ne songent à faire allusion au temps passé, même en se disant des injures,—chose que les Sauvages pratiquent aussi savamment que pas un de nous.

Ces deux belles races qui s'éteignent, survivent pourtant aux passions et à la haine engendrées entre elles il y a près de quatre cents ans. L'esprit de l'Evangile a passé sur leurs bourgades. Après avoir vécu si longtemps en armes l'une contre l'autre, elles se préparent à mourir dans les bras l'une de l'autre.

BENJAMIN SULTE.

DOCUMENTS

INEDITS SUR L'HISTOIRE DU CANADA.

LETTRE DE M. DE FRONTENAC A MR. DE COLBERT.

Monseigneur,

Après les ordres de Sa Majesté qu'il vous plaît de me réitérer par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 mai dernier, touchant l'assistance qu'elle me commande de donner aux fermiers de ses domaines en Canada, j'ose espérer, Monseigneur que vous n'aurez pas désapprouvé celle que j'ai rendue à leur agent général dans les différentes affaires qu'on lui a suscitées et que vous m'avez fait l'honneur de croire que je n'ai été posté à l'assistance que par la seule vue de faire mon devoir et d'obéir à ce qui m'était prescrit, si d'autres raisons particulières y avaient eu part comme on a voulu, et comme on voudra peut-être encore vous le persuader et que l'animosité qu'on m'impute d'avoir contre Mr. Duchesnau en eut été la principale cause, je n'aurais pas laissé échapper comme j'ai fait des occasions beaucoup plus favorables de lui donner des marques de ressentiment que je dois avoir des outrages que j'en reçois tous les jours; la modération, Monseigneur que j'ai gardée dans les barricades qu'il fit contre moi le printemps dernier, et la patience avec laquelle je supportai l'injure atroce que je reçus de lui dans mon cabinet, il y a environ trois semaines, vous pourront faire connaître que je suis bien éloigné de ces violences et de ces emportements dont il y a si longtemps

qu'on m'accuse, puisque s'ils pouvaient être permis ou excusés, ça aurait du être en ces deux rencontres, il est vrai que l'espérance que j'ai eue que Sa Majesté ne laisserait pas le premier impuni et voudrait bien écouter les justes plaintes que je ferais de l'autre, ont été de puissants motifs pour me retenir et attendre la justice qu'il lui plaîrait d'en faire si après toutes les obligations que je vous ai, Monseigneur, et dont je conserverai toute ma vie une très grande reconnaissance, je pouvais avec la forte passion, avec laquelle je me suis attaché à vous, espérer quelque nouvelle marque de votre protection, et de votre bienveillance, je vous supplierais de me procurer auprès S. M. la satisfaction que je lui demande après de telles offenses et qu'elle n'approuverait, je ne crois pas que Messieurs les Maréchaux de France eussent refusé au moindre gentilhomme du Royaume.

Les preuves que j'envoie à Monsieur le Marquis de Seignelay justifieront la vérité de ce que j'avance et quelque effort qu'on fasse pour la déguiser, elle paraîtra si claire, qu'il vous sera aisé de connaitre en cela comme entout le reste, l'artifice malicieux des personnes à qui j'ai *à faire*, (*sic*) et que Mr. Duchesnau commence toujours pour l'ordinaire par accuser les autres de ce qu'il fait ou de ce qu'il a dessein de faire.

Je ne doute point, Monseigneur, qu'il n'en emploie encore beaucoup cette année pour couvrir sa mauvaise conduite, et rejeter sur moi toutes les fautes qu'on lui doit imputer, mais quoique je ne puisse pas prévoir les suppositions et les calomnies qu'il pourra inventer, je puis néanmoins vous assurer hardiment qu'il ne saurait rien m'objecter, dont ma femme ne fasse voir la fausseté par des preuves convaincantes, et qu'elle n'en produise en même temps d'aussi fortes pour justifier les plaintes que je fais, tout contre lui que contre quelques uns de ceux qui composent le conseil.

Comme toutes ces plaintes réciproques ne font que vous fatiguer, et vous être désagréables, vous n'auriez, Monseigneur, pour les faire finir, qu'à ordonner que les choses fussent bien approfondies afin de châtier ceux qui le mériteraient, sans avoir indulgence pour personne. C'est la grâce que je vous demande avec celle de me croire avec autant de respect, de dévouement et de soumission que je suis, Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant et très dévoué serviteur.

(Signé) De Frontenac.

LETTRE DE MR. DE FRONTENAC A MR. LE MARQUIS DE SEIGNELAY

2, 9bre. 1681.

Monsieur,

C'est avec beaucoup de joie que les meilleurs serviteurs que le le Roi ait *eu* en ce pays et moi en particulier, avons appris que Sa Majesté vous avait chargé du soin des affaires de Canada, parceque nous avons tous espéré que vous voudriez bien vous donner le temps de vous en faire informer à fond, afin de connaître la véritable cause de tous les désordres qui y règnent depuis si longtemps et sous tous de différents gouverneurs.

L'examen, Monsieur, que vous en ferez sera aussi avantageux pour ceux dont la conduite a toujours été droite et désintéressée qu'il apportera de confusion à d'autres qui n'auraient jamais pu excuser la leur s'ils n'avaient eu l'adresse de la couvrir avec beaucoup de déguisement et d'artifices. C'est cette vérité que j'ai un notable intérêt de vous conjurer avec tout le respect possible de vouloir éclaircir, sur ce qui me regarde, par ce que je me promets qu'aussitôt que les rideaux dont on la cache, seront tirés, vous connaîtrez combien je suis malheureux de ce que Sa Majesté n'est pas satisfaite de ma conduite, et que les calomnies de mes ennemis aient prévalu auprès d'elle sur tous les services que j'ai essayé de lui rendre depuis que je suis en ce pays.

J'espère néanmoins quelque prévention qu'elle puisse avoir là-dessus, que la force de la vérité jointe à la protection, Monsieur, que vous me faites l'honneur de me permettre, la désabusera entièrement, et que je tirerai de l'avantage de mon propre malheur, lorsque vous voudrez bien lui faire connaître les choses auxquelles sont exposés ceux qui veulent faire ici leur devoir, et servir fidèlement. Je n'ai jamais eu d'autres pensées, ni d'autres intentions, et quelques vues intéressées soit de haine ou d'affection particulière que l'on veuille m'imputer, il se trouvera que j'en ai toujours été incapable.

Rien ne saurait mieux le prouver d'un côté, que la manière dont j'en ai usé au sujet de M. Duchesnau, duquel après avoir essuyé toutes sortes d'outrages, et en avoir étouffé le ressentiment par la soumission entière que j'aurai toujours pour les volontés de Monsieur Votre Père, et les ordres du Roy, je m'abstins l'année dernière de faire aucune plainte contre lui, quoiqu'il m'en eût donnée de très grands sujets, tant à l'égard de mon caractère que de ma personne, et que je ne doutasse point qu'il m'accablât à son ordinaire de suppositions et d'impostures.

Comme il ne manquera pas de le faire encore cette année pour couvrir toutes ses extravagances et sa mauvaise conduite, et que vous voulûtes, *bien Monsieur, la dernière (sic) que ma femme et mes amis* vous justifiâtes la mienne, par des preuves, je leur en envoie de si fortes et de si convaincantes que je ne vois pas que l'on puisse mettre en doute les choses qu'ils exposeront, ni ajouter foi à celles dont on voudrait m'accuser. Elles justifient tout ce que je me suis donné l'honneur de demander à Sa Majesté, et vous donneront, Monsieur, moyen de l'en instruire pleinement, quand vous jugerez à propos de le faire. Mais comme elles sont en trop grand nombre pour ne pas craindre de vous ennuyer d'une aussi grande dépêche qu'il me conviendrait de faire pour les particulariser toutes et y joindre les pièces qui y servent de preuves, j'ai estimé qu'il valait mieux que je les envoyasse à ma femme avec un journal exact et ample de tout ce qui s'est passé ici jour par jour, afin qu'elle fit faire l'extrait des principales pour vous les présenter et de celles sur lesquelles j'ai à vous supplier de me procurer des réglements et la satisfaction que je crois être en droit d'en espérer.

Ainsi, Monsieur je vous adresse seulement les preuves de barricades qu'a faites Mr Duchesnau dans sa maison avec le soulèvement en armes de tous ses domestiques, et de l'outrage qu'il me vint faire, il y a environ trois semaines dans mon cabinet, parce qu'elles doivent faire connaître le comble de ses égarements et de sa témérité, et qu'il ne s'est porté à de telles extrémités que pour m'obliger à en venir aussi à la violence contre lui, et à user des voies de fait sur sa personne dans la pensée de justifier ce qu'il a avancé de mes prétendus emportements.

Sa majesté a trop d'intérêt dans le premier pour avoir besoin que je la sollicite de punir une action d'un si pernicieux exemple pour ne pas m'accorder celle que je lui demande et qu'elle ne voudrait pas je crois refuser au moindre gentilhomme de son royaume qui aurait reçu une pareille offense.

Je serais, Monsieur, bien malheureux, si pour être revêtu du caractère dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer, je devais être exposé á de tels outrages, et si après m'avoir donné le pouvoir en ce pays de faire exécuter ses ordonnances en faveur de ceux qui seraient offensés de la même manière, elle voudrait en surpendre ou diminuer la sévérité à mon égard.

J'attends encore de Sa Majesté les effets de sa même justice sur ce que le conseil a fait d'injurieux contre moi, par les arrêts qui ont décidé les faux procès verbaux qu'on y a portés et mis au greffe en ordonnant qu'il en serait envoyé des copies à Sa Majesté, car s'ils sont véritables, je mérite d'être puni sans aucune considé-

ration, mais si ceux qui les ont faits sont des calomniateurs, et que je n'en aie reçu que des insolences, tant dans le conseil qu'hors du conseil, comme je le justifie, il semble aussi raisonnable qu'ils soient châtiés, et qu'il soit ôté des régistres, tout ce qui pourrait faire connaître à la postérité leur entreprise téméraire et l'impunité qui l'aurait suivie.

Si les Sieurs de la Martinière et de Monceau s'étaient contentés d'envoyer à la Cour leurs plaintes en particulier sur les prétendus mauvais traitements qu'ils disaient avoir reçus de moi, il y aurait moins à redire puisqu'il doit être libre à chaque particulier de se plaindre des violences qu'il croit qu'on lui fait, et d'avertir Sa Majesté de ce qu'il se persuaderait être contre son service, mais de l'avoir voulu faire juridiquement, comme ils l'ont fait, c'est informer publiquement contre un gouverneur, et de vouloir le soumettre à leur juridiction. Ce que je n'estime pas, Monsieur, que vous approuverez.

C'est pourquoi je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de m'en faire avoir raison, tant au regard des deux premiers, que du Sieur de Villeray, qui a toujours été regardé par ceux qui m'ont précédé dans ce gouvernement, comme le premier mobile, et le principal instrument de toutes les divisions qu'on y a fait naître, je ne le dis par aucun ressentiment contre lui, mais pour vous informer seulement de la vérité, qu'il est aisé de justifier, tant par des arrêts du Conseil souverain de Québec où plusieurs gouverneurs ont été obligés à différentes reprises de lui ôter la charge de conseiller, que par un arrêt du Conseil d'Etat de Sa Majesté, au rapport de M. de Brienne par lequel il était déclaré incapable de posséder aucune charge en Canada. Mais l'appui qu'il a jusqu'à présent trouvé par le moyen de certaines gens qui ont grand intérêt de le protéger, l'a non-seulement garanti de toutes punitions, mais en lui procurant des avantages et des qualifications à l'exclusion des personnes qui étaient ici le plus zélées pour le service du Roi, lui ont encore augmenté son insolence, avec l'envie de continuer ses mêmes intrigues et menées et donné un méchant exemple à ceux qui auraient pu appréhender le péril qu'il devait y avoir à l'imiter.

Les procès verbaux faits par les Sieurs de la Martinière, conseiller, et de Monceau, procureur-général, font assez connaître leur génie, mais il y a moins à s'étonner du dernier, puisqu'il serait difficile à l'âge qu'il a, qu'il ne fit pas des fautes dans le poste qu'il occupe.

Je ne saurais, Monsieur, me persuader que Sa Majesté n'ait été surprise sur son sujet, aussi bien que M. Votre Père, et qu'on ne

leur ait déguisé son âge, d'autant plus que la clause ordinaire qui se met sur cet article dans toutes les lettres de provisions, a été omise dans les siennes, et que si Sa Majesté eut su qu'il n'avait alors que 22 ans et demi, et qu'il n'en a pas présentement encore 24, elle ne lui eut accordé sa dispense dans les formes ordinaires, quand il lui plaît de faire cette grâce.

C'est ce qui m'oblige de faire sur son installation les difficultés que vous avez pu voir, et qui ne produisirent autre effet que celui de faire ordonner que M. Duchesnau se chargerait d'en avertir Sa Majesté, et de la supplier de faire là-dessus savoir ses intentions; je ne sais s'il s'en est acquitté, mais il nous a seulement dit qu'elle ne lui faisait dans ses dépêches aucune réponse sur cet article. Nous l'attendons, Monsieur, avec le respect et la soumission que nous devons, mais s'il lui plaisait de considérer le peu de talent du personnage, qui ne peut agir que par les mouvements d'autrui, et la nécessité qu'il y aurait d'avoir en cette place une personne habile qui ne fut pas dans un dévouement entier pour des gens dont le pouvoir n'est déjà que trop grand, et qui pût par sa prudence empêcher toutes les cabales que M. Duchesnau a formées dans le conseil, et qui mettant la vie, l'honneur et les biens des particuliers en proie aux passions, soit de haine ou de prédilection dont ils se trouvent remplis, il y aurait lieu d'espérer que Sa Majesté ne voudrait pas le continuer dans une charge dont il ne pourrait se rendre digne qu'après une plus longue suite d'années, de service et d'application à en apprendre le métier.

Ce ne sera pas peut-être par moi seul que vous pourrez être informé des désordres qu'il y a dans le conseil, et des manières d'y rendre la justice depuis que M. Duchesnau a trouvé le moyen d'y être le maître des suffrages, le peu d'ordre où il veut que soient les régistres, le changement qu'il fait souvent dans les arrêts, après qu'ils sont donnés, et cinq ou six procès que j'envoie et que j'ai fait choisir entre beaucoup d'autres de pareille nature, vous feront évidemment connaître, si vous voulez bien, Monsieur, vous donner le temps de vous en faire compte, que les formes et ordonnances ne sont ici gardées que quand elles peuvent servir aux intentions qu'ils ont de favoriser ou de nuire.

C'est ce qui paraitra manifestement dans les jugements qu'ils ont rendus contre les nommés Faure et David, coureurs de bois, que j'avais fait prendre pour avoir été porter du Castor à la Nouvelle Hollande, et par le délai qu'ils ont apporté à prononcer sur la défense de ce commerce qui est le plus préjudiciable de tous avec intérêts de la ferme du Roi. Mais quelque condescendance qu'il y ait eu là-dessus de leur part, Sa Majesté peut s'assurer que

ses ordres seront ponctuellement exécutés à l'égard des coureurs de bois, et que sans m'arrêter à ce que M. Duchesnau et le conseil pourraient faire, j'apporterai tant de soins et de vigilance que le libertinage sera réprimé et les choses remises dans l'ordre qu'elle me le prescrit.

Je me donne l'honneur, Monsieur, de mander à Sa Majesté les raisons qui m'ont fait différer jusqû'au printemps prochain à distribuer les vingt-cinq congés qu'elle m'a permis d'accorder, et dans la distribution desquels j'observerai si bien ses volontés que je n'appréhende point d'en recevoir de reproches.

On verra par le succès de ces permissions, et les secours que les habitants de cette colonie en recevront, combien les avis qu'on avait donnés, étaient nuisibles à l'augmentation de ce pays, et l'injustice que l'on m'a faite, en m'accusant que j'en avais abusé, et délivré un très grand nombre, puisqu'il n'a jamais passé celui de 15 ou 16 qui est bien au dessous de ce que Sa Majesté a trouvé à propos d'en faire donné.

Il me sera aussi facile de faire connaître la fausseté de ce que M. Duchesnau a voulu m'imputer, en m'accusant d'avoir eu commerce avec les coureurs de bois, et principalement avec le Sieur DuChut qu'il disait être leur chef et mon correspondant. Si vous avez la bonté de le faire interroger, de savoir de lui comme toutes chasses se sont passées, et c'est pour cela que je le fais aller en France, nonobstant l'amnistie, ne me contentant pas de me savoir innocent, mais désirant encore ôter jusqu'aux moindres soupçons qu'on aurait pu prendre de ma conduite.

Je rends compte à sa Majesté de la disposition où sont les nations Iroquoises, dont les esprits s'allièrent dessous par les diverses intrigues qui se font pour les porter à quelque rupture, et qui pourraient s'aigrir encore davantage par un nouvel accident arrivé au mois de Septembre dernier à Massilimakina, à la mission des RR. P. Jésuites au bout du lac Huron, dont j'eus avis vers la fin du mois passé et que j'ai ajouté à la dépêche du Roi.

Vous verrez, Monsieur, par la lettre que m'écrit le P. ex-supérieur de cette mission, l'alarme qu'en prennent les quatre nations des environs, et les secours qu'elles demandent, et que vous savez bien que je ne suis pas en état de leur donner, et moins encore de suivre le conseil qu'il semble que ce père voudrait m'insinuer de commencer la guerre aux Sonontouans, ce qui n'est qu'une suite de ceux qu'ils m'ont donné depuis quelques années, auxqels je n'ai pas estimé devoir référer.

Le mauvais état où j'ai mandé plusieurs fois qu'était l'enceinte des murailles du château de Québec, m'oblige, Monsieur, à vous

supplier de considérer, si vous ne jugeriez pas à propos de faire quelque dépense pour le rétablir, elles sont toutes à bas, il n'y a plus de portes, ni de corps de garde, et c'est un lieu tout ouvert où l'on peut entrer de tous côtés.

Si vous aviez agréable de destiner quelque petit fond pour cela toutes les années, la dépense en serait imperceptible, et ne laisserait pas dans la suite d'être fort utile, parcequ'on le mettrait en état de servir de retraite et d'asile en cas de besoin.

Vous savez beaucoup mieux que moi, que quand on ne songe pas à ces choses pendant qu'elles se peuvent faire en repos on n'y trouve plus de difficultés dans un temps de trouble, de guerre.

Vous aurez aussi, Monsieur, s'il vous plaît, égard que le retranchement que l'on a fait depuis deux ans du fonds de mille écus, qui avaient été destiné pour les parties inopinées, ôte tous les moyens de prendre les moindres précautions, et que n'en ayant aucun pour les plus petites dépenses qui surviennent, on est dans l'impuissance de prévenir ou de remédier à aucun accident.

Monsieur votre Père, sur les remontrances que lui en fit mon secrétaire par mon ordre en 1677, avait jugé qu'il se pouvait que dans un pays d'une aussi vaste étendue, qui est celui-ci, il n'arrivât toujours des rencontres imprévues, comme des voyages, des présents à faire à des sauvages et autres choses de cette nature, et avait réglé cette somme de mille écus dans l'état des charges du Canada pour être employée à la dépense qu'il y conviendrait faire.

Je souhaite, Monsieur, qu'il vous plaise d'entrer dans les mêmes considérations, et que vous ayez la bonté de remettre ce fonds, afin qu'on puisse avoir de quoi subvenir à ce qui arriverait ici d'inopiné. J'avais l'année passée envoyé à M. de Meun par le canonnier d'ici qui m'avait demandé permission d'aller en France, un mémoire des choses les plus pressantes et nécessaires pour notre artillerie, il en remit l'exécution jusqu'à ce qu'il eut l'honneur de vous voir et de vous en parler à Rochefort, où il vous attendait alors ; mais comme les derniers vaisseaux partirent en ce temps-là de la Rochelle pour ce pays, je ne *sais s'il s'en sera souvenu* et s'il vous aura parlé des gages du même canonnier, de l'armée et du garde-magasin, qui ne leur ont point été payés depuis deux ans. C'est ce qui me fait prendre la liberté, Monsieur, de vous en écrire, et de vous envoyer le même mémoire qui fut donné à M. de Meun et auquel j'ai fait ajouter quelque poudre, y ayant quatre ans qu'on n'en a envoyé, et la nôtre commençant à diminuer, quoiqu'on la ménage autant qu'il est possible.

Le Sieur Radisson qui est marié en Angleterre était repassé ici des Iles, où il a servi sous Monsieur le Maréchal d'Estrées, et m'a-

vait proposé de lui permettre d'aller sur un bâtiment du Sieur de la Chenaye, faire des établissements le long de nos côtes, en tirant vers la baye d'hudson, mais je n'ai pas cru le devoir permettre, sans vous en avoir donné avis, et reçu, Monsieur, vos ordres, à cause que si ces établissements étaient proches de l'embouchure du fleuve St. Laurent, ils pourraient y attirer les sauvages qui ont accoutumé d'aller par le Saguenay traiter à Tadoussac avec les commis de la ferme du Roi, et qui dans la profondeur des terres se trouveraient voisins de ces nouvelles, ou que, si on les passait plus vers la baye d'hudson, on y pourrait trouver les anglais, ce qui causerait peut être des démêlés et contestations.

Le dit Sieur Radisson m'a demandé congé de repasser par Boston en Angleterre pour y voir sa femme qu'il y a laissée, d'où il prétend vous aller trouver et vous proposer la chose.

J'envoie à sa Majesté un placet que les officiers subalternes qui sont habitués en ce pays, m'ont prié de lui présenter, et qu'ils vous supplient, Monsieur, de vouloir appuyer de vos offices.

Il y a trois ans que Sa Majesté me fit l'honneur de me mander qu'à ma supplication, elle avait accordé aux officiers de ses troupes qui étaient restées en Canada des gratifications; cependant il n'y eut que les six capitaines qui en touchèrent cette année-là, ne s'en étant point trouvé sur l'état pour les subalternes dont ayant pris la liberté de l'informer l'année d'après deux enseignes nommés Dupuis et Granville, se trouvèrent sur l'état, et ont depuis touché les trois cents livres de gratification accordées par sa Majesté à chaque officier, de sorte qu'il n'y a que ces six qui lui présentent ce placet oubliés et lesquels par leurs services, et le besoin de leur familles ne méritent pas moins que les autres d'avoir part aux libéralités du Roi, et surtout le Sieur de la Valterie, Lieutenant que vous trouverez bon que je vous recommande particulièrement parcequ'il est homme de mérite et de service.

Je dois rendre le même témoignage du Sieur de St. Ours, parent de M. C Maréchal d'Estrade qui a passé ici capitaine dans les mêmes troupes, et je vous supplie si Sa Majesté juge à propos d'établir un gouverneur avec quelque garnison à Chambly, de lui en faire avoir le gouvernement, ou la charge de Prévôt des Maréchaux si celui qui en est revêtu ne doit plus l'être, tant par les raisons que j'ai eu l'honneur de mander à Sa Majesté, que par l'impuissance de l'exercer où le met l'état infirme de sa santé.

Le compte des affaires de l'Acadie que je rends à Sa Majesté, lui fera peut-être juger de la nécessité qu'il y a aussi d'y mettre un gouverneur avec des appointements qui lui donneront moyen de subsister et d'empêcher que la colonie qui y reste ne se détruise

tout à fait, auquel cas je vous conjure, Monsieur, d'agréer que je vous demande votre protection pour le Sieur de la Vallière qui y commande depuis trois ans sur la commission que je lui en ai donnée ; c'est un gentilhomme qui a toutes les qualités d'esprit et de courage qu'il faut pour bien s'aquitter d'un tel emploi ; il a servi pendant tout ce temps à ses dépens et ruiné à visiter les côtes de cette province, un bâtiment qui était à lui, dont faute de fonds on n'a pas même voulu lui faire payer le radoub, qu'il a été obligé de venir faire faire à Québec.

Il est fils du Sieur de la Poterie, âgé de soixante dix huit ans, qui est un des fondateurs de cette colonie, où il a apporté tout son bien, et amené sa famille il y a près de cinquante ans y ayant eu le gouvernement de plusieurs postes et a été choisi par défunt M. de Mézy, gouverneur général, pour y commander en sa place. Après sa mort, où M. de Tracy le trouva quand il vint en Canada ; le dit Sieur de la Vallière, son fils ne dégénère pas du père et ne rendra pas moins de service dans l'Acadie, qu'a fait le père en ce pays.

Je vous aurai, Monseigneur, une très grande obligation de vouloir représenter et appuyer en raisons auprès de Sa Majesté quand vous jugerez à propos de lui parler de l'état de cette province sur laquelle je suis obligé de vous avertir que les anglais, entreprennent beaucoup avant pêcher et traiter le long de ces côtes. Ceux de Boston ont même envoyé jusque dans le Cap Breton près du hâvre à la baleine à l'entrée de notre golfe, prendre et enlever les marchandises échouées du navire le St. Joseph, appartenant aux services de la Compagnie, qui vers la fin d'Août de l'année passée fit naufrage en cet endroit, dont ils chargèrent un bâtiment de soixante tonneaux, et deux autres venant du côté de l'Ile de Terreneuve, et en enlevèrent aussi qu'ils portèrent à Boston, sans même s'être mis en peine de savoir si elles étaient abandonnées, et si le temps qu'il y a pour les réclamer était expiré, dont il s'en fallait beaucoup.

En attendant qu'il vous plaise de me mander de quelle manière je me dois conduire en cette rencontre, j'ai cru toujours devoir charger le Sieur de la Vallière d'aller demander à ceux de Boston raison de ces sortes d'entreprises, et la justice qu'ils en veulent faire puis que leurs limites sont marquées à la rivière St. Georges, lesquelles ils entrepassent de plus de cent cinquante lieues venant au cap Breton.

Si je n'appréhendais de me rendre importun, j'aurais encore à vous supplier de recommander à Sa Majesté, les familles des Sieurs Denis, de Repentigny et d'Aillebout qui sont les meilleurs des

gentilshommes, qui soient venus s'établir ici, l'ancienne compagnie avait donné la charge de maître des eaux et forêts de ce pays au premier qui devint aveugle il y trois ans à Paris, en sollicitant les provisions du Roi auprés de M. votre Père, qui les lui avait fait espérer. Il a un fils âgé de vingt quatre ans fort sage qui ferait bien cette charge s'il vous plaisait, Monsieur, de la lui feire donner et avoir égard à la très humble prière que je vous en fais.

Nous aurions aussi grand besoin d'avoir ici deux interprêtes gagés, et dont on pût se servir avec sûreté, quand on a à négocier avec les sauvages, l'un pour la langue huronne, et l'autre pour l'algonkine, qui comprennent presque toutes les autres ; cent écus de pension à chacun feraient cette dépense et me mettraient hors de la peine où je me trouve souvent à trouver des *personnes à qui se confier des* choses que j'ai à traiter avec les nations différentes des sauvages.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous me trouverez trop hardi, et même imprudent de vous proposer tant de sujets de dépenses à faire, mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous tenir informé des nécessités du pays, et de ce que j'estime qui peut contribuer à son maintien et augmentation, ou en empêcher la destruction me soumettant au surplus à tout ce que vos grandes lumières vous en feront connaître, et aux décisions qu'il vous plaira d'en faire. Je dois encore vous donner avis des difficultés que M. notre Evêque continue de faire naître pour l'établissement des curés fixes que Sa Majesté entend qui soient mis dans tous les lieux qui peuvent le comporter et qu'il en soit donné des titres. Cependant depuis six semaines, il a fait avec M Duchesnau un nouveau district de paroisses, dans lequel il est donné à quelques uns de ces missionnaires qu'on ne peut plus appeler curés, trente et quarante lieues d'étendue et une si grande quantité de différentes habitations qu'il leur sera impossible de pouvoir secourir ceux qui y sont les habitants desquels se trouvent par ce grand éloignement privés de toutes sortes d'assistances spirituelles, et on prétend encore que les dîmes d'un si grand nombre de lieux, ne pouvant suffire à leur subsistance, ils eut réglé la chose entre eux d'eux, sans m'en faire aucune part, quoiqu'il eut plu à Sa Majesté, de m'ordonner il y a trois ans de le faire conjointement avec eux. Ce qui les a sans doute obligés d'en user de la sorte, est qu'ils savent que je n'ignore pas sur cela leurs intentions, et que je les aurais pressés, l'un et l'autre de me dire si Sa Majesté n'avait pas approuvé la somme de cinq cents livres que nous avions tous trois réglée sous son bon plaisir et par provision pour la substance de chaque curé, sans parler de canots et de gages, deux personnes pour les conduire, comme

ils insistent présentement à demander, ce qui monterait plus haut que les huit cent livres que M. l'Evêque veut qu'on donne pour avoir un curé fixe, et si Sa Majesté n'entend pas, quand les dîmes d'un lieu se trouverait monter à cinq cents livres, ou que les habitants s'obligeant de les faire valoir cette somme, que M. l'Evêque y mette un curé auquel il donne ses provisions, afin de commencer par quelque établissement, et de faire en de certains lieux, ce qui ne se peut pas faire partout.

A moins qu'il ne plaise à Sa Majesté de déterminer ces deux choses, elles sont pour demeurer toujours en confusion, et la plus grande partie des habitants se trouveront, et sans curé, ce qui demande assurément un prompt remède.

J'en attends, Monsieur, un très puissant sur tout ce qui me regarde de la protection que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, et de laquelle je tâcherai de ne pas me rendre indigne, par l'attachement sincère et véritable que j'aurai toujours pour votre personne, à l'application que j'apporterai à vous faire connaître la respectueuse passion avec laquelle je suis et serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) FRONTENAC.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE DU MOIS.

La réaction religieuse se développe en France d'une manière plus manifeste que jamais, et l'Ecole des Libres-penseurs aura bien des deuils à enrégistrer dans les annales de cette année. Les nombreux pèlerinages qui ont eu lieu et les prières qui se sont faites de partout attestent éloquemment que la France traverse une phase de régénération religieuse qui entraine avec elle la régénération morale et sociale. La Chambre de Versailles, qui doit toujours être l'expression la plus haute des sentiments du peuple, a affirmé publiquement ce réveil de la foi en votant, à titre d'utilité publique, la loi qui permet d'acheter sur la colline de Montmartre les terrains nécessaires à la construction d'une Eglise vouée au Sacré-Cœur.

Les railleurs de tous les types et les impies de toutes les sectes n'ont pas manqué de désapprouver une pareille loi. Ce ne sont pas eux qui auraient pu se trouver à portée de comprendre la grandeur de sentiments qui l'a inspirée. Cette église qui sera bâtie avec les dons et contributions volontaires recueillis par tout le pays sera l'église du *vœu national.* Elle sera un témoignage permanent que la France repentante de ses erreurs reconnaît la royauté du Christ qu'elle a si longtemps méconnue. Elle sera un gage d'avenir pour les armes françaises; car c'est toujours le retour vers Dieu qui a precédé les grandes victoires nationales.

Aujourd'hui le pays se trouve dans un calme relatif. La Chambre de Versailles a été prorogée sans trop de bruit. L'assemblée Nationale, a dit le Président McMahon dans son message, " peut s'éloigner sans inquiétude ; j'ose lui donner l'assurance que rien en son absence ne viendra compromettre l'ordre public et que son autorité légitime sera partout respectée. J'y veillerai de concert avec le ministère que j'ai choisi dans vos rangs." Ce langage franc est approuvé de tous les honnêtes gens. L'illustre maréchal répond de la paix intérieure, il a pour lui l'armée qui serait prête à écraser toute rébellion ; et il se pose en sentinelle toujours prête à défendre les droits de la nation. A l'exemple de M. Thiers il n'a pas versé de l'encens aux pieds de la république, ce qui était presque devenu d'usage. Mais qu'importe la Republique et qu'importe le provisoire. L'essentiel pour le moment c'est de laisser à la France le repos qu'il lui faut pour panser ses blessures.

***

Il s'écoulera bien des années encore avant que le gouvernement de Victor-Emmanuel puisse espérer de prendre racine dans les Provinces usurpées. Toujours il va se heurter contre l'opiniâtre fidélité de la majorité de la population envers le Pape. Tous les jours il a des preuves que sa politique violente ne peut battre en brèche les sentiments religieux des catholiques. Son impuissance se manifeste dans les grandes choses comme dans les affaires de détail. Dans les élections administratives qui ont eu lieu récemment à Rome 4,800 électeurs seulement sur 15,000, ont enrégistré leur vote ; et ceux qui n'ont pas voté, ceux qui représentaient le parti catholique ont affirmé par leur abstention leur permanente protestation contre le maintien du pouvoir actuel qui s'est imposé et s'impose encore par le seul droit de la force.

Ainsi Victor-Emmanuel règne en faisant le vide autour de lui. Il sent que son règne est un règne d'oppression et de révolte contre la volonté des populations qui se trouvaient sous la domination pontificale. Le sol de sa nouvelle capitale semble lui brûler les pieds. Il ne peut se résigner à y séjourner. Il y passe soucieux et troublé comme le voyageur homicide qui ne peut éviter de parcourir les lieux de son crime. C'est là son supplice.

A présent plus que jamais il est renié et rejeté de toutes les âmes droites ; car il a sanctionné la loi qui décrète l'abolition des ordres religieux et la destruction des monastères, il a permis et confirmé l'accomplissement de l'injustice et de l'iniquité.

Pie IX, qui est le représentant par excellence de l'ordre moral et du droit religieux, a flétri en termes énergiques, dans son allocution du 25 Juillet, les auteurs de cette loi qui est une insulte et un empiètement contre l'autorité spirituelle. L'excommunication majeure est prononcée contre eux et leur œuvre est vouée à l'exécration du monde entier.

Ah ! oui, le spoliateur a raison de se sentir mal à l'aise à Rome. Le spectacle de la plus grande et de la plus auguste victime qui soit au monde ne peut qu'effrayer cet égoïste et ce lâche. La vue des ruines sociales que ses partisans amoncellent autour de lui fait craindre qu'elles retombent un jour sur lui. En vain les libres-penseurs et les révolutionnaires de tous les clans viennent déposer à ses pieds leur serviles hommages, en vain l'Allemagne lui expédie ses encouragements intéressés, rien ne semble l'arracher à la réalité, rien ne semble lui procurer le repos. Il promène avec lui ses remords et ses défaillances morales de Naples à Florence, de Florence à Turin, et partout où il croit pouvoir oublier les cris vengeurs de la chrétienté. Ceci n'est pas encore le châtiment ; mais pour sûr il viendra avant peu et it éclatera comme la foudre.

***

Don Carlos a fait son entrée en Espagne. Il vient combattre lui-même en invoquant le Dieu des armées et en arborant le drapeau monarchique qui est, comme il le dit lui-même, " depuis quinze siècles le drapeau des gloires et de l'honneur des armes espagnoles...

le drapeau de la légitimité et du droit." Qu'il se hâte de conquérir l'Espagne, s'il ne veut régner sur des ruines.

Voici que la république commence à se ronger les poings. Au centre et au sud de l'Espagne c'est l'anarchie en grand qui fait place au gouvernement républicain. Pi y Margall qui tient les rènes du gouvernement à Madrid se trouve obligé de combattre les Carlistes d'un côté et les radicaux de l'autre. Les uns sont les représentants de la justice, de l'ordre et de la légitimité, et les autres font renaître les excès de la Commune à Paris. Les internationaux, les socialistes et les radicaux de tout acabit se sont insurgé contre la république sans aucune raison qui vaille, quelquefois par l'initiative des ouvriers en grève et souvent par amour du pillage. Ils ont causé des troubles sérieux à Alcoy, Malaga, Séville, Alméria, Valence, Grenade, etc., et là comme à Paris l'insurrection s'est annoncée par des massacres et des incendies.

Mais tout suit en ce monde une marche progressive ; à Paris on a fusillé les ôtages, à Alcoy plusieurs prêtres ont été pendus à des réverbères.

Pendant que ces horreurs se commettent sur une grande partie du territoire, que fait l'autorité qui a son siège à Madrid ? Elle lance des proclamations, elle pérore sur un ton indigné. Mais par un hasard providentiel il arrive souvent qu'il n'y a point de troupes sur le lieu du désordre. Les ministres en conseil décident de prendre des mesures énergiques, ils promettent de châtier sans pitié les coupables, ils annoncent à grand son de trompe l'arrivée des troupes afin que tout le monde en ait connaissance. Et voilà que les assassins et les chefs insurgés, qui suivent les nouvelles du jour et lisent les dépêches télégraphiques comme le commun des mortels, détalent à leur aise et sans crainte d'être arrêtés dans leur fuite.

***

La session du 13 Août, à Ottawa, a été une session *pro formâ* qui a été prorogée dès le début par le Gouverneur-Général sur l'avis de ses ministres responsables. Il y avait là au grand complet la phalange des oppositionnistes qui voulaient avoir la session à tout prix, qui ont protesté contre le représentant de notre souveraine, qui ont fait éclater dans maints discours leur colère et leur indignation. Ce qu'ils voulaient était vraiment peu de chose. Lord Dufferin n'avait qu'à se conformer aux vœux de la minorité des membres de la Chambre, afin de laisser aux méconteuts le loisir d'escalader les marches du pouvoir pendant l'absence de la majorité des députés ; et de suite l'âge d'or devait revivre. A les en croire il eut fallu que les accusations au sujet du Pacifique fussent considérées comme prouvées sans attendre l'enquête, et que les ministres au pouvoir fussent *primâ facie* déclarés traîtres à la patrie et reconnus indignes de confiance. Dans de pareilles conditions un coup d'Etat eut été fort facile.

Voici ce qu'a répondu Lord Dufferin au mémoire de la députation oppositionniste :

" Vous m'engagez par des allégués loyaux et francs à décliner de me soumettre à l'avis unanime de mes ministres responsables

et à refuser de proroger le parlement. En d'autres termes, vous me demandez d'éloigner ces ministres de mon conseil, car Messieurs vous n'ignorez pas que tel serait le résultat de ma soumission à votre requête.

" Mais dans ce dernier cas comment pourrais-je justifier ma conduite ? Quelle garantie pouvez-vous me donner que le parlement de la Puissance approuvera cette immixtion personnelle de ma part? Actuellement, Messieurs, vous ne formez pas la moitié de la Chambre des Communes.

" Je puis donc penser que la majorité peut rejeter votre opinion.

" Je vous le demande encore une fois, à qui pourrais-je en appeler pour me justifier de m'être rendu à vos désirs ? J'admets que de graves accusations pèsent sur la tête des ministres, que ces accusations doivent donner lieu à une enquête sévère, mais Messieurs, n'avez-vous pas dit vous-mêmes dans votre requête que ces accusations ne sont pas encore prouvées ? "

Mais ce langage noble, réservé et si plein de raison n'a pas eu de prise. On a rétorqué par des articles révolutionnaires comme celui-ci :

" Le coup d'état dont Ottawa a été hier le théâtre nous reporte aux plus mauvais jours de notre histoire, et Lord Dufferin, jusqu'ici si populaire, vient d'inscrire son nom à la suite de ceux de nos anciens gouverneurs les plus exécrés...

" Eh bien ! puisqu'il le veut ; puisqu'il préfère au respect d'un peuple libre l'accolade d'hommes qui renoncent à revendiquer leur honneur outragé ; puisqu'il abdique le rôle d'un arbitre impartial n'écoutant que la voix du Parlement, pour se faire le serviteur docile de ministres prévaricateurs, et *qu'il n'est qu'un laqais* portant la livrée impériale : qu'il reçoive donc sa part du mépris public et qu'il tombe au rang de ceux qu'il protége contre la justice populaire...."

De pareilles élucubrations n'ont pas besoin de commentaires. Le *Père Duchesne* pendant la Commune n'aurait pas mieux parlé.

Une commission royale a été nommée pour s'enquérir sur les accusations du Pacifique. Elle se compose de MM. les juges Day et Polette, de la Province de Quebec, et Cowan, d'Ontario. En dehors de tout esprit de parti les menées d'un chacun seront examinées sous serment, et la justice aura son cours, franche, complète et en dehors de toutes les agitations politiques. Mais il ne faut pas jeter la pierre au gouvernement à tout hasard et sans intermittence, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, avant d'avoir acquis la certitude de sa trahison. D'ailleurs la Chambre aura à se prononcer elle même sur la valeur de ces accusations après le rapport des commissaires royaux.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 20 Août 1873.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SOMMAIRE.—Du Correspondant de Paris, Librairie de Charles Douniol et Cie., Editeurs, 29 Rue de Tournon.

NOUVELLE SÉRIE.—2e LIVRAISON.—25 JUILLET 1873.

I.—Machiavel Diplomate—Fin. Alphonse Dantier.
II.—Promenade autour du Monde, par M. de Hubner. Xavier Marmier, de l'Académie Française.
III.—Au Feu ! Extrait du Journal d'une désœuvrée. G. de Parceval.
IV.—Les Romanciers Anglais.—Sir Edward Bulwer Lytton. André Joubert.
V.—La Science et la Foi, Ollé-Laprune.
VI.—Les Pêchéries Françaises dans l'Amérique du Nord. O. De Ceinmar.
VII.—Le Pèlerinage de Paray-le-Monial. Mme Craven.
VIII.—Revue Scientifique. Dr. E. Decaisne.
IX.—Quinzaine Politique. Auguste Boucher.

Prix du Correspondant, 35 fr. Etranger prix de la Poste en sus, paraissant 2 fois par mois.

REVUE BRITANNIQUE.

7 JUILLET 1873.

Paris au Bureau de la *Revue*, 50 Boulevard, Haussman.
Sommaire des matières contenues dans la livraison de Juillet.

I.—Histoire anecdotique du Parlement Anglais.
II.—Scène de la Vie aux Indes.
III.—Un Diplomate Américain à la Cour de Londres, 1817, 1825.
IV.—Une terrible tentation (Histoire de la Vie Moderne) 6e extrait.
V.—Les Hôtes de mon Jardin d'Amérique.
VI.—La Reine de Mai, par Tennyson poësie.
VII.—Souvenirs historiques de Napoléon III.
VIII.—Parfaitement, Littérature Américaine.
IX.—L'Expedition de l'Oued-Guir au Sud de la Province d'Oran, dans le Désert, (1870) (1er Extrait.)
X.—Poésie.
XI.—Pensées diverses.
XII.—Correspondance d'Italie.
XIII.—Correspondance d'Allemagne.
XIX.—Correspondance d'Amérique.
XV.—Correspondance de Londres
XVI.—Chronique Scientifique.

Prix de la Revue Britannique, un an 50 fr. paraissant une fois par mois.

SOMMAIRE.—De la Revue Catholique des Institutions et du Droit par une Société de Jurisconsultes.—Grenoble, Baratier frères et Dardelet, Editeurs.

1ère ANNÉE, No. 8.—JUILLET, 1873.

I.—La Diminution de la Population et la Décadence Nationale (2e Article—Claudio Jannet, Avocat et la Cour d'Aix, docteur en droit.
II.—Le Testament, (lettre de M. Le Play)—F. Le Play.
III.—La Sépulture Catholique et la Loi Civile. André Gaival.
IV.—La Révolution, (suite) VIII. Les principes de 89 et le Radicalisme. Gustave de Bernardi.
V.—Le Mouvement de la Réforme Sociale. L'Abbé de Fourney.
VI.—De la Juridiction Française dans les Echelles du Levant par M. Genton. Charles Jacquier.

Prix pour un an 10 fr. paraissant une fois par mois.

L'Economiste Français, journal hebdomadaire, paraissant le Samedi.—Rédacteur en chef, M. Paul Leroy-Beaulieu.

Bureaux: Rue du Faubourg Montmartre, 17, à Paris.

Abonnement pour un an au Canada, 60 fr.

1er volume, Samedi, 2 Août 1873. Numéro 16.

SOMMAIRE.

PARTIE ÉCONOMIQUE.

Les Nouveaux Traités de Commerce.
L'amortissement et les nouveaux impôts.
Les transformations de la marine marchande en France et en Angleterre.
De l'impôt sur les tissus.
La Nouvelle Calédonie.
Lettres sur l'Exposition Universelle.
Nouvelles des Etats-Unis.
La question monétaire dans les pays Scandinaves.
Du recrutement et de l'organisation du personnel des Ecoles du Commerce.
Un nouveau moteur destiné à un atelier de famille.
L'industrie cotonnière en France.

PARTIE COMMERCIALE.

Revue générale.
Rapport sur les cafés.
Les fers et les fontes.
Le marché de Mulhouse.
Correspondances particulières de l'*Economiste Français*, Manchester, Lyon, Bordeaux, le Hâvre, Marseille.
Revue Agricole.

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Neuvième Livraison—25 Septembre, 1873.

SOMMAIRE

I.—LE BATTEUR DE SENTIERS, (Suite).. ..... . **GUSTAVE AIMARD.**
II.—ETUDES SUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST DU CANADA. **J. C. LANGELIER.**
III.—DOCUMENTS INÉDITS SUR L'HISTOIRE DU CANADA, (Suite).. **L'ABBE VERREAU.**
IV.—DE PARIS A L'EXPOSITION DE VIENNE..... **VICTOR FOURNEL.**
V.—BIBLIOGRAPHIE.—Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada..... **CHS. C. DELORIMIER.**
Excerpta e Cantibus Liturgicis. Le Cantus..... **OCTAVE PELLETIER.**
VI.—BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ..... **L. W. TESSIER.**

MONTRÉAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENECAL
Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.
1873.
Droit de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Vallet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour ; la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur*

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

(Suite.)

VI.—LA PETENERA.

Plusieurs chevaux attendaient tout sellés dans la cour.

Pendant que les dames montaient à cheval, don Gutierre prit à part le peon José, vieux serviteur dévoué dans lequel il avait toute confiance, et échangea quelques mots à voix basse avec lui, puis il rejoignit ses enfants et se mit en selle à son tour.

La petite troupe se composait de dix personnes, quatre maîtres et six criados, tous domestiques depuis longtemps au service de don Gutierre et à la fidélité desquels il pouvait se fier.

On partit enfin et on prit au galop le chemin de Medellin.

A l'entrée du village on s'arrêta, on mit pied à terre et on confia les chevaux aux peones. Ceux-ci, au lieu d'attacher les animaux se contentèrent de les emmener un peu à l'écart et de les tenir en bride.

La fête était dans tout son éclat.

Une foule immense circulait dans les rues, riant, chantant et se chamaillant, les vihuelas et les jarabès étaient raclés avec fureur les danses commençaient.

Don Gutierre et les personnes de sa suite atteignirent enfin la

principale place du village, où s'élevait l'estrade destinée aux jeunes filles reconnues pour les meilleures danseuses.

Au moment où ils arrivaient devant l'estrade, plusieurs femmes dansaient avec une grâce et une légèreté extrêmes, portant sur leurs têtes des verres pleins d'eau dont pas une goutte ne tombait à terre.

Après les applaudissements de rigueur, d'autres femmes, excitées par le triomphe des premières, s'élancèrent sur l'estrade et commencèrent la *bamba*, danse singulière et caractéristique, dont le principal attrait est dans l'adresse avec laquelle les danseuses dénouent, sans faire usage de leurs mains, les ceintures de soie attachées par des nœuds compliqués autour de leurs pieds.

La joie augmentait de plus en plus, les cris et les rires redoublaient, les pétards et les boîtes éclataient avec une force nouvelle ; on faisait circuler à la ronde des boissons et des liqueurs de différentes espèces.

Cependant il était facile de voir que ces danses, si agréables qu'elles fussent, n'étaient destinées qu'à servir de prologue à d'autres plus intéressantes sans doute, aux yeux des assistants.

La musique, c'est-à-dire les guitares raclées par les chanteurs indiens, firent silence un instant, puis, à un signal donné ; elles éclatèrent de nouveau et entamèrent un nouveau *son* ou air.

Ce son fut accueilli par les trépignements de joie de l'assemblée et les cris :

—*La petenera ! la petenera !* se firent entendre de toutes parts.

La petenera est la danse de prédilection dans la Terre chaude et le triomphe des coquettes costenas.

Sacramenta et sa jeune sœur Jesuita passaient pour les meilleures danseuses de petenera. Sur toute la côte de l'Etat de Vera Cruz, à Manantial comme à Medellin, leur réputation était bien établie ; les fandagos étaient tristes lorsque les deux séduisantes jeunes filles n'y prenaient point part.

Leur arrivée sur le lieu de la danse avait été saluée par les vivats et les bravos de leurs nombreux admirateurs.

Au Mexique, où la ligne de démarcation entre les rangs de la société n'existe point, pour la raison toute simple que le pauvre aujourd'hui est souvent le riche de demain, les femmes seules sont reines lorsqu'elles sont belles et sages ; avec cette facilité de mœurs particulière aux régions tropicales, chaque homme est admis à les courtiser et à leur faire agréer ses hommages devant tous, sans que personne songe à y trouver à redire, parce que ces hommages sont toujours chevaleresques et respectueux, et que le *cortejo* agréé par la jeune fille, quel que soit son rang, l'est toujours par

sa famille. Les mœurs faciles, qui sont la honte de notre vieille Europe, ne sont pas de mise dans l'Amérique espagnole, là, malgré la liberté dont elles jouissent, les jeunes filles, si coquettes et avides d'hommages qu'elles soient, conservent toujours leur réputation intacte. Lorsque retentit le *son* qui invitait à la petenera, tous les yeux se tournèrent à la fois vers les jeunes filles ; mais elles demeuraient calmes et froides en apparence. et semblaient peu disposées à danser.

Quelques minutes s'écoulèrent ; don Gutierre parlait bas à ses filles ; ils les engageait à se livrer sans contrainte au plaisir qui s'offrait à elles.

Sacramenta demeurait indécise, les yeux fixés sur don Miguel.

En ce moment un jeune et élégant cavalier sortit de la foule et s'avança vers don Gutierre qu'il salua gracieusement.

Ce jeune homme avait vingt-cinq à vingt huit ans au plus, ses traits étaient beaux et nobles, l'expression de son visage hautaine et légèremet méprisante, ses yeux noirs brillaient d'un feu sombre et lançaient des regards dédaigneux sur la foule attentive dont il était pour ainsi dire cerclé.

—Senor don Gutierre de Leon, dit-il d'une voix mélodieuse avec un accent d'exquise politesse, serons-nous donc privés du bonheur d'assister à la danse des senoritas vos filles ?

—Senor don Ramon Arnero, répondit non moins poliment don Gutierre, mes instances ont été inutiles, peut-être les vôtres auront elles plus de succès.

—Vous l'entendez, senoritas, reprit le jeune homme en se tournant vers les jeunes filles et s'inclinant de nouveau, les fandangos de Malibran et de Manantial [1] l'emporteront-ils donc sur ceux de Medellin ? C'est à vous seules que nous devrons notre triomphe.

Don Miguel avait tressailli en apercevant don Ramon, ses sourcils s'étaient froncés ; les regards des deux hommes s'étaient croisés d'un air de défi.

Don Ramon avait détourné le sien avec un sourire de mépris, don Miguel avait baissé les yeux pour ne pas laisser deviner sa colère.

—Pourquoi résister à une aussi juste requête ? dit-il avec amertume ; soyez bonnes, senoritas ; dansez, puisqu'on vous en prie aussi humblement.

Sacramenta pâlit légèrement ; elle le regarda d'un air de douloureux reproche, puis, après avoir échangé quelques mots bouche à oreille avec sa sœur :

—Soit, dit-elle, je danserai ; votre main, don Miguel.

[1] Deux villages des environs de la Vera-Cruz.

—Et vous, senorita ? demanda don Ramon à Jesusita en lui offrant sa main.

La jeune fille recula d'un pas.

—Je regarderai, dit elle sèchement.

Le jeune homme se mordit les lèvres avec dépit, et, après avoir respectueusement salué la jeune fille, il s'éloigna.

Don Miguel avait pris la main de Sacramenta, qu'il sentait légèrement trembler dans la sienne, et il l'avait conduite jusqu'à l'estrade, où elle était montée aux applaudissements enthousiastes de la foule, qui se pressait de plus en plus compacte autour de l'enceinte réservée.

Les vihuelas et les jarabès, raclés avec une énergie croissante, indiquèrent le commencement de la danse.

Comme par un accord tacite, aux premiers pas dessinés par la jeune fille, un espace vide s'était fait de chaque côté de l'estrade, et deux groupes avaient été formés par les spectateurs ; à la tête du premier se tenait don Ramon, don Miguel tenait la tête du second.

Les danses espagnoles diffèrent essentiellement des nôtres en ce sens que, comme celles de l'antiquité, elles ont un caractère symboliqne dont la race ibère semble seule avoir conservé la tradition ; ce caractère échappe à l'observation superficiel, ces dances doivent être soigneusement étudiées afin d'être bien comprises.

Sacramenta densait depuis quelques minutes lorsque don Ramon se découvrit, et, saluant respectueusement la jeune fille, il lui présenta son chapeau.

Celle-ci le prit en souriant et, le conservant à la main, elle continua sa danse.

Presque aussitôt don Remigo sortit des rangs de la foule, où jusqu'à ce moment il était demeuré confondu, et à son tour il présenta son chapeau à la jeune fille, qui le prit de même et continua ainsi à danser, un chapeau de chaque main.

Les applaudissements redoublèrent.

Don Miguel fit alors un pas en avant, et, ôtant son chapeau, il le plaça délicatement sur la tête de sa cousine.

Don Ramon lança à son rival un regard de défi, et défaisant sa *chamara*, ou ceinture de soie, il la suspendit à l'épaule de la jeune fille, qui continuait sa danse de plus en plus vive et imagée.

Au regard de défi de don Ramon, don Miguel avait répondu par un sourire de dédain, et, dégrafant le ceinturon de sa rapière, il croisa sur l'épaule de Sacramenta l'arme avec la chamara.

C'était un spectacle étrange que cette jeune fille dansant ainsi sans se dessaisir des différents objets qui lui avait été offerts. Tout à coup don Ramon cria d'une voix retentissante :

—*Bomba !*

Les musiciens firent immédiatement silence.

Le jeune homme chanta alors d'une voix vibrante des stances que sans doute il improvisait à mesure, et qui s'adressaient à la danseuse.

Lorsqu'il se tut, don Miguel s'avança à son tour au pied de l'estrade.

—*Lettra !* cria-t-il d'une voix non moins imposante.

Et à son tour il chanta.

Les deux jeunes gens firent ainsi assaut de couplets pendant quelques minutes.

Enfin Sacramenta, accablée par l'émotion intérieure qu'elle éprouvait, et de plus fatiguée d'avoir dansé pendant si longtemps, s'arrêta et vint se placer auprès de son père, qui avait suivi avec le plus vif intérêt les diverses péripéties de cette scène.

Le calme se rétablit immédiatement. On allait procéder au rachat des gages dont la jeune fille avait été parée.

Le prix est fixé par la coutume à un *medio* pour chaque gage.

Les jeunes gens s'empressèrent d'accomplir cette dernière partie du cérémonial en venant galamment redemander à Sacrementa ce qu'ils lui avaient confié.

—Vive Dios ! senor don Miguel, dit avec ironie don Ramon, quelle magnifique rapière vous possédez ! je serais charmé de la changer contre mon *cortante* (1).

—Senor Caballero, répondit don Miguel avec un charmant sourire, rien n'est plus facile que de l'obtenir ; il s'agit seulement de la gagner.

—Pardon, senor, dit en s'interposant un troisième personnage, qui depuis quelques instants s'était mêlé à la foule, laissez-moi régler cette affaire, s'il vous plaît ; vous êtes étranger, tandis que moi depuis deux ans j'habite Medellin, et, *cuerpo de Cristo !* je veux que le fandango finisse bien.

En parlant ainsi, l'inconnu saisit son machete et le planta en terre entre les deux jeunes gens.

—Vive don Luis Morin ! Vive el Francès ! s'écrièrent les spectateurs apec des trépignements de joie.

Don Luis Morin, ou, si l'on veut, Louis Morin, le fameux *batteur de sentiers*, qui venait de faire son apparition si à l'improviste, etait un homme de plus de quarante ans, grand, sec, maigre, aux traits anguleux, à la physionomie énergique et narquoise.

Il paraissait jouir d'une grande réputation parmi les assistants, et leur être surtout très-sympathique.

1 Expression locale, *coupant*, synonyme de *sabre* ou *machete*.

—Vous me pardonnerez, senores, reprit-il, de me mêler ainsi de vos affaires ; je m'en rapporte à ceux qui nous entourent, et je suis convaincu qu'ils reconnaissent que, seul, j'ai le droit de terminer le débat.

La foule, appelée en témoignage, répondit par des cris assourdissans et des applaudissements frénétiques.

Don Ramon salua courtoisement le Français.

—Puisque, bien qu'étranger vous-même, senor, dit-il poliment, votre qualité d'habitant de Medellin vous donne le droit de jouter avec moi, j'accepte de grand cœur votre défi ; et, sans plus attendre il planta son machete en terre, en face de celui de don Luis.

Don Miguel voulut s'opposer à cet arrangement, mais quel que fut son désir de se mesurer avec don Ramon, les spectateurs n'y voulurent point consentir, et force lui fut de s'abstenir.

—Senor don Miguel, lui dit le Français avec intention, vous savez que la coutume est de terminer ainsi les fandangos, pour rendre aux danseuses les hommages qu'elles méritent ; je représente les habitants de Medellin, que l'attaque brutale de ce caballero a justement froissés, laissez-moi lui donner la leçon qu'il mérite ; vous le retrouverez plus tard, soyez tranquille ; je vous promets, moi, de vous remettre en face l'un de l'autre.

Pendant que le Français parlait ainsi, don Ramon rougissait, se mordait les lèvres avec dépit, et faisait des efforts extrêmes pour maîtriser sa colère.

—Finissons-en, senor, s'écria-t-il, et prenez garde que cette leçon que vous me promettez si ridiculement, vous ne la receviez vous-même.

—J'en doute, senor, répondit paisiblement le Français ; la passion vous emporte, vous mettez de la colère dans ce qui ne devrait être qu'une lutte de courtoisie ; j'en suis fâché pour vous, mais vous serez battu. A propos, quelles sont les conditions du combat ?

—Le premier sang ! répondit unanimement la foule.

—Le premier sang, soit ! Faites bien attention, don Ramon, reprit le Français d'un air narquois, car si vous êtes blessé votre Machete m'appartiendra.

—Vous ne le tenez pas encore ! fit-il avec dépit.

—C'est l'affaire de deux ou trois minutes, senor, répondit en souriant le Français.

Ainsi que l'exige la coutume, don Gutierre et ses filles, bien qu'ils se fussent placés un peu à l'écart, ne s'étaient cependant pas éloignés.

Don Luis et don Ramon s'étaient mis en garde, non sans s'être de nouveau cérémonieusement salués.

Ce n'est pas une plaisanterie qu'un duel au machete ; cette arme n'ayant ni garde ni coquille pour garantir la main, les doigts, si l'on ne fait pas attention, peuvent être tranchés net d'un coup adroitement appliqué.

Heureusement que les Maxicains, bien qu'ils soient fort braves, ne connaissent que les premiers éléments de l'escrime, et que leurs duels, fort rares du reste, ils comptent beaucoup plus sur leur agilité que sur leur science pour parer.

Nous noterons que dans les provinces de l'intérieur du Mexique le duel est sévèrement puni, et que si parfois une rixe s'engage entre deux individus le couteau seul joue un rôle rarement dangereux, à cause de l'habileté des adversaires à s'en servir et des précautions qu'ils prennent.

Ainsi que don Luis l'avait prédit, le combat ne fut pas long ; à la première passe, don Ramon reçut une assez longue estafilade sur le bras. Les manchettes s'abaissèrent aussitôt aux applaudissements des spectateurs, charmés pour la plupart de voir que l'honneur du fandago demeurait définitivement à Medellin,

—Voici mon cortante, senor, dit don Ramon, que la colère plus encore que la douleur de sa légère blessure faisait pâlir, faites-en trophée : mais, vive Dios ! je vous jure par Notre-Dame de Guadalupe que vous ne le conserverez pas longtemps et que je vous l'en lèverai.

—A votre aise, senor, dit en riant le Français ; je serai toujours prêt à vous l'offrir, par la pointe bien entendu.

—C'est de cette façon que je compte le prendre dit le jeune homme avec un ton qui chez tout autre que chez un Mexicain serait de la jactance : et se tournant vers les jeunes filles, devant lesquelles il s'inclina cérémonieusement, je suis vaincu, senoritas, dit-il ; mais la fortune est capricieuse, et si aujourd'hui elle m'a été contraire, une autre fois j'espère qu'elle me sera plus favorable.

Don Gutierre s'inclina sans répondre, ses filles l'imitèrent.

—Cette revanche que vous cherchez, je vous l'offrirai quand il vous plaira, caballero, dit alors don Miguel.

—Je retiens votre promesse, senor; soyez convaincu que je vous la rappellerai quelque jour, répondit-il avec un sourire.

Et tournant sur ses talons pour s'éloigner :

—Un mot, s'il vous plaît, cher seigneur, dit-il à don Luis.

—Deux si cela vous est agréable, caballero ; je suis tout à votre service.

Il le suivit.

La dance avait recommensé avec un nouvel entrain.

Lorsque les deux hommes se furent débarrassés des groupes qui les entouraient, don Ramon s'arrêta.

—Don Luis, dit-il, je veux jouer cartes sur table avec vous.

—Soit, bien que je n'entrevoie pas où vous en voulez venir ; je vous écoute, sénor.

Le jeune homme sourit.

—Sans connaître complétement vos projets, reprit-il, j'en sais assez pour savoir où et comment vous rejoindre. J'aime dona Sacramanta ; je sais qu'elle me hait, cela m'importe peu ; j'ai juré de l'épouser, et cela sera, quels que soient les obstacles qu'il me faudra surmonter pour obtenir sa main. Vous voyez que j'agis franchement avec vous. Je suis riche, et avec de l'or on fait tout. Ecoutez-bien ceci, don Luis : il est dix heures du soir, je vous donne jusqu'à demain soir à pareille heure, profitez de ces vingt-quatre heures de répit que je vous accorde. Dans tous les cas, n'oubliez pas ma recommandation, car lorsque nous nous rencontrerons ce ne sera plus qu'en ennemis.

—Je le regrette vivement, senor ; du reste, quoi qu'il arrive, je serai toujours fort honoré de continuer avec vous des relations si bien entamées, répondit-il avec un sourire sardonique.

—Au revoir, dit don Ramon en se détournant brusquement, car il sentait se réveiller sa colère.

—Au revoir donc, reprit don Luis en le saluant.

Le Français demeura un instant pensif, puis il rejoignit don Gutierre et don Miguel, qui se promenaient en causant avec les jeunes filles.

—Suivez-moi, leur dit-il à demi-voix en passant auprès d'eux, mais suivez-moi de façon à ce que nul ne s'en aperçoive, nous sommes surveillés.

Il continua à marcher en regardant à droite et à gauche, comme s'il prenait beaucoup d'intérêt à tout ce qn'il voyait, mais peu à peu, par des détours savamment exécutés, il se trouva hors de la foule, à l'endroit où les peones de don Gutierre attendaient aves les chevaux.

Don Luis avait attaché le sien à peu de distance ; il se mit en selle et s'éloigna au petit trot.

Cependant don Gutierre et don Miguel avaient suivi l'avis qui leur avait été donné ; ils avaient rejoint leurs chevaux, les avaient montés et avaient repris le chemin de leur demeure.

Lorsque les dernières lumières de Medellin se furent éteintes dans l'éloignement, les cavaliers changèrent l'allure de leurs chevaux et prirent le galop.

Ce fut alors seulement que don Gutierre jugea qu'il était temps

de faire connaître à ses filles la partie de ses projets dont il était important qu'elles fussent instruites.

Ainsi qu'il s'y attendait cette confidence fut reçut comme elle devait l'être. Bien que fort jeunes, Sacramenta et Jésusita étaient de véritables Mexicaines élevées au milieu des dangers incessants de continuelles guerres civiles; elles acceptèrent sans trembler la nouvelle position qui leur était faite si à l'improviste, et, le premier mouvement de surprise passé, elles se résignèrent courageusement à endurer les périls inséparables d'un long voyage, fait dans des conditions si exceptionnelles. D'ailleurs elles avaient auprès d'elles leur père et leur cousin, sans compter des serviteurs dévoués; la position était donc loin d'être désespérée.

A l'angle d'un sentier un cavalier attendait immobile; en apercevant la petite troupe, il la héla pour s'en faire reconnaître.

C'était don Luis.

—Des relais sont placés jusqu'à vingt lieues d'ici, dit-il rapidement; dussiez-vous crever tous vos chevaux, il faut que ces vingt lieues soient franchies d'ici au lever du soleil. Vous m'avez entendu, en route!

Ces paroles furent prononcées d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Don Gutierre et son neveu comprirent qu'un danger sérieux les menaçait; ils placèrent sans répondre les jeunes filles entre eux afin de veiller sur elles, et s'élançant à fond de train, ils s'enfoncèrent à la suite du Français dans les méandres d'un sentier à peine tracé.

VII.—CHEMIN FAISANT.

Deux routes existent pour se rendre à Mexico, celle de Jalapa et celle d'Orizaba.

Ces deux routes sont naturellement les seules que les voyageurs fréquentent.

Les contrebandiers et autres gens de même espèce qui, pour des raisons connues d'eux seuls, redoutent ou se soucient peu de la société de leurs semblables, en ont inventé une troisième, mais celle-là est tellement escarpée, tellement difficile, qu'elle est considérée presque comme impraticable.

Et pourtant c'est sur cette route que passe la plus grande partie des richesses du Mexique.

Deux jours après les évènements que nous avons rapportés dans notre précédent chapitre, vers quatre heures du matin, une troupe, composée d'une quinzaine d'individus, était campée sur une émi-

nence formant un des points culminants de la route dont nous parlons.

Cette éminence, en partie boisée, de deux cents mètres de tour au plus, faisait saillie sur le sentier qui le contournait et qu'elle dominait de toutes parts.

L'endroit était des mieux choisis pour une halte; grâce à la configuration des lieux, toute surprise était impossible, et du sommet de cette esplanade la vue errait sans obstacles à une grande distance de tous les côtés.

Un peu en arrière se trouvait un rancho, espèce d'enramada à demi ruinée, qui semblait devoir être renversée au premier souffle du vent.

C'était devant ce rancho que le campement avait été établi.

Des ballots disposés en cercle et posés les uns sur les autres, formaient une enceinte au centre de laquelle les chevaux et les mules étaient attachés au piquet, broutant insouciamment leur provende d'alfalfas ; à quelques pas des animaux, autour de trois feux de veille à demi éteints, dormaient, les pieds au feu et enveloppés dans leurs zarapés, les voyageurs ; un seul, appuyé sur sa carabine, veillait à la sûreté commune.

Le jour commençait à poindre, une épaisse vapeur, semblable à une fumée blanchâtre, montait peu à peu du fond des vallées ; bien que le soleil fût encore au dessous de l'horizon, cependant le ciel moins sombre commençait à se nuancer de larges bandes irrisées de couleurs changeantes et de plus en plus claires.

A ce moment un léger bruit se fit entendre dans les broussailles qui entouraient le campement, et une tête d'homme surgit au dessus de la pile de ballots, lançant à droite et à gauche des regards inquiets.

Au lieu de donner l'alarme, la sentinelle se pencha en dehors et tendit la main à l'arrivant afin de l'aider à franchir la barricade, ce que fit celui-ci avec une grande prestesse.

—Caraï ! lui dit à voix basse le factionnaire dès qu'il fut dans l'intérieur du camp, d'où diable venez-vous, compadre ? je désespérais de vous voir revenir.

—Hum ! répondit l'autre, j'ai fait une longue course, cher senor Carnero, et par de bien mauvais chemins.

J'en suis convaincu, ami Pedroso, mais hâtez-vous de vous étendre à terre comme si vous dormiez, si ce démon de Français s'éveillait, il serait capable de se douter de votre promenade au clair de la lune.

—Vous avez raison compadre, répondit Pedroso en se couchant

sur le sol, et en s'enveloppant dans son zarapé, on ne saurait avoir trop de prudence.

—Tout va-t-il bien ?

—Le mieux du monde.

—Allons, allons, reprit Carnero en se frottant les mains, je crois que nous aurons fait une bonne affaire ; mais assez causé, compadre vous le savez, trop parler nuit.

Et sur cette parole pleine de sagesse, le digne senor Carnero reprit sa faction.

Presque au même instant un homme se leva et, après s'être sécoué, il marcha droit à la sentinelle.

Cet homme était donc Luis Morin, ou Louis Morin ainsi qu'il plaira au lecteur de le nommer.

Ce ne fut pas sans une certaine appréhension que Carnero le vit venir à lui.

Cependant le visage du Français était calme, rien dans sa physionomie ne décelait qu'il eût conçu un soupçon quelconque sur la fidélité du guérillero.

Eh bien, don Carnero, lui dit-il, avez-vous fait bonne garde?

—Je n'ai pas fermé les yeux une seconde, Seigneurie.

—Et tout a été tranquille ?

—Oui Seigneurie, tout.

Don Luis examina attentivement les environs du camp, et peu à peu il parut s'abîmer dans de sérieuses réflexions.

Le Français avait conduit ceux qu'il s'était chargé de guider avec une adresse extrême à travers un pays sillonné dans tous les sens par les troupes de Juarès, qui tenaient la campagne et se rapprochaient de plus en plus de Mexico, que leur but était d'investir.

Les fugitfs, car on peut leur donner ce nom, avaient atteint les premiers défilés de las Cumbres, suite non interrompue de mamelons étagés les uns au-dessus des autres, et sur les flancs desquels courait une route assez large, taillée dans le roc vif par les Espagnols, mais que, grâce à leur incurie, les Mexicains avaient laissée peu à peu se dégrader, de sorte que ce passage était devenu d'une difficulté extrême à franchir, bien que les diligences de Mexico le traversassent journellement.

Le Français aurait bien voulu éviter de s'engager dans las Cumbres, le site le plus favorable à une embuscade ; malheureusement, il lui était impossible de faire autrement, le sentier que jusqu'alors il avait suivi se confondait là avec la route nationale, et ne s'en séparait qu'à demi-chemin de Puebla à peu près.

Voici quel était le danger qu'il redoutait pour ses compagnons.

Au Mexique, de même que dans tous les pays où la révolution est à l'état latent, à côté des deux partis qui essayent mutuellement de se détruire, il en existe un troisième qui, lui, vit aux dépens des deux autres et guerroie pour son propre compte.

Ce parti, composé de gens sans aveu, écume de la population que l'anarchie constante à fait monter à la surface, et d'hommes ruinés par la guerre, est celui des salteadores ou voleurs de grands chemins.

Ces voleurs de grands chemins, puisque tel est leur nom, ne doivent en aucune façon être comparés à ceux qui exploitent les routes du vieux monde.

Ce sont des gens pris dans toutes les classes de la société, de fort bonnes manières, d'une exquise politesse, parfaitement organisés, qui se traîtent entre eux de caballeros, et qui, une expédition terminée, rentrent dans la vie privée, dont ils se flattent de faire le plus bel ornement, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion se présente pour eux de tenter ce qu'ils appellent une affaire.

Il y a parmi eux des oficiers de tous grades, des magistrats, des négociants, et jusqu'à des littérateurs ; du reste parfaitement sûrs de l'impunité, ils agissent presque à découvert, et s'ils se mettent un masque sur le visage, c'est simplement pour ménager la sensibilité de ceux qu'ils dévalisent.

De leur côté les voyageurs rendent procédés pour procédés ; comprenant fort bien qu'il faut que tout le monde vive, ils ne se mettent jamais en route sans préparer la part des voleurs.

Tout se passe ainsi en famille, sans discussion ni conflit ; mais il arrive parfois que les salteadores ont affaire à des étrangers, gens d'humeur généralement peu endurante, qui ne se soucient pas de se laisser dépouiller ; dans ces circonstances, fort rares à la vérité, les salteadores, blessés dans leur amour-propre, sont sans pitié et massacrent les récalcitrants.

Certains voyageurs avaient cru échapper à la rapacité des bandits en n'emportant que fort peu d'argent avec eux ; les voleurs, qui voyaient de cette façon leurs profits anéantis, mirent bon ordre à cet état de chose. Le même jour fut affichée à Mexico, à Puebla et à la Vera-Cruz, la pancarte suivante, que nous copions textuellement.

" Le général des bandes, ayant été informé que les voyageurs se dispensaient d'emporter une somme raisonnable avec eux, les prévient que ceux qui ne seraient pas trouvés porteurs de douze piastres seront bâtonnés."

Et ce qu'il y a de plus joli. c'est que cet avis était parfaitement

signé, d'un nom de guerre sans doute, mais connu de tout le monde.

Du reste, au lieu de soulever l'indignation général, ce factum audacieux parut fort convenable.

Voilà où en est la sûreté publique au Mexique, aussi les appréhensions de don Luis étaient-elles fondées, car il lui fallait traverser inévitablement l'endroit où les salteadores ont établi une embuscade permanente.

Le Français était plongé dans ces tristes réflexions, lorsque don Gutierre sortit du rancho où il avait passé la nuit et vint amicalement lui frapper sur l'épaule.

—Déjà levé lui dit-il en souriant, vous êtes le premier éveillé et le dernier endormi, comment pourrai-je jamais m'acquitter envers vous ?

—Que cela ne vous inquiète pas, senor, répondit gaiement le Français, je vous l'ai dit déjà, j'ai de grandes obligations à don Miguel.

—Mais don Miguel n'est pas moi, senor.

Qu'importe, caballero, n'est-il pas votre proche parent, d'ailleurs qui ne serait heureux de servir vos charmantes filles, si aimables et si courageuses ?

—Malheureusement elles sont accablées de fatigue et je crains qu'elles ne puissent continuer.

—Aujourd'hui et peut-être demain nous ne marcherons que lentement, interrompit le guide ; du reste, nos mules de charge nous empêcheraient, quand nous le voudrions, de prendre une allure précipitée.

C'est vrai, je n'y songeais pas ; tant mieux, les pauvres enfants se reposeront un peu.

Pendant cette conversation les peones s'étaient éveillés, les uns pansaient les animaux auxquels ils donnaient leur ration de maïs sur des couvertures étendues à terre, les autres rallumaient les feux et préparaient le repas du matin.

Les jennes filles sortirent du rancho, elles avaient à demi quitté leurs vêtements féminins pour prendre un costume d'amazone plus convenable et surtout plus commode en voyage.

Pendant que les peones sellaient les chevaux et chargeaient les mules, don Gutierre fit servir le déjeuner.

—Sommes-nous bien loin encore de Mexico, senor ? demanda Sacramenta à don Luis.

—Nous approchons senorita.

—Quand arriverons-nous ? dit curieusement Jesusita.

—A moins d'accident, nous y serons dans trois jours, senorita.

—Si tard ! mais que dites-vous donc, senor, avons-nous quelque danger à redouter?

—Pas le moindre, senorita, d'ailleurs nous sommes en force, reprit-il en souriant.

—Mais les salteadores ! fit Sacramenta avec une vague inquiétude.

—Les salteadores sont de fort dignes gens, senorita, qui se garderont bien de nous causer aucun mal.

—En êtes-vous sûr, senor ? firent-elles.

—Je vous en donne ma parole, d'ailleurs, ces salteadores, dont on parle tant, sont beaucoup moins redoutables qu'on se plaît à les représenter.

—C'est égal, senor, dit Sacramenta, je tremble rien que de songer à eux.

—Eh bien, rapportez-vous-en à moi, senorita, s'ils osent nous attaquer, je me charge de leur faire entendre raison.

Ainsi rassurées, les jeunes filles reprirent toute leur gaieté, la conversation s'engagea sur un autre sujet et le déjeuner continua.

Un repas de voyageurs n'est jamais bien long, celui-ci dura dix minutes à peine.

La matinée était magnifique, le soleil éclairait un majestueux paysage de montagnes couvertes de forêts verdoyantes au-dessus desquelles apparaissait la cime neigeuse du pic d'Orizaba, noyé déjà dans les lointains bleuâtres de l'horizon.

La caravane s'était engagée dans un étroit sentier qui bordait de profonds précipices d'où s'élevait une vapeur grisâtre ; on s'engageait dans les défilés des Cumbres.

Don Luis prit la tête de la caravane, en compagnie de don Gutierre et de son neveu.

Les jeunes filles venaient hors de portée de voix, à une trentaine de pas en arrière.

Don Luis jeta un regard de côté afin de s'assurer qu'il était bien seul avec les deux hommes, et il entama la conversation d'une façon qui leur fit tout de suite comprendre qu'il allait être question de choses sérieuses.

—Voici las Cumbres, senores, dit-il ; dans deux heures, trois au plus, nous serons enveloppés par les salteadores,

—Eh ! fit don Gutierre avec inquiétude, que dites-vous donc là, don Luis ?

—La vérité, senor ; tenez, regardez de ce côté, fit-il en étendant le bras dans une certaine direction, apercevez-vous cette pointe qui avance et dont les alentours sont couverts de bois?

—Certes, je la vois, nous n'en sommes au plus qu'à trois lieues.

—Pas tout à fait autant, mais ce n'est point de cela qu'il s'agit ; eh bien, dans ce bois que vous voyez, se trouvent une trentaine de bandits qui nous guettent.

—Diablos! vous croyez..

—J'en suis parfaitement certain,

—Oui, oui, fit don Miguel en hochant tristement la tête, je reconnais l'endroit, c'est leur embuscade favorite,

—Cette pointe continua impassiblement le Français, confondue en ce moment avec les autres accidents du paysage, forme une esplanade assez étendue et entièrement couverte d'arbres, c'est au milieu des fourrés que se tiennent en ce moment les salteadores.

—Mais, dit don Gutierre, nous sommes quinze hommes résolus, il me semble qu'il nous sera, si nous le voulons, facile de nous ouvrir un passage.

—Suivez bien mon raisonnement, senor : nous sommes quinze hommes, oui, résolus, non ; d'abord il nous faut déduire les traîtres.

—Les traîtres ! s'écria don Miguel.

—Je les connais, répondit-il paisiblement.

—Et vous ne leur cassez pas la tête d'un coup de pistolet ?

—Non, plus tard, reprit-il, j'ai mon idée à leur sujet ; je continue, les traîtres déduits, il nous faut aussi mettre de côté les poltrons.

—Oh ! fit don Gutierre.

—Pardieu ! senor, dit en riant le Français, permettez-moi de vous dire que vous êtes en ce moment d'une naïveté charmante, vous réunissez à la hâte quinze individus, de vos serviteurs, si vous voulez, cela m'est égal, et vous avez la prétention que tous vous soient dévoués et aillent de gaieté de cœur se faire tuer pour vous ; allons donc, ce serait trop niais de leur part, je les en crois parfaitement incapables ; le dévouement n'est en ce pays comme partout ailleurs, du reste, qu'un capital placé à gros intérêt ; or, quel bénéfice auront vos peones à se faire écharper pour vous ? aucun, n'est-ce pas ? Ne comptez donc pas sur eux ; j'admets, et je me crois fort généreux dans mon évaluation, que parmi eux il s'en rencontre six bien décidés à faire leur devoir, bien ! six, nous disons, et nous trois, neuf; est-ce avec neuf hommes que vous prétendez passer sur le ventre d'une trentaine de bandits ? surtout lorsque vous avez deux femmes qu'il faut sauver à tout prix ; allons donc, ce serait une insigne folie, et je vous crois trop raisonnable pour en avoir soulement la pensée.

—Mais que faire alors, au nom du Ciel !

Ah ! voilà ! le cas est difficile, la situation fort épineuse ; pardieu voilà près de trois heures que je me creuse la tête pour trouver un

moyen sans y réusssir ; avant une demi-heure nous serons dans la gueule du loup, il nous faut prendre un parti.

—Mais lequel ? s'écrièrent les deux hommes avec une douloureuse impatience.

—Je le cherche ; avant tout convenons bien de nos faits ; me donnez-vous carte blanche ?

—Certes, dit vivement don Gutierre,

— C'est-à-dire, reprit-il, que vous me laissez libre d'agir à ma guise dans l'intérêt commun, quoique je fasse,

—Liberté entière.

—C'est déjà quelque chose ; ainsi vous ratifierez les engagements que je prendrai en votre nom ?

—Je vous le jure !

—Mais songez-y-bien, don Luis, dit don Miguel d'une voix sourde, vous sauverez mes cousines de toute insulte.

—J'essayerai : un homme ne doit pas promettre plus qu'il ne peut tenir, seulement, retenez bien ceci, cher don Miguel, je serai mort avant qu'un des bandits touche du bout du doigt le rebozo, de vos cousines.

—Merci, cher don Luis, répondit avec émotion don Miguel en lui tendant la main, je sais depuis longtemps que vous êtes un noble cœur , j'ai confiance en vous.

—Voici ce que vous allez faire, senores, vous ralentirez insensiblement la marche de la caravane, de façon à établir entre elle et moi une distance d'une centaine de pas, tenez vos armes prêtes, au cas où il faudrait combattre, mais ne faites pas un mouvement hostile sans mon ordre, nous serions perdus, parce que, le combat une fois engagé, il n'y aurait plus de remède ; ceci est bien convenu n'est-ce-pas ?

—Nous vous obéirons en tout !

Bien, maintenant, à la grâce de Dieu ! Souvenez-vous de mes recommandations et laissez-moi aller me jeter tout droit dans la souricière.

Il leur fit un dernier geste de la main, alluma un puro, et appuyant légèrement les éperons aux flancs de son cheval, il lui fit prendre un trot relevé et se trouva bientôt assez éloigné des deux Espagnols qui, eux, au contraire, retenaient la bride afin de donner à la caravane le temps de les rejoindre.

VIII. — LES SALTEADORES.

Cependant don Luis continuait rapidement sa route et se rapprochait de plus en plus de la pointe où les bandits étaient embusqués.

A voir son visage placide et insouciant, la béatitude avec laquelle il fumait son cigare, nul n'aurait supposé que cet homme, si tranquille en apparence, connaissait le danger terrible suspendu sur sa tête, et l'endroit précis où il allait être attaqué.

Le Français, nous avons oublié de mentionner ce fait, était armé d'une façon formidable ; deux revolvers à six coups se trouvaient dans ses fontes, deux autres étaient passés à sa ceinture. Il avait une longue rapière au côté, un couteau à la botte droite, une réata roulée et attachée à sa selle, et, de plus, une carabine double, garnie d'une baïonette en forme de sabre, était placée en travers devant lui, ce qui lui complétait vingt-six coups de feu à tirer, sans préjudice des armes blanches.

Les Espagnols suivaient avec anxiété les mouvements du Français qu'une distance fort courte séparait de l'embuscade.

Au moment où don Luis arriva à la pointe, un cavalier élégamment vêtu, et monté sur un beau cheval noir, surgit tout à coup à quelques pas en face de lui.

Ce cavalier portait un demi-masque de velours noir sur le visage.

—Pardon, caballero, dit il avec politesse, seriez-vous assez aimable pour me prêter votre feu ?

—Avec le plus grand plaisir, caballero, répondit le Français sans se déconcerter.

Et, arrêtant son cheval, il présenta son cigare à l'inconnu.

Celui-ci le prit et alluma le sien.

Pendant ce temps-là, don Luis examinait en amateur le superbe cheval de l'inconnu.

—Vous avez-là, caballero, dit il un bien bel animal ; permettez-moi de vous en faire mon sincère compliment.

—Oui, il est assez bon, répondit l'inconnu en lui rendant son cigare et le saluant.

—Voilà un cheval, reprit don Luis, comme j'ai toute ma vie désiré en avoir un.

—Je le crois, caballero ; mais, pardon, je désirerais vous adresser une question.

—Je suis à vos ordres, caballero, dit le Français en s'inclinant.

—Vous faites sans doute partie de la troupe de voyageurs qui arrive là-bas ?

—Effectivement, senor, je voyage en leur compagnie.

—C'est ce que je supposais ; mais alors pourquoi donc marchez-vous à une aussi grande distance de vos amis ?

—Cela tient à plusieurs considérations, caballero, reprit en souriant don Luis.

—Verriez-vous quelque inconvénient à me les faire connaître, senor ?

—Pourquoi donc ? fit-il en riant. La première, c'est que je désirais causer avec vous, senor.

—Causer avec moi ? s'écria l'inconnu avec surprise ; vous plaisantez, sans doute.

—Pas le moins du monde, je vous assure.

—Vous saviez donc me rencontrer ici ?

—Oui, senor, répondit-il nettement ; non-seulement vous, mais les cavaliers qui vous accompagnent, et qui, je ne sais pourquoi, s'obstinent à demeurer sous bois au lieu de se montrer franchement.

L'inconnu le regarda un instant avec attention.

—Vous me paraissez un homme résolu, senor, reprit-il enfin.

—C'est ce qu'on m'a toujours dit, senor.

—Eh bien ! puisque vous saviez me rencontrer ici, que vous désiriez causer avec moi, parlez, caballero, je vous écoute.

Don Luis leva le bras droit.

Les voyageurs s'arrêtèrent.

—Que faites-vous donc, senor ? demanda l'inconnu.

—J'invite mes amis à s'arrêter, répondit-il, afin que nous soyons libres de causer à notre aise.

L'inconnu se mit à rire.

Et si moi je donnais l'ordre à mes compagnons de paraître ? dit-il.

—Sans doute ils paraîtraient ; mais à quoi cela servirait-il ? fit insoucieusement don Luis.

—J'attends que vous vous expliquiez, reprit l'inconnu.

—M'y voici, senor ; un mot avant tout : êtes-vous le chef des caballeros aventuriers qui se tiennent embusqués sous la feuillée.

—Supposez que je le sois, répondit-il.

—Pardon, je désirerais avoir une certitude.

—Eh bien, soit, je suis le chef de ces caballeros.

—Vous êtes une quarantaine, n'est-ce pas ?

—Nous sommes vingt-cinq ; ne trouvez-vous pas ce chiffre suffisant ?

—Peut-être, nous ne sommes, nous, que quinze seulement, il est vrai ; mais tous armés comme vous voyez.

—C'est assez joli.

—N'est-ce pas ? pourtant je désirerais, si cela est possible, éviter un conflit.

—Les affaires sont les affaires, senor ; les temps sont mauvais.

—Oui, le commerce va très-mal ; eh bien, c'est justement à ce sujet que je désire vous faire une proposition.

—Une propositiou ?

—Ma foi, oui. Vous ne tenez pas essentiellement à nous livre bataille ?

—Si nous pouvons l'éviter.

—Eh bien ! voici la chose en deux mots ; nous sommes quinze.

—Vous l'avez déjà dit.

—C'est vrai ; je vous donnerai une once et demie pour chacun; des peones, soient dix-huit onces.

—Et pour les maîtres ?

—Cinq onces pour chacun.

—Vingt-trois onces en tout.

—Oui, c'est un beau chiffre.

—Ce n'est pas assez.

—Hein ? fit-il avec un geste de surprise.

—J'ai dit que ce n'était pas assez.

—J'ai parfaitement entendu ; mais pourquoi n'est-ce pas assez

—Parce que vous ne comptez pas la rançon des dames.

—C'est juste, je l'avais oublié ; eh bien, je vous donnerai ving onces de plus pour les deux dames.

—Il y a encore autre chose,

—Quoi donc ?

—Les mules chargées.

—Hum ! vous êtes bien renseigné,à ce qu'il paraît.

—Parfaitement, senor.

—Je le vois bien. J'ajouterai sept onces pour les mules, ce qui fera un total de cinquante onces; ce qui est un fort beau chiffre.

—Ce n'est pas encore assez.

—Comment, cinquante onces ! fit-il avec surprise.

—Il m'en faut cent, reprit paisiblement l'inconnu.

—Ah ! par exemple ! vous êtes trop exigeant.

—Vous trouvez ?

—Certes.

—Parce que vous ne songez pas à ceci : c'est que je puis, si je lt veux, m'emparer de tous vos bagages.

—Cette supposition me paraît tant soit peu erronée, senor, répondit froidement le Français ; cependant, comme je tiens à vous prous ver mon désir de terminer à l'amiable, j'y consens, vous aurez le cent onces.

—Quand ?

—Dans dix minutes est ce trop ?

—Non, c'est bien: seulement, avant que d'accepter définitivement votre proposition, je dois consulter mes compagnons.

—Consultez-les, senor.

—Vous ne serez pas effrayé de les voir ?

—Moi ! fit-il en haussant les épaules avec dédain ; vous ne réfléchissez pas que je dispose de vingt-six coups de feu et vous n'êtes que vingt-cinq.

Cette bravade, parfaitement dans le goût mexicain, plut à l'inconnu.

—Allons, dit-il, vous êtes un homme.

Don Luis s'inclina sans répondre.

Le salteador frappa deux fois dans ses mains ; aussitôt plusieurs hommes masqués, bien armés et bien montés, sortirent du bois et vinrent se ranger autour de leur chef.

Le Français se plaça un peu à l'écart afin de leur laisser toute liberté.

Leur chef leur soumit la proposition de don Luis.

Une assez vive discussion s'engagea à voix basse entre les salteadores.

Autant que le Français put en juger, il lui parut que les salteadores refusaient de ratifier les conditions acceptées par leur chef. Le Français se prépara à donner l'ordre de l'attaque, et s'assura que ses armes étaient en état.

Cependant, peu à peu, la discussion devint moins vive; la majorité des salteadores sembla se ranger à l'avis du chef, deux seulement persistèrent dans leur opposition.

Le chef leur imposa silence, puis il rejoint don Luis.

—Nous acceptons, dit-il ; où est l'argent ?

—Je vais le chercher.

—Allez ; mais ne tardez pas, ou je ne réponds plus de rien.

—Moi, je réponds de tout, reprit il d'un air narquois.

Et, tournant la bride aussitôt, il retourna aupres des voyageurs, qui attendaient avec anxiété le résultat de tous ces pourparlers.

—Eh bien ! qu'avez-vous fait ? lui demandèrent don Gutierre et don Miguel, lorsqu'il arriva près d'eux.

Tout est arrangé, répondit-il, mais cela vous coûte cher.

—Qu'importe ! s'écria don Gutierre, pourvu que nous passions.

—C'est aussi mon avis.

—Ainsi, ils acceptent une rançon, dit don Miguel.

—Oui ; mais elle est forte, cent onces.

—J'en aurais donné le quadruple s'il avait fallu, dit joyeusement don Miguel.

—Maintenant, hâtez-vous, ils attendent l'argent.

Don Miguel et don Gutierre se fouillèrent, et bientôt ils eurent réuni la somme.

La caravane reprit sa marche.

Don Luis tenait la tête.

Les salteadores s'étaient rangés en demi-cercle, leur chef au milieu.

—Voici la somme convenue, dit le Erançais en présentant la la bourse pleine d'or au chef des bandits ; veuillez compter s'il vous plaît.

L'inconnu reçut la bourse et commença à compter les onces.

Pendant qu'il était absorbé par cette occupation, plusieurs de ses compagnons après avoir échangé quelques mots à voix basse entre eux, s'élancèrent en avant, et chargèrent, le sabre et le pistolet au poing, les voyageurs.

—Trahison ! s'écrie don Luis en déchargeant ses revolvers sur les assaillants.

Les voyageurs firent bonne contenance et se préparèrent à la défence.

Un conflit était imminent. Le chef empêcha heureusement que les choses allassent plus loin ; il s'élança résolument entre les deux troupes, et, s'adressant à ses compagnons :

—Que signifie cela, caballeros ? s'écria-t-il d'une voix retentissante ; voulez-vous donc vous déshonorer en manquant ainsi à votre parole ? Arrière tous, je le veux ; je brûle celui qui refuse de m'obéir.

Les bandits reculèrent.

Un des assaillants était tombé, non pas blessé. Don Luis avait à dessein tiré sur le cheval et l'avait tué ; le noble animal avait entraîné son cavalier dans sa chute, et celui-ci était allé rouler sur le sol aux pieds mêmes de don Luis.

Par un hasard fort naturel en pareille circonstance, les cordons qui retenaient son masque s'étaient rompus, et le visage du salteador avait été ainsi mis à découvert.

—Eh ! eh ! senor don Ramon Armero, dit le Français d'un air narquois ; je suis charmé de vous rencontrer, vive Dios ! Je me doutais presque que c'était vous ; vous n'avez pas été heureux dans cette seconde tentative, cher seigneur, elle ne vous a pas mieux réussi que la première. Que vous en semble ?

Don Ramon, car c'était effectivement lui, poussa un cri de rage, et, se relevant par un bond de tigre, il s'élança, le couteau au poing, sur don Luis.

Mais celui-ci savait à quel homme il avait affaire et se tenait sur ses gardes ; dégageant vivement son pied de l'étrier, il lui donna en pleine poitrine un coup de botte, qui, cette fois, le renversa évanoui sur la terre, où il demeura immobile.

Le chef des salteadores s'approcha alors du Français :

—Le compte est exact, senor, dit-il ; vous pouvez continuer votre

route ainsi que vos compagnons ; mais, croyez moi, ne commettez pas une nouvelle agression, elle vous coûterait trop cher.

—Senor, je n'ai pas attaqué, je n'ai fait que me défendre. Mais vous aussi, croyez-moi, n'essayez pas de m'intimider, vous n'y réussiriez pas.

Des murmures s'élevèrent dans les rangs des salteadores.

—Après ! dit-il d'une voix vibrante, pensez-vous que si j'avais été seul j'aurais consenti à vous payer lâchement rançon ? Non, Vive Dieu ! je ne l'eusse pas fait ; je vous aurais passé sur le ventre à tous!

—Assez de bravades, caballero : partez ! reprit sèchement le salteador.

Don Luis haussa dédaigneusement les épaules sans répondre.

—En route ! dit-il aux péones.

Ceux-ci reprirent leur marche.

Le Français les vit défiler devant lui ; puis, lorsque toute la troupe des voyageurs eut disparu à l'angle du chemin et qu'il se trouva bien seul au milieu des salteadores, groupés à quelques pas de lui:

—Allons dit-il en saisissant un révolver de chaque main, passage, bandits ! Qui de vous osera m'arrêter ?

Nul ne répondit.

Sur un signe de leur chef, les salteadores tournèrent bride et s'élancèrent au galop dans le bois, où ils ne tardèrent pas à disparaître.

Don Luis éclata de rire.

—Quel malheur, dit-il, que nous ayons deux femmes avec nous ! j'aurais été si content de donner une leçon à ces drôles !

Il replaça alors ses pistolets dans ses fontes, et s'éloigna au petit pas, tournant de temps en temps la tête, comme pour s'assurer que les salteadores avaient bien définitivement renoncé à lui chercher noise.

Lorsqu'à son tour il eut disparu, un homme sortit doucement du bois, et, après avoir sondé les environs du regard et reconnu qu'il était bien seul, il s'approcha de don Ramon, que, dans leur fuite précipitée, les salteadores n'avaient pas songé à enlever et qui gisait étendu sur le sol. Il le releva, le chargea sur ses épaules l'assit au pied d'un arbre, et lui donna les soins que son état réclamait.

Cet homme était le capitaine don Remigo Diaz.

Don Ramon ne tarda pas à ouvrir les yeux.

—Ah ! c'est vous, don Remigo, dit-il d'une voix encore peu assurée, je vous remercie de vos soins.

—Cela n'en vaut pas la peine, senor ; mon amitié m'ordonnait de ne pas vous abandonner.

—Où sont donc nos compagnons ?

—Qui le sait ? après avoir partagé entre eux l'argent qu'ils ont reçu, ils se sont dispersés dans toutes les directions.

—Et ils m'avaient oublié ici.

—Complétement ; mais je me suis souvenu, moi et, au lieu d'imiter leur exemple, je suis revenu.

—Merci encore une fois, don Remigo ; je n'oublirai pas le service que vous me rendez en ce moment. Et le Français maudit, où est-il ?

—Parti, à petits pas, en nous narguant tous.

—Oh ! le démon ! quand je devrais le suivre jusqu'en enfer, je me vengerai de lui.

—Prenez garde, c'est un rude homme ; nous aurons fort à faire avec lui.

—Oui, oui, il est brave, répondit don Ramon avec un sourire sinistre ; mais, vous le savez, le serpent corail, qui est si petit, tue le jaguar, ce roi des animaux. Je tuerai don Luis Morin.

—Ainsi nous ne retournons pas à la Vera-Cruz ?

—Non, mille fois non ; pas avant de nous être vengés.

—Je vous ferai observer que don Luis va à Mexico, et de là je ne sais où.

—Je le sais, moi ; mais j'espère qu'il ne sortira pas de Mexico.

—Le Ciel vous entende ! cher senor ; je donnerais, je crois, la part que j'espère en paradis pour obtenir un si beau résultat. Mais, j'y songe, nous allons nous trouver à Mexico au milieu des troupes et des partisans de ce traître de Miramon ; il nous faudra user de la plus grande réserve afin de ne pas être découverts.

—Soyez tranquille là-dessus, je suis riche et j'ai des amis.

—Hélas ! fit don Remigo, avec un soupir, je n'ai ni l'un ni l'autre, moi !

Don Ramon sourit méchamment.

Le capitaine reprit :

—Comment allons-nous faire ? nous sommes loin de Puebla encore.

—Qu'importe ! nous y arriverons.

—C'est vrai ; mais votre cheval est mort et le mien est fatigué ; nous ne pourrons marcher que lentement. Bah ! j'y songe, vous qui êtes blessé, vous monterez sur le cheval.

—J'accepte, car je me sens brisé ; ce misérable m'a défoncé la poitrine.

Don Remigo se leva, rentra dans le bois, et bientôt il en sortit de nouveau, conduisant son cheval par la bride.

Il aida son ami, ou plutôt son complice, à se mettre en selle, et les deux hommes s'éloignèrent lentement dans la direction de Puebla.

GUSTAVE AIMARD.

(A Continuer.)

ESQUISSE GEOGRAPHIQUE.

LIMITES ET ÉTENDUE.

Les territoires cédés par la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement canadien comprennent tout le pays connu autrefois sous le nom de Nouvelle-Bretagne, qui formait l'extrémité septentrionale de la vaste plaine s'étendant entre le golfe du Mexique et la mer Glaciale, les Montagnes Rocheuses et les Laurentides, espace immense que sillonne une multitude de lacs et de rivières et qui est peut-être la plus vaste plaine du globe. La partie de cette grande plaine soumise à la domination du Canada s'étend du 49e degré de latitude nord au pôle arctique, et du 55° 30′ latitude au 141e degré de longitude et comprend : 1o. le Territoire de la Baie d'Hudson, cédé en 1662 à la compagnie qui en porte le nom ; 2o. le Territoire du Nord-Ouest, entre celui de la Baie d'Hudson et le territoire russe ou Alaska ; 3o. les Terres arctiques, plus récemment découvertes, situées à l'est du territore du Nord-Ouest et au nord de celui de la Baie d'Hudson.

Cette vaste contrée a été annexée au Canada en 1869. Elle a pour limites : au nord, la mer Polaire ; au nord-est, la baie de Baffin et le détroit de Davis ; à l'est, l'Atlantique, la péninsule du Labrador et une partie de la Province de Québec ; au sud, l'autre partie de cette Province et la Province d'Ontario, ainsi que la frontière des Etats-Unis, qui suit le 49e degré de latitude nord depuis le lac des Bois jusqu'aux Montagnes Rocheuses ; à l'ouest, la ligne

mitoyenne des Montagnes Rocheuses, dont la moitié occidentale appartient à la Colombie Anglaise

Le territoire compris dans ces limites a une étendue de 2,764,340 milles en superficie, ou à peu près l'étendue de la Russie d'Europe, de la Suède et de la Norvège, de l'empire d'Autriche, de la France, de la Turquie d'Europe, de l'empire d'Allemagne et de la Grande Bretagne, pays qui renferment 2,815,840 milles en superficie, avec une population de 231,439,967 personnes.

A raison de sa position géographique, le Nord-Ouest canadien n'est ni cultivable ni habitable dans toutes ses parties. Le climat de la zône qui avoisine le pôle et que les explorateurs désignent sous le nom de désert ou *Barren Grounds*,est d'une rigueur extrême, qui rend le sol stérile et la culture impossible.

Plus au sud, la température et le sol sont meilleurs, et même très favorables à l'agriculture.

La ligne de démarcation entre le désert et les régions cultivables, telle que tracée dans un rapport officiel adressé par M. Taylor au gouvernement américain, partirait du Lac Supérieur, toucherait l'extrémité nord du Lac Winipeg, se rendrait au Lac Athabaska et de là à la mer Polaire en passant à l'ouest du lac du Grand-Ours.

Le pays situé à l'est et au nord de cette ligne ne saurait être qu'une région de chasse, de pêche et d'exploitation minière, bien qu'il renferme certains endroits où l'on récolte des céréales et des légumes. Au sud et à l'ouest, le sol est des plus fertiles, le climat tempéré, et l'agriculture avantageuse sous tous les rapports.

Cette région, de l'avis de M. Taylor, renferme une étendue de territoire de 500,000 milles en superficie qui, par son sol et son climat, est favorable à l'agriculture. Cette étendue égale douze fois la grandeur de l'Etat de l'Ohio, qui avait en 1860 une population de 2,665,002 personnes, en sorte que notre Nord-Ouest, dont le sol est plus fertile que celui de l'Ohio, pourrait nourrir une population de 31,980,024 âmes : actuellement, il n'est habité que par environ 20,000 blancs. C'est donc par excellence le pays de l'immigrant.

HYDROGRAPHIE.

Le Nord-Ouest canadien a sur celui des Etats-Unis l'immense avantage d'être sillonné par une multitude de rivières des plus considérables par le volume de leurs eaux, leur largeur et leur parcours. La plus importante est le Mackenzie,qui traverse le bassin arctique, ou le territoire du Nord-Ouest, proprement dit, dans toute sa longueur, depuis le mont Hooker jusqu'à la mer Polaire, distance qui

excède 2,000 milles. En descendant des montagnes, le Mackenzie fait un grand circuit dans le sud, puis remonte au nord, après s'être grossi des eaux de plusieurs petits tributaires, ainsi que de celles du lac la Biche, du lac Athabaska, de la rivière à la Paix, pour se jeter dans le grand lac des Esclaves, qu'il traverse dans sa partie sud-ouest, et reçoit enfin les eaux de la rivière aux Liards, du grand lac de l'Ours, qu'il transporte avec celles de la rivière Peel et de la rivière Rai dans la mer Polaire, où son embouchure forme la baie de Mackenzie, vers le point où le 68e degré de latitude rencontre le 135e de longitude. A partir du lac des Esclaves, la largeur du Mackenzie varie de deux à trois milles.

Ce fleuve, dit Mgr. Taché, porte plusieurs noms dans ses différentes sections. Il se nomme rivière Athabaska depuis sa source jusqu'à la petite rivière qui vient du lac la Biche. Il emprunte ensuite le nom de cette dernière jusqu'au confluent de la rivière l'Eau Claire. Il devient ensuite rivière Athabaska jusqu'au lac du même nom ou des Collines ; puis c'est la rivière de Roche, dont le prolongement s'appelle rivière aux Esclaves, jusqu'à ce qu'elle se soit perdue dans ce grand lac à la sortie duquel son nom de rivière Mackenzie lui est donné jusqu'à son embouchure. Ce fleuve est déjà navigable, sinon depuis son embouchure, du moins depuis le fort Jasper, distance d'environ 2,000 milles.

Un peu plus bas que le lac Athabaska, la rivière à la Paix joint ses eaux à celles du grand fleuve. Elle est, sans contredit, une des plus belles du pays, peut-être même du monde. La navigation ne rencontre de difficulté que dans une chûte assez petite et quelques rapides. Ces obstacles, comme le dit Mgr. Taché, ne résisteraient pas à des travaux d'un ordre secondaire, et alors la rivière serait navigable dans tout son cours, long de 1,075 milles. Cette rivière qui arrose une vallée aussi belle que riche, a ses sources dans les Montagnes Rocheuses, qu'elle traverse, tout près de celles de la célèbre rivière Fraser, vers les 56° 36′ latitude et 126° longitude, à environ deux cents milles de la côte du Pacifique. La largeur de la rivière à la Paix n'excède pas un quart de mille au dessous des chûtes, à 270 milles de son embouchure, elle est de quatre à huit cents verges au dessus de ces chûtes, qui ont une hauteur de vingt pieds. A part ces chûtes, le cours de la rivière suit une inclinaison uniforme, qui est d'environ trois cent dix pieds dans toute sa longueur. A Dunvegan, éloigné de deux cent quarante milles de l'endroit où elle se bifurque, le lit de la rivière à la Paix n'est élevé que de 1,600 pieds au-dessus du niveau de la mer.

La rivière Hay, qui a son embouchure dans le lac des Esclaves, a deux sources : l'une, à l'ouest, dans le lac du même nom, et

l'autre près de la rivière à la Paix. Son cours a près de 400 milles de longueur.

La rivière aux Liards, ou des Montagnes, qui se jette dans le Mackenzie au fort Simpson après avoir parcouru une distance d'environ 750 milles, prend ses eaux dans les Montagnes Rocheuses. Son courant est très rapide et elle a un demi mille de large à son embouchure.

La rivière Back, ou du Poisson, a sa source près de l'extrémité nord du grand lac des Esclaves, vers le 107e degré de longitude, et suit un cours sinueux, formant plusieurs lacs, de l'ouest au nord-est. Cette rivière n'a pas moins de 700 milles de longueur et se jette dans la mer glaciale au 95e degré de longitude, au-dessus du cercle arctique.

La rivière de Cuivre, découverte par Samuel Hearne en 1771, coule entre les 113e et 116e degrés de longitude, du sud au nord, et va jeter à l'extrémité sud-ouest du golfe du Couronnement les eaux qu'elle prend dans le voisinage du grand lac des Esclaves. La longueur de son cours est d'environ 500 milles.

Telles sont les principales rivières qui arrosent le bassin arctique, compris entre 60° latitude nord et le pôle, dans sa longueur, et dont la largeur s'étend du 95e au 125e degré de longitude au sud, et du 85e au 135e degré de longitude au nord.

Les eaux du bassin intermédiaire, compris entre la hauteur des terres dont les eaux coulent vers la mer Arctique et celles dont les rivières se dirigent vers le lac Winipeg, sont en grande partie transportées dans la baie d'Hudson par la rivière Churchill, ou aux Anglais, et ses nombreux tributaires. D'après Mgr. Taché, cette rivière a deux de ses sources communes avec celles des tributaires du Mackenzie. Ces sources sont le lac des Isles et le lac Wollaston.

Cette rivière porte, dans ses différentes sections, les noms de rivière au Castor et de rivière Churchill, ou Missinipi. Elle a sa source à environ quarante milles au nord du fort Edmonton et elle se jette dans la baie d'Hudson au fort Churchill, après avoir parcouru une distance d'environ onze cents milles. Sir John Richardson estime à six cents verges la largeur de la rivière Churchill au Portage de l'Ile. Son cours forme beaucoup de lacs d'une grande étendue, notamment celui de l'Ile à la Crosse.

Le bassin du Winipeg a pour centre le lac du même nom, qui reçoit les eaux d'une foule de grandes rivières pour les écouler dans la baie d'Hudson par la rivière Nelson.

Le principal tributaire du lac Winipeg est le Saskatchewan, qui se sépare en deux branches pour aller sous divers noms puiser ses

eaux dans les Montagnes Rocheuses, près de la frontière américaine et des sources du Columbia.

La principale branche de la Saskatchewan est celle du nord, qui origine dans un petit lac près du mont Forbes, vers le 51° 50′ latitude. En sortant des montagnes, elle coule au nord-est jusqu'au fort Edmonton, et de là descend au sud-est au fort Pitt, d'où elle remonte au nord-est jusqu'à Carlton, et prend ensuite une direction est pour se rendre à son confluent avec le bras sud.

Le principal tributaire du bras nord est la rivière Bataille, qui coule de l'ouest à l'est et se jette dans la Saskatchewan environ à 170 milles au-dessous des Fourches. La rivière Bataille a un cours de 450 milles, entre son embouchure et sa source, à dix milles de la Saskatchewan, trente milles au-dessous d'Edmonton.

A quelques lieues plus bas qu'Edmonton, la rivière à l'Esturgeon jette dans la Saskatchewan les eaux qu'elle prend dans le lac St. Anne et les lacs de St. Albert.

Le bras Sud de la Saskatchewan, comme l'observe Mgr. Taché, est à la branche nord ce que le Missouri est au Mississipi, c'est-à-dire un vassal plus puissant et moins célèbre que son seigneur. La branche sud, que les voyageurs appellent ordinairement la Fourche des Gros-Ventres, a trois sources principales qui coulent toutes des Montagnes Rocheuses. La plus méridionale conserve son nom de rivière des Gros-Ventres. La seconde branche est la rivière aux Arcs, qui se joint à la précédente vers le 112e degré de longitude, et enfin la magnifique rivière à la Biche, qui emporte à travers des pays d'une rare beauté les eaux du beau lac du Bœuf et se joint à la branche sud de la Saskatchewan à peu près au point d'intersection du 51e parallèle par le 109° 30′ de longitude. Ces trois grands cours d'eau ainsi réunis forment une puissante rivière large de treize à quatorze cents pieds, profonde, et partout très rapide, et propre à la navigation à la vapeur.

La rivière à la Biche, la principale branche du bras sud, a un cours d'environ 500 milles de longueur et une largeur de deux cent cinquante verges à cinquante milles de son embouchure.

Les deux branches de la Saskatchewan ont leur confluent, d'après le relevé de l'astronome Thompson, à 282 milles du lac Winipeg. Au bas de son confluent, la Saskatchewan mesure une largeur de 980 et une profondeur moyenne de 20 pieds, et transporte 59,667 pieds cubes d'eau en une seconde, c'est-à-dire autant que le Rhone et le Rhin réunis. Cette rivière arrose 65,000 milles en superficie du sol le plus fertile et qui n'a besoin que d'être labouré pour produire d'abondantes moissons.

La Saskatchewan se jette dans le lac Bourbon et en sort pour

former la petite Saskatchewan ou la rivière Dauphin, qui écoule les eaux du lac Bourbon et de la grande Saskatchewan dans l'extrémité occidentale du lac Winipeg.

Au nord, la Saskatchewan reçoit par le lac Cumberland les eaux de la rivière la Pente, qui n'est qu'une série de lacs dont quelques-uns alimentent le cours de la rivière Churchill.

La rivière à la Carotte et la petite rivière du Pas sont aussi des affluents de la Saskatchewan, qu'elles longent sur la rive sud.

L'Assiniboine coule au sud de la Saskatchewan, presque dans la même direction, et se joint à la rivière Rouge au fort Garry, après avoir décrit un cours de six cents milles de longueur. A 140 milles de son embouchure, l'Assiniboine mesure 230 pieds de largeur et huit en profondeur moyenne.

Cette rivière a plusieurs affluents, entre autres la Qu'Appelle et la Souris. La Qu'appelle prend sa source près du coude de la Saskatchewan sud et se jette dans l'Assiniboine au fort Queue d'Oiseau, après avoir suivi de l'ouest à l'est un cours de près de 300 milles. Cette rivière forme par son expansion une série de lacs qui portent son nom.

La rivière Souris coule plus au sud et prend aussi ses eaux dans les environs du coude de la Saskatchewan sud et se jette dans l'Assiniboine vers le 98e degré de longitnde. La longueur de son cours excède 300 milles et sa largeur varie de 60 a 70 pieds.

La rivière du Cygne se jette, après avoir traversé le lac du même nom, dans l'extrémité nord du lac Winipeg. La longueur de son cours est d'environ 200 milles et sa vallée est une des plus fertiles régions du Nord-Ouest.

Au sud, le lac Winipeg reçoit les eaux de la rivière du même nom, qui n'est que la continuation d'une série de lacs et de rivières traversant toute la région montagneuse comprise entre le fort Alexander et le lac Supérieur. En partant du fort William, on remonte la rivière Kaministiquoiah pour arriver au lac de la Pluie. La rivière du même nom fait communiquer ce lac avec celui des Bois, d'où sort la belle rivière Winipeg, qui entre dans le grand lac Winipeg au sud-est. La distance entre le lac Winipeg et le lac des Bois est de 160 milles. Le cours de la rivière la Pluie est à peu près de la même longueur.

La rivière Nelson reçoit toutes les eaux du lac Winipeg pour les transporter dans la baie d'Hudson. Ce lac se décharge d'abord dans une rivière large, profonde, qui conduit ses eaux dans le petit lac Pelé (Play Green) qui communique avec le lac Travers, d'où les eaux grossies venant du lac Winipeg se jettent dans le lac Fendu, où commence la rivière Nelson proprement dite, dont le cours

a trois cents milles de longueur. Cette rivière est une des plus grandes et des plus pittoresques du Nord-Ouest.

Les rivières York et Severn coulent dans la même direction et ont aussi leurs embouchures dans la baie d'Hudson, plus au sud.

Les lacs sont plus nombreux et relativement plus grands que les rivières, dans le Nord-Ouest. Les principaux sont les lacs des Esclaves, de l'Ours, Athabaska, Winipeg, Manitoba, Winipegoos, Bourbon, St. Martin, la Pluie, des Bois, Wollaston, l'Ile à la Crosse, Nipigon, la Biche et St. Anne. Le tableau qui suit donne une idée de la grandeur de quelques-uns de ces lacs :

Lacs.	Longueur.	Largeur.	Superficie
Esclaves,	350	60	
Grand Ours,	200	165	
Athabaska,	200	50	
Winipeg,	280	60	8,500
Manitoba,	123	24	1,900
Winipegoos,	120	27	1,936
La Pluie,	50	20	
Des Bois,	70	65	
Wollaston,	70	50	
Au Caribou,	100	38	
Bourbon,	30	25	312
Dauphin,	20	12	170
Isle à la Crosse,	60	25	
Du Bœuf,	40	18	
Qu'Appelle,	53	1½	79
St. Martin,	30	16	316
Des Esclaves,(petit)	80	13	
Des Esprits,	52	30	
Providence,	80	16	
Pelly,	115	38	
Linder,	70	32	
Aylmer,	185	45	
Yat-Yeo,	50	32	
Aswayo Waoby,	75	21	

Le Nord-Ouest canadien est parsemé d'une multitude d'autres lacs qui fertilisent le sol, adoucissent la température et présentent de magnifiques paysages.

NAVIGATION.

Les lacs et les rivières décrites plus haut forment un immense réseau de lignes de navigation qui fourniront aux colons du Nord-Ouest le moyen d'amener à très peu de frais leurs produits sur les marchés. Le lac Winipeg est le centre où convergent toutes ces

grandes artères de navigation, qui se divisent en trois branches principales.

1o. *Voie du Lac Winipeg au Lac Supérieur.*—Pour établir une ligne de navigation entre ces deux grandes mers intérieures, il faudrait construire des canaux pour éviter les rapides; mais la plus grande partie de ces cours d'eau est déjà navigable à des navires d'un fort tirant d'eau.

2o. *Voie de la Rivière Rouge.*—Cette rivière est navigable sur tout son parcours dans le Territoire Britannique. L'Assiniboine est aussi navigable aux navires d'un faible tirant d'eau, et les navires voyageant sur ces deux rivières pourraient facilement entrer dans le lac Winipeg, si on faisait disparaître les amas de sable qui se trouvent à l'embouchure de la rivière Rouge, ce qui empêcherait les inondations causées par la crue des eaux.

3o. La Saskatchewan forme une ligne de navigation excédant 800 milles en longueur, seulement obstruée par les rapides qui se trouvent à son embouchure. Le capitaine Palliser prétend qu'il serait très facile de surmonter cet obstacle, et alors on pourrait se rendre de Fort Garry aux Montagnes Rocheuses par la navigation. Il se construit actuellement un bâteau-à-vapeur qui fera l'été prochain le trajet entre le lac Winipeg et le fort Edmonton.

4o. Le creusage de la rivière Qu'appelle formerait une autre ligne de navigation par la Saskatchewan sud et l'Assiniboine, ce qui abrégerait d'environ 400 milles la distance entre les Montagnes Rocheuses et le Fort Garry.

5o. Il est aussi une série de rivières et de lacs qui relient par la navigation le lac Winipeg au Fraser, dans la Colombie Anglaise. En sortant de ce lac, les navires pourraient remonter la Saskatchewan jusqu'au lac de l'Ile aux Pins; remonter jusqu'à la rivière Churchill et le cours de cette rivière jusqu'au lac de l'Ile à la Crosse, traverser le lac du Bœuf, suivre le cours de la rivière l'Eau Claire jusqu'au lac Athabaska et remonter le cours de la rivière à la Paix, qui traverse les Montagnes Rocheuses et communique presque avec le Fraser. C'est actuellement la voie que suivent les barges de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mesurant trente pieds de longueur et tirant trente ou trente-six pouces d'eau, pour se rendre de la rivière Rouge, en passant par le lac Winipeg, jusque dans la région du Mackenzie et des Montagnes Rocheuses.

Outre ce grand réseau, une foule de petites rivières qui sillonnent le pays en tous sens pourraient aussi être naviguées et offrir un moyen de transport aussi commode que peu dispendieux. Cette facilité de navigation est un immense avantage que n'ont pas les habitants du Nord-Ouest américain, où les rivières sont excessivement rares et très petites.

MONTAGNES.

Presque toute la partie habitable du Nord-Ouest est entourée de Montagnes. Les Laurentides forment la limite nord. Du lac Supérieur, elles vont dans la direction de la mer Glaciale, contournant à l'est les grands lacs Winipeg, Athabaska, des Esclaves et de l'Ours, qu'elles séparent de la baie d'Hudson et de l'Océan Arctique. A l'ouest du lac Winipeg, ces montagnes s'abaissent et ne forment plus qu'une série de collines traversées par les rivières qui se jettent dans les mers glaciales.

Les Montagnes Rocheuses, à l'ouest, séparent les territoires dont nous nous occupons de la Colombie Anglaise. Depuis la frontière américaine, elles vont toujours s'affaissant, jusqu'à ce quelles disparaissent presque complètement vers le cercle arctique. Ces montagnes sont donc bien moins élevées dans les Possessions Britanniques que dans les Etats Unis.

Les grandes plaines du Nord-Ouest canadien, à proprement parler, ne renferment pas de montagnes, puisqu'on ne saurait donner ce nom aux collines des Canards, du Pas, du Porc-Epic, de Tondre, &c., qui ne s'élèvent jamais à cinq cents pieds de hauteur et ne sont que des élévations du sol au-dessus du niveau ordinaire des prairies.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE.

En étudiant la géologie du Nord-Ouest, on est frappé de la symétrie remarquable caractérisant la conformation de cet immense pays, lequel n'a pas subi les perturbations qui ont compliqué la géologie de certains autres pays bien moins grands.

Tout porte à croire que le grand plateau situé entre les Montagnes Rocheuses et les Laurentides était jadis une immense méditéranée communiquant avec l'Atlantique par la baie d'Hudson. Le courant de cette mer allait de l'ouest à l'est, ainsi que l'atteste le cours des rivières. A mesure que les eaux qui recouvraient ces plaines ont diminué, elles ont creusé dans les roches cristallines qui séparent les bassins siluriens du Winipeg et de la baie d'Hudson le lit des rivières qui portent les eaux des prairies dans cette baie. Les formations palaiozoiques qui environnent la baie d'Hudson ont été agglomérées par les courants venant de l'ouest et devenant plus forts en approchant de l'Atlantique, ont entraîné avec eux les dépôts fossilifères ne se trouvant plus à l'ouest et au sud des

grands lacs du Canada et du Nord-Ouest, et ne laissant que des cailloux et des masses erratiques attestant l'action de l'eau.

Une autre preuve à l'appui de cette hypothèse se trouve dans les dépôts alluviens et les collines de sable que l'on rencontre partout dans les prairies du Nord-Ouest, et même dans les exhalaisons salines de certains endroits bas, ou *maskegs* comme on les appelle dans le pays.

Il est donc à peu près certain que nos grandes plaines de l'Ouest formaient autrefois le fond d'une mer intérieure qui s'est desséchée graduellement.

DIVISIONS GÉOLOGIQUES.

Le Nord-Ouest canadien forme une grande plaine, divisée par une bande plutonique peu élevée s'étendant au nord de l'extrémité Ouest du lac Supérieur au grand lac de l'Ours et dans la direction est à la côte du Labrador, en suivant la chaine des Laurentides dont elle est la prolongation. Cette bande plutonique contourne entièrement la baie dH'udson et forme l'axe du mouvement élévatoire qui a soulevé le fond de l'Océan qui recouvrait ces régions, pour en former les Laurentides.

Cette bande de roches cristallines, composée principalement de gneiss, de granit et de trapp, est très peu élevée, surtout à l'Ouest de la baie d'Hudson, au dessus des plaines. Elle se prolonge jusqu'à l'Océan Arctique et mesure jusqu'à 220 milles de largeur. Elle court dans la direction suivante :—en se séparant des Laurentides proprement dites, elle suit la direction Nord-Ouest depuis le lac des Bois jusqu'au lac Winipeg et se continue à l'Est de ce lac, dans une direction Nord-Ouest sur une distance d'environ 280 milles, et de la Pointe-Norway au lac de l'Ile à la Crosse, distance de 420 milles, elle va en ligne droite, Ouest Nord-Ouest, et de cet endroit au lac Athabastka, elle dérive un peu au Nord, pour prendre ensuite la ligne droite qui traverse le milieu du lac des Esclaves et suit le cours de la rivière du même nom jusqu'au grand lac de l'Ours, d'où elle longe la rive Est de la rivière du Caribou jusqu'à son embouchure dans la mer Arctique, à l'intersection du 71° 55′ latitude par le 120° 30′ latitude. En approchant de l'Océan, cette bande s'élève en certains endroits et forme entre autres collines les montagnes du Caribou, dont la hauteur est de 800 pieds audessus du niveau de la mer. La longueur de cette bande granitique, du lac Supérieur à la mer Arctique, est d'environ 1500 milles, et son peu d'élévation ainsi que sa régularité indiquent qu'elle n'a pas été formée par une grande commotion terrestre.

Ce lit de granit est parsemé de formations différentes, tendant à établir l'hypothèse qu'il a été formé par agglomération plutôt que par éruption. Sur les bords du lac Winipeg, on trouve des roches éruptives à base feldspathique, telles que la diorite, la siénite, le granit rose et gris, le porphyre groisier. Ces terrains disparaissent à l'embouchure de la Saskatchewan pour faire place au calcaire et à des dépôts d'alluvion, et se retrouvent encore le long des rivières Pente, Maligne et aux Anglais. Sur les bords de cette dernière rivière, on trouve des schistes et des micaschistes appartenant au groupe silurien ; mais depuis le lac de l'Ile à la Crosse, jusque et y compris le grand portage la Loche, le pied ne foule qu'un sol marneux et sablonneux. Les collines élevées du portage, qui forment la gracieuse et riante vallée de l'Athabaska, ne sont que de gigantesques dunes de sable recouvertes d'épaisses forêts.

Le calcaire reparaît sur les bords de la rivière à l'Eau Claire, mais découpé, scarifié par les eaux fougueuses et les fortes gelées. Sur la rive gauche se montrent plusieurs vallons formés par denudations. C'est une série de gorges rocailleuses, plantées de pins sveltes et clair-semés, où le calcaire affecte les formes les plus singulières. Tantôt c'est une muraille droite et polie ; ici, il offre l'aspect d'une forteresse ; là, d'une masure et d'une grotte dont les ruines sont décorées d'une profusion de buissons et de massifs de sapins qui leur donnent un riant aspect.

Sur les bords de la rivière la Biche, de celle des Esclaves et du Mackenzie, apparaissent encore des terrains quartenaires composés de dépôts alluviens, tuffacés, stratifiés et renfermant parfois des couches carbonifères ou strates de poudingue. Le bassin du grand lac des Esclaves est formé de deux terrains entièrement différents : la partie Sud et Sud-Ouest est plate, marécageuse et boisée. Les dépressions sont remplies de sable fin à peine caché sous quelques touffes d'arénaire et de joubarbe, tandis que les gibbosités n'offrent que des cailloux roulés. Dans la partie nord-ouest, y compris les innombrables ilots qui couvrent les abords du lac, les terrains primitifs et non stratifiés apparaissent seuls ; les îles ne sont que des blocs d'orthose pure ou mélangée avec le quartz, le mica ou l'amphibole, et récelant quelques filons de terre où de rares sapins ont pu prendre racine. Le sol conserve le même caractère jusqu'au 65° 15′ de latitude nord, jusqu'à la rive droite du Mackenzie. Sur la rive gauche, le prolongement des Montagnes Rocheuses se compose de roches schisteuses à stratifications obliques ou ondulées, dont la diagonale court du nord-est au sud est.

La vallee du Mackenzie est formée de quatre ou cinq couches qui appartiennent toutes au groupe moderne. Elles sont disposées

très régulièrement et toujours concordantes, quoique l'ordre en soit quelquefois renversé : argile, molasse, poudingue, tourbe ; mais ces couches, dont l'épaisseur totale n'excède pas cent pieds, reposent sur des roches primitives qui les percent dans quelques endroits.

Entre le lac Winipeg et le lac Supérieur, cette bande est formée par un terrain primitif, composé de gneiss, de mica, de schiste, de calcaire, et d'autres roches métamorphiques, percées par des éruptions granitiques, d'âges probablement très différents, qui constituent la formation laurentine de Sir William Logan. Il y a dans les stratifications des roches qui forment cet axe deux directions distinctes : l'une allant du lac Supérieur au lac La Pluie, et l'autre du lac des Bois au lac Winipeg, directions qui sont indiquées par le cours des rivières et la conformation des lacs. Ces deux directions forment deux axes convergeant vers le Sud et formant un angle de de 25°, celui de l'est allant du nord-est au sud-ouest, et l'autre courant entre le nord et le sud. Sur ces deux axes, se trouvent des grands plateaux où l'on ne voit que des masses de granit rondes et apparaissant comme des îles, qui s'élèvent peu au-dessus du niveau général du sol. De chaque côté de ces axes se trouvent des roches métamorphiques disposées très irrégulièrement, mais suivant la direction générale des axes.

Les terrains neptuniens forment les limites méridionale et septentrionale de la bande plutonique que nous venons d'examiner. Au nord, on rencontre d'abord une étroite lisière de calcaire, qui perce en beaucoup d'endroits les couches granitiques, séparées des eaux de la baie d'Hudson par une zone plate, marécageuse et en partie alluvienne. La côte occidentale de cette baie est si basse, que dans sept brasses d'eau on peut à peine apercevoir la cime des arbres en se tenant sur le pont d'un navire. Cette côte est parsemée de gros cailloux qui forment des récifs jusqu'à cinq milles du rivage. La surface du sol se compose de mousses à moitié pourries, dans lesquelles se trouve une couche de glaise terreuse, d'une couleur bleuâtre, renfermant de gros cailloux. Entre cette zone de glaise et la bande plutonique, il existe des lits de calcaire considérables, qui longent la limite occidentale des roches cristallines jusqu'à l'Océan Arctique.

Il est constaté que les terrains bordant les détroits de Wellington et de Barrow, du groupe silurien supérieur, reparaissent en beaucoup d'endroits sur les côtes de la baie d'Hudson. Ces terrains se retrouvent aussi au lac Témiscaming, au lac Abbitibi et au lac St. Jean, ainsi que sur les rivières au Caribou (Moose), et Albany, qui se jettent dans la baie de James, aux chûtes St. Martin, au fort York, sur la rivière Back, à Igloolik, et sur les deux rives de la

baie du Prince Régent. La formation neptunienne indiquée par ces terrains, s'étend donc sans interruption du 47° 19′ au 77° latitude, distance de 2250 milles, avec les mêmes stratifications. Les fossiles de cette formation sont de l'âge silurien supérieur et appartiennent aux groupes des crustacés, des mollusques, des encrinites et des coraux. Ils ont une couleur gris-cendre ou jaune, sont quelquefois cristallisés ou compactes, ressemblant beaucoup aux calcaires de transition du Shethland.

Les terrains neptuniens reparaissent aussi à l'ouest de la bande plutonique ou de roches cristallines que nous avons déjà étudiée et le sol supérieur du territoire qui s'étend du lac Winipeg aux Montagnes Rocheuses repose partout sur une couche de calcaire horizontal ou plat. Toutes ces immenses plaines sont de formation neptunienne.

Au fort Carlton, cette zone neptunienne a 280 milles de largeur. Plus loin, on rencontre des bancs de glaise calcaireuse ressemblant à celle du Missouri, avec des masses salifères et des couches de gypse. Le calcaire sur lequel reposent les prairies est compacte, esquilleux, d'une couleur jaune-blanc, parfois jaune-chamois ou gris-cendre, marbré, rayé de filets brun tendre. Entre le lac Winnipeg et la Saskatchewan, on trouve presque partout d'immenses strates de calcaire ne renfermant aucunes roches intrusives, ainsi que des fossiles—*receptaculites neptunii*—de l'âge dévonien; mais qui, en Canada et dans l'Etat de New York, indiquent la formation silurienne inférieure.

Sur la rive méridionale du lac Winipeg et dans la vallée de la Rivière Rouge, le calcaire perce les prairies environnantes et s'élève en bancs solides formant des carrières qui sont utilisées pour la construction. Le Dr. Dale, directeur de la commission géologique du Wisconsin et du Minnesota, a constaté que ce calcaire appartient au silure inférieur et renferme les mêmes fossiles que le calcaire bleu de l'Indiana, de l'Ohio, du Kentucky, du Wisconsin et de l'Iowa.

D'après les explorations géologiques faites jusqu'au jourd'hui, il est certain que les formations neptuniennes occupent dans le Nord-Ouest canadien une plus grande étendue que dans n'importe quel autre pays du monde. La division géologique renfermant les terrains neptuniens à l'ouest de la bande de roches cristallines a pour bornes : à l'est, cette même bande, limitée par le 85° de longitude jusqu'au nord du lac des Bois ; au nord-est, la rive orientale du lac Winipeg et la ligne reliant la Pointe Norway et le Portage la Mousse, en passant au nord du lac au Castor ; au sud le 49° de latitude ; à l'ouest le pied des Montagnes Rocheuses ; au nord, le cours de la rivière Athabaska. Le triangle renfermé dans ces

limites forme une étendue d'environ 179,869 milles en superficie.

Cette immense plaine peut être divisée en trois groupes de formation et d'âges différents, qui forment trois niveaux aussi différents. Le plus récent de ces groupes comprend les basses prairies qui entourent le lac Winipeg et le lac Manitoba, ainsi que les autres lacs avoisinant ces deux grandes mers intérieures, groupes qui forment le premier niveau.

Dans les environs du fort Garry, le sol supérieur de cette prairie se compose d'une marne argilacée, disposée en couches stratifiées. Cette couche de marne repose sur un lit d'argile dur, qui perce à plusieurs endroits sur les bords de la rivière Rouge. Les couches supérieures de cette argile contiennent des feuilles, des morceaux de bois et des roseaux et d'autres matières végétales indiquant d'une manière indubitable que les eaux du lac Winipeg recouvraient jadis toute cette partie des prairies. Cet ancien fond de lac s'étend jusque dans le Minnesota et offre partout à la vue un sol riche, accidenté par de petits bancs de gravier, formant autrefois des hauts-fonds dans le lac, ou par des buttes de calcaire magnésien, telles que les collines de Pierre, à l'est du fort Garry.

Les mêmes formations et les mêmes terrains d'alluvion, de couleur gris tendre, se retrouvent dans la vallée de la rivière la Pluie.

La montage de Pembina, haute d'environ 250 pieds, forme la limite orientale du second niveau. Après avoir traversé le 49° latitude, cette montagne ou élévation court au nord-ouest et s'affaisse pour laisser passer l'Assiniboine près du confluent de la rivière Souris, puis se continue au nord par l'élévation située à l'ouest du lac Manitoba, de la montagne Dauphin aux collines Basquia. Le fort à la Corne se trouve sur la limite est, et l'extrémité de ce second niveau, qui est à 1,600 pieds au-dessus de la mer dans les collines Dauphin. Les prairies du haut de l'Assiniboine, de la rivière Qu'appelle, et de la Saskatchewan, depuis le fort à la Corne jusqu'au Coude, sur le bras sud, et jusqu'au fort Pitt, sur le bras nord, appartiennent à ce second plateau, qui se continue jusqu'au Grand Côteau du Missouri.

La composition des terrains de cette division est bien différente de celle des terrains du premier niveau, dans les environs du lac Winipeg et du fort Garry. Le sable est l'élément qui prédomine. En allant à l'ouest de la rivière Pembina, ces dépôts prennent une couleur grise et renferment une grande quantité de matières calcaires imparfaitement stratifiées. Au fort Ellice et en beaucoup d'endroits de la région située à l'ouest et au sud, la couche supérieure du sol se compose de fragments du schiste crétacé qui forme la couche inférieure. Dans la vallée de la rivière Qu'appelle, le

sol se compose d'une argile dure, sablonneuse et rouge, souvent remplacée par l'argile bleue et des couches de gravier.

En général, la composition des terrains de ce second niveau est variable et locale ; on y trouve des cailloux, principalement sur les versants des collines, indiquant que cette plaine a été formée par dénudation.

Les collines forment deux lignes parallèles qui suivent en général le contour de la voie sud du lac Winipeg. Les principales sont celles du Pas, du Porc-Epic, continuées à l'ouest par les montagnes du Tondre, de la Souris et de la Tortue. La conformation de ces montagnes est uniforme : elles s'élèvent graduellement à l'ouest pour s'affaisser soudainement à l'est, où elles sont escarpées et forment des amas de gros sable rempli de cailloux. Le côté est de ces monts est généralement boisé et renferme beaucoup de petits lacs.

Les montagnes de l'Aigle,du Tondre et du Cyprès—cette dernière n'est que l'extrémité septentrionale du Grand Côteau du Missouri, décrivent l'arc qui forme la limite orientale du troisième niveau ou plateau, borné à l'ouest par les Montagnes Rocheuses. Les rivières Souris, Qu'appelle et Assiniboine ont leurs sources à l'est de ce plateau, qui n'est traversé à son extrémité est que par les deux branches de la Saskatchewan, qui coulent à cet endroit à 1,600 pieds au-dessus du niveau de la mer. La ligne que suit le cours de la rivière Athabaska depuis les montagnes jusqu'au confluent de la rivière l'Eau Claire forme à peu près la limite nord de ce troisième plateau.

L'extrémité de ce plateau est très accidentée par des buttes et des bas-fonds formées par l'action de l'eau sur les strates d'argile molle du groupe crétacé et rempli de cailloux. Il y a dans ces endroits beaucoup de lacs imprégnés de matières salines dans lesquelles le sulfate de soude est l'élément qui prédomine. On rencontre dans cette partie du troisième plateau des amas de sable qui forment des plaines marécageuses couvertes de bois, surtout à l'ouest.

Les couches de sable recouvrent des strates crétacées, composées de fragments de roches métamorphiques parmi lesquels on trouve rarement du calcaire. A une cinquantaine de milles des Montagnes Rocheuses, on rencontre des formations de roches erratiques, de masses de granit reposant sur des strates de sable, un mélange de quartz et de feldspath rouge portant de légères traces de mica. Les vallées plates des rivières qui sillonnent cette région forment deux ou trois terraces alluviennes superposées. Ces terraces, à une centaine de milles des Montagnes Rocheuses, sont souvent formées par des amas de fragments quartzeux et calcaires.

L'existence de strates tertiaires n'a été constatée qu'en un seul endroit à l'ouest des collines du Cyprès, par Mr. Sullivan, qui a trouvé des *ostrea velaniana* associés aux *modista* et quelques autres fossiles. Mais les formations tertiaires se rencontrent en beaucoup d'endroits à l'est de ces collines. On les rencontre sur les bords de la rivière Souris, sous forme de lignite, au bras sud, et bord et au confluent de la rivière la Biche (Red Deer) au 109° 30′ longitude et 51° latitude, et sur les bords de la rivière Qu'appelle, où M. Hind a retrouvé les fossiles qui caractérisent le groupe crétacé supérieur. Il y a aussi le long du Bras nord de la Saskatchewan, près des collines de l'Aigle, des bancs de grès qui paraissent appartenir au groupe tertiaire ou crétacé, ce qui prouverait que la distribution des terrains de cet âge est très irrégulière.

Presque toute la région de prairie située à l'est des Montagnes Rocheuses renferme des strates crétacées, qui se trouvent en si grande quantité dans toute la partie centrale de l'Amérique du Nord.

Les terrains dévoniens forment d'une manière presqu'exclusive les vallées des rivières la Biche, à la Paix et d'une partie de celle du Mackenzie. Ils comprennent toute la région entourée par les Montagnes Rocheuses à l'ouest, la mer Arctique au nord, la zone granitique à l'est et les terrains siluriens au sud.

A partir du lac des Sables, on rencontre le long des rivières des bancs de terre-glaise (loam), des masses roulées de grès quartzene fin et de sable, et en laissant la bande granitique à l'Ile à la Crosse, on trouve une formation différente dans la vallée de la rivière à la Biche et son affluent, la riviè re à l'Eau Claire. Les bords de cette dernière rivière se composent de profondes couches de sable, renfermant des masses de grès, reposant sur l'immense couche de calcaire qui longe la rivière jusqu'à son confluent avec la rivière la Biche. Les dépôts de sable et de grès alternent avec des couches de schiste bitumineux qui ont jusqu'à 150 pieds d'épaisseur. Ces dépôts bitumineux forment le trait distinctif de la formation dévovonienne que nous considérons et se retrouvent dans une immense étendue, puisqu'on les a retrouvés en plusieurs endroits le long du Mackenzie jusqu'à la mer Arctique. Les sources et les puits de bitume liquide sont de commune occurrence dans toute cette région, et sur les bords de la rivière la Biche les couches de schistes sont tellement imprégnées de ce minéral qu'elles sont plastiques. Ces strates bitumineuses sont évidemment de l'âge des schistes de Marcellus.

Le calcaire qui abonde le long de la rivière des Esclaves est, comme celui qu'on trouve sur les bords de la rivière la Biche, très

bitumineux ; mais il est surtout remarquable à cause de son association à une des couches considérables de gypse grisâtre compacte et des salines très riches. Lorsque ces salines sont rapprochées des roches cristallines, elles renferment, comme celles du lac Winipeg, beaucoup de magnésie.

Le long du Mackenzie, on trouve aussi beaucoup de matières organiques décomposées et des gisements carbonifères qui semblent correspondre avec certaines formations des terres arctiques. On rencontre aussi dans la vallée de cette rivière et de quelques-uns de ses principaux affluents des couches de lignite recouvertes par des bancs de sable d'où projettent des cailloux et du gravier.

Les formations bitumineuses du Mackenzie sont presque partout associées à des composés d'alun, qui apparaissent dans les schistes friables des bords de cette rivière à son embouchure, dans le circuit qu'elle décrit en descendant des montagnes et sur les bords de la rivière Peel et du lac du Grand Ours.

Les terrains qui renferment du lignite apparaissent à cent cinquante milles, environ, des Montagnes Rocheuses, ont une largeur de cinquante milles avec longueur de 1,300 milles, ce qui donne une étendne de 65,000 milles en superficie.

Ces formations de lignite apparaissent sur la Saskatchewan nord, à 50 ou 60 milles plus bas que le fort Edmonton, sur les rivières McLeod, Athabaska, Pembina, à la Fumée, à la Paix et Mackenzie, et les recherches de Sir John Richardson et du Dr. Hector établissent que ces divers endroits ne sont que les parties saillantes de la formation, qui présente partout les mêmes caractères.

Aux environs du fort Edmonton, la vallée de la Saskatchewan est plate et la rivière coule sur un lit creusé à une profondeur de de 40 à 60 pieds. Lorsque les bords du lit sont coupés à pic, leur section expose des strates horizontales d'argile arénacée, qui se transforme parfois en grès, avec des concrétions sphériques, ou en schiste argilleux. En beaucoup d'endroits les strates sont remplies de nodules de minerai de fer mêlés à des fragments de matière végétale. C'est dans les strates d'argile que se trouve le lignite, dont la pureté varie souvent.

Ce lignite s'enflamme difficilement, mais sa comburation dure longtemps une fois qu'elle a commencé, et s'opère d'une manière si complète qu'elle ne laisse rien autre chose qu'une cendre couleur d'orange. Bien qu'il soit généralement compact, comme le charbon bitumineux fin, ce lignite renferme beaucoup d'eau et se fendille lorsqu'il reste longtemps exposé à l'action de l'air.

Sur les bords de la Saskatchewan, du côté du fort Edmonton, il y en a deux couches de dix-huit pouces d'épaisseur ; sur l'autre

côté de la rivière, un peu plus bas, le Dr. Hector en a vu des lits de quatre et six pieds d'épaisseur. Au milieu de la couche de six pieds se trouve une couche d'argile mêlée de magnésie et de stéatite ayant de cinq à huit pouces d'épaisseur. On trouve aussi dans le sous-sol des fragments de bois silicifiés semblables à ceux que referment les couches supérieures de lignite de la rivière au Caribou (Red Deer). Le lignite des environs d'Edmonton est employé par le forgeron du fort, qui ne lui trouve pas d'autres défauts que celui de brûler un peu le fer, ce qui est causé par la combinaison du souffre que renferme le charbon, avec le fer.

A seize milles plus bas que l'embouchure de la rivière Brazeau, qui se jette dans la Saskatchewan, on retrouve aussi des composés arénacés contenant du lignite et l'on observe les même formations jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Mais ces formations sont différentes de celles d'Edmonton et ressemblent plutôt à des dépôts de grève. Sa composition minérale varie, et il y a de considérables gisements de grès, au grain fin et gros, qui ne s'approchent jamais des conglomérats. Cette formation, telle qu'elle apparaît au fort des Montagnes Rocheuses, se divise, par sa composition minérale, en trois groupes, qui passent sans superposition de l'un à l'autre :

1o. Grès à gros grains composé de grains de quartz argileux, liés par des matières calcifères, en petite quantité.

2o. Lits de grès vert argileux qui, devenant friable à l'air, forme des talus en pente douce, d'où sortent des blocs de concrétion. Ces lits sont généralement horizontaux et recouverts de strates de grès dûr.

3o. Couches irrégulières et alternées d'argile schiteuse et de grès argileux, renfermant du lignite, ressemblant beaucoup aux deux couches d'Edmonton.

Au fort des Montagnes Rocheuses, il y a des couches irrégulières de sable et d'argile avec de grands bancs de grès pur, dans lesquels se trouvent de grands bassins remplis d'argiles et de grès argileux renfermant beaucoup de lignite et de minerai de fer.

Du fort Assiniboine, sur l'Athabaska (lat 54° 50′) au pied des montagnes, au rapide de l'Homme Mort, la vallée de la rivière est creusée dans des formations de grès argileux renfermant des couches d'argile et de lignite semblables à celles du fort des Montagnes Rocheuses.

Les mêmes formations se retrouvent aussi sur la rivière au Caribou (Red Deer) où l'on rencontre le lignite en beaucoup d'endroits jusqu'aux collines la Main (Hand Hills).

La vallée de la Crique aux Coquilles (Shell Creek) renferme aussi de fortes couches, épaisses de quatre à cinq pieds, de lignite com-

pact et pur, distribué dans l'argile graveleuse et sablonneuse qui forme partout la matrice des couches de lignite.

De semblables couches de lignite apparaissent le long de la rivière Bataille, où le charbon perce les strates d'argile rubanée et de bois silicifié. L'embouchûre de la Crique du Boeuf,(Bull Creek) présente les mêmes formations de lignite, qu'on a observées à plusieurs endroits sur la rivière Pembina.

Le Mackenzie traverse obliquement le bassin renfermant les formations de lignite et à sa jonction avec la rivière du lac de l'Ours, il y a plusieurs lits de lignite superposés, d'une épaiseur de neuf à dix pieds, séparés par des couches de sable et de gravier, alternant avec un grès riable et fin, et quelquefois avec d'épaisses couches d'argile noircie par des matières bitumineuses. Lorsqu'on l'extrait du sol, dit Sir John Richardson, le charbon est massif et laisse généralement apercevoir ses tissus ligneux. Différentes couches, et même différentes parties de la même couche, contiennent du charbon brun fibreux, du lignité terreux (earth coal), du charbon brun conchoïdal et du charbon brun trapézoïdal. Quelques couches offrent les caractères extérieurs d'un bitume compact et ressemblent, par leurs tissus, leur couleur et leur éclat, au charbon de bois ; on pourrait très souvent l'appeler schiste bituminifère.

Les formations de lignite s'étendent jusques dans la mer Arctique, dans l'île Melville, au 75° latitude, où elles ont été retracées par le capitaine MacLure.

La division des terrains plutoniques et des terrains neptuniens indique assez la nature de l'exploitation dont le nord-ouest canadien est suceptible. Les terrains neptuniens de formation schisteuse et d'alluvion qui couvrent toutes les prairies du Nord-Ouest sont on ne peu plus propres à l'agriculture ; tandisque les terrains plutoniques des montagnes qui séparent les prairies du lac Supérieur et des rives de la baie d'Hudson renferment des formations granitoïdes et porphyroïdes où se trouvent des minéraux et des métaux de toutes sortes. Enfin les terrains carbonifères qui avoisinent les Montagnes Rocheuses renferment des formations dévoniennes susceptibles d'exploitation agricole et minière.

Quant aux métaux, ils abondent dans les terrains plutoniques du Nord-Ouest. On trouve dans les formations porphyroïdes de l'argent, des sulphures de fer et même de l'or. Quelques-uns de ces métaux sont déjà l'objet d'une importante exploitation sur les bords du lac Supérieur et ils existent aussi en assez grande quantité plus à l'ouest.

(A continuer.)

DOCUMENTS INEDITS

SUR

L'HISTOIRE DU CANADA.

(*Suite et fin.*)

Quoique[1] par le journal de Mr De Frontenac et par les pièces qui justifient tout ce qui y est contenu, dont on a remis le duplicata à Monsieur le Marquis, il soit facile de découvrir les artifices des quels on s'est servi pour mettre à couvert la conduite extraordinaire de M. Duchesnau et de ses émissaires, et le dessein qu'il a eu de donner de mauvaises impressions de M. De Frontenac, néanmoins j'ai cru devoir supplier très humblement Mr. le Marquis de vouloir bien se donner la peine d'examiner particulèrement ce qui s'est passé sur les trois chefs dont il m'a témoigné qu'on se plaignait de M. De Frontenac.

Sur ce qui regarde le fils de Mr. Duchesnau, la détention du Sr. D'Amours, conseiller au conseil souverain, et l'ordre donné au Sr. d'Auteuil de Monceau, Procureur Général du dit conseil, de venir rendre compte de ses actions ; il y a trois ans que Mr. Duchesnau écrivit ici que Mr. de Frontenac avait levé la canne sur lui,

1 Sic, sans titre, mais en marge au crayon, il y a : défense de M. De Frontenac par un de ses amis peut-être même de Mdme De Frontenac, l'une " Des Divines " comme on la surnommait.

cette accusation, vérifiée fausse par Mr. Colbert même, servira au moins à faire connaître que quand il se plaint qu'il a battu son fils, ce n'est pas la première fois qu'il est tombé dans des égarements de cette nature. Comme Mr de Frontenac ne s'était pas pu imaginer avoir besoin de se justifier des choses dans lesquelles il n'est pas capable de tomber, et dont il ne pouvait pas soupçonner qu'on le dût accuser, il était demeuré dans la sécurité de son innocence, sans croire être obligé de l'appuyer par des actes et des pièces justificatives.

Mais la témérité des premières accusations m'ayant obligé par le conseil de ses amis, de lui mander d'envoyer les preuves de ce qui se passerait en Canada, il doit espérer que celles qu'il ajoute à son journal touchant le fils du Sr. Duchesnau, ne laisseront aucun doute sur la fausseté avec laquelle il a osé avancer que son fils a été battu par Mr. de Frontenac, que ce jeune homme méritait un châtiment exemplaire et que le soulèvement en armes des domestiques du père et les bariacades de sa maison, sont encore moins excusables ; la plainte de Mr. Duchesnau, du prétendu mauvais traitement fait à son fils, n'a de fondement que la liberté qu'il se donne d'écrire qu'il a été battu, et quoiqu'il dût suffire à Mr. de Frontenac d'assurer que cette plainte est inventée, pour espérer qu'il en serait cru, il a jugé à propos d'envoyer les preuves du contraire outre les preuves qui étaient dans le cabinet et dans la chambre de Mr de Frontenac, *lesquels* rapportent ce qui s'est passé lorsque le Sieur Duchesnau fils y est venu, celles qui étaient chez le dit Sieur Duchesnau Père, au retour du fils, rendent témoignage qu'il ne s'est point plaint d'avoir été battu, il ne s'est avisé de le dire que depuis pour éluder la satisfaction pour laquelle Mr. de Frontenac l'avait renvoyé à son père même, sur les insolences dont il avait usé, jusqu'à lui dire, à lui-même, qu'il donnerait des coups de bâton à ses gardes.

Le désintéressement de Mr. de Frontenac, et la religion avec laquelle il s'est attaché à l'exécution des ordres du Roi, et l'avantage de la colonie, ne pouvant pas s'accorder aux intérêts du dit Sr. Duchesnau, ni des autres personnes qui voient leur autorité diminuée,ils ont, à défaut d'autres prétextes, essayé de persuader que Mr. de Frontenac était sujet à de grands emportements, et ils ne se sont portés à des extrémités avec lui, que pour l'obliger à en venir aussi à la violence avec eux, et que dans la pensée de justifier tout ce qu'ils ont avancé contre lui. Quand Mr. de Frontenac ne serait pas connu pour un homme assez modéré, ce qui s'est passé cette année en Canada, doit suffire pour persuader sa modération, si Monsieur le Marquis voulait jeter les yeux sur les piéces qui justi-

fient la lecture faite par le dit Sr. Duchesnau d'un libel injurieux contre Mr. de Frontenac en plein conseil, [1] et sur la déclaration du Sr. de la Vallière, contenant ce qui s'est passé entre Mr. Duchesnau et Mr. de Frontenac le 15 Octobre dernier, il verrait un échantillon des égarements du premier et de la patience de l'autre. Il n'y a que Mr. de Frontenac qui se fût contenté de tenir en arrêt pendant quelques jours le Sr. D'amours conseiller en conseil souverain, après les insolences avec lesquelles il avait répondu à une simple réprimande qu'il lui avait faite, à cause d'une contravention aux ordres du Roi, pour avoir envoyé une barque en traite sans permission, Mr. de Frontenac aurait appréhendé qu'on n'eût trouvé à redire à sa modération, s'il ne s'était cru endroit de mépriser le procès du dit Sr. D'amours en ce qui le regardait personnellement et de ne le pas traiter à la rigueur par une première faute, à cause de son caractère de conseiller.

Le Sr. de Monceaux, Procureur général, ainsi que le dit Sr. D'amours, et la pluspart des autres officiers du conseil, n'a fait que suivre les mouvements et l'exemple de Mr. Duchesnau, et il paraît que Mr. de Frontenac aurait été beaucoup répréhensible s'il n'avait pas envoyé le dit Sr. de Monceaux à la cour pour répondre sur vingt-un procès verbaux faits contre Mr. de Frontenac, la conséquence n'en serait pas moins dangereuse quand ils ne seraient pas pleins de faussetés et de choses de néant comme ils paraissent. Mr. de Frontenac ne s'est pas imaginer de moyen plus doux pour arrêter le cours d'une entreprise si scandaleuse.

Monsieur le Marquis jugera s'il lui plaît de la peine qu'elle mérite et de ce qu'on peut attendre d'un homme de l'âge du dit Sr. de Monceaux qui a été établi Procureur général avant vingt deux ans.

MÉMOIRE ET PREUVES DE LA CAUSE DU DÉSORDRE DES COUREURS DE BOIS, AVEC LE MOYEN DE LES DÉTRUIRE.

L'on ne répètera pas ce qui a été dit les années passées, pour n'en pas fatiguer Monsieur le Marquis de Seignelay.

M. de Frontenac n'oublie et n'épargne rien contre les coureurs de bois, et il n'y en aurait plus, s'ils n'étaient pas protégés par M. Duchesnau, Intendant, par Comporté, prévost des marechaux, et par Aubert de la Chesnaye, l'un des intéressés de la ferme du Roi.

[1] En marge, au crayon : je ne trouve pas.

M. l'Intendant, le Prévôt et la Chesnay, font un commerce public, et tiennent des magasins ouverts de toutes sortes de marchandises, la traite pour les sauvages dans leurs maisons à Québec, ils en ont aussi un dans la maison du seigneur de Hautménil au Montréal ; Riverin, que M. l'intendant dit être un de ses secrétaires, et les nommés Boucher, Dubuisson, Thibaut et Fauvel, sont leurs commis qui font leur débit, et reçoivent les pelleteries des coureurs de bois, le Prévôt et la Chesnaye équipent et envoyent eux-mêmes des canots et des hommes en traite de tous côtés.

M. de Frontenac est obligé de mettre des gens à ses frais pour découvrir l'arrivée des coureurs de bois et comme ses ordres au prévôt des maréchaux pour aller les prendre ne serviraient de rien, il emploie ses gardes et donne ses ordres aux gouverneurs particuliers pour aller avec les soldats de leurs places les arrêter secrètement.

Mais ses dépenses et ses soins sont inutiles parceque M. l'Intendant, seul maître des poursuites, et intéressé pour le débit de ses marchandises, à maintenir les coureurs de bois, emploie toute l'autorité de son caractère à les absoudre, et à éluder les plaintes et les recherches contre ceux qui les reçoivent avec leurs pelleteries, et qui les équipent comme lui, pour retourner en trait.

M. l'Intendant a été contraint de condamner les nommés Lemieux frères et Hertel, que M. de Frontenac fit arrêter, et qui furent pleinement convaincus par les dépositions des gardes et par les interrogatoires que M. de Frontenac leur fit lui-même prêter lors de leur capture au Montréal, mais il n'y a eu que de simples condamnations d'amendes, éludées et rendues inutiles par M. l'Intendant même, qui les fit sortir de prison, sans payer aucune chose contre les déclarations du Roi ! La maison seigneuriale de la Chesnaye, à six lieues de Montréal, sur la rivière, est une retraite continuelle et publique de coureurs de bois ; depuis trois ans, les ordres de M. de Frontenac au prevôt pour y aller et les prendre avec leurs pelleteries, n'ont point eu d'effet et M. l'Intendant n'a pas voulu informer, ni faire aucune procédure, parceque Aubert, maître de la maison, le prévôt et d'autre, leurs associés, y seraient impliqués.

M. de Frontenac, étant au Montréal, fut averti qu'il y avait plusieurs coureurs de bois avec leurs pelleteries dans cette maison de la Chesnaye, et qu'ils y amassaient leurs marchandises pour retourner en traite, il donna un ordre par écrit, à l'officier de ses gardes, pour y faire aller le Prévôt et l'accompagner avec des soldats, mais le Prévôt éluda pendant plusieurs jours, et son procès verbal qu'il ne put refuser, prouve sa connivence et sa prévarication.

Le fermier de la Chesnaye, nommé Perrotin, y est très chargé et

convaincu par les pelleteries trouvées en plusieurs endroits de la maison, et par les déclarations de deux personnes avec sa propre confession ; néanmoins le Prévôt ne l'arrêta point, il laissa les pelleteries sans les saisir, il ne fit pas même une description exacte de leur qualité, parce qu'elle était trop grande, et qu'il voulait la dissimuler. Le même procès-verbal contient une indication de la route de ces coureurs de bois, avec offres de découvrir toutes choses en justice, et le prévôt ne voulut point les suivre, ni informer.

Enfin M. de Frontenac ayant fait commencer deux jours après une information par le juge de Montréal, ce juge qui trouva la déposition du premier témoin très-considérable, n'osa continuer, parce que M. l'Intendant veut connaître seul de ce qui regarde les coureurs de bois. Les nommés Lemoyne et Lebert associés, devenus fameux négociants de traites depuis qu'ils sont liés d'intérêt avec M. l'Intendant, le Prévôt et la Chesnaye, tiennent un très grand magasin à Montréal, où ils reçoivent les coureurs de bois avec leurs pelleteries publiquement, ils les fournissent de toutes choses pour retourner en traite, et ils ont d'autres magasins dans plusieurs habitations les plus proches des outaouas, spécialement au bout de l'Ile de Montréal, à l'Ile de St. Paul, et à la rivière du loup, le frère et les enfants de ce Lemoyne y sont avec plusieurs domestiques, ils y attirent les sauvages, et traitent aussi avec des coureurs de bois.

Ces deux particuliers Lemoyne et Lebert, avaient pour plus de 35,000 francs de castor, sans les autres pelleteries, l'année dernière: et bien loin d'informer contre eux, ce Lebert était à Québec auparavant le départ des derniers vaisseaux, M. l'Intendant et la Chesnaye voulaient que le commis du bureau prit ses pelleteries à plus haut prix que celui fixé par la déclaration du Roi, et parceque le commis refusa, M. l'Intendant s'emporta et s'oublia jusqu'à dire publiquement qu'il fallait rétablir la liberté et jeter les commis et le bureau dans la rivière, le peuple s'émeut, et il s'en fallut peu qu'il n'arrivât sédition.

La barque la *Ste. Anne* que la Chesnaye avait envoyée en traite pour son compte particulier sous prétexte de la pêche, et qui était commandée par son neveu Maheu, en l'année 1679, fut menée en traite dans les lieux défendus, et les pelleteries portées aux anglais, la chose a été avisée au retour de la barque, et justifiée par plusieurs actes en bonne forme, mais M. l'Intendant n'a pas voulu en recevoir de plainte, ni faire la moindre procédure, quoique le transport des pelleteries hors le Royaume, méritât une exemplaire punition.

Les nommés Lalande, beaufrère, et Jolliet, (1) neveu de la Chesnaye, étant allé avec un vaisseau du côté de Tadoussac, sous prétexte d'une concession pour la pêche de l'Ile d'Anticosti, furent accusés et convaincus après leur retour au mois de mars de l'année dernière 1680, d'avoir attiré les sauvages et non seulement porté les pelleteries aux anglais, mais d'être entrés en traite avec le gouverneur de la baie du nord d'Hudson, et d'en avoir reçu des présents. Il fallait prononcer l'amende de 2,000 frs. avec la confiscation du vaisseau et de tout ce qui était dedans, à cause de la traite, et ajouter quelque peine exemplaire pour le surplus. Cependant Monsieur Duchesnau rendit son ordonnance dans sa maison, signée de lui et de l'un de ses secrétaires, le 28 du même mois de mars, portant permission à ces accusés, de retourner et faire partir leur vaisseau pour la pêche sous de simples défenses de traiter ni attirer les sauvages, à peine de 2,000 frs. d'amende et de confiscation du vaisseau et marchandises.

Boisseau, agent général des fermiers, lui donna une requête avec augmentation de prémice, le même jour, croyant faire changer le jugement, mais M. l'Intendant rendit dès le lendemain matin une seconde ordonnance conforme à celle-là, pour sauver les mêmes accusés qu'il n'eût pu faire absoudre au Conseil. Boisseau se plaignit hautement, et publia qu'il enverrait exprès en France pour avertir ses maîtres de l'injustice ouverte de ces deux ordonnances; M. l'Intendant, pour l'apaiser, donna une 3e ordonnance le 4 avril en suivant, qui porte condamnation de 500 frs. d'amende, contre ces Lalande et Jolliet, et confiscation de leur vaisseau, avec défenses de récidiver.

Et comme c'était le temps de retourner en traite, et que Boisseau se saisit du vaisseau confisqué; la Chesnaye associé de ces Lalande et Jolliet, ses beaufrère et neveu, prit tous les ouvriers qui travaillaient aux vaisseaux de la ferme; et les mit à radouer promptement sa barque la *Ste. Anne*, sur laquelle Jolliet et Lalande partirent les premiers jours du mois de mai, auparavant qu'il y en eut aucun de la ferme en état.

Ils retournèrent à Québec au mois de Septembre dernier avec leur barque chargée de pelleteries et autres marchandises. Boisseau se plaignant qu'ils avaient attiré les sauvages, et traité avec eux dans les limites de Tadoussac, qu'ils y avaient mis de leurs gens à terre pour hiverner et continuer la traite que la Chesnaye était associé, qu'ils ruineraient sa ferme, et que la traite de Tadoussac avait moins produit de dix mille livres au bureau que l'année précédente. Tous ces faits furent bien prouvés et l'on ne pouvait pas

(1) En marge : Est-ce *Zacharie* ou *Louis* ?

douter de l'importance de cette traite, puisque la Chenaye avait fourni et fait partir sa barque préférablement à celles de la ferme où il est intéressé.

Mais M. Duchesnau a encore jugé l'affaire seul et dans sa maison ; par une ordonnance signée de lui et de son secrétaire, le 27 septembre dernier, il a permis à Lalande, Joliet et ses associés, de décharger les marchandises, pelleteries et autres choses venues dans cette barque, il leur a fait très expresses défenses de traiter ou faire traiter dans l'étendue des limites de Tadoussac, directement ni indirectement, il a renvoyé la Chesnaye de l'accusation faite contre lui : et parceque Bequet, ancien notaire Royal, qui a été greffier du conseil souverain, jusqu'à la création du greffe en titre d'office, il n'y a que deux ans, et qui est actuellement bailly des deux plus grands bailliages du Canada, le comté de St. Laurent et de Beaupré, (sic) et greffier de l'officialité, directeur et procureur général de l'Hôtel-Dieu, avait donné quelques certificats, comme les amendes quoique rares contre les coureurs de bois, ne se payent point ; et qu'il avait témoigné et déposé du fait de société entre la Chesnaye, Lalande et Jolliet, il a été condamné par la même ordonnance du 27 septembre, sur les simples dénégations de la Chesnaye et Lalande,sans autre formalité en 30 frs. d'amende, et d'aller demander pardon à la Chesnaye en présence de deux personnes à quoi faire et au payement de l'amende il serait contraint comme pour les propres affaires du Roi.

Ce jugement qui viole toutes les lois et règles, assure l'impunité des coureurs de bois, parce qu'il ne se trouve plus de témoin qui ose parler. M. l'Intendant a encore fait passer dans les vaisseaux arrivés à Québec au mois d'octobre dernier, 50 barriques d'eau-de-vie, et une très grande quantité d'autres marchandises de traite en son nom, et sous son cachet, il a eu les derniers emportements, et usé des dernières violences pour en ôter la connaissance au bureau. Il a rendu des ordonnances foudroyantes contre les capitaines des vaisseaux, contre l'agent général, et contre les gardes pour faire décharger et mener ses marchandises dans sa maison, sans visite, ce qui fut exécuté. Il voulut ensuite forcer un commis, et deux gardes de lui donner un faux inventaire ou procès-verbal de visite ; et sur leur refus il les fit enfermer, et rendit une ordonnance sur le champ en vertu de laquelle il envoya le commis en prison, où il fut écroué et demeura jusqu'au lendemain dix heures qu'il le fit sortir.

Toutes ces violences et l'abus presqu'incroyable de l'autorité de son emploi, ne l'ont pas dispensé d'avouer son commerce de toutes

sortes de marchandises, de traite, en les réclamant, et les faisant mener dans sa maison.

Les gardes qu'il y avait mandés pour avoir un inventaire de visite contre la vérité y virent six gros ballots d'étoffes de toutes couleurs à l'usage des sauvages, plus cinquante barriques d'eau-de-vie ; une cassette remplie de petits clous ; quatre ballots de fil à coudre de toutes couleurs, chaque ballot pessant au moins deux cents livres ; sept barils de riz, pesant 200 livres chacun, que Riverin disait être des fruits cuits de Tourraine, quatre caisses de marchandises d'épiceries, un baril de rassade, que Riverin dit être pour Lebert avec deux barils de riz ; mais cette déclaration ne sert qu'à prouver la société de M. l'Intendant avec le Sieur Lebert, une tonne de souliers ; les plus petites tiennent jusqu'à 350 paires ; une balle de cinq cents pièces d'étoffes à l'Iroquoise, et quatre barils de plomb. Il y avait des barils de poudre et plusieurs caisses, coffres et ballots que M. l'Intendant ne voulut pas faire visiter, et comme il ne put obtenir un procès-verbal de visite contraire à la vérité, il fit faire une fausse déclaration, par son secrétaire Riverin, devant le Lieutenant général de Québec, qui confirme le caractère de son esprit.

Il est aisé et naturel de juger que les profits de son commerce et du débit de ses marchandises aux coureurs de bois, leur attirent sa protection, et font ses liaisons avec Lachenaye, le Prévôt, Lebert, Lemoyne et tous les autres qui y sont intéressés comme lui. Le prévôt des maréchaux, les Sieurs Varennes, Gouverneur des Trois-Rivières, Boucher, son beau-père, Bertier, Gautier, Sorel et La Chesnaye, avaient actuellement, lors du départ des derniers vaisseaux, chacun cinq canots et dix hommes en traite dans les bois.

La Chesnaye fit embarquer et partir les siens publiquement à Québec, pendant que M. de Frontenac était à Montréal. Le nommé Tibierge, meunier de La Chesnaye, intelligent parmi les sauvages et dans les bois, parcequ'il y a été mené en découverte, était le conducteur des cinq canots de La Chesnaye, les nommés Trapé, compagnon boulanger engagé de La Chenaye, Jean Gai, apprenti serrurier, Pierre Moret, un portugais habitant de la terre du beau-père de la Chenaye et cinq autres coureurs partirent avec Tibierge, leur chef ; M. Duchesnau n'a pas voulu en informer, ni faire aucun acte de justice.

Les preuves en bonne forme de tous ces faits, et de plusieurs autres encore plus odieux sont entre les mains de M. Dollié ami très particulier de MM. Duchesnau et de la Chenaye. Celui qui les

a apportées, et à la connaissance duquel on n'en pourrait pas soustraire, est à Paris.

Voici des duplicata de quelques pièces dont l'extrait prouve les principaux articles de ce mémoire. Il y avait lors du départ des derniers vaisseaux huit coureurs de bois arrêtés à Montréal et aux environs, par le gouverneur particulier et les soldats de la garnison, sur l'ordre exprès de M. de Frontenac qui fut averti à Québec de leur descente, le 19 octobre dernier.

M. de Frontenac pourra détruire une seconde fois tous les coureurs de bois en lui donnant l'autorité et un Prévôt des Maréchaux pour exécuter ses ordres, lequel ne soit point marchand, ni fils de marchand, négociant, ni autrement intéressé dans le négoce, qui oblige de protéger les coureurs de bois, et la chose s'exécutera en moins de deux ans, s'il y a un intendant, aussi sans intérêt dans le commerce pour les condamner et les punir suivant les ordonnances du Roi.

L'on apprend que le fils de Lemoine, ci-dessus marqué, demande la charge de prévôt, ce serait un nouveau protecteur des coureurs de bois.

Lettre de Mr. de Frontenac du 13 Novembre 1681.

Monsieur,

La déclaration faite au conseil souverain par Mr. Duchesnau le 21 de l'autre mois, qu'il n'avait point eu de réponse sur les lettres de dispense d'âge, qu'il était chargé de savoir si Sa Majesté voudrait accorder au Sieur de Monceaux, pour la charge de Procureur-Général, m'oblige à le faire passer en France pour voir s'il les obtiendra ; et ce qui m'y a déterminé, est l'engagement, où, par ses réquisitoires, il a mis le conseil à me continuer ses algarades, dans toutes ses séances depuis les vacations. Afin, Monsieur, que vous puissiez connaître s'il est digne d'occuper cette place, et si les sujets de plaintes qu'il fait de moi sont légitimes. Dans l'espérance que j'avais qu'il changerait, je m'étais contenté de vous faire savoir ceux qu'il m'avait donnés par sa mauvaise conduite, et par la quantité de faux procès verbaux qu'il avait fabriqués à Montréal avec le Sr. de la Martinière, et je pensais qu'après avoir osé les faire décréter dans la compagnie, et en ordonner l'envoi à Sa Majesté, d'une manière à m'en vouloir ôter la connaissance, ils borneraient là toutes leurs entreprises, et qu'en m'absentant du

Conseil comme j'ai fait, on me laisserait au moins attendre en repos ce qu'il vous plaira d'en décider. Mais voyant, Monsieur, qu'ils recommencent toujours et que non contents de m'avoir fait dans toutes leurs séances fréquentes députations, de nouvelles injures par des demandes et des éclaircissements plus captieux les uns que les autres, le Procureur-Général nécessaire d'y joindre la supposition, en me faisant parler autrement que je n'ai fait, et se plaignant de mes mauvais traitements lorsqu'il m'avait été député, quoique le conseiller qui portait la parole l'en eut désavoué en faisant son rapport, j'ai cru, Monsieur, que l'unique moyen d'éclairer toutes ces impostures, était qu'il se prétend devant vous, afin que s'il peut prouver ce qu'il avance, je reçoive les réprimandes et les corrections que je mérite. Mais que s'il est en faute et que si sa malice et ses artifices aussi bien que ceux des autres vous sont connus, vous les repreniez avec la sévérité due à des personnes qui se sont oubliées de leur devoir, et qui, au mépris de l'autorité qu'il plaît au Roi de donner ici à un Procureur-Général, le voudraient soumettre à la juridiction du Conseil.

Vous avez, Monsieur, trop de pénétration pour ne pas prévoir les inconvéniens qui suivraient d'un pareil abus auquel je vous conjure d'apporter les remèdes nécessaires, et ayant égard aux insultes continuelles auxquelles je suis exposé, de me croire en toute sorte de respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) FRONTENAC.

A Québec, le 13 Novembre, 1681.

Je n'avais point voulu, Monsieur, vous marquer dans la première lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, qu'il y a onze mois que le Procureur-Général s'est avisé d'intenter un procès criminel contre le Procureur du Roi de la Prévôté de cette ville, parce qu'il n'est pas agréable à Mr. Duchesnau, lequel l'a fait par le moyen de ceux de sa cabale, interdire de sa charge, sur la simple dénonciation d'un homme de Bayonne qui négocie ici

et qu'on a fait évader et passer en France depuis deux mois, contre la défense que je lui en avais faite, parce qu'il eut ou qu'il ne pouvait prouver les choses qu'il avait avancées contre lui. Cependant le Procureur-Général n'ayant pas eu les preuves qu'il en espérait, a demandé qu'il fut informé de sa vie et de ses mœurs depuis 17 ans qu'il est en ce pays, quoiqu'il y en ait six qu'il a été reçu en la dite charge de Procureur du Roi, sous aucune plainte, ni opposition, et il a fait entendre soixante et dix témoins, sans avoir trouvé, à ce qu'on dit, aucune matière d'asseoir une condamnation contre lui, ce qui est cause qu'après toutes les chicanes possibles qui ont été faites, pour allonger l'instruction de cette affaire, et nous restant un grand nombre de requêtes présentées par le Procureur du Roi pour la faire juger, leur dernière refuite a été de me faire demander par le Rapporteur qui est le Sr. de Villeray, congé de passer en France d'où il n'y a qu'une an qu'il est revenu, ce qui m'a obligé à ne lui point accorder, afin que cet officier put avoir plustôt justice, laquelle il était, monsieur, résolu de vous aller demander, sur l'expression qu'il prétend qu'on lui a faites, si son procès avait été jugé avant le départ des vaisseaux et qu'il eut pu en avoir toutes les pièces pour vous les porter-

(Signé), FRONTENAC.

J'apprends que l'on envoie en France des expéditions signées des informations qui ont été faites contre ce procureur du Roi, mais qu'on n'y envoie point ses interrogatoires ni ses confrontations qui peuvent le justifier de ce qu'on lui impute. Si c'est, monsieur, pour vous les faire voir, vous connaitrez par là la bonne foi et l'artifice de ceux à qui il a affaire.

(Signé), FRONTENAC.

---

2 AOUT 1680.

Procès verbal de M. Duchesnau, par lequel il paroist que plusieurs habitans de Québeck et autres endroits, s'estant venus plaindre à luy, qu'à l'occasion de la foire des outaouacs qui se fait par chacun an, quelques habitans du dit lieu, et particulièrement les domestiques de Monsieur de Frontenac, et les gens de la garnison de Quebeck, avaient des boutiques dans l'enclos destiné pour les sauvages, pleines de marchandises, et y traitoient. Il en auroit

porté ses plaintes au Gouverneur, lequel luy auroit dit qu'il faisoit beaucoup de bruit pour peu de chose; que sa volonté estoit que ses gardes, les sergents et soldats de la garnison, traitassent dans l'enceinte des dits sauvages, la pluspart estant fils d'habitans, et que pour ses domestiques cela estait faux, à quoy luy repliquant qu'il se donnast la peine de s'y transporter, qu'il verroit ses livrées et que cela estait deffendu, il s'emporta et le menaça disant qu'il vouloit estre obey, qu'il luy feroit bien avoir du respect pour sa personne. et qu'il n'avoit eu pour luy par le passé que peu de considération et qu'à l'avenir il n'en aurait point du tout.

Mémoire de l'Evesque de Quebec

De ce qui s'est passé au sujet de la querelle arrivée entre le Chancelier Duchesnau, le nommé Vautier, domestique du Sr. Duchesnau, Intendant et le Sr. Boisseau et un garde de M. de Frontenac.

Le dit Evesque ayant appris le 27e mars 1681 que Mr de Frontenac avait ordonné au Major de la ville avec les soldats de la garnison, et au Prévost des Mareschaux avec ses Archers de se rendre au fort le lendemain à dix heures du matin, pour obliger le dit Intendant d'exécuter les ordres qu'il luy avait envoyés par le dit Major et Prévost, il seroit allé le mesme jour trouver le dit Sieur de Frontenac accompagné de son grand vicaire, et d'un autre ecclésiastique, pour luy offrir ses soins dans des extrémités si fâcheuses.

Il luy dit que l'Intendant en estoit la cause, ne voulant pas obéir à ses ordres, à quoy il l'obligeoit de gré ou de force. Il luy promit de succeoir cette exécution jusques au lendemain neuf heures du matin.

Le dit Evesque alla trouver l'Intendant, qui luy marqua beaucoup de déplaisir de ne pouvoir satisfaire au dit Sr de Frontenac sur les ordres qu'il avait reçues de sa part, qui estoient de luy envoyer son fils le Cnlier, et de remettre entre les mains du dit Prévost le d. Vautier.

Il luy fit le récit de l'affaire, qui est que le 20e du d. mois après midy, les Sieurs Barrois et le Chasseur, Secrétaires dit Sieur de Frontenac, l'estoient venu trouver de sa part pour luy dire que le Sieur Boisseau s'éstoit venu plaindre à luy que son fils le Chancelier et le dit Vautier l'avaient insulté, et le garde qu'il luy avoit donné, et qu'il advisast à ce qu'il aurait à faire. A quoy le dit Intendant auroit respondu qu'il allait sçavoir de son fils et du dit

Vautier tout ce qui s'estoit passé en ce rencontre, et qu'il ordonneroit ensuite au dit Chancelier d'en aller rendre compte au dit Sieur de Frontenac.

Que le dit Chancelier et Vautier luy avaient dit en présence de plusieurs personnes, qu'estant sur la palissade qui regarde le chemin de la basse à la haute ville, le dit Chancelier chantant pour se divertir un air sans paroles, le dit Vantier le suivani, les dits Boisseau et garde lui dirent l'un après l'autre beaucoup d'injures infames, le dit Boisseau le menaçant de luy donner des coups de baston et à son père en l'injuriant, ce qu'il fit paroistre méprisez, leur disant seulement qu'ils passassent leur chemin et qu'il ne vouloit pas s'arrester à des gens de leur sorte, et que s'ils ne se toisoient, il leur feroit faire le mesme traittement dont ils le menacoient.

Que le Vautier entendant ces injures et menaces faites à son maître dit plusieurs paroles de mespris au dit Boisseau, luy reprochant la bassesse de sa naissance, et d'avoir esté employé à des services bas et ravalez.

Le dit Intendant pour témoigner au dit Sieur de Frontenac qu'il voulait la paix, avoit ordonné à son fils et au dit Vautier de l'aller trouver pour luy rendre compte de l'action, et luy tesmoigner le sujet qu'il avoit de se plaindre de l'insolence du dit Boisseau et du garde. Ce que le dit Chancelier auriot fait en mesme temps, estant accompagné de son précepteur, du secrétaire du dit Intendant et du dit Vautier.

Que le dit Chancelier estant chez le dit Sieur de Frontenac, il l'auroit fait entrer dans son cabinet avec ceux qui l'accompagnoient dans lequel se trouverent les dit Barrois et Chasseur, et sans l'entendre se serait jeté sur luy, l'auroit pris par le bras, et le secouant l'auroit frappé et maltraité en luy disant beaucoup d'injures, et luy auroit deschiré la manche de son justaucorps. Que ses deux secrétaires se mirent entre eux et prièrent le dit Sieur de Frontenac de se modérer. Ce qui auroit eté inutile, si on n'avoit pas ouvert la porte du cabinet d'où il sortit avec ceux qui l'avoient accompagné, et le dit Sieur de Frontenac le suivit et continua de le maltraiter.

Que Boisseau aurait outragé Vautier dans la salle où étoient les gardes, et l'auroit frappé de sa canne, si le secrétaire de l'Intendant ne luy avait retenu le bras.

Que le dit Vautier auroit aussy esté maltraitté dans le mesme par le nommée Rémy, domestique du dit Sieur de Frontenac, et par les autres gardes qui luy dirent beaucoup de paroles injurieuses, et dont un chercha une hallebarde pour l'en percer. Ce

qui obligea le dit secrétaire de retourner dans la chambre du dit Sieur de Frontenac et de luy demander justice de tous ces mauvais traittemens, sans qu'il voulut luy en faire aucune.

Le 27e du dit mois le dit Intendant aurait appris que le dit Sieur de Frontenae se préparoit à luy faire quelque violence qu'il avait mandé à ce dessein trois fils du Sieur de Bécancourt, et le Sieur de Repentigny fils leur cousin qui estoit à Portneuf à douze lieues de Québec maison du dit de Bécancourt, qu'ils estoient arrivés le jour précédent, et qu'en effet le dit jour 27e le major de Québec le seroit venu trouver tenant un papier à la main, et luy auroit dit de la part du dit Sieur de Frontenac que son fils le Chancelier luy ayant manqué de respect dans son cabinet, et ayant menacé de donner des coups de baston à ses gardes, et que luy Intendant n'ayant voulu escouter ses secretaires, il désiroit qu'il luy envoyast le dit Chancelier du Chesnau, et que s'il en faisait difficulté, il luy fit donner par le garde qu'il avait amené l'ordre qu'il avait apporté. A quoy il auroit respondu que son fils ayant esté maltraité et frappé par le dit Sieur de Frontenac dans son cabinet, il ne pouvoit pas l'exposer au même traittement. Ensuite le dit major luy fit donner....

Une demy heure après le Prévost des Mareschaux serait entré dans sa chambre tenant aussy un papier en sa main, et luy demanda qu'il luy fit mettre entre les mains le dit Vautier pour le luy mener. Il luy fit response que l'ayant envoyé au dit Sieur de Frontenac avec son fils le Chancelier il avait esté si maltraité dans la salle où estoient les gardes tant par le dit Boisseau que ses gardes et domestiques, sans qu'il voulut en faire aucune justice à son secretaire, il ne croyoit pas luy pouvoir envoyer de nouveau avec sûreté.

Le dit Intendant mit entre les mains du dit Evesque un papier contenant tout ce que dessus, et le pria de le montrer au dit Sieur de Frontenac.

Le dit Evesque serait retourné le 28e sur les 9 à 10 heures du matin, chez le dit gouverneur accompagné comme auparavant, il l'auroit trouvé avec plusieurs personnes qu'il auroit fait retiré à la réserve du major et de ses deux secrétaires, et après luy avoir dit le récit que luy avoit fait le dit Intendant de l'affaire et luy avoir fait lecture de l'escrit, il demanda d'en faire tirer copie, ce qu'il fit à l'heure mesme par un de ses secrétaires après quoy il le remit au dit Evesque, et luy dit que l'affaire estoit tout autrement que l'escrit ne portoit, et ayant envoyé quérir le procès verbal que luy avait rendu le garde qui accompagnoit Boisseau, et les ordres qu'il avait donné au Major et au Prévost avec leurs certificats de res-

ponse du dit Intendant aux dits ordres et une déposition du lieutenant-général de Québec de ce que le dit Vautier a dit au dit Frémy, domestique du dit Sieur de Frontenac, il luy fit lecture de tout.

Le dit Evesque dit au dit Sr. de Frontenac que comme ils plaignoient de part et d'autre et le dit garde estant parti aussy bien que les autres, il sembloit qu'à moins qu'il n'y eust d'autres tesmoignages qui confirmassent ce qui estoit contenue au procès verbal, l'on ne devoit pas y adjouter foy, à quoy le dit Sieur de Frontenac luy respondit que lorsque des mareschaux de France ou des gouverneurs avaient mis de leurs gardes auprès de quelqu'uns, leur procès-verbal estait cru. Et sur ce que le dit Evesque luy représenta les inconvéniens qui s'en suivoient, si ce grade estoit cru dans sa propre cause, il luy dit qu'il ne s'estonnoit pas de ce qu'il n'avoit pas sur cette motion autant de connaissance que sur la théologie et les cas de conscience, sur lesquels il le consulteroit volontiers, mais il savoit bien la créance qu'il devoit avoir au procès-verbal du dit garde.

Le mesme jour après midy le dit Evesque seroit retourné chez le dit Intendant auquel il auroit fait rapport de l'entretien qu'il avait eu avec le dit Sieur de Frontenac, et luy auroit proposé de luy envoyer le dit Chevalier son fils, pourvu qu'il luy parlast en sa présence, et, de quelques-uns de ses amis qui l'accompagneroient. Il fit response qu'il y consentoit, et qu'il n'y avoit rien qu'il ne fist, pourvu qu'il pust envoyer son fils en sureté, afin d'empescher que le dit Sieur de Frontenac n'exécutast le dessein qu'il avoit de l'envoyer prendre de force dans sa maison.

A l'esgard du dit Vautier qu'ayant esté extrement maltraité chez luy sans qu'il eust voulu en faire aucune justice, il ne pouvoit pas l'exposer de nouveau à moins que le dit Sr. de Frontenac ne donnast sa parole, qu'il ne seroit point maltraitté de coups ni de prison, ou bien qu'il s'offroit de luy en faire luy-mesme toute la justice qu'il pouvoit désirer.

Le dit Evesque seroit ensuite retourné chez le dit Sieur de Frontenac, et luy auroit fait connoistre les dispositions du dit Intendant de luy envoyer son fils, s'il vouloit bien luy parler en sa personne et de quelques-uns de ses amis, qu'il luy tesmoigneroit en présence de ceux qu'il désireroit à l'exception du dit Boissau auteur de cette querelle qu'il ne croyoit pas luy avoir rien dit qui manquast au respect qui luy est due, que s'il l'avoit fait, il seroit prest de luy en faire toute sorte de satisfaction n'ayant point eu d'autres sentimens que de conserver pour luy tout le respect possible. Que le dit Chevalier Duchesnau ayant dit ce que dessus il attendoit tout

ce que le dit Sieur de Frontenac luy voudroit dire, à quoy il ne répliqueroit rien.

Et pour ce qui regardoit le dit Vautier, que le dit Intendant estoit disposé ne faire luy-mesme la justice telle que le dit Sieur de Frontenac en seroit satisfoit, ou de luy envoyer, pour obéir à tout ce qu'il luy ordonneroit, pourvue qu'il promist qu'il ne seroit point maltraitté de coups ny de prison.

Le dit Sieur de Frontenac auroit respondu au dit Evesque qu'il acceptoit la proposition qu'il luy faisoit pour le dit Chevalier Du-Chesnau, et que l'on luy en donnoit plus qu'il ne luy en auroit demandé, mais qu'à l'esgard du dit Vautier, il vouloit l'avoir à sa discrétion, et sans aucune condition.

Et sur ce que le dit Evesque luy dit que dans les sentimens où il voyoit le dit Intendant, il ne pouvoit pas croire qu'il fist autre chose, le dit Sieur de Frontenac luy fit response que ce qui ne s'accordoit pas une première fois, se faisoit quelquefois une seconde, et que s'il vouloit bien continuer ses soins, il seroit possible réussir au regard du domestique comme il avait fait à celuy du dit Chevalier.

Le dit Evesque estant retourné chez le dit Intendant il luy tesmoigna qu'il ne pouvoit pas se résoudre d'envoyer de rechef le dit Vauthier son domestique au dit Sieur de Frontenac qu'aux conditions qu'il avoit déjà proposées. Ce qu'ayant rapporté au dit Sieur de Frontenac, il le pria de luy marquer l'heure qu'il luy amèneroit le dit Chevalier duChesnau, il luy fit response qu'il vouloit le venir remercier chez luy des peines qu'il avoit voulu prendre, et qu'il luy diroit l'heure.

Le dit Sieur de Frontenac rendit visite le mesme jour au dit Evesque. Il luy dit qu'il avoit appris que le dit Intendant avoit fait mettre son vallet prisonnier, et qu'il verroit ce qu'il avoit à faire. Il le pria de nouveau de luy marquer le temps qu'il désiroit qu'il luy menast le dit Chevalier. Sur quoy il luy fit quelques difficultés parceque le dit Intendant ne vouloit pas luy envoyer son domestique pour en disposer à sa discrétion. Il luy fit connoistre que ces deux choses n'avoient pas de dépendance l'une de l'autre, qu'il pouvoit toujours recevoir la satisfaction du dit Chevalier, et usa de telle autorité qu'il voudroit à l'esgard du domestique et qu'à l'esgard du fils il y avoit bien plus de suite et de conséquence. Après quoy il donna de rechef sa parole, et que c'estoit une affaire réglée à l'esgard du fils, mais qu'il falloit différer encore quelques jours, pour voir ce qui arriveroit du domestique, et luy demanda ensuite un escrit de tout ce qui s'estoit dit et fait tant de sa part que de celle

du dit Intendant dans les pourparlers qu'il avoit eu avec eux, ce qu'il luy promit.

Trois jours après le dit Sieur de Frontenac estant revenu voir le dit Evesque accompagné du major et de ses deux secrestaires, il luy demanda l'escrit qu'il luy avoit promis, il luy dit qu'il l'avoit desjà commencé, et luy demanda le temps qu'il souhaittoit qu'il luy menast le dit Chancelier, il luy respondit qu'il vouloit avant cela que le dit Intendant lui envoyast son domestique que, pour en faire à sa discrétion, le dit Evesque luy dit que luy ayant donné sa parole plusieurs fois à l'esgard du Chancelier il ne croyoit pas d'eux faire difficulté de l'exécuter. Le dit Sieur de Frontenac luy demanda de nouveau l'escrit qu'il luy avoit demandé. Il lui fit response qu'il ne pouvoit avec bienséance luy donner un escrit dans lequel il estoit obligé de dire qu'il luy avoit donné plusieurs fois sa parole d'une chose qu'il ne vouloit point exécuter, quoiquelle regardast le bien de la paix, il s'en alla luy repetant plusieurs fois qu'il retirait sa parole.

Quelques heures après le dit Sieur de Frontenac envoya le major chez l'Intendant lui demander le Chancelier, lequel ayant fait response qu'il l'avoit envoyé chez le dit Evesque pour le luy mener quand il le désireroit, le dit major vint chez le dit Evesque et luy dit qu'il avoit ordre du dit Sieur de Frontenac de luy mener le dit Chancelier, il luy dit qu'il alloit l'envoyer quérir, ce qu'ayant fait il le remit entre les mains du dit major qui le mena au dit Sieur de Frontenac, lequel le fit arrester, et mettre dans une chambre du fort.

DE PARIS
A L'EXPOSITION DE VIENNE[1]

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE.

La chronique est très humble servante de l'actualité, qu'elle doit suivre et traquer partout. Semblable au chasseur diligent de la ballade, il faut que le choniqueur, l'œil à l'affût et l'oreille aux aguets, soit toujours par monts et par vaux, prêt à s'élancer sur sa proie partout où elle se montre. Le mot de Mahomet semble fait tout exprès pour lui servir de devise, et quand la montagne ne vient pas à lui, c'est à lui d'aller à la montagne.

Voilà pourquoi, profitant des loisirs de l'été, où les événements font relâche comme les théâtres et prennent leurs vacances comme les écoliers, je suis allé chercher jusqu'à Vienne l'actualité qui me fuyait à Paris. Malgré bien des mécomptes et des avortements, le grand fait de la saison présente est l'Exposition internationale universelle, ouverte le 1er Mai dernier dans la capitale de l'Autriche, et qui se fermera le 31 Octobre prochain. Permettez-moi, lecteur, de vous y conduire, ou du moins de vous mener jusqu'à la porte. Nous en examinerons ensemble les approches et les dehors, et je laisserai volontiers à un autre le soin de vous faire franchir le seuil

(1) Extrait du *Correspondant*, de Paris, du 10 Septembre, 1873

et de vous guider à travers les innombrables et fatigantes richesses de la Welt-Austellung. Grâce aux chemins de fer, Vienne est, pour ainsi dire, dans la banlieue de Paris. C'est l'affaire de trente-six heures, comme jadis pour aller à Epernay. Mais j'ai suivi le chemin des écoliers. En voyage, j'aime beaucoup à prendre le plus long pour arriver au but, et à exécuter des variations et des fugues en zigzags sur la ligne droite, qui est pour les géomètres le plus court, mais pour les touristes le plus ennuyeux chemin d'un point à un autre.

Que le lecteur se rassure : je ne l'arrêterai pas à chaque étape. Il y a longtemps, je le sais, que l'Allemagne est découverte, et je n'ai nulle intention de refaire Joanne ou Bœdeker. Je lui parlerai peu de tout ce qu'il trouvera dans les *Guides ;* il me permettra de négliger les pierres pour les hommes, l'histoire pour la chronique, et même, après avoir passé, sans détourner la tête, devant des monuments recommandés solennellement à l'admiration des badauds par tous les cicerones, de m'amuser, au prochain sentier, à courir après les papillons et à cueillir la noisette.

Strasbourg, 5 et 6 juillet.

Je suis parti de Paris par le train de huit heures trente-cinq du soir, et n'ai fait qu'une traite et qu'un somme jusqu'à Avricourt. Il y a trois ans, Avricourt était une station insignifiante, qui passait inaperçue pour la plupart des voyageurs. Il n'en est plus ainsi maintenant : le démembrement de la France l'a élevé au rang de station frontière, et ce village est devenu aussi célèbre parmi les voyageurs de la ligne de l'Est qu'il était autrefois inconnu.

Brusquement, et sans préparation, on se trouve en terre prussienne. Même en y mettant la plus mauvaise volonté du monde, il est impossible de ne pas s'en apercevoir tout de suite. D'abord, on vous fait descendre pour la visite des bagages, et pendant ce temps les employés français ont cédé la place aux Allemands. Le rauque coassement des grenouilles du Rhin offusque nos oreilles de toutes parts. Les quais sont envahis par l'uniforme des employés prussiens ; une sentinelle allemande se promène l'arme au bras devant la gare en planches, et le drapeau tricolore—mais où le noir, hélas ! a remplacé le bleu, comme un signe de deuil—flotte au-dessus de la porte. Il n'est pas jusqu'à l'heure qui ne change aussitôt : il faut règler sa montre sur les horloges de Berlin et l'avancer de vingt-cinq minutes.

J'aborde un employé aux moustaches formidables, à la parole impérieuse, qui marche avec toutes les allures d'un officier supérieur :

—Monsieur, à quelle heure serons-nous à Strasbourg ?

Il me répond d'une voix bourrue :

—*Hier man spricht Deutsch.*

Je m'approche du guichet et je présente un billet de vingt francs à l'employé, qui secoue la tête de droite à gauche et de gauche à droite, en me disant : " Nein, nein." Mais il accepte un napoléon, et me passe en retour, avec mon billet, une foule de ces affreuses petites pièces blanchâtres, à l'effigie effacée, qui représentent des kreutzers ou des groschens. On remonte en voiture. Quelques minutes après, le train s'arrête devant une station encombrée de longues files de wagons sur lesquelles se lit en grosses lettres : *Elsass-Lothringen.* " Réchicourt-le-Château." me dit mon Livret-Chaix.—" Rixingen," me crient en même temps l'employé et l'inscription de la gare. Non, il n'y a vraiment pas moyen d'oublier que l'on est en Prusse.

D'Avricourt à Strasbourg, le trajet dure près de trois heures. Le train, devenu *omnibus*, ne nous épargne pas une seule des douze stations. Il marche avec la lenteur allemande, comme pour prolonger le supplice du voyageur français et lui faire goûter l'amertume du calice jusqu'à la lie. Je n'ai jamais plus cruellement senti tout ce que nous avons perdu à cette guerre maudite, et j'ai pu mesurer pour ainsi dire, pouce à pouce, l'espace dont le sol de la patrie s'est raccourci sous nos pas.

En approchant de Strasbourg, on voit se dessiner à droite et à gauche les silhouettes des forts bâtis par les prussiens pour retenir plus sûrement les habitants de l'Alsace dans les bras de leurs frères allemands. La Prusse sait comme nous que Vauban était un grand homme ; mais elle sait aussi—et elle le savait avant de nous l'avoir appris à nos dépens—qu'on ne résiste pas à des canons fabriqués en l'an 1870, avec des remparts élevés en l'année 1684.

A peine descendu à l'hôtel, je me suis mis à parcourir la ville. La première impression est navrante. Ce n'est pas seulement parce que tous les noms des rues, toutes les affiches placardées sur les murs, toutes les inscriptions sur les monuments, sont en langue allemande, sans même faire aux vaincus la concession d'une traduction française ; ni parce que, si avidement qu'on tende l'oreille, on entend partout résonner les syllabes gutturales de cette langue, faite, suivant le proverbe, pour être parlée aux chevaux. C'est aussi à cause du mouvement de la rue et de la physionomie des passants. On s'attendait à entrer dans une ville en deuil : on voit des cafés remplis et les brasseries débordantes. De toutes parts, quand la nuit tombe, s'élèvent des chansons et des rires. Les ruelles qui avoisinent mon hôtel s'animent d'un fourmillement tapageur et

joyeux. Je m'endors au son de je ne sais quelles mélodies allemandes braillées à pleins poumons par les habitués d'un estaminet voisin, et je m'éveille au bruit d'un cantique allemand piaulé pendant une heure par les bambins d'une école primaire située sous mes fenêtres. Mais bientôt tout s'explique, et cette première impression s'efface. Il ne faut pas oublier d'abord que Strasbourg, même au temps où il appartenait de corps et d'âme au vaincu, parlait la langue du vainqueur, et que c'était en allemand qu'il criait : " Vive la France ! " Mais surtout il ne faut pas perdre de vue que la ville a été dépeuplée par l'émigration et repeuplée par une véritable invasion prussienne. Seize mille Strasbourgeois, au minimum, ont quitté leur petite patrie, après son annexion à la Prusse, pour rester fidèles à la grande, et parmi ces exilés volontaires, on compte beaucoup d'hommes du peuple, célibataires qu'aucun lien n'enchaînait au sol, ouvriers qui remplissaient les rues au sortir de leurs ateliers, et donnaient à la ville une physionomie toute française, sous son enveloppe alsacienne. Ce vide a été plus que comblé par l'immigration allemande, car le chiffre total de la population s'est augmenté de quelques milliers. On peut dire que Strasbourg est submergé par le flot teutonique, qui coule maintenant à pleins bords dans le lit déserté par le flot français.

Les calculs les plus modestes évaluent à vingt mille le nombre des Prussiens qui sont venus s'établir à Strasbourg. C'est le quart de la population totale ; c'est plus du tiers, en y joignant la garnison. La pauvre et prolifique Marche de Brandebourg n'avait garde de négliger une proie aussi riche. Elle a toujours des nuées d'enfants à placer. Tous ces besogneux se sont rués à l'assaut du butin, une fois la place conquise, depuis l'humble marchand en quête d'une clientèle jusqu'au hobereau en quête d'une place de fonctionnaire. L'immigration prussienne se compose de trois ou quatre éléments que voici : d'abord, les gens qui suivent l'armée et en vivent ; puis l'administration, avec son personnel d'employés ; enfin les commerçants, si l'on peut appeler ainsi les marchands de tabac (ils ont triplé à Strasbourg depuis l'annexion) et de salaisons, de saucisses, de choucroute—*delicatessen*, disent les Allemands par un mot bien caractéristique, et qui donne envie de s'écrier, comme Molière : " Où diable la *délicatesse* va-t-elle se nicher ? " Comme on le croira sans peine, la Prusse n'est pas représentée là par ses échantillons les plus purs. Les chevaliers d'industrie, les négociants en déconfiture, les personnages ayant une situation à cacher et à refaire, abondent dans cette population nomade et interlope, qui s'est déjà renouvelée deux ou trois fois depuis l'annexion.

Les deux courants coulent à côté l'un de l'autre sans se mêler. Il

a fallu renoncer aux manifestations des premiers temps. Cependant quelques dames substituent encore à la cocarde qu'elles ne peuvent plus porter, de petits bouquets de fleurs disposées dans l'ordre du drapeau tricolore, ou habillent leurs fillettes de blanc, avec une ceinture bleue et un ruban rouge au cou. J'ai vu un équipage élégant attelé de deux chevaux qui portaient un capuchon rouge à houppes bleues, et frangé de blanc. Puérilités, soit! Mais qui aurait le courage d'en sourire ? Le patriotisme les ennoblit et les rend touchantes. Regardez aussi aux vitrines des libraires : les ouvrages, les journaux, les gravures, même les images d'Epinal que vous y verrez, tout vous parlera de la France et vous dira qu'on ne l'oublie point. Mais, encore une fois, la protestation de Strasbourg est surtout dans la dignité silencieuse de son attitude et le soin qu'elle met à maintenir la distance entre son ennemi et elle dans la promiscuité forcée de la conquête.

Les traces du siége sont toujours visibles, malgré l'activité avec laquelle on s'attache à les faire disparaître. Il reste bien des vides à l'entour de la place de Broglie et le long du faubourg de Pierres où les obus n'avaient laissé qu'une seule maison debout. La cathédrale n'est pas absolument guérie de toutes ses blessures, mais il s'en faut de peu. On achève de rebâtir le palais de justice. La préfecture et le théâtre étalent encore leurs mutilations. La Bibliothèque et le Temple neuf n'ont pas cessé d'être un monceau de ruines. Sur la place Kléber, l'Aubette, où étaient installés l'état-major de la garnison et le musée de peinture, dresse sa façade béante et noircie, derrière laquelle l'incendie a fait le vide. La statue de bronze qui occupe le centre de la place est restée debout. On lit toujours sur le piédestal : *A Kléber, ses frères d'armes, ses concitoyens, la patrie !* Et le général en chef de l'armée du Rhin contemple sa ville natale ravagée et conquise par ceux qu'il avait tant de fois battus.

Baden-Baden, 7 et 8 juillet.

De Strasbourg j'ai fait une pointe sur Bade,—premier accroc à la ligne droite. Je voulais comparer le Bade d'aujourd'hui, après la guerre et après la roulette, au Bade d'autrefois, et voir de mes propres yeux *quantum mutatus ab illo.*

En passant sur le grand pont du Rhin, jadis gardé à un bout par une sentinelle française et à l'autre par une sentinelle badoise, je remarque que la Prusse, si soigneuse de faire disparaître les moindres traces de la nationalité vaincue, a poussé le dédain ou l'ironie jusqu'à laisser intact l'aigle impérial qui en décore l'entrée. Je ne saurais dire l'effet navrant que produit en pareil lieu la vue

de ce triste oiseau, cloué là désormais en signe d'infamie, comme un hibou sur la porte d'une grange. A tous les français qui passent, sa vue crie : Souviens-toi ! Et je me suis souvenu. Tandis que le convoi traversait lentement le fleuve majestueux, le souvenir des derniers jours de l'empire me remontait à la mémoire. Je revoyais en imagination la séance du 6 juillet, M. de Gramont à la tribune, mettant la main sur la garde de son épée ; j'entendais les longues acclamations de la Chambre auxquelles répondaient les clameurs de la rue, les chants guerriers, *la Marseillaise*, *le Rhin allemand* de Musset, avec la musique de Gounod, et les couplets de G. Nadaud : *Malheur à qui brave la France !* chantés sur le théâtre du Vaudeville, avec accompagnement de drapeaux tricolores, et repris en chœur par la salle entière.—Vous ne l'avez pas oublié sans doute, joyeux auteur de *Pandore !*

Naturellement, les Prussiens ont rétabli l'arche du pont qu'on avait fait sauter, puisque le chemin de fer y passe. Voici Kehl, où les soldats en garnison à Strasbourg et les commis voyageurs de passage allaient jadis acheter des cigares en contrebande. Le convoi fait bravement ses cinq lieues à l'heure, comme la diligence de Joigny ou le coche d'Auxerre. Parfois il s'arrête au milieu des champs, sans qu'on sache pourquoi. A chaque station, il flâne et reprend haleine. On le laisse souffler tranquillement, tandis que les employés vont boire un bock et que le mécanicien, appuyé sur sa noire locomotive, engage une conversation sentimentale avec quelque jeune fille dont on voit passer la tête blonde par la fenêtre du chalet qui sert de gare, encadrée de clématite et de lierre. Idylle charmante et digne d'être chantée par Gessner ! Comment se piaindre d'une patriarcale lenteur qui permet au regard de savourer à l'aise cette nature verdoyante, ces frais villages dont chacun semble avoir été fabriqué tout exprès pour le plaisir des yeux et cette ceinture de collines chargées de ruines féodales qui ferment le décor ? Tout cela est si joli, qu'au bout d'un quart d'heure j'avais oublié que j'étais en Allemagne et dans la patrie du général de Werder.

Voici Achern, où l'on garde les entrailles de Turenne, à un quart d'heure tout au plus de Sasbach, où le héros fut tué ; Bühl, dont la vallée produit l'Affenthaler, ce bourgogne en miniature du grand-duché ; Steinbach, la patrie d'Erwin, dont la statue colossale regarde du haut d'une colline le Munster de Strasbourg. Enfin nous arrivons à Bade. Une vingtaine de voyageurs descendent du train. Dès qu'ils apparaissent, les cochers rangés sur leurs siéges les saluent humblement au passage. L'un deux, mis comme un cocher de grande maison, s'approche de moi et, le chapeau à la

main, me poursuit de propositions obséquieuses, en m'offrant sa voiture au rabais. A ce premier symptôme, bientôt confirmé par l'empressement des garçons lorsqu'on arrive à l'hôtel, il est facile de pressentir la décadence dont on va être témoin.

Qui n'a vu le Bade d'avant la guerre et ne se rappelle le spectacle unique, éblouissant, étourdissant, que présentaient, à certaines heures du jour, les abords du Kursaal ? Bade, en ce temps-là, était le rendez-vous de tous les heureux de ce monde. Princes, banquiers, artistes, viveurs et courtisanes se pressaient, se coudoyaient en une cohue joyeuse, tout imprégnée de parfums et de rires, dans ce paradis terrestre—un paradis après la pomme—de l'Allemagne de l'Europe. Pendant trois mois, Bade devenait la capitale d'un royaume enchanté. On y était occupé qu'à jouir par tous les sens à la fois. Dans les salons étincelants de marbres, de fresques et de dorures; dans le café et la *Restauration* en plein vent; le long des allées ou les grands châtaigniers versaient une ombre épaisse, fraîche comme l'eau d'une source; autour du kiosque chinois où deux fois par jour, un orchestre trié sur le volet passait en revue les chefs-d'œuvre de la musique, c'était comme un fourmillement radieux, une mêlée d'élégance et de raffinements. On ne rencontrait que visages souriants, épanouis par la bonne chère et allumés par la fièvre du plaisir. Les bals, les spectacles, les concerts, les promenades, les dîners et le jeu se disputaient chaque heure du jour et de la soirée. Le tintement de l'or se mêlait au bruit des violons et au choc des verres; à la chanson des sylphes la chanson de Marco. Lorsqu'un pauvre diable était *décavé*, il se gardait de faire tache au tableau. Se sentant déplacé en si charmante compagnie, et honteux de montrer sa figure maussade dans ce pays de la joie, il prenait aussitôt le chemin de fer, à moins qu'il ne préférât se faire sauter la cervelle dans un coin. L'amphitryon de ces lieux enchanteurs, pour ne point attrister ses hôtes, poussait la munificence jusqu'à lui payer le voyage ou les frais d'enterrement; et le trouble-fête disparaissait sans que personne s'en aperçut.

Le cadre est resté le même, mais le tableau est bien changé. Bade a gardé ce merveilleux décor où l'art vient en aide à la nature sans pouvoir l'égaler; mais l'herbe pousse dans l'Allée des Soupirs et l'avenue de Lichtenthal, sur le chemin de la Chaire-du-Diable, de la Gorge-aux-Loups et du Vieux-Château. Le concierge de la Favorite se promène comme une ombre dans son ermitage désert, tenté de revêtir le cilice et de s'appliquer la discipline dont l'exhibition lui a valu tant de pourboires. Les marchandes de la grande allée ne font plus leur frais et l'une d'elles, en me propo-

sant des cigarettes turques, m'a confié son intention de venir à Paris pour y vendre des gâteaux de Nanterre dans une baraque des Champs-Elysées. La Maison de Conversation a imaginé de suppléer aux recettes d'antan en demandant 18 kreutzers par jour pour octroyer la jouissance, qu'on ne se dispute pas, de ses lambris dorés, de son cabinet de lecture et de ses concerts. Quelques maniaques y jouent, du matin au soir, l'écarté à 25 centimes la fiche, comme dans la partie classique chez le percepteur, et deux ou trois malades y causent tout bas à l'écart. Jamais, au temps du trente-et-quarante, on n'avait tant conversé dans la Maison de Conversation.

Vers deux heures, au moment où l'orchestre attaquait l'ouverture du *Domino noir*, je suis allé m'asseoir sur la terrasse du café. Une douzaine de promeneurs erraient mélancoliquement aux alentours du kiosque, et la *Restauration*, théâtre jadis de tant de joyeuses folies, et où l'on faisait si galamment sauter les bouchons de madame veuve Clicquot, offrait la morne physionomie d'un restaurant de sous-préfecture. J'interrogeai l'un des garçons, un Badois pur sang, mais qui a servi à l'Exposition de 1867 à Paris, et pris dans ce séjour une légère teinte de la langue et de l'esprit du boulevard :

—Ah ! monsieur, me dit-il, depuis que le *moulin* ne tourne plus (le moulin, c'est la roulette), nos beaux jours sont passés. Plus d'Anglais, plus de Russes !

—Et des Français ?

—Presque plus... Il y en a bien encore quelques-uns, ajouta-t-il en clignant de l'œil d'un air très-malin ; seulement ils se font passer pour Belges.

—Alors de quoi se compose actuellement votre clientèle ?

—De malades qui vivent de régime, et d'Allemands, de Prussiens surtout. Mauvaise pratique, monsieur. Encore si c'étaient des Viennois ! Le Prussien se gorge de bière, s'empiffre de bœuf aux confitures, fume une demi-douzaine de cigares d'un sou, et se croit magnifique en donnant deux kreutzers de *trinkgeld* au garçon.

En ce moment, une voix rogue cria à l'autre bout de la salle :

—*Kellner !*

—Vous allez voir, me dit tout bas le garçon : c'est une famille de Prussiens.

Il s'approcha de la table, où le père, la mère et trois enfants venaient d'achever leur déjeuner, fit l'addition et reçut l'argent. En passant à côté de moi pour le porter au comptoir, il ouvrit à demi la main gauche où était tapié une petite pièce de billon :

—Un *gros*, souffla-t-il sans s'arrêter.

Nous aurions voulu pouvoir attribuer exclusivement à l'absence des Français la décadence de Bade; mais la vérité est plus forte que le patriotisme, et il faut reconnaître que la principale cause est dans l'abolition des jeux. On sait que certains moralistes pratiques désireraient ardemment attirer sur la France la pluie d'or qui s'est détournée de l'Allemagne, sans doute pour rendre au vainqueur le respect du vaincu. Dans ses grandes années, Bade réunissait plus de 45,000 clients; c'est tout au plus si, en 1873, il atteindra la moitié de ce chiffre, et la partie qui lui manque est celle qui restait le plus longtemps et qui dépensait le plus, Le *Badeblat* du 8 juillet donne un total de 11,464 étrangers; à la même date, en 1870, année de la déclaration de guerre, il en indiquait 17,929; et en 1872, dernière saison du jeu, 17,561. La légère différence de ces deux derniers totaux ne suffit pas à faire apprécier ce que Bade a perdu en perdant l'élément français, car la saison de 1872 avait convoqué aux funérailles de la roulette et du trente-et-quarante le ban et l'arrière-ban des joueurs de l'ancien et du nouveau-monde. L'affluence des Français à Bade avant la guerre et leur abstention aujourd'hui sont deux faits aussi incontestables l'un que l'autre. Sur les 194 noms de la liste du jour, je trouve seulement trois Français, dont deux ne le sont assurément qu'à demi, car ils s'appellent Bissinger et Henricksen. Or Bade était surtout une ville française, une succursale du boulevard des Italiens. C'était également la maison d'été des Strasbourgeois riches, comme Strasbourg était la maison d'hiver de beaucoup de Badois. Aussi n'est-ce pas précisément sur les bords de l'Oos qu'il faut aller pour trouver de grands partisans de la Prusse.

Mais qui sait? A mesure que les souvenirs de *rouge et noir* iront s'effaçant, peut-être s'apercevra-t-on que les eaux de Bade ne sont pas des eaux de fantaisie, faites pour servir de prétexte et d'excuse aux viveurs, excellentes seulement pour les gens qui se portent bien et contre les maladies qu'on n'a pas, mais qu'elle sont souveraines contre la névralgie, la névrose, les maux d'estomac et les rhumatismes.

Carlsruhe, 10 juillet.

Je ne saurais trop engager mes lecteurs, s'ils voyagent jamais en Allemagne sans savoir la langue du pays, à se défier des lignes à embranchement, et à étudier d'avance leur itinéraire dans le *Hend'schel's Telegraph.* C'est pour ne pas m'être suffisamment conformé moi-même à ce sage conseil que je me trouve conduit à le répéter aux autres. Les employés allemands ont le tort de ne point crier à haute voix le nom de chaque sation, et quand ils s'y

décident, leur prononciation germanique déroute une oreille étrangère. Il suffit d'un moment de distraction pour déranger toute l'économie d'un voyage.

C'est ainsi qu'en allant de Bade à Carlsruhe j'oubliai de descendre à Oos pour y changer de train, et me réveillai tout à coup trois ou quatre stations plus loin, à Otterswyer, sur la route de Fribourg. Que le lecteur m'en croie sur parole : il est peu d'aventures plus déplaisantes dans la vie que d'être débarqué à 1 heure 50 sur la voie, en pleins champs, par une chaleur de 40 à 45 degrés au soleil, bientôt suivie d'un orage violent, et d'apprendre qu'on est condamné à attendre jusqu'à 5 heures du soir le passage d'un autre train pour revenir sur ses pas. Encore, pour arriver à comprendre cette chose si claire et simple, fallut-il dix minutes d'explications laborieuses, compliquées par l'intervention bienveillante d'un interprète, Italien de naissance, qui ne parlait ni l'allemand, ni le français.

VICTOR FOURNEL.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada—par J. J. Loranger, juge de première instance, Commandeur de l'ordre de Pie IX, ex-ministre.—A. E. Brassard, Editeur. —Des presses de la *Minerve*.

C'est un heureux présage pour un Livre, lorsqu'un magistrat, renommé autant par son équité que par ses lumières, daigne s'en déclarer l'auteur, et c'est déjà une grande garantie que l'incertitude sur l'autorité de l'écrivain ne rende point douteuse la valeur du travail. Ces deux avantages se réunissent aujourd'hui en faveur du commentaire de l'hon. Juge Loranger ; l'auteur joint à un talent incontestable un âge et une position au-dessus de la critique pour une telle entreprise. Le magistrat ne nuit point ici au commentateur ; au contraire il relève le mérite de l'œuvre et il préjuge en faveur de ces études des lois méditées et approfondies par l'homme public dans le silence et le secret du cabinet.

Au milieu des incertitudes et des doutes jetés dans la science légale par le grand nombre de commentaires qui, sur un nombre infini de questions, s'entrechoquent et se contredisent ; en présence de l'indécision de la jurisprudence et n'ayant souvent, en définitive, pour seul guide que le texte quelquefois aride du code, des besoins impérieux se font sentir, d'unanimes souhaits sont sans cesse formulés.

Tous, l'étudiant comme le praticien, réclament un traité substantiel, un manuel sérieux qui présente, d'une manière certaine, l'état actuel de notre science légale et précise les principes qu'ils pourront accepter avec la confiance d'avoir en résumé l'opinion des meilleurs auteurs et l'espoir de ne pas perdre en vaines recherches un temps précieux et utile. " L'utilité d'un commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada, ne saurait être mise en question, dit M. Loranger, l'incertitude sur le mérite de l'œuvre peut seule en rendre la valeur douteuse."

Nous devons donc, dans les circonstances où nous sommes placés, accepter le travail de M. le Juge Loranger comme un précieux témoignage de l'intérêt que l'auteur porte à l'avancement et au perfectionnement de notre science légale. Il est pour nous une nouvelle preuve des heureux fruits

qu'est destinée à nous donner la codification de nos lois. Avec le code se sont ouverts, pour nos jurisconsultes, de nouveaux horizons, des voies plus larges et plus dignes de leurs études, une carrière plus favorable au développement des préceptes de la métaphysique et de la logique judiciaire. Les commissaires canadiens avaient reçu instruction de suivre, autant que possible, la forme et les grandes divisions du Code Français ; il faut admettre qu'ils se sont acquittés de cette tâche avec un minutieux scrupule, car souvent les textes mêmes des deux codifications sont identiques. Sans juger notre code au point de vue des discussions religieuses qu'il a soulevées, mais en le considérant seulement comme moyen d'unification de nos lois, ce fut certainement un grand perfectionnement apporté à l'état de notre jurisprudence, car il devint dès lors facile de voir que la plupart des décisions des tribunaux de France et des pays qui ont adopté les préceptes de la codification française auraient ici leur application journalière, et que les travaux de législation comparée ne tarderaient pas à se produire en ce pays. Aussi à peine quelques années se sont-elles écoulées depuis la promulgation de notre code et déjà plusieurs ouvrages importants en ce genre ont été publiés avec succès. L'Hon. Juge Loranger a bien voulu lui aussi apporter sa pierre à l'édifice, et du premier pas il se place au premier rang des travailleurs. Commencé pour lui-même il s'est convaincu, avec bon droit, que l'ouvrage qu'il livre aujourd'hui au public pouvait être continué pour les autres, et il a eu raison de croire qu'il eût paru égoïste s'il eut laissé éclairer pour lui seul une lampe qu'il devait faire briller d'une si vive lumière.

La tâche que s'est imposée l'auteur n'est pas un travail toujours facile et agréable. Il lui faut un surcroit de courage et d'amour de l'étude pour remonter sans cesse aux sources si multiples et diverses de nos lois et de nos coutumes ; pour se reconnaître dans ce dédale de décisions souvent contradictoires et de dispositions coutumières et statuaires empruntées tantôt aux Romains, tantôt aux Français, tantôt aux Anglais ; pour enfin établir et bien faire connaître l'étendue de nos droits et priviléges sans jamais perdre de vue les modifications que fait nécessairement subir à notre droit public et privé notre position de colonie dépendante de la législation d'une mère-patrie et intimement liée à ses destinées. Les difficultés du droit canon ne sont pas non plus les moindres que le commentateur canadien ait à surmonter, car il lui faut tout à la fois lutter avec courage pour le triomphe de ses principes religieux et la revendication de nos droits comme catholiques, sans blesser les susceptibilités des croyances diverses au sein desquelles nous vivons. Mais si d'une part ces obstacles sont grands et sérieux, nous avons d'une autre part pour nous rassurer une confiance absolue dans les talents reconnus de l'infatigable travailleur qui a entrepris de les surmonter. "Poussé, dit-il, par l'amour d'une science qui a été la principale, sinon l'unique préoccupation de ma vie ; vers laquelle, en dehors du devoir, m'entraîne un penchant naturel ; d'une science qui a été l'objet du culte des plus belles années de mon existence ; animé du désir d'en prolonger la connaissance, j'ai voulu faire de mon livre un monument de mes efforts. Il peut crouler ce monument ! d'un œil stoïque je verrai sa chute, pourvu que sur ses assises épargnées des ouvriers plus habiles un jour le reconstruisent."

Voici maintenant comment l'auteur s'exprime dans son introduction, à l'endroit où il traite aussi du plan de son ouvrage :

" Le Code Napoléon, ayant été adopté comme modèle du nôtre, j'aime-

rais à pouvoir dire son prototype, doit naturellement lui servir de terme de comparaison. Ce qui fait du rapprochement des deux codes, la méthode la plus sûre pour faire ressortir les principes du Code Canadien. De ce rapprochement, qui est dans la lettre comme dans l'esprit de la loi de codification, nait une affinité naturelle, entre les commentaires sur le Code du Bas-Canada et les commentaires sur le Code Napoléon. Ceux-ci sont au commentateur canadien, ce que le code Napoléon a été lui-même à nos codificateurs. Ils doivent lui servir de modèles. De là la place que tient, dans ce livre, la doctrine des auteurs modernes et l'autorité dont elle y jouit.

" Cette autorité n'est pas cependant la même partout, subordonnée qu'elle est à la concordance ou à la discordance des deux codes.

" A l'instar du Code Napoléon, le Code Canadien a respecté l'ancien droit en certains cas, et, dans d'autres, lui a substitué une disposition nouvelle, empruntée au Code Français. L'accord des deux codes, en ce cas, constitue leur concordance proprement dite. Leur discordance résulte des cas où l'un des Codes a abrogé l'ancienne législation, perpétuée par l'autre, ou bien encore où l'abrogation commune n'a pas entraîné le même amendement.

" La législation particulière du Bas-Canada et l'usage ont introduit dans notre droit, des dispositions exceptionnelles, qui, n'ayant jamais fait partie de l'ancien droit français, n'ont rien de commun avec le Code Napoléon. Ce droit local, quand il a été consacré par le Code, offre une série distincte de cas de non-concordance entre les deux codes.

" Un des objets du présent ouvrage est donc, la comparaison du Code du Bas-Canada avec le Code Napoléon. Dans cet ouvrage, qui n'a d'autres divisions que celles du Code, distribué en autant de livres, titres, chapitres, sections et articles, que le Code en contient, on notera soigneusement la concordance et la discordance des deux codes.

" Ce parallélisme aura pour effet, de faire servir le Code Napoléon d'interprète au nôtre; de l'y incorporer, pour ainsi parler, dans les dispositions qui leur sont communes.

" Cette appropriation du texte, entraînera naturellement celle des commentaires sur le Code Français, que le Code Canadien pourra revendiquer, comme s'ils eussent été faits pour lui. Un simple coup d'œil embrasse l'utilité de ce procédé.

" Quoique d'un service moins direct, le texte et les commentaires ne resteront cependant pas inutiles, dans les cas de discordance. La différence des deux législations, en indiquant les motifs qui l'ont déterminée, fera ressortir leurs caractères différents, révèlera l'esprit du Code Canadien, et par là en élucidera l'interprétation.

" La contrariété du droit nouveau, substitué à l'ancien, nécessite dans les commentateurs français, des références continuelles à la loi abrogée, lesquelles, dans les cas où nous n'avons pas imité cette abrogation, offrent sur la jurisprudence ancienne, des aperçus que l'on chercherait en vain dans les anciens auteurs.

" Placés sur les limites des deux époques légales, les commentateurs ont du constater la condition de la première, pour signaler les progrès de la seconde. C'est cette comparaison obligée des deux Droits, qui rendra toujours les commentaires du Droit nouveau, précieux pour la connaissance de l'ancien.

" D'ailleurs, grâce aux tendances philosophiques des études contemporaines, la science du droit a obtenu en France, un degré d'application si

universelle, elle y a été l'objet d'une si vaste généralisation, que les ouvrages légaux qui y sont publiés, sont devenus de puissants auxiliaires au développement du droit de plusieurs pays, où leur valeur leur a fait acquérir droit de cité.

" Que sera-ce si, à cette condition générale d'influence, l'on ajoute les accidents particuliers résultant de l'analogie des principes et de leur communauté d'origine ?

" Ces considérations sont sans doute plus que suffisantes pour justifier la place considérable que le Code Napoléon et ses commentaires, occupent dans cet ouvrage, qui serait resté incomplet sans eux, et dont ils sont, pour ainsi dire, la clef de voûte. On aurait voulu les en exclure qu'ils seraient venus d'eux-mêmes s'y placer ; du moins le lecteur les y aurait cherchés.

" Cette dépendance apparente n'a cependant pas fait du Code Canadien, une œuvre de servile imitation. Les similitudes que nous avons signalées, ne lui ont pas enlevé son caractère d'originalité, manifesté par les différences essentielles qu'offre l'économie des deux codes. La codification Napoléonnienne a substitué aux anciennes lois de la France, qu'elle a révoquées, une Législation nouvelle ; la loi du 1 germinal an 12 portant, qu'à compter du jour où le Code Civil a été exécutoire, les " lois Romaines, les Ordonnances, les Coutumes générales et locales, les statuts, les règlements, ont cessé d'avoir force de loi générale ou particulière, dans les matières qui sont l'objet du Code." Notre législature a procédé autrement, puisque, comme nous l'avons vu précédemment, le corps de nos lois anciennes a été conservé, et le Code lui même n'a d'autorité, comme texte, que dans les matières où il contient une disposition positive, confirmant ou modifiant l'ancien droit.

" Ainsi, en dehors des cas prévus, les lois Romaines, aussi bien que les lois françaises en force en 1663, et tout notre droit local, écrit ou coutumier, sont encore en pleine vigueur parmi nous. C'est encore à cette triple législation qu'il faut remonter, pour découvrir si le Code en a reproduit toutes les dispositions ; les lui adjoindre quand elles n'y sont pas, et les interpréter quand elles s'y trouvent. A côté du Code, se trouve donc encore cette ancienne législation, existant comme texte et ayant une autorité égale à la sienne, quand il n'en reproduit pas ou n'en contredit pas les dispositions ; comme complément de ces dispositions, quand il les renferme, et comme développement, dans tous les cas. Sous ce triple rapport, l'ancienne législation est restée la source de notre droit.

" Il n'en a pas été ainsi en France où, élevant un monument nouveau sur les ruines de l'ancien, le Code a été le dernier mot de la législation ancienne, comme il a été le premier de la nouvelle.

" Là, l'ancien droit détruit comme texte, n'existe plus que comme raison écrite, et le commentateur ne remonte pas plus haut que le Code, qui en est la source unique et première.

" Il n'en saurait être ainsi pour le Commentateur Canadien. Pour explorer les sources du code, il lui faut remonter à la plus haute antiquité légale.

" Pour ce qui est de la législation nouvelle, que nous avons appelée, avec raison, la partie la plus difficile à traiter, nous avons vu, dans le cas de conformité avec le Code Napoléon, l'utilité des commentaires sur ce Code.

" En dehors de cette similitude, nous aurons pour données de cette

partie toute d'initiative de l'ouvrage, les caractères généraux de cette législation, dont nous venons de résumer les principaux amendements.

" La législation ancienne aura, dans sa ressemblance avec le Code Napoléon, ce Code même avec ses commentaires pour développement, sans exclure les auteurs anciens, qui, avec le texte des lois anciennes, la jurisprudence française et la nôtre, seront nos seuls guides, dans les cas de contrariété. Rien, dans ce livre, pas plus que dans le Code, ne la séparera de la législation nouvelle. L'isolement serait d'ailleurs impossible.

" Ainsi, l'ouvrage embrassera, la concordance du code Napoléon et du Code du Bas-Canada, l'investigation des sources de notre droit, notre législation statutaire, nos usages, la jurisprudence française et la nôtre, le résumé de la doctrine des auteurs français sur l'ancien et le nouveau droit, et l'appréciation de la Législation nouvelle. C'est de ces matériaux, distincts par le fond, quoique réunis et confondus par les nécessités de la forme, qu'a été formé le présent Commentaire."

Avec des données et des bases aussi larges et aussi intéressantes, l'ouvrage de M. le Juge Loranger ne pourra manquer d'être de la plus grande utilité pour tout le monde, et nous ôsons espérer que l'accueil qui lui sera fait établira une fois de plus que nos populations ne sont pas indifférentes aux efforts des personnes qui se sacrifient pour l'avancement des sciences et le perfectionnement moral et intellectuel de toutes les classes de la société.

CHS. C. DE LORIMIER.

Cantus Excerpta e cantibus liturgicis.—2de Edition. — Des presses de John Lovell, Montréal.

C'était une bonne pensée que celle de réunir en un seul volume des extraits choisis du Graduel et de l'Antiphonaire.

Cette utile compilation destinée à rendre le plain-chant populaire, contient quelques défauts, qu'il serait bon de faire disparaître dans une édition subséquente, si l'auteur tient à rendre au chant ecclésiastique cette antique pureté et ce prestige que tendent à lui faire perdre tous les jours les envahissements de la tonalité moderne et du drame lyrique.

C'est une erreur de croire qu'une mélodie, par cela seul qu'elle ne dépasse pas l'étendue d'un des huit modes du plain-chant, puisse être attribuée par exemple au 1er, 5ème ou 6ème mode, sans égard au caractère de cette mélodie et au système harmonique avec lequel elle est, pour ainsi dire, identifiée.

C'est ainsi que l'auteur du Cantus a cru pouvoir attribuer au 5ème mode, qui est *majeur*, une mélodie du P. Mertiam dans laquelle la présence du *la bémol*, altération étrangère au 5ème mode, détermine *musicalement* le ton de *fa mineur*. (1)

Le *Tantum ergo*, No. 3 page 345, adapté à une mélodie quelque peu vulgaire, présente une semblable anomalie. La présence et le retour de la *note sensible, si naturel*, y fait naître le sentiment de la modulation en *do majeur*,

(1) Voyez Tantum ergo, I. p. 344.

au moyen, dans l'accompagnement, de l'accord dissonnant naturel : *Sol*, *si*, *re*, *fa* et de sa résolution : *Do*, *mi*, *sol*, *do*. (1)

Quant à l'harmonie des psaumes, il eut été plus sûr d'emprunter les faux-bourdons, déjà publiés, d'auteurs compétents à traiter l'harmonie consonnante appliquée au chant grégorien.

Je citerai entr'autres les faux bourdons si simples et si naturels de M. Morelot reproduits dans le Dictionnaire du plain-chant de Dortigues.

Du reste les défauts plus haut mentionnés n'affectent en rien le plan général de l'ouvrage et consistent plutôt dans un superflu qu'il est facile d'exclure ; aussi l'ordre et la distribution des différentes pièces, le fini typographique, et surtout, l'excellente méthode de plain-chant, qui termine cette publication, suffiraient à justifier l'accueil qu'elle a reçu.

O. Pelletier.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une 3ème édition du cantus doit paraître prochainement, et qu'on a dû y corriger la pluspart des défauts signalés dans les éditions précédentes.

O. P.

(1.) "Avant l'invention de l'harmonie dissonnante, la modulation n'était autre chose, qu'un mouvement fait d'un son à un autre (*diatoniquement*) avec mesure, douceur et accord ; le mot *modulation* vient de *moduler*, qui signifie chanter avec suavité." (Cérone, p. 238.)

" Cette espèce de modulation n'a rien, comme on voit, de commun avec ce que nous entendons aujourd'hui par ce mot, c'est-à-dire, avec la transition d'un ton à un autre par le seul fait de l'attaque sans préparation de l'accord dissonnant, car cette harmonie fait sentir immédiatement le ton nouveau par l'appellation double du quatrième degré et de la note sensible." (Fétis, Esquisse de l'hist. de l'harmonie, p. 38.)

Les raffinements de l'harmonie moderne exigent, il est vrai, dans l'accompagnement du plain-chant par la seule harmonie consonnante, l'emploi d'altérations étrangères aux *cordes* de la mélodie, mais n'autorisent dans la mélodie elle-même d'autres altérations que celle du *si* naturel par un *bémol*, afin d'éviter le triton, et certaines euphonies, qui *se chantaient mais ne s'écrivaient pas*.

Le *plain-chant musical*, dont l'auteur de la fameuse *messe royale* fut en France l'un des propogateurs, se distingue du plain-chant proprement dit par cet abus du genre chromatique entraînant de fréquentes modulations.

Voyez sur Dumont, les jugements de l'abbé Poisson et de Stephen Morelot cités au Dict. de Dortigues aux mots : *plain-chant musical* et *Tonalité*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SOMMAIRE.—Du CORRESPONDANT DE PARIS, Librairie de Charles Douniol et Cie., Editeurs, 29 Rue de Tournon.

NOUVELLE SÉRIE.—3e. LIVRAISON.—10 AOUT 1873.

I.—Les Mémoires du Général de Ségur.....
Cte. De Champagny, de l'Académie française.
II.—La vie en Religion au XVIIe siècle.—Auguste Nisard.
III.—Safar-Hadgie.—Les Russes à Samarkand.—Prince Joseph...
Lubomirski.
IV.—Les Pêcheries Françaises dans l'Amérique du Nord.—Fin,
O. De Ceinmar.
V.—L'Antechrist de M. Renan.—Leroux.
VI.—La Sophonisbe de Mairet.—Ernest Serret.
VII.—Les Comtes de Paris, ou comment on fonde une dynastie...
Albert Du Boys.
VIII.—Le Sifflet d'argent.—Poésie.—Emile Grimaud.
IX.—Mélanges.—Récents travaux sur l'Histoire de la langue Française.
Paul Viollet.
X.—Quinzaine Politique.—Auguste Boucher.

4e. LIVRAISON,—25 AOUT 1873.

I.—Madame Swetchine et la Société de son temps.—Cte. de Carné, de l'Académie française.
II.—Safar-Hadgie.—Les Russes à Samarkand.—Suite...
Prince Joseph Lubomirski.
III.—Le Prince de Joinville pendant la Campagne de France.—I...
Auguste Boucher.

IV.—L'Enseignement Spiritualiste—H. De Cossoles.
V.—Un Vêda Chaldéen.—François Lenormant.
VI.—Les Mirabeau.—XI. Le Marquis, le Bailli et Turgot...
Louis De Loménie, de l'Académie française.
VII.—Revue Critique.—1. *Gœthe, ses œuvres expliquées par sa vie*, par M. MÉZIÈRES, professeur à la Faculté des lettres de Paris.—II. Les *maîtresses* de Gœthe, par M. BLAIZE DE BURY.—III. *Gœthe, ses prédécesseurs et ses contemporains* par M. BOSSERT.—IV. *Histoire d'Allemagne* par M. ZELLER.—V. L'esprit *révolutionnaire*, conférences de *l'Oratoire*, par le P. LESCOEUR.—VI. *La Révolution et l'ordre chrétien*, par M. AUGUSTE NICOLAS. VII. *Ignace Spencer et la renaissance du Catholicisme en Angleterre*, par M. l'abbé DE MADAUNE. P. Douhaire.
VIII.—Mélanges.—Les Pénalités de l'Enfer de Dante, par J. Ortolan.—René Lavolée.—Livres divers.—Augustin Largent.
IX.—Quinzaine Politique.—Auguste Boucher.

5e LIVRAISON,—10 SEPTEMBRE 1873.

I.—Le Prince de Joinville *pendant la Campagne de France*. Fin...
Auguste Boucher.
II.—Safar-Hadgie.—Les Russes à Samarkand. Suite...
Prince Joseph Lubomirski.
III.—Le Livre de Job.—L'abbé Lesmayoux.
IV.—M. De Laprade et ses *Poèmes Civiques*.—Antoine De Latour.
V.—L'Assistance publique en France.—A Legoyt.
VI.—De Paris à l'Exposition de Vienne.—Victor Fournel.
VII.—Septembre 1872 et 1873—Poésie.—Octave Ducros.
VIII.—Mélanges.—Séance annuelle de l'Académie.—P. Douhaire.
—La Richesse agricole de la France.—Le Beau dans la nature et dans les arts, par l'abbé Gaborit.
IX.—Quinzaine Politique.—Auguste Boucher.

Prix du Correspondant, 35 frs. Etranger prix de la Poste en sus, paraissant deux fois par mois.

Le Correspondant de Paris à trente-et-un an d'existence et traite de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Politique, de Littérature, de Sciences et de Beaux-Arts.

Sa rédaction se compose des plus célébres écrivains Catholiques de France et compte trois de ses rédacteurs au nombre des membres de l'Académie française, les Comtes de Champagny et de Carné et M. Louis De Loménie.

C'est dans ce recueil qu'écrivait feu l'illustre DeMontalembert qui a laissé derrière lui de dignes héritiers de sa plume courageuse et qui ne cessent de combattre et de lutter en faveur des grandes traditions catholiques.

REVUE BRITANNIQUE.

No. 8.—Aout 1873.

Paris au Bureau de la *Revue*, 50 Boulevard.—Haussman.

Sommaire des matières contenues dans la livraison d'Aout.

I.—Le Monothéisme dans le Paganisme.
II.—Trouville et Côtes du Calvados, par un touriste Anglais.
III.—Le Cachemyr.
IV.—L'Expédition de l'Oued-Guir au Sud de la Province d'Oran dans le Désert (1870) (2e extrait.)
V.—Le Capitaine Marryat.
VI.—Une terrible tentation, (Histoire de la vie moderne.) (7e. extrait.)
VII.—Mosaïques de Rome Moderne.
VIII.—En route pour le Nouveau Monde ; Du Hâvre à New-York.
IX.—Correspondance d'Allemagne.
X.—Correspondance d'Amérique.
XI.—Correspondance de Londres.
XII.—Chronique et Bulletin bibliographique.

Prix de la Revue Britannique, un an 50 francs, paraissant une fois par mois.

La Revue Britannique est une revue internationale reproduisant les Articles des meilleurs écrits périodiques de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, complétés par des articles originaux sous la Direction de M. Amédé Pichot.

Cette Revue en est à sa treizième année d'existence, et mérite à tous égard l'encouragement de ceux qui aiment à s'instruire et à suivre le développement de la littérature et des sciences en Angleterre et en Amérique. C'est une *revue* qui peut pénétrer sans aucun danger dans toutes les familles, car sa rédaction est faite avec choix, avec distinction et avec le plus grand sens moral.

Sommaire.—De la Revue Catholique des Institutions et du Droit par une Société de Juris-Consultes.—Grenoble, Baratier frères et Dardelet, Editeurs.

1ére Année.—Numéro 10. (Le Numéro 9 nous manque) Septembre 1873.

I.—La Révolution (suite)—IX. Le suffrage universel. (suite)... Gustave De Bernardi.
II.—La Sépulture Catholique et la loi civile.—André Gairal, docteur en droit, Avocat à la Cour de Lyon.
III.—Une conversation sur la liberté testamentaire.—De Moreau D, Andoy (Belgique.)

IV.—La Dimunition de la population et la Décadence Nationale, (suite et fin).—Claudio Jannet, avocat à la Cour d'Aix, docteur en Droit.

V.—Revue des travaux de l'assemblée nationale.—Emn. Perier, avoué à la Cour d'Appel.

Prix pour un an 10 francs, paraissant une fois par mois.

Nous constatons avec plaisir le succès toujours croissant de cette excellente *Revue* que nous recommandons fortement au patronage canadien.

Qu'on juge de son esprit et de son objet par l'extrait suivant de son programme :

" Un des premiers fonctionnaires de notre magistrature disait il y a quelques jours.

" On entend sortir de toutes les bouches honnêtes cette parole fortifiante ; il faut régénérer notre société par la morale et la justice. "

" Mais en même temps que se prépare une lutte terrible entre la Révolution et la Société, un espoir de rénovation et de salut brille pour la France. Et d'où lui vient-il, sinon du principe chrétien qui, malgré l'ostracisme légal qu'il a subi, renaît parmi nous plus grand et plus fort ?

La France Catholique recrute et groupe ses phalanges ; elle s'organise, elle prie, elle combat : En voilà assez pour qu'on puisse prédire son triomphe.

" Telle est l'action, telle est la préparation de l'avenir de notre pays auxquelles nous venons nous associer pour une publication dont le titre dit tout l'esprit et l'objet. "

On peut s'abonner chez M. M. Rolland & Fils, Libraires.

SOMMAIRE.—De l'Economiste Français.—Journal hebdomadaire paraissant le Samedi.—

Rédacteur en chef, M. Paul Leroy-Beaulieu.
Bureau : Rue du Faubourg Montmartre, 17, à Paris.
1er. Volume Samedi, 6 Septembre 1873, Numéro 21.

PARTIE ÉCONOMIQUE :

L'Administration des Contributions indirectes en France.
Les Céréales en France.
Les travaux du Parlement britannique dans sa session de 1872.
Les Chemins de fer d'intérêt local dans le Nord de la France.
Les relations postales avec les Etats-Unis.
La démonétisation de l'argent.
La Russie Agricole.
Nouvelle du Japon et de la Chine.

L'impôt sur les tissus et ses moyens de perception.
Les chemins de fer en France, en Angleterre, et en Allemagne.
Nos milliards en Allemagne.
Vœux des conseils généraux.
Chambre de Commerce de Bordeaux.

Partie Commerciale.

Revue Générale.
Rapport sur les cafés.
Cours des fontes.
Marchés de Mulhouse;
Correspondances particulières de l'*Economiste* Français,
Manchester, Lille, Lyon, Bordeaux, le Hâvre, Marseille.

Partie Financière.

Revue des Banques et du mouvement des capitaux.
Bourse.
Bulletin bibliographique.

L'Economiste Français est un organe très accrédité en France et comme la science économique est fort peu développée parmi nous, et que ceux qui s'y livrent ont absolument besoin d'un guide sûr et d'expérience, nous leur conseillons fortement d'adopter l'Economiste français où ils pourront suivre d'une manière périodique le mouvement économique, commercial et financier. Sa rédaction se compose des noms les plus autorisés dans la science économique. M. M. Rolland & Fils libraires en sont les agents.—L'abonnement est de 60 francs par an pour le Canada.

L. W. Tessier.

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Dixième Livraison—25 Octobre, 1873.

SOMMAIRE

I.—LE BATTEUR DE SENTIERS, (Suite)..... **GUSTAVE AIMARD.**
II.—ETUDES sur les TERRITOIRES DU NORD-OUEST DU CANADA. (Suite). **J. C. LANGELIER.**
III.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE..... **G. DOUTRE.**
IV.—PÈLERINAGE DE PARAY-LE-MONIAL..... **P. LA F. CRAVEN.**
V.—LES GAULTIER DE VARENNES..... **B. SULTE.**
VI.—DE PARIS A L'EXPOSITION DE VIENNE, (Suite)..... **VICTOR FOURNEL.**
VII.—BIBLIOGRAPHIE.—Maple Leaves..... **ALFRED GARNEAU.**

MONTRÉAL
IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENECAL
Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.
1873.
Droit de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M.	A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch	Québec.
"	H. R. Dufresne	Trois-Rivières.
"	Emm. Crépeau	Sorel.
"	L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial	Ottawa.
"	L. A. Dérome	Joliette.
"	Joseph L'Ecuyer	St. Jean d'Iberville
"	L. O. Forget	Terrebonne.
"	J. A. Archambault	Varennes.
"	M. G. Roussin	Roxton Falls.
"	Alph. Raby	Ste. Scholastique.
"	C. H. Champagne,	St. Eustache.
"	J. B. Lefebvre-Villemure	St. Jérôme.
"	A. M. Gagnier	Ste. Martine.
"	E. Lafontaine	St. Hugues.
"	J. O. Dion	Chambly.
"	A. Sauton, 41 Rue du Bac	Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser. pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Vallet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour ; la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur*

721

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

(*Suite.*)

IX.—A MEXICO.

Depuis le commencement de la guerre du Mexique, et surtout depuis la prise de Puebla, les organes du grand format se complaisent à fournir à qui mieux mieux à leurs lecteurs des descriptions de Mexico.

Malheureusement, soit que ces journaux manquent de renseignements positifs, soit, ce qui est plus probable, qu'ils dédaignent d'en chercher, toutes ces descriptions sont fausses et surtout incomplètes.

Voici comment la fondation de cette ville est racontée dans les vieux auteurs :

L'année même de la mort de Heutzin, roi de Tezcuco, c'est-à-dire le lieu où on s'arrête, parce ce fut en cet endroit même que finit la migration des Chichimèques, les Mexicains firent irruption dans le pays et atteignirent l'endroit où est aujourd'hui Mexico au commencement de l'année 1140 de notre ère ; cet endroit faisait alors partie des domaines d'Aculhua, seigneur d'Alzcaputzalco.

Bien que les Mexicains fussent arrivés en 1140, ce ne fut que deux ans après, en 1142 que *la Venise Américaine commença réellement à surgir du sein des eaux.*

C'est avec intention que nous avons souligné les derniers mots qui précèdent ; dans la plupart des descriptions que nous avons lues depuis quelques jours, il est positivement dit que Mexico est bâtie *auprès* du lac de Tezcuco ; c'est *au milieu* qu'il aurait fallu dire, ce qui n'est point du tout la même chose.

Comme Venise, sa sœur européenne, Mexico n'était dans le principe qu'un amas de chaumières servant d'abri précaire à de misérables pêcheurs ; mais sans cesse tenus en alerte par les attaques continuelles de leurs voisins, les Mexicains, d'abord dispersés sur un nombre infini de petites îles, sentirent le besoin de se réunir, afin de se mettre en état de résister : à force de courage et de patience, ils réussirent à construire des maisons élevées sur des pilotis remplis de terre, et se servant de la vase des lagunes, rendue captive au moyen de branches d'arbres, ils créèrent ces *chinampas*, espèces de jardins flottants, les plus curieux du monde, sur lesquels ils semèrent des plantes potagères, du piment, du maïs, et parvinrent ainsi, grâce à leur chasse aux oiseaux aquatiques sur le lac, à se passer complètement de leurs voisins.

Nous relèverons une erreur commise par un auteur moderne qui attribue la fondation de cette ville aux Aztèques et lui donne le nom de *Tenochtillan*, au lieu de celui de *Temixtitlan*, qui est le véritable.

Presque détruit à la suite des combats acharnés que se livrèrent les Mexicains et les Espagnols, Mexico, quatre ans après la conquête, était reconstruit tout entier par Fernand Cortez ; mais, bien que bâtie sur le plan primitif, la nouvelle ville ne ressemblait plus à l'ancienne ; la plupart des canaux avaient été comblés et remplacés par des rues pavées ; de magnifiques palais, de somptueux couvents s'élevèrent comme par miracle, et la ville devint complétement espagnole.

Depuis lors, les eaux du lac ont de plus en plus abaissé leur niveau ; elles se sont retirées, et ce n'est plus que dans les bas quartiers que se trouvent encore quelques mares fangeuses, dernières traces des anciens canaux.

Bâtie juste à égale distance de deux océans, à environ 2,280 mètres au-dessus de leur niveau, c'est-à-dire à la hauteur du mont St. Bernard, Mexico jouit cependant d'un climat délicieusement tempéré, entre deux magnifiques montagnes, le *Popocatepelt*, — montagne fumante, et le *Iztaczcihualt*, — ou la femme blanche, dont les cimes chenues, couvertes de glaces éternelles, se perdent dans les nues.

L'architecture mauresque des édifices, les maisons peintes de couleures claires, les coupoles sans nombre des églises et des couvents, qui dépassent les *azoteas* et couvrent pour ainsi dire la capitale

tout entière de leurs vastes parasols jaunes, bleus ou rouges, dorés par les derniers rayons du soleil couchant, la brise tiède et parfumée qui arrive, comme en se jouant, à travers les branches touffues des arbres, tout concourt à donner à Mexico un air oriental qui étonne et séduit à la fois.

Nous avons dit que Mexico fut rebâti sur le plan primitif ; la ville est, comme au temps de Moctecuzoma, divisée en quatre quartiers principaux ; toutes les rues se coupent à angle droit et vont aboutir à la plaza Mayor par cinq artères principales, qui sont les calles de Tacuba, de la Monterilla, de Santo-Domingo, de la Moneda et de San-Francisco.

Toutes les villes espagnoles du nouveau-monde sont taillées pour ainsi dire sur le même patron et ont cela de commun entre elles, que dans toutes la plaza Mayor est construite de la même façon.

Ainsi, à Mexico, elle a sur une de ses faces la cathédrale et le sagrario, sur la seconde, le palais du président de la république, renfermant les ministères au nombre de quatre, des casernes, une prison, etc. ; sur la troisième se trouve l'ayuntamiento ; enfin, la quatrième est remplie par un bazar, le Portal de las flores, qui est demeuré seul depuis la démolition du Parian.

Cette façade de la place est garnie de portales ou cloîtres, contre les piliers desquels s'adossent les échoppes des *evangelistas* ou écrivains publics, des marchandes de *tamales* et des débitants de boissons rafraîchissantes.

D'après le conseil de Louis Morin, don Gutierre avait tourné Puebla sans y entrer et avait continué directement sa route sur Mexico.

Le français qui restait toujours chargé de guider la petite troupe, la conduisit, à travers des sentiers perdus, jusqu'en vue de la ville, qu'elle atteignit trois jours après sa rencontre avec les salteadores, sans avoir été de nouveau inquiétée, même en traversant le fameux bois *del Pinal*, qui jouit cependant d'une réputation sinistre justement méritée.

Ce fut juste à l'heure de l'oraison du soir que les voyageurs s'engagèrent sur la gigantesque chaussée aboutissant à la guarita ou barrière de Tacuba.

Dans la capitale Mexicaine, il est défendu de parcourir les rues à cheval pendant la nuit. Cette prohibition dure d'un soleil à l'autre.

Arrivés à la barrière, les voyageurs firent halte dans une *meson* ou hôtellerie, où ils résolurent de laisser provisoirement leurs bêtes de somme et leurs chevaux, ainsi que les serviteurs qui les accompagnaient.

Les hôtelleries mexicaines ne ressemblent en rien aux nôtres, en ce sens que les hôteliers ne fournissent aux voyageurs que l'eau et le couvert; pour le reste, ceux-ci s'arrangent comme ils peuvent; tant mieux pour eux s'ils ont des provisions de bouche, sinon ils se coucheront sans souper; et encore de quelle façon se coucheront-ils? ceci les regarde; l'hôtelier n'est tenu qu'à leur fournir en fait de lit qu un châssis placé dans un angle de la chambre et sur lequel est tendu un cuir de bœuf.

En revanche, les hôteliers mexicains sont voleurs et insolents; ils font payer le prix qu'ils veulent et ne reçoivent chez eux que les voyageurs qui leur plaisent.

Par un heureux nasard, don Luis connaissait depuis longtemps l'hôtelier à la porte duquel l'heure avancée contraignait don Gutierre de frapper; il avait toujours entretenu de bonnes relations avec lui, et même, dans plusieurs circonstances, il lui avait rendu de légers services.

Le mesonero, par considération pour son ami français, se montra assez accommodant et presque poli, il alla même, moyennant finance, bien entendu, jusqu'à fournir aux voyageurs tout ce dont ils avaient de besoin.

Les deux jeunes filles étaient rendues de fatigue; il ne fallait pas songer à leur faire traverser à pied toute la ville pour se sendre à la calle primera Monterilla, où don Gutierre possédait une maison.

Lorsque don Gutierre se fut installé pour la nuit, on soupa; puis, le souper terminé, les jeunes filles se retirèrent pour se livrer au repos, et les trois hommes demeurèrent assis face à face, et fumant afin d activer la digestion.

—Nous voici enfin à Mexico, dit don Gutierre avec un soupir de satisfaction. Dieu soit loué!

—Vous n'avez sans doute pas l'intention d'y faire un long séjour? demanda don Luis.

—J'y demeurerai le moins de temps possible, senor. Vous savez, comme moi, combien il est important que je parte avant que n'éclate la catastrophe dont le pays est menacé. Les troupes de Juarès convergent autour de la ville qu'elles ne tarderont pas à investir; peut-être y aura-t-il un siége, et je vous avoue que je ne me soucie nullement d'y assister; ce n'aurait pas été la peine de m'enfuir à travers mille dangers de la Vera-Cruz pour venir me faire prendre à Mexico.

—Supposons que vous demeurerez ici une huitaine de jours.

—Tout au plus; nous partirons avant, si cela est possible.

—Très-bien; dans ce cas là je crois qu'il est plus qu'inutile de faire entrer vos bagages dans la ville; le mieux serait de les diri-

ger dès demain sur Guadalajara ; la route de ce côté est, quant à présent, parfaitement libre ; vos peones voyageront en toute sûreté et lorsqu'il vous plaira de partir, vous pourrez vous éloigner de la ville avec plus de rapidité, au cas où vous auriez à redouter une poursuite.

—Je n'y songeais pas ; votre idée est excellente, don Luis. Demain j'expédierai mes peones à Guadalajara; ils voyageront à petites journées ; les animaux et les hommes nous attendront là, ils seront frais et dispos lorsque nous les rejoindrons quelques jours plus tard.

—Ainsi, voilà qui est convenu ; ah ! parmi vos peones, il y en a deux que je vous engage à garder auprès de vous ; ce sont les deux hommes que don Miguel a loués pour le voyage.

—Carnero et Pedroso, fit don Miguel.

—Oui, ceux-là-mêmes.

—Je vous avoue que je les connais à peine, et que le peu que je sais sur leur compte est loin d'être édifiant.

—Je les connais davantage, moi ; ces deux coquins fort utiles dans l'ocasion, j'en conviens, sont des drôles de sac et de corde qu'il est bon de toujours avoir près de soi afin de les surveiller ; gardez-les près de vous, don Gutierre, croyez-moi.

—Il sera fait ainsi que vous le désirez, senor.

—Maintenant que tout est bien entendu, nous vous souhaitons une bonne nuit, don Gutierre, et nous vous laissons, reprit le Français en se levant, mouvement aussitôt imité par don Miguel.

—A demain, senores, répondit don Gutierre en les accompagnant jusqu'à la porte de la chambre. Surtout apportez-nous de bonnes nouvelles.

—Nous tâcherons, senor.

Don Luis et don Miguel prirent congé de don Gutierre et quittèrent le tambo.

Il était neuf heures du soir à peu près, il faisait une de ces nuits claires et transparentes, inconnues dans nos climats, douces, fraîches et embaumées ; le ciel, pailleté d'un nombre infini d'étoiles, était d'un bleu profond, une légère brise agitait les roseaux du lac et les faisait s'entrechoquer avec de mystérieux murmures.

Les deux hommes marchaient silencieusement côte à côte.

—Qu'avez-vous, don Miguel, demanda enfin le Français à son compagnon, vous me paraissez triste ce soir ?

—Je suis triste en effet, cher don Luis, répondit le jeune homme.

—Je ne comprends pas ce qui a pu motiver cet accès subit de sombre humeur.

—C'est vrai, vous ne savez pas vous, dit-il avec un soupir étouffé.

—Je saurai, si vous parlez, reprit-il.

—Pourquoi vous ferai-je un secret d'une chose que dans quelques minutes vous apprendriez par un autre?

—De quoi s'agit-il donc, mon ami ? vous m'effrayez.

Ils se trouvaient en ce moment presqu'à l'angle de la plaza Mayor, étincellante de lumières et emcombrée par la foule des promeneurs qui, après être restés, à cause de la chaleur, enfermés tout le jour dans leurs maisons, venaient respirer avec béatitude l'air frais de la nuit.

—Tenez, reprit don Miguel, entrons dans cette *neveria*, nous y serons plus à l'aise pour causer qu'au milieu de la foule.

—Comme vous voudrez.

Ils entrèrent alors dans une boutique où se débitaient plusieurs liqueurs rafraîchissantes, s'assirent à une table près de la porte, et après s'être fait servir ainsi qu'à son compagnon une décoction de tamarin, don Miguel reprit la parole :

—Mon ami, dit-il, il est temps que vous sachiez ce qui me tourmente, j'ai menti à mon oncle.

—Vous avez menti, vous, s'écria don Luis, ce n'est pas vrai !

—Je vous remercie, répondit-il en souriant, malheureusement le fait est vrai ; j'ai menti, mais se hâta-t-il d'ajouter, la faute n'en est pas à moi.

—Vous savez que je ne vous comprends pas du tout, dit don Luis et que j'attends impatiemment qu'il vous plaise de jeter un peu de lumière dans ce chaos.

—Mon père n'est point à Mexico, il n'y viendra pas, il ne peut pas y venir.

—Que me dites-vous là ? s'écria-t-il avec stupeur.

—La vérité ; mon père est presque gardé à vue dans son hacienda de Aguas Frescas, par ordre du gouverneur de la Sonora ; loin d'aider mon oncle à fuir, il compte au contraire sur lui pour s'échapper. Maintenant que faire.

—Hum ! le cas est difficile, savez-vons, don Miguel.

—Per Dios, si je le sais ! s'écria-t-il avec une douloureuse colère.

—Mais, continua le Français, il est loin d'être désespéré, et avec l'aide de Dieu je vous sauverai de l'impasse dans laquelle vous êtes si malencontreusement fourvoyé.

—Oh ! je vous bénirai, mon ami.

—Ce n'est pas nécessaire, répondit-il en souriant. Vous m'êtes venu en aide dans la détresse, don Miguel, maintenant c'est à mon tour, et vive Dieu, je ne vous faillirai pas ! Convenons de nos faits d'abord, cette hacienda d'Aguas Frescas n'est-elle pas située aux environs du rio Gila ?

—Hélas ! oui, mon ami, en plein territoire comanche. Vous savez que c'est là que se trouvent les plus importants gisements aurifères que mon père possède.

—Quelle singulière idée a eue le seigneur de Cetina, votre père, d'aller justement choisir ce refuge !

—Il n'avait pas le choix, le gouverneur de Sonora l'a contraint, à force de vexations à quitter précipitamment sa maison, au milieu de la nuit, et de s'enfuir du Pitic ; on ne parlait de rien moins que de le fusiller.

—Oui, oui, dit le Français avec un éclair dans le regard, je connais ce loup-cervier de général Alvarez ; mais quel prétexte donnait-il à ses vexations ?

—Aucun ; mon père est Espagnol, voilà tout.

—Oui, cela suffit en effet, qu'ils soient Français ou Castillans, peu importe, il n'aime pas les étrangers ; je suis convaincu qu'il aurait fusillé votre père avec tout aussi peu de remords qu'il a juridiquement assassiné mon pauvre compatriote Gaston de Raousset.

—Cela est probable ; mon père a eu peur, il s'est sauvé. Un seul endroit lui offrait un refuge comparativement assuré, Aguas Frescas, à cause de sa position sur le territoire indien, il s'y est caché.

—Oui, oui, Alvarez ne se risquera pas à l'aller chercher là ! Mais il faut que nous y allions, nous ; voilà le difficile, et de plus, que nous traversions tout le désert indien pour atteindre Guaymas, sans avoir à nos trousses tous les espions d'Alvarez Demonios ! C'est une rude besogne, sur mon âme, et avec des femmes encore.

—Ne pourrions-nous pas laisser mes cousines dans une ville quelconque sur la frontière ?

—Voilà une triomphante idée, don Miguel, Alvarez s'emparera des senoritas et en fera des otages.

Le jeune homme courba la tête avec découragement.

—Que faire ? murmura-t-il.

Ne pas désespérer d'abord, puis aviser ; ne vous rappelez-vous plus de ce vieux proverbe castillan : Il y a remède à tout, excepté à la mort ? Nous sommes bien vivants, il me semble, donc rien n'est perdu. Votre oncle connait-il le littoral du Pacifique ?

—Il n'a jamais dépassé Mexico.

—Bon la question se simplifie, alors nous le conduirons où et comme nous voudrons. Mais avant tout il nous faut embaucher des hommes aguerris aux embuscades indiennes et que la crainte du scalp ne fasse pas reculer.

—Où trouver des gens semblables ici ?

—A Mexico, avec de l'argent, on trouve tout.

—Oh ! de l'argent nous en avons !

—Alors nous aurons les hommes ; il est près de minuit, c'est le bon moment ; si vous n'avez rien autre de pressé à faire, suivez-moi, je vais vous conduire dans un endroit où je me charge de vous montrer la collection la plus complète de coquins de toutes sortes que vous aurez vue jamais, vos deux guérilleros ne sont que des agneaux en comparaison.

—Diable, vous vous avancez beaucoup, répondit en souriant le jeune homme.

—Suivez-moi, je ne vous dis que cela.

Ils se levèrent alors et quittèrent la neveria.

X. — LE VELORIO.

Toutes les capitales de l'ancien comme du nouveau monde possèdent des maisons qui, au rebours de ce qui se fait autour d'elles, sont ouvertes la nuit et fermées le jour. Ces maisons où on joue, on boit et on danse, servent de lieux de refuge à ces révoltés de la civilisation, écume hideuse de la population des grandes villes, gens abrutis par la débauche, qui viennent là gaspiller l'or, l'argent et les bijoux que le plus souvent ils se sont procurés par le vol et l'assassinat.

En Europe ces maisons, activement surveillées par la police, lui permettent à certaines heures de jeter le filet et de pêcher dans cette boue immonde des criminels cherchés pendant longtemps et qui, sans ces refuges hideux, échapperaient peut-être à l'action des lois.

Au Mexique il en est autrement : ces coupe-gorge, nommés velorios, inspirent un si légitime effroi aux *celadores*, *veladores* et autres agents subalternes du service municipal, que non-seulement ils se gardent d'y entrer, mais ils poussent la précantion jusqu'à ne jamais s'aventurer dans les rues où ils sont situés, de sorte que ces espèces de *Cours des miracles* jouissent d'une impunité dont rien ne vient jamais troubler la quiétude.

Seulement les velorios de Mexico ont cela de particulier, qu'on y trouve confondus tous les rangs et toutes les classes de la société, et que là se coudoient avec la plus stoïque indifférence les vaincus de tous les partis qui tour à tour se sont emparés du pouvoir.

C'est dans un de ces velorios que don Luis conduisait don Miguel.

Les rues de la ville devenaient de plus en plus désertes, bientôt les deux hommes ne croisèrent plus sur leur route que quelques bourgeois attardés qui se hâtaient de regagner leur domicile et qui avaient bien soin, en les apercevant, de prendre le côté opposé à celui où ils se trouvaient.

Ils marchèrent ainsi pendant près d'une demi-heure, à travers des carrefours déserts et des ruelles sombres, dont l'apparence misérable devenait de plus en plus menaçante.

Ils se trouvaient dans les bas quartiers de la ville.

Enfin don Luis s'engagea dans un carrefour sombre qui s'ouvrait en face d'un canal et s'arrêta devant une maison d'apparence plus que suspecte, audessus de la porte vermoulue de laquelle, derrière un transparent ou *retablo* représentant les âmes du purgatoire, brûlait un candil fumeux.

Les fenêtres de cette maison étaient éclairées, et, sur l'azotea, des chiens de garde hurlaient lugubrement à la lune.

—C'est ici, dit don Luis à son compagnon, ne vous étonnez de rien, mais, sans en avoir l'air, ayez toujours une main sur votre bourse et l'autre sur vos armes, afin d'être prêt à vous en servir au besoin.

—Où m'avez-vous donc conduit ?

—Dans le principal velorio de la capitale, un endroit charmant à étudier ; vous verrez, ajouta-t-il en souriant.

Don Luis frappa alors trois coups distancés d'une certaine façon, avec le pommeau de son couteau, contre la porte de cette maison.

On fut assez longtemps à lui répondre.

Les cris et les chants qu'on entendait retentir dans l'intérieur cessèrent subitement, et un silence complet se fit comme par enchantement.

Cependant don Luis entendit un pas lourd qui se rapprochait lentement, et la porte s'entr'ouvrit avec un bruit de ferraille et un cliquetis de verrous à faire honte à une prison.

Nous avons dit que la porte s'entr'ouvrit seulement, voici pourquoi : à Mexico les attaques de nuit sont si fréquentes, que les habitants, pour ne pas être surpris à l'improviste, soutiennent les venteaux des portes par une chaîne de fer longue d'un demi-pied environ, qui empêche les voleurs de s'introduire dans les maisons malgré la volonté de ceux qui les habitent.

Une tête chafouine, coiffée d'un mouchoir à carreaux graisseux et en lambeaux, s'avança en hésitant dans l'entre-baillement, et une voix bourrue dit d'un ton aviné :

—Qui diable êtes-vous ?

—Des amis, répondit aussitôt don Luis.

Quelle rage ont-ils donc de courir la *tuna* à pareille heure et de déranger d'honnêtes gens qui se divertissent paisiblement ? reprit l'homme à la mine de furet, allez au diable !

Et il fit un mouvement pour refermer la porte.

—Un moment donc, animal, s'écria don Luis; ah çà ! brute que tu es, tu ne reconnais donc pas la Panthère ?

— Hein ! fit l'homme en remontrant soudain son visage effaré, qui parle de la Panthère ici ?

—Moi, imbécile, est-ce que le vin que tu as bu t'a fait perdre la mémoire ?

Sans répondre, cet homme avança une lanterne dont il dirigea la lumière sur le visage du Français.

—Regarde-moi bien, double brute, reprit celui-ci; là, maintenant me reconnais-tu ?

—Caraï ! je le crois bien que je vous reconnais maintenant, Seigneurie, répondit il en changeant subitement de manière et prenant un accent respectueux; ah ! ils vont être bien étonnés là-haut.

—Allons, ouvre et ne bavarde pas tant, crois-tu que c'est divertissant de converser ainsi à distance ?

—A l'instant, Seigneurie, à l'instant, un peu de patience, s'il vous plaît; là, voilà qui est fait, ajouta-t-il en ouvrant la porte toute grande, vous pouvez entrer.

—Ce caballero est avec moi, dit don Luis en désignant don Miguel, auquel il fit signe de le suivre.

—Il est le bienvenu, Seigneurie, de même que tous vos amis, répondit l'autre en s'inclinant; allons, allons, entrez, caballeros.

Les deux hommes pénétrèrent alors dans la maison, dont la porte fut immédiatement de nouveau verrouillée derrière eux.

Ils se trouvèrent alors dans un zaguan faiblement éclairé par un candil agonisant qui ne lançait plus que quelques jets de lumière à de longs intervalles; mais probablement que don Luis connaissait de longue date cette maison, car il ne parut nullement étonné de cette lueur crépusculaire, qui au lieu d'éclairer ne faisait que rendre les ténèbres plus visibles, et, passant son bras sous celui de don Miguel, il l'entraîna en avant.

C'est-à-dire qu'il traversa le zaguan et entra dans une cour qui se trouvait à la suite.

Dans un coin de la cour se trouvait une espèce d'échelle de meunier, servant d'escalier pour arriver à l'étage supérieur, une corde graisseuse, fixée au mur par des crampons de fer, était tendue en guise de rampe.

Un candil fumeux, placé au-dessous d'une statuette en plâtre de Notre Dame de Guadalupe, la patronne du Mexique, était censé éclairer la cour et l'escalier.

Heureusement que les rayons de la lune, alors dans son plein,

déversaient une lumière suffisante pour se diriger avec la presque certitude de ne point se rompre le cou.

Don Luis, pour indiquer sans doute le chemin à son ami, monta le premier l'escalier, en ayant soin toutefois de se tenir à la rampe, car les marches étaient couvertes d'une mousse verdâtre qui les rendait si glissantes, que, sans cette précaution, il eut été impossible d'y poser sûrement le pied.

Ils s'arrêtèrent devant une porte soigneusement fermée, au-dessus de laquelle il y avait un transparent portant cette ironique inscription en lettres de deux pouces :

SOCIEDAD PHILANTROPICA DE LOS AMIGOS DE LA PAZ.

Ce qui, traduit en français, signifiait : Société philantropique des amis de la paix.

Don Luis s'arrêta, et, se tournant vers son ami :

—Attention ! et ne vous étonnez de rien, lui dit-il à voix basse.

—Soyez tranquille, répondit simplement celui-ci.

Les amis de la paix menaient grand bruit derrière la porte ; on entendait distinctement leurs chants et leurs jurons, mêlés au son d'une musique criarde, qui malgré tous ces efforts ne parvenait pas toujours à dominer le tumulte.

Le Français fit jouer le pène de la serrure et entra, suivi par don Miguel.

Le spectacle qui s'offrit alors à leur regard fut des plus étranges.

Dans une vaste salle dont le fond était occupé par une estrade sur laquelle une dizaine de musiciens armés de diverses instruments s'escrimaient de toutes leurs forces, soixante ou quatre-vingts personnes étaient réunies, les unes jouant, les autres buvant.

Le centre de cette salle était occupé par une immense table ovale recouverte d'un tapis vert, sur laquelle six grands chandeliers de fer-blanc contenant des cierges étaient soigneusement vissés ; là on jouait le *monte*. A droite et à gauche, et scellées au mur, il y avait d'autres tables pour les buveurs assis sur des bancs et dégustant toutes espèces de boissons, depuis le tépache et le pulque, jusqu'à un soi-disant vin de Champagne fabriqué à New-York, et qui naturellement était accepté comme authentique par les consommateurs.

De distance en distance, des candils fixés aux murs complétaient l'illumination.

Le plafond disparaissait sous les nuages opaques de la fumée grisâtre produite par les pipes, les cigares et les cigarettes des assistants.

A droite et à gauche de cette salle s'en trouvaient deux autres

plus petites, réservées aux privilégiés de l'établissement, et dont l'installation était à peu près la même ; seulement dans la première on jouait le loto, et dans la seconde on lisait les journaux en causant des affaires publiques ou autres.

L'aspect des habitués de la maison n'avait rien de fort rassurant au premier abord ; la plupart, doués de physionomies rebarbatives, se drapaient orgueilleusement dans des haillons sordides, et montraient sur leurs visages haves et amaigris les stigmates des vices honteux qui les rongeaient.

L'apparition imprévue des deux visiteurs produisit un véritable coup de theâtre. Tout s'arrêta à la fois, et un silence profond remplaça instantanément le vacarme assourdissant qui régnait un instant auparavant.

—Que je ne vous dérange pas, senores, dit poliment don Luis en retirant son chapeau et en saluant à la ronde.

—Soyez le bienvenu parmi nous, senor Francès, dit un grand drôle à la mine sinistre, revêtu d'un uniforme en lambeau, qui portait une formidable rapière au côté, et dont le visage était orné d'épaisses moustaches dont les pointes relevées poignardaient le ciel, faites-vous un monte ?

—Vous m'excuserez, mon cher capitaine, répondit don Luis, je n'ai pas l'intention de jouer.

Tant pis, vive Dieu ! répondit le spadassin en frisant sa moustache ; je suis à sec, et je comptais sur votre amitié pour me remettre à flot.

—Qu'à cela ne tienne, cher don Blas, dit gracieusement le Français ; bien que je ne sois pas riche, je serai heureux de vous prêter une piastre.

Vous êtes un charmant compagnon, don Luis, répondit le capitaine d'un air ravi, j'accepte avec plaisir .

Le Français lui donna la piastre, distribua quelques autres pièces de menue monnaie à droite et à gauche, et tout en parlant amicalement soit à l'un,soit à l'autre,il se glissa doucement à travers les groupes, et atteignit la salle de lecture dans laquelle il entra.

Le vacarme un instant interrompu, avait recommencé de plus belle.

Six personnes seulement se trouvaient dans la salle de lecture ; en les apercevant, don Luis fit un geste de satisfaction, et se penchant à l'oreille de son ami :

—Voilà notre affaire, lui dit-il à voix basse ; je connais ces hommes depuis longtemps, ce sont des chasseurs du désert fourvoyés en terre civilisée, braves, comme des démons, stricts observateurs de leur parole quand ils l'ont donnée, fidèles comme l'acier dans le

péril, relativement honnêtes, et au fait de toutes les ruses indiennes ; nous allons tâcher de traiter avec eux.

—Faites, mon ami, répondit don Miguel.

En les apercevant, les six hommes les avaient silencieusement salués, puis ils s'étaient remis non à lire, ils ne savaient probablement lire ni les uns ni les autres, mais à causer.

—Ah ! don Luis, dit un Canadien, grand gaillard bien découplé, à la physionimie intelligente et aux traits caractérisés empreints d'une certaine bonhomie, quel bon vent vous amène ? il y a un un siècle que je ne vous ai vu.

—J'ai fait un voyage sur la côte, cher monsieur Sans-raison, répondit-il en lui tendant la main.

—Vous êtes heureux, vous, fit le Canadien avec un soupir.

—Est-ce que vous vous ennuyez ?

—Moi ! s'écria-t-il ; c'est-à dire que si cela dûre encore quinze jours, je ferai un malheur pour sûr ; c'est cette brute de Saint-Amand qui est cause de tout cela.

—Allons, la paix, dit Saint-Amand en faisant un pas vers don Luis qu'il salua, nous partirons bientôt.

Cette conversation avait lieu en français, langue que parlaient fort bien les Canadiens, nés tous deux à Québec.

—Oh oui ! fit un troisième interlocuteur, taillé à peu près sur le même patron que les deux autres, j'ai assez des Mexicains, ils sont stupides.

—Ah ça ! messieurs, reprit don Luis, vous ne me paraissez pas être d'une gaieté folle ; vous voilà trois hommes résolus, Saint-Amand, l'Ourson et Sans-raison ; au lieu d'agir, vous vous plaignez comme des femmes. Qui vous retient donc ici ?

— Pardieu ! l'argent. Ces démons de Mexicains nous ont littéralement dévalisés ; nous n'avons ni chevaux ni armes.

—Ceci est grave, dit don Luis en hochant la tête d'un air sérieux; me permettez-vous de vous offrir un verre de vin de France ? tout en buvant nous causerons, et qui sait ? peut-être pourrai-je vous donner un bon conseil.

—Nous ne vous ferons pas l'injure de vous refuser, monsieur Morin, répondirent en s'inclinant les trois compagnons.

—Avant tout, messieurs, reprit don Luis, laissez-moi vous présenter mon meilleur ami, le senor don Miguel de Cetina.

Les Canadiens échangèrent un salut poli avec don Miguel.

Dès ce moment la conversation continua en castillan.

Don Luis fit à un mozo un signe que celui-ci comprit, car il arriva presque aussitôt chargé de quatre bouteilles de vin et des verres.

Les trois autres individus qui se trouvaient dans la même pièce s'étaient, par discrétion, retirés un peu à l'écart.

Lorsque les verres eurent été vidés et remplis plusieurs fois, don Luis reprit l'entretien au point juste où il l'avait interrompu.

Ainsi, dit-il, senores, autant que je puis m'en apercevoir, vous ne seriez pas fâchés de quitter Mexico.

—C'est-à dire que nous en serions ravis, senor, répondit l'Ourson.

—Pour regagner votre pays, sans doute.

—Notre pays est partout, quand nous sommes au désert, répondit Saint-Amand.

—J'avais proposé à l'Ourson, dit alors Sans-raison, de le vendre à un marchand texien qui vient ici chercher et acheter des métis ; avec l'argent de sa vente Saint-Amand et moi nous aurions fait nos provisions et nous serions partis au désert fouiller une de nos caches, dans laquelle nous avons de l'argent, puis nous l'aurions racheté, il n'a pas voulu.

C'est mal, dit en souriant don Luis.

—N'est-ce pas ? Il a prétendu qu'une fois esclave, son maître n'aurait plus consenti à s'en défaire, ce qui n'est qu'une pure fatuité de sa part, car il est paresseux comme un alligator, et celui entre les mains duquel il serait tombé aurait été trop heureux de s'en débarrasser n'importe à quel prix.

Cette boutade fit rire tout le monde, y compris l'Ourson lui-même, qui paraissait entendre fort bien la plaisanterie.

—Voyons, dit Saint-Amand, parlons peu et parlons bien ; nous nous connaissons depuis longtemps, don Luis, il est donc inutile que nous rusions entre nous ; vous n'êtes pas homme à vous fourvoyer dans un bouge comme celui dans lequel nous sommes, si vous n'avez des motifs pour le faire, hein ? Ai-je deviné ?

—Il y a du vrai dans votre supposition, cher Saint-Amand ; j'attends votre conclusion pour vous répondre.

—Ma conclusion, la voici, elle sera courte, mais claire et nette : vous avez besoin de nous et nous avons besoin de vous, entendons-nous donc sans phrases et sans circonlocutions indiennes, mais comme de francs et loyaux chasseurs ; vous savez qui nous sommes, nous savons qui vous êtes, traitons carrément.

—Ma foi, vous avez raison, Saint-Amand, au diable les préambules, dit gaiement don Luis ; je prépare une expédition périlleuse, j'ai besoin d'hommes résolus avec moi.

—Nous voilà, dirent-ils d'une seule voix.

Bien ; les conditions sont simples : vingt-cinq onces pour payer ce que vous devez acheter, chevaux, armes, poudre, etc. ; cinquante

onces en sus, vingt-cinq comptant, vingt-cinq l'expédition terminée, total, cinquante tout de suite à chacun, cela vous convient-il ? Vous voyez que je vous réponds carrément, ainsi que vous l'avez désiré.

—La somme est belle, reprit Saint-Amand qui s'était fait l'orateur de la troupe, l'affaire doit être dure.

—Elle l'est beaucoup.

—Tant mieux, il y aura de l'agrément, nous avons besoin de nous retremper un peu.

—Soyez sans crainte à ce sujet, je vous promets plus d'agrément que vous ne le pensez ; acceptez-vous ?

—Nous acceptons.

Voilà qui est réglé alors, quant à la somme promise....

—Pardon, monsieur, interrompit en ce moment un des trois individus dont nous avons parlé précédemment, j'ai sans le vouloir entendu votre conversation, est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir place pour moi dans cette affaire ?

Don Luis se tourna vivement vers ce nouvel interlocuteur et l'examina avec curiosité.

C'était un homme d'une trentaine d'années, aux traits fins et distingués, aux manières élégantes.

—Qui êtes-vous, senor, lui demanda-t-il.

—C'est un brave garçon de notre connaissance, dit Saint-Amand en s'interposant, nous avons chassé plusieurs années ensemble, il appartient à une riche famille de Québec, qu'il a quitté pour mener la vie d'aventure, il se nomme Marceau, nous répondons de lui.

—S'il en est ainsi, monsieur, fit gracieusement don Luis, et puisque nos conventions vous conviennent, soyez donc des nôtres.

—Merci, monsieur, répondit poliment le jeune homme en s'assayant à table.

—Je disais donc, messieurs, reprit don Luis, que, quant à l'argent...

—Si vous me le permettez, mon ami, interrompit don Miguel, ceci me regarde et je le règlerai.

—A votre aise, c'est votre affaire, en effet.

Le lieu où nous sommes n'est pas convenable pour causer d'affaires intimes ; si ces messieurs consentent à nous faire l'honneur de nous accompagner jusqu'à la première monterilla, où nous demeurons, nous terminerons séance tenante, et je leur remettrai la somme convenue.

Cette proposition fut acceptée par les Canadiens, et on se leva pour sortir.

Au même instant, un tapage infernal se fit entendre dans la pièce à côté, et un homme effaré, les vêtements en lambeaux et le visage

tout meurtri et ensanglanté, se précipita comme un ouragan dans la salle de lecture, poursuivi par la foule qui le huait.

Don Luis reconnut le capitaine don Blas, auquel il avait si gracieusement offert une piastre.

Il se leva dans le but de s'interposer ; le capitaine profita de cette généreuse intervention, il ouvrit une fenêtre et sauta dans la rue avec une légèreté qui eut fait honneur à un singe, laissant tout pénauds ceux qui le poursuivaient, et auxquels il avait eu le talent d'enlever, en taillant les cartes, l'argent qu'ils possédaient.

Lorsque la première surprise fut calmée :

—Senores, dit majestueusement un des habitués du velorio, le capitaine don Blas est un drôle indigne de fréquenter les caballeros, je demande qu'il soit désormais exclu de notre honorable société.

Cette motion fut votée d'enthousiasme.

A la faveur de cette diversion, don Luis était sorti du velorio ainsi que don Miguel et les Canadiens.

GUSTAVE AIMARD.

(A continuer.)

ETUDE SUR LE NORD-OUEST DU CANADA.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE.

(Suite.)

Les mêmes formations renferment aussi plusieurs minéraux dont l'existence est constatée par beaucoup de voyageurs qui ont découvert à l'ouest de la baie d'Hudson des talcs de Moscovie, de l'amphibole, en même temps que de beaux marbres de toutes sortes. Parmi ces voyageurs, il faut surtout mentionner Ellis et Robson.

Dans les formations granitoïdes des mêmes terrains, on trouve du cuivre en grande quantité sur les bords du lac Supérieur, le long des rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson, notamment le Eastmain, la rivière de Cuivre et en plusieurs autres endroits, qui renferment aussi du mercure, à l'état natif et de cinabre.

L'asbeste abonde en quelques parties des formations granitoïdes, dont il est, avec le marbre, l'un des minéraux les plus importants.

Il y a aussi dans les terrains plutoniques qui contournent la baie d'Hudson et se continuent jusqu'à la mer Arctique, des mines de plomb, du madrepore, du minerai de fer magnétique, de l'épidote, du graphite, des pierre ollaires, de la stéatite, de l'octinolite, de la serpentine, des pierres meulières, des sources salifères, sulfureuses et bitumineuses et la plus belle plombagine, sur les bords du lac Athabaska.

Les terrains carbonifères renferment beaucoup de lignite et des sources de bitume liquide et de pétrole d'une richesse presque sans égale. Enfin les rivières qui coulent des Montagnes Rocheuses charroient du sable aurifère qui forme sur la Saskatchewan et la rivière à la Paix des gisements très précieux. En certains endroits des régions polaires, un missionnaire a ramassé de la poudre d'or avec une cuillère sur les bords d'une petite rivière. Sir John Ri-

chardson parle en ces termes de la richesse minérale de la partie septentrionale du Nord-Ouest canadien :

" Les régions parcourues par les expéditions de Sir John Franklin et du capitaine Back sont riches en minéraux ; des terrains houillers inépuisables suivent, sur une distance de douze degrés de latitude, le pied des Montagnes Rocheuses ; des couches de charbon percent en beaucoup d'endroits les côtes de la mer Arctique ; des filons de plomb serpentent dans les roches du Golfe du Couronnement, et le MacKenzie coule dans une région bien boisée, bornée par des rangées de montagnes métallifères."

D'après les explorations et les recherches faites jusqu'aujourd'hui, il est constaté que les différentes localités dont les noms suivent renferment les minéraux et les métaux que nous allons énumérer :

Baie d'Hudson : Rive est, plomb ; ouest, cuivre ; asbeste, cinabre. Entre les 60° et 66° de latitude, marbres de diverses couleurs à fleur de terre et en carrières.—Rives du MacKenzie : Pétrole en grande quantité, fer, cuivre, charbon, asbeste.—Rivière du lac de l'Ours : Fer, sources minérales, lignite.—Rivière à la Paix : Sources salifères, lignite.—Ile Melvielle : Silex pyromaque (Flint), charbon, minerai de fer massif, madrepore, sable vert.—Ile Southampton : minerai de fer magnétique.—Anse Lyon : Epidote.—Red Point : Pierre ollaires, asbeste.—Ile Rendez-vous : Quartz rose, fer massif, Graphite.—Ile d'Hiver : Madrepore, stéatite, asbeste, actinolite.—Rivière Agnew : Minerai de cuivre, agathe.—Havre-Elizabeth : Gyppose, marne rouge, quartz rouge, quartz jaune, quartz rose.—Rivière aux Collines (Athabaska) : Almandine, grenat rouge, micachiste.—Lac du Genou : Diorite (greenstone) primitive, pyrites de fer.—Rivière à laTruite : Minerai de fer magnétique,grenat rouge (precious garnets) bien cristallisé.—Lac Winipeg : Roches argentifères, pierre meulière ressemblant à la porcelaine, Gisements ariénacés. —Fort Cumberland : Sources salifères,Sources sulphureuses, charbon.—Rivière la Biche : Bitume fluide, naphte.—Rives du lac Athabaska : Chlorite schisteuse, ardoise (Plumageslate).—Embouchure de la rivière de Cuivre ; Trapp, plomb, cuivre, malachite, chromate de fer (très précieux).—Montagnes Rocheuses : Simiopale, ressemblant à l'obsidienne, plombagine, fer oligiste, or.—Rivière des Esclaves : Gyppse, sources salifères, pétrole, dolomite. —Golfe du Couronnement : Minerai de plomb.

De tous ces minéraux et métaux, le cuivre, le plomb, l'asbeste, les compositions salifères, le pétrole, le bitume et le charbon sont ceux qui se trouvent en plus grande quantité et, à la vérité, ils sont en très grande quantité.

D'après tout ce que nous avons vu plus haut, il est évident que la formation plutonique est d'une grande richesse minérale et métallique. Elle renferme tous les métaux les plus précieux, en grande quantité, à l'exploitation de l'or et du platine. Quant aux gisements cupriféres, voici ce qu'en dit Richardson :

" Les Montagnes de Cuivre semblent former une chaîne courant du nord-est au nord-ouest. Les grandes masses de roches dans ces montagnes paraissent composées de feldspath à divers états, se présentant quelquefois sous forme de roche feldspthique ou d'argilolite, quelquefois avec la couleur de l'hornblende et ressemblant à la diorite, mais la plupart du temps sous forme d'amygdaloïde d'un rouge brun foncé. Les masses amygdaloïdes sont entièrement de pisolite ou de la pisolite renfermant du spath calcaire. Des lames de cuivre natif sont très généralement disséminées dans les roches, dans des brèches trappéennes qui leur ressemblent presque, ainsi que dans un grès rougeâtre sur lequel elles paraissent assises. Lorsque le feldspath prend l'apparence d'une argilolite ardoisée, ce qui arrive à l'approche des montagnes près de la rivière, on n'y voit pas de cuivre. Les parties rabotteuses, et en général plus rondes et plus élevées des montagnes, sont formées par l'armygdaloïde ; mais il y a entre ces éminences beaucoup de vallées étroites et profondes, encaissées dans des murailles d'argilotite. C'est dans le sable mouvant de ces vallées que les sauvages trouvent le cuivre. Parmi les échantillons que nous avons ramassés dans les vallées se trouvent des lames de cuivre natif, des blocs de pisolite contenant du cuivre natif, des couches trappéennes pleines de cuivre natif, des malachites couvertes d'oxide de cuivre, du cuivre sec (copperglance) divers minerais de cuivre, des nodules de cuivre vert. Nous avons aussi trouvé des gros fragments de cuivre lamellaire, des parties évidemment d'une veine de pichuite mêlé de spath calcaire et de cuivre natif. Nous n'avons pas vu cette veine dans son lit naturel, mais à en juger par les fragments que nous venons d'énumérer, il est très probable qu'elle traverse le trapp spathique. Les sauvages disent qu'ils ont trouvé du cuivre dans toutes les parties de cette chaîne de montagne, qu'ils ont examiné sur un parcours de trente ou quarante milles en allant au nord-ouest, et que les Esquimaux y viennent chercher ce métal. Dans la suite, nous avons trouvé chez ces derniers des ciseaux à glace de quatorze pouces de longeur et d'un demi pouce de diamètre, faits de cuivre natif."

Ces données prouvent à l'évidence que le cuivre existe en immense quantité dans ces régions, qui sont appelées à devenir une des parties les plus intéressantes du Nord-Ouest.

Il y a aussi des gisements de galène sur les bords de la mer

Arctique dont on ne saurait méconnaître l'importance. Au bassin de la Détention, Richardson en a découvert une veine qui s'étend à plus de deux cents verges et se continue dans une couche de gneiss jusqu'à la Pointe à la Galène.

Dans le bassin du MacKenzie, le pétrole sort de terre en beaucoup d'endroits. Voici ce qu'en dit l'auteur que nous avons cité plus haut :

" Au Fort Neuf, à une distance considérable au-dessus du fort de la Pierre à Calumet, il y a du calcaire dont les strates ondulées courrent de l'est à l'ouest. Plus bas que le calcaire se trouve une tourbière dont les crevaces sont remplies de pétrole. Ce minéral se trouve en grande abondance dans ce district. Nous n'avons jamais observé qu'il coulât des couches de calcaire, mais toujours au-dessus, transformant les lits de sable en grès poissé."

Si on ajoute au cuivre et au pétrole tous les autres minéraux et métaux qui se trouvent en si grande quantité dans le Nord-Ouest, surtout le charbon, l'asbeste et la plombagine, on se convaincra facilement que la partie impropre à l'agriculture de ce territoire renferme des richesses presqu'aussi précieuses que la fertilité du sol des prairies.

Richardson, qui les a étudiées sur les lieux, analyse ainsi les formations des terrains plutoniques dont nous avons étudié les richesses minérales et leur distribution :

" La forme, l'association, et la distribution générales des montagnes, des collines et des plaines, dans les régions que nous avons traversées, et des falaises des côtes de la mer Arctique, sont les mêmes que celles indiquées par les géologistes comme caractéristiques des roches semblables et placées dans les mêmes conditions dans les autres parties du globe.

" Le granite avec la siénite, le micaschiste et le schiste argileux, que certains géologues regardent comme les roches primitives prédominantes, se rencontrent dans leurs conditions ordinaires ; de ces roches, le gneiss paraît être le plus répandu et il est toujours accompagné d'une pauvre végétation. Le granite vient ensuite ; après lui le micaschiste et en moins grande quantité le schiste argileux et le pratogine. Le granite est ordinairement rouge et à grain gros et fin. Les blocs erratiques qui recouvrent les sommets de presque toutes les collines dans les *Barren Grounds*, appartiennent généralement à cette dernière espèce (granite à grain fin). Il y a deux espèces de gneiss : du rouge et du gris. Le micaschiste, le schiste argileux et la siénite appartiennent aux espèces ordinaires. La pratogine, qui existe en abondance sur la rivière des Esclaves et en d'autres endroits, semble appartenir aux formations micaschisteuses.

Ces roches primitives sont traversées par des veines de feldspath, de quartz et de granite, et le granite du Cap Barrow est intersecté par des veines de diorite, angite de la même espèce que celle qui existe dans les régions granitoïdes de la Grande-Bretagne. L'existence d'une veine de galène, à la Pointe à la Galène, est un fait qui a son importance relativement à la distribution géographique de ce minerai.

" Nous n'avons trouvé des roches de transition *in situ* qu'au lac à la Pointe, sur la rivière de Cuivre, et peut-être aux chûtes Wilberforce, sur la rivière Wood, et ces roches, autant que nos observations le constatent, ne renferment ni le calcaire ni la roche lydienne (lydian stone). Aucun des schistes de transition que nous avons examinées ne renferme de chiastolite, et si ces schistes renferment quelques lits ou gisements de houille sèche, nous ne les avons pas vus. Les roches de transition, qui sont principalement le schiste argileux et la grauwacke, ressemblent à celles du comté de Dumfries."

Quant aux formations secondaires, voici ce qu'en dit le même auteur :

1o. Le *vieux grès rouge*, ou celui que recouvre le charbon et qui alterne parfois avec les roches de transition. Nous l'avons revu sur la rivière de Cuivre.

2o. La *formation carbonifère*, gisant apparemment sur le vieux grès rouge et sous d'immenses gisements de calcaire secondaire.

3o. Le *grès rouge nouveau ou varié.* Cette importante formation occupe des étendues considérables dans plusieurs des régions que nous avons traversées et recouvre probablement une immense couche de la formation carbonifère. En certains endroits où il n'y avait pas de vieux grès rouge, le nouveau nous a paru superposé sur le gneiss et d'autres roches primitives. Ici, comme dans les autres parties du monde, le grès rouge récent contient du gypse et des sources salifères qui paraissent en sortir, d'où il faut conclure qu'il renferme des lits de sel ou d'argile chloridrique qui fournit la matière imprégnante aux sources. Les sources salifères de la rivière des Esclaves fournissent par leur propre évaporation durant l'été une très grande quantité de beau sel.

4o. Le calcaire secondaire paraît généralement appartenir au vaste gisement qui recouvre le grès rouge récent et est couvert par la craie et forme de grandes aires, non-seulement dans l'Amérique du Nord, mais aussi en Angleterre et sur le continent européen. En examinant de plus près, on constaterait peut-être que certaines espèces appartiennent au calcaire de montagnes des géologistes.

5o. Les roches trappéennes et porphyroïdes secondaires qui

abondent sur les bords de la mer Arctique et dans les montagnes de Cuivre, se rattachent en toute apparence au grès rouge récent. La présence du cuivre natif dans ces roches, dans les montagnes de Cuivre et sur les bords de la mer Arctique, constitue un trait caractéristique très important de leur composition et mérite l'attention de ceux qui prennent pour spécialité de grouper et d'associer les minéraux. Beaucoup de ces roches de trapp et de porphyre offrent l'apparence de colonnes, ce qui semble indiquer qu'elles sont d'origine volcanique ; mais leurs autres caractères et les strates horizontales sur lesquelles elles reposent indiquent encore qu'elles sont de formation neptunienne.

Dépôts alluviens.—La grande étendue qu'occupent ces dépôts dans toute la région que nous avons parcourue nous fournit l'occasion d'observer plusieurs de leurs différentes espèces. Dans les notes qui précèdent, nous avons fait allusion aux immenses gisements alluviens, formés par des lacs qui se sont graduellement desséchés ou soulevés soudainement et ont laissé leurs cavités plus ou moins recouvertes de sable, de gravier et d'autres matières alluviales. D'autres ont été évidemment formés par des rivières. Quelques dépôts sur les bords de la mer proviennent de l'action cellective de la mer et de l'influence délétère de l'air. La péninsule, entre la Pointe Tourne-Encore et le Détroit de Melville, se compose presqu'exclusivement d'un terrain plat, percé à de longues distances par des falaises de trapp.

" En terminant, nous observerons que les détails précédents montrent que dans ces régions les roches primitives, de transition, secondaire et les dépôts alluviens ont en général la même composition, la même structure, la même position et la même distribution que dans les autres parties de l'Amérique qui ont été explorées ; et comme ces formations correspondent à celles de l'Europe et de l'Asie, on peut avec raison les regarder comme des formations universelles.

PRODUITS DU SOL.

Le Nord-Ouest Canadien supporte toutes les productions végétales des climats tempérés. On récolte le blé, l'orge, l'avoine, les melons, les citrouilles, les pois, les fèves et les autres légumes dans les prairies de la Rivière Rouge et de la Saskachewan. On récolte même le blé au fort Simpson, au 60e degré de latitude nord, et dans la riche vallée de la Rivière à la Paix, jusqu'à Dunvegan, au 58o 56 latitude et 117o longitude. Plus au Nord, on ne peut cultiver que l'orge, les légumes et les patates, jusqu'aux environs du fort Bonne-Espérance, situé au-délà du cercle arctique.

Outre les légumes et les céréales, le Nord-Ouest produit, même

dans les régions les plus au nord et les plus froides, des baies de toutes sortes, entre autres la fraise, la framboise, les poires et cerises sauvages, différentes espèces de groseilles, l'airelle, l'attocat ou raisin d'ours (*arbutus alpina*) et beaucoup d'autres baies dont se nourrissent les sauvages.

Les immenses plaines du Nord-Ouest sont aussi couvertes d'herbes succulentes, de vesces, de foin de prairie, etc., qui forment de riches paturages naturels où les bêtes fauves, telles que le bison et le mouton des montagnes, se nourrissent durant toute l'année, ainsi que les animaux domestiques des rares habitants de ces régions. Le foin de prairie (*bunch grass—Festuca?*) possède d'excellentes qualités nutritives et redonne en peu de temps aux chevaux fatigués et amaigris la vigueur et l'embonpoint qui les mettent en état de faire un bon service. Il en est de même des vesces dont les principales espèces sont les Hedysayrus, Lattrum, Vicia, et Astragalus, qui sont pour le moins aussi nutritives que le trèfle rouge artificiel de nos prés.

Quant aux forêts du Nord-Ouest, voici ce qu'en dit le Père Petitot, missionnaire Oblat du MacKenzie :

"On observe jusqu'à un certain point dans nos forêts vierges, parmi les arbres et les plantes, la gradation qui se fait remarquer dans la végétation des montagnes. Le chêne et l'orme, que l'on rencontre très communément à la Rivière Rouge, disparaissent vers le 51e degré de latitude nord. Le cèdre rouge s'arrête aux latitudes du lac Bourbon, où il abonde, ce qui lui a mérité des anglais le nom de *Cedar Lake*. Les thuaya rampants, le sapin de Virginie, le chèvre-feuille du Canada et d'autres arbres et arbustes ont disparu à celles du lac de l'Ile à la Crosse ; tandis que le pin (*pinus banksiana*) aux branches en candelabre, au feuillage sans ombrage, le peuplier balsamique, le tremble, les saules, les bourdaines, le sapin blanc ou épinette, le sapin rouge et surtout le bouleau se rencontrent jusqu'aux terres stériles qui forment le littoral de la mer et où l'œil attristé n'aperçoit que des lichens et des mousses, pâture du caribou, et quelques touffes de l'arbuste qui produit le thé au Labrador (ledum palustre). L'épinette blanche (*albies alba*) est le plus septentrional des conifères : il monte jusqu'au 68e degré nord ; mais à des latitudes plus élevées, on n'en voit plus de traces."

Dans son *Esquisse sur le Nord-Ouest*, Mgr. Taché parle ainsi des forêts :

" Nous désignons ainsi toute la portion du département du Nord qui offre une superficie d'environ 480,000 milles carrés. Située entre la partie septentrionale et la région des prairies, la forêt

revêt un peu du caractère de l'une ou de l'autre. Les prairies l'envahissent; aidées par l'élément destructeur, elles se sont rendues tout près des bords des lacs la Biche et Froid, au nord de la rivière au Castor. Plus à l'ouest, il leur a plu d'aller saluer le haut du fleuve Athabaska. La rivière à la Paix, voire celle des Liards, à ses prairies.

" Nos forêts peuvent renfermer quelques autres bois, mais nous ne connaissons que ceux dont nous parlons ici :

CONIFERÆ.

Pin rouge	*Red Pine*	Pinus resinosa.
Pin blanc	*White pine*	Pinus strobus.
Cyprès	*Grey pine*	Pinus banksiana.
Sapin	*Balsam fir*	Abies balsamea.
Epinette blanche	*White spruce*	Abies vel picea alba.
Epinette noire	*Black spruce*	Abies vel pinus nigra.
Epinette grise	*Grey spruce*	Abies vel pinus grisea.
Epinette rouge	*Tamarack*	Larix Americana vel microcarpa.
Cèdre blanc	*White Cedar*	Thuja occidentalis.
Cèdre rouge	*Red Cedar*	Juniperus Virginiana.
Genévrier commun	*Common juniper*	Juniperus communis.

CUPILIFERÆ.

Chêne rouge	*Red oak*	Quercus rubra.
Chêne de brin	*Post oak*	Quercus obtusiloba.
Noisetier	*White hazel nut*	Corylus Americana.
Noisetier coudrier	*Beaked hazel nut*	Corylus rostrata.
Bois dur	*Iron wood*	Ostrya Virginica.

SALICACEÆ.

Parmi les nombreuses espèces de saules on remarque surtout : *la salix rostrata et la salix longifolia.*

Tremble	*Aspen*	Populus tremuloides.
Liard	*Balsam Poplar*	Populus balsamifera.
Liard	*Cotton wood*	Populus grandidentata.

BETULACEÆ.

Bouleau blanc	*Canoe birch*	Betula papyracea.
Bouleau nain	*Alpine birch*	Betula nana.
Bouleau de savane	*Low birch*	Betula pemila vel glandulosa.
Aune vert	*Green alder*	Alnus viridis.
Aune commun	*Common alder*	Alnus incana.

ULMACEÆ.

Orme blanc	*White elm*	Ulmus Americana.
Orme gras	*Slippery elm*	Ulmus fulva.

OLEACEÆ.

Frêne blanc	*White ash*	Fraxinus Americana.
Frêne gras	*Black ash*	Fraxinus sambucifolia.

ACERINEÆ.

Erable	*Sugar maple*	Acer saccharinum.
Plaine	*Red maple*	Acer rubrum.
Plaine bâtarde	*Dwarf maple*	Acer spicatum vel montanum.
Bois noir	*Striped maple*	Acer Pensylvanicum.
Erable à gignière	*Ash leaved maple*	Negundo Fraxinifolium.

TILIACEÆ.

Tilleul	*Bas wood*	Tilea americana.

CORNEÆ.

Osier	*Red osier*	Cornus stolonifera vel alba.

VITACEÆ

Vigne sauvage	*Winter grape*	Vitis cordifolia.
Vigne vierge	*Wood bine*	Ampelopsis quinquefolia.

ROSACEÆ.

Rosier. Il y a plusieurs rosiers sauvages : *rosa Woodsii*, *rosa Carolina*, *rosa blanda*, *rosa majalis.*

Prunier sauvage	*Wild plum*	Prunus Americana.
Petit merisier	*Wild redcherry*	Prunus Pensylvanica.
Cerisier à grappes	*Choke cherry*	Prunus Virginiana.
Cerises des sables	*Dwarf cherry*	Prunus pumila.
Cerisier noir	*Black cherry*	Prunus serotina.
Bois à sept écorces	*Nine bark*	Spiræa opulifolia.
Thé canadien	*Common meadow sweet*	Spiræa salicifolia.
Framboisier	*Wild red raspberry*	Rubus strigosus.
Framboisier noir	*Black raspberry*	Rubus occidentalis.
Catherinettes	*Dwarf raspberry*	Rubus triflorus.
Framboisier à fleurs blanches	*White flowering raspberry*	Rubus nutkanus.
Chicouté	*Bake apple*	Rubus chamæmorus.
Ronce du Nord	*Bramble*	Rubus arcticus et rubus acaulis.
Pommetier rouge	*Scarlet fruited thorn*	Cratægus coccinea Bourgeau.
Pommetier jaune	*Pear thorn*	Cratægus tomentosa (Bour.)
Seneillier	*Cockspur*	Cratægus crus galli.
Gueule noire	*Choke berry*	Pyrus arbutifolia.
Cormier, masquabina	*Canadian mountain ash*	Pyrus Americana.
Petites poires	*Shad-bush*	Amelanchier Canadensis.

Cette famille nous fournit de plus la délicieuse fraise des champs.

GROSSULACEÆ.

Groseillier sauvage	*Wild Gooseebery*	Ribes cynosbata.
— —	*Sharp thorned gooseberry*	Ribes oxyacathoides.
— —	*Smooth gooseberry*	Ribes hirtellum.
— —	*Swamp gooseberry*	Ribes lacustre.
Gadellier sauvage	*Red currant*	Ribes rubrum.
— —	*Fetid currant*	Ribes prostratum.
Gadellier noir	*Wild black currant*	Ribes floridum.
Gadellier sauvage	*Common gooseberry*	Ribes Hudsonianum.

CAPRIFOLIACEÆ.

Graine d'hiver	*Snow berry*	Symphoricarpus racemosus.
Graine de loup	*Wolfe berry*	Symphoricarpus occidentalis.
Chèvre-feuille	*Small honey-sackle*	Lonicera pariflora.
—	*Fly honey-suckle*	Lonicera ciliata.
—	*Mountain honey-suckle*	Lonicera cerulea.
—	*Bush honey-suckle*	Diervilla trifida.
Sureau blanc	*Black fruited elder*	Sambucus Canadensis.
Sureau rouge	*Red fruited elder*	Sambucus racemosa vel pubens.
Bourdaine	*Ship berry*	Vibernum lentaga.
	Maple leaved arrow wood	Vibernum acerifolium.
Bois d'original	*High cramberry*	Vibernum opulus.
Pembina	*Cramberry*	Vibernum edulo.

ERICACEÆ.

Thé de Gauthier.....	*Tea berry*.....	Gaulteria procumbens.
Sac à commis.....	*Bear berry*.....	Arctostaphylos uva ursi
Herbe à caribou.....	*Alpine bear berry*	Arctostaphylos Alpina.
Thé du Labrador.....	*Labrador tea*.....	Ledum palustre.
Thé velouté.....	— —	Ledum latifolium.
Petit thé sauvage.....	*Snow berry*.....	Chiogenes hispidula.
Bluet nain.....	*Dwarf blueberry*.....	Vaccinium Pensylvanicum.
Bluet du Canada.....	*Canada blueberry*.....	Vaccinium Canadense.
Mûre	*Bog bilberry*.....	Vaccinium uliginosum.
—	— —	Vaccinium myrtilloides.
—	*Dwarf bilberry*	Vaccinium cæspitosum.
Pomme de terre.....	*Cow berry*.....	Vaccinium vitisidea.
Atoca de Maskeg.....	*Small cramberry*.....	Vacciuium oxycocus.
Atoca.....	*Common American cramberry*.....	Vaccinium macrocarpon.

" Plusieurs espèces de bois n'ont dans ce pays qu'une aire très limitée. L'érable proprement dit et le bois dur touchent à peine l'extrémité sud-est du département du Nord. Trois espèces de plaines y pénètrent un peu ; mais surprises de l'isolement où les laisse l'érable, elles ne vont pas plus loin que le lac des Bois. Le pin rouge et le pin blanc s'arrêtent au Lac Winipeg.[1] Les deux espèces de cèdres, de chênes, d'ormes, de frênes, de vignes, le tilleul, le prunier, tout en étant partout dans le pays d'une qualité bien inférieure aux mêmes espèces qui se trouvent en Canada, sont de plus limités à un espace très peu étendu puisqu'ils n'existent pas au de-là du 11e méridien et que les quelques individus qu'on y rencontre encore isolés n'ont absolument aucune valeur. L'érable du pays (*negundo fraxinifolium*) a sa limite Occidentale au 107e[1] méridien et sa limite septentrionale au 55e parallèle.

" Ces restrictions faites, il ne reste plus parmi les arbres de haute futaie, du moins à l'ouest du 100e degré de longitude, que des peupliers, différentes espèces d'épinettes, le cyprès, le sapin et le bouleau. La rivière la Pluie, le lac des Bois, la rivière Winipeg, les îles du lac de ce nom, les terres entre le lac des Bois et la Rivière Rouge, sont les seules parties bien boisées, quant aux espèces ; la belle lisière qui bordait autrefois la Rivière Rouge et l'Assiniboine a déjà subi une atteinte désastreuse."

Outre ces forêts, il y a dans ce qu'on appelle les prairies—parce-qu'elles dominent dans ces régions—beaucoup de bois mou, sinon du bois dur, qui ne va pas au-delà du 101e degré de longitude dans la vallée de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. Au delà de cette limite, on trouve beaucoup de peupliers, surtout du tremble, du bou-

1 Voir ce qu'en dit le Père Petitot, page

1 Il y en a aux environs d'Edmonton, au 50e latitude et 113 longitude.

leau, de l'épinette en grande quantité et de bonnes dimensions pour servir à la construction, principalement sur les collines, et du melèze dans le haut de la Saskatchewan. Inutile de dire que le bois est abondant à Edmonton, où la Compagnie de la Baie d'Hudson se procure le bois nécessaire à ses constructions, et dans les prairies situées le long du pied des Montagnes Rocheuses, qui produisent la pruche, si recherchée à cause de son écorce qui sert à la tannerie.

A la vérité, presque toutes les parties cultivables de nos grandes prairies sont situées à peu de distance des forêts où le colon peut trouver les espèces dont il a besoin pour bâtir, cloturer et se chauffer, ainsi que nous le verrons ailleurs.

Le Père Petitot, qui a parcouru toute la région septentrionale, parle ainsi de sa flore et faune :

" Sur la couche de terrain dont les arbres séculaires ont recouvert le granit du sol se pressent quantité de fleurs alpestres ou particulières aux climats arctiques. Ce sont des orchis élégants, de formes singulières, dont une espèce, d'un beau jaune d'or, a une labelle semblable à un nid d'hirondelle ; ce sont des polygales des Alpes, une dizaine de variétés de saxifrages, la pante aux bractées colorées en blanc et qui produit un fruit rouge dont les lièvres sont friands, la busserolle aux grappes blanches lavées de pourpre. Dans les petites prairies et les clairières, il y a profusion d'achillées, d'armoises, et de campanules. L'incendie a-t-il porté ses ravages dans les forêts, bien vite la nature étend sur ces cendres et ces charbons un manteau de fleurs ; c'est l'épilobe aux thyrses roses qui se charge de pallier les traces de l'élément destructeur ; souvent les *maskegs* ou marécages se déguisent sous un vêtement de nymphæa jaunes, de sagittaires et de cassis, parmi lesquelles brillent, comme des étoiles, les fleurs blanches du *parnassia* de Kotzebuë ; mais aussi parmi elles se cachent traitreusement la cigüe aquatique, la renoncule vitreuse et l'aconit. Le long des cascades écumantes se balancent de gracieux lis-martagnon, des asphodites, des fumeteres jaunes et roses, véritables arbustes pour la taille ; tandisque tout au bord de l'eau, s'abreuvent le *caltha palustris*, l'adonis, diverses variétés de benoîtes et de menthes. Mais toutes ces fleurs, et un grand nombre d'autres, n'étalent pas les couleurs voyantes des fleurs tropicales et ne répandent aucun parfum, à l'exception des églantiers."

Les prairies de la partie méridionale sont émaillées de presque toutes les fleurs des pays jouissant d'un climat tempéré. Plusieurs voyageurs parlent des roses, des violettes, des narcisses, des tulipes, des marguerites, des œillets, des boutons d'or et d'une multitude

d'autres fleurs qui jonchent partout le sol des prairies après l'époque de la floraison.

M. Bourgeau, le botaniste attaché à l'expédition du capitaine Palliser, qui a consacré trois années à l'exploration de la partie sud du Nord-Ouest, donne le tableau analytique suivant de la collection des plantes du Nord-Ouest :

ANALYSE DE LA COLLECTION DES PLANTES, FAITE PAR M. BOURGEAU, (EXPÉDITION DE PALLISER).

Cette analyse est l'énumération des Genera et Species et l'étendue des familles.

ÉTENDUE.	FAMILLES.	GENERA.	SPECIES.	INDÉTERMINÉES.	Dans l'Amérique Britannique septentrionale. GENERA.	Dans l'Amérique Britannique septentrionale. SPECIES.
					*	*
a.	Ranunculaceæ	11	32	—	18	72
d.	Minispermanceæ	1	1	—	1	1
c.	Berberideæ	1	1	—	3	5
b.	Sarraceneæ	1	1	—	1	1
d.	Nymphaceæ	1	1	—	3	4
a.	Papaveraceæ	1	1	—	3	3
b.	Fumariaceæ	1	2	—	4	9
a.	Cruciferæ	14	31	7	25	104
d.	Capparideæ	2	2	—	2	2
d.	Cistineæ	1	1	—	3	5
b.	Violaceæ	1	8	—	1	18
b.	Polygalaceæ	1	3	—	1	7
b.	Drosceraceæ	1	1	—	2	9
b.	Lineæ	1	2	—	1	3
a.	Caryophylleæ	6	17	3	12	66
d.	Paronychieæ	1	1	—	2	2
c.	Malvaceæ	1	1	—	3	5
d.	Filiaceæ	1	1	—	2	2
d.	Hypericineæ	1	1	—	1	8
c.	Acerineæ	2	3	—	2	8
c.	Oxalideæ	1	1	—	1	5
c.	Geraniaceæ	1	4	—	2	6
b.	Balsamineæ	1	2	—	1	2
d.	Rhamneæ	2	2	—	2	6
d.	Anacardiaceæ	1	2	—	1	6
a.	Leguminosæ	13	50	7	26	98
a.	Rosaceæ	16	48	7	24	124
b.	Halorageæ	3	4	—	4	10
a.	Onagrariæ	3	13	2	6	28
b.	Grossularieæ	1	7	—	1	16
b.	Crassulaceæ	1	2	—	2	3
b.	Araliaceæ	1	3	—	3	7
b.	Corneæ	1	4	—	1	7
c.	Rubiaceæ	2	5	—	5	15
b.	Valerianaceæ	1	1	—	2	6
d.	Lobeliaceæ	1	1	—	1	6
a.	Ericaceæ	7	9	—	10	40
b.	Primulaceæ	7	10	—	8	23
b.	Gentianaceæ	2	6	—	8	34
c.	Asclepiadeæ	2	5	—	1	11
b.	Hydrophylleæ	1	1	—	2	5
c.	Solaneæ	2	5	2	5	8
b.	Labiatæ	9	9	—	24	40
a.	Scrophulaineæ	7	24	2	26	74
b.	Plantagineæ	1	2	—	1	5
a.	Polygonaceæ	4	14	—	5	34
b.	Chenopodeæ	8	17	1	8	20

ÉTENDUE.	FAMILLES.	GENERA.	SPECIES.	INDÉTERMINÉES.	Dans l'Amérique Britannique septentrionale. GENERA.	Dans l'Amérique Britannique septentrionale. SPECIES.
					*	*
b.	Elagneæ	2	3	—	2	3
c.	Euphorbiaceæ	1	1	—	2	8
a.	Salicaceæ	1	28	—	1	44
d.	Cannabinaceæ	1	1	—	2	2
b.	Retulaceæ	2	4	—	2	11
b.	Typhaceæ	2	5	—	2	4
b.	Naiades	2	4	—	4	14
d.	Hydrocharideæ	1	1	—	2	2
b.	Irideæ	2	2	—	2	8
b.	Melanthaceæ	4	4	1	5	5
d.	Commelynaceæ	1	1	—	0	0
a.	Gramineæ	33	62	—	49	153
a.	Zycopodiaceæ	1	4	—	2	12
d.	Loaseæ.	1	1	—	1	3
d.	Cactaceæ	1	4	4	1	2
c.	Cucurbitaceæ	1	1	—	2	2
a.	Saxifrageæ	4	15	—	8	58
b.	Umbelliferæ	10	14	1	28	30
d.	Loranthaceæ	1	1	—	1	1
b.	Caprifoliaceæ	6	13	—	7	24
a.	Compositeæ	40	112	8	70	321
a.	Campanulaceæ	1	2	—	1	8
b.	Vaccineæ	2	0	—	1	16
b.	Pyronaceæ	2	5	—	5	16
d.	Oleaceæ	1	1	—	1	3
c.	Apocyneæ	1	2	—	1	4
a.	Polemoniaceæ	3	5	—	3	13
c.	Convolvulaceæ	1	1	—	3	5
b.	Boraginaceæ	8	17	2	5	27
b.	Verbenaceæ	1	1	—	2	7
b.	Lentibularieæ	2	2	—	2	8
d.	Nyctagineæ	2	2	—	2	3
c.	Amarrinthaceæ	1	1	—	1	6
b.	Santalaceæ	1	2	—	1	2
d.	Aristolachiæ	1	1	—	1	1
c.	Cupuliferæ	3	4	1	5	15
b.	Salicineæ	1	3	—	1	4
b.	Urticaceæ	3	3	—	4	5
b.	Conifereæ	5	13	47	7	20
b.	Aroideæ	3	3	—	6	9
c.	Alismaceæ	3	5	—	2	3
b.	Orchideæ	8	13	—	16	54
b.	Liliaceæ	11	20	—	16	45
a.	Juncaceæ	2	13	3	2	23
a.	Cyperaceæ	5	68	4	8	218
a.	Filices	13	17	—	17	47

NOTA.—Les plantes marqués (*a*) s'étendent jrsque dans la provicce arctique, (*b*) dans la zone circum-arctique, (*c*) dans le district central ou zone boisée, (*d*) les familles qui appartiennent au district du Canada ou de la côte Pacifique, ou au district aride du Centre.

Les colonnes marquées d'un astérique sont empruntées aux tables données dans "Arctic searching expedition," by Sir John Richardson, 1851, vol. II, p. 322.

Nous avons indiqué aux notes les erreurs qui se sont glissées sous la plume de Mgr. Taché en indiquant la distribution des arbres, erreurs qui sont indirectement refutées par le Père Petitot et Richardson. L'auteur de l'*Esquisse sur le Nord-Ouest* dit que le pin rouge et le pin blanc s'arrêtent au lac Winipeg. Or, le Père Petitot, qui parle de ce qu'il a vu de ses yeux, affirme que le pin croit jusqu'aux environs des *Barren Grounds*, et Richardson, qui a parcouru toutes ces localités, affirme le même fait. " Le pin de Banks, dit-il, l'individu de ce genre qu'on rencontre le plus au nord en Amérique, ne va pas bien loin dans le cercle arctique, et le pin résineux (*pinus resinosa*) ne dépasse pas le 57o. "

Mgr. Taché assigne aussi des limites beaucoup trop étroites à l'érable du pays, *negundo fraxinifolium*, en disant qu'elle ne croît pas au delà du 107e degré de longitude, puisque cet arbre existe aux environs du fort Edmonton, sur le 113e degré de longitude.

La limite septentrionale des forêts traverse le 106e degré de longitude au lac Peshew ou de l'Artillerie, entre les 63e et 64e parallèles de latitude, touche la rivière de Cuivre au lac La Pointe, remonte le cours de cette rivière pour franchir le cercle arctique et passe un peu en arrière du 67o latitude sur la rive nord du grand lac de l'Ours et atteint le 69e paralléle dans le delta du MacKenzie. La limite méridionale de la forêt est indiquée par la ligne suivante sur la carte du capitaine Palliser : Elle suit le 96e degré de longitude depuis la frontière jusqu'aux Sept Portages, gagne l'ouest en passant au sud des lacs Winipeg et Manitoba, de la montagne du Dauphin, jusqu'aux environs du fort Ellice, court ensuite au nord et au nord ouest, fléchissant au nord avant de prendre cette direction, jusqu'à l'intersection de la rivière aux Coquilles par le 106e de longitude, court à l'ouest jusqu'au 108e, reprend la direction du sud-est au nord-ouest pour atteindre le voisinage du lac au Castor, et redescend de l'est à l'ouest jusqu'au lac St. Anne.

Ces indications démontrent que les forêts occupent de beaucoup la plus grande partie du Nord-Ouest canadien, qui n'en renferme pas moins assez de terres de prairies pour former plusieurs provinces et nourrir une population de trente millions.

Pour compléter ces renseignements sur les productions du sol, ajoutons quelques mots sur la distribution des céréales et des plantes potagères.

Le *blé* croit et murit bien jusqu'au fort des Liards, latitude 60°5'; longitude 122°31, à une hauteur de 400 à 500 pieds au-dessus de la mer. Le voisinage des Montagnes Rocheuses l'expose parfois à la gelée. " Cependant, dit Richardson, ce grain croit sans obstacles

(freely) sur les bords de la Saskatchewan." On le cultive aussi dans la vallée de la rivière à la Paix, jusqu'à Dunvegan, et sur les bords de l'Athabaska, où cette récolte est toujours sure. Enfin le froment se cultive partout dans les prairies du Nord-Ouest, et produit des récoltes d'une richesse inouïe.

Le *maïs*, qui ne murit pas en Angleterre, est avantageusement cultivé dans le Nord-Ouest, qu'on dit si froid, jusqu'à Carlton, au 52°51' de latitude, et Cumberland, au 50°57'. Inutile d'ajouter que cette récolte réussit à merveille dans la vallée de la rivière Rouge et de l'Assiniboine.

L'orge peut être cultivée jusqu'au fort Norman, latitude 65°; mais on n'a jamais pu la récolter au fort Bonne-Espérance à deux degrés plus au nord.

L'avoine n'a pas été cultivée plus loin que sur les bords de la rivière aux Liards et au fort Simpson, latitude 51°61 nord.

Les *pommes de terre* ne croîssent pas au-delà de la même latitude. Les navets, dans les saisons favorables, atteignent une pesanteur de deux à trois livres, et leur culture s'étend jusqu'au 67e degré de latitude. Les légumes, d'ailleurs, ne croissent pas au-delà de cette limite. On a essayé de cultiver des plantes potagères sur les bords de la rivière Peel, mais on n'a pu récolter que des cressons. C'est à peine si les choux se sont élevés à un pouce au dessus du sol, pour blanchir au soleil et se faner.

Enfin, le melon et la citrouille murissent en plein air jusqu'aux latitudes du fort Cumberland.

ESQUISSE ZOOLOGIQUE.

La Zoologie du Nord-Ouest comprend des espèces aussi nombreuses que variées. Les prairies et les forêts, les rivières et les grands lacs, les montagnes et les mers glaciales sont habités par des multitudes de quadrupèdes, d'oiseaux et de poissons. Toutes ces espèces animales sont encore aujourd'hui l'objet de l'exploitation commerciale de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mgr. Taché prétend qu'en 1865 cette compagnie a acheté les quantités de fourrures qu'il énumère ainsi :

FOURRURES ACHETÉES PAR L'HONORABLE COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD, EN 1865.

| DISTRICTS. | Ours. | | |

1ère Tribu.—PILLANTIGRADES.

Ours :—
Blanc.
Noir et canelle.
Gris.
Brun.
Blaireau.
Raccoon.
Carcajou.

2me Tribu.—DIGITIGRADES.

VERMIFORMES,	CHIENS.	CHATS.
Belette.	*Chien :*—Domestiques.	Chat domestique
Hermine.	Esquimaux.	Linx.
Vison.	Montagnais.	Panthère.
Martre.	Loup ou sauvage.	
Pékan.	*Loup :*—A moule.	
Loutre.	Blanc.	
Putois.	Gris.	
	Bigarré.	
	Brun.	
	Noir.	
	Renard :—Blanc.	
	Bleu.	
	Rouge.	
	Croisé.	
	Argenté et noir.	
	Chien de prairie.	

3me Tribu.—AMPHIBIES.

Phoque ou chien de mer.
Morse, vache ou cheval marin.

5me Ordre.—LES RONGEURS.

Cet ordre, si commun partout, abonde dans le Nord-Ouest, jusque dans les régions glaciales. En voici la nomenclature :

Castor.
Rat musqué.
Mulots, cinq espèces.
Souris d'Amérique.
Gerboise du Labrador.
Marmottes :—Marmotte de Québec.
Siffleur des montagnes.
Ecureuil de terre.
Marmotte d'Amérique.
Marmotte de Franklin.
Spermophile rayé.

Ecureuils :—Le Suisse
Le Suisse à quatre barres.
Ecureuil de la Baie d'Hudson.
Ecureuil volant — *pteronys* sabrinus et *pteronys sabrinus alpinus.*
Rat de sable—*Geonys talpoïdes.*

Lièvres :—Lièvres ou lapins d'Amérique.
Lièvres des terres arctiques.
Lièvre des prairies.
Petit lièvre chef.

8*me Ordre :*—Les Ruminants.

Le tableau qui suit indique les diverses espèces de ruminants à cornes,—les ruminants sans cornes ne s'y trouvent pas—qui existent dans le Nord-Ouest Canadien :

1*ère Tribu :*—Ruminants a Cornes Pleines.

Orignal.
Caribou :
Ordinaire.
Des bois
Arctique
Cerf :—Wapite.
Chevreuil :—Cerf-mulet.
Long tail deer. (Renne à longue queue.)

3*me Tribu :*—Ruminants a Cornes Creuses.

Gazelle.
Chien des montagnes.
Mouton des montagnes.
Mouton domestique.
Bœuf musqué.
Bison.
Bœuf domestique.

La seconde tribu des ruminants, à cornes velues, n'existe pas dans le Nord-Ouest, où il n'y a pas de girafes.

Quant aux cétacés, appartenant à la famille des mammifères, ils existent dans la mer glaciale, où l'on trouve en assez grand nombre la baleine mixte, sinon la baleine franche, qui n'existe plus dans les mers de l'Amérique du Nord.

Oiseaux.

Bien que l'Ornithologie du Nord ne soit pas aussi considérable que celle des pays méridionaux, la nomenclature que nous don-

nons montre que la gente volatile ne fait pas défaut au Nord-Ouest.

1er Ordre :—Les Rapaces.

La tribu des Rapaces diurnes comprend :

Le Vautour.
L'Aigle royal.
L'Aigle à tête blanche.
L'Aigle pêcheur.
Le Faucon.
Le Busard.
Le Busard d'Amérique.
Le Gerfaut.
L'Epervier.
Le Milan.
L'Emérillon.
L'Autour.
L'Autour à bâtiment.
La buse gantée.
La Soubuse.

La famille des rapaces nocturnes présente neuf espèces du genre Hibou ou Chouette :

Hibou à grandes Oreilles.
Hibou à courtes Oreilles.
Hibou cendré.
Hulotte.
Chat Huant.
Hibou du Nord.
Hibou Blanc.
Hibou du Canada.
Chouette.

2me Ordre :—Oiseaux qui se perchent.

Cet ordre comprend deux familles, les dentirostres et les conirostres. Les dentirostres sont :

Pie grièche.
Pie grièche du Canada.
Gobe-mouches.
Gobe-mouches tyran du Nord.
Gobe-mouches de Say.
Gobe-mouches Noir.
Gobe-mouches de Richardson.
Plongeur d'Amérique.
Grive du Canada.
Petite Grive Brune.
Grive de Wilson.
Grive Solitaire.
Moqueur grive.
Moqueur roux.
Moqueur miauleur,
Oiseau bleu Arctique.
Oiseau bleu Commun.
Figuier du Canada.
Figuier à croupe jaune.
Figuier à tête rouge.
Roitelet huppé.
Traquet.
Roitelet à tête rouge.
Roitelet Voyageur.
Mangeur de Moucherons.
Mangeur de Moucherons du Canada.
Mésange à tête noire.
Fauvette couronnée.
Fauvette tachetée de la Louisiane.
Allouette des Prés.
Verdier.
Grand Jaseur.
Récollet.

La famille des conirostres renferme les trente-quatre espèces que voici :

Cachevis.
Bruant.
Bruant de la Prairie.
Chardonneret.
Gros Bec.
Rouge-gorge

Bruant colorié.	Ortalan coucou.
Bruant gris.	Mangeur de riz.
Bruant du Canada.	Etourneau à ailes rouges.
Moineau à ailes baies.	Etourneau à tête jaune.
Moineau à couronne blanche.	Etourneau à croissant.
Moineau de la Pensylvanie.	Loriot.
Moineau roux.	Etourneau commun.
Moineau noir.	Etourneau rouge.
Moineau à tête violette.	Corbeau.
Moineau arctique.	Corneille.
Bouvreuil.	Pic.
Bec-croisé.	Geai.
Linotte à tête grise.	Geai du Canada.
Pinson.	Geai à bec court.

3me Ordre :—CURTIPÈDES.

Cet ordre, toujours d'après la classification de Mgr. Taché, empruntée en grande partie à Richardson, compte les trois familles des grimpans, des tenuirostres et des fissirostres. Les grimpans sont des dix espèces suivantes :

Pic noir.	Pic arctique.
Pic velu.	Pic doré.
Pic duveté	Pic à tête rouge.
Pic varié de la Caroline.	Roitelet.
Pic du Canada à trois doigts.	Roitelet d'hiver.

La famille des ténuirostres ne renferme qu'une espèce : le colibri.

Il y a huit espèces dans la famille des fissirostres :

Hirondelle à ventre blanc.	Hirondelle à ventre pourpré.
Hirondelle de grange.	Bois-pourri.
Hirondelle de rochers.	Mangeur de maringouins.
Martin de rivage.	Martin pêcheur.

4me Ordre :—GALLINACÉS.

Cet ordre renferme les onze sujets dont voici les noms :

Perdrix.	Perdrix des rochers.
Perdrix de savanne.	Faisan.
Perdrix des montagnes.	Tourtre ou pigeon ramier.
Lagopides.	Pigeon domestique.
Perdrix blanche.	Poule.
	Dindon.

5me Ordre :—ECHASSIERS.

La première famille des échassiers, les brévipennes, n'existent pas dans le Nord-Ouest, mais les quatre autres y sont assez bien représentées. Il y a six espèces de fissirostres :

Pluvier rouge.	Pluvier doré.
Pluvier d'Amérique.	Pluvier bourreau.
Pluvier criard.	Tourne-pierre à collier.

Les curtirostres forment deux genres et quatre espèces :

Grue américaine.	Héron.
Grue du Canada.	Butor.

Les longirostres se divisent en six genres et vingt deux espèces :

Avocette d'Amérique.	Bécasseau noir.
Courlieu.	Bécasseau canelle ou manbriche.
Courlieu Hudsonien.	Chevalier semipalmé.
Courlieu des Esquimaux.	Chevalier rapporteur.
Bécasseau de Douglas.	Chevalier à pattes jaunes.
Bécasseau à pattes fines.	Chevalier à longue queue.
Bécasseau semipalmé.	Chevalier à croupe verte.
Bécasseau violet.	Bécassine marbrée.
Bécasseau variable.	Bécassine Hudsonnienne.
Bécasseau de Schinz.	Bécassine de Drummond.
Bécasseau à échasses.	
Bécassine ponctuée.	

Les macrodactyles forment trois genres et les six espèces suivantes :

Râle à gorge jaune.	Phalarope.
Râle de la Caroline.	Phalarope hyperboré.
Foulque d'Amérique.	Phalarope rouge.

6*me Ordre* :—NATATOIRES, PALMIPÈDES.

Cet ordre fournit en été la nourriture à une grande partie de la population sauvage du Nord-Ouest. Les palmipèdes abondent dans les rivières, les lacs et les mers de ce pays.

Les plongeurs, qui forment la première famille, représentent trois genres et vingt espèces :

Grive huppée (poule d'eau).	Plongeon à gorge noire.
Grive jougris (poule d'eau).	Plongeon à gorge rouge.
Grive cornue un esclavon (poule d'eau).	Guillemot à capuchon.
	Guillemot à pas bec.
Grive, petite poule d'eau, *caille*.	Guillemot à miroir blanc.
Umard.	Guillemot noir.

Il y a trois genres et dix-neuf espèces dans la seconde famille, celle des longipennes :

Hirondelle de mer.	Mouette à pieds bleus.
Hirondelle de mer arctique.	Mouette tridactyle.
Hirondelle de mer épouvantail.	Mouette de Franklin.
Goëland.	Mouette de Bonaparte.
Goëland argenté.	Mouette pygmée.
Goëland argenté à ailes blanches.	Mouette rosacée.
Mouette blanche ou sénateur.	Mouette à queue fourchue.

Mauve.	Stercoraire pomarine.
Mauve à bec court.	Stercoraire parasite.
	Stercoraire de Richardson.

Le pélican et le carmoran sont les deux seules espèces de la troisième famille, celle des totipalmes.

La quatrième famille, les lamellirostres, a onze genres et trente-deux espèces :

Canard suchet.	Canard huppé.
Canard chipeau ou ridet.	Canard rouge.
Canard à longue queue ou pilet.	Canard garot
Canard de France (domestique).	Canard blanchâtre, *caille*.
Sarcelle.	Canard à Collier ou histrion.
Sarcelle à ailes bleues.	Canard de Miclon.
Canard d'Amérique.	Grande harle.
Canard d'été.	Harle à palat rouge.
Canard à tête grise.	Harle huppée.
Canard eider.	Cygne.
Canard marchand.	Cygne de Bewick.
Canard noir.	Oie rieuse ou à front blanc.
Macreuse.	Oie blanche.
Canard à queue rouge.	Oie outarde.
Canard milouin.	Oie cravant.
Canard d'automne.	Oie berniche.

Quant au nombre de ces différentes espèces d'oiseaux, voici ce qu'en dit l'illustre auteur de l'*Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique :*

" Il n'y a que dans nos déserts et dans nos solitudes que les oiseaux sauvages puissent se trouver en si grande abondance. Ce n'est pas à dire toutefois qu'on les trouve toujours et partout, mais il y a des temps, des lieux qu'ils sont en quantités innombrables. Un bon chasseur, avec des armes de précision et des munitions à discrétion, en abattrait assez pour provoquer l'incrédulité des meilleurs chasseurs des pays civilisés. Un de mes amis, M. James Mackay, a tué sept cents canards dans un seul tour de chasse. Des établissements considérables de l'intérieur subsistent pendant des mois entiers exclusivement aux dépens de la gent ailée. Les nations sauvages, à certaines époques de l'année, n'ont pas d'autres ressources, et il en faut du gibier pour nourrir tous ces vigoureux enfants de la forêt. Pour en donner une idée, voici ce qui est fourni dans les établissements de la Compagnie où l'on vit de gibier. Pour la ration journalière d'un homme, un cygne ou deux outardes, ou trois oies, ou encore quatre des plus gros canards. Il est facile par là, de juger du nombre qu'il faut pour un établissement important. Mais ce qu'il est plus difficile de concevoir, c'est qu'aux

années d'abondance, cette battue se fait sans affaiblir sensiblement les phalanges serrées qu'elle attaque. Là où les oies se reposent dans leurs migrations du printemps et surtout de l'automne, leurs volées sont tellement considérables, que j'ai vu plusieurs fois l'application littérale d'une singulière expression de nos anciens voyageurs : " Au Rabaska, (Athabaska) les oies, c'est comme les bancs de neige."

Reptiles.

Ces animaux sont très rares dans le Nord-Ouest, où cette classe des vertébrés n'est représentée que par la tortue, le lézard, qui n'est ni venimeux, ni offensif, les couleuvres, les crapauds et les grenouilles. Il y a absence complète d'animaux venimeux dans toutes les parties des immenses territoires de la Baie d'Hudson. Au point de vue de la colonisation, c'est un grand avantage sur le Nord-Ouest américain, dont une grande partie est infestée par les serpents à sonnettes.

Poissons.

Sous le rapport éichtyologique, le Nord-Ouest est véritablement riche. Les lacs, les rivières et quelques parties des mers glaciales sont de véritables viviers naturels. Si les espèces sont comparativement peu variées, elles sont d'une étonnante fécondité. Dans ces immenses plaines, le poisson se pêche partout par milliers.

1*er Ordre* :—Acanthoptérygiens.

Cet ordre n'est connu dans les territoires de l'Ouest que par la famille des percoïdes, qui compte six genres et huit espèces :

Perche, ou perchaude.	Joue cuirassée du pôle.
Doré.	Joue cuirassée (crapaud de mer).
Crapet.	Epinoche.
Joue cuirassée.	Malachigan.

Le doré fréquente presque tous les lacs et toutes les rivières et ajoute puissamment aux ressources alimentaires du pays. Les eaux de la Rivière Rouge nourrissent un grand nombre de malachigans, dont la chair est brune et ressemble à celle du turbot.

2*me Ordre* :—Malacoptérygiens Abdominaux.

Cet ordre, le plus nombreux, compte cinq familles. La première, celle des Cyprins, a cinq espèces :

Brême.	Piconou.
Carpe blanche.	Cyprin.
Carpe rouge.	

Les ésoces, qui composent la seconde famille, n'offrent que le brochet et le masquinongé, tandis que la troisième famille, celle des siluroïdes, n'est représentée que par la barbue, dont la chair est riche, grasse et agréable au goût. La barbue pèse de cinq à douze livres et le brochet jusqu'à trente livres.

Les saumons constituent la quatrième famille, qui est très importante et se compose des espèces suivantes :

Saumon.	Truite ordinaire.
Saumon de Ross.	Grosse truite.
Saumon de Hearne.	Inconnu
Truite à longues nageoires.	Poisson bleu.
Augmalook des Esquimaux.	Petit poisson bleu.
Truite saumonée.	Poisson blanc.
Saumon hareng	Toulibi.
	Poisson rond.

Il est presqu'impossible de se faire une idée de l'abondance du saumon de Ross dans les rivières arctiques, où l'on en a pris d'un seul coup de seine jusqu'à 3,378, chiffre d'autant plus extraordinaire que ce poisson mesure jusqu'à trente trois pouces de longueur et pèse au delà de dix livres. La grosse truite est un magnifique poisson. Au grand lac des Esclaves, son poids ordinaire varie de 10 à 40 livres. Je n'en ai jamais vu, dit Mgr. Taché, de taille à garantir ce poids, mais je ne vois pas pourquoi on refuserait le témoignage de personnes respectables qui font cette assertion.

De toutes les espèces du genre saumonoïde, le poisson blanc est le plus agréable au goût. Il fréquente tous les lacs et toutes les rivières ; son poids varie de trois à quatre, atteignant parfois jusqu'à quatorze livres.

La cinquième famille ne possède que le hareng proprement dit, qui se pêche dans les mers glaciales, et la perche du Canada, qui fréquente les eaux de la région méridionale du Nord-Ouest. Elle mesure environ un pied de longueur.

3me Ordre :—Malacoptirygiens.

Une des trois familles de cet ordre fréquentent les eaux du pays que nous étudions. La famille des gades fournit deux espèces : la loche et la barbotte. La deuxième famille se compose du poisson plat, qui abonde à l'embouchure de la rivière de Cuivre, et du turbot du Nord. C'est tout ce que fournit cet ordre. Il n'y a ni anguilles ni poissons anguilliformes.

Le cinquième ordre fait aussi défaut, ainsi que le sixième. Il n'y a dans les eaux douces et de mer du Nord-Ouest ni poissons

cuirassés, ni plectognathes, ni requins, ni marteaux, ni scies ; les raies et les lamprois sont inconnus.

7me Ordre :—STURONIENS.

Ce dernier ordre ne présente que deux espèces de poissons à branchies libres : l'esturgeon et l'escargot.

L'esturgeon se trouve dans presque tous les lacs et les grandes rivières. Il y en a dans le lac Winipeg qui mesurent sept pieds de longueur et pèsent cent cinquante livres. Ce poisson, dont la chair est excellente, donne beaucoup d'huile, et de sa vessie natatoire desséchée on tire la colle de poisson qui se vend dans le commerce.

On ne saurait guère se former une idée exacte des pêcheries du Nord-Ouest. Elles alimentent une grande partie des populations sauvages, et l'on peut se figurer la quantité de poisson requise pour nourrirces peuplades, quand on sait que dans les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson on estime à quinze livres par jour la ration de chaque homme.

Malgré les battues continuelles qu'il faut faire pour nourrir ces braves enfants de la forêt, le poisson abonde partout, et à force de ne pas être pêché il vieillit et atteint une grosseur extraordinaire. On prend des éturgeons de sept à huit pieds de longueur dans le lac Winipeg, des truites de soixante cinq et même de quatre vingt-dix livres dans le MacKenzie ; la pesanteur du poisson blanc, qui est délicieux, varie de trois à dix et même quinze livres. Dans le récit de son voyage, Richardson parle de la pêche dans le grand lac de l'Ours en termes qui font voir la grosseur du poisson. " On prend, dit-il, la truite de 15 livres dans les seines au poisson blanc, ainsi que l'*inconnu* (Salmo MacKenzii) pesant 25 livres ; mais les mailles ne laissent pas entrer les truites plus grosses, qui pèsent de 30 à 50 livres. On pêche ces truites avec des hameçons pour la morue."

La chasse est aussi abondante que la pêche. Mgr. Taché nous dit qu'un de ses amis, M. MacKay, a tué sept cents canards en un seul tour de chasse. Nous trouvons dans les récits du P. de Smet des faits qui confirment l'idée de cette abondance. Voici ce qu'il écrit à son évêque :

" Une petite note de toutes les pièces que les chasseurs apportèrent au camp, pendant les vingt six jours que nous séjournâmes ensemble, ne sera pas sans quelqu'intérêt pour Votre Grandeur ; elle vous fera connaître les animaux de ces parages.

Animaux tués :—12 orignaux, 2 caribous, 30 moutons à grosses

cornes, 2 porcs-épics, 210 lièvres, un castor, 2 rats-musqués, 26 outardes, 115 canards, 21 faisans, une bécassine, un aigle et un hibou. Ajoutez 30 ou 50 beaux poissons blancs par jour et une vingtaine de belles truites, et jugez si nos gens ont lieu de se plaindre."

Cette chasse a été faite dans les environs du fort Jasper, sur le versant est des Montagnes Rocheuses. M. Belcourt, missionnaire, parle ainsi d'une partie de chasse au bison :

" Le 16 octobre nous repartîmes, emportant sur nos voitures 1,776 vaches tuées par 55 chasseurs. Cette viande fournit 228 *taureaux*, 1,213 ballots de viande riche, 166 sacs de graisse, pesant chacun 200 livres, et 556 vessies de graisse de moëlle, de 12 livres chaque, le tout, calculé au prix le plus modéré, valant un peu plus de dix sept livres sterling ($8,262). Les frais de voyage, gages d'employés, ne s'élevant guère qu'à £200, il reste £1,500 ($7,290 ou $132.60 pour chaque chasseur) gagnés par 55 chasseurs dans l'espace de moins de deux mois."

Ces chasses et ces pêches abondantes sont une source de grande richesse et d'alimentation pour les habitants du pays.

(A Continuer.)

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Les juges français ont l'occasion de communiquer au barreau leurs observations sur le fonctionnement des tribunaux et l'administration de la justice en général. Les éloquentes mercuriales de d'Aguesseau sont connues de tout avocat : elles ont élevé les études légales et ont servi de guide aux hommes d'état de son temps. Rarement il nous était donné de voir nos juges canadiens suivre ces nobles exemples. M. le juge Loranger vient de doter le pays d'un commentaire du Code Civil,[1] dont il a été rendu compte dans la dernière livraison de la *Revue*. M. le Juge Torrance adresse une lettre [2] au Procureur-général de cette Province sur l'administration de la justice. Cette lettre a tous les caractères d'une mercuriale de d'Aguesseau ; et celui qui l'a écrite mérite la reconnaissance du barreau. Dans la position délicate qu'il occupe, il lui était difficile de suggérer des réformes radicales : il s'est contenté d'indiquer les lacunes, les anomalies, les contre-sens de certaines lois et de certaines décisions.

Le système des enquêtes attire d'abord son attention. Trois modes sont actuellement offerts aux parties pour faire la preuve de leurs plaidoiries ; le premier, le plus ancien de tous, est appelé, l'enquête *écrite au long* ; le second, moins ancien que l'autre, est l'enquête devant le juge ; et le troisième, tout récent, est l'enquête obtenue au moyen de la sténographie.

1o.—*Enquête écrite au long.* La Cour des Enquêtes siége à Mont-

[1] Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada, par T. J. J. Loranger, Tome 1 —in 8o, 532 pages.

[2] A letter to the Attorney-General of the Province of Quebec on the administration of Justice, by Mr Justice Torrance—in 8o, 38 pages.

réal dans une grande salle où sont placées plusieurs petites tables. Chaque table est à la disposition des avocats des deux parties dans une cause. L'écrivain se place au milieu, il a en face le témoin et de chaque côté sont les avocats des deux parties. L'Avocat pose verbalement ses questions au témoin, elles sont prises par écrit si son adversaire insiste, et dans le cas où elles paraitraient illégales à ce dernier, il fait par écrit au bas de la question l'objection qui lui parait être propre à la faire rejeter. Si les deux avocats ne vident pas ensemble le débat, ils se rendent devant le juge qui siége dans la même salle et ce juge décide *instanter* la légalité de la question et de l'objection ou réserve sa décision. Les réponses du témoin sont dictées par l'avocat qui l'interroge à moins qu'il ne veuille lui-même se charger de ce soin. Cette Cour contient un grand nombre de personnes, qni s'efforcent de parler à voix basse mais qui finissent par s'exprimer à voix haute. Un bruit assourdissant empêche le juge soit de travailler, lorsque personne ne se présente devant lui, ou d'écouter lorsque des avocats plaident. Ce système est sans exemple dans l'administration de la justice des autres pays. Il a le tort de ne pas reproduire exactement le témoignage du témoin : l'écrivain, qui est presque toujours un étudiant, se sert d'une phraséologie à sa façon, lorsqu'elle ne lui est pas fournie par l'avocat. Souvent le témoin est représenté comme s'étant exprimé dans un langage fleuri et élégant, qui lui est entièrement inconnu, mais qui est celui d'un avocat rétheur ou d'un étudiant encore tout chaud du pathos du Collége. Ce système a le tort plus grave d'encombrer la procédure d'une quantité prodigieuse d'écritures que le juge est obligé de lire attentivement lorsque la cause est en état d'être jugée. L'écrivain n'est pas toujours un calligraphe de première ordre, son style, ou plutôt celui de l'avocat, n'est pas souvent d'une grande clarté. Le juge éprouve parfois une grande fatigue à déchiffrer ce volumineux dossier. En outre le papier souffre tout, le bon comme le mauvais témoignage : le témoin semble toujours un honnête homme. A moins de constater des erreurs graves, des contradictions grossières ou des démentis formels, tous les témoins se valent : la couleur du papier est la même, l'écriture n'a pas changé, le style est aussi fleuri au commencement qu'à la fin. Il n'y a que les avocats présents à l'audition du témoin, qui ont l'avantage de s'apercevoir de la véracité du témoin, par sa contenance, l'exactitude de ses réponses et surtout par sa physionomie ; mais le juge n'a rien vu et ne verra rien autre chose que la déposition écrite de ce témoin et cette déposition ne paraitra ni plus honnête, ni plus malhonnête que les autres qui l'accompagnent. Ce système est donc absurde et est depuis long-

temps condamné. Il faudrait le rayer entièrement du Code de Procédure. En cela Mr. le Juge Torrance a raison et le barreau en entier l'approuve. Le procureur-général devrait s'empresser de proposer l'abolition du système à la prochaine session du parlement.

2o.—*Enquête devant le juge.* Ce système est une amélioration de l'autre, mais ne rencontre pas l'approbation de tous les avocats. Mr. le Juge Torrance semble le favoriser dans sa lettre. Ici, une seule cause est entendue à la fois : le juge est sur le banc et prend lui-même ou fait prendre des notes du témoignage donné. Il est impossible aux avocats de savoir ce que le juge écrit ou fait écrire à moins d'en faire la demande à haute voix ou exiger que les notes leur soient montrées. Le témoignage dans le premier cas est laissé aux caprices des avocats ; dans celui-ci. il est laissé aux caprices du juge, sans la moindre surveillance : ce qui rend ce système plus dangereux que l'autre, parce que le premier est soumis à la surveillance constante de l'écrivain et des deux avocats, tandis que l'autre est sans contrôle. Le témoin parle peut-être un langage différent de celui du juge, et ce dernier est obligé d'écrire en français, lorsqu'il est anglais ou *vice versa*, et se servir d'expressions dont il ne possède pas le sens exact. Mais ce qui est plus grave, c'est que ce sont des notes qu'il prend et non le témoignage lui-même : il choisit dans les paroles du témoin ce qu'il *croit* être utile de noter. Les parties ont bien le droit de l'obliger à prendre certaines notes, mais voyant le juge occupé à écrire, il est difficile de supposer qu'il ne prend pas les notes désirées. Les juges ne sont pas aussi des calligraphes et leurs notes sont parfois impossibles à lire, et plus impossibles encore à faire imprimer, lorsque la cause est en appel, en raison des nombreuses abréviations dont elles sont chargées et du style à bâtons rompus qui les distingue. Ce système doit être condamné comme le premier.

3o.—*Enquête Sténographiée.* Ce système ne date que depuis 1871 ; mais il n'est pas encore généralement employé. Il consiste à prendre, au moyen de la sténographie, les questions, réponses et objections, enfin tout ce qui se dit pendant le témoignage du témoin. Le témoignage est pour ainsi dire photographié en présence du juge, des avocats et des parties. Ce système est préférable à tous les autres en usage jusqu'à ce jour. Il rencontre non seulement l'approbation de Mr. le Juge Torrance, mais encore du Barreau de Montréal, qui en est, il faut l'avouer, l'instigateur.

Le système des Enquêtes est généralement vicieux non seulement parce qu'il ne donne pas des résultats satisfaisants sur la transmission exacte de la preuve, mais encore parce qu'il laisse au juge à s'enquérir des questions de faits. M. le Juge Torrance ne veut adopter aucun nouveau système, il ne fait qu'indiquer en quoi les modes d'enquête sont vicieux et il s'en tient là. Les savantes recherches qu'il a faites, jointes à sa grande expérience, et aux observations qu'il nous communique, sont de nature à mettre en doute l'efficacité des systèmes actuels. Nous nous permettrons de soulever une importante question : le juge doit-il juger le fait et le droit en même temps ?

Notre prétention est que le juge est compétent à juger les deux, mais qu'il n'est pas désirable qu'il le fasse. La décision du droit est soumise à un contrôle, qui sont la loi et la jurisprudence ; mais la décision du fait est laissée an juge seul et il n'est pas prudent qu'il soit l'irrévocable arbitre de l'existence ou de la non existenee du fait. L'équilibre n'existe plus : quant à la décision du droit, le juge est soumis à une loi qui peut être invoquée, et à une jurisprudence qui est constante et à la portée de tout le monde. Mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de décider de l'existence d'un fait : A et B l'ont prouvé, C et D l'ont nié et le juge doit décider si A et B ont menti ou ont dit la vérité. Or il est seul pour faire cette importante déclaration qui touche à la question. Pourquoi sera-t-il plus croyable que A et B ? Il n'a jamais rien connu des affaires dont il s'agit, il n'a que les rapports de A. B. C. D ! Pourquoi croira-t-il plutôt les deux premiers que les deux derniers ? Tout est donc dans une décision qui peut satisfaire la conscience humaine. Or il est admis que la majorité d'un certain nombre d'hommes désintéressés et guidés par la prestation solennelle du serment, est le seul mode connu pour régler les difficultés judiciaires. En matières criminelles, si l'on enlève le jury, il ne reste plus que le juge, livré à ses propres caprices. C'est lui seul, qui décidera de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé. Quel danger, s'écriera-t-on ! Si telle chose arrivait, tout serait bouleversé ! qui risquerait son honneur, sa vie, aux caprices d'un seul homme ? L'abondance de preuve, l'éloquence de l'avocat, la contenance des témoins et de l'accusé, tout cela, serait lettre morte pour le juge. Il ne faut pas oublier que l'homme laissé à lui-même est l'esclave des influences physiques autant, s'non plus que des influences morales qui l'entourent. En médecine légale, on peut juger par le diagnostic de la maladie physique ou morale de l'accusé. Il doit en être de même en matière civile, mais dans ce cas aujourd'hui l'opinion du juge est conclusive, tandis que dans l'autre elle n'est que déli-

bérative. Il s'agit donc de placer la décision du fait entre les mains d'un certain nombre de personnes, dont la majorité sera pour ainsi dire le *criterium* du fait, c'est-à-dire la marque de la vérité du fait.

La *Société de Législation comparée* de Paris, par son rapporteur, M. Barboux, Avocat à la Cour d'Appel, en rendant compte de l'ouvrage que l'auteur de cette étude avait publié sur la *Procédure Civile* de Québec et qu'il avait soumis à son examen, comme correspondant de la Société, s'exprime ainsi sur le procès par Jury en matières civiles : (Bulletin No. 7, juin 1872, page 282.)

" Il s'agit ici d'un Code rédigé en français et en anglais, pour une population mi-partie française et anglaise, par des magistrats également versés dans la connaissance et dans la pratique des deux législations, Code dont plus les trois quarts sont calqués sur notre loi de procédure. Il est donc certain que si les codificateurs ont reproduit dans la procédure du procès par jury les règles de la procédure anglaise, c'est qu'ils les ont crues nécessaires, et qu'ils ont pensé qu'il était impossible de faire mieux.

" Se sont-ils trompés ? Les réformateurs ont le droit de le soutenir. Mais s'ils veulent être crus, il faut qu'à leur projet de réorganisation judiciaire ils joignent un projet de Code de procédure, parce que la procédure est de toutes les parties du droit celle qui se prête le moins à l'utopie. Jusque-là, il sera permis de garder des doutes en voyant l'exemple de l'Angleterre, en étudiant le Code de la Louisiane et celui du Bas-Canada, et en réfléchissant à cette distinction entre le fait et le droit, qui est la condition essentielle de l'emploi du jury pour le jugement du procès civils."

Le procès par jury en matière civile est limité à certains cas. Il a lieu (Art 348) dans toute action fondée sur dette, promesse ou convention d'une nature mercantile, soit entre commerçants ou entre une partie qui est commerçante et une autre qui ne l'est pas, et aussi dans toute poursuite ou recouvrement de dommage, résultant de torts personnels ou de délits et quasi délits contre la propriété mobilière. Il a lieu (Art. 349) sur la demande de l'une des parties lorsque la somme réclamée par l'action excède deux cents piastres, et seulement sur les matières qui forment le fond du procès.

Il n'est pas toujours facile de discerner ce que nos tribunaux entendent par torts personnels et par affaires commerciales. Ainsi un procès par jury a été accordé dans une action pour rupture de promesse de mariage, et il a été refusé dans une action en déclaration de paternité ; il a été accordé dans une action d'injure pour avoir tué malicieusement le chien du demandeur, et il a été refusé dans une action en dommages pour mutilation de cheval. Il serait

trop long de continuer à indiquer la jurisprudence contradictoire sur les divers cas où le procès par jury a été accordé ou refusé.

En face de cette jurisprudence si contradictoire, il est raisonnable de se demander pourquoi les codificateurs n'ont pas accordé le procès par jury dans tous les cas, plutôt que de le restreindre aux torts personnels et aux affaires commerciales.

Le procès par jury en matières civiles, dans toutes les causes où il s'agit de faits, est-il désirable ?

L'objet de ce genre de procès est de confier exclusivement au juge le droit et au jury le fait : et c'est cette distinction qui fait la base essentielle de ce procès.

Le motif de la loi est de considérer douze hommes plus aptes à constater l'existence d'un fait qu'un seul homme. Pourquoi pas plus ou moins de douze hommes ? C'est plutôt un nombre de convention qu'un nombre indispensable.

Dans l'ancien droit français, les parties étaient appelées à transiger avant de plaider et si elles ne pouvaient s'entendre amicalement, il leur était offert un arbitrage, composé d'un arbitre choisi par chaque partie et d'un tiers arbitre choisi par les deux déjà nommes et, en cas de refus, par le juge. Il serait préférable de revenir à la vieille procédure, en la modifiant.

Dans toutes les causes civiles, sans aucune exception, il serait peut-être désirable de soumettre le *fait* à l'arbitrage de trois personnes ainsi nommées, qui seraient dirigées et controlées par le juge, en présence des parties. Les frais d'arbitrage seraient moins considérables que celui d'un jury composé de douze personnes. Les arbitres pourraient être payés un peu plus largement qu'un témoin. Cette réforme n'est pas si radicale pourqu'elle bouleverse toute la procédure. Il suffit d'appliquer la procédure de la nomination des arbitres au procès par jury en matières civiles et modifier la procédure de ce procès en substituant au jury de douze, un arbitrage de trois.

De cette manière le juge n'aura qu'à juger le *droit* et le jury le *fait*.

M. le Juge Torrance semble embarrassé pour délimiter la juridiction des Cours de Révision et d'Appel. Il serait peut-être plus désirable de revenir au vieux système, qui consistait à composer la Cour Supérieure de trois juges. Il s'agirait d'abolir le système qui permet à un seul juge de siéger dans les causes contestées au mérite. Une cause, dont le *fait* aura été établi par un arbitrage et le *droit* par trois juges, pourra se présenter devant la Cour d'Appel, sans qu'il y ait à craindre un *mal jugé*. Suivant nous, la réforme consisterait à faire siéger trois juges da la Cour Supérieure dans toutes

les causes contestées, lesquels n'auraient à juger que le *droit*, après avoir contrôlé tous trois l'arbitrage du *fait*. Il y a injustice à laisser le sort des parties entre les mains d'un seul homme, le Juge. Malgré son honnêteté, sa haute réputation, il ne peut échapper à la critique de ses décisions; mais associé à deux autres juges, il est plus indépendant et plus fort contre la calomnie. Il y aurait beaucoup à dire sur les dangers qu'offre le système actuel.

Mr. le Juge Torrance ne veut pas admettre que la cause principale des relations suspectes qui existent entre le barreau et la magistrature, est due aux mauvais choix du personnel des juges. Ce n'est pas la cause principale, admettons le; mais elle en est une des causes principales. Quelques nominations ont rencontré l'entière approbation du barreau, d'autres ont soulevé son mécontentement. Il faudrait créer un nouveau mode, afin de rendre la magistrature inattaquable : le barreau devrait être consulté, et il ne l'a jamais été. Il est le meilleur juge des aptitudes et des talents de ses membres. Le Gouvernement est guidé par la politique dans son choix, et la politique est une mauvaise conseillère. Si le barreau choisissait chaque année un certain nombre de ses membres, pour être juges : le gouvernement chercherait parmi ce choix ceux qu'il aimerait le plus à favoriser. Peu importe qu'il choisisse de préférence ses amis, si ces amis ont été reconnus par le barreau comme les plus compétents pour cette haute fonction. Telle est la reforme qui se présente de suite à l'esprit, en lisant Mr. le Juge Torrance sur les relations entre le barreau et la magistrature.

La Cour d'Appel ne rencontre pas l'approbation de l'auteur de la lettre ; c'est le système qu'il condamne. En premier lieu, cette Cour devrait être, suivant nous, permanente, au lieu d'être ambulatoire. En second lieu, elle devrait être composée de sept ou neuf juges au lieu de cinq. La Cour siége tous les trois mois et reste dix jours à Québec et dix à Montréal. Deux des juges demeurent dans la capitale, trois à Montréal. A part les réunions pendant le terme, ces juges ne se voient pas. Ils étudient les causes séparément et se rencontrent lors des termes pour délibérer, après l'ajournement. On semble ignorer ce que c'est que le véritable délibéré. Un juge rapporteur devrait être nommé parmi les sept, à tour de rôle, pour chaque cause. A lui, serait dévolu la charge de faire un rapport des faits, des questions de droit, et des plaidoiries, sans aucune appréciation, sans aucune conclusion.

Ce rapport serait soumis dans la huitaine, et non pas trois mois après et le délibéré se ferait en présence de tous les juges et la décision de la majorité, serait la décision de la Cour. Il est absurde

de dévoiler les dissentiments : C'est laisser croire que la minorité a pu avoir raison contre la majorité. Les décisions auraient plus de poids, plus de solennité en étant rendues par la Cour, par l'entremise du juge rapporteur. En établissant la Cour d'Appel permanente et multipliant ces termes, il serait plus facile de réaliser cette réforme. Québec comme capitale a droit à avoir le siége de cette Cour : la procédure pourrait se faire dans deux greffes : Montréal et Québec et être transmise au siége de la Cour.

La raison pour laquelle nous suggérons sept ou neuf juges au lieu de cinq, c'est que ce dernier chiffre n'est pas assez élevé en comparaison de celui de la Cour Supérieure, qui est de trois : il doit être doublé, si l'on veut éviter les anomalies signalées par Mr. le Juge Torrance. Il cite deux ou trois jugements renversés par la Cour d'Appel, par trois contre deux, lorsqu'en Cour Supérieure et en Cour de Révision, il y en avait eu quatre contre. En sorte que le vaincu avait six juges pour lui, lorsque le vainqueur n'en avait que trois ! En formant la Cour Supérieure de trois juges et la Cour d'Appel de sept ou neuf, et en mettant fin aux dissentiments publics : il y aurait un contre-poids qui satisferait les intéressés.

On se plaint aussi d'une jurisprudence un peu versatile. C'est un peu dû au sytème qui vient d'être signalé. Il n'existe pas en Canada de rapports de décisions comme aux Etats-Unis. Nous n'avons pas de rapporteur officiel. Dans la province de Québec, il n'y a que le *Lower Canada Jurist* qui est l'œuvre volontaire de certains avocats. Ce n'est pas cela qui se fait chez nos voisins. Un rapporteur est élu ou choisi et il a un salaire suffisant pour s'occuper de cette charge. Il est à la disposition des juges et des avocats et le volume de ses rapports porte un cachet officiel. Le rapporteur de la Cour d'Appel et de la Cour Supérieure pourrait être payé par le barreau, qui se ferait rembourser par la vente des rpports.

Un autre sujet qui fait la matière de la lettre de Mr. le Juge Torrrnce, c'est l'absurdité d'obliger un juge de la Cour Supérieure de juger des causes où il s'agit d'une centaine de piastres. Il n'y a plus de Juge de Circuit. Il faudrait revenir à cet ancien usage ; mais en le modifiant beaucoup. Le juge de Circuit jugerait jusqu'à cent piastres, mais il y aurait appel devant la Cour Supérieure pour toutes les causes. Il y a autant d'injustice à faire payer une piastre que cent piastres à un homme qui ne la doit pas. Et cet homme a droit de se plaindre devant un autre tribunal, s'il est injustement condamné. Le jury ou l'arbitrage de trois devrait exister pour la Cour de Circuit comme pour la Cour Supérieure.

Quant à l'appel, un cautionnement semblable à celui pour la Cour d'Appel devrait être donné ou un dépôt équivalent.

Un juge de procédure est aussi désirable. La Cour de Circuit, comme la Cour Supérieure, ne devrait s'enquérir que de causes prêtes à être jugées. Toutes les questions préléminaires seraient soumises à un juge de procédure. Il serait aussi chargé de toutes les procédures non contentieuses.

Comme on le voit, il y a beaucoup de reformes à opérer dans l'administration de la justice. Ces réformes portent atteinte au Code de Procédure de 1867, qui est à peine reconnaissable par les amendements que le Parlement y a apportés chaque année. Il y a à peine six ans que les lois de la procédure ont été codifiées et près de 100 articles ont été amendés ou abrogés. Une nouvelle refonte serait nécessaire ; mais il faudrait y mettre moins de précipitation et plus de soin. Si telle reforme avait lieu, il faudrait aussi s'occuper de refondre encore une fois les lois fédérales et locales.

GONZALVE DOUTRE, D. C. L.
Professeur de Procédure à l'Université McGill

PELERINAGE

DE

PARAY-LE-MONIAL

A MA COMPAGNE DE PÉLERINAGE

La journée que nous avons passée à Paray-le-Monial n'est point le seul jour mémorable dont le souvenir nous soit commun, car Dieu semble, en vérité, avoir voulu marquer d'une manière ineffaçable la plupart de nos rencontres en ce monde. Vous m'avez demandé le récit de celle-ci, et je l'aurais fait pour vous obéir, mais j'aime mieux vous adresser ces lignes rapides, écrites au moment même et sous une impression qui a été la vôtre comme la mienne. Elles sont insuffisantes et imparfaites, je le sais ; mais il me semble que si je cherchais à les rendre meilleures, elles seraient moins vraies, et que vous retrouverez mieux ainsi la trace du précieux et cher souvenir que nous conserverons toujours l'une et l'autre parmi les meilleurs de notre vie.

Paray-le-Monial, 3 Juillet 1873.

Après avoir quitté Paris le mardi 1er juillet, à huit heures du soir, je rencontrai, en arrivant à Moulins, vers quatre heures du matin, l'une des personnes avec lesquelles il pouvait m'être le plus

[1] Extrait du correspondant de Paris, 25 juillet 1873

agréable et le plus doux de faire mon pélerinage. Madame de La M. et sa nièce, mademoiselle de J., se rendaient à Paray comme moi, et nous poursuivions notre route ensemble. J'avais été prévenue que je trouverais un bienveillant accueil chez madame de C., qui habite Paray-le-Monial, mais que je ne connaissais point. Moitié timidité, moitié désir de ne point me séparer de ma compagne de voyage, au lieu d'aller tout droit frapper à cette porte hospitalière, je me décidai à suivre madame de Lamoricière au couvent des dames du Saint-Sacrement, où elle s'était assuré un logement. Ce fut une mauvaise idée, car non-seulement nous étions attendues l'une et l'autre chez madame de C., mais celle-ci avait eu la bonté d'envoyer sa voiture pour nous chercher à la station, et son fils lui-même y était venu nous attendre. Mais nous ne nous devinâmes point mutuellement, et je m'acheminai à pied vers le couvent du Saint-Sacrement, en payant ainsi un très-court tribut de fatigue, et d'incertitude sur le vivre et le couvert, à ce fait, que je fesais un pèlerinage, et non point un voyage de pur et simple plaisir.

En marchant ainsi lentement, j'eus le loisir de bien considérer l'aspect de la route et celui des rues de Paray, où nous parvînmes au bout de vingt minutes de marche. On se sentait déjà dans une atmosphère tout à fait différente de celle que nous avions quittée. Sur toutes les poitrines le Cœur et la Croix ; à toutes les ceintures ou bien, passés en bandoulière, de longs chapelets ; à toutes les fenêtres des bannières et des inscriptions pieuses. Cela rappelait ces anciens jours de fête à Rome, dans la grande Rome catholique, ces jours où il s'agissait de fêter quelque chose de plus grand, de plus élevé et de plus profond que tout ce qui fait l'objet des fêtes de la terre.

En arrivant au couvent, on nous dit qu'il était trop tard pour aller selon notre intention, entendre la messe dans la chapelle de la Visitation, lieu et but premier de notre pèlerinage. Il était sept heures du matin ; les pèlerins de Belley la remplissaient tout entière. Nous nous décidâmes donc à aller entendre la messe dans la chapelle du couvent où nous nous trouvions, nous réservant d'en aller entendre plus tard une autre dans le sanctuaire, où il nous était, en ce moment, impossible de pénétrer...La messe entendue, nous allâmes à l'aventure chercher une tasse de café, et nous revînmes ensuite au couvent, où bientôt on nous annonça la fille de madame de C., dont l'arrivée transforma notre situation en un clin d'œil. Elle nous emmena avec elle chez sa mère, madame de C., à qui elle nous présenta. Puis, après quelques instants de repos, elle nous conduisit, par un chemin qui n'est pas celui de

la foule, et malgré toutes les difficultés et toutes les consignes, elle sut faire valoir les droits de ma compagne aux plus exceptionnelles faveurs, et si bien faire usage de son nom cher à la France et à l'Eglise, qu'elle réussit à nous faire enfin parvenir, par la sacristie, au pied même de l'autel sur lequel notre Sauveur apparut et révéla son Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie !

Une fois là et à genoux à cette place où tant de prières ferventes ont été offertes depuis un mois, j'éprouvai un grand repos et, en même temps, une émotion profonde. J'avais cru me rendre compte auparavant de la signification de ce pèlerinage ; mais tout prenait une bien autre couleur près de ce lieu saint qu'ont touché les pieds glorifiés de Notre Seigneur-Jésus-Christ, entourée de ces bannières qui sont autant d'actes de foi, et en présence de la châsse qui renferme les reliques de celle dont l'âme bienheureuse planait assurément au-dessus de la foule rassemblée *par Elle* en ce lieu, et venant pour ainsi dire sommer ce Cœur divin de tenir les promesses qu'il a faites au monde, par l'entremise de sa fidèle servante !

A toutes ces impressions se joignait celle que devait me causer la vue de la bannière votive des volontaires de l'Ouest (les zouaves pontificaux), représentation fidèle de celle qui, sortie de ce monastère et parvenue aux mains de M. de Charette, fut si glorieusement portée par ceux qui rachetèrent l'honnéur de la France dans la journée de Patay, et qui, toute couverte du sang de ses défenseurs, a seule échappé aux mains de l'ennemi.

C'était pour nous un privilége inappréciable que celui d'être laissées là, en paix, au pied de cet autel, pendant une heure entière, tandis que la foule, dans la chapelle, permettait à peine aux derniers venus d'apercevoir la châsse et le sanctuaire : on disait des messes à trois ou quatre autels provisoires aussi bien qu'à l'autel principal, et le nombre des prêtres venus de toutes parts était tel, qu'entre minuit et une heure de l'après-midi, il se célébrait au delà de cent messes dans ce lieu. Pendant ces messes les chants se succédaient, et je regrettais que tous ne fussent pas dignes de l'occasion, lorsqu'on entonna un cantique qui avait pour début : *Pèlerins de la France, nous sommes accourus*, et pour refrain : *Cœur de Jésus, pardonnez-nous* ! Je ne puis dépeindre l'effet qu'à produit sur moi ce chant. La musique en était belle ou m'a semblé telle, les voix justes et ferventes ; c'était une prière, un appel, un cri tel que je n'en ai jamais entendu, c'était la voix de la France elle-même demandant grâce !...

Comment alors n'aurais-je pas compris, comme je ne l'avais jamais fait auparavant, cette manifestation nationale ! Que de

fois, en effet, n'ai-je pas pensé et dit autrefois que ce qui attirait le courroux de Dieu sur nous, ce n'était point l'absence de vertus privées, de ferveur chez les laïques et chez les prêtres, de piété sincère ou d'activité individuelle, pour le bien. Tout cela a *toujours* existé en France, et plus qu'ailleurs peut-être ; mais c'était l'absence de toute expression *nationale* de piété, de toute profession de foi publique. En voici une enfin, et grâce au ciel, aussi solennelle, aussi publique que possible, et à laquelle prennent part toutes les classes sans exception : nobles et paysans, ouvriers et soldats, représentants de l'Assemblée nationale, hauts dignitaires ecclésiastiques ou fonctionnaires laïques, pauvres gens venus du voisinage affligés en grand nombre, venus de loin prier et pleurer, survivants de ces héros chrétiens, qui, dans la guerre horrible et récente ont relevé l'honneur de la France et versé un sang qui plaide aujourd'hui sa cause. Oh ! oui, toute la France est venue là vivante et fervente, et elle était représentée de la manière la plus frappante par tout ce qui était devant mes yeux et autour de moi !... Cette seule bannière des volontaires de l'Ouest, que de choses elle exprimait : foi simple et ardente, courage héroïque, sacrifice sans limites, ce qu'il y a de plus touchant dans la tendresse d'un enfant, ce qu'il y a de plus mâle dans la bravoure d'un soldat. Tels furent ces nobles cœurs, qui avaient pris pour emblème le cœur divin, centre et foyer de tout amour ! Les plus grandes causes humaines et divines se sont trouvées là confondues. Aimer Dieu plus que tout, sa patrie plus que soi-même, s'arracher volontairement pour elle à tous les liens et à tous les biens de ce monde, mourir sans murmure dans la paix d'une immortelle espérance, ce fut là l'histoire d'un grand nombre d'entre eux, ce fut en particulier le sort digne d'admiration et d'envie de ce héros et de ce saint à qui fut confiée cette bannière sacrée, de ce jeune et noble Henri de Verthomond, qui la teignit le premier de son sang, mais la laissa, en tombant, en des mains non moins vaillantes que les siennes, qui la sauvèrent enfin, et la sauvèrent *seule*, de l'humiliation générale de nos drapeaux. Parmi ces défenseurs intrépides, trois succombèrent comme le premier, et c'est autour de cette même bannière que furent tués ou grièvement blessés, avec le comte de Verthomond, M. de Bouillé, M. Jacques de Bouillé, M. de Troussure, M. de Charette et le général de Sonis lui-même. Rappelons encore que ce fut dans cette même journée, et non loin de ceux-ci, que le jeune chef d'une illustre famille donna à son pays, avec sa vie, tout ce que la terre peut réserver ici de bonheurs et de promesses à un homme !...

Quelques journalistes ont ricané, je crois, sur le pèlerinage des

zouaves pontificaux, sur cette bannière rapportée par eux le 20 juin, glorieuse et sanglante au pied du sanctuaire où de pieuses mains l'avaient brodée pour ceux qui, en 1870, défendaient le sol de la France. Je suis convaincue qu'ils n'ont ricané que parce qu'ils ont ignoré ou bien oublié ces faits, et qu'en réfléchissant au jour et à l'heure où ces volontaires la portèrent sur le champ de bataille et au prix dont ils payèrent l'honneur de la rapporter en ce lieu, il n'est pas un seul Français, fut-il le plus acharné des libres penseurs, qui eût le courage de railler l'acte de piété de ces chrétiens et de ces soldats!

Nous étions encore à genoux près de l'autel, lorsque l'on vint nous dire qu'il fallait quitter la chapelle pour faire place aux pèlerins d'Autun, qui arrivaient au nombre de 500, et qui allaient la remplir en totalité. Nous quittâmes nos places à regret, mais seulement pour demeurer debout près de la porte de la sacristie, dont nous vîmes arriver en effet ce flot de pèlerins, précédés d'une riche bannière. Nous entendîmes de nouveau le chant qui m'avait saisie. Nous assistâmes à l'amende honorable suivie de la consécration faite en leur nom au Sacré-Cœur, et tout cela aussi fut émouvant et saisissant au delà de toute description.

Enfin, à midi, après une courte visite à la supérieure de la Visitation, qui nous apparaît à travers la grille comme une véritable vision de douceur et de sainteté, nous revenons dans la demeure hospitalière, où nous attendait un repas, digne de cette hospitalité elle-même, et dont je dois avouer que nous commencions à avoir grand besoin.

Je ne pourrai plus oublier jamais madame de C,. son fils et sa gracieuse belle-fille, M. et madame de M.... Tous ont été d'une bonté, d'une cordialité, d'une simplicité complètement d'accord, au surplus, avec ce qu'il est naturel d'attendre du voisinage d'un sanctuaire qui est, avant tout, le lieu où se révèle et se commande à tous la charité chrétienne sous toutes ses formes. Le grand amour de Dieu d'abord, qui est le commencement et la fin de tout, et l'amour mutuel, sans lequel l'autre ne peut vivre et régner!

A ce propos, je dirai qu'il m'a semblé heureux et peut être miraculeux que, dans cette foule, où chaque homme apportait à coup sûr son opinion, et souvent même sans doute sa passion politique, pas un mot n'ait été proféré sur ces questions qui, plus que toutes les autres, soulèvent la discussion et la haine, pas un mot! On eût dit que ce divin emblème, visible partout, imposait silence à l'esprit de discorde, pendant ce grand acte de réparation, et que chacun devait en ce lieu observer scrupuleusement une sorte de trève de Dieu.

Dans l'après-midi, la bonté de nos hôtes, secondée par l'effet du nom de ma compagne (qui semblait à bon droit associée à l'honneur de la bannière des zouaves), nous valut l'inappréciable avantage de parcourir le jardin du monastère (dans l'enceinte de la clôture) sans suivre la longue file des pèlerins, et de pénétrer dans l'intérieur de la petite chapelle, consacrée par le souvenir d'une des révélations faites à la bienheureuse Marguerite-Marie. C'est un des lieux où notre Sauveur lui apparut et conversa avec elle. Là aussi, il nous fut permis de demeurer presque une heure entière privilége refusé à tous, vu les proportions de cette petite chapelle, où il serait impossible d'admettre les trop nombreux pèlerins. Ce jour-là ils étaient au nombre de 15,000, et nous les entendions tous passer à pas pressés devant la porte ouverte de la chapelle, où ils ne faisaient que jeter un regard en défilant. L'espace trop étroit obligeait absolument à leur interdire d'y pénétrer; mais ce n'était pas sans chagrin que nous écoutions ainsi le bruit de leur pas et le chant de leurs cantiques, tandis que plus heureuses qu'eux, nous avions la permission de prier tranquillement dans ce lieu béni. Puissions-nous avoir été dignes de cette faveur! et avoir mis à profit, comme nous le devions, le pieux loisir qui nous a été accordé !...

Nous reprîmes ensuite le chemin du monastère à travers le jardin, nous arrêtant d'abord dans le bosquet du monastère puis devant la petite cour intérieure, qui sont les autres lieux marqués par des apparitions divines et les deux dernières stations du pèlerinage.

Après cela, repos de deux heures, puis dîner, dans la même excellente compagnie que le matin.. Enfin, lorsque approcha la fin du jour, nous sortîmes de nouveau pour parcourir les rues, et assister au départ des pèlerins, car j'étais trop fatiguée pour pouvoir les escorter; mais notre jeune compagne, infatigable comme on l'est à son âge, les suivit jusqu'à la gare. Les flambeaux s'allumèrent en route, et elle eut le spectacle intéressant et pittoresque de leur départ. Quant à moi, j'eus pour le moins une jouissance égale en parcourant lentement, par cette belle soirée, les rues pavoisées et fleuries de Paray, d'où la foule s'écoulait, et qui devenaient peu à peu silencieuses et paisibles, autant qu'elles avaient été animées pendant quelques heures par le mouvement et les chants de la foule. Je lus ainsi à loisir, aux dernières lueurs du jour, les inscriptions nombreuses qui rappelaient de toutes parts les consolantes promesses faites par notre Sauveur à sa servante, pour être par elle répétées au monde.

On lit ainsi, dans les fêtes publiques, des inscriptions qui lorsqu'elles se rapportent à quelque intérêt patriotique, ou à quelque sentiment personnel, causent toujours une certaine émotion. Que

dire donc de celles-ci ?...de celles-ci qu'une foi facile à ressentir, en ce lieu où tout venait visiblement la confirmer, nous permettait de regarder comme les paroles du Verbe divin lui-même, et adressées directement à chacun de nous ! ... Je sentais mon cœur se gonfler d'émotion, tandis que des paroles telles que les suivantes frappaient de toutes parts mes yeux.

Je mettrai la paix dans leurs familles.

Je les consolerai de toutes leurs peines.

Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.

Les pécheurs trouveront dans mon cœur la source et l'océan infini de miséricorde, etc., etc.

Le jour tout à fait tombé, nous sommes retournées dans la chapelle pour la revoir, l'admirer, et y prier encore à notre aise. Ce petit sanctuaire est digne du souvenir qu'il retrace. Rien n'a été épargné pour l'orner, et le goût a heureusement été ici à la hauteur de la piété. Eclairée à cette heure par la seule lumière des cierges qui brûlaient en grand nombre devant la châsse, tout avait un aspect plus frappant encore peut-être que le matin. L'or et l'argent des riches et innombrables bannières apportées de toutes parts, étincelaient le long des murs de la chapelle. Elles sont là encore pêle-mêle, et un grand nombre d'entre elles ont dû être provisoirement deposées dans la grande église. Ce sont de magnifiques témoignages d'un sentiment universel, et comme de permanents actes de foi de toutes les grandes villes de France et même de Belgique, car, en cette circonstance, celle-ci ne l'a cédé à aucun pays en magnificence, et la bannière d'Anvers est remarquable entre toutes.

Au bout d'une demi-heure à peu près, un prêtre s'approcha de la balustrade pour dire à haute voix à tous ceux qui étaient encore là en prières : " qu'il était temps de quitter la chapelle." Il ajouta " que cette nuit-là on ne permettrait à personne d'y demeurer," rendant par là un témoignage frappant et édifiant à la piété de ceux qui, si souvent, pendant ce mois de prières, ont prolongé les leurs au pied de cet autel pendant toute la durée de la nuit.

La lune était levée lorsque nous sortîmes de la chapelle, et la brillante et calme nuit était en harmonie avec toutes les impressions heureuses et bénies de la journée.

Avant d'achever ces lignes, je veux penser un instant, à propos de tout ce que je viens de rapporter, aux objections des ennemis, à celles des amis, et à celles qui étaient les miennes à moi-même avant de venir à Paray.

Aux ennemis *incrédules* il est difficile de répondre. A ceux qui

ne croient pas en Jésus-Christ, qui nient sa divinité ou son humanité, que dire en effet sur un sujet qui est l'expression la plus vive possible de la foi chrétienne à l'une et à l'autre ? Mais que leur importe aussi ? Ils ne comprennent pas—ce qui de leur part est fort naturel—ce que signifient ces mots : *le cœur de Jesus-Christ ;* mais comprennent-ils mieux le sens de ceux-ci : *Jesus-Christ crucifié ?* Il faut bien cependant qu'ils supportent que toutes les conséquences de cette dernière parole se développent devant eux, dans les pratiques, dans le culte, dans la vie tout entière des catholiques, et s'ils savaient seulement quel mystère et quel miracle sont renfermés pour nous dans cette simple parole : *entendre la messe,* ils seraient moins préoccupés de nos autres dévotions. Quoi qu'il en soit, tant qu'ils n'ont pas résolu de les supprimer toutes, il faut qu'ils se résignent à être patients vis-à-vis de ceux qui, tout en ne leur imposant rien, veulent aussi ne rien se laisser interdire par eux, et se bornent, en cette circonstance, à obéir à un conseil très sage, qui leur a été souvent donné, celui " de ne rien faire *pour* qu'on les regarde, et de rien omettre, *parce* qu'on les regarde.

A ceux que j'appelle *des amis,* parce que ce sont des adversaires croyants et sincères, qui se bornent à nier le fait sur lequel se fonde cette dévotion particulière, je rappellerai une fois de plus (et sutout, parmi eux, aux *protestants*) que les catholiques croient, d'une très-ferme foi, que le bras de Dieu ne s'est point raccourci. Que depuis les premiers jours du monde jusqu'à la fin des temps, depuis la venue de notre Sauveur jusqu'au jour où nous le verrons venir dans sa gloire, ils sont et seront convaincus que toute manifestation de sa puissance est possible ; que les miracles, les apparitions divines ou célestes, auxquels croient avec nous tous ceux qui, séparés de nous, lisent encore avec foi les saintes Ecritures ; que ces miracles et ces apparitions n'ont point, à un jour donné, cessé d'être possibles. Nous croyons même pouvoir les défier de trouver dans l'Evangile ou ailleurs une seule parole qui indique qu'il dût en être ainsi. Tout cela posé, il ne reste plus que le doute, permis dans chaque cas particulier, et, à cet égard, l'Eglise laisse chacun user de son jugement. Mais comme, selon le jugement des catholiques, et selon l'exacte vérité des faits (pour qui veut bien s'en informer), l'Eglise, avant d'admettre, non pas au nombre des dogmes (ce qu'elle ne fait jamais en de semblables occasions), mais au nombre des dévotions permises, celles qui résultent d'un miracle ou de la révélation faite à une âme sainte, l'Eglise, dis-je, use de précautions infinies, et a recours à des moyens de la dernière rigueur pour en avérer l'authenticité, nous croyons d'une foi vive et vraie à ce qu'elle nous propose. En ce qui concerne

notre conviction et nos sentiments, voilà ce qu'il faut que les spectateurs défiants se persuadent. Ils auront alors l'esprit plus libre pour examiner quel pourra être le résultat pratique de cette foi sincère et *raisonnable*, lors même qu'elle ne nous est pas *imposée*. Dans ce cas particulier, par exemple, ce résultat pourra-t-il être autre qu'un redoublement d'amour pour Jésus-Christ, puisque son amour pour nous est spécialement l'objet dont nous venons ici nous remplir le cœur, l'esprit et l'âme, et, pour ainsi dire, *nous enivrer!* Est-ce donc là une ivresse si dangereuse et si coupable? Ne sent-on pas, au contraire, qu'elle peut être le bienheureux contre-poison de toutes celles, d'une autre sorte, qui trop souvent nous possèdent, et comme le contre-poids de ce qui nous entraîne de tant d'autres côtés?

Le P. Gratry a dit, avec une bien grande raison, que c'était l'*attention* qui manquait le plus aux hommes, et surtout aux gens du monde. Il me semble, en effet, que si les adversaires de bonne foi voulaient seulement être parfaitement attentifs à ce que fait *véritablement* l'Église dans ses pratiques imposées et conseillées, ils cesseraient bien souvent de lui être hostiles par ce seul examen.

Et maintenant j'en viens à mes propres difficultés, relativement à cette dévotion qui m'a toujours été chère, mais dont, avant de venir à Paray, il m'était souvent arrivé de critiquer les formes extérieures. Une seule représentation du Sacré-Cœur était de mon goût, et pour être satisfaite, il me fallait (chose assez étrange) être *à Londres*, en présence d'une certaine fresque de l'église des Jésuites, à laquelle je ne trouvais absolument rien à redire. Je n'ai point changé d'avis à cet égard. Mais je suis devenue moins difficile sous d'autres rapports, et je reconnais aujourd'hui avec une humble conviction qu'il s'agit ici de tout autre chose que d'*esthétique*. Ce cœur dont la représentation me semblait trop matérielle, je l'aime maintenant, comme un beau, un vrai, un cher symbole! Depuis que je l'ai vu flotter sur toutes les bannières, depuis que je l'ai vu porté avec la croix sur toutes les poitrines, depuis que je l'ai porté sur la mienne, il me semble avoir tout d'un coup compris que c'était l'expression la plus claire et la plus directe de cet amour divin, adoré et désiré, qui est l'objet même de cette dévotion, mais qui est, en même temps, l'unique bonheur désirable de la vie présente, et la suprême réalisation de la félicité éternelle.

Symbole parfaitement accepté par nous, tous tant que nous sommes, lorsqu'il s'agit d'exprimer nos affections humaines. Qui de nous, en effet, n'a donné, n'a possédé quelque cœur en or, en argent, ou en pierreries, dont la signification, relativement à ceux que nous aimons ici-bas, est analogue à celle que nous donnons à

ces images qui nous représentent le cœur par excellence, le foyer du grand, du seul amour !... Avons-nous jamais songé à reprocher à ces joyaux qui nous sont chers, d'être une représentation trop matérielle du cœur, dont ils nous rappellent la tendresse ? Non assurément, nous comprenons ce qu'ils signifient, et cela nous suffit, et nous les regardons avec plaisir. Comprenons donc aussi la signification de ces représentations du cœur divin, et nos yeux s'y attacheront avec une bien autre émotion et une joie bien autrement profonde.

Les Douglas portent avec orgueil dans leurs armes un cœur couronné. C'est le cœur d'un roi auquel leurs aïeux furent fidèles, et ils sont fiers de ce blason comme d'un titre de gloire. Ne l'avons-nous pas nous-mêmes admiré souvent ? et n'avons-nous pas compris sans peine que les descendants de l'ami de Robert Bruce aient gardé le souvenir de sa fidélité, et choisi pour emblême ce cœur royal qu'il s'était chargé de porter en terre sainte ?

Un cœur divin est quelque chose d'autrement grand qu'uu cœur royal. C'est là le symbole qui nous est offert. Acceptons-le, non pas avec orgueil (ce cœur-là nous apprend avant tout à être doux et humbles), mais avec amour, avec reconnaissance, avec transport. C'est un noble et divin blason dont il faut nous rendre dignes. Ce sont des armes parlantes qui nous crient si haut la charité sous toutes ses formes, que si, au retour de ce pèlerinage, on n'aime pas mieux Dieu et ses frères, il faudra craindre de ne l'avoir pas accompli dans les conditions voulues.

Mais si au contraire, par la grâce de Dieu, ces conditions étaient remplies et si son but véritable était atteint, si au retour de ces pèlerins, ceux-là mêmes qui les insultent les trouvent plus calmes, plus doux, plus justes qu'auparavant ; si dans le cœur immense et divin auquel ils ont été rendre hommage il s'était opéré cette véritable union des cœurs, aussi nécessaire au salut de la patrie qu'indispensable pour le salut des âmes, ne désarmeraient-ils pas la haine des uns, le mépris des autres, et ne feraient-ils pas ainsi une apologie sans réplique de l'acte qu'ils ont accompli ?...

P. LA F. CRAVEN.

LES GAULTIER DE VARENNES.

Dans son numéro du mois de mai 1872, (pages 362-84) *La Revue Canadienne* a publié un article de M. Pierre Margry, intitulé: "Les Varennes de Verendrye, " dans lequel il est surtout parlé de deux des fils, et des petits-fils, de René Gaultier de Varennes qui se dévouèrent à la découverte du Nord-Ouest. Cet écrit, remarquable à plus d'un titre, avait paru pour la première fois il y a vingt ans (voir *Le Moniteur*, Paris, 14 septembre 1852). Il est encore ce que nous avons de plus complet comme renseignement sur les découvertes opérées par cette généreuse femille canadienne, dont l'existence s'est écoulée au service de la patrie, sans obtenir d'autre récompense que les hommages tardifs de l'Histoire.

L'idée de traiter le même sujet ne m'est point venue, et pour cause. Je ne connais aucun document nouveau propre à m'aider dans un semblable travail. M. Margry, qui a l'avantage de consulter les dépôts de manuscrits des anciennes colonies françaises, à Paris, où il est employé, pourrait seul ajouter à ce qu'il nous a déjà fait connaître touchant les explorations des la Verendrye. Je crois que nous n'avons rien d'inédit là-dessus en Canada, si ce n'est un rapport fait par la Verendrye et que l'on peut voir à la bibliothèque du Parlement fédéral. Ce qui m'amène à publier les notes qui vont suivre est un autre point d'histoire, mais qui se rattache d'une manière assez intime au premier. Je m'explique :

Les Gaultier de Varennes de la Vérendrye sont des enfants des Trois-Rivières. La tradition locale conserve avec orgueil le souvenir du Découvreur, et les trifluviens lettrés montrent aujourd'hui l'ancienne résidence des gouverneurs français de cette ville comme le berceau

de ce concitoyen illustre. Je venais de terminer la lecture de l'article cité plus haut, lorsqu'un de mes amis me rappela cette tradition. C'en fut assez pour me faire entrevoir d'abord une question d'histoire à élucider, puis la possibilité de grouper ensemble un certain nombre de notes plus ou moins rares, que j'avais en portefeuille au sujet de la famille Gaultier de Varennes,—principalement en ce qui concerne son chef et le plus illustre de ses fils. Ce sont donc des " notes de famille " que je place à la suite de l'ouvrage de Mr. Margry.

* * *

Mon point de départ sera l'administration de Mr. Pierre Boucher, autrement dit " le grand-père Boucher ".

Cet homme de talent et d'esprit éclairé, arrivé aux Trois-Rivières en 1646 comme " interprête et soldat," prit bientôt une telle importance, au milieu des événements critiques qui se succédèrent dans le cours des années suivantes, que, dès 1653, il avait en main le gouvernement de ce poste et de ses environs et se signalait par des exploits restés célèbres dans l'histoire du Canada, particulièrement dans les annales des Trois-Rivières. Jusque vers 1663, il joua le principal rôle dans cette place. C'est alors que l'on songea à l'envoyer en France, représenter au roi l'état de la colonie, solliciter des secours en armes, en argent et en colons, et modifier les arrangements relatifs à la traite des pelleteries. Le résultat le plus notable de sa mission,—au point de vue des présentes notes,—fut l'envoi du régiment de Carignan auquel appartenait Mr. de Varennes, qui devint le gendre de Mr. Boucher.

Quelques informations assez peu répandues sur ce beau régiment antérieurement à son arrivée en Canada, ne seront peut-être pas déplacées ici. Je cite d'abord un auteur du dix-huitième siècle :

" Dans le temps que le prince de Condé était dans les troupes d'Espagne, un officier allemand nommé Balthazar, qui y servait, fut attiré au service de la France par M. de Salières qui était son ami. On lui donna un régiment qui prit son nom, et il servit en 1636 au siége de Valence, sur le Po.

" La paix ayant été conclue entre la France et l'Espagne, il se fit une réforme de troupes. Le régiment du prince de Carignan, et celui de Balthazar furent mis en un même corps. Les deux commandants conservèrent chacun leur colonelle [1] et leur drapeau

[1] La compagnie qui, dans le régiment, était sous le patronage du premier officier de ce corps, s'appelait *la Colonelle*. Elle avait rang de première compagnie dans son régiment. Le capitaine qui commandait la *Colonelle* portait le titre de

blanc. Le régiment s'appela Carignan-Balthazar et les commissions des officiers étaient expédiées sous le nom des deux colonels.

" Le colonel Balthazar s'étant retiré, M. de Salières prit sa place et le régiment s'appela alors Carignan-Salières. Les deux *Colonelles* et les deux drapeaux blancs subsistèrent. La Colonelle de Carignan était la première et celle de Salières la seconde."[1]

Dans une lettre écrite le 23 mars 1652,[2] il est dit que, deux ou trois jours auparavant, à l'affaire du pont de Gergau, où commandait M. de Turenne, le lieutenant-colonel du régiment de Carignan fut blessé à mort.

Le 4 de mai 1652, au combat d'Etampes, sous Turenne qui luttait contre Condé, le régiment de Carignan donna l'un des premiers.[3]

Le 5 juillet suivant, à l'attaque du faubourg Saint-Antoine de Paris, les régiments de Turenne, d'Uxelles, de Carignan et de Clare formaient la gauche de l'armée royaliste.[4]

Au temps de Turenne, on cite quarante-six régiments d'infanterie, parmi lesquels figure, d'après le numéro d'ordre que lui donne sa date de formation, celui de "Carignan-Salières, No. 43."[5]

Revenons à notre sujet.

En 1665, ce régiment fut embarqué pour passer en Canada, sous le commandement de Mr. de Salières. Les premières compagnies, au nombre de huit, arrivèrent à Québec au mois de juin.[6]

L'acte suivant est emprunté aux régistres des Trois-Rivières.

" L'an de Grâce, mille six cens soixante sept, le vingt-sixiesme jour de Septembre, après la publication des trois bans, ne s'étant trouvé aucun empêchement, moy Jean Frémont pte, faisant les fonctions curiales en la paroisse des Trois-Riivères ayant interrogé dans l'Eglise René Goltier et Marie Boucher tous deux de cette paroisse et ayant reçu leur mutuel consentement, les ay mariés avec les cérémonies requises, en présence de M. Boucher gouver-

ieutenant-colonel, c'est-à-dire qu'il tenait la place du colonel-général. Quand la charge de colonel-général fut abolie, celle de lieutenant-colonel en ce sens cessa aussi d'exister. La compagnie du maître-de-camp devint la première du régiment et la Colonnelle la seconde.

[1] Daniel. *La milice française*, vol. II. p. 421. voir aussi p. 53.

[2] *Lettres de M. de Turenne*, vol. I. p. 200.

[3] *L. M. de Mr. de Turenne*, vol. 1. p. 217.

[4] Adrien Pascal. *Histoire de l'armée française*, vol. II. p. 50.

[5] Pascal: *L'armée française*, vol. II. p. 72.

[6] Vers l'année 1700, le régiment de Carignan, dont les cadres étaient depuis longtemps retournés en France, prit le nom de régiment du Perche. On le revoit aux Etats-Unis pendant la guerre de l'Indépendance.

neur de ce lieu et de M. de Normanville, et leur ay aussy donné la bénédiction en la messe selon le rit et la forme de Notre Mère la Sainte Eglise."

En marge est écrit : " René Goltier, Ecr. sieur de Varenne, et Marie Boucher."

Cet enregistrement ne manque pas de lacunes. On n'y dit pas quelle profession ou état exerçait le marié, ni d'où il venait. Même observation en ce qui touche la mariée, dont le père se trouve là, comme par hazard, avec un autre témoin.

M. de Varennes avait alors trente-deux ans. Sa femme, née aux Trois-Rivières, n'était âgée que de douze ans, six mois et dix-huit jours au moment de leur mariage.

Autant que mes informations me permettent de le faire, il faudrait dater l'entrée en fonction de M. de Varennes, comme gouverneur des Trois-Rivières, peu après ce mariage.

Son beau-père, M. Pierre Boucher, quoique jeune encore, puisqu'il n'avait que quarante-cinq ans, s'était résolu à quitter les affaires publiques pour aller vivre avec sa famille,—composée alors de sa femme, de six garçons et de deux filles,—sur la seigneurie de Boucherville, appelée les Isles Percées, dont il venait d'obtenir qu'on lui accorderait la concession pour une patente ultérieure.

Je n'ai pu établir la date précise où le gouvernement des Trois-Rivières passa des mains du beau-père à celles du gendre, si toutefois la chose eut lieu ainsi ; les notes suivantes sont tout ce que je possède là-dessus :

Le 7 Février 1667, M. Boucher était aux Trois-Rivières, puisque ce jour-là, d'après le régistre des baptêmes, il y est présent en qualité de parrain.

Vers le 1er juin [1] de cette même année, eut lieu le recensement aux Trois-Rivières. Ni M. Boucher, ni sa famille, ni M. Goltier de Varennes ne s'y trouvent mentionnés. M. Boucher était-il déjà parti pour Boucherville ? N'avait-il pas laissé son gouvernement entre les mains d'un successeur quelconque ? Le recensement ne nous renseigne en rien sur le commandant qu'il devait y avoir aux

[1] Le recensement de 1667 n'a peut-être pas été fait partout à la même époque. J'ai deux indications qui feraient croire qu'il fut pris aux Trois-Rivières vers le 19 mai, et une autre pour Champlain et le Cap de la Madeleine vers le 8 juin. Les voici : 1e. René, fils de Pierre Couillard et de Jeanne Bilodeau, porté au recensement comme âgé de *trois mois*, avait été baptisé le 19 février 1667, par conséquent il avait *trois mois le* 19 *mai*. 2e. Jacques, fils de François Hertel et de Marie Tauvenet ou Thauvenet, porté à *deux mois* sur le recensement, était né le 16 et avait été baptisé le 19 mars 1667, par conséquent il avait *deux mois le* 19 *mai*. Ceci est pour la ville même. Sur la côte de Champlain on trouve Joseph, fils de Pierre Pinot dit Laperle et d'Anne Boyer, né le 8 mai 1667 et porté au recensement comme âgé d'un mois, ce qui répond au 8 juin.

Trois-Rivières, ou quelque part dans l'étendue du gouvernement de ce nom, lorsque le relevé officiel fut fait. Si messieurs de Laubias, de Varennes, et de Moras étaient dès lors aux Trois-Rivières, dans la garnison, l'un d'eux exerçait probablement la charge laissée vacante par M. Boucher. Contrairement à celui de 1666, le recensement de 1667 ne mentionne point les troupes.

Quatre mois après, c'est-à-dire le 26 septembre, nous assistons au mariage de M. de Varennes avec Mlle Boucher, comme on l'a vu. Il est dit dans l'acte que les époux sont "tous deux de cette paroisse.[1]" M. Boucher y porte le titre de "gouverneur de ce lieu."

Après cela, il n'est plus question de M. Boucher aux Trois-Rivières dans les documents que j'ai consultés.

Il est difficile de dire qui fut son successeur immédiat. La version qui semble la plus accréditée, savoir : qu'il fut remplacé par son fils Ignace, sieur de Grosbois, tombe devant le fait que cet enfant n'avait alors que huit ans. Admettant même qu'il y ait ici erreur de nom de baptême, il n'est pas possible que cette succession soit passée du père au fils, puisque l'aîné des enfants de M. Boucher Pierre, sieur de Boucherville, avait au plus quatorze ans en 1667.

Le 8 avril suivant, (1668) aux noces de Mouët de Moras, aux Trois-Rivières, M. de Laubias est qualifié de "Capitaine et Commandant en ce lieu." Il faut entendre par là : "commandant des troupes de la garnison" et non pas "gouverneur." Cette garnison devait être composée de la compagnie du régiment de Carignan, que Mr. de Laubias [2] commandait comme capitaine, et dans laquelle M. Mouët de Moras servait avec le grade d'enseigne. L'autre grade, celui de lieutenant dans la même compagnie, était porté par M. de Varennes.

Le 10 juin 1668, première mention au régistre, de "M. de Varennes, gouverneur."

Le 7 juillet, d'après un papier appartenant au dossier du grand procès en revendication de la Banlieue des Trois-Rivières, M. du

[1] Le régiment de Carignan, auquel appartenait M. de Varennes, était depuis deux ans dans le pays. Au mois de janvier 1667, il était revenu de sa campagne contre les Iroquois, et depuis lors il faudrait croire que la compagnie de Laubias était en garnison aux Trois-Rivières.

[2] Mr. de Laubias appartenait au régiment de Broglie, lequel est cité fréquemment avec celui de Carignan à l'époque de la guerre de la Fronde. Il serait donc passé dans la Nouvelle-France avec le régiment de Carignan sans cesser de se regarder comme officier du régiment de Broglie. (Voir *Documents de la tenure Seigneuriale*, vol. 1. p. 17).

Hérisson [1] aurait reçu en *sa qualité de gouverneur*, l'acte de foi et hommage du sieur Joseph Godefroy pour sa concession de la Banlieue.

Le 12 mai 1669, M. de Varennes, "gouverneur," figure de nouveau au régistre.

Jusqu'à sa mort, en 1689, il a été le gouverneur en titre des Trois-Rivières.

Une lettre de M. de Meulles, écrite en 1685, dit en termes assez formels que Mr. de Varennes obtint son gouvernement de son beau-père. Faute de plus amples renseignements, je ne puis contrôler cette assertion, qui me semble d'ailleurs s'accorder avec l'arrivée de M. de Varennes aux Trois-Rivières et son mariage avec la fille de Mr. Boucher l'année même où celui-ci abandonnait sa charge. Quoiqu'il en soit, le gendre était digne du beau-père, et ces deux gouverneurs, en se succédant, administrèrent les affaires publiques durant quarante années, laissant derrière eux les deux plus beaux noms que rappelle l'histoire de cette petite province nommé autrefois "le gouvernement des Trois-Rivières."

* * *

Dans les années 1667-8-9, on trouve écrit au régistre de la paroisse : "René Goltier, sieur de Varennes ; M. de Varennes ; René Goltier ; René Gaultier ; et en 1672, Gaultier de Varennes.

Cette dernière orthographe s'est conservée.

Le nom de Gauthier ou Walter (en tudesque : valeureux guerrier) est très-répandu en Europe et en Canada.

Une famille Gaultier, ou Gauthier, existait aux Trois-Rivières lorsque M. de Varennes s'y établit. Son chef était Charles Gaultier dit Boischardin, fils de Philippe Gaultier, sieur de Comporté [2] et de Marie Plichon, de Paris. De 1646 à 1656, il est aux Trois-Rivières. Cette année, il épouse, à Québec, Catherine Le Camus. Il fait baptiser ses enfants : à Québec en 1657, 1660, 1662 ; au Château-Richer en 1664 ; à la Sainte-Famille en 1666. Au recensement de 1667, nous le retrouvons au cap de la Madeleine, où il possède neuf arpents de terre en valeur. Sa femme et cinq enfants y sont nommés. En 1669, il fait baptiser sa huitième fille à la Sainte-

[1] M. du Hérison établie aux Trois-Rivières depuis trente-deux ans, y était très considéré. Il exerçait la charge de juge ; son frère, Mr. de la Poterie avait été gouverneur des Trois-Rivières et même gouverneur-général du Canada par intérime.

[2] Ne pas confondre avec celui des mêmes noms et prénoms, qui fut conseill du roi et prévost des maréchaux de France en Canada.

Famille ; en 1672, sa neuvième, à Sillery. Il fut enterré, en 1703, à Sainte-Foye. Je ne lui connais point d'autre descendance que ses filles. Je dirai plus loin comment il a pu appartenir à la famille de Gaultier de Varennes.

* *
*

Une autre famille Gauthier s'établit au Cap de la Madeleine vers 1671 et y demeura une dizaine d'années bien constatées. Je ne pense pas qu'il y ait eu parenté entre elle et le gouverneur Gaultier. Son chef était Jean Gauthier, de Xaintes, en Saintonge ; en 1671 il avait épousé aux Trois-Rivières, Jeanne Petit. A partir de 1681 jusqu'à la fin du siècle, on les retrouve à Boucherville. Pourtant ils sont compris dans le recensement du Cap de la Madeleine en 1681 avec leurs enfants, et l'un de ces derniers reçut la confirmation des mains de Mgr. de Saint-Vallier, aux Trois-Rivièrss en 1688.

* *
*

" M. de Varennes, gouverneur de la ville des Trois-Rivières, d'ancienne famille de noblesse, "—dit un document qui se rattache au contrat de mariage de la fille de ce gouverneur avec Timothée Sullivan. [1]

Je ne connais rien de M. Gaultier de Varennes, antérieurement à son arrivée en Canada avec le régiment de Carignan, où il était lieutenant dans la compagnie commandée par M. de Laubias. Son âge (30 ans) à cette époque, nous empêche de remonter bien loin en arrière pour retrouver ses traces en France.

Dans l'espoir qu'elles pourront servir un jour à faciliter des recherches sur ce personnage, je donnerai ici quelques notes, puisées au hasard de mes lectures, qui peut-être ne sont pas étrangères à sa famille :

Le régiment du Maine, levé en 1604, paraît avoir pris un caractère de permanence à partir de 1632 où Turenne en devint le colonel, charge qu'il garda jusqu'à sa mort (en 1675). Ce régiment était renommé par le choix de bons officiers que Turenne y formait. Deux d'entre ceux-ci, dont les noms semblent appartenir à l'histoire du Canada, MM. Puissieux et la Varenne, parvinrent au grade

[1] Voyez *le Dictionnaire Généalogique* de M. l'abbé Tanguay, p, 555—6.

élevé de lieutenants-généraux des armées. En 1664, ce régiment se fit remarquer à la bataille de St. Godart, en Hongrie [1], ainsi que le régiment de Carignan.

En 1635, dans les Pyrénées, à l'action de Leucate, où l'infanterie française se distingua par-dessus tout, elle était commandée par le marquis de Varennes qui " lui fit escalader la montagne de Leucate sous les foudres d'une nombreuses artillerie qui la couvrait de feu et de fumée. L'intrépide marquis de Varennes, devoré par une fièvre brûlante, marchait au premier rang et donnait l'exemple du plus rare courage." [2]

Le 18 avril 1643, M. de Turenne écrit à sa sœur : " J'ai fait M. de Varenne capitaine de mes gardes." Le 13 septembre 1644, le même à la même : " J'ai laissé M. de Varenne à Spire pour y commander." En 1648, durant la campagne sur le Danube, Turenne envoye le général major de Varenne prendre la ville de Weilerstack, ce qu'il exécute à la lettre [3].

Au combat du faubourg Saint-Antoine, de Paris, le 5 juillet 1652 où Turenne commandait les royalistes contre Condé, ce dernier avait placé Varennes et Clinchamps en face du corps dirigé par Turenne en personne [4].

Le 28 juin 1657, Turenne écrit au cardinal Mazarin : " J'ai envoyé M. de Varenne à Réthel. " Le 28 juillet suivant, de Varenne est à la tête d'un détachement qui escorte le cardinal Mazarin [5].

Il n'y a rien de tout cela qui nous dise à quelles familles appartenaient ces différents officiers.

Les dictionnaires géographiqnes nous enseignent qu'il existe en France trente-quatre villes, villages et hameaux qui portent le nom de Varennes. Il est donc difficile pour le présent de rechercher de quel endroit venait le chef des Varenne qui nous occupe.

* *
*

Revenons en Canada :

Lors de son expédition à la baie de Kenté, dans l'automne de

1 Daniel : *La Milice française,* vol. II, p. 415-416.

2 Adrien Pascal : *l'Armée française,* vol. II. p. 19.

3 *Lettres et mémoires de M. de Turenne,* vol, I, p. 38, 49, 101.

4 Adrien Pascal : *Hist. de l'armée française,* vol. II. p. 50.

5 *Lettres et mémoires de M. de Turenne,* vol. I, p. 256, 265—6, 268—9.

1671, M. de Courcelles écrit que M. de Varennes, qui l'accompagnait, a fait des merveilles, ainsi que le capitaine Laubias.[1]

M. Dollier de Casson dit de son côté : " M. de Laubia,[2] dont chacun sait le mérite, fut aussi de la partie. M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, et autres officiers, y allaient seulement pour accompagner M. le gouverneur et lui donner des marques de leur estime et bonne volonté. "[3]

Pendant son absence des Trois-Rivières, M. de Varennes fut remplacé par M. de Labadie.[4]

* * *

René Gaultier de Varennes fut seigneur de Varenne et du Tremblay. C'est en 1672 qu'il obtint la concession de ces deux fiefs, qui comprenaient " vingt-huit arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur, à prendre sur le fleuve St. Laurent, borné d'un côté par la concession du sieur de Saint-Michel, de l'autre celle du sieur Boucher, et la quantité de terre qui se trouvera depuis le dit Sieur Boucher jusqu'à la rivière Notre-Dame, la moitié d'icelle comprise, sur pareille profondeur, avec deux îles qu'on appelle Percées ; et trois îles qui sont au dessous des dites îles demeurant en suspend à cause de la prétention que le sieur Dugué a sur icelles, jusqu'à ce qu'il soit ordonné par sa Majesté à qui des deux elles devront appartenir. "[5]

Cette patente est du 29 octobre 1672. Celle de M. Boucher est de cinq jours plus tard ; mais on sait que celui-ci avait pris possession de sa terre dès 1667 ou 1668, c'est pourquoi dans le document que je viens de citer, on parle de " la concession du sieur Boucher, " quoiqu'il n'en eût pas le titre écrit.

1 *Paris documents*, vol. IX, p. 81.

2 Le 29 octobre 1672, le capitaine de Laubia obtint la concession de la seigneurie de Nicolet. Le même jour M. de Moras, enseigne de sa compagnie, comme on l'a vu plus haut, se fit concéder l'île Moras, dans l'embouchure de la rivière Nicolet.

3 *Histoire du Montréal*, Année 1671.

4 Registre de la paroisse, 16 novembre 1671,—deux actes. M. de Labadie, sergent dans la compagnie de Laubia, garnison des Trois-Rivières, concéda, le 3 octobre 1672, le fief Labadie, située dans la Banlieue des Trois-Rivières.

5 Documents relatifs à la Tenure Seigneuriale, vol. 1. p. 127.

BENJAMIN SULTE.

(*A continuer.*)

DE PARIS

A L'EXPOSITION DE VIENNE[1]

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE.

(Suite.)

Enfin, après avoir bien pesté, après des lamentations et des récriminations dont je fais grâce au lecteur, après avoir essuyé les consolations germaniques d'un chef de gare en manches de chemise, à figure placide, qui fumait dans une superbe pipe de porcelaine, je finis par découvrir, de l'autre côté de la voie, un village caché derrière les arbres, et un cabaret formant la sentinelle avancée du village. Pendant une demi-heure, le parapluie en main, je me suis promené à travers les rues d'Ottersweyer, inondées par l'orage, qui, en nettoyant les étables et leurs appendices, avait empli les rigoles d'un liquide épais et jaunâtre, où piétinait avec bonheur la jeunessè aux pieds nus des deux sexes. On voyait rentrer précipitamment les charrettes de foin escortées de faneuses le râteau sur l'épaule, et l'on entendait les mugissements des bœufs au fond des écuries. Partout des arbres, de la verdure, des jardins et du fumier. Comment vous dire le saisissement des indigènes

(1) Voir la livraison de Septembre.

devant ce touriste en chapeau noir, la gibecière au cou, qui se promenait avec gravité par leurs rues? Ils s'appelaient les uns les autres pour se montrer ce noble visiteur d'Ottersweyer, et je voyais à chaque pas les figures se coller aux vitres et les habitants apparaître au seuil de leurs maisons. Après m'avoir contemplé les yeux écarquillés et la bouche béante, deux adorables banbines aux cheveux blonds se rapprochent en sautillant et m'éclaboussent de leurs pieds nus en me demandant un trinkgeld. Un rayon de soleil qui perce les nuages éclaire cette idylle encrottée, ce *lied* naïf traduit par Champfleury, cette pastorale de Gœthe peinte par Courbet.

J'ai trouvé au cabaret d'Ottersweyer un exemple singulier du rayonnement de la France jusque dans les villages de l'Allemagne. La grande salle est décorée de six lithographies représentant les sujets suivants ; Jean Bart à l'abordage du *Prince-de-Frise ;* Vue de Saint-Malo, prise du Tallart par un beau temps et par un changement de vent; Bataille de Solferino; portraits du grand-duc-Frédéric, de S. M. Guillaume, empereur d'Allemagne, et de Napoléon 1er.

Ce fâcheux incident me contraignit de coucher à Carlsruhe, où j'espérais d'abord ne rester que pendant les quelques heures qui séparent un train du suivant. Il n'en faut pas davantage, en effet, pour voir cette ville monotone qui semble bâtie par un marchand d'éventails, et qui serait, je crois, la plus triste et la plus ennuyeuse de l'Allemagne, si Manheim n'existait pas. Carlsruhe l'emporte sur Manheim de toute la supériorité pittoresque d'un éventail sur un échiquier. C'est une maladie particulière au grand-duché de construire ainsi ses villes sur des plans mathématiques, à la façon des pénitenciers.

Les habitants de Calsruhe ne comprennent rien au dédain de la plupart des voyageurs : ils se croient victimes d'un préjugé, d'une injustice ou du mauvais goût. Ceux avec qui j'ai causé m'ont paru persuadés qu'ils habitaient la plus belle ville de l'Europe. Et, en effet, la capitale du grand-duché est le type idéal du style que M. Haussmann et ses imitateurs ont voulu mettre à la mode dans ces derniers temps, aux applaudissements des esprits éclairés, le modèle accompli de la ville neuve, propre et rectiligne. Elle marie la ligne droite à la ligne courbe dans un ensemble d'une régularité absolue. Rien n'y est laissé au hasard ; rien n'est abandonné à l'initiative individuelle : les maisons sont bâties par le grand-duc et par la ville sur un modèle uniforme, pour être louées aux particuliers. Dans ma promenade à travers Calsruhe, je suis tombé sur un quartier monumental qu'on est en train de cons-

truire, vis à-vis d'un nouvel édifice destiné à réunir la Bibliothèque et les Musées, et qui est fermé d'une grille. Les locataires seront là encasernés dans des palais.

Ce grand éventail, dont une quinzaine de rues, rayonnant autour du château ducal, forment les lames, reliées entre elles par d'autres rues semi-circulaires, avec de petites places triangulaires dans les intervalles, est charmant sur le papier, mais insupportable dans la réalité. Au fond, il n'y a qu'une seule rue dans la capitale du grand-duché : la Karl-Friederichs-Strasse, qui conduit en droite ligne de la gare au château. Joignez-y, si vous voulez, la Lange-Strasse, qui la coupe à angle droit. C'est dans la première qu'on a accumulé tous les hôtels et tous les monuments : le buste colossal du grand-duc Charles, la statue du grand-duc Louis, la lourde pyramide de grès rouge, d'un effet si bizarre, élevé en l'honneur du margrave Charles-Guillaume, l'hôtel de ville, l'église protestante avec sa colonnade corinthienne, la statue de Charles-Frédéric sur la place du château, ornée de parterres et de pelouses qui ressemblent à des figures de géométrie. C'est dans cette rue centrale que s'est réfugié aussi le peu de mouvement et de commerce d'une ville qui semble presque exclusivement habitée par des fonctionnaires et des rentiers. Les autres voies ne mènent à rien, et comme, tout en partant du même point que la précédente, elles s'éloignent dans les directions les plus divergentes, pareilles aux branches extrêmes d'un éventail déployé, elle ne sont fréquentées que par leurs propres habitants. Il m'a pris fantaisie d'en suivre une, et après dix minutes de marche, pendant lesquelles j'avais été épié, dévisagé, scruté et retourné sous toutes les faces, comme une proie envoyée par la Providence, à l'aide des miroirs placés à toutes les fenêtres, je dus faire un circuit d'une demi-lieue pour rejoindre le centre.

C'est une imagination qui fait certainement honneur aux sentiments monarchiques des Badois que d'avoir pris ainsi le palais ducal pour point de départ de leur capitale et d'y avoir rattaché toutes leurs rues comme au but et à la fin dernière de la ville. Il en résulte que, de sa chambre à coucher, le grand-duc peut surveiller ce qui se passe autour de lui et faire sa police lui-même, absolument comme le gardien de Mazas embrasse d'un coup d'œil tous les couloirs qui viennent aboutir à son poste central. Je ne saurais trouver de comparaison plus juste. Carlsruhe tient à la fois de la prison, de la caserne, du couvent et du phalanstère. On dirait un chef-lieu des Frères Moraves. De flegmatiques Allemands peuvent seuls habiter cette capitale cellulaire sans y être poussés au spleen et au suicide.

Une ville est l'œuvre du temps, comme une forêt. Il faut que les rues poussent, que les maisons se groupent, que les édifices sortent de terre au gré des besoins et par la lente et naturelle floraison des siècles. Les fondateurs qui croient se ménager toutes les chances en bâtissant une cité comme un mouvement, d'un seul jet et sur un plan tracé par un ingénieur, n'ont jamais réussi qu'à faire des nécropoles comme Versailles, ou des capitales d'une régularité glaciale et d'une vie factice comme celle du grand-duché.

Heidelberg, 11 juillet.

Au sortir de Carlsruhe, j'ai fait un second et plus considérable accroc à la ligne droite en prenant la route de Heidelberg : je voulais me dédommager de cette ville neuve en contemplant les ruines du vieux château. Dès qu'on quitte la gare, l'aspect est charmant, mais ne répond pas du tout aux idées qu'éveille le nom d'Heidelberg : on croirait entrer dans une réunion d'élégantes villas, à demi cachées au milieu des arbres. Resserrée et blottie, pour ainsi dire, entre le lit du Necker et les flancs boisés du Kœnigsthul, l'ancienne capitale du Palatinat s'allonge dans l'étroite vallée comme un serpent au soleil. En suivant les deux longues rues qui mènent d'une extrémité à l'autre, je passe successivement devant les bâtiments modernes de l'antique Université, qu'anime l'incessant va-et-vient des étudiants et des professeurs ; devant l'église Saint-Pierre, où Jérôme de Prague afficha ses thèses hérétiques ; l'église du Saint-Esprit, temple éclectique où les deux cultes vivent côte à côte, séparés par une barrière comme celle qu'on met dans les docks entre marchandises de provenances diverses, et associant ainsi, en une sorte de promiscuité choquante, la vérité à l'erreur et Dieu à l'esprit malin ; enfin, devant la *Maison au Chevalier*, qui tranche vivement, par son architecture et la teinte brune de sa façade curieusement ouvragée, sur les maisons sans caractère, sans style et sans âge qui la flanquent à droite et à gauche. Avec l'église voisine, les ruines du château et le vénérable pont de pierre où la statue de Minerve fait pendant à celle de l'électeur Charles-Théodore, c'est à peu près l'unique épave de l'antique Heidelberg. Elle a traversé seule, comme la salamandre, sans recevoir aucune atteinte, les bombardements et les incendies qui, trois fois en moins de soixante ans, n'ont fait autour d'elle qu'un amas de décombres fumants de cette malheureuse ville, qui fut peut-être, de toutes les villes d'Europe, la plus souvent assiégée, saccagée et ruinée.

J'avais une lettre pour un jeune Français, porteur d'un nom illustre, qui s'est fixé à Heidelberg dans l'unique but d'y apprendre

à fond l'allemand. Par les jardins de sa maison de la Karl-Strasse et par des sentiers délicieux, fermés à la banale invasion des touristes, à travers la fraîcheur des épais ombrages qui me faisaient songer au *gelidis in montibus Hæmi* de Virgile, nous sommes montés jusqu'au château. Je n'entreprendrai pas, on peut le croire, de décrire, après M. Victor Hugo, ce merveilleux entassement de terrasses, de galeries, de tours, de façades dans tous les styles, de salles dans tous les genres et toutes les dimensions, de perrons, de bassins, de pavillons, d'arcs de triomphe, de souterrains, de fossés, de cours, de casemates, d'arsenaux, de musées et de cachots, véritable mosaïque de palais juxtaposés et soudés les uns aux autres dans un prodigieux ensemble, œuvre de tant de siècles et de tant d'artistes dont pas un n'a laissé son nom gravé au coin d'une pierre, sur lequel se sont acharnés, sans pouvoir l'anéantir, les boulets, les obus, les feux des hommes et le feu du ciel, et qui, après avoir logé vingt-trois générations de cette illustre maison palatine issue de Charlemagne par les femmes, ne loge plus aujourd'hui qu'un concierge et un tonneau !

J'ai passé de longues heures à savourer tous les détails de cette ruine admirable, dont bien peu de monuments égalent la beauté ; les cinq tours qui lui restent, surtout la Tour fendue, construction cyclopéenne, ouverte par une large blessure dans la formidable épaisseur de ses murs de granit, et dont un tronçon gigantesque gît dans le fossé, comme le cadavre d'un Titan abattu ; la sévère façade du Nord, sur laquelle les atteintes des bombes et de flamme ont infligé aux statues des empereurs et des princes palatins des mutilations bizarres où le grotesque se marie au terrible ; la riante façade de l'Est, toute fleurie des grâces mythologiques, où le goût de la Renaissance italienne éclate avec une richesse et une pureté ravissantes. Partout des silhouettes majestueuses, des lignes grandioses, des morceaux exquis ou superbes, reliés les uns aux autres par ces harmonies que la nature jette sur les ruines. Partout des gazons, des feuillages, des fleurs, des rideaux de lierre et des tapis de mousse. Chaque embrasure ouvre des perspectives magnifiques ; chaque pas qu'on fait apporte un éblouissement nouveau. Si beau que fût le palais dans sa gloire, sa ruine est certes plus belle encore. Il ne pouvait avoir ni cette majesté imposante, ni ce mystère qui en accroît la grandeur, ni cette unité où viennent s'effacer et se fondre les disparates d'une architecture multiple qui va du quatorzième siècle au dix-huitième. Il semble que l'état actuel du château de Heidelberg soit son état normal, qu'il ne pourrait être autrement, et que celui qui déferait cette ruine serait plus barbare que celui qui l'a faite. La réparation

dépasserait le sacrilége de la destruction. Cela est si beau qu'on oublie presque d'en vouloir aux moyens sauvages qui ont créé cette incomparable ruine, et qu'il faut un effort sur soi-même pour ne pas applaudir à leur œuvre.

On a pratiqué un café-restaurant dans le palais. En Allemagne, il faut toujours songer au boire et au manger. Aussi le spectacle des souterrains du château transformés en caves ne nous a-t-il point choqué autant que M. Victor Hugo. La *fantaisie pantagruélique* dont il a tiré de si belles antithèses nous a paru, au contraire, toute ruisselante de couleur locale. Ces électeurs étaient gens solides, qui buvaient sec,—à l'allemande, comme disaient nos pères,—et aimaient qu'on bût de même autour d'eux. L'ivrognerie s'associait à l'héroïsme dans les idées populaires et même dans les chants épiques. Les braves de *Nibelungen* boivent comme ils se battent et répandent le vin comme le sang. Lisez les *Mémoires* édifiants où Hans de Sweinichen nous raconte sa vie et celle de son noble maître Henri, duc de Liegnitz (seizième siecle) : c'est un long tissu d'aventures étranges où les exploits bachiques tiennent continuellement le haut bout. Vous y verrez toute la place que tenait le vin du Rhin dans la vie aristocratique et féodale de l'Allemagne. On eût cru recevoir froidement son hôte si on ne l'avait enivré. Les tournois chevaleresques avaient pour pendant des joutes bachiques, et, dans chaque cour, on élevait quelque monstre, chargé de divertir le maître et de soutenir dans ces luttes l'honneur de la maison par sa soif inextinguible. Le nain bouffon de Charles-Philippe, Perkeo, dont on voit dans la cave la statue en bois, difforme et grimaçante, tarissait ses quinze doubles bouteilles de vin du Rhin chaque jour, et ce côté de son talent n'était pas le moins apprécié. C'est pourquoi le gros tonneau est parfaitement à sa place dans la crypte d'Heidelberg.

Avez-vous remarqué le goût du public pour les gros tonneaux ? On lui en montre partout, et il ne se lasse jamais de ce genre de curiosités. Il y en avait un à l'Exposition universelle de Paris, et ce fut un des succès les plus incontestés du champ de Mars. Il y en a un à l'Exposition de Vienne. J'en ai vu une collection imposante dans la Grande-Cave de Berne. Mais le plus monstrueux n'est qu'une humble futaille à côté de ce monument, vénérable d'ailleurs par son âge plus que séculaire autant que par sa masse. Il tient près de 300,000 bouteilles, et il a été trois fois, dans le cours de son existence, rempli de vin du Rhin. On y monte par un escalier comme au sommet d'une tour, et les visiteurs s'amusent parfois à danser un quadrille sur la plate-forme qui le

recouvre, comme fit l'électeur Charles-Théodore avec sa cour, la première fois qu'on fut parvenu à l'emplir.

N'oubliez pas d'aller jeter un coup d'œil au Musée, très-négligé par les touristes. Au milieu de curiosités puériles et de tableaux atroces dont la platitude est mise en relief par les attributions les plus fantastiques, on y trouve un certain nombre d'objets historiques et d'antiquités dignes d'intérêt. Le portrait de la princesse Palatine, première cause de la destruction du château et de la capitale de ses pères, y figure dans plusieurs salles, et, en regardant ces effigies, qui portent le cachet d'une sincérité absolue, on se demande si la princesse n'a pas été calomniée et ne s'est point calomniée elle-même en passant si légèrement condamnation sur une laideur que l'âge a sans doute accentuée, mais qui semble n'avoir été, dans sa jeunesse, que la virilité d'une figure un peu forte.

Après une promenade sur la terrasse et dans les jardins, nous étions assis à une table du café, quand un grand jeune homme, au visage tailladé et coiffé d'une casquette blanche, qui buvait sa quatrième choppe à la table voisine, vint serrer la main à mon compagnon. Celui-ci nous présenta l'un à l'autre. Le jeune homme était un étudiant, portant sur sa casquette la couleur de sa corporation,—la Saxo-Borussia, qui tient le premier rang à Heidelberg,—et dans la balafre qui sillonnait son front les traces de son humeur batailleuse et de sa fidélité aux vieilles traditions du duel universitaire.

—Eh bien, monsieur, me dit il, vous êtes venu contempler l'ouvrage de vos compatriotes?

—Oui, monsieur, répondis-je, surpris de cette brusque attaque. En venant, j'ai passé par Strasbourg, et au retour j'ai l'intention de passer par Bazeilles.

—Ceci a tué cela, monsieur, comme dirait l'auteur de *Notre Dame de Paris.*

—Comment! c'est parce que Louvois et Louis XIV ont donné, en 1689 et en 1693, l'ordre de détruire le château d'Heidelberg, que vous avez bombardé Strasbourg, brûlé Bazeilles et Châteaudun en 1870! Votre haine contre la France remonte jusque-là?

—Elle remonte plus haut, monsieur.

—Peut-être, comme celle du Teutomane dont parle Henri Heine, jusqu'à la mort de Conradin de Hohenstaufen, décapité à Naples par Charles d'Anjou?

—Plus haut, monsieur, plus haut... Vous allez à l'Exposition de Vienne?

—Oui, monsieur.

—Eh bien, regardez à votre entrée, dans le grand Salon, le

tableau de Piloty qui représente Thusnelda, la femme d'Hermann (que vous appelez Arminius, je crois), au triomphe de Germanicus. Voilà le premier anneau de la haine allemande.

—Contre la France ?

—Contre les races latines, monsieur.

C'est bien possible, après tout. L'Allemagne est patiente, parce qu'elle se croit éternelle. Elle est capable de couver sa vengeance pendant des siècles. Tout germe lentement, mais sûrement, dans ces têtes carrées qui mettent huit jours à ruminer un bon mot et toute leur vie à nourrir une idée. Leur ressentiment n'a fait que s'exalter, au lieu de s'assouvir, par la défaite et le démembrement de la France. Cet étudiant était un Prussien de la Poméranie : on est peu exposé à de pareilles rencontres, non-seulement dans l'Allemagne autrichienne, mais au sud du nouvel empire, dans le grand duché, le Wurtemberg, la Bavière même, dont les habitants diffèrent du Prussien autant que le Napolitain du Piémontais.

" Vous venez de voir là, me dit mon compagnon, lorsque notre interlocuteur fut parti, un des plus beaux types de ce qu'on appelle le *mangeur de Français.* Tous les soirs, à la brasserie, il braille pendant deux heures *la Garde du Rhin* ou *la Patrie de l'Allemand.* Le mois prochain, il proposera à sa corporation de changer la couleur blanche de sa casquette contre la couleur rouge, image du sang français, comme dit Kœrner. Ce qui ne l'empêche pas de rechercher les Français, dont il parle très-bien la langue, de lire nos auteurs et nos journaux avec passion, quitte à les traiter après de corrupteurs de la morale publique, de se cotiser avec deux ou trois amis pour comprendre le *Figaro*, et de m'interroger sans cesse sur Paris, qu'il brûle d'aller voir, tout en le qualifiant de Sodome. Au fond, il y a de l'amour dans sa haine."

Et puis, ces cerveaux allemands ont toujours un petit coin qui n'est pas bien net.

C'est égal : la réponse n'était pas facile devant les ruines du château de Heidelberg. Cette destruction, dont la seule pensée éveillait la princesse Palatine en sursaut dans sa chambre à coucher de Versailles et la faisait pleurer à chaudes larmes pendant la nuit, avait excité l'horreur et la pitié des exécuteurs eux-mêmes. " Je ne crois pas que de huit jours mon cœur se retrouve dans sa situation ordinaire," écrivait, le 4 mars 1689, le comte de Tessé à Louvois, en lui rendant compte de l'accomplissement de ses ordres. J'imagine qu'en voyant passer dans la cour de Versailles le roi Guillaume, qui allait se faire couronner empereur d'Allemagne, Turenne, qui garde avec Condé l'entrée du palais de Louis XIV, a dû se souvenir du Palatinat.

Stuttgart, 12 juillet.

C'est à la station de la jolie petite ville de Bruchsal, s'il m'en souvient bien, que l'on quitte les wagons badois pour entrer dans ceux de la compagnie wurtembergeoise. A ce propos, l'équité veut que je fasse réparation d'honneur aux chemins de fer allemands. Deux choses y choquent d'abord le voyageur français : ils vont lentement, et ils n'allouent pas de bagage aux voyageurs. Sur le second point il faut passer condamnation, à moins qu'on ne voyage en touriste expert, avec des valises portatives qu'on peut toujours loger à côté de soi, et pour lesquelles les employés se montrent fort tolérants. Quant au premier point, on apprend bien vite à connaître les trains rapides, qui coûtent plus cher que les autres, mais marchent aussi vite qu'en France, et sont vraiment les seuls praticables pour les gens forcés de compter avec le temps. Ces deux questions réglées, les chemins de fer allemands ont des mérites qui les recommandent au respect des voyageurs et à l'étude de nos compagnies françaises. Leurs secondes sont construites sur le modèle de nos premières, qu'elles égalent en élégance et en confortable. Elles ont des filets pour les bagages, et, comme toute le monde fume en Allemagne, on pousse la précaution jusqu'à y installer l'attirail nécessaire pour recevoir la cendre et les bouts d'allumettes. Même supériorité pour les gares qui, jusque dans les petites villes, sont des monuments dont les nôtres n'approchent pas, et pour les *tickets*, dont chacun porte imprimé le prix de la place, ce qui évite bien des erreurs et des réclamations.

En Wurtemberg, c'est mieux encore. Les wagons sont vastes, largement éclairés, avec un couloir entre les places qui permet de passer d'une voiture à l'autre, et, aux extrémités, des plates-formes sur lesquelles s'ouvrent les portes, et où l'on peut prendre l'air en regardant le paysage. A cette plate-forme s'adapte un double escalier, aussi commode que celui d'un appartement parisien. Bref, le Wurtemberg est le paradis des voyageurs en chemin de fer.

(*A continuer.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Maple Leaves—Canadian History, Literature, Sport (New Series), by J. M. LeMoine, Quebec, Augustin Côté & Co., 1873.
8vo, de 290 pages.

L'auteur des *Maple Leaves* vient de mettre au jour une nouvelle édition, refondue et augmentée, de mélanges d'histoire, d'archéologie, etc. Les journaux québecquois se sont empressés d'annoncer la nouvelle ; et trouvant dans ce titre — *Les feuilles d'érable* l'idée d'une comparaison toute naturelle, ils ont dit que l'ouvrage représente à l'esprit, par la variété et le coloris de ses chapitres, la richesse charmante de nos feuillages d'automne : le *Chronicle* l'appelle un " bouquet ! " Cette poëtique louange restera attachée au livre.

Déjà, en d'autres occasions, la *Revue Canadienne* a entretenu ses lecteurs du noble objet que M. Le Moine s'est toujours proposé dans ses écrits en langue anglaise. Il n'en est pas qui mérite davantage nos applaudissements, car il s'agit dans toute la suite des *Maple Leaves* de faire briller devant le regard d'étrangers quelques-unes des gloires si pures d'un passé que Lord Elgin appelait héroïque.

Certes, nos historiens ont su raconter la vie et les actions de nos aïeux " d'une manière digne de leur mémoire " ; mais ces récits sont dans notre langue, et cette langue, malgré sa beauté souveraine, semble être encore condamnée ici à demeurer inconnue en dehors du cercle de notre petit peuple. Nos annales seraient-elles donc toujours un livre fermé pour ceux-là même à qui il importe d'enseigner le respect et l'estime de notre nationalité ! Qui de nous, dans la sensibilité de son patriotisme, n'a souffert de cette pensée ?... De ce sentiment est née l'œuvre où M. Le Moine a mis, selon l'expression du poëte, " son étude et sa gloire."

Les bornes étroites de la simple notice bibliographique ne permettant pas les développements, voici les titres de quelques chapitres fort vantés. Cela suffira avec le nom de l'auteur, pour donner le désir d'avoir l'ouvrage.

D'Iberville—notre Cid.

Dollard des Ormeaux—notre premier Léonidas, car nous en avons eu deux.

De Brébœuf et Lalemant—nos saints martyrs.

Mlle de Verchères—l'héroïne de quatorze ans, notre Camille aux pieds légers à laquelle ne songent pas nos poëtes !

Tela manu jam tum tenera puerilia torsit.....

Si vous êtes de ceux qui aiment un beau chapitre " de tristesse et de mélancolie," vous lirez *The Grave of Garneau, the Historian.*

Avez-vous le goût des reliques et légendes du passé ? lisez le chapitre onzième....

L'auteur de l'*Ornithologie du Canada* n'oublie pas que la première passion de sa jeunesse fut pour les lutins de l'air dont nous envions les ailes, pour ces hôtes, toujours charmants, qu'octobre a mis en fuite. Il leur consacre le moins court de ses chapitres.

M. LeMoine habite à Sillery, près de Québec, un lieu " fait à souhait pour le plaisir " d'un naturaliste. Lui-même [1] en a très-amoureusement dépeint toutes les parties, et surtout une clairière moitié, jardin moitié pelouse, abritée contre les vents par des bosquets d'érables et de chênes—séjour favori de gais donneurs d'aubades : rouges-gorges, goguelus, fauvettes, *flûtes*, *hautbois* et tutti quanti. Ces virtuoses sont ses hôtes ordinaires et familiers.

Parfois, en faisant le tour de son domaine, l'amphitryon découvre parmi les fleurs et les buissons en fruits d'autres visiteurs ailés, de nobles étrangers qui voyagent pour des causes inconnues. Un matin, au commencement de la saison des dahlias, comme il se récréait à regarder ses *toisons d'or*, ses *adonis* et ses *andromèdes*, il aperçut—avec quelle joie !—sur une fleur soufre, encore humide de rosée, un oiseau écarlate, qui ressemblait à un petit globe ardent. " Les gouttes perlées, illuminées par le soleil levant, " l'entouraient comme d'un resplendissant diadème... La famille accourut " pour contempler cette céleste vision." [2] C'était un cardinal de la Floride !...

Le nouveau chapitre sur les oiseaux est au nombre des pages les plus attrayantes des *Maple Leaves*. Lorsque l'auteur l'écrivit, nous sommes sûr que sa fenêtre était ouverte, et que la clairière ensoleillée résonnait sans fin et sans cesse d'une harmonie inspiratrice.

Il y passe la revue de toute la cohorte volante—depuis le noir étourneau portant " épaulette d'or " jusqu'à l'oiseau-mouche. Au-dessus planent les aigles. Ah ! comme tout cela évolue plus vite, fait de meilleure musique, a une tout autre mine que l'armée allemande !... Quelle grâce ! quel éclat !... Que dites-vous de ceci ?—

" Ce petit sylphe si preste, cousu d'argent et de rubis, qui court se perdre " dans un rayon de soleil—un coup-d'œil vous a suffi pour le reconnaître— " c'est l'oiseau-mouche à gorge de feu. Les matins de rosée, voyez-le volti- " ger autour des chèvrefeuilles et des géraniums odorants. De seconde en " seconde, il arrête son vol au-dessus d'une fleur plus épanouie, et, soutenu " par ses ailes... il a déjà ravi la gouttelette de nectar au fond de la co- " rolle ! " (Traduction) [3].

Il paraît que la découverte d'un nid d'oiseau-mouche—une merveille d'élégance et de solidité—fait époque dans la vie d'un naturaliste. Au rapport du frère Gabriel Sagard [4], oiseaux et nid ensemble ne pèsent pas plus de vingt-quatre grains, c'est-à-dire que si on les conférait de poids, au trébuchet, avec des pétales, dix ou douze feuilles de rose emporteraient le nid et la nichée ! *Maxime miranda in minimis.*

On le voit, tout attache dans ce volume des *Maple Leaves*. Si la fin est riante, la première moitié, que remplissent les plus graves récits, est propre à élever l'âme à des résolutions généreuses. A ce signe reconnaissons, suivant le précepte de La Bruyère, que " l'ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier."

ALFRED GARNEAU.

1 *Maple Leaves*, 3e série (1865), p. 79-81.

2 *Album du touriste* (1872), p. 232.

3 *Maples Leaves*, nouvelle série (1873) chapitre *Our Early Friends, the Birds*, p. 229.

4 *Grand voyage au pays des Hurons.*

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Onzième Livraison—25 Novembre, 1873.

SOMMAIRE

I.—LE BATTEUR DE SENTIERS, (Suite)... ..... . **GUSTAVE AIMARD.**
II.—ETUDES sur les TERRITOIRES DU NORD-OUEST DU CANADA, (Suite). **J. C. LANGELIER.**
III.—PROFESSION D'AVOCAT ET DE NOTAIRE EN CANADA..... **G. DOUTRE.**
IV.—LES GAULTIER DE VARENNES..... ..... **B. SULTE.**
V.—DE PARIS A L'EXPOSITION DE VIENNE, (Suite)..... **VICTOR FOURNEL.**
VI.—BIBLIOGRAPHIE, (Extrait de la Revue Catholique des Institutions et du Droit)..... **V. NICOLET,** *Avocat*, Doct. en Droit.

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENECAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droit de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00.

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce. Dépôt principal des pilules de Vallet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour : la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur*

801

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

(*Suite.*)

XI. — LE DÉPART.

La maison que possédait don Gutierre était située, comme nous l'avons dit, calle primera Monterilla, presque à l'angle de la plaza Mayor.

C'était un magnifique hôtel, presque un palais, vaste et fort bien distribué intérieurement.

Comme don Gutierre était, à cause de ses affaires, obligé à venir plusieurs fois par an à Mexico, il conservait une maison montée dans cette résidence, de sorte que, lorsqu'il arrivait à l'improviste, soit de nuit, soit de jour, tout était prêt pour le recevoir ; Puebla dépassé, don Gutierre avait expédié un peon en avant pour annoncer son arrivée prochaine à son intendant, et celui-ci s'était mis en mesure.

Don Miguel trouva donc tout en ordre et un appartement disposé pour lui et pour don Luis.

Après avoir donné l'ordre de servir des rafraîchissements aux personnes qui l'accompagnaient, le jeune homme congédia les domestiques et se mit en devoir de terminer l'affaire ébauchée au velorio.

Quelques jours auparavant, en se rendant à la Vera-Cruz auprès

de son oncle, don Miguel s'était arrêté pendant deux ou trois heures à Mexico, pour mettre en sûreté une somme assez considérable qu'il portait avec lui, somme destinée à parer, s'il était nécessaire, aux frais de l'expédition projetée pour assurer la fuite de don Gutierre et de sa famille ; il lui fut donc facile de remplir l'engagement pris en son nom par don Luis, et de compter aux Canadiens l'argent promis.

Ceux-ci reçurent avec joie cet argent, sur lequel ils ne comptaient pas une heure auparavant, et qui leur tombait littéralement du ciel, ainsi qu'ils en convinrent eux-mêmes.

—Maintenant, messieurs, dit don Luis, entendons-nous bien : dès demain, si vous m'en croyez, vous vous occuperez de terminer vos affaires, et de vous procurer ce dont vous avez besoin pour votre expédition, vous savez tous, sans que j'aie besoin d'insister là-dessus, que les affaires politiques se brouillent de plus en plus, et qu'une catastrophe est imminente; peut-être avant un mois, les forces de Juarez seront-elles réunies devant Mexico, dont elles tenteront le siége ; d'ici quelques jours, les éclaireurs de l'armée ennemie battront la campagne dans tous les sens et intercepteront les communications.

—Oui, répondit Sans-Raison, la situation est tendue.

—Donc, voici ce que vous ferez, reprit don Luis ; je calcule que deux jours vous suffiront pour terminer vos préparatifs ?

—C'est plus qu'il ne nous faut, répondit Saint-Amand.

—C'est égal, mettons deux jours, à cause des éventualités qu'on ne peut prévoir ; le troisième jour, au lever du soleil, vous quitterez incognito la ville ; il est inutile qu'on sache votre départ, ajouta-t-il en appuyant avec intention sur ces dernières paroles.

—Bien, bien, nous comprenons, fit l'Ourson ; nous serons muets.

—C'est ce que je desire ; vous prendrez la route de Guadalajara, où vous vous rendrez en toute hâte. Là, vous nous attendrez, non pas dans la ville, mais au rancho de la Cruz...

—Qui est sur la route du Pitic, je le connais, interrompit Saint-Amand.

—C'est cela même, dit don Luis ; là, comme ici, et plus encore, bouches closes ; j'ai de fortes raisons pour vous faire cette recommandation ; surtout veillez à vos chevaux.

—Nous achèterons des mustangs, ce sont des bêtes de fatigue accoutumées au désert.

Il ne me reste plus à présent, sénores, dit don Luis en se levant pour leur indiquer qu'il était temps de se retirer, qu'à vous souhaiter une bonne nuit et à vous remercier du concours loyal que vous voulez bien me donner dans l'affaire qui m'occupe.

—C'est nous qui vous remercions, monsieur Morin, répondit Saint-Amand en son nom et en celui de ses compagnons, car vous nous rendez un grand service, en nous procurant les moyens de cesser cette existence de paresseux que nous menons dans cette ville maudite ; vous n'aurez pas à vous repentir de ce que vous avez fait pour nous.

—Je vous connais trop bien pour en douter, senores, dit gracieusement don Luis ; à revoir, à Guadalajara.

—A revoir, à Guadalajara, répondirent les Canadiens.

Sur ces paroles, ils prirent congé et se retirèrent.

—Avec ces quatre hommes, dit don Luis à son ami dès qu'il fut seul avec lui, je me ferais fort de traverser toute l'Amérique, du cap de Horn au detroit de Behring ; c'est une bénédiction de Dieu de les avoir ainsi rencontrés tous les quatre. Vous les verrez à l'œuvre.

- C'est égal, cher ami, dit le jeune homme, vous conviendrez avec moi que nous les avons trouvés dans un bien affreux bouge.

—Que voulez-vous, mon ami, dans leurs situations ils ne pouvaient pas habiter un palais ; qui sait ? peut-être que, lorsque nous les avons vus, ils n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures.

—Le croyez vous ?

—J'en jurerais ; vous ne vous imaginez pas ce que la misère a d'affreux pour des hommes de cette trempe qui ne consentiraient jamais à s'avilir pour y échapper.

—Quels hideux drôles que ceux auxquels vous avez parlé et qui semblent si bien vous connaître !

—Oui, ils ne sont pas beaux, je l'avoue ; quant à me connaître, j'ai eu assez souvent maille à partir avec eux pour qu'il en soit ainsi ; mais vous-même, ne croyez pas leur être inconnu.

—Oh ! par exemple, mon ami, pour cela je vous certifie...

- Il y a cependant fort peu de temps que vous les avez vus, interrompit en riant don Luis ; sachez que la plupart des individus qui se trouvaient au velorio faisaient partie de la cuadrilla des salteadores qui nous ont arrêtés.

—Vous plaisantez !

—Non, je parle sérieusement ; j'ajouterai même que le capitaine don Blas, celui auquel j'ai donné une piastre et qui a si lestement sauté par la fenêtre, vous vous le rappelez ?

—Je me le rappelle, eh bien ?

—C'est lui qui les commandait dans cette circonstance.

—Et vous le traitez si amicalement, un tel misérable !

—Pourquoi non ? don Blas, à part ses occupations un peu excentriques, j'en conviens, est un cavalier fort considéré à Mexico ; d'ail-

leurs il est bon que nous soyons bien avec lui, peut-être le rencontrerons-nous encore sur notre passage avant d'atteindre Guaymas; mais laissons cela; il est fort tard, si nous dormions un peu?

—Un mot encore, je vous prie.

—Un seul, car je vous avertis que je dors tout debout.

—A quelle heure partirons-nous?

—A sept ou huit heures. Aussitôt que vous voudrez, cela m'est égal.

—Bien! Maintenant allez dormir, puisqu'il est impossible de rien obtenir de vous.

—Bonsoir, mon ami.

—Bonsoir.

Et, après avoir cordialement serré la main de don Miguel, don Luis se retira dans sa chambre à coucher.

Demeuré seul, don Miguel, qui, lui aussi, était accablé de fatigue, prit le parti de se livrer au repos, et, malgré l'inquiétude qui le dévorait, il ne tarda pas à s'endormir profondément.

Le jeune homme était encore plongé dans le sommeil, lorsqu'il se sentit fortement tiré par le bras, et que la voix de don Luis l'éveilla en sursaut en lui criant aux oreilles :

—Eh bien, paresseux, vous dormez encore! Pour un homme qui ne voulait pas se coucher cette nuit, vous allez bien, je vous en fais mon compliment.

—Excusez-moi, mon ami, répondit-il en bâillant à se démettre la mâchoire, mais j'étais tellement fatigué...

—Pardieu! à qui le dites-vous? interrompit en riant don Luis; j'ai été contraint de feindre d'être rompu moi-même, pour vous obliger à vous reposer.

—Je vous remercie, je me lève; dans un instant je suis à vous.

—Pendant que vous vous habillerez, je ferai seller les chevaux et atteler une voiture pour don Gutierre et ses filles.

—Ah! pour cette fois, mon ami, je ne reconnais pas votre prudence habituelle; une voiture de la maison, pour que toute la ville connaisse l'arrivée de mon oncle!

—C'est vrai, pour cette fois j'ai tort; bon, j'enverrai un domestique chercher une *providencia*.

—C'est cela.

—Allons, levez-vous, je m'en vais.

—Je ne vous demande qu'un quart d'heure.

—Je vous attends en bas.

Don Luis se retira.

Lorsque, un quart d'heure plus tard, don Miguel descendit dans la cour, les chevaux étaient sellés, et une *providencia*, tel est le

nom qu'on donne à Mexico aux voitures de place, attendait devant la porte de la maison.

Les jeunes gens montèrent à cheval, et après avoir donné leurs ordres au cocher de la providencia, ils partirent au galop dans la direction de l'hôtellerie, où don Gutierre les attendait.

Il était six heures et demie du matin à peine; aussi, à part quelques Indiens portant des provisions au marché, ils ne rencontrèrent personne sur leur route et traversèrent la ville tout entière sans être remarqués; c'était du reste ce qu'ils désiraient. Bien que don Gutierre ne se cachât pas positivement et qu'il n'eut pas de motifs pour le faire, cependant il préférait que sa présence à Mexico fût ignorée le plus longtemps possible; non-seulement à cause des menaces de don Ramon Armero, mais encore parce qu'il ne voulait pas donner plus au gouvernement de Miramon qu'à celui de Juarez l'éveil sur ses projets; aussi avait-il recommandé à son neveu la plus grande circonspection et la plus grande prudence dans ses actions et dans ses démarches.

Lorsqu'ils eurent fait quelques pas dans la rue, ils ralentirent un peu l'allure de leurs chevaux, afin de pouvoir causer sans trop de difficultés, et don Luis se tournant vers don Miguel, entama en souriant l'entretien.

—Voyons, lui dit-il, mon ami, maintenant que vous voilà frais et dispos, il s'agit de nous entendre.

—Oui, et je vous avoue, mon cher don Luis, que cela m'inquiète considérablement; je ne sais comment m'y prendre pour avouer à mon oncle...

—Vous êtes un enfant, interrompit don Luis, vous n'avez rien du tout à avouer à votre oncle.

—Mais comment faire alors?

—Rien de plus facile, écoutez-moi bien: vous avez trouvé, en arrivant hier au soir à Mexico, une lettre dans laquelle votre père vous informe que, surveillé avec soin par les agents du pouvoir qui cherchent un prétexte pour le dépouiller de ce qu'il possède à cause de ses projets de fuite qu'ils soupçonnent, il lui est impossible de quitter Aguas Frescas, où il a été contraint de se réfugier, pour se soustraire aux vexations sans nombre dont on l'abreuve; tout cela n'est-il pas vrai, à la rigueur?

—Parfaitement; je vous avoue que ce moyen me sourirait assez s'il n'y avait pas une chose qui m'embarrasse.

—Laquelle?

—La lettre, caramba!

—Eh bien, la lettre, si votre oncle désire la voir, vous en serez quitte pour la chercher, et, ne la trouvant pas, vous lui avouerez

enfin que vous l'avez oubliée à Mexico ; et, soyez tranquille, mon ami, une fois qu'il sera ici, il aura trop de besogne pour y songer davantage ; ainsi ne vous tourmentez pas à ce sujet, et continuons gaiement notre route ; vous allez revoir vos charmantes cousines, quittez ce visage morose, et prenez votre air le plus riant.

Tout en conversant ainsi, ils atteignirent le meson.

Don Gutierre les attendait. Ses premières paroles furent pour son frère.

Ce que Louis Morin avait prévu arriva ; Don Gutierre n'avait aucun motif pour douter de son neveu ; il ajouta donc une foi entière à ce qu'il plut à don Miguel de lui dire, et se résigna d'assez bonne grâce à continuer seul son voyage.

Ainsi que cela avait été convenu, les bagages avaient été expédiés en avant sous la conduite des peones ; don Gutierre n'avait conservé auprès de lui que les deux guerilleros, ce qui avait paru fortement contrarier ceux-ci.

Don Miguel et don Luis auraient voulu se mettre en route, sinon le jour même, du moins le lendemain ; mais cela était de toute impossibilité, Sacramenta et sa sœur étaient littéralement brisées de fatigue. Un repos de quatre ou cinq jours au moins leur était indispensable pour reprendre un peu de forces et les remettre en état de braver les nouveaux périls qui, sans doute, les attendaient sur la longue route qui leur restait encore à parcourir.

Don Gutierre s'installa avec ses filles dans sa maison, ayant le soin de demeurer renfermé chez lui le plus possible, afin de ne pas attirer l'attention et éveiller la curiosité.

Si grand que fut le désir qu'éprouvât don Miguel de voir enfin son oncle hors de danger, le retard forcé qu'éprouvait son voyage était loin de lui déplaire ; laissant à son ami le soin de terminer les derniers préparatifs que nécessitait une longue route qui devait s'effectuer en grande partie sur le territoire indien, il passait toutes ses journées dans la compagnie des dames, se complaisait dans son amour pour Sacramenta, que l'intimité dans laquelle il vivait depuis quelque temps avec elle lui faisait à chaque instant chérir davantage ; car toute contrainte étant bannie de leurs entretiens, le caractère charmant de la jeune fille, ses précieuses qualités de cœur se dévoilaient de plus en plus à ses yeux, et lui révélaient les trésors de bonté et de tendresse que cachait son apparence un peu froide ou un peu hautaine.

Jesusita, toujours présente aux entretiens de sa sœur avec son cousin, souriait avec mélancolie en écoutant leurs douces paroles, trop pure et trop naïve pour comprendre ou envier le bonheur de Sacramenta, dont elle était naturellement la confidente ; cependant,

malgré elle, elle éprouvait parfois un secret mouvement, non de jalousie, mais de contrariété, en comparant la différence qui existait entre la manière d'être de son cousin avec sa sœur et avec elle ; et alors elle se demandait d'où provenait cette différence et pourquoi don Miguel, qui riait et plaisantait si facilement avec elle, devenait subitement rêveur et mélancolique lorsqu'il s'adressait à sa sœur.

Dix jours s'écoulèrent ainsi sans que rien vint troubler la tranquillité dont jouissaient nos personnages ; la situation politique, qui s'aggravait de plus en plus, détournait d'eux l'attention.

Cependant, don Gutierre et don Miguel ne se dissimulaient pas que plus ils tarderaient, plus ils éprouveraient de difficultés à exécuter leur voyage.

Miramon avait perdu la bataille de Silao et, par suite, Guadalajara, la dernière ville importante qui tint encore pour lui, avait été forcée d'ouvrir ses portes à l'armée de Juarez.

La campagne était donc désormais complétement au pouvoir de l'ennemi, dont les grand's gardes venaient déjà fourrager sur le plateau d'Anahuac et dont les têtes de colonnes ne tarderaient pas à déboucher de tous les côtés à la fois en vue de la capitale même.

A Mexico régnait l'anarchie la plus complète ; les soldats de Miramon, qui, depuis plusieurs mois, n'avaient pas été payés, attaquaient les citoyens en plein jour dans les rues les plus fréquentees et les dévalisaient avec une audace que l'impuissance des lois rendait de plus en plus grande.

Un tel état de choses était intolérable ; les familles riches émigraient en masse ; d'un autre côté, le danger d'un siége devenait imminent, il fallait fuir au plus vite.

Plusieurs fois il avait semblé à don Luis voir rôder des gens suspects autour de la maison de don Gutierre, et parmi ces gens suspects il avait cru, malgré le costume qui les déguisait, reconnaître don Remigo et don Ramon.

Une fois même, dans un velorio où il s'était introduit incognito, il avait trouvé Pedroso et Carnero attablés et en grande conversation avec deux hommes qui lui avaient semblé être ses deux ennemis.

La position devenait donc sérieusement périlleuse pour don Gutierre ; Louis Morin communiqua ses craintes à don Miguel en insistant pour un prompt départ, qu'un délai rendrait peut-être, sinon impossible, du moins d'une extrême difficulté.

Don Gutierre fut averti ; le séjour de Mexico lui pesait au moins

autant qu'à don Luis ; ce fut donc avec joie qu'il reçut les ouvertures que lui fit son neveu.

Afin de dérouter les soupçons, le départ fut arrêté pour le lendemain au point du jour.

Les deux guerilleros consignés et gardés à vue par le Français, qui ne se souciait point qu'ils révélassent leurs projets à ses ennemis, quittèrent la ville avec lui le soir même et allèrent attendre dans un meson situé sur la route de Guadalajara, l'arrivée de don Gutierre, qui les rejoignit en effet le lendemain à l'heure convenue, en compagnie de ses filles et de don Miguel.

La petite troupe, composée de sept personnes, s'éloigna alors au grand trot dans la direction de Guadalajara, où elle devait rencontrer les bagages et les quatre chasseurs enrôlés par Louis Morin.

Le soir on campa à dix lieues de Mexico, dans un rancho abandonné ; don Luis avait voulu faire une longue traite le premier jour, afin de déjouer les poursuites de ses ennemis.

Au moment où les deux guerilleros se roulaient dans leurs zarapés pour se livrer au sommeil, le Français s'approcha d'eux et leur frappant sur l'épaule :

—Ecoutez, drôles, leur dit-il nettement, je sais que vous essayez de jouer un double jeu ; prenez garde, avec moi cela est dangereux, don Miguel vous a promis une somme qui suffira à vous rendre riches ; moi, à la première trahison, je vous promets de vous tuer comme des chiens ; vous m'avez compris, n'est-ce pas ?

Les guerilleros essayèrent de se disculper.

—Silence ! dit le Français d'un ton péremptoire, je ne discute pas avec vous, je vous avertis ; donc, prenez garde, j'ai l'habitude de tenir scrupuleusement ma parole ; sur ce, bonsoir.

Il les quitta sans rien vouloir écouter et il alla se coucher auprès de son ami.

Le lendemain les deux guerilleros avaient disparu en emmenant avec eux une mule chargée de bagage.

—A la bonne heure, dit don Luis, maintenant je ne conserve plus de doutes à leur égard ; à notre prochaine rencontre, nous règlerons nos comptes.

XII.—LE DÉSERT.

Le grand désert américain, cet immense océan de verdure, au milieu duquel les aborigènes, refoulés par la conquête et la civilisation, sont venus se refugier comme dans une inexpugnable for-

teresse, offre aux regards éblouis du voyageur des aspects d'une majestueuse grandeur, jamais les mêmes, et dont l'effet est toujours saisissant.

Tantôt se déroulent devant les yeux d'interminables savannes plates, nues et désolées, où les ossements desséchés d'hommes et d'animaux tracent seuls un étroit sentier que le passage de chaque caravane d'émigrants élargit en semant derrière elle de nouvelles victimes; tantôt ce sont des prairies verdoyantes coupées par de sinueuses rivières, tantôt ce sont d'impénétrables forêts à la luxuriante végétation, servant de repaire aux hôtes féroces de ces régions et à travers lesquelles on est contraint, la hache en main, de se frayer un passage; tantôt ce sont des chaos de montagnes entassées pêle-mêle les unes sur les autres, dont les cimes chenues se cachent dans les nuages, et sur les flancs granitiques desquelles court un étroit sentier suspendu comme par miracle au-dessus de précipices insondables Puis, pour animer le paysage, des troupes de bisons, des *manadas* de chevaux sauvages, des antilopes, des élans, des *esshatas* vivent en liberté, côte à côte pour ainsi dire, avec les jaguars, les loups rouges des prairies, les pumas et les ours gris, chassés par les Indiens, aussi féroces et aussi indomptables qu'eux-mêmes.

C'est dans l'immense région déserte, ou plutôt sauvage, qui s'étend de Paso del Norte jusqu à la haute Californie et l'Orégon que nous rejoindrons nos personnages trente-trois jours après leur départ de Mexico.

C'était le soir, la caravane gravissait péniblement un étroit sentier qui conduit au sommet d'une verdoyante accore du *Rio grande bravo del Norte*, le soleil disparaissait dans des flots de pourpre et d'or juste au moment où les voyageurs fatigués arrivaient sur le point elevé qu'ils voulaient atteindre.

Le premier soin de don Luis, qui avait conservé le commandement de la caravane, fut de faire abattre les arbres qui dominaient l'accore, afin de former, avec leurs troncs et leurs branches entrelassés, un retranchement assez fort pour mettre le camp à l'abri d'un coup de main.

Cependant le Français conserva un épais bouquet d'arbres, situé juste au centre du camp, et qui devait, en cas de besoin, servir de retraite et de citadelle aux voyageurs.

Une *enramada* fut construite au centre du fourré; devant cette enramada on dressa une tente, puis, lorsque les animaux eurent été dessellés et déchargés, que les fourgons furent enchaînés en arrière du retranchement qu'ils renforcèrent, on alluma les feux de bivouac et on prépara le repas du soir.

Bien des événements avaient eu lieu pendant les trente-trois jours qui s'étaient écoulés depuis que nos personnages avaient quitté Mexico.

Ces événements, nous les résumerons en quelques mots.

Ainsi que cela avait été convenu, les peones, les bagages et les chasseurs avaient rejoint la caravane à Guadalajara. On avait fait une halte de deux jours dans cette ville, afin de se procurer des fourgons solides pour traverser le désert et une voiture assez commode, dans laquelle, lorsqu'elles se sentiraient trop fatiguées, les jeunes filles pourraient se réfugier. On renouvella les provisions de bouche, et on partit.

La caravane se composait de trente-quatre personnes, dont trente-deux combattants, tous hommes résolus et éprouvés, avec lesquels on pouvait sans crainte risquer la traversée du désert, traversée devenue plus difficile en raison des troubles politiques qui déchiraient le Mexique, et qui avaient naturellement augmenté l'audace des Indiens, dont les troupes Mexicaines, occupées à s'entre détruire, ne songeaient pas à réprimer les déprédations.

Tant que la caravane se trouva sur le territoire réel de la république, tout alla assez bien, l'organisation militaire, l'armement formidable des hommes dont elle était composée, imposait aux maraudeurs qu'elle croisait à chaque instant sur sa route, et qui la regardait passer avec une colère impuissante, comprenant qu'un conflit ne tournerait pas à leur avantage.

Grâce à la connaissance approfondie que possédait don Luis des routes mexicaines, la caravane,conduite par des sentiers détournés, parvint à passer inaperçue à travers les nombreux détachements de soldats qui, tous, convergeaient sur Mexico, que Juarez voulait assiéger.

Elle était ainsi parvenue à éviter les périls qui la menaçaient; déjà elle se croyait à peu près à l'abri des salteadores, lorsqu'un soir, au moment où elle se préparait à camper, elle fut tout à coup enveloppée par une troupe nombreuse de cavaliers et attaquée à l'improviste, avec une vigueur qui, dans le premier moment de surprise, jeta le désordre dans les rangs des peones; peu s'en fallut même qu'ils n'abandonnassent les mules de charge et les fourgons et qu'ils ne prissent la fuite. Il fallut toute l'indomptable energie de Louis Morin, tout le sang-froid de don Gutierre et le courage de don Miguel et des Canadiens pour éviter cette déroute et rétablir un peu d'ordre dans les rangs; mais la première surprise passée, les peones, honteux de la crainte qu'ils avaient montrée, firent résolûment face à l'ennemi, et, embusqués derrière les fourgons, ils le reçurent avec un feu terrible.

Les voyageurs n'avaient pas affaire à de timides adversaires; ceux-ci, voyant leur coup de main manqué, continuèrent bravement le combat et chargèrent à fond de train sur les peones. Don Miguel et Louis Morin résolurent d'en finir, et s'élançant hors du taillis qui les abritait, ils se ruèrent le revolver au poing sur les assaillants; et, comme d'un commun accord, ils attaquèrent le cavalier qui paraissait être le chef des bandits. Celui-ci soutint vigoureusement ce double choc et riposta bravement.

Ses compagnons accoururent pour le dégager; les peones, guidés par don Gutierre, volèrent au secours des deux hommes, et la mêlée devint générale.

Pendant quelques minutes, il y eut une lutte horrible à l'arme blanche; les deux partis combattaient avec un acharnement inouï, s'assommant à coups de crosse et se poignardant à coups de couteau.

Soudain un cri s'éleva strident et sinistre, un mouvement s'opéra parmi les combattants, et les salteadores, faisant volter leurs chevaux, s'élancèrent dans toutes les directions, laissant les voyageurs maîtres du champ de bataille, et abandonnant leurs morts et leurs blessés.

Don Luis ne s'expliquant pas la cause de cette retraite subite, fit rester les peones sous les armes, tandis qu'il expédiait l'Ourson et Sans-raison à la découverte.

Pendant leur absence, les peones s'étaient comptés, leurs pertes étaient sensibles, neuf des leurs avaient été tués, cinq dangereusement blessés. C'est-à-dire que presque la moitié de leur effectif se trouvait hors de combat; le cas était grave.

Les salteadores avaient éprouvé des pertes plus grandes encore, vingt-cinq des leurs gémissaient étendus sur le sol, parmi eux était leur chef.

Louis Morin, avec cette implacable cruauté que les circonstances exigeaient, ordonna d'achever les blessés, ordre qui fut immédiatement exécuté par les peones.

Puis une fosse fut creusée, les morts y furent entassés pêle-mêle et la terre rejetée par-dessus.

Le chef seul fut privé de sépulture; le Français voulait en faire un exemple, il ordonna qu'il fut pendu par les pieds à un arbre; mais, avant qu'on procédât à cette exécution posthume, il enleva lui-même le voile noir qui cachait le visage du mort.

—Le capitaine Bas! s'écria-t-il en le montrant à don Miguel, j'en étais sûr; maintenant nous savons quels sont ceux qui nous ont attaqués.

—Don Ramon, n'est-ce pas? répondit le jeune homme.

—Lui seul est assez riche pour avoir réussi à faire ainsi quitter Mexico au capitaine Blas, reprit Louis Morin ; voilà les campagnes du digne capitaine terminées, Dieu ait pitié de son âme ! Pendez-le, ajouta-t-il.

L'ordre fut immédiatemet exécuté.

Don Luis prit alors son ami à part.

Les menaces de don Ramon ne sont pas vaines, lui dit-il ; ce nouvel échec ne fera que le rendre plus furieux, il ne négligera rien pour prendre une éclatante vengeance.

—Je ne suis pas de votre avis, don Luis, répondit le jeune homme, don Ramon nous suit évidemment depuis longtemps à la piste; nous voyant presque sur le point d'atteindre le territoire indien, il aura voulu tenter un coup décisif ; il n'osera pas nous suivre au désert, où, comme nous, tout lui deviendra hostile ; son insuccès, en lui prouvant l'impossibilité de nous vaincre, l'aura fait réfléchir, nous en voilà débarrassés, nous n'entendrons plus parler de lui.

—Détrompez-vous, don Miguel ; depuis longtemps je connais don Ramon, il a du sang indien dans les veines, il me hait ; de plus, il a juré de s'emparer de vos cousines ; coûte que coûte, il tiendra son serment, la mort seule pourra l'arrêter.

—Alors nous le tuerons, répondit vivement le jeune homme.

—J'y compte bien, fit Louis Morin en riant, mais cette attaque doit nous servir de leçon pour l'avenir, nous avons été surpris par notre faute, il ne faut pas qu'un pareil cas se représente, et bien que nous ne soyons pas encore au désert, mon avis est d'agir comme si nous y étions, et de nous garder avec soin.

—Ceci vous regarde, mon ami ; moi, tout le premier, j'obéirai scrupuleusement aux ordres que vous jugerez convenable de nous donner.

—Merci, je n'attendais pas moins de vous ; ne dites pas un mot à votre oncle de cette reconnaissance, cela l'inquiéterait, il vaut mieux qu'il suppose que nous avons tous été attaqués par des salteadores que le désir de nous dépouiller dirigeait seul.

—Vous avez raison, je me tairai.

En ce moment les deux Canadiens revinrent de leur expédition ; les salteadores s'étaient bien réellement mis en retraite, un retour offensif n'était pas à redouter.

Par les soins de don Gutierre et des jeunes filles, les peones blessés avaient été pansés et couchés sur les fourgons, on poussa en avant, et on établit à deux lieues plus loin le canpement de nuit.

Pendant quelques jours la caravane continua sa route sans nouvelle alerte ; les voyageurs faisaient bonne garde ; lorsqu'ils étaient

contraints de camper en rase campagne, ils se retranchaient, comme s'ils se fussent trouvés en pays ennemi, et posaient des sentinelles chargées de veiller à la sûreté commune.

Les peones blessés, qui n'avaient pu être remplacés par d'autres, avaient été soignés avec le plus grand soin par Sacramenta et sa sœur; malgré la gravité des blessures qu'ils avaient reçues, ils commençaient à entrer en convalescence, et bientôt tout faisait espérer qu'ils seraient en état de reprendre un service actif, ce qui était d'autant plus à désirer que l'effectif de la troupe, diminué de neuf hommes, ne se composait plus que de vingt-trois combattants, nombre fort restreint, au cas où il faudrait soutenir de nouvelles attaques.

La caravane avait quitté le dernier presidio servant de limite au territoire civilisé, elle allait passer le Rio grande bravo del Norte et entrer définitivement dans le désert.

Il y avait trente et un jours que les voyageurs étaient partis de Mexico, dix-neuf jours s'étaient écoulés depuis qu'ils avaient été attaqués par les salteadores.

Vers trois heures de l'après-midi, ils atteignirent les bords du fleuve, qu'ils devaient traverser à gué.

Louis Morin ne voulut laisser à personne le soin de chercher le gué, la troupe fit halte à environ une lieue du fleuve; le Français, après avoir recommandé à don Miguel la plus sérieuse vigilance, piqua des deux et s'élança en avant en enfant perdu.

Avec son habitude du désert il ne fallut que fort peu de temps au Français pour reconnaître et sonder le gué, les rivières mexicaines sont en été généralement peu profondes; comme leur lit est de gravier roulé, elles sont faciles à traverser.

Le Français s'assura que les fourgons passeraient en avant de l'eau un peu au-dessous des essieux, et que les cavaliers pourraient s'avancer sur cinq de front, et offrir ainsi une plus grande résistance au courant assez fort en cet endroit.

Le gué reconnu, Louis Morin explora les rives du fleuve; ces rives, en pente douce du côté où se trouvaient les voyageurs, s'escarpaient sur le bord opposé de façon à former un *canon* (1) assez profond, dont les côtés étaient garnis de hautes herbes et de taillis épais, à travers lesquels le regard ne parvenait pas à pénétrer; bref, l'endroit était des mieux choisis pour une embuscade.

Cette découverte rendit le Français fort soucieux, et ce fut, plongé dans les plus sérieuses réflexions, qu'il rejoignit ses compagnons.

(1) Défilé.

Ceux-ci s'étaient arrêtés sous le couvert d'un bois assez touffu qui leur dérobait la vue du fleuve, et pour la même raison empêchait qu'ils ne fussent aperçus de la rive.

—Eh bien, lui demandèrent à la fois don Gutierre et son neveu, avez-vous trouvé le gué?

—Oui, répondit-il, mais je crois avoir trouvé autre chose encore.

Il appela les quatre Canadiens, leur dit quelques mots à voix basse, et ceux-ci, remontant aussitôt à cheval, s'éloignèrent au galop dans une direction opposée au fleuve.

Lorsqu'ils eurent disparu, Louis Morin se rapprocha de ses amis.

—Ecoutez-moi, dit-il, il est évident que derrière les mornes qui bordent le fleuve, des ennemis nous attendent; quels sont ces ennemis? fit-il en lançant un regard d'intelligence à don Miguel, c'est ce que je ne puis savoir avec certitude; ils comptent nous attaquer pendant le passage du fleuve et avoir ainsi bon marché de nous; voici quel est mon projet: vous, don Gutierre, vous resterez ici jusqu'à nouvel ordre avec les senoritas, les peones blessés demeureront auprès de vous pour vous défendre, au cas peu probable où vous seriez attaqués; quant à don Miguel et à moi, avec les serviteurs qui restent, nous traverserons le fleuve en emmenant les fourgons et la voiture, vide des senoritas, mais dont les portières seront baissées; si l'on nous a tendu une embuscade, nos ennemis ne manqueront pas de faire feu dès qu'ils nous verront engagés sur le gué; je réponds de tout, rapportez-vous-en à moi; à l'œuvre donc, car le temps presse.

—Pardon, dit don Gutierre, permettez-moi de vous faire observer que votre plan, fort bien dressé du reste, et dont je crois le succès infaillible, est cependant défectueux sur ce point.

—Lequel senor?

—Celui-ci, que vous me laissez en arrière; je suis inutile ici, au lieu que là-bas je pourrais vous servir, ne serait-ce que pour prouver aux saltéadores que nous sommes au complet, me comprenez-vous?

—Parfaitement, senor, votre observation est juste, mais j'avais espéré...

—Vous avez eu tort, interrompit-il avec vivacité, bien que d'une voix amicale, c'est ma cause que vous défendez en ce moment, il n'est donc pas convenable que je demeure ici en sûreté tandis que vous risquerez votre vie pour moi et mes filles; laissez-moi donc, je vous prie, prendre ma part du péril autant qu'il m'est permis de le faire, j'insiste pour qu'il en soit ainsi.

—Soit, caballero, puisque vous l'exigez, j'y consens, vous nous accompagnerez donc, seulement je vous supplie de ne pas commettre d'imprudence et de vous laisser entièrement diriger par moi.

—Je vous remercie, don Luis ; maintenant ordonnez.

Le Français, après avoir fait quelques recommandations de prudence aux jeunes filles, auxquelles il laissa pour les protéger les peones blessés, fit reprendre au convoi son ordre habituel de marche, et la caravane s'avança vers le gué.

Don Luis et don Miguel tenaient la tête de la caravane, derrière eux venaient les deux fourgons, conduits par des peones, puis la voiture, stores baissés et escortés par don Gutierre et le reste des peones.

Ils atteignirent le bord du fleuve.

—Attention, dit don Luis, il faut ici marcher la barbe sur l'épaule et surveiller attentivement la rive opposée.

Il entra dans le gué, les autres le suivirent aussitôt.

Ils s'avancèrent ainsi, sans que rien de suspect éveillât leur inquiétude, jusqu'à la moitié du fleuve à peu près ; mais arrivés là, soudain une vingtaine de coups de feu retentirent et une grêle de balles fit bouillonner l'eau autour d'eux.

En avant! cria Louis en enfonçant les éperons aux flancs de son cheval.

Les peones obéirent, les fourgons et la voiture, que leur poids empêchait d'être emportés par le courant, furent abandonnés, et tous s'élancèrent rapidement du côté où se trouvaient leurs invisibles assaillants.

Ceux-ci continuaient à tirer sans se montrer, mais grâce aux bonds des chevaux dans le fleuve, leurs balles se perdaient inoffensives, un seul homme avait été légèrement atteint et une mule de charge blessée au poitrail, mais sans danger.

Presque au même instant d'autres coups de feu retentirent; plusieurs cadavres roulèrent du haut en bas de la falaise.

—Ah ! ah ! s'écria joyeusement Louis Morin, voilà les rifles des Canadiens qui se mettent de la partie ; courage, enfants, nos amis nous soutiennent !

Cependant la fusillade continuait, moins active il est vrai ; cette attaque sur leurs derrières semblait avoir démoralisé les assaillants; du côté des voyageurs, deux peones furent tués, les autres, guidés par Louis, don Miguel et don Gutierre, atteignirent enfin le canon, dans lequel ils s'engagèrent résolument, plusieurs cadavres de bandits jonchaient le sol.

Tout à coup on entendit une clameur terrible, la fusillade cessa

subitement, et un silence funèbre remplaça comme par enchantement le tumulte du combat.

—Arrêtons nous, dit Louis, tout est fini.

—Déjà ! fit don Miguel, c'est à peine si nous avons pu les entrevoir.

Tout était fini, en effet, les assaillants, surpris lorsqu'ils comptaient surprendre et croyant, à cause de l'énergie de l'attaque, avoir affaire à des forces supérieures, s'étaient dispersés en proie à une terreur panique.

Ce fut, du reste, ce que Saint-Amand rapporta à Louis Morin, en ajoutant que tout péril avait cessé désormais.

Les dames traversèrent le fleuve et on campa sur le sommet de la falaise même où les bandits se tenaient embusqués au commencement de l'action.

Mais ce nouveau succès coûtait cher aux voyageurs ; leur troupe était diminuée de deux hommes encore, et à peine se trouvaient-ils sur la limite du désert qu'il leur fallait traverser.

Au moment où nous les retrouvons, deux jours s'étaient écoulés depuis ce dernier combat.

XIII.—ENTRÉE EN CAMPAGNE.

Lorsque le camp eut été établi, les sentinelles placées, Louis Morin fit conduire les chevaux et les mules au fleuve par des peones armés, de crainte de surprise ; puis, après les avoir vus revenir et s'être assuré que tout était en ordre et qu'aucun danger immédiat n'était à redouter pour ceux qu'il s'était chargé de conduire à travers les innombrables sinuosités de la savane, il laissa les serviteurs vaquer aux soins de leur repas du soir, et rejoignit ses amis réunis dans la tente qui précédait l'euramada.

Don Gutierre et don Miguel étaient pensifs ; les jeunes filles paraissaient tristes : les diverses attaques dirigées avec une persistence et une ammosité si grande contre la caravane remplissaient leur cœur de sombres appréhensions pour le succès de leur voyage. Onze de leurs serviteurs avaient été tués ; plusieurs autres étaient hors de combat ou convalescents à peine des blessures qu'ils avaient reçues. Un certain découragement se laissait voir parmi les peones ; ils semblaient deviner que les gens qui s'obstinaient ainsi à les poursuivre avaient un autre but que celui de les dépouiller, et, à peine remis des périls passés, ils redoutaient ceux à venir.

La peur est contagieuse ; don Gutierre et les jeunes filles subissaient, à leur insu, l'influence des gens qui les entouraient ; seuls,

don Miguel, Louis Morin et les quatre chasseurs canadiens avaient conservé toute leur confiance et leur insouciante bravoure, don Miguel et don Luis parce qu'ils savaient à quels ennemis il leur fallait faire face, les Canadiens parce que, habitués à cette vie de luttes, les senteurs âcres du désert leur avaient rendu toute leur gaieté.

Le souper était préparé, et l'on n'attendait plus que la présence de Louis Morin pour commencer le repas.

—Pardonnez-moi si je vous ai fait attendre, dit-il en s'essayant sur une souche destinée à lui servir de siége, mais je n'ai voulu songer à moi que lorsque tout serait en ordre dans le camp ; nous ne sommes pas dans les régions civilisées maintenant, ajouta-il en souriant ; il nous faut veiller attentivement, sous peine d'être massacrés ou dévorés, double alternative qui n'a rien de fort réjouissant.

L'état d'abattement dans lequel ses amis étaient plongés n'avait pas échappé à Louis Morin ; il avait compris que le seul moyen de leur rendre l'énergie et le courage qui étaient sur le point de les abandonner était d'attaquer franchement et brutalement la question.

Le repas commença sous ces auspices légèrement teintés de noir.

—Vos paroles sont peu rassurantes, senor don Luis, dit Sacramenta en essayant de sourire.

—Senorita, dit délibérément le Français, elles sont vraies ; si je m'adressais à des jeunes filles craintives, j'aurais sans doute fardé la vérité ; je vous aurais assuré que nous n'avions rien à craindre et que notre traversée du désert ne serait qu'un voyage d'agrément; mais avec vous, qui êtes aussi courageuses que belles, je dois être franc ; vous m'en voudriez d'agir autrement. Jusqu'à présent nous n'avons eu qu'à nous défendre contre des bandits civilisés qui, si nous étions tombés entre leurs mains, auraient, je n'en doute pas, usé de certains ménagements ; aujourd'hui il n'en est plus ainsi ; nous pouvons, d'un moment à l'autre, donner dans une embuscade de peaux-rouges, et quels peaux-rouges, ajouta-t-il, des Comanches, des Pawnees, des Apaches, tous ennemis irréconciliables de la race blanche, les Apaches surtout. Prisonniers de ces Indiens, non seulement nous sommes perdus, mais nous devons encore nous attendre au sort le plus affreux, aux tortures les plus horribles.

—Mais ce que vous dites-là est épouvantable ! s'écria dona Jesusita.

—Ne voyez-vous donc pas que don Luis veut vous effrayer, dit

don Gutierre en faisant au Français des signes que celui-ci s'obstinait à ne pas voir.

—Mon Dieu non, je vous assure, reprit-il ; je ne suis que l'écho de la vérité, et d'une vérité fort adoucie, qui plus est.

—Mais alors nous sommes perdus ! s'écria dona Sacramenta avec un geste d'effroi.

—Oui et non : cela dépendra de nous, reprit imperturbablement le Français, nous sommes perdus si nous nous abandonnons à de vaines frayeurs ; mais nous sommes sauvés si nous persévérons à lutter bravement contre les dangers qui nous entourent.

—Il me semble, dit la jeune fille, que jusqu'à présent vous n'avez pas eu de reproches à nous adresser à ce sujet.

—Certes, et je vous admire ; mais ce n'est pas assez, senoritas ; il faut que ce courage que vous possédez si bien, vous le fassiez passer dans le cœur de vos serviteurs ; que, par votre gaieté, votre insouciance du danger, vous leur fassiez honte de leur faiblesse.

—Nous ne demandons pas mieux, dit en souriant Sacramenta ; cependant je vous avoue que, bien que vous vous obstiniez à faire de nous des héroïnes, nous avons horriblement peur de ces affreux sauvages dont vous parlez.

—Vous le croyez ainsi, senoritas, et vous vous trompez ; les femmes ont sur les hommes l'incontestable avantage du courage moral; comme, grâce à leur organisation délicate, tout chez elles est sensations, elles se transforment selon les circonstances, et la plupart, à un moment donné, se placent tout à coup au-dessus des hommes par l'énergie et la décision dont elles font preuve.

—Bon, j'admets cela, dit Sacramenta ; où voulez-vous en venir ?

—A ceci : que les Indiens si braves et si féroces qu'ils soient, lorsqu'ils se trouvent en face d'hommes résolus et expérimentés, ne parviennent jamais à les vaincre ; que leurs guerres ne se composent que de coups de main et de surprise : qu'il suffit de se tenir sur ses gardes et d'être aussi rusés qu'eux pour éviter leurs attaques.

—Bon, s'écria en riant la jeune fille, voilà qu'après nous avoir effrayées, vous nous rassurez trop maintenant, don Luis.

—Non, senorita ; je suis vrai comme toujours ; je me borne à dire les choses telles qu'elles sont, rien de plus.

—Don Luis, lui dit alors Sacramenta avec un fin sourire, vous êtes un charmant compagnon. Ma sœur et moi nous vous remercions de la leçon que vous nous avez donnée. Nous connaissons maintenant l'étendue du danger qui nous menace ; il dépend de nous, sinon de le conjurer, du moins de l'amoindrir. Pour obtenir ce résultat, il suffit de ranimer, par notre exemple, le courage

chancelant et presque abattu de nos serviteurs. N'est-ce pas cela que vous avez voulu nous faire comprendre ?

Louis Morin s'inclina en souriant.

—Eh bien, reprit-elle, fiez-vous à nous. Si nous ne sommes pas tout à fait les héroïnes que vous voulez dire, du moins nous essayerons d'en jouer si bien le rôle, que vous-même y serez trompé, il ne tiendra pas à nous que nos serviteurs ne se changent en lions et en tigres.

La conversation prit alors un tour plus gai. Louis Morin raconta, avec sa verve accoutumée, plusieurs épisodes de chasse, et, lorsqu'il quitta la tente, don Gutierre et ses filles avaient complétement oublié leur abattement passager pour laisser l'espérance rentrer dans leur cœur.

Le Français avait atteint son but, qui était de leur rendre l'énergie nécessaire pour soutenir la lutte suprême qu'il prévoyait contre leur implacable ennemi.

La nuit était sombre ; pas une étoile ne brillait au ciel ; de gros nuages noirs, chassés par le vent, couraient lourdement dans l'espace ; on entendait par intervalles les grondements sourds d'un tonnerre lointain.

Excepté les sentinelles, tout le monde dormait dans le camp. Louis Morin s'appuya contre un fourgon, et laissa errer son regard par la savane, noyée en ce moment dans l'ombre. Soudain il tressaillit ; il lui avait semblé apercevoir une lumière faible et indécise briller parmi les hautes herbes de la savane.

Que signifiait cette lumière ? telle fut la question qu'il s'adressa tout d'abord. D'autres voyageurs se trouvaient-ils campés près d'eux ? ou bien était-ce le feu d'un campement de peaux-rouges ?

Dans l'une ou l'autre hypothèse, le cas était grave et voulait être éclairci au plus vite.

Louis Morin s'approcha de la sentinelle placée à quelques pas de lui ; c'était un des chasseurs canadiens.

—Saint-Amand, lui dit-il, regardez de ce côté ; suis-je le jouet d'une hallucination, ou est-ce bien réellement une lumière que je vois briller là, tenez, dans la direction de l'est-sud-est ?

Le Canadien regarda attentivement pendant quelques secondes.

—Vous ne vous êtes pas trompé, monsieur Louis, dit-il enfin ; c'est bien réellement une lumière, ou, pour mieux dire, la lueur d'un feu, que vous avez aperçue.

—Oui, oui, reprit-il, je le savais ; seulement, j'espérais m'être trompé. Voyez, la flamme grandit ; nous avons des peaux-rouges près de nous. Mais comment se fait-il qu'ils ne nous aient pas aperçus ?

—Nos feux à nous se trouvent complétement masqués par le rideau d'arbres que vous avez fait conserver. Voyez la direction de la lumière.

Le Français hocha la tête d'un air de doute.

—Ou bien, reprit-il, les Indiens connaissent notre nombre, et, rassurés par notre faiblesse numérique, ils ne se donnent même pas la peine de dissimuler leur présence.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda don Miguel, qui sortait en ce moment de la tente et qui, en voyant son ami causer avec une sentinelle, s'était approché.

—Regardez, lui répondit le Français en étendant le bras dans la direction de la lumière.

—Diable! fit le jeune homme, voilà une fâcheuse découverte. Que comptez-vous faire ?

—M'assurer quels sont les gens campés si près de nous, répondit Louis.

—Si vous le désirez, monsieur Morin, dit Saint-Amand, j'irai voir ce que c'est.

—Non, mon ami, vous ne pouvez quitter votre poste en ce moment; ce soin me regarde.

—Vous! s'écria don Miguel.

—Pourquoi pas? Ne suis-je point le capitaine de la caravane? C'est donc moi plus que tout autre qui dois veiller sur elle.

—Ainsi vous allez vous rendre à ce campement?

—A l'instant même.

—Songez au péril que vous affrontez.

—Il est moindre que vous le supposez, mon ami. Les gens qui sont là-bas, pour des motifs que j'ignore, mais que je saurai bientôt, ne se cachent pas; sans cela, ils ne nous auraient pas laissé apercevoir leur feu de veille. Il est probable qu'ils ne se gardent pas non plus; j'arriverai donc facilement auprès d'eux sans être découvert.

—C'est égal, cette expédition est fort chanceuse, à mon avis; laissez-m'en courir les risques avec vous.

—Non pas! dans une course de nuit comme celle que je veux faire, la principale condition est de connaître à fond les ruses indiennes. Votre secours, au lieu de m'être utile, me nuirait, au contraire. Une branche craquant sous votre pied, une feuille morte imprudemment froissée, suffiraient pour nous faire découvrir. Non, non, laissez-moi aller seul; d'ailleurs, qui veillerait sur le camp pendant notre absence? Votre présence est indispensable ici; demeurez donc, je vous en prie.

—Je resterai, puisque vous l'exigez, répondit don Miguel; seule-

ment je vous avertis que si, au lever du soleil, vous n'êtes pas de retour au camp, rien ne pourra m'empêcher de me mettre à votre recherche.

—Soit, cher don Miguel; Mais, d'ici là, promettez-moi de ne faire aucun mouvement, et de ne pas permettre à un seul de vos hommes de quitter les retranchements.

—Je vous le promets, mon ami.

—Maintenant, adieu et à bientôt. Je ne sais pourquoi, mais un pressentiment secret m'avertit que je vous rapporterai de bonnes nouvelles.

—Dieu le veuille. Soyez le moins longtemps possible dehors; vous savez que nous serons dans une anxiété terrible tant que durera votre absence.

Les deux hommes se serrèrent la main. Don Luis jeta son rifle sur l'épaule, enjamba les retranchements et s'enfonça dans les hautes herbes, où il ne tarda pas à disparaître.

Dès qu'il se trouva seul dans la campagne, le Français visita avec soin ses armes, pour s'assurer qu'elles ne lui failliraient point au besoin; puis, après s'être orienté, il reprit sa marche.

Louis Morin était un vieux coureur des bois; dix ans de sa vie s'étaient écoulés au désert; toutes les ruses indiennes lui étaient connues; il parlait avec une facilité remarquable la plupart des idiomes des peaux-rouges; de plus, sa réputation était grande parmi les Comanches et les Apaches, contre lesquels, en maintes occasions, il avait combattu. L'expédition qu'il tentait en ce moment, fort dangereuse pour tout autre moins expérimenté, n'était en quelque sorte qu'un jeu pour lui, et ne le préoccupait nullement; il savait trop bien marcher dans la savane pour redouter une surprise, et il était sûr d'atteindre, sans être découvert, le campement vers lequel il se dirigeait à la façon indienne, c'est-à-dire en faisant un immense détour, de façon à l'aborder du côté diamétralement opposé à celui d'où il partait. Il avait un motif plus grave d'inquiétude: la saison des grandes chasses approchait; à cette époque de l'année, les diverses tribus indiennes quittent leurs villages pour se répandre dans le désert, où elles se livrent, à chaque rencontre, des combats acharnés. Il redoutait surtout de se trouver placé ainsi, malgré lui, au milieu de ses ennemis mortels, dont les passions surexcitées pourraient les porter à se réunir contre l'ennemi commun, c'est-à-dire les malheureux voyageurs. Le fait n'était pas sans exemple; Louis en avait été témoin plusieurs fois; aussi voulait-il tenter un effort suprême pour éviter, si cela était possible, cette affreuse calamité à ses compagnons.

Il marcha pendant environ une heure, de ce pas relevé et gym-

nastique particulier aux hommes habitués à parcourir le désert, et il atteignit enfin le pied d'une éminence assez escarpée, au sommet de laquelle brillait, à travers les arbres, le feu de veille qu'il avait aperçu du camp.

Arrivé là, il se recueillit un instant; puis, s'allongeant sur le sol, il commença à ramper comme un reptile à travers les hautes herbes, s'arrêtant de temps en temps pour jeter autour de lui des regards soupçonneux; mais rien ne bougeait; le plus profond silence continuait à régner dans la savane.

Après une demi-heure d'efforts inouïs, le chasseur, dont les précautions redoublaient au fur et à mesure qu'il approchait du campement, se trouva avoir enfin son visage du niveau du sommet de l'éminence.

Il écarta légèrement les broussailles, se blottit au milieu d'un épais buisson, et il regarda.

Il ne s'était pas trompé en apercevant la lumière : c'était bien la lueur du feu de veille d'un campement indien ; il en avait en ce moment la preuve devant les yeux.

Près de deux cents guerriers Comanches, faciles à reconnaître à la plume d'aigle fichée droite dans leur touffe de guerre, un peu au-dessus de l'oreille gauche, étaient étendus pêle-mêle sur l'herbe, et dormaient, enveloppés dans leurs robes de bisons, non loin de leurs chevaux, attachés au piquet et mangeant à pleine bouche leur provende de pois grimpants et d'alfalfa.

Aux arbres étaient pendus plusieurs élans en partie dépecés.

Devant le feu, placé juste au milieu du camp, plusieurs chefs étaient assis et fumaient gravement leurs calumets.

Ces chefs, guerriers renommés, dont les talons étaient ornés de nombreuses queues de loups, signe distinctif des grands *braves*, n'avaient point leurs peintures de guerre, ce qui prouvait qu'ils n'étaient point sur le sentier de la guerre, mais que, ainsi que Louis Morin l'avait soupçonné, ils se trouvaient réunis pour une partie de chasse.

Un peu à droite, le *totem* de la nation, représentant un bison rouge, était attaché à une longue perche, laquelle était fichée en terre.

—Bon, murmura Louis à part lui, ce sont des guerriers de la tribu des Bisons-Rouges ; ils étaient mes amis autrefois ; peut-être ne m'ont-ils pas tout à fait oublié.

Cependant les chefs fumaient toujours gravement, sans échanger une parole entre eux et sans regarder ni à droite ni à gauche.

Cette insouciante sécurité des Indiens inquiétait le chasseur; elle lui parut trop grande pour ne pas être feinte.

—Je suis découvert, murmura-t-il.

En ce moment, le chant d'un oiseau se fit entendre.

Les chefs ne remuèrent pas.

—Hum ! reprit le chasseur, voici un maukawis qui chante bien tard ; les cailles sont couchées depuis longtemps. Que signifie cela ?

Il demeura un instant immobile ; prenant tout à coup son parti, il se leva, jeta son fusil en bandoulière, et, sortant du buisson au milieu duquel il s'était tenu caché jusque-là, il s'avança résolûment vers le feu de veille, le bras étendu en avant, la main ouverte et et la paume en dehors, les quatre doigts réunis.

Les chefs indiens ne semblaient pas l'apercevoir ; ils continuaient à fumer gravement.

Arrivé à quelques pas du feu, le Français s'arrêta.

Que le Wacondah donne une bonne chasse à mes frères les Bisons-Rouges, dit-il d'une voix calme et douce. Un ami désire s'asseoir à leur feu de veille et fumer avec eux le calumet de paix.

—La Panthère est le bienvenu, répondit gravement un des chefs. Pourquoi mon frère le guerrier pâle s'est-il caché comme un lièvre timide pour s'approcher du camp de ses amis les Bisons-Rouges ? Les chefs attendaient qu'il lui plût de venir s'asseoir à leur côté.

—J'ai eu tort d'agir ainsi que je l'ai fait, chef, dit le Français ? je l'ai reconnu et je suis entré franchement dans le camp de mes frères.

—La Panthère a bien fait.

Louis Morin jeta son fusil à terre, s'assit devant le feu et acceptant le calumet qui lui était offert, il commença à fumer avec toute la gravité que la circonstance exigeait.

XIV.—LES BISONS-ROUGES.

L'étranger qui vient demander l'hospitalité aux chefs d'une tribu indienne, et qui s'asseoit au feu du conseil, devient immédiatement sacré pour tous les membres de cette tribu. Nul n'a le droit de l'interroger; s'il ne lui plaît pas de révéler les motifs de son arrivée, il doit rester maître de son secret.

Dans la circonstance présente, les chefs indiens ne dérogèrent pas à la coutume ; dès que le chasseur fut assis, ils reprirent leurs calumets, les remplirent de *morrichée*, espèce de tabac préparé avec des aromates, et recommencèrent à fumer silencieusement, oubliant en apparence la présence de leur hôte, bien qu'intérieurement ils attendissent avec impatience qu'il lui plût de s'expliquer.

Louis Morin fuma son calumet, puis, après en avoir secoué la cendre sur l'ongle de son pouce, il le rendit à l'Indien qui le lui avait prêté, et se décida enfin à prendre la parole.

—Quoique bien des lunes se soient écoulées, dit-il, depuis le jour où je me suis séparé de mes frères dans leur *atepelt* (village) d'hiver, je suis heureux de voir que les Bisons-Rouges ne m'ont pas oublié.

—Les Bisons-Rouges n'oublient rien, répondit sententieusement un des chefs, la Panthère a chassé avec mes jeunes hommes, il a dormi longtemps auprès d'eux dans le désert pendant les grandes chasses, il a combattu avec nos *braves* contre nos ennemis les Apaches, nous aimons la Panthère.

—Merci, chef, je ne m'étais donc pas trompé en venant m'asseoir au feu du conseil des Bisons.

Un imperceptible sourire plissa les lèvres minces du chef.

—La Panthère ne parle pas comme un chasseur loyal en ce moment, dit-il, l'Opossum n'est pas une vieille femme qu'on abuse avec une langue fourchue, c'est un chef sage et renommé dans sa nation, le chasseur pâle est venu au camp des Bisons avec les ondulations de l'alligator, sa pensée n'était pas de s'asseoir au feu du conseil, mais seulement de reconnaître le feu qu'il avait aperçu de loin briller dans la nuit comme une étoile, mon frère ne s'est décidé à se montrer que lorsque le chant du maukawis qu'il a entendu lui a prouvé que sa présence était connue ; ai-je bien parlé ? que répondra la Panthère ?

Le Français, assez surpris de se voir si facilement deviné par le rusé Indien, fut d'abord fort décontenancé, mais se remettant aussitôt :

—Vous avez bien parlé, chef, dit-il, vos paroles sont vraies presque entièrement, qui essayerait de tromper un chef aussi sage que l'Opossum ? je venais en effet en éclaireur, mais aussitôt que j'ai reconnu les Bisons-Rouges, je n'ai pas hésité à me montrer et à m'asseoir parmi eux, car je n'avais plus rien à redouter.

Les chefs s'inclinèrent sans répondre.

Louis Morin continua.

—Je sais que nous entrons dans la lune de la folle-avoine et que, à cette époque, les grandes nations indiennes ont coutume de commencer les chasses.

Le cinquième soleil s'est écoulé depuis que les Bisons-Rouges ont quitté leur atepelt, répondit l'Opossum.

—Connaissant la sagesse de mes frères, la vue de leur feu m'a étonné.

—La hache de guerre est enterrée entre les Comanches, les Pawnees et les Apaches, leurs guerriers chasseront en compagnie

—Cette nouvelle me comble de joie, chef, et m'encourage à vous adresser une demande.

—Les oreilles des chefs sont ouvertes, la voix de la Panthère leur est douce, le chasseur pâle peut parler.

—Je sers de guide à des hommes de ma couleur, reprit le Français.

—Ils sont au nombre de vingt et un, parmi eux se trouvent deux jeunes filles aux yeux de gazelle, belles comme la Vierge des premières amours, l'Opossum les a vues,

—Mon frère sait tout, dit le Français en s'inclinant avec déférence.

—Les Bisons-Rouges sont les maîtres de la savane, rien n'échappe à leur vue.

—Ces voyageurs se rendent en Sonora, ils ne font que traverser le désert sans s'y arrêter. L'Opossum a rappelé lui-même il y a un instant l'amitié que sa nation professe pour moi.

—La Panthère a toujours été un bon ami et un allié fidèle des Comanches, que désire-t-il des Bisons-Rouges? ils feront tout pour lui.

—Merci, chef, répondit le Français avec un vif mouvement de joie, je n'attendais pas moins de mes frères comanches.

—L'ingratitude est un vice blanc, dit sententieusement le chef, la reconnaissance est une vertu rouge.

—C'est vrai, chef, je me plaîs à le reconnaître, et vive Dieu, soyez tranquille, si quelque jour l'appui de ma carabine vous est nécessaire, je ne vous faillirai pas.

—La carabine de mon frère porte loin et juste, dit en souriant le chef, son appui n'est pas à dédaigner, quand besoin sera, nous le réclamerons ; la Panthère veut que la hache soit enterrée entre les Bisons et ses amis blancs, soit ; depuis que mes jeunes hommes m'ont révélé la présence de la Panthère dans la caravane, j'ai lancé la hache si loin derrière moi que nul ne la saurait retrouver ; mon frère désire-t-il autre chose encore.

—Oui, chef, je désire que cette paix s'étende aux autres nations indiennes.

—Elles sont averties déjà, le passage est libre, mon frère ne rencontrera d'autres ennemis sur sa route que les visages pâles.

—Eh quoi ! vous savez ? s'écria Louis avec stupéfaction.

—Sommes-nous donc des enfants ? reprit le chef, nous avons assisté invisibles au passage du fleuve, mon frère et ses amis se sont battus bravement.

—Oui, reprit-il, mais maintenant les visages pâles dont parle mon frère ne sont plus à redouter, ils ont fui lâchement du côté

des habitations, et sans doute ils n'oseront pas s'engager dans le désert, où ils rencontreraient à chaque pas des ennemis à combattre.

Le chef indien hocha gravement la tête à plusieurs reprises.

—Le guerrier sage doit toujours être prêt à combattre, répondit-il, lorsqu'il sait que des *mocksens* de guerre foulent le même sentier que lui et suivent sa piste ; la Panthère est un guerrier sage et expérimenté, il réfléchira aux paroles de l'Opossum.

Louis Morin savait que. lorsqu'il plaît aux Indiens de parler par paraboles, rien ne peut les contraindre à s'expliquer clairement ; il n'insista pas, seulement il crut comprendre que malgré leurs nombreuses défaites ses ennemis ne considéraient pas encore la partie comme perdue pour eux,et qu'il lui fallait redoubler de vigilance pour prévenir une attaque sans doute imminente.

—Bon, reprit-il, les paroles de mon frère sont entrées dans mes oreilles, j'en ferai mon profit.

Il se leva, reprit son fusil et se prépara à partir.

—Mon frère se retire ? lui demande l'Opossum.

—Il le faut, chef, je suis depuis longtemps déjà absent de mon camp, je dois rejoindre mes amis.

—Un hôte est l'envoyé du Wacondah, il est libre de rester ou de partir, que mon frère retourne dans son camp, les demandes qu'un homme brave ne veut pas adresser, ses amis doivent les deviner, les Bisons-Rouges reverront la Panthère avant qu'il soit sorti de la savane. Adieu.

—Adieu, répondit le Français, et, après avoir de nouveau salué les chefs indiens, il jeta son fusil sur son épaule et se retira.

Il était environ deux heures du matin au moment où le Français sortit du camp des peaux-rouges ; n'étant plus contraint d'user de précautions, il se dirigea en droite ligne vers son campement, marchant assez doucement, car l'espace qu'il avait à franchir était fort court, et réfléchissant à part lui à l'entretien qu'il venait d'avoir avec les chefs comanches.

Le hasard l'avait singulièrement favorisé en lui permettant de rencontrer ainsi à l'improviste la tribu des Bisons-Rouges, avec laquelle il avait toujours entretenu de bonnes relations, et sur l'appui de laquelle il croyait jusqu'à un certain point être en droit de compter.

—Qu'ils restent neutres, murmurait-il, je ne leur en demande pas davantage.

Bientôt il vit briller devant lui la lueur tourmentée par la brise matinale des feux de veille de son campement.

Il pressa le pas, gravit l'éminence et se retrouva au bout de quelques minutes au pied des retranchements.

Don Miguel ne s'était pas couché, il avait voulu attendre son retour, sa longue absence commençait à lui causer de vives inquiétudes, aussi le reçut-il avec un cri de joie.

—Eh bien, lui demanda-t-il, quoi de nouveau, cher ami ?

—Beaucoup de choses, répondit-il.

—Nous apportez-vous de bonnes nouvelles de votre excursion ?

—Comme toutes les choses de ce monde, les nouvelles que je vous apporte sont mêlées de bien et de mal, mais je me hâte de vous annoncer que le bien domine.

Alors il rapporta à don Miguel, qui l'écouta avec une évidente satisfaction, ce qui lui était arrivé avec les Bisons-Rouges.

—S'il en est ainsi, nous sommes sauvés, dit don Miguel, lorsque Louis Morin eut terminé son récit.

—Pas encore, répondit le Français d'un air pensif, il nous reste un ennemi.

—Celui-là n'est plus à redouter, reprit le jeune homme, quoi que vous en disiez, mon ami ; don Ramon, j'en suis convaincu, est trop prudent pour se risquer ainsi dans le désert.

—Je crois au contraire que don Ramon nous donnera bientôt de ses nouvelles, tout me le fait supposer, les paroles ambiguës de l'Opossum m'inquiètent plus que je le voudrais, il est évident que le chef en sait fort long à ce sujet et qu'il n'a pas voulu s'expliquer.

—Le croyez-vous donc capable...?

—De se mettre contre nous, interrompit vivement Louis, non, vraiment ; d'ailleurs j'ai sa parole du contraire, mais je suis certain que don Ramon lui a fait faire des propositions.

—Pourquoi, s'il en est ainsi, ce chef, qui se prétend votre ami ne vous a-t-il pas parlé nettement ?

—Ah ! voilà, les Indiens sont ainsi, leurs paroles même les plus loyales sont toujours enveloppées d'un nuage ; d'ailleurs, le chef aurait cru me faire une insulte en paraissant craindre pour moi une attaque de mes ennemis ; pour ces hommes, dont le caractère est essentiellement guerrier, un combat est une fête, l'Opossum n'a pas voulu me priver du plaisir de soutenir une nouvelle lutte contre mon ennemi.

—Singulière manière de voir ! fit don Miguel d'un ton de mauvaise humeur ; un combat ne m'effraie pas plus qu'un autre, et s mes cousines ne se trouvaient pas avec nous, je ne demanderais pas mieux que de me battre, mais je sens mon courage paralysé en songeant à Sacramenta et à sa sœur. Mais que faites-vous donc?

ajouta-t-il en voyant Lonis Morin quitter la place qu'il occupait auprès de lui.

—Nous sommes dans la savane maintenant, répondit le Français, il nous faut oublier nos habitudes d'hommes civilisés pour prendre les coutumes des trappeurs et des coureurs des bois, je vais profiter du sommeil de votre oncle et de vos cousines pour tenir avec mes chasseurs canadiens un conseil à l'indienne ; quatre avis valent mieux qu'un lorsqu'il s'agit de lutter de ruses avec certains bandits de ma connaissance.

—Me permettez-vous d'assister à ce conseil ?

—De grand cœur. Demeurez ici, dans un instant je serai de retour.

Il ne fallut que quelques minutes au Français pour éveiller les Canadiens ; les braves chasseurs dormant pour ainsi dire les yeux ouverts, ils furent debout en une seconde et rassemblés devant le feu auprès duquel don Miguel s'était assis.

—Mes camarades, dit Louis Morin en allumant sa pipe, ce qui fut aussitôt imité par les chasseurs, je vous ai réunis afin de m'entendre avec vous sur les moyens que nous devons employer pour atteindre sains et saufs le but de notre voyage.

—Parlez, monsieur Morin, firent-ils, nous vous écoutons.

Le Français raconta alors les motifs pour lesquels don Gutierre avait quitté la Vera-Cruz avec ses filles, les évènements qui avaient eu lieu pendant le long trajet de Medellin au Rio del Norte et la poursuite acharnée de don Ramon et de don Remigo ; puis il termina son récit par sa visite au camp des peaux-Rouges, la façon dont il avait été reçu et la conversation qu'il avait eue avec eux.

—Je vous avoue, ajouta t-il, que je suis fort inquiet, l'Opossum est un guerrier sage et expérimenté, ses paroles ambiguës me font redouter un piège, non de la part des Indiens, mais de celle des blancs ; les peaux-rouges, vous le savez, voient toujours avec joie les blancs se battre entre eux ; malgré les rudes leçons que nous avons infligées à nos ennemis, il est évident pour moi qu'ils essayeront encore de nous faire tomber dans une embuscade, c'est à cette éventualité qu'il faut parer.

Les Canadiens avaient écouté dans un religieux silence les paroles du Français ; lorsqu'il se tut, ils parurent se consulter du regard, puis Saint-Amand, après avoir retiré sa pipe de ses lèvres, répondit d'une voix grave :

—Monsieur Louis, ce que vous nous avez dit est fort sérieux, je crois comme vous que ce don Ramon ne renoncera pas aux projets qu'il a formés ; si nous n'étions que des hommes, je m'en soucirais fort peu, mais nous avons des dames, ainsi que vous nous l'avez

fait observer, la situation change donc complétement d'aspect et devient très-grave; je ne suis qu'un pauvre diable de chasseur, mais je me croirais déshonoré s'il arrivait un malheur aux charmantes jeunes filles qui nous accompagnent, vous pouvez donc compter sur mes amis et sur moi pour les défendre, quoi qu'il arrive; maintenant, veuillez nous soumettre votre plan.

—Je pense qu'il faut, avant toute chose, faire une battue dans la savane, afin de reconnaître si nous avons des espions près de nous, et puis, ce point éclairci, changer de tactique, c'est-à-dire, dès que nous aurons acquis la certitude que nos ennemis sont toujours à notre poursuite, marcher droit à eux, les attaquer par surprise et les détruire si nous le pouvons.

—Et les jeunes filles ? dit vivement don Miguel.

—Les jeunes filles, répondit Louis Morin, nous les laisserons au camp sous la garde de la moitié des peones.

—Ce plan serait bon si nous avions à combattre des peaux-rouges, reprit Saint-Amand ; mais nous nous trouverons face à face avec des bandits déterminés, plus nombreux que nous, et nous serons écrasés.

—Il nous faudrait des auxiliaires, dit l'Ourson.

—Des auxiliaires sont assez difficiles à trouver ici, répondit Louis Morin.

—Bah ! fit l'Ourson, pas autant que vous le croyez, monsieur Morin, un de nous ne pourrait-il pas se rendre à l'hacienda du frère de don Gutierre pour en amener ?

—Oui, mais cela exigerait un temps considérable.

—Huit jours au plus pour aller et venir.

—Il y en a de plus près, dit tout à coup une voix douce et sympathique.

Les chasseurs se retournèrent avec étonnement, Sacramenta était près d'eux, calme et souriante.

—Pardonnez-moi, senores, reprit-elle doucement, de me mêler ainsi à votre grave discussion; mais, comme c'est surtout de ma sœur et de moi qu'il est question, je n'ai pas cru être indiscrète en intervenant.

—Oh ! senorita, pourquoi, êtes-vous venue ? lui dit le Français avec tristesse.

—Parce que, répondit-elle, vous êtes de braves et loyaux chasseurs, que vous risquez votre vie pour moi, et qu'il est de mon devoir de vous prouver que je ne suis pas indigne de votre dévouement.

GUSTAVE AIMARD.

(La fin au mois prochain.)

ETUDE SUR LE NORD-OUEST DU CANADA.

(*Suite.*)

ESQUISSE CLIMATOLOGIQUE

La climatologie du grand pays que nous étudions n a jamais été soumise à une étude méthodique, bien coordonnée ; tout ce que nous en savons se trouve dans les notes de voyage des explorateurs qui ont parcouru ces régions. Et comme ces explorateurs, dont le plus grand nombre recherchaient le passage du Nord-Ouest, n'ont visité que les régions arctiques, leurs récits ont mis beaucoup de personnes sous la fausse impression que les territoires de la baie d'Hudson ne sont partout que des pays couverts de neige et de glace. On connait généralement l'étendue de ces territoires d'une manière très imparfaite, et quand les missionnaires et les voyageurs parlent des froids extrêmes de la vallée du Mackenzie en approchant de la mer Glaciale, on est porté à croire que la même rigueur se fait sentir jusque dans les plaines si riches et si fertiles de la Saskatchewan et de la Rivière-Rouge. C'est une erreur grave, ainsi que nous le démontrerons dans le cours de cette esquisse.

Causes qui font varier la température.

Au Nord-Ouest, comme dans tous les pays, la température est soumise à plusieurs causes qui l'élèvent ou l'abaissent. Les principales causes qui élèvent la température sont :

1o La position géographique et astronomique, qui augmentent, ou diminuent l'action du soleil ;

2o La nature du sol, qui absorbe plus ou moins la chaleur des rayons solaires, selon qu'il est sablonneux ou argileux, et exempt de marécages ;

3o Les grandes étendues d'eau à l'intérieur ;

4o Les vents chauds de la Côte du Pacifique et du Sud ;

5o La clarté du ciel, ou l'absence des nuages qui absorberaient une partie de la chaleur solaire ;

6o L'abaissement du sol, comparativement au niveau de la mer.

Examinons brièvement la manière dont ces diverses causes agissent et influent sur la température moyenne pour l'élever.

1o C est le soleil qui communique la chaleur à la surface de la terre. Or l'intensité de la chaleur solaire communiquée à la terre varie avec la position géographique et la position astronomique.

Si l'on trace sur le globe terrestre deux cercles éloignées du pôle de 23°28′, c'est-à-dire à 66°32′ de l'équateur, on marque les points au-dessus desquels le soleil peut rester pendant plusieurs jours, et au-dessus desquels il reste à son élévation minimum ; ce sont les cercles polaires. Durant une moitié de l'année, le soleil s'élève en spirale au-dessus de ces points jusqu'à la hauteur de 23°28′, et s'abaisse aussi de 23°28′ pendant l'autre moitié.

Cette élévation et cet abaissement constituent la position astronomique du globe terrestre, position qui détermine la longueur des jours, sous les diverses latitudes, depuis l'équateur jusqu'aux pôles. Dans l'hémisphère boréale, la longueur des jours ainsi déterminée donne la succession suivante :

Latitudes Equateur :	Durée du jour le plus long	Durée du jour le plus court.
0	12h. 0m.	12h. 0m.
5	12 17	11 43
10	12 35	11 25
15	12 53	11 7
20	13 13	10 47
25	13 34	10 26
30	13 56	10 4
35	14 22	9 38
40	14 51	9 9
45	15 26	8 34
50	16 9	7 51
55	17 7	6 53
60	18 30	5 30
65	21 9	2 51
66°32′ Cercle Polaire	24 0	

Dans les latitudes du cercle polaire, à partir du 66°32′, le nombre de jours pendant lequel le soleil reste constamment au-dessus de l'horizon est donné dans le tableau suivant :

Latitudes	Nombre de jours durant lequel le soleil ne se couche pas.
66°32	1 jour
70	65 "
75	103 "
80	134 "
85	161 "
90	186 "

Ces chiffres supposent le soleil réduit à son centre, et comme son diamètre est de 32, il faut reculer de 16′ la latitude où il disparaît tout entier, et la réfraction l'élevant de 33′ à l'horizon, il faudrait encore éloigner d'autant le cercle polaire absolu. C'est pourquoi, en tenant compte de la réfraction, au lieu de six mois et six jours ou de 186 jours pour la longueur du jour le plus long au pôle boréal, on trouve près de sept. Le soleil, en effet, se lève au commencement de mars, monte lentement en rasant presque l'horizon et suivant une ligne spirale qui l'élève graduellement un peu plus, et il ne se couche qu'à la fin de septembre. Le 21 juin, il atteint sa plus grande hauteur; 24 degrés. La plus grande chaleur se faisant sentir en juillet et en août.

Si, pendant ces sept mois, les rayons du soleil tombaient verticalement sur la terre, la chaleur serait très intense ; mais comme, au lieu de descendre verticalement vers le globe terrestre, les rayons solaires descendent obliquement, la pente est d'autant plus grande que les rayons ont une obliquité plus prononcée. Les observations les plus exactes prouvent que l'atmosphère absorbe, suivant la verticale, les $\frac{28}{100}$ de la chaleur qui tombe sur sa surface et l'absorption totale dans l'hémisphère illuminée est à peu près égale aux $\frac{3}{5}$ de la chaleur incidente, de sorte qu'aux différentes hauteurs la partie transmise est représentée comme suit :

Hauteur	Quantité transmise
Au Zénith	0 72
A 70 degrés	0 70
" 50 "	0 64
" 30 "	0 51
" 10 "	0 16
" 0 "	0 00

C'est en se basant sur de pareils chiffres que Sir Palm Richardson dit que les deux saisons arctiques de l'hiver et l'été sont de très inégale durée, la première durant neuf mois et l'été ne comprenant que les mois de juin, juillet et août, et plus long dans les endroits les plus favorisés de la vallée du Mackenzie.

Cette diminution de l'intensité des rayons solaires à mesure qu'ils arrivent à la terre d'une manière plus oblique, se conçoi

facilement, et s'explique par l'épaisseur des couches d'air traversées. On l'a soumise à différents calculs, et en faisant usage des formules de Laplace et de Bouguer, on trouve que les rayons solaires, selon que l'astre est à différentes hauteurs, doivent traverser les couches d'air suivantes pour arriver à la terre :

Hauteur du soleil sur l'horizon.	Distance au Zénith.	Epaisseur des couches d'air.
0	90	35 50
1	89	25 13
2	88	18 88
3	87	14 87
4	86	12 15
5	85	10 21
10	80	5 51
15	75	3 80
20	70	2 90
30	60	1 99
50	40	1 30
70	20	1 06
90	0	1 00

L'épaisseur de l'atmosphère traversée par un rayon du soleil à l'horizon est donc 35 fois plus grande que l'épaisseur traversée par un rayon solaire au Zénith. Le premier résultat de cette inégalité, c'est que la chaleur du soleil s'affaiblit d'autant plus que l'astre du jour est plus oblique sur la verticale.

De toutes ces considérations, il faut conclure que la chaleur du soleil, plus ou moins intense selon la position géographique et astronomique, et la principale cause de l'élévation de la température moyenne, ne se fait guère sentir dans les régions polaires du Nord-Ouest, mais qu'en dehors du cercle polaire, elle est de plus en plus intense à mesure qu'on s'avance au sud vers l'équateur et donne aux parties cultivables de ce vaste territoire, la température moyenne des climats tempérés, sans tenir compte des autres causes qui constituent à élever cette même température dans les prairies de la Saskatchewan et de la Rivière Rouge.

2o L'abaissement comparatif du sol au-dessus du niveau de la mer élève aussi la température.

Sous ce rapport, la position du Nord-Ouest est des plus avantageuses, ainsi que nous allons le voir en examinant la hauteur des principaux points dans les différentes parties du territoire.

RÉGION DU LAC SUPÉRIEUR AU LAC WINIPEG.

LOCALITÉS.	LAT.	LONG.	ÉLÉVATION.
Lac Supérieur			641 pds.
Portage du Chien	48°45′	89°53′	1420 "
Lac La Pluie			1000 "
Lac des Bois			950 "
Lac Winipeg			620 "

La hauteur moyenne de cette région, située dans les montagnes, est de 926.2 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'est de ces montagnes, les terrains qui avoisinent la baie d'Hudson sont beaucoup plus bas, ainsi que l'indique le tableau suivant :

			Elévation.
Fort York	Lat. 57°	Long. 00	20 pds.
Fort Churchill	59°22	93°40′	20 "
Fort Rupert	51°21′	86°40′	20 "

Entre la baie d'Hudson et le lac Winipeg se trouve le fort Oxford, lat. 54°55′ long. 96°28′, à une élévation de 400 pieds au-dessus de la mer.

Dans la vallée de la Rivière Rouge, qui offre à peu près le même niveau partout, se trouve le fort Long, lat. 49°52, long. 96°52′, élevé de 680 pieds au-dessus de l'océan.

Telle est l'élévation de la base du triangle formé par les prairies qui s'étendent de la Rivière Rouge aux Montagnes, jusqu'à la rivière la Paix au nord. Dans la vallée des deux Saskatchewan, ces prairies forment une déclinité constante, accidentée par quelques collines, qui a sa plus grande hauteur au pied des Montagnes Rocheuses. En partant de ces montagnes nous trouvons les élévations suivantes :

Dunnegan (lat. 56°8′ long. 117°13′)	1000 pds.
Région de l'Athabaska entre Jasper Wause (lat. 53°12, long. 118°10′) et le Fort Assiniboine (lat. 54°31′ long. 114°48′)	2,408 "
Région entre le fort des Montagnes Rocheuses (lat. 52°22′, long. 115°10′)	2,822 "
Elévation moyenne de la vallée de la rivière la Biche ou Red Deer en remontant jusqu'à 960 milles des Neck Hills (lat. 52°12′ long 113°40′)	3,089 "
Vieux fort du (lat. 51°8′, long. 115°4′)	3,963 "
Plaines au sud du Camp de la Cache (lat. 51°52, long. 114°10′)	2,905 "

Toutes ces localités sont situées entre les 118e et 113e degrés de longitude, sur le pied des Montagnes Rocheuses. Plus à l'est, l'élévation est moins considérable :

Entre Edmonton (lat. 53°31, long. 113°17) et Carlton (lat. 52°52′, long. 106°15′) l'élévation moyenne est de	1,713 "
Edmonton	2,088 "
Carlton	1,321 "
Plaine formée par le circuit de la Saskatchewan nord.	1.620 "
Vallée de la rivière Bataille à son confluent avec la Grande brûlée, longitude 108°50′	1,943 "

Fait digne de remarque ! la hauteur du sol au-dessus de la mer augmente dans les prairies de la Saskatchewan et de la Rivière-Rouge à mesure qu'on avance dans le sud, vers les Etats-Unis. Ainsi la base de la Montagne au Cyprès, vers les 49°31 de latitude et 110°35 de longitude, est à 3,261 pieds au dessus de la mer.

Plus on va au nord, et plus la dépression du sol est considérable ainsi que l'atteste le tableau suivant, qui s'applique à la partie la plus septentrionale du Nord-Ouest :

Localités.	Lat.	Long.	Elévation.
Fort Chipewan	58°43′	118°20′	700 pds.
Fort Simpson	61°51′	121°51′	400 "
Fort Reliance	62°46′	109°00′	650 "
Fort Entreprise	64°28′	113°06′	850 "
Fort Franklin	65°12	123°13′	500 "

Entre la Rivière Rouge et le Fort Franklin, distance d'environ 1,200 milles, la hauteur du sol au-dessus de la mer baisse de 620 pieds au Fort Garry, à 500 pieds au Fort Franklin, après avoir excédé 1,300 dans la vallée de la Saskatchewan. De la Rivière Rouge au Fort Edmonton, la moyenne de l'élévation du sol est de 1,354 pieds. En prenant une moyenne pour tout le territoire, on peut donc affirmer sans crainte qu'il n'est pas élevé de 800 pieds au-dessus de l'océan.

L'indication de la hauteur des différentes parties du pays que nous étudions nous permet d'apprécier les modifications que la température subit en ces diverses localités, à raison de leur abaissement comparatif ou de leur élévation au-dessus du niveau de la mer. M. Flammanin prétend que la température diminue d'un degré sur une élévation de 770 pieds au-dessus de l'océan, en sorte que dans tout le Nord-Ouest la température, en tant qu'elle est affectée par la hauteur du terrain, s'élève à son intensité normale,

sauf une diminution variant d'un à deux degrés, dans les endroits où la moyenne de l'élévation est plus considérable.

3o Une troisième cause qui constitue à élever la température moyenne se trouve dans les vents chauds qui soufflent des côtes du Pacifique et du sud dans les régions du Nord-Ouest.

A mesure qu'elles avancent vers le pôle, les Montagnes Rocheuses subissent une dépression considérable, à tel point qu'elles sont traversées en plusieurs endroits par les rivières du Nord-Ouest, notamment la Saskatchewan et la rivière à la Paix, dont les eaux communiquent avec celles du Columbia et du Fraser, qui arrosent le territoire de Washington et la Colombie Anglaise, sur le versant occidental des montagnes. Peu au nord du 49° de latitude, la dépression des Montagnes Rocheuses produit les abaissements de niveau que voici :

Passage des Kootawais (lat. 49°11, long. 115°22′	6,300	pds.
Passage de Kananarkis (lat. 50°45′, long. 115°12)	5,700	"
Passage du Vermillion (lat. 51°2′ long. 116°19′).	4,903	"
Passage du Cheval qui Rue (lat. 51°16′, long. 116°57′).	5,200	"
Passage de Howe, (lat	4,500	"
Jasper wanse (lat. 53°12′, long. 118°10′)	3,372	"
Dunnegan (lat. 56°17′, long. 117°13′)	1,000	"

Toutes ces dépressions permettent aux vents du Pacifique de franchir les Montagnes Rocheuses pour venir élever la température des régions situées sur le versant oriental.

L'influence de ces vents chauds se fait grandement sentir en beaucoup d'endroits, même dans les localités les plus éloignées au nord, ainsi que l'attestent les missionnaires et les explorateurs. Le P. Petitot écrit dans ses récits :

" Dieu, comme pour ménager les forces affaiblies des pauvres Indiens, nous gratifia d'un temps si doux, que le thermomètre monta à un degré au-dessus de zéro le 28 janvier, ce qui est un véritable phénomène pour une contrée où il se maintient à cette époque de 44 à 50 degrés au-dessous de zéro. Les vents du Pacifique nous amènent tant de neige..... "

Le Dr. Hunter, géologue attaché à l'expédition du Capitaine Palliser, parle des changements de température à Edmonton et écrit aux dates qui suivent, en 1858 :

" 25 février.—Le temps a été changeant et orageux durant quelques jours, mais il est maintenant extraordinairement chaud. Nous passons cette soirée les fenêtres ouvertes et nos habits ôtés et nous n'avons pas allumé de feu, pas même au temps du déjeûner. A 2 p. m., le thermomètre marquait 65°. La neige est toute disparue,

plusieurs petits cours d'eau coulent et le sol est dégelé à une profondeur de six pouces."

Cette chaleur extraordinaire, à cette saison et dans une latitude aussi élevée, montre que les vents du Pacifique qui arrivent à Edmonton par l'espèce de tranchée dans laquelle se trouve Jasper House, influent beaucoup sur la température des vallées qui avoisinent le pied des Montagnes Rocheuses. La même cause de chaleur se fait sentir dans la vallée de la rivière à la Paix et Dunnegan, bien que situé à sept degrés plus au nord, jouit d'une température moyenne élevée d'un degré de plus que celle du Fort Garry, durant toute l'année, et de 6°48′ durant les cinq mois d'hiver.

Dans les réponses qu'il a faites au comité d'enquête sur les territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en 1845, le colonel Crafton, dit en parlant de la chaleur des vents du Pacifique :

" Le climat est indubitablement, à mesure qu'on avance vers le Pacifique, beaucoup plus doux qu'à l'est. Les vents dominants dans les régions extra tropicales ont une grande influence sur la température des pays qu'ils traversent. On trouve que les vents dominants dans les régions extratropicales venant de l'ouest, ils apportent du Pacifique une grande quantité d'humidité, ce qui tend à améliorer le climat des régions qui en reçoivent les premiers avantages.

Quant aux vents du sud, ils apportent toujours la chaleur qu'ils prennent dans les climats tempérés et leur nom, dans le Nord Ouest, est partout synonyme de vents chauds.

4o La nature du sol est encore une cause qui élève la température des immenses territoires situés au Sud-Ouest et au Nord-Ouest de la Baie d'Hudson.

La température des corps solides atteint des chiffres beaucoup plus élevés que celle de l'atmosphère et de l'eau. Le sol jouit de cette propriété commune aux corps solides. L'absorption des rayons calorifiques est d'autant plus considérable que le sol est friable et plus sec. C'est ainsi que les terrains argileux et sablonneux et la terre végétale absorbent beaucoup mieux la chaleur du soleil qu'un sol marneux et compacte. En été la température du sable monte jusqu'à 70° centigrades. Dans le Venézuéla, Humbold a constaté que le sable avait à 2 heures de l'après-midi une température de 60°, tandis que celle de l'air n'était que de 36°2 à l'ombre et de 42°8′ au soleil. La terre végétale absorbe encore plus que le sable les rayons solaires. En recouvrant un thermomètre d'une couche de terre végetale très mince, Arago a trouvé 54 degrés, et le même instrument recouvert d'une couche de sable ne marquait que 46 degrés.

Ces données indiquent assez l'influence que la nature du sol dans le Nord-Ouest exerce sur la température. Cette influence se fait très fortement sentir dans les vallées de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, où le sol supérieur se compose d'une épaisse couche de terre végétale reposant sur un lit d'argile et de calcaire. Les mêmes terrains se rencontrent aussi en beaucoup d'endroits dans les vallées de la Saskatchewan, de la rivière La Pluie, de la rivière à la Paix et du Mackenzie et produisent les mêmes résultats calorifiques. A côté de ces formations, on trouve dans les prairies à l'Ouest de l'Assiniboine des terrains un peu sablonneux et beaucoup d'argile et de nombreuses dunes de sable en approchant du Mackenzie, le long des terrains plutaniques, qui séparent les bords argileux et humides de la Baie d'Hudson des prairies de la partie méridionale.

Les propriétés absorbantes du sol, au point de vue des rayons solaires, sont donc plus grandes dans les prairies et les régions cultivables que sur les bords stériles et humides de la partie septentrionale et agissent dans la même proportion sur la température, qu'elles élèvent plus au sud-ouest qu'au nord-ouest.

5o L'eau absorbe aussi les rayons solaires, et les grands lacs et les rivières qui se trouvent en grand nombre dans le Nord-Ouest en élèvent la température moyenne dans une certaine proportion.

Ce fait est bien constaté et l'influence des lacs sur la température est telle qu'en certains endroits on récolte sur leurs bords des céréales qui, à quelque distance de l'eau, n'arrivent pas à maturité. Après avoir dit que les petits lacs abaissent la température, Mgr. Taché ajoute : " Le voisinage des grands lacs a un effet tout contraire, les récoltes y sont bien plus sûres, même aux latitudes élevées. Quand la masse de leurs eaux est réchauffée, elle ne subit pas dans une nuit les changements auxquels l'air atmosphérique est exposé ; les vapeurs chaudes qui s'exhalent de ces lacs neutralisent les courants d'air froid qui viennent d'ailleurs. A l'Ile à la Crosse, à Athabaska même, en défrichant les bords des lacs, on est certain de la récolte du froment et des légumes, tandisque l'éloignement du rivage rend ces récoltes trés précaires."

Pour se former une idée de l'influence que ces lacs exercent sur la température du Nord-Ouest, il suffit de se rappeler combien ils sont nombreux et étendus.

6o L'absence complète de nuages dans le ciel, qui caractérise les régions du Nord-Ouest, tend aussi à augmenter la température moyenne. Il est évident qu'un ciel chargé de nuages absorbe une grande partie des rayons solaires qui parviendraient sans cela à la

terre. C'est pourquoi la clarté de l'atmosphère augmente la température, dans le Nord-Ouest comme partout ailleurs.

Telles sont les principales causes qui élèvent la température des vastes plaines situées entre le lac Supérieure, les mers glaciales et les Montagnes Rocheuses. Les causes qui contribuent à l'abaisser sont plus nombreuses et peuvent être ainsi énumérées :

1o Position géographique et astronomique ;
2o. La hauteur au-dessus du niveau de la mer ;
3o La proximité des mers glaciales ;
4o Les vents du pôle nord ;
5o Le voisinage de certains pics isolés ;
6o Les marécages ;
7o Un ciel d'hiver très-pur ;
8o Des forêts d'une grande étendue ;
9o La nature du sol.

1o Par ce que nous avons déjà dit de la position géographique du Nord-Ouest, il est évident qu'elle contribue beaucoup à diminuer la température. Le soleil reste longtemps caché dans les régions polaires ; au Fort Good Hope, sous le 66°20′ latitude, il disparaît le 30 novembre et demeure sous l'horizon jusqu'au 13 janvier, c'est-à-dire pendant une période de quarante-cinq jours. Lorsqu'il revient au-dessus de l'horizon, il ne s'élève que très lentement et ses rayons obliques n'apportent à la terre que très peu de chaleur, qui est absorbée par les glaces formées durant son absence. Aussi Richardson dit-il que dans les régions arctiques il n'y a que deux saisons : l'hiver, qui dure neuf mois, et l'été, qui comprend les trois mois de juin, juillet et août.

Durant ces longs hivers, la chaleur communiquée au sol est bien vite neutralisée par la radiation, que favorise la pureté continue du ciel. Le froid ainsi produit par l'absence du soleil et la radiation est tel, qu'il gèle le sol à une grande profondeur. Sur les bords de la mer glaciale, la gelée pénètre jusqu'à quarante pieds dans l'intérieur du sol.

(*A continuer.*)

LA

PROFESSION D'AVOCAT ET DE NOTAIRE

EN CANADA. (1)

Le Conseil Supérieur, sous la domination française, en modifiant l'Ordonnance de 1667, suppliait Louis XIV de ne pas introduire d'avocats en Canada. Le Baron LaHontan, dans le récit humoristique de ses voyages en Amérique et contemporain du Conseil Supérieur qui était si peu sympathique aux avocats, félicitait le Roi d'empêcher cette *vermine* de pénétrer dans la colonie ! Ce n'est que lors de la conquête du pays, que nous voyons des avocats plaider devant les tribunaux. Il est vrai que sous la domination française, on admettait des procureurs et praticiens à soutenir et défendre les intérêts des parties ; mais on ne leur donnait pas le nom d'avocats.

Il est curieux de se demander pourquoi les colons, en grande partie venant de la Normandie, la province la plus chicanière de tout le royaume de France, n'aient pas encouragé la profession d'avocat. A vrai dire, les colons étaient peu de choses dans l'administration du pays. Colbert avait vertement tancé l'Intendant Duchesneaux de ce qu'il s'était permis de consulter les colons sur l'élection d'un maire, le mettant en garde contre le danger de les habituer à dire ouvertement ce qu'ils pensaient. Depuis ce temps, les colons, comme les grenouilles de la fâble, se laissaient choisir leur maître sans mot dire. Le gouverneur, l'intendant et le conseil supérieur formaient un triumvirat du caractère le plus

(1) Cette étude sert d'introduction au cours de Droit que M. Doutre est chargé de donner à la Faculté de Droit de l'Université McGill, aux élèves de première année.

despotique. Introduire des avocats dans la colonie, n'était-ce pas créer une liberté dangereuse d'exprimer sa pensée. Des avocats normands défendant des plaideurs encore plus normands auraient, aux yeux de Colbert, bouleversé le régime colonial. Un simple procès de mur mitoyen aurait permis aux parties de mettre en doute la perfection des ordonnances : leurs avocats auraient osé démontrer les lacunes, les anomalies de la loi ! Enfin, Colbert voulait une colonie composée de vassaux, tant sous le rapport des droits seigneuriaux que sous celui des droits civils. Un baron orgueilleux de son blason, devait considérer comme une *vermine* ces hommes qui ont donné le premier coup de hache à l'arbre séculaire de la monarchie despotique du XVIIe siècle ; ces hommes surtout, qui ont créé les Parlements : les sauveurs du peuple et les gardiens de ses droits. Colbert, de son côté, devait craindre les avocats comme les plus dangereux ennemis du système de coercition qu'il avait établi dans la colonie. Aussi, soit dit en passant, au moment où les anglais prirent possession du Canada, les colons ne s'étaient jamais réunis en assemblée publique, quoique depuis cent ans, ils avaient joui d'un gouvernement régulièrement constitué ; ils n'avaient jamais été appelés à élire le plus humble conseiller ; enfin, chose étrange, ils ne savaient pas même ce que pouvait être un journal. Qu'aurait fait un avocat dans un tel état de choses, comment aurait-il pu déployer ses talents oratoires ? Comment se serait-il fait entendre pour défendre l'opprimé et combattre l'oppresseur ? Aussi dès 1763, arrivent dans la colonie avocats et journalistes, et de suite surgissent les assemblées publiques où se débattent les intérêts du pays.

Les tribunaux s'organisent, les citoyens sont appelés à défendre eux-mêmes leurs droits, ou à se faire représenter par des avocats régulièrement admis à pratiquer comme tels. Jamais Rome à l'apogée de sa puissance, n'avait apporté aux pays par elle conquis, autant de libertés et de bienfaits à la fois. Ce sera une des plus grandes gloires de l'Angleterre d'avoir substitué au système despotique de la France d'alors, un système largement libéral. On peut le critiquer dans ses détails, y trouver un zèle trop prononcé à tout changer, mais on ne peut s'empêcher d'admirer la transformation subite du régime colonial, à l'avantage de tous les colons.

Quant aux notaires, les *scribes* de l'antiquité, les tabellions du moyen-âge, ils ont été mieux accueillis que les avocats, et leur existence dans la colonie remonte aux premiers temps de la domination française. Le notariat est un résultat *inhérent* à l'existence même de la société : il a dû prendre naissance avec la société même. La propriété est la cause originelle de la société, et la transmission

de main en main a fait naître les conventions ; et les conventions ont provoqué les échanges. Tant que la propriété n'a été que matérielle et portative, l'échange se réalisait par la simple tradition réciproque, mais comme la culture était le travail le plus profitable, la terre est devenue appréciable à prix d'argent ; l'augmentation rapide des populations a produit le morcellement de la terre, il a fallu échanger, sinon vendre, c'est-à-dire se dépouiller en faveur d'un autre : comme l'échange ou la vente ne pouvait s'opérer par une tradition réelle, il fallut en créer une fictive : et la convention naquit et avec la convention, les notaires ; car il fallait donner à cette convention un caractère durable et pour cela, la conserver sur parchemin et la confier à quelqu'un. Nous ne voulons pas dire que l'office du notariat alors formait le travail d'une profession exclusive. Dès l'invention de l'écriture, cette empreinte fidèle et durable de l'expression de la pensée, la preuve orale de la convention perdit de sa force et elle fut remplacée par une preuve moins contestée, la preuve écrite. Les *scribes* des Hébreux avaient des fonctions plus étendues que celles réservées aujourd'hui aux notaires : non-seulement ils transcrivaient, mais encore ils interprétaient les lois. Les tabellions du moyen-âge conservaient sur leurs tablettes, tous les hauts faits de leur temps, ils étaient les gardes-notes des grands et les gardiens des blâsons. La noblesse d'alors ne se serait pas abaissée à apprendre l'écriture qui était le lot des vassaux. Il était noble de signer avec la pointe de son épée ou de faire avec un gantelet une large croix, surmontée d'une paraphe magistrale. Comme contraste de cette répugnance à apprendre l'écriture, ces orgueilleux étaient fiers de leurs parchemins, de leur arbre généalogique, qui les faisaient remonter aux rois des Gaules ! Mais pour dresser cet arbre et greffer sur ces branches de nouvelles tiges, il fallait avoir recours au tabellion, qui seul pouvait couvrir ses tablettes de signes durables et dessiner avec son poinçon cet arbre gigantesque dont le tronc s'énracinait sur le sol encore vierge des Gaules et qui répandait ses branches sur les plus belles provinces de la France. Grâce aux scribes, garde-notes, tabellions et notaires, l'histoire de France est retracée dans les parchemins et tablettes de l'antiquité.

Il est donc tout raisonnable que les nobles qui émigrèrent au Canada, pour y posséder des seigneuries aient encouragé la profession de notaire. Pour être reçu notaire dans la colonie, il fallait des lettres patentes du Roi ; car la charge était une des fonctions publiques et le Roi seul s'en réservait la nomination. Le caractère principal du notaire a toujours été de donner aux actes et contrats, le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique.

L'objet de ce cours est d'indiquer les règles des professions d'avocat et de notaire. Nous procèderons d'abord par la première.

La loi réglementaire qui pose le principe obligatoire des règles de la profession d'avocat, est encore à présent le chapitre XXVIII, de la 29 et 30 Vict : intitulé : " Acte concernant le Barreau du Bas-Canada."

Or, pour ne citer que ces textes fondamentaux, cette loi dispose que " le Conseil de chaque section aura, dans et à l'égard de la section, le pouvoir de maintenir la discipline et l'honneur du corps, et suivant la gravité des cas, de prononcer par la voie de son Bâtonnier, la censure et réprimande contre tout membre coupable de quelque infraction à la discipline ou de quelque action dérogatoire à l'honneur du Barreau, et priver tel membre de la voix délibérative et même du droit d'assister aux assemblées de la section pour un terme quelconque, à la discrétion du dit Conseil, n'excédant pas cinq ans, et pourra aussi, suivant la gravité de l'offense, punir tel membre par la suspension de ses fonctions pour un terme quelconque n'excédant pas cinq ans, sujet à appel seulement au Conseil Général." Sect. 10.

Elle donne aussi au Conseil de chaque section le pouvoir "de prévenir, concilier et règler toutes les difficultés entre les membres de la section, concernant les affaires professionnelles." §2, même section.

Elle donne enfin au Conseil de chaque section le pouvoir " de prévenir, entendre, concilier, règler et décider toutes les plaintes et réclamations de la part de tierces personnes contre les membres du Barreau de telle section, ayant pour objet des devoirs ou affaires professionnelles." §3, même section.

Avant de me retirer du Conseil Général du Barreau de cette Province, je m'exprimais ainsi dans le Rapport annuel du 3 mai 1868 : " Un travail nécessité par une rigoureuse application de la loi, a demandé beaucoup de soins et de recherches. Les barreaux français et anglais ont depuis plusieurs siècles établi des règles relativement aux devoirs de l'avocat. Quoique le Barreau Bas Canadien date depuis un peu plus d'un siècle, aucune règle n'a été fait tendant à indiquer ces devoirs d'une manière précise. Sans vouloir imposer le travail que j'ai fait à ce sujet, je le soumets comme pouvant servir de guide à l'avenir. Chaque application que les Conseils de section feront d'une de ces règles servira à la confirmer. C'est ainsi que les règles de la profession d'avocat en France ont été confirmées une par une par l'usage et les sentences rendues par les Conseils de section. Les expressions générales *d'infraction à la discipline et d'action dérogatoire à l'honneur*

du Barreau ne définissaient pas ce que pouvait être une infraction ou une action dérogatoire. En prescrivant les devoirs de l'avocat dans sa conduite à l'égard des lois, de ses confrères, de ses clients et des magistrats, nous avons cru indiquer qu'en violant aucun de ces devoirs, l'avocat encourrait l'accusation d'avoir enfreint la discipline ou d'avoir fait une action dérogatoire à l'honneur du Barreau. Sans que ces règles, qui se modifieront par une application suivie, soient obligatoires ou constituent un véritable réglement, elles serviront néanmoins de barrière de convention ; et l'avocat saura qu'en la franchissant, il sortira du droit chemin et s'attendra à ce que le Barreau le fasse revenir sur la bonne route. Les magistrats comme les avocats trouveront dans ces règles les moyens de se faire respecter. Lorsque nous disions dans notre dernier rapport que l'honneur du Barreau rejaillissait sur la magistrature, nous pensions alors à établir pour l'un comme pour l'autre des règles qui les placeraient dans une position à se faire respecter réciproquement." Le Conseil Général ordonna alors que ces règles fussent imprimées et mises en circulation. Elles sont au nombre de 116 et divisées en quatre titres : le 1er comprend les devoirs généraux de l'avocat ; le 2d les devoirs de l'avocat envers ses clients ; le 3e les devoirs de l'avocat envers ses confrères, et le 4e les devoirs de l'avocat envers le magistrat. Nous allons les passer rapidement en revue.

1o *Devoirs généraux de l'avocat.* L'avocat doit respecter la morale publique et religieuse ; sa réputation en dépend et il ne sera lui-même respecté qu'en autant qu'il se placera dans une position vraiment morale et religieuse, tant dans son cabinet que devant le tribunal. Il doit aussi respecter les principes de modération, de désintéressement et de probité, sur lesquels peut seul reposer l'honneur de l'ordre des avocats. La modération est le plus bel attribut de l'avocat ; en étant modéré dans son langage, dans sa plaidoirie, il impose le respect et commande l'attention. Son désintéressement doit être sans bornes ; il ne doit pas négliger la cause de son client, sous le honteux prétexte qu'elle ne lui sera peut être pas profitable. La probité est la seule garantie du client : être juste à son égard, c'est lui remettre fidèlement le dépôt qui lui a été confié ou le garder intact entre ses mains. Ceci devrait toujours être présent à l'esprit du jeune avocat, car il ne sera réellement prospère qu'en fortifiant la confiance du client, par sa probité, sa modération et son désintéressement.

S'il veut aussi remplir tous ses devoirs avec honneur, il doit être digne dans sa conduite à l'audience comme au dehors, observateur scrupuleux des usages, en un mot toujours fidèle à son serment.

Sa dignité doit être entière pour le magistrat, le client et le confrère. Sans être obséquieux, il doit voir dans le magistrat le président du tribunal, quelque soit la position qu'il peut occuper dans le monde. Il est à propos de critiquer ici le titre que l'on donne en Canada au juge, en l'appelant *Son Honneur*. Il serait plus digne de ne jamais s'adresser au juge, mais à la Cour seulement. On prodigue trop souvent au confrère qui plaide contre soi, les compliments : de *savant avocat* : cette appellation devient par fois dérisoire. Ne vaudrait-il pas mieux agir de même à son égard que pour le juge, et ne voir en lui que la partie adverse. De cette manière il n'y aurait plus d'allusions personnelles, qui ont les apparences flatteuses, mais qui sont parfois offensantes.

La profession d'avocat est incompatible avec les fonctions judiciaires et administratives, avec les autres professions ou emplois, presque sans aucune exception. Sans vouloir froisser personne, nous devons cependant regretter de voir un si grand nombre d'avocats remplir des fonctions de syndic officiel, de Secrétaires-Trésoriers de Sociétés de Construction, de Caissiers de Banque, de Directeurs de Chemin de fer, ou de corporations particulières, tout en restant avocats. C'est faire croire que la profession d'avocat n'est pas assez lucrative et par là la déprécier aux yeux du public. Si ces avocats ne trouvent pas de quoi vivre dans la profession, il vaut mieux qu'ils l'abandonnent, car ils ne sont pas appelés à exercer cette fonction. Si, malgré que la profession leur soit lucrative, ils veulent, par trop d'ambition, se livrer à d'autres fonctions, ils finissent par sacrifier leur réputation au profit de leur bourse. La loi devrait être précise : interdire à l'avocat, tout négoce, métier, profession, courtage ou emploi sans exception. Je ne veux pas dire que l'avocat ne peut se livrer *accidentellement* à ces actes, mais il ne doit pas leur donner un caractère permanent.

Les fonctions d'arbitres ne sont pas incompatibles avec la profession. Au contraire, c'est un témoignage flatteur rendu à l'intégrité, à la science et à l'impartialité de l'avocat que d'être choisi comme arbitre, pour juger le différend entre deux de ses clients. L'Avocat devenu arbitre, doit se dépouiller de son caractère ministériel. S'il a donné avis sur l'affaire, l'avocat ne doit plus en connaître comme arbitre. Il ne doit accepter l'arbitrage qu'avec des confrères.

Dans ses plaidoiries et ses écrits, dans ses consultations et ses rapports d'affaires, l'avocat doit repousser sans hésiter, tout moyen qui n'est pas parfaitement loyal. Ce n'est pas sa cause qui doit triompher, c'est la vérité. Il y a extravagance et infamie à chercher des expédients pour éluder la loi, comme il y a extravagance

et infamie d'enseigner et de profiter des moyens de gagner une mauvaise cause. La dissimulation et parfois la reticence sont des artifices et l'artifice est toujours un mensonge. Il arrive souvent que l'avocat, ayant à s'occuper en même temps de la procédure de la cause et dans la presse des affaires, fasse quelques errreurs, dont le client est entièrement étranger. Il n'est pas juste que l'avocat de la partie adverse se prévale de cette erreur, lorsqu'il sait que son confrère doit seul en souffrir. Il est de son devoir de contribuer à réparer cette erreur, lors même que son client voudrait s'en prévaloir. L'avocat est maître de la cause et ne doit recevoir aucun ordre du client, relativement à la manière de la conduire. Mais aussi il doit se faire un cas de conscience de bien connaître les devoirs de sa profession et la mesure de ses forces. S'il ne se sent pas capable de donner la consultation qu'on lui demande, de plaider la cause qui lui est offerte, qu'il s'abstienne ou qu'il réclame l'assistance d'un confrère. Une fausse honte ne doit pas le retenir, et ce n'est pas en défiance de soi-même que de connaître la mesure de ses forces. Le jeune avocat, en se conduisant ainsi, finit par se connaître et la confiance du client grandit en proportion des progrès que son avocat fait dans la solidité de ses consultations. Pour mériter près des juges la réputation d'un avocat *vrai*, l'avocat ne doit avancer aucun fait important, s'il n'a pas la preuve en main, car rien n'est plus regrettable que ces démentis que l'on entend en Cour de la part de deux avocats. Il y a danger pour l'avocat à affirmer même un fait vrai, dont la preuve ne réside que dans sa propre déclaration ; car c'est placer les juges dans une position délicate à l'égard de l'avocat. C'est un immense avantage pour ce dernier que d'avoir obtenu la confiance de ses juges par l'habitude constante d'être vrai. Il est difficile de se charger d'une mauvaise cause en restant toujours vrai. L'avocat doit se garder de mêler à la cause jusqu'à l'apparence d'un sentiment d'intérêt ou d'animosité personnelle. Il doit rester froid observateur des faits et ne pas s'identifier avec leur client. Le zèle ne lui est pas permis, la dignité s'oppose à ce qu'il sorte de son caractère d'avocat. Sa mission consiste non pas à défendre A ou B, mais à démontrer que les faits, la loi, la justice, la jurisprudence sont du côté de la cause qu'il représente, sans s'occuper de la position de son client ou du profit qu'il peut en retirer. Pour être modéré, il ne suffit pas que l'avocat se montre sobre d'éloges envers son client. Il faut que l'avocat ne se livre pas contre l'adversaire à des attaques violentes ou calomnieuses, mais cette règle n'exclut pas la courageuse chaleur et l'entière liberté qui servent à dévoiler les faits et les actes de l'adversaire. Combien de fois n'avons-nous pas vu

d'anciens amis dans les barreaux se quereller, se brouiller pendant plusieurs années, par suite de ce faux zèle pour l'intérêt des clients qui leur étaient entièrement étrangers. Je ne désire faire aucune allusion personnelle, mais quelques avocats se reconnaitront dans ces remarques, et s'ils font un retour sur eux-mêmes, ils se convaincront de cette vérité, que le zèle ne doit être que pour la recherche de la vérité, et non pas pour l'obtention d'un succès éphémère. La modération commande encore à l'avocat de ne pas attaquer son adversaire, *sans nécessité*, sur des faits *étrangers* au procès. Les mêmes ménagements doivent exister envers les personnes qui ne figurent pas au procès, envers les témoins ayant déposé sous la foi du serment, envers les experts commis par la justice. Il n'y a qu'une exception, c'est lorsque l'attaque est justifiée par le besoin de la cause et par des preuves de toute évidence. Viser à la subtilité, à la finesse, c'est manquer au naturel, c'est blesser la vérité, sans faire un pas vers l'éloquence. L'esprit ne donne pas l'éloquence. La vérité et l'éloquence sont inséparables, toutes deux viennent du cœur. La conviction ne s'acquiert que par l'étude du vrai et la conviction ne peut être réelle qu'en autant qu'elle résulte de l'acquisition du vrai.

Par la modestie de son caractère et de sa vie privée, par la facilité et la convenance qu'il met dans ses rapports habituels, l'avocat gagne en confiance près des clients, il gagne en amitié près des confrères. Quelque soit la position de l'avocat, qu'il soit Conseil de la Reine ou Bâtonnier, il ne doit pas cesser d'être modeste : là est toute sa force, car il imposera ses lumières et cultivera son talent au contact de confrères et de clients, qui l'apprécieront d'autant plus qu'il ne recherchera pas les adulations et les flatteries. Rien n'est plus inconséquent que cette vanité qui s'empare d'un avocat, parce qu'il a atteint un certain nombre d'années de pratique de sa profession : il semble qu'une fois reçu, il ne peut avoir à l'égard des étudiants ces rapports de politesse qu'il avait avant sa réception, et plus il veillit dans la profession, plus sa raideur, sa vanité augmentent. Il faut se mettre en garde contre ces défauts, et se rappeler que sans devenir vulgaire, il y a mérite à se montrer affable à l'égard de tout le monde, étudiants, avocats, ou clients. Ceci n'exclut pas l'indépendance, au contraire elle est toute à la fois un devoir et un droit. Comme devoir elle lui prescrit de défendre une cause juste, sans se préoccuper ni de ses intérêts personnels, ni de la puissance de son adversaire. Comme droit, c'est dans ses rapports avec les clients et les magistrats que l'avocat use de son indépendance. L'avocat doit défendre partout l'honneur et les prérogatives de son ordre : l'ordre ne peut pas être attaqué sans

qu'il le soit lui-même. La conduite de l'avocat dans le cabinet comme à l'audience, doit être digne, sans ostentation ni rudesse. La dignité de l'homme est à lui ; la dignité de l'avocat appartient à l'ordre : voila pourquoi, si la vie privée de l'avocat est un sanctuaire impénétrable, la discipline a le droit de lui demander compte de ses *actes extérieurs* lorsqu'ils ont une *notoriété fâcheuse*, qui peut compremettre l'honneur et la dignité de l'ordre. Un fait ou un acte qui n'a pas le caractère d'indignité peut être réputé une inconvenance dont la gravité a ses degrés, d'après les circonstances, et l'inconvenance est en soi une faute.

L'avocat a le droit de plaider devant toute juridiction où se débattent des questions dignes de son ministère : il en est le seul juge.

L'avocat doit garder le secret sur tous les actes de sa profession. Il a par la loi le droit de tenir secrètes toutes les affaires qui lui sont confiées : et c'est son devoir de ne pas les divulguer.

S'il se croit blessé dans son honneur par un acte de l'autorité, il a le droit de devancer la plainte qui serait portée au Conseil et de lui soumettre l'examen de sa conduite.

Il doit se garder de communiquer aux journaux des comptes rendus où la vérité des faits se trouve altérés : ce n'est plus de l'imprudence, ce serait de la calomnie ou de la diffamation.

GONZALVE DOUTRE, D. C. L.,
Professeur de Procédure à l'Université McGill.

(*La fin au mois prochain.*)

LES GAULTIER DE VARENNES.

(*Suite.*)

Boucher, Laubia, Varenne, Moras et Labadie, cinq personnages qui figurent dans les présentes notes, avaient donc tous obtenu des terres dans l'automne de 1672, époque où nombre de titres de concessions furent distribués aux officiers du régiment de Carignan. De Laubia repassa en France et sa seigneurie devint la propriété de Mr. Cressé. Labadie ne se maria point et laissa son fief à Mr. de Tonnancour. Les trois autres concessionnaires ont fondé des familles nombreuses et distinguées dans le pays. Je ne parlerai que de celle de Gaultier de Varennes.

Le dictionnaire généalogique de l'abbé Tanguay indique comme suit l'année de la naissance des enfants de René Gaultier de Varennes et de Marie Boucher :

René, 1669. *Jeanne*, 1671. *Louis*, 1673, aux Trois-Rivières. *Madeleine*, 1674, aux Trois-Rivières. *Pierre* 1675. *Jacques-René*, 1677, aux Trois-Rivières. *Jean-Baptiste*, 1677, aux Trois-Rivières. *Marie-Marguerite*, 1680, à Boucherville, *Marie René*, 1682, aux Trois-Rivières. *Anne-Marguerite*, 1684, aux Trois-Rivières. *Pierre*, 1685, aux Trois-Rivières. *Philippe*, 1687, aux Trois-Rivières. *Jean-Baptiste*, 1688, aux Trois-Rivières.

Les noms de trois des enfants,—René 1669, Jeanne 1671, et Pierre 1675,—sont ainsi notés dans le *Dictionnaire*, sans indication du lieu de naissance ni par conséquent de date mensuelle. Je me suis assuré qu'aucun de ces trois noms ne se trouve dans le registre des Baptêmes aux Trois-Rivières. Quant à la période (de 1669 à 1675) pendant laquelle ces enfants seraient nés, il paraît

certain que la famille la passa toute entière aux Trois-Rivières. Je pense qu'il est permis de douter de l'existence de ces trois enfants, qui ne sont mentionnés que dans le recensement de 1681, pièce où fourmillent des incorrections de toute nature.

* *
*

Voici le premier enregistrement que je connaisse de la naissance d'un enfant de M. de Varennes :

" L'an de grâce mil six septante et trois, ce 7e septembre, je F. Claude Moireau, prêtre Récollet, faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, ai baptisé solennellement *Louis Gauthier*, né en légitime mariage, le 30 du mois d'août, de M. René Gauthier, écuier, sieur Varennes, gouverneur de ce lieu, et de Damoiselle Marie Boucher, ses père et mère, et a esté tenu sur les fonds par M. Prévost, major de Québec, envoyé par M. le comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant-général ès armées du Roy en toute la Nouvelle-France et Amérique Septentrionale, pour le tenir en son nom, avec Madelle Boucher, [1] sa grand-mère, qui l'ont nommé *Louis*.

(Signé) F. Claude Moireau. Ind. Recolet."

En 1686, aux Trois-Rivières, au baptême d'une fille de Michel Lefebvre dit Laciseré, ou Lacerisaie, [2] et de Catherine Trottier sa femme, le parrain et la marraine sont tous deux enfants de M. de Varennes, gouverneur : Louis et Marie-Marguerite. Le parrain signe : *Louis de Laverandrie.* Un an après, au Cap de la Madeleine, au baptême d'un petit sauvage Abénakis, fut marraine Marie-Josephte Le Boulanger de Saint-Pierre, et parrain " le sieur de la Vérandrie, fils de M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières." En 1689, aux Trois-Rivières, cinq ou six mois avant la mort de M. de Varennes, je trouve comme parrain : " Louis Gautier, sieur de la Vérandrie, enseigne d'une compagnie des Troupes qui sont en ce pays." D'après son acte de baptême, il devaît être âgé de quinze ans et quatre mois en 1689. Je pense que ses frères n'ont point porté ce surnom de la Vérendrye, du vivant de M. de Varennes ; ils étaient du reste fort jeunes alors. L'abbé Tanguay désigne aussi seul de ce surnom Louis, l'aîné ; il ne dit pas avec qui il fut marié. Cependant, des notes recueillies postérieurement à la publication

1 Autrement dit Jeanne Crevier, femme de l'ex-gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher.

2 Il demeurait à l'endroit où est aujourd'hui la résidence de madame veuve l'honorable J. E. Turcotte,—c'est-à-dire qu'il était le plus proche voisin du gouverneur de Varennes, comme on le verra plus loin.

du *Dictionnaire*, et qu'il a bien voulu me communiquer, indiquent que la fille de Louis de la Vérendrye épousa le lieutenant Jean de La Corne. Nous retrouverons plus tard ce dernier nom mêlé aux événements les plus douloureux de la vie du découvreur du Nord-Ouest.

* *
*

Continuons de reproduire les enrégistrements de naissances.

" Le huitième octobre 1674, je, André Richard, Supérieur de la Résidence de la Compagnie de Jésus (aux Trois-Rivières) y faisant fonction de curé, ai administré les cérémonies d'un baptême à une fille née le 9e septembre, de Monsieur de Varennes, gouverneur pour le Roy aux Trois-Rivières, et de mademoiselle Marie Boucher, son épouse ; laquelle dite fille avait esté ondoyée par le Révérend Père Claude, Recol. ; elle a esté nommée *Magdelaine* par Monsieur François Prévost, Major de Québec, et par mademoiselle Marguerite Seigneuret, épouse de M. de Normanville, tenant la place de madame Marguerite[1] La Guide, femme de M. Perrault[2] gouverneur de la ville du Montréal. J'ay inséré le dit escrit auRégistre des baptistères.

(Signé) F. Martial. Rec.[3] "

Cette enfant épousa en 1694, à Montréal, le capitaine Claude-Charles Petit le Villier. Ils s'établirent à Boucherville. En 1722, le capitaine était mort, car sa femme est mentionnée comme veuve.

* *
*

" L'an de Grâce 1677, le 28 d'Octobre, Je F. Gabriel DelaRibourde ai suppléé aux cérémonies qui avait esté obmises au baptesme d'un fils de Monsieur René Gauthier, Seigneur de Varenne et de Mademoiselle Marie Boucher, ses père et mère. Monsieur Pierre Boucher et Mademoiselle Marguerite Seigneuret, procureurs de Monseigneur Jacques Duchesneau, Intendant pour Sa Majesté en ce pays de la Nouvelle-France, et de Mademoiselle Bazire, parrein et marreine.

1 L'abbé Tanguay met *Madeleine*.

2 François-Marie Perrot.

3 Le Père jésuite, André Richard, le premier nommé dans cet acte, paraît avoir fait le baptême sans l'enrégistrer, et le frère Martial Limosin, récollet, curé des Trois-Rivières en 1674-77, l'inscrivit au régistre, en y ajoutant la dernière phrase

Cet enfant de Monsieur de Varenne a esté deubment ondoyé par le R. P. Martial Limozin, le 2e jour d'Octobre 1677."

En marge est écrit: " Baptême de Jacques-Réné Gauthier de Varennes."

Marie Bazire, femme de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, conseiller du roi et prévôt des maréchaux de France en ce pays, me parait être la marraine en question, ce qui donnerait à supposer qu'il y avait parenté entre René Gaultier, gouverneur des Trois-Rivières et Philippe Gaultier, sieur de Comporté, comme aussi entre ce dernier et l'autre Philippe Gaultier, sieur de Comporté, que j'ai mentionné plus haut, quoique l'un fut de l'évêché de Poitiers et l'autre de Paris.

Voici un autre acte :

" La même année, le 30 Novembre, est né Jean-Baptiste, fils de Monsieur René Gauthier Sieur de Varennes, Gouverneur pour le Roy aux Trois-Rivières, et de Mademoiselle Marie Boucher ; il a esté ondoyé pour une nécessité urgente par M. St. quentin [1] le 3 de.....et a reçeu les cérémonies du baptesme par le R. P. Gabriel..... [2] il a esté nommé Jean-Baptiste par Monsieur Jean Baptiste de Repentigni, son parein, et Mademoiselle Marguerite Seigneuret, sa mareine, femme de Monsieur Normanville."

Le premier de ces deux enfants, Jacques René, épousa, en 1712, Marie-Jeanne Le Moine de Sainte-Hélène. Nous les suivons jusqu'en 1743. Le 30 septembre 1722 " à Villemarie, dans la maison de la Dame (veuve) de Le Villier [3] quartier Saint-Joseph, près de cette ville " par le notaire LePailleur, est passé l'acte de mariage de Jacques Le Ber, seigneur de Senneville, avec Melle Miré de l'Argenterie. Au nombre des témoins du sieur de Senneville, qui sont les premiers personnages du pays (notamment deux gouverneurs) on voit : " René Gauthier, écuier, sieur de Varennes, lieutenant d'une compagnie des troupes de la marine entretenues en ce pays, et Dame Marie-Jeanne LeMoine son épouse." Il signe : " de Varennes." Leur fille, Elizabeth-Charlotte, née en 1715, épousa, en 1734, à Montréal, François-Marie Soumande-Delorme. Le père de la mariée, présent au contrat, y est désigné sous les mêmes noms et qualités qu'en 1722. En 1743, lui et sa femme vivent encore mais il a le grade de capitaine.

Le second de ces deux enfants, Jean-Baptiste, entra dans les

1 Quentin Moral, sieur de Saint-Quentin, l'un des principaux habitants des Trois-Rivières.

2 Le Père Gabriel de la Ribourde, récollet.

3 Madeleine Gauthier de Varennes, née en 1674.

ordres sacrés. Ordonné prêtre, à Québec, en 1709, il devint grand archidiacre et vicaire-général. Il fut aussi conseiller-clerc du Conseil Souverain. En 1718, au mariage de Jean-François Le Boulanger de Saint-Pierre[1] avec Marguerite Amon, au cap de la Madeleine, on le nomme " Jean-Baptiste Gautier, écuier, sieur de Varennes, grand-pénitencier." Il mourut à Québec le 30 mars 1726, et fut inhumé dans le Chœur de la Cathédrale, proche le sanctuaire, côté de l'Evangile.[2]

* *
*

" Le vingt-huitième Janvier de l'an mil six cent quatre-vingt, a été baptisée par moi F. G. de Brullon, curé de Boucherville, Varenne, etc., en la maison seigneuriale de Varenne, Marie-Marguerite Gauthier, fille de messire René Gauthier, écuier, sieur de Varenne, Gouverneur et Lieutenant pour la ville des Trois-Rivières, et de Damoiselle Marie Boucher, sa femme : l'enfant est né du vingt-deuxième de ce mois et an. Son parrain fut messire Pierre Boucher, sieur de Boucherville ; sa marraine Damoiselle Madeleine Boucher, tous deux enfants de messire Pierre Boucher, sieur de Boucherville, lesquels ont signé ci-dessous.

(Signé) VARENNE BOUCHERVILLE
MADELEINE BOUCHER
de BRULLON, curé de Boucherville."

Cet acte[3] mentionne " la maison seigneuriale de Varennes." La signature : " Varenne " indique la présence de ce personnage au baptême de sa fille ; " on n'en saurait douter, dit le révérend M. Pepin, car la même signature se retrouve au bas d'autres actes où son nom est mentionné " Il ajoute : " je n'ai pu constater que M. de Varennes ait demeuré à Varennes."

L'enfant ci-dessus, épousa en 1707, Louis Hingue, à Varennes.

* *
*

Nous sommes arrivés au recensement de l'année 1681. En tête de la partie qui concerne les Trois-Rivières, se trouve :

1 Dont le frère était curé de Charlesbourg.

2 *Liste* de l'abbé Tanguay. *Panthéon* de Bibeau. Régistre du Cap de la Madeleine.

3 Dû à l'obligeance de M. Thomas Pepin, curé de Boucherville, ainsi que d'autres renseignements.

"M. de Varennes, gouverneur, 45 ans. Jeanne Boucher, sa femme, 30 ans. Enfant: René 10 ans, Jeanne 8 ans, Pierre 5 ans, Jean 2 ans. 4 fusils, 20 bêtes-à-cornes, 40 arpents de terre en valeur.

Il est nécessaire de placer ici quelques observations.

Marie était le nom de baptême de Mme de Varennes et non pas *Jeanne;*[1] elle était âgée au plus de 26 ans, et non pas de 30.

Des quatre enfants nommés, pas un seul ne s'accorde de nom et d'âge avec le registre des Trois-Rivières :

Registre : Louis 1673. Madeleine 1674. Jacques-René 1677. Jean-Baptiste 1677.

Recensement : René 1671. Jeanne 1673. Pierre 1675. Jean 1679.

Ce n'est pas la première fois qu'on relève des erreurs semblables dans les anciens recensements. Jusqu'à preuve du contraire, je m'en tiendrai au registre des Trois-Rivières ; je nierai l'existence de *René*, qui serait né en 1671 d'après le recensement, ou en 1669 d'après le *Dictionnaire généalogique*, comme aussi l'existence de *Pierre*, de 1675.

La même année 1681, au recensement de la Congrégation de la Sœur Marguerite Bourgeois, à Montréal, on rencontre, parmi les pensionnaires, "Madeleine de Varenne, âgée de 7 ans," ce qui est exact comme nom et comme âge. Elle ajouta plus tard à son nom celui du Tremblay.

* *
*

Autre acte de baptême :

"Le vingtième jour de novembre de l'an mil six cent quatre-vingt-deux, par moi, frère de Brullon, prestre curé des Trois-Rivières, a été baptisée en l'église de Nostre-Dame, paroisse du dit lieu, *Marie-Renée* Gauthier, fille de Messire René Gauthier, écuier, sieur de Varennes, gouverneur, pour Sa Majesté, des Trois-Rivières, et de Mademoiselle Marie Boucher, sa femme ; l'enfant est née du dix-huitième du même mois. Le parein Jacques Labadie, sergent de la garnison des Trois-Rivières, et la mareine Marie Crevier,[2] femme de Nicolas Gastineau dit Duplessis, habitant du Cap; les parein et mareine ont signé :

LABADIE,
MARIE CREVIER,
F. G. DE BRUSLON."

1 A moins que *Jeanne*, nom de sa mère, ne lui eut été imposé à la confirmation.

2 Sœur aînée de madame Pierre Boucher.

Marie-Renée épousa, en 1701, à Varennes, Christophe Dufros de la Jamerais. Leur fille, Marie-Marguerite, fut la célèbre madame d'Youville, fondatrice des Sœurs-Grises, de Montréal. Leur fils accompagna le découvreur du nord-ouest et fut tué sur le lac des Bois en 1736.

M. de la Jamerais étant mort, Marie-Renée épousa en secondes noces, à la Pointe-aux-Trembles de Québec, en 1720, Timothée Sullivan (Sylvain).

* * *

A cause de son nom, le prêtre qui fit l'enregistrement qui précède, doit avoir une mention spéciale dans cet article. Il était né à Saint-Laurent, diocèse d'Angers, et avait été ordonné prêtre à Québec, en 1675. L'année suivante, il était missionnaire au Château-Richer ; en 1678, il desservait la mission de la Pointe-aux-Trembles Du mois de septembre de cette année jusqu'au 18 août 1680, on trouve ses actes à Boucherville où nous avons vu qu'il baptisa un enfant de M. de Varennes. Au recensement de 1681, nous voyons qu'il était âgé de 34 ans et qu'il était au séminaire de Québec. Son premier acte, au registre des Trois-Rivières est du 23 août 1682 ; il s'y intitule " curé." Dans les actes qui suivent, il est nommé " Gaultier de Brullon," et Gauthier de Brullon. Il fut curé des Trois-Rivières jusqu'en 1689. Dans les premières années, il signait " F. Gauthier de Bruslon," et plus tard " F. Gauthier de Brullon " et F. Jean de Brullon, Ptre., ou simplement " F. G. de Brullon." En 1684, douze chanoines et quatre chapelains ayant été créés pour composer le Chapitre de la Cathédrale de Québec, M. de Brullon fut nommé Pénitencier. Je n'ai pas pu constater sa parenté. apparente avec le gouverneur des Trois-Rivières.

* * *

" Le cinquième jour d'aoust de l'an mil six cent quatre-vingt-quatre, par moi, F. G. de Brullon, curé de l'église de Nostre-Dame, paroisse des Trois-Rivières, a esté baptisée en la dite église, *Anne-Marguerite* Gauthier, fille de messire René Gauthier, écuyer, seigneur de Varennes, gouverneur, pour sa Majesté, du dit lieu des Trois-Rivières, et de Damoiselle Marie Boucher, sa femme ; l'enfant est née du mesme jour du dit mois et an ; elle a esté tenue par Jacques de Labadie, sergant de la garnison de ce lieu, pour

Lambert Boucher, sieur de Grand-Pré, son oncle, et la marreine fut Marguerite Denis, femme de Michel Crécé, [1] Seigneur de Crécé, lesquels ont signé suivant l'ordonnance :

LABADIE,

MARGUERITE DENIS,

F. G. DE BRUSLON."

Anne-Marguerite fut reçue, dès l'âge de treize ans, au pensionnat des Dames Ursulines de Québec, où venait d'entrer sa tante, la Mère Boucher de Saint Pierre, de huit ans plus âgée qu'elle. A quinze ans moins quatre mois, elle fut admise à la profession sous le nom de la Mère de la Présentation. Elle avait un goût exquis pour les arts d'agrément. Sa santé étant devenue chancelante, elle mourut le 5 juillet 1726, trois mois après son frère le grand-vicaire Jean-Baptiste Gauthier de Varennes [2].

BENJAMIN SULTE.

(*La fin au mois prochain.*)

---

1 Michel Cressé, seigneur de Nicolet.

2 *Les Ursulines de Québec*, vol. II, p. 224.

DE PARIS
A L'EXPOSITION DE VIENNE[1]

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE.

Suite.

J'espérais enfin avoir vaincu tous les obstacles et pouvoir conquérir le sommeil, mais j'avais compté sans mes voisins. Au moment où le premier rêve commençait à flotter devant mes yeux alourdis, ils rentrèrent bruyamment, faisant sonner escalier et couloirs sous les talons de leurs bottes. Pendant une demi-heure, ce fut un cliquetis de portes qu'on ouvre et qu'on ferme, de chaussures qu'on jette, de meubles qu'on agite et de chaises qu'on traîne sur le parquet. A ce remue-ménage succédèrent de violents coups de sonnette. On fit monter de la bière, on alluma les pipes, et une conversation animée, pleine de cris et de rires, commença entre ces aimables jeunes gens, dont j'étais à peine séparé par une mince cloison.

A minuit ils causaient encore. J'avais pris mon mal en patience, espérant qu'il aurait prochainement une fin. Vers minuit il se fit un moment de silence ; puis tout à coup un trio, modulé d'abord à mi-voix, mais s'animant peu à peu, s'éleva de l'autre côté de la cloison. C'étaient mes voisins, qui, désespérant sans doute de pouvoir dormir, abordaient leur répertoire. Ils chantaient :

(1) Voir la livraison d'Octobre.

"L'amour est pareil à la rose qui se renouvelle toujours, bien que son éclat d'aujourd'hui doive demain mourir et qu'aucun de nous ne se souvienne d'hier."

Paroles de Gustave Schwab, le poëte de Stuttgart ; musique de je ne sais qui. Après cette romance, ils en chantèrent une autre, puis une autre encore. Je me rappelai alors que nous étions en Souabe, le pays des *lieder* et des ballades. Si l'Allemagne est la contrée où l'on chante le plus en Europe, la Souabe est la contrée où l'on chante le plus en Allemagne. Le nombre de poëtes à qui elle a donné naissance, et le nombre de poésies laissées par ces poëtes, assurent à ce coin de l'Allemagne une supériorité qu'on ne lui conteste pas. L'école souabe, qui compte des noms comme ceux de Ruckert, de Hebel, de Justin Kerner, de Karl Mayer, d'Uhland, et se rattache à Schiller comme à sa source, se distingue dans la littérature allemande par des caractères tout spéciaux de fraîcheur, de rêverie ingénue, de douceur naïve et de bonhomie, qui ont contribué à la rendre populaire. En Allemagne, le chant est intimement uni à la poésie, et la lyre n'est pas une métaphore.

Je ne sais vers quelle heure matinale mes voisins me permirent enfin de m'endormir. Ma visite à la ville se ressentit naturellement de cette nuit agitée et de la chaleur qui, dès l'aube, avait repris plus lourde et plus intense que la veille. Je me suis languissamment traîné, en cherchant l'ombre, le long des rues interminables dont Stuttgart est fière : la Kœnigs-Strasse, pleine de Magasins à l'instar de Paris, et la Neckar-Strasse, pleine de monuments publics et de palais. Les palais ne manquent pas à Stuttgart, pas plus que dans aucune autre ville d'Allemagne ; seulement ils ne sont pas beaux : je parle des palais modernes. Les Allemands sont travaillés d'une immense ambition architecturale qui les pousse à mettre des palais partout. A chaque instant il m'arrivait de demander à un passant : "Quel est donc ce château ? " et il me répondait : " C'est un restaurant, ou un café, ou un cercle, ou la maison d'un boucher enrichi, ou une caserne, ou une gare." Les gares et les casernes surtout, voilà les monuments de notre ville allemande. Celles-ci ressemblent à des forteresses féodales, avec des tours crénelées ; celles-là à des églises, le plus souvent gothiques, et l'analogie se complète grâce aux Suisses en hallebarde qu'on voit sur le seuil. Bizarre mélange, et bien caractéristique, de l'esprit positif et de l'esprit romantique ! J'avais déjà vu à Carlsruhe et à Heidelberg des gares magnifiques ; celle de Stuttgart est plus belle encore : elle a surtout une immense galerie vitrée avec une coupole digne d'une cathédrale. De même sur la grande place, vis-à-

vis le vieux château du seizième siècle, flanqué de deux tours rondes, et le Château-Neuf, que surmonte une couronne dorée, et où l'architecte, par une fantaisie astronomique, a pratiqué tout juste autant de pièces qu'il y a de jours dans l'année, on voit un vaste et imposant édifice, long de plus de 400 pieds, décoré d'une colonnade au milieu de laquelle s'ouvrent deux portiques corinthiens : Je l'avais pris d'abord pour le palais royal, et c'est tout simplement le Kœnigsban, vaste assemblage de magasins, de café et de salles de concert.

Je n'ai bien apprécié de Stuttgart que ses ombrages,—charme des villes allemandes,—le beau square de la place du château, et surtout le parc de la Résidence, merveilleuse promenade où le charme intime et champêtre des grandes herbes, des eaux vives, des sentiers isolés et des réduits mystérieux s'allie à l'aspect vraiment royal que lui donnent ses larges allées, ses grands arbres, ses vastes pelouses, ses bassins et ses statues. Le site de Stuttgart est charmant. Le cercle de collines boisées qui l'entoure déroule sur ces flancs une verte ceinture de vigne, profanée par une multitude de brasseries : un vrai dicton prétend que, " si l'on ne cueillait à Stuttgart le raisin, la ville se noierait dans le vin," ce qui ne l'empêche pas de se noyer tous les jours dans la bière. Ses environs, qu'égayent les gracieux détours du Neckar, sont semés de villas et de palais d'été. Grâce aux ombrages du parc, j'ai pu prolonger ma promenade jusqu'aux portes de Cannstatt, un Baden en miniature, qui fait à la capitale du Wurtemberg le plus coquet et le plus séduisant des faubourgs. Si jamais vous passez par Stuttgart, allez voir Cannstatt, le parc royal et la Wilhelma, rêve oriental éclos sous le ciel germanique, mais ne vous dérangez pas pour visiter le Musée, digne tout au plus d'une préfecture de deuxième classe.

La route de Stuttgart à Ulm n'est pas moins charmante. Les bois, les collines, les rivières et les vallons s'y marient à souhait pour le plaisir des yeux. Des villages blancs et de hauts clochers se détachent sur un fond de verdure sombre. Les Alpes de Souabe dessinent au loin leurs cimes, sur lesquelles sont perchées de vieilles forteresses féodales. Ça et là quelques ruines jettent une poésie de plus dans le paysage. C'est vraiment un aimable pays que ce Wurtemberg, et je comprends qu'il ait inspiré tant de poëtes. Mais que le Wurtembergeois est donc laid avec son ample bicorne aux ailes retroussées, ou sa casquette à visière longue d'un pied, sa redingote courte de taille en tombant sur les talons, son gilet fermé à gros boutons serrés les uns contre les autres, et les hautes jambières de cuir où se perdent ses mollets de héron ! J'ai rencon-

tré sur la route des enfants même affublés de ce lamentable costume, et leur aspect m'a gâté le paysage. Un de ces fantoches, placé dans un verger de France, épouvanterait les oiseaux, mais les moineaux d'Allemagne y sont habitués.

Ulm et Tubingue, 13 et 14 juillet.

Les voyageurs ne sont pas dans l'usage de s'arrêter à Ulm : ils auraient bien raison si elle n'avait sa merveilleuse cathédrale, un des chefs-d'œuvre de l'art gothique en Allemagne. Comme Harlem, comme Fribourg, comme Birmingham, Ulm se vante de posséder les plus belles orgues du monde ; je ne sais ce qui en est, mais je sais du moins que j'ai vu rarement ailleurs un plus haut et plus magnifique élancement des voûtes, une chaire d'un travail plus précieux, plus délicat et plus compliqué, des stalles plus curieuses que celles où Syrlin a sculpté, d'un ciseau si vigoureux et si fin, avec tant d'expression, de tournure et de couleur, si je puis ainsi dire, les philosophes, les héroïnes, les sages et les saints du paganisme, du judaïsme et du christianisme. Pas plus que le Dom de Cologne et tant d'autres, le Munster d'Ulm n'a jamais été achevé. Il manque à la tour 236 pieds pour atteindre la hauteur du plan primitif exposé dans la sacristie ; elle est entourée d'échafaudages, car on rêve de la mener à terme. Il n'est pas nécessaire d'être grand prophète pour prédire qu'on n'en viendra jamais à bout. Les habitants d'Ulm n'ont plus la foi de leurs pères, qui élevèrent à leurs frais cette cathédrale dont ils avaient juré de faire la plus belle de l'Allemagne,— et la foi seule peut soulever des montagnes. Quels mondes que ces édifices dont la construction a demandé des siècles, et dont la réparation ou l'achèvement dépasse les forces de nos générations de pygmées ! Depuis 1820, on travaille activement à la cathédrale de Cologne ; des comités se sont formés de toutes parts, les souscriptions ont afflué de tous les points du monde catholique ; mais l'armée d'ouvriers qui s'agite à l'ombre de la masse colossale y semble perdue et noyée dans sa tâche comme une fourmilière au bas d'un chêne.

Quant à Ulm, ce n'est qu'une *villasse*, à l'aspect vieillot plutôt qu'antique. Son hôtel de ville est dans un état de dégradation qui fait peine. La vétusté de ses maisons de briques, à frontons triangulaires et à étages surplombant, est dénuée de tout attrait artistique ou pittoresque : j'en excepte pourtant les enseignes qui branlent à tous les vents avec un grand bruit de ferraille, et dont on pourrait faire une collection fort curieuse. Du haut de ses

remparts détruits, et changés en une maigre promenade, je suis allé saluer le Danube, que je rencontrais pour la première fois, mais le Danube lui-même manque ici de grandeur et de majesté.

Ulm a été, après la guerre de 1870, l'un des principaux centres habités par les prisonniers français. Trois cent cinquante-deux de ces pauvres gens reposent côte à côte à l'une des extrémités du cimetière. Sur chaque tombe s'élève uniformément une très-humble croix de bois noir, portant en français les noms du défunt, le numéro de son régiment et la date de sa mort. Au centre s'élève un petit monument de marbre noir, sur lequel je n'ai pu lire sans me sentir les yeux mouillés de larmes cette simple inscription si éloquente en pareil lieu : " Dieu, faites miséricorde à ces enfants de la France, morts loin de leur patrie."

Au sortir de là, on m'a montré, sur les hauteurs qui couronnent la ville, derrière la citadelle, tout récemment revue, corrigée et considérablement augmentée par les Prussiens, la ferme où Napoléon Ier avait établi son quartier-général au mois d'octobre 1805. Quel souvenir et quel rapprochement ! Sedan et la capitulation d'Ulm ! Ainsi, en Allemagne, j'ai trouvé partout la trace de notre honte sur le souvenir de notre gloire, et nos soldats prisonniers pouvaient lire sur la porte de chacun de leurs cachots le nom d'une victoire française.

En quelques heures j'avais vu toute la ville, et j'allais partir pour Augsbourg et Munich, quand un professeur de gymnase, avec qui j'avais lié connaissance l'an dernier sur le lac de Morat, m'apprit qu'on célébrait le lendemain l'inauguration d'une statue en l'honneur d'Uhland, dans son lieu natal, à Tubingue. Il se rendait à cette fête patriotique et m'engagea vivement de l'accompagner. Il fallait revenir sur mes pas, mais un détour de plus ne pouvait m'effrayer dans ce voyage en zigzags. Nous montâmes en wagon vers trois heures de l'après-midi. Le train était déjà envahi par des bourgeois d'Ulm, des professeurs et des sociétés de chant, qui ne cessèrent, durant tout le voyage, d'alterner leurs exercices comme les bergers de Virgile. De loin en loin, de nouvelles sociétés montaient avec leurs bannières ; elles étaient accueillies par les hourrahs de leurs compagnons, et les chants reprenaient de plus belle.

Au crépuscule naissant, nous débarquions à Tubingue. Les ruelles irrégulières et escarpées de la vieille ville universitaire, et la belle rue neuve où l'on a réuni toutes les institutions et tous les monuments, étaient déjà pavoisées de drapeaux noir, rouge et or, les couleurs de l'empire fédératif de 1848. Les sociétés se forment

en cortége et s'acheminent processionnellement vers le cimetière de la ville. Arrivées à la tombe d'Uhland, elles se rangent en cercle, tous les assistants se découvrent, et bientôt un chœur aux accents graves et profonds s'élève, chantant le sommeil du poëte endormi dans la mort. Ce chant religieux, modulé à mi-voix sur un tombeau, dans les lueurs recueillies du soleil couchant, parlait à l'âme comme les voix mystérieuses des ballades allemandes.

Le lendemain à six heures du matin, je fus éveillé par un cantique qu'exécutait, sur la tour de la *Stiftskirche*, un orchestre d'instruments à vent. A neuf heures, le cortége officiel se groupait devant l'Université et se dirigeait avec lenteur vers la place Uhland, décorée d'une forêt de mâts et de drapeaux. Au centre, la statue de bronze, recouverte d'un voile gris, dessinait vaguement sous les plis de l'enveloppe ses formes puissantes. On connaît le programme invariable de ces sortes de cérémonies, et je ne le décrirai pas en détail. Il suffira de dire qu'après la cantate obligée et un interminable discours du professeur Kœstlin, comme midi sonnait à l'horloge voisine, le voile de la statue tomba et laissa apparaître dans un rayon de soleil le visage robuste du poëte, avec son large front, son expression rêveuse, énergique et simple. Le canon tonne, les fanfares éclatent, mêlées aux acclamations de la foule, les cloches elles-mêmes saluent à toutes volées le *barde* populaire de la Souabe.

Deux choses m'ont surtout frappé dans cette fête, que j'ai curieusement suivie, dissimulé dans les rangs des plus humbles spectateurs, entre de vénérables bourgeois aux chapeaux d'immense envergure et des jeunes filles aux jupons courts et aux nattes blondes pendant jusqu'aux pieds. La première, c'est le caractère démocratique, et, par certains côtés antiprussien, qu'elle a revêtu. Ce n'était pas le drapeau de l'empire allemand, tel que l'a fait M. de Bismark, qui flottait autour de la statue du poëte libéral et patriote, chantre du vieux droit, membre du parlement de Francfort; et l'après-midi, pendant la fête intime et populaire qui suivit les cérémonies officicielles, le fils d'un autre poëte souabe, de Karl Mayer, intime ami et collègue d'Uhland, dans un discours prononcé en plein air, se demandant ce que celui-ci eût pensé des événements accomplis depuis 1866 et du nouvel empire d'Allemagne, ne craignit pas de répondre que sa conscience eût refusé de s'y rallier.

Mais ce qui m'a frappé plus encore, c'est la vénération et l'amour de tout ce peuple pour ce héros de la fête. On sentait que tous l'avaient lu, que tous le connaissaient, le savaient par cœur. Le soir, dans les brasseries, par les rues, on n'entendait que des chœurs

chantant *le Wurtemberg*, *la Nouvelle Muse*, *En avant! le Droit domestique*, ou quelqu'une de ces *chansons à boire* dont il a fait le cadre des plus nobles pensées. C'est là que j'ai vu et senti pour la première fois l'action exercée en Allemagne par les poëtes, et surtout par les poëtes lyriques. Ils ne s'adressent pas seulement aux lettrés ; avec l'élite ils ont conquis la foule. Là-bas, la poésie, aidée par la musique, se mêle à la vie nationale d'une façon bien autrement étroite et profonde que chez nous. Elle a des chants pour tous les besoins, pour tous les sentiments et toutes les idées qui font battre le cœur humain, pour tous les âges et toutes les conditions. Même lorsqu'elle aborde les genres les plus naïfs et le ton le plus familier, son inspiration est grave, patriotique et religieuse. En écoutant les romances d'Uhland dans les brasseries de Tubingue, je ne pouvais m'empêcher de songer avec quelque honte à ce qu'on chantait à la même heure dans les cabarets français, et j'ai compris alors le rôle des poëtes dans l'histoire moderne de l'Allemagne, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits : de Schiller à Maurice Arndt et à Théodore Kœrner, de Kœrner à Uhland, d'Uhland à Karl Wilhem, l'auteur de *la Garde sur le Rhin*, dont les strophes guerrières, comme autrefois celles de la *Chanson de l'épée* et des *Chasseurs noirs*, ont si furieusement sonné la charge contre la France.

Munich, 16-20 juillet.

J'ai fait mon entrée à Munich par le crépuscule et par une pluie battante, la première qui tombât depuis mon entrée en Allemagne : c'est bien là, je l'ai compris dès le lendemain, l'aspect sous lequel il faut voir Munich. La pluie et les teintes crépusculaires conviennent parfaitement aux longues et sévères perspectives, à l'aspect solennel et triste de cette ville que le Prussien libéré Henri Heine ne pouvait entendre appeler l'Athènes du Nord sans éprouver des crispations de nerfs. Tandis que la voiture m'emporte à l'hôtel, j'entrevois vaguement, à travers la vitre couverte d'une buée grisâtre, des palais badigeonnés de jaune, des arcs de triomphe, des portiques, des colonnades, des squares plantés d'arbres et de bronzes, du gothique moderne, des églises Renaissance, des dômes, des tours, des statues rangées en file, et un obélisque. Cela m'apparaît comme en rêve, et il me semble que je vois défiler devant moi les ombres de dix villes évoquées par mon souvenir.

Singulière capitale ! elle est composée de pièces et de morceaux, comme une mosaïque. Rien n'y est venu d'un jet et n'y a naturellement poussé. C'est là, décidément, le caractère de beaucoup de villes allemandes, dont la physionomie offre je ne sais quoi de

pédantesque et de compassé, et ressemble à un devoir universitaire, quand ce n'est pas un *pensum*. Mais aucune n'offre ce caractère au même degré que Munich, le type le plus complet, mais aussi le mieux réussi, de la ville artificielle. Tout y sent l'effet, la combinaison laborieuse et savante, l'érudition et l'imitation. Vous diriez qu'elle a été mise au concours pour le prix de Rome. On a voulu qu'elle contint des échantillons de tous les genres, de tous les styles, de toutes les époques. C'est un recueil de pastiches académiques. Qui pourrait en compter les palais et les statues ? Mais l'impression qui s'en dégage a je ne sais quoi de glacial : quoique Munich compte plus de 180,000 habitants, le silence et la solitude règnent autour de ces édifices, construits pour la plupart dans la partie nouvelle de la ville, où le mouvement de la foule ne répond pas encore au nombre et à l'importance des monuments.

Depuis plus de deux siècles, tous les souverains de la Bavière ont mis leur gloire à se dépasser l'un l'autre dans la voie des embellissements. Maximilien 1er, contemporain de Henri IV et de Louis XIII, avait déjà fait tant pour sa capitale, que Gustave-Adolphe, émerveillé de trouver une ville si magnifique au milieu d'une pauvre campagne, s'écriait, en une métaphore qui sent son roi batailleur : " C'est une selle d'or sur un cheval maigre." Munich n'avait pas alors à ses portes cette immense promenade qu'on appelle le jardin anglais, demi-forêt, demi-parc, sillonné par les bras de l'Isar et dont le lac romantique semble habité par les ondines de Gœthe et de Schiller. Les deux successeurs de Maximilien continuent activement l'œuvre commencée, et après eux le roi Louis 1er redouble de zèle et de magnificence.

Le roi Louis avait l'imagination haute et le goût porté vers le grand. Passionné pour toutes les formes de l'art, qu'il cultivait lui-même avec quelque succès, et nourrissant sa noble ambition de ressusciter en lui ces princes de la Renaissance qui ont attaché leur nom au seizième siècle, il se mit à orner Munich avec pompe, à en faire une ville auguste, quelque chose comme une tragédie classique, avec des intermèdes romantiques et nationaux. Non content d'emprunter à la Grèce son architecture pour élever l'ancienne et la nouvelle Pinacothèque, la Glyptothèque et les Propylées, il lui emprunte sa langue pour les baptiser. Puis viennent le Siegesthor, élevé sur le modèle de l'arc de Constantin ; le Feestsaalbau, sur le patron des palais vénitiens ; le Ministère de la guerre, la Bibliothèque, l'Institut des aveugles, le Felderrnhalle, transplantés de Florence à Munich ; le Kœnigsbau, reproduction du palais Pitti ; l'Université, dans le style italien du moyen âge ; enfin, les quatre églises, qui reproduisent avec une perfection

étonnante et une merveilleuse précision les grandes époques de l'architecture religieuse étudiée dans ses types les plus irréprochables et les plus caractérisés, depuis la basilique romaine de Saint-Boniface jusqu'au style ogivale le plus pur, tel qu'on peut aller le contempler à Notre-Dame de Bon-Secours.

J'oubliais la Ruhmeshalle, c'est-à-dire en français le *Temple de la gloire*. Le nom est germain, mais le monument est dorique. Sur une colline qui domine la ville, derrière la statue colossale de la *Bavaria*, appuyée sur son lion, et levant à vingt ou vingt-cinq mètres de haut sa main armée d'une couronne, au sommet d'un escalier de cinquante marches qui lui sert de piédestal, se développe un portique ouvert, flanqué de deux grands pavillons. La Ruhmeshalle est le pendant du Walhalla de Ratisbonne, dû également à l'imagination grandiose du roi Louis Ier ; mais elle a un caractère moins mythologique et aussi moins universel. Consacrée exclusivement aux gloires de la Bavière, elle renferme environ quatre-vingts bustes d'hommes illustres. C'est beaucoup, et, si l'on y regardait de près, il faudrait sans doute en rabattre. Mais sachons gré au vieux roi de s'être borné à des bustes, lorsqu'il pouvait aller jusqu'aux statues. Remarquons aussi, comme circonstance atténuante, si ces hyperboles de l'orgueil national avaient besoin d'excuse, que la *Bavaria* tourne le dos aux demi-dieux du Temple, suspendant ainsi sur le vide la couronne qui semblait destinée à leurs têtes.

Après l'abdication du roi Louis, son fils Maximilien II, élève de Schelling, coutinua la série des échantillons paternels. Pendant les seize ans de son règne, il construisit avec ardeur, avec fièvre, comme s'il prenait à tâche d'effacer la renommée de son père, qui l'avait toute sa vie tenu éloigné des affaires publiques, Mais Maximilien était un philosophe : parmi tous les monuments qu'on lui doit, il ne se trouve pas une église. Il avait peut-être l'érudition du roi Louis, et une ambition plus grande encore, mais il n'en avait ni le goût, ni l'amour sincère de l'art et des artistes. On eût dit qu'il bâtissait pour bâtir, sans autre but que d'attacher précipitamment le souvenir de son règne à tous les coins de sa capitale. On peut étudier le produit-type de cette activité stérile dans la rue qui porte son nom : elle est superbe, large de cent vingt pas, longue de seize cents, bordée de belles maisons, d'élégants magasins et de deux magnifiques monuments dans le style gothique de l'Italie qui se font vis-à-vis ; mais elle ne conduit à rien, et elle se ferme par un édifice aux vastes proportions, richement décoré, tout éclatant de peintures, dont aucun habitant de Munich n'a pu me dire la destination précise. Les *Guides* prétendent qu'il a pour but " de

recevoir gratuitement, jusqu'à la fin de leurs études, de jeunes Bavarois qui se distinguent par un talent éminent, et qui comptent se vouer au service de l'Etat, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent," ce qui est une explication un peu vague ; mais je crois être plus dans le vrai en disant qu'il est destiné tout simplement à bien clore la perspective. C'est un décor, comme les deux tiers des monuments de Munich.

La capitale de la Bavière est un grand musée. Elle a autant de statues sur ses places et de tableaux dans ses édifices qu'elle en montre au visiteur dans sa Glyptothèque et ses deux Pinacothèques. Je ne sais s'il existe au monde, même en Italie, une ville plus envahie par les peintures. A mesure que le bon roi Louis bâtissait son poëme de pierre, il le livrait page par page à l'armée d'artistes qu'il avait groupés autour de lui, dont il s'était fait le Mécène et l'ami. Ils y ont écrit cent mille pieds carrés de peintures. Tandis que L. de Klenze, Gartner, Ohlmuller et Ziebland élevaient les palais et les églises ; tandis que Schwanthaler, Widnmann et vingt autres dressaient sur leurs piédestaux un peuple de statues, Cornélius, H. de Hess, Schnorr, Veit, Vogel, Schraudolph, faisaient revivre sur les murs, dans les tympans et les frises, et jusque sous les arcades en plein air du Hofgarten, les grands souvenirs de l'histoire et les symboles sacrés de la religion. Noble école, à l'émulation féconde, qui ne sut pas toujours, sans doute s'égaler à son rêve, mais qui ne s'égara jamais qu'à la poursuite de l'idéal ; dépourvue d'originalité puissante et de force créatrice, mais abondamment dépourvue de science, de profondeur et d'élévation, et qui mérite toujours d'être louée pour son effort, même lorsqu'elle échoue.

C'est avec une liste civile inférieure à cinq millions que le roi Louis remplit, pendant vingt-trois ans, ce rôle de Médicis. Ah ! je conçois le culte qu'avait voué les artistes à ce souverain, qui ne se bornait pas à les protéger, à leur faire des commandes et à les bien payer, mais qui les aimait, s'intéressait à leurs œuvres et était capable de les comprendre, qui venait les voir dans leurs ateliers et sur leurs échafaudages, qui vivait avec eux sur le pied d'une familiarité cordiale et économisait sur sa table pour ne pas économiser sur ses tableaux. Une ville entière à illustrer comme une page blanche : jamais ils ne s'étaient vus à pareille fête ! Aussi quel élan, quelle ardeur et quelle reconnaissance ! Il y a deux rois à Munich : Cornélius, dont les tableaux sont partout, et Louis 1er, dont la figure revient dans tous les tableaux. Les *Loges* de l'ancienne Pinacothèque nous montrent Louis, celui-ci conduit par un génie vers le chœur des artistes et des poëtes. Dans les fresques

qui décorent les murs de la nouvelle, sa figure maigre et sa fine barbe blonde apparaissent fréquemment au milieu des peintres et des sculpteurs occupés à exécuter ses ordres. Cornélius l'a placé, dans sa grande composition du *Jugement dernier*, à l'église Saint-Louis, parmi les bienheureux dont un ange dirige le vol vers le ciel, et cela ne ressemble ni à une flatterie servile, ni à un sacrilége. Quand on a vu Munich, ses musées et ses monuments, on comprend que le souvenir du vieux roi y soit resté populaire, en dépit de Lola Montès et de la révolution de 1848.

Mais c'est fini maintenant. Sans rompre absolument avec la tradition, le roi actuel l'a du moins suspendue : il s'est laissé accaparer tout entier par la musique de l'avenir. De la vieille école de Munich, il ne reste qu'une épave. Guillaume de Kaulbach ; et Kaulbach, protestant, sectaire presque fanatique, animé contre la papauté, qu'il a poursuivie de plates caricatures, des haines du seizième siècle, n'est pas homme à maintenir dans la voie qui a fait sa gloire l'école essentiellement religieuse et catholique, dont il est maintenant le chef. Aussi, malgré Piloty et quelques autres, est-elle descendue des sommets pour se disperser dans les petits sentiers de la peinture de genre.

S'il faut en croire les doléances des vieux Bavarois, ce n'est pas seulement l'art qui est en décadence à Munich. Tout se tient, tout a dévié, tout s'est stérilisé sous des influences nouvelles, et la nomination du protestant Kaulbach à la direction de l'Académie a son pendant et son explication dans les élections des magistrats municipaux. Cette ville, qui fut longtemps une des plus catholiques de l'Europe, est entre les mains des juifs, et, par eux, dans celle des libres-penseurs. La jeune Bavière émancipée échappe de plus en plus à la tutelle morale des anciens. A toute heure du jour et à tout jour de la semaine, les églises sont encore fréquentées, et il est rare d'y entrer sans y voir des fidèles priant avec dévotion ; mais ce sont des personnes d'âge mûr ou des gens du peuple. La France a eu longtemps deux préjugés sur les vertus de l'Allemagne qui ne résistent pas bien longtemps à un voyage dans ce pays : nous croyons à son amour pour la famille et pour l'étude. C'est un bruit qu'elle fait courir, et nous avions la naïveté de la prendre au mot :

"—Ah ! monsieur, me disait en hochant la tête un ancien que je sondais là-dessus, la brasserie, voilà le foyer domestique des Allemands. Et quant à la science, j'en puis mieux parler encore, en ma qualité de professeur à l'Académie. Où voulez-vous qu'ils en prennent, puisqu'ils passent tout leur temps à entendre de la musique, à fumer et à boire de la bière ? "

En effet, dans cette ville encombrée d'édifices grecs, la brasserie est le vrai monument local, et elle n'a rien de grec ; mais la bière de Bavière, qui ne le sait ? est une bière attique. La plupart et les plus célèbres de ces établissements sont des caves, éclairées en plein jour, où les garçons roulent des barriques entre les jambes des buveurs, où l'on boit sur des bancs et sur des tonneaux, où l'on va soi-même faire remplir sa cruche au comptoir, après l'avoir rincée de ses propres mains. Serrés les uns contre les autres, et tous les rangs confondus, graves comme des fantômes dans la demi-obscurité du sanctuaire, les Bavarois savourent la liqueur blonde avec le recueillement qui sied à cet exercice national. Au milieu du murmure discret des conversations, on n'entend que le bruit des fourchettes piquant le jambon, des couteaux pelant des raves qui font boire, et des couvercles d'étain retombant sur la chope après chaque lampée. On y étouffe ; tant mieux : cela donne soif. La seule gaieté de ces lieux ténébreux, c'est le feuillage et les fleurs dont ils sont souvent décorés. Munich est la ville des fleurs : le jour de la Fête-Dieu, dont la procession se célèbre en grande pompe, précédée par les corps de métier, les confréries, les instituts, les écoles, suivie par le roi et les princes, les ministres, les grands dignitaires, le corps diplomatique, les autorités militaires et judiciaires, l'état-major, l'université, les académies, la municipalité, etc., etc., toutes les rues sont tapissées d'arbustes, de fleurs et de feuillages, de draperies et de tableaux. On dirait que le voisinage de l'Italie, dont Munich est la plus rapprochée de toutes les villes de l'Allemagne proprement dite, n'a pas été sans influence sur ses mœurs et ses goûts, comme sur son art.

La bière est la grande affaire des Munichois. Elle a ses variétés comme le vin, et les gourmets savent en apprécier toutes les nuances. Les uns se contentent de la bière ordinaire ; les autres n'admettent que l'*export bier*. En été, la mode est d'aller s'installer à la porte des grandes caves situées autour de la ville, sous l'ombrage des tilleuls ou des noyers. Pendant le mois de mai et dans l'octave de la Fête-Dieu, on assiége le *Bock-Keller*, pour y boire une bière très-forte, fabriquée avec beaucoup d'orge et un peu de houblon ; et dans la première quinzaine d'avril, les amateurs se consacrent tout entiers à la dégustation du *salvator bier*, un nectar digne des dieux (des dieux scandinaves), mais qui, malheureusement, dure à peine autant que les lilas. Chaque soir, dans la ville même, s'ouvrent des jardins publics où l'on vient dîner et boire aux sons d'un orchestre. Cet orchestre est généralement militaire. J'ai vu des soldats faire danser *les jeunesses* ; j'en ai même vu recevoir l'argent à l'entrée du jardin annexé au Café anglais. Cela ne choque personne ici.

Lorsque je suis arrivé à Munich, il n'y était question, dans les brasseries comme ailleurs, que de la Spitzeder. Les petits journaux publiaient sa caricature ; on voyait sa biographie aux étalages des libraires, et l'un des théâtres de la ville jouait une pièce en cinq actes où elle remplissait le principal rôle et qui portait son nom. Qu'était-ce donc que la Spitzeder ? La Spitzeder était une actrice, encore jeune et charmante, fort aimée des Bavarois, mais qui, après avoir remporté bien des succès sur la scène, voulut, sentant l'âge et la fatigue approcher, encouragée d'ailleurs par de nombreux et éclatants exemples, en remporter de plus solides sur un autre théâtre. En conséquence, elle monta à Munich une grande maison de banque, et fit une concurrence désastreuse aux usuriers qui dévorent, comme une lèpre, la capitale de la Bavière. On m'a expliqué le genre d'opérations fabuleuses auxquelles se livrait la Spitzeder, mais j'ai le malheur de n'avoir point la tête mathématique, et je l'ai oubliée. Toujours est-il que les juifs, furieux de cette invasion dans leurs bénéfices, s'étaient mis à crier si fort que la justice voulut vérifier les comptes de la comédienne transformée en banquière, saisit ses livres et la jeta elle-même en prison. Cette affaire, grosse de plusieurs millions de florins, se compliquait encore de je ne sais quelles questions politiques et religieuses ; elle passionnait tout le monde, et bien des gens prétendaient que la justice, puisqu'elle avait commencé, eût dû aller jusqu'au bout, et d'achever de balayer l'étable d'Augias en faisant une descente chez les dénonciateurs après avoir mis la dénoncée sous les verrous.

En revanche, on ne soufflait mot des vieux catholiques, dont je m'attendais à entendre prononcer le nom à chaque pas. Munich, patrie du chanoine Doëllinger, a été le point de départ du vieux catholicisme, et il semble qu'il eût dû en rester le centre : je ne l'y croyais pas enterré sous une couche d'indifférence aussi profonde et aussi méprisante. Mes premières questions, à l'hôtel, ne rencontrèrent qu'une ignorance absolue, et les garçons, le sommelier, le portier et le propriétaire lui-même, durent prendre des renseignements dans le voisinage, avant de pouvoir m'indiquer, d'une façon très-approximative, où se trouve l'église de la nouvelle secte.

"—Pardonnez-moi, monsieur, me dit en manière d'excuse le portier confus ; je connais toutes les curiosités de la ville, mais je n'avais jamais entendu parler de celle-là. Vous êtes le premier voyageur, à ma connaissance, qui en ait demandé des nouvelles."

Le dimanche matin, il me fut impossible de trouver un cocher qui sût le chemin de cette église. Dans l'après-midi seulement, le

professeur dont j'ai parlé plus haut, à l'érudition duquel j'avais eu recours, me conduisit à la chapelle délabrée de Saint-Nicolas, située en dehors de la ville, dans la promenade du Gasteig. Elle était déserte, et la grille de la nef hermétiquement fermée. Heureusement, sur le seuil d'un petit sanctuaire voisin, dédié à la Vierge, lieu de pèlerinage populaire, dont la fréquentation fait mieux ressortir encore la solitude absolue de la chapelle schismatique, se tenait une marchande de cierges, qui, interrogée par nous, put nous fournir quelques renseignements. Grâce à la position exceptionnelle qui lui permet d'avoir sans cesse l'œil sur l'église Saint-Nicolas, la brave femme était assurément, de tous les habitants de Munich, la plus apte à nous instruire. Elle nous apprit que Saint Nicolas était toujours fermé dans la semaine, et qu'on n'y dit le dimanche que deux messes basses, auxquelles assistent environ cent cinquante à cent soixante fidèles. Le clergé vieux catholique se compose de deux prêtres : l'abbé Hasler et l'abbé Friedrich ; c'est assez, c'est même trop d'un pour les besoins du culte. Le chanoine Doëllinger se tient en dehors, et ne donne pas signe de vie. Les adeptes qui se sont ralliés autour de son nom se plaignent de cet abandon, un peu trop semblable au procédé des chefs révolutionnaires dans les mouvements qui n'ont pas réussi. Ils réclament l'appui que prêterait à leur cause sa présence à l'autel ou dans la chaire ; mais l'illustre théologien fait la sourde-oreille. Est-ce un commencement de remords, comme on le voudrait croire ? est-ce désaveu indirect d'un mouvement dont la direction lui échappe depuis le jour où, contre son avis formel, il s'est constitué en Église distincte ? ou n'est-ce que par la honte de se voir pontife d'un si maigre troupeau ? Quoi qu'il en soit, voilà au juste la situation du vieux catholicisme dans la ville où il est éclos et d'où il a pris son essor, qui ne l'a pas porté bien loin.

Vienne, 21 et 22 juillet.

J'avais rêvé d'abord de descendre de Munich à Insprück, et de parcourir pendant quelques jours les vallées et les glaciers du Tyrol, puis de gagner Pesth par le lac Balaton, et de m'acheminer de là sur Vienne. Mais, hélas ! c'était bien un rêve. En le faisant j'avais oublié qu'au journaliste en vacances, aussi bien qu'au vieillard de la Fontaine, sont interdits le long espoir et les vastes pensées. Un chroniqueur a ses échéances, comme un négociant : il faut, comme lui, qu'il fasse honneur à sa signature, et chaque heure qui sonne lui crie : "Esclave, souviens-toi que ton temps est compté."

Je pris donc à Munich un billet direct pour la capitale de l'Autriche. Le trajet est long, mais je m'embarquais le soir ; la nuit promettait d'être douce, les wagons allemands sont bien capitonnés, et j'espérais dormir du sommeil du juste, depuis les bords de l'Isar jusqu'aux rives du Danube. Morphée accueillit ma prière et, sauf un intermède assez court, à Simbach, causé par la visite très-bénigne de la douane autrichienne, autrefois si féroce, me berça dans ces bras jusqu'aux approches de Vienne.

Vers huit heures du matin, s'il m'en souvient bien, je débarquais à la gare de l'Ouest. Muni de mes valises portatives, je cours à un *confortable* (voiture attelée d'un seul cheval), puis à un autre, puis à un autre encore, partout accueilli par le même signe de tête négatif, qui me force de recommencer ma course sans plus de succès. Et cependant je voyais défiler devant la gare tout l'immense cortége des voitures, cueillant chacune un voyageur au passage, et s'éloignant aussitôt. Je finis par comprendre qu'une ordonnance de police interdit sans doute aux cochers de devancer leur tour, et qu'on est obligé de respecter les droits acquis à ceux des premières places. Mais pendant cette réflexion la file s'était épuisée, et je restai seul sous le vestibule avec le commissaire qui venait de mettre d'office la main sur mes bagages.

Tandis que nous cherchions du regard une voiture à l'horizon, un personnage fumant un londrès dans un porte-cigare en écume de mer, et mis comme un notable commerçant, s'approche de mon commissionnaire et engage la conversation avec lui ; puis, m'adressant la parole en un baragouin international :

—Vous n'avez pas de voiture, monsieur ? où allez-vous ?

—A l'hôtel X.

—Hôtel X ? Fermé. Choléra, fit le commissaire.

—Mais non, mais non, pas du tout, dit le gros homme, en haussant les épaules.

Depuis mon entrée en Allemagne, ce mot de choléra retentissait sans cesse d'une façon désagréable à mes oreilles, sans qu'il m'eut été possible jusqu'alors de savoir au juste s'il était ou s'il n'était pas à Vienne. " Il y est, disaient les uns, et il y sévit rudement. J'ai un ami, arrivé d'hier, qui a quitté la ville à cause du fléau. On a même dû fermer un grand hôtel, où six voyageurs venaient de mourir dans la même journée. (Était-ce justement sur cet hôtel que j'avais fixé mon choix ?)—Il n'y est nullement, disaient les autres ; mon frère, qui est membre du jury, me l'écrivait encore ce matin.—Si les Viennois le nient, c'est pour ne pas nuire à leur Exposition.—Ce sont les journaux prussiens qui font courir

ces faux bruits, dans leur jalousie contre l'Autriche." On voit que l'incertitude continuait à Vienne même.

—La preuve qu'il n'est pas fermé, c'est que j'y vais, reprit le notable commerçant. Voulez-vous venir avec moi ?

—Voulez vous aller avec monsieur ? répéta le commissaire, comme un écho.

—Volontiers, fis-je innocemment, prenant cette obligeant gros homme pour un compagnon de voyage.

—Je vais chercher la voiture, dit-il.

Et il disparut. Un instant après, il revenait avec un coupé, mais sur le siége et le fouet en main, faisant piaffer et caracoler ses deux chevaux. Mon notable commerçant était un cocher ! Je dissimulai machiavéliquement ma stupéfaction.

—Donnez un demi-florin à ce brave homme, ajouta négligemment ce cocher magnifique. C'est assez.

Et la voiture partit en filant comme une flèche. On eût vraiment dit un équipage attelé de pur-sang. Le cocher semblait prendre plaisir à passer, sans ralentir sa course, à travers les achevêtrements les plus compliqués, et à raser les roues de ses confrères, pour m'éblouir par son habileté. Mais je remarquai bien vite que les autres fiacres menaient le même train. Cette allure à toutes brides contraste étrangement avec la démarche nonchalante de la plupart des piétons. Evidemment, les cochers viennois, à qui les mélancoliques haridelles de nos fiacres feraient horreur ou pitié, mettent leur amour-propre à se dépasser les uns les autres, en se frôlant du plus près possible sans s'accrocher.

Tandis que nous roulions ainsi par la Mariahilfer-strasse et le long du Ring, j'avais ouvert mon *Joanne*, et je méditais avec une attention inquiète le passage suivant :

" Les cochers de Vienne sont renommés pour leur habileté à conduire, mais ils sont généralement grossiers, et cherchent volontiers à *mettre dedans* l'étranger (Hum !) Aussi fera-t-on bien de convenir du prix à l'avan (Il est bien temps !) En cas de contestation, il ne faut pas craindre de les conduire au bureau de police, Tuchlauben, 4 (Diable !) " Suivait le tarif : tant pour les *confortables*, tant pour les fiacres, tant pour l'intérieur des lignes, tant pour l'extérieur. On s'y perd.

J'achevais de m'instruire tant bien que mal, jusqu'au moment où la voiture débouchait devant la porte de l'hôtel, vis-à-vis la gare du Nord, qui, avec ses grosses tours massives, ressemble à une forteresse féodale, et j'avais cru comprendre que je devais un florin, ce qui me semblait un peu cher ; mais à Vienne et en temps d'Exposition, il faut se résigner aux sacrifices.

—Payez le cocher, dis-je au garçon, en lui donnant un florin et vingt kreutzers.

—Monsieur, si vous l'avez pris à une gare, vous lui devez deux florins, cinquante kreutzers. En outre, il y a les colis et le pourboire.

Mon superbe cocher était descendu; et, tout en achevant son cigare couronné d'une pyramide de cendre blanche, tendait discrètement la main. Je sentis qu'il fallait payer sans discussion ma première école, et j'y déposai d'abord un thaler (3 fr. 75), puis un florin (le florin d'Autriche est de 2 fr. 50). La main ne se retira pas. J'ajoutai un demi-florin : la main restait toujours tendue, mais le garçon me protégea :

—C'est bien maintenant, me souffla-t-il à l'oreille.

Et le cocher remonta sur son siége, sans compromettre sa dignité par le moindre remerciment.

—On me disait à la gare, fis-je au portier, que votre hôtel était fermé.

—Quelle calomnie, monsieur. Fermé ! et pourquoi ? Parce qu'un voyageur est arrivé de Prague, l'autre soir, déjà malade, et s'est mis à boire coup sur coup deux carafes d'eau. Il est mort dans la nuit, c'est vrai, mais à qui la faute ?

—A lui, évidemment.

—Figurez-vous, reprit le portier, en s'adressant à un gros homme qui s'approche de nous, qu'on a dit à monsieur que le choléra est dans l'hôtel.

—Les imbéciles ! s'écrie le gros homme, en devenant cramoisi d'indignation. Parce que, la semaine dernière, une dame venant de Salzbourg, et exténuée par la chaleur.....

—Très bien ! Me voici rassuré. Vous avez des chambres à un florin ?

—Oh ! non, monsieur, nous n'avons pas cela à Vienne. Les moindres sont de trois florins.

—Cependant j'avais vu dans un journal de Paris....

—Oui, je sais. Mais c'est une erreur que le correspondant du journal a commise, par bienveillance pour nous. Nous l'avons prié de la rectifier, et il nous a promis de le faire,—à la première occasion.

—Après l'Exposition, sans doute.

—Très-bien, très-bien. Et à quel étage ces chambres ?

—Au quatrième. Mais il y a un ascenseur.

—Eh bien montons, dis-je, en faisant bonne contenance jusqu'au bout.

En un clin d'œil, l'ascenseur me transporte au sommet de cent

trente marches qui composent les quatre étages de cet immense caravansérail. Tout au fond d'un interminable corridor, on m'ouvre la porte d'une chambre assez vaste, et très-convenablement meublée. De là, comme du sommet du Righi, je puis assister au lever du soleil. Deux fenêtres doubles, suivant l'usage des maisons viennoises, ouvrent sur des pelouses malignes, pelées et lépreuses, où sèchent quelques linges suspendus à deux cordes. C'est la campagne étiolée qui touche aux grandes villes—la nature telle qu'on la rencontre à Ivry ou à Pantin. Voici sur ma porte le tarif approuvé par la municipalité, qui l'a revêtu de sa grifie : Chambre 3 florins ; service, 50 kreutzers (1 fr. 25) ; bougie, 30 kreutzers. Il y en a deux dans chaque chambre, et si vous allumez la seconde pour y voir un peu plus claire, le prix est naturellement doublé. On le double même si vous ne l'allumez pas, mais vous êtes libre de réclamer.

—A quelle heure la table d'hôte ? demandai-je au garçon qui m'a accompagné.

—Nous n'en avons pas, monsieur. A Vienne, on mange à la carte, dans le restaurant annexé à l'hôtel.

Nouvelle preuve du sens pratique qui distingue les Viennois dans l'exploitation du voyageur. Ce système, aussi simple qu'ingénieux, a le triple avantage de déblayer la comptabilité de l'hôtel, de tripler ou de quadrupler la dépense de la table, et d'assurer aux garçons des pourboires qui se répètent deux ou trois fois par jour. J'ai gardé la note de mon premier déjeuner—un festin qu'on payerait trente sous au Palais-Royal. Malgré la vulgarité de ces détails, je les donne ici pour l'instruction de mes lecteurs, et parce qu'ils se rattachent à des observations d'un plus haut intérêt sur les mœurs, le caractère et le genre de vie des Viennois.

Pain		6 kr.
Bifteck aux pommes	1 fl.	25
Omelette		90
Fraises		80
Demi-bouteille	1	
Total	4 fl.	01 kr.

Dès qu'on a bien compris qu'il s'agit là de florins, et non de francs, de kreutzers et non de centimes, comme un voyageur arrivant de France est toujours tenté de le croire, on trouve cela cher. Et pourtant je ne devais pas tarder à voir que c'était là, pour Vienne, des prix très-modérés.

J'avais hâte de sortir, pour m'orienter dans la ville. Mon hôtel

s'élève à l'extrémité du faubourg de Vienne appelé le Léopoldstadt et qui confine au Prater. Une promenade de vingt minutes tout au plus le sépare de l'Exposition. Le Léopoldstadt est traversé par une large rue, très-vivante, qui rélie le Prater à la ville intérieure. On sait que la capitale de l'Autriche se compose d'une cité formant une espèce d'île centrale, entourée sur deux côtés par le canal du Danube et la Vienne, sur les autres par des boulevards et des promenades,—et d'immenses faubourgs qui rayonnent de toutes parts autour d'elle.

Comme à Paris et à Londres, la Cité de Vienne, si l'on me permet de lui donner ce nom par analogie, a été le noyau de la ville, ou plutôt elle a été longtemps toute la ville à elle seule ; mais à l'inverse de Londres et de Paris, elle est la résidence et comme la forteresse de l'aristocratie. Là aussi se trouvent la plupart des administrations, des établissements publics et des édifices. C'est vraiment le cœur de Vienne. Un grand mouvement de piétons et de voitures anime les rues étroites, bordées de hautes maisons, entre lesquelles se détachent de vastes hôtels blasonnés et armoriés, que décorent plus richement encore des suisses en livrée magnifique, avec le tricorne et la grande canne à pomme d'argent, plantés comme des cariatides sous le vestibule. Çà et là s'ouvrent, en guise de soupiraux, dans cet étroit labyrinthe de ruelles, des places ornées de fontaines, de colonnes et d'*ex-voto* bizarres. Les cent vingt-sept rues et les douze cents maisons de la vieille ville semblent se presser à l'ombre de la haute tour de Saint-Étienne, qui les domine de sa masse imposante et sombre.

Vienne, étranglée, jusqu'à ces derniers temps, dans la ceinture de ses fortifications intérieures, qu'elle avait déjà fait craquer de toutes parts, s'est répandue au dehors avec une rapidité prodigieuse, dès que le décret de 1857 eut rompu la digue qui la retenait encore. En quinze ans, elle a plus que doublé de superficie. Une spéculation effrénée, en comparaison de laquelle les tripotages des marchands de terrains et des entrepreneurs de bâtisses sous le khalifat de M. Haussmann, ne sont, pour ainsi dire, que des jeux d'enfants, s'est emparée de tout le sol disponible à une lieue à la ronde, et en a fait sortir des myriades de maisons, de rues et de faubourgs. Vienne est la ville de l'agiotage. Les juifs y pullulent : ils ont la main partout, sur la presse, dans les administrations et dans les banques. On n'a pas oublié la grande débâcle financière du mois mai dernier, résultat naturel de cette fièvre d'argent qui est le mal ordinaire des sociétés molles, gâtées par le bien-être, par l'amour et l'habitude des jouissances matérielles, et qui n'aboutit qu'à l'appauvrissement général, quand ce n'est pas à la ruine, par l'exagération

des besoins, la hausse extravagante des prix, le déplacement et la rupture d'équilibre dans les conditions normales de l'économie publique et privée. Vienne est une ville qui vit de l'agiotage, et qui en mourra. Elle a bâti sa fortune sur des bulles de savon, qui finiront par crever toutes à la fois. Déjà son papier-monnaie offre avec nos assignats cette double ressemblance, heureusement lointaine encore, qu'il subit une dépréciation sensible et qu'il contribue pour sa part à la cherté de toutes choses à Vienne ; car on s'habitue à traiter ces petits chiffons de papier, qui s'envolent au vent, avec un sans-façon que n'admettrait pas au même degré la respectable pièce d'un florin.

Mais voilà une parenthèse bien philosophique et bien longue. Il est temps de la fermer et de revenir aux faubourgs, qui m'y ont conduit par un chemin assurément très-imprévu. Les trente-quatre faubourgs de Vienne, qui forment à eux seuls plus des neuf dixièmes de son étendue et presque les dix-neuf vingtièmes de sa population totale, offrent tous les agréments d'une ville neuve, richement peuplée de bazars, d'hôtels, de cafés, de jardins publics et de magasins " à l'instar de Paris." Les gares et les théâtres en sont les principaux édifices. En fait de monuments dignes d'intérêt, on ne découvrirait guère, dans cette immense étendue, que le Belvédère, avec sa belle collection de tableaux ; le grand arsenal, dont les salles luxueuses et de dimension imposantes, décorées de peintures, de statues et de marbres, n'abritent qu'une collection peu digne, en son ensemble, d'un si magnifique logement ; enfin dans le voisinage de la vieille ville, la belle église gothique de Saint-Sauveur, érigée par souscription, à la suite de l'attentat de 1853 contre l'empereur, et commencée, il y a dix-sept ans, dans le feu d'un enthousiasme qui semble s'être un peu ralenti depuis, car elle ne marche pas vite à son achèvement. Les monuments d'ailleurs ne sont pas très-nombreux à Vienne, quoiqu'il n'y ait peut-être pas de ville où le mot de valais sont prodigués d'avantage. Le palais impérial, particulièrement, est un amalgame aussi incorrect qu'irrégulier de constructions sans style et sans physionomie. En revanche, une foule de maisons particulières, hôtels, brasseries, cafés, bureaux de grandes compagnies industrielles ou financières, ressemblent à des palais.

(La fin au mois prochain.)

BIBLIOGRAPHIE.

Les Familles et la Société en France avant la Révolution d'après des documents originaux, par Charles de Ribbe.—Paris, Albanel, 1873, Fort vol. in-12.

M. Charles de Ribbe a pris un admirable moyen de contribuer à l'œuvre de la réforme sociale, qui forme la préoccupation des esprits droits et des cœurs vraiment frunçais, et dont la nécessité s'impose de jour en jour, plus pressante à notre malheureux pays ; il ne dogmatise pas, il raconte ; il offre, au lieu de raisonnements, des faits et des modèles qui sont des raisonnements sans réplique. Son nouveau livre, qui vient mettre le sceau à une réputation d'économiste chrétien déjà noblement conquise, est une application des plus remarquables de la méthode dite expérimentale ou d'observation, à laquelle les sciences naturelles doivent de si rapides progrès, et que M. Le Play leur a, en quelque sorte, empruntée pour la transporter dans le domaine de la science morale et sociale. Il est impossible de douter de la fécondité de cette méthode, après avoir lu les ouvrages où M. Le Play en a donné l'exemple, et le travail, digne de prendre place au milieu d'eux, dont nous ne pouvons donner ici qu'un compte-rendu succinct et très imparfait.

L'étude d'économie sociale comparée, que M. Le Play a faite sur les peuples étrangers [1], M. de Ribbe vient de le faire sur la vieille France ; le premier nous montre les modèles autour de nous, chez les nations qui ont conservé des traditions de vie domestique et sociale ; le second nous les fait voir dans notre propre passé, dans les profondeurs d'une histoire dont la surface est encore seule connue. On ne peut donner, ce nous semble, une meilleure et plus triste idée du livre de M. de Ribbe, qu'en disant qu'il est le commentaire achevé et saisissant du beau titre qu'il porte. C'est, en effet, un plan complet de réforme sociale basé sur la famille, une démonstration graduelle et péremptoire de cette maxime de M. Le Play : " La famille constitue la vraie unité sociale : " Les vertus privées peuvent seules

[1] *La Réforme Sociale en France. déduite de l'observation comparée des peuples européens*, par M. Le Play, 3 vol. in-12. Dentu.

garantir les vertus publiques, et c'est par la petite patrie, qui est la famille, qu'on s'attache à la grande ; ce sont les bons pères, les bons maris, les bons fils, qui font les bons citoyens." La division de l'ouvrage embrasse d'ailleurs toute la science sociale, et le cadre tracé est rempli sans lacunes : *la famille et les institutions, la famille et l'école, la famille et l'ordre social.*

Ce qui ajoute à ce volume une saveur vraiment exquise, ce sont les *documents originaux* dont les extraits les plus délicats sont semés dans ses pages. L'auteur a eu la bonne fortune de découvrir dans les archives de plusieurs familles de Provence d'inestimables trésors semblables à celui qu'il édita en 1868, sous ce titre : *Une famille au XVI siècle*, et que nous devons à la coutume charmante des livres de famille ou *livres de raison* [1]. Chaque famille, et cela chez les bourgeois et les paysans, aussi bien que chez les nobles, avait son registre transmis de génération en génération, et sur lequel étaient écrits, de la main des chefs de famille qui se succédaient, la généalogie et l'état des affaires de la maison, les évènements importants du foyer et de la commune, quelquefois aussi de la patrie. On y lit souvent dans un style naïf et ému des réflexions touchantes, les exhortations d'un père à ses descendants ou bien l'éloge des ancêtres. *Ces livres de raison* (*liber rationum*) n'étaient donc pas seulement des livres de comptes, c'étaient plutôt des mémoires, de véritables autobiographies dévoilant l histoire d'une famille, "très plaisante à veoir, dit Montaigne, quand le temps commence à en effacer la souvenance, et trez à propos pour nous oster souvent de peine." Usage ancien, ajoute-t-il que je treuve bon à refreschir, chacun en sa chacunière, et me trouve un sot d'y avoir failly." Usage qui est bien loin de nous aujourd'hui, relégué avec tout le bagage de ce *bon vieux temps* dont on se moque comme d'une légende, et dont M. de Ribbe a le mérite de nous faire toucher du doigt la réalité ! Tandisque les amateurs courent à la recherche des vieux meubles et des vieilles faïences, M. de Ribbe fouille les archives privées pour y rencontrer ce qu'il appelle des témoins obscurs de la paix sociale fondée autrefois sur la paix domestique. Il n'est assurément pas d'archéologie plus noble et plus utile, il n'en est même pas de plus attachante ; M. de Ribbe nous décrit quelque part le charme qu'il a éprouvé à se plonger dans les sources pures et rafraîchissantes de l'ancienne coutume domestique, locale et nationale ; cette impression suave et salutaire nous pouvons dire qu'on la ressent à la lecture de son livre.

Ce livre, au reste, n'est pas seulement, quoi qu'en dise, son avant-propos, un écrin dans lequel l'auteur a enchâssé les perles précieuses dont il était le dépositaire ; il renferme, en outre, une œuvre originale et personnelle très considérable. Il nous atteste ce qu'était l'ancienne société française. Il nous initie au secret de la fécondité et de la stabilité de tant de familles de toutes classes qui vécurent plusieurs siècles en grandissant toujours, et là se trouve en même temps le secret d'un ordre social si longtemps inébranlable. Il nous montre : les institutions communales fondées sur la famille et consacrant une liberté vraie et populaire, dont notre libéralisme n'a même pas l'idée ; l'esprit de bien public et le patriotisme se développant

[1] M. de Ribbe donne des détails pleins d'intérêt et tout à fait nouveaux sur la pratique du même usage en Italie, en Allemagne, en Angleterre et même en *Chine*. La constitution, pour ainsi dire patriarcale, de la famille chinoise, peut seule expliquer la longue durée de ce peuple.—En France, l'usage dont il s'agit n'était pas restreint à la Provence, mais là on le trouve élevé à la hauteur d'une institution.

à l'ombre de la coutume et des libertés locales ; l'école intimement liée à la famille et, chose surprenante pour un siècle qui ne veut reconnaître que l'ignorance aux siècles qui l'ont précédé, l'instruction primaire déjà très répandue (peut-être plus qu'aujourd'hui), même en plein moyen âge et au sein des plus sauvages régions de nos Alpes. Il fait voir encore l'union des diverses classes reposant sur la religion, sur la pratique des vertus domestiques et sociales, sur l'amour du roi qui personnifiait la patrie tout entière [1]. enfin la *question sociale* résolue pendant de longs siècles par l'épargne, le culte du foyer et la liberté testamentaire, liberté qu'il faudrait au moins se hâter de rendre aujourd'hui aux petits propriétaires et aux paysans, si l'on recule devant une restitution générale.—Tels sont les principaux traits de cette vieille société que nous ne connaissons encore que par les fantaisies brodées sur le moyen âge ou par les critiques des abus de l'ancien régime, c'est-à-dire de la période de décadence qui a rempli le XVIIIe siècle et même une partie de XVIIe.

La famille, les mœurs, la coutume, les traditions, voilà ce qui fait les peuples forts et libres. Voilà les organes admirables que M. de Ribbe nous présente fonctionnant dans notre pays du XIV au XVIII siècle. Ils font encore de nos jours la vitalité merveilleuse de la race anglo-saxonne en Europe et en Amérique. On les retrouve également conservés dans quelques contrées de l'Allemagne, dans plusieurs des petits cantons de la Suisse, dans la Biscaye, etc. Quant à nous, nous avons fait table rase, la vie nomade a remplacé la vie domestique, nos institutions et nos lois semblent toutes dirigées contre la stabilité de la famille et de la coutume. C'est pourquoi nous voyons croître la désagrégation des éléments sociaux et un antagonisme capable de les briser tous quelques jours. La conclusion s'impose : nous ne trouverons le salut qu'en revenant aux traditions de la vie domestique, qui sont en même temps celles de la vie sociale.

Le livre de M. de Ribbe a sa place marquée, non-seulement dans la bibliothèque de tous ceux que les problèmes sociaux intéressent, mais encore sur la table de toutes les familles chrétiennes. Ce n'est pas assez, et le plus utile serait qu'une intelligente propagande le fit pénétrer dans les familles les plus tourmentées par le mal moderne. Car personne ne le lira sans recevoir une impression profonde et un enseignement.

(*Extrait de la Revue Catholique des Institutions et du Droit, publiée à Grenoble, France.*)

V. NICOLET.
Avocat, doct. en droit.

La lettre suivante a été adressée depuis à M. Charles de Ribbe, auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *Les Familles et la Société en France avant la Révolution, d'après les documents originaux* :

Frohsdorff, le 17 juin 1873.

Le livre que vous venez de publier, Monsieur, et dont j'accepte très volontiers l'hommage, serait bien de nature à convaincre l'esprit le plus rebelle s'il pouvait subsister encore un doute sur le rôle que Dieu, dans la société, a de tout temps assigné à la famille.

[1] Les classes pauvres n'étaient pas les moins dévouées au roi ni les moins aimées de lui. "S'il avient, dit Saint Louis dans ses *enseignements* à son fils, que quelque querelle qui soit mue entre riche et pauvre vienne devant toi, soutiens plus le pauvre que le riche, et quand tu entendras la vérité, fais leur-droit."

Vous inspirant des travaux de M. Le Play, l'économiste éminent qui est spécialement voué de nos jours à l'étude consciencieuse de ces graves questions, et préférant rester dans le domaine des faits, vous n'avez pas demandé vos preuves à la théorie et vous avez trouvé dans les profondeurs de notre histoire des documents d'une grande puissance. Ces innombrables mémoires, testaments, *Livres de raison*, que d'infatigables recherches vous ont fait découvrir dans les archives intimes du foyer domestique, sont autant de monuments qui nous livrent le secret de la perpétuité de tant de familles de toute classe, opposant aux vicissitudes des siècles un rempart de foi, d'union, de vertu et d'honneur. L'esprit du mal ne pouvait réaliser son plan de désorganisation universelle qu'en brisant ces liens formés par le respect de la tradition ; de là ses efforts persévérants pour saper l'autorité paternelle, base de la société chrétienne.

Votre œuvre est plus qu'une œuvre de lumière et d'érudition, c'est avant tout un acte de courage, car vous n'avez pas craint de braver l'impopularité qui s'attache à quiconque ose proclamer les droits de Dieu sur la société et s'opposer au triomphe de l'idéal si cher à la révolution : la famille sans chef et l'Etat sans Dieu.

Recevez mes vives félicitations et croyez à mes sentiments bien sincères.

HENRI.

N. D.—L'auteur ayant fait hommage de son livre à la Direction, et étant inconnu en ce pays, nous avons cru qu'il nous saurait gré d'avoir reproduit les excellents témoignages qu'on vient de lire, et qui lui serviront de lettre d'introduction auprès du public canadien, dont nous sollicitons pour lui, le bienveillant patronage.

LA
REVUE CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION

TOME DIXIÈME

Douzième Livraison—25 Décembre, 1873.

SOMMAIRE

I.—LE BATTEUR DE SENTIERS, (Suite et fin)... .... **GUSTAVE AIMARD.**
II.—ETUDES sur les TERRITOIRES DU NORD-OUEST DU CANADA, (Suite et fin.) **J. C. LANGELIER.**
III.—VIRGILE, ECHO DE LA VÉRITÉ .... **LOUIS LAPOINTE.**
IV.—LES GAULTIER DE VARENNES (Suite et fin)..... .... **B. SULTE.**
V.—DE PARIS A L'EXPOSITION DE VIENNE, (Suite et fin.)..... **VICTOR FOURNEL.**
VI.—BIBLIOGRAPHIE ..... **L. W. TESSIER.**
VII.—TABLE DES MATIÈRES.....

MONTRÉAL

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR E. SENECAL

Nos. 6, 8 et 10, Rue Saint-Vincent.

1873.

Droit de traduction et de reproduction réservés

ON S'ABONNE A LA REVUE CANADIENNE

CHEZ

M. A. Langlais, Libraire, Faubourg St. Roch..... Québec.
" H. R. Dufresne..... Trois-Rivières.
" Emm. Crépeau..... Sorel.
" L. J. Casault,—Bibliothèque du Parlement Provincial..... Ottawa.
" L. A. Dérome..... Joliette.
" Joseph L'Ecuyer..... St. Jean d'Iberville
" L. O. Forget..... Terrebonne.
" J. A. Archambault..... Varennes.
" M. G. Roussin..... Roxton Falls.
" Alph. Raby ..... Ste. Scholastique.
" C. H. Champagne, ... St. Eustache.
" J. B. Lefebvre-Villemure ..... St. Jérôme.
" A. M. Gagnier ..... Ste. Martine.
" E. Lafontaine..... St. Hugues.
" J. O. Dion..... Chambly.
" A. Sauton, 41 Rue du Bac..... Paris.

LA REVUE CANADIENNE,

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi des manuscrits, au Directeur-Gérant, L. W. Tessier, à Montréal.

Prix de l'abonnement : un an, $2.00 ; six mois, $1.00,

Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription des abonnés en dehors de la ville sera dorénavant de $2.25.

NOUVEAU MOIS DE MARIE

DÉDIÉ AUX FIDÈLES DU CANADA PAR UN

PRÊTRE DU DIOCÈSE DE MONTREAL

Avec Approbation de NN. SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, de Trois-Rivières et de St. Hyacinthe.

1 vol. de 280 pages relié.
En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur,

EUSÈBE SENECAL,
No. 10 Rue St. Vincent

PRIX : $2 LA DOUZAINE.

LA PHARMACIE FRANCAISE

No. 190, vis-à-vis le Marché de la Grande Rue St. Laurent

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR S. GAUTHIER

On trouve dans cet établissement tous les articles qui concernent cette branche du commerce Dépôt principal des pilules de Vallet. On peut consulter le Docteur Gauthier à sa pharmacie, No. 190 rue St. Laurent, pendant le jour ; la nuit à sa résidence No. 235 rue St. Laurent.—*Médecin accoucheur*

881

LE BATTEUR DE SENTIERS.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

(*Suite et fin.*)

XV.—SACRAMENTA.

Tout en parlant ainsi, le sourire sur les lèvres, la jeune fille pénétra dans le cercle, et, s'asseyant sur l'herbe entre le Français et don Miguel :

—Continuez, je vous en prie, senores ; plus que personne je suis intéressée à la réussite de vos projets, il est donc juste que j'en sois instruite ; d'ailleurs, bien que je ne sois qu'une femme, peut-être ne vous serais-je pas complétement inutile.

—J'en suis convaincu, senorita, répondit Louis Morin, cependant peut-être aurait il mieux valu que vous fussiez demeurée étrangère à notre débat.

—Ne m'en veuillez pas, don Luis, dit-elle en lui tendant sa main mignonne avec un charmant sourire, le hasard a tout fait ; je ne pouvais dormir, l'inquiétude me tenait éveillée ; à travers les branches de l'enramada je vous ai aperçus, causant autour du feu ; je me suis levée, vous parliez, supposant ne pas être entendus d'autres personnes que celles qui vous entourent, vous vous expliquiez avec une complète franchise ; j'ai écouté presque malgré moi vos paroles, qui me révélaient pour la première fois l'affreuse situation dans laquelle nous sommes et les dangers terribles qui nous entourent.

—Voilà ce que je déplore, senorita ; ces dangers, que vous vous exagérez beaucoup, je vous le jure, j'aurais voulu vous les laisser toujours ignorer.

—Pourquoi donc cela, don Luis ?

—Vive Dieu ! s'écria Saint-Amand, ce serait une honte de ne pas parler devant vous, ma belle demoiselle ; vous avez le droit de vous asseoir au feu du conseil ; les Comanches eux-mêmes, qui sont les plus sages guerriers que je connaisse, ne dédaignent pas, dans les circonstances graves, de prendre l'avis des femmes, pourquoi n'agirions-nous pas comme eux ? Moi, d'abord, je suis convaincu que l'opinion que vous émettrez sera la meilleure.

—Je vous remercie, senor, répondit-elle en souriant ; je n'ose m'avancer autant, je tâcherai cependant que cette opinion ne soit pas la plus mauvaise.

—Vous nous avez dit, ma cousine, fit don Miguel, que nous pourrions trouver des auxiliaires près de nous.

—En effet, vous avez dit cela, senorita, reprit Louis Morin ; je vous avoue humblement que, quant à moi, je ne sais à quels auxiliaires vous faites allusion.

La jeune fille sourit avec finesse, et, menaçant son cousin du doigt :

—C'est pour me punir de ma présomption, dit-elle, que vous me contraignez à parler. Eh bien, soit, je m'exécute : ces amis ne sont autres, à mon avis, que les guerriers comanches que don Luis a visités cette nuit même.

Le Français hocha la tête à plusieurs reprises d'un air de doute.

—Vous vous faites illusion, senorita, reprit-il, les Bisons-Rouges ne nous viendront pas en aide, leurs réponses évasives à mes questions ne me laissent aucun espoir à ce sujet.

— En êtes-vous bien certain, don Luis ?

—Tellement certain, senorita, que je ne me hasarderais pas à me présenter de nouveau dans leur camp, convaincu que j'essuierais un refus.

—Cependant ils vous ont témoigné beaucoup d'amitié lors de votre visite.

—C'est vrai ; mais, amitié stérile, toute de mots, et qui ne se traduirait pas par des faits.

—Vous me pardonnerez de ne pas partager votre sentiment à cet égard ; vous avez rendu, dites-vous, de grands services à ces gens, il est impossible qu'ils n'en conservent pas une certaine reconnaissance.

—La reconnaissance d'un Indien ! fit-il en hochant la tête.

—Vaut peut être mieux que celle d'un blanc, interrompit-elle avec vivacité ; je tiens à m'en assurer.

—Que voulez-vous dire ?

—Rien, sinon que j'ai l'intention de réclamer, moi, cet appui que vous refusez de leur demander.

—Vous feriez cela, senorita ? s'écria-t-il avec étonnement.

—Pourquoi pas ? J'irai dans leur camp, oui, don Luis, si toutefois vous consentez, non pas même à m'y accompagner, mais seulement à m'en enseigner la route.

—Mais c'est de la folie cela, ma cousine, fit don Miguel ; vous serez assassinée.

Louis Morin lui posa la main sur le bras :

—Non, dit-il, les Indiens n'assassinent pas les femmes, ils les respectent ; d'ailleurs, l'hospitalité est sacrée parmi eux, et puis, qui sait ! peut-être cette démarche de dona Sacramenta, tout étrange qu'elle paraisse au premier abord, réussirait-elle.

—Le croyez-vous ? fit la jeune fille.

—Je n'ose me prononcer affirmativement ; cependant il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il en fut ainsi.

La jeune fille parut réfléchir un instant, puis, se tournant vivement vers le Français :

—Don Luis, lui dit-elle avec une animation extraordinaire, je veux me rendre au camp des Indiens.

—Y songez-vous, senorita ? s'écria-t-il avec une douloureuse stupéfaction.

—Oui, oui, reprit-elle, eux seuls, s'ils le veulent, peuvent nous sauver ; je les verrai.

Louis Morin fixa pendant quelques instants son regard pénétrant sur la jeune fille ; puis, secouant tristement la tête :

—Vous ne ferez pas cette folie, senorita, lui dit-il.

—Qu'appelez-vous une folie, don Luis? répondit-elle avec une certaine hauteur.

—La démarche que vous voulez tenter, reprit-il nettement.

Elle haussa les épaules avec dédain :

—Craignez-vous donc de m'accompagner? fit-elle avec un sourire ironique.

—Vous avez tort de me parler ainsi, senorita; je ne crains rien pour vous servir; tant qu'il me restera un souffle de vie, ma poitrine sera toujours entre vous et le poignard de vos ennemis; mais vous vous faites une fausse idée de notre situation; elle est mauvaise, fort mauvaise même, j'en conviens, mais elle est loin d'être désespérée. A défaut du nombre, nous avons la bravoure, l'expérience et la ruse; laissez-nous nous servir d'abord de ces trois moyens; s'ils échouent, eh bien, senorita, je serai le premier à vous rappeler la démarche que vous désirez faire; cette démarche intempestive aujourd'hui, car elle serait, par les Indiens bons juges en pareille matière, considérée comme une lâcheté; peut-être, dans quelques jours, deviendra-t-elle, à leurs yeux, toute naturelle, et par conséquent, l'accueilleront-ils favorablement. D'ici là, je vous en prie, senorita, laissez-nous, à nous autres hommes, le soin de veiller sur votre sûreté, qui nous est si chère et que nous saurons assurer sans vous exposer aux railleries et, qui sait? aux insultes de gens dont il vous est impossible d'apprécier le caractère et les habitudes.

—Ma chère cousine, les paroles de don Luis sont d'une sagesse incontestable, vous auriez mauvaise grâce à ne pas vous rendre à un raisonnement aussi sensé; croyez-moi, laissez-le agir, mieux que nous il sait ce qu'il convient de faire en ce moment.

—Soit, reprit-elle; puisque vous l'exigez, je consens, non pas à renoncer à mes projets, mais seulement à les ajourner.

—C'est tout ce que je désire, senorita.

—Puisque vous refusez le concours que je vous offre, que comptez-vous faire? reprit-elle.

—Une chose fort simple; au lever du soleil, nous continuerons notre voyage, l'Ourson partira en avant pour avertir votre oncle de l'extrémité dans laquelle nous nous trouvons; quant à moi, je laisserai à Marceau le soin de vous guider, sous la surveillance de don Miguel, et, en compagnie de Saint-Amand, je me déroberai, afin d'éclairer votre marche et de surveiller nos ennemis.

—Vous en revenez à vos anciens projets.

—A peu près, senorita; seulement il est possible que je découvre la piste de don Ramon, et alors peut-être parviendrai-je, avec l'aide de mon compagnon, à déjouer ses machinations et à le faire tomber dans le piége qu'il se prépare sans doute à tendre sous nos pas. Deux hommes résolus, et connaissant à fond le désert, peuvent beaucoup s'ils sont adroits.

—Tout à l'heure vous regrettiez notre petit nombre.

—Certes, je le regrettais, senorita, au cas où il nous faudrait de nouveau en venir aux mains avec la cuadrilla de don Ramon, composée de bandits sans foi ni loi, capables, pour s'approprier nos dépouilles, de commettre les plus grands excès; mais j'ai l'espoir

de vaincre cet homme par ses propres armes, c'est-à-dire en employant la ruse.

—Puisque maintenant ma présence est inutile parmi vous, je me retire, senores, avec le regret de ne pas avoir, ainsi que je le désirais, fait prévaloir un avis que je considère comme le meilleur, mais avec la conviction que bientôt, en y réfléchissant plus mûrement, vous vous y rangerez de vous-mêmes.

Louis et ses compagnons s'inclinèrent respectueusement devant la jeune fille sans lui répondre autrement; elle leur fit un salu, gracieux, et s'éloigna à pas lents dans la direction de l'enramadat où elle entra, après s'être une dernière fois tournée vers les chasseurs, toujours debout et immobiles devant le feu du conseil.

Lorsque dona Sacramenta eut enfin disparu :

—Maintenant, dit le Français, profitons des deux ou trois heures qui nous restent pour nous livrer au repos. Au lever du soleil, nous nous mettrons en marche; vous, l'Ourson, ainsi que cela est convenu, vous nous quitterez pour vous rendre par le plus court chemin à l'hacienda d'Aguas-Frescas et nous amener des secours, surtout ne vous laissez pas surprendre en route par les Indiens ou autres rôdeurs que vous rencontrerez sur votre passage.

—Par ma foi, répondit le Canadien avec un gros rire, ce serait une chose singulière qu'un homme habitué comme moi au désert se laissât enlever comme un enfant. Soyez tranquille, monsieur Louis, vous aurez bientôt de mes nouvelles.

Chacun se leva alors et alla se livrer au repos.

Il était plus de trois heures du matin; dans deux heures au plus le soleil se lèverait; mais peu importait aux Canadiens, rompus depuis longtemps à cette vie de périls; après avoir échangé quelques dernières paroles, ils s'enveloppèrent avec soin dans leurs couvertures, s'étendirent les pieds au feu, et s'endormirent presque aussitôt.

Louis Morin et don Miguel se placèrent devant l'enramada, afin d'être prêt à tout événement.

Nous avons dit que dona Sacramenta, après avoir vu son offre généreuse, sinon complétement repoussée, du moins ajournée indéfiniment, avait semblé prendre assez facilement son parti de ce refus et s'était retirée sous l'enramada préparée pour sa sœur et pour elle.

La fière jeune fille, brave et déterminée comme une véritable Espagnole qu'elle était, s'était sentie froissée de la façon dont son offre avait été reçue; la confidence qu'elle avait surprise en écoutant les chasseurs lui avait prouvé que la caravane se trouvait dans une position, sinon entièrement désespérée, du moins fort critique; son parti avait été pris sur-le-champ.

Loin d'être ébranlée par les observations, cependant fort justes, de Louis Morin, elle s'était, au contraire, senti de plus en plus poussée à tenter sa hasardeuse entreprise; puisque personne ne la voulait accompagner au camp des peaux-rouges, elle irait seule.

Que risquait-elle? Le camp, dont les feux étaient fort visibles, ne pouvait être très-éloigné; la direction était ainsi toute tracée, une heure tout au plus, du moins à ce qu'elle croyait, lui suffisait pour s'y rendre; au point du jour, elle reviendrait accompagnée

des chefs indiens et prouverait ainsi à ses amis qu'ils avaient eu tort de ne pas mettre en elle leur confiance.

Pour comprendre le raisonnement de cette jeune fille et la détermination audacieuse qui en fut la suite, il faut bien connaître le caractère espagnol : le courage, l'orgueil, l'entêtement et la confiance en forment le fond ; les femmes surtout ont une indomptable énergie, c'est une race de lionnes ; l'histoire espagnole pullule de faits où les femmes, dans des situations désespérées, ont subitement pris une initiative qui, en entraînant les hommes, les a contraints à les suivre et à sauver avec elles, même la monarchie. Il ne nous faudrait pas remonter très-loin pour trouver des preuves de ce que nous avançons ici.

Dona Sacramenta était espagnole de pied en cap, douce, même faible et craintive dans la vie privée; son caractère grandissait avec les circonstances et se mettait d'un bond à la hauteur des événements ; elle-même s'ignorait, il fallait qu'elle se trouvât ainsi dans une situation complètement anormale pour que, pour ainsi dire à son insu, elle se fût résolue à tenter une démarche si téméraire ; mais une fois cette détermination prise et bien arrêtée dans son esprit, nul obstacle n'aurait été assez fort pour l'arrêter.

Rentrée sous l'enramada, au lieu de se coucher près de sa sœur et de se livrer au sommeil, elle s'approcha de la faible clôture de branches entrelacées qui servait de muraille, surveilla attentivement ce qui se passait au dehors et assista, témoin invisible, à la fin du conseil des chasseurs.

Elle les vit se lever, se séparer, puis finalement se coucher autour du feu.

Elle attendit, immobile comme une statue de marbre, pendant une heure, puis, convaincue que tous dormaient, elle s'enveloppa dans un zarapé, prit à tout hasard un poignard qu'elle cacha dans sa poitrine, donna à sa sœur un baiser sur le front, sortit légère comme un sylphe de l'enramada, passa, sans les éveiller, auprès de son cousin et de Louis Morin, et traversa le camp d'un pas furtif et rapide.

Dona Sacramenta alla droit à la sentinelle, résolue à lui demander de la laisser passer et à lui offrir de l'or, si besoin était, pour la faire consentir.

Cette sentinelle, heureusement pour la jeune fille, était un peon de don Gutierre. Le pauvre diable, accablé de fatigue, dormait tout debout appuyé sur son fusil.

—Nous sommes bien gardés ! murmura-t-elle avec un sourire.

Et elle passa presque à toucher le peon sans qu'il s'éveillât.

En quelques secondes, elle se trouva hors du camp.

Se frayant un passage à travers les hautes herbes, où bientôt elle disparut, elle descendit rapidement la rampe assez roide de l'éminence et gagna la prairie.

Elle s'arrêta pendant quelques instants, non-seulement pour s'orienter, mais encore pour reprendre haleine; son cœur battait fort ; la jeune fille, malgré son courage, se sentait effrayée de se trouver ainsi seule dans les ténèbres, loin de tout secours, au milieu du désert.

Cependant cette faiblesse ne fut qu'un éclair ; presque aussitôt

elle reprit courage, et, relevant fièrement la tête, elle s'élança presque en courant dans la direction du camp des Comanches.

Depuis environ trois quarts d'heure elle marchait ainsi à travers les hautes herbes ; le feu vers lequel elle se dirigeait lui apparaissait comme un phare au sommet de la colline où il flamboyait ; elle espérait l'atteindre dans une demi-heure au plus tard, lorsque tout à coup il se fit un froissement dans les broussailles à droite et à gauche de la pente qu'elle suivait, et deux hommes, s'élançant du milieu des halliers, lui barrèrent le passage.

La jeune fille poussa un cri d'effroi à cette apparition soudaine, et s'arrêta avec un frissonnement de terreur.

XVI.—FACHEUSE RENCONTRE.

Ces deux hommes, en effet, avaient quelque chose d'étrange et de sinistre qui justifiait pleinement l'appréhension de dona Sacramenta.

Ils paraissaient être des peaux-rouges, ou du moins ils en portaient le costume, et, pour un observateur superficiel, ils en avaient tous les dehors, mais, en les examinant de plus près, on reconnaissait facilement que leur teint avait été bruni par des peintures appliquées sans art, et que les vêtements indiens qu'ils portaient, jetés pêle-mêle sur leur corps, leur donnaient une démarche lourde, gauche et empruntée.

Dona Sacramenta ne fit aucune de ces réflexions, elle ne vit rien de ce que nous signalons au lecteur, elle crut être en présence d'indiens véritables ; le premier moment de surprise et de dégoût surmonté, se rappelant le motif qui l'avait fait sortir du camp, elle fit un effort sur elle-même, et maîtrisant l'effroi involontaire qu'elle éprouvait, elle se décida à prendre la parole.

—Mes frères sont des guerriers comanches sans doute ? dit-elle.

Les deux pseudo-Indiens échangèrent entre eux un regard railleur, et le plus grand se décida enfin à répondre :

—Oui, nous sommes des guerriers comanches.

—Je suis heureuse d'avoir rencontré mes frères, reprit la jeune fille ; je désire me rendre au camp des Bisons-Rouges, j'ai à entretenir leur chef de choses importantes, mes frères me conduiront jusqu'en présence de l'Opossum.

Les deux drôles échangèrent entre eux un second regard plus narquois et plus railleur que le premier.

—Que désire dire ma sœur au grand chef de notre tribu ? répondit celui qui déjà avait parlé.

—Des choses que l'oreille seule d'un chef doit entendre, dit avec fermeté la jeune fille.

—L'Opossum est un chef puissant, fit avec emphase l'Indien ou soi-disant tel ; il est révéré dans la tribu des Bisons-Rouges, les femmes ne peuvent pénétrer ainsi dans le camp des guerriers indiens.

—Mes frères ne parlent pas bien, répliqua la jeune fille ; ignorent-ils que les femmes sont toujours vues avec respect par les guerriers comanches et traitées avec égard, lorsqu'elles se présentent dans leurs *callis* (chaumières) ?

Les deux hommes se parlèrent pendant quelques minutes à voix basse, semblant se consulter entre eux, puis celui qui jusqu'à ce ce moment avait porté la parole répondit d'une voix brève :

—Soit: nous conduirons ma sœur au campement des braves guerriers comanches, et nous la mettrons en présences de l'Opossum ; que notre sœur nous suive.

La jeune fille jeta un regard soupçonneux sur ses deux compagnons ; malgré elle, dona Sacramenta éprouvait une invincible répugnance pour ces hommes, dont les manières gauches et les paroles de plus en plus empruntées lui paraissaient extraordinaires.

—Le camp des Bisons-Rouges est fort éloigné, dit-elle avec hésitation ; je ne voudrais pas être un embarras pour mes frères, il suffit qu'ils m'indiquent la route, je me rendrai seule au camp.

—La route n'est point facile à suivre, répondit un des Indiens ; dans la prairie, toutes les sentes sont brouillées par les bêtes fauves, ma sœur ne pourrait faire dix pas sans s'égarer; vaut mieux que nous guidions la jeune vierge des visages pâles jusqu'au camp de nos frères les Bisons-Rouges. L'Opossum châtira ses fils d'avoir manqué à ce devoir sacré.

Malgré la répulsion qu'éprouvait la jeune fille pour la compagnie de ces hommes qui lui devenaient d'instant en instant plus suspects, cependant elle fut obligée de convenir avec elle-même qu'ils avaient raison, et que s'obstiner à cheminer seule dans le désert serait fort imprudent et pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour la réussite de ses projets ; elle ne fit donc aucune objection à leurs remontrances, et se décida à les suivre, en se réservant *in petto* de les surveiller avec soin en cas de trahison.

Cependant les Indiens, malgré leurs façons brutales et leurs paroles brèves, ne semblaient nourrir aucune mauvaise intention contre la jeune fille ; lorsque celle-ci se fut enfin résolue à se livrer à leur protection,ils la placèrent entre eux,et quittant aussitôt le sentier dans lequel ils se trouvaient, ils s'enfoncèrent dans les halliers en se contentant de lui dire laconiquement :

—Cette voie nous abrége considérablement le chemin.

Qu'elle le crût ou non, dona Sacramenta ne jugea pas opportun de faire la moindre observation ; elle se mit résolûment à marcher entre ses deux guides.

Ceux ci s'avançaient avec précipitation, écartant du bout de leur fusil les branches et les herbes qui leur faisaient obstacle, regardant avec inquiétude autour d'eux et parfois s'arrêtant pour échanger quelques mots d'une voix si basse, qu'il était impossible à la jeune fille de les entendre.

Ils marchèrent ainsi pendant près de deux heures sans suivre en apparence une direction déterminée, coupant droit devant eux, sans tenir compte des sentes qui se trouvaient sur leur passage, et paraissant mettre une certaine affectation à s'enfoncer de plus en plus dans les parties les moins explorées et par conséquent les plus mystérieuses de la savane.

L'ombre commençait à décroître, l'horizon s'illuminait des premières lumières du jour, les oiseaux s'éveillaient sous la feuillée, on voyait ça et là, au-dessus des hautes herbes, surgir des élans et

des assahtas, dont les yeux effarés se fixaient avec inquiétude sur les voyageurs et qui, après les avoir considérés un instant, s'enfuyaient d'une course affolée à travers la savane.

Malgré toute la fermeté de son caractère et tout le courage dont elle s'était armée, dona Sacramenta se sentait en proie à une terreur invincible ; cette longue course pour se rendre au campement des Indiens, qui, d'après le dire de Louis Morin, n'était éloigné que de deux lieues au plus de la caravane, lui semblait hors de toutes proportions ; de plus, elle commençait à éprouver une grande lassitude, et, malgré tous ses efforts pour suivre les pas pressés de ses compagnons, ses pieds endoloris ne la soutenaient plus qu'avec peine.

Cependant les deux hommes continuaient à marcher du même pas, ne semblant nullement remarquer l'état dans lequel se trouvait la jeune fille ; enfin, celle-ci, vaincue par la fatigue et par la souffrance, incapable de supporter plus longtemps un pareil supplice, s'arrêta tout à coup et se laissa tomber au pied d'un arbre qui s'élevait solitaire au milieu de la prairie.

—Vous m'avez trompé, dit-elle résolûment, je n'irai pas plus loin, avant de savoir ce que vous voulez faire de moi.

Etonnés plus qu'ils ne voulaient le laisser paraître de cette brusque détermination, les deux hommes s'arrêtèrent en regardant autour d'eux d'un air inquiet.

—Que signifie cela ? dit enfin celui qui jusqu'à ce moment avait toujours porté la parole : pourquoi ne pas continuer à marcher ?

—Parce que, répondit la jeune fille, je suis harassée de fatigue et que, de plus, j'ai la conviction que vous me trompez et me tendez un piége.

—Vous êtes folle, reprit cet homme ; ma sœur veut-elle, oui ou non, se rendre au camp des Bisons-Rouges ?

—Je le veux ; mais je suis certaine que jamais vous n'avez eu l'intention de m'y conduire, sans cela depuis longtemps déjà nous l'aurions atteint.

—Voilà bien le raisonnement des visages pâles, qui se figurent qu'on marche aussi facilement et aussi rapidement dans le désert que dans les rues d'une ville.

La jeune fille releva brusquement la tête, et fixant un regard pénétrant sur son interlocuteur :

—Vous n'êtes pas un Indien, dit-elle vivement ; les expressions dont vous vous servez me le prouvent.

—Moi, fit-il en se mordant les lèvres avec dépit, que suis-je donc alors ?

—Je ne sais, mais maintenant j'ai la certitude que le costume que vous portez n'est qu'un déguisement ; vous ne m'abuserez point davantage.

—Ce que vous dites là est faux, reprit-il avec force.

Le second individu, qui jusque-là avait constamment jugé convenable de garder le silence, posa la main sur l'épaule de son compagnon :

—Tais-toi, lui dit-il, nous sommes reconnus, toute feinte est inutile.

—Ah! fit la jeune fille avec un ressentiment craintif, vous en convenez donc enfin ?

—Pardieu! fit l'autre en ricanant; à quoi bon ruser davantage? d'ailleurs vous êtes maintenant entre nos mains.

—Je suis entre les mains de Dieu, qui nous voit et nous entend, et qui ne me laissera pas sans protection.

Les deux bandits éclatèrent de rire.

—Dieu ne voit pas dans le désert, dirent-ils; les buissons et les hautes herbes interceptent son regard.

La jeune fille baissa la tête sans répondre et deux larmes coulèrent lentement le long de ses joues.

Les deux hommes, sans plus de cérémonie, prirent alors place à son côté:

—Au fait, dit l'un d'eux, pourquoi aller plus loin? mieux vaut nous entendre et savoir tout de suite à quoi nous en tenir; de cette façon tout malentendu sera impossible. Parlez, compadre Carnero, expliquez à la senorita ce que nous désirons obtenir d'elle.

—Oh! cela est si simple et si facile, cher compadre Pedroso, répondit en souriant Carnero, que je m'étonne que la jeune senorita ne l'ait pas encore compris.

—Mon Dieu, murmura la jeune fille d'une voix basse et entrecoupée par la terreur; mon Dieu, pardonnez-moi mon imprudence et ne m'abandonnez pas aux mains de ces bandits. Oh! pourquoi n'ai-je pas cru mes amis et ai-je voulu être plus sage qu'eux?

Les deux guerilleros, car c'étaient eux qui, pour des motifs personnels sans doute et d'un grand intérêt pour eux, s'étaient ainsi tant bien que mal métamorphosés en peaux-rouges, ne se pressaient nullement de donner à la jeune fille l'explication de leur conduite envers elle, explication qu'elle attendait avec anxiété.

Malgré leur effronterie, les bandits impressionnés, malgré eux, par la naïve candeur et la résignation toute chrétienne de leur captive, éprouvaient un certain embarras à lui dévoiler leurs sinistres projets.

Ce fut dona Sacramenta qui, la première, se décida à les interroger.

—Parlez, au nom du Ciel! s'écria-t-elle en joignant les mains avec prière; ne me laissez pas plus longtemps dans cette horrible anxiété, dites-moi ce que vous prétendez faire de moi?

—Senorita, répondit Pedroso avec le plus grand calme, rassurez-vous, vous ne courrez aucun danger, votre sort est entre vos mains; bien que vous nous voyiez revêtus de ce costume ridicule, nous sommes des blancs, de race pure comme vous, et de véritables caballeros. Malheureusement, la fatalité, qui se plaît à abaisser les hommes de mérite, nous a placés dans une situation fort difficile, nous sommes pauvres.

—Qu'à cela ne tienne! s'écria vivement la jeune fille; rendez-moi saine et sauve à mon père et à mes amis, et je m'engage à vous faire plus riches que jamais dans vos désirs les plus ambitieux vous n'avez rêvé de le devenir.

—Ce que vous nous demandez, senorita, reprit Pedroso, peut se faire; pourquoi seriez-vous séparée de ceux qui vous sont chers?

nous n'avons nullement l'intention qu'il en soit ainsi ; mais notre honneur exige que nous vous conduisions au chef qui nous commande.

—Comment, vous obéissez donc à un chef?

—Certes, c'est un caballero des plus honorables, et que vous connaissez.

—Moi ? fit-elle avec une surprise mêlée de crainte.

—Dame, cela est probable, car depuis assez longtemps il s'obstine à votre poursuite.

—Comment nommez-vous cet homme ?

—Don Ramon Armero.

—Don Ramon Armero ! s'écria-t-elle avec épouvante ; oh ! plutôt la mort que de tomber entre les mains d'un tel misérable !

—Hum ! fit Carnero, je crois que nous aurons de la peine à nous entendre, car, bien certainement, nous ne trahirons pas la confiance que notre chef a placée en nous.

—Soyez miséricordieux, au nom du Ciel ; je ne suis qu'une malheureuse jeune fille que le hasard a jetée sur vos pas au moment où vous y pensiez le moins ; qui saura ce qui se sera passé entre nous ?

—Notre honneur, qui ne doit pas être souillé par une indigne trahison, répondit Carnero avec emphase en se posant tragiquement la main sur la poitrine.

—Laissez-vous attendrir, je vous en supplie ; prenez pitié de moi, dit-elle avec larmes, vous êtes pauvres, je vous le répète, je vous ferai riches.

—Oui, cela est tentant, je le sais, fit Pedroso en ricanant, mais comment pourrez-vous tenir vos promesses, en supposant que nous fussions assez fous pour consentir à ce que vous nous demandez ?

—Eh ! ajouta Carnero, mieux vaut un oiseau-mouche dans la main qu'un vautour qui vole, comme dit le proverbe ; aussitôt en sûreté au milieu de votre camp, vous nous oublieriez, ou si nous étions assez niais pour nous fier à vous, votre premier soin serait de nous faire fusiller comme des chiens au cas où nous oserions venir vous sommer de tenir vos engagements.

—Tenez, s'écria-t-elle avec empressement en se dépouillant des colliers et des bracelets qu'elle portait et les leur présentant, prenez ces bijoux, partagez-les et reconduisez-moi à mon père, ou laissez-moi retourner près de lui ; je vous jure par la sainte Vierge de Guadalupe que tout ce que vous exigerez de moi, vous l'obtiendrez.

Les bandits se saisirent des joyaux de la jeune fille avec un empressement fébrile, en fixant sur eux des regards brûlants de convoitise, et les firent aussitôt disparaître dans leurs vêtements.

—Ces bijoux que vous nous offrez si généreusement, senorita, reprit Pedroso avec un sourire railleur, sont à nous d'après les lois de la guerre ; nous ne faisons donc, en les acceptant, que reprendre ce qui nous appartient légitimement ; ce n'est pas cela qui peut diminuer votre rançon.

—Mais au nom du Ciel, s'écria-t-elle avec désespoir, qu'exigez-vous de moi ?

—Une chose toute simple, senorita, reprit Carnero ; oh ! nous

sommes gens de précaution, nous autres; Dieu m'est témoin que nous ne vous voulons pas de mal, mais il est juste que nous profitions de l'occasion qui se présente à nous de faire fortune; voici une feuille de liquidembar avec un morceau de bois pointu; écrivez sur cette feuille que vous êtes notre prisonnière, que vous-nous avez promis vingt mille piastres de rançon, et que ces vingt mille piastres me doivent être remises immédiatement; je me rendrai aussitôt au camp, vous laissant ici sous la garde de mon ami et compadre Pedroso, puis, dès que j'aurai touché la somme convenue entre nous, j'en avertirai mon compère par un signal et vous serez libre aussitôt; cette combinaison est très-simple, comme vous voyez, vous convient-elle ? C'est à prendre ou à laisser.

—Je ne demande pas mieux, répondit-elle avec une joie mal contenue ; donnez-moi ce qu'il me faut pour écrire.

Pedroso coupa alors avec son couteau à scalper une feuille de liquidembar et la présenta à la jeune fille.

Celle-ci s'en empara et commença à écrire ; les deux bandits, penchés sur son épaule, suivaient attentivement les mots qu'elle traçait.

Tout à coup une double détonation retentit, et les guerilleros roulèrent sur la terre en se débattant dans les angoisses de l'agonie.

XVII.—SUR LA PISTE.

Le soleil n'était pas encore au-dessus de l'horizon, lorsque Louis Morin, secouant la torpeur qui enchaînait ses membres, se leva de la terre qui lui avait, pendant plusieurs heures, servi de couche, et réveilla les peones et les chasseurs, afin de tout préparer pour la levée prochaine du camp.

Le batteur de sentiers avait trop l'expérience du désert pour ne pas mettre le temps à profit et pour négliger les minutieuses précautions à la faveur desquelles il est seulement possible de voyager en sûreté dans ces immenses savanes.

Bientôt tout fut en rumeur dans le camp des Mexicains; les peones s'occupèrent activement à donner la provende aux chevaux et aux mules, à les conduire à la rivière, à préparer le repas du matin, à charger les bêtes de somme et à atteler les fourgons.

Lorsque le chasseur se fut assuré par ses yeux que tout était en ordre, il éveilla don Miguel et le pria d'annoncer à son oncle et à ses cousines que tout était prêt pour le départ.

Soudain un cri de douleur retentit dans l'enramada, et dona Jésusita se précipita au dehors, le visage baigné de larmes et en proie au plus profond désespoir.

Don Gutierre, don Miguel et le Français s'étaient élancés vers elle avec inquiétude :

— Que se passe-t-il ? au nom du Ciel ! s'écrièrent-ils.

—Ma sœur ! où est ma sœur ? où est Sacramenta ? dit avec égarement dona Jesusita.

—Sacramenta ! firent-ils avec anxiété.

—Oui, reprit-elle, Sacramenta, ma sœur, qu'est-elle devenue ?

—N'a-t-elle donc pas reposée à vos côtés sous l'enramada ? demanda Louis avec anxiété.

—Non, sa couche est froide ; ma sœur est morte ou enlevée, dit-elle en éclatant en sanglots.

—Oh ! c'est impossible ! s'écria don Gutierre en se précipitant dans l'enramada.

—Mon Dieu ! quel nouveau malheur est venu fondre sur nous pendant notre sommeil ? murmura don Miguel avec un frisson d'épouvante.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! reprit dona Jesusita, ma sœur ! ma pauvre sœur !

—Ma fille ! qui me rendra ma fille ! s'écria don Gutierre en proie au plus violent désespoir.

Louis Morin, qui jusqu'à ce moment était demeuré sombre et pensif au milieu de l'épouvantable tumulte causé par cette douloureuse nouvelle, fit quelques pas en avant, et posant la main sur l'épaule de don Gutierre :

—Courage, pauvre père, lui dit-il, Dieu aura pitié de vous ; votre enfant vous sera rendue, je vous le jure !

Don Gutierre se tourna lentement vers le chasseur, fixa sur son calme et énergique visage un regard chargé de tout l'amour paternel, et pressant avec force la main que Louis lui tendait :

—Vous êtes un homme brave et dévoué, lui dit-il ; si ma fille peut encore être sauvée, vous seul êtes capable d'accomplir ce miracle ; je me fie à vous comme à Dieu.

—Ne blasphêmez pas, don Gutierre. Préparez-vous à lever le camp, le moment est venu de partir.

—Mais ma fille ! ma malheureuse fille !

—Laissez-moi agir ? Priez Dieu et ayez confiance en sa bonté et en sa justice.

Don Gutierre baissa la tête sans répondre, et s'éloigna en soutenant dans ses bras dona Jésusita à demi évanouie.

Louis demeura seul avec don Miguel.

—Comment Sacramenta a-t-elle pu être enlevée ainsi au milieu du camp ? demanda don Miguel, voilà ce que je ne peux comprendre.

Le batteur de sentiers sourit avec ironie, et regardant fixement le jeune homme:

—Elle n'a pas été enlevée, lui dit-il.

—Comment, elle n'a pas été enlevée ? fit-il avec stupéfaction ; mais s'il en était ainsi, elle serait donc partie seule, de son plein gré, au milieu de la nuit ; songez donc, mon ami, que cela est inadmissible.

—Cela est pourtant, reprit le Français en haussant légèrement les épaules ; ne vous souvenez-vous plus de ce qui s'est passé cette nuit pendant que nous tenions conseil auprès du feu de veille ? l'apparition subite de dona Sacramenta au milieu de nous et son offre de se rendre au camp des Bisons-Rouges pour leur demander secours ?

—Eh bien, ma cousine n'a-t-elle pas renoncé à son projet et ne s'est-elle pas retirée dans l'enramada ?

—Elle s'est retirée dans l'enramada, cela est vrai, mais elle n'a pas renoncé à son projet, et la preuve c'est qu'elle est partie dans l'intention de le mettre à exécution aussitôt que nous avons été endormis.

—Oh ! s'écria-t-il avec effroi, vous vous trompez, cela est impossible.

—Je suis sûr de ce que j'avance, elle s'est dirigée vers le camp des Bisons-Rouges ; seulement, que s'est-il passé depuis ? je l'ignore, mais je le saurai ; vous ne connaissez pas le caractère de votre cousine, cher don Miguel, elle a voulu nous sauver malgré nous ; pauvre enfant ! que sera-t-elle devenue, seule, pendant les ténèbres, au milieu du désert ?

—Vous me faites frémir.

—Ne perdons pas un instant, tout est prêt pour le départ, montez à cheval et mettez-vous en route, Sans-Raison vous servira de guide, c'est un coureur de bois expérimenté.

—Mais vous, que voulez-vous faire ?

—Moi, je prends une direction opposée à la vôtre ; je commence mes recherches.

—Dieu veuille que vous réussissiez.

—Je réussirai, mon ami, soyez-en convaincu.

Louis Morin appela alors Saint-Amand et les autres chasseurs ; un seul manquait, l'Ourson, qui, ainsi que cela avait été convenu, était parti un peu avant le lever du soleil pour se rendre à l'hacienda d'Aguas-Frescas.

Le Français donna à Sans-Raison et à Marceau des instructions fort détaillées sur la direction qu'ils devaient faire suivre à la caravane, leur indiqua l'endroit où ils devaient camper à la fin de la journée, puis, lorsqu'il fut certain qu'ils l'avaient bien compris, il les congédia en leur recommandant la vigilance et surtout la prudence.

Cette affaire terminée, Louis Morin dit adieu à don Miguel et à don Gutierre, fit un salut respectueux à dona Jesusita, qui lui adressa une dernière prière pour sa sœur, et il assista appuyé sur son fusil au départ de la caravane, ayant d'un geste ordonné à Saint-Amand de ne pas le quitter.

Le Canadien s'était insouciamment assis sur un rocher, indifférent en apparence à ce qui se passait. Lorsque les chevaux de main arrivèrent conduits par un peon :

—Nos chevaux ? dit-il seulement au Français.

—Nous les retrouverons ce soir à la halte, répondit celui-ci, nous suivons une piste.

—Bon ! nous allons à pied alors ?

Louis Morin fit un signe affirmatif.

Bientôt les deux chasseurs se trouvèrent seuls ; la caravane avait disparu au loin dans les méandres sans nombre de la sente à peine tracée qu'lle suivait.

Le Français fit alors part à son compagnon du projet qu'il avait conçu pour retrouver la jeune fille et des moyens qu'il comptai employer pour atteindre son but.

Saint-Amand l'écouta attentivement, approuva presque sans réserve le plan du chasseur, seulement il lui fit observer que, puisque dona Sacramenta avait quitté le camp pour se rendre auprès des Comanches, c'était là qu'il fallait aller d'abord, afin de s'assurer si elle s'y trouvait réellement et quels motifs la retenaient au milieu des Bisons-Rouges.

Cette observation frappa le Français, qui en comprit la vérité et admit sans peine la possibilité d'un tel voyage, bien que la chose lui parût d'une difficulté extrême, non à cause de la longueur du chemin, qui était à peine de deux lieues, mais à cause des obstacles insurmontablas que la jeune fille avait dû rencontrer sur sa route.

—Soit, dit-il, allons au camp des Bisons; ils ont pour moi assez d'amitié pour me rendre la jeune fille, au cas où, à la suite d'un malentendu, ils la retiendraient prisonnière.

—Je ne crois pas qu'ils l'aient faite captive; les peaux-rouges en général, et surtout les Comanches, professent un grand respect pour les femmes de notre couleur; il est plus probable que dona Sacramenta se serait trouvée trop fatiguée pour retourner au camp, et aura accepté l'hospitalité que lui auront offerte les Comanches.

—C'est plus probable, en effet, répondit Louis, partons donc, seulement veillons aux traces qui s'offriront à notre vue.

Ils quittèrent alors la colline et s'engagèrent dans le sentier qui descendait dans la plaine et se dirigeait vers le camp des Indiens.

Le jour était complétement fait, le soleil déversait à profusion ses rayons qui faisaient étinceler comme des milliers de diamants les cailloux micacés de la savane, les feuilles des arbres étaient perlées de rosée, les oiseaux blottis sous le couvert chantaient à pleine gorge, et la brise du matin rafraîchissait l'air, qui déjà commençait à s'échauffer graduellement.

Les deux batteurs d'estrade marchaient côte à côte, le fusil sous le bras, afin d'être prêts à s'en servir au moindre mouvement suspect dans les hautes herbes, et ils s'avançaient en examinant attentivement la terre qu'ils foulaient.

Les traces de dona Sacramenta étaient faciles à suivre, et d'autant plus reconnaissables pour les yeux exercés des chasseurs, que la jeune fille n'avait nullement songé à dissimuler ses pas et s'était contentée de s'avancer en droite ligne le plus vite que cela lui avait été possible, n'ayant aucun motif pour donner le change sur la direction qu'elle suivait. D'ailleurs, constatons qu'elle ignorait complétement les moyens en usage parmi les Indiens pour dissimuler les marques de leur passage.

—Dona Sacramenta, vous le voyez, monsieur Louis, dit le Canadien, s'est rendue, ainsi que nous l'avons supposé, au camp des Bisons.

—Il est du moins certain qu'elle en a pris la route, répondit le Français; reste à savoir maintenant si elle est parvenue à l'atteindre.

—Pourquoi en serait-il autrement?

—Parce que ce que peuvent facilement exécuter des hommes comme nous, accoutumés à la vie du désert, devient d'une difficulté extrême pour une jeune fille comme dona Sacramenta.

Le Canadien ne répondit pas et continua à marcher.

Depuis trois quarts d'heure environ ils avaient quitté la colline, lorsqu'ils arrivèrent à un endroit où l'herbe, foulée à plusieurs places, et la terre piétinée de façon à rendre les traces des pas presque invisibles pour tous autres que ces hardis explorateurs, les fit hésiter un instant.

La jeune fille semblait s'être arrêtée là ; en effet, plus haut que cette place, aucune marque de ses pas ne se laissait voir.

Louis examina attentivement les environs, après avoir tracé un cercle imaginaire autour du lieu où la piste était pour ainsi dire indéchiffrable.

Puis, au bout de quelques instants, il parut être complétement fixé.

—Je sais ce que c'est, dit-il au Canadien ; la jeune fille suivait la sente d'un pas furtif et inquiet, lorsque deux individus embusqués à droite et à gauche dans les hautes herbes ont brusquement surgi devant elle et lui ont barré le passage.

—C'est effectivement cela, tout nous le prouve, répondit le Canadien ; maintenant, que devons-nous faire ? continuer à nous diriger vers le camp des peaux-rouges, ou éclairer les environs, afin de nous assurer qu'il n'existe pas une contre-piste ?

—Dona Sacramenta n'a pas été plus loin dans la direction du camp, il est donc inutile de nous y rendre ; voyez, au delà de l'endroit où nous sommes, la sente est nette, sans autres traces de pas que celles laissées par moi cette nuit même pendant mon excursion.

—C'est vrai, fit le Canadien ; cherchons donc la piste.

Ils se mirent aussitôt en quête avec toute la finesse et toute l'habileté de chasseurs émérites.

Leurs recherches ne furent pas longues ; ils ne tardèrent pas à découvrir la piste tracée par les deux guerilleros, qui, peu au fait des coutumes indiennes, avaient laissé des marques fort visibles de leur passage dans le sentier qu'ils s'étaient frayé à travers les herbes.

Cette piste si large et si nettement dessinée fit de nouveau hésiter les chasseurs ; ils ne pouvaient croire que cette piste fut réelle. Connaissant les habitudes des peaux-rouges, ils se sentirent portés à croire qu'elle était fausse, et qu'elle n'avait été indiquée ainsi que dans le but de leur donner le change sur la direction véritable qui avait été suivie et de leur faire perdre un temps précieux en vaines recherches.

Cependant ils ne se rebutèrent pas, et en examinant la piste de plus près et avec une attention plus soutenue, ils aperçurent bientôt les pas légers de la jeune fille faiblement marqués sur le sable entre les pas plus longs et surtout plus fortement imprimés des deux hommes qui l'avait arrêté.

—Plus de doute, dit alors Louis Morin, tout est parfaitement clair maintenant ; les deux hommes embusqués dans ces fourrés, après s'être emparés de dona Sacramenta, l'ont amenée prisonnière ; voici le chemin qu'ils ont suivi, cette piste est vraie.

—Je suis de votre avis, monsieur Louis, répondit le Canadien, seulement vous me permettrez de vous faire observer que ces deux ravisseurs sont des ânes fieffés qui ne connaissent pas leur métier de maraudeurs, ou bien ce sont des novices ; sans cela ils n'auraient pas ainsi tracé un sillon qu'un enfant suivrait les yeux bandés. Je ne connais pas de peaux-rouges capables de commettre une telle gaucherie.

—Votre observation est fort juste, Saint-Amand, je partage entiè-

rement votre sentiment à cet égard ; aussi me voyez-vous en proie à la plus vive inquiétude.

—Pour quel motif donc, monsieur Morin ?

—Parce que maintenant je suis convaincu que dona Sacramenta n'a pas été enlevée par les Indiens.

—Bah ! Et par qui donc alors ?

—Par qui ? fit Louis Morin avec feu ; par quelques coureurs de don Ramon, par don Ramon lui-même peut-être ; des blancs seuls, ignorant les coutumes du désert, peuvent laisser derrière eux des traces pareilles de leur passage.

—Alors, la pauvre enfant est perdue, dit le Canadien avec abattement, car déjà sans doute les misérables l'auront conduite à leur camp, où il nous est impossible de nous introduire.

—Qui sait ? ne nous laissons pas décourager ainsi ; Dieu est juste, il n'aura pas permis l'accomplissement d'un pareil crime ; venez, hâtons-nous, peut-être arriverons-nous assez à temps pour délivrer la malheureuse jeune fille.

Sans plus amples explications, les deux hardis chasseurs reprirent leur route, marchant avec une vitesse que peu d'hommes auraient égalée ; ils sentaient l'importance de la promptitude ; d'ailleurs tout les aidait, le chemin était trop visible pour que rien vînt retarder leur course.

Plusieurs heures s'écoulèrent pendant lesquelles les deux chasseurs continuèrent à s'avancer sans échanger une parole ; cependant, ils sentaient malgré eux le découragement entrer dans leur âme, et déjà ils songeaient avec désespoir à renoncer à une poursuite qu'ils considéraient comme inutile, lorsque tout à coup leurs oreilles, ouvertes à tous les bruits, entendirent des cris lointains, cris de détresse qui semblèrent leur donner des ailes et leur rendre tout leur espoir.

Se glissant en rampant comme des serpents à travers les herbes, ils atteignirent les limites d'un bois assez considérable, et sautant légèrement de branche en branche jusqu'à l'extrême limite du couvert, ils aperçurent dona Sacramenta affaissée sur le sol, à demi évanouie, et les deux bandits qui semblaient la menacer, à ce qu'ils crurent du moins, à cause de la distance où ils se trouvaient du groupe formé par les trois individus ; alors sans se dire un mot, ils échangèrent un regard, épaulèrent leurs fusils et lâchèrent la détente.

XVIII.—LE CAMP.

Nulle plume ne saurait exprimer le sentiment de joie délirante et de vive reconnaissance qu'éprouva la jeune fille en passant subitement, sans aucune transition, de la terreur la plus profonde à la sécurité la plus complète.

Sa délivrance lui paraissait tenir du prodige ; maintenant que la force factice qui l'avait soutenue jusqu'alors avait disparu avec le danger, dona Sacramenta était redevenue la femme faible et craintive, frissonnant au moindre bruit et pâlissant à la seule vue des armes.

—Fuyons, fuyons ! s'écria-t-elle en fondant en larmes et en se

jetant éperdue dans les bras que le chasseur ouvrait pour la recevoir.

—Pauvre enfant! murmura celui-ci avec un indicible accent de bonté, la secousse qu'elle a éprouvée est terrible.

En l'enlevant dans ses bras vigoureux, il l'assit doucement sur l'herbe.

Dona Sacramenta, succombant à son émotion, avait perdu connaissance.

—Elle est évanouie, reprit le Français; mais la joie n'est pas dangereuse, elle ne tardera pas à revenir à la vie; laissons-la, peut-être vaut-il mieux qu'elle ne soit que le témoin insensible de ce qui va se passer ici; voyons un peu quels sont ces drôles.

—Deux peaux-rouges, à ce qu'il me semble, dit dédaigneusement le Canadien.

—Je ne le crois pas, dit le Français; examinons-les de près, je ne serais pas fâché de savoir à qui nous avons eu affaire.

Il s'approcha alors des deux misérables qui se tordaient dans les dernières convulsions de l'agonie, et, sans prendre la peine de se baisser, il les poussa du pied.

—J'en étais sûr, dit-il au bout d'un instant, ce sont des éclaireurs de don Ramon, deux bandits de ma connaissance; regardez-les, Saint-Amand, ce sont les misérables qui nous ont si lâchement abandonnés dans le but de nous trahir au profit de notre ennemi.

—Vive Dieu! s'écria le Canadien, ce sont en effet les deux guerilleros recrutés par don Miguel, une bonne acquisition qu'il avait faite là; de tels reptiles doivent être écrasés sans pitié.

Et avant que Louis Morin eût le temps de l'en empêcher, l'implacable Canadien leva son fusil et de deux coups de crosse il leur fracassa le crâne.

—Qu'avez-vous fait, Saint-Amand? dit le Français d'un ton de reproche.

—Mon devoir, répondit rudement le chasseur, d'ailleurs j'ai payé une dette; ces bandits connaissaient nos secrets, ils les ont vendus à don Ramon et ils sont cause de tout ce qui nous est arrivé de mal depuis notre départ de Guadalajara; vive Dieu! je recommencerais sans remords, s'il était possible de les tuer deux fois.

—Enfin, dit le Français en haussant les épaules, ce qui est fait est fait, il est inutile d'y songer davantage; jetez-les dans le fourré, afin qu'ils n'attristent pas les regards de dona Sacramenta lorsqu'elle rouvrira les yeux.

Saint Amand, sans répondre, saisit les deux cadavres chacun par un pied, et les traîna jusqu'à une fosse peu distante où il les laissa tomber.

—Eh! eh! fit-il en rejoignant le Français, voilà une bonne aubaine pour les *urubus* (vautours).

Malgré la gravité de la situation, Louis Morin ne put s'empêcher de rire de cette étrange oraison funèbre.

—Maintenant, dit-il, songeons à nos affaires; mieux vaut convenir de nos faits avant que la jeune fille soit en état de nous entendre. Quel est votre avis?

—Hum! fit le chasseur en bourrant son fusil, voilà une charge de poudre que je ne regrette pas; il aurait été impossible de la

mieux employer. Quant à ce que vous me demandez, monsieur Louis ; s'il ne s'agissait que de nous deux, nous aurions bientôt rejoint nos compagnons ; mais voilà une jeune fille complétement incapable de se soutenir ; brisée par la fatigue et la terreur ; il est impossible de songer à la faire marcher.

Autour des chasseurs la savane paraissait aussi paisible et aussi déserte que le jour où elle était sortie pour la première fois des mains toutes-puissantes du Créateur.

L'œil plongeait sans obstacle dans toutes les directions à travers les intervalles que les arbres feuillus laissaient entre eux ; nulle part on ne découvrait rien qui ne fit partie du site et qui ne fût en harmonie avec le calme profond qui y régnait.

Si parfois un oiseau agitait les feuilles, si un écureuil, en sautant de branche en branche, causait un léger bruit, cette interruption momentanée ne faisait que rendre ensuite le silence plus paisible et plus solennel, et l'on n'entendait plus que le murmure de l'air qui faisait frissonner les hautes herbes, et le susurrement sourd et monotone des infiniment petits accomplissant leur tâche dans l'humus qui les cachait. On aurait dit que le pied de l'homme n'avait jamais foulé cette partie de la savane, tant elle portait un caractère d'immobilité majestueuse et de repos grandiose.

Avant de répondre à son compagnon, Louis Morin leva les yeux vers le ciel et sembla calculer mentalement la hauteur du soleil à l'horizon et combien il lui restait de temps encore pour terminer sa course.

—J'avais songé, dit-il, à essayer de gagner le camp des Bisons-Rouges, car je sais où ils s'arrêteront ce soir ; mais il nous reste huit heures de jour, c'est plus qu'il ne nous en faut pour rejoindre nos amis, même en marchant lentement ; il est donc inutile que nous allions demander l'hospitalité aux peaux-rouges.

—Mais la jeune fille ne pourra marcher.

—Aussi ne marchera-t-elle pas ; nous la porterons sur un brancard.

—C'est pardieu vrai, s'écria le Canadien, je n'y avais pas songé ; ce moyen est excellent et lève toutes les difficultés.

Sans plus attendre, le chasseur commença à abattre des branches d'arbres avec son couteau et il s'occupa activement à les entrelacer et à former un brancard.

Louis se rapprocha de la jeune fille ; en ce moment même elle rouvrit les yeux. Son premier regard fut pour le chasseur, auquel elle tendit la main avec son sourire triste.

—Comment vous sentez-vous, senorita ? lui demanda-t-il avec intérêt.

—Je suis mieux, bien mieux, lui dit-elle d'une voix brisée par l'émotion, je renais à la vie ; j'ai été bien punie de ma désobéissance ; sans vous, j'étais perdue.

—Ne parlons plus de cela, vous êtes en sûreté maintenant ; mais nous ne pouvons demeurer ici, il faut nous hâter de rassurer votre père et vos amis, qui ignorent votre sort et tremblent pour vous.

—J'essayerai de marcher, répondit-elle en faisant un effort pour se lever.

—Non, vous êtes trop faible, vous ne pourriez nous suivre.

—Oh ! je suis brave, allez, dit-elle en souriant.

—Je le sais ; mais je ne souffrirai pas que vous vous exposiez à de nouvelles fatigues. Voici un brancard préparé pour vous ; nous allons vous porter.

—Oh ! non, je ne consentirai jamais

—Déjà de la rébellion ! souvenez-vous que vous me devez obéissance, senorita ; d'ailleurs, votre salut dépend de votre docilité à suivre mes avis.

—Je les suivrai donc, puisque vous l'exigez, reprit-elle doucement.

Le chasseur la prit alors dans ses bras et l'étendit sur le brancard, que le Canadien avait recouvert de feuilles, d'herbes et de mousse ; puis les deux hommes soulevèrent le brancard et se mirent en route pour regagner le campement d'un pas délibéré, à travers la savane, comme s'ils n'eussent point senti le poids du fardeau qu'ils portaient. Leur course fut longue. Plusieurs fois dona Sacramenta les obligea à s'arrrêter pour reprendre haleine.

Ce ne fut qu'au coucher du soleil seulement que les chasseurs atteignirent le pied de l'éminence où les Mexicains avaient établi leur campement de nuit, dans une position en tout semblable à celle de la nuit précédente.

Arrivée là, dona Sacramenta, dont les forces étaient complétement revenues, insista pour mettre pied à terre et marcher pendant les quelques pas qui lui restaient encore à faire pour se trouver dans les bras de son père et de sa sœur.

Louis acquiesça à ce désir, dont il comprit le motif.

La joie de tous fut vive en apercevant la jeune fille calme, reposée, souriante. Don Gutierre et sa sœur, après l'avoir embrassée à plusieurs reprises, l'entraînèrent dans une enramada préparée pour la recevoir, et là ils eurent un de ces entretiens cœur à cœur dont la douceur ne saurait être comprise que par les gens qui, après avoir couru de terribles dangers, se sont soudain vus réunis à ceux qu'ils aiment.

Le Français et le Canadien ne réussirent que difficilement à se soustraire à la reconnaissance de leurs amis ; le chasseur se fit rendre un compte détaillé des évènements qui s'étaient passés pendant la journée ; puis, pour mettre fin à l'empressement enthousiaste de ses compagnons, il feignit d'éprouver le besoin de se livrer au répos.

Mais il ne lui fut pas aussi facile qu'il le supposait de se débarrasser de don Miguel. Le jeune homme était dans l'admiration de la conduite du Français. La réussite de son exploration dans la savane lui paraissait tenir du prodige.

Cependant, sur les prières du chasseur, don Miguel consentit à ne plus insister sur ce sujet ; don Luis parvint même à lui faire changer complétement d'entretien.

—Ainsi, dit don Miguel, vous n'avez pas eu de nouvelles de vos amis indiens ?

—Aucune, répondit le Français. D'ailleurs nous avons constamment suivi une direction opposée à celle qu'il nous aurait fallu prendre pour nous rendre dans leur camp.

—Cela me contrarie, je n'avais pas renoncé à l'espoir de les avoir pour auxiliaires en cas de danger pressant.

—Je partage votre avis, mais je suis convaincu qu'au momen du péril nous les verrons arriver à notre secours.

—Oui, mais comment les trouver maintenant ?

—Que cela ne vous inquiète pas, cher don Miguel ; je sais où ils sont ; leur camp est moins éloigné du nôtre que vous ne le supposez.

—Dieu vous entende !

Là-dessus les deux hommes étendirent leurs zarapés à terre, se roulèrent dedans, fermèrent les yeux, et bientôt ils furent profondément endormis.

La nuit s'était écoulée presque tout entière. Le fond du ciel se faisait peu à peu moins sombre ; à l'extrême limite de l'horizon, des reflets d'opale nuançaient le bord des nuages ; le froid devenait plus vif ; la rosée tombait plus abondante ; la brise matinale faisait courir des frissonnements dans les arbres ; le hibou saluait, par son mystérieux houhoulement monotone et triste, l'approche du jour.

Saint-Amand, le chasseur canadien, placé en sentinelle, continuait sa veille vigilante, interrogeant attentivement la savane dans ses moindres détails, et profitant du crépuscule qui commençait à naître pour s'assurer que tout demeurait calme autour de l'éminence.

Tout à coup le chasseur tressaillit ; il se pencha sur le retranchement et regarda attentivement dans la plaine ; il venait de remarquer un fait étrange.

Les hautes herbes de la savane étaient agitées par un mouvement long et continu, comme si le vent eût passé au-dessus d'elles et les eut successivement courbées.

Chose singulière, cette agitation régulière des hautes herbes avait lieu en sens inverse de la brise, et se rapprochait de plus en plus du monticule au sommet duquel le camp était établi ; au lieu que, si ce mouvement des herbes eût été réellement opéré par le vent, il aurait dû, au contraire, se faire dans une direction diamétralement opposée. Saint-Amand, quoiqu'il fut bien certain d'être bien éveillé, se frotta les yeux à plusieurs reprises, mais le doute n'était point possible ; il avait bien vu ; le mouvement se rapprochait de plus en plus, ne se faisant sentir que dans une certaine partie de la plaine, comparativement fort restreinte.

Le Canadien soupçonna aussitôt une embûche. Quittant pour un instant son poste, il se hâta d'aller réveiller Louis Morin.

—Qu'y a-t-il ? s'écria celui-ci en se levant aussitôt calme et tranquille, comme s'il ne venait pas d'être tiré d'un profond sommeil.

—Je ne sais pas, répondit le Canadien ; mais, pour sûr, monsieur Louis, il se passe quelque chose d'insolite dans la savane. Vous savez que je suis un vieux limier qui ne s'effraie pas facilement ; eh bien, je vous donne ma parole d'honneur que j'ai presque peur.

—Oh ! oh ! fit le Français, c'est sérieux alors. Voyons donc cela.

—Venez ; peut-être qu'à nous deux nous en aurons le cœur net.

Et, conduisant Louis Morin aux retranchements, Saint-Amand lui fit remarquer la singulière agitation des herbes, et surtout la direction étrange dans laquelle elles se courbaient.

—Hum ! fit Louis tout pensif, ceci est louche, en effet.

—N'est-ce pas ?

—Parbleu ! il y a du peau-rouge là-dessous ; c'est une ruse indienne. Nous allons être attaqués probablement avant une demi-heure.

—Je le parierais, dit Saint-Amand, flatté de ne pas s'être trompé dans ses suppositions. Que faut-il faire, monsieur Louis ?

—Réveiller doucement nos compagnons sans perdre un instant ; car le temps presse. Surtout pas de bruit ; il faut que les drôles qui sont là bas ne se doutent point que nous sommes sur nos gardes.

Saint-Amand se hâta d'obéir ; il alla de l'un à l'autre des peones et, quelques minutes plus tard, tous avaient pris leur poste aux retranchements. Par l'ordre de Louis, seuls don Gutierre et don Miguel n'avaient pas été éveillés.

Le Français, après s'être assuré de la présence de tous les défenseurs du camp aux retranchements, appela un des Canadiens.

—Sans-raison, lui dit-il.

—Monsieur Louis, répondit celui-ci en s'approchant.

—Prenez votre fusil et descendez dans la plaine pour l'éclairer ; je veux savoir ce qui se passe dans les hautes herbes que vous voyez là-bas.

—Avant une demi-heure vous le saurez, monsieur.

—Surtout tâchez de ne pas vous faire tuer.

—Je ferai tout mon possible pour cela, répondit-il en riant.

Il enjamba alors les retranchements, et se glissa dans les broussailles.

Ainsi qu'il l'avait promis, au bout d'une demi-heure tout au plus il était de retour.

Louis Morin l'attendait en marchant de long en large avec inquiétude. Aussitôt qu'il l'aperçut, il l'interpella :

—Arrivez donc, lui dit-il. Voyons, que savez-vous de nouveau ?

—Tout ce que vous désirez savoir, monsieur Louis.

—Alors expliquez-vous vivement.

—Ce sont des peaux rouges.

—Des peaux-rouges ? s'écria-t-il avec surprise, car, après les paroles de l'Opossum, il pensait ne rien avoir à redouter de leur part.

—Oui, Monsieur Louis, des peaux-rouges, je suis certain de ce que je vous dis, ils ont passé presque à me toucher.

—Diable ! sont-ils beaucoup ?

—Autant que j'ai pu le calculer, je les crois une centaine environ.

—Tant que cela ! murmura-t-il en jetant un regard triste sur ses compagnons si peu nombreux, c'est beaucoup.

—Bah ! fit insouciamment le Canadien, nous avons eu souvent affaire à des tribus tout entières.

—C'est vrai, répondit Louis d'un air sombre, mais nous étions tous chasseurs habitués au désert. Avez-vous vu leurs peintures ?

—Tout ce que j'ai pu reconnaître, c'est que ce sont des peintures de guerre, mais il ne m'a pas été possible de voir à quelle nation ils appartiennent.

—Ont-ils des armes à feu ?

—Pour cela, je puis vous répondre sûrement, tous ont des fusils.

—C'est incompréhensible, murmura le Français en se parlant à lui-même, tant d'armes à feu dans un détachement indien.

En ce moment, au pied même de l'éminence, les buissons s'écartèrent et un indien parut agitant une robe de bison en signe de paix.

—Ah ! ah ! fit Louis, un parlementaire ! voyons un peu ce que nous veut ce drôle ; c'est singulier, cet Indien me parait suspect ; attention, mes amis, que personne ne tire sans mon ordre. Saint-Amand, montrez-vous et parlementez avec ce guerrier.

Saint-Amand monta aussitôt sur les retranchements et s'adressant au peau-rouge immobile à la place qu'il avait choisie :

—Que voulez-vous, guerrier, lui dit-il, et pourquoi ne passez-vous pas tranquillement votre chemin au lieu de venir troubler ainsi notre repos ?

XIX.—L'ASSAUT.

—Etes-vous un chef ? dit l'Indien, sans répondre autrement à la question qui lui était adressée.

—Et vous ? fit le Canadien d'un air narquois.

—Je suis un chef.

—Tant mieux pour vous, moi aussi alors ; maintenant que voulez-vous ?

—M'asseoir au feu du conseil de mon frère et fumer avec lui le calumet de paix.

—Et vos compagnons, que feront-ils pendant ce temps-là ?

—Je suis seul, répondit péremptoirement l'Indien.

—Pour cette fois vous mentez, chef, dit sèchement le Canadien.

Au même instant une foule de peaux-rouges bondit hors des broussailles et se rua sur les retranchements en poussant des cris horribles et en faisant une décharge générale.

Saint-Amand tomba, le combat était engagé ; mais grâce aux précautions prises par les Mexicains, malgré la vivacité de leur attaque, les peaux-rouges furent si rudement reçus par les peones, qu'ils se virent contraints de reculer, poursuivis par les balles, qui les atteignaient dans leur retraite et leur faisaient éprouver des pertes sensibles.

Les faits que nous venons de rapporter s'étaient passés si rapidement, la fuite et la disparition des peaux-rouges avaient été si promptes, et un calme si profond avait si subitement remplacé le bruit et le tumulte de la bataille, que, si les voyageurs n'avaient pas vu se tordre près d'eux trois de leurs compagnons dans les dernières convulsions de l'agonie, ils auraient pu supposer qu'ils avaient fait un rêve affreux.

Aux cris poussés par les Indiens, aux coups de feu, don Miguel s'était réveillé en sursaut, don Gutierre s'était élancé hors de la tente, et les jeunes filles étaient apparues effarées et tremblantes.

—Que se passe-t-il, mon Dieu ? s'écria Sacramenta.

—Seigneur, ayez pitié de nous ! dit sa sœur en joignant les mains et levant les yeux au ciel. Louis demeurait pensif sans répondre aux questions que don Gutierre et don Miguel lui adressaient.

Un étrange soupçon avait traversé l'esprit du Français, soupçon qu'il voulait éclaircir.

Il y a du Ramon là-dessous, dit-il enfin, et se tournant vers don Miguel, écoutez, ajouta-t-il je quitte le camp, il le faut, mon absence ne sera que de courte durée. Pendant ce temps, tenez-vous sur la défensive, surtout gardez-vous bien de tenter une sortie, les ennemis qui nous attaquent sont plus redoutables que vous ne le supposez, j'irai moi-même les reconnaître ; et comme don Gutierre et son neveu essayaient de lui adresser des observations, pas un mot, dit-il d'une voix brève, les minutes valent des heures ; adieu. Sans-raison, suivez-moi.

Après avoir fait un dernier geste de la main à ses amis, le chasseur se glissa hors des retranchements et disparut accompagné du Canadien.

Une demi-heure, un siècle, s'écoula, puis tout à coup plusieurs détonations retentirent, suivies presque immédiatement d'un silence de mort.

—Ils l'ont tué ! s'écria don Miguel ; oh ! je le vengerai !

Alors, avec une énergie fébrile, le jeune homme organisa la défense, faisant passer dans l'âme de ses compagnons atterrés par l'attaque imprévue des peaux-rouges la colère qui l'animait.

Cependant les Indiens n'avaient pas renoncé à s'emparer du camp, ils préparaient une nouvelle attaque, mais cette fois ils procédaient lentement et méthodiquement, en hommes qui veulent réussir ; on les voyait, hors de portée de fusil, faire de considérables abattis de bois ; les Espagnols ne comprenaient rien à leur manière d'agir.

—Patience, senor, dit Marceau à don Miguel qui lui demandait son avis, vous en saurez bientôt autant que moi ; ces branches qu'ils coupent, ils en vont faire des fagots qu'ils porteront devant eux pour se garantir des balles, puis arrivés près des retranchements ils y mettront le feu et les lanceront dans le camp pour l'incendier, c'est simple, comme vous voyez.

—Mon Dieu ! pourquoi don Luis nous a-t-il quittés ? reprit don Miguel.

—Patience, senor, reprit le Canadien, qui affectionnait cette locution, M. Louis a son idée au sujet des Indiens.

—Quelle idée ? demanda don Gutierre.

—Eh ! fit-il en ricanant, une supposition que ces peaux-rouges seraient des blancs.

—Hein ! firent-ils avec surprise.

—Cela s'est vu, et dame, je ne serais pas éloigné de croire qu'il en est ainsi aujourd'hui ; des peaux-rouges qui font une attaque de nuit, c'est louche : l'Indien aime à dormir, il ne se bat qu'au soleil.

—Hélas ! blancs ou rouges, don Louis est mort maintenant, ils l'ont assassiné.

—Je connais M. Louis depuis longtemps, je l'ai vu dans des en-

droits où il faisait plus chaud qu'ici ; il n'est pas homme à se faire tuer comme ça ; les coups de feu que vous avez entendus me prouvent seulement qu'il leur a joué quelque bon tour, voilà tout ; mais pour être tué, allons donc !

Ces raisonnements du Canadien étaient loin de rassurer don Gutierre et son neveu, mais ils feignirent d'être de son avis pour couper court à la discussion.

—Préparez-vous, dit tout à coup le chasseur, je me trompe fort, ou nous allons être attaqués de nouveau.

—Aux armes, cria don Miguel.

Chacun courut à son poste, résolu de se faire tuer plutôt que de tomber vivant entre les mains des Indiens.

Les prévisions du Canadien étaient justes, les peaux-rouges s'avançaient contre les retranchements, mais cette fois ils venaient lentement et en bon ordre, s'abritant soigneusement derrière d'énormes fagots qu'ils roulaient devant eux.

Ces fagots étaient tenus par plusieurs hommes qui les maintenaient de façon à en faire un rampart à d'autres Indiens qui tiraient sans relâche contre les retranchements.

Par l'ordre de don Miguel, les peones cachés, eux aussi, derrière les fourgons et les abatis d'arbres, demeuraient immobiles sans répondre au feu de l'ennemi.

Cependant, bien que la marche de celui-ci fut lente, il approchait de plus en plus, et bientôt il allait se trouver au sommet de l'éminence.

Don Miguel, à force de prières, avait obtenu des jeunes filles qu'elles se retirassent derrière les arbres restés debout dans le camp.

Quelques minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles les deux partis se préparèrent silencieusement à une lutte suprême.

Tout à coup les Indiens laissèrent tomber les fagots qui les abritaient et se ruèrent sur les retranchements, qu'ils essayèrent d'escalader de tous les côtés à la fois, en poussant des cris horribles.

Alors commença un combat corps à corps où chaque coup renversait un homme.

La lutte se prolongea pendant assez longtemps sans avantage marqué d'un côté ou de l'autre ; les Indiens, combattant à découvert, avaient le plus à souffrir, les peones se défendaient avec une indomptable énergie, se faisant des armes de tout ce qui se trouvait à leur portée.

Don Gutierre avait le bras cassé, cependant il continuait à se battre, don Miguel semblait se multiplier, il était partout à la fois, excitait les uns, gourmandant les autres, et abattant un ennemi à chaque coup.

Le camp brûlait, les Indiens avaient jeté des fagots enflammés sur les fourgons, qui avaient pris feu aussitôt.

Tout à coup don Miguel tomba, une balle lui avait traversé la poitrine.

Les peones, saisis de terreur à la vue de la chute de leur chef eurent un moment d'hésitation, tout allait être perdu.

Soudain, dona Sacramenta poussa un cri de désespoir terrible, et s'élançant comme une lionne au milieu des combattants :

—Comment, lâches ! s'écria-t-elle, vous fuyez ! est-ce à une femme à vous donner l'exemple du devoir ?

Saisissant alors avec une indomptable énergie le machete qu'en tombant don Miguel avait laissé échapper, elle s'élança vers les retranchements déjà presque escaladés par les peaux-rouges. Les peones électrisés, se précipitèrent sur les pas de la jeune fille, rejetèrent en dehors du camp les ennemis, et rétablirent le combat.

Alors apparurent à la tête des sauvages deux hommes vêtus à l'européenne qui, jusqu'à ce moment sans doute, s'étaient tenus en arrière.

Ces deux hommes étaient don Ramon et don Remigo.

—En avant ! en avant ! hurlait don Remigo, emparez-vous des jeunes filles, mille onces d'or pour chacune d'elles !

Il y eut alors une mêlée terrible, d'autant plus terrible que de ce dernier effort dépendait le succès de l'attaque.

Les peones et le Canadien survivant s'étaient réunis autour des jeunes filles, auxquelles ils formaient un rempart de leurs corps ; tous ces hommes avaient noblement fait le sacrifice de leur vie pour défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang ces deux enfants si braves et si malheureuses.

Cependant, malgré leur résistance héroïque, le moment ne tarderait pas à arriver où ils seraient écrasés par le nombre et succomberaient avec le désespoir de voir leur sacrifice inutile.

Agenouillées côte à côte auprès de leur père blessé, entourées par leurs derniers défenseurs, pâles, mourantes, échevelées, en proie à une agonie anticipée, sans voix, sans force, les jeunes filles attendaient la mort pour se réfugier dans le sein de Dieu.

Soudain, un cri terrible se fit entendre, une épouvantable explosion éclata comme un coup de foudre dans un ciel serein, un vent de mort passa sur les assaillants, dont les rangs vacillèrent comme les blés coupés par la faucille, et une multitude de démons bondirent sur l'éminence en brandissant des armes de toutes sortes ; à leur tête venait Louis Morin, abattant avec son fusil, dont il s'était fait une massue, tout ce qui se trouvait sur sa route, et se traçant ainsi un sanglant sillon jusqu'aux jeunes filles.

—Courage ! criait-il d'une voix stridente, courage, me voilà !

Les assaillants, épouvantés par cette subite apparition d'ennemis dont ils ne soupçonnaient point l'arrivée, reculèrent en désordre jusqu'au bord de la rampe, où ils tentèrent, comme des tigres aux abois de tenir pied encore.

—A nous ! à nous ! dit don Miguel en se levant sur un genou, Louis, sauvez mes cousines, sauvez mon oncle !

—Me voilà ! répondit le chasseur, me voilà !

Ce qui s'était passé, le lecteur le comprend, Louis Morin n'avait eu besoin que d'un regard pour reconnaître que les Indiens qui attaquaient le camp n'étaient en réalité que des Mexicains déguisés, des bandits de la pire espèce ; il s'était ouvert passage et avait gagné le camp des Comanches ; ceux-ci, sous les ordres de l'Opossum et des autres chefs de la tribu, étaient déjà en marche pour venir à son secours.

A part l'amitié qu'ils portaient au chasseur, les Comanches étaient blessés de voir des saltéadores se couvrir du costume guerrier de

leur nation pour commettre des déprédations et des atrocités dont eux passeraient pour être les auteurs, et ils avaient résolu d'infliger aux bandits un châtiment exemplaire.

Cependant, le combat continuait avec un acharnement indicible. Les bandits, sachant qu'ils n'avaient pas de quartier à attendre des Bisons-Rouges, se défendaient avec une férocité sans exemple, non pour sauver leur vie, ils se savaient perdus, mais afin de se faire tuer et d'échapper ainsi aux tortures que leur infligeraient leurs implaquables vainqueurs, s'ils tombaient vivants entre leurs mains.

En apercevant Louis Morin, don Ramon avait poussé un rugissement de tigre, le Français allait lui ravir la proie qu'il croyait déjà tenir en son pouvoir. Don Remigo et deux bandits qui se tenaient à ses côtés se reunirent à lui, et tous quatre à la fois ils se ruèrent sur le Français, qu'ils enveloppèrent et qu'ils assaillirent avec une fureur sans égale.

Mais l'Opossum avait vu le danger que courait son ami, et s'était élancé pour le soutenir, suivi de plusieurs de ses meilleurs guerriers.

Louis Morin attendait ses ennemis de pied ferme.

—Eh ! eh ! fit-il en ricanant, c'est encore vous, don Ramon ! pour cette fois, nous en finirons, je l'espère.

—Et moi aussi, démon de Français ! s'écria le Mexicain d'une voix que la colère faisait trembler. Meurs, misérable ! ajouta-t-il en déchargeant sur lui ses révolvers.

Le Français fit un bond de côté, d'un coup de crosse il assomma un des bandits qui tomba comme un bœuf à l'abattoir, puis brisa le crâne du second, qui brandissait sa reata au-dessus de sa tête, prêt à le *lasser*.

Louis Morin n'avait donc plus que deux adversaires devant lui.

—Laissez-moi châtier ces misérables, dit-il à l'Opossum, occupez-vous de ceux de leurs compagnons qui survivent encore.

Il laissa tomber son fusil, qui lui devenait inutile, et, saisissant sa longue rapière d'une main et un révolver de l'autre, il attaqua résolûment les deux Mexicains.

Ceux-ci n'étaient pas des ennemis à dédaigner, jeunes, adroits, braves et animés d'une haine mortelle ; le Français pouvait succomber dans la lutte qu'il s'obstinait à soutenir seul contre eux.

Don Miguel, malgré la gravité de sa blessure, ranimé à la vue du secours que lui amenait son ami, et soutenu par la fièvre enivrante du combat, s'était relevé, et, appuyé sur un sabre ramassé par lui sur le sol, il s'était traîné pas à pas jusqu'à l'endroit où les trois hommes avaient engagé un duel terrible.

En apercevant son ami luttant seul contre don Ramon et don Remigo, un nuage sanglant passa sur les yeux de don Miguel ; il ne fut plus maître de sa fureur ; il se précipita, le sabre haut, sur don Remigo et lui passa son arme à travers le corps. Le Mexicain poussa un hurlement de fureur et, saisissant son ennemi à bras-le-corps, il roula avec lui sur la terre, où, enlacé l'un à l'autre comme deux serpents, ils se débattirent avec rage.

Nul n'aurait su dire quelle aurait été l'issue de cette lutte étrange, si l'Opossum n'avait pas jugé à propos d'intervenir ; saisis-

sant don Remigo par la chevelure, il lui renversa violemment la tête en arrière, et lui plongea son couteau dans la gorge.

Le Mexicain fit un bond terrible en se roidissant convulsivement, ses membres se détendirent et il demeura immobile ; il était mort.

Quant à don Ramon, son sort était plus affreux ; Louis Morin l'avait désarmé, et malgré une résistance énergique, il avait réussi à se rendre maître de sa personne et à le faire prisonnier.

Le combat était fini. De toute la troupe des bandits qui avaient attaqué le camp, un seul vivait encore : c'était don Ramon.

Louis Morin, avec sa générosité habituelle, voulait lui faire grâce de la vie.

L'Opossum s'y opposa.

—On écrase les reptiles venimeux, dit-il ; cet homme est un serpent, il mourra ; il appartient aux Bisons-Rouges, les guerriers comanches l'attacheront au poteau de torture.

Il fut impossible au Français de faire comprendre à l'implacable chef que souvent la clémence est un devoir.

L'Opossum ne voulait rien entendre, et don Ramon fut emmené par les Indiens.

Le soir même, le misérable fut attaché au poteau ; nous ne décrirons pas son supplice, il fut horrible ; nous nous bornerons à dire qu'il appela la mort pendant sept heures avant qu'elle consentit à mettre un terme à ses souffrances.

Les voyageurs, réduits à un fort petit nombre et blessés pour la plupart, étaient dans l'impossibilité de continuer leur marche ; il leur fallut accepter l'hospitalité que leur offrirent les Bisons-Rouges dans leur camp.

Dès qu'il vit ses amis en sûreté au milieu des Comanches, bien qu'il eût, quelques jours auparavant, expédié l'Ourson à l'hacienda d'Aguas Frescas, l'infatigable Français quitta ses amis et se mit en route afin de hâter l'arrivée des secours, des fourgons et des voitures, devenus indispensables après le désastre complet éprouvé par la caravane.

Son absence ne dura qu'un jour ; il avait rencontré l'Ourson à quelques lieues du camp, à la tête d'une troupe nombreuse de peones et amenant avec lui tous les objets indispensables aux malheureux voyageurs.

L'état des jeunes filles inspirait de sérieuses inquiétudes ; à la suite des violentes émotions causées par les périls affreux auxquels elles avaient été pendant si longtemps exposées, et surtout pendant le dernier combat, elles avaient été atteintes d'une maladie nerveuse qui leur causait une faiblesse et une prostration dont les symptômes devenaient chaque jour plus alarmants.

Cependant elles laissèrent paraître une joie de bon augure, lorsque Louis Morin leur annonça à son retour que tout était prêt pour leur départ et que désormais elles n'avaient plus aucun péril à redouter.

Les Comanches voulurent accompagner leurs hôtes jusqu'aux dernières limites du désert ; ils ne les quittèrent que lorsqu'ils arrivèrent en vue de l'hacienda.

Quinze jours plus tard, don Gutierre, ses filles, son frère et son

neveu, complétement rétabli de sa blessure, s'embarquaient pour l'Europe sur un bâtiment français frété par les soins de don Miguel et qui les attendait depuis deux mois déjà dans le port de Guaymas.

Sur la plage, Louis Morin prit congé de ses amis.

Ce fut en vain que ceux-ci essayèrent de le retenir près d'eux, le Français demeura sourd à leurs offres amicales.

— Mais enfin que comptez-vous faire ? lui demanda don Miguel.

—Retourner au désert, dit-il ; c'est là seulement que, face à face avec les grandes œuvres de Dieu, l'homme vit libre en apprenant à devenir meilleur.

Il ne quitta le rivage que lorsque le navire qui emportait ses amis eut complétement disparu à l'horizon, Alors il poussa un profond soupir, et essuya une larme qui coulait sur ses joues hâlées, et après être remonté sur son cheval, il reprit lentement le chemin des prairies.

—C'était un rêve ! murmura-t-il en jetant un dernier regard vers la mer.

.....

.....

.....

Don Gutierre et son frère se sont retirés à Cordoue, don Miguel a épousé Sacramenta; Jesusita, qui a plusieurs fois refusé les brillants partis qui lui étaient offerts, est rentrée il y a quelques mois dans un couvent, où elle a témoigné le désir de prononcer ses vœux.

On cherche vainement le motif d'une aussi étrange résolution de la part d'une jeune fille belle, riche, aimée, et qui, en apparence du moins, était si heureuse.

GUSTAVE AIMARD.

FIN.

ETUDE SUR LE NORD-OUEST DU CANADA.

ESQUISSE CLIMATOLOGIQUE

(Suite et fin.)

Tout naturellement, le dégel ne pénètre pas à une grande profondeur. En 1849, Seaman a fait une série d'expériences qui ont démontré que le dégel, sur les bords des mers arctiques, atteint une profondeur variant de deux à quatre pieds. D'après les nombreuses expériences de Richardson, cette profondeur n'est que de quatorze pouces sur la côte septentrionale du Nord-Ouest Canadien.

On conçoit que le sol ne gèle ainsi que dans les endroits les plus au nord et sur les bords de la baie d'Hudson, qui est entourée par un terrain humide et mousseux qui retient beaucoup le froid. A mesure qu'on remonte le cours du Mackenzie, l'action du soleil se fait plus sentir et le sol se dégèle complètement de bonne heure, et plus encore dans les grandes prairies du sud-est.

C'est aussi l'absence prolongée du soleil dans les régions arctiques qui occasionne la formation des glaces dont les mers polaires sont recouvertes durant toute l'année.

Toutes ces causes réunies produisent des abaissements de température extrêmes dans les parties les plus au nord du territoire qui nous occupe. En 1853, le thermomètre à l'esprit de vin atteignait 40 degrés centigrades au-dessous de zéro à Athabaska, tandis qu'il descendait à 48° centigrades au fort Good Hope, dans un lieu abrité contre les vents froids. Au fort Anderson, latitude 68°45, le thermomètre descend à 55° au-dessous de zéro. Dans les terres arctiques Sir James Ross a enregistré 60° centigrades dans l'air, et après lui Sir W. E. Parry a observé 54° centigrades pendant cinquante heures consécutives ; Sir E. Belcher, en 1853-4, a observé une moyenne de 48°88 centigrades pour 264 heures et de 58° à 62°50 centigrades pour quatorze heures. Le thermomètre descendit même dans sa maisonnette de glace à 65 et 66 degrés centigrades.

Les endroits où ces froids excessifs ont été remarqués se trouvent à des centaines et des centaines de milles des régions cultivables du Nord-Ouest ; mais l'influence de ces températures rigoureuses se fait naturellement sentir partout. C'est pourquoi la position géographique de ce pays est la principale cause du froid.

2o Cette première cause en occasionne une autre : la proximité des mers glaciales.

On sait que les mers polaires sont constamment recouvertes de glaces plus ou moins compactes. Dans le cours de ses explorations, le Dr. Scoresby a vu une banquise sur laquelle une voiture aurait pu parcourir en ligne droite une distance de quatre vingt dix milles. Ces glaces absorbent la chaleur solaire qui réchaufferait la terre dans les environs et produisent constamment dans la température un abaissement qui se fait sentir à une grande distance.

3o Cette seconde cause de froid, que nous pourrions appeler

locale, en engendre une troisième qui est plus générale : les vents froids.

Le vent joue un grand rôle dans la température ; il l'élève ou l'abaisse, selon qu'il est chaud ou froid. Or les vents du nord originant en des régions constamment froides et emportant avec eux le froid causé par l'évaporation dans la mer glaciale, font toujours descendre le thermomètre. Aussi dans le Nord-Ouest, comme dans toutes les autres parties du Canada, parler du vent venant du nord, c'est parler d'un vent froid, sec et piquant, en hiver.

Pour apprécier l'influence de ce vent du nord sur la température du Nord Ouest, nous allons voir dans quelle proportion il se fait entir, comparativement aux autres vents.

Au fort Confidence, latitude 66°54′ et longitude 118°49′, le vent a été observé à chaque heure en 1848–9, du mois d'octobre au mois d'avril inclusivement. Ces 3,430 observations ont donné le résultat suivant: Calme, 294; vents d'est allant des *Barren Grounds* vers les forêts du Mackenzie, 547 heures; vents de l'ouest, 286 heures; vents du nord et du nord-est, 969 heures. vents du nord et du nord-ouest, 348 heures; vents du sud-ouest, 262; du sud-est, 718, faisant pour les vents venant du sud 980 heures et 1017 pour ceux venant en ligne plus au moins directe du nord. Les vents du sud augmentaient avec le printemps et auraient atteint un chiffre plus élevé que ceux du nord, si les observations avaient été continuées durant l'été.

Les temps de calme ont été observés en plus grand nombre du mois de décembre au mois de mars et les nuages abondaient en octobre et en novembre.

Le registre météorologique tenu dans la baie de Baffin par le Dr. Sutherland, en 1854, durant les mois de mai, juin, juillet et août, indique 14 jours de vents directs de l'est, 4 jours de vents directs de l'ouest, 54 jours de vents plus au moins directement du nord, dont 43 du nord-est et 11 du nord-ouest, 12 jours de vents du sud-est et 26 jours de vents du sud-ouest. Les tableaux qui suivent compléteront ces données :

Tableaux montrant dans quelle proportion les différents vents se font sentir dans les endroits qui suivent :

FORT GARRY, LAT. 49° 53′, LONG. 96° 52′.

1855-6	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
Janvier	9	0	0	0	10	7	3	2
Février	2	0	0	0	6	3	6	9
Mars	5	0	0	3	10	2	3	7
Avril	8	2	1	4	10	3	0	2
Mai	3	2	0	1	5	4	2	1
Juin	7	5	0	0	5	3	6	2
Juillet	6	0	0	1	14	3	5	2
Août	8	1	1	5	5	7	4	1
Septembre	5	0	3	3	11	2	6	0
Octobre	6	0	1	3	10	2	2	3
Novembre	3	2	0	1	11	4	3	1
Décembre	8	1	2	0	10	2	3	0
TOTAL	70	13	8	21	107	42	43	30

FORT CARLTON, LAT. 52° 52′, LONG. 106° 15′.

1857-8	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
Janvier	2	14	4	2	0	8	4	4
Février	8	9	3	1	0	11	5	8
Mars	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Avril	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mai	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	0	7	6	5	7	10	1	16
Juillet	5	2	7	7	4	9	18	16
Août	2	0	0	1	0	1	11	4
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Décembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
TOTAL...	18	32	20	16	11	39	39	48

Les registres tenus en cet endroit ne renferment rien relativement aux sept autres mois.

FORT EDMONTON, LAT. 50° 31′, LONG. 113° 17′.

1857-8	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
Janvier	14	21	2	2	0	8	2	6
Février	4	21	7	1	0	6	16	12
Mars	1	17	19	6	2	12	14	1
Avril	3	13	12	5	8	13	16	7
Mai	8	5	0	0	0	0	0	0
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Août	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
Septembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Octobre	4	17	2	5	0	5	2	4
Novembre	6	25	6	15	0	2	0	15
Décembre	3	33	6	9	0	0	0	25
TOTAL : 8 mois	43	152	54	43	10	32	60	70

Les mois de juin, juillet, août et septembre n'ont pas été portés sur le registre.

FORT CHEPEWYAN, LAT. 58° 43′, LONG. 118° 20′.

1825-6	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O	O.	N.-O.
Janvier	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
Février	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
Mars	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
Avril	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mai	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
Juillet	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....
Août	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
Octobre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
Novembre	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
Décembre	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1
TOTAL...	1	9	1	0	0	2	1	6

Ce tableau ne donne que la plus fréquente relation des vents.

FORT FRANKLIN, LAT. 65° 12′, LONG. 123° 13′.

1826	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O.
Janvier	0	3	14	0	0	1	1	15
Février	0	0	5	2	2	1	1	17
Mars	0	1	8	7	0	1	3	14
Avril	0	0	22	4	0	1	0	8
Mai	0	2	12	8	0	2	0	7
Juin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet	0	2	6	12	0	0	2	6
Août	0	5	13	6	0	3	2	7
Septembre	1	4	4	4	0	0	1	4
Octobre	0	3	4	6	3	1	5	14
Novembre	2	1	17	5	1	2	5	9
Décembre	2	2	7	3	0	2	2	17
TOTAL	5	23	112	57	6	14	23	118

Le registre du mois de juin a été volé par les sauvages.

Diverses observations dont nous n'avons qu'un résumé général nous donnent les chiffres suivants :

REPULSE BAY, LAT. 66° 32′, LONG. 86° 56′.

N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N O.
0	130	23	52	0	30	22	261

FORT CONFIDENCE, LAT. 66° 54′. LONG. 118° 49′

N. et N.-E.						
969	547	718	0	262	286	348

BAIE DE BAFFIN ET DETROIT DE DAVIS,

11	32	14	12	0	30	22	261

En ajoutant les chiffres qui représentent respectivement et en totalité la fréquence des vents soufflant dans chaque direction, nous trouvons les résultats suivants :

	N.	N.-E.	E.	S.-E.	S.	S.-O.	O.	N.-O
Fort Garry	70	13	8	21	107	42	43	30
" Carlton	18	32	20	16	11	39	39	48
" Edmonton	43	152	54	43	10	32	60	70
" Chepewyan	1	9	1	0	0	2	1	6
" Franklin	5	23	112	57	6	14	23	118
" Confidence		969	547	718	0	262	286	348
" Repulse Bay	0	130	23	52	0	30	22	261
Baffin's Bay	11	32	14	12	0	26	4	11
Total :	148	1393	779	919	134	447	478	786

En analysant ces chiffres, on trouve les proportions suivantes pour chacun des quatre points cardinaux :

	NORD-EST.		SUD-OUEST.	
	2,327	3,091	1,500	1,711
ou pour 100	26.96	34.58	17.61	19.80

Ces chiffres montrent d'une manière générale l'influence que les vents soufflant de ces quatre points exercent comme causes génériques de froid ou de chaleur; mais pour se former une idée exacte de leur influence, il faut voir à quelles époques ils se font sentir dans ces différentes localités, ainsi que nous le ferons plus loin. Qu'il nous suffise, pour le moment, d'indiquer ce qui caractérise chacun de ces vents. Pour cela, il n'est besoin que de voir d'où ils soufflent.

Vents du Nord.—Ces vents viennent des régions polaires, des mers glaciales, et sont naturellement froids en hiver et frais en été. Les trois vents qui soufflent de cette direction sont le nord, le nord-ouest et le nord-est.

Le vent nord est le moins fréquent. En hiver, il est toujours glacial et piquant et fait baisser le thermomètre du moment qu'il commence à souffler. Dans les Montagnes Rocheuses, c'est-à-dire dans la vallée de la rivière à la Paix et au fort Jasper, il amène souvent de la neige. Ce vent est généralement régulier et n'arrive pas par bourrasques ni rafales. Dans la partie occidentale, il est moins sec et se sent un peu de l'humidité qu'il prend dans la baie d'Hudson.

Le vent du nord-ouest est plus fréquent et plus irrégulier. Il est essentiellement froid, sec, élastique, impétueux, plus habituel l'hiver que l'été. Il apporte dans les plaines le froid des mers et des terrains glacés où il origine, et comme sa course n'est interrompue par aucun obstacle, il souffle toujours avec une grande force. Cependant, il est toujours pur et sain et ranime bientôt les forces abattues. En hiver, ses rafales chassent la neige, la soulèvent dans l'air et produisent ce qu'on appelle en Canada la *poudrerie*. Le thermomètre baisse toujours dans les plaines de la Rivière Rouge, quand ce vent se fait sentir.

En été, on le désire pour atténuer l'ardeur de la chaleur solaire. Sa rencontre avec les vents chauds du sud et du sud-ouest produit des orages de tonnerre et de grêle qui ont parfois des résultats désastreux pour l'agriculture. Ces orages ont généralement lieu dans les mois de juillet et d'août. Il succède presque toujours aux pluies que le vent du nord-est amène en été, chasse les nuages qui baissent dans l'atmosphère et remplace la chaleur par une brise fraîche.

Le vent du nord-est est presqu'aussi fréquent en certains endroits et plus fréquent en d'autres. Il est moins froid, mais plus humide que le vent du nord-ouest. Ce vent souffle de la baie d'Hudson, et il en a toute la froideur et l'humidité. Les mers qu'il effleure avant d'arriver à la terre ferme se prolongent jusqu'au pôle, sont toujours couvertes de glace, et le saturent de froid et d'humidité :

aussi déploie-t-il ces deux qualités. Dès qu'il s'élève, l'air se trouble, et les nuages, s'il y en a, se réunissent pour n'en former qu'un seul. En hiver, ce nuage tombe en neige, et en été il se vide en pluie, quelquefois opiniâtre. En automne, il est transissant, humide et désagréable. C'est l'époque à laquelle il est le plus fréquent. Il est toujours bourru, froid en hiver, très frais en été, nuageux, sujet aux rafales, pluvieux et neigeux. En effet, c'est presque toujours le vent de nord-est qui amène la pluie en été, surtout en automne et au printemps, et la neige en hiver. Dans les prairies, surtout dans la vallée de la Saskatchewan, il précède toujours la tombée de la neige.

Lorsqu'il varie ou dévie, c'est ordinairement pour passer à l'est, et le vent qui souffle de cette direction peut être considéré comme le suppléant et l'alternatif naturel du vent de nord-est ; s'il est moins fréquent, il participe aux qualités froides et pluvieuses du vent du nord-est. Au nord du grand lac de l'Ours, cependant, où ce vent est fréquent, il adoucit généralement la température, tout en restant nuageux et neigeux en hiver. Au fort Carlton, et dans les autres régions de prairie, il apporte la brume et la neige.

Les vents que nous venons d'examiner, c'est-à-dire les vents de nord, nord-ouest, nord-est et d'est, sont les vents qui dominent en hiver ; en été, ils sont remplacés par des courants opposés.

Le vent du sud-est se fait sentir principalement en été, et à cette saison, c'est un des courants les plus habituels. Il est naturellement chaud et parfois chargé de nuages légers que les vents boréaux condensent et réduisent en pluies d'orage. Mais ces orages sont peu fréquents et son caractère distinctif est celui d'une brise douce et chaude. En hiver, il élève toujours la température et produit même des chaleurs anormales et des dégels dans les régions qui avoisinent les Montagnes Rocheuses.

Le vent du sud est plus rare. Il suffit d'examiner les grandes plaines arides d'où il vient pour voir qu'il est sec, chaud et souvent violent.

Le sud-ouest est plus fréquent et moins local. Il succède généralement au vent du sud, surtout dans l'après-midi. Il a un peu l'humidité des courants des tropiques ; il apporte les nuages pluvieux et souvent de violents orages accompagnés de tonnerre, surtout dans les vallées de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine. C'est toujours un vent essentiellement chaud et violent.

En hiver ce vent du sud-ouest est local. Il ne se fait que très rarement sentir dans la partie orientale des prairies, mais il est d'occurrence fréquente à Edmonton et dans les régions voisines des Montagnes Rocheuses. Il vient du Pacifique à travers les dépressions des montagnes, et même à cette saison il est nuageux, chaud, violent et apporte la pluie. Il ne se fait guère sentir en hiver que dans cette contrée et c'est lui qui en adoucit la température, jusque dans la vallée de la rivière à la Paix et même occasionnellement jusqu'au fort Good Hope, dans le cercle arctique.

Le vent d'ouest possède à peu près les mêmes qualités et se fait sentir davantage à mesure qu'on avance vers le pôle, ainsi que le constatent les tableaux que nous avons vus plus haut.

Les données qui précèdent établissent : 1o Que tous les vents

boréaux sont froids et plus fréquents en hiver ; 2o que le vent du nord-ouest est le plus froid et le plus sec ; 3o que le vent du nord-est, tout en étant froid, est plus humide et apporte la neige en hiver et la pluie en été ; 4o que les vents du sud dominent en été et sont toujours des vents chauds, même en hiver en approchant des Montagnes Rocheuses ; 5o que le vent du sud-ouest est pluvieux et chaud en hiver dans les plaines voisines des montagnes, ainsi que le vent d'ouest.

Ces divers vents se succèdent généralement dans l'ordre qui suit :

Les transitions du chaud au froid se font naturellement par le passage ou le changement des vents du sud et du sud-ouest aux rumbs du nord et du nord-ouest, et au contraire intense les transitions du froid au chaud par le passage des vents du nord et du nord ouest à ceux du sud et du sud-ouest.

Dans la vallée de la rivière Kootanie, sur le versant est des Montagnes Rocheuses, les vents suivent généralement un ordre de succession quotidienne régulier : le vent du sud-ouest souffle tout le jour jusque vers trois heures de l'après-midi, et alors il se change en une brise fraîche. Vers six heures, les couches inférieures de l'atmosphère sont poussées par le vent du nord-est, tandis que les couches supérieures fuient devant le courant du sud-ouest pendant une heure ou deux. Alors le nord-est reste seul et se fait sentir pendant quelque temps, accumulant des brumes qui se forment en nuages bas, et se dissipent quelques heures après le coucher du soleil, à l'approche du vent du sud ou du sud-est qui souffle toute la nuit et se transforme en calme vers le matin.

Les vents qui se font sentir à Edmonton ont été ainsi distribués par le capitaine Palliser :

Ces vents peuvent être divisés en trois groupes ; 1o les vents qui produisent en hiver le froid extrême et viennent du nord-ouest. Dans le printemps et en été, cette direction est complètement intervertie et alors ce vent devient léger, chaud et sec. Ce vent peut être regardé comme le courant continental proprement dit et celui qui accompagne le temps stable et beau. Souvent il n'agit que sur les couches inférieures de l'atmosphère et les nuages des couches supérieures vont dans une direction opposée. Il ne faudrait pas décrire la direction de ce vent d'une manière trop rigoureuse, vu que souvent elle change plus au moins, tandis que le caractère en reste le même, sa force étant complètement subordonnée à l'un ou l'autre des autres groupes, qui sont des vents nuageux. Le second groupe comprend tous les vents originant entre le nord et l'est et qui apportent la neige en hiver. Le troisième groupe se compose des vents du sud et du sud-ouest qui, venant du Pacifique à travers les Montagnes Rocheuses, apportent toujours des nuages, de la chaleur et quelquefois même de la pluie, en hiver. La succession de ces vents durant l'hiver de 1857–8 dans les régions du haut de la Saskatchewan, excepté auprès des montagnes, a été comme suit :

Quelques jours de temps stable et beau, quoique peut-être extrêmement froid, accompagnés par le vent nord-ouest, étaient suivies par une légère élévation de la température occasionnée par le vent du nord-est accumulant une calotte de nuages au-dessus des couches inférieures de l'air et empêchant ainsi la radiation.

Cela avait lieu graduellement chaque matin, le ciel étant plus ou moins couvert le matin et s'éclaircissant sur le haut du jour jusqu'à ce qu'au bout de quelques jours les nuages restassent jusqu'au soir ; alors s'élevait un vent du nord-est perçant qui dégénérait en ouragan accompagné de neige. Cette tempête de neige durait souvent deux ou trois jours, après lesquels la neige tombait plus doucement et la température s'élevant rapidement, les nuages se perçaient et laissaient entrevoir les couches supérieures de l'atmosphère allant avec rapidité vers le nord-ouest et entraînant de petits nuages floconneux dans un ciel pur. En général la nuit suivante, le vent, tourné au sud-ouest, augmentait de violence, parcourant quelquefois en peu de temps presque tous les points du compas et se transformant en cyclone, élevant la température et formant de gros nuages se résolvant en pluie. Après la tempête du sud-ouest, un vent léger du nord-est s'élevait généralement d'une manière irrégulière, et la température tombait en quelques instants au froid extrême, accompagné de temps calme généralement et suivi par les brouillards et les brumes du vent du nord-est, comme auparavant.

4o L'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer est une autre cause de froid, mais qui n'agit guère dans le Nord-Ouest Canadien.

D'après M. Becquerel, la température baisse en moyenne d'un degré par 180 mètres ou 7080 pieds d'ascension. Cette diminution de la température à raison de la hauteur, est d'autant moindre que les plateaux élevés sont plus étendus et plus unis. De l'est et du nord-est, le sol s'élève graduellement jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses. Sir John Richardson prétend que de la baie d'Hudson au fort Carlton et à l'Ile à la Crosse, distance de six cents milles, l'inclinaison en montant est un peu plus de deux pieds au mille.

Cette uniformité dans le niveau et l'élévation du sol du Nord-Ouest atténue les effets frigorifiques de la hauteur qui, d'après la théorie de M. Becquerel, n'abaissent pas la température d'un degré, puisque les parties les plus élevées des plaines n'excèdent pas une hauteur de 1800 pieds au-dessus des eaux de l'océan. C'est à peine si, dans le Territoire Britannique, les parties les plus élevées des Montagnes Rocheuses, à part deux ou trois pics comme le mont Brown et le mont Hooker, atteignent une hauteur de 7,000 pieds. C'est donc à tort que certains explorateurs ont attribué une grande influence sur le climat à la hauteur des régions du Nord-Ouest. Pratiquement parlant, cette cause de froid n'existe pas.

5o Les pics isolés des Montagnes Rocheuses, qui sont au nombre de trois ou quatre et n'atteignent pas la hauteur des neiges perpétuelles, n'exercent qu'une influence tout à fait locale et très-légère sur la température. C'est à peine si l'on sent un peu plus de froid en hiver et d'air frais en été dans les environs des monts Brown et Hooker que dans les autres parties du pays.

6o Les grandes étendues de forêts du Nord-Ouest ont une influence plus sensible.

Les forêts agissent de trois manières comme causes frigorifiques :

1o Elles abritent le sol contre l'irradiation solaire et maintiennent une plus grande humidité.

2o Elles produisent une transpiration cutanée par les feuilles ;

3o Elles multiplient, par l'expansion des branches, les surfaces qui se refroidissent par le rayonnement.

Ces trois causes agissant avec plus ou moins d'influence, dit M. Becquerel, il faut avoir égard, dans l'étude de la climatologie d'un pays, au rapport de la superficie des forêts à la superficie dénudée et couverte d'herbes et de graminées.

Pour juger de l'influence que les forêts du Nord-Ouest exercent sur la température, il suffit de savoir qu'elles recouvrent entre la partie septentrionale et la région des prairies une étendue de 480,000 milles carrés. Ces forêts empêchent de pénétrer les rayons du soleil et accumulent la neige, la glace et le froid, qui neutralisent longtemps la chaleur solaire dans le printemps et même en été, alors qu'elles tempèrent les ardeurs du soleil.

7o Les marécages ou terrains bas et humides qui se rencontrent assez fréquemment dans le Nord-Ouest constituent une autre cause frigorifique, qui n'a qu'une influence tout à fait locale dans la partie occidentale du pays, où ils sont en plus grand nombre.

Ces terrains humides sont généralement recouverts de plantes qui, comme celles des terrains secs, ont un pouvoir émissif très grand et qui constitue une véritable cause de refroidissement en été. D'un autre côté, la conductibilité des sols humides est moindre que celle des terrains secs. D'après Schubler, la différence entre la température de la terre humide et celle de la terre sèche, de même composition et de même nature, exposées en même temps au soleil, a pu atteindre de 70° à 80°.

L'influence de ces marécages ou *maskeys*, comme on les appelle dans le Nord-Ouest, se fait sentir principalement au printemps. Ils gèlent en hiver à une certaine profondeur et forment souvent un monceau de glace compacte ; lorsqu'arrive le printemps, les rayons du soleil ne peuvent guère pénétrer dans cette glace terreuse et opaque pour la fondre, empêchés qu'ils sont d'ailleurs par les herbes qui recouvrent une partie de la surface gelée. Cette glace reste donc comme dans une serre et absorbe pour se fondre une partie des rayons calorifiques que le soleil emploierait à réchauffer la température des lieux environnants.

8o La nature du sol agit plus ou moins, dans les différentes parties du Nord-Ouest, sur l'abaissement de la température.

Il est constaté que le sol s'échauffe plus ou moins, suivant la nature et la couleur des parties qui le composent, et que, lors du refroidissement occasionné par le rayonnement, son pouvoir conducteur agit encore pareillement. Toutes choses égales d'ailleurs, des sables siliceux et calcaires, comparées à volumes égaux aux différentes terres argileuses, ou calcaire en poudre fine, à l'humus, à la terre arable et à la terre de jardin, sont les sols qui conduisent le moins bien la chaleur, d'où il suit qu'un terrain sablonneux augmente plus la température locale qu'un autre. En représentant par 100 la faculté que possède le sable calcaire de retenir la chaleur, Schubler trouve :

Pour le sable	95.6
" la terre arable calcaire	74.3
" la terre argileuse	68.4
" la terre de jardin	64.8
" l'humus	49.0

L'humus, la terre végétale, la terre de jardin et la terre calcaire possèdent donc à un bien moindre degré que les terrains sablonneux la propriété de retenir la chaleur. C'est-à-dire que l'influence frigorifique ces terrains est dans l'inverse du tableau que nous venons d'examiner.

Quant à l'influence de la couleur, Schubler a trouvé que l'argile teinte en blanc, exposée au soleil, s'échauffe jusqu'à 41°25, tandis que la même argile, teinte en noir, prend une température de 48° 88′, l'air étant à 25°, ce qui cause une différence de 7° 63.

En appliquant ces données au sol du Nord-Ouest, il est facile de voir qu'il possède à un haut degré la propriété du rayonnement nocturne et, partant, d'abaisser la température moyenne. Les terrains dominants, ainsi qu'on pourra le voir en consultant l'*Esquisse Géologique*, sont ceux qui procurent le plus le rayonnement nocturne : l'humus, ou terre végétale, la terre argileuse et le calcaire, arable ou terre glaise. Les vallées de la Rivière Rouge, de l'Assiniboine, de la rivière et du lac la Pluie, d'une partie de la Saskatchewan et de la rivière la Biche se composent d'un sol végétal qui atteint parfois une grande épaisseur. Partout ailleurs, excepté dans quelques-unes des collines situées à l'ouest du lac Winipeg et le bord de la frontière américaine, dans les régions accidentées de la vallée du Mackenzie et des environs du fort Jasper, on trouve des terrains argileux et calcaires, bleuâtres et grisâtres. La terre végétale est partout de couleur noire.

Le sol du Nord-Ouest, par sa nature et sa couleur, contribue donc à diminuer la température. Nous verrons plus loin que cette propriété de rayonner la chaleur pendant la nuit est aussi la cause des rosées abondantes qui favorisent tant la végétation dans les grandes plaines de l'Ouest.

9o Une dernière cause frigorifique se trouve dans la pureté caractéristique de l'atmosphère du Nord-Ouest.

Le rayonnement du froid, comme celui de la chaleur, est d'autant plus considérable qu'il n'est pas neutralisé par des corps ou des gaz absorbants. La vapeur d'eau qui forme les nuages absorbe en assez grande quantité le froid qui la condense pour la transformer en neige, durant l'hiver, et en pluie ou en rosée, durant l'été. Dans les circonstances ordinaires, voici comment ce phénomène arrive :

Après le coucher du soleil, quand l'air est calme et le ciel serein, toute la surface du sol et l'atmosphère se refroidissent par leur rayonnement vers l'espace, dont la chaleur est insuffisante pour les maintenir à la température qu'ils ont acquise. La présence des nuages empêche ce phénomène de se produire ou du moins l'atténue extrêmement, parce qu'alors l'échange se fait entre les corps terrestres et les nuages, dont la température est beaucoup plus élevée que celle de l'espace.

Il résulte donc de ce qui précède que l'absence des nuages favorise le rayonnement terrestre, qui abaisse naturellement la température moyenne, et cette cause exerce une influence d'autant plus grande sur la température du Nord-Ouest que le ciel de ce pays est toujours pur et sans nuages.

Parmi les causes que nous avons indiquées comme tendant à diminuer la température moyenne, il en est quelques-unes qui tendent aussi l'élever, de même que parmi celles que nous avons données comme sources de chaleur, il en est qui agissent dans le sens contraire. En un mot, il est plusieurs de ces causes qui sont frigorifiques en hiver et calorifiques en été. C'est ainsi que la position astronomique, la pureté du ciel, la présence des grands lacs et les vents, selon qu'ils soufflent du nord ou du sud, abaissent et élèvent alternativement la température moyenne, qui est le résultat de toutes les différentes causes que nous avons examinées.

FIN.

INTRODUCTION.

L'Etude qu'on va lire est un sujet de composition qui avait été donné aux élèves de la classe de rhétorique de 1851 du Collège de Montréal, par un pieux et modeste prêtre professeur, en même temps homme de goût et admirateur enthousiaste de tous les classiques de l'antiquité. Il m'en voudrait peut-être, si je le nommais; je ne commettrai donc pas cette indiscrétion à son égard, mais sa réputation d'helléniste était si bien établie au Collége, et ceux d'entre nous qui ont été ses élèves, conservent de lui un si bon souvenir, qu'il me suffira d'en parler pour le reconnaître.

L'auteur de cette étude, M. Louis Lapointe, qui était alors dans sa dix-huitième année, était bien l'élève le plus remarquable par son application à l'étude et par ses brillants succès. Il n'y avait pas de plus grand plaisir pour la classe que de lui entendre lire ses compositions qui portaient toujours le cachet d'une imagination cultivée et d'un jugement sain.

Après vingt deux ans de distance, j'aime encore à me rappeler l'impression que faisaient alors sur moi, ces joutes littéraires auxquelles tous les élèves se passionnaient, mais où il y avait toujours plus de vaincus que de vainqueurs.

Cette étude a été pour l'auteur un véritable triomphe littéraire qui lui a valu l'insigne faveur de l'inscrire au cahier d'honneur de la classe de rhétorique, sous la date du 25 Décembre 1851.

Dernièrement, je me suis transporté au Collège de Montréal, à la Montagne, dirigé comme on sait, par les Messieurs de Saint-Sulpice, et avec la bienveillante permission des autorités, j'ai pu copier cette étude dans le cahier d'honneur même que l'on conserve encore avec le plus grand respect.

Ça été pour moi l'occasion de serrer encore une fois de plus la main d'un ancien professeur qui dirige aujourd'hui le Collège, et qui était de mon temps professeur de philosophie, et d'un ancien ami qui est l'économe, et de causer un instant avec eux de nos chers souvenirs de Collège.

Qu'ils veuillent bien accepter ici ma plus vive reconnaissance pour les égards qu'ils ont bien voulu me montrer dans cette circonstance et chaque fois que j'ai le plaisir de les rencontrer.

J'ai déjà reproduit au commencement de l'année dans la *Revue*, un travail très remarquable du même auteur, intitulé le "Temps," et j'exprimais alors le vif regret que la mort l'ait enlevé si jeune encore à l'affection de sa famille et de ses amis. Doué comme il l'était des plus beaux dons de l'esprit, il n'y a aucun doute qu'il aurait brillé dans le monde et qu'il aurait été un citoyen utile à son pays.

Mais Dieu, dans sa profonde sagesse, en a jugé autrement, il l'a appelé à lui peu de temps après sa sortie du Collége, dans l'été de 1854, et c'est moi, son ami intime, qui ai reçu son dernier soupir.

Un jour ou l'autre j'écrirai sa biographie, car j'ai entre les mains plusieurs autres de ses compositions littéraires et quoique sa carrière n'ait pas été longue, cependant elle a été bien remplie.

On me pardonnera d'évoquer ces souvenirs intimes qui ne peuvent avoir qu'un intérêt secondaire pour le lecteur, mais qui sont si précieux pour moi, et je m'empresse de leur faire part de la belle et touchante étude qui va suivre et qui met en scène le prince des poëtes latins en face d'un des plus grands mystères du Christianisme, et dont nous sommes à la veille de célébrer le joyeux anniversaire. Je dédie bien respectueusement cette étude à nos amis de Collège, anciens et nouveaux.

L. W. Tessier.

VIRGILE, ECHO DE LA VERITE.

EGLOGUE IV.

Pollion.

Parmi les nombreux monuments que nous a laissés l'antiquité, les plus précieux sans doute, après les livres Saints où nous trouvons les lumières de la véritable religion, sont ceux qui se rattachent à cette même religion, qui consacrent hautement ce que notre foi révère et donnent ainsi plus de poids à la vérité. Le paganisme, avec son aveuglement et sa manie de corrompre ou d'altérer tout ce qu'il touchait, nous en offre mille en ce genre qui ont fait l'objet de l'étude et des recherches des savants modernes. Dans toutes les contrées du monde, les peuples ont été comme forcés de payer leur tribut à la religion du vrai Dieu que leurs passions leur faisaient méconnaître ; tous ont rendu à la vérité qui les éclairait malgré eux un témoignage non équivoque. Si la religion, se soutenant invinciblement par elle-même, n'a pas besoin de ces autorités étrangères, au moins deviennent-elles pour nous un nouveau sujet d'admirer la conduite de la Providence et les secrets de cette sagesse infinie qui manie à son gré les esprits des hommes, qui les prépare et s'en rend maître d'avance par les ressorts les plus merveilleux, qui accoutume insensiblement leurs yeux à la clarté du flambeau qui luira sur eux éternellement. Sous ce point de vue nous pouvons dire que tout ce qui nous est resté des différentes nations, tant dans des œuvres impérissables que dans leurs propres histoires, que tout prend un caractère lumineux ; partout, à travers les voiles et les abus de l'erreur, nous découvrons les desseins de Dieu, nous retrouvons empreinte sa gloire et sa sagesse. Mais le plus intéressant peut-être, le plus admirable de ces monuments si dignes de notre attention ou de ceux au moins qui nous paraissent les plus étonnants au premier abord et qui ont le plus exercé quelques savants illustres, c'est cette églogue si connue que le prince des poëtes latins adresse à Pollion. Cet ouvrage, qui n'est pas con-

sidérable par son étendue (il contient soixante et trois vers) est comme perdu dans les œuvres de Virgile ; mais il réunit tant de caractères frappants et mystérieux, qu'il est impossible de ne pas lui assigner un rang à part et de ne pas chercher, par une curiosité aussi noble que juste, la clef de tous ces mystères. Quelques auteurs, ennemis nés de tout ce qui peut donner du relief aux doctrines religieuses, ont bien affecté de ne rien voir d'extraordinaire dans cette églogue ; mais toutes les vaines subtilités qu'ils ont mises en œuvre pour expliquer tout, humainement, prouvent déjà que ce qu'ils voyaient eux-mêmes ne peut s'éclaircir qu'en remontant à un principe plus certain que le leur. Rangeons-nous donc du côté des plus célèbres docteurs, et appuyés sur leur témoignage osons voir ce qu'ils ont vu, examinons nous-mêmes si un sentiment si favorable et si glorieux à la religion est fondé sur des preuves satisfaisantes. Cet examen ne sera sans doute pas sans intérêt, et c'est une des plus dignes occupations du chrétien de chercher tout ce qui peut donner un nouveau lustre à sa religion.

Dès le commencement de ce curieux ouvrage de Virgile, on est frappé du ton extraordinaire qui y règne, on sent et il dit lui-même au premier vers qu'il va chanter de grandes choses : il faut que sa voix s'élève au-dessus de la voix du berger, qu'elle monte au degré le plus sublime de la poësie lyrique, car ce sont des merveilles inconnues dans la pastorale qu'il va célébrer. *Majora canamus*, dit-il poëtiquement aux muses qu'il prétend devoir l'inspirer. Un tel début nous donne déjà la plus haute idée du sujet, on ne sait encore où il en veut venir, mais que n'a-t-on pas droit d'attendre ?

Cependant il fera plus que dégager de telles promesses : O hommes le croiriez-vous ? C'est une ère nouvelle qu'il vous annonce, l'âge heureux que vous ne pouviez rappeler que dans votre souvenir, revient vous sourire sur le débris de tant de siècles affreux, cet âge fera votre bonheur à jamais, c'est le dernier comme le premier des âges ; cessez donc de soupirer, déjà tout reprend une face nouvelle.

Ultima venit *jam*.....œtas ;
Magnus ab integro sœclorum nascitur ordo.

Qui a jamais entendu de telles révélations ? Quel poëte payen a jamais eu une telle hardiesse ? Et ici Virgile sort bien du domaine de la poësie, comme tant d'autres poëtes, comme Ovide, comme Horace, il ne prédit pas un avenir encore lointain ou au moins indéfini ; il ne berce pas les hommes d'un espoir incertain par l'éloignement même de son objet ; au moment qu'il parle, tout s'exécute, ses prédictions s'accomplissent : *jam venit*... Certes la poësie ne va pas si loin, elle ne s'expose jamais ainsi à pouvoir être démentie. Comment donc expliquer cette assurance ? Ne serait-elle pas le comble de l'absurdité si elle n'avait aucun fondement ? Ce serait faire trop d'injure au jugement et au caractère de Virgile si on croyait qu'il eût voulu bâtir tant de grandeur, faire tant d'appareil et d'éclat sur des objets purement chimériques. Mais d'où viendraient donc de telles inspirations, si elles sont raisonnables ? Dans tout le cours du poëme ce sont encore de nou-

veaux prodiges, et quelquefois des prodiges d'un ordre tout à fait nouveau, chantés avec l'accent majestueux du prophète ; partout ce sont des pensées étonnantes qui décèlent des lumières plus qu'humaines, des lumières que le paganisme ne pourrait produire, à moins que nous ne puissions parler ainsi de ce qui représente si exactement la réalité. Car remarquons-le bien de suite, tout ce que dit Virgile est très raisonnable par le fait et plein de vérité ; pendant qu'il chantait, un nouveau siècle commençait effectivement son cours, la révolution la plus pacifique et la plus heureuse allait changer l'univers, l'enfant que Virgile va nous peindre sous des traits si ressemblants, bientôt allait prendre naissance. C'est là une admirable coïncidence entre l'évènement et une publication qui infailliblement le regardait. Certes il a bien fallu qu'un rayon de la vérité vint éclairer (peut-être à son insu) le génie de Virgile, pour qu'il publiât des merveilles si véritables au moment même où elles se passaient, il n'en faut pas douter, ces inspirations étaient des inspirations qui lui étaient étrangères, elles étaient étrangères au paganisme. Les ténèbres n'ont jamais produit la lumière, le jour n'est pas l'effet de la nuit. A quelle source avait-il donc puisé le Romain qui osa publier, sans les comprendre sans doute, les merveilles du Très-Haut ? Comment a-t-il pu chanter des choses si inintelligibles pour lui-même et si éloignées de l'esprit payen ? C'est le point qui fait surtout notre étonnement ; mais cet étonnement cessera bientôt si nous examinons l'état de l'univers entier à cette époque mémorable, si nous faisons attention à toutes les circonstances qui se réunirent pour faire supposer raisonnablement dans Virgile quelque connaissance venue de plus haut, pour le faire regarder comme le nouvel organe d'une voix qui se faisait entendre déjà à tous les peuples attentifs. On le sait : tout le monde était alors dans l'attente de grands évènements.[1] Une voix haute et mystérieuse partie des régions de l'aurore avait retenti jusqu'aux bornes de l'Occident, et toutes les bouches le répétaient de concert : " L'Orient est sur le point de triompher ; un vainqueur partira de la Judée, un enfant divin nous est donné, il va paraître, il descend d'un séjour éternel pour ramener l'âge d'or sur la terre. Oui, à ce moment même, à ce moment solennel, où, selon le poëte,

L'enfant du haut des cieux était prêt à descendre,

Tous les hommes s'attendaient à une révolution heureuse ; la prédiction de ce conquérant qui devait réunir tout l'univers sous son sceptre d'or, embelli par l'imagination des poëtes, remuait à la fois toutes les imaginations, échauffait les esprits jusqu'à l'enthousiasme. Avertis de plus par les oracles du paganisme, selon des témoignages assez vraisemblables, tous les yeux étaient tournés vers l'Orient, et Jérusalem élevée jusqu'au ciel, confirmant ces bruits flatteurs." Depuis le Seigneur avait préparé les voies à son fils, depuis longtemps les esprits des peuples avaient été disposés et prévenus, déjà ils prévoyaient, sans en avoir une idée bien claire néanmoins, leur régénération prochaine (Nova progenies,)

[1] Comte de Maistre.

et pour les amener à ce point, plusieurs circonstances avaient été ordonnées par la sagesse divine. Il parait, et Virgile semble l'assurer lui-même dans un de ses premiers vers:

Ultima Cumæi venit jam carminis œtas :

qu'une Sybille, devenue l'écho de la vérité, annonça le retour du grand siècle attendu depuis par les payens, qu'elle prédit cet ordre admirable de choses dans lequel tout devait se renouveler; certes l'admission de ce fait ne saurait être que glorieux à Dieu, il était digne de Dieu de forcer les oracles menteurs de l'enfer à publier ainsi leur ruine, et l'élévation de l'enfant qui devait les refouler pour jamais dans leurs abîmes. Les payens pouvaient bien avoir reçu cette étincelle de lumière, Virgile pouvait bien la mettre en évidence en commençant son poëme, mais il n'est pas permis d'en douter, les payens tiraient de sources plus pures des notions plus étendues, et Virgile, s'érigeant lui-même en prophète, avait devant les yeux des prophèties certaines. Il serait déraisonnable de le contester, lorsque tout l'atteste à la fois, Virgile connaissait les véritables prophètes. D'abord il ne pouvait les ignorer, lorsque les livres Saints, répandus et connus dans tout l'Univers avec le peuple juif qui les conservait, piquaient infailliblement l'attention de tout le monde. Ces livres par excellence, dont un esprit vraiment divin inspirait la poésie, et une poésie dont toutes les images et les figures étaient consacrées à peindre la vérité dans toute sa pureté, avaient souvent fixé l'attention des hommes éclairés du paganisme, avaient prêté quelques rayons lumineux à ces esprits plus clairvoyants au milieu de l'obscurité générale. Jadis Homère avait incontestablement puisé dans cette source féconde un grand nombre de ses inspirations: les Dieux dont on attribue la génération à son cerveau, sont en partie, suivant les remarques des savants, des personnages encore reconnaissables des livres de Moïse. Dans presque toutes les fables de la mythologie, dans beaucoup d'inventions des autres poëtes, on reconnait également la vérité corrompue. Platon, Socrate, Aristote et les autres philosophes de la Grèce, ne prouvent pas moins dans leurs systèmes, dans leur morale, dans mille traits épars de leurs écrits, la connaissance qu'ils avaient des livres Saints. Il semble que ce qu'il y avait de plus grand et de plus beau dans l'Antiquité devait être produit par la religion véritable, de même que tout devait lui rendre hommage. Par là les nations étaient obligées de voir longtemps d'avance l'aurore du beau jour qui allait paraître, les ombres étaient alors moins épaisses, et la nuit fuyait à l'approche de l'astre divin.

Ce fut même trois cents ans avant la venue du Messie que se fit la fameuse version des Septante, par l'ordre de Ptolémée Philadelphe; et cette traduction, remarque le judicieux auteur des Soirées de St. Pétersbourg, prouve la célébrité des livres Saints dès cette époque " Quel prince, dit-il, a jamais pu ordonner la traduction d'un livre, et d'un tel livre, sans y être déterminé par un désir universel fondé à son tour sur un grand intérêt excité par ce livre?" Les Juifs dans ce temps-là, étaient déjà dispersés en beaucoup de lieux. Josephe rapporte qu'un grand nombre de Juifs

s'enrolèrent dans les armées d'Alexandre, et suivirent ce Prince dans ses expéditions, lorsqu'il partit de Jérusalem, après avoir adoré le Dieu de Taddus et entendu les prophéties qui le concernaient : Ptolémée avait emmené en Egypte plus de cent mille captifs Juifs qu'il laissa ensuite en liberté s'établir à Alexandrie. Alors les Juifs commencèrent à se répandre dans les différentes villes de l'Egypte, de la Lybie et du pays de Cyrène, puis dans l'Asie Mineure et dans la Grande Asie où ils obtinrent les plus grands privilèges. Bientôt on trouva des Juifs dans toutes les parties de la terre : toujours alliés des Romains depuis Judas Machabée, et ensuite réunis à l'Empire par Pompée, ils durent s'étendre de plus en plus dans l'Occident et étendre avec eux la connaissance de leur religion. Ce n'avait pas été sans un dessein marqué par la Providence, observe le Grand Evêque de Meaux, que les Juifs, auparavant resserrés dans un petit coin du monde, seuls alors dépositaires des secrets de Dieu, se disséminèrent ainsi dans toutes les contrées. Ils firent connaître le vrai Dieu aux différents peuples, et par là les préparaient de loin à recevoir un jour la lumière de l'Evangile. Le peuple Juif dispersé, ce peuple unique par sa croyance et ses usages, devait être assez remarqué au milieu des autres peuples, sa seule vue devait exciter le plus haut intérêt, et les révélations surtout dont il tenait le dépôt devaient frapper tous les esprits, et ainsi se remplissait tout naturellement la mission alors confiée au peuple précurseur, ainsi se justifiaient ces paroles de Tobie à ses frères : " Ideo dispersit vos inter gentes quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus... " Du temps d'Auguste et de Virgile, à l'époque par conséquent de la naissance du Sauveur, le monde était bien préparé, les voies du Seigneur étaient bien dressées, la terre remuée n'attendait que la rosee céleste pour faire paraître le germe béni dont les nombreux rejetons devaient couvrir sa surface renouvelée.

Pourrait-on maintenant nous objecter l'ignorance de Virgile sur les vérités qui étaient sur le point de se manifester ? Virgile ignorait-il seul ce que tout le monde répétait avec admiration, était-il sourd lui seul à la voix publique ? Les écrits des prophètes qui promettaient la libération des peuples, et précisaient le temps de sa venue, étant traduits en grec, la langue universelle alors, tout ce que renfermaient ces livres ne devait-il pas mettre en éveil, surtout le monde savant ? Il est très certain d'après le témoignage de historiens payens eux-mêmes, nommément de Tacite et de Suétones que la connaissance des livres Saints était répandue à Rome, qu'on, faisait en ce temps beaucoup de bruit de ce qu'ils promettaient[1]. Il est donc assez prouvé que le savant poëte Romain pouvait avoir connaissance des prophéties, il est plus que vraisemblable, on pourrait même assurer qu'il en avait en effet connaissance, qu'il les avait sous les yeux en composant son Pollion. La comparaison du poëme avec ces prophéties suffira maintenant pour constater les emprunts que Virgile a faits à l'Ecriture Sainte. Mais avant d'entrer dans un rapprochement détaillé, il ne sera peut-être pas inutile de réunir les principaux traits pour nous assurer tout d'abord t

[1] Sæt. Vesp. Vita C. IV.,
Tacit. lib. V. Histor.

à qui nous devons les rapporter, et s'ils ont pu être produits par un poëte qui n'avait aucune idée de l'opinion universelle de son temps. Virgile chante un enfant qui est encore à naître : *Cet enfant, c'est un enfant divin, c'est l'accroissement du Dieu suprême qui commande à tous les Dieux : Il est envoyé du ciel, heureux espoir d'une race nouvelle*, et naît d'une Vierge [1]. *à sa naissance, le siècle de fer est banni pour toujours, et l'âge d'or se relève radieux dans le monde. Il vivra de la vie des Dieux, tout en participant à la nature humaine ; il se verra bientôt ainsi que les héros, confondu avec les Dieux. C'est sous ses auspices que les traces des crimes des hommes seront effacées, que tout sera purifié, que la terre délivrée d'une éternelle alarme prodiguera ses dons. Il gouvernera le monde pacifié...* Ciel ! de quel enfant parle-t il donc ? Cet enfant n'a rien fait d'illustre encore, ce n'est pas un des hommes fameux de ce temps mémorable à tant de titres, ce n'est ni César, ni Auguste, puisqu'il n'a pas encore paru sur la scène du monde. Et quelle est sa grandeur future ! Quelle gloire ! Quelles merveilles dès le commencement de sa carrière ! Mais remarquons surtout en quoi consistent les grandes choses qui seront l'effet de sa venue. D'après le caractère des Romains et pour flatter tous les héros contemporains, Virgile ne le fait pas illustrer par de hauts faits d'armes, il ne se distinguera pas à la tête des armées, il ne soumettra pas par les voies de la guerre la terre à son empire. Ce sont des exploits d'un tout autre genre, d'un genre inouï jusqu'alors, et tout à fait opposé au génie de Rome : *il effacera jusqu'aux traces des crimes de la terre, et il règnera à jamais sur les fondements de la justice et de la paix.* A qui donc peuvent convenir et ce caractère auguste et ces traits si extraordinaires sous lesquels l'enfant futur nous est représenté ? Quel est celui à qui on a jamais pu adresser ces deux vers surtout, si ce n'est à l'enfant Dieu que vit naître bientôt en effet l'univers pacifié ?

> " Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
> Irrita perpetua solvent formidine terras."

C'est Saint Augustin lui-même qui a fait cette remarque (Epist. ad Martianum.) " L'irréligion obstinée, remarque l'illustre Comte de Maistre, a bien fait tous les efforts pour obscurcir ce fait, les commentateurs ont interrogé à l'envie toutes les généalogies romaines, pour leur demander en grâce de vouloir bien nommer l'enfant célèbre dans le Pollion. Mais il est contre toute vraisemblance que l'enfant existe où on l'a cherché ; et nous pourrions défier tous ces doctes commentateurs d'en nommer un auquel les vers de Virgile s'adaptent sans violence ; mais même, en supposant

[1] Cette Vierge que Virgile désigne dans son Eglogue sous le nom de la chaste Diane,

> Nascenti puero.....
> Casta, fave, Lucina.....

était célèbre dans toute l'antiquité ; beaucoup de peuples attendaient ce prodige de la maternité d'une Vierge et les Druides gaulois lui avaient même élevé un autel avec cette inscription : *Virgini parituræ.* Cette idée ne pourrait certainement être prise que du prophète qui avant dit depuis longtemps : Ecce Virgo concipiet et pariet filium....

qu'ils puissent avec certitude désigner cet enfant, il en résulterait seulement que Virgile, pour faire sa cour à quelque grand personnage de Rome, appliquait à un nouveau-né les prophéties de l'Orient."

Alors il n'est pas moins prouvé que le poëte connaissait l'Ecriture Sainte et qu'il en a profité dans son Eglogue. Virgile voyant dans les Oracles sacrés de l'Ecriture que le rédempteur promis aux hommes était sur le point d'arriver après *le long cours du siècle de fer* ou de l'empire du démon, voyant tous les esprits occupés de cette prédiction dont l'accomplissement était à son terme, se saisit sans doute avec empressement d'un si magnifique sujet pour le revêtir des couleurs les plus brillantes de la poésie. Suivant l'observation de Pope, le célèbre traducteur anglais, et de beaucoup d'autres que nous pourrions citer, l'ouvrage de Virgile ne consistait en partie qu'à rendre en vers latins admirables les accents enthousiastes du prophète Isaïe, il traduit véritablement ce qu'il a vu dans ce prophète sur l'avènement du Messie, il se sert des mêmes figures par lesquelles Isaïe peint le règne glorieux du Sauveur dans l'ordre spirituel. Suivons donc, il en est temps, le poëte payen dans ses imitations, contemplons d'un œil religieux le reflet de ces lumières que tant d'hommes apercevaient sans les comprendre dans un miroir profane. D'abord il est remarquable que le siècle futur désigné par les prophètes comme l'heureuse époque du christianisme, a été entendu par tous les payens pour cet âge d'or qu'ils regrettaient mais qu'ils espéraient tous voir renaître dans un avenir inconnu. Nous savons qu'il est question de cet âge d'or dans l'Eglogue de Virgile, tout son poëme roule sur cette brillante période dont il proclame le commencement au moment même qu'il parle, et c'est un enfant qui l'amène, c'est celui qu'Isaïe a appelé *pater futuri sæculi*. Virgile aussi bien qu'Ovide, Horace et les poëtes grecs qui ont rappelé l'existence passée de l'âge d'or comme le premier âge du monde, annonce son retour comme le dernier, et par conséquent comme un âge désormais éternel : en entendant le poëte, on croit entendre la voix consolante du prophète du Seigneur promettant aux hommes qu'ils se reverront dans leur état primitif : *Quo primo fuerunt ecce venerunt?* Comment les payens l'avaient-ils compris ? C'est ici un sujet d'admiration pour nous, tous les poëtes, en s'avouant dans l'âge de fer l'ont caractérisé par des crimes monstrueux, qui rendaient les hommes malheureux et en horreur à la divinité, et en même temps tous les poëtes se sont représenté l'âge d'or comme le règne de la vertu et de l'innocence. C'est-là le véritable fonds du siècle regetté, tous ont vu que l'homme dans son origine était destiné à être heureux, et que son bonheur était attaché à la pureté de ses mœurs. Ovide, dans sa belle description des quatre âges qu'on peut très bien réduire à deux, a fait disparaître à la fin de l'âge d'or Saturne, ce Dieu qui faisait fleurir avec l'innocence l'abondance et la sécurité, il a fait remonter au ciel avec indignation la vierge Astrée, déesse de la justice, la dernière des divinités qui se plut avec les hommes :

" Virgo cæde madentes
Ultima cælestum, terras astræa reliquit."

Virgile, aussitôt qu'il a annoncé le rétablissement de toutes choses, fait redescendre la même déesse, il renouvelle le règne de Saturne :

" Jam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna."

Quelles idées saines et justes sur la dégradation comme sur la régénération de l'homme ! Tout en les révêtant des couleurs payennes, Virgile fait souvent revenir ces grands traits dans ses autres ouvrages. Dans le premier livre de ses Géorgiques, on admire son tableau étonnant de l'âge d'or et du siècle malheureux qui en effaça les traces : toute cette partie étincelle d'idées extraordinaires qui ont une analogie évidente, avec nos saints livres, et elle correspond exactement avec l'Eglogue dont nous nous occupons principalement. Avant le siècle de fer, dit-il, personne ne s'astreignit aux travaux champêtres, on n'avait pas encore fixé les limites des propriétés, (parceque sans doute, tout appartenait en commun à des hommes que l'intérêt ne divisait pas.) La terre libre et sans culture fournissait tout :

" Ipsaque tellus
Omnia liberius, nullo poscente, ferebat."
Georg. Liv. I.

Il devra en être de même dans le rétablissement de toutes choses et pour lors Virgile dira :

" Omnis ferat omnia tellus."

La nature était véritablement en cet état dans le temps de l'innocence de l'homme. Mais à l'approche de l'âge affreux, cet ordre de choses a changé, alors le serpent s'est gonflé d'un venin fatal, les animaux féroces ont commencé à répandre le carnage.

" Ille malum virus serpentibus addidit atris,
Prædarique lupos jussit..."

Ils n'ont donc pas été toujours nuisibles ces animaux devenus si redoutables ; le loup et le tigre, comme le reptile venimeux, étaient donc autrefois soumis à l'homme roi de l'Univers ; et la Genèse ne nous l'apprend-elle pas ? Ne nous montre-t-elle pas Adam après la formation des animaux les faisant venir à lui et comme un souverain, imposant à chacun son nom ? Nous verrons en revenant à notre Eglogue comment Virgile fera revenir l'ordre ancien. Alors, continue le poëte dans sa peinture du siècle de fer, le miel a été détaché de la feuille de l'arbre, les vins qui se répandaient ça et là dans les champs comme des ruisseaux, ont été arrêtés :

" Mellaque decussit foliis...
Et passim rivis currentia viva repressit."
Géorg. Liv. I.

Il n'y a pas jusqu'au brillantes descriptions des poëtes dans l'ordre naturel, jusqu'à leurs propres expressions qui ne paraissent empruntées. On sait comment l'Ecriture Sainte dérit la terre promise où l'on voyait couler des ruisseaux de lait et de miel. Cette magnifique figure pour marquer l'abondance d'un pays riche en effet s'appliquait on ne peut mieux au siècle d'or ; et lorsque Virgile le fera revenir, il n'oubliera pas de dire :

" Incultisque rubens pendebit sentibus uva,
Et duræ quercus sudabunt roscida mella."
Eglo. IV.

Il fallut, a continué Virgile, que l'homme trouvât le moyen de se suffire à lui-même dans de longues expériences, dans de pénibles recherches, dans tous les travaux du corps et de l'esprit ; car le dur travail né d'un besoin pressant a pu seul prolonger le cours d'une vie toujours à charge.

" Ut varias usus meditando extunderet artes
Paulatim....."

" Labor omnia vicit
Improbus, et duris urgens in rebus egestas."
Géorg. Liv. I.

Virgile n'avait-il donc pas vu la malédiction portée sur l'homme par un Dieu vengeur ? " In sudore vultûs tui vesceris pane, donec revertaris in terram." Plus rien sans travail, le pain ne pourra être mangé qu'après beaucoup de labeurs et de peines :

" Mox et frumentis labor additus....."
Géorg. Liv. I.

La terre est devenue tout à fait ingrate ; la rouille, le chardon, les épines et les herbes nuisibles font périr les moissons.

" Subit aspera silva,
Lappæque tribulique....." Idem

Que de soins pour vaincre tant de difficultés ! Oh ! Dieu a bien dit au malheureux Adam : " Maledicta terra in opere tuo ; in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ ; spinas et tribulos germinabit tibi....."

Nous nous sommes peut-être trop arrêtés sur ce terrain si fécond, nous ne pourrons cependant nous dispenser de signaler les autres endroits où nous retrouvons le flambeau qui éclaira Virgile. Au premier livre de l'Enéide, il fait encore revenir l'âge d'or et toujours sous le même aspect, et ne l'oublions pas, il le fixe à la même époque que dans notre Eglogue. C'est le père des Dieux qui annonce les beaux jours du règne d'Auguste, ce premier maître du monde dont le Messie illustra le règne par son apparition, et c'est ainsi qu'il en parle : " Alors les siècles seront adoucis, les peuples ne connaîtront plus les armes. *L'Antique probité, la chaste*

déesse, Remus et son frère Quirinus *désormais réconciliés* donneront des lois au monde ; la *discorde impie* sera refoulée dans son antre inhumain.....

> " Aspera tum positis mitescent sæcula bellis.
> Prisca fides, et Vesta, Remo cum fratre Quirinus
> Jura dabunt...
> Furor impius intus... "

Ailleurs, c'est à son 6e livre, il fait toujours allusion au même siècle distingué par un fait tout extraordinaire dans le monde, par une pacification universelle, lorsqu'il dit du fils d'un Dieu :

> " Aurea condet
> Sæcula qui rursus Latio, regnata per arva
> Saturno quondam... "

Qui donc communiqua ces idées si pures aux poëtes, comment les retrouve-t-on si souvent dans Virgile ? Il n'y a guère d'autre moyen de l'expliquer, c'est que l'Ecriture Sainte leur était connue, c'est qu'ils avaient pris quelques leçons dans ces livres précieux destinés à instruire tous les siècles.

Reprenons enfin notre comparaison avec une marche plus régulière et voyons de plus près, quoique rapidement, notre Eglogue. Le prophète Isaïe a parlé de la lumière qui succède aux ténèbres, il a représenté le réveil des nations assises à l'ombre de la mort, lorsque le soleil de justice leur apparait." Populus qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam ; habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis."

Virgile n'a pu mieux exprimer cette pensée qu'en disant :

> ..... " Nascenti puero, quo ferrea primum
> Desinet, ac toto surget gens aurea mundo
> Jam regnat Apollo."[1]

L'Ecrivain sacré a encore peint la joie des hommes à laquelle aucune mesure ne peut-être ajoutée ; il les a peints comme de joyeux moissonneurs, lorsque la terre féconde leur paie son tribut, comme des conquérants heureux qui rapportent les dépouilles de leurs ennemis. Le poëte parait vouloir ici enchérir sur ses pensées en mettant à contribution toute la nature, en faisant réjouir les créatures inanimées à la vue de ce qui doit arriver : C'est l'univers entier dont les tressaillements de joie ont ébranlé la masse gigantesque, la terre et les abîmes de la mer et le ciel sans fin, tout ce qui existe, tout a ressenti ce sublime mouvement :

> " Aspice convexo nutantem pondere mundum,
> Terrasque, tractusque maris, cælumque profundum ;
> Aspice venturo latentur est omnia sæclo."

Ne croirait-on pas entendre déjà dans ces beaux vers l'hymne que chante l'Eglise au jour même de la nativité ?

[1] On sait qu'Apollon ou Phébus était pour les payens le Dieu de la lumière.

Hunc cœlum, terra, hunc mare
Hunc omne quæ in eis est
Auctorem adventus tui
Laudans exultat cantico.

Comment la nature ne se réjouirait-elle pas à l'approche de son auteur? Elle frémit d'épouvante lorsqu'il vient dans sa colère, mais elle dit être transportée de joie lorsqu'il vient dans sa miséricorde.

Dans ces deux vers dont nous avons beaucoup parlé déjà :

" Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetua solvent formidine terras."

On reconnait encore le prophète qui a dit : " Oblivioni traditæ sunt augustiæ priores... " Ce prophète, après avoir tracé quelques uns des effets de la naissance du Sauveur, l'annonce cette naissance, " et filius datus est nobis... et vocabitur nomen ejus... pater futuri sæculi, princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis." On n'a qu'à parcourir le commencement de cette Eglogue, et on ne tarde pas à y reconnaître ce petit enfant père du grand siècle, qui règne par la paix, étend son empire par la paix, pour assurer aux hommes une paix éternelle. Le poëte ajoute souvent quelqu'ornement nouveau à la pensée d'Isaïe ; maintenant il s'abandonne un moment à son imagination pour ajouter quelques détails descriptifs sur l'heureux état de la terre qui offrira sans culture tout ce qu'on peut désirer. Ce serait ici le lieu de le remarquer, Virgile dans un sujet si merveilleux sort le moins qu'il peut de l'Eglogue, dans tout ce qu'il emprunte aux prophètes, il choisit de préférence ce qui va le mieux à son genre de poësie, et c'est sans doute pour cette raison qu'il a emprunté surtout d'Isaïe qui est rempli d'images prises dans la nature.

At tibi prima, puer, nullo munuscula cultu,
Errantes hederas passim cum baccare tellus,
Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho.
Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.
Ipsæ lacte domum referent distenta capellæ
Ubera.

Que ces riants tableaux de l'état d'une terre féconde d'elle-même ressemblent encore aux peintures poétiques du prophète Isaïe ! C'est lui qui représente les champs déserts qui n'ont jamais senti les pas de l'homme, germant et se couvrant de fleurs. Dans le prophète aussi, les dons charmants de la nature font la gloire et l'ornement de l'enfant Dieu. Virgile dit ensuite que le timide troupeau ne craindra plus le lion superbe :

... " Nec magnos metuent armenta leones."

N'est-ce pas l'admirable figure d'Isaïe en quelques mots : " Le loup et l'agneau, dit le prophète, vivront dans les mêmes pâturages ; le lion inoffensif ne sera plus altéré de sang, il se contentera avec

l'animal des champs de l'herbe que lui offrira la terre. Alors donc, ô enfant du ciel, le fort n'opprimera plus le faible, le puissant orgueilleux ne foulera plus à ses pieds l'humble et le pauvre ; les passions déchaînées les unes contre les autres ne feront plus gémir la nature. Alors la force, la faiblesse habiteront paisiblement sous le même toit, le roi et le berger participeront au même banquet. Heureux le temps où l'enfant à la mamelle pourra s'amuser sur la caverne de l'aspic, ou le repaire du lion ne sera plus un lieu de terreur et de mort."

Ici le prophète a ajouté: " Et serpenti pulvis panis ejus : non nocebunt neque occident inmonte sancto meo." Virgile fait mourir le serpent, sans doute encore de ce qu'il a vu au commencement des livres Saints que la tête du serpent sera écrasée à la venue de l'enfant merveilleux qu'il chante ; il fait mourir et disparaître l'herbe au venin perfide : N'est-ce pas le funeste fruit qui causa la perte du genre humain ?

" Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet."

Mais en tous lieux croîtra l'Amome d'Assyrie : Assyrium vulgo nascetur amomum. Il ne serait peut-être pas déraisonnable de penser que cette plante odoriférante qui, des lieux voisins de l'ancien jardin de délices se répand partout, est quelque souvenir altéré de l'arbre de vie dont la propriété était d'assurer l'immortalité. Comme nous l'avons déjà assez observé, il n'y aura plus de guerres dans l'âge d'or de Virgile, elles cesseront peu à peu, à mesure que l'enfant divin prendra son accroissement. Il devait bien éteindre toute dissension, celui à la venue duquel tout le ciel s'est écrié : " In terrâ pax hominibus."

Virgile s'étend de nouveau avec une magnificence d'un si grand maître sur les richesses que déploiera la nature rendue à son premier état.

" Omnis feret omnia tellus.
Non rastros patietur humus, non vinea falcem ;
Robustus quoque jam tauris juga solvet arator."

Il n'y aura donc plus de travail, les animaux qui ont si longtemps partagé la misère de l'homme seront eux-mêmes délivrés du joug pénible, la terre ne sera plus déchirée par le soc de la charrue, tout se reposera, et l'abondance n'en sera que plus grande. Ce qui était l'effet du péché devait disparaître avec le péché, l'innocence de l'âge d'or devait ramener l'état de l'homme à cet heureux temps.

" Nec varios discet mentiri lana colores :
Ipse sed in pratis aries jam suave rubenti
Murice, jam croceo mutabit vellera luto :
Sponte sua sandyx pascentes vestiet agnos."

Tout ce qui est mensonge, tous les arts trompeurs cesseront, d'être en usage dans un siècle si pur, on n'aura plus besoin d'em-

prunter leur secours, la nature qui déjà pourvoie à tous les besoins, fournira elle-même les objets de luxe, elle-même revêtira l'agneau des plus brillantes couleurs, il n'y aura plus rien qui ne soit naturel. Nature, tu es bien aimable, lorsque tu n'es pas corrompue, tu n'as plus besoin d'être relevée par un faux éclat, l'œuvre du Tout-Puissant est digne de lui.

Que le poëte imite bien les vœux et les soupirs des prophètes, lorsqu'après avoir dit toutes ces merveilles, il veut en hâter l'accomplissement et demande au ciel la faveur d'en être témoin, pour les redire encore, pour en faire un hymne éternel. Hâte-toi donc, s'écrie-t-il, viens recevoir les honneurs que nous te préparons. O enfant divin, toi qui est l'accroissement du Souverain des Cieux! Ah! puissé-je prolonger le cours d'une si longue vie, puissé-je entrevoir l'aurore de ce beau jour qui n'aura pas de fin, et conserver assez de force pour en publier la gloire!

Aggredere o magnos, aderit jam tempus, honores
Cara deum soboles magnum Jovis incrementum!
Oh! mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ:
Spiritus et, quantum sat erit tua dicere facta!

Cette invocation rappelle bien celle d'Isaïe: "Utinam dirumperes cœlos et descenderes! Rorate, cœli, desuper et nubes pluant justum; aperiatur terra, et germinet salvatorem!"

Certes il était bien digne d'être chanté par le premier poëte du monde, ce jour de bénédiction et de salut où Dieu montra aux hommes le verbe éternel, objet d'une si longue attente. Il fallait que l'aveuglement payen rendit un hommage à la lumière qu'il ne comprenait pas, il fallait que le génie qui se plait dans la fiction fît voir à son insu les rayons de la vérité! Dieu fait tout servir à sa gloire; le Dieu qui force la nature et les éléments à le louer et à publier son nom, force de même des hommes qu'une religion de mensonge rend ennemis de sa gloire et de son culte, à entonner comme malgré eux ses louanges, à faire éclater un enthousiasme dont ils ne se rendaient pas compte à eux-mêmes. De là ce cri universel du paganisme bientôt expirant, mais devant s'éteindre avec tant d'efforts, de là ces chants du poëte payen qui ne pouvait entendre le fond d'un mystère qu'il chantait. Mais tout devait être bientôt éclairé, et nous ne devons pas nous lasser d'admirer la conduite de la Providence qui disposa les peuples au règne indestructible du fils de Dieu promis dès l'origine du monde. Il est beau de voir la Providence de Dieu ménageant toutes les circonstances et faisant servir tous les évènements de manière à amener l'exécution de ses desseins; il est beau de voir l'univers préparé insensiblement à la venue de son libérateur, de contempler une lumière longtemps réservée aux seuls enfants de la Judée, qui s'étend peu à peu, qui se communique graduellement à toutes les nations, qui enfin se dévoile tout à fait dans la plénitude des temps pour éclairer une terre ensevelie dans des ombres épaisses pendant tant de siècles. O Lumière divine, la malice infernale ne pourra plus t'obscurcir désormais, tu as pour jamais chassé les ténèbres, et les ténèbres même en se dissipant t'ont rendu un hommage immortel.

Poëte du Paganisme, si le ciel t'avait rappelé à la vie trois siècles après l'époque où ta voix retentissait dans le monde, alors tu aurais pu voir les hommes comprenant ce que tu publiais sans le comprendre, invoquer ton témoignage providentiel et l'imposer à l'esprit de mensonge, alors sans doute, tu te serais écrié toi-même : Qu'il est grand ce Dieu à qui j'ai offert de l'encens sans le connaitre, prosternez-vous donc maintenant heureux peuple qui le connaissez.

Trois siècles s'étaient écoulés en effet depuis Virgile et déjà l'on voyait disparaître jusqu'aux traces de l'erreur, les temples anciens étaient renversés, les Dieux de pierre et de bois réduits en poudre sur leurs autels abattus dans la poussière, n'attendaient plus les vœux prostitués des mortels. Mais l'esprit infernal, suivant la pensée d'un Saint-Père, ne pouvant plus abaisser l'homme aux pieds d'une vile matière, et attribuer le caractère de la divinité à de nombreux simulacres, voulut dépouiller de sa divinité celui qui la possédait véritablement et forma le dessein de faire fouler aux pieds le Dieu Sauveur à qui toute la terre s'était enfin soumise. C'est alors qu'un prêtre indigne, que le misérable Arius osa prêcher une hérésie suggérée par l'enfer, et qu'il s'efforça de saper le premier fondement de notre sainte religion. Les peuples furent révoltés, des réclamations unanimes se firent entendre et on assembla un Concile général pour confondre l'hérésiarque audacieux. Après la déclaration canonique du Concile, pour faire une espèce d'amende honorable au fils de Dieu, pour compenser l'injure faite à la majesté suprême, on cru ne pouvoir rien faire de mieux que de lire l'Eglogue de Virgile traduite exprès en vers grecs dans l'auguste assemblée de l'Eglise ; on produisit à la honte de l'impiété un monument si authentique et si glorieux à la vérité ; le paganisme s'éleva alors contre l'erreur et vengea le christianisme.

LOUIS AUDET-LAPOINTE.

LES GAULTIER DE VARENNES.

(*Suite et fin.*)

M. Gaultier de Varennes avait déjà sept enfants. Les quarante arpents de terre défrichée qu'il possédait aux Trois-Rivières paraissent avoir été le plus clair de sa fortune, si l'on calcule, que son petit traitement de gouverneur, de douze cents francs seulement, deux cents piastres était absorbé par les frais de représentation qu'il ne pouvait s'empêcher de faire, car sa maison étant une sorte d'hôtellerie centrale sur la route de Québec à Montréal, à cause de la position géographique des Trois-Rivières, il était constamment sujet à des dépenses pour lesquelles il ne recevait aucune compensation avouée. Sa seigneurie de Varennes et du Tremblay pouvait à la rigueur être déjà de quelque rapport, mais, en somme, pour un officier appelé à exercer des fonctions élevées, il ne recevait presque rien du trésor. Aussi M. de la Barre, gouverneur-général, se montrait-il tolérant pour des infractions aux lois sur la traite des pelleteries que M. de Varennes se permettait, afin de pouvoir subsister dignement dans sa charge officielle. Par malheur, M. de Meulles, intendant de la Nouvelle-France, n'entendait point de cette oreille. Voici ce qu'il écrivait au ministre, le 28 septembre 1685 :

" Monsieur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, se sert de son autorité pour faire seul le commerce avec les Sauvages dans un lieu nommé la Gabelle [1] à quatre lieues des Trois Rivières, ce qui est deffendu par les ordonnances de Sa Majesté qui ne le permettent qu'aux Trois-Rivières ; il y a mesme plusieurs arrests du Conseil souverain et ordonn^ces^ des intendans qui le deffendent dans le d. lieu de la Gabelle en conformité de celles de Sa Majesté ; je nay pu l'empêcher jusques a present, parce que Monsieur de la Barre, de son authorité, et malgré tous les arrests et ordonnances lui avait permis de le faire seul ; on ma présenté souvent des requests sur ce sujet, mais prevoyant que Monsieur de la Barre sopposerait toujours à l'Exécution de ce que j'en ordonnerais, jay toleré cette affaire comme une infinité d'autres pour donner la paix au Canada ; je nay pas laissé d'en dire plusieurs fois mon sentiment au d. sieur de Varennes qui na pas paru en estre fort satisfait ; cela ma si bien attiré Monsr de Montortier [2] qui est son parent et qui a passé tout cet esté chez luy, qu'il a fait tous ses efforts pour

[1] *La Gabelle* ou le *Saut de la Verendrye.* Il a porté ces deux noms.

[2] En 1684, trois cents soldats commandés par les capitaines de Montortier, d'Esnos et de Rivaux arrivent pour pousser la guerre contre les Iroquois. (Ferland, *Cours d'Hist.* vol. II, p. 145.)

me rendre secretement toutes sortes de mauvais offices, quoique jaye affecté de vivre avec lui avec beaucoup d'honnesteté ; s'il eust demeuré plus longtemps icy, il aurait été capable dinsinuer à tout le monde un esprit de désobéissance ; dez que Monsieur de Denonville fut arrivé, il fit ce qu'il put pour les prévenir contre moy, il commença par luy dire que je passais devant les gouverneurs particuliers et qu'en France cela ne se faisait point," etc. [1]

Maintenant si l'on veut juger de l'impression que la position et le caractère de M. de Varennes produisirent sur M. de Denonville, le nouveau gouverneur-général, il suffit de lire l'extrait suivant d'une lettre qu'il écrivit au ministre, cinq semaines après celle de M. de Meulles. Ce dernier, qui paraît avoir été un faiseur d'embarras, malgré des qualités réelles dont il savait faire usage, dût se sentir mal à l'aise en voyant ce que le gouverneur-général pensait de l'homme dont il se plaignait si fort. On sait, du reste, qu'il y avait au fond de tout cela des rivalités de préséance dans les cérémonies publiques.

" Le sieur de Varennes vous demande, Monseigneur, la continuation de son gouvernement des Trois-Rivières et vous supplie de lui faire renouveler sa commission qui est finie, n'étant que pour trois ans. C'est un très-bon gentilhomme, qui n'a de vice que la pauvreté. Je vous assure qu'il a du mérite et de l'autorité. Il aurait bien besoin de quelque grâce du roi pour élever et soutenir sa famille."

Sa Majesté ne fut jamais prodigue envers notre pays, c'était le moindre de ses défauts. Elle se borna, si je ne me trompe, à renouveler la commission de M. de Varennes. Je n'ai pas vu qu'on ait inquiété celui-ci, par la suite, au sujet de la traite qu'il faisait pour son compte. Le Hontan, qui visita les Trois-Rivières en 1684, écrivait : " Le roi y a établi un gouverneur qui mourrait de faim, si au défaut de ses minces appointements il ne faisait quelque commerce de castor avec les Sauvages." Triste gouvernement que celui où l'on paye si peu les fonctionnaires qu'il devient urgent de leur permettre de violer les lois pour se refaire ! M. de Varennes a laissé une famille sans soutien et sans fortune ;—on ne peut que l'accuser de n'avoir pas assez profité des priviléges qui lui étaient donnés en sous-main ; il était trop honnête pour vivre sous un régime aussi faux.

***

Quatre jours après la lettre de M. de Denonville, il arriva dans la famille de M. de Varennes un évènement qui n'attira pas beaucoup l'ettention vu que c'était la septième répétition d'un fait semblable. Je veux parler de la naissance de Pierre, le découvreur du Nord-Ouest, dont voici l'acte de baptême :

" Le dix-huictiesme jour de novembre de l'an mil six cent quatre-vingt-cinq, par moy, F. G. de Brullon, curé de l'église paroissialle de Nostre-Dame des Trois-Rivières, a esté baptisé en la dite Eglise, Pierre Gauthier, fils de Messire René Gauthier, Escuier, sieur de

[1] Correspondance (manuscrite) des gouverneurs français. Vol. IV, p. 359-60.

Varenne et gouverneur, pour Sa Majesté, des Trois-Rivières, et Damoiselle Marie Boucher, sa femme ;—l'enfant est né du dix-sept [1] du dit mois et an. Son parrein a esté Messire Pierre Boucher, son grand père, en la place duquel Lambert Boucher [2] son fils, a tenu le dit enfant, et la marreine a esté Madelaine Gauthier dit du Tremblay [3] sa sœur ; lesquels ont signé suivant l'ordonnance.

GRAND PRÉ,
MADELAINE DE VARENNE,
F. G. DE BRULLON."

Où naquit cet enfant ? Rien de plus facile que de répondre.

Cinq jours avant sa naissance, l'ingénieur Villeneuve envoya au ministre, par l'entremise du gouverneur-général, un plan de la ville des Trois-Rivières, dont une copie se voit à la bibliothèque d'Ottawa. Sur une grande maison placée au bord de la côte du fleuve, à l'endroit où la rue Saint François-Xavier atteint aujourd'hui le boulevard Turcotte, on lit : " M. de Varennes, gouverneur." Ce témoignage est sans réplique. La maison dont il s'agit était située du côté nord-est de l'extrémité de la rue Saint-François-Xavier, à peu près dans l'angle de l'enceinte palissadée de la ville. Ce que nous appelons le boulevard, était un chemin ou sentier qui courait le long de la palissade, en dedans, et qui passait devant la porte et sur le flanc gauche de la maison de M. de Varennes, laquelle regardait le fleuve.

A ceux qui disent que le Découvreur est né dans le grand édifice de pierre du Platon, je ferai observer que du temps de M. de Varennes, les gouverneurs des Trois-Rivières n'habitaient point ce site, et que l'édifice qu'on y voit de nos jours ne fut construit qu'en 1723, alors que le Découvreur avait trente-huit ans. Voilà pour la tradition.

***

Suite des actes de baptême :

" Le troisième jour de juin de l'an mil six cents quatre-vingt-sept, par moi, F. G. de Brullon, curé de l'église de Notre-Dame paroissialle des Trois-Rivières, a esté baptisé en la dite église, *Philippe*, fils de René Gaultier, chevalier, seigneur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, et de Damoiselle Marie Boucher sa femme ; —l'enfant est né du trentième de may de la dite année. Son parrein fut Messire Philippe de Rigaud, chevalier de Vaudreuil, commandant des Trois-Rivières [4] en Canada, et la marraine Damoiselle

Le 17 était un samedi. Le baptême eut lieu le lendemain, dimanche.

[1] Lambert Boucher, sieur de Grand-Pré.

[3] C'est Madeleine, née en 1674, pensionnaire à la Congrégation en 1681. On remarquera qu'ici elle signe Madelaine de Varenne, omettant le nom de Tremblay qu'on lui donne dans l'acte.

[4] Commandant des troupes de cette place. Plus tard, gouverneur-général de la Nouvelle-France.

Marie-Madeleine Chaspoux, femme de Jean Bouchar,[1] chevalier, seigneur de Champigni, et Intendant en Canada, lesquels ont signé suivant l'ordonnance.

PHILIPPE DE RIGAUT,
M. M. CHASPOUX,
F. G. DE BRULLON."

La mort de cet enfant qui eut, lieu l'année suivante, fournit la seule mention de sépulture de membres de la famille de Varennes que renferment les registres des Trois-Rivières, au moins jusque vers 1720, où je me suis arrêté.

***

Registre des Trois-Rivières :

" L'an mil six cents quatre-vingt-huict, le trentiesme du mois d'aoust, le lundi au matin, ont esté confirmés par Monseigneur de St. Vallier, illustrissime Evesque de Québec :

Gaultier Jacques-René, fils de Monsieur René Gaultier, gouverneur de ce lieu, et de Marie Boucher sa femme,

Gaultier Marguerite, fille de Jean Gaultier et de Jeanne Petit, sa femme.

Gaultier Marguerite, fille de René Gaultier, sieur de Varenne, et de Marie Boucher, sa femme.

Gaultier Marie-Madelaine, fille de René Gaultier, Escuier, Sieur de Varenne et de Marie Boucher sa femme."

***

" Le dix-huictiesme jour de novembre de l'an mil six cent quatre-vingt-huict, par moy, F. G. de Brullon, curé de l'Eglise de Notre-Dame des Trois-Rivières ont esté suplée les cérémonies de Baptême à *Jean-Baptist*, qui a esté endoyé à la maison par M. Modou, prestre, fils de René Gaultier, seigneur de Varenne, gouverneur des Trois-Rivières, et de Marie Boucher sa femme ;—l'enfant est né du trentiesme octobre de cette année, l'enfant a esté tenu par Claude de Ramesé, chevalier, seigneur de la Gesse et Montigny, capitaine d'un détachement de la marine, pour Jean-Baptiste Bouchard, chevalier, seignenr de Champigni, Intendant de toute la Nouvelle-France, et la marraine Demoiselle Magdelaine Gauthier, fille de René Gauthier, chevalier, seigneur de Varenne, gouverneur de ce lieu ; lesquels ont signé suivant l'ordonnance.

DE RAMEZAY,
MADELAINE GAULTIER,
F. G. DE BRULLON."

Registre des Trois-Rivières :

Ce qui suit est l'acte de sépulture de M. de Varennes :

" Le quatriesme juin de l'an mil six cent quatre-vingt-neuf, est

[1] Bochart.

décédé en la communion de Nostre Sainte Mère l'Eglise, après avoir reçu les Saints Sacrements de Pénitence, eucharistie et extrême-onction, René Gaultier, chevalier, seigneur de Varenne et gouverneur des Trois-Rivières, âgé de cinquante-cinq ans ou environ, et a esté inhumé le jour suivant dans l'Eglise de cette paroisse en présence de Jacques Labadie, de Lambert Boucher, [1] Joseph Godfroy, sieur de Vieupont, et autres plusieurs témoins connus.

LABADIE,
GRAND PRÉ,
F. G. DE BRULLON."

*
* *

Après la mort du gouverneur, M. de Brullon ne tarda pas à quitter les Trois-Rivières. Sa dernière signature au registre en qualité de curé, est à la date du 28 octobre de la même année 1689. En 1693, il était curé au Château-Richer. Après cela, sa trace m'échappe jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 7 avril 1726, l'année où moururent la mère de la Présentation (Mlle Anne-Marguerite Gaultier de Varennes) et le frère de cette dernière le grand-vicaire Jean-Baptiste Gaultier de Varennes.

* *
*

M. de Varennes disparu, nous n'entendons plus parler de sa famille avant l'année 1694, où Madeleine, l'aînée des filles, épouse Claude-Charles Petit Le Villier, à Montréal.

Il existait en Canada à cette époque, deux officiers du nom de Vallerenne et cette ressemblance de noms les a fait confondre avec le gouverneur des Trois-Rivières. En 1685, je vois: M. de Vallerennes, capitaine, et M. de Vallerennes, lieutenant, dans la liste des officiers de la colonie.

L'acte de mariage qui suit est tiré des registres de Québec :

" Le septième jour du mois d'avril mil six cent quatre-vingt-sept après la publication des trois bancs de mariage faite le dernier jour de mars, le cinquième et sixième de ce présent mois d'avril entre Philippe Clément du Vuault ecuyer Sr. Vallerenne, capitaine d'une compagnie d'infanterie en ce pays, fils de feu Anthoine Clément du Vuault ecuyer : et de Dame Françoise de cœur ses père et mère de la paroisse de Saint-Germain de la potterie evêsche de Beauvais d'une part et de Jeanne Bissot fille de feu le Sr. François Bissot bourgeois de cette ville et de Dame Marie Couillart, ses père et mère, d'autre part, et ne s'étant découvert aucun empeschment légitime, j'ay François Dupré, curé de cette église paroissiale les ay en la dite église solennellement mariées en présance de Claude Porlier beau frère, de François Prévost ecuyer (mot illisible) de Québec, cousin germain, Pierre Cœur, ecuyer Sr. de Grandville cousin germain, Paul Dupuis, ecuyer son procureur du roi cousin

[1] Sieur de Grand Pré, fils de M. Pierre Boucher.

—Lotbinière Germain, lesquels avec le dit epoux et la dite épouse ont signé de ce enquis suivant l'ordonnance.

(Signé) VALLERENNE PORLIER.
JEANNE BISSOT, PLEEUR.
DUPUIS DE GRANVILLE,
FRANÇOIS DUPRÉ."

Au mois de novembre 1689, M. de Valrennes, commandant du fort Frontenac, ayant reçu de M. de Dononville ordre d'abandonner cette place, arrive à Montréal avec sa garnison composée de quarante-cinq hommes. Son nom était Clément de Vuault de Valrenne. Il était de l'évêché de Beauvais. [1]

L'année suivante (1690) au siége de Québec, lorsque l'envoyé de Phipps présenta à Frontenac son arrogante sommation, c'est évidemment le capitaine de Valrenne, et non pas de Varenne, qui manifesta si hautement son indignation. Nous savons que M. de Varennes était mort depuis seize ou dix-sept mois. Son fils aîné, Louis, à peine âgé de dix-huit ans et occupant le grade de simple cadet, n'aurait pu à aucun titre faire remarquer son opinion dans l'assemblée solennelle où M. de Frontenac avait réuni la fleur de ses officiers.

A la bataille près de Chambly en 1691, à l'affaire de Repentigny cette même année, à l'expédition du Long-Sault en 1695, et à celle du pays des Iroquois en 1696, l'officier qui figure dans l'histoire à ce propos devait être encore M. de Valrenne.

Dans la liste des officiers, année 1696, je vois " Gauthier de Varennes, sous-enseigne, beau garçon." Un jeune homme de vingt trois ans, qui n'occupe que le grade le moins élevé (sous-enseigne ou cadet) dans la hiérarchie militaire, et qui n'a encore pour le recommander que son physique agréable, n'est point, assurément l'officier de poids, de valeur et d'expérience qui depuis plusieurs années n'a cessé de se distinguer au premier rang des commandants français.

La même année 1696, je trouve parmi les officiers recommandés pour la croix de Saint-Louis " Clément de Valrennes," avec la note suivante : " Il descend des quatre premiers maréchaux de France, du nom de Clément qu'il porte. C'est le plus ancien capitaine du Canada. Il a trente-trois ans de service et est couvert de blessures."

* *
*

Entre 1697 et 1706, je perds la trace de Louis de Varennes. Nous savons que du Canada il passa en France et devint capitaine dans les grenadiers du premier bataillon du régiment de Bretagne, où M. Margry nous le signale en 1706. De 1697 à 1701 la paix fut générale en Europe. En 1701 éclata la guerre de la succession d'Espagne ; elle commença en Italie, mais en 1703 les armées françaises avaient à faire face à toute l'Europe coalisée. " Les hommes

[1] Ferland : *Cours d'histoire du Canada*, vol. II. p. 189. 235. 237, 240. *Journal de l'Instruction Publique* (Canada) 1871. p. 61. 114. *Dictionnaire*, Tanguay, article Bourdon.

manquaient pour completer les cadres des vieux régiments." On peut supposer que nombre d'officiers passèrent alors du détachement des troupes de la marine en Canada dans les corps qui opéraient en France. Le regiment de Bretagne, dans lequel Louis de Varennes prit du service dans cette guerre, sinon avant, était l'un des plus recommandables de l'armée française. Il avait été levé en 1644 sous les auspices du cardinal de Mazarin dont il porta le nom jusque vers 1658. " Ses capitaines étaient gens de distinction." Dans la guerre d'Italie (1701-2) ce régiment " donna des preuves de sa valeur, et principalement lorsque le prince Eugène voulut passer le Mincio. Ce fut ce régiment qui lui disputa et lui enleva le passage." En 1706, il était dans les Flandres, et l'un de ses capitaines était Louis de Varennes, âgé de trente-deux ans à cette époque." [1]

* *
*

Le surnom de la Verendrye que Louis porte en 1686, 1687 et 1689 (cette dernière année cinq ou six mois avant la mort de son père) disparaît en 1696 pour faire place au nom de la famille de Varennes qu'il avait dû prendre, je pense, selon la coutume du temps, à cause de son titre d'aîné, après la mort de son père. Le surnom de la Verendrye passa à Pierre qui devait l'illustrer.

On a dit qu'en 1697 ce dernier était cadet dans les troupes. Notons qu'il n'était alors âgé que de douze ans. C'est son frère aîné. Louis, qui avait ce grade, comme je l'ai constaté plus haut, en 1689 et en 1696.

La version qui nous montre Pierre à la campagne de la Nouvelle Angleterre, en 1704, et à celle de Terreneuve en 1705, est vraisemblable. Son âge,—vingt ans,—et ce que l'on connaît de son caractère, me persuade qu'il dût être dès lors au service. M. Margry le fait entrer au régiment de Bretagne en 1706 où était déjà son frère aîné. M. V. Plinguet, curé de l'île Dupas, mentionne [2] un contrat de mariage passé en Canada l'année suivante dans lequel Pierre, alors âgé de vingt-deux ans, serait partie : " Le 9 novembre 1707, le gouverneur, marquis de Vaudreuil, Dame Louise Elisabeth de Joibert, épouse de mon dit seigneur le gouverneur, et les intendants Raudots, père et fils, assistaient au contrat de mariage de Dlle. Anne Dandonneau, fille du seigneur Louis Dandonneau, avec sieur Gauthier de la Véranderie, neveu du sieur de Boucherville et frère cadet du sieur de Varenne."

Le sieur de Varenne c'est Louis, officier au régiment de Bretagne. Quant au mariage, il n'eut lieu que cinq ans après. Pierre continua son service à l'armée et se distingua. A la bataille de Malplaquet, le 11 septembre 1709, il gagna, par sa conduite admirable et par neuf blessures, le grade de lieutenant.

Les historiens le classent comme le second fils de M. de Varennes.

[1] Daniel. *La milice française*, vol. II. p. 421. Adrien Pascal. *L'armée française*, vol. II. p. 159. Article de M. Margry déjà cité.

[2] *Annuaire de Ville-marie*, 1867, p. 8.

Rappelons-nous cependant que Louis, Jacques-René et Jean-Baptiste étaient ses aînés.

* *
*

Par le traité d'Utrecht, signé le 11 avril 1713, la paix se rétablit, et dura jusqu'en 1733. M. Margry note que Louis de Varennes fut tué en Italie ; en ce cas ce dut être entre 1707 et 1712.

Il y a dans *La milice française* de Daniel, (vol. 11. p. 407. 409. 410.) une liste des régiments, année 1714, où le nom de " Varennes " est porté deux fois ; il y a aussi le régiment de Lorraine commandé par M. de Varennes. Je donne ces références sans pouvoir les rattacher plus étroitement à la famille du gouverneur des Trois-Rivières.

Suivant une note particulière que m'a fournie M. l'abbé Tanguay, Louis Gaultier de Varennes se serait marié, et sa fille, Marie, aurait epousé M. de la Corne, [1] major des Trois-Rivières, dont je dois dire un mot : Jean-Louis de la Corne sieur de Chapt, né vers 1670, était sous-lieutenant en 1691, et lieutenant en 1693, époque où il épousa Marie Pécaudy de Contrecœur. Il passa capitaine et fut décoré de la croix de Saint-Louis. En 1713-15, il était major des Trois-Rivières et c'est évidemment après cette date qu'il faut placer son mariage en secondes noces avec Mademoiselle de Varennes. Malgré bien des recherches [2] je n'ai pas rencontré d'acte qui se rapporte à cette union. M. de la Corne devint lieutenant du roi à Montréal. Le 14 octobre 1730, l'intendant Hocquart écrit au ministre que les familles Leverrier et de la Corne méritent qu'on leur continue les secours accordés l'année précédente. " MM. Leverrier et de la Corne sont à la vérité tous deux lieutenants du roi (l'un à Québec l'autre à Montréal) mais dans un état si fâcheux, eu égard à leur place et à leur peu d'aisance, qu'ils sont dans le cas d'avoir besoin plus que personne de ce secours. M. de la Corne a douze enfants vivants qui se portent tous au bien, et l'on ne peut concevoir comment, avec une fortune si médiocre, il a pu les élever." [3] Un fils de M. de la Corne remplaca, en 1753, Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre dans les découvertes du nord-ouest, découvertes commencées et poursuivies si longtemps par les La Verendrye.

* *
*

Rendu momentanément incapable de servir, à cause de ses blessures, Pierre de la Verendrye dut revenir en Canada sitôt que possible, c'est-à dire dans le cours de l'été de 1710. Peut-être aussi ne revint-il qu'en 1712, époque où, par la bataille de Denain, la guerre fut virtuellement terminée.

[1] Voir le *Dictionnaire généalogique*, article " De la Corne "

[2] M. J. P. Eph Dussault, ecclésiastique, M. P. E. Panneton, député-protonotaire, et M. J. G. A. Frigon, secrétaire-Trésorier de la corporation des Trois-Rivières, m'ont aidé dans les recherches que nécessitait la préparation de ces notes.

[3] Correspondance des gouverneurs français, série 3, vol. XII, p. 2313.

Le grade qu'il avait payé si cher, en se faisant remarquer au milieu des officiers "qui firent cependant merveille" à la bataille de Malplaquet, on le lui enleva. De lieutenant qu'il était dans l'armée de France, on ne voulut pas même en faire un enseigne en Canada—on lui refusa tout.

Le malheureux était destiné dans la première partie de sa vie à être traité avec ingratitude pour ses services militaires, et dans la seconde à voir ses découvertes méconnues ou servant à satisfaire les caprices des favoris du pouvoir.

Il est probable que sans madame la marquise de Vaudreuil, on ne lui eut jamais rendu l'humble grade d'enseigne sous lequel nous le retrouvons dans l'automne de 1712 à Québec où il épouse Marie-Anne, fille de Louis-Adrien Dandonneau Dusablé, co-seigneur de l'île Dupas, et de Jeanne-Marguerite Lenoir.

Louis-Adrien Dandonneau avait vécu à Champlain jusqu'en 1691. Il était le fils aîné de Pierre Dandonneau dit Lajeunesse, sieur du Sablé, établi aux Trois-Rivières vers 1648. Aux Trois-Rivières, entre les rues Saint-George, des Forges et Badeaux, il y a un petit fief—forme d'un triangle allongé—qui s'appelle "le marquisat du Sablé."

Voici l'acte de mariage tiré des registres de Québec :

"Le 29 octobre 1712, après la publication d'un banc de mariage, ayant obtenu de M. Glandelet, Vic-général de ce diocèse, dispense des deux autres, entre Pierre Gauthier écuyer Sr de la Véranderie, enseigne des troupes de ce pays, fils de feu René Gauthier, écuier Sr de Varennes vivant gouverneur de la ville des Trois-Rivières et de Dame Marie Boucher ses père et mère des Trois-Rivières d'une part et Delle Marianne Dusablé fille de Louis Dusablé Sr Delisle du Pas et de Delle Jeanne le Noir[1] ses père et mère de Lisle de Pas d'autre part et le dit Sr de la Véranderie ayant obtenu la permission de contracter le dit mariage de M. de Vaudreuil gouverneur grsl de ce pays, en date du 25 8bre 1712, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, je Th. Thibault prêtre curé de Québec les ay mariés et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère Ste. Eglise, présence de Dame Marie Boucher mère de l'époux, de Delle Gadelon dit St. Pierre Noël Legardeur[2] capitaine des troupes de ce pays, du Sr Louis[3] Dusablé, Delle Marguerite Lemaître et autres soussignés.

MARIE ANNE
DE LAVERANDRYE LEGARDEUR.
MARIE BOUCHER VEUVE DE VARENNE,
MARGUERITE LEMAÎTRE,
JEANNE JACAL VEUVE DU Sr DE GADELON,
MARIE ANNE LANGLOIS.

THIBAULT, Ptre."

[1] Son nom était Jeanne Marguerite Lenoir ; elle signait Jeanne Lenoir, M. Plinguet, ouvrage cité, p. 7.

[2] Pierre-Noël Le Gardeur, conseiller au Conseil Souverain, avait epousé en secondes noces, Marie-Madeleine Boucher, fille de M. Pierre Boucher.

[3] Le nom de Dandonneau est omis dans cet acte.

Le nom de Marie-Anne Langlois indique, selon les apparences, une parenté entre les Gauthier de Varennes et une autre famille de Gauthier non encore mentionnées dans ces notes : Mathurin Gauthier dit Landreville, demeurait à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, ou dans les environs, de 1672 à 1696, et à partir de cette date jusqu'à sa mort, en 1711, à Varennes, où sa famille continua de résider. Deux de ses filles se marièrent à des Langlois : 1° Jeanne, à Jean Langlois, 2° Marguerite à André Langlois. La présence d'une Langlois au mariage ci-haut indiquerait-elle des liens de famille entre Mathurin Gauthier dit Landreville et les autres Gauthier déjà nommés ? D'un autre côté, je trouve Jean Langlois dit Boisverdun, fils du pilote Jean Langlois. Le surnom est le même que celui de Charles Gauthier dit Boisverdun, dont j'ai parlé ailleurs. Au moyen de ces rapprochements peut-être finira-t-on par éclaircir ce point un jour à venir.

Le gouverneur de Vaudreuil, mentionné dans l'acte ci-dessus, était le même qui, vingt-cinq ans auparavant, commandait la garnison des Trois Rivières et qui fut parrain de Philippe Gauthier de Varennes. En 1707 on le voit assister au contrat de mariage de Pierre de la Verendrye avec Melle Dusablé. Vers 1712, sa femme réussit, par ses démarches auprès des ministres, à faire rentrer ce même Pierre de la Verendrye dans les rangs des officiers, mais seulement comme enseigne. Enfin, en 1712, en qualité de gouverneur il sanctionne le mariage en question.

* *
*

Jacques Brisset dit Courchène et Louis Dandonneau dit Dusablé, beau-frères, s'étaient associés en 1690, pour acheter l'île Dupas. Ils étaient fils de deux anciens habitants des Trois-Rivières ; aussi voyons-nous qu'ils recrutèrent principalement leurs colons dans cette place et à la côte de Champlain où tous deux avaient vécu. Une carte cadastrale de l'île Dupas, dressée vers 1706, indique les noms suivants, tous du gouvernement des Trois-Rivières : Dusablé, Désellier, Dandonneau, Duteau qui étaient ou frères ou proches parents ; Brisset, Courchesne, proches parents ; Carignan, Bourjoly, proches parents ; et Bigny, Costenoire, Gouin, et Champagne. Plusieurs de ces noms sont portés sur deux ou trois terres différentes. En 1713 toutes les terres de l'île étaient concédées. [1] On retrouvait donc là une colonie de gens en grande majorité nés et élevés aux Trois Rivières. C'est en ce lieu que paraît avoir résidé la femme de Pierre de la Verendrye. On y trouve enregistrée la naissance de sa fille Marie-Anne, le 12 juin 1721. [2]

* *
*

Madame de Varennes et sa famille, composée de plusieurs enfants, vivait sans doute dans la gêne ou quelque chose approchant. On pourrait supposer qu'elle s'était retirée chez son père établi à Boucherville, mais les *Adieux* de M. Boucher, qui doivent avoir été écrits vers 1696 (dans tous les cas entre 1694 et 1699) donneraient

[1] M. Plinguet ouvrage cité.

[2] Notes de M. l'abbé Tanguay.

à penser qu'elle ne demeurait pas avec lui. Le vénérable patriarche s'adressant à son fils, Pierre de Boucherville, s'exprime ainsi : " Dites à votre sœur de Varennes que je lui dis adieu et à tous ses enfants que j'aime et que j'ai toujours aimés. Je leur donne, et à elle ma bénédiction. Je les exhorte tous à vivre dans la crainte de Dieu, et de s'entr'aimer les uns les autres comme Dieu et la bienséance le demandent."

Le plan des Trois-Rivières, en 1704, indique que le sieur Forillon (dont je dirai un mot plus loin) possédait la résidence marquée du nom du gouverneur de Varennes en 1685. Dans un acte de baptême aux Trois-Rivières, en 1708, le parrain est M. de Crisasy, gouverneur, et " madame de Varennes ancienne gouvernante de cette ville." Au mariage de son fils Pierre, à Québec, en 1712, elle est citée comme résidente des Trois-Rivières. En 1730 le gouverneur-général et l'intendant de la Nouvelle-France écrivant au ministre au sujet des pensions de quelques veuves, disent que la dame de Varennes demande une pension et qu'ils appuyent sa requête. " Cette dame est âgée de soixante et quinze ans et veuve d'un gouverneur des Trois-Rivières." [1]

* *
*

Voici quelques notes sur M. de Forillon : 1696, cadet dans les troupes,—très-brave. 1697, décembre, au registre des Trois-Rivières, le sieur Claude Fourrillon, officier dans le détachement de la marine. 1699, il épouse aux Trois-Rivières, Françoise Jutras dit Lavallée. En 1722, au mariage de sa fille Marie-Françoise avec François Chatelain, enseigne dans les troupes, aux Trois-Rivières, il est mentionné défunt. Je crois qu'il était mort depuis quelques mois à peine. François Chatelain, devenu veuf, épousa, en 1729, Marguerite Cardin, des Trois-Rivières, de qui il eut une fille, Marie Josephte, née en 1737, qui se maria, en 1757, avec le chevalier de Niverville, lequel était parent (du côté des Boucher) de la Verendrye et continua en 1752 sous Jacques Le Gardeur de Saint-Pierre l'œuvre des découvertes au nord-ouest commencée par eux.

* *
*

Doué d'un caractère entreprenant et ferme, obligé par le nom de son père de figurer honorablement partout où il se présenterait et privé des ressources de la fortune,—Pierre de la Verendrye tourna ses yeux vers les régions de l'Ouest, où les Français s'enfonçaient chaque jour d'avantage à la recherche des riches pelleteries dont plusieurs d'entre eux savaient tirer de gros bénéfices sur les marchés de l'Europe. C'était le champ de l'avenir. Une partie de la jeunesse faisait quelques campagnes dans *les pays d'en haut*, et amassait quelque bien dans les emplois de la traite, avant de s'établir entre Québec et Montréal, sur les terres nouvelles, ou dans les bureaux de commerce les plus rapprochés du grand fleuve. D'autres, par malheur, n'étaient pas aussi sages, et restaient dans les bois par pur agrément. Pierre avait été élevé aux Trois-Rivières, le nid d'éclosion des *voyageurs*, et sa jeune imagination avait dû être sou-

[1] Corresp. manuscrite des gouverneurs français. Série 3. vol. XII. p. 2658.

vent frappée des récits que les coureurs de bois rapportaient au foyer domestique, après des mois et des années passés dans les profondeurs mystérieuses de l'Ouest, au milieu des nations nouvellement découvertes et encore imparfaitement étudiées. Le Jacques-Cartier du Nord-Ouest ne pouvait mieux naître qu'aux Trois-Rivières. La recherche d'une route qui conduirait à l'océan Pacifique était le rêve des aventuriers les plus intrépides. M. Margry nous a raconté les travaux accomplis par le Découvreur et ses enfants. Si jamais nous mettons la main sur la liste des hommes qui les accompagnèrent dans leurs expéditions, il y a gros à parier qu'on les reconnaîtra pour être tous, ou presque tous des Trois Rivières. Je ne pense pas qu'il existe dans le Bas-Canada une localité où le souvenir du grand Nord-Ouest se soit conservé aussi vivace jusqu'à ces dernières années. Après les la Vérendrye sont venues les compagnies de traite anglaises qui ont recruté principalement leurs hommes dans cette terre classique des voyageurs. La route du fort Rouge (aujourd'hui fort Garry) à la Kaministiquia sur le lac Supérieur, leur était restée familière. A l'embouchure de la Kaministiquia dès avant 1756, ils avaient donné le nom des Trois-Rivières au fort bâti par les traitants. Les premier missionnaires de la Rivière-Rouge, tels que Monseigneur Provencher, Mgr. Laflèche, M. Dumoulin et M. Belcourt, tous des environs de cette ville, se firent conduire là-bas par des guides trifluviens, dans des canots d'écorce, alors célèbres par leur mode de construction, et qui sortaient, partie du village de Nicolet, [1] partie de la ville natale de Pierre de la Verendrye. Lorsqu'il y a quelques années, il fut question d'envoyer des ouvriers commencer le chemin de la baie du Tonnerre au fort Garry, on ne fut pas en peine de trouver des trifluviens pour cette besogne ; et tout récemment les troupes ont su reconnaître les services que ces voyageurs leur ont rendus sur le même parcours, regardé comme un pays inconnu et infranchissable.

* *
*

Les notes qui suivent, tout incomplètes qu'elles sont, peuvent être de quelque secours dans les recherches au sujet de la famille qui m'occupe. Je les donne à ce titre.

* *
*

1730, 15 octobre, M. de Beauharnois recommande au ministre de donner au sieur de la Vérandrie l'une des lieutenances vacantes : [2] Depuis vingt ans, la Vérendrye portait les neuf blessures reçues à Malplaquet " dont il s'était sauvé contre toute espérance," mais il n'avait porté qu'un instant son grade de lieutenant si bien gagné. Malgré la recommandation de M. de Beauharnois, la cour persista encore dans son refus de lui rendre justice.

1732. Tiré de la liste des officiers de la colonie : " Enseigne Gauthier de Varennes, âgé de 54 ans." Il était parti depuis un an poursa grande expédition. Même année : De la Corne, lieutenant

[1] Les Provencher, de Nicolet, étaient renommés dans cet art.

[2] *Correspondance des gouverneurs français*, série 3. vol. XIII. p, 2659.

du roi à Montréal, 62 ans. De la Corne, fils enseigne dans les troupes, pas d'âge. On trouve, sept ans ans plus tard, les noms des officiers suivants, de cette famille que je note ici à cause de leur parenté avec les Gauthier de Varennes : De la Corne, enseigne en pied, aide-major à Montréal. De la Corne de la Colombière, enseigne en second, capable. De la Corne de Saint-Luc, enseigne en second, très-capable. De la Corne-Dubreuil, enseigne en second, intelligent. Un de leurs frères fut chanoine de la cathédrale de Québec.

1739. Liste des officiers : 1° " Lieutenant De Varennes,—fort capable, de conduite irréprochable." 2° " Lieutenant Varennes de la Verendrye,—il a découvert la mer de l'Ouest ; souvent malade." La même année : " De la Vérendrye, commandant chez les Sioux."

1743. A Montréal mariage du chevalier Benoist, avec madame veuve Jacques Le Ber, né de l'Argenterie. Furent présents : Dame Catherine de la Vérenderie, épouse de Jean (Le Ber) de Senneville, sieur de Saint-Paul ; René Gauthier, écuier, sieur de Varennes, capitaine des troupes de la marine, et Marie Le Moine de Sainte-Hélène son épouse ; Frs. M. Soumande-Delorme et son épouse Charlotte de Varennes ; Marie de Varennes, épouse de M. Bonai, cadet dans les troupes.

1744. Signature de Pierre de Laverendrye, à Québec. Ceci est une note que m'a fournie M. l'abbé Tanguay. En 1744, les Montagne-Rocheuses venaient d'être découvertes et la Verendrye s'était rendu à Québec, plus encore pour se mettre en défense contre ses ennemis que pour jouir du repos que ses services eussent dû lui assurer. Pour toute récompense, on le remplaça par M. de Noyelles, chargé de continuer la traite et les découvertes du Nord-Ouest. La Verendrye reste cinq ans dans l'attente d'un acte de justice qui vint trop tard. Le ministre, en France, n'avait tenu aucun compte de ses services ; seul, M. de la Galissonnière pensa à lui de son vivant, et lui obtint le brevet de capitaine, la Croix de Saint-Louis et le fit son capitaine des gardes.

1748. Tiré de la liste des officiers passés du Canada à Louisbourg par le *Léopard* : " Enseigne Gauthier de Varennes."

* *
*

Le Découvreur mourut le 6 décembre 1749, dit M. Margry ; le 5, dit M. Bibaud, dans son *Panthéon.*

Ni l'un ni l'autre n'indiquent le lieu. Les recherches étendues que l'on a bien voulu faire, pour compléter ces notes, à Québec, aux Trois-Rivières, à l'île Dupas, à Boucherville et à Varennes n'ont amené aucun résultat. [1]

* *
*

1750. Liste des officiers désignés pour les îles d'Amérique,—pour être lieutenants : de la Verendrye, enseigne, et autres. [2]

[1] Ces recherches ont été faites avec une grande obligeance par les Messieurs du Clergé dont les noms suivent ; J. B. J. Bolduc, à Québec, L. J. Dazois, à île Dupas ; T. Pepin, à Boucherville, et F. X. Bourbonnais à Varennes.

[2] J'emprunte aux listes publiées par M. l'abbé Daniel dans divers ouvrages fort utiles sur la noblesse canadienne.

1751. Louis Liénard Villemonde de Beaujeu, lieutenant dans les troupes, passe capitaine. " La compagnie des soldats de la marine qui était commandée par le sieur de la Verendrye," dit la commission, est confiée à M. de Beaujeu.

* *
*

On lit l'acte suivant au régiste de Québec :

" Le quatorze septembre mil sept cent cinquante-cinq, par moi curé de Québec soussigné, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse M. Gauthier, écuyer, sieur de Varennes de la Vérendrie, officier des troupes détachées de la marine en Canada, décédé le jour précédent, âgé d'environ de quarante ans. Etaient présents Jean Vallée, Guillaume Laphorin et grand nombre d'autres.

(Signé) J. F. Richer, curé."

* *
*

1760. 28 avril. Bataille de Sainte-Foye. Tué : de Varennes, lieutenant d'une compagnie de la marine.

1761. D'après un état signé à la Rochelle, le 18 août 1761, étaient restés en Canada : Varennes de la Vérendrye, lieutenant, et de Varennes, enseigne. Tous deux appartenant aux troupes dites de la marine, compagnies franches.

Même année, 15 novembre, naufrage de l'*Auguste*. Ont péri : Madame de la Verenderie. M. le chevalier Gauthier de la Verenderie, lieutenant, fils du Découvreur. M. Gauthier de Varennes, lientenant. M. Jean-Baptiste LeBer de Senneville, sieur de Saint-Paul, cadet dans les troupes, marié en 1743 à Marie-Catherine Gauthier de Varennes, périt aussi dans ce désastre avec sa femme et ses enfants.

Il faut compter encore, parmi les malheureux passagers de l'*Auguste* le capitaine Saint-Luc de la Corne ; le chevalier de la Corne capitaine lui aussi ; le chevalier de la Corne, cadet aux troupes ; et un autre cadet du nom de La Corne-Dubreuil,—tous parents de Gauthier de Varennes.

Le 2 avril suivant, mourut en Canada, un capitaine de la Corne.

* *
*

Parmi les créances dont le chevalier Benoit déclare n'avoir pu opérer le recouvrement, se trouve un item de 3,803 francs marqué : affaire L'Epervanche et Laverenderie. [1]

Melle Louise-Antoinette, fille de Charles François de Mézière, seigneur de l'Epervanche, se maria à Joseph Gauthier de la Verenderie, fils du Découvreur. Elle hérita des droits de son mari à la succession de Marie-Catherine Gauthier de la Verenderie. épouse de J. B. LeBer de Senneville, qui périt dans le naufrage de l'*Auguste*.

* *
*

En France, quatre familles qui portent le nom de Gauthier de Varennes, existent de nos jours. L'une d'elle, représentée par M.

[1] *Grandes Familles du Canada*. p. 92. 103. 151,

Gauthier de la Richerie, capitaine de frégate, à Cherbourg, descend des Gaultier de Varennes du Canada. [1] C'est le même qui vient d'être nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie où la France envoye en ce moment nombre de condamnés politiques.

* *
*

Tout récemment, j'ai lu dans un journal :

" La société d'histoire du Wisconsin vient de demander au Congrès d'autoriser l'achat de vieux documents historiques relatifs aux découvertes des Français dans la région des lacs et du Mississipi. Ces documents n'ont jamais été publiés. La collection dont il font partie a été commencée en France, à l'époque où le général Cass était ministre des Etats Unis à Paris. On sait qu'avant le règne de Louis XIV, les ministres regardaient toute leur correspondance officielle comme une propriété privée. Plusieurs documents de grande importance ont été perdus, ou conservés seulement par les descendants de ces ministres. Un collectionneur français, M. Margry, s'est occupé de recueillir ces documents ; il possède maintenant neuf volumes de manuscrits contenant 900 pages.

Trois de ces volumes ont trait aux découvertes de la vallée du Mississipi. Un autre se rapporte à la colonisation du Détroit. Deux sont relatifs aux explorations dans les Montagnes-Rocheuses faites en 1752 par De Niverville et les frères La Verendrye. Un autre volume se rapporte au Fort Duquesne et à Natchitoches et les deux derniers à la colonisation de la Louisiane.

M. Margry n'a pu jusqu'ici faire publier ces précieux documents. La Société d'histoire du Wisconsin demande que des fonds soient affectés à l'achat des manuscrits qui seraient répartis dans les principales bibliothèques du pays."

Et le Canade ? Va-t-il se laisser devancer par de simples provinces comme le Wisconsin, dans une carrière où il devrait marcher le premier. [2]

* *
*

Les personnes qui sont familières avec l'histoire du Canada, savent qu'on y découvre à chaque page des sujets effleurés ou embrouillés qu'il serait temps de revoir en détail, au moyen de notes puisées dans les archives de l'Etat, les papiers de famille, les régistres des paroisses, les greffes des notaires, et toutes les autres sources qui s'offrent sous la main du chercheur et du curieux. En ce qui regarde certaines familles importantes, ce travail est presque tout à faire, ou à refaire comme on voudra. Le dictionnaire de l'abbé Tanguay facilite puissamment ces travaux. C'est

[1] *Supplé. à l'histoire des Grandes Familles* p. 19. 37.

[1] *Nota.* Depuis que ces lignes sont écrites, le gouvernement d'Ottawa a envoyé en Europe M. l'abbé Verreau pour y recueillir des documents inédits sur l'histoire du Canada. On ne peut qu'applaudir à la détermination des autorités et aux choix de l'homme à qui incombe cette mission. Déjà de précieux documents ont été ouverts et l'on peut espérer qu'ils ne tarderont pas à être publiés.

un livre unique en son genre.

D'autres ouvrages que l'on connaît sont aussi très-utiles.

Je sais que la plupart des Canadiens—et il y en a plusieurs—qui s'occupent de ces annotations n'aiment point à les publier, comme je viens de le faire à l'égard des Gaultier de Varennes. La raison qu'il donnent de leur abstention est que ces renseignements sont tronqués, manquant ça et là de lien entre eux et pas assez complets, réunis ensemble, pour composer un article. Hé ! voilà justement l'erreur ! Personne ne demande un *article*, car à ce compte nul ne vivrait assez longtemps pour le voir paraître. On sait fort bien que dans le domaine des travaux historiques, les limites se reculent devant le travailleur comme le voile bleu de l'immensité à l'horison. S'il fallait attendre l'heure où notre bagage de notes et de bribes de documents serait au complet, rien ne s'imprimerait. Ce qu'il faut, c'est tout simplement de livrer aux lecteurs et aux autres chercheurs ce que vous possèdez afin que chacun à son tour, ajoutant sa part à ce commencement, on finisse, à la longue, par enrichir l'histoire du pays de tout ce qu'il est possible de mettre au jour sur un sujet donné. Une série de volumes comme la *Revue Canadienne* est si facile à feuilleter, que pas un alinéa ne s'y perd ; tout s'y retrouve et tout appartient à qui voudra bien en tirer parti.

BENJAMIN SULTE.

DE PARIS
A L'EXPOSITION DE VIENNE[1]

JOURNAL D'UN CHRONIQUEUR EN VOYAGE.

(Suite et fin.)

---

[1] L'Exposition ainsi que je l'ai déjà dit souvent, est la plus étendue qu'on ait encore vue. C'est le plus immense et le plus magnifique bazar de l'univers. Si même elle a un défaut c'est d'être trop considérable, du moins relativement à la méthode adoptée pour le classement de cette multitude d'objets. La division de la galerie principale, flanquée de galeries latérales, est très-claire, très-simple sur le papier ; mais consultez, non pas le flaneur qui va au hasard de son caprice, mais le visiteur sérieux, intéressé à une industrie quelconque et qui est venu pour étudier. Les objets sont groupés par pays et non pas par catégories naturelles, comme cela avait eu lieu en 1867 à Paris, sur l'instigation du prince Napoléon ; de telle sorte que le verrier, par exemple, qui cherche à se renseigner sur sa spécialité, sera obligé, pour aller à la recherche des produits similaires des differents pays, de parcourir la totalité des bâtiments. L'ordre théorique est sans nul doute admirable, mais ce qui satisfait l'esprit ne réussit pas toujours à satisfaire les jambes. Demandez aux curieux.

Comment se fait-il que, malgré la beauté et la richesse réellement inimitables de l'exposition viennoise, le nombre de ses admirateurs soit cependant assez restreint ? Ce qui lui a nui, c'est d'abord l'affreuse débâcle financière qui est venue, il y a environ deux mois, consterner tous les esprits et tarir bien des bourses. Ensuite c'est aujourd'hui la crainte du choléra. Le terrible fléau règne à Dresde, et c'est assez pour effrayer Vienne. Devant ces deux calamités, le nombre des visiteurs est resté tellement au-dessous de ce qu'on était en droit d'attendre, que l'administration des chemins de fer vient de supprimer la plupart des trains de plaisirs.

La Prusse militaire et victorieuse brille à Vienne, cela va sans dire, par le nombre et la grosseur de ses canons. Outre un krupp monstrueux, qui mesure 30 centimètres de diamètre[2] à la gueule, il y a pour les amateurs une magnifique collection de canons se

[1] *Extrait de la Revue Britannique, août* 1873.

[2] Environ un pied anglais.

chargeant par la culasse et de tous les calibres connus. Les grues avec lesquelles on hisse les obus, les instruments qui servent à fabriquer ces terribles engins, etc., sont également exposés.

La Russie, en sa qualité de puissance colosse, nous montre un canon colossal et qui a même 1 centimètre de plus de diamètre que celui du canon prussien dont nous venons de parler.

Il va sans dire que tous les systèmes connus de fusils à tir rapide figurent à cette exposition peu pacifique. C'est un contraste assez piquant pour un esprit philosophique que de voir, à côté des magnifiques développements de l'industrie destinée au bonheur des peuples, ces inventions sataniques qui n'ont d'autre but que la mort et la destruction.

Mais si la Prusse l'emporte dans cette spécialité de l'industrie destructive, il faut bien reconnaître que, dans le champ des victoires pacifiques, la palme revient à la France. Malgré ses malheurs et ses désastres, c'est encore elle qui, pour le goût et le fini du travail, l'ingéniosité, marche à la tête des autres nations. Aucune exposition ne peut rivaliser avec celle de son ébénisterie, de ses ameublements, de ses bronzes, de ses lustres, de son argenterie, de ses bijoux, de ses jouets d'enfants, de sa brosserie, de sa broderie, de sa pelleterie, de sa cordonnerie, de ses vêtements, etc., etc.

L'art industriel parisien est brillamment représenté à Vienne par la maison Barbédienne. Et quand nous disons "art industriel," nous sacrifions la vérité à l'habitude, car la plupart des objets qu'on rencontre dans les monumentales vitrines de cet exposant sont d'incontestables œuvres d'art, à commencer par la porte d'entrée, qui n'est autre que celle de Ghiberti, du baptistère de Florence. Jamais avant Barbédienne, une fortune médiocre n'aurait osé rêver la possession des chefs-d'œuvre de l'art antique et moderne, reproduction exacte, mathématique des originaux. Aujourd'hui ce beau rêve peut se réaliser.

C'est encore de l'art que cette joaillerie française si universellement appréciée. Elle n'a certainement pas déchu depuis les merveilleux artistes de la renaissance. Peut-on imaginer un objet plus gracieux, plus fin, plus léger dans son éblouissante splendeur que cet oiseau de paradis, exposé par M. Rouvenat ? Ah oui ! c'est bien un oiseau de paradis, car il a des ailes en diamant, une queue de diamant et un bec de diamant, et il est posé sur une branche flexible de diamant...C'est un oiseau à faire rêver le schah de Perse. Que dirai-je des paons de MM. Mellerio, dont les yeux, sur les ailes, sont faits avec de gros diamants ?

A côté de ces spécimes de la faune des gemmes, M. Atterbourg expose une flore digne de lui faire pendant : des fleurs de perles, d'émeraudes, de rubis, qui ont toute la grâce et la légèreté des fleurs naturelles, et que la bergère de Boileau préférerait certainement, pour orner sa tête, au "bel ornement cueilli en un champ voisin."

Quant aux fleurs artificielles proprement dites, la bergère en question les confondrait certainement avec celles qui croissent en pleine terre. Les fleuristes parisiens ont poussé jusqu'aux dernières limites, je crois, le perfectionnement de cette industrie artistique, dont l'origine est beaucoup plus ancienne qu'on ne le suppose

généralement. Sans compter les Romains, qui se couronnaient dans leurs festins de roses artificielles faites de papyrus et de soie, le moyen-âge et la renaissance ont connu cette fabrication. C'est Lyon, en France, qui y a d'abord excellé, puis Paris. En 1770, un Suisse imagina l'emporte-pièce, qui découpant d'un seul coup plusieurs pétales, fit faire immédiatement un progrès énorme à la quantité de la production et à la vérité de l'imitation. Aujourd'hui la consommation des fleurs artificielles est telle, que cette industrie s'est subdivisée à l'infini, et que chaque fabriquant a maintenant des spécialités, comme les différentes pièces de l'horlogerie.

S'il est une autre industrie qui puisse à bon droit revendiquer le caractère artistique, en France surtout, c'est incontestablement l'industrie de l'ameublement. L'élégance des formes pour les meubles, le charme des décorations, le goût exquis des tentures, des papiers, des tapisseries, etc., ont depuis longtemps fondé la réputation des fabriquants français. L'exposition de Vienne présente sous ce rapport de véritables merveilles où tous les peuples du monde peuvent venir prendre des leçons. Etes-vous amateur du style, cherchez-vous dans l'ameublement un ensemble harmonieux, historiquement réalisé jusque dans ses plus minces détails et qui cependant évite la sécheresse du postiche, vous trouverez dans l'exposition française de quoi satisfaire le goût le plus délicat. Etes-vous partisan, au contraire, de la nouveauté à tout prix, du romantisme le plus hardi, contenu naturellement cependant, puisque je vous suppose homme de goût, dans les limites d'une certaine harmonie, vous rencontrerez là encore vos fantaisies les plus somptueuses et les plus originales réalisées.

Quant aux lustres, aux glaces, aux cadres, à tous les accessoires de la décoration, les artistes fabricants abondent, dont le talent est à la hauteur des exigences les plus raffinées.

La céramique française, surtout les faïences nouvelles, sont sans rivales à l'exposition de Vienne ; et comment s'en étonner quand on voit des assiettes et des plaques signées, comme chez Deck, des noms les plus connus dans la peinture ! Cependant on peut déplorer l'absence de toute œuvre de Paul Balze, le grand maître du genre et l'inventeur d'un nouveau procédé.

L'école française est représentée dans le pavillon des beaux-arts par quelques œuvres rétrospectives de nos meilleurs artistes. On avait la faculté de reculer jusqu'en 1862. C'est ainsi qu'on rencontre plusieurs Delacroix, mais non des meilleurs à cause de la date. Troyon, en revanche, se fait apprécier par plusieurs de ses toiles. Théodore Rousseau a un tableau splendide de soleil couchant à la hauteur des plus grands maîtres du paysage. Corot, Ziem, Hamon, Bonnat, Hébert, Lefèvre, avec sa *Vérité* du musée du Luxembourg, Mme Henriette Browne, soutiennent dignement la réputation de la France, qui, de l'avis de tous les étrangers, a la plus remarquable école de peinture de toutes les nations européennes. Comme dans les differentes autres expositions universelles, c'est encore ici la Belgique qui vient immédiatement après les Français.

Du reste, à défaut d'autre appréciation, celle du jury est suffisamment probante. La France a pour la sculpture 34 médailles ;

l'Italie, 30 ; l'Allemagne, 23 ; la Belgique 8 ; l'Angleterre, 7 ; la Russie, 6 ; la Suisse, 5.

Pour la peinture la France a 138 médailles ; la Belgique, 76 ; l'Italie, 48 ; l'Angleterre et la Russie, chacune 29 ; la Suisse, 9.

Dans la section d'architecture, la France reçoit 26 médailles sur 80 exposants ; la Russie, 12 ; l'Allemagne, 9 sur 18 exposants ; l'Italie, 5 sur 26 exposants ; l'Angleterre. 2

Dans la section des arts graphiques, la France obtient 49 médailles ; l'Allemagne, 16 ; l'Angleterre, 11 ; l'Italie. 7 ; la Belgique, 4. Sur 600 exposants, l'Allemagne reçoit en tout 200 médailles ; mais c'est en somme, la France qui obtient le plus de récompenses : 247 médailles. L'Italie, 90 ; la Belgique, 89 ; l'Angleterre, 49 ; la Russie, 48, et la Suisse, 16.

L'exposition suisse, qui se trouve entre l'Italie et la France, remplit toute une galerie de 75 mètres de long sur 15 de large. Tout le compartiment a été divisé en cinq salles : la première contient les soieries ; la seconde, les broderies ; la troisième, les montres et les instruments de précision et de bijouterie ; la quatrième salle et la cinquième, les vêtements et tissus.

Dans la galerie des soieries se déploient le long des parois, dans des vitrines en bois noir, les plus riches échantillons de soies gréges, de soies teintes, de rubans, de robes, etc. Zurich, Kussnacht, Winterthur, soutiennent ici la veille réputation des soieries suisses. Un détail frappe particulièrement les curieux dans ce compartiment, ce sont des paysages faits sur la soie blanche avec du fil de soie noire. C'est étonnant de patience et de fini.

Pour les broderies, c'est Saint-Gall qui l'emporte. L'école professionnelle de dessin du canton offre aux regards éblouis et fascinés des dames trois panneaux de broderies dignes de la main des fées. Les rideaux d'Hérisau et de Rheineck, ainsi que les merveilleux produits de Sennhauser et de Naeff, excitent aussi et au même degré d'admiration. Dans ce compartiment la foule se presse autour de deux brodeuses d'Appenzell, dans leur costume national, et qui travaillent avec la plus merveilleuse dextérité.

Quant à l'horlogerie et aux instruments de précision, ces objets, moins faciles à apprécier par le commun des spectateurs, sont au dire des amateurs compétents, au-dessus de tout éloge. Le Locle, la Chaux-de-Fonds, Neuchatel rivalisent avec l'antique renommée de Genève. Nous citerons pour les profanes et à titre de prodige de patience et d'habilité, une petite cassette faite au miscroscope, avec des fils sylindriques en métal et qui représente le Cristal-Palace et l'entrée de l'Alhambra de Grenade. Dans ce même genre de travail lilliputien, il faut mentionner encore un petit pistolet qu'on n'apperçoit guère qu'avec un verre grossissant, et qui n'a pas plus d'un demi-centimètre de long. Cependant il est composé de vingt-deux pièces qui fonctionnent parfaitement ; le tout pèse 32 milligrammes. Si on pouvait le charger, il tuerait bien une mouche. C'est la miniature du canon Krupp.

Les manufactures de paille, les tissus, la bonneterie et la cordonnerie occupent, comme nous l'avons dit, deux salles. La méthode adoptée pour le classement de ces produits est des plus rationnelles et évite la fatigue de l'attention. Les objets y sont rangés

depuis leur état de matière première jusqu'à leur forme définitive, paille brute, paille blanchie, chapeau. Au milieu de tous ces objets, qui n'intéressent pas beaucoup la majorité des visiteurs, on a eu le bon goût de ménager de temps à autre une place pour des œuvres d'art, meubles de bois sculptés, mosaïques ; splendides photographies des plus belles vues alpestres, etc.

Pour orner le pavillon des beaux-arts, la Suisse n'a pas malheureusement imité l'exemple des nations voisines, qui ont mis à contribution leurs musées.

Carroni a sept statues en marbre ; Darer, douze, et Schloet, six, parmi lesquelles un fort beau groupe d'*Adam et Ève*, qu'il estime sur le livret 60,000 francs.

La *Charmeuse*, de Gleyre, et les trois tableaux de Vautier, le charmant peintre de genre, attirent une foule d'amateurs. *L'Ensevelissement dans un village* et une *Consultation d'avocats* sont réellement des sujets touchants et qui vous émeuvent comme les plus belles pages de poésie. Quant à *l'Affliction*, c'est une véritable élégie peinte : dans une misérable chambre d'ouvriers, une pauvre femme pâle est couchée ; près d'elle est assis son mari, un petit enfant sur les genoux. La malade lui tient la main serrée, tandis qu'il la dévore du regard, cherchant à lire sur son visage amaigri le secret terrible d'où dépend son bonheur, la mort ou la guérison.

M. Vautier appartient à l'école de Dusseldorff, école des Knaus et des Meyerheim. On pourrait même soutenir qu'il vient immédiatement après eux, sinon sur le même rang. Ce qui fait le caractère commun de ces peintres de genre, c'est le choix d'un sujet intime, souvent dramatique, qu'ils fouillent à une grande profondeur. Quant au faire, au coloris, il est généralement assez sobre, quoique frais et brillant, mais d'un éclat contenu, bourgeois, qui ne fera jamais ranger ces artistes dans la classe des coloristes. Du reste, aussi bien au point de vue du dessin, ce ne sont pas les véritables qualités artistiques qui prédominent chez eux, mais bien plutôt les qualités qu'on pourrait appeler " *litéraires* " et qui consistent dans la recherche du sentiment, de l'émotion morale, de la joie ou de la douleur.

A côté de M. Vautier on peut citer M. Konrad Grob et M. Meyer, un peintre du même genre, mais qui a un peu plus d'éclat au bout de son pinceau.

Le paysage est représenté par une toile de Calame, *Plage de la Méditerranée*, cotée 10,000 francs sur le livret ; par un tableau de M. Castan, et par une *Vue du Salève et de l'Aqueduc de Fréjus*, de M. Diday. M. Anker, dont le talent se maintient toujours à la même vigueur, a une excellente toile, chaude de ton et originale : *une Halte de reîtres au quinzième siècle.*

Le pavillon de la Suisse, construit au milieu d'une des vingt-huit cours affectées aux diverses puissances, a naturellement la forme d'un chalet : c'est une construction de la fabrique d'Interlaken. Là se trouve une seconde exposition : au premier étage, des sculptures sur bois : boîtes, chaises à musique, oiseaux mécaniques, etc., une des spécialités aristiques de la Suisse ; au deuxième étage, une école modèle.

Devant le chalet se dresse une fontaine construite avec une

espèce de ciment qui imite à s'y tromper la pierre. Puis vient enfin le buffet suisse, c'est-à-dire l'exposition comestible et liquide des liqueurs et mets du pays.

Dans la halle aux machines, la Suisse occupe 3000 mètres avec soixante à soixante-dix machines en mouvement. Les plus remarquables sont destinées à la fabrication des tissus de coton, laine et soie.

Pour la section agricole, la Suisse dispose de 400 mètres. Ses cigares et ses essences d'arbres en font le principal intérêt

Une rapide exploration dans le compartiment autrichien nous a mis en présence de ces magnifiques éponges qui se pêchent sur les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie avec des appareils de plongeurs. On les voit noires dans leur état naturel, puis raffinées avec la belle couleur blanche, telles que le commerce les livre aux acheteurs. Cette collection contient de curieux échantillons d'éponges attachées à des vases étrusques. Nous avons constaté qu'on est arrivé à produire artificiellement ce zoophyte. On en coupe un morceau qu'on fiche au fond de la mer avec un bâton et les embryons flottants d'autres éponges viennent s'accrocher tout au tour. Mais il faut beaucoup de temps pour faire une éponge, plus de temps que pour faire une huître.

Je ne vous arrêterai pas devant les draps de Moravie, qui sont cependant une des branches les plus riches de la fabrication autrichienne, ni devant les vitrines de l'horlogerie, qui ne comprend pas de montres, mais, au sens littéral du mot, des horloges qu'on appelle "régulateurs viennois." Je vous ferai faire halte seulement devant les instruments de musique, juste le temps de jeter un coup d'œil curieux sur le violon de Mozart et sur le violoncelle d'Haydn.

C'est surtout dans la cristallerie et la verrerie qu'excellent, comme tout le monde le sait, les Autrichiens. Cependant il paraît que les célèbres verreries de Bohême seraient en pleine décadence faute de bois pour les alimenter. Dans tous les cas, les cristaux de Bohême sont assez rares à l'exposition pour justifier ces appréhensions.

Les pipes et les porte-cigares en écume de mer sculptés sont encore une spécialité viennoise. Mais là il faut être fumeur pour apprécier réellement ce travail de fantaisie, qui n'a guère de commun avec l'art que l'intention. Il faut être Allemand buveur de bière, et de plus " culotteur de pipe," pour se résigner à porter à sa bouche d'aussi énormes objets, rendus si fragiles par le nombre infini des sculptures qui les couvrent.

Dans le compartiment de la joaillerie, rien ne peut être comparé aux magnifiques opales qu'expose M. Goldschmidt, qui est précisément propriétaire d'une mine de ces pierres précieuses dans les monts Karpathes. Une seule de ses opales, dont les rayons étincellent comme ceux d'un soleil levant, vaut 25,000 francs.

Au point de vue de la céramique, l'Allemagne tient réellement un rang élevé. La manufacture impériale de Berlin, analogue à la manufacture française de Sèvres, ne contribue pas peu, avec ses trois cents ouvriers et artistes, à maintenir ce niveau. Tout ce qu'on peut reprocher à ces produits, c'est le caractère un peu trop aca-

démique, officiel, solennel, le manque d'imagination et d'imprévu. Quant aux porcelaines de Saxe, elles s'éternisent dans le même rococo joyeux et invraisemblable qui fit jadis et qui fait encore leur réputation.

Ce n'est pas par la fantaisie que brillent les ameublements allemands, mais par un goût sévère, parfois trop sérieux et qui n'est plus de notre siècle. En fait de style, les Germains en sont encore au moyen âge, qu'ils reproduisent, il est vrai, dans sa plus belle naïveté.

Dans le compartiment anglais, ce qui frappe le plus le visiteur c'est un véritable monument de 10 mètres de haut, renfermé pourtant dans une vitrine, et qui ne contient que les produits divers de la maison Waters et Ce, de Manchester. Les matériaux de cet édifice ne sont composés que de baleines, de pelotes et d'échevaux. Du reste, le genre monumental est assez volontiers adopté par les anglais. Nons rencontrons chez eux de véritables édifices les uns en flacons d'essences et en savon, les autres en bougies de toutes dimensions. Dans cette architecture de fantaisie, nous avons spécialement remarqué un kiosque tout en dentelles, occupé au centre par des poupées habillées à la dernière mode, comme nos dames du plus grand monde.

L'Angleterre cette fois n'a pas cherché le luxe, le brillant dans son exposition. Ce qui frappe dans ses galleries, c'est le caractère pratique, qui n'abandonne jamais l'Anglais. Cependant pour l'orfévrerie, surtout les pièces d'argenterie obtenus par le procédé galvano-plastique et pour les porcelaines, des progrès évidents sont à signaler. C'est sans doute le fruit de tous les sacrifices qu'a faits la Grande-Bretagne pour fonder partout des écoles de dessin industriel. Les porcelaines de Worcester n'ont rien à redouter de la comparaison avec les produits similaires des autres nations, la France peut-être excepté. M. Trent expose des plaques de faïence peintes que les meilleures paysagistes signeraient sans hésiter le nom.

Tandis que l'amateur d'expositions universelles peut trouver parmi les nations européennes, aux différentes périodes de ses grandes assises de l'art et de l'industrie, des changements très-appréciables amenés par les progrès du goût et de la fabrication, il n'en est pas de même en ce qui concerne les exhibitions de l'Orient. Depuis la première grande exposition de Londres jusqu'à celle de Vienne, je suis persuadé que, sauf l'arrangement des objets, ce sont les mêmes étalages qui sont offerts aux spectateurs. Qui ne se rappelle avoir vu dans l'Inde, à côté de ces vitrines remplies de gazes féeriques, de mousselines lamées d'or et d'argent, cette collection de petites figurines destinées à représenter les différents métiers des populations de ces contrées ? Les petits musiciens, les marchands de fruits, le portefaix, les porteurs de palaquins, etc., se sont déjà montrés à Londres deux fois, deux fois à Paris, et se sont les mêmes que nous voyons à Vienne. Et Dieu sait où nous les trouverons encore !

Il n'en est pas cependant tout à fait de même avec le Japon, qui, depuis qu'il est affranchi de la féodalité, marche à grands pas dans les voies modernes du progrès. A l'heure qu'il est ce pays, que

beaucoup considèrent encore comme plus ou moins grotesque, a établi le service militaire obligatoire, ni plus ni moins que la Prusse et la France. A Vienne les Japonais ont excité un véritable engouement ; presque tous les objets qu'ils ont exposés sont déjà vendus, et les acquéreurs les revendent actuellement avec primes. Il s'est fait surtout un énorme commerce d'éventails à bon marché à 40 kreutzers pièce. Il est de mode de ne pas revenir du Prater sans un pareil évantail et plus de la moitié des voyageurs en sont pourvus.

Ce qui caractérise l'industrie actuelle du Japon, c'est la préoccupation évidente d'imiter les procédés de l'industrie européenne. Cependant la fabrication reste toujours nationale par un petit côté. Qui le croirait ? On trouve à Vienne derrière les vitrines Japonaises des thermomètres, des appareils télégraphiques. Les marteaux, les scies, les rabots des Japonnais ressemblent aux nôtres. Par exemple, leurs métiers à tisser sont demeurés élémentaires, et n'étaient les tisserands et les tisserandes qui y travaillent, ils ne réuniraient guère de curieux pour les examiner.

On trouve dans l'exposition japonaise certains produits qu'on dirait réellement achetés à Vienne. N'y aurait-il pas un peu de fraude dans ces exhibitions où chaque peuple a l'amour-propre de vouloir se montrer sous le jour le plus avantageux ?

La Chine est de beaucoup restée en arrière et son exposition n'offre rien de plus remarquable que les précédentes années. Il est cependant un point qui mériterait de fixer l'attention des Européens par son côté d'utilité pratique, c'est ce qui a trait à la conservation des fruits et des légumes, qui se pratique en Chine dans de grandes proportions Ils ont une façon particulière de conserver les pommes de terre dont il me semble que nous pourrions faire notre profit pour compenser les années de disette avec les années précédentes. Ils les gardent en tranches minces enfilées dans un cordon et séchées au soleil comme chez nous les mori les. Il paraît que, bien que pelées, elles conservent leur goût pendant plusieurs années.

Je ne sais si ce résultat est dû à l'exposition, où l'art de la céramique brille d'un si vif éclat, mais on nous apprend que la création d'un musée et d'une école de céramique vient d'être décidé. C'est à Cobourg qu'on l'installe, aux frais, par souscription, des fabricants intéressés. Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha a prêté, en attendant que l'édifice soit prêt, un pavillon de son parc pour y installer le musée. La première section comprend la poterie commune, et les suivantes vont graduellement jusqu'aux objets de l'art le plus perfectionné.

FIN.

LA REVUE CANADIENNE, 1873.

TOME DIXIÈME

TABLE DES MATIERES.

MME. CRAVEN :—
Fleurange 5, 81, 161, 241, 321

GUSTAVE AIMARD :—
Le Batteur de Sentiers 388, 457, 543, 641, 721, 801, 881

JULES TARDIEU :—
La Veilleuse 401, 481, 561

LOUIS AUDET-LAPOINTE :—
Discours sur le Temps 29
Virgile, Echo de la Vérité .....

J. S. RAYMOND, PTRE. :—
Action de Marie dans la Société 52, 135

C. TANGUAY, PTRE. :—
Des Noms et des Familles Canadiennes 113

AUGUSTIN COCHIN :—
Conférences Américaines : Abraham Lincoln 34, 104
Le General Ulysse Grant 220
Henry Longfellow 313, 356

E. PRUD'HOMME :—
Chronique du Mois 75, 553, 635

BENJAMIN SULTE :—
Le Canada en Europe 198, 279, 341
Sir George Etienne Cartier 425
Iroquois et Algonquins 606
Les Gaultier de Varennes 781, 849

E. RAMEAU :—
La Race Française au Canada 296

E. B. de St. Aubin :—
Exploration Géologique du Canada, (Rapport des opérations de 1871) .. 183
Xavier Marmier :—
La France dans ses Colonies..... 369
J. F. Dubreuil :—
La France et les Châtiments de Dieu..... 508
Abbé Verreau :—
Documents Inédits sur l'Histoire du Canada..... 527, 623, 683
J. C. Langelier :—
Etudes sur les Territoires du Nord-Ouest du Canada..... 665, 737, 830
Joseph Tassé :—
Les Conférences de St. Vincent de Paul, Discours prononcé par M. Joseph Tassé, à la Séance donnée par la Société St. Vincent de Paul, à Ottawa, le 9 Février, 1873..... 149
Discours prononcé par M. Joseph Tassé, Président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, dans la Séance du 4 Décembre, 1872. 211
Discours prononcé le 2 Avril, 1873..... 267
La Fête de St. Jean-Baptiste.—Discours prononcé au Banquet National à Ottawa, le 24 Juin, 1873..... 520
Les Canadiens de l'Ouest.—Louis Riel, père..... 437
Victor de Laprade :—
A la Terre de France, (poesie)..... 153
G. Doutre :—
Administration de la Justice..... 762
Profession d'Avocat et de Notaire en Canada..... 840,
Victor Fournel :—
De Paris à l'Exposition de Vienne..... 700, 790, 857,
P. La F. Craven :—
Pélerinage de Paray-le-Monial..... 771
BIBLIOGRAPHIE :—
Philosophie de l'Internationale, par A. de Laporte..... 160
Pensées Chrétiennes sur les Evènements, par Mgr. Landriot, Archevêque de Reims..... 160
The Canadian Parliamentary Companion for 1873, 8th Edition.—By Henry J. Morgan..... 399
Essai d'Interprétation de l'Apocalypse, par J. B. Rosier Caze, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Strasbourg..... 399
Politesse et Savoir-Vivre, à l'usage des pensionnats des Demoiselles, par Mme. Bourdon..... 400
E. Lef. de Bellefeuille.—Maple Leaves.—4me Serie.—Par J. M. Lemoyne..... 476
Chs. de Lorimier.—Commentaire sur le Code Civil du Bas-Canada, par J. J. Loranger..... 710
Revue Catholique des Institutions et du Droit..... 558
Octave Pelletier.—Excerpta e Cantibus Liturgicis..... 710
Alfred Garneau.—Maple Leaves —Canadian History, Literature..... 799
P. Nicolet.—Les Familles et la Société en France avant la Révolution, d'après les documents originaux..... 877
L. W. Tessier :—
Mélanges Bibliographiques..... 235
Bulletin Bibliographique..... 639, 716
Décision de Rome..... 835

AP
21
R34
v.10

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY